

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE LA REICHSUNIVERSITÄT STRAßBURG ET L'HÔPITAL CIVIL SOUS L'ANNEXION DE FAIT NATIONALE-SOCIALISTE 1940-1945

Vie des cliniques au quotidien,
expérimentations humaines criminelles, collections médico-scientifiques,
biographies des victimes et du personnel de la faculté de médecine
et préconisations concernant les politiques mémorielles



**Rapport final
de la Commission historique
pour l'histoire de la faculté de médecine
de la Reichsuniversität Straßburg
2017-2022**

Sous la direction de
Christian BONAÏ, Florian SCHMALTZ, Paul WEINDLING

Traduction
Céline CORSINI, Marine EL HAJJI, Élisabeth FUCHS, Silke VAISSIÈRE-TRONTIN

La faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg et l'hôpital civil sous l'annexion de fait nationale-socialiste 1940-1945

**Vie des cliniques au quotidien,
expérimentations humaines criminelles, collections médico-scientifiques,
biographies des victimes et du personnel de la faculté de médecine
et préconisations concernant les politiques mémorielles**

**Rapport final de la Commission historique
pour l'histoire de la faculté de médecine
de la Reichsuniversität Straßburg
2017-2022**

Sous la direction de
Christian BONAÏ, Florian SCHMALTZ, Paul WEINDLING

Traduction
Céline CORSINI, Marine EL HAJJI, Élisabeth FUCHS, Silke VAISSIÈRE-TRONTIN

Strasbourg, le 1^{er} mai 2022

*À la mémoire des victimes des expérimentations humaines criminelles menées par
Eugen Haagen, Otto Bickenbach et August Hirt au KL-Natzweiler
et au Sicherungslager Schirmeck-Vorbruck.*

*À la mémoire des victimes transférées de la clinique psychiatrique universitaire
aux asiles de Stephansfeld (Brumath) et de Hoerd
et à l'institut de mise à mort de Hadamar.*

Aux victimes des recherches menées à la clinique de dermatologie.

Illustration de couverture :

Cours inaugural de la faculté de médecine de la RUS par le doyen Johannes Stein
(au pupitre) dans l'amphithéâtre de la clinique médicale B (*Medizinische Abteilung I*),

24 novembre 1941.

Source: *Süddeutsche Zeitung*.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS DU RAPPORT

(les noms des auteurs se trouvent au début de chaque chapitre ou sous-chapitre)

Christian BONAHE	Loïc LUTZ	Volker ROELCKE
Catherine CANNET	Catherine MAURER	Carola SACHSE
Tricia CLOSE-KOENIG	Gabriele MOSER	Florian SCHMALTZ
Anne GRESSEL	Lea MÜNCH	Aisling SHALVEY
Sabine HILDEBRANDT	Frédérique NEAU-DUFOUR	Ludovic STRAPPAZON
Hans-Joachim LANG	Jean-Sébastien RAUL	Paul WEINDLING

MEMBRES DE LA COMMISSION HISTORIQUE

Experts extérieurs à l'Unistra :

- Prof. Hans-Joachim LANG,
anthropologie culturelle, Universität Tübingen
- Prof. Volker ROELCKE,
histoire de la médecine, directeur de l'Institut d'histoire de la médecine, Universität Gießen
- Prof. Carola SACHSE,
histoire contemporaine, Universität Wien
- Dr. Florian SCHMALTZ,
histoire contemporaine et des sciences, Max Planck Institut für Wissenschaftsgeschichte, Berlin
- Prof. Paul WEINDLING,
histoire de la médecine, Oxford Brookes University
- Prof. Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN,
histoire contemporaine, université Lyon 2 (cooptée depuis 2018)
- Corine DEFRANCE,
histoire contemporaine, directrice de recherche CNRS UMR 8138-SIRICE, Paris (cooptée depuis 2018)
- Prof. Sabine HILDEBRANDT,
anatomie, Harvard University, Boston (cooptée depuis 2019)

Membres issus de l'université de Strasbourg :

- Prof. Christian BONAHE,
histoire des sciences de la vie et de la santé, université de Strasbourg
- Prof. Jean-Marie LE MINOR,
professeur d'anatomie, université de Strasbourg (retrait de la Commission en date du 18/09/2017)
- Prof. Catherine MAURER,
histoire contemporaine, université de Strasbourg
- Prof. Jean-Sébastien RAUL,
directeur de l'Institut de médecine légale, université de Strasbourg
- Prof. Norbert SCHAPPACHER,
histoire des mathématiques, université de Strasbourg

Personnalités qualifiées, externes à l'Unistra :

- Dr. Frédérique NEAU-DUFOUR,
directrice du Centre européen du résistant déporté (CERD)
- Dr. Raphaël TOLEDANO,
chercheur indépendant, Strasbourg (retrait de la Commission en date du 29/05/2018)

Sommaire

« Cette histoire qui nous oblige ».

Préface de Michel Deneken, président de l'université de Strasbourg.....	11
Préface de Jean Sibilia, doyen de la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, vice-président de l'université de Strasbourg.....	13
I. Création, mission et activités de la Commission historique pour l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (CHRUS).....	15
1. Création et missions de la Commission.....	15
2. Fonctionnement et activités de la Commission.....	16
Collaborateurs et collaboratrices de la Commission.....	16
Financement et soutien matériel.....	19
Fonctionnement de la Commission.....	19
Modifications de la composition de la Commission.....	19
Méthode et plan de travail.....	20
3. Sources et recherches archivistiques.....	21
Archives en République fédérale d'Allemagne.....	22
Archives en France.....	30
Archives internationales.....	39
4. Nommer les victimes. Politique de la Commission concernant la protection des données personnelles sensibles et l'identification des victimes sous le national-socialisme.....	41
II. La Reichsuniversität Straßburg dans le contexte institutionnel du régime national-socialiste.....	47
1. Les <i>Reichsuniversitäten</i> : entre technique de gestion et vision du monde.....	48
2. Strasbourg 1939 : évacuation de la population et repli de l'université de Strasbourg.....	51
3. Occupation de la ville et de la région par l'armée allemande : le début de la situation exceptionnelle liée à l'annexion de fait.....	53
4. L'hôpital civil strasbourgeois et l'université allemande : la création de postes à la faculté de médecine.....	54
Expulsion des cliniciens et des scientifiques locaux.....	56
Préparatifs pour la fusion des cliniques et des instituts de la faculté de médecine.....	58
5. La faculté de médecine de l'université nationale-socialiste de Strasbourg, entre « objet de prestige » et fonctionnement normal.....	60
Conclusion.....	63
III. Les cliniques au quotidien. Disciplines, personnels, enseignements et soins.....	65
1. La clinique de psychiatrie et ses patients.....	65
Introduction.....	65
Fonds d'archives.....	66
État de la recherche.....	66
Résultats principaux et recherches futures.....	68
Conclusion.....	71

2. La clinique infantile, ses médecins et ses patients	72
Contexte et histoire de la clinique infantile.....	72
Le parcours du directeur de la clinique infantile, le professeur Kurt Hofmeier.....	73
Le personnel de la clinique infantile.....	74
Enseignement et recherche à la clinique infantile.....	75
Implication du personnel de la clinique infantile dans le foyer <i>Lebensborn</i> « <i>Schwarzwald</i> ».....	77
Découvertes archivistiques.....	78
Statistiques de la clinique infantile	
Diagnostics et traitements.....	80
Conclusion.....	81
3. La <i>Medizinische Klinik II</i> (Médicale A) : vie quotidienne et patients	81
La médecine interne : quelques jalons historiographiques.....	83
La clinique médicale A de Strasbourg : présentation, évacuation et retour.....	84
La remise en fonction de l'hôpital civil et la réouverture de la clinique médicale.....	87
Le personnel de la <i>Medizinische Klinik II</i> entre 1940 et 1944.....	90
Un fonds exceptionnel : les dossiers médicaux de la <i>Medizinische Klinik II</i> (Médicale A).....	94
Les patients de la <i>Medizinische Klinik II</i>	99
Une découverte inattendue : l'hospitalisation des travailleurs forcés en Alsace.....	105
La question des expérimentations dans les cliniques universitaires.....	111
Conclusion.....	113
Épilogue.....	115
4. Les Alsaciens à la <i>Medizinische Fakultät</i> de la Reichsuniversität	117
Alsaciens.....	119
Parcours de vie avant l'annexion de fait de l'Alsace.....	121
Repli et annexion de fait.....	125
Retours.....	127
Premières évaluations par le <i>Sicherheitsdienst</i> (NSDAP).....	130
Engagement national-socialiste, conversion résistante et tergiversations.....	133
Épuration.....	145
Conclusion.....	149
Questions terminologiques concernant « les Alsaciens ».....	151
5. Une pratique méconnue. Transporter et soigner des détenus du KL-Natzweiler dans les cliniques de la Reichsuniversität Straßburg	152
Fonds d'archives.....	153
Une pratique méconnue : un monde entre normalité et anormalité.....	154
La procédure : de l'initiative du médecin SS à l'accord du commandant du camp.....	157
Quelques clés de compréhension.....	159
Les détenus soignés : un groupe hétérogène.....	161
État de la recherche : des cas similaires au KL-Buchenwald et au KL-Sachsenhausen.....	161
Perspectives de recherches et parallèles avec d'autres structures d'internement nazies.....	163
Conclusion.....	164
6. Le travail forcé en Alsace annexée de fait : les travailleurs étrangers civils, les prisonniers de guerre et les travailleurs de l'Est, et leurs liens avec la Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944	166
« Je ne sais même pas si mes parents sont encore en vie ! »,	
« [...] et alors [j']ai eu le mal du pays ».....	174

7. Une science médicale normale sous l'occupation nationale-socialiste ?	
Les thèses de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg : état de la recherche, découvertes, perspectives de recherche	188
Introduction : doctorats et facultés de médecine.....	188
Les thèses de médecine réalisées à la <i>Reichsuniversität</i> dans le contexte universitaire.....	189
Sujets des thèses de médecine.....	194
Conclusion.....	197
IV. Recherches, expérimentations humaines et crimes médicaux	203
1. La recherche médicale sur des êtres humains dans le contexte du national-socialisme : contexte historique, taxonomie, normes méthodologiques et cadre éthico-juridique	203
Cadre éthique et juridique.....	205
Programmes et pratique de recherche.....	206
2. Anatomie	211
L'Institut d'anatomie de la <i>RUS</i>	211
L'Institut d'anatomie, théâtre d'un crime commis au nom d'une idéologie raciale. N'y avait-il qu'August Hirt ? Éléments de réponse à quelques points controversés sur les auteurs de ce crime.....	217
Transfert à Tübingen puis réexpédition à Strasbourg. Où est passé le matériel de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg qui a été déplacé ?.....	245
3. La collaboration d'August Hirt et Sigmund Rascher au camp de concentration de Dachau	255
Création de l' <i>Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung im Ahnenerbe</i> le 7 juillet 1942.....	255
Visite de Hirt au camp de concentration de Dachau le 21 septembre 1942, services rendus à Rascher.....	257
Colloque des chercheurs sur l'ypérite le 8 mars 1944 et habilitation de Rascher.....	260
Bilan de la collaboration entre Hirt et Rascher.....	261
4. Les expérimentations humaines criminelles au gaz moutarde d'August Hirt et Karl Wimmer au camp de concentration de Natzweiler	261
Épistémologie historique des expérimentations humaines criminelles au gaz moutarde au camp de concentration de Natzweiler.....	261
Les expériences à l'ypérite d'August Hirt.....	264
Les expériences à l'ypérite d'August Hirt et Karl Wimmer à Strasbourg et à Natzweiler.....	276
Qui étaient les victimes des expérimentations à l'ypérite à Natzweiler ?.....	308
5. Les expériences au phosgène d'Otto Bickenbach	322
Les débuts des expérimentations au phosgène à Heidelberg en 1939-1941.....	322
Réseaux scientifiques et recherche sur les gaz de combat à la Reichsuniversität Straßburg.....	327
Expériences humaines au phosgène (gaz de combat) sur des détenus du camp de concentration de Natzweiler.....	330
Évaluation et perception des résultats des recherches après 1945.....	348
6. Eugen Haagen (1898-1972), professeur d'hygiène à la Reichsuniversität Straßburg, virologue et expérimentateur sur des êtres humains	349
Introduction.....	349
Contexte.....	351
Nomination à Strasbourg.....	351
Personnel de l'Institut d'hygiène.....	352

Recherches à Strasbourg et au fort Fransecky (actuel fort Ney).....	355
Financement des recherches de Haagen	355
Les recherches de Haagen au camp de sûreté de Schirmeck-Vorbruck et au camp de concentration de Natzweiler.....	356
La fuite de Haagen.....	361
De la zone soviétique aux prisons alliées.....	362
Libération.....	364
Indemnisations.....	365
Conclusion.....	369
V. Collections et restes humains	371
1. Collections scientifiques	371
2. Les collections de l'Institut d'anatomie	373
Introduction.....	373
Classification des préparations histologiques de la « collection August Hirt ». Résumé.....	376
Recherches concernant les condamnés à mort Richard Krafft et Matthias Sprengler	385
3. L'Institut de pathologie et ses collections et archives	387
Remarque préliminaire.....	387
Biographie et carrière universitaire de Friedrich (Fritz) Klinge (1892-1974).....	388
de l'Institut de pathologie de la Reichsuniversität Straßburg.....	391
Le personnel de l'Institut de pathologie de la <i>RUS</i>	392
La pathologie militaire.....	396
Thèses de médecine.....	398
Collection pathologique et archives.....	400
Conclusion.....	413
4. La médecine légale et ses collections	414
Camille Simonin et l'autopsie d'un crime (1945).....	414
Démonstration de l'existence d'une chambre à gaz au sein du KL-Natzweiler, de son fonctionnement et de son utilisation à l'instigation du professeur Hirt afin de réaliser une collection d'anatomie à partir de victimes du camp.....	416
La collection de l'Institut de médecine légale de Strasbourg.....	418
Conclusion.....	421
5. La clinique dermatologique, le laboratoire histopathologique et leurs collections de 1940 à 1944/1945	422
Clinique universitaire et policlinique de dermatologie à l'hôpital civil : les bâtiments et leur fonction de 1940 à 1944.....	423
Collection et registres du laboratoire d'histopathologie.....	425
Direction de la clinique et chaire de Willy Leipold.....	427
Conclusion.....	429
VI. Un wiki éditorialisé pour l'histoire de la <i>Medizinische Fakultät</i> de la <i>RUS</i>	431
1. Présentation générale	431
2. Un outil de recherche original	432
3. Conception et choix éditoriaux	433
4. Un appel permanent à contributions	435

5. Présentation par l'exemple	436
Auguste Gunsett (1876-1970) : pionnier de la radiothérapie strasbourgeoise	436
Frédéric-Auguste Schaaff (1884-1952) : radiologiste de la Médicale A avant, pendant et après la <i>RUS</i>	436
Johann Jurkiewicz (1916-1942) : un détenu du KL-Natzweiler soigné à l'hôpital civil de Strasbourg	437
VII. Résultats essentiels de la Commission historique internationale et indépendante pour éclairer l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (<i>MFRUS</i>)	439
1. Archives et documentation inexploitées antérieurement	439
Dépôt d'archives numériques	439
2. Activité politique et personnel	440
Transformation de l'hôpital civil en <i>Klinische Anstalten</i> de la <i>RUS</i>	440
Participation alsacienne aux fonctions médicales intermédiaires et docteurs en médecine.....	440
Étudiants de la <i>MFRUS</i>	441
3. Victimes et restes humains	441
Identification d'une collection de 1 019 lames histologiques appartenant à August Hirt.....	441
Identification d'une collection pathologique macroscopique et microscopique.....	441
Identification d'une collection de lames histologiques d'analyse et d'enseignement à la clinique dermatologique correspondant au fonctionnement du laboratoire d'histopathologie	442
Victimes Psychiatrie.....	442
Victimes de la recherche biomédicale	442
Recherches sur la stérilisation forcée.....	444
Travail forcé, camps et soins	444
4. Transferts, agences de financement et relations avec des institutions militaires	444
Rapports avec la <i>Wehrmacht</i>	445
Évacuations et « restitution » du matériel de recherche et des collections scientifiques.....	445
5. Continuités et discontinuités	445
Liens multiples entre la <i>MFRUS</i> et le KL-Natzweiler.....	445
Liens entre la <i>MFRUS</i> et les institutions nationales-socialistes.....	446
Liens entre la <i>MFRUS</i> et l'administration de la ville.....	446
VIII. Politiques mémorielles, préconisations en matière de commémoration, conduite à tenir concernant les collections de préparations humaines	447
1. 1939-1945 : deux universités de Strasbourg pour quelle politique et quels lieux de mémoire ?	449
Retour sur les faits	449
La construction d'une mémoire, le temps de l'histoire ?	453
2. Natzweiler : une mémoire franco-allemande et européenne	456
Natzweiler (1941-1945) : une histoire franco-allemande	456
Deux mémoires pour un seul camp (1945-2005).....	458
La mémoire allemande de la période nazie.....	459
La mémoire française de la période nazie, entre héros et victimes.....	460
Vers une mémoire partagée à l'échelle européenne	464
Natzweiler et la <i>Reichsuniversität</i> : d'une histoire taboue à une histoire assumée.....	466

3. Propositions pour une politique mémorielle concernant les crimes médicaux et leurs victimes à la Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944	467
Topographie médico-légale.....	468
Responsabilité historique.....	469
Historicité des normes médicales et bioéthiques.....	470
Aujourd'hui, la médecine s'ouvre à la recherche sur l'Holocauste.....	471
Le travail de mémoire complexe d'une région européenne.....	472
Commémoration publique des victimes.....	473
Constitution d'une base documentaire sur les crimes et identification de leurs auteurs.....	475
Les leçons du passé pour le temps présent.....	477
Formats pédagogiques et de recherche.....	479
4. Liste de préconisations concrètes pour une politique mémorielle durable	480
Commémorations et lieux de mémoire.....	480
Documentation.....	481
Recherche.....	481
IX. Publications	483
Présentations.....	483
Publications.....	483
ANNEXES	485
Annexe 1 : Tableau des préparations des collections de pathologie	485
Annexe 2 : Préparations mentionnées dans les travaux de thèse dirigés par August Hirt	491
Annexe 3 : La <i>Medizinische Fakultät der Reichsuniversität Straßburg</i> – structure et personnel des cliniques et des instituts médico-scientifiques en 1942/1943.....	495

Cette histoire qui nous oblige

Il aura fallu pas moins de 70 ans pour que la nécessité d'un travail de fond sur la période trouble de notre université, celle durant laquelle le régime national-socialiste y installa une « université du Reich » (*Reichsuniversität*), devînt une évidence. Il n'y eut pas que les controverses et polémiques sur la présence de restes de la macabre collection des 86 cadavres de Juifs, gazés au camp du Struthof par August Hirt, pour décider l'université de Strasbourg à commander des travaux de recherche approfondis et indépendants sur le sujet. Il y eut aussi une prise de conscience de sa responsabilité vis-à-vis de l'histoire et des générations à venir et l'intime conviction que le temps était enfin venu de passer du discours à l'acte. Il s'agissait donc d'assumer, en tant qu'établissement de recherche, notre devoir de « faire connaissance ».

En 2016, nous installions une Commission composée pour moitié de chercheurs de notre université, qui avaient pour eux de connaître les collections, les lieux et leur histoire et pour l'autre moitié d'experts de renommée internationale, venus d'Europe et d'Amérique du Nord. Les seuls critères ayant présidé à leur choix furent leur disponibilité, leur probité et surtout, leur compétence dans un champ vaste et complexe : celui de l'histoire du III^e Reich, du système des *Reichsuniversitäten* et de l'histoire de la médecine. Notre université a mis des moyens conséquents pour que cet ambitieux programme de recherche soit à la hauteur de l'enjeu. Elle a été aidée en partie par la Fondation pour la mémoire de la Shoah et par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, qui a mis à notre disposition un contrat doctoral. Au bout de cinq longues années – d'autant plus longues que la pandémie a retardé le travail en archive et compliqué les échanges au sein de la Commission –, nous pouvons être fiers de la qualité du résultat. Ce rapport en atteste. Sa force réside dans le nombre vertigineux de sources sur lequel il s'appuie. Il balaie ainsi le procès en amateurisme que l'on pouvait faire aux déclarations lancées, dans le passé, par les uns et les autres. Par sa capacité à ne jamais renoncer devant la complexité et à démêler tous les réseaux qui s'imbriquaient autour de la *Reichsuniversität*, il constitue, dans la récente bibliographie sur le sujet, un travail exhaustif et complet qui, à n'en pas douter, restera pour longtemps une référence. Grâce à la rigueur méthodologique qui a animé le travail collectif de la Commission, sous l'impulsion collégiale de ses deux présidents, Paul Weindling et Florian Schmaltz, épaulés par Christian Bonah, et à l'engagement constant de chacun de ses membres, il a le mérite de l'objectivité. Il ose briser certains tabous, notamment celui d'une frontière poreuse et fluctuante entre l'Alsace nazie et l'Alsace exilée, entre ceux qui avaient fui et ceux qui étaient rentrés, entre ceux qui avaient pris le maquis et ceux qui avaient collaboré. Car l'histoire n'est jamais blanche ou noire. Le manichéisme et les raccourcis un peu trop faciles sont les premiers écueils d'une lecture hâtive ou réductrice de l'histoire. Ce rapport n'y cède à aucun moment. Il établit des faits sur la base d'une analyse des sources et il est déjà entendu que d'autres travaux suivront, qui les corroboreront parfois, qui les nuanceront sûrement, qui les invalideront peut-être. Ainsi va la recherche. Telles sont ses méthodes, qui sont sa force et en même temps, sa faiblesse.

Je tiens ici à exprimer, au nom de toute la communauté universitaire strasbourgeoise, mon immense gratitude à tous les membres de la Commission pour leur travail patient, minutieux, compétent et endurant et à toutes celles et tous ceux qui les ont, de près ou de loin, aidés. Ma gratitude ne va pas moins à Mathieu Schneider, vice-président de notre université, qui a assumé avec rigueur et patience le suivi politique des travaux. Nous leur devons de mieux connaître notre passé, dont nous ne sommes pas responsables, mais que nous devons assumer et qui aujourd'hui nous oblige. Les recommandations qui concluent le présent rapport ne resteront pas lettre morte. Je m'engage à ce qu'elles fassent l'objet d'un échange avec toutes celles et tous ceux qu'elles concernent dans l'université et que nous y associons plus largement l'État, les collectivités et la société civile. Car le devoir de mémoire n'est pas seulement celui de l'université. Il est celui de toute une ville, de toute une région, de toute une nation et il a vocation à porter un message universel. Ce qui s'est passé dans les murs de notre université est aussi et d'abord un bout d'histoire européenne. À l'heure où nous voyons resurgir l'angoisse de la guerre et où un régime autoritaire et impérialiste menace la stabilité de notre continent et les valeurs de nos sociétés, il est plus que jamais essentiel de ne pas oublier les dérives qui furent celles, en d'autres temps et

dans d'autres lieux, de régimes barbares. Nous accomplirons donc notre devoir d'informer et d'éduquer, avec l'humilité de celui qui croit savoir et qui, toujours, doit apprendre et interroger. Nous avons décidé de faire œuvre de vérité, tel un coup de projecteur sur le passé douloureux et sombre. Cette lumière révèle ce qui 70 ans durant fut caché, tu, ignoré de la *Reichsuniversität*, mais elle relève d'un devoir moral, d'un devoir de mémoire dû à celles et ceux qui firent vivre, parfois au péril de leur vie, nos valeurs humanistes dans l'université repliée à Clermont-Ferrand, eux qui n'ont jamais failli. Nous leur dédions ces travaux. Eux qui sont pour nous un modèle de fidélité aux valeurs académiques et humanistes de notre université. Éternels compagnons de Marc Bloch qui a payé de sa vie la fidélité à la vocation de l'historien dans son éthique de vérité : *Dilexit veritatem*.

Michel DENEKEN
Président de l'université de Strasbourg

Préface

Décrire, comprendre, partager et assumer avec humanité pour avancer ensemble... sans oublier !

Rien n'est plus étrange que la mémoire humaine, sélective, transformante mais fondatrice. Si le temps efface souvent les choses, certaines d'entre elles restent, indélébiles, gravées dans le cœur et l'âme des êtres humains. La mémoire de ce que nous avons vécu s'enchevêtre avec une mémoire transgénérationnelle plus inconsciente qui guide notre futur. Nous devons nous en inspirer, conscients d'une forme de responsabilité, que l'on appelle le devoir de mémoire. Cette envie de « ne pas oublier » existe certainement depuis que les hommes vivent en communauté, mais ce devoir émerge intensément depuis l'expérience douloureuse des guerres mondiales du xx^e siècle, marqué par des drames et des génocides. Ce concept, que l'on respecte aujourd'hui, a été l'objet de controverses. En 1919, Alexandre Millerand, alors commissaire de la République à Strasbourg, avait souhaité conserver les « souvenirs » de la Grande Guerre. Cette façon d'honorer le sacrifice et la souffrance de tant d'hommes a été vivement contestée par certains qui préféraient « l'oubli » qui efface. Après la seconde guerre mondiale, des barbaries inhumaines, comme celles de la Shoah, d'Hiroshima et Nagasaki et d'autres, trop nombreuses, comme les goulags, les laogai et lao jiao, ont rendu ce devoir de mémoire immémorial... Ne pas oublier pour que cela ne se reproduise plus, au nom de la dignité humaine !

Simone Veil disait ne pas aimer l'expression « devoir de mémoire », soulignant que le seul devoir était d'enseigner et de transmettre ce que l'histoire nous avait appris. Son témoignage restera dans nos mémoires car il est celui d'une personnalité hors du commun par son engagement. Son souhait était que l'on évoque d'abord les faits, sans juger ou réviser l'histoire, en s'appuyant sur une analyse historique factuelle, non émotionnelle et la plus complète possible. Il faut éviter qu'une histoire dévoyée n'alimente des idéologies et des comportements qui dérivent souvent vers une forme de populisme émotionnel.

Malgré la gomme du temps, l'histoire de notre pays, de notre Alsace et de notre ville de Strasbourg porte encore les stigmates de moments d'horreur et de souffrance qui ont bouleversé tant de familles. Même si ces événements s'inscrivent maintenant dans la grande Histoire, ils sont encore très présents dans le cœur de certains, mais aussi dans l'inconscient populaire alsacien et celui de nombreuses nations européennes. Si ce passé semble lointain pour les jeunes générations qui n'ont pas connu « la guerre », différentes facettes de notre histoire n'ont pas été explorées, par méconnaissance, par pudeur, mais aussi parfois pour ne pas raviver des cicatrices encore béantes. Cette histoire a été marquée en 1941 par la création de la Reichsuniversität Straßburg, et notamment de sa faculté de médecine. Ceux qui l'ont dirigée ont participé à un système de soins et de recherche fondé sur une idéologie délirante qui bafouait l'éthique la plus élémentaire. Cette période douloureuse continue de faire peser une forme de suspicion sur la communauté médicale et universitaire strasbourgeoise, qui résonne comme un mythe culpabilisateur. Beaucoup de choses ont été écrites, mélangeant souvent faits et rumeurs, sans fondement historique. Près de 80 ans après, cette narration fait encore survivre le spectre d'une complicité voire d'une collaboration honteuse entre un régime abject et ceux qui étaient restés en Alsace, alors que d'autres avaient rejoint l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand (1939-1945). Pour éviter de s'enfermer dans une culpabilité sans rédemption, il a paru fondamental de « faire l'inventaire » de cette période en adoptant une approche méthodologique rigoureuse. Ce travail historique est indispensable pour faire sortir de l'ombre ces fantômes de l'histoire et nous permettre de construire, tous ensemble, une résilience collective. C'est une responsabilité universitaire que nous avons souhaité assumer afin que notre communauté strasbourgeoise puisse continuer à construire un avenir radieux.

Cet inventaire sans jugement doit apaiser cette relation tumultueuse avec un passé qui sera désormais mieux connu et compris. Cependant, n'oublions pas que dans notre monde, la menace que fait peser la face sombre de l'âme humaine rôde toujours.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce travail historique dont notre université peut être fière.

Nous devons ce travail de mémoire aux victimes de ce passé. C'est une façon de leur rendre hommage. Nous le devons également aux médecins et aux universitaires qui sont nombreux à avoir résisté avec beaucoup

de courage. Enfin, nous le devons à toute notre communauté, à nos concitoyens strasbourgeois et alsaciens, à nos enfants, ainsi qu'à toute l'humanité. Ce devoir de comprendre et de transmettre permet de partager ce patrimoine historique qui est le nôtre. Cette démarche est un merveilleux témoignage qui montre que la dignité humaine grandit lorsque nous partageons la connaissance, mais aussi quand nous assumons avec un profond humanisme les égarements parfois insensés de ceux qui nous ont précédés.

Décrire, comprendre, partager et assumer avec humanisme... Voilà ce qui permettra d'avancer ensemble, sans oublier... Plus jamais ça.

Jean SIBILIA

Doyen de la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé

Vice-président de l'université de Strasbourg

I.

Création, mission et activités de la Commission historique pour l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (CHRUS)

1. CRÉATION ET MISSIONS DE LA COMMISSION

Sur la proposition de l'ancien président de l'université de Strasbourg, Alain Beretz et de l'actuel président de l'université, Michel Deneken, l'université de Strasbourg (Unistra) a décidé de mettre en place et de missionner, en date du 27 septembre 2016, une Commission historique internationale et indépendante dont la mission est d'éclairer l'histoire de la Reichsuniversität Straßburg (*RUS*) entre 1941 et 1944 et dans les périodes qui ont immédiatement précédé et suivi.

Les missions qui ont été confiées à la CHRUS consistent à conduire des recherches aussi complètes que possible, sans restriction et sans partialité, sur la faculté de médecine au sein de la *Reichsuniversität* dans le système national-socialiste. Ces recherches concernent en particulier :

- les activités scientifiques et politiques des membres et représentants de la *Reichsuniversität* (1944-1941) ;
- les conséquences et la réception de l'activité de la *Reichsuniversität* après 1945 ainsi que les continuités et discontinuités entre la *RUS* et l'université de Strasbourg ;
- l'identification, le cas échéant, de victimes des recherches, pratiques ou persécutions qui ont eu lieu en lien avec la *Reichsuniversität* ;
- l'identification et la formulation de propositions pour la prise en charge de préparations scientifiques ou pédagogiques concernant des restes humains (*human remains*) produites par la *Reichsuniversität* ;
- la constitution d'une base documentaire sur le sujet.

La Commission a été composée à son origine, le 27 septembre 2016, de 12 membres :

Cinq experts extérieurs à l'Unistra :

Prof. Hans-Joachim Lang, anthropologie culturelle, Universität Tübingen (Allemagne)

Prof. Volker Roelcke, histoire de la médecine, directeur de l'Institut d'histoire de la médecine, Universität Gießen (Allemagne)

Prof. Carola Sachse, histoire contemporaine, Universität Wien (Autriche)

Dr. Florian Schmaltz, histoire contemporaine et des sciences, Max Planck Institut für Wissenschaftsgeschichte, Berlin (Allemagne)

Prof. Paul Weindling, histoire de la médecine, Oxford Brookes University (Grande-Bretagne)

Cinq membres issus de l'Unistra :

Prof. Christian Bonah, histoire des sciences de la vie et de la santé, université de Strasbourg

Prof. Jean-Marie Le Minor, professeur d'anatomie, université de Strasbourg

Prof. Catherine Maurer, histoire contemporaine, université de Strasbourg

Prof. Jean-Sébastien Raul, directeur de l'Institut de médecine légale, université de Strasbourg

Prof. Norbert Schappacher, histoire des mathématiques, université de Strasbourg

Deux personnalités qualifiées, externes à l'Unistra :

Dr. Frédérique Neau-Dufour, directrice du Centre européen du résistant déporté (CERD)

Dr. Raphaël Toledano, chercheur indépendant, Strasbourg

Le professeur Jean-Marie Le Minor s'est retiré de la Commission en date du 18 septembre 2017. Le docteur Raphaël Toledano s'est retiré de la Commission en date du 29 mai 2018.

En cas de départ d'un membre de la Commission, son remplacement devait s'effectuer selon les règles de majorité énoncées dans les statuts. Ainsi la Commission s'est adjointe, lors de la réunion des 6 et 7 février 2019, trois nouveaux membres externes :

Prof. Corine Defrance, directrice de recherche CNRS UMR 8138-SIRICE, Paris, spécialiste en histoire contemporaine et du temps présent franco-allemande et en particulier de l'épuration

Prof. Isabelle von Bueltzingsloewen, université Lyon 2, vice-présidente recherche et experte pour l'histoire de la psychiatrie nationale-socialiste en France et en Allemagne et de la surmortalité des internés en hôpital psychiatrique de la période

Prof. Sabine Hildebrandt, *Global Health and Social Medicine*, Harvard University, Boston (États-Unis)

Les présidents en sont le professeur Paul Weindling et Florian Schmaltz (PhD), qui ont été élus par les membres de la Commission lors de la première réunion, le 27 septembre 2016. Ces deux spécialistes ainsi que les cinq/sept/huit membres de la Commission extérieurs à l'université de Strasbourg garantissent l'indépendance de la Commission.

L'agenda des recherches de la Commission inclut en particulier :

1. La constitution d'une base documentaire sur le sujet ;
2. L'activité politique et scientifique des membres de la *Reichsuniversität* (1941-1944) ;
3. Le personnel et les étudiants de la *Reichsuniversität* ;
4. L'identification des restes humains produits par la *Reichsuniversität* et leur utilisation pour l'enseignement et la recherche ;
5. L'identification des victimes de recherche, pratiques administratives et médicales et de persécutions qui ont eu lieu à la *Reichsuniversität*, tout particulièrement pour beaucoup de victimes juives, Roms et Sinté ;
6. Les liens de la *Reichsuniversität* avec le camp de concentration de Natzweiler ;
7. Le transfert des collections et l'évacuation du personnel à la fin de la guerre et les suites d'après-guerre ;
8. L'implication des SS et d'autres agences, parmi lesquelles le Fonds allemand pour la recherche (*Deutsche Forschungsgemeinschaft*) en tant que soutien des recherches à la *Reichsuniversität* ;
9. L'impact à long terme et la représentation des activités de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* après 1945, ainsi que les continuités et discontinuités entre la *Reichsuniversität* et l'université de Strasbourg.

2. FONCTIONNEMENT ET ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

La Commission a commencé son travail le 10 janvier 2017 après la confirmation de son financement et l'entrée en fonction de Gabriele Moser, chercheuse contractuelle et chef de projet, en date du 1^{er} janvier 2017.

Le présent document constitue le rapport final du travail de la Commission. Cette dernière publiera en 2022/2023 un ouvrage collectif sur la base de ce rapport aux Presses universitaires de Strasbourg présentant les résultats détaillés de ses travaux de recherche et organisera en 2022/2023 une exposition scientifique de restitution d'une partie de ses résultats au Centre européen du résistant déporté (CERD). La liste provisoire des publications de la Commission figure au chapitre IX du présent rapport.

COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES DE LA COMMISSION

1. Chercheuse contractuelle/chef de projet

La Commission a pu s'adjoindre pour une durée de trois ans le concours de Gabriele Moser (PhD), chercheuse expérimentée dans le domaine de la médecine sous le national-socialisme qui a bénéficié d'un contrat de chercheuse. Gabriele Moser a coordonné les travaux de recherche en archives, a rédigé la synthèse de l'histoire institutionnelle ainsi que les recherches sur les travailleurs forcés, la dermatologie et la médecine légale (voir en particulier les chapitres II, III. 6, III. 7, V. 3, V. 4 et V. 5). Pendant toute la durée des travaux de la Commission, Gabriele Moser a assuré la fonction de chef de projet et de coordination. D'autre part, la Commission a bénéficié du soutien de quatre assistantes et assistants de recherche vacataires (voir *infra*).

2. Doctorantes

Après l'appel à candidatures pour deux contrats doctoraux, publié au début de l'année, la Commission a sélectionné à l'été 2017 deux candidates, M^{mes} Esther Rachow et Aisling Shalvey. Elles ont commencé leur travail de thèse en octobre à Strasbourg. Esther Rachow a quitté Strasbourg en mai 2018 pour prendre un autre poste. Un nouvel appel à candidatures pour le second poste de doctorant a été publié en juin 2018. Les entretiens menés le 5 septembre 2018 avec quatre candidats n'ont pas donné de résultat satisfaisant. Après l'annonce de l'allongement du délai de dépôt de candidature, deux candidates ont été retenues et invitées à passer un entretien lors de la session de travail de la Commission les 17 et 18 octobre 2018. La candidate, M^{me} Lea Münch, docteure en médecine et diplômée en histoire de la médecine, a été retenue. Elle a déposé son dossier d'inscription à l'École doctorale et occupe le second poste de doctorante auprès de la Commission en date du 7 janvier 2019. Tandis qu'Aisling Shalvey a consacré ses travaux à la clinique pédiatrique de l'hôpital civil/*Klinische Anstalten*, à la recherche en pédiatrie à la *Reichsuniversität* et à la pathologie (voir les chapitres III. 2 et V. 3), les travaux de Lea Münch mettent l'accent sur l'analyse des dossiers de patients psychiatriques, sur les recherches en neurologie et psychiatrie de la *MFRUS* et sur les liens de la clinique psychiatrique avec les institutions de psychiatrie de Brumath (Stephansfeld) et Hoerdth, ainsi qu'avec l'institut de mise à mort de Hadamar (voir les chapitres III. 1, III. 3, III. 5 et III. 6).

M. Marcel Biehler, étudiant interne en médecine générale à la faculté de médecine de Strasbourg, prépare depuis janvier 2019 une thèse sur les enseignants-chercheurs chirurgiens de la faculté de médecine de la *RUS*. Enfin, depuis janvier 2020, M. Loïc Lutz a rejoint les travaux de la Commission, d'abord comme assistant scientifique après son master en histoire contemporaine, sous la direction d'Audrey Kichelewski sur l'histoire de deux cadres SS du KL-Natzweiler. Depuis octobre 2021 il prépare, sous la direction conjointe de Catherine Maurer et de Christian Bonah, une thèse en histoire contemporaine sur les médecins au KL-Natzweiler. Depuis deux ans, M. Lutz est devenu un collaborateur essentiel de la Commission tant pour la préparation de l'exposition au CERD *Exploitations multiples. Le KL-Natzweiler et la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1944) : histoires croisées*, du 6 mai 2022 au 19 mars 2023, que pour la finalisation des travaux de la Commission et le rendu du rapport final et de la base de données multibiographique Rus~Med (voir les chapitres I. 3, III. 3, III. 5 et VI).

3. Autres collaborateurs

Dans le cadre de son travail d'analyse interdisciplinaire, la Commission a bénéficié des compétences et de l'engagement de M^{me} Catherine Cannet, en histologie, qui de concert avec Jean-Sébastien Raul, Hans-Joachim Lang et Florian Schmaltz, a analysé la collection des lames histologiques d'August Hirt. Depuis le mois d'octobre 2019, la Commission a bénéficié du soutien de M^{me} Sara Doll, directrice du laboratoire de l'Institut d'anatomie de l'université de Heidelberg, qui assiste la Commission en la faisant profiter de ses connaissances concernant les techniques de conservation des préparations de tissus humains lors du processus d'identification et de discussion des objets de la collection de pathologie.

À partir de 2019, M^{me} Tania Elias a mis à la disposition de la Commission les données collectées et traitées dans le cadre de ses travaux de thèse, malheureusement suspendus, concernant les étudiants de la *Reichsuniversität*. Alexandra Mouillie-Bannikova et Jean-Marc Mouillie, experts invités par la CHRUS, ont retracé grâce à la base de données du ministère de la Défense russe (*Tsamo*, <http://www.obd-memorial.ru>) les informations concernant 230 prisonniers de guerre soviétiques identifiés initialement par Raphaël Toledano et dont les corps ont été livrés à l'Institut d'anatomie pour des travaux de dissection. Ces recherches ont permis de corroborer et compléter les travaux de Raphaël Toledano grâce aux cartes du personnel des stalags, numérisées et enregistrées dans la base de données russe. Alexandre Sumpf, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Strasbourg, a complété ce travail.

Le développement technique du wiki multibiographique Rus~Med repose entièrement sur les épaules de M. Ludovic Strappazon, ingénieur au sein de la Direction du numérique de l'université de Strasbourg. Ludovic Strappazon a accompagné les travaux de la Commission pendant toute la durée de son mandat et a répondu à toutes nos demandes complexes dans un échange cordial et efficace. La conception visuelle du wiki

a bénéficié du savoir-faire de Vincent Couturier, de la DALI de l'université de Strasbourg. Des collaborations avec les Instituts d'histoire de la médecine de la Charité à Berlin et de l'université de Heidelberg, ainsi qu'avec l'Institut d'histoire de Fribourg-en-Brigau, ont été mises en place. En février 2018, Lina Biancarelli, étudiante de Thomas Beddies à Berlin, a présenté un mémoire d'histoire de la médecine, que Christian Bonah a codirigé avec Thomas Beddies et dont le sujet était *Promovieren in der medizinischen Fakultät der (Reichs-) Universität Straßburg während und nach der Nazizeit 1941-1947: Ideologische Unterschiede oder Anpassung? (Faire sa thèse à la faculté de médecine de la (Reichs-) Universität Straßburg pendant et après la période nazie, 1941-1947 : différences idéologiques ou adaptation ?)*.

Maike Rotzoll, de l'université de Heidelberg et Volker Roelcke, membre de la Commission, ont créé le réseau de recherche *Medizinische Dissertationen im NS* (Thèses de médecine sous le national-socialisme) qui se consacre à l'analyse comparée des thèses de médecine de l'époque nationale-socialiste et de l'éthique médicale qui s'y révèle. Issu de la journée d'étude *Medizinische Alltagsforschung an Universitäten in Nationalsozialismus und früherer Nachkriegszeit. Inhalte und Kontexte medizinischer Dissertationen* (Recherche médicale ordinaire dans les universités sous le national-socialisme et dans l'immédiat après-guerre. Contenus et contexte des thèses médicales), organisée par Volker Roelcke et Paul Weindling à Gießen les 25 et 26 septembre 2018, ce réseau constitue une référence importante pour les échanges scientifiques. Une deuxième journée d'étude, à laquelle les membres de la Commission ont participé, a été organisée le 25 février 2022 sur le thème *Medizinische Dissertationen im Nationalsozialismus* (Thèses de médecins soutenues pendant la période national-socialiste).

À partir de mai 2021, M^{mes} Marine El Hajji et Élisabeth Fuchs, rejointes en février 2022 par M^{mes} Silke Vaissière-Trontin et Céline Corsini, ont traduit d'allemand et d'anglais en français les différents chapitres du rapport final de la Commission. Elles ont fait preuve tout au long de ce travail d'envergure d'une grande rigueur, d'engagement et d'adaptabilité.

4. Collaborateurs techniques et administratifs

M^{mes} Aurélie Vicente et Leonie Werner ont réalisé des travaux de numérisation pour la Commission. M. Thomas Berthold a été chargé, sur un contrat court, de la saisie d'une bibliographie de recherche sur une banque de données bibliographiques (Zotero). L'historien Eberhard Merk a mené en juillet et août 2018 des travaux de recherche pour la Commission historique aux *Generallandesarchiv* de Karlsruhe. Leonie Werner a été chargée de la poursuite du travail de recherche bibliographique et de la numérisation de documents issus du fonds de la bibliothèque universitaire de Fribourg. Dans un deuxième temps, elle a préparé et soutenu en 2019, au *Historisches Seminar* de l'université de Fribourg-en-Brigau et sous la direction du professeur Sylvia Paletschek, un mémoire de certification en vue de l'obtention du diplôme d'enseignant au sujet des étudiants de la *MFRUS*. Entre octobre 2018 et octobre 2019, M^{me} Lea Marquart a bénéficié d'un contrat à durée déterminée ayant comme mission la saisie de données dans la banque de données bibliographique de la CHRUS (Zotero), celle des données sur la banque de données d'archives de la CHRUS et les premières saisies de résultats de recherches dans la banque de données multibiographique Rus~Med (voir le chapitre VI et <https://rus-med.unistra.fr/w/>). M^{me} Adja Cissé a travaillé sur l'inventaire des plus de 5 000 dossiers de patients de la clinique de médecine interne de la *RUS* entre février 2020 et juin 2021. M. Emmanuel Nuss a été recruté en septembre 2021 comme assistant de recherche pour la préparation du wiki multibiographique Rus~Med, pour une durée de 16 mois. M^{me} Isabelle Mula, en poste à l'administration de la faculté de médecine, a soutenu les travaux de la Commission par des recherches dans les archives administratives de la faculté de médecine et leur numérisation.

Nous souhaitons également souligner ici le travail fourni pour la Commission par M^{me} Thérèse Vicente au secrétariat du DHVS. Il s'agit d'une contribution de la faculté de médecine. Notons également la contribution du laboratoire de recherche SAGE (UMR 7363) qui soutient la Commission à travers le travail considérable fourni par M^{mes} Assia Hammali, Brigitte Botello Frias et Fatima Gomis ainsi que MM. Lionel Boutton et Ismaël Fofana, qui s'acquittent de tâches administratives pour la CHRUS bien que ces missions ne fassent pas partie d'un projet de recherche de SAGE.

FINANCEMENT ET SOUTIEN MATÉRIEL

La Commission historique a été financée pour l'essentiel de ses moyens humains et matériels par des fonds issus des programmes de l'université de Strasbourg et en particulier de la vice-présidence Sciences en société, sous la direction de Mathieu Schneider. La Commission a bénéficié également d'un soutien du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par l'attribution d'un poste de docteur d'une durée de trois ans. La Fondation pour la mémoire de la Shoah apporte un soutien aux travaux de la Commission par le financement d'un deuxième contrat doctoral d'une durée de trois ans.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Pendant la durée de son fonctionnement, la Commission s'est réunie régulièrement, en moyenne trois fois par an. Les membres de la Commission, les doctorantes et la chercheuse contractuelle chef de projet, ainsi que deux traductrices, M^{mes} Élisabeth Fuchs et Marine El Hajji, depuis juin 2019, ont pris part à ces réunions. Les réunions trimestrielles ont servi à la fois à la restitution et à la mise en commun des tâches accomplies, à la communication de nouvelles avancées, à l'identification d'obstacles et à leur résolution et à la planification des travaux à accomplir. Certaines réunions, surtout au début des travaux de la Commission, ont donné lieu à l'invitation d'intervenants et d'intervenantes extérieurs afin qu'ils apportent leurs résultats récents et leur regard sur les sujets qui ont occupé la Commission. M. Alexander Neumann (Fribourg-en-Brisgau) a présenté un exposé sur les « Structures militaires et la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg » (18 avril 2018). M^{me} Tania Elias (Strasbourg) a présenté les résultats de son travail de thèse, *La Reichsuniversität de Strasbourg – le point de vue prosopographique* (27 juin 2018, thèse abandonnée en 2020). Une communication de M. Alexander Pinwinkler (Salzbourg) portait sur « Wolfgang Lehmann et l'Institut de biologie des races à la Reichsuniversität Straßburg. Des scientifiques de mérite sous le national-socialisme et dans l'après-guerre ? » (17 octobre 2018). M^{me} Sara Doll (Heidelberg) a fait un exposé sur « La collection anatomique de Heidelberg et l'histoire de son analyse » le 18 octobre 2018. Sa communication a ouvert une matinée de travail consacrée à la présentation des nouvelles découvertes sur la provenance et l'identification des préparations issues de la collection d'August Hirt. L'historienne de l'anatomie et professeur d'anatomie Sabine Hildebrandt (Boston, Harvard Medical School) a été invitée le 7 février 2019 pour une présentation sur l'anatomie sous le national-socialisme, afin d'établir une collaboration à long terme et de préparer sa cooptation au sein de la Commission.

À partir de janvier 2020, les travaux de la Commission ont continué en tenant compte des contraintes imposées par la pandémie de Covid-19. Les réunions trimestrielles ont été maintenues sous forme de visio-conférences. La stratégie de numérisation systématique des fonds d'archives traités et leur mise à disposition sous forme d'un espace de partage collectif et virtuel a permis de poursuivre les travaux, même lors des confinements et malgré les restrictions de déplacement. Les années 2020/2021 et 2021/2022 des travaux de la Commission ont servi essentiellement à la rédaction du rapport final sous forme collective, par tous les membres de la Commission. Le résultat de ces efforts collectifs donne lieu au présent rapport.

MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION

La Commission a subi les modifications suivantes. Jean-Marie Le Minor a énoncé des griefs par rapport à la Commission dès septembre 2017. Un message électronique, dans lequel Jean-Marie Le Minor exprimait ses réserves à poursuivre son engagement au sein de la Commission, déclarant que pour lui, « la légitimité même de la Commission et son éthique [paraissent] remises en cause » et daté du 18 septembre 2017, a été adressé aux membres de la Commission ainsi qu'à Mathieu Schneider, vice-président de l'université de Strasbourg et à Jean Sibilia, doyen de la faculté de médecine. Ce message avait été précédé de diverses accusations sans fondement prononcées par M. Le Minor, selon lesquelles d'autres membres de la Commission se seraient rendus coupables du « vol » de 15 à 25 boîtes de lames histologiques d'August Hirt à l'Institut d'anatomie. À la suite de la conférence de presse des présidents de la Commission en présence du vice-président de l'université de Strasbourg, le 7 juillet 2017, au cours de laquelle l'existence de la collection de préparations d'August Hirt a été révélée publiquement et l'ouverture des travaux de recherche annoncée, M. Le Minor a dénoncé ces faits comme

une infraction aux règles de bonne pratique scientifique. Des tentatives de prise de contact répétées n'ont rien changé au refus de M. Le Minor d'avoir une conversation personnelle avec les présidents de la Commission afin d'élucider les faits. Après la conférence de presse, les membres de la Commission se sont vu refuser l'accès aux sources historiques d'August Hirt qui se trouvaient entre les mains de M. Le Minor à l'Institut d'anatomie de l'université de Strasbourg. Des demandes répétées de permettre à la Commission de faire une exploitation scientifique de ces pièces sont restées lettre morte. Il est aujourd'hui établi qu'aucune des accusations de M. Le Minor n'était fondée.

En mars 2018, les préparations histologiques d'August Hirt ont été remises par M. Le Minor à Jean-Sébastien Raul, membre de la Commission. Quelques jours auparavant, le 26 février 2018, M. Le Minor avait transmis les documents papier historiques d'August Hirt aux Archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg (aujourd'hui cote ADBR 193 ALL), sans que ni l'université de Strasbourg, ni la Commission historique, n'en ait été informées au préalable. L'université de Strasbourg ayant finalement réglé la remise des pièces aux Archives départementales par contrat, la Commission y a de nouveau eu accès pour en faire une exploitation scientifique. Nous regrettons d'autant plus que M. Le Minor ait quitté la Commission et refuse toute communication qu'un certain nombre de questions subsistent concernant la localisation de correspondances, photographies et autres préparations ayant autrefois appartenu à August Hirt.

Au moment de la diffusion du film de Kirsten Esch sur la Reichsuniversität Straßburg sur ARTE (avant-première le 31 mai 2018 ; diffusion télévision le 5 juin 2018) et d'une brève dans le journal de l'université le 29 mai 2018, Raphaël Toledano a démissionné de la Commission le même jour (29 mai 2018). C'est d'autant plus regrettable que Raphaël Toledano s'est fortement engagé dès le départ en faveur de l'analyse du passé de la faculté de médecine et qu'un grand mérite lui revient à cet égard. Les raisons de son retrait sont un mécontentement par rapport au travail de la Commission qui n'aurait pas été assez soutenu par l'université. Raphaël Toledano accuse l'université de Strasbourg de révisionnisme. Il considère que l'accès à la collection histologique en dermatologie serait bloqué et déplore la disparition de la collection de lames histologiques d'August Hirt, bien que celle-ci ait été déposée entre-temps à l'Institut de médecine légale.

MÉTHODE ET PLAN DE TRAVAIL

La méthode de travail de la Commission a été d'abord collective et collaborative. Ses membres ont partagé les tâches à accomplir et les résultats obtenus. Le mode de travail et de partage a été largement numérique. Trois espaces de travail numériques illustrent cette manière de procéder : une bibliographie partagée (Zotero), un dépôt d'archives collectif (Seafile) et une banque de données archivistiques partagées (Filemaker).

La méthode de travail est adaptée à la complexité de la situation, puisque les archives de la *RUS* ont été dispersées avec la fin de la guerre, avec le déménagement de l'institution en Allemagne (retrait et déménagement par les membres de la *RUS*) et le découpage en zones d'occupation de l'Allemagne par les quatre forces alliées qui ont respectivement collecté des informations et sources originales (aujourd'hui dans des archives françaises, anglaises, américaines et russes). D'autres sources ont été collectées au fil des procès d'après-guerre (voir le chapitre I. 3). Ainsi la méthode de travail de la Commission a consisté à répertorier et à examiner un maximum de ces sources dispersées pour reconstituer une vue d'ensemble de l'institution, de son travail de recherche et d'enseignement et des expérimentations humaines menées en son sein. Généralement, les sources consultées par l'un des membres de la Commission ont été numérisées puis partagées avec les autres membres. Ce travail de fond a permis des avancées significatives pour identifier des expérimentations sous coercition, ainsi qu'une contextualisation des préparations et des restes humains de la période de la *RUS* identifiés (voir l'ensemble des chapitres IV et V).

Cette méthodologie de quête d'archives systématique a été complétée par l'étude de collections matérielles locales déjà connues mais insuffisamment étudiées jusque-là. La Commission a identifié trois ensembles de collections à analyser en profondeur : une série de pièces macroscopiques et microscopiques en pathologie, une collection de lames histologiques en dermatologie et la collection histologique d'August Hirt. Leur analyse fait partie du rapport final (voir le chapitre V).

La tâche de la Commission a consisté dans une première période, de janvier 2017 à janvier 2020, en un travail de repérage, d'enquête et d'étude systématique des fonds d'archives extrêmement éparpillés concernant la RUS. Une deuxième période de travail de la Commission, de février 2020 à mars 2022, a été consacrée à l'analyse collective des données trouvées et à la rédaction des analyses et des résultats. Seules la collaboration et la collégialité qui ont marqué l'ensemble du travail de la Commission ont permis les avancées de notre connaissance sur ce que fut la vie quotidienne et parfois exceptionnelle de la *Medizinische Fakultät* de la *Reichsuniversität* dont ce rapport dresse un bilan. Cependant, ce bilan reste provisoire et le travail d'histoire et de mémoire au sujet de cette institution est sans aucun doute à poursuivre.

Les membres de la Commission souhaitent saluer et remercier toutes les personnes qui les ont croisés, soutenus, aidés et qui ont permis à leurs travaux d'aboutir.

3. SOURCES ET RECHERCHES ARCHIVISTIQUES

Gabriele MOSER

« Déplacés, détruits, divisés, sauvegardés, remis en place – les fonds d'archives soumis aux conséquences politiques et juridiques de la guerre et aux changements de souveraineté nationale¹ » : ce titre correspond aussi particulièrement bien à la situation archivistique de l'histoire de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* Straßburg. C'est pourquoi Rainer Möhler, l'auteur de la monographie la plus complète à ce jour sur la *Reichsuniversität*, parle (même si c'est un peu un euphémisme) de « la situation compliquée des sources² » à laquelle se trouve confrontée la recherche historique sur ce sujet.

Les chercheurs se trouvent devant la nécessité non seulement de prendre en compte les différences entre deux systèmes universitaires et les conséquences de l'occupation nazie sur le fonctionnement universitaire et hospitalier, mais aussi d'inclure dans leur questionnement la relocalisation de deux universités. Il s'agit d'une part, au début de la seconde guerre mondiale, à la suite des évacuations de 1939, de l'« exil intérieur³ » de « l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand », ville qui hébergeait déjà une université française et d'autre part, à la fin de la guerre, à l'automne 1944, du transfert de la *Reichsuniversität* à Tübingen, c'est-à-dire sur le site d'une autre université allemande⁴. La « *Reichsuniversität* Straßburg, actuellement à Tübingen », selon la dénomination officielle de l'institution fin 1944-début 1945, se retrouva ainsi dans le *Land* de Wurtemberg qui fit ensuite partie de la zone d'occupation française de l'Allemagne après 1945.

Le suivi des carrières d'après-guerre des cadres des instituts de recherche de la *Reichsuniversität* et des médecins des cliniques du *Bürgerspital*, comme les Allemands appelaient l'hôpital civil, nécessite de faire appel à des centres d'archives situés sur le territoire de trois zones d'occupation de l'Allemagne. Contrairement aux anciens collaborateurs alsaciens et mosellans de la *Reichsuniversität* et des cliniques strasbourgeoises dont le parcours professionnel s'est généralement poursuivi en Alsace-Moselle, les anciens professeurs et autres personnels scientifiques allemands de la *Reichsuniversität* se sont par la suite installés et répartis sur l'ensemble du territoire de la République fédérale d'Allemagne⁵.

C'est pour cette raison que notre présentation des sources et des recherches archivistiques consacrées à l'histoire de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* se divise en trois parties. La première porte sur

1. Traduction du titre de la partie III des *72e Deutschen Archivtages* en 2001 à Cottbus. Voir Jens Murken (dir.): *Archive und Herrschaft. Referate des 72. Deutschen Archivtages 2001 in Cottbus*. Siegburg: Franz Schmitt 2002, Inhaltsverzeichnis.

2. Rainer Möhler: *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2020, p. 15.

3. Olivier Forcade et al. (dir.): *Exils intérieurs : les évacuations à la frontière franco-allemande (1939-1940)*. Paris: PUPS 2017. Voir également la série *Evakuierungen im Zeitalter der Weltkriege*. Berlin: Metropol. Jusqu'à présent, deux volumes ont été publiés dans cette série qui a démarré en 2014.

4. Joachim Lerchenmüller: *Das Ende der Reichsuniversität Straßburg in Tübingen. Bausteine zur Tübinger Universitätsgeschichte* 10 (2005), p. 115-174.

5. De manière générale, les anciens employés de la *Reichsuniversität* n'ont pas choisi de s'installer dans la zone d'occupation soviétique. Johannes/Hans Grimm, l'ancien assistant scientifique du spécialiste de biologie raciale, Wolfgang Lehmann, fait exception puisqu'après 1945, il a occupé un poste de directeur à la *Humboldt-Universität* et à l'*Akademie für Sozialhygiene* de Berlin (RDA) en tant qu'anthropologue et hygiéniste social.

les sources issues des archives allemandes ; la deuxième présente les sources archivistiques retrouvées dans les centres d'archives français ; la troisième partie concerne les fonds d'archives étrangers. Dans chaque cas, nous mentionnerons d'abord les résultats de nos recherches dans les archives nationales puis les documents que nous avons découverts dans les archives interrégionales et régionales. Enfin, nous présenterons les fonds importants pour nos travaux (et de futures recherches) au niveau municipal et universitaire, ce qui correspond à la zone géographique la plus petite dans notre classification. La CHRUS organise et gère de façon centralisée les ensembles de documents consultés et numérisés par ses membres. Nous prévoyons de discuter avec les centres d'archives concernés de la possibilité de constituer un dépôt numérique central à des fins de recherches (*open archives for research*) à la suite du travail de la Commission. Ses membres ont classé les documents qu'ils ont consultés et ont indiqué leur volume approximatif en nombre de pages.

ARCHIVES EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Pour ce qui est de l'université allemande construite après 1940 et inaugurée solennellement le 23 novembre 1941 sous le nom de Reichsuniversität Straßburg, les fonds des *Bundesarchiv* (Archives fédérales d'Allemagne) renferment des documents essentiels sur la structure et l'administration des universités, des instituts, des facultés (de médecine), des cliniques (universitaires), ainsi que sur les questions liées au personnel et à l'organisation de la recherche.

1. L'échelon du *Reich*

1.1. Administration scientifique et universitaire, gestion financière et révision des comptes

Depuis quelques années, les archives du *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*) (*REM*, R 4901) et du curateur de la Reichsuniversität Straßburg (R 76-IV) ont été transférées de leurs sites respectifs précédents, à savoir Coblenche (RFA), Potsdam (RDA) et Tübingen (RFA), à Berlin. Ces fonds sont indispensables aux recherches sur les institutions universitaires allemandes à l'époque nationale-socialiste⁶. De façon plus ou moins approfondie et selon des approches différentes, tous les auteurs qui ont entrepris des recherches et qui ont publié sur la Reichsuniversität Straßburg ont consulté les fonds du *REM*, de Patrick Wechsler qui fit œuvre de pionnier avec son étude sur la faculté de médecine (1991)⁷ à Rainer Möhler qui a publié en 2020 une volumineuse présentation globale de la *Reichsuniversität* (2020).

Les lacunes de la recherche que Möhler situe plus particulièrement dans le domaine du « fonctionnement pratique et [de] la "forme concrète" de la *Reichsuniversität* » et dans l'absence de « vision globale sur l'institution et ses acteurs, y compris les étudiants⁸ », peuvent désormais être comblées grâce au catalogage, à l'analyse et à la synthèse des sources franco-allemandes. Des informations décisives sur la « forme concrète » de la *Reichsuniversität* entre 1940 et 1944 ont été découvertes dans les listes de membres du personnel établies en mars 1945, c'est-à-dire après le transfert à Tübingen. La découverte du nom de près de 100 scientifiques originaires d'Alsace et de Moselle employés à la *Reichsuniversität*⁹ et dans les cliniques, avec indication de leur lieu de résidence, a permis la poursuite des recherches biographiques, en particulier dans les archives de la faculté de médecine de Strasbourg et aux Archives départementales du Bas-Rhin (voir la section suivante « Archives en France »). Somme toute, l'étude de ces documents a fait émerger une image plus détaillée d'une université qui comptait de nombreux instituts de recherche scientifique et était dotée d'un grand ensemble hospitalier (près de 2 400 lits et 1 391 employés en 1942). Quant au personnel médical et scientifique des instituts et des cliniques de la *Reichsuniversität*, il atteignait environ 220 personnes en 1943¹⁰.

6. Anne C. Nagel: *Hitlers Bildungsreformer: Das Reichsministerium für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung 1934-1945*. Frankfurt/Main: Fischer Taschenbuch 2012.

7. Patrick Wechsler: *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste*. Faculté de médecine, université de Strasbourg 1991.

8. Möhler, *Die Reichsuniversität*, 2020, p. 15.

9. La proportion d'Alsaciens et de Mosellans parmi les 292 doctorants de la faculté de médecine de la *RUS* dont les thèses nous sont parvenues est d'environ 10 %.

10. Gutachten über den Aufbau und den Personaleinsatz der Verwaltung der klinischen Universitätsanstalten in Straßburg/Els. BArch Berlin, R 2301/10044, f. 2 (p. 25). [Rapport d'expertise concernant la structure et la dotation en personnel de l'administration

Le financement des travaux de transformation et d'équipement des cliniques et instituts (comme la transformation du musée Pasteur en Institut de médecine légale), mais aussi les achats importants réalisés par certains instituts (achat de véhicules par exemple) étaient généralement autorisés par le chef de l'administration civile en Alsace et du *Reichsfinanzministerium* (ministère des Finances du *Reich*) (BArch Berlin, R 2) qui se partageaient les frais. Le *Rechnungshof des Deutschen Reiches* (cour des comptes du *Reich* allemand) de Karlsruhe (BArch Berlin, R 2301), qui était rattaché au *Reichsrechnungshof* (cour des comptes du *Reich*), vérifiait l'exactitude de la comptabilité et la légitimité des dépenses et des recettes de l'administration dans le Pays de Bade et en Alsace annexée/occupée¹¹. Dans ce fonds jusque-là peu exploité pour étudier l'administration des régions de l'ouest de l'Europe sous contrôle nazi, on trouve également des documents importants sur l'organisation et le fonctionnement de la Reichsuniversität Straßburg prise dans des tensions entre le *Reich* allemand et le chef de l'administration civile en Alsace.

BArch Berlin, R 4901 – environ 1 940 p., R 76-IV – environ 730 p.,
R 2 – environ 450 p., R 2301 – environ 720 p.

1.2. Soutien financier et matériel à la recherche

La *Deutsche Forschungsgemeinschaft e.V.* (DFG, Fonds allemand pour la recherche) et le *Reichsforschungsrat* (RFR, Conseil de la recherche du *Reich*) sont des bailleurs de fonds importants pour les recherches menées à la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg. L'octroi de financements et les subventions destinées à l'achat d'appareils et autres équipements étaient liés à la personne du chercheur. Les documents concernant les médecins et autres scientifiques, numérisés par les membres de la Commission, sont issus des fonds de la DFG (BArch Berlin, R 73) et du RFR (BArch Berlin, R 26 III), également aux *Bundesarchiv*. S'il est vrai que ces deux institutions « civiles » soutenaient également des travaux qui avaient indubitablement un caractère militaire, l'exemple d'Eugen Haagen montre que les sommes d'argent qui passaient directement de l'*Amtskasse des Reichsluftfahrtministeriums* (trésor du ministère de l'aviation du *Reich*) à la *Reichsuniversität* dépassaient largement les subventions de la DFG¹². Ici, il faut également mentionner les recherches criminelles (dont certaines furent mortelles) sur les vaccins (typhus, fièvre jaune) effectuées par Eugen Haagen au camp de concentration de Natzweiler. Elles furent mises au point à l'Institut d'hygiène et de bactériologie de la *Reichsuniversität* avec un soutien financier important de la *Luftwaffe*, du *Reichsforschungsrat*, du *Reichsführer-SS* et de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* (Institut de recherches militaires appliquées), comme Haagen l'indique dans une note de bas de page de la publication de ses résultats en 1944¹³.

Pour réaliser une mise en contexte et permettre une évaluation qualitative plus précise de la recherche médicale à la *Reichsuniversität*, il convient de se reporter aux publications issues des grands projets de recherche historique consacrés à l'histoire de la *Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften e.V.* (KWG, Société Kaiser-Wilhelm de soutien à la recherche) et de la *Deutschen Forschungsgemeinschaft e.V.* depuis le début du XXI^e siècle¹⁴.

BArch Berlin, R 73 – environ 130 p., R 26 III – environ 590 p.

des cliniques universitaires à Strasbourg, Alsace.] *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Winter-Semester 1943/1944*. Strassburg: Heitz & Co 1942. [Annuaire du personnel et catalogue de cours de la Reichsuniversität Straßburg. Semestre d'hiver 1943/1944.]

11. On trouvera des informations essentielles sur la mission et la fonction de l'institution *Rechnungshof* dans Rainer Weinert: „Die Sauberkeit der Verwaltung im Kriege“. *Der Rechnungshof des Deutschen Reiches 1938-1946*. Opladen: Westdeutscher Verlag 1993.

12. Ces subventions appelées « contributions de tierces parties » sont également attestées dans chacun des rapports annuels de la *Rechnungshof des Deutschen Reichs Karlsruhe*. Pour l'année comptable 1942, voir le document correspondant in BArch Berlin, R 2301/10044, f. 222.

13. Eugen Haagen, Brigitte Crodol: Versuche mit einem neuen getrockneten Fleckfieberimpfstoff. II. Mitteilung. *Zentralblatt für Bakteriologie, Parasitenkunde und Infektionskrankheiten* 151 (1944), 7, p. 369-373, ici note 1, p. 369.

14. Pour connaître les résultats du programme de recherche de la commission présidentielle *Geschichte der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus* (Histoire de la Société Kaiser-Wilhelm sous le national-socialisme), voir <https://www.mpiwg-berlin.mpg.de/KWG/index.htm> et Ash G. Mitchell: Die Kaiser Wilhelm Gesellschaft im Nationalsozialismus. *NTM. Schriftenreihe für Geschichte der Naturwissenschaften, Technik und Medizin* 18 (2010), p. 79-118. Concernant l'histoire de la DFG (1920-1970), voir https://www.dfg.de/dfg_profil/geschichte/index.html.

1.3. Recherches criminelles : la SS-*Ahnenerbe* et la Reichsuniversität Straßburg

Quand bien même il existe déjà d'importantes publications concernant le crime monstrueux associé au nom d'August Hirt et à l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg, il restait un certain nombre de points essentiels à clarifier. La mise en évidence minutieuse des preuves liées à cet épisode tragique – qui se trouve au centre de l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg – a nécessité une relecture approfondie du fonds de documents de la SS-*Ahnenerb*, conservé aux *Bundesarchiv* (BArch Berlin, NS 21).

Nous avons également examiné les dossiers de la procédure pénale à l'encontre de Bruno Beger qui, avec Hans Fleischhacker, a conduit les examens anthropologiques sur les futures victimes de Hirt à Auschwitz. Ces dossiers sont conservés aux *Hessischen Hauptstaatsarchiv* à Wiesbaden (Abt. 461, Nr. 34145-34184), tout comme un certain nombre d'autres documents parmi lesquels figurent les pièces de l'enquête préliminaire contre Walther Wüst et d'autres membres de la SS-*Ahnenerb* (B 162, Nr. 4201-4210), celles de l'« Affaire du camp de concentration de Natzweiler-Struthof », transmises par la justice militaire française dans le cadre d'une demande d'assistance déposée par la *Zentrale Stelle zur Aufklärung nationalsozialistischer Verbrechen*¹⁵ (Office central d'investigation des crimes nationaux-socialistes) de Ludwigsbourg et conservées aux *Bundesarchiv* à Ludwigsbourg (B 162, Nr. 20260-20283), ainsi que les archives du *Sven-Hedin-Institut* auquel les anthropologues nazis Beger et Fleischhacker ont été rattachés pendant un certain temps (BArch Berlin, R 135).

BArch Berlin, NS 21 – environ 1 200 p., auxquelles s'ajoute l'agenda de Sievers – environ 1 000 p., HessHStA – environ 770 p., BArch Berlin, R 135 – environ 170 p.

1.4. La Reichsuniversität Straßburg : la clinique psychiatrique universitaire et l'extermination de malades sous le régime national-socialiste. Le travail forcé en Alsace annexée

L'occupation de l'Alsace en mai 1940 entraîna la restructuration des asiles psychiatriques. Après la fermeture de celui de Rouffach, seuls les établissements de Stephansfeld et Hoerdt, ainsi que la clinique psychiatrique de la *Reichsuniversität* pour la population strasbourgeoise, continuèrent à assurer la prise en charge des patients atteints de pathologies psychiatriques. C'est la consultation du fonds *Reichsarbeitsgemeinschaft Heil- und Pflegeanstalten* (BArch Berlin, R 96-I) qui a permis d'étudier dans quelle mesure et avec quelle ampleur les asiles psychiatriques alsaciens ont participé à l'extermination de malades. La dialectique de la « guérison et [de l']élimination » est particulièrement visible dans les prises en charge à la clinique universitaire de psychiatrie, dans la mesure où l'on y faisait bénéficier les travailleurs forcés atteints de pathologies psychiatriques de traitements modernes, pourvu qu'ils soient encore considérés comme aptes à travailler.

Les archives du *Landeswohlfahrtsverband* (Office de protection sociale du *Land*) de Hesse renferment un vaste ensemble de 40 dossiers d'anciens patients des asiles psychiatriques badois et alsaciens décédés à Hadamar. Ces dossiers sont consultables au mémorial d'Hadamar. Concernant les dossiers de patients de la clinique psychiatrique universitaire et des deux asiles psychiatriques en Alsace occupée (Stephansfeld et Hoerdt), voir la section suivante « Archives en France ». Des documents essentiels sur les directives et les aspects concrets de la « gestion de la main-d'œuvre » par l'état national-socialiste et des travailleurs de l'Est en Europe de l'Ouest occupée se trouvent dans le fonds du *Beauftragten für den Vierjahresplan, Generalbevollmächtigter für den Arbeitseinsatz* (commissaire au plan quadriennal, plénipotentiaire à la main-d'œuvre) (BArch Berlin, R 3901).

BArch Berlin, R 96-I – environ 530 p., Hadamar – 40 dossiers, environ 2 000 p., BArch Berlin, R 3901 – environ 370 p.

1.5. Recherches biographiques (I) : les victimes de mauvais traitements médicaux. La mémoire et la question de l'indemnisation des souffrances subies

Si d'innombrables victimes du régime de la terreur national-socialiste qui régna sur l'Europe restent anonymes, il existe aujourd'hui, plus de 75 ans après les faits, de nombreuses bases de données biographiques, ainsi que des

15. Kurt Schrimm, Joachim Riedel: 50 Jahre Zentrale Stelle in Ludwigsburg. Ein Erfahrungsbericht über die letzten zweieinhalb Jahrzehnte. *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* 56 (2008), 4, p. 525-555.

listes de noms de personnes victimes d'abus médicaux, certaines d'entre elles ayant survécu, d'autres ayant succombé¹⁶. On trouve de vastes collections de documents biographiques dans les *Arolsen Archives*, autrefois appelées *International Tracing Service in Bad Arolsen*, ainsi que dans le fonds de documents conservé à la *Wiener Library* de Londres. De même, les expérimentations humaines qui ont été préparées à la *Reichsuniversität* ou par des membres de sa faculté de médecine sont documentées dans ces fonds.

On retrouve également un lien régional avec le *Gau* de Bade-Alsace dans les noms des personnes persécutées pour diverses raisons par la justice nazie et exécutées à Stuttgart (LA-BW, StA Ludwigsburg), ainsi que dans les archives privées du cinéaste Rainer Kaufmann, à Bruchsal. Kaufmann a rassemblé des documents d'archives en lien avec les bourreaux provenant de fonds parfois difficiles d'accès, parmi lesquels certains concernent le site d'exécution badois qui fonctionna en 1944 et 1945 à la prison de Bruchsal, et où des travailleurs forcés et des résistants alsaciens et français furent tués.

Pour reconstituer des biographies individuelles de victimes, la Commission a procédé à de nombreuses études approfondies à partir de recherches menées dans des archives municipales, des bureaux d'état civil et les archives de sites commémoratifs. Nous ne pouvons pas présenter ici l'ensemble de cette vaste entreprise de recherche archivistique mais, à titre d'exemple, citons pour ce qui concerne le détenu du KL-Natzweiler Bruno Splitt, qui fut soigné à la *RUS* en 1943, les *Landesarchiv Nordrhein-Westfalen Abteilung Rheinland* (Archives régionales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, département Rhénanie), les *Stadtarchiv* (Archives municipales) d'Essen (fonds de l'état civil), les *Stadtarchiv* de Goldkronach, le *Landesentschädigungsamt* (Office régional d'indemnisation) de Munich, les archives historiques de la firme Krupp, les Archives générales du Royaume de Belgique à Bruxelles, la base de données du mémorial de Sachsenhausen, ainsi qu'une correspondance personnelle avec Astrid Ley, la *VVN-BdA Kreisvereinigung* (association locale antifasciste) de Hof-Wunsiedel et le *Bezirkvorsteher DKP Nordbayern* (chef de district du parti communiste allemand en Bavière du Nord). Nous pouvons aussi évoquer un autre exemple de la façon de travailler de la Commission : la biographie d'Anton Losiak, travailleur forcé et victime de l'extermination de malades, repose sur les documents issus des archives de la *Landeswohlfahrtsverband* (Association régionale d'assistance sociale) de Hadamar, des *Generallandesarchiv* (Archives régionales générales) de Karlsruhe, ainsi que du bureau d'état civil de Chotcza (Pologne) et des *Archiwum Państwowe w Łodz* (Archives nationales de Lodz) en Pologne. Enfin, les membres de la Commission ont procédé à l'enregistrement de plusieurs entretiens menés avec des témoins de l'époque, ainsi qu'avec des proches de patients des institutions psychiatriques alsaciennes et/ou de victimes.

Arolsen Archives – environ 3 000 p., Wiener Library – environ 200 p., LA-BW, StA Ludwigsburg – 8 p.,
Sammlung Kaufmann, BArch Berlin, R 3001 (anciennement R 22) – environ 290 p.,
R 3018 (anciennement NJ 28) – environ 250 p.

1.6. Recherches biographiques (II) : services médico-sanitaires, affiliation au *NSDAP* et à des organisations nationales-socialistes du personnel de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität*

Les médecins autorisés à exercer dans le *Reich* devaient être enregistrés au *Reichsarztregister* (*RAR*, registre des médecins du *Reich*) et devaient notifier tout déménagement sur ce registre tenu par la *Kassenärztliche Vereinigung Deutschlands* (*KVD*, Association des médecins conventionnés d'Allemagne). Ce point est important pour l'histoire de la faculté de médecine étant donné que les médecins concernés n'ont pas toujours communiqué avec exactitude la date de leur prise de fonction à Strasbourg et qu'il est parfois difficile de dater la présence de tel ou tel médecin à Strasbourg. Les dossiers de la *KVD* nous apprennent également que, pendant la guerre, les médecins alsaciens pouvaient exercer en libéral en tant que médecins conventionnés. Pour le moment, ces documents sont éparpillés. Quand nous aurons fini de les étudier, ils seront vraisemblablement versés et consultables aux *Bundesarchiv* (actuellement, voir *Koeln, ehemaliges Archiv des Deutschen Aerzteblattes*).

BArch Berlin, RAR – 34 p., KVD-Bestand – 35 p.

16. À ce sujet, voir les travaux de Paul Weindling, notamment *Victims and Survivors of Nazi Human Experiments: Science and Suffering in the Holocaust*. London: Bloomsbury 2015.

L'ancienne collection du *Berlin Document Center* (BDC) renferme les dossiers personnels des membres du NSDAP et des organisations qui lui sont affiliées¹⁷. Cette collection a été dissoute au cours des dernières années et réorganisée en plusieurs fonds individuels, par exemple le fichier des cartes de membres du NSDAP, les dossiers des officiers SS ou le fichier des membres de la SA (BArch Berlin, R 9361-[I-IX]). Les membres de la Commission ont examiné et numérisé les documents concernant les principaux médecins de la Reichsuniversität Straßburg qu'ils ont trouvés dans ces fonds. À notre grande surprise, les archives du fonds du BDC contenaient également des documents liés au parcours de vie ainsi qu'au cursus professionnel de deux citoyens français. Une brève correspondance concernait le radiologiste Auguste Gunsett qui exerça à l'hôpital civil en 1943. En juillet de la même année, un collègue allemand le traitait de « chauvin », de « germanophile » et d'« infâme fripouille » qui s'était soustrait au service militaire allemand pendant la première guerre mondiale. L'autre dossier, plus volumineux, concernait la description et la dotation du poste de directeur de la *Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt* (MedUA, Office d'État d'analyses médico-sanitaires) occupé par l'hygiéniste et bactériologiste Frédéric Trenz de 1941 à 1944.

Dans les *Bundesarchiv-Militärarchiv* (Archives fédérales – Archives militaires) à Fribourg-en-Brisgau (BAMA, PERS 6), nous avons retrouvé les dossiers militaires (*Wehrmacht*) personnels de neuf cadres des cliniques strasbourgeoises et de la *Reichsuniversität*, parmi lesquels ceux du doyen Johannes Stein et du dermatologue Willy Leipold. En outre, nous avons adressé des demandes spécifiques concernant certains individus à la *Deutsche Dienststelle für die Benachrichtigung der nächsten Angehörigen von Gefallenen der ehemaligen deutschen Wehrmacht* (Office allemand d'information des proches des soldats de l'ancienne *Wehrmacht* décédés). Après la guerre, c'est la *Wehrmachtsauskunftsstelle* (WASt, Centre d'information de la *Wehrmacht*) qui a repris les dossiers de la *Wehrmachtsauskunftsstelle für Kriegerverluste und Kriegsgefangene* (Centre d'information de la *Wehrmacht* sur les victimes de guerre et les prisonniers de guerre), créée en 1939 par le haut commandement de la *Wehrmacht*. Depuis janvier 2019, le département des informations personnelles des *Bundesarchiv* a repris les missions de la WASt, les dossiers de cette dernière ayant été intégrés au fonds B 563. L'examen des dossiers de la WASt nous a fourni des renseignements sur le lieu de séjour de la plupart des membres de la faculté de médecine dans l'immédiat après-guerre. En outre, les principaux professeurs et directeurs de clinique faits prisonniers par les Américains le 23 novembre 1944 ont été regroupés au camp 404 à Marseille. Les autres médecins faits prisonniers ont été placés dans divers camps avant de comparaître devant la justice ou d'être rendus à la vie civile.

BArch Berlin, R 9361 (anciennement BDC) – environ 524 p., BAMA, PERS 6 – environ 920 p., WASt – Données concernant la captivité de 39 des 41 responsables de la Reichsuniversität.

1.7. Procédures juridiques et poursuites des crimes médicaux

La *Zentrale Stelle zur Aufklärung nationalsozialistischer Verbrechen* de Ludwigsbourg, fondée en 1958 et rattachée aux administrations judiciaires régionales de la République fédérale d'Allemagne, est également l'un des pôles des *Bundesarchiv* depuis l'an 2000. Selon son propre descriptif, sa mission consiste à « mettre à disposition les documents de la *Zentrale Stelle zur Aufklärung nationalsozialistischer Verbrechen* ». Pour nos travaux, nous nous sommes intéressés en particulier aux documents des *Bundesarchiv Ludwigsbourg* liés à la préparation des procès au tribunal pénal qui devaient permettre l'élucidation des responsabilités juridiques dans les cas de mauvais traitements médicaux et d'assassinats de détenus du camp de Natzweiler au cours d'expérimentations médicales¹⁸. D'autres fonds déposés aux *Staatsarchiv München* (Archives nationales de Munich) complètent les documents qui viennent d'être cités. De plus, nous avons étudié la vaste base de données des archives de l'*Insti-*

17. Les médecins et autres professionnels de santé étaient fortement représentés, et de manière disproportionnée, parmi les membres du NSDAP et d'autres organisations nationales-socialistes. Sur la critique de la littérature plus ancienne, voir notamment Martin Rüther: *Ärzte im Nationalsozialismus. Neue Forschungen und Erkenntnisse zur Mitgliedschaft in der NSDAP*. *Deutsches Ärzteblatt* 98 (2001), 49, A3264-3265.

18. Christian Bonah, Florian Schmalz: From witness to indictee. Eugen Haagen and his court hearings from the Nuremberg Medical Trial (1946-1947) to the Struthof Medical Trials (1952-1954). In: Paul Weindling (dir.): *From Clinic to Concentration Camp. Reassessing Nazi Medical and Racial Research, 1933-1945*. London, New York: Routledge 2017, p. 293-315.

tut für Zeitgeschichte (Institut d'histoire contemporaine) de Munich, où ont été déposées les procédures pénales à l'encontre des crimes nationaux-socialistes¹⁹.

BArch, B 162 – environ 220 p., Staatsarchiv München – environ 490 p.

1.8. Les professeurs et maîtres de conférences bénéficiaires des « actifs de l'ancienne Reichsuniversität Straßburg » après 1945

Après le transfert de la *Reichsuniversität* à Tübingen, c'est à partir de cette ville que les affaires administratives de l'université ont été réglées. Parmi les enseignants qui n'ont pas été faits prisonniers ou qui sont restés en Alsace libérée, on trouvait des membres du *Bund der Freunde der Reichsuniversität Straßburg* (association des Amis de la Reichsuniversität Straßburg) dont Otto Meissner et Ernst Anrich²⁰. Dans les années qui suivirent, les actifs transférés à Tübingen furent répartis entre les membres en fonction de leurs demandes et en vertu d'une interprétation très libre de la formule : « soutien à la recherche scientifique ». Au moment de la dissolution, en 1960, il y eut des déclarations contradictoires sur le montant des actifs disponibles, mais c'est bien à l'unanimité que les 58 membres votants décidèrent de transférer les actifs restants à la *DFG*. Cette dernière perçut ces fonds à condition qu'ils soient utilisés pour soutenir les travaux scientifiques des anciens professeurs et chargés de cours de Strasbourg. En 1963, c'est de ces mêmes fonds que Wolfgang Lehmann, ancien directeur de l'Institut de biologie raciale et désormais directeur de l'Institut de génétique humaine de l'université de Kiel, entre autres, reçut une bourse de voyage pour effectuer des recherches anthropologiques sur une île de la mer Baltique²¹.

Les dossiers de la *DFG* correspondants vont de 1960 à 1997. Par conséquent, leur étude nous fournit des indications supplémentaires inédites sur la carrière et les réseaux d'après-guerre des anciens membres de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität*.

Archiv DFG, Bad Godesberg, 2320 Grundstücks- und Vermögensangelegenheiten
(Questions foncières et immobilières) – environ 158 p.

Petite digression : rapports de l'OSS en provenance d'Europe occupée par les nazis

Les rapports de la *Research and Analysis Branch* (direction Recherche et analyse), de l'*Office of Strategic Services* (OSS, Office des services stratégiques), constituent par ailleurs un ensemble inhabituel de documents d'origine interrégionale et dont l'importance n'a été reconnue par les historiens qu'au cours des dernières années. Les auteurs de ces rapports étaient des scientifiques et chercheurs en sciences sociales allemands qui avaient émigré et qui recueillirent des informations issues de sources européennes pendant les années 1940 dans le but de soutenir la lutte contre l'Allemagne nazie²². Les documents d'archives microfilmés proviennent de la *Bayerische Staatsbibliothek* (Bibliothèque nationale bavaroise) de Munich. Cette structure fait de la collecte et de la mise à disposition de ce type de documents d'archives microfilmés un axe central de son travail, ce qui favorise la consultation de fonds d'archives qui ne sont pas toujours facilement accessibles, par exemple aux États-Unis. Au total, nous avons sélectionné, numérisé et examiné 33 des rapports microfilmés. Ils ouvrent de nouvelles

19. Voir Andreas Eichmüller: Die Verfolgung von NS-Verbrechen durch westdeutsche Justizbehörden seit 1945 – Inventarisierung und Teilverfilmung der Verfahrensakten. Ein neues Projekt des Instituts für Zeitgeschichte. *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* 50 (2002), 3, p. 507-516.

20. Voir la description dans Angelika Uhlmann: „Der Sport ist der praktische Arzt am Krankenlager des deutschen Volkes“. Wolfgang Kohlrausch (1888-1980) und die Geschichte der deutschen Sportmedizin. Diss. phil. Freiburg i.Br. 2004, p. 194-199.

21. Octroi d'une bourse de voyage d'un montant de 2 800 DM sur le « fonds spécial Strasbourg. (Le demandeur est un ancien membre de la faculté de médecine de l'université de Strasbourg) ». (Archives de la *DFG*, Fachausschussakten, 00673, souligné dans le document original). L'historien Ernst Anrich et le psychologue Hans Bender, entre autres, ont également bénéficié de ces fonds.

22. Raffaele Laudani (dir.): *Die Berichte der Frankfurter Schule für den amerikanischen Geheimdienst 1943-1949*. Frankfurt/ Main: Campus 2016 (édition originale en anglais : *Secret Reports on Nazi Germany. The Frankfurt School Contribution to the War Effort*. Princeton, NJ, Oxford: Princeton University Press 2013).

perspectives quant au contexte dans lequel se faisait la recherche à la « Reichsuniversität Straßburg – Alsace occupée ou annexée », mais aussi pour de futures recherches comparatives sur l'occupation en Europe²³.

2. L'échelon des *Länder* : la Reichsuniversität Straßburg et différents *Länder*

2.1. Le *Land* de Bade : l'enseignement supérieur badois et la Reichsuniversität

Ce n'est qu'au cours des dernières années que le rôle des ministères de Bade et du Wurtemberg à l'époque du national-socialisme a été reconnu comme celui d'un organe administratif avec son propre champ d'action et un profil spécifique²⁴. L'interconnexion entre l'administration du *Land* (de Bade) et l'administration universitaire et financière à l'échelle du *Reich* n'a malheureusement pas été abordée dans le cadre de nos travaux, mais elle est évidente dans l'installation d'une université allemande en Alsace occupée, comme le montrent non seulement la consultation des différents documents, mais aussi la comparaison avec la création d'autres *Reichsuniversitäten*²⁵.

Après l'annexion de l'Alsace en 1940, l'administration régionale de Bade fut transformée en administration régionale de Bade et d'Alsace et sa direction confiée à Robert Wagner qui cumulait les fonctions de NSDAP-Gauleiter de Bade, de *Reichsstatthalter* (gouverneur du *Reich*) et de chef de l'administration civile en Alsace²⁶. En vertu du principe de proximité, les archives correspondant à cette nouvelle entité, « *Chef der Zivilverwaltung* (chef de l'administration civile) 1940-1944 », sont aujourd'hui conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR)²⁷ (voir la section suivante « Archives en France »).

2.2. Le *badische Kultusministerium* à Strasbourg et l'approvisionnement en corps de l'Institut d'anatomie

Le personnel et la recherche universitaires ne dépendaient pas exclusivement du REM. Le *badische Kultusministerium* (ministère de l'Éducation et de la Culture de Bade ; 235 *Kultusministerium*) était également partie prenante. En tant qu'unique ministère badois, le *Kultusministerium* avait intégralement transféré son siège officiel de Karlsruhe, capitale régionale de Bade et siège de l'administration du *Land*, à Strasbourg en 1940, de sorte que des documents importants sur les questions de personnel et de nomination de scientifiques à la Reichsuniversität Straßburg se trouvent également aux ADBR. Les employés du *Kultusministerium* avaient apporté les dossiers en cours au nouveau siège de Strasbourg. C'est ainsi que des documents datant d'avant 1940 se sont retrouvés dans les dossiers individuels de scientifiques conservés aux ADBR, ces scientifiques ayant été nommés à la toute nouvelle Reichsuniversität Straßburg après le début de la guerre et de l'occupation. Cela explique que le dossier individuel d'Eugen Haagen conservé aux ADBR contienne des documents des années 1932, 1933 et 1942. Quant au dossier d'Otto Bickenbach, il renferme des documents datant de 1937, 1939, 1940 et 1941²⁸.

23. Voir par exemple Harold J. Jonas: *Jewish Survivors in Post-War Europe (Memorandum. Department of State, Interim Research and Intelligence Service, Research and Analysis Branch, 31 December 1945)*. [Washington D.C.] 1945. *Office of Strategic Services, Research and Analysis Branch: The Organization of the French Intelligence Services (R & A No. 2553, 11 January 1945)*. [Washington D.C.] 1945.

24. Frank Engehausen, Sylvia Paetschek, Wolfram Pyta (dir.): *Die badischen und württembergischen Landesministerien in der Zeit des Nationalsozialismus*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2019.

25. Pour connaître le contexte juridique et financier, voir la présentation de l'époque d'Adolf Blum: *Die Schaffung von Reichsuniversitäten. Ein Beitrag zu dem Problem der „Reichsuniversität Heidelberg“* (Diss. jur. Heidelberg). Krefeld 1933. Et pour en savoir plus sur l'état de la recherche, voir Jan M. Piskorski: *Die Reichsuniversität Posen (1941-1945)*. In: Hartmut Lehmann, Otto Gerhard Oexle (dir.): *Nationalsozialismus in den Kulturwissenschaften*. Band 1. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 2004, p. 241-271.

26. Horst Ferdinand: *Die Misere der totalen Dienstbarkeit: Robert Wagner (1895-1946), NSDAP-Gauleiter, Reichsstatthalter von Baden, Chef der Zivilverwaltung im Elsaß. Eberbacher Geschichtsblatt 91 (1992), p. 97-209*. Compléments dans Horst Ferdinand: *Die Misere der totalen Dienstbarkeit: Robert Wagner (1895-1946), NSDAP-Gauleiter, Reichsstatthalter von Baden, Chef der Zivilverwaltung im Elsaß. Eberbacher Geschichtsblatt 92 (1993), p. 208-223*.

27. Martin Stingl: *Verschlungene Pfade. Die Rückführung von Archiv- und Registraturgut badischer Provenienz aus dem Elsass und die Überlieferung der NSDAP im Generallandesarchiv Karlsruhe*. In: Frank Engehausen, Marie Muschalek, Wolfgang Zimmermann (dir.): *Deutsch-französische Besatzungsbeziehungen im 20. Jahrhundert*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2018, p. 191-208, ici p. 194.

28. ADBR, 1558 W 642/55665 (Eugen Haagen) et ADBR, 1558 W 803/79701 (Otto Bickenbach).

Les *Generallandesarchiv* de Karlsruhe possèdent une collection de documents étendue, même si les pertes liées à la guerre l'ont amoindrie. Cette collection renferme des renseignements sur le fonctionnement de base de l'administration (universitaire). Cela va des décisions concernant le personnel et la politique de recherche à la mise en place de qu'on appelait alors la « formation idéologique » des membres du corps médical afin d'assurer, également en Alsace, une conformité politique, au sens où l'entendaient les nazis. On y retrouve également la trace des désaccords sur les nominations aux postes d'enseignement à la *Reichsuniversität* qui existaient entre le « chef de l'administration civile », Robert Wagner, et le *REM* à Berlin, ainsi que des informations relatives à la planification du transfert des cliniques vers des lieux plus sûrs pendant la guerre et à la réglementation sur l'approvisionnement en corps des instituts universitaires d'anatomie, ou leur accès aux corps condamnés à mort et des personnes décédées dans des camps et des prisons. Ces dispositions légales, actuellement consultables dans le fonds 309 – *Generalstaatsanwalt Karlsruhe* (procureur général de Karlsruhe) avaient été étendues à l'Alsace.

LA-BW, GLA, 235 *Kultusministerium* – environ 200 p., GLA, 309 *Staatsanwaltschaft* – environ 220 p.

2.3. Les asiles psychiatriques du *Gau* de Bade-Alsace

À partir de 1940, les arrêtés du ministère badois de l'Intérieur affectèrent de la même façon les grands asiles psychiatriques de Bade et d'Alsace. En octobre 1940 commencèrent, à l'asile psychiatrique de Wiesloch, des cours destinés à familiariser les employés alsaciens avec la structure allemande de l'établissement. D'autres documents se rapportent à l'immédiat après-guerre dans le nord du Pays de Bade sous occupation américaine et aux règlements de dénazification. Étant donné que le fonds 463 Wiesloch contient également des listes de transferts avec des noms de pensionnaires de l'établissement qui ont été assassinés par la suite, le public ne peut pas y accéder. Notre demande de réduction dérogatoire de cette période d'interdiction ayant été acceptée, nous avons pu consulter ces dossiers à la condition expresse de détruire nos notes personnelles à la fin du projet de recherche (en signifiant cette destruction par écrit aux archives) et de ne pas transmettre les documents reproduits. La majeure partie de ce fonds est constituée d'un ensemble de listes de transports au départ de l'établissement de Wiesloch.

LA-BW, GLA, 463 Wiesloch – environ 180 p.

2.4. Poursuites pénales à l'encontre des auteurs de crimes nazis, fonds *Document Center* à Karlsruhe

Les hypothèses antérieures selon lesquelles d'anciens membres de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* auraient pu s'installer dans la région de Bade, voisine de Strasbourg, n'ont pas été confirmées. Aucun dossier de dénazification de ces médecins n'a pu être retrouvé dans les *Generallandesarchiv* (à ce sujet, voir ci-dessous, les archives régionales, nationales et municipales). Cependant, nous avons découvert des informations biographiques dans un autre fonds de près de 24 000 pièces qui porte le nom de *Document Center* (LA-BW, GLA 465 c). Comme dans le cas de la collection du *Berlin Document Center*, il s'agit essentiellement de dossiers et de cartes confisquées en 1945 par les autorités d'occupation françaises et américaines qui devaient servir d'abord aux procédures pénales à l'encontre des auteurs de crimes nazis puis à la mise en œuvre des mesures de dénazification. Le fonds *Document Center* comprend également une petite série de documents qui, concernant les poursuites pénales à l'encontre d'auteurs de crimes nazis, ont également un rapport avec l'Alsace occupée. Ils ont pour thème « l'embauche d'étrangers », l'avortement forcé de travailleuses de l'Est ou les conditions de logement extrêmement difficiles des nourrissons et très jeunes enfants dans les camps en lien avec les baraques réservés aux travailleurs de l'Est qui étaient du ressort de la faculté de médecine. Des recherches supplémentaires sont ici nécessaires.

Étant donné qu'il n'existe pas d'index pour cet ensemble de documents très hétérogène provenant de différents sites et que le catalogage systématique de ce fonds très vaste a été entrepris seulement depuis 2016, la recherche n'est possible qu'à partir de noms déjà connus. Nous avons découvert des informations biographiques complémentaires inédites à propos de personnes employées dans les cliniques strasbourgeoises entre 1941 et 1944 comme Otto Busse et Willy Leipold, ou d'autres qui furent impliquées dans les expérimentations humaines au camp de concentration de Natzweiler comme Otto Bickenbach ou l'interprète Konrad Schultz qui a été entendu en tant que témoin lors du procès de Natzweiler à Metz.

LA-BW, GLA, 465 c *Document Center* – environ 260 p.

2.5. Recherches biographiques (III) : dénazification d'anciens membres de la faculté de médecine de la Reichsuniversität

Contrairement aux dossiers personnels qui se trouvent dans les archives des universités où les personnes concernées ont travaillé à un moment ou à un autre de leur carrière, les avis de dénazification, eux, sont plus compliqués à trouver. Néanmoins, les dossiers personnels de certains membres de la faculté de médecine de la Reichsuniversität ayant été conservés aux ADBR, nous disposons d'informations biographiques correspondant aux années de guerre. Lorsque les dossiers de médecins compromis dans le nazisme ont été détruits ou perdus à cause de la guerre, ces informations sont très difficiles à reconstituer. La Commission a recherché les dossiers personnels de façon systématique en fonction des noms de ville universitaire, puisque la dénazification se déroulait sur le nouveau lieu de résidence et d'exercice des anciens membres de la faculté de médecine. Ces recherches archivistiques impliquent des archives régionales réparties sur l'ensemble du territoire de la République fédérale d'Allemagne. Par exemple, étant donné qu'après le transfert de la Reichsuniversität à Tübingen, Hanns Dyckerhoff et Kurt Hofmeier ont été dénazifiés dans cette ville, leurs dossiers de dénazification se trouvent aux *Staatsarchiv* de Sigmaringen, lieu où ont été déposées les archives de la zone d'occupation française. Autre exemple : après plusieurs étapes, l'ancien recteur Karl Schmidt s'est installé à Mülheim/Ruhr, à proximité de son lieu de naissance. Par conséquent, son dossier de dénazification se trouve à Duisbourg, aux *Landesarchiv Nordrhein-Westfalen*. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de consulter tous les dossiers de dénazification et nous n'avons eu accès qu'à ceux des personnes qui ont été obligées de se soumettre à la procédure du « questionnaire » parce qu'elles souhaitent retrouver un poste dans une clinique publique ou obtenir une charge publique. Le terme *Mitläuferfabrik* (fabrique d'individus qui ont marché avec le courant) peut servir à désigner le résultat de la procédure allemande²⁹.

Enfin, la Commission a recherché des archives privées. Les archives familiales du doyen de la faculté de médecine, Johannes Stein, ont été mises à disposition de la Commission par la nièce de ce dernier, la réalisatrice Kirsten Esch. De même, les archives familiales du professeur de gynécologie Otto Busse nous ont été ouvertes par son fils, le professeur Otto Busse et sa fille, Annette zu Dohna. Le docteur Frank Jung nous a donné un accès illimité aux archives privées d'Adolphe Jung, un chirurgien alsacien forcé d'exercer à la Charité à Berlin de 1942 à 1945. En outre, Patrick Wechsler a pris le temps de numériser et de mettre à notre disposition l'intégralité de ses archives liées à la préparation de sa thèse il y a plus de 20 ans.

Environ 18 000 pièces ont été collectées dans les archives allemandes, sans compter les documents issus des archives privées. Elles sont désormais à la disposition des historiens qui souhaiteraient poursuivre ces recherches.

ARCHIVES EN FRANCE

Christian BONAÏ et Loïc LUTZ

En ce qui concerne la France, le cheminement du travail en archives de la Commission historique s'est fait à l'inverse de la présentation des archives allemandes. Dès le début de ses travaux, la Commission a engagé une recherche systématique des fonds locaux et régionaux avant d'étendre, de manière encore incomplète à ce jour, ses recherches au niveau national.

1. L'échelon local

1.1. Archives non versées de la faculté de médecine

Il existait, au début des travaux de la Commission, une série d'archives administratives de la faculté de médecine non versée, conservée dans les sous-sols du bâtiment administratif de la faculté. Ces archives de la faculté de médecine de Strasbourg (AFMS) sont de plusieurs natures. Il subsiste d'abord une série de six volumes noirs reliés qui rassemblent les *Procès-verbaux du Conseil de faculté [de médecine]* et les *Comptes rendus de l'Assem-*

29. Ernst von Salomon: *Der Fragebogen*. 20. Aufl. Reinbek bei Hamburg: Rowohlt Taschenbuch 2015. Publié pour la première fois en 1951, cet ouvrage est aujourd'hui tiré à 250 000 exemplaires. L'efficacité de cette procédure a été mise en cause dès le départ. À ce sujet, voir la thèse (publiée ensuite à de nombreuses reprises) de Lutz Niethammer: *Die Mitläuferfabrik. Die Entnazifizierung am Beispiel Bayerns*. Diss. phil. Heidelberg 1971.

blée de la faculté. Pour la période du repli à Clermont-Ferrand, les volumes de première importance sont les *Procès-verbaux du Conseil de faculté [de médecine]* du 1^{er} avril 1933 au 26 avril 1945 et les *Comptes rendus de l'Assemblée de la faculté* du 11 janvier 1934 au 6 octobre 1949. Ensuite, la faculté de médecine dispose au sous-sol du bâtiment administratif (bâtiment 1) de quatre salles qui contiennent les archives courantes de l'administration universitaire, dont certaines pièces remontent à la fin du XIX^e siècle. La première salle (Salle 1 : Scolarité) concerne les archives scolaires, à savoir les dossiers des étudiants, de leur scolarité et de leurs examens. C'est dans cette salle que nous avons identifié 171 thèses de médecine de la *RUS* inconnues à ce jour, ainsi que 175 dossiers des soutenances de thèses et quelque 776 dossiers des *ärztliche Vorprüfungen*, c'est-à-dire les examens de la première partie du cursus de médecine en Allemagne. Pour leur traitement, ces archives se trouvent provisoirement aux archives du département des Humanités en sciences de la vie et en santé (DHVS). La salle adjacente (Salle 2 : Personnel) contient les archives courantes du personnel de la faculté de médecine, y compris les dossiers des membres alsaciens de la *Medizinische Fakultät* de la Reichsuniversität Straßburg. On y trouve des dossiers concernant les enseignants-chercheurs qui ont été réemployés par la faculté de médecine après 1945, comme le dossier d'Adolphe Jung ou celui de Frédéric-Auguste Schaaff. Aucune pièce concernant le personnel allemand de la *Reichsuniversität* n'y a cependant été retrouvée. Une troisième salle (Salle 3 : Affaires centrales et cabinet du doyen) contient les archives des cabinets des doyens avec des pièces organisées sous forme thématique, comme les fonds « Dommages de guerre », « Œuvres de guerre », « Restitution et inventaire » ou encore « Nucléaire », ainsi que quelques caisses vides datant des déménagements de 1939 et de 1945. La quatrième salle (Salle 4 : Thèses de médecine, Clermont-Ferrand et Strasbourg après 1945) contient les thèses de médecine soutenues à Clermont-Ferrand et à Strasbourg après 1945.



Figure 1 : Archives administratives conservées au sous-sol du bâtiment administratif de la faculté de médecine de Strasbourg. Série de thèses de médecine jusque-là inconnues (Salle 1). © CHRUS.

De plus, nous avons rassemblé au département des Humanités en sciences de la vie et en santé un certain nombre d'autres archives de la faculté de médecine qui ont été identifiées ou trouvées par la Commission historique et qui y ont été rassemblées afin de faciliter leur exploration. Il s'agit d'abord du Fonds Jacques Héran, un fonds hétérogène de pièces originales et de copies rassemblées par le professeur Jacques Héran pendant plus de 10 ans alors qu'il préparait son livre pionnier *Histoire de la médecine à Strasbourg*, publié aux éditions de La Nuée Bleue en 1997. Durant cette période, qui s'est étalée du milieu des années 1980 jusqu'à la publication du livre, Jacques Héran a visité et examiné les différents instituts et cliniques de la faculté dont un bon nombre a disparu depuis dans le cadre de la réorganisation du Nouvel hôpital civil

(NHC) en 2008. En particulier, il y a recueilli des archives anciennes laissées sur place et oubliées jusque-là. Ce fonds est aujourd'hui conservé dans les archives du DHVS (ADHVS). À celui-ci s'ajoute un fonds dénommé Fonds Reichsuniversität Straßburg qui rassemble différents imprimés anciens datant de la période de l'annexion de l'Alsace. Le DHVS a également recueilli depuis une vingtaine d'années des papiers personnels, comme le témoignage manuscrit de Pierre Karli, un ancien étudiant à la *MFRUS*, ou des documents émanant de Jean-Jacques Badina ou d'Adolphe Jung. Enfin, les archives du DHVS abritent de manière provisoire les dossiers cliniques de la clinique psychiatrique, de la médecine interne et une partie des dossiers de la clinique infantile. Les deux derniers fonds ont été mis à la disposition du DHVS sous forme d'un dépôt par l'association des Amis des Hôpitaux universitaires de Strasbourg (AHUS) et de leur président, le professeur Maurice Leize, pour leur compilation, leur catalogage, leur traitement et leur analyse. Enfin, les membres de la CHRUS ont sauvé les anciens documents administratifs de l'Institut de pathologie (Fonds Anatomie pathologique).

Malgré l'évacuation et le repli des hospices civils à Clairvivre et de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand entre 1939 et 1945, les cliniques et les instituts de la faculté de médecine et des hospices civils témoignent, pour la période 1870 à 2008, d'une grande stabilité et d'une continuité remarquable. Ainsi, depuis leur création dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la grande majorité des cliniques et des instituts ont conservé, parfois, leurs archives administratives, mais surtout, les dossiers des patients. En effet, la stabilité et la permanence des cliniques universitaires strasbourgeoises n'ont été que peu troublées par la construction des nouveaux bâtiments du pavillon Laennec entre 1952 et 1954, ou encore celle de la faculté de médecine entre 1961 et 1968, celle de la nouvelle clinique chirurgicale A entre 1964 et 1967 et celle de l'hôpital universitaire de HautePierre (achevé en 1979). Cela a donc participé au fait que nombre d'instituts et de cliniques strasbourgeois détiennent encore, au début du XXI^e siècle, les dossiers des patients de la période 1940-1945.

En mars 2008, le Nouvel hôpital civil de Strasbourg ouvre ses portes pour accueillir malades, soignants et public. Dès lors, le paysage des hospices civils au sein des hôpitaux universitaires de Strasbourg se transforme. Les constructions et les réaffectations de bâtiments qui remettent en adéquation un lieu et son fonctionnement mettent un terme à la permanence architecturale de nombre de cliniques. De ce fait même, elles mettent en péril des archives papier de la période de la *Reichsuniversität* que ces cliniques détiennent encore. Par exemple, pour la clinique de neurologie, nous avons pu constater qu'il existait encore en l'an 2000 des dossiers de patients de la période 1940-1945, sans pour autant savoir exactement ce qu'il est advenu de ces archives médicales depuis le déménagement de la clinique. De même, pour la clinique de dermatologie – qui n'a pas déménagé en 2008 –, les dossiers des patients de la période d'annexion étaient toujours conservés en l'an 2000, mais il semble qu'ils aient ensuite été détruits. Pour la clinique de psychiatrie, le chef de ce pôle, M^{me} la professeure Anne Danion-Grillat, a contacté le DHVS en 2006 pour envisager la sauvegarde de l'intégralité des 2 971 dossiers de patients de la clinique entre 1940 et 1944 (et de fait de 1900 à 1960)³⁰. Pour la clinique médicale A (*Medizinische Klinik II*), ce sont précisément 5 704 dossiers de patients qui ont été sauvegardés, par un effort conjoint du professeur Daniel Storck, du docteur Jean-Marc Lévy et de M. Gérard Schossig, qui ont personnellement évité la destruction des dossiers en 2008. Entreposés dans les locaux de l'association des Amis des Hôpitaux universitaires de Strasbourg, devenu Conservatoire régional de la Santé, les dossiers sauvegardés (mais quelque peu oubliés et non étudiés) ont été redécouverts par les membres de la Commission historique et par la suite mis à la disposition de la Commission par le professeur Maurice Leize, l'actuel président de l'association. Dans le cadre de la même démarche en 2008, le docteur Jean-Marc Lévy et M. Gérard Schossig ont par ailleurs sauvé de la destruction environ 900 dossiers de patients de la clinique infantile, les registres de naissance de la clinique obstétrique de 1942-1945, 20 dossiers de patients de cette clinique, une boîte d'environ 1 000 cartes d'admission au sanatorium pulmonaire Saint-François à la Robertsau datant de la période 1940-1952, ainsi que deux registres d'admission encore non identifiés. Finalement, au moment de faire valoir ses droits à la retraite, le professeur Storck a en outre déposé les dossiers cliniques de l'hôpital des réfugiés de Clairvivre à l'association des Amis des Hôpitaux universitaires de Strasbourg.

1.2. Établissement public de santé Alsace Nord (EPSAN) – Brumath

Pour l'étude des pratiques psychiatriques au quotidien et la reconstitution de biographies de patients, la Commission a consulté les dossiers médicaux de la clinique psychiatrique universitaire de la *Reichsuniversität*, mais également les fonds de deux établissements de santé mentale alsaciens à Hoerdt et à Stephansfeld. Nous avons examiné leurs dossiers de patients de la période 1940-1945, conservés dans les archives de l'actuel Établissement public de santé Alsace Nord (EPSAN) à Brumath. Les dossiers médicaux de l'hôpital psychiatrique de Hoerdt ont fait l'objet

30. Pour les dossiers de la clinique psychiatrique qui excluent les dossiers de la clinique de neurologie : 1940 concerne 221 dossiers, 1941 concerne 500 dossiers, 1942 concerne 703 dossiers, 1943 concerne 833 dossiers et 1944 concerne 714 dossiers. Certains des dossiers comportent sur la couverture, en haut à droite, la mention « Clairvivre ». Il s'agit soit de dossiers qui ont suivi les patients en septembre/octobre 1939 (lors du repli) et qui sont revenus avec certains d'entre eux en septembre/octobre 1940, soit de patients hospitalisés à la clinique de psychiatrie de Strasbourg incluse dans l'hôpital des réfugiés à Clairvivre, de son ouverture en octobre 1940 jusqu'à sa fermeture en juin 1945. Cent deux des 221 dossiers de l'année 1940 portent précisément la mention « Clairvivre », mais « Hôpital des réfugiés » n'est jamais mentionné. Il s'agit donc, selon toute vraisemblance, des dossiers qui ont accompagné les patients entre 1939/1940 à Clairvivre et qui sont revenus avec eux en septembre/octobre 1940.

d'une analyse minutieuse, mais leur étude a été difficile compte tenu du fait qu'ils ne sont plus classés dans l'ordre à la suite de leur transfert de Hoerdt à Brumath au moment de la fermeture de l'hôpital psychiatrique de Hoerdt en 2008. Remarquons enfin que les dossiers médicaux de l'hôpital psychiatrique de Stephansfeld de la période de la seconde guerre mondiale ont, entre-temps, été versés dans les fonds des Archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg. Ils peuvent y être consultés, mais en raison du caractère confidentiel des données placées sous le couvert du secret médical, la consultation n'est possible que sur dérogation.

1.3. Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES)

Les archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES) contiennent deux séries d'archives hospitalières, cotées 5 AH et 7 AH, qui concernent directement la période de la Reichsuniversität Straßburg. Le fait que l'hôpital civil de Strasbourg ait été rattaché administrativement à l'université et plus précisément à sa *Medizinische Fakultät* en avril 1941 implique que son histoire est intimement liée à celle de la *Reichsuniversität*. La série 5 AH rassemble des pièces en rapport avec la commission administrative, sa composition, ses compétences, ainsi que des commissions spécialisées, le personnel médical et hospitalier, pour l'essentiel entre 1930 et 1942. Elle s'étend en particulier sur les statistiques hospitalières, les fournitures, les travaux et inclut l'évacuation et le rapatriement des hospices civils en 1939/1940 (5 AH 217). Puis, à partir des cotes 5 AH 331, les dossiers concernent les agrandissements de l'hôpital entre 1912 et 1941, avec des dossiers individuels pour les bâtiments, les installations, ainsi que le personnel des cliniques (5 AH 655-798) et des instituts universitaires (5 AH 833-840) entre 1930 et 1941.

Plus essentiel encore pour nos travaux, le fonds 7 AH concerne exclusivement la période qui va de 1939 à 1944. Entièrement en allemand, il documente l'annexion de fait et l'intégration de l'hôpital civil au sein de l'État, de l'administration et du parti national-socialiste (*Eingliederung in Staat, Verwaltung und Partei*). Composé de 690 dossiers, dont un certain nombre sont manquants ou vides, ce fonds couvre la mise au pas de l'institution, ses services, ses règlements administratifs intérieurs (7 AH 56-65), ses contentieux (7 AH 69-77), sa gestion du personnel (7 AH 102-151), sa comptabilité (7 AH 167-211), son bureau d'architecture (7 AH 283-342), ainsi ses instituts (7 AH 467-480) et ses cliniques (7 AH 481-497). On y trouve également de précieuses listes du personnel des cliniques et instituts de la *Medizinische Fakultät* entre le mois d'août 1940 et le mois de novembre 1944 (7 AH 14-15), ce qui permet de documenter la présence des médecins sur place et la composition des services hospitalo-universitaires. Ajoutons également que le fonds s'achève par une série de dossiers concernant l'hôpital de Clairvivre (7 AH 559-599). Quand bien même ces deux fonds majeurs n'ont pas été traités de manière systématique, les membres de la CHRUS y ont eu largement recours, notamment grâce à l'inventaire dressé avec précision par Jean-Marie Holderbach.

Par ailleurs, la Commission a consulté les registres des inhumations des cimetières strasbourgeois couvrant la période de la guerre (fonds 238 MW). Ces consultations ont permis de déterminer que des victimes du nazisme ont été inhumées dans certains cimetières à Strasbourg. Cette série d'archives a été essentielle pour traiter les liens entre les prisonniers de guerre de différents stalags autour de Strasbourg, ainsi que les relations entre les *Ostarbeiter* (travailleurs de l'Est) et les *Zwangsarbeiter* (travailleurs forcés), d'une part et la *RUS*, d'autre part. L'examen minutieux de ces documents a révélé une très forte mortalité. On notera par exemple la présence au cimetière Sud de 157 prisonniers de guerre soviétiques du stalag V D (décédés entre le 31 octobre 1941 et le 17 janvier 1942), enterrés aux côtés de travailleurs de l'Est et de prisonniers de guerre d'autres nationalités. Il en est de même au cimetière Ouest, où des prisonniers de guerre russes et polonais ont été inhumés. Une autre découverte fondamentale a été faite concernant le cimetière Nord, où les urnes de certains déportés du KL-Natzweiler ont été inhumées (après leur incinération au crématorium de Strasbourg-Robertsau). Seuls 73 déportés décédés dans les premiers mois de l'existence du camp ont pu être identifiés, ce qui laisse planer un doute quant au devenir des urnes des autres déportés morts avant la mise en place d'un four crématoire au KL-Natzweiler en février 1943. Enfin, les AVES possèdent également une collection numérisée d'annuaires d'adresses de la ville de Strasbourg dont la consultation s'est avérée précieuse pour documenter les parcours des médecins en Alsace, tant avant la guerre que pendant et après. Pour finir, les AVES détiennent une riche collection photographique de cette période.

1.4. Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR)

Une exploitation tardive mais prometteuse des fonds conservés aux ADBR

De manière étonnante et paradoxale puisqu'ils sont conservés à Strasbourg, les fonds des Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) n'ont été que peu explorés et exploités dans les travaux réalisés jusqu'à ce jour concernant la Reichsuniversität Straßburg. Par exemple, dans sa thèse pionnière sur la faculté de médecine de la *RUS*, Patrick Wechsler indique dans sa bibliographie « absence de documents » quand il aborde l'état des sources disponibles aux ADBR³¹. Six ans plus tard, l'ouvrage collectif dirigé par Jacques Héran sur la médecine à Strasbourg comporte un chapitre substantiel consacré à la faculté de médecine nazie de la *RUS*. Mais celui-ci est publié sans liste d'archives ni indications bibliographiques et il semble qu'aucun élément de l'ouvrage ne fasse référence à une quelconque archive provenant des ADBR³². De même, dans l'ouvrage collectif *La Science sous influence* de 2005³³, les six chapitres consacrés à la *RUS* ne présentent pas la moindre occurrence de sources provenant des ADBR. Malgré des recherches exhaustives en archives, la thèse de Raphaël Toledano sur le virologue Eugen Haagen, soutenue en 2010, note uniquement six fonds en rapport avec les camps de Schirmeck et de Natzweiler où le professeur de bactériologie de la *RUS* a pratiqué des expériences³⁴. En 2016, dans une publication traitant de l'Institut d'anatomie et de ses politiques d'approvisionnement en corps entre 1941 et 1944, Raphaël Toledano se réfère pour la première fois de manière plus exhaustive à certaines cotes des ADBR, à savoir 126 AL 122 et 1243 W 247 (*Criminal Case Against Schaeffer and 12 Others*), 150 AL 13 et enfin, 165 J 33 (*Gefangenenbuch* Haguenau) et 167 AL 18 (où il est question du transfert de corps à l'Institut d'anatomie de deux individus condamnés à mort par le *Sondergericht* [So Kls 22/43])³⁵.

Par ailleurs, dans sa thèse de doctorat d'histoire monumentale et pionnière consacrée au KL-Natzweiler et à sa nébuleuse de camps annexes (soutenue en 2003), l'historien Robert Steegmann aborde également les liens entre les trois professeurs de la *RUS* – August Hirt, Otto Bickenbach et Eugen Haagen – et le KL-Natzweiler dans le cadre de leurs expériences. Quand bien même il a fréquenté assidûment les ADBR pendant de longues années, les seules occurrences de fonds issus des ADBR ne concernent généralement que des témoignages de déportés sur les exactions des SS³⁶. Dans son ouvrage *La Cité silencieuse : Strasbourg-Clairvivire (1939-1945)*, publié en 2019, Christophe Woehrle se réfère exclusivement aux archives municipales avec une attention particulière aux séries 5 AH et 7 AH qui concernent les archives de l'hôpital civil³⁷. Enfin, l'imposant travail d'habilitation soutenu en 2019 par l'historien Rainer Möhler³⁸ ne contient qu'une occurrence précise (et de toute évidence mentionnée au passage) renvoyant aux ADBR dans sa partie consacrée à la faculté de médecine³⁹.

Pourtant, les Archives départementales du Bas-Rhin détiennent des séries d'archives d'une importance capitale pour aborder tout à la fois l'histoire du national-socialisme en Alsace annexée de manière générale au travers de ses institutions et de ses administrations, mais également celle de la Reichsuniversität Straßburg en particulier. Depuis les travaux cités précédemment, les ADBR ont compilé plusieurs inventaires et créé des outils de recherche performants qui ont grandement facilité nos investigations⁴⁰. Par des campagnes régulières

31. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 252.

32. Jacques Héran (éd.): *Histoire de la médecine à Strasbourg*. Strasbourg: La Nuée Bleue 1997.

33. Elisabeth Crawford, Josianne Olf-Nathan (dir.): *La Science sous influence : l'université de Strasbourg enjeu des conflits franco-allemands 1872-1945*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005.

34. Les fonds mentionnés sont : 1Mi201 ; 1Mi 202 ; 98J Fonds René Kleinmann ; 150 AL 3 Fonds Camp Schirmeck ; 150 AL 13 Fonds Camp Natzweiler et 153 J7-9 Fonds François Lange.

35. Raphaël Toledano: *Anatomy in the Third Reich – The Anatomical Institute of the Reichsuniversität Straßburg and the deliveries of dead bodies*. *Annals of Anatomy* 205 (2016), p. 128-144.

36. Robert Steegmann: *Le KL-Natzweiler et ses kommandos (1941-1945)*. Strasbourg, université Marc Bloch, 2003.

37. Christophe Woehrle: *La Cité silencieuse : Strasbourg-Clairvivire (1939-1945)*. Beaumontois-en-Périgord: Éditions Secrets de Pays 2019.

38. Rainer Möhler: *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*. Habilitationsschrift. Saarbrücken: Universität des Saarlandes 2018, p. 507-605.

39. La référence concerne les négociations de postes en 1942/1943 : ADBR, 125 AL 24/414/008.

40. Voir par exemple « État des sources du camp de concentration du Struthof », inventaire dressé par Thomas Friedrich, Frédérique Fischbach, Romy Urban et Adélaïde Zeyer le 27 janvier 2010 et mis à jour par Thomas Friedrich le 27 octobre 2017, 8 p. ADBR. « L'épuration après la seconde guerre mondiale. État des sources », inventaire dressé en septembre 2002 et mis à jour

de dépouillement aux ADBR, la Commission a pu constituer un corpus hétérogène de sources aussi diverses que plurielles. Ayant bénéficié de dérogations spéciales accordées par le ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines, service interministériel des Archives de France), nous avons pu avoir accès à des fonds pour certains non communicables avant 2030 ou 2050.

Les Renseignements généraux (1558 W)

En premier lieu, grâce à un important travail préparatoire de croisement de sources et d'établissement d'une liste de références du personnel de la faculté de médecine, nous avons passé en revue l'ensemble du fonds 1558 W, jusque-là inexploré de manière systématique. Sur la base de cette liste, le personnel des Archives départementales du Bas-Rhin a pu mettre à notre disposition une sélection contenant les multiples occurrences des noms recherchés. La consultation systématique de ces dossiers nominatifs nous a permis d'écartier les homonymes puis de documenter de manière précise les parcours des individus en question.

Constituée de dossiers des Renseignements généraux (RG) et de la sûreté nationale, cette série d'archives du fonds 1558 W est particulièrement riche et témoigne d'une singulière continuité. Initialement créés par les RG français dans l'entre-deux-guerres, les dossiers des personnes fichées semblent être restés sur place lors de l'évacuation de Strasbourg en 1939, puis avoir été repris tels quels par les autorités nationales-socialistes – notamment le *Sicherheitsdienst* (SD) – qui ont continué d'y verser les pièces de leurs enquêtes, au-dessus des pièces françaises d'avant-guerre. Ainsi, on y trouve aussi bien des documents judiciaires français qu'allemands. Se distinguent tout particulièrement les formulaires administratifs nazis, les dossiers constitués concernant le (ré) emploi d'un individu par la *Zivilverwaltung* (administration civile), les déclarations d'adhésion au régime nazi ou encore les évaluations secrètes menées par le SD sur la compatibilité politique et idéologique du postulant. De manière étonnante, les mêmes dossiers ont ensuite été repris par les RG français dès la Libération, et parfois alimentés d'enquêtes diligentées par les autorités, que ce soit dans le cadre des procédures d'épuration ou bien en vue de l'attribution d'une médaille de la République française (dans les deux cas, il s'agissait notamment de déterminer quelle avait été l'« attitude » de l'intéressé durant l'annexion).

La Police judiciaire (1095 W)

Sur les quelque 20 500 dossiers individuels que compte le fonds de la Police judiciaire (1095 W), nous avons également ouvert un grand nombre de dossiers, en quête des procédures d'épuration et des pièces des informations judiciaires ouvertes pour la Cour de justice de Strasbourg à l'encontre des médecins et autres membres du personnel de la *Medizinische Fakultät* de la Reichsuniversität Straßburg. L'ensemble de cette série représente plus 36,6 mètres linéaires. Véritables « empreintes de sociétés⁴¹ », ce sont des archives qui plongent l'historien non seulement au cœur de la société d'après-guerre, mais qui proposent également une immersion dans la société de guerre, en approchant avec une proximité déconcertante l'intimité des individus. Ces sources judiciaires, traces de la résolution ou d'expression de conflits, englobent tout un panel de délits et de crimes, allant des simples larcins, vols en tous genres (de paquets de tabac, valises, volailles, bicyclettes et voitures) aux plus grandes escroqueries, en passant par divers trafics, menaces ou encore outrages. S'y ajoutent le vagabondage, les rixes, les affaires de mœurs, de prostitution, de rapt et de viols, ainsi que les cas de suicides, d'homicides involontaires jusqu'aux assassinats ; ces dossiers sont quasi systématiquement accompagnés de photographies d'anthropométrie judiciaire, voire de photographies de police des scènes de crimes.

Outre ces cas parfois anecdotiques, mais qui ont néanmoins fait l'objet d'une enquête de police plus ou moins approfondie (interrogatoire, enquête de voisinage et de réputation, etc.) et de mise sous écrou de certains inculpés, le fonds 1095 W fourmille également d'archives qui nous plongent dans l'ordinaire de la vie quotidienne des Alsaciens durant la période nationale-socialiste. Les procédures visent bien souvent des dénonciateurs et des personnes qui se sont rendues coupables d'avoir entretenu des « relations », des « ententes », voire qui ont été convaincues d'« intelligence » avec l'ennemi. Pléthore d'informations sont rapportées aux autori-

le 29 février 2015, 6 p. ADBR. « Reichsuniversität Straßburg. État des sources conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin », inventaire dressé par Thomas Friedrich en septembre 2017, 3 p. ADBR.

41. Yves-Marie Bercé, Yves Castan (dir.): *Les Archives du délit, empreintes de société*. Toulouse: Éditions universitaires du Sud 1990.

tés françaises sur ceux qui ont soi-disant eu une attitude pro-allemande, qui ont tenu des propos anti-français, germanophiles, ou qui ont nourri des « sentiments nazis ». Certains avaient par exemple noué des amitiés avec des responsables locaux du parti nazi (*Zellenleiter*, *Blockleiter*, etc.) ou s'étaient engagés dans des formations du parti (*Opferring*, *SS*, *SA*, *Frauenschaft*, etc.), quand ils n'étaient pas eux-mêmes des « nazis fanatiques » ou des informateurs du *SD*. Pour accueillir ces milliers de collaborateurs ou suspects de collaboration, plusieurs lieux d'internement avaient été mis à disposition, comme les camps du Struthof, de Schirmeck, de la Meinau, de Gallia, Fustel de Coulanges ou d'autres maisons d'arrêt de Strasbourg. Il est intéressant de relever que dans l'ensemble, ces affaires concernent des personnes qui, autrement, n'auraient pas laissé beaucoup de traces dans les archives. Beaucoup exerçaient en effet des professions très modestes voire étaient sans emploi, et ce sont toutes les couches de la société qui sont représentées dans ces procédures, avec toutefois une prédominance des couches inférieures. En même temps, cette série contient un nombre de dossiers concernant le personnel médical de l'hôpital civil et de la Reichsuniversität Straßburg.

La Cour de justice et la chambre civique de Strasbourg (1243 W)

Toujours au chapitre judiciaire, nous avons dépouillé les dossiers de la chambre civique et de la Cour de justice de Strasbourg de la période 1945-1947, versés dans le fonds 1243 W (30,36 mètres linéaires en comprenant les minutes des jugements correctionnels sur la période 1913-1957). Les procédures qui nous intéressent ici, datant de l'immédiat après-guerre, contiennent essentiellement les jugements et les condamnations prononcés par les tribunaux d'épuration à l'encontre d'Alsaciens. Parmi les peines, on distingue notamment des peines de dégradation nationale, d'emprisonnement, d'amendes et d'interdiction de résidence sur le territoire alsacien. Son exploitation peut être complétée par la prise en compte du dossier 544 D 457 qui, outre les statistiques de l'épuration de l'administration (y compris l'hôpital) à la fin de l'année 1945, offre un aperçu très précis des sanctions infligées à quelque 60 médecins alsaciens dans les procédures d'épuration. Cette étude de l'épuration, initiée avec l'analyse de la série 1243 W, mérite également d'être élargie avec la consultation des dossiers des séries 1666 W et 1986 W concernant la Cour de justice et la chambre civique de Saverne, pour lesquelles il est nécessaire de consulter les répertoires alphabétiques en salle de lecture.

Les autres fonds des ADBR

Si les dossiers individuels permettent de reconstruire plus précisément les parcours de chacun, il nous a été très profitable de consulter les fonds traitant des cadres institutionnels et des structures générales dans lesquels ces individus évoluaient. Nous avons ainsi pu consulter l'intégralité des fonds concernant la Reichsuniversität Straßburg dans les archives du chef de l'administration civile en Alsace (*Gauleitung*). On y trouve ainsi les pièces liées à la nomination du corps professoral et aux archives administratives de l'Enseignement et de l'Éducation issues des fonds du personnel de la *Gauleitung* (125 AL 414 et 142 AL 435-441). À ces dossiers s'ajoutent ceux provenant de l'ancien « département pour la police et l'administration » (*Verwaltungs- und Polizeiabteilung*) de la *Gauleitung*, qui comprenait un service médical (*Medizinalwesen*). Par exemple, les dossiers 126 AL 37 contiennent les listes du personnel des cliniques et instituts de la *Medizinische Fakultät* et d'autres documents liés aux soins à donner à la population. Les dossiers 126 AL 105-120 contiennent quant à eux diverses pièces sur des hôpitaux et structures de soins d'Alsace, y compris des statistiques de patients, des contrats ou encore des fiches tarifaires et des informations sur l'état des comptes.

Grâce à une dérogation du ministère de la Culture et au soutien de l'université de Strasbourg, nous avons eu accès, parmi les 3,5 mètres linéaires du fonds 2090 W (non communicable avant 2038), aux dossiers sensibles des ressources humaines de l'université Louis Pasteur (Strasbourg) concernant un certain nombre de médecins qui avaient été en poste à un moment donné durant l'annexion et qui avaient retrouvé un poste à la faculté de médecine de Strasbourg après-guerre.

De plus, depuis le 26 février 2018, les Archives départementales sont depositaires d'un fonds qui s'est avéré essentiel pour retracer le parcours de l'anatomiste August Hirt. Ce fonds, coté 193 AL et représentant 0,3 mètre linéaire, a été versé par le professeur Jean-Marie Le Minor et concerne les archives de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg. Parmi les 30 articles qu'il contient, on distingue tout particulièrement des traces des activités d'August Hirt avant sa venue à Strasbourg en 1941 ou encore des éléments courants de l'activité du

professeur et du clinicien à la Reichsuniversität Straßburg (organisation des cours, suivi des étudiants, listes de présence, publications scientifiques, etc.).

S'agissant des procédures d'enquêtes sur les crimes de guerre et crimes médicaux commis au KL-Natzweiler, certains articles du fonds 150 AL ont également été consultés, notamment l'enveloppe n° 2020 du dossier 150 AL 13 (pour les expérimentations et l'Institut d'anatomie) et l'enveloppe n° 2073 du dossier 150 AL 17 (sur les expérimentations des professeurs Bickenbach et Haagen). On peut également ajouter à ces pièces le dossier 150 AL 11 qui contient des documents d'enquêtes de police sur les crimes de guerre commis au KL-Natzweiler.

Enfin, dans le cadre de la rédaction des notices biographiques pour la base de données wiki Rus~Med⁴² et de certains chapitres des ouvrages, nous nous sommes également appuyés sur l'application Adeloch⁴³. Cette plateforme en ligne de recherche généalogique, administrée par les ADBR, contient sous forme numérique l'intégralité des ressources paroissiales et d'état civil des communes bas-rhinoises. Enrichir les parcours par une enquête généalogique permet en effet de les préciser et de mettre en exergue les origines de certains individus. Tables décennales, actes de naissance, de mariage ou encore de décès nous ont été autant de documents très précieux à cette fin. De la même manière, nous avons sollicité à de nombreuses reprises les services d'état civil de la ville de Strasbourg et d'autres agglomérations alsaciennes pour la mise à disposition d'actes de naissance ou de décès.

L'ensemble des membres de la Commission tient à remercier tout particulièrement Annelise Depoil, directrice des ADBR, et Jocelyn Perradin, archiviste en charge des fonds de la période 1939-1945, ainsi que l'ensemble du personnel de la salle de lecture pour leur soutien important dans notre entreprise, notamment pour avoir répondu avec beaucoup de précision à nos nombreuses requêtes et pour nous avoir aidés à localiser les dossiers dans ces séries jusque-là inexploitées.

2. L'échelon national

2.1. Archives nationales – Pierrefitte

À l'échelle nationale, la Commission a eu recours en premier lieu aux fonds d'archives des Archives nationales.

Le premier fonds de taille que la Commission a analysé de manière systématique concerne le fonds BB35 qui est consacré aux Tribunaux militaires internationaux et qui contient des documents de provenances diverses en rapport avec les procès de l'*Office of Chief Counsel for War Crimes (OCCWC)*⁴⁴. Ce fonds concerne, d'une part, la documentation que l'observateur français des procès du Tribunal militaire américain François Bayle a rassemblée pendant le procès des médecins auprès des centres de documentation de l'OCCWC et qui lui a servi pour la rédaction de son rapport *Croix gammée contre caducée*⁴⁵. Elle a été déposée en intégralité aux Archives nationales entre septembre 1951 et février 1952 sous la forme de 81 dossiers aujourd'hui classés dans 18 boîtes d'archives (BB 35/260 à 277). À cette documentation s'ajoute, d'autre part, la collecte d'archives des 12 procès par des conservateurs des Archives nationales envoyés à Nuremberg entre 1948 et 1949 après la fin des procès. Comme le précise la conservatrice Catherine Bertho, ils y ont constitué, comme ils pouvaient, dans un souci d'efficacité plutôt que dans une logique d'archivage, un fonds de documents « avant leur enlèvement par les autorités américaines en classant à la hâte le contenu de caves dont celles-ci se désintéressaient plus ou moins⁴⁶ ». De plus, le conservateur des Archives nationales Marichal a photographié sur place, au début de 1949, une partie de la documentation du docteur Bayle qui constitue aujourd'hui aux séries *Nuremberg Government (NG)*, *Nuremberg Industrialists (NI)*, *Nuremberg Organization (NO)*, ainsi que des fiches d'analyse du fonds BB35.

En outre, les membres de la Commission ont eu recours ponctuellement à la série BB 30 1785-1831 et BB 30 1890 qui correspondent aux archives du Service de recherche des crimes de guerre entre 1941 et 1949. La série AJ 40 1-1685, « Parti national-socialiste des travailleurs allemands : *Gau Baden-Elsass* », constitue une masse documentaire importante sur l'occupation allemande de l'Alsace entre 1940 et 1944. Elle n'a cependant

42. Disponible sur <https://rus-med.unistra.fr>.

43. Disponible sur <https://archives.bas-rhin.fr/registres-paroissiaux-et-documents-d-etat-civil/>.

44. Catherine Bertho: *Tribunaux militaires internationaux. Répertoire numérique (BB/35/1 – BB/35/907)*. Paris: Archives nationales, s.d.

45. Christian Bonah, Jean-Marc Mouillie, Florian Schmaltz: *François Bayle et le procès des médecins de Nuremberg. Introduction et commentaire*. Réédition de François Bayle: *Croix gammée contre caducée*. Paris: Les Belles Lettres, à paraître.

46. Bertho, *Tribunaux militaires*, p. 5.

pas pu être exploitée par la Commission. Nous l'avions écartée compte tenu de sa réputation d'être de moindre importance qualitative par rapport aux archives correspondantes conservées au département militaire des archives fédérales à Fribourg-en-Brisgau. Il semble que les archives de Paris et de Fribourg soient complémentaires, car pour un grand nombre de services du *Gau Baden-Elsass*, il existe des fonds correspondants – mais de composition différente – des deux côtés du Rhin. À l'heure où les inventaires de Fribourg et de la sous-série AJ/40 de Paris deviennent accessibles au public sous forme de publications dotées d'index, l'exploitation de ces archives historiques devient toutefois un desiderata.

Enfin, les archives du Conseil supérieur d'enquêtes ont été identifiées sans que la Commission ait pu en faire une analyse systématique et détaillée. En France, les recteurs étaient responsables de l'épuration (administrative) des établissements d'enseignement et en particulier des universités. Des Conseils académiques d'enquêtes ont été établis dans toutes les académies, qui convoquaient et entendaient les personnes concernées, menaient des enquêtes, faisaient des propositions de sanctions qu'elles remontaient ensuite au Conseil supérieur d'enquêtes établi auprès du ministre de l'Éducation nationale. Le Conseil supérieur avait pour but d'harmoniser les sanctions entre les différentes académies. En général, il ne ré-auditionnait pas et, à partir de l'analyse du dossier transmis par le Conseil académique d'enquête (CAE), il faisait une proposition de sanction qui était transmise au ministre qui décidait en dernière instance. Un certain nombre de dossiers d'Alsaciens de la Reichsuniversität Straßburg constitués en vue de leur transmission au CAE de Strasbourg ont été retrouvés dans les Archives départementales du Bas-Rhin (cotes 1558W et 1095W). Les archives du Conseil supérieur d'enquêtes se trouvent aux Archives nationales dans les fonds de l'épuration administrative au ministère de l'Éducation nationale comprenant deux parties : les dossiers généraux et les dossiers de personnel (F17 16 724 à 16 963 : dossiers de personnel)⁴⁷.

2.2. Centre des archives diplomatiques (CAD) – La Courneuve

Une autre source archivistique riche en renseignements concerne les archives des administrations françaises et des organisations tripartites de la Zone française d'occupation en Allemagne et en Autriche (ZFO) avec les archives du Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes et les dossiers de personnel du Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes (PL AAA) entre 1945 et 1955. En 1951, afin de préparer la fin de l'occupation et le rapatriement sur le sol national des documents de la zone française, une première mission d'archives fut menée en Allemagne. Un travail comparable eut lieu en Autriche l'année suivante. Colmar fut choisie pour accueillir le bureau des Archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche créé spécialement en juillet 1952. En 1976, on décida de placer ce bureau sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. En 1979, on transféra de Metz à Colmar les archives françaises de la haute commission alliée afin de les réunir à celles des hauts commissariats français. En 2009, les archives diplomatiques conservées dans divers dépôts parisiens déménagèrent dans un unique bâtiment, ouvert aux lecteurs, à La Courneuve. Les fonds de Colmar les rejoignirent l'année suivante. Ce sont en particulier les dossiers des affaires judiciaires (1 AJ : 7 299 dossiers) classés de manière nominative qui ont une importance pour des recherches de personnes poursuivies pour des crimes de guerre qui comportent des renseignements concernant des membres de la *Reichsuniversität*, ainsi que les séries AC pour les procédures d'évaluation d'anciens membres de la *Reichsuniversität* pour un réemploi universitaire en Allemagne (par exemple, le dossier de Kurt Hofmeier pour son réemploi à l'université de Mayence, AC 134). Les archives de la Zone française d'occupation en Allemagne justifieraient une analyse systématique, ce qui n'a pas pu être entrepris par la Commission, qui s'est limitée à des explorations ciblées et sporadiques par manque de temps.

47. Fonds F/17/16567-F/17/16963. Contentieux et affaires juridiques. 1892-1960. Épuration administrative 1941, 1943-1954. Archives Nationales. Les 263 cartons qui portent les cotes F17 16 701 à 16 963 renferment des documents d'un intérêt primordial pour l'histoire de la seconde guerre mondiale : les dossiers généraux et dossiers de personnel concernant l'épuration administrative effectuée au ministère de l'Éducation nationale. https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfUD.action?irId=FRAN_IR_001587&udId=d_2 (dernière consultation le 7/03/2022).

2.3. Dépôt central des archives de la justice militaire (DCAJM) – Le Blanc

Le Dépôt central des archives de la justice militaire (DCAJM), situé dans la ville du Blanc dans le département de l'Indre, contient deux fonds majeurs voire incontournables pour quiconque étudie l'histoire du camp de concentration de Natzweiler. Très rapidement après la découverte du camp-souche du KL-Natzweiler le 25 novembre 1944, les autorités militaires françaises ont déclenché une enquête au sujet des « atrocités commises au camp du Struthof ». Les enquêteurs et les juges d'instruction militaires successifs des tribunaux militaires de Strasbourg et de Metz ont compilé une masse considérable de pièces à conviction – sources primaires produites par l'administration du camp – et des centaines de témoignages d'anciens détenus. Dans le cadre de l'instruction judiciaire, d'anciens SS du camp avaient été faits prisonniers et leurs dépositions avaient été enregistrées, puis ajoutées au dossier de l'information.

Les fonds du DCAJM se subdivisent en deux sous-ensembles, qui correspondent aux deux procédures majeures ayant concerné le KL-Natzweiler. Le premier concerne l'affaire dite du « Struthof Médical », c'est-à-dire le procès en première instance à Metz, en 1952, des médecins de la Reichsuniversität Straßburg ayant pratiqué des expérimentations, et la révision du procès à Lyon en 1954. Le second concerne l'affaire dite du « Struthof Camp », où ont été jugés une poignée d'anciens gardiens SS et d'anciens *kapos* du KL-Natzweiler à Metz, en 1954, puis à Paris, en 1955. La richesse de ce fonds, associant des pièces produites par la justice militaire (procès-verbaux, dépositions, témoignages, rapports, expertises, réquisitoires, ordonnances) et des sources originales de l'administration nationale-socialiste du camp permettent de saisir avec davantage de précision tout à la fois l'histoire du KL-Natzweiler, son administration, son fonctionnement au quotidien, les conditions de (sur)vie de ses détenus, les crimes et exactions commis sur place, mais également la réception de ces crimes dans la société d'après-guerre avec les poursuites judiciaires intentées à certains *Täter* du camp.

2.4. Service historique de la Défense (SHD)

Les membres de la Commission ont rencontré le 22 février 2017 le directeur du Service historique de la Défense (SHD), M. Pierre Laugeay. Les archives des services français de renseignements ont été transférées en partie au SHD à Vincennes. Elles sont en cours d'inventaire sous la direction de M. Frédéric Queguineur. Une demande sous forme d'une liste de noms de personnes a été soumise à la direction du SHD. Nous remercions M. Frédéric Queguineur de nous avoir donné accès à une série de documents sous forme numérique. Une recherche plus systématique au sein des archives du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE, créé en décembre 1945) reste à entreprendre une fois le travail d'inventaire du fonds effectué.

2.5. Archives du ministère des Anciens combattants – Caen

Un autre centre d'archives essentiel pour l'histoire du camp de concentration de Natzweiler est assurément celui du ministère des Anciens combattants situé à Caen dans le département du Calvados. Hormis la consultation de certains dossiers relatifs aux expérimentations humaines pratiquées au KL-Natzweiler et/ou à l'infirmerie des détenus, nous n'avons pas pu réaliser un travail systématique de dépouillement et de collationnement de ces archives, ouvrant ici la voie à de futures perspectives de recherches.

ARCHIVES INTERNATIONALES

1. ITS Bad Arolsen et mémoriaux des anciens camps de concentration

La mise en évidence des liens inattendus entre le KL-Natzweiler et la *Medizinische Fakultät* de Strasbourg, avec l'envoi de certains détenus du camp dans une clinique universitaire pour bénéficier de soins médico-chirurgicaux, a été rendue possible par la consultation, l'exploitation et l'analyse des fonds numérisés des *Arolsen Archives* de Bad Arolsen⁴⁸. Ceux-ci constituent une véritable mine d'or, dans la mesure où ils contiennent pléthore de dossiers personnels de détenus, parmi lesquels les dossiers plus ou moins précis de l'infirmerie du

48. Disponible via <https://collections.arolsen-archives.org/en/search>.

camp (Revier) du KL-Natzweiler (fonds 1.1.29.2). Grâce à un croisement et une analyse rigoureuse des sources provenant de plusieurs camps (par exemple 1.1.5 pour le KL-Buchenwald, 1.1.6 pour le KL-Dachau), il nous a été possible de reconstituer les parcours individuels, d'établir une chronologie exacte des transferts dans les cliniques universitaires de Strasbourg entre 1941 et 1944, mais aussi d'identifier les motifs des hospitalisations. La reconstitution des vies et des odyssees concentrationnaires des détenus a permis la rédaction de fiches pour la banque de données biographique Rus~Med.

Ainsi, si dans un premier temps les déportés sont transférés à l'hôpital pour y bénéficier des soins d'urgence à la suite d'accidents de travail au camp, avec le temps, la majorité des déportés est envoyée à la clinique ophtalmologique de la *RUS* pour des traitements de prothèses oculaires. Enfin, pour parvenir à restituer les vies et les odyssees concentrationnaires des déportés, nous avons pris contact avec tous les mémoriaux des anciens camps de concentration où ils étaient détenus, avant ou après leur passage au KL-Natzweiler. Cela nous a permis de croiser nos informations et d'obtenir quelquefois des copies d'archives inédites.

2. Angleterre

2.1. *Imperial War Museum*

L'*Imperial War Museum* à Londres, dans sa dépendance de Duxford, détient les rapports du *Combined Intelligence Objectives Sub-Committee* et du *British Intelligence Objectives Sub-Committee*, ainsi que des dossiers de l'*ALSOS Mission*, qui contiennent les informations des enquêteurs alliés immédiatement après la libération de Strasbourg au sujet de la recherche allemande avec des gaz de combat au KL-Natzweiler.

2.2. *The National Archives, Kew*

Les *National Archives, Kew* détiennent des dossiers des *Chemical Defence Experimental Establishments* (WO 188) qui analysaient les recherches pour crimes de guerre contre Helmut Rühl. Rühl participa aux expériences avec le gaz de combat phosgène au KL-Natzweiler comme assistant d'Otto Bickenbach. Ces documents ont été retrouvés à Kew dans un fonds du *Foreign Office: Control Officer for Germany (British Element): Legal Division, and U.K. High Commission* (FO 1060), ainsi que dans le fonds *Foreign Office: Economic and Industrial Planning Staff and Control Office for Germany and Austria and Successor: Control. Commission for Germany (British Element), Military Sections and Headquarters Secretariat: Registered Files (HQ and other series)* (FO 1032). Par ailleurs, la Commission a eu recours à des dossiers du fonds du *Foreign Office: HQ T Force and Field Information Agency Technical* (FO 1031), concernant des interrogatoires d'experts allemands en gaz de combat.

3. Belgique

La Commission a consulté les Archives générales du Royaume de Belgique à Bruxelles pour reconstituer la biographie d'une victime du KL-Natzweiler traitée dans les cliniques de la *Reichsuniversität*.

4. États-Unis

4.1. *National Archives* (Washington/College Park)

De plus, la Commission a eu recours aux sources nombreuses concernant le KL-Natzweiler et les investigations alliées des crimes de guerre et crimes contre l'humanité afférentes qui se trouvent aux *National Archives* (Washington/College Park), dans le fonds de l'*Office of the Judge Advocate General (Army) – War Crimes Branch* (RG 153, Entry A1 136). Nous avons également consulté les dossiers du fonds *Records of the United States War Crimes Trials. Interrogations, 1946-1949* (RG 238, microfilm M 1019). Enfin, nous avons analysé les dossiers des services des renseignements militaires, qui étaient chargés de l'évaluation des avancées allemandes par des scientifiques et ingénieurs allemands en recherche stratégique en temps de guerre sur un plan scientifique et technique (*War Department General and Special Staffs – Office of the Director of Intelligence, G-2 Security-classified Intelligence Reference Publications "P-File"*) (RG 165, Entry 79), ainsi que les fonds des *Records of the Army Staff – IRR Personal Name File* (RG 319, Entry 134-B A1) pour des biographies de scientifiques allemands. Nous avons consulté le fonds de l'*Army Staff – Assistant Chief of Staff (G-2), Intelligence Administrative Div. Document*

Library Branch – Numerical Series (RG 319, Entry 85A) qui contient entre autres des archives allemandes originales confisquées par les services secrets alliés et afférentes entre autres au *Reichsforschungsrat* et aux expérimentations humaines au KL-Natzweiler soutenues par la *SS-Ahnenerbe*. Celles-ci ont été complétées par une recherche concernant le responsable scientifique de l'*ALSOS Mission*, Samuel A. Goudsmit, dont les papiers personnels se trouvent aux *National Archives Gift Collection* (RG 200, Samuel A. Goudsmit Papers).

4.2. American Institute for Physics

Un fonds d'archives partiel de Samuel A. Goudsmits se trouve à l'*American Institute for Physics (Niels Bohr Library)* à Washington D.C. Ce fond contient entre autres les archives courantes du directeur du *SS-Ahnenerbe* Wolfram Sievers, ainsi que des dossiers du Conseil de recherche scientifique allemand (*Reichsforschungsrat*)⁴⁹.

5. Russie

Pour pouvoir identifier 230 prisonniers de guerre soviétiques, la Commission a consulté en détail les cartes de prisonniers de la base de données des archives centrales du ministère de la Défense russe (*Tsamo*, <http://www.obd-memorial.ru>).

6. Pologne

Pour identifier et reconstituer la biographie de certains travailleurs forcés polonais hospitalisés à la clinique psychiatrique de la *Reichsuniversität* puis transférés à l'asile de Hoerd, la Commission a consulté des archives polonaises. Ces archives sont l'*Instytut Pamięci Narodowej* (Institut de la mémoire nationale/*Institut für nationales Gedenken*) à Varsovie et une série d'archives locales concernant les lieux de naissance des personnes concernées, avec en particulier l'*Archiwum Państwowe w Łodzi* (Archives nationales de Łodz) et l'*Archiwum Państwowe w Częstochowie* (Archives nationales de Częstochowa), l'*Archiwum Państwowego w Gorzowie Wielkopolskim*, (Archives nationales de Gorzów Wielkopolski) et le bureau d'état civil à Chotcza.

4. NOMMER LES VICTIMES. POLITIQUE DE LA COMMISSION CONCERNANT LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES SENSIBLES ET L'IDENTIFICATION DES VICTIMES SOUS LE NATIONAL-SOCIALISME

Les membres de la Commission historique

Depuis près de 20 ans, la question de l'identification et de la publication des noms de victimes des établissements psychiatriques et des instituts d'anatomie sous le régime national-socialiste fait l'objet de discussions approfondies⁵⁰. En particulier dans le contexte de la psychiatrie, on a estimé que le risque éventuel d'infliger une souffrance supplémentaire aux membres survivants des familles des victimes constituait un argument en défaveur de leur identification. Cependant, l'importance de donner une histoire et un nom à toutes les victimes qui autrefois restaient anonymes est un argument convaincant avancé par de nombreux auteurs, parmi lesquels Hans-Joachim Lang dans sa reconstitution des biographies des 86 victimes assassinées par August Hirt, une étude qui fait figure de précurseur puisqu'elle représente le premier travail systématique de ce genre pour des victimes dont les corps ont servi à l'enseignement de l'anatomie et à la recherche⁵¹. Seuls un nom et une biographie peuvent rendre visibles ces individus à qui l'espoir et la vie ont été brutalement enlevés. Même dans les

49. Les papiers de Goudsmits à l'*American Institute for Physics* ont été numérisés entre-temps ; ils sont accessibles sur <https://repository.aip.org/islandora/object/nbla:AR2000-0092>.

50. Paul Weindling: *Psychiatrische Opfer von Humanexperimenten im Nationalsozialismus. Jeder Mensch hat einen Namen. Psychiatrie* 7 (2010), 4, p. 255-260. Susanne Zimmermann: „... er lebt weiter in seinen Arbeiten, die als unverrückbare Steine in das Gebäude der Wissenschaft eingefügt sind“ - Zum Umgang mit den Arbeiten des Anatomen Hermann Stieve (1886-1952) in der Nachkriegszeit. In: Boris Böhm, Norbert Haase (dir.): *Täterschaft- Strafverfolgung- Schuldentlastung. Ärztebiographien zwischen nationaler Gewaltherrschaft und deutscher Nachkriegsgeschichte*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag 2007, p. 29-40.

51. Hans-Joachim Lang: *Die Namen der Nummern. Wie es gelang, die 86 Opfer eines NS-Verbrechens zu identifizieren*. Hamburg: Hoffmann und Campe 2004. Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018.

cas d'« euthanasie », la question de l'identification des victimes n'est plus taboue ; des biographies de victimes ont été reconstituées et leurs noms ont enfin été publiés avec l'accord de leurs familles⁵². Pour les victimes du national-socialisme, dont les corps de certaines ont été réclamés et utilisés par des instituts d'anatomie, les délais de prescription des lois allemandes sur les archives concernant la publication de données personnelles sont généralement dépassés car ces personnes sont décédées il y a plus de 60 ans (*Bundesarchivgesetz* 1998 § 11 « *Schutzfristen* » et § 12 « *Verkürzungen und Verlängerungen der Schutzfristen* »)⁵³. En 2016, le colloque sur la publication du nom des victimes du national-socialisme qui s'est tenu au centre de documentation *Topographie des Terrors*⁵⁴ à Berlin a donné lieu à un vigoureux plaidoyer en faveur de l'identification des personnes à des fins commémoratives. Le consensus trouvé consistait à donner le nom complet, les dates de naissance et de décès ainsi que le lieu de résidence, la publication de ces informations pouvant prendre la forme d'un livre du souvenir en version papier ou numérique⁵⁵. La priorité donnée à l'identification des victimes et à la reconstitution de leur biographie complète est également soutenue par le Protocole de Vienne de 2017, qui porte sur la découverte de restes humains durant la période de l'Holocauste⁵⁶. En outre, les infections provoquées délibérément lors des expérimentations de médecins nazis, de même que les décès imputables aux conditions de détention extrêmes dans les camps nazis et au travail forcé, ainsi que les raisons pour lesquelles des psychiatres nazis ont assassiné des patients atteints de certaines pathologies devraient également être rendus publics. Il s'agit ici, non seulement d'honorer la mémoire des victimes, mais aussi de souligner la valeur historique de ces informations qui montrent comment la brutalité du national-socialisme a causé des décès en nombre et pourquoi les médecins nazis ciblaient les personnes atteintes de pathologies spécifiques ou présentant certaines caractéristiques physiques⁵⁷.

Les auteurs qui ont travaillé sur les victimes des activités de l'anatomiste Hermann Stieve à Berlin ont traité le problème de diverses manières. Brigitte Oleschinski⁵⁸, en 1992, a mentionné plusieurs de ces femmes en citant leur nom, tandis que Susanne Zimmermann⁵⁹, en 2007, s'est abstenue de livrer l'identité complète des victimes, à deux exceptions près qui correspondent à des cas où elle a répondu au souhait des membres de la famille. Une autre solution consiste à adopter une approche centrée sur la victime. Les directives d'exemption pour les victimes de l'Holocauste au règlement de la Commission européenne concernant la protection des données personnelles sensibles, prévue par l'*International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA, Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste)*, autorisent les chercheurs à nommer les victimes

52. Petra Fuchs, Maike Rotzoll, Ulrich Müller, Paul Richter, Gerrit Hohendorf (dir.): *Das Vergessen der Vernichtung ist Teil der Vernichtung selbst: Lebensgeschichten von Opfern der nationalsozialistischen „Euthanasie“*. Göttingen: Wallstein. 2007. Michael von Cranach, Annette Eberle, Gerrit Hohendorf, Sibylle von Tiedemann (dir.): *Gedenkbuch für die Münchner Opfer der nationalsozialistischen „Euthanasie“-Morde. NS-Dokumentationszentrum München und dem Bezirk Oberbayern*. München: Wallstein Verlag 2018. Robert Parzer: *Die Namen von „Euthanasie“-Opfern zu nennen, ist keine Schande – im Gegenteil!*. Blog T4, 2020. <https://www.gedenkort-t4.eu/de/blog/die-namen-von-euthanasie-opfern-zu-nennen-ist-keine-schande-im-gegenteil/> (consulté le 29/11/2021). Paul Weindling: *The Need to Name: The Victims of Nazi “Euthanasia” of the Mentally and Physically Disabled and Ill 1939-1945*. In: Brigitte Bailer, Juliane Wetzel (dir.): *Mass Murder of People with Disabilities and the Holocaust for International Holocaust Remembrance Alliance*. Berlin: Metropol for IHRA 2019, p. 49-83.

53. Bundesarchivgesetz [Loi fédérale sur les archives] 1998. La loi de 1998 a été remplacée par celle de 2017 : Gesetz zur Neuordnung des Bundesarchivrechts vom 10. März 2017. Bundesgesetzblatt I (2017), Nr. 12, p. 410-416 http://www.bgbl.de/xaver/bgbl/start.xav?startbk=Bundesanzeiger_BGBl&jumpTo=bgbl117s0410.pdf.

54. <https://www.topographie.de/fr/topographie-de-la-terreur/> (consulté le 11/03/2022).

55. Andreas Nachama, Uwe Neumärker (dir.): *Gedenken und Datenschutz: die öffentliche Nennung der Namen von NS-Opfern in Ausstellungen, Gedenkbüchern und Datenbanken*. Berlin: Hentrich & Hentrich 2017.

56. Joseph A. Polak: *The Vienna Protocol. Recommendations/Guidelines for the handling of future discoveries of remains of human victims of Nazi terror “Vienna Protocol” for when Jewish or possibly-Jewish human remains are discovered*. *Journal of Biocommunication* 45 (2021), 1, p. 71-83. <https://journals.uic.edu/ojs/index.php/jbc/article/view/10829> (consulté le 29/11/2021).

57. Paul Weindling: *Ein Überblick in Zahlen und ein Plädoyer für das Ende der Anonymisierung der Opfer*. In: Jörg Osterloh, Jan-Erik Schulte, Sybille Steinbacher (dir.): *Die „Euthanasie“-Verbrechen im besetzten Europa*. Paderborn: Schöningh Verlag, à paraître.

58. Brigitte Oleschinski: *Der „Anatom der Gynäkologen“: Hermann Stieve und seine Erkenntnisse über die Todesangst und weiblichen Zyklus*. In: Horst Kahrs, Ahlrich Meyer, Michael G. Esch (dir.): *Modelle für ein deutsches Europa- Ökonomie und Herrschaft im Grosswirtschaftsraum*. Berlin: Rotbuch 1992, p. 211-218.

59. Zimmermann, „... er lebt weiter in seinen Arbeiten“, 2007.

identifiées. Cette exemption est à interpréter au sens large⁶⁰. Elle s'applique aussi, par exemple, au problème compliqué des personnes condamnées à mort pour des actes considérés comme criminels par la législation nationale-socialiste. En ce qui concerne ces personnes, les *Sondergerichte* (tribunaux spéciaux nationaux-socialistes) statuaient souvent plus en fonction d'une adhésion fervente à l'idéologie nazie qu'en se fondant sur des procédures légales respectueuses du droit des prévenus à un procès équitable. C'est ainsi que le juge fanatique Roland Freisler a condamné à mort des opposants au national-socialisme. L'exécution brutale de Julius Leber, Alsacien d'origine et défenseur d'une Allemagne démocratique, en est une illustration. De nombreuses personnes ont été exécutées alors qu'elles n'avaient commis aucun meurtre. Conformément à l'exemption pour les victimes de l'Holocauste prévue par l'IHRA, ces personnes peuvent être nommées, si le contexte historique est explicité.

La signification et l'appréciation publiques d'actes de désobéissance peuvent totalement changer selon le contexte historique. Si de nos jours il est tout à fait honorable d'avoir trouvé la mort en tant que membre d'un groupe de résistants tel que l'Orchestre rouge, les parents d'autres victimes peuvent ne pas souhaiter savoir ou faire publier le fait que leur proche a été inculpé pour des délits supposés par un système judiciaire national-socialiste et qu'après sa condamnation à mort, le corps de cette personne a été utilisé pour des recherches par des médecins sous le national-socialisme. Dans ce cas, il est conseillé soit que les noms des individus soumis à de tels verdicts soient divulgués uniquement en les replaçant précisément dans leur contexte historique, soit que leurs noms ne soient pas révélés.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les noms et les biographies d'un certain nombre de victimes d'« euthanasie » ont été publiés avec l'aval de leur famille au cours de la dernière décennie. De même, les demandes de publication des données de victimes des anatomistes n'ont suscité aucune réponse négative de la part des familles lorsqu'on a sollicité leur accord. Au contraire, l'identification des femmes exécutées dont Hermann Stieve a disséqué les corps, a trouvé un large écho positif dans les médias⁶¹.

L'identification de toutes ces victimes et la reconstitution de leur biographie dans son intégralité sont nécessaires pour se rappeler leur individualité, prendre conscience de leur humanité (celle-là même que leurs bourreaux leur avaient déniée), honorer leur mémoire et reconnaître les injustices et crimes commis, non seulement par un régime tortionnaire, mais aussi par des membres de la communauté scientifique⁶².

Dans ce contexte et en pratique, la Commission a pour responsabilité première d'identifier et de nommer toute victime des atrocités du national-socialisme dont les restes humains ou le dossier biographique ou médical sont conservés à Strasbourg ou ailleurs. L'enjeu crucial est de déterminer la nature de la persécution, les blessures subies, la pathologie et la cause du décès. Ces points sont essentiels, quelle que soit la victime. La documentation provient des archives françaises, allemandes et internationales et leur utilisation est régie par les législations respectives des pays détenteurs des archives et du pays dans lequel la publication des noms est prévue.

Du point de vue légal, l'exemption de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste facilite la publication du nom et de la cause du décès des victimes liées à l'Holocauste. Ce principe est intégré à la législation européenne et a été approuvé par les commissaires aux données des États membres de l'Union européenne. Tandis que la confidentialité médicale est renforcée par les Directives sur le droit à la protection des données (RGPD) de 2016, il existe une exception explicite concernant la législation des atrocités médicales commises par le régime national-socialiste⁶³. Elle est reconnue comme suit :

Le traitement est nécessaire à des fins d'archivage dans l'intérêt public, pour des travaux de recherche scientifique ou historique ou dans un but statistique.

60. Paul Weindling: Collective burial of Nazi-era anatomical specimens. *The Lancet* 394 (2019), p. 1806.

61. Sabine Hildebrandt: *The Anatomy of Murder. Ethical Transgressions and Anatomical Science During the Third Reich*. New York, Oxford: Berghahn Books 2016, p. 186.

62. Weindling, Psychiatrische Opfer, 2010. Sigrid Oehler-Klein, Dirk Preuss, Volker Roelcke: The use of executed Nazi victims in Anatomy: findings from the Institute of Anatomy at Giessen University, Pre- and Post- 1945. *Annals of Anatomy* 194 (2012), p. 293-297.

63. <https://www.eu-patient.eu/globalassets/policy/data-protection/data-protection-guide-for-patients-organisations.pdf> (consulté le 6/03/2022).

En outre, il est clairement établi que :

Dans ces cas-là, les chercheurs peuvent utiliser les données des patients sans demander de consentement explicite s'ils observent les lois de l'Union et des États membres sur les autres garanties mises en place afin de respecter le droit à la protection des données des patients⁶⁴.

D'où l'importance de déterminer si la personne se trouvait dans un système médical éthique ou si elle a été victime d'abus médicaux (comme les expériences sur le vaccin vivant contre le typhus d'Eugen Haagen, celles d'Otto Bickenbach sur les doses toxiques et mortelles de phosgène ou encore celles d'August Hirt sur le gaz moutarde). Dans de telles circonstances, garder le secret médical reviendrait à protéger les criminels.

Pour les patients relevant des activités médicales et de la pratique clinique ordinaires, c'est le droit médical français qui s'applique. Il autorise à nommer les personnes 25 ans après leur décès :

D'après l'article L. 213-2 du Code du patrimoine, les documents dont la communication porte atteinte au secret médical sont librement communicables après un délai de 25 ans décompté à partir du décès de l'intéressé ou, lorsque cette date n'est pas connue, après un délai de 120 ans à partir de la date de naissance de l'intéressé⁶⁵.

Par conséquent, en accord avec la loi européenne et française, la Commission a décidé d'adopter la règle d'identification complète et de nommer les victimes dans les situations suivantes et pour les groupes de personnes suivants :

1. Les victimes assassinées dans le but de constituer une collection de squelettes juifs et dont les noms ont été publiés par Hans-Joachim Lang.
2. Les détenus du camp de concentration de Natzweiler qui ont subi les expérimentations humaines des scientifiques nazis Hirt, Haagen et Bickenbach et de leurs collaborateurs. Certains de ces prisonniers ont subi des blessures dont ils ont gardé des séquelles toute leur vie, d'autres sont décédés au cours des expérimentations ou plus tard, parfois des suites des blessures infligées, d'autres fois pour des raisons sans lien avec les expérimentations. Il est important de reconnaître ici aussi l'injustice d'être emprisonné dans un camp de concentration allemand, les risques supplémentaires liés au travail forcé, à la violence à l'égard des prisonniers et à des conditions de détention avilissantes et néfastes.
3. Les détenus du camp de concentration de Natzweiler, les travailleurs forcés (notamment ceux qui étaient employés par l'hôpital civil ou par la *RUS*), ainsi que les prisonniers d'autres structures carcérales et répressives nazies admis comme patients dans l'une des cliniques de la *RUS* seront nommés et leurs blessures, leurs pathologies et les motifs de leur hospitalisation seront mentionnés dans la mesure où ils résultent d'un emprisonnement avilissant et abusif. L'hôpital civil/les cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg fonctionnaient comme un hôpital. Toutefois, un certain nombre de services et d'instituts assuraient également les fonctions d'une institution allemande militaire ou policière, intégrée à la politique d'occupation nationale-socialiste.
4. Les prisonniers de guerre et détenus de camps de concentration dont les corps ont été transférés à l'Institut d'anatomie et ont servi à l'enseignement et à la recherche seront nommés et le cas échéant, les causes de décès seront citées.
5. Concernant les patients atteints de maladies psychiatriques traités à l'hôpital civil/dans les cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg, une distinction sera faite entre les patients ordinaires et celles et ceux (tels que les travailleurs forcés) qui entrent dans la catégorie des victimes du national-socialisme. En conséquence, les patients soumis à un traitement abusif et avilissant seront nommés et le traitement sera précisé.
6. Les données personnelles et médicales des patients atteints de maladies psychiatriques qui ont été transférés dans d'autres asiles puis au centre de mise à mort de Hadamar et qui ont été victimes d'« euthanasie » seront divulguées.

64. <https://www.eu-patient.eu/globalassets/policy/data-protection/data-protection-guide-for-patients-organisations.pdf> (consulté le 6/03/2022).

65. <https://www.ascodocpsy.org/gerez-vos-archives-hospitalieres/allo-le-service-darchives/une-chercheuse-demande-lacces-a-la-totalite-des-dossiers-medicaux-de-patients-ayant-participe-a-des-experiences/> (consulté le 6/03/2022).

7. Les noms des patients dont les restes ont servi à faire des préparations pour la collection pathologique seront divulgués, de même que la nature des préparations concernées.

8. Les noms des individus condamnés pour meurtre et exécutés, dont les restes humains ont été recueillis par Hirt pour sa collection anatomique à des fins de recherche et d'enseignement, seront publiés (deux cas). Ces condamnations ont eu lieu sous le système judiciaire national-socialiste et les noms des condamnés avaient été publiés dans les journaux à l'époque.

De façon générale, les victimes de la persécution nationale-socialiste ont droit à une transparence totale afin de leur rendre leur dignité et à titre de documentation historique.

En revanche, la Commission ne publiera pas de données personnelles dans les cas suivants :

1. Les patients de l'hôpital civil et des cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg resteront anonymes s'ils n'ont été soumis à aucune expérimentation et s'ils n'ont pas été détenus par les Allemands dans des conditions avilissantes et coercitives. C'est la loi française sur le secret médical qui s'applique dans ce cas, même si l'Alsace était annexée à cette période, puisqu'il s'agit de patients ordinaires dans un système de soins. Ce principe s'applique en particulier aux cliniques pédiatrique, dermatologique et de médecine interne.

2. De façon générale, les patients civils dont le traitement a été curatif et respectueux des normes éthiques doivent bénéficier du secret médical, conformément au droit médical français.

Cette politique de la Commission concernant la protection des données personnelles sensibles et l'identification des victimes sous le national-socialisme a été validée par le département juridique de l'université de Strasbourg.

II. La Reichsuniversität Straßburg dans le contexte institutionnel du régime national-socialiste

« Haut lieu de la science allemande et bastion de l'esprit national-socialiste¹ » :
la Reichsuniversität Straßburg et sa faculté de médecine en Alsace annexée de fait.

Gabriele MOSER

Dans un courrier au professeur Max de Crinis, représentant du *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (REM, ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich) à Berlin, Gottfried Ewald, probablement le dernier professeur nommé à la Reichsuniversität Straßburg, disait avoir ressenti « l'attrait d'un nouveau site scientifique allemand aux avant-postes du Reich² ». Après une visite en Alsace à l'hiver 1944, le professeur Ewald demanda néanmoins une période de réflexion avant d'accepter ce poste honorable. Dans sa lettre de réponse, Ewald ne fait aucune allusion au fait que l'Allemagne nazie se trouvait alors dans la dernière phase de « guerre totale », que Strasbourg était déjà libérée ou encore que la *Reichsuniversität* n'existait plus sur la rive gauche du Rhin depuis plus de deux semaines. Il invoque seulement, sur un ton amical mais très clair, le manque d'équipement de la clinique neurologique dont on lui proposait la direction : seuls « les éléments de base, à compléter ultérieurement » semblaient accordés au professeur, et il manquait un « certain nombre de choses au laboratoire³ ». Peut-être faisait-il preuve de prudence à l'égard du professeur de Crinis qui, en tant que national-socialiste convaincu, était l'un des principaux organisateurs de l'extermination des malades du programme d'« euthanasie » national-socialiste. Il est également possible que sa situation professionnelle à Göttingen, dans un espace bien qu'un peu restreint, lui ait semblé néanmoins plus favorable, à tel point qu'il choisit finalement de rester sur son lieu de travail de longue date⁴.

Cette brève esquisse de la situation ouvre de nouvelles perspectives et amène un certain nombre de questions sur le thème de la « *Reichsuniversität* dans le contexte national-socialiste ». Qu'est-ce qui a incité des professeurs et des directeurs de clinique bien établis tels que Gottfried Ewald à envisager d'accepter un poste à la Reichsuniversität Straßburg ? Les futurs membres de la faculté de médecine étaient-ils attirés par la perspective d'une dotation plus importante ou par la propagande menée autour de l'équipement exceptionnel projeté pour les cliniques et instituts universitaires ? Était-ce le « rayonnement » de la tradition et l'idée de pouvoir faire de la recherche dans la ville qui avait abrité la grande université *reichländisch*⁵ Kaiser-Wilhelm ? S'agissait-il de l'attrait intellectuel qu'il y aurait à travailler dans une université incorporée au Reich allemand seulement quelques années auparavant, et à contribuer à stabiliser les « forteresses mentales à la frontière⁶ » ?

S'agissant de la faculté de médecine, les conflits entre les protagonistes du *Land*, du Reich et de l'administration municipale de Strasbourg ont nui à la mise en place harmonieuse d'une *Reichsuniversität* allemande à laquelle était rattachées les structures hospitalières de l'hôpital civil de Strasbourg. Néanmoins, à l'été 1944, le journal spécialisé allemand *Medizinische Klinik* put annoncer, avant la libération de Strasbourg, « la reprise de

1. Ansprache von Prof. Walter Platzhoff, Rektor der Johann-Wolfgang-Goethe-Universität Frankfurt a.M., Vorsitzender der Strassburger Wissenschaftlichen Gesellschaft. In: Bernhard Rust et al.: *Reden und Ansprachen bei der Eröffnung der Reichsuniversität Straßburg am 23. November 1941*. Straßburg: Hünenburg-Verlag 1942, p. 25-26, ici p. 26.

2. Gottfried Ewald vom 11.12.1944 an Maximilian de Crinis. BArch Berlin, R 4901/13503 f. 288. [Courrier de Gottfried Ewald du 11 décembre 1944 à Maximilian de Crinis.] De Crinis avait demandé à Ewald s'il voulait reprendre la chaire de psychiatrie de la Reichsuniversität Straßburg laissée vacante par le décès d'August Bostroem.

3. *Ibid.*, souligné par l'auteure.

4. Ewald obtint le titre de professeur émérite en 1958 à Göttingen où il est décédé en 1963. Voir Klee, *Personenlexikon*, 2003, p. 14.

5. C'est-à-dire datant de l'époque où l'Alsace et la Moselle avaient dû être cédées au Reich allemand de Guillaume II par le traité de Francfort de 1871, formant alors le *Reichsland Elsass-Lothringen*.

6. Voir le titre d'un programme rédigé par Ernst Anrich: *Universitäten als geistige Grenzfestungen* (= *Kulturpolitische Schriftenreihe*, vol. 6). Stuttgart, Berlin: W. Kohlhammer 1936.

toutes les cliniques par la Reichsuniversität Straßburg⁷ ». Les grandes étapes du développement de la faculté de médecine de cette université dans une localité souvent considérée comme « la ville où se joue le destin du Reich allemand⁸ » sont retracées ci-après. Les résultats des travaux de recherche de notre Commission contribueront à déterminer si, durant ses années d'existence, à savoir entre 1941 et 1944/1945, la Reichsuniversität Straßburg a pu devenir un « haut lieu de la science allemande » et accéder au statut de « bastion de l'esprit national-socialiste ».

1. LES REICHSUNIVERSITÄTEN : ENTRE TECHNIQUE DE GESTION ET VISION DU MONDE

Cette introduction à l'histoire de la Reichsuniversität Straßburg n'a nullement pour objectif de présenter l'ensemble de l'université et de ses facultés, d'autant plus que la publication de la thèse d'habilitation de Rainer Möhler nous fournit désormais une monographie détaillée à ce sujet⁹. Nous disposons en outre de publications importantes sur l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg¹⁰ et des instituts de recherche universitaires environnants¹¹, ainsi que sur les départements du *Forschungsinstitut der Medizinischen Fakultät* (Institut de recherche de la faculté de médecine). Soulignons que ce dernier était de conception nouvelle et basé sur le modèle d'une structure extra-universitaire, le *Kaiser-Wilhelm-Institut für medizinische Forschung* (Institut de recherche médicale Kaiser-Wilhelm) de Heidelberg¹².

L'annexion de l'Alsace signa l'arrivée d'une nouvelle université dans le Pays de Bade et celle-ci se retrouva en concurrence budgétaire avec les universités régionales de Fribourg-en-Brisgau et Heidelberg. La Reichsuniversität Straßburg pouvait se réclamer d'une fondation *reichsländisch* ancienne sur laquelle – du point de vue allemand pendant la période nazie – s'était simplement superposée une brève période française dans l'entre-deux-

7. Übernahme aller Kliniken durch die Reichsuniversität Straßburg (Tagesgeschichte). *Medizinische Klinik* 40 (1944), n° 27/28, p. 420.

8. Platzhoff, in: Rust *et al.*, *Reden und Ansprachen*, 1942, p. 25.

9. Rainer Möhler: *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2020. Voir aussi la dernière contribution de Frank-Rutger Hausmann: Reichsuniversität Straßburg. In: Michael Fahlbusch *et al.* (dir.): *Handbuch der völkischen Wissenschaften*, Band 2 (2. Aufl.). München, Wien: De Gruyter Oldenbourg 2017, p. 1624-1631, ainsi que les contributions incluses dans les recueils de Catherine Maurer (dir.): *Une université nazie sur le sol français. Nouvelles recherches sur la Reichsuniversität de Strasbourg (1941-1944)*. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), n° 3. Christian Bonah *et al.*: *Nazisme, science et médecine*. Paris: Éditions Glyphes 2006. Christian Baechler *et al.*: *Les Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznan et les résistances universitaires 1941-1944*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2005. Elisabeth Crawford, Josianne Olf-Nathan (dir.): *La Science sous influence : l'université de Strasbourg enjeu des conflits franco-allemands 1872-1945*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005. Pour une première approche comparative de trois Reichsuniversitäten, voir Teresa Wroblewska: *Die Reichsuniversitäten Posen, Prag und Strassburg als Modelle nationalsozialistischer Hochschulen in den von Deutschland besetzten Gebieten*. Torun: Marszalek 2000. Sur la Reichsuniversität de Poznań, voir Helmut Wilhelm Schaller: *Die „Reichsuniversität Posen“ 1941-1945. Vorgeschichte, nationalsozialistische Gründung, Widerstand und polnischer Neubeginn*. Frankfurt/Main: Peter Lang 2011. Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018, ainsi que Jan M. Piskorski: *Die Reichsuniversität Posen (1941-1945)*. In: Hartmut Lehmann, Otto Gerhard Oexle (dir.): *Nationalsozialismus in den Kulturwissenschaften*, Band 1. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 2004, p. 241-271.

10. Patrick Wechsler: *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste*. Faculté de médecine, université de Strasbourg 1991. Jens Thorsten Marx: *Die vertagten medizinischen Fakultäten zu Straßburg in ihren historischen, politischen, universitätsinstitutionellen und wissenschaftlichen Kontexten 1538-1944*. Diss. med. Heidelberg 2008. Olaf Edward Majewski: *Medizin an der Reichsuniversität Posen (1941-1945) und der polnischen Untergrunduniversität der westlichen Gebiete U.Z.Z. (1942-1945)*. Diss. med. Heidelberg 2012.

11. Angelika Uhlmann: *Der Sport ist der praktische Arzt am Krankenlager des deutschen Volkes. Wolfgang Kohlrausch (1888-1980) und die Geschichte der deutschen Sportmedizin*. Diss. phil. Freiburg i.Br. 2004. Frank-Rutger Hausmann: *Hans Bender (1907-1991) und das Institut für Psychologie und Klinische Psychologie an der Reichsuniversität Straßburg 1941-1944 (Grenzüberschreitungen. Beiträge zur wissenschaftlichen Erforschung aussergewöhnlicher Erfahrungen und Phänomene, Band 4)*. Würzburg: Ergon 2006.

12. Horst Kant: *Zur Geschichte der Physik an der Reichsuniversität Straßburg in der Zeit des Zweiten Weltkrieges*, Max-Planck-Institut für Wissenschaftsgeschichte, Preprint 73. Berlin 1997. Horst Kant: *Von der Lichttherapie zum Zyklotron*. Das Institut für Physik im Heidelberger Kaiser-Wilhelm-Institut für medizinische Forschung bis 1945. *Dahlemer Archivgespräche* 13 (2007), p. 49-92. Burghard Weiss: *Der Kernphysiker Rudolf Fleischmann und die Medizin an der Reichsuniversität Straßburg (1941-1944)*. *Naturwissenschaft Technik Medizin N.S.* 14 (2006), p. 107-118. Wolfgang U. Eckart: Heidelberg. Das Max-Planck-Institut für Medizinische Forschung. In: Peter Gruss, Reinhard Rürup (dir.): *Denkorte. Max-Planck-Gesellschaft und Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft: Brüche und Kontinuitäten 1911-2011*. Dresden: Sandstein Kommunikation 2011, p. 176-183.

guerres¹³. Si l'attrait exercé sur ceux qui se souvenaient de la « brillante tradition » de la grande époque, toujours associée à l'université *reichsländisch* Kaiser-Wilhelm¹⁴, pouvait être irrésistible, il pouvait aussi se muer en déception quand, comme le montre l'exemple du médecin Gottfried Ewald, l'équipement de la nouvelle université n'était pas aussi exceptionnel que prévu. En revanche, dans son discours d'inauguration de la Reichsuniversität Posen (actuellement Poznań, en Pologne) le 27 avril 1941, le recteur de l'université de Berlin, le professeur Willy Hoppe, présenta comme un avantage le fait que cette nouvelle université, créée seulement six mois avant celle de Strasbourg, n'ait pas été précédée par un autre établissement d'enseignement supérieur. Ainsi, elle ne serait pas soumise à « l'étroitesse dynastique régionale comme les anciennes universités » et « ne s'encombrerait pas d'une lourde tradition¹⁵ ».

Le modèle d'université régionale organisé en fédération largement répandu dans les *Länder* du Reich allemand n'était pas transposable aux établissements d'enseignement supérieur usurpés ou nouvellement fondés dans des territoires désormais placés sous la domination nationale-socialiste, ne serait-ce que pour des raisons formelles, mais aussi parce qu'il n'existait (plus) aucune autre autorité responsable des établissements en question après le début de l'occupation allemande. Le terme même de *Reichsuniversität* renvoie à la compétence administrative et technique de l'organisme de tutelle, tout en démontrant la suprématie hégémonique du « Grand Reich allemand » à l'égard des *Länder* et de leurs universités sous régime d'occupation (Autriche, Bohême et Moravie, Pologne, Alsace annexée de fait).

Au printemps 1941, Bernhard Rust, ministre de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich indiqua clairement au « *Landesherr* (maître de la région) » Robert Wagner, *Gauleiter* et chef de l'administration civile en Alsace, que le pouvoir décisionnel final était détenu à l'échelon du Reich par ces mots : « Tous les établissements scientifiques supérieurs des territoires nouvellement rattachés au Reich ont été convertis en universités du Reich. [...] La nouvelle université de Poznań est aussi une *Reichsuniversität*. Les budgets de ces établissements supérieurs sont tous inclus dans mon plan budgétaire du Reich¹⁶. » Le fait que l'intégration de l'université allemande de Strasbourg dans le budget du *Gau* de Bade-Alsace n'aurait de toute façon pu être qu'une solution transitoire selon Rust, « jusqu'à l'intégration administrative définitive de l'Alsace dans la structure du Grand Reich allemand », ne fut probablement qu'une maigre consolation pour Robert Wagner¹⁷.

Ce dernier, dont les vœux concernant l'attribution des chaires strasbourgeoises s'étaient souvent heurtés au refus des recteurs d'université¹⁸, n'eut pas d'autre choix que de se retirer de l'organisation active de la sphère politique scientifique et universitaire. Dans un courrier du 23 avril 1941 qui illustre en détail ses reproches à l'égard

13. Voir surtout Crawford, *La Science sous influence*, 2005, ainsi que Norbert Schappacher, Eckhard Wirbelauer: Zwei Siegeruniversitäten: Die Straßburger Universitätsgründungen von 1872 und 1919. *Jahrbuch für Universitätsgeschichte* 13 (2010), p. 45-72.

14. Pour une approche comparative de la science médicale allemande: Christian Bonah: *Instruieren, guérir, servir. Formation, recherche et pratique médicales en France et en Allemagne pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2000. Sur les constructions représentatives des universités particulièrement dignes de mettre en scène la médecine et les sciences naturelles voir Hans-Dieter Nägele: *Hochschulbau im Kaiserreich. Historische Architektur im Prozess bürgerlicher Konsensbildung*. Kiel: Verlag Ludwig 2000. Sur le changement de fonction qui se manifeste dans le type de construction, voir, pour une vue d'ensemble: Axel Hinrich Murken: *Vom Armenhospital zum Großklinikum. Die Geschichte des Krankenhauses vom 18. Jahrhundert bis zur Gegenwart*. Cologne: Dumont 1988; un plan du nouveau bâtiment de la clinique de médecine de l'université de Strasbourg (1897-1902) est publié p. 173.

15. Ingo Loose: Berliner Wissenschaftler im „Osteinsatz“ 1939-1945. Akademische Mobilität zwischen Berliner Universität und Reichsuniversität Posen. In: Christoph Jahr (dir.): *Die Berliner Universität in der NS-Zeit. Band 1: Strukturen und Personen*. Stuttgart: Franz Steiner 2005, p. 49-70, ici p. 53.

16. Der Reichsminister für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung (Rust) vom 20.3.1941 an Reichsstatthalter (Wagner). LA-BW, GLA Karlsruhe, 235/5244, n. pag. [Courrier du ministre de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich (Rust) du 20 mars 1941 au gouverneur du Reich (Wagner).] Karl Gärtner, *Ministerialrat* (conseiller ministériel) du service de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation populaire devait « obligeamment porter à la connaissance » du ministre de la Culture du Pays de Bade, Paul Schmitthenner, le contenu de ce courrier.

17. *Ibid.*

18. Robert Wagner citait, entre autres, les recteurs des universités de Bonn, Kiel et Cologne; ses principaux opposants au sein du REM étaient le professeur Harmjan et le conseiller ministériel Scheer. Der Chef der Zivilverwaltung im Elsaß vom 23.4.1941 an Reichsminister und Chef der Reichskanzlei Lammers. Betr.: Aufbau der Universität Straßburg. LA-BW, GLA 235/5244, n. pag. [Courrier du chef de l'administration civile en Alsace du 23 avril 1941 au ministre du Reich et chef de la Chancellerie du Reich Lammers. Objet: Organisation de l'université de Strasbourg.]

de la (supposée) obstruction politique du REM, Robert Wagner s'adresse à « monsieur le ministre du Reich, chef de la Chancellerie du Reich et membre du parti, le docteur Lammers » en ces termes :

Je ne vois donc pas comment [en raison du manque de collaboration avec le REM – G.M.] je pourrais faire quoi que ce soit pour l'université de Strasbourg à l'avenir. Je prie le ministère de l'Éducation du Reich de prendre en charge l'ensemble des responsabilités et des tâches relatives à l'université de Strasbourg. *Heil Hitler*¹⁹ !

La place des universités en tant qu'organisations et leur positionnement, entre gouvernement régional et administration étatique, avait aussi été débattue dans le *Land* badois sous la République de Weimar. En matière de financement de l'université, une « intégration au Reich » était considérée comme un élément positif dans la mesure où elle garantissait son existence. En se fondant à la fois sur le contexte économique difficile de la région frontalière du sud-ouest de l'Allemagne – situation considérée comme une conséquence de la restitution à la France des territoires de la rive gauche du Rhin à la fin de la première guerre mondiale²⁰ – et sur les crises économiques majeures qui frappaient la République de Weimar, il avait été proposé de transformer les universités régionales en *Reichsuniversitäten*, c'est-à-dire en universités du Reich. À Heidelberg²¹ comme à Fribourg-en-Brisgau, on espérait qu'une gouvernance étatique des universités apporterait une amélioration significative de leur situation financière.

Les réserves juridiques relatives aux établissements d'enseignement supérieur structurés en « établissements publics » concernaient en premier lieu l'ingérence étatique dans la composition du personnel de l'université, qui représentait l'élément clé du droit à l'autonomie de gestion. Ainsi, Adolf Blum, qui avait obtenu son doctorat en droit sous la direction du professeur de droit public et droit constitutionnel Walter Jellinek, cite l'un de ses collègues : « Les chaires sont pourvues par l'État, les professeurs sont des fonctionnaires directs de l'État. Même si les facultés ont un droit de proposition, il s'agit uniquement d'un acte de courtoisie gouvernementale²². » Les théoriciens du droit de la République de Weimar avaient déjà anticipé que le financement majoritaire d'un établissement d'enseignement supérieur par l'État entraînerait l'abandon de l'autonomie de gestion. Selon Blum, une *Reichsuniversität* ressemblerait plus à un « établissement public » qu'à une organisation indépendante exempte d'ingérence étatique. L'histoire nous apprend « qu'en tant que fondateurs des universités, [les souverains d'antan] se sont assurés une influence directe sur celles-ci », qui allait « au-delà du droit de surveillance étatique général²³ ».

Par la suite, la politique nationale-socialiste universitaire et les « idées et missions de la *Reichsuniversität* » furent caractérisées par un droit d'intervention étendu dans la composition du corps enseignant des universités et des équipes de chercheurs, ainsi que par une restriction fondamentale de la liberté de recherche et d'enseignement. Avec la loi sur la restauration de la fonction publique (*Gesetz zur Wiederherstellung Berufsbeamtentums*) du 7 avril 1933 (*Reichsgesetzblatt* I 1933, n° 34, p. 175-177 [bulletin législatif du Reich]), les lois nationales sur l'enseignement supérieur conduisirent à l'expulsion des professeurs d'université stigmatisés parce qu'ils étaient « juifs », ainsi que des personnes dont les opinions politiques étaient considérées comme indésirables²⁴. Deux semaines plus tard, des médecins installés en libéral virent leur convention avec les caisses d'assurance

19. *Ibid.*

20. En 1927, l'université de Fribourg par exemple considérait que son rôle consistait à « monter la garde contre la déferlante cosmopolite dans la partie sud-ouest du Reich », et que le ministère de l'Intérieur du Reich devait garantir l'accomplissement de cette mission par des fonds supplémentaires. Citation tirée de Mario Seiler: *Die Alberto-Ludoviciana als Grenzlanduniversität: Zur allgemeinen Entwicklung in den Jahren 1919-1933*. In: Bernd Martin (dir.): *Von der badischen Landesuniversität zur Hochschule des 21. Jahrhunderts* (550 Jahre Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, tome 3). Freiburg, München: Karl Alber Verlag 2007, p. 206-223, p. 212. À ce sujet, on se reportera à plusieurs mémoires universitaires issus du Pays de Bade et qui ont une tendance radicale populaire, « anti-ouest ».

21. Sur ce sujet, voir Adolf Blum: *Die Schaffung von Reichsuniversitäten. Ein Beitrag zu dem Problem der „Reichsuniversität Heidelberg“*. Juristische Dissertation, Badische Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg. Krefeld: Hermann Mahler 1933.

22. Blum, *Die Schaffung von Reichsuniversitäten*, 1933, p. 9. Blum cite ici Werner Rosenberg: *Das Recht der akademischen Grade in Preussen*. Rechts- und Staatswissenschaftliche Dissertation. Breslau 1930, p. 18.

23. Blum, *Die Schaffung der Reichsuniversitäten*, 1933, p. 4.

24. Michael Grüttner, Sven Kinast: Die Vertreibung von Wissenschaftlern aus den deutschen Universitäten 1933-1945. *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* 55 (2007), H. 1, p. 123-186. Les auteurs estiment qu'environ 20 % du corps enseignant universitaire a été expulsé.

maladie révoquée, avant que le *Reich* ne leur retire, cinq ans plus tard, le 30 septembre 1938, leur *Bestallung*, c'est-à-dire leur autorisation d'exercer la médecine²⁵. Les médecins pointés du doigt furent ainsi exclus de la pratique de la médecine et de toute activité scientifique dans les universités et instituts de recherche financés par l'État dans les régions dominées par les nazis, y compris en Alsace annexée de fait.

2. STRASBOURG 1939 : ÉVACUATION DE LA POPULATION ET REPLI DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

En septembre 1939, quelques jours avant le début de la seconde guerre mondiale, les populations civiles des régions situées le long de la frontière entre la France et l'Allemagne furent évacuées sur une bande d'environ 50 km de large²⁶. Du côté français, l'évacuation avait été planifiée en détail de façon à transférer la population hors de la potentielle zone de combat, vers des territoires moins exposés, et pour que la protection de la population n'entrave pas les mouvements des troupes militaires. Il ressort des registres des communes versés aux Archives départementales du Bas-Rhin²⁷ qu'à partir du 2 septembre 1939, 374 000 Alsaciens et environ 200 000 Mosellans furent évacués de la « zone rouge » et déplacés dans le centre et le sud-ouest de la France (Auvergne et Dordogne) où on leur avait au préalable attribué des régions et communes d'hébergement.

Le fait que cette évacuation de grande envergure ne se soit pas toujours déroulée sans tensions d'un côté comme de l'autre – la population transférée des territoires orientaux et les communes du centre et du sud-ouest de la France tenues de l'accueillir – fait depuis peu l'objet de plus en plus de recherches historiques sociales et culturelles²⁸. Les mesures d'évacuation ne concernaient pas que la population civile, qui fut sommée de quitter en seulement quelques heures ses appartements, maisons, fermes et possessions de toutes sortes²⁹, elles impliquaient aussi le transfert d'usines entières³⁰ et d'établissements médico-sanitaires³¹.

Ces mesures touchèrent l'ensemble de la ville et en particulier l'hôpital civil avec ses cliniques et hospices, ainsi que l'université de Strasbourg. Entre l'automne 1939 et l'été 1940, Strasbourg se vida quasiment de tous ses habitants³². Seules quelques centaines de personnes furent chargées de maintenir l'approvisionnement de base en eau et en électricité, mais aussi d'empêcher d'éventuels pillages. Les citoyens strasbourgeois atteints de pathologies légères furent évacués par convoi dans des zones d'accueil prédéfinies tandis que les patients gravement malades, alités, rejoignirent des établissements de soins de la région de Strasbourg et des sanatoriums des Hautes Vosges. Ils durent y passer près de dix mois avant d'être rapatriés en ville.

La faculté de médecine de l'université de Strasbourg, évacuée dès fin août 1939 avec son doyen, André Forster, décida de conserver son nouveau site en zone française non occupée après la phase d'évacuation³³. Les enseignants

25. Heinrich Grote: Bestallungsentziehung der jüdischen Ärzte. Vierte Verordnung zum Reichsbürgergesetz. Vom 25. Juli 1938. *Deutsches Ärzteblatt* 68 (1938), n° 32/33, p. 545-546. Sur le Pays de Bade en général, voir Cécile Mack: *Die badische Ärzteschaft im Nationalsozialismus*. Frankfurt/Main: Peter Lang 2001, p. 51-59.

26. Olivier Forcade *et al.* (dir.): *Exils intérieurs : les évacuations à la frontière franco-allemande (1939-1940)*. Paris: PUPS 2017. Dans cet ouvrage, voir en particulier le résumé du problème dans Eva Kübler: L'évacuation : entre mémoire et oubli (p. 259-277), ainsi que la monographie détaillée de Nicholas John Williams: *An "Evil Year in Exile"? The Evacuation of the Franco-German Border Areas in 1939 under Democratic and Totalitarian Conditions*. Berlin: Metropol 2018.

27. L'outil de recherche de l'ADBR « Les évacués et les expulsés de la seconde guerre mondiale » cite ces chiffres en se référant au Fonds 98 AL 286 (p. 2).

28. Voir Catherine Schunck, François Schunck: *D'Alsace en Périgord. Histoire de l'évacuation en 1939 et 1940*. Saint-Cyr-sur-Loire: Nouvelles Éditions Sutton 2006, ainsi que Nicholas John Williams: Grenzen der „Volksgemeinschaft“. Die Evakuierung 1939/1940 in Deutschland und Frankreich. *Zeitschrift für die Geschichte der Saargegend* 60 (2012), p. 113-126.

29. Maude Williams: „Ihre Häuser sind gut bewacht“ - Kriegskommunikation und Evakuierung in Deutschland und Frankreich 1939/1940. Berlin: Metropol 2019.

30. Luise Stein: *Grenzlandschicksale: Unternehmen evakuieren in Deutschland und Frankreich, 1939/1940*. Berlin, Boston: De Gruyter Oldenbourg 2018.

31. Jasmin Nicklas: *Verlegt ins Ungewisse: Die Evakuierung psychiatrischer Institutionen im deutsch-französischen Grenzraum zu Beginn des Zweiten Weltkrieges*. Zwiefalten: Psychiatrie und Geschichte 2019.

32. Eugène Riedweg: *Strasbourg : ville occupée 1939-1945. La vie quotidienne dans la capitale de l'Alsace durant la seconde guerre mondiale*. Steinbrunn-le-Haut: Les Éditions du Rhin 1982. Cet ouvrage comporte de nombreux documents photographiques.

33. Jacques Héran *et al.*: *Histoire de la médecine à Strasbourg*. Ouvrage collectif publié par la faculté de médecine de Strasbourg sous la direction du doyen honoraire Jean-Marie Mantz. Strasbourg: La Nuée Bleue 1997, p. 572-611.

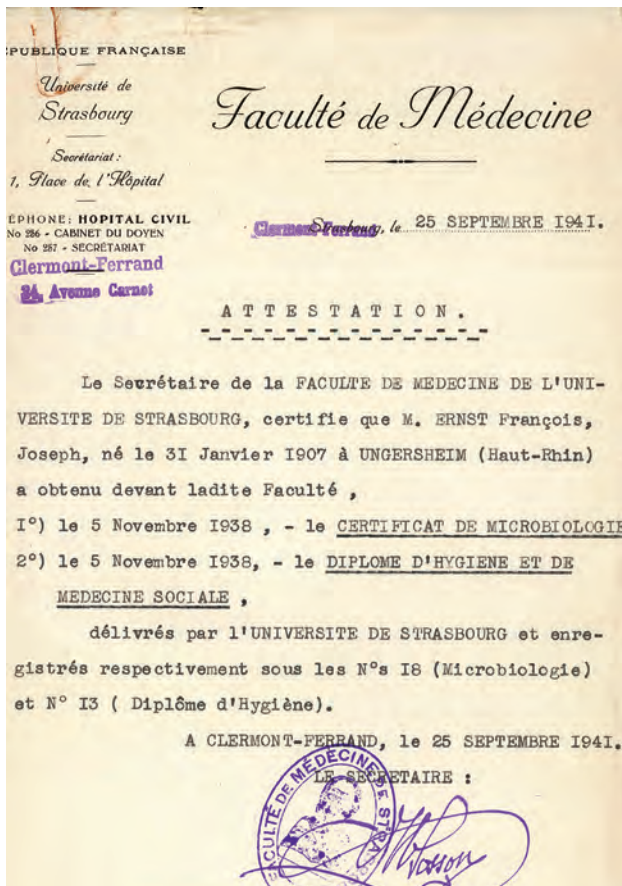


Figure 1 : Attestation de réussite aux examens de microbiologie, d'hygiène et de médecine sociale de François-Joseph Ernst établie par Marcel Sosson le 25 septembre 1941.

pour François-Joseph Ernst une attestation de réussite aux examens de microbiologie, d'hygiène et de médecine sociale qu'il avait passés en 1938 à Strasbourg (voir fig. 1). François-Joseph Ernst eut besoin de ce certificat afin de pouvoir préparer une thèse de doctorat en médecine à la Reichsuniversität Straßburg en 1942. Le manuscrit de sa thèse, qu'il réalisa sous la direction d'Eugen Haagen et Hans Lullies, lui valut d'ailleurs plus tard la note « très bien », tout comme la soutenance orale de doctorat qu'il passa le 5 mars 1942³⁹.

de médecine avaient apporté à Clermont-Ferrand du matériel pédagogique dont des collections de préparations³⁴, des instruments destinés à la recherche et des livres. Ils poursuivirent à Clermont-Ferrand l'enseignement théorique de la médecine, selon le programme prévu³⁵. En revanche, les étudiants en médecine de l'université repliée de Strasbourg suivirent leur formation clinique et pratique à la Cité sanitaire de Clairvivre (près de Périgueux, en Dordogne), une installation modèle moderne ouverte par Léon Blum le 30 juillet 1933 et conçue initialement pour la réadaptation des victimes de la « guerre des gaz » et des tuberculeux³⁶.

Même s'il n'y eut aucun échange scientifique entre les professeurs de l'université de Strasbourg et ceux de la Reichsuniversität³⁷, il y eut néanmoins des relations administratives et techniques entre la faculté de médecine de Clermont-Ferrand et l'université allemande de Strasbourg. En effet, tous les étudiants strasbourgeois ne restèrent pas à Clermont-Ferrand ou à Clairvivre pendant toute la durée de leur formation médicale. Ceux qui souhaitaient poursuivre leurs études ou terminer leur doctorat en Alsace annexée de fait durent présenter des attestations de réussite d'examens qui seraient reconnues par l'administration universitaire allemande³⁸. Ainsi, Marcel Sosson, secrétaire de la faculté de médecine de Strasbourg pendant de nombreuses années, établit

34. Voir le rapport de l'ancien assistant de l'Institut de bactériologie de l'université de Strasbourg, le docteur F. J. Ernst, sur le voyage à Clermont-Ferrand (Faculté de médecine, liste d'objets remis à la délégation allemande, 24.9.1941, n. pag. ; Archives Héran, ADHVS). Ernst a notamment rapporté à Strasbourg « six tiroirs supplémentaires avec cartons pour préparations et environ 3 000 préparations de travaux pratiques pour l'enseignement des étudiants », qui provenaient de l'inventaire de l'Institut d'embryologie et avaient été transférés avec l'université française à Clermont-Ferrand (*ibid.*).

35. Voir Rapport présenté par M. André Forster, doyen de la faculté de médecine, sur la situation et les travaux de la faculté pendant l'année scolaire 1942-1943. In: *Commission des œuvres de guerre de l'université 1943*. Clermont-Ferrand: Imprimeries Mont-Luis 1944, p. 19-64.

36. Sur Clairvivre, voir Christophe Woehrlé: *La Cité silencieuse : Strasbourg-Clairvivre (1939-1945)*. Beaumontois-en-Périgord: Éditions Secrets de Pays 2019.

37. Rainer Möhler: « Ce ne sont pas des collègues. » L'attitude de la Reichsuniversität Straßburg à l'égard de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. In: Forcade *et al.* (dir.), *Exils intérieurs*, 2017, p. 123-133, ainsi que Catherine Maurer: *Zwei Universitäten im Krieg. Zeitschrift für Ideengeschichte* 15 (2021), H. 2, p. 33-43.

38. Erlasse des Reichsministerium des Innern vom 27.9.1940 zur Anerkennung von französischen Diplomen. [Arrêtés du ministère de l'Intérieur du Reich du 27 septembre 1940 concernant la reconnaissance des diplômes français.] Arrêtés non publiés, versés aux Archives Héran (sans indication d'origine). ADHVS, Fonds Héran.

39. Anlagen zu Promotionsverfahren der Reichsuniversität Straßburg, Franz Josef Ernst. ADHVS. [Annexes au procès-verbal de doctorat, François-Joseph Ernst.] Nous disposons également d'une attestation établie pour Hans Schloesser par Marcel Sosson à Clermont-Ferrand le 27 mai 1940. ADHVS.

3. OCCUPATION DE LA VILLE ET DE LA RÉGION PAR L'ARMÉE ALLEMANDE : LE DÉBUT DE LA SITUATION EXCEPTIONNELLE LIÉE À L'ANNEXION DE FAIT

La traversée du Rhin le 15 juin 1940 et l'entrée des troupes allemandes dans la ville de Strasbourg le 19 juin 1940 mirent fin à la « drôle de guerre » durant laquelle les soldats allemands et français s'étaient trouvés face à face pendant des mois le long de la frontière de leurs pays respectifs, sans véritablement faire usage de leurs armes. Au moment de l'arrivée des militaires sur la rive gauche du Rhin et avant même l'occupation de la ville de Strasbourg, le gouverneur badois et *Gauleiter* Robert Wagner fut nommé chef de l'administration civile en Alsace :

Conformément à deux arrêtés du Führer, l'ensemble de l'administration des affaires civiles en Alsace, en Lorraine et au Luxembourg ne dépendra plus à l'avenir des postes de commandement militaire mais des chefs de l'administration civile, qui sont les subordonnés directs du Führer. L'exercice du droit de souveraineté militaire reste du ressort des organes de commandement militaire⁴⁰.

Les premières structures administratives formées en juin 1940 furent caractérisées d'abord par la coexistence d'une administration militaire et d'une administration civile, cette dernière étant calquée en Alsace annexée sur la structure de l'administration régionale badoise⁴¹. Dans cette première phase de présence militaire manifeste dans la ville, les soldats allemands furent hébergés dans les bâtiments publics vidés à la suite des mesures d'évacuation, parmi lesquels les hôpitaux. La clinique juive du 13, Place de Haguenau à Strasbourg⁴², déjà aux mains des Allemands, fut réquisitionnée comme hôpital militaire pour les *Waffen-SS*. Le médecin représentant de l'administration sanitaire de l'État (*Amtsarzt*) par intérim, le docteur Walther, donna l'ordre au directeur général des hospices civils de « garder fermés par principe » les cliniques universitaires et les hôpitaux de Strasbourg, « tout comme les instituts scient[ifiques]⁴³ ». Les soins médicaux à la population de la ville et de la région environnante étaient assurés par des unités sanitaires de la *Wehrmacht* car Strasbourg n'avait pas eu « d'hôpital civil durant des semaines », comme le montre le rapport de Theodor Ellgering sur son travail de mise en place d'une administration municipale sur le modèle allemand⁴⁴.

Pour Ellgering, l'une des principales missions d'un commissaire municipal civil était « d'empêcher que les troupes n'utilisent de manière permanente les bâtiments et installations essentiels à la reprise de la vie civile ». Dans le cas particulier de l'hôpital civil de Strasbourg, qui abritait un « camp de rapatriés pour les détenus civils allemands et prisonniers de guerre de retour de France », les établissements réquisitionnés ne furent libérés que le 1er octobre 1940, lorsque le camp de rapatriés fut transféré dans le Wurtemberg⁴⁵.

40. Dokument 68. Amtliche Mitteilung über Ernennungen in Staat und Partei vom 7. August 1940. In: Hans Volz (dir.): *Der Kampf gegen den Westen 1940*. Teil 2. (Dokumente der Deutschen Politik. Reihe: Das Reich Adolf Hitlers, herausgegeben von Prof. Dr. F. A. Six). Berlin: Junker und Dünnhaupt 1943, p. 450-452, ici p. 450.

41. Voir à cet effet le travail de fond de Marie Muschalek: *Zwischen Karlsruhe und Straßburg: Als Badens Beamte die Zivilverwaltung im Elsass übernahmen, 1940-1944/1945*. In: Frank Engehausen, Marie Muschalek, Wolfgang Zimmermann (dir.): *Deutsch-französische Besatzungsbeziehungen im 20. Jahrhundert*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2018, p. 71-89, ainsi que : *Die Zivilverwaltung im Elsass 1940-1944*. In: Frank Engehausen, Sylvia Paletschek, Wolfram Pyta (dir.): *Die badischen und württembergischen Landesministerien in der Zeit des Nationalsozialismus*. Erster Teilband. Stuttgart: W. Kohlhammer 2019, p. 435-538.

42. San.-Inspekteur der Waffen-SS (SS Oberführer Genzken) vom 8.8.1940 an den Reichsstatthalter und Gauleiter Robert Wagner, Karlsruhe. Betr.: SS-Lazarett in Straßburg. ADBR, 126 AL 105, n. pag. [Courrier de l'inspecteur sanitaire des *Waffen-SS* (SS Oberführer Genzken) du 8 août 1940 au gouverneur du *Reich* et *Gauleiter* Robert Wagner, Karlsruhe. Objet : Hôpital militaire SS à Strasbourg.]

43. Städtisches Gesundheitsamt, Dr. Walther, kommissarischer Amtsarzt, vom 22.8.1940 an den Generaldirektor des Bürgerspitals, Herrn Dr. Oster. AVES, 7 AH/359, f. 2. [Courrier de l'Office municipal de la santé, Dr. Walther, représentant de l'administration sanitaire de l'État par intérim, du 22 août 1940 au directeur général de l'hôpital civil, monsieur le Docteur Oster.]

44. Theodor Ellgering: *Der Aufbau der Stadtverwaltung Strassburg 1940*. Sonderdruck der „Amtlichen Mitteilungen der Stadtverwaltung Strassburg“. Strassburg: Strassburger Neueste Nachrichten 1941, p. 31. En sa qualité de maire de Duisbourg, Ellgering connaissait bien tout ce qui concernait l'administration municipale. Sur sa personne et sa carrière ultérieure, voir Dietmar Süß: *Steuerung durch Information? Joseph Goebbels als „Kommissar der Heimatfront“ und die Reichsinspektion für den zivilen Luftschutz*. In: Rüdiger Hachtmann, Winfried Süß (dir.): *Hitlers Kommissare. Sondergewalten in der nationalsozialistischen Diktatur*. Göttingen: Wallstein 2006, p. 183-206, ici p. 191.

45. Ellgering, *Der Aufbau der Stadtverwaltung*, 1941, p. 20-21.

Depuis la signature de l'armistice le 22 juin 1940⁴⁶, une partie des personnes évacuées en 1939 avait quitté ses zones d'accueil du centre et du sud-ouest de la France pour reprendre le chemin du nord-est. Elles avaient été « rapatriées » comme le clamait à grand bruit la propagande nationale-socialiste. D'importants convois de passagers avec leurs possessions furent mis en place en juillet 1940 en collaboration entre l'administration municipale de Strasbourg à Périgueux et les services du chef de l'administration civile d'Alsace pour leur retour. D'autres transports furent effectués sous la direction technique des unités de « l'Organisation *Todt*⁴⁷ », de sorte que les acheminements se déroulèrent de la mi-juillet au mois de novembre 1940. Selon le commissaire municipal Ellgering, le fait que la ville de Strasbourg n'atteindrait pas le même nombre d'habitants qu'avant la guerre, soit environ 200 000, correspondait à un souhait politique et était une conséquence de la politique démographique et raciale nationale-socialiste mise en place à l'égard des différentes composantes de la population évacuée :

Le retour des populations d'origine étrangère, en particulier des Juifs de l'Est arrivés en grand nombre après la guerre mondiale, était exclu d'office. De plus, le retour des Français et des individus qui, par leurs actes germanophobes, s'étaient eux-mêmes condamnés à ne pas revenir en Alsace allemande, était tout aussi naturellement impossible⁴⁸.

De la même manière, les biens de l'hôpital civil de Strasbourg, qui avaient été transférés avec les membres de la faculté de médecine à Clermont-Ferrand et à Clairvivre, furent renvoyés à Strasbourg au cours de l'été 1940 sous la direction du directeur général des hospices civils, le docteur Joseph Oster (1892-1957)⁴⁹. Le rapatriement de ces vastes infrastructures hospitalières constitua une tâche particulièrement ardue, car non seulement tous les hôpitaux publics de Strasbourg mais aussi l'ensemble des structures d'assistance sociale fermées de la ville étaient gérés par les hospices civils. Avec l'aide de la Croix-Rouge, des capacités de transport purent être mises en place au mois d'août pour le retour d'environ 1 800 malades et de leurs accompagnants, ainsi que d'une grande quantité du matériel.

« Aucun matériel appartenant aux hospices civils ne resta en Dordogne. En revanche, les appareils scientifiques, les bibliothèques, etc. de la faculté de médecine, qui avaient également été transférés pour la plupart à Clairvivre, ne furent pas renvoyés à Strasbourg. Le bureau liquidateur resté en Dordogne fut dissous le 9 novembre 1940, mettant ainsi un terme au rapatriement des hospices civils », conclut le commissaire municipal cité plus haut, pour clore ce chapitre de son rapport⁵⁰.

4. L'HÔPITAL CIVIL STRASBOURGEOIS ET L'UNIVERSITÉ ALLEMANDE : LA CRÉATION DE POSTES À LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Une fois les patients et les équipements hospitaliers revenus de leurs différents lieux d'accueil, l'hôpital civil de Strasbourg se trouva prêt à reprendre son activité. Le directeur général des hospices civils, Joseph Oster⁵¹, et le secrétaire général, Alfons Barthelme (né en 1906)⁵², étaient tous les deux titulaires d'un doctorat en droit.

46. L'occupation du Nord de la France, et en particulier de la capitale, entraîna des déplacements de masse vers le sud qui ralentirent néanmoins avec l'armistice. Voir à ce sujet Éric Alaryc: *L'Exode. Un drame oublié*. Paris: Perrin 2010, et la description du contemporain Léon Werth: *33 Tage. Ein Bericht*. Frankfurt/Main: S. Fischer 2016.

47. Pour une présentation d'ensemble, voir Fabian Lemmes: *Arbeiten in Hitlers Europa. Die Organisation Todt in Frankreich und Italien 1940-1945* (Industrielle Welt, hg. v. Ulrike von Hirschhausen und Sebastian Conrad, Band 96), Wien u.a. 2021. La région de Strasbourg n'est malheureusement pas traitée bien que la présence des *O.T.-Baubrigaden* à Strasbourg par exemple soit documentée par des photographies d'Ellgering (après la p. 22, après la p. 56).

48. Ellgering, *Der Aufbau der Stadtverwaltung*, 1941, p. 17.

49. Voir Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 20-24, ainsi que Susanne Michl, Thomas Beddies, Christian Bonah (dir.): *Zwangsversetzt. Vom Elsass an die Berliner Charité. Die Aufzeichnungen des Chirurgen Adolphe Jung, 1940-1945*. Berlin: Schwabe 2019.

50. Ellgering, *Der Aufbau der Stadtverwaltung*, 1941, p. 19.

51. Pour en savoir plus sur Oster, voir l'article de Leon Strauss in: *NDBA*, vol. 28, p. 2916. Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 23-24. Möhler, *Die Reichsuniversität*, 2020, p. 813. Oster avait été invité à la soirée d'inauguration de la Reichsuniversität Straßburg, voir le plan de table, table E in: Möhler, *Die Reichsuniversität*, 2020, p. 1011-1017, ici p. 1012. Nous n'avons pas encore consulté le dossier d'Oster conservé dans le Fonds national-socialiste des *Bundesarchivs* (BArch Berlin, R 9361-II/78 621).

52. Pour en savoir plus sur Barthelme, voir l'article de René Burgun in: *NDBA*, vol. 2, p. 116. Möhler, *Die Reichsuniversität*, 2020, p. 814. Outre son dossier personnel conservé aux ADBR (1243 W 402 et 10 995 W 12 1612), un document concernant Barthelme est également conservé dans le Fonds national-socialiste des *Bundesarchivs* (BArch Berlin, R 9361-III/6659) que nous n'avons pas encore pu consulter.



Figure 2 : Hospices civils de Strasbourg. Plan général (1928) (in: Marcel Gauguery, Joseph Oster: *Les Hospices civils de Strasbourg*. Deuxième édition entièrement revue et mise à jour. Strasbourg 1938, p. 16-17).

Ils soutenaient également le mouvement indépendantiste alsacien⁵³ et travaillaient depuis les années 1920 aux hospices civils. Ils connaissaient bien les liens complexes entre la surveillance administrative exercée par la municipalité, par l'État et par la fondation qui gérait les biens hospitaliers, ainsi que le transfert de l'usufruit des bâtiments de l'hôpital civil qui devait désormais être réorganisé selon « les principes en vigueur dans le Reich⁵⁴ ». S'ils travaillèrent main dans la main avec Karl Lemke⁵⁵, l'expert en administration allemand envoyé par le chef de l'administration civile en Alsace, ils poursuivirent toutefois leurs propres objectifs à travers ce processus d'intégration. En bons partisans du mouvement autonomiste alsacien, ils œuvraient à la « préservation du caractère exceptionnel » de l'hôpital alsacien – caractère exceptionnel qui avait déjà été menacé, en 1918, « quand l'Alsace avait été rattachée à la France », selon les propres mots de Barthelme⁵⁶.

53. Voir Karl-Heinz Rothenberger: *Die elsass-lothringische Heimat- und Autonomiebewegung zwischen den beiden Weltkriegen*. Bern, Frankfurt/Main: Peter Lang 1975. Lothar Kettenacker: *Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsaß*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt 1973, *passim*.

54. Voir Alfons Barthelme: Das Krankenhauswesen im Elsaß. Vortrag auf der Kriegsarbeitstagung des Beirates der Deutschen Krankenhaus-Gesellschaft in Strassburg i.E. am 24. und 25. Oktober 1941. *Zeitschrift für das gesamte Krankenhauswesen* 38 (1942), vol. 18, p. 282-284, ici p. 283.

55. Karl Lemke, membre du NSDAP depuis 1949, adhérent n° 166 241, directeur de l'administration des cliniques universitaires de Fribourg de 1933 à 1945. Senatsausschuss für die politische Bereinigung der Universität vom 15.3.1947. Gutachten über den früheren Verwaltungsdirektor der Universitätsklinik Karl Lemke, Universitätsarchiv Freiburg, B 0034/5, p. 28. [Commission du Sénat sur l'épuration politique de l'université du 15 mars 1947. Évaluation de l'ancien directeur de l'administration des cliniques universitaires Karl Lemke.]

56. Barthelme, *Das Krankenhauswesen*, 1942, p. 282.

Un an après l'annexion de fait de l'Alsace par l'Allemagne nazie et un mois seulement avant l'inauguration de la *Reichsuniversität*, le secrétaire général des hospices civils de Strasbourg dressa le bilan des négociations menées en 1940/1941 entre la municipalité, le conseil d'administration des hospices civils, le chef de l'administration civile en Alsace et le *Reich* allemand :

À ce jour, ce ne sont pas les communes qui assument la responsabilité des établissements hospitaliers publics, mais les administrations d'anciennes fondations qui font de nouveau partie des attributions des municipalités depuis l'adoption du code des communes allemand. À Strasbourg, les anciennes structures hospitalières des hospices civils de Strasbourg ont été transférées à la Reichsuniversität Straßburg nouvellement fondée, conformément au décret du 31 mars 1941 du chef de l'administration civile en Alsace. Les hospices civils strasbourgeois continuent à administrer les établissements restants [orphelinat, hospices, etc.] ainsi que l'ensemble des biens de la fondation⁵⁷.

Barthelme semble avoir approuvé l'évolution des hospices civils telle qu'elle s'est déroulée dans la première année de l'annexion de fait. Selon lui, seul le rythme des rénovations et des constructions laissait à désirer, comme il l'expliqua aux participants de la « *Kriegstagung* (session extraordinaire) du conseil consultatif de la *Deutschen Krankenhausgesellschaft* (Société allemande des hôpitaux)⁵⁸ » qui se tint à Strasbourg en 1941. Avant de commencer la visite guidée du site hospitalier strasbourgeois, Barthelme déclara :

[...] ce que vous allez voir ici n'est pas à la hauteur du *Reich*, puisque les cliniques universitaires sont encore en cours de construction et de rénovation, bien sûr. Mais il faut certainement s'attendre à ce que le Reich veuillent [sic] construire un complexe hospitalier sur ce site et démolir celui qui existait déjà [afin] que Strasbourg [puisse] conserver la bonne réputation qu'elle avait acquise jusqu'à présent dans le secteur de la recherche médicale et le domaine hospitalier⁵⁹.

EXPULSION DES CLINICIENS ET DES SCIENTIFIQUES LOCAUX

Parmi les médecins impliqués dans les activités quotidiennes des cliniques strasbourgeoises, le nombre de personnes originaires d'Alsace et de Moselle devait être le plus élevé possible, et le nombre de médecins recrutés dans le *Reich* le plus faible possible. Toutefois, lors du recrutement du personnel, les critères de discrimination basés sur la nationalité et la « race » en fonction desquels certaines personnes avaient été empêchées de revenir de leurs lieux d'évacuation devaient être appliqués⁶⁰. En théorie, les modalités de réemploi en Alsace annexée de fait respectaient, comme dans le *Reich*, les principes de la loi sur la restauration de la fonction publique⁶¹ qui excluait de la fonction publique toutes les personnes discriminées parce qu'elles étaient « juives » ou associées à un parti politique jugé indésirable.

Un nouveau « décret relatif à la fonction publique en Alsace » promulgué par Robert Wagner le 27 juillet 1940 vint compliquer davantage l'intégration des fonctionnaires alsaciens dans l'administration allemande. La première phrase de ce document (qui portait la mention « Confidentiel! ») est sans équivoque : « Ne seront pas acceptés les fonctionnaires français, juifs (lois raciales de Nuremberg), d'origine étrangère et alsaciens qui ne se réclament pas du peuple allemand⁶². » Les candidats alsaciens restants devaient ensuite passer par une évaluation politique obligatoire réalisée par les services nationaux-socialistes et visant à déterminer s'ils étaient germanophiles (« *auf deutschfreundliche Gesinnung* ») et confirmer par écrit leurs convictions politiques sur trois formulaires⁶³.

57. *Ibid.*, p. 283.

58. Voir la partie intitulée *Kriegsarbeitstagung des Beirates der Deutschen Krankenhaus-Gesellschaft in Strassburg i.E. am 24. und 25. Oktober 1941* de l'article de Barthelme, *Das Krankenhauswesen, 1942*, p. 282.

59. *Ibid.*, p. 284.

60. Voir ci-dessus : le commissaire de la ville Ellgering avait explicitement cité les « populations d'origine étrangère », notamment les juifs de l'Est, les Français et les « éléments qui se sont montrés hostiles à l'Allemagne » in: Ellgering, *Der Aufbau der Stadtverwaltung*, 1941, p. 17.

61. *Reichsgesetzblatt I* 1933, n° 34, p. 175-177.

62. LA-BW, GLA, 233/25704, n. pag., citation tirée de Muschalek, *Zwischen Karlsruhe*, 2018, p. 78-79, ici p. 78.

63. Voir également Michl, *Zwangsversetzt*, 2019, *passim*. Ces trois formulaires se trouvent dans le dossier du physicien Erwin Heintz, entre autres documents. ADBR, 1558 W 501 36 658, p. 18-20. Heintz travaillait dans le service de Rudolf Fleischmann à l'Institut de recherche de la faculté de médecine et fut envoyé une année entière à l'Institut de physique de l'université de Fribourg pour

Au printemps 1940, le doyen désigné de la faculté de médecine, le professeur Johannes Stein⁶⁴, et son collègue de longue date, le docteur Werner Hangarter, enseignant universitaire, résidaient toujours à Heidelberg, mais ils passèrent plusieurs jours à Strasbourg pour préparer la prise de contrôle de l'administration de la faculté de médecine. Quand le REM l'interrogea sur le lieu de résidence du professeur Stein, le doyen de l'université de Heidelberg répondit que Stein « se trouv[ait] à Strasbourg pratiquement depuis septembre 1940 et y rempli[ssait] ses obligations de doyen⁶⁵ ». L'évaluation des employés des cliniques et du personnel enseignant de l'université faisait également partie des tâches qui incombaient au doyen de la faculté de médecine allemande en construction. Cette évaluation s'effectuait alors sur dossier étant donné qu'une partie des personnes concernées n'étaient pas à Strasbourg mais avaient été évacuées avec le personnel de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand ou à Clairvivre⁶⁶. Le directeur général des hospices civils aida Stein à recenser le personnel médical et les enseignants qui répondaient aux critères xénophobes, racistes et antisémites de l'*Aussonderungspolitik*, c'est-à-dire la politique de purification ethnique du régime national-socialiste⁶⁷.

Une liste datant d'octobre 1940 recense ainsi 141 médecins ; 37 d'entre eux sont identifiés comme « juifs » (et devant donc être licenciés), ce qui inclut le professeur Robert Waitz⁶⁸, célèbre hématologue. À ce premier groupe s'ajoutaient 20 « Français » qui, puisqu'ils appartenaient à une nation ennemie vaincue, devaient également être exclus des activités cliniques et universitaires. C'était par exemple le cas du professeur Lucien Pautrier, dermatologue, et du professeur René Leriche, chirurgien⁶⁹. Parmi les médecins qui travaillaient à l'hôpital civil en 1940, on trouve aussi 18 personnes d'une autre nationalité (originaires de Grèce, de Roumanie, de Suisse ou du Luxembourg). Nous ignorons si ces personnes ont continué à travailler dans les cliniques universitaires de Strasbourg sous le régime national-socialiste. Les 61 Alsaciens (et 5 Mosellans), le groupe le plus représenté, purent quant à eux continuer à exercer leur métier en Alsace annexée, à moins qu'ils n'aient exprimé des opinions politiques contraires au national-socialisme. Un petit nombre décida néanmoins de rester à la faculté de médecine repliée à Clermont-Ferrand ou à Clairvivre, tandis que d'autres préférèrent rentrer à Strasbourg pour travailler dans les cliniques de la *Reichsuniversität*. Ces employés y furent soumis à une surveillance constante et à un processus de restructuration imposés par l'occupant allemand⁷⁰.

une « reconversion » professionnelle. Fleischmann vom 10.3.1943 an das Kuratorium der Reichsuniversität Straßburg, *ibid.*, p. 66. [Courrier de Fleischmann du 10 mars 1943 au curateur de l'université de Strasbourg.] À ce sujet, voir également le chapitre III. 4, « Les Alsaciens à la *Medizinische Fakultät* de la *Reichsuniversität* » du présent rapport.

64. Le professeur Stein était déjà qualifié de « doyen par intérim » dans le *Badischen Geschäfts- und Adresskalender für 1941. Anschriftenbuch der Dienststellen von Partei, Staat und Gemeinden, sowie von Körperschaften, Verbänden und der Organisation der gewerblichen Wirtschaft*. [Annuaire badois des entreprises et adresses de 1941. Répertoire des services du Parti, du gouvernement et des municipalités, ainsi que des corporations, des syndicats et de l'organisation de l'économie marchande.] Karlsruhe: Verlag G. Braun 1941, p. 25.

65. Universität Heidelberg, Medizinische Fakultät (Achelis, i.V. Dekan) vom 18.2.1941 an das Reichserziehungsministerium. Errichtung der Medizin.[ischen] Fakultät Strassburg. LA-BW, GLA, 235/5244, n. pag. [Courrier de l'université de Heidelberg. Faculté de médecine du 18 février 1941 au ministère de l'Éducation du Reich. Construction de la faculté de médecine de Strasbourg.]

66. Les professeurs de la faculté de médecine de l'université française de Strasbourg en exercice à Clermont-Ferrand étaient entre autres : Paul Ancel, Max Aron, Jean-Alexandre Barre, Philippe Belloq, René Fontaine, André Forster, Louis Gery, Raymond Keller, Lucien-Marie Pautrier, Charles Pfersdorff, Edmond Redslob, Paul Rohmer, Alfred Schwartz, Camille Simonin et Fred Vlès. Voir *Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, année scolaire 1943-1944*. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 302 Fi 18, n. pag.

67. Oster examina ainsi une « Liste des enseignants français et juifs de l'université de Strasbourg » remise par le professeur Stein. Il envoya ses conclusions au docteur Hangarter, enseignant universitaire, le 14 octobre 1941. AVES, 7 AH 008, n. pag. Oster suggéra non seulement plusieurs « rectifications » (« ARON : juif, SIMON : Français, WAITZ : juif, GIRARDIN : Lorrain-allemand »), mais il proposa également d'« ajouter » à la liste six Français et une Française, ainsi que huit « Juifs » (*ibid.*).

68. L'*Atlas d'hématologie* de Robert Waitz et Prosper Merklen, réédité plusieurs fois, est un ouvrage pionnier dans le domaine de l'hématologie. Pour en savoir plus sur le parcours de Waitz, voir Robert Waitz, *Médecin, résistant, dans les camps d'Auschwitz III (Buna-Monowitz) et de Buchenwald*. Paris: Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah – Amicale d'Auschwitz 2011.

69. AVES, 7 AH 382, n. pag.

70. Voir les rapports d'effectifs trimestriels du personnel conservés aux Archives municipales de Strasbourg, AVES, 7 AH 382, n. pag. Voir également le chapitre III. 4, « Les Alsaciens à la *Medizinische Fakultät* de la *Reichsuniversität* » du présent rapport.

PRÉPARATIFS POUR LA FUSION DES CLINIQUES ET DES INSTITUTS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le rapport concernant le rapatriement effectif des biens universitaires et des malades évacués de Strasbourg ne mentionnait pas explicitement le matériel et l'équipement des instituts médicaux universitaires. Par conséquent, une partie de ces biens resta entreposée dans plusieurs régions françaises, à savoir l'Auvergne, la Dordogne et le Périgord, notamment à Périgueux où la préfecture du Bas-Rhin s'était repliée. C'est également dans cette ville que se trouvait le laboratoire régional de bactériologie dirigé par la docteure Grooten, précédemment établi à Strasbourg, et qui coordonnait le travail de l'Office régional de santé publique. Quant au département d'hygiène et de bactériologie de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, il était dirigé par le professeur Robert Tulasne⁷¹. À Strasbourg, les instruments, les appareils de mesure et l'équipement de laboratoire de cet institut étaient utilisés tout à la fois par la *Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt* (MedUA, Office d'État d'analyses médico-sanitaires)⁷² dirigée par Frédéric Trenz et par l'Institut d'hygiène et de bactériologie de la *Reichsuniversität* dirigé par le professeur Eugen Haagen⁷³.

Comme ils étaient la propriété de l'université de Strasbourg, le matériel destiné à l'enseignement, les équipements de laboratoire et les collections médicales avaient également été envoyés à Clermont-Ferrand ou à Clairvivre, en même temps que les professeurs. Le renvoi de ces biens – exigé par l'administration occupante allemande⁷⁴ – fut compliqué par la résistance des membres de l'université de Strasbourg qui affirmèrent utiliser ces équipements au quotidien, pour les besoins de la recherche ou de l'enseignement.

À la fin du mois d'octobre 1940, le chef de l'administration civile en Alsace avait chargé le directeur de l'administration des cliniques universitaires de Fribourg-en-Brigau de la délicate mission de « commencer par mettre un peu d'ordre dans les instituts médicaux », le libérant de ses obligations professionnelles à Fribourg pendant un an⁷⁵. Karl Lemke et son équipe allemande – composée de sa secrétaire, mademoiselle Heilig, du *Verwaltungsinspektor* (assistant administratif) Stapf originaire de Fribourg-en-Brigau, mais aussi du docteur Richard Scherberger (ancien curateur), du fonctionnaire Otto Falbisaner et de « plusieurs employés du ministère de la Culture badois » venus de Karlsruhe⁷⁶ – trouvèrent les bâtiments vides et en bien mauvais état. Les réseaux de distribution d'eau, de gaz et d'électricité de la ville avaient été coupés lors de la prise de Strasbourg, et l'hiver

71. Les instituts universitaires d'hygiène et de bactériologie étaient et sont toujours essentiellement des instituts de recherche, tandis que les instituts d'États d'analyses médico-sanitaires remplissaient des missions liées aux politiques sanitaires et de santé publique. À ce sujet, voir Arthur Gütt: *Der Aufbau des Gesundheitswesens im Dritten Reich*. Berlin: Junker & Dünnhaupt 1935. C'est le docteur Ludwig Sprauer, *Regierungsdirektor*, qui dirigeait le service administratif et de police auprès du chef de l'administration civile en Alsace ainsi qu'au ministère de l'Intérieur badois. Voir Mack, *Die badische Ärzteschaft*, 2001.

72. À la mi-septembre, la *Medizinaluntersuchungsanstalt* fut détachée de l'université pour être placée sous la direction du docteur Friedrich Trenz par le chef de l'administration civile en Alsace. Son collègue le docteur Franz Josef Ernst avait commencé à travailler au laboratoire régional de bactériologie en 1938, poste qu'il avait repris le 19 août 1940 avec l'ouverture de la *Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt*. Schreiben des Chefs der Zivilverwaltung im Elsass, Verwaltungs- und Polizeiabteilung (Unterschrift unleserlich) vom 24.9.1943 an Rechnungshof des Deutschen Reichs, Karlsruhe. BArch Berlin, R 2301/10010, n. pag. [Courrier du chef de l'administration civile en Alsace, département administratif et de police (signature illisible) du 24 septembre 1943 à la Cour des comptes du Reich à Karlsruhe.]

73. Le long conflit qui opposa Haagen et Trenz est abondamment documenté dans le dossier de Friedrich Trenz conservé dans le Fonds national-socialiste des *Bundesarchivs*. BArch Berlin, R 9361-II/1 144 437. On y trouve également des informations sur les conflits propres à cette discipline sur la place de l'hygiène universitaire dans le programme de médecine en Allemagne nazie. Deux autres documents conservés aux *Bundesarchivs* concernent le travail scientifique de Trenz (BArch Berlin, R 4901/25546), ainsi que sa nomination au poste de directeur de la *Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt* de Strasbourg (BArch Berlin, R 601/1817).

74. Le point n° 21 de la convention d'armistice stipulait que le gouvernement français était responsable de la mise en sécurité de tous les objets et valeurs, et qu'il serait passible de dommages et intérêts pour « toutes les destructions, dommages ou détournements ». Citation tirée de Hans Volz (dir.): *Der Kampf gegen den Westen 1940*. Teil 1. (Dokumente der Deutschen Politik. Reihe: Das Reich Adolf Hitlers, herausgegeben von Prof. Dr. F. A. Six). Berlin: Junker und Dünnhaupt 1943, p. 196. Rien ne permet de savoir si cette réglementation s'appliquait également à l'Alsace annexée de fait.

75. Karl Lemke: *Der verwaltungsmäßige Aufbau der Universitätskliniken in Straßburg i.Els. Zeitschrift für das gesamte Krankenhauswesen* 37 (1941), vol. 22, p. 425-429, p. 425.

76. *Ibid.*, p. 427.

rigoureux de 1940/1941 avait endommagé les bâtiments des instituts médicaux⁷⁷. Il n'avait donc pas été possible de reprendre des activités médicales ou scientifiques universitaires pendant tout l'été 1940.

Comme en témoigne la copie d'un rapport du docteur Ernst du 16 octobre 1940 adressé à monsieur le directeur des hospices civils de Strasbourg « concernant l'exécution d'un ordre de rapatriement de différents équipements de l'université et de l'Institut de bactériologie⁷⁸ », Ernst avait contacté plusieurs professeurs de la faculté de médecine ainsi que des employés de l'Institut de bactériologie lors de son séjour de 21 jours à Clermont-Ferrand, Clairvivre et Périgueux. Selon lui, après un échange d'abord relativement neutre, le professeur Pautrier en particulier s'était fait le porte-parole de ses collègues et lui avait expliqué que seul le recteur de l'université pouvait autoriser la restitution du matériel aux autorités allemandes. Lors de l'entretien qu'eut ensuite Ernst avec le secrétaire général à Périgueux, il s'avéra que le sujet du rapatriement du matériel évacué n'avait pas été évoqué lors des négociations de l'armistice : cette régularisation dépendait bien plus des conditions de paix, et à moins que le gouvernement français n'en fasse la demande expresse, le matériel évacué à Clermont-Ferrand et à Clairvivre ne pourrait pas être renvoyé. « Après avoir contacté la préfecture du Bas-Rhin à Périgueux, j'ai réussi à obtenir que soit renvoyé le matériel concernant spécifiquement Strasbourg (des archives et quelques appareils spéciaux) », conclut Ernst dans son rapport⁷⁹.

Un mois plus tard, Lemke envoya un long courrier concernant le « transfert du matériel et des équipements cliniques, des appareils, etc., de la zone française non occupée aux instituts médicaux strasbourgeois » au chef de l'administration civile en Alsace, département de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation populaire, pour savoir si la situation avait progressé⁸⁰. Jusque-là, le matériel, les équipements et les appareils n'avaient toujours pas été renvoyés dans les instituts suivants : « médecine dentaire, Institut d'anatomie, Institut de pathologie, Institut de biologie, Institut d'embryologie [*sic*], Institut de physiologie, Institut de pharmacologie, Institut d'hystologie [*sic*]⁸¹ ». Toutefois, il n'existait aucun inventaire détaillé des biens manquants à Strasbourg, à l'exception de ceux de la clinique d'odontologie. Par conséquent, le directeur de l'administration Lemke proposa d'entamer des négociations avec l'administration de l'ancienne université française avec la médiation de la Commission allemande d'armistice pour déterminer précisément quels biens de l'université de Strasbourg avaient été évacués. Des listes manuscrites rudimentaires sont jointes à ce courrier⁸².

Comme en témoignent les revendications concernant l'amélioration des équipements, la situation ne sembla guère s'être améliorée au printemps 1941, quand les tout nouveaux enseignants allemands découvrirent les bâtiments sur le site des hospices civils. Le doyen, le professeur Johannes Stein, rassembla les demandes d'augmentation des budgets alloués au personnel et au matériel des directeurs des instituts désignés, à savoir l'Institut d'anatomie (Hirt), l'Institut de physiologie (Lullies), l'Institut de médecine légale (von Neureiter) et l'Institut de pathologie (Klinge)⁸³. Le recteur, le professeur Karl Schmidt, envoya ces « demandes supplémentaires pour les instituts non hospitaliers de la faculté de médecine » au REM à Berlin, précisant dans son courrier qu'il ne s'agissait « en aucun cas de demandes exorbitantes ». Il écrivit : « Pour établir les budgets et la dotation en personnel des différents instituts, il faut à l'avenir tenir compte de la grande tradition des instituts strasbourgeois.

77. *Ibid.*, p. 425.

78. Archives Héran, ADHVS, n. pag.

79. Ernst, Bericht, *ibid.*

80. Der Kurator der Universität Straßburg. Abteilung Verwaltung der klinischen Universitätsanstalten Strassburg (I.A. [Lemke] Verwaltungsdirektor) vom 26.11.1940 an den Chef der Zivilverwaltung – Abteilung Erziehung, Unterricht und Volksbildung – z. Hd. von Oberreg.rat Mayer, Strassburg. Archives Héran, ADHVS, n. pag. [Courrier du curateur de l'université de Strasbourg. Service administratif des cliniques universitaires de Strasbourg (I.A. [Lemke] directeur de l'administration) du 26 novembre 1940 au chef de l'administration civile en Alsace, département de l'Éducation, de l'Enseignement et de la formation populaire, à l'attention de Oberreg.rat Mayer, Strasbourg.]

81. *Ibid.*

82. *Ibid.* Une note avec l'entête « Hospices civils de Strasbourg. Hôpital civil. Clinique chirurgicale A de la faculté de médecine » est datée du 3 février 1941 et porte la signature « Dr. Jung », avec l'inscription manuscrite « Professeur Jung » à côté du tampon « Zivilhospizien zu Strassburg. Chirurgische Abteilung A » (n. pag.).

83. Les justifications des différents budgets des instituts étaient toujours signées par le doyen, le professeur Stein : anatomie (f. 160-164), physiologie (f. 172-174), médecine légale (f. 178-179) et pathologie (f. 182-183). BArch Berlin, R 4901/13518.

Il est du devoir absolu des nouveaux enseignants de renouer avec cette tradition scientifique mondialement réputée des anciens instituts allemands⁸⁴. »

Un succès indéniable obtenu par Lemke pendant la période où il travailla à Strasbourg est d'avoir convaincu Robert Wagner de mettre en place une « gestion administrative unifiée des cliniques, de l'hôpital et des instituts médicaux ». Quelques jours seulement avant l'inauguration de la Reichsuniversität Straßburg, Lemke déclara :

Après l'avoir scrupuleusement examinée, le chef de l'administration civile en Alsace, le *Gauleiter* Robert Wagner, a également répondu à cette demande urgente et ordonnée par décret le 31 mars 1941 que, jusqu'à la conclusion d'un accord définitif entre les parties prenantes, les cliniques des hospices civils et les instituts médicaux soient fusionnés en une seule et même entité appelée *Klinische Anstalten der Universität Straßburg* [établissements hospitalo-universitaires de Strasbourg] qui sera gérée par le chef de l'administration civile en Alsace⁸⁵.

Ces structures administratives, d'une grande importance pour les activités de recherche et d'enseignement de la (future) *Reichsuniversität*, devaient faciliter la collaboration de la *RUS* et de ses scientifiques avec les cliniques, ainsi que l'enseignement pratique des étudiants en médecine en leur facilitant l'accès aux patients des dites cliniques.

5. LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ NATIONALE-SOCIALISTE DE STRASBOURG, ENTRE « OBJET DE PRESTIGE » ET FONCTIONNEMENT NORMAL

« Après une pause de presque 25 ans, l'université allemande de Strasbourg rouvre ses portes aux étudiants allemands au début du semestre d'hiver 1941/1942⁸⁶. » C'est par ces mots que le professeur d'ophtalmologie et recteur de l'université allemande de Strasbourg, Karl Schmidt, l'inaugure le 23 novembre 1941, soit pendant la troisième année de guerre. En parallèle, les professeurs de l'université française de Strasbourg continuaient à donner leurs cours aux étudiants de médecine à Clermont-Ferrand, et ces derniers bénéficiaient d'une formation clinique et médicale à Clairvivre⁸⁷. La tentative de plusieurs fonctionnaires responsables de l'administration universitaire à l'échelle régionale (*Gau*) et du *Reich* consistant à recruter également des Alsaciens germanophones pour occuper une chaire à la faculté de médecine de l'université nationale-socialiste de Strasbourg, s'était soldée par un échec, au grand dam de l'administration civile et du *REM*⁸⁸.

D'après le premier *Vorlesungsverzeichnis* (catalogue de cours) strasbourgeois, le corps enseignant de l'université était encore incomplet. En effet, une remarque préliminaire indique que seuls étaient mentionnés les professeurs « dont on [pouvait] [à l'époque] escompter la présence à Strasbourg au semestre d'hiver 1941/1942⁸⁹ ». Le nombre de professeurs nommés pour ce premier semestre variait considérablement selon les facultés. La faculté de droit et de sciences politiques disposait du plus petit effectif, avec neuf professeurs. Venait ensuite la faculté de philosophie où l'on avait déjà nommé 14 professeurs. C'est la faculté des sciences de la vie qui comptabilisait le plus grand nombre de nominations, avec 19 professeurs (titulaires ou non d'une chaire), contre 16

84. Rektor der Universität Straßburg (Prof. Karl Schmidt) am 15.8.1941 an den Herrn Reichsminister für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung, ohne Betreff. BArch Berlin, R 4901/13518, f. 155-156. [Courrier du recteur de l'université de Strasbourg (professeur Karl Schmidt) du 15 août 1941 à monsieur le ministre de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*, sans objet.]

85. Lemke, *Der verwaltungsmäßige Aufbau*, 1941, p. 427. *Verordnung über die klinischen Anstalten der Universität Straßburg vom 31. März 1941. Verordnungsblatt des Chefs der Zivilverwaltung im Elsaß*, Jahrgang 1941, Nr. 12, p. 242. [Décret sur les cliniques de l'université de Strasbourg du 31 mars 1941.]

86. Karl Schmidt: Geleitwort. In: Universität [!] Strassburg (dir.): *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Winter-Semester 1941/1942*. Strassburg: Heitz & Co 1941, p. 3. Ce n'est qu'à compter du semestre d'été 1942 que la Reichsuniversität Straßburg est mentionnée comme éditeur sur le *Personal- und Vorlesungsverzeichnis* (annuaire du personnel et catalogue de cours).

87. Voir Léon Strauss: L'université française de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (1939-1945). In: Baechler *et al.*, *Les Reichsuniversitäten*, 2005, p. 237-261.

88. C'est par exemple le cas de Georg/Georges Schwartz, un *Alt-Elsässer*, à qui avait été proposée la chaire de pharmacologie. Cependant, il mit tellement de temps à donner son accord que le *REM* dut se tourner vers un autre pharmacologue pour ne pas mettre en péril le bon déroulement des cours en médecine. Le docteur Heinrich Gebhardt, pharmacologue et enseignant universitaire munichois, fut donc nommé en février 1942. BArch Berlin, R 4901/13503, p. 27.

89. *Personal- und Vorlesungsverzeichnis 1941*, p. 11.

à la faculté de médecine⁹⁰. Enfin, sur ces 16 professeurs, deux étaient indiqués à part parce qu'ils servaient dans l'armée allemande à ce moment-là et quatre ne se trouvaient pas à Strasbourg au moment où ce catalogue avait été mis sous presse.

Malgré la renommée de l'ancienne université Kaiser-Wilhelm, le processus de nomination des enseignants à la faculté de médecine de la nouvelle université allemande de Strasbourg s'avéra compliqué. Cela n'était pas seulement dû au contexte de guerre qui faisait peser une certaine incertitude sur le quotidien des différents médecins, puisque ces derniers pouvaient être appelés sous les drapeaux à tout moment. Il arrivait également que l'un des médecins pressentis pour un poste à Strasbourg accepte inopinément un emploi dans un autre établissement d'enseignement supérieur⁹¹, ce qui bouleversait l'organisation des effectifs strasbourgeois. La situation était d'autant plus compliquée qu'il s'agissait de pourvoir les nombreuses chaires de toute une faculté en temps de guerre alors qu'il était difficile d'avoir une vision à long terme sur les équipements et le matériel des cliniques et des instituts, leur gestion étant subordonnée à l'économie militaire et aux programmes d'armement⁹².

Depuis la fin de l'année 1940, le recteur (le professeur Karl Schmidt) et le doyen (le professeur Johannes Stein) avaient été chargés, à titre provisoire, de la mise en place de la faculté de médecine, et ils cherchaient des médecins susceptibles d'être affectés à Strasbourg. La présélection s'effectua sur des critères plutôt professionnels que politiques, la remise en cause de la « fidélité à la ligne politique » étant largement superflue pour les médecins allemands nommés pendant la seconde guerre mondiale. En effet, la doctrine nationale-socialiste était largement acceptée par le corps médical allemand – ce qui s'était traduit par des taux d'adhésion élevés au NSDAP, à la SS ou à la SA. Par conséquent, l'adhésion des médecins allemands à la politique nationale-socialiste était considérée comme acquise⁹³.

Pour constituer l'université de Strasbourg, le REM et les représentants de la faculté de Strasbourg commencèrent par décider du nombre de chaires à créer. Une note du 28 février 1941 rapporte en détail une réunion qui eut lieu au REM et à laquelle participèrent le professeur de Crinis et le conseiller ministériel Scheer d'une part, et le doyen par intérim de la faculté de médecine de Strasbourg (le professeur Stein) et le professeur Nühsman d'autre part⁹⁴. Cette note fait non seulement état des 23 chaires qui devaient composer la faculté de médecine de la future Reichsuniversität Straßburg, mais elle indique également que la plupart des candidats avaient été trouvés à l'issue de cette réunion et que leur nomination faisait l'unanimité. À ce stade, il restait à déterminer sous quelle forme la « doctrine raciale » serait représentée (en tant qu'« hygiène raciale et hérédité » ou en tant que « biologie raciale »), et qui s'en chargerait (Gieseler, de Tübingen, ou Böhm, d'Alt-Rehse). Toujours selon cette note, « Strasbourg » concrétisait ainsi son souhait concernant à la fois des chaires supplémentaires et « les missions et le personnel d'un Institut central de recherche ainsi que la délimitation de ses domaines d'activité par rapport aux autres instituts médicaux⁹⁵ ».

En outre, le ministère badois de la Culture et de l'Éducation et les fonctionnaires occupant des postes équivalents à l'échelle du Reich s'accordaient sur le fait que « les enseignants à recruter [devaient être] des médecins reconnus ou des experts d'autres disciplines » pour qui « accepter un poste à Strasbourg [impliquerait] une

90. *Ibid.*, p. 11-14.

91. Par exemple, l'hygiéniste et spécialiste en médecine tropicale originaire d'Heidelberg, Ernst Rodenwaldt, nommé à la chaire d'hygiène, se désista à la dernière minute pour prendre la direction du même institut à la *Militärärztliche Akademie* de Berlin. BArch Berlin, R 4901/13503, p. 234. Eugen Haagen fut nommé à sa place à la chaire d'hygiène et de bactériologie le 20 octobre 1941, *ibid.*

92. Voir Sören Flachowsky: *Von der Notgemeinschaft zum Reichsforschungsrat. Wissenschaftspolitik im Kontext von Autarkie, Aufrüstung und Krieg*. Stuttgart: Franz Steiner 2008.

93. Martin Rüter: *Ärzte im Nationalsozialismus. Neue Forschungen und Erkenntnisse zur Mitgliedschaft in der NSDAP. Deutsches Ärzteblatt* 98 (2001), H. 49, p. 3264-3265. Mack, *Die badische Ärzteschaft*, 2001, p. 103-111.

94. Aktennotiz vom 28.2.1941. BArch Berlin, R 4901/13503, p. 93-95. [Note du 28 février 1941.]

95. *Ibid.*, p. 95. La conception de l'« Institut central de recherche » de Strasbourg s'inspirait de l'Institut Kaiser-Wilhelm pour la recherche médicale de Heidelberg dans lequel la recherche médicale fondamentale se pratiquait sur une large base scientifique dans quatre départements autonomes et interdisciplinaires. À ce sujet, voir Joseph Bader: *Forschung und Forschungsinstitute. Eine Monographie der technisch-wissenschaftlichen Forschungseinrichtungen*. München: Verlag der Deutschen Technik 1941, p. 148-150.

nette diminution de leurs revenus pendant les premières années⁹⁶ ». Pour justifier ce choix, on invoquait la tradition de 1871 qui voulait que « le budget du personnel de l'université [soit nettement supérieur] à celui d'une grande université allemande », et que ce financement exceptionnel doive également s'appliquer à l'équipement et à la mise en état de l'université allemande de Strasbourg⁹⁷. Si cette dernière avait été organisée comme une simple université « régionale », elle n'aurait pas été en mesure de respecter cette tradition, mais les fonds alloués par le *Reich* le lui permettaient.

Toutefois, il n'était pas possible de modifier la loi allemande sur la fonction publique en vigueur dans l'État national-socialiste et de revoir à la hausse le barème du traitement des fonctionnaires à nommer à Strasbourg. Au lieu de cela, on proposa le compromis suivant aux enseignants de la faculté de médecine de la *RUS* : des fonds seraient prélevés sur le budget d'une des institutions du *REM*, à savoir la *Deutsche Forschungsgemeinschaft e. V.* (*DFG*, Fonds allemand pour la recherche), pour financer des projets de recherche fictifs. Ces « bourses de recherche personnelles » permettraient au moins aux cliniciens de compenser les pertes occasionnées par l'abandon de leur clientèle privée en Allemagne⁹⁸. Remarquons que les « théoriciens » (spécialités non-cliniques) de la *RUS*, « à savoir le professeur Klinge et le professeur Hirt », perçurent également cette subvention à la suite de l'intervention du professeur de Crinis auprès du *REM*⁹⁹.

Néanmoins, de « vrais » projets de recherche scientifique furent aussi subventionnés par des fonds publics alloués par la *DFG* et le *Reichsforschungsrat* (*RFR*, Conseil de la recherche du *Reich*). Sur le plan formel, ces subventions se distinguaient généralement des « bourses de recherche personnelles » par l'existence de rapports sur l'état d'avancement des projets en question. Ces rapports sont conservés dans les fonds idoines aux *Bundesarchiv* ou ont été publiés. Par ailleurs, les projets de recherche universitaires en Alsace annexée subventionnés par la *DFG* ou le *RFR* pendant la seconde guerre mondiale sont désormais répertoriés sur le site web « *GEPRIS historisch* » où l'on peut les retrouver en entrant les noms des chercheurs.

La nécessité de renouer avec la « tradition scientifique mondialement connue des anciens instituts allemands¹⁰⁰ », que le recteur et professeur Schmidt avait qualifié de « devoir absolu », servit dans ce cas précis à justifier l'augmentation des dotations des instituts théoriques de l'université de Strasbourg, les installations étant peut-être vétustes et ayant souffert des quelques mois où les locaux s'étaient trouvés vides à cause de la guerre. Un fonds de 2 255 000 *Reichsmark* (*RM*) fut ainsi débloqué sur le budget du *Reichsministerium* pour l'achat d'appareils et d'équipements pour la faculté de sciences de la vie (à titre comparatif, la faculté de philosophie reçut 10 000 *RM* et la faculté de droit et de sciences politiques 12 000 *RM*)¹⁰¹. Toutefois, la somme allouée à la faculté de médecine pour l'achat « d'appareils, d'instruments, de livres, de matériel destiné à l'enseignement et de collections » fut plus de deux fois plus élevée, avec un total de 4 965 000 *RM* – l'Institut central de radiologie (775 000 *RM*) et l'Institut de recherche médicale (1 110 000 *RM*) étant les postes les plus importants¹⁰².

En ce qui concerne les fonds publics alloués aux projets de recherche de l'université allemande de Strasbourg pendant la seconde guerre mondiale, l'Institut de philosophie occupe la dernière place avec un

96. Der Minister des Kultus und Unterrichts zugleich als Chef der Zivilverwaltung im Elsaß, Abteilung Erziehung, Unterricht und Volksbildung vom 6.1.1941. [Betr.] Berufung von Dozenten an die Universität Strassburg. LA-BW, GLA 235/5244, n. pag. [Courrier du ministère de la Culture et de l'Enseignement ainsi que du chef de l'administration civile en Alsace, département de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation populaire du 6 janvier 1941. (Objet :) Nomination des enseignants de l'université de Strasbourg.]

97. *Ibid.*

98. Voir par exemple la liste des bénéficiaires, à l'université de Strasbourg, de subventions en nature directement versées par le président de la *DFG* [le docteur Mentzel, *SS-Brigadeführer*] du 25 août 1942, signée par Breuer. BArch Berlin, R 4901/13503, p. 111. Ces paiements étaient récurrents, mais ils diminuaient à mesure que la situation financière du bénéficiaire s'améliorait. *Ibid.*, p. 116.

99. Vermerk vom 3.9.1942 (de Crinis). BArch Berlin, R 4901/13503, p. 113. [Note de de Crinis du 3 septembre 1942.]

100. Der Rektor der Universität Straßburg vom 15.8.1941 an den Herrn Reichsminister für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung, ohne Betreff. BArch Berlin, R 4901/13518, f. 155-156. [Courrier du recteur de l'université de Strasbourg du 15 août 1941 au ministre de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*, sans objet.]

101. Gesamtzusammenstellung der einmaligen Ausgaben für die Universität Straßburg einschl. [iesslich] Kliniken und Universitäts- und Landesbibliothek, 31.10.1941. BArch Berlin, R 4901/13518, p. 30. [Total des dépenses ponctuelles de l'université de Strasbourg, y compris des cliniques et de la bibliothèque universitaire régionale, le 31 octobre 1941.]

102. *Ibid.*, p. 76.

total de six travaux subventionnés. Ce sont indéniablement les projets menés à la faculté des sciences de la vie dans les domaines de la chimie, de la géologie et de la minéralogie ainsi que de la physique qui dominèrent le paysage scientifique de la Reichsuniversität Straßburg : 114 projets furent subventionnés par le *RFR*, qui était chargé de financer la recherche dans le *Reich* avec des fonds publics depuis la mise en place du Plan quadriennal de 1936¹⁰³. Parmi les 66 projets de la faculté de médecine subventionnés par le *RFR*¹⁰⁴, on trouve notamment les expériences criminelles sur les gaz de combat menées sur des êtres humains par Otto Bickenbach et August Hirt, ainsi qu'une grande partie des expérimentations humaines tout aussi criminelles d'Eugen Haagen.

CONCLUSION

L'ouverture des *Reichsuniversitäten* de Poznań et de Strasbourg en 1941 coïncide avec l'expansion la plus importante de la puissance nationale-socialiste. L'invasion de l'Union soviétique avait commencé cinq mois plus tôt et les massacres perpétrés par les *Einsatzgruppen* (unités mobiles d'intervention de la SS), notamment sur des civils juifs à l'Est manifestaient déjà la façon dont la « race supérieure allemande » traitait les populations qu'elle considérait comme « inférieures ». Des prisonniers de guerre et des travailleurs forcés originaires d'Europe de l'Ouest, mais aussi de Pologne et d'Union soviétique étaient déportés à plusieurs milliers de kilomètres à l'est, jusque dans le *Gau* du Pays de Bade et d'Alsace, afin de servir de main-d'œuvre¹⁰⁵. En Alsace annexée de fait, comme partout dans le *Reich*, la *Wehrmacht* autorisait les médecins et les chercheurs à utiliser les détenus comme « objets de recherche scientifique¹⁰⁶ ». De plus, les instituts universitaires d'anatomie du Pays de Bade (Heidelberg, Fribourg-en-Brisgau) et d'Alsace annexée (Strasbourg) recevaient un très grand nombre de corps de détenus qui étaient exploités à des fins d'enseignement. La ville de Strasbourg étant le site historique de la Reichsuniversität Straßburg construite pendant l'annexion de fait de l'Alsace par l'Allemagne nazie, on y trouve un grand nombre de témoignages des souffrances infligées à des êtres humains – ce que Paul Weindling appelle les « *post-war legacies* » (héritages d'après-guerre) dans sa classification des artefacts humains¹⁰⁷.

La Reichsuniversität Straßburg ne fut pas une « université nationale-socialiste modèle », en particulier sur le plan financier, puisque le président de la *DFG* s'est immédiatement opposé à ce que le système des subventions compensatoires accordées aux professeurs strasbourgeois soit transposé à d'autres universités. Si la faculté de médecine était un « haut lieu de la science allemande », c'était le haut lieu d'une science médicale raciste, dénuée d'empathie et façonnée par la guerre. De ce point de vue, on peut effectivement dire que l'université allemande nationale-socialiste de Strasbourg fut un « bastion de l'esprit national-socialiste ».

103. Voir Der Führer und Reichskanzler Adolf Hitler: Verordnung zur Durchführung des Vierjahresplans. Vom 18. Oktober 1936. Reichsgesetzblatt I 1936, Nr. 96, p. 887. Concernant l'impact du Plan quadriennal sur la promotion de la science et de la recherche, voir Sören Flachowsky: *Von der Notgemeinschaft zum Reichsforschungsrat*. Wiesbaden: Franz Steiner Verlag GmbH, 2008, *passim*.

104. Voir le site web « GEPRIS historisch », créé et géré par la *DFG*, qui met à disposition les entrées des Fonds *DFG* et *RFR* des *Bundesarchiv*s sous une forme remaniée. Certaines de ces entrées sont incomplètes en raison de la perte de documents du fait de la guerre ou de leur destruction délibérée.

105. Pour en savoir plus sur le travail forcé, voir Dieter Pohl, Tanja Sebta (dir.): *Zwangsarbeit in Hitlers Europa. Besatzung, Arbeit, Folgen*. Berlin: Metropol 2013. On trouvera des statistiques précises pour certaines zones, y compris l'Alsace annexée de fait in: Mark Spoerer: NS-Zwangsarbeiter im Deutschen Reich. Eine Statistik vom 30. September 1944 nach Arbeitsamtbezirken. *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* 49 (2001), H. 4, p. 665-684. Concernant les cliniques de l'université de Strasbourg, voir le chapitre III. 6, « Le travail forcé en Alsace annexée de fait : les travailleurs étrangers civils, les prisonniers de guerre et les travailleurs de l'Est, et leurs liens avec la Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944 », le chapitre III. 5, « Une pratique méconnue. Transporter et soigner des déportés du KL-Natzweiler dans les cliniques de la Reichsuniversität Straßburg » et le chapitre III. 3, « La *Medizinische Klinik II* (Médicale A) : vie quotidienne et patients » du présent rapport.

106. Der Reichsminister für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung vom 25.8.1941 an die Unterrichtsverwaltungen der Länder (außer Preußen), die Herren Reichsstattthalter in den Reichsgauen, die Herren Vorsteher der nachgeordneten Reichs- und Preussischen Dienststellen. Betrifft Kriegsgefangene als Objekte wissenschaftlicher Arbeiten. LA-BW, GLA, 235/4847, n. pag. [Courrier du ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich* du 25 août 1941 aux administrations de l'enseignement des *Länder* (à l'exception de la Prusse), à messieurs les gouverneurs des différents *Gaue* du *Reich*, à messieurs les chefs des services subordonnés du *Reich* et de la Prusse. Objet : Les prisonniers politiques comme objets de recherche scientifique.]

107. Paul J. Weindling: *Post-war legacies, 1945-2015. Victims, bodies, and brain tissues*. In: Paul J. Weindling (dir.): *From Clinic to Concentration Camp. Reassessing Nazi Medical and Racial Research, 1933-1945*. London, New York: Routledge 2017, p. 337-364.

III.

Les cliniques au quotidien.

Disciplines, personnels, enseignements et soins

1. LA CLINIQUE DE PSYCHIATRIE ET SES PATIENTS

Lea MÜNCH

INTRODUCTION

Les travaux de la Commission ont permis le catalogage systématique, l'examen d'ensemble et l'étude de fonds des dossiers médicaux de la clinique psychiatrique de la Reichsuniversität Straßburg (RUS) et, dans une certaine mesure, des dossiers des établissements psychiatriques alsaciens qui étaient en lien direct avec la clinique universitaire durant la période d'annexion. Ces sources ouvrent des perspectives variées et jusqu'ici inédites sur la psychiatrie sous le national-socialisme en Alsace. Cette région ayant joué un rôle particulier entre la France de Vichy et ce qu'on appelle l'*Altreich*, certaines contextualisations s'imposent. Nous exposerons ici d'abord les résultats principaux de l'analyse des archives, ainsi que l'état d'avancement des recherches qui étaient jusqu'à présent extrêmement limitées ; puis, nous présenterons les conclusions majeures, leur exposé détaillé étant réservé à notre thèse qui devrait être terminée courant 2022.

Après avoir été annexée au mépris du droit international, l'Alsace fut rattachée au *Gau* de Bade, ce qui entraîna une réorganisation des structures de soins psychiatriques préexistantes¹. Cette intégration fut réglementée par l'ordonnance du 15 janvier 1941 « sur la prise en charge des aliénés en Alsace² ». Outre la recherche et l'enseignement dans le domaine des soins médicaux, une clinique (psychiatrique) universitaire a pour mission d'établir un diagnostic détaillé dans le cas de pathologies aiguës et de mettre en place un traitement adéquat. Jusqu'à la prise de contrôle administrative de Strasbourg par l'occupant allemand, cette tâche était assurée par l'hôpital civil de Strasbourg – une partie de son personnel et du matériel étant revenue de Clermont-Ferrand à la fin de l'été 1940. À partir du 1^{er} avril 1941, toutes les cliniques de l'hôpital civil furent officiellement cédées par la *Gauleitung* (administration civile en Alsace) à l'administration des *klinische Universitätsanstalten* (établissements hospitalo-universitaires) et au ministère de l'Éducation du *Reich*, dans cette phase de préparatifs à la création de la RUS³. Dans le cadre de la réorganisation des structures de soins psychiatriques de la région, l'un des trois asiles psychiatriques alsaciens d'origine fut fermé et détourné de ses fonctions. En effet, l'asile psychiatrique de Rouffach (Haut-Rhin) avait été réquisitionné dès 1940 pour être converti en « établissement d'éducation politique nationale » (*Napola*)⁴. Restaient alors dans les environs de Strasbourg deux établissements psychiatriques dédiés à la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques et handicapées : ceux de Stephansfeld et Hoerd (Bas-Rhin). Il existait un lien direct entre, d'un côté, la psychiatrie universitaire strasbourgeoise et sa clinique et, de l'autre, l'asile psychiatrique de Stephansfeld. Nous évoquerons ce dernier plus en détail ultérieurement.

1. Christian Bonah, Gabriele Moser: Zu den elsässischen und lothringischen psychiatrischen Anstalten Hoerd, Lörchingen, Rouffach und Stephansfeld sowie zur Psychiatrischen Universitätsklinik Straßburg im Nationalsozialismus. In: Maïke Rotzoll et al. (dir.): *Der regional vernetzte Krankenmord. Die Heil- und Pflegeanstalt Klingenstein/Pfalz in Verbindung mit Baden, Bayern, Elsass und Lothringen. Berichte des Arbeitskreises zur Erforschung der nationalsozialistischen „Euthanasie“ und Zwangssterilisation 12*. Köln: Psychiatrie Verlag 2018, p. 58-79.

2. Robert Wagner (dir.): *Verordnungsblatt des Chefs der Zivilverwaltung im Elsass*, vol. 4. Straßburg: Straßburger Neueste Nachrichten 1941, p. 48 et suiv.

3. Mitteilung des Oberstadtkommissars an die Zivilhospizien Straßburg vom 31.3.1941. AVES, 7 AH 008, n. pag. [photographie 79]. [Avis de l'Oberstadtkommissar aux hospices civils de Strasbourg le 31 mars 1941.] Voir également Robert Wagner (dir.): *Verordnungsblatt des Chefs der Zivilverwaltung im Elsass*, vol. 12. Straßburg: Straßburger Neueste Nachrichten 1941, p. 242.

4. Heinz Faulstich: *Von der Irrenfürsorge zur Euthanasie. Geschichte der badischen Psychiatrie bis 1945*. Freiburg im Breisgau: Lambertus Verlag 1996, p. 294.

FONDS D'ARCHIVES

En amont du travail de la Commission, les dossiers psychiatriques mentionnés plus haut, parmi lesquels se trouvaient ceux de l'époque de la *RUS*, ont pu être sauvés ; il est désormais possible de les consulter à la bibliothèque du département des Humanités en sciences de la vie et en santé (DHVS)⁵. À ce fonds s'ajoutent les registres d'admission qui ont également été conservés ; il s'agit de volumes classés par sexe et par année calendaire. D'après ces registres, les dossiers psychiatriques de la *RUS* concernent en totalité 3 293 cas pour la période 1941-1944. La saisie de ces données archivistiques grâce à l'outil informatique (tableur Excel) a permis non seulement une recherche ciblée sur les patients, les diagnostics et les données d'admission, mais aussi différentes analyses statistiques (profil sociobiographique de la patientèle, par exemple). Le fonds de dossiers médicaux a été conservé dans son intégralité, à quelques exceptions près qui ne permettent pas de conclure à une destruction ciblée de dossiers. Le nombre total de dossiers réellement disponibles est légèrement inférieur à celui qui est indiqué dans les registres d'admission. Sur l'ensemble des admissions, on compte 255 hommes et 232 femmes qui ont été transférés à Stephansfeld à un rythme régulier ; les transferts vers Hoerdt, quant à eux, existent mais sont rares⁶. Les dossiers des deux établissements psychiatriques alsaciens restés en place de 1940 à 1944 nous ont été, eux aussi, presque intégralement transmis. Ces fonds furent d'abord conservés aux archives de l'EPSAN (Établissement public de santé Alsace Nord) de la commune de Brumath. Au printemps 2020, les documents de l'asile psychiatrique de Stephansfeld ont été versés dans les fonds des Archives départementales du Bas-Rhin où ils sont en cours de traitement. En raison de ce versement, les dossiers médicaux sont désormais soumis aux règles de l'institution qui les a reçus, ce qui implique une dérogation spécifique pour pouvoir les consulter. Un transfert similaire des dossiers psychiatriques de l'asile de Hoerdt est également prévu.

ÉTAT DE LA RECHERCHE

Au cours de la seconde guerre mondiale, les asiles psychiatriques situés dans la sphère d'influence nazie sont devenus le théâtre de l'extermination de masse de malades atteints de pathologies psychiatriques et de personnes handicapées mentales. Le nombre de victimes est estimé à 300 000⁷. On peut distinguer différentes formes et phases du programme d'« euthanasie » national-socialiste. Après les meurtres isolés et localisés de quelques malades, l'*Aktion T4* (appelée ainsi en interne parce que le siège du bureau central d'« euthanasie » se trouvait au numéro 4 de la *Tiergartenstraße* à Berlin) correspond à la première phase de mise à mort à grande échelle. Elle dura du début de la guerre jusqu'au mois d'août 1944. Après être passés par divers établissements intermédiaires pour masquer leur destination réelle, les patients étaient transférés dans l'un des six centres d'« euthanasie » (Grafeneck, Brandenburg, Hartheim, Sonnenstein, Bernburg et Hadamar) où ils étaient assassinés au monoxyde de carbone dans des chambres à gaz aménagées à cette fin. La sélection des victimes était supervisée par Berlin : des formulaires types étaient envoyés dans les asiles psychiatriques où ils étaient complétés puis transmis à des experts externes chargés de les évaluer. Ces experts, au nombre de 42, étaient tous médecins ; la décision finale concernant la vie ou la mort des patients incombait à Werner Heyde (1902-1964), Hermann Paul Nitsche (1876-1948) et Herbert Linden (1899-1945). La pratique de cette forme d'« euthanasie » aurait été, dès le début de l'annexion, exclue en Alsace⁸. En effet, en raison des protestations publiques de certaines personnes et de l'agitation qui en résulta au sein de la population, Hitler suspendit les assassinats au gaz à l'été 1941 à l'échelle du *Reich*. Mais la mise à mort de patients se poursuivit sous la direction de responsables d'asiles psychiatriques locaux et à l'initiative de quelques médecins, sous la forme d'une « euthanasie décentralisée ». Les malades mourraient désormais à la suite de l'administration de surdoses de sédatifs, de la privation délibérée de nourriture, de la négligence ou de la conjonction de ces mesures. L'aggravation

5. Les dossiers de la clinique psychiatrique universitaire de la *RUS* ont échappé à la destruction en 2012 grâce à l'intervention du professeur Anne Danion-Grillat et ont été remis au DHVS pour faire l'objet de recherches historiques.

6. Chiffres basés sur l'analyse des registres d'admission numérisés de la clinique psychiatrique de la *RUS* de 1941 à 1944. ADHVS, bibliothèque.

7. Hans-Walter Schmuhl: Euthanasie und Krankenmord. In: Robert Jütte *et al.* (dir.): *Medizin und Nationalsozialismus. Bilanz und Perspektiven der Forschung*. 2e édition. Göttingen: Wallstein 2011, p. 214-255, ici p. 214.

8. Faulstich, *Von der Irrenfürsorge zur Euthanasie*, 1996, p. 295.

du problème de répartition des ressources médicales au cours des dernières années de la guerre conduisit à l'évacuation des établissements psychiatriques dans le cadre de « l'opération Brandt » – avec des conséquences funestes, y compris pour les patients alsaciens⁹. Les recherches historiques sur l'« euthanasie » nationale-socialiste, menées de façon plus large depuis les années 1980, ont produit une quantité d'études transversales et régionales que les spécialistes eux-mêmes peinent à appréhender¹⁰. Soulignons seulement que les deux dernières décennies ont vu grandir l'intérêt pour l'histoire des victimes et les formes de commémoration individuelle¹¹. À cet égard, l'analyse des dossiers « T4 » constitue une étape importante car elle permet une meilleure connaissance de l'identité des victimes, ainsi que des critères de sélection utilisés pour décider de leur survie ou de leur mise à mort¹². Cependant, l'inclusion de l'Alsace annexée *de facto* dans le programme d'extermination des malades a été très peu étudiée jusqu'à présent, pour plusieurs raisons. L'Alsace ayant changé quatre fois d'appartenance nationale, elle joue un rôle particulier dans l'histoire de la réévaluation du passé¹³. Juste après la fin de la guerre, des rapports isolés sur l'« euthanasie » nationale-socialiste ont été publiés du côté français, tels que celui du psychiatre militaire Robert Poitrot¹⁴. Dans le contexte des mouvements de réforme de la psychiatrie et de l'antipsychiatrie, la psychiatrie nationale-socialiste attira de nouveau l'attention en France dans les années 1970 et 1980. Les arguments historiques se mêlèrent alors à la critique contemporaine du *statu quo* en psychiatrie. On a souvent affirmé que les décès en masse des patients psychiatriques internés sous le régime de Vichy avaient été orchestrés depuis Berlin. Dans son étude sur l'hécatombe qui a frappé les malades mentaux français, parue en 2005, l'historienne Isabelle von Bueltzingsloewen démontre toutefois le contraire, en soulignant que l'attitude de nombreux psychiatres français ne coïncidait pas avec les principes dominants du régime national-socialiste¹⁵. Elle réfute la thèse selon laquelle il y aurait eu une volonté de l'État français de laisser les patients mourir de faim dans les établissements psychiatriques français et met au contraire en valeur l'importance de l'aide apportée par les familles qui ravitaillaient les malades, une aide qui déclina avec les difficultés d'approvisionnement liées à la guerre. Il n'y aurait donc aucune corrélation entre le nombre important de décès et l'« euthanasie » nationale-socialiste¹⁶. Parmi les rares travaux disponibles sur le sujet, les recherches menées par Murielle Habay, Geneviève Herberich-Marx et Freddy Raphaël au début des années 1990 sont les seules qui traitent explicitement de la situation en Alsace. En effet, ils sont les premiers à aborder la question des 50 hommes internés à Stephansfeld et Hoerdt puis déportés à Hadamar (Hesse), l'un des hauts lieux de l'« euthanasie décentralisée », où ils furent successivement assassinés par administration de surdoses de

9. Les lits libérés furent mis à disposition des hôpitaux militaires de réserve ou des hôpitaux civils et les patients psychiatriques, qui figuraient tout en bas de l'échelle de valeurs de l'idéologie nazie, furent souvent assassinés dans le cadre d'une « euthanasie décentralisée ». Pour en savoir plus, Uwe Kaminsky: „Aktion Brandt“ – Katastrophenschutz und Vernichtung. In: *Arbeitskreis zur Erforschung der nationalsozialistischen „Euthanasie“ und Zwangssterilisation. Dokumentation der Herbsttagung 19.-21. November 1999 in Gießen*. Kassel: 2000, p. 68-83.

10. Pour en avoir une bonne vision d'ensemble, voir Schmuhl, in: Jütte *et al.*, *Medizin und Nationalsozialismus*, 2011.

11. Voir notamment Petra Fuchs: „Das Vergessen ist Teil der Vernichtung selbst“ *Lebensgeschichten von Opfern der nationalsozialistischen „Euthanasie“*. Göttingen: Wallstein 2007. Robert Parzer, Maïke Rotzoll, Dietmar Schulze: *Die besetzte Anstalt. Die Psychiatrie in Kocborowo/Konradstein (Polen/Westpreußen) und ihre Opfer im Zweiten Weltkrieg. Szpital psychiatryczny pod okupacją: psychiatria w Kocborowie/Konradstein (Polka/Prusy Zachodnie) i jef ofiary w czasie Drugiej Wojny Światowej*. Köln: Psychiatrie Verlag 2019.

12. Maïke Rotzoll *et al.*: *Die nationalsozialistische Euthanasie-Aktion T4 und ihre Opfer. Geschichte und ethische Konsequenzen für die Gegenwart*. Paderborn: Ferdinand Schöningh 2010.

13. Bonah, in: Rotzoll *et al.*, *Der regional vernetzte Krankenmord*, 2018.

14. Robert Poitrot: *Die Ermordeten waren schuldig? Amtliche Dokumente der Direction de la Santé Publique der französischen Militärregierung. Untersuchungsergebnisse nach einem Bericht von Dr. Poitrot*. Traduction Victoria von Bülow. 2e édition. Baden-Baden: Schröder 1947. Pour plus d'informations, voir Thomas Müller, Bernd Reichelt: The "Poitrot Report" 1945: The First Public Document on Nazi Euthanasia. *History of Psychiatry* 30 (2019), 3, p. 314-324. Bernd Reichelt, Thomas Müller: Robert Poitrot. Der „médecin-commandant“ aus Marokko in der südwürttembergischen Psychiatrie, 1945/1946. Biografie, Funktion und informelle Rolle. In: Rotzoll *et al.*, *Der regional vernetzte Krankenmord*, 2018, p. 144-157.

15. Isabelle von Bueltzingsloewen: Eugénisme et restrictions. Les aliénistes et la famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation. *Revue d'histoire de la Shoah* 183 (2005), p. 389-402.

16. Isabelle von Bueltzingsloewen: *L'Hécatombe des fous. La famine dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation*. Paris: Flammarion 2009.

sédatifs¹⁷. Comme l'a montré Franz Janzowski dans une étude plus détaillée, les patients qui subirent ce transfert en janvier 1944 étaient aussi bien alsaciens qu'allemands d'origine¹⁸. À l'exception de ces deux études, la phase d'« euthanasie décentralisée » en Alsace est restée *terra incognita*. Si quelques monographies ont bien été consacrées aux deux asiles psychiatriques alsaciens, elles n'abordent la période de l'Occupation que de façon marginale et ne traitent pas la question de l'« euthanasie » en Alsace¹⁹. Möhler décrit sommairement la clinique psychiatrique et son personnel, mais se focalise surtout sur August Bostroem (1886-1944), professeur à la faculté de médecine et directeur de la clinique, et Nikolaus Jensch (1913-1964), son adjoint et médecin-chef²⁰. Une analyse systématique du corpus de sources décrit en introduction et une classification historico-scientifique complète restent à réaliser. Les objectifs prioritaires des travaux de la Commission ont été de décrire la pratique clinique de la psychiatrie au sein de la *RUS*, les liens avec les asiles psychiatriques, la situation des patients et surtout, d'aborder la question de l'implication de la clinique universitaire et des asiles de Hoerd et de Stephansfeld dans l'« euthanasie » nationale-socialiste, en mettant plus particulièrement l'accent sur la reconstitution des biographies des victimes²¹.

RÉSULTATS PRINCIPAUX ET RECHERCHES FUTURES

L'examen randomisé des dossiers psychiatriques de la *RUS*, réalisé sur la base d'échantillons, montre clairement que même après la transformation de la clinique psychiatrique de l'hôpital civil en clinique de la *Reichsuniversität*, on a continué d'y assurer la prise en charge des habitants de Strasbourg et de ses environs, les dossiers médicaux portant alors la mention « Alsacien ». De plus, les médecins établirent de nombreux « rapports d'expertise neurologique », principalement aux fins d'évaluation médicale des droits à une pension d'invalidité pour les combattants de la première guerre mondiale et au versement de pensions. Un petit nombre de patients désignés comme « Allemands » ou « Français » fut en outre admis et traité à la clinique. Nous avons aussi recensé plusieurs cas d'*ausländische Fremdarbeiter* (travailleurs étrangers) originaires de Pologne, des Pays-Bas et d'Italie, ainsi que de personnes venant de l'Union soviétique, ces dernières étant toutes catégorisées comme « Russes » et ayant dû effectuer des travaux forcés en Alsace en tant qu'*Ostarbeiter* (travailleurs de l'Est). L'examen des dossiers médicaux ne permet pas de conclure à un traitement ouvertement discriminatoire basé sur des critères raciaux.

En psychiatrie aussi, la dialectique « de la guérison et de l'élimination » fut déterminante pendant la période nationale-socialiste²². L'aptitude au travail de chaque patient constituait l'un des critères de sélection déterminants pour son élimination physique. Dans ce paradigme, la clinique psychiatrique de la *RUS* devint un centre où les patients subissaient un traitement intensif dont l'objectif était de leur faire subir une forte pression pour

17. Murielle Habay, Geneviève Herberich-Marx, Freddy Raphaël: L'identité-stigmate : l'extermination de malades mentaux et d'asociaux alsaciens durant la seconde guerre mondiale. *Revue des sciences sociales de la France de l'Est* 18 (1991), p. 38-62. Frank Janzowski: Nachforschungen über die zwischen 1942 und 1944 aus der Anstalt Wiesloch ins Elsass verlegten Patient*innen. In: Rotzoll et al., *Der regional vernetzte Krankentod*, 2018, p. 80-103.

18. Franz Janzowski: *Die Verlegung von 100 Männern aus elsässischen Heil- und Pflegeanstalten nach Hadamar im Januar 1944*. Manuscrit inédit.

19. Concernant l'asile psychiatrique de Stephansfeld : Mathieu Chevalerias: *L'Asile d'aliénés de Stephansfeld (Bas-Rhin). Étude de la prise en charge sociale et médicale de la folie au XIX^e siècle*. Strasbourg: Société académique du Bas-Rhin pour le progrès des Lettres, des Arts et de la Vie économique 2017. Françoise Huck: *Aperçu historique de Stephansfeld*. Strasbourg: université Louis Pasteur 1975. Thierry Guichard: *Les Malades mentaux du Bas-Rhin à Stephansfeld de 1939-1945*. Strasbourg: université Louis Pasteur 1991. Geneviève Siat: *Histoire de Stephansfeld, un asile d'aliénés en Alsace, et du nazisme*. Strasbourg: université Louis Pasteur 1993. Concernant l'asile psychiatrique de Hoerd : Alain David: *L'Hôpital psychiatrique de Hoerd. Ses origines, ses particularités, son évolution*. Strasbourg: université Louis Pasteur 1981. Pierre Perny, association pour la mémoire de l'hôpital psychiatrique de Hoerd: *L'Hôpital de Hoerd. 150 ans au service de la dignité humaine*. Illkirch: Établissement public de santé Alsace Nord 2015.

20. Rainer Möhler: *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2020, p. 608-611.

21. Étant donné le périmètre de travail de la Commission, l'asile psychiatrique de Lorquin (Lörchingen) n'a pas été étudié en détail ici. Il ne faut néanmoins pas l'oublier, même si les transferts de la clinique universitaire vers Lorquin (et inversement) ont été très rares.

22. Hans-Walter Schmuhl: *Rassenhygiene, Nationalsozialismus, Euthanasie. Von der Verhütung zur Vernichtung „lebensunwerten Lebens“, 1890-1945*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 1987.

qu'ils se conforment aux normes, mais aussi de les rendre aptes au travail pour qu'ils puissent réintégrer la *Volksgemeinschaft* (communauté du peuple). L'introduction du traitement par électrochocs à l'initiative d'August Bostroem marqua un changement notable dans le quotidien de la clinique. Cette procédure servait en priorité à traiter les troubles affectifs et les différentes formes de schizophrénie²³. On eut ainsi massivement recours à cette technique de pointe à la clinique psychiatrique. À cela s'ajoutait un petit nombre de recherches cliniques qui donnèrent lieu à des thèses de médecine (voir le chapitre III. 7, « Une science médicale normale sous l'occupation nationale-socialiste ? Les thèses de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg : état de la recherche, découvertes, perspectives de recherche » du présent rapport). L'appareil fut disponible à partir de juin 1942²⁴ et un second vint très probablement s'y ajouter l'année suivante²⁵. Le professeur Bostroem partageait les espoirs suscités par cette nouvelle méthode thérapeutique et usa de son autorité dans ce sens. On peut donc classer la clinique psychiatrique parmi les lieux de « guérison » dans la dialectique « de la guérison (*Heilen*) et de l'élimination (*Vernichten*) » telle qu'elle était définie à l'époque.

En outre, en ce qui concerne les quelques patients décédés à la clinique psychiatrique universitaire, l'examen des dossiers médicaux n'a pas permis de prouver l'intentionnalité de la mise à mort. Il n'y a pas non plus de lien de cause à effet entre le recours à l'électroconvulsivothérapie et ces décès. Dans un seul cas, un patient est décédé en cours de traitement par coma insulinaire. Ce résultat correspond à l'état actuel de la recherche scientifique selon lequel aucun meurtre par « euthanasie » n'a été perpétré dans les cliniques universitaires nazies. Bostroem lui-même, s'il préconisait la stérilisation forcée, était foncièrement opposé à l'« euthanasie » nationale-socialiste. Quand les milieux médicaux eurent connaissance de l'*Aktion T4*, Bostroem tenta de trouver des collègues prêts à intervenir avec lui. Ces efforts, jamais rendus publics, n'eurent aucune conséquence directe. Cette position est aussi attestée par l'un des dossiers médicaux de la *RUS* qui montre que Bostroem garda une patiente sous sa surveillance à la clinique psychiatrique de la *RUS* pendant un temps remarquablement long, alors qu'il est fort probable qu'elle eût normalement été immédiatement transférée à l'asile psychiatrique de Stephansfeld. Mais cela pourrait aussi s'expliquer par des raisons personnelles, car Bostroem et le père de cette patiente étaient amis, comme en témoigne une correspondance²⁶.

Le séjour des patients à la clinique psychiatrique de la *RUS* pouvait durer de plusieurs semaines à quelques mois. Si aucune amélioration n'était constatée en dépit du traitement et que leur état de santé suggérait une maladie chronique, ces patients étaient en général transférés à l'asile psychiatrique de Stephansfeld, situé à environ 16 km de Strasbourg. Il y avait également des transferts dans le sens inverse. Dans le cas de maladies somatiques, si les possibilités de traitement offertes par les établissements psychiatriques s'avéraient insuffisantes, il a pu arriver que des patients soient transférés temporairement dans plusieurs autres cliniques de la *RUS*²⁷.

Comme un hôpital militaire de réserve s'est installé à Stephansfeld à partir de 1942 pour accueillir les soldats blessés de la *Wehrmacht*, il y avait de moins en moins de place pour les patients psychiatriques, ces derniers descendant ainsi encore davantage dans l'échelle des valeurs établie par l'idéologie nazie. Plusieurs convois transférèrent donc des patients de Stephansfeld à Hoerdt. Si on ajoute à cela une pratique intensive de transfert en provenance de l'asile psychiatrique de Wiesloch (Bade), ainsi que de deux ou trois établissements de district plus modestes, la capacité d'accueil de Hoerdt fut rapidement dépassée. La comparaison des listes de patients assassinés au centre d'« euthanasie » de Hadamar avec les registres d'admission de la clinique

23. Pour plus de détails, voir notamment Hans-Walter Schmuhl, Volker Roelcke: *Heroische Therapien. Die deutsche Psychiatrie im internationalen Vergleich, 1918-1945*. Göttingen: Wallstein 2013. Lara Rzesnitzek, Sascha Lang: *Electroshock Therapy in the Third Reich. Medical History* 61 (2017), 1, p. 66-88.

24. Hans Georg Scharnke: *Ergebnisse der Elektrokrampfbehandlung bei Manisch Depressiven*. Diss. med. Straßburg 1944, p. 2.

25. Prof. Bostroem am 17.5.1943 an das Kuratorium der *RUS*. AVES, 7AH488 Neuro. [Courrier du Pr. Bostroem du 17 mai 1943 à l'attention du conseil d'administration de la *RUS*.]

26. Hans-Walter Schmuhl: *Die Gesellschaft Deutscher Neurologen und Psychiater im Nationalsozialismus*. Berlin: Springer 2016, p. 320 et suiv. Voir la correspondance privée de Bostroem avec le père d'une patiente. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie, Nr. 27/231 (1944). [Dossier psychiatrique.] Ce cas est traité plus en détail dans notre thèse.

27. Voir notamment Dr. Heinrich Ueberschlag am 22.6.1943 an die Universitäts-Augenklinik der *RUS*. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Hördt, Nr. 5133. [Courrier du Dr. Heinrich Ueberschlag du 22 juin 1943 à l'attention de la clinique ophtalmologique de la *RUS*. Dossier médical.]

psychiatrique universitaire de la *RUS* a permis d'identifier trois victimes d'« euthanasie » directement liées à la *RUS* : Viktor Hartmann (13 août 1909 - 19 janvier 1944), Eugen Alfred Wallner (24 mai 1879 - 2 février 1944) et Franz Georg Willig (14 juillet 1888 - 1er février 1944). Tous trois furent admis à la *RUS* en 1941 pour y être traités mais leur pathologie psychiatrique s'avérant chronique, ils furent transférés à Stephansfeld où ils firent partie des patients sélectionnés pour être envoyés à la mort. Nous avons réussi à reconstituer partiellement la biographie de ces trois victimes.

Il existe une autre catégorie de victimes peu étudiée jusqu'à présent : celle des *Sicherungsverwarhten* (personnes placées en rétention de sûreté). Beaucoup de ces patients qui aujourd'hui relèveraient probablement de la médecine légale étaient condamnés pour des délits mineurs. Les tribunaux compétents les déclaraient irresponsables pour cause d'affection psychiatrique – la plupart du temps après avoir demandé une expertise psychiatrique – et ils étaient internés à Hoerdt. Considérées comme des *Gemeinschaftsfremde* (étrangers à la communauté) au sens large du terme, nombre de ces personnes placées en rétention de sûreté à Hoerdt furent transférées au camp de concentration de Natzweiler au printemps 1944. Au cours de nos recherches, nous avons notamment pu reconstituer la biographie de Gottlieb Bauer (5 décembre 1893 - 1er décembre 1944), interné pendant plusieurs années à l'asile psychiatrique de Hoerdt. Pendant cette période, il fut traité pour une affection des yeux à la clinique ophtalmologique de la *RUS*. Comme tant d'autres, il ne survécut pas à sa détention en camp de concentration et fut « abattu lors d'une tentative d'évasion²⁸ ». Au tout début de son calvaire figure le diagnostic de *Schwachsinn* (débilité), terme que les médecins responsables avaient le pouvoir d'interpréter à leur guise sur le plan psychiatrique. De ce point de vue, Gottlieb Bauer est directement lié à la *RUS* et doit être considéré, lui aussi, comme une victime de la psychiatrie nazie.

Les responsables de l'*Aktion T4* avaient décidé d'exclure l'Alsace du programme dont ils avaient la charge²⁹. Certains indices laissent à penser que des formes d'« euthanasie décentralisée » avaient cours au sein de l'asile psychiatrique de Hoerdt ; nous allons tenter de les présenter brièvement. L'étude de la situation de cet établissement est compliquée par la confusion créée par la pratique de transfert de patients de l'*Altreich* vers l'Alsace, pratique qui s'est considérablement accrue au cours des dernières années de la guerre à cause de l'extension de la guerre aérienne, les institutions psychiatriques étant alors progressivement détournées de leur usage premier pour accueillir le personnel militaire et les civils. En outre, à l'instar de la clinique psychiatrique de la *RUS*, l'asile psychiatrique de Hoerdt a continué à prendre en charge la population alsacienne locale tout au long de la guerre. Par exemple, des malades psychiatriques y étaient régulièrement transférés en provenance de l'hôpital municipal de Mulhouse, tandis que d'autres étaient amenés directement par les services de police compétents des communes voisines. Se pose donc la question d'éventuelles différences de prise en charge de cette patientèle hétérogène. Dans les études sur l'histoire de la psychiatrie menées dans les années 1990, il apparaissait déjà que, contrairement aux *Reichsdeutschen* (Allemands du *Reich*) dont plus de la moitié par convoi décédait à Hoerdt, la grande majorité des patients alsaciens quittait l'établissement après un séjour relativement court³⁰. Cela montre une fois de plus la situation particulière de l'Alsace et les problématiques spécifiques dont il faut tenir compte. Par rapport à la période d'avant-guerre, on estime généralement à 15 % la surmortalité au sein des établissements alsaciens et badois du fait des conditions économiques liées à la guerre – sans que l'on puisse pour autant conclure à des mises à mort délibérées. Dans ce contexte, qu'en est-il des taux de mortalité à Stephansfeld et Hoerdt ? À Stephansfeld, la mortalité est restée à peu près stable pendant la guerre, avec un taux de 7 à 10 %, ce qui est comparable aux autres asiles psychiatriques de la région. En revanche, à Hoerdt, l'augmentation soudaine du nombre de décès en 1944, passé à 26,1 % contre 11,8 % en 1943, interroge. Le taux de mortalité à Hoerdt est aussi nettement supérieur à celui des établissements psychiatriques français pendant la

28. 1.1.29.2/3 146 340, individuelle Unterlagen des KZ Natzweiler. *Digital Archives, Arolsen Archives*. [Dossiers individuels du camp de concentration de Natzweiler.]

29. National Archives and Records Administration, RG 338 (actuellement 549.2) USAREUR/JAG War Crimes, Records Regarding Medical Experiments, 707-Medical Experiments "Heidelberg Documents".

30. Heinz Faulstich: *Hungersterben in der Psychiatrie 1914-1949 mit einer Topographie der NS-Psychiatrie*. Freiburg im Breisgau: Lambertus 1998, p. 371.

guerre : 9,9 % (1940), 17,6 % (1941), 17,8 % (1942), 11,7 % (1943) et 9,4 % (1944)³¹. Ces chiffres laissent penser qu'il y a peut-être eu des décès provoqués intentionnellement à Hoerdt. Cette hypothèse est corroborée principalement par le fait qu'une délégation du personnel particulièrement importante a accompagné le convoi à destination de Hadamar évoqué plus haut. Le directeur de l'asile psychiatrique de Hoerdt lui-même, Leo Sättel (né en 1895), en faisait partie. Dans un courrier adressé au médecin responsable des mises à mort à Hadamar, il exprime sa volonté de le rencontrer et, par la même occasion, de découvrir l'institution « exemplaire » où il exerce³². On peut en déduire que ce « déplacement professionnel » devait servir à familiariser le personnel de l'établissement de Hoerdt avec les méthodes de mise à mort de l'« euthanasie décentralisée » pratiquées dans cet établissement. On peut le considérer comme le point final d'une intégration progressive des structures psychiatriques alsaciennes à la psychiatrie nazie sur les plans idéologique et pratique. Avant ce convoi, le personnel avait déjà effectué plusieurs voyages d'initiation et de formation idéologiques, notamment à l'asile psychiatrique de Wiesloch, dans le nord du Pays de Bade³³.

Au vu de ces arguments et d'autres que nous ne pouvons développer ici par manque de place, il nous a paru indispensable d'entreprendre une étude plus approfondie de tous les décès survenus à l'asile psychiatrique de Hoerdt au cours de l'année 1944 afin de résoudre la question de l'« euthanasie » en Alsace. Cette analyse, telle qu'elle est développée dans notre thèse, s'appuie largement sur la méthode élaborée par l'équipe de Munich qui a travaillé sur la « psychiatrie et la prise en charge médicale sous le régime nazi³⁴ ». Pour distinguer une mort naturelle d'une mort non naturelle, nous nous sommes référés aux critères de sélection désormais bien connus de l'*Aktion T4*³⁵ qui suggèrent une radicalisation et un élargissement des groupes de victimes au cours de la guerre, une évolution reposant sur des arguments économiques et utilitaristes. Concrètement, les données incluses concernent l'aptitude au travail, le comportement et le langage, l'existence de contacts avec la famille, la vraisemblance des données médicales enregistrées dans le cas d'une maladie somatique et du traitement mis en œuvre, le poids et la cause présumée du décès. Il a ainsi été possible d'identifier plusieurs patients dont le parcours a débuté à la clinique psychiatrique de la *RUS* et, pour une partie d'entre eux, les a conduits à Hoerdt en passant par Stephansfeld. Certains y ont peut-être perdu la vie dans le cadre de l'« euthanasie décentralisée » ; pour d'autres, le transfert à Hoerdt aura eu des conséquences funestes, ce qui correspond à une « radicalisation progressive » (Hans Mommsen) découlant de la conjugaison de difficultés d'approvisionnement liées à la guerre et de l'idéologie déshumanisante nationale-socialiste.

CONCLUSION

Comme on pouvait s'y attendre, on constate donc que la clinique psychiatrique de la *RUS* n'a pas été le cadre de meurtres par « euthanasie » perpétrés par les nazis. La clinique a néanmoins rempli une fonction importante dans la dialectique « de la guérison et de l'élimination » qui régissait la psychiatrie nationale-socialiste, d'abord par la tentative de restaurer l'aptitude au travail des personnes atteintes de maladies psychiatriques, et donc de rétablir leur utilité pour la *Volksgemeinschaft*, en recourant au traitement moderne de l'électroconvulsivothérapie. En outre, l'étiquetage des personnes ayant un diagnostic de pathologie psychiatrique, suivi de leur éventuel transfert dans un asile psychiatrique, constituait la première étape dans leur parcours au sein des

31. *Ibid.*, p. 376.

32. *Ibid.*, p. 118. Le dossier administratif VA 056 cité ici est incomplet depuis sa destruction dans des circonstances inexpliquées dans les années 1980. (Renseignements fournis par le Dr. Esther Abel, Gedenkstätte Hadamar.)

33. Voir notamment Direktor der Heil- und Pflegeanstalt Stephansfeld am 3.3.1943 an der Direktor der Heil- und Pflegeanstalt Wiesloch et CdZ im Elsass am 14.4.1943 an Dr. Heinrich Ueberschlag Heil- und Pflegeanstalt Hördt. GLK Karlsruhe, 463 Wiesloch 183. [Courrier du directeur de l'asile psychiatrique de Stephansfeld du 3 mars 1943 à l'attention du directeur de l'asile psychiatrique de Wiesloch et courrier du chef de l'administration civile en Alsace du 14 avril 1943 à l'attention du Dr. Heinrich Ueberschlag de l'asile psychiatrique de Hoerdt.]

34. Sybille von Tiedemann, Gerrit Hohendorf, Michael von Cranach: „Die Ermittlung der Opfer der dezentralen ‚Euthanasie‘“. In: NS-Dokumentationszentrum München/Bezirk Oberbayern et al. (dir.): *Gedenkbuch für die Münchner Opfer der nationalsozialistischen ‚Euthanasie‘-Morde*. Göttingen: Wallstein 2018, p. 169-192.

35. Maike Rotzoll: Kollektivbiographische Charakteristika erwachsener Opfer der „Aktion T4“. In: Rotzoll et al., *Die nationalsozialistische Euthanasie-Aktion T4*, 2010.

institutions (psychiatriques) nazies, ce parcours aboutissant, dans certains cas, à une élimination physique. Dans le contexte de l'idéologie nationale-socialiste, une résistance (partielle) au traitement et la nécessité d'un internement étaient interprétées comme la preuve de l'« infériorité » des patients – et non comme une limite de la psychiatrie en tant que discipline médicale. Que ce soit par les transferts vers des établissements où l'on risquait de laisser (intentionnellement) les patients mourir de faim ou encore par la déportation ciblée vers Hadamar et donc vers une mort certaine, la clinique psychiatrique de la Reichsuniversität Straßburg a assumé, sous la direction d'August Bostroem et dans le paysage psychiatrique alsacien, une fonction non négligeable de sélection et de répartition. En cela, elle est comparable à ce qui avait cours dans d'autres cliniques universitaires nazies de l'*Altreich*. Cependant, il ne faut pas oublier que la création de la RUS sur un territoire annexé a représenté une expansion spatiale significative qui a soumis un plus grand nombre de personnes au pouvoir d'interprétation de la psychiatrie nazie, avec toutes les conséquences que cela implique.

2. LA CLINIQUE INFANTILE, SES MÉDECINS ET SES PATIENTS

Aisling SHALVEY

CONTEXTE ET HISTOIRE DE LA CLINIQUE INFANTILE

Lorsque la clinique infantile universitaire de Strasbourg (qui faisait alors partie de l'Empire allemand) ouvrit ses portes au sein de l'hôpital civil en 1910, elle fut considérée comme révolutionnaire et moderne pour son époque parce qu'elle avait été construite dans un style pavillonnaire dont l'objectif était d'isoler les différentes maladies³⁶. Son infrastructure fut conservée par la faculté de médecine française après 1918, ainsi que pour la clinique infantile de la Reichsuniversität Straßburg (RUS). En 1939, le personnel et les patients de la clinique infantile française furent évacués à l'hôpital Parrot de Périgueux, en Dordogne³⁷. À l'été 1940, l'Alsace fut annexée de fait par le régime nazi. L'hôpital civil fut rouvert en octobre 1940 puis intégré à la Reichsuniversität Straßburg en avril 1941. Les anciens bâtiments de la clinique infantile française devinrent la *Kinderklinik* allemande³⁸. Le professeur et pédiatre Kurt Hofmeier en fut nommé directeur le 23 septembre 1941, prenant la place de l'Alsacien Pierre Woringier qui avait été nommé temporairement par la *Zivilverwaltung* comme directeur de la clinique infantile par intérim. L'un des objectifs centraux de la politique démographique nationale-socialiste était d'avoir de très nombreux enfants en bonne santé. C'est la raison pour laquelle la pédiatrie se vit accorder une grande importance, notamment au sein de la Reichsuniversität Straßburg.

La clinique infantile de la Reichsuniversität Straßburg était similaire aux cliniques infantiles universitaires allemandes de l'époque en ce sens qu'on y enseignait le même type de sujets aux étudiants en médecine, en particulier les dernières avancées de la recherche dans les domaines de la nutrition, de l'hérédité et de la race, de la vaccination, de l'allaitement ainsi que de la lutte contre les maladies contagieuses et la mortalité infantile³⁹. En revanche, la clinique infantile de Strasbourg diffère nettement des autres cliniques universitaires allemandes dans la mesure où les enfants atteints de certaines maladies héréditaires ne furent pas envoyés dans les *Kinderfachabteilungen* (services spécialisés pour enfants). À Strasbourg, on ne traita pas ces patients différemment des autres et on ne les priva pas de soins dans le cadre d'un processus d'« euthanasie » décentralisée⁴⁰. Publié en 1921, *Menschliche Erblchkeitslehre und Rassenhygiene*, l'ouvrage de Fritz Lenz, Erwin Baur et Eugen Fischer devint le texte de référence sur l'hygiène raciale et l'hérédité en Allemagne⁴¹. Les auteurs y

36. Adalbert Czerny: Straßburgs neue Kinderklinik. *JB Kinderheilkunde* 73 (1911), p. 1-8.

37. Jacques Héran: *Histoire de la médecine à Strasbourg*. Strasbourg: La Nuée Bleue 1997, p. 442.

38. Ci-après nommée clinique infantile.

39. Angela Weirich, Georg F. Hoffmann: Von der privaten, überwiegend karitativen Kinderheilanstalt (1860) zur staatlichen Universitätskinderklinik Heidelberg (1923). In: Georg F. Hoffmann, Wolfgang U. Eckart, Philipp Osten (dir.): *Entwicklungen und Perspektiven der Kinder- und Jugendmedizin 150 Jahre Pädiatrie*. Mainz: Kirchheim 2010, p. 29-57.

40. Maike Rotzoll, Geritt Hohendorf: Johann Duken und die Kinderklinik im Nationalsozialismus. In: Hoffmann, *Entwicklungen und Perspektiven der Kinder- und Jugendmedizin*, 2010, p. 75-96. Contrairement à Heidelberg où les enfants atteints de trisomie 21 ou du syndrome de Little étaient ciblés de façon spécifique, à Strasbourg, les patients présentant ces pathologies ne furent pas transférés et bénéficièrent de soins à long terme.

41. Heiner Fangerau: Der „Baur-Fischer-Lenz“ in der Buchkritik 1921-1940: Eine quantifizierende Untersuchung zur zeitgenössischen Rezeption rassenhygienischer Theorien. *Medizinhistorisches Journal* 38 (2003), 1, p. 57-81.

préconisaient la stérilisation et la mise à mort des enfants atteints de certaines maladies « héréditaires », dont le syndrome de Down (trisomie 21), le syndrome de Little et d'autres pathologies physiques et psychiatriques. Ces diagnostics que l'on retrouve dans les dossiers des patients auraient conduit à leur mise à mort dans un autre établissement, mais à Strasbourg, ces enfants furent admis à la clinique infantile pour y recevoir des soins à long terme. En outre, la classe sociale était le principal critère de différenciation entre les patients. Leur origine (Europe occidentale ou Europe de l'Est) était également prise en compte. Il n'y eut pas de pénurie notable d'équipement ou d'option thérapeutique une fois la clinique établie, même pour les personnes atteintes de maladies ciblées par les politiques eugéniques, ce qui montre que l'objectif était d'intégrer la population alsacienne à la population allemande par le biais de politiques d'assimilation.

LE PARCOURS DU DIRECTEUR DE LA CLINIQUE INFANTILE, LE PROFESSEUR KURT HOFMEIER

Le docteur Kurt Hofmeier (1896-1989) fut lieutenant de l'artillerie de campagne de l'armée impériale allemande pendant la première guerre mondiale. Il fut décoré de la Croix de fer de première et de deuxième classes. Après la guerre, il étudia la médecine à Marbourg et Wurtzbourg où il soutint sa thèse sur les maladies pulmonaires infectieuses de l'enfant en 1922, avant d'obtenir son habilitation à la *Friedrich-Wilhelms-Universität* de Berlin en 1938 avec un travail intitulé *Die Bedeutung der Erbanlage für die Kinderheilkunde (L'Importance du patrimoine génétique en pédiatrie)*⁴². Il fut l'assistant du docteur Georg Bessau de 1926 à 1927 à Berlin. En 1930, Hofmeier travailla au *Reichsgesundheitsamt* (Office de santé du Reich). En 1931, c'est-à-dire deux ans avant l'arrivée au pouvoir d'Hitler, il adhéra au NSDAP. En 1932, il devint membre du NSKK (*Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps*, une organisation paramilitaire nationale-socialiste) et du *NS-Ärztebund* (association des médecins nationaux-socialistes)⁴³. Hofmeier fut également membre des *Freikorps* (corps francs) *Marburg* et *Freiburg* qui étaient tous deux des organisations paramilitaires de droite, ce qui confirme son orientation politique⁴⁴.

En 1938, il fut nommé *Dozent* (enseignant universitaire) et commença à donner des cours de pédiatrie très appréciés sur le développement de l'enfant et le rachitisme à la *Friedrich-Wilhelms-Universität* de Berlin. Il fut nommé directeur de la clinique infantile à Strasbourg en septembre 1941⁴⁵. Cette nomination à un poste prestigieux fut précédée de réalisations en Allemagne, parmi lesquelles la direction de la clinique infantile *Kaiserin-Auguste-Viktoria-Haus* à Berlin. En vue de la nomination de Hofmeier au poste de directeur de la clinique infantile de la Reichsuniversität Straßburg, le docteur Fritz Lenz lui écrivit une lettre de recommandation dans laquelle il indiquait que la monographie de Hofmeier intitulée *Die Bedeutung der Erbanlage für die Kinderheilkunde*, comblait une lacune importante dans la recherche sur la question de l'hérédité chez les enfants et contribuait de façon notable à l'amélioration des connaissances dans les domaines de l'immunité, de la diathèse neuropathique et de la bactériologie chez les enfants⁴⁶. Hofmeier y vantait les vertus de l'hygiène raciale comme moyen d'éliminer les maladies héréditaires dans la prise en charge pédiatrique⁴⁷.

En novembre 1946, le professeur Paul Rohmer, directeur de la clinique infantile de l'université française de Strasbourg transférée à l'hôpital Parrot de Périgueux entre 1940 et 1944, suggéra que Hofmeier « [devait]

42. Kurt Hofmeier Lebenslauf, Parteikorrespondenz, Personalakte Dr. Kurt Hofmeier. UA Humboldt. [Dossier personnel du docteur Kurt Hofmeier, correspondance du parti.]

43. Dr. Kurt Hofmeier, Personenbezogene Unterlagen vor Gliederungen der NSDAP. BArch Berlin, R 9361-VI/1250. [Dossiers personnels, NSDAP.]

44. Kurt Hofmeier Lebenslauf, Parteikorrespondenz, Personalakte Dr. Kurt Hofmeier. UA Humboldt. [Dossier personnel du docteur Kurt Hofmeier, correspondance du parti.]

45. Courrier du 23 septembre 1941 du Dr. Hofmeier. Personalakten der Dozent Dr. Kurt Hofmeier Medizinische Fakultät (geschlossen 1938-1941). UA Humboldt. [Dossier personnel du docteur Kurt Hofmeier.]

46. Courrier du Dr. Lenz du 26 février 1938 concernant le Dr. Hofmeier. Personalakten der Dozent Dr. Kurt Hofmeier Medizinische Fakultät (geschlossen 1938-1941). UA Humboldt. [Dossier personnel du docteur Kurt Hofmeier.]

47. Kurt Hofmeier: *Die Bedeutung der Erbanlage für die Kinderheilkunde*. Stuttgart: Ferdinand Enke 1938, préface.

sa nomination essentiellement à ses sentiments pro-nazis, beaucoup plus qu'à sa qualification scientifique⁴⁸ ». L'inspecteur principal Klein mentionna dans un courrier au commissaire principal chef du service des Renseignements généraux que « le docteur Hofmeier [avait] laissé à Strasbourg le souvenir d'un nazi convaincu, membre du parti ayant soutenu le national-socialisme jusqu'à la fin de l'Occupation⁴⁹ ». Après la fin de la guerre, Hofmeier défendit son adhésion précoce au parti en affirmant que l'esprit combatif (des nazis) ne lui avait jamais semblé approprié mais qu'il avait estimé que la seule façon de conserver un emploi était de devenir membre du parti. En réalité, il était déjà bien établi comme pédiatre quand il adhéra au parti. Son adhésion précoce fait de lui un *alter Kämpfer*. D'autres membres du personnel de la clinique infantile étaient alsaciens. Soumis aux évaluations politiques (*politische Beurteilungen*) du *Sipo-SD* et de la *NSDAP-Kreisleitung* pour étudier leur aptitude à servir l'institution hospitalo-universitaire nazie, ils étaient officiellement autorisés à rester employés, à condition d'obtenir une évaluation positive. En pratique, ils étaient fortement encouragés à adhérer à l'idéologie nazie et ne pouvaient pas occuper de postes élevés au sein de la clinique⁵⁰.

LE PERSONNEL DE LA CLINIQUE INFANTILE

Comme le docteur Hofmeier, le médecin autrichien Hans-Jörg Steinmaurer adhéra tôt (en 1933) au *NSDAP*, ce qui le plaça dans l'illégalité dans la période avant l'*Anschluss*⁵¹. Il étudia la médecine à Innsbruck et à Vienne entre 1928 et 1934. En juillet 1940, il obtint son habilitation en pédiatrie, et en mars 1941, il devint *Dozent* en pédiatrie à la clinique infantile de l'université de Vienne. Sous la tutelle du docteur Hamburger, Steinmaurer y effectua des expériences sur la toxine diphtérique dans le sang des patients. Il publia un article sur ce sujet en 1938⁵². Le docteur Hamburger, nazi convaincu et professeur de pédiatrie à Vienne, avait travaillé précédemment avec le docteur Hofmeier à la préparation d'un congrès de pédiatrie intitulé *Kinderkundliche Woche* à Vienne⁵³. Steinmaurer effectua également des recherches sur la sérothérapie, l'anatomopathologie et les vaccins chez les animaux. En 1940, le docteur Hamburger écrivit au collègue des professeurs de la faculté de médecine de l'université de Vienne pour déclarer que Steinmaurer était un membre fidèle du *NSDAP* qui avait un bon tempérament, en conséquence de quoi le titre de *Dr. med. habil.* (docteur en médecine habilité à diriger des recherches) fut attribué à Steinmaurer⁵⁴. Dans le cadre de la candidature de Steinmaurer à la Reichsuniversität Straßburg, le *NSDAP* dut attester de sa fiabilité politique. Sa candidature fut approuvée en février 1942. Steinmaurer fut employé comme *Oberarzt* (chef de clinique) habilité à diriger des recherches et enseignant universitaire à la clinique infantile de la Reichsuniversität Straßburg à partir du 1^{er} février 1942. En mars 1942, le *Reichsminister für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (ministre de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*) confirma sa nomination à Strasbourg, à la fois comme praticien et enseignant à la clinique infantile.

48. Courrier du recteur de l'Académie, directeur de l'instruction publique du 4 novembre 1946 au directeur de l'éducation publique du gouvernement militaire de la zone française d'occupation. Archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche. AN-CAD, AC0134/4.

49. Lettre de l'inspecteur Klein du 25 novembre 1946. Archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche. AN-CAD, AC0134/4.

50. Commission historique sur la Reichsuniversität Straßburg, article Hofmeier Kurt, disponible https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Kurt_Hofmeier.

51. Le parti nazi fut interdit en Autriche après une attaque à la grenade à Krems en juin 1933. Avant l'*Anschluss* (1936), il était illégal d'y adhérer en Autriche. Le fait que Steinmaurer ait adhéré au parti dès 1933 témoigne de ses convictions nazies. Concernant la médecine autrichienne pendant la période nazie, voir Herwig Czech, Paul Weindling (dir.): *Österreichische Ärzte und Ärztinnen im Nationalsozialismus: Jahrbuch 17*. Vienne: Dokumentationsarchiv d. österr. Widerstandes 2017.

52. Hans-Jörg Steinmaurer: Nachweis von freiem Diphtherietoxin im Patientenblut. *Medizinische Klinik* 41, (1939).

53. Edith Sheffer: *Asperger's Children: The Origins of Autism in Nazi Vienna*. New York, London: W. W. Norton & Company 2018, p. 90. Eduard Seidler: Die Kinderheilkunde und der Staat. *Monatsschrift für Kinderheilkunde* 143 (1995), p. 1184-1191.

54. Steinmaurer Hans-Jörg Medizinische Personalakten, courrier du 5 avril 1940. AT-UAW/MED PA 502. [Dossier personnel de Hans-Jörg Steinmaurer.]

Nom de famille	Prénom	Sexe	Nationalité	Poste	Titre	Entrée	Sortie
Link-Amos	Marlene	F	alsacienne	Pflichtassistentin, Assistenzärztin		nov. 1941	nov. 1944
Siebert-Hohagen	Margarete	F	inconnue	Volontärassistentin		nov. 1941	févr. 1943
Strohm	Hugo	M	allemande	Assistenzarzt	Dr. med.	janv. 1942	nov. 1944
Papperl-Trier	Grete	F	inconnue	Assistenzärztin	Dr. med.	mars 1942	sept. 1944
Wilhelm	Ludwig	M	inconnue	Assistenzarzt	Dr. med.	mars 1942	nov. 1944
Kiehl	Wolfgang	M	allemande	Assistenzarzt, kommissarischer Oberarzt	Dr. med. habil.	juin 1942	nov. 1944
Geissler	Liese	F	inconnue	Assistenzarzt	Dr. med.	juin 1942	sept. 1942
Strohe	Ingeborg	F	allemande	Volontärassistentin, Assistenzärztin	Dr. med.	nov. 1942	nov. 1944
Von der Decken	Christel	F	allemande	Wissenschaftliche Hilfskraft	Dr. med.	févr. 1943	avril 1943
Nägele	Hans	M	inconnue	Assistenzarzt	Dr. med.	juill. 1943	nov. 1944
Bader-Sarlorious	Emma	F	allemande	Assistenzärztin	Dr. med.	févr. 1943	nov. 1944
Bouma-Teyé	Johan	M	néerlandaise	Assistenzarzt	Dr. med.	déc. 1943	nov. 1944
Suhr	Larissa	F	inconnue	Volontärassistentin		févr. 1943	nov. 1944
Unshelm	Egon	M	allemande	Oberarzt	Prof. Dr. med.	1943	1944
Woringer	Pierre	M	alsacienne	kommissarischer Chefarzt	Dr. med.	nov. 1940	automne 1941
Wollesen	Ingeborg	F	inconnue	Wissenschaftliche Hilfskraft		août 1944	oct. 1942
Gerard-Haukohl	Rosemarie	F	allemande	Pflichtassistentin		août 1944	août 1944
Schubert-Menne	Elli	F	allemande	Pflichtassistentin		août 1944	nov. 1944
Alexandraviciene	Elena	F	lithuanienne	Ass. Arzt	Dr. med.	sept. 1944	nov. 1944
Apffel	Charles	M	alsacienne	kommissarischer Chefarzt "Säuglingsheim"	Dr. med.	août 1940	nov. 1941

Tableau 1 : Liste d'une partie des médecins et assistants de la clinique infantile.

À la clinique infantile, les soins infirmiers étaient assurés principalement par les infirmières de la Croix-Rouge allemande⁵⁵. Le 22 novembre 1941, le quotidien *Straßburger Neueste Nachrichten* annonça l'ouverture de l'école de puériculture de la Reichsuniversität Straßburg⁵⁶. L'article détaille la formation : cours théoriques sur la structure biologique du corps, leçons pratiques sur les soins et les relations avec les patients, exercice physique et formation idéologique avec la *Nationalsozialistische Volkswohlfahrt* (ligue nationale-socialiste pour le bien-être du peuple). D'après le journal, la clinique comptait déjà 260 patients, ce qui offrait de multiples possibilités d'étudier aux 40 nouvelles élèves infirmières qui allaient y suivre la formation de 18 mois. L'article relève également l'importance symbolique qu'il y avait à former des infirmières à l'idéologie nazie à l'ouest du Rhin ; il spécifie que 25 des nouvelles élèves infirmières étaient originaires d'Alsace⁵⁷. À la clinique infantile, une infirmière diplômée pouvait prendre en charge quatre patients. En principe, il y avait huit élèves infirmières et six infirmières stagiaires pour dix infirmières diplômées, ce qui nous donne une idée du nombre considérable d'infirmières qui pouvaient être formées⁵⁸. La majorité des infirmières employées à la clinique infantile y travaillaient déjà auparavant, pendant la période française. Le personnel infirmier n'était donc pas entièrement nouveau⁵⁹.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE À LA CLINIQUE INFANTILE

L'enseignement de la pédiatrie se faisait au sein même du bâtiment de la clinique infantile qui disposait d'un amphithéâtre destiné aux cours. Pendant le semestre d'hiver 1941/1942, les seuls cours de pédiatrie proposés furent *Kinderheilkunde und Kinderfürsorge* (Pédiatrie et soins aux enfants) et *Konstitutionsfragen in der Kinderheilkunde* (Questions de constitution en pédiatrie), tous deux dispensés par le professeur Hofmeier. Son assistant, le docteur Steinmaurer, assurait un cours intitulé *Infektionskrankheiten im Kindesalter* (Pathologies infectieuses dans l'enfance)⁶⁰. Le nombre de cours de pédiatrie augmenta au fil des semestres. Pendant le semestre d'été 1942, *Ernährung des Kindes* (Alimentation de l'enfant, Hofmeier), ainsi qu'un cours sur la vaccination et sur le diagnostic radiologique chez l'enfant furent ajoutés. De même, *Einführung in die kinderärzt-*

55. Brigitt Morgenbrod, Stephanie Merkenich: *Das Deutsche Rote Kreuz unter der NS-Diktatur 1933-1945*. Paderborn: Schöningh 2008. Jens Thorsten Marx: *Die vertagten medizinischen Fakultäten zu Straßburg in ihren historischen, politischen, universitätsinstitutionellen und wissenschaftlichen Kontexten, 1538-1944*. Diss. med. Heidelberg 2008, p. 292.

56. Säuglings- und Kinderpflege. Eröffnung einer Schule an der Kinderklinik der Reichsuniversität Straßburg. *Straßburger Neueste Nachrichten* du 22 novembre 1941, n. pag.

57. *Ibid.*

58. 7AH120 DRK Schwestern. AVES.

59. On trouvera un tableau complet du personnel infirmier et de leurs spécialisations dans Aisling Shalvey: *History of Paediatric Treatment in the Reichsuniversität Straßburg 1941-1944*. PhD thesis Strasbourg 2021.

60. Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Winter-Semester 1941/1942*. 1313W24. AVES. [Annuaire du personnel et catalogue de cours de la Reichsuniversität Straßburg. Semestre d'hiver 1941/1942.]

liche Praxis (Introduction à la clinique pédiatrique ambulatoire) et *Kochkurs* (Cours de cuisine), donnés par Steinmaurer et Strohm, furent ajoutés en 1942. En 1943, il devient particulièrement évident que la guerre a un impact considérable sur l'enseignement au sein de la clinique car un certain nombre de membres du personnel hospitalier sont répertoriés comme faisant partie de la *Wehrmacht* ou en service actif sur le terrain. Parmi ces personnes, on trouve Wolfgang Kiehl, Hugo Strohm et Ludwig Wilhelm de la clinique infantile. On note l'ajout d'un séminaire pour pédiatres animé par Hofmeier et Steinmaurer au cours du semestre d'été 1943. En 1943/1944, l'effort de guerre s'intensifia, comme en témoigne l'inscription indiquant que Steinmaurer et Naegele étaient en service actif⁶¹. En l'absence de Steinmaurer, le docteur Kiehl reprit le cours sur les pathologies infectieuses. Celui sur la vaccination n'apparaît plus. Tous les autres cours furent assurés par Hofmeier. À notre connaissance, il n'existe pas de liste des étudiants ayant assisté à ses cours magistraux, ni de trace des cas qu'il y a présentés ou des supports qu'il a utilisés. Hofmeier supervisa également 33 thèses de médecine à la clinique infantile de la Reichsuniversität Straßburg, ce qui représente une grande part des 292 thèses réalisées à la faculté de médecine. Ces thèses étaient directement liées aux recherches menées par Hofmeier.

Pendant son séjour à Strasbourg, Hofmeier reçut deux subventions pour ses recherches sur la santé des enfants, l'une du *Reichsministerium für Wissenschaft* et l'autre de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG, Fonds allemand pour la recherche). La première, d'un montant de 6 000 RM, lui fut accordée pour une étude générale intitulée *Forschungsauftrag auf dem Gebiet der Kinderheilkunde* (Recherches en pédiatrie) qui eut lieu de 1941 à 1942⁶². La seconde subvention, pour des travaux intitulés *Untersuchungen über den Gesundheitszustand der elsässischen Jugend* (Étude sur l'état de santé de la jeunesse alsacienne), s'élevait à 3 000 RM et lui fut versée par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* en septembre 1943. Il nota dans son questionnaire de dénazification qu'en raison des dommages liés à la guerre, ses dossiers concernant ces projets de recherche avaient été détruits⁶³. Ces titres de projets vagues ainsi que l'absence de procédure de candidature pour bénéficier de ces subventions signifient qu'il ne s'agissait pas de financer de véritables projets de recherche mais plutôt de compenser une potentielle perte de revenus pour des médecins dont la patientèle privée à Strasbourg était réduite⁶⁴. Pendant la période où il était directeur de la clinique infantile à Strasbourg, Hofmeier publia un article traitant de l'influence de la biologie héréditaire et de la maladie héréditaire dans l'adoption intitulé *Erbwissenschaft und Adoption – Die Bedeutung von Krankheiten, Erbanlagen und Erbkrankheiten bei Adoptiveltern und Adoptivkindern* (Hérédité et adoption – L'importance des maladies, du patrimoine génétique et des pathologies héréditaires pour les parents adoptifs et chez les enfants adoptés)⁶⁵. Dans cet article, il se montre tout à fait favorable à l'adoption mais exprime clairement les idées nazies en soutenant que « la pensée de la préservation de la pureté raciale et héréditaire du corps national allemand doit toujours primer sur tout le reste⁶⁶ ». En 1943, il publia une étude sur la nutrition dans la première année de l'enfant intitulée *Anleitung für Ernährung und Pflege der Kinder im ersten Lebensjahr* (Consignes pour l'alimentation et les soins aux enfants de 0 à 1 an) et en 1944, il publia un livre sur le rachitisme basé sur les travaux du *Reichsarbeitsgemeinschaft für Mutter und Kind* (groupe de travail du Reich sur la mère et l'enfant). Cependant, aucune de ces études ne se réfère à d'éventuels travaux menés à Strasbourg. Si l'on compare les publications de Hofmeier dans la période 1938-1940 (neuf en 1938, deux en 1939, deux en 1940, soit 13 en tout) à celles de l'intervalle 1941-1944 (une en 1941, une en 1942, aucune

61. Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Winter-Semester 1943/1944*. 1313W25. AVES. [Annuaire du personnel et catalogue de cours de la Reichsuniversität Straßburg. Semestre d'hiver 1943/1944.]

62. Courrier du président de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* et de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* le 5 décembre 1941 au docteur Hofmeier. R73/11767 BArch Berlin.

63. Dr. Kurt Hofmeier Entnazifizierung. Wü 13 T 2 Nr. 2133/014. LA-BW StAS. [Dossier de dénazification du docteur Kurt Hofmeier.]

64. DFG-Akte Hofmeiers. BArch Berlin, R 73/11767. [Dossier DFG de Hofmeier.] Contrairement à la procédure habituelle de financement de la recherche par la DFG, les professeurs de la Reichsuniversität Straßburg recevaient une *persönliche Forschungsbeihilfe* (bourse de recherche personnelle). Cette subvention n'était pas assujettie à la procédure d'examen habituelle de la DFG. BArch Berlin, R 4901/13503 Bl. 111.

65. Kurt Hofmeier: *Erbwissenschaft und Adoption – Die Bedeutung von Krankheiten, Erbanlagen und Erbkrankheiten bei Adoptiveltern und Adoptivkindern*. *Gesundheitsführung* 6 (1942), p. 160-168.

66. Citation originale : « Immer aber soll der Gedanke an die rassische und erbbiologische Reinerhaltung des deutschen Volkskörpers allem anderen voranstellen. » *Ibid.*, p. 160-168.

en 1943 et deux en 1944, soit quatre en tout), on constate que Hofmeier a nettement moins publié pendant qu'il était à Strasbourg. Par ailleurs, ses publications d'après-guerre ne mentionnent que rarement des recherches qu'il aurait réalisées dans cette ville. À Strasbourg, la plus grande partie des recherches en pédiatrie furent le fait d'étudiants, plutôt que de Hofmeier lui-même. Ce sont eux qui travaillèrent sur les sujets de Hofmeier, à savoir l'immunité, la nutrition, les maladies contagieuses, l'hérédité, la paralysie, la constitution, le rachitisme, la diphtérie et la santé maternelle⁶⁷.

IMPLICATION DU PERSONNEL DE LA CLINIQUE INFANTILE DANS LE FOYER *LEBENSBOHN* « *SCHWARZWALD* »

L'association *Lebensborn e.V.* était une organisation SS fondée par Heinrich Himmler en 1935 dans le but de fournir une aide sociale aux personnes qui avaient des enfants « racialement précieux », ainsi qu'une meilleure protection maternelle et infantile aux personnes également considérées comme « racialement précieuses⁶⁸ ». Le foyer *Lebensborn* « *Schwarzwald* » fut établi dans l'ancien sanatorium Rothschild de la ville de Nordrach en Bade-Wurtemberg en 1942⁶⁹. Auparavant, cet hôpital était réservé à des patients juifs qui furent expulsés, d'abord vers le ghetto de Theresienstadt, puis vers Auschwitz afin que le bâtiment puisse être utilisé comme foyer *Lebensborn*⁷⁰. Même si l'établissement possédait un médecin attitré, le docteur August Hagenmeier, il fallait également qu'un praticien extérieur rédige des rapports et examine les enfants à intervalles réguliers pour s'assurer de leur bon développement. C'est le docteur Georg Ebner du foyer *Lebensborn* qui demanda au professeur Hofmeier s'il pouvait lui recommander un médecin de la clinique infantile de la Reichsuniversität Straßburg qui serait disposé à venir à Nordrach toutes les six à huit semaines pour surveiller l'état de santé des enfants. Ils organisèrent une première visite le samedi après la Pentecôte de 1943. Hofmeier choisit le docteur Wolfgang Kiehl pour l'assister. Par la suite, le docteur Kiehl devint le médecin référent du foyer *Lebensborn* de Nordrach. Il adressa occasionnellement certains patients à Hofmeier. Chaque visite de Kiehl fut remboursée à hauteur de 50 RM et le docteur Ebner organisa son transport depuis la gare ainsi que le remboursement de ses frais de déplacement⁷¹. Kiehl se rendit en Forêt-Noire toutes les quatre semaines bien que le docteur Ebner ne lui eût demandé une visite que toutes les six à huit semaines⁷². Il ne subsiste que deux des rapports du docteur Kiehl sur le foyer. En juillet 1943, lors du premier déplacement qu'il fit seul, il indiqua que le foyer « avait une apparence exceptionnellement bien entretenue et propre⁷³ ». Kiehl spécifia que si un enfant tombait malade, il devrait être transféré à la clinique infantile de Strasbourg. Effectivement, deux de ces enfants ont été identifiés dans les dossiers d'anatomopathologie de la Reichsuniversität Straßburg⁷⁴. Cependant, le lieu de naissance ou le domicile étant souvent absents des dossiers des enfants, il est difficile de savoir combien d'enfants *Lebensborn* furent transférés à la clinique infantile de la Reichsuniversität Straßburg. Cette implication de deux médecins de la RUS montre que la Reichsuniversität Straßburg joua un rôle clé dans l'établissement et le maintien de la « pureté raciale » de la population grâce à un engagement actif de membres du personnel de la clinique infantile dans l'organisation *Lebensborn*.

67. Pour plus de détails sur les recherches des étudiants en pédiatrie, consulter Shalvey, *History of Paediatric Treatment*, 2021.

68. Georg Lilienthal: *Der „Lebensborn e.V.“ – Ein Instrument nationalsozialistischer Rassenpolitik*. Francfort-sur-le-Main: Fischer Verlag 2003, p. 28.

69. Fernschreiben über Reichsvereinigung der Juden in Deutschland – Heilanstalt der Rothschild'schen Stiftung in Nordrach/Baden. ITS. 4.1.0/82449011.

70. Rolf Oswald: Recherche über SS-Verein Lebensborn aus Nordrach. *Baden Online* (23.11.2015). <https://www.bo.de/lokales/offenburg/recherche-ueber-ss-verein-lebensborn-aus-nordrach#>.

71. Courrier d'Ebner à Bissing, 1.6.1943. ITS. 4.1.0/82452131.

72. Aktenvermerk Ebners, 13.11.1943. ITS. 4.1.0/82452190. [Mémoire.]

73. Courrier de Kiehl à Ebner, Kurzer Bericht, 15.7.1943. ITS. 4.1.0/82452169. [Bref compte-rendu.] Citation originale : « *Soweit sich bei einem ersten Besuch ein abschließendes Urteil geben läßt, macht das Heim einen vorzüglich gepflegten und sauberen Eindruck.* »

74. Courrier de Kiehl à Ebner, Kurzer Bericht, 15.7.1943. ITS. 4.1.0/82452169. [Bref compte-rendu.] Citation originale : « *2 weitere Kinder waren mir in ihrer geistigen und körperlichen Entwicklung etwas auffällig.* »

DÉCOUVERTES ARCHIVISTIQUES

Une réunion avec l'association des Amis des hôpitaux universitaires nous a permis de découvrir qu'un certain nombre de documents de la Reichsuniversität Straßburg était en leur possession et entreposé dans une ancienne chambre froide du bâtiment de la pharmacie de l'hôpital⁷⁵. Comme il n'existe pas d'archives officielles des hôpitaux universitaires, cette association de droit privé a préservé ces dossiers qui avaient été sauvés de la destruction systématique par le professeur Storck, le docteur Jean-Marc Lévy et M. Gérard Schossig en 2008. Cependant, ces documents n'avaient pas été analysés après leur sauvetage⁷⁶. C'est désormais le Nouvel hôpital civil qui se dresse sur le site de l'ancienne clinique infantile. Avant que le bâtiment ne soit rasé, les vieux dossiers médicaux, documents administratifs et autres pièces avaient été débarrassés⁷⁷. Les documents ainsi sauvés de la destruction avaient été quasiment oubliés mais nous avons pu y avoir accès après que la Commission historique sur la Reichsuniversität Straßburg en a fait la demande. Le 14 mai 2019, Christian Bonah, Lea Münch et Aisling Shalvey se sont rendus dans le bâtiment de la pharmacie pour discuter avec le professeur Leize, président des Amis des hôpitaux universitaires, de la récupération des documents et de leur exploitation. Nous avons réalisé un inventaire complet des dossiers qui se trouvaient encore dans la chambre froide en indiquant également où ils avaient été découverts. Tous les dossiers ont été classés et analysés, ce qui a conduit aux études de cas et aux analyses statistiques qui suivent. Ces dossiers datent de la période qui va de 1941 à 1944 ; il subsiste quelques dossiers datant de 1945. Au total, nous avons étudié environ 900 dossiers de la clinique infantile, mais certains d'entre eux sont en si mauvais état qu'ils sont illisibles et que leur exploitation est impossible. Les séries de dossiers qui subsistent présentent un certain nombre de lacunes. De 1941 à 1944, aucune année n'est complète, ce qui indique qu'il y avait beaucoup plus de dossiers à l'origine. Afin de mieux comprendre qui était admis à la clinique infantile, pourquoi on y était admis, combien de temps on y séjournait et si les traitements mis en œuvre étaient « classiques » ou s'ils différaient en fonction de la classe ou de la nationalité des patients, nous avons soumis les dossiers à une analyse quantitative qui prend en compte les catégories suivantes : nationalité, durée d'hospitalisation, tranche d'âge, classe financière/d'assurance, diagnostics et traitements et enrôlement dans un programme de recherche.

STATISTIQUES DE LA CLINIQUE INFANTILE

L'âge moyen des patients soignés à la clinique était de moins d'un an, ce qui illustre la très grande capacité de la clinique en ce qui concerne les soins aux nourrissons, conformément au commentaire d'Adalbert Czerny

selon lequel Strasbourg avait la particularité de ne pas séparer les nourrissons des enfants.

Les diagnostics reflètent cette répartition par tranches d'âge car les maladies courantes de l'enfance comme la scarlatine (81 cas), la pneumonie (64 cas) et la diphtérie (57 cas) étaient les pathologies les plus répandues, en particulier chez les enfants les plus jeunes. Afin d'améliorer l'alimentation, la santé et le taux de survie des bébés prématurés, Hofmeier fit la promotion d'une banque de lait maternel – ce service existait déjà

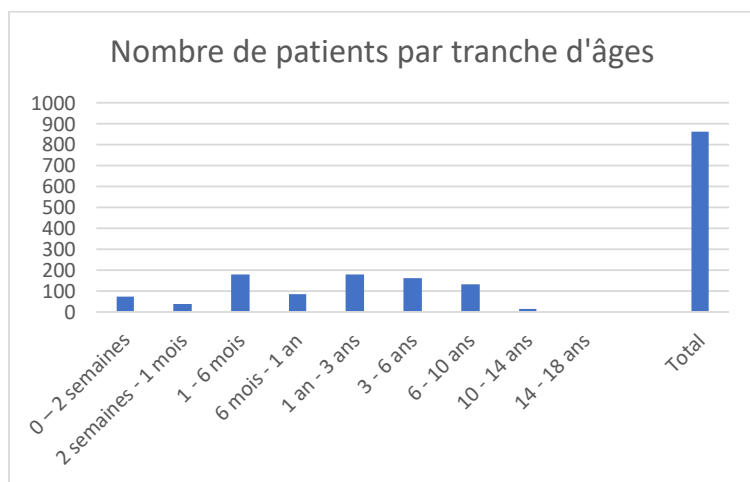


Figure 1 : Tranches d'âge des patients pédiatriques ⁷⁸

75. On trouvera une carte du complexe hospitalier à l'annexe 1 dans Shalvey, *History of Paediatric Treatment*, 2021. De nos jours, le bâtiment de la pharmacie est toujours au même endroit que sur la carte de la *Reichsuniversität*.

76. Voir le chapitre I. 3, « Sources et recherches archivistiques » du présent rapport.

77. On trouvera une carte du complexe hospitalier à l'annexe 1 dans Shalvey, *History of Paediatric Treatment*, 2021. Le Nouvel Hôpital civil se trouve à présent sur l'ancien site de la clinique infantile.

78. Il est impossible de déterminer le nombre d'enfants traités par mois ou par année en raison de la nature incomplète des archives. Ce graphique est basé uniquement sur les données disponibles concernant les patients.

dans l'entre-deux-guerres – au sein de la clinique infantile⁷⁹. Cette pratique avait également cours dans d'autres cliniques universitaires allemandes qui tentaient de mettre l'accent sur l'amélioration de l'alimentation néonatale afin de réduire les taux de mortalité infantile.

Dans cette période, la question de la nationalité ne relève pas uniquement de l'origine géographique. Elle permet également d'observer les pratiques administratives allemandes, en particulier dans le processus d'annexion

Nationalité	Nombre de patients
alsacienne	555
allemande	219
lorraine	27
italienne	7
française	6
polonaise	2
ukrainienne	2
luxembourgeoise	2
belge	1
yougoslave	1
suisse	1
lituanienne	1
inconnue	34
illisible	11
Total	869

Tableau 2 : Répartition des dossiers pédiatriques en fonction de la *Staatsangehörigkeit* (nationalité).

de fait, puisqu'il s'agissait de décider qui pourrait ou non être considéré comme allemand. La nationalité était déterminée par un mélange de droit du sang, de politique raciale et d'identité ethnoculturelle. Pour sa thèse de médecine, Edith Schneider compara les empreintes digitales d'Alsaciens pour déterminer leur *Kriminalbiologie* (facteurs de « criminalité biologique ») et leurs caractéristiques raciales⁸⁰. Cette thèse montre que la recherche des déterminants « biologiques » de la santé des Alsaciens faisait partie de la démarche nationale-socialiste qui consistait à établir dans quelle mesure les Alsaciens pourraient être intégrés à la *Volksgemeinschaft*. La majeure partie des patients de la clinique infantile, soit 555, fut enregistrée comme « Alsaciens », le groupe suivant étant celui des *Reichsdeutschen*, au nombre de 127. La grande majorité des patients était donc alsaciens ou allemands. Cependant, il y avait aussi des patients originaires de Pologne (2), d'Ukraine (2) et de Yougoslavie (1) vivant dans des *Umsiedlungslager* (camps pour personnes déplacées)⁸¹ et venus à la clinique infantile pour y être soignés.

La plupart des enfants traités à l'hôpital séjourna à la clinique entre une semaine et un mois (302 patients). Vingt-six enfants y demeurèrent plus de six mois, ce qui illustre la capacité de la clinique à fournir des soins de longue durée. Cent vingt enfants séjournèrent moins d'une semaine à la clinique. Dans de nombreux cas, ils durent ensuite revenir à la polyclinique infantile pour un contrôle. Les soins de suivi et les soins ambulatoires n'étaient pas prodigués dans un établissement à part mais à la polyclinique intégrée à la clinique infantile. On y vaccinait également contre les maladies courantes et ce service était annoncé par le biais d'affiches, ce qui dénote un objectif de prévention des maladies et de santé publique⁸². La polyclinique servait à suivre et à prodiguer des soins en ambulatoire aux patients qui avaient quitté le cadre formel de l'hospitalisation à la clinique infantile. Comme nous l'avons indiqué précédemment, il semble que la capacité d'accueil de la polyclinique infantile ait été assez importante, les infirmières de la Croix-Rouge allemande ayant noté comment le personnel devrait être organisé lorsque le nombre de patients atteindrait 5 000 par an⁸³. Elles pouvaient prendre en charge 30 à 50 patients par jour à la polyclinique⁸⁴. Cependant, ces indications concernant la capacité de la polyclinique de la clinique infantile ne sont basées que sur les dossiers de la clinique infantile, étant donné qu'aucun dossier de la polyclinique n'a été retrouvé à ce jour.

79. *Gesund geworden durch Frauenmilch: Mutter gib deinen Milchüberfluss an die Frauenmilchsammelstelle der NSV in der Kinderklinik der Reichsuniversität Straßburg*. BNU Strasbourg NIM18718.

80. Edith Schneider: *Fingerleistenuntersuchungen Bei Strassburger Schulkindern*. Diss. med. Straßburg 1944.

81. Voir Maria Fiebrandt: *Auslese für die Siedlergesellschaft: Die Einbeziehung Volksdeutscher in die NS-Erbgesundheitspolitik im Kontext der Umsiedlungen 1939-1945*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 2014. À partir d'avril 1941, il devint obligatoire d'enregistrer les données de santé des personnes touchées par les mesures de relocalisation dans un fichier spécifique (décret du ministre de l'Intérieur du Reich du 10 mars 1941, publié dans *Deutsche Wissenschaft Erziehung und Volksbildung* 7 [1941], p. 163-164).

82. *Schütze dein Kind. Vertraue dem Arzt. Komm zu Mütterberatungsstunde*. NSDAP. Gauleitung Baden, Amt für Volkswohlfahrt, Abt. Werbung und Schulung. Éditeur strasbourgeois. BNU Strasbourg, NIM18721.

83. AHUS. 7AH120. DRK Schwestern.

84. *Ibid.*

DIAGNOSTICS ET TRAITEMENTS

Les affections comme la poliomyélite, la diphtérie, la méningite, la tuberculose et la scarlatine étaient particulièrement répandues dans cette période. En conséquence, les enfants avaient besoin de traitements efficaces pour les surmonter. Il y avait aussi les pathologies concernées par le *Meldepflicht für Missgestaltete Neugeborene* (déclaration obligatoire des nouveau-nés atteints de malformations) en 1939, telles l'« idiotie mongoloïde » (trisomie 21), l'hydrocéphalie, la paralysie et le syndrome de Little⁸⁵. Si les patients atteints de ces pathologies furent généralement victimes d'« euthanasie » décentralisée au sein d'autres établissements hospitaliers sur le territoire du *Reich*, à Strasbourg, ces enfants reçurent des soins de longue durée, à la fois en service d'hospitalisation et à la polyclinique⁸⁶. Les pathologies cardiaques congénitales et acquises figurent également en bonne place dans les dossiers médicaux. Elles nécessitaient une surveillance et un traitement réguliers.

Même si la Reichsuniversität Straßburg fonctionna pendant la guerre, il semble ne pas y avoir eu de pénurie de nourriture ou d'équipements. Les enfants admis à la clinique paraissent y avoir été bien nourris⁸⁷. Le contenu des dossiers médicaux des patients nous permet d'évoquer les moyens technologiques disponibles à Strasbourg pour des traitements suivis. Par exemple, la clinique infantile utilisa de façon routinière un électrocardiographe alors que l'usage de cet appareil ne se généralisa qu'en 1939⁸⁸. Outre les équipements de pointe disponibles à la clinique infantile, il faut préciser que la clinique du professeur Hofmeier avait les moyens d'assurer aux jeunes patients une hospitalisation et un suivi médicamenteux de qualité⁸⁹. D'autres types de soins tels que le traitement du paludisme, l'insulinothérapie, la nutrithérapie, les tests d'intelligence, le cardiazol et de nombreux vaccins étaient fournis aux enfants en fonction de leurs besoins. Apparemment, il n'y a pas eu de pénurie dans la mise en œuvre de ces prises en charge non plus. C'est peut-être l'une des raisons pour laquelle des enfants soignés dans d'autres hôpitaux étaient envoyés à la clinique infantile de Strasbourg.

Les étudiants de la Reichsuniversität Straßburg qui menèrent des recherches à la clinique infantile considérèrent les difficultés sociales en Alsace (hygiène sociale) comme un problème d'ordre médical. On en trouve un exemple dans la thèse de Helmuth Will qui étudie la prévalence des troubles nerveux chez les enfants à Strasbourg. Ce thème est repris dans un article du professeur Hofmeier, intitulé *Über die erbliche Bedingtheit infektiöser Erkrankungen des Nervensystems* (Des dispositions héréditaires des pathologies infectieuses du système nerveux) et publié dans le *Monatsschrift für Kinderheilkunde* (Mensuel de pédiatrie)⁹⁰. Il y remarque que l'exposition des enfants aux maladies infectieuses n'est pas plus importante en Alsace que dans l'*Altreich* mais que les conditions sociales de l'époque semblent exercer une influence considérable⁹¹. On observa une prévalence plus élevée de troubles nerveux, mais elle fut associée au milieu social plutôt qu'à l'hérédité. Par conséquent, en incorporant les Alsaciens au peuple allemand, en les éduquant et en améliorant leurs conditions sociales, on en ferait de « bons Allemands ». Pour Hofmeier, les conditions sociales, comme l'illégitimité, augmentaient les risques de problèmes de santé car « la mère mariée est naturellement plus prudente pendant sa grossesse » et parce qu'après leur naissance, les enfants illégitimes étaient moins susceptibles d'être allaités. Hofmeier préconisait l'adoption d'enfants, leur éducation et leur intégration à la communauté. Selon lui, « pour ce faire, il fa[il]l[ai]t développer ce qui [était] favorable et supprimer ce qui [était] défavorable ». Il se prononçait ainsi en faveur de

85. Staatsarchiv Hamburg, 352-3 Medizinalkollegium, Hebammenwesen Allgemein, Band 10, Blatt 64, f. 67, 68 ; Staatsarchiv ; StA Hamburg 147 Js 58/67, Anklageschrift S. 120 f.

86. La polyclinique est mentionnée dans les dossiers de patients, ce qui indique qu'ils y ont reçu des soins ambulatoires réguliers avant d'être hospitalisés.

87. Cas de Margarete O. 1944 (cas n° 865/44). AHUS.

88. Borys Surawicz: Brief History of Cardiac Arrhythmias Since the End of the Nineteenth Century: Part I. *Journal of Cardiovascular Electrophysiology* 14 (2003), 12, p. 1365-1371.

89. Cas de Klaus D. 1943 (cas n° 659/43). AHUS.

90. Kurt Hofmeier: *Über die erbliche Bedingtheit infektiöser Erkrankungen des Nervensystems. Monatsschrift für Kinderheilkunde* 75 (1938), n. pag.

91. Citation d'originaire : « Die Kinder im Elsass sind Infektionskrankheiten nicht mehr ausgesetzt als die Kinder im Altreich. Die sozialen Verhältnisse scheinen dagegen einen großen Einfluss zu haben. Jedenfalls stammt der größte Teil der Kinder mit Nervenerkrankungen, wie aus unseren Krankengeschichten hervorgeht, aus sozial niedrigsten Kreisen; viele sind uneheliche Kinder. » Helmuth Will: *Auftreten von Nervenerkrankungen bei Kindern im Zugangsgebiet der Universitätskinderklinik Straßburg*. Diss. med. Straßburg 1943, p. 7. AFMS.

l'adoption d'enfants alsaciens par des familles allemandes⁹². Ces travaux tentaient de fournir des directives pour « l'intégration » d'enfants alsaciens dans le *Volkskorps*, avec ou sans leurs parents, illustrant la pensée nationale-socialiste selon laquelle les enfants alsaciens convenaient du point de vue eugénique mais qu'ils avaient besoin d'être soumis à l'influence allemande par l'application d'une hygiène sociale.

CONCLUSION

Il est évident que la pédiatrie était une discipline importante puisque la clinique infantile de la Reichsuniversität Straßburg augmenta le nombre de ses employés et se donna les moyens de former de nouveaux étudiants en médecine et de nouvelles infirmières. Cependant, l'impact de la guerre fut considérable, des membres du personnel étant obligés de quitter leurs fonctions d'enseignement et de recherche à la clinique pour partir au front. C'est dans le domaine de la pédiatrie que l'on trouve le plus grand nombre de thèses ainsi que beaucoup de cours proposés aux étudiants en médecine. C'est pourquoi nous nous sommes demandé ici pourquoi le personnel de la clinique infantile et notamment son directeur, le professeur Kurt Hofmeier, n'avait pas fait davantage de recherches en pédiatrie. Avec un nombre aussi important d'étudiants à superviser et la nécessité pour le directeur de la clinique d'assurer la majeure partie des cours, la priorité fut donnée à la pratique et à l'enseignement cliniques, plutôt qu'à la recherche. Pendant la dernière période de la Reichsuniversität Straßburg, de 1943 à 1944, le personnel de la clinique infantile privilégia le suivi des étudiants en train de préparer une thèse de médecine, le maintien des cours ainsi que les soins aux patients. Les soins prodigués aux enfants à la clinique infantile en disent long sur l'époque ; les campagnes de vaccination, une banque de lait maternel et les soins ambulatoires furent mis en avant avec l'objectif d'améliorer le bien-être et la santé de la population pédiatrique dans son ensemble. Aucune recherche ni aucun traitement criminels ne semblent avoir été pratiqués à la clinique infantile. En examinant les travaux de Kurt Hofmeier et de ses étudiants, nous avons établi que le personnel et les étudiants adhéraient aux idées de valeur héréditaire et d'eugénisme. Des sujets tels que l'euthanasie, l'adoption fondée sur la « valeur raciale », la transmission héréditaire des maladies ainsi que les facteurs de « criminalité biologique » de la population locale témoignent de recherches systématiques sur des thèmes eugéniques, ainsi que sur les principes et les limites de l'intégration de la population locale dans le *Volk*. Dans certains cas, les questions de politique de la nationalité, de classe des patients, de langue et de statut social semblent avoir affecté la prise en charge médicale, comme le prouvent les dossiers des patients d'Europe de l'Est. Malgré ce contexte, les patients admis à la clinique infantile furent généralement traités par des médicaments classiques de l'époque, ce qui nous éclaire sur la prise en charge sanitaire de la population locale. En mettant en place des services de qualité permettant de lutter contre les épidémies et en lui offrant des avantages concrets tels que des traitements à l'hôpital, des soins de suivi à la policlinique et une banque de lait maternel pour les prématurés, le directeur et le personnel de la clinique infantile cherchaient à montrer à la population locale que la « Nouvelle Allemagne » pourrait lui être bénéfique. C'est une expérience de soins de santé « ordinaire » dans une ville appartenant à une région annexée de fait que nous avons examinée ici. La pédiatrie à Strasbourg semble avoir combiné des intérêts eugéniques – la population alsacienne étant considérée comme précieuse sur le plan eugénique – avec une exigence de rééducation culturelle et d'intégration d'enfants alsaciens dans des familles allemandes.

3. LA MEDIZINISCHE KLINIK II (MÉDICALE A) : VIE QUOTIDIENNE ET PATIENTS

Christian BONAÏ, Loïc LUTZ et Lea MÜNCH

Lorsque Johannes Stein (1896-1967), le doyen de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (RUS), présente sa faculté aux lecteurs strasbourgeois des *Straßburger Neueste Nachrichten* en février, puis en novembre 1941, il intitule son exposé « Au service des malades et de la recherche⁹³ ». En particulier, Stein y souligne tout à la fois le rôle de la faculté de médecine et de ses cliniques universitaires dans la couverture médi-

92. Hofmeier, *Erbwissenschaft und Adoption*, 1942.

93. Voir les articles dans les *Straßburger Neueste Nachrichten* (SNN) des 9 et 10 février 1941 et du 23 novembre 1941 : <https://digital.blb-karlsruhe.de/blbz/zeitungen/periodical/titleinfo/5172359>.

cale des habitants de la cité et leur mission au service de la santé du peuple⁹⁴. Depuis les travaux pionniers de Patrick Wechsler⁹⁵ et Jacques Héran⁹⁶ jusqu'à ceux de Rainer Möhler⁹⁷ plus récemment, l'historiographie franco-allemande de la Reichsuniversität Straßburg en général et de sa faculté de médecine en particulier a mis en évidence le rôle fondamental que jouent les cliniques et l'hôpital pour cette faculté. En revanche, le fonctionnement dans la pratique du travail clinique quotidien, les affaires sanitaires, ainsi que les caractéristiques des malades soignés sont des thématiques largement restées dans l'ombre des récits institutionnels jusqu'à ce jour. Ainsi, l'histoire de la faculté de médecine allemande de Strasbourg a été essentiellement écrite du point de vue de l'institution elle-même et de l'enseignement et de la recherche qui y ont été développés. Dès lors, nous ne disposons actuellement d'aucune véritable histoire des hôpitaux universitaires de Strasbourg durant la période de l'annexion de l'Alsace par le régime national-socialiste, de 1940 à 1944. Pourtant, les liens entre la faculté et les établissements de soins sont évidents : non seulement dans les prises de position des acteurs de l'époque, à l'image de Johannes Stein, mais aussi pour l'historiographie actuelle. Grâce à la découverte et l'exploitation de nouvelles sources archivistiques, la clinique médicale A, devenue *Medizinische Abteilung II* à la suite de sa réouverture par les Allemands le 20 novembre 1940, est ici un exemple adéquat pour renouveler nos connaissances, tout à la fois sur le système hospitalier et universitaire de la Reichsuniversität Straßburg, sur sa vocation, son fonctionnement au quotidien, son personnel médical et plus encore, ses patients.

Dans ce chapitre, on s'attachera à écrire une histoire au quotidien de la *Medizinische Klinik* (en l'occurrence l'*Abteilung II* ou ancienne Médicale A), l'une des principales cliniques universitaires de la *RUS*, dirigée en son temps par le professeur Johannes Stein. Quand bien même elle n'est pas représentative de l'ensemble des établissements de soins de la Reichsuniversität Straßburg, le fait de l'étudier, de l'intérieur et à la lumière de celles et ceux qui la caractérisent (médecins et patients), permet de changer de point de vue d'observation et de regard, tout en complétant nos connaissances sur la faculté et ses hôpitaux universitaires. Rouverte par les Allemands quelques semaines après l'annexion de fait de l'Alsace, la *Medizinische Klinik* de Strasbourg donne un éclairage nouveau sur l'histoire de la vie quotidienne au sein d'une institution nationale-socialiste et nous renseigne sur les personnes qui y ont travaillé et/ou y ont été soignées, ainsi que sur les prérequis idéologiques et politiques qui s'imposaient au recrutement du personnel et à l'admission des patients. Qui étaient les médecins de la *Medizinische Klinik*, que ce soient les professeurs, les enseignants-chercheurs ou les « simples » médecins, praticiens hospitaliers ? Comment, quand et dans quelles conditions ont-ils été nommés au sein de cette clinique universitaire ? Quelle est la part des médecins autochtones (en l'occurrence Alsaciens et Mosellans) et quelles étaient leurs fonctions par rapport à celles des médecins venus d'outre-Rhin ? Et comment fonctionne ce service au quotidien ? S'agissant des patients, qui était admis au service de médecine interne, pour quelles raisons et selon quelle chronologie ? Il s'agit donc de resserrer la focale de l'étude de la faculté de médecine vers les établissements hospitalo-universitaires (où les étudiants en médecine sont précisément formés à toutes les spécialités) et plus précisément vers l'une d'entre elles, consacrée à la spécialité de la médecine interne. On proposera donc une étude de cas sur le fonctionnement d'une clinique de médecine interne sous la dictature nationale-socialiste en Alsace annexée et nous approcherons également l'histoire sociale des patients qui y sont soignés.

Pour aborder une histoire de la *Medizinische Klinik* du professeur Stein de l'« intérieur », au travers de celles et ceux qui l'ont fait fonctionner, nous commencerons par rappeler certains jalons historiographiques liés à l'étude d'une spécialité médicale et plus particulièrement d'une clinique, un champ relativement déserté par les historiens. Pour le cas strasbourgeois, un rappel du contexte historique de l'annexion de l'Alsace, de ses conséquences sur la

94. Uwe W. Eckart: *Medizin in der NS-Diktatur. Ideologie, Praxis, Folgen*. Wien: Böhlau 2012, p. 16. « Dès lors, la médecine n'était plus comprise comme une offre d'aide individuelle au malade pour le maintien ou le rétablissement de sa santé physique et mentale, mais presque exclusivement comme un instrument au service de la "communauté du peuple" raciste et d'un utilitarisme d'État poussé jusqu'au crime, qui déterminaient désormais le rôle attribué par l'État à l'art de guérir et accepté volontiers dans l'État racial völkisch. »

95. Patrick Wechsler: *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste*. Faculté de médecine, université de Strasbourg 1991.

96. Jacques Héran (éd.): *Histoire de la médecine à Strasbourg*. Strasbourg: La Nuée Bleue 1997.

97. Rainer Möhler: *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2020.

couverture médico-sanitaire locale, ainsi que de la réouverture des hôpitaux universitaires permettra de détailler la place et l'importance du service de médecine interne au sein de l'hôpital civil de Strasbourg. La description du personnel médical, renouvelée par des esquisses biographiques, donnera la possibilité d'illustrer le « visage » de cette clinique, dont nous nous attacherons ensuite, sur la base d'un corpus inédit de dossiers médicaux, à présenter les patients. L'analyse systématique des dossiers de patients ayant mis en évidence la prise en charge de patients dits « ennemis du Reich » nous amènera à nous interroger sur la perméabilité des structures d'internement nazies et sur la visibilité – parmi les médecins, les étudiants et plus généralement la population – de ceux que l'idéologie nationale-socialiste et ses partisans considéraient comme inférieurs. Enfin, nous aborderons la question des expérimentations dans les cliniques universitaires.

LA MÉDECINE INTERNE : QUELQUES JALONS HISTORIOGRAPHIQUES

La riche historiographie de la médecine sous le national-socialisme s'est penchée avant tout sur ses fondements idéologiques et politiques, sur ses orientations biologiques et le caractère héréditaire de certaines pathologies, sur ses pratiques de tri et d'élimination, ainsi que sur son tropisme pour la protection mère-enfant. Elle s'est aussi attachée à documenter les crimes médicaux (et médicalisés) commis, que ce soit dans les camps de concentration ou au sein même des établissements de soins, de la stérilisation forcée des ennemis du Reich et l'élimination physique des malades mentaux aux expérimentations médicales meurtrières. De même, dans leurs études sur les universités durant le nazisme, beaucoup de chercheurs en sciences humaines et sociales ont abordé l'histoire des facultés de médecine, mais essentiellement d'un point de vue institutionnel, en s'intéressant d'abord au corps professoral dès les années 1980, puis au groupe des étudiants à partir de 1990⁹⁸. Si ces travaux ont permis d'affiner nos connaissances sur la médecine sous le nazisme, sur ses pratiques et ses liens avec l'idéologie, notamment au travers des expérimentations, de l'« eugénisme » ou de l'« hygiène raciale », il n'existe en réalité qu'une poignée de travaux isolés qui se penchent sur l'histoire d'une discipline clinique – en particulier la médecine interne⁹⁹ – et de sa pratique concrète et quotidienne sous le régime hitlérien.

Les travaux disponibles qui s'intéressent tout spécialement à la spécialité de la médecine interne questionnent avant tout le rôle de ses sociétés savantes professionnelles ou traitent des médecins individuels par une approche biographique¹⁰⁰. En revanche, depuis le début des années 2000, un grand nombre de publications consacrées au passé nazi des institutions universitaires allemandes et des facultés de médecine ont parfois abordé la médecine interne, formant un ensemble de travaux qui se rapproche le plus de l'angle de l'histoire du quotidien, bien qu'insistant souvent sur l'influence de la guerre sur le fonctionnement clinique ordinaire¹⁰¹. Ce sont surtout les ruptures et les continuités dans l'histoire du personnel, des étudiants et des institutions qui sont au centre de l'intérêt de la plupart des études¹⁰².

De plus, l'histoire sociale de la médecine a engagé depuis trois décennies – et surtout depuis les travaux pionniers de Roy Porter – un changement majeur de focale, en adoptant particulièrement la perspective des patients (dite « d'en bas »)¹⁰³. Le point d'entrée privilégié de cette histoire du point de vue des patients est généralement

98. Pour une synthèse récente des travaux et de la bibliographie : Eckart, *Medizin in der NS-Diktatur*, 2012. Robert Jütte *et al.* (dir.): *Medizin und Nationalsozialismus: Bilanz und Perspektiven der Forschung*. Göttingen: Wallstein Verlag 2011.

99. En 1940, la médecine interne est une spécialité médicale des maladies de l'adulte, avec une prédilection pour les maladies infectieuses, cardio-vasculaires, inflammatoires, respiratoires et endocriniennes, au carrefour de ce que deviendront les spécialités des organes (rein, cœur, poumon, etc.).

100. Cornel Sieber, Ulrich R. Fölsch, Maximilian G. Broglie (dir.): *Internisten in Diktatur und junger Demokratie. Die Deutsche Gesellschaft für Innere Medizin 1933-1970*. Berlin: MWV-Verlagsgesellschaft 2018.

101. Michael G. Esch, Frank Sparing: *Die Medizinische Akademie Düsseldorf im Krieg: Die Kriegschroniken der Städtischen Krankenanstalten*. In: Michael G. Esch *et al.* (dir.): *Die Medizinische Akademie Düsseldorf im Nationalsozialismus*. Essen: Klartext 1997, p. 295-317.

102. Axel W. Bauer: *Innere Medizin, Neurologie und Dermatologie*. In: Wolfgang Uwe Eckart, Volker Sellin, Eike Wolgast (dir.): *Die Universität Heidelberg im Nationalsozialismus*. Heidelberg: Springer Medizin 2006, p. 719-810.

103. Pour les travaux de Roy Porter, voir entre autres Roy Porter: *The Patient's View: Doing Medical History from Below. Theory and Society* 14 (1985), 2, p. 175-198. Alexandra Bacopoulos-Viau, Aude Fauvel: *The Patient's Turn Roy Porter and Psychiatry's Tales, Thirty Years on. Medical History* 60 (2016), 1, p. 1-18. Flurin Condrau: *Lungenheilstalt und Patientenschicksal Sozialgeschichte der Tuberkulose in Deutschland und England im späten 19. und frühen 20. Jahrhundert*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 2000.

celui de patients hospitalisés en psychiatrie. Leur durée d'hospitalisation est souvent longue, leurs dossiers cliniques souvent fournis, contenant des égo-documents et de longues observations médicales descriptives et moins standardisées¹⁰⁴. Les dossiers médicaux de la psychiatrie se prêtent particulièrement bien à l'exploration du point de vue subjectif du patient. D'ailleurs, dans le cadre des travaux de la Commission, Lea Münch prépare actuellement un travail de thèse sur l'histoire sociale des patients à la clinique psychiatrique universitaire de la Reichsuniversität Straßburg, qui sera soutenue en 2022. Toutefois, à l'exception de l'histoire de la psychiatrie, peu de travaux se consacrent – pour le thème de la médecine sous le national-socialisme – à la problématique de l'histoire des patients à l'aide des dossiers médicaux¹⁰⁵. De manière générale, une approche visant à reconstruire le quotidien d'une clinique de médecine interne à l'époque nationale-socialiste est complexe à mettre en œuvre, notamment en raison de la rareté de séries complètes de dossiers médicaux conservés. De même, l'importance de la procédure d'écriture pour la production de connaissances est certes bien étudiée en ce qui concerne la recherche expérimentale et les cahiers de laboratoire¹⁰⁶, mais ceci est certainement moins vrai pour les prises de notes et l'écriture clinique¹⁰⁷, hormis les travaux récents de Volker Hess¹⁰⁸. La situation de la *Medizinische Klinik* est de ce point de vue exceptionnelle.

LA CLINIQUE MÉDICALE A DE STRASBOURG : PRÉSENTATION, ÉVACUATION ET RETOUR

Située au cœur du terrain de l'hôpital civil de Strasbourg, la clinique médicale A était l'une des principales cliniques universitaires de Strasbourg. Abandonnée pendant près d'un an entre 1939 et 1940 en raison de la guerre et de l'évacuation de la ville, de l'hôpital et de l'université de Strasbourg, la clinique est rouverte par les Allemands le 20 novembre 1940, étant ensuite intégrée à la Reichsuniversität Straßburg jusqu'en novembre 1944.

La construction de la clinique médicale A de Strasbourg date de l'époque du *Kaiserzeit*, lorsque l'Alsace était devenue allemande en vertu du traité de Francfort (10 mai 1871) qui avait mis fin à la guerre franco-prussienne



Figure 2 : Photographie de la clinique médicale A, 1923. © ADHVS.

de 1870/1871. À partir de 1872, la création de la *Kaiser-Wilhelms-Universität* à Strasbourg mène à des constructions de cliniques et d'instituts médicaux universitaires. La construction de la *Medizinische Universitätsklinik* (clinique médicale universitaire, future Médicale A) est achevée en 1901. Dans le cadre de l'extension municipale de l'hôpital civil entre 1905 et 1930, elle est doublée par une seconde clinique médicale (non universitaire, future Médicale B) ouverte en 1914. En 1938, la Médicale A possède 207 lits, répartis en 12 salles de malades, en 8 chambres d'isolement et en 12 chambres particulières. La « station 75 », située dans un bâtiment voisin, abritait un service d'isolement pour les maladies

104. Burkhard Brückner *et al.*: Geschichte der Psychiatrie „von unten“. *Medizinhistorisches Journal* 54 (2019), 4, p. 347-376.

105. Flurin Condrau: The Patient's View Meets the Clinical Gaze. *Social History of Medicine* 20 (2007), 3, p. 525-540.

106. À titre d'exemple, voir Karin Knorr-Cetina: *Die Fabrikation von Erkenntnis: zur Anthropologie der Naturwissenschaft*. Francfort-sur-le-Main: Suhrkamp 2002.

107. Yvonne Wübben: Einleitung. In: Yvonne Wübben, Carsten Zelle (dir.): *Krankheit schreiben: Aufzeichnungsverfahren in Medizin und Literatur*. Göttingen: Wallstein 2013, p. 9-19, ici p. 14.

108. Stephanie Schöhl, Volker Hess: War Imprisonment and Clinical Narratives of Psychiatric Illness, Psychiatric Hospital Charité, Berlin, 1948-1956. *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences* 74 (2019), 2, p. 145-166. Volker Hess: A paper machine of clinical research in the early 20th century. *Isis* 109 (2018), 3, p. 473-493.

contagieuses¹⁰⁹. Elle dispose en outre d'une polyclinique, d'un service de radiologie (dirigé par le Dr. Frédéric-Auguste Schaaf depuis 1916), d'un laboratoire central et d'une cuisine de régime¹¹⁰.

Dans le contexte du déclenchement de la seconde guerre mondiale, les pouvoirs publics ordonnent et mettent en place l'évacuation de l'université et des hospices civils de Strasbourg à partir du 2 septembre 1939. La première est évacuée vers Clermont-Ferrand, dans le département du Puy-de-Dôme et l'autre vers la cité de Clairvivre, près de Périgueux, en Dordogne¹¹¹. Au moment de l'évacuation, parmi les 374 000 Alsaciens évacués (sur un total de 1 219 000 habitants), se trouvent quelque 1 617 malades hospitalisés aux hôpitaux civils de Strasbourg et ses six annexes¹¹². L'ensemble des cliniques universitaires de la faculté de médecine intégrées aux hospices civils de Strasbourg depuis la convention du 28 octobre 1935¹¹³ est d'abord déplacé au Hohwald, dans les Vosges alsaciennes, puis transféré, à partir du 20 septembre, vers Clairvivre, à environ 200 kilomètres de Clermont-Ferrand¹¹⁴. L'essentiel des patients, du personnel et des instruments médicaux de l'hôpital civil arrive rapidement à Clairvivre, au début du mois d'octobre, et la direction de l'institution hospitalière est confiée à l'administrateur Marc Lucius (14 octobre 1939) à la suite du renvoi de l'ancien directeur, Joseph Oster (voir *infra*)¹¹⁵.

À Clermont-Ferrand, les facultés de l'université de Strasbourg sont logées dans les bâtiments neufs et sous-exploités de l'université de Clermont-Ferrand inaugurés en 1934. De manière inédite, les deux institutions conservent leur autonomie administrative et elles continuent à dépendre de leurs recteurs respectifs, tout en gardant leurs conseils, leurs doyens, leurs secrétariats et leurs financements propres¹¹⁶. Le 3 novembre 1939, l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand reprend ses enseignements. Six professeurs des facultés de médecine et de pharmacie de Strasbourg y assurent des cours au bénéfice des étudiants auvergnats et alsaciens¹¹⁷. Depuis octobre 1939, les hospices civils de Strasbourg repliés à Clairvivre accueillent 935 malades (544 adultes et 391 enfants) et 600 à 700 membres du personnel médical et technique¹¹⁸. Opérant sur deux sites, à Clermont-Ferrand et à Clairvivre, la faculté de médecine continue d'organiser à distance la reprise de ses activités¹¹⁹.

Dans le même temps, à la suite de l'invasion de la France par l'armée allemande en mai 1940, un armistice est signé le 22 juin 1940. Avec la mise en place d'une commission chargée de l'application et du contrôle de la convention d'armistice (*Waffenstillstandskommission*)¹²⁰ à Wiesbaden, l'Alsace et la Moselle sont annexées de

109. Julien Warter: La clinique médicale A succède avec distinction à la *Medizinische Klinik*. In: Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 513-516.

110. Marcel Gauguery, Joseph Oster: *Les Hospices civils de Strasbourg*. Strasbourg: Hospices civils de Strasbourg 1938, p. 32.

111. Voir Francis Rohmer: La faculté se replie à Clermont-Ferrand, l'hôpital à Clairvivre. In: Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 572-582.

112. Christophe Woehrlé: *La Cité silencieuse. Strasbourg – Clairvivre (1939-1945)*. Beaumontis-en-Périgord: Les Éditions Secrets de Pays 2019, p. 15-22. Le chiffre est évoqué dans un rapport administratif daté du 29 septembre 1939.

113. Christian Bonah: *Mehrkosten – des frais additionnels. Histoire d'une facture ou la matérialité de la vie d'un centre hospitalier et universitaire*. In: Christian Bonah, Pierre Filliquet (dir.): *Silence hôpital. Regards sur la vie d'un centre hospitalo-universitaire au xx^e siècle*. Strasbourg: MeSaSo 2016, p. 97-114.

114. Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 21. Il est intéressant de noter que les services hospitaliers déplacés au Hohwald n'ont jamais été totalement évacués et ont continué de fonctionner comme une annexe de l'hôpital civil.

115. *Ibid.*, p. 20.

116. Procès-verbaux du Conseil de faculté [médecine] depuis le 1er avril 1933 au 26 avril 1945 et de l'Assemblée de la faculté depuis le 11 janvier 1934 au 6 octobre 1949. Archives faculté de médecine de Strasbourg (AFMS).

117. Marie-Pierre Aubert: Les universitaires et étudiants Strasbourgeois repliés à Clermont-Ferrand entre 1939 et 1945. Un chantier de recherches ouvert. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3, p. 439-454, ici p. 442. Pour l'année universitaire 1939/1940, on compte 529 étudiants inscrits, mais le nombre d'étudiants effectivement présents était plus restreint à cause de la mobilisation et de la guerre (88 en médecine et 27 en chirurgie dentaire). Voir Rohmer, in: Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 573.

118. Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 28.

119. Lors de la quatrième séance du Conseil de la faculté de médecine repliée, toujours en présence restreinte des cinq membres ayant rallié Clermont, le doyen Forster donne connaissance qu'en conformité avec une circulaire ministérielle « concernant la présence des fonctionnaires à leur poste, [il] invite tous les fonctionnaires démobilisés à rejoindre soit Clermont-Ferrand, soit Clairvivre suivant leur affectation à un laboratoire scientifique, soit à un service clinique de la faculté ». Procès-verbal du Conseil de faculté [médecine], séance du 15 juillet 1940. AFMS.

120. La commission d'armistice perd de son influence avec le retour de Pierre Laval au gouvernement en 1942, les négociations passant alors directement par Vichy. Elle entre aussi en concurrence avec d'autres organismes allemands, comme la Section économique de l'administration militaire allemande de la France occupée.

fait par le régime national-socialiste fin juillet 1940 et les territoires annexés, intégrés au *Reich* allemand, sont alors placés sous une administration civile (*Zivilverwaltung*)¹²¹. En particulier, les deux départements alsaciens sont incorporés au territoire de Bade et forment le « *Gau Baden-Elsass* », dirigé par le chef de l'administration civile et *Gauleiter* Robert Wagner. Celui-ci lance un appel à la population alsacienne réfugiée dans le sud-ouest de la France dès le 13 juillet 1940 et sollicite leur retour en Alsace¹²². Le rapatriement de la population débute à partir du 6 août 1940, date du départ du premier train en direction de l'Alsace désormais allemande.

Très tôt, les autorités nationales-socialistes envisagent de créer une université allemande à Strasbourg et entendent réinvestir les bâtiments et les installations de l'hôpital civil et de l'université, laissés vides au départ des Français en 1939 (voir chapitre II)¹²³. En août 1940, le *Gauleiter* Wagner ordonne, d'une part, la réouverture, la rénovation et l'équipement de l'hôpital pour les parties les plus récentes¹²⁴ et engage une politique active de « restitution » (*Zurückführung*) des biens évacués, d'autre part.

En particulier, le *Gauleiter* Wagner charge l'ancien directeur de l'hôpital civil, Joseph Oster¹²⁵, de diriger et de superviser le retour des équipements de l'hôpital civil de Clairvivre à Strasbourg. En ce même mois d'août 1940, le commissaire de la ville de Strasbourg (*Stadtkommissar*), Robert Ernst, et le directeur de l'hôpital, Joseph Oster, ordonnent à l'hôpital civil replié en Dordogne de rentrer dans sa « résidence » avec son personnel, ses services et son matériel (voir chapitre III. 4). Avant même la « restitution » des biens de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, réclamée au gouvernement de Vichy par le *Gauleiter* Wagner dès le 23 août 1940¹²⁶, et ceux de l'université de Strasbourg¹²⁷, les autorités nationales-socialistes parviennent à obtenir

121. Pour plus de détails, voir Markus Enzenauer: *Deutsches Elsass, kehre heim*. In: Konrad Krimm (dir.): *NS-Kulturpolitik und Gesellschaft am Oberrhein (1940-1945)*. Stuttgart: Jan Thorbecke Verlag 2013, p. 15-79. Jean-Noël Grandhomme: La « mise au pas » (*Gleichschaltung*) de l'Alsace-Moselle en 1940-1942. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 46 (2014), 2, p. 443-465. Lothar Kettenacker: La politique de nazification en Alsace. *Saisons d'Alsace* 65, 68 (1978). Voir le chapitre II du présent rapport.

122. Si Wagner « offre » aux Alsaciens, sur la forme, la possibilité d'un retour, en réalité, il cherche activement leur retour dans une terre désormais allemande. Voir Tania Elias: La cérémonie inaugurale de la *Reichsuniversität* de Strasbourg (1941). L'expression du nazisme triomphant en Alsace annexée. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3 p. 341-361. Tania Elias: La création de la « *Reichsuniversität* » de Strasbourg en Alsace annexée (1941) : conflits de compétences et rivalités universitaires entre Strasbourg et Berlin. In: Frank Engehausen, Marie Muschalek, Wolfgang Zimmermann (dir.): *Deutsch-französische Besatzungsbeziehungen im 20. Jahrhundert*. Stuttgart: Kohlhammer 2018, p. 153-168.

123. À la mi-juillet 1940, une commission d'inspection du ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich* (*Reichsministerium für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung, REM*) visite les lieux et constate que le repli des institutions alsaciennes a laissé des salles cliniques et des laboratoires entièrement vides et pour beaucoup, en mauvais état. Voir REM, *Denkschrift, Inspektionsreise vom 17.-24. Juli 1940, NL Anrich, II/106*, cité dans Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 810.

124. *Ibid.*

125. Membre de l'association d'étudiants autonomistes catholiques *Erwinia*, Joseph Oster fréquente Jean Keppi, étudiant en droit comme lui et surtout l'abbé Joseph Brauner, directeur des archives municipales et Monseigneur Scherer. En raison de ses liens avec l'autonomiste Karl Roos, Joseph Oster avait été arrêté par la police française au début du mois d'octobre 1939 au Hohwald, lors de l'évacuation de l'hôpital, pour faits d'espionnage. Il est remplacé par son adjoint Marc Lucius à la tête de l'hôpital civil. Libéré à l'arrivée des Allemands, Oster était l'un des signataires du manifeste des *Trois Épis*, qui demandait le rattachement de l'Alsace au *Reich* (18 juillet 1940). Particulièrement attaché aux idées nationales-socialistes, Oster a été rapidement rétabli dans ses fonctions de directeur de l'hôpital civil, désormais placé sous administration allemande en août 1940. Voir Alfred Wahl: *Les Autonomistes en Alsace, 1871-1939*. Orbe: Éditions du Château 2019, p. 277-291. Woehrle, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 23-24.

126. Voir Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 721. Précisons que le gouvernement français avait refusé d'accéder à la requête du *Gauleiter* Wagner au motif que l'administration civile d'un territoire annexé de fait n'avait aucune d'existence en droit international. Wagner s'était alors tourné vers le commandement militaire de Paris qui a ensuite exercé des pressions sur Vichy et sur l'université, menaçant d'engager des représailles et de saisir des livres et des biens dans les universités de la zone occupée. Le 22 octobre 1940, le gouvernement de Vichy cède sur le principe du « retour » des livres de la BNU. Du côté allemand, le ministre de l'Éducation et de la Culture du Pays de Bade, Paul Schmitthenner, avait pour cela nommé Herbert Kraft, national-socialiste de la première heure, comme chargé de mission pour les retours (*Beauftragter für die Rückführung*). Finalement, un accord écrit est rédigé sous la contrainte, le 16 novembre, suivi d'un document officiel du gouvernement de Vichy demandant à l'Allemagne d'organiser le retour en Alsace des ouvrages, qui s'échelonne entre les mois de février et d'avril 1941.

127. Pour l'université, Richard Scherberger, l'administrateur en chef (*Kurator*) de la future *Reichsuniversität* Straßburg a nommé Hans Fegers, enseignant en histoire de l'art et membre du *NSD-Studentenbund* en qualité de chargé de mission pour le retour des livres et du matériel scientifique de l'université de Strasbourg. Muni d'un certificat du commandement militaire, Kraft rencontre le ministre de l'Éducation Georges Rippert et le recteur de l'université de Strasbourg à Clermont Louis Adolphe Terracher, à Vichy. Face à l'attitude réfractaire de Rippert et Terracher, qui refusent toujours de restituer le matériel scientifique aux Allemands,

de manière plus rapide et plus précoce le retour en Alsace de l'hôpital civil de Strasbourg. En effet, le 17 août 1940, lors du Conseil de la faculté de médecine repliée à Clermont-Ferrand, le professeur Léon Ambard constate que le rapatriement des hospices à Strasbourg est désormais décidé¹²⁸. La date officielle du retour est fixée au 25 septembre 1940, mais les transferts s'étalent du 30 août 1940 (avec les hospices des orphelins) au 21 octobre 1940, soit près de six mois avant le matériel universitaire¹²⁹. Pour autant, l'hôpital de la cité Clairvivre, où l'hôpital civil de Strasbourg s'était réfugié, continue de fonctionner et son nouveau directeur, Marc Lucius, négocie la création d'un hôpital des réfugiés de la Dordogne à Clairvivre qui fait scission avec l'hôpital civil retourné en Alsace allemande¹³⁰.

LA REMISE EN FONCTION DE L'HÔPITAL CIVIL ET LA RÉOUVERTURE DE LA CLINIQUE MÉDICALE

Le 12 août 1940, à peine quelques semaines après l'arrivée des Allemands en Alsace, les autorités nationales-socialistes annoncent dans la presse locale la « réouverture » de l'hôpital civil de Strasbourg, devenant désormais le *Bürgerspital*¹³¹. Cette réouverture intervient ainsi six jours après l'arrivée du premier train de « revenants » (6 août 1940), mais anticipe l'essentiel des retours officiels prévus de la population (en septembre) et du matériel des cliniques restitué de force (entre le 30 août et le 21 octobre 1940).

Au départ, lors de la remise en fonction de l'hôpital civil de Strasbourg, seuls six services (*Abteilungen*) sont ouverts, à savoir les services de médecine interne, de chirurgie, d'ophtalmologie, d'oto-rhino-laryngologie, d'obstétrique et de radiologie. Le service de médecine (qui n'est pas encore divisé en Médecine A et Médecine B) est provisoirement installé dans les locaux de l'ancienne clinique gynécologique, en attendant la remise en état du bâtiment de la clinique médicale A (devenant par la suite la clinique médicale II). Au 15 août 1940, ce sont au total 24 médecins – tous alsaciens – qui ont pu être recrutés et qui assurent le fonctionnement de l'hôpital civil dans l'ensemble de ses six premiers services cliniques. En particulier, le poste de chef de service (*Chefarzt*) de l'unique clinique médicale revient au docteur Alfred Doldé (1886-1965), qui s'entoure de quatre médecins-assistants : les docteurs Ernest Aufschlager (1875-1955), Alice Fitzenkamm (1912-1972), Édouard Nonnenmacher (1891-?) à la polyclinique médicale et Frédéric-Auguste Schaaf (1884-1952) en radiologie¹³². Malgré des départs fréquents, le nombre de médecins augmente rapidement, par vagues de recrutement successives pendant l'automne 1940, ce qui permet la réouverture de la clinique médicale A¹³³.

Dans le contexte de réorganisation des hospices civils et de spécialisation des services, la direction générale de l'hôpital et l'administration nationale-socialiste envisagent et décident rapidement la division de la clinique

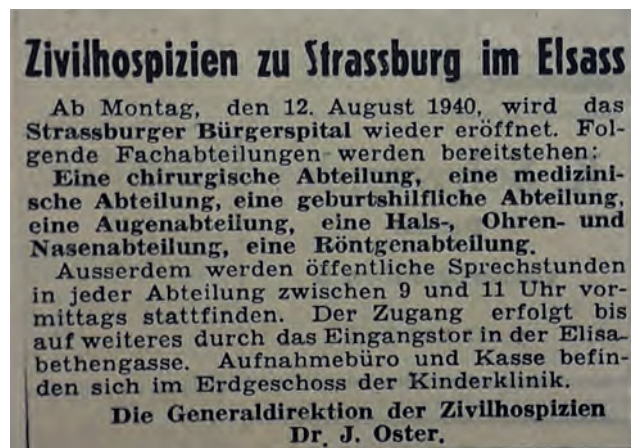


Figure 3 : Annonce de la réouverture de l'hôpital civil de Strasbourg parue dans la presse locale. En août 1940, les services allemands des hospices civils sont composés de six services : médecine, chirurgie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, obstétrique et radiologie. Source : *Straßburger Neueste Nachrichten*, 10 août 1940.

Kraft menace de saisie les universités de Paris et de Nancy. Après une nouvelle altercation entre Kraft et le doyen de la faculté des sciences André Danjon, un accord ministériel est finalement signé sous la contrainte, le 12 décembre 1940.

128. Voir chapitre II. Du côté français, c'est Marc Lucius qui effectue les négociations. Son homologue, du côté allemand, est alors son ancien directeur général, Joseph Oster.

129. Voir Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 577.

130. Woehrle, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 43-45. La création de cet hôpital, dont la gestion administrative est confiée à Marc Lucius et donc la vocation est d'accueillir celles et ceux qui refusent de rentrer en Alsace, est actée dès le 25 septembre 1940 et confirmée par arrêté préfectoral. De plus, la première réunion officielle du nouvel hôpital a eu lieu le 8 octobre 1940.

131. Voir l'article des *Straßburger Neueste Nachrichten* du 10 août 1940.

132. De manière générale, pour en savoir davantage sur les biographies des médecins de la Reichsuniversität Straßburg, y compris ceux cités dans cette contribution, voir le wiki Rus~Med : <https://rus-med.unistra.fr>.

133. 126 AL 37, dossier n° 1. ADBR.

médicale originelle en deux cliniques différenciées. Dès le 10 octobre 1940, le directeur général des hospices civils écrit que « la clinique médicale sera divisée, car dans son état actuel, elle est devenue trop grande. Monsieur le Dr. [Jules] Stahl assurera la direction par intérim de l'*Abteilung* située au rez-de-chaussée et Monsieur le Dr. Paul Meyer assurera la direction par intérim de l'*Abteilung* située au premier étage¹³⁴ ». Ainsi, de l'unique *Medizinische Abteilung* hébergée dans l'ancienne clinique gynécologique, les Allemands décident de remettre en fonction et de réinvestir les bâtiments originels des cliniques médicales A et B à l'automne 1940¹³⁵. Quelques semaines plus tard, le 20 novembre 1940, la clinique médicale A se sépare physiquement de la clinique originelle (qui devient la Médicale B, dirigée par le Dr. Stahl) et retrouve ses anciens locaux¹³⁶.

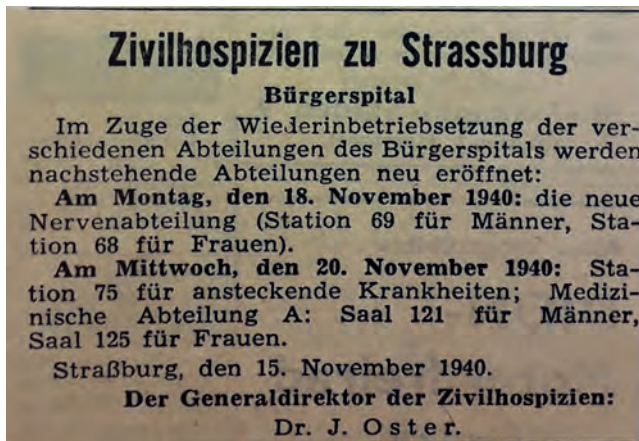


Figure 4 : Annonce de la réouverture de la clinique médicale A de Strasbourg le 20 novembre 1940 dans la presse locale. Source : *Straßburger Neueste Nachrichten*, 21 novembre 1940.

Le 20 novembre 1940 correspond précisément à la première date à partir de laquelle notre corpus de dossiers médicaux débute (voir *infra*), ce qui confirme la chronologie proposée par les sources administratives. Dès lors, la clinique médicale A est pleinement opérationnelle et elle dispose de tous les éléments matériels dont elle a besoin pour assurer les soins et le suivi des patients.

De plus, depuis le mois d'août 1940, lorsque les nouveaux maîtres des lieux ont investi les bâtiments universitaires et hospitaliers strasbourgeois, le projet de la création d'une nouvelle université allemande à Strasbourg, en lieu et place de l'université française repliée à Clermont, commence à germer. Les autorités nationales-socialistes proposent ainsi de reprendre la question des

rappports entre l'hôpital et la faculté de médecine et une réunion entre les représentants de la (future) université et ceux de la ville (pour l'hôpital) acte la demande de placer (de nouveau) les cliniques strasbourgeoises sous la tutelle de l'université afin de les intégrer à une organisation « moderne et allemande » (voir chapitre II)¹³⁷. En fait, sous l'égide du *Gauleiter* Wagner, les travaux de rénovation des locaux universitaires et hospitaliers sont engagés rapidement à l'hiver 1940¹³⁸ et se poursuivent dans les faits jusqu'en juin 1943¹³⁹. Par une ordonnance du 1^{er} avril 1941, le *Gauleiter* dénonce les anciennes conventions françaises et crée une structure juridico-administrative préalable à la Reichsuniversität Straßburg. Il cède en fait la gestion des cliniques et des instituts de l'hôpital civil au ministère de l'Éducation du *Reich* : c'est l'acte de naissance administratif des « établissements cliniques universitaires » (*Klinische Universitätsanstalten*) de la future Reichsuniversität Straßburg¹⁴⁰.

134. Communication du directeur général des hospices civils de Strasbourg, 10 octobre 1940 : « *Die Medizinische Abteilung wird getrennt, da sie in ihrem jetzigen Umfang zu gross geworden ist. Herr Dr. Stahl wird die kommiss[arische] Leitung der im Erdgeschoss gelegenen und Herr Dr. Paul Meyer die kommiss[arische] Leitung der im I. Stockwerk untergebrachten Abteilung übernehmen.* » 7 AH 14. AVES.

135. Listes du personnel de l'hôpital civil de Strasbourg, août-novembre 1940. 7 AH 14. AVES.

136. Lettre du directeur général des hospices civils de Strasbourg au *Medizinalrat* Dr. Walther, 14 novembre 1940. 7 AH 14. AVES. « *Außerdem soll die Medizinische Abteilung A am 20 ds. Mts. Eröffnet werden.* » Voir également l'entrefilet publié dans le journal local *Straßburger Neueste Nachrichten* le 21 novembre 1940 et la lettre du directeur général des hospices civils de Strasbourg au *Medizinalrat* Dr. Walther, 26 novembre 1940. 7 AH 14. AVES. La lettre précise que « Messieurs les docteurs Josef Babillotte et [Paul] Mathis (Hoerd) ont pris leur service à la *medizinische Abteilung A* le 20 novembre 1940 en qualité d'*Assistenzarzt* » et que « les docteurs [Edgard] Riesser (Colmar) et [Théodore] Uhl (Mulhouse) ont rejoint la même clinique le 25 novembre 1940 ».

137. Voir *Denkschrift über die Beziehungen zwischen der Universität und den Straßburger Zivilhospizien*, 16.9.1940. 7 AH XX2, *Klinikverträge 1-4 (1940-1944)*. AVES. *Gutachten über die Rechtslage der Zivilhospizien im Rahmen einer Körperschaft des öffentlichen Rechts*. 7 AH XX2, *Klinikverträge 1-4 (1940-1944)*. AVES.

138. R 43 II 940. BArch Koblenz.

139. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 811. Voir également l'article des *Straßburger Neueste Nachrichten* du 20 juin 1943.

140. *Verordnung über die klinischen Anstalten der Universität Straßburg vom 31 März 1941. Verordnungsblatt des Chefs der Zivilverwaltung im Elsass*, 12, 4.4.1941. Voir également 7 AH XX2, *Klinikverträge 1-4 (1940-1944)*. AVES.

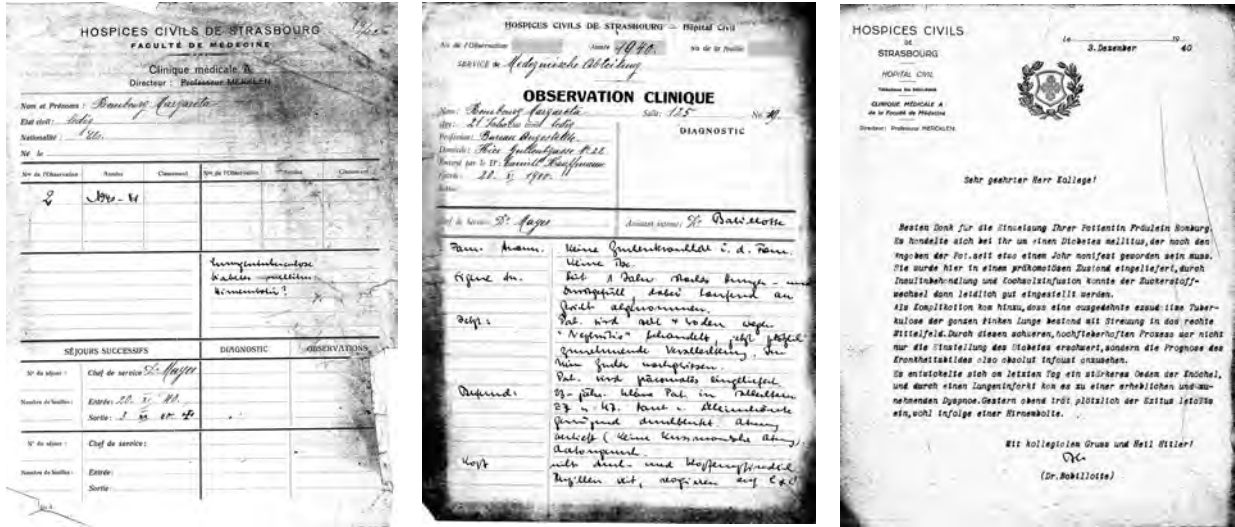


Figure 5 (1-3) : Page de garde du premier dossier médical de la nouvelle clinique médicale des hospices civils. Document extrait du dossier clinique de Margarete R. daté du 20 novembre 1940.
Source : ADHVS. Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*, Dossier 2/1940.

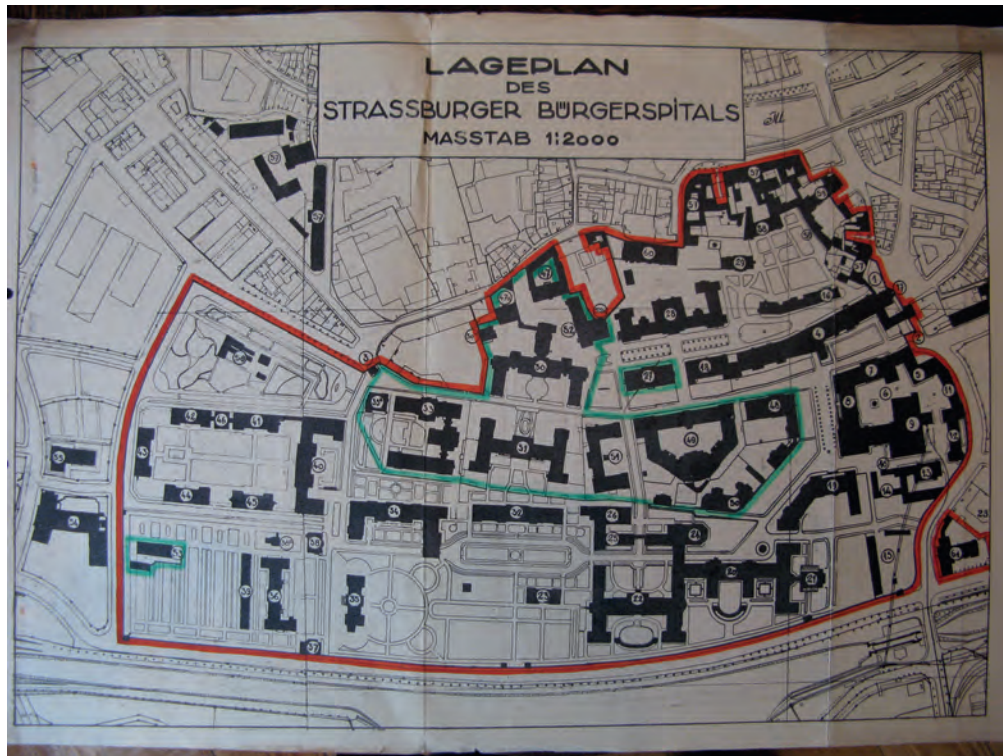


Figure 6 : Plan des cliniques et des instituts de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Strasbourg, 1941.
La clinique médicale II (Médicale A) correspond au numéro 28.
Source : Archives municipales de Strasbourg, 7 A AH.

Seize mois d'activité clinique s'écoulent avant que la Reichsuniversität Strasbourg soit officiellement inaugurée en novembre 1941. La continuité des services du *Bürgerspital* permet à la faculté de médecine de la Reichsuniversität Strasbourg de reprendre, de 1941 à 1944, la gestion de 10 instituts médico-scientifiques et de 11 cliniques universitaires. Il s'agit de cliniques, d'instituts et de services essentiellement localisés sur le terrain de l'hôpital civil de Strasbourg (voir fig. 6)¹⁴¹.

141. Le noyau des hôpitaux universitaires de la Reichsuniversität Strasbourg est formé par la clinique médicale dirigée par le doyen Johannes Stein et par la clinique chirurgicale dirigée par Ludwig Zukschwerdt qui dispose, outre ses principaux services septiques

En particulier, les Allemands restructurent les services cliniques et réunissent l'ensemble des services de médecine interne de la Reichsuniversität Straßburg dans une unique clinique médicale (*Medizinische Klinik*), dont la direction revient au doyen Johannes Stein. Celle-ci se subdivise en trois cliniques principales (ou services, *Abteilungen*). L'*Abteilung I*, située dans l'ancienne Médicale B, est dirigée par Johannes Stein et par intérim par Hajo Wolbergs. L'*Abteilung II*, située dans le bâtiment de la Médicale A, est gérée par Gunnar Berg et ensuite par l'*Altelsässer* Werner Hangarter. L'*Abteilung III*, ou policlinique médicale, est quant à elle dirigée par le professeur Otto Bickenbach. Outre ces trois services, la clinique médicale assure également la gestion d'un institut de traitement par irradiation et d'un service de radiologie (le service thérapeutique est dirigé par l'Alsacien Auguste Gunsett et le service diagnostic par Wilhelm Dieker), d'un sanatorium pour tuberculeux dans le quartier strasbourgeois de la Robertsau (dirigé par Magdalena Schalck-Uhrig) et d'un sanatorium au Lac Blanc dit *Klimatische Abteilung Weißer See* (géré sur place par Margarete Strang)¹⁴².

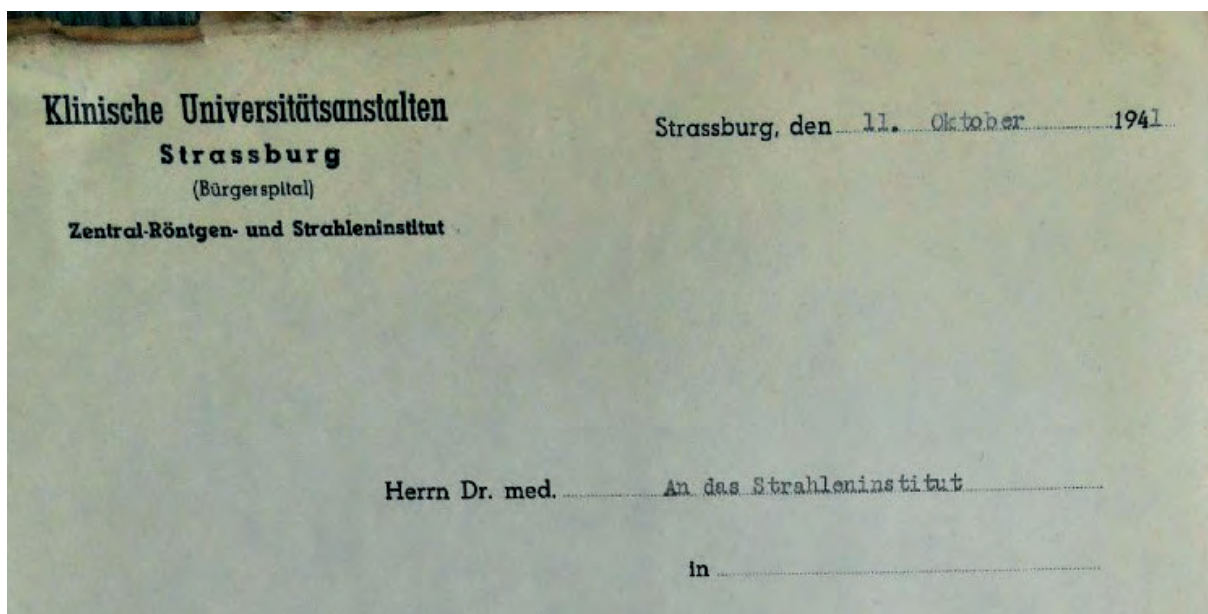


Figure 7 : En-tête des papiers administratifs des *Klinische Universitätsanstalten* (établissements cliniques universitaires). Document extrait du dossier clinique de Wilhelm Z. daté du 11 octobre 1941. Source : ADHVS. Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*, Dossier 9/122.

LE PERSONNEL DE LA *MEDIZINISCHE KLINIK II* ENTRE 1940 ET 1944

De la réouverture de l'hôpital civil le 12 août 1940 à l'évacuation de la Reichsuniversität Straßburg en novembre 1944, ce sont 81 médecins (connus à ce jour) qui ont été employés à la *Medizinische Klinik* et dans ses différentes *Abteilungen*. Au moins 28 d'entre eux ont été en poste à la clinique médicale A (*Abteilung II*) entre novembre 1940 et novembre 1944, parmi lesquels un grand nombre d'Alsaciens et de femmes. La composition du personnel de la clinique est révélatrice des politiques suivies par le régime pour la restructuration du personnel de l'université allemande.

et aseptiques, de son propre service de radiologie, de son service d'urologie et de sa policlinique, répartis parmi les anciennes cliniques chirurgicales A et B de la période française (l'hôpital orthopédique Stéphanie, dirigé à partir de 1942 par Alexander von Danckelman et le moderne *Unfallkrankenhaus* complètent les services chirurgicaux). La faculté de médecine gère également les cliniques d'ophtalmologie (dirigée par le recteur Karl Schmidt), de gynécologie et d'obstétrique (dirigée par Hans Jacobi), d'oto-rhino-laryngologie (dirigée par Theodor Nühsmann), de dermatologie (dirigée par Willy Leipold), ainsi que les cliniques de psychiatrie et de neurologie (dirigées par August Bostroem et par intérim par Nikolaus Jensch), la clinique infantile (dirigée par Kurt Hofmeier) et enfin la clinique dentaire (dirigée par Joachim von Reckow). Voir à ce sujet 126 AL 37, n° 4. ADBR. Voir également Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 573-679.

142. Voir Adalbert Erler: *Hochschulführer der Reichsuniversität Straßburg*. Strasbourg: Heitz & Co 1942, p. 117. Voir également 126 AL 37, n° 4. ADBR.

1. Le temps de la réouverture : Alfred Doldé, Jules Stahl, Paul Meyer

Dès le mois d'août 1940, les autorités nationales-socialistes constatent qu'il y a un besoin « urgent » (*dringend*) en personnel médical en Alsace, afin assurer les soins de la population civile, tout particulièrement en raison de l'évacuation de l'Alsace et du repli du personnel soignant, des malades et du matériel vers Clermont-Ferrand et Clairvivre¹⁴³. S'ils autorisent le réemploi de médecins alsaciens dans la nouvelle institution hospitalière allemande, leur nomination n'est en réalité que « provisoire » (*kommissarisch*) et doit être confirmée par un examen politique approfondi par les services de la *Gauleitung* et du parti nazi¹⁴⁴. Une première sélection d'ordre politique était donc réalisée au moment du recrutement, puisqu'en vertu d'une ordonnance promulguée le 13 juillet 1940 par le département médical de l'administration civile en Alsace, il est alors obligatoire que le médecin obtienne au préalable une autorisation de la *Gauleitung* pour pouvoir exercer la médecine en Alsace annexée¹⁴⁵.

Dans ce contexte, les Allemands choisissent Alfred Doldé (1886-1965), un vieil Alsacien qui est né lorsque l'Alsace était allemande, qui a fait ses études de médecine à l'université impériale de Strasbourg et qui connaît bien le système hospitalier strasbourgeois, au poste de médecin-chef de la toute première clinique médicale en août 1940¹⁴⁶. Il accepte d'apporter son soutien pour assurer la gestion de la clinique de médecine dans les premiers temps de sa réorganisation, son engagement volontaire auprès des autorités allemandes étant motivé par son souci d'assurer une continuité des soins aux populations civiles durant l'année de guerre. Ainsi, le Dr. Doldé reste en poste pendant près de deux mois, assurant la gestion d'une petite équipe de médecins alsaciens, puis donne sa démission et quitte l'hôpital le 7 octobre 1940¹⁴⁷. Il est remplacé alors par le Dr. Jules Stahl (1902-1984).

Dans les semaines et les mois qui suivent sa réouverture, l'hôpital civil de Strasbourg se développe considérablement, à mesure que les autorités allemandes parviennent à recruter davantage de médecins alsaciens, pour la plupart libérés des camps de prisonniers de guerre ou rentrés de Clermont-Ferrand ou Clairvivre¹⁴⁸. Au moment de sa réouverture en novembre 1940, la direction de l'*Abteilung II* (Médicale A) revient au cardiologue alsacien Paul Meyer (1896-1971), qui s'entoure d'une poignée de collaborateurs. En effet, à la date du 1er décembre 1940, sur les 64 médecins en poste aux hospices civils (parmi lesquels quatre femmes), la moitié est affectée aux cliniques chirurgicale (21 hommes, soit 33 %) et médicale (22 hommes, soit 34 %) et leurs services associés. En particulier, à l'*Abteilung II* (Médicale A), le Dr. Meyer travaille directement avec sept médecins-assistants : les docteurs Charles Maurer (1910-1975), Théodore Uhl (1914-2000), Paul Matthijs (1913-1993), Edgar Riesser, René Piffert (1911-1991), le radiologiste Frédéric-Auguste Schaaf (1884-1952) et l'Allemand Josef Babillotte (1911-1992)¹⁴⁹. Venu de l'hôpital de la Croix-Rouge de Poznań, ce dernier est le seul médecin allemand en poste à la clinique dès le début et ce n'est qu'avec l'inauguration de la Reichsuniversität Straßburg que d'autres Allemands obtiennent un poste à l'*Abteilung II* (Médicale A)¹⁵⁰.

143. Voir 126 AL 37, dossier n° 1. ADBR.

144. Directive du directeur général des hospices civils, 29 octobre 1940. 7 AH 14. AVES.

145. Anordnung des Chefs der Zivilverwaltung im Elsass (Gesundheitswesen), 13.7.1940. 126 AL 37, dossier n° 1. ADBR. Cet ordre a été transmis aux services des *Straßburger Neueste Nachrichten* qui ont publié un article à ce sujet dès le 20 juillet.

146. Après avoir étudié la médecine à la *Kaiser-Wilhelms-Universität* de Strasbourg entre 1905 et 1910, Alfred Doldé obtient un poste de médecin-assistant à la clinique médicale non universitaire de Strasbourg (la future Médicale B) et entreprend de compléter sa formation académique en préparant une thèse de doctorat de médecine en 1918, sous la direction du professeur Arnold Cahn (1858-1927). Au sortir de la première guerre mondiale, il obtient la nationalité française « par réintégration », puis ouvre un cabinet de médecine générale en ville. Avec le début des hostilités en 1939, il reste en Alsace et s'engage activement dans le maintien des soins aux civils durant la période de guerre, servant notamment à l'hôpital installé au Hohwald.

147. Listes du personnel médical de l'hôpital civil de Strasbourg, 4 octobre 1940. 7 AH 14. AVES. Voir également la lettre du directeur général des hospices civils au Dr. Doldé, 3 octobre 1940. 7 AH 14. AVES. Oster écrit : « Nous voudrions vous exprimer nos plus vifs remerciements pour votre si précieuse collaboration durant l'année de guerre, tant au Hohwald qu'à Strasbourg. »

148. Listes du personnel médical de l'hôpital civil de Strasbourg, 28 août 1940. 126 AL 114, dossier n° 10. ADBR. 7 AH 14. AVES. Dans les quinze premiers jours suivant la réouverture de l'hôpital civil, 9 nouveaux médecins ont été employés, ce qui porte leur nombre total à 33.

149. Listes du personnel médical de l'hôpital civil de Strasbourg, 1er décembre 1940. 126 AL 114, dossier n° 10. ADBR. 7 AH 14. AVES.

150. Lettre du directeur général des hospices civils au *Medizinalrat* Dr. Walther, 26 novembre 1940. 7 AH 14. AVES. Né en 1911 près de Leipzig, Josef Babillotte est issu d'une famille aux origines à la fois alsaciennes et allemandes. À la fin de ses études de médecine à l'université de Berlin en 1937, le Dr. Babillotte a occupé un poste de *Volontärassistent* au service de médecine interne de l'hôpital municipal de Potsdam jusqu'en 1939. Il a ensuite été nommé *Assistenzarzt* à l'hôpital de la Croix-Rouge de Poznań

2. Entre « acclimatation » et mise au pas

Dans le contexte de construction de la faculté de médecine et des cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg (entre août 1940 et octobre 1941), les autorités nationales-socialistes autorisent le réemploi de médecins alsaciens dans leurs anciennes fonctions hospitalières. Cette période de transition correspond à une année de « tri » des potentiels candidats alsaciens acquis à la cause nationale-socialiste. C'est aussi une période caractérisée par une certaine « illusion alsacienne », croyant à la possibilité d'un espace professionnel ayant une certaine autonomie par rapport aux occupants. Les responsables allemands se servent de cette parenthèse pour séduire la population locale, fixer temporairement le corps médical et maintenir une activité de soins sous la forme d'un mirage d'une certaine reconnaissance d'une autonomie alsacienne, comme 70 ans auparavant avec la création de la *Kaiser-Wilhelms Universität* et l'existence très éphémère d'une *École de médecine libre* à Strasbourg¹⁵¹. C'est donc une période de séduction des Alsaciens pour amplifier l'adhésion et le ralliement de la population au nouveau régime. Cette volonté de gagner à leur cause les Alsaciens, en permettant leur réemploi à l'hôpital civil, puis aux établissements cliniques de la future université allemande de Strasbourg, se double d'une politique d'acclimatation et de mise au pas.

En fait, la question essentielle qui se pose à ce moment-là pour les médecins alsaciens concerne leur possibilité d'entrer dans la hiérarchie hospitalière et universitaire, afin d'obtenir un poste de médecin-assistant (*Assistenzarzt*), de chef de clinique (*Oberarzt*) ou de médecin-chef (*Chefarzt*). Les critères de recevabilité et de nomination sont, pour le doyen Stein comme les autorités locales, la « compétence professionnelle et le caractère politique approprié » (*fachwissenschaftliche und politisch-charakterliche Eignung*). Si ces deux critères ne sont pas toujours réunis, la convenance politique (*staatspolitisch*) peut être améliorée par des sessions de formation, par exemple la *Führerschule der deutschen Ärzteschaft* à Alt-Rehse dans le Mecklembourg, ou par un séjour prolongé dans le territoire du *Reich*.

En réalité, le plan initial des professeurs Johannes Stein et Ernst Anrich, respectivement doyens-fondateurs de la faculté de médecine et de la faculté de philosophie, consistait à imposer aux Alsaciens une période « d'acclimatation » et/ou de rééducation (*Umschulung*) dans une institution hospitalière sur le territoire de l'*Altreich*. Le 14 novembre 1940, le *Reichsdozentenführer* Max Schultze écrit à Max de Crinis, *Ministerialdirektor* auprès du ministre de l'Éducation, et propose des séjours de rééducation : « dans les cliniques strasbourgeoises, il y a un certain nombre de bons médecins-assistants qui doivent absolument se rendre au moins une fois dans le *Reich* pour un an ou deux ». Cette mesure est envisagée pour qu'ils « baignent dans la pure atmosphère nationale-socialiste », qu'ils sentent le bien-fondé de cette politique et qu'ils « réintègrent [par là même] leur peuple, le peuple germanique¹⁵² ». Toutefois, la mise en place concrète de ces « séjours éducatifs dans le *Reich* » reste hésitante et se heurte régulièrement à des réticences, notamment de la part du recteur Karl Schmidt, pour ne pas mettre en péril la couverture sanitaire de la région et le fonctionnement de l'institution en se séparant de quelque 50 médecins alsaciens en poste à ce moment-là¹⁵³. Malgré tout, dès le 9 février 1941, le centre de formation politico-médical d'Alt-Rehse ouvre ses portes pour accueillir en particulier les médecins des provinces annexées, pour des séjours de quatre semaines¹⁵⁴. Toutefois, un certain nombre de médecins alsaciens refusent

(Posen) et est présent à Strasbourg dès la réouverture de la clinique médicale A (*Abteilung II*) le 20 novembre 1940. S'il reste officiellement en poste comme *Assistenzarzt* jusqu'en novembre 1944, il est envoyé au front dès le 1er juillet 1942. Après-guerre, il reprend sa carrière médicale en République fédérale d'Allemagne.

151. Voir à ce sujet Christian Bonah: *Instruire, guérir, servir : formation, recherche et pratique médicales en France et en Allemagne pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2000, p. 311-321.

152. Lettre de Schultze à de Crinis, 14 novembre 1940, cité dans Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 11.

153. Voir Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 818. Voir également Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 11.

154. Voir à ce sujet *Tribulations d'un Alsacien. Journal personnel d'Henri Ulrich 1938-1945*. Manuscrit 1982, p. 58-59, 62. Henri Ulrich (1911-?), médecin généraliste strasbourgeois revenu en Alsace en août 1940, relate dans son journal personnel, rassemblé en 1982 à partir de notes de l'époque, la première réunion de mise au pas de la corporation médicale et la rééducation forcée envisagée. Il écrit : « L'ancien Syndicat des médecins devait être "mis au pas" et transformé en *Ärztzekammer*, sous férule nazie. Tous les confrères déjà présents (les ¾ sûrement) étaient donc convoqués à une réunion d'information, présidée par le *Gauärztführer* [Waldemar] Pychlau, un gueulard sec et inquiétant [...]. À ses côtés, notre président du Syndicat avait à coup sûr la hargne au cœur. Discours pour annoncer que les choses vont radicalement changer, avec des menaces non voilées [...]. Le *Gauärztführer*

les « nominations » dans l'*Altreich* et les propositions de servir dans la future Reichsuniversität Straßburg, comme le chirurgien Adolphe Jung¹⁵⁵ ou le docteur Charles Maurer, qui fait l'objet d'une mesure de déplacement de force (*Absiedlung*) en raison de « conflits avec la hiérarchie allemande¹⁵⁶ ».

À la même période, on remarque que sur l'ensemble de la faculté de médecine, une série de collaborateurs allemands rejoint progressivement les services hospitaliers à partir de février-mars 1941. L'arrivée d'un médecin allemand conduit régulièrement au déclassement des médecins alsaciens en place. En Médecine B (*Abteilung I*), le Dr. Jules Stahl a été remplacé par l'Allemand Werner Jordan en attendant la nomination d'un professeur en février 1941. De même, le Dr. Édouard Nonnenmacher cède sa place de chef du service des maladies chroniques (*Abteilung III*) au professeur Otto Bickenbach, étant déclassé au poste de « faisant fonction d'assistant scientifique ». À l'*Abteilung II* (Médicale A), le Dr. Paul Meyer, qui occupait depuis le 20 novembre 1940 la fonction de « chef de service par intérim », est remplacé en novembre 1941 par le *Dozent* Gunnar Berg, venu de Heidelberg, et aussitôt rétrogradé au rang d'« assistant scientifique » (il quitte la Reichsuniversität Straßburg quelques semaines plus tard pour ouvrir un cabinet médical au centre-ville de Strasbourg)¹⁵⁷.

3. L'évolution du personnel de l'*Abteilung II* du temps de la Reichsuniversität Straßburg

En novembre 1941, au moment de la création officielle de la Reichsuniversität Straßburg, le professeur Johannes Stein, directeur de la *Medizinische Klinik*, s'appuie sur une équipe composée de 25 médecins, répartis parmi les différents services de médecine interne. Ainsi, l'*Abteilung I* (l'ancienne Médicale B) compte neuf médecins, parmi lesquels deux femmes et seulement trois Alsaciens. L'*Abteilung II*, c'est-à-dire le service de médecine interne situé dans les locaux de la Médicale A, compte sept médecins (28 % du total) dont dix sont alsaciens. De même, le service des maladies chroniques emploie deux médecins alsaciens, l'Institut de radiologie compte six médecins (dont cinq Alsaciens) et le sanatorium de la Robertsau est placé sous la direction d'une Alsacienne¹⁵⁸.

En totalité, d'août 1940 à novembre 1944, sur l'ensemble de la *Medizinische Klinik*, tous services et *Abteilungen* confondus, ce sont au moins 81 médecins qui ont occupé un poste à la clinique de médecine, parmi lesquels 16 femmes (20 %). Pour la *Medizinische Klinik II* (Médicale A), sur toute la durée de son fonctionnement sous le régime national-socialiste, nous avons pu identifier 28 médecins en poste entre novembre 1940 et novembre 1944, dont 12 Alsaciens (43 %) et 9 femmes (32 %). En moyenne, pour la période de la Reichsuniversität Straßburg, entre novembre 1941 et novembre 1944, ce sont environ 10 à 12 médecins qui composaient chaque mois le personnel de la clinique médicale II, avec une part non négligeable d'Alsaciens¹⁵⁹. Il faut en outre préciser que certains praticiens sont mobilisés dans l'armée allemande et envoyés au front (*zur Zeit im Felde*) durant cette période, comme le *Dozent* Gunnar Berg ou le professeur Hangarter, chef de service, dont l'intérim est assuré par le *Dozent* Wilhelm Dieker (1906-1987), chef du service diagnostic de l'*Allgemeines Strahleninstitut und Röntgenabteilung*¹⁶⁰. En raison de la mobilisation des hommes dans l'armée, la part des femmes dans les rangs de la clinique est importante et croît depuis 1940¹⁶¹. Certaines d'entre elles ont joué un

avait annoncé que tous les médecins auraient la joie « de pouvoir participer, à tour de rôle, par groupes de quelques dizaines, à une *Umschulung* » de trois semaines à Alt-Rehse [...] ». Ulrich a lui-même séjourné à Alt-Rehse du 7 février au 6 mars 1941.

155. Susanne Michl, Thomas Beddies, Christian Bonah (dir.): *Zwangsversetzt vom Elsass an die Berliner Charité: die Aufzeichnungen des Chirurgen Adolphe Jung, 1940-1945*. Bâle: Schwabe 2019.

156. Carte de rapatrié de Charles Maurer. Archives privées de la famille Maurer. Merci à M. Jean Maurer pour son partage (mail du 15 juin 2021).

157. Listes du personnel médical de la Reichsuniversität Straßburg, 1940/1941. 7 AH 14 et 7 AH 15. AVES.

158. Listes du personnel médical de la Reichsuniversität Straßburg, 1er novembre 1941. 7 AH 15. AVES.

159. Listes du personnel médical de l'hôpital civil de Strasbourg, 1er janvier 1942. 126 AL 37, dossier n° 4. ADBR. Sur les 119 médecins référencés sur cette liste, on compte 51 Allemands, 50 Alsaciens, 4 Mosellans, 4 Luxembourgeois et 10 personnes dont la nationalité n'a pas pu être identifiée. Pour l'ensemble de la clinique médicale, tous services confondus, on compte 30 médecins, parmi lesquels 17 Alsaciens, 12 Allemands et 1 Mosellan. Au sein de l'*Abteilung II*, les Alsaciens représentent 67 % du personnel.

160. Listes du personnel médical de la Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944. 7 AH 15. AVES. 126 AL 37, dossier n° 4. ADBR.

161. Listes du personnel médical de la Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944. 7 AH 15. AVES. 126 AL 37, dossier n° 4. ADBR. Voir également Winfried Süß: *Medizinische Praxis*. In: Jütte *et al.*, *Medizin und Nationalsozialismus*, 2011, p. 179-180.

grand rôle dans le fonctionnement de la clinique, à l'instar de la jeune alsacienne Ruth Lasch (1919-1945) qui a assuré la gestion autonome d'un service pour femmes (*Frauenstation*) composé de 25 lits¹⁶².

4. Les enseignements et la recherche

Dès la création de la Reichsuniversität Straßburg le 23 novembre 1941, les enseignements débutent pour les étudiants. Les cliniques universitaires commencent alors à remplir une autre mission qui leur a été confiée, celle de participer à la formation des étudiants en médecine. Dans ce cadre, l'auditorium du bâtiment de l'*Abteilung II* (Médicale A) accueille, dès le mardi 25 novembre, un cours de « propédeutique médicale » dispensé par le professeur Bickenbach. Deux jours plus tard, le *Dozent* Gunnar Berg y tient son cours concernant les méthodes thérapeutiques naturelles (avec exercices pratiques), tandis que le professeur Johannes Stein y assure le lendemain, avec le cardiologue alsacien Paul Meyer – déclassé à cause de la venue de Berg à Strasbourg –, une conférence magistrale intitulée « Diagnostic des maladies cardio-vasculaires, avec une attention particulière à l'électrocardiographie¹⁶³ ». Ainsi, dès le départ, la clinique médicale II s'inscrit pleinement dans le paysage universitaire et les étudiants y sont également formés de manière pratique avec leurs professeurs au chevet des patients. Les chefs de service (*Oberärzte*) successifs, Gunnar Berg et Werner Hangarter, sont ensuite régulièrement chargés de cours de médecine¹⁶⁴.

Ils encadrent également les travaux d'étudiants qui préparent une thèse de doctorat de médecine. En effet, Gunnar Berg dirige une thèse en 1943, Werner Hangarter en supervise cinq entre 1942 et 1944 et Wilhelm Dieker dirige la thèse de Margarethe Decker, qui a étudié « l'action des sulfamides sur l'infiltrat pulmonaire et sur la numération globulaire » chez 146 patients hospitalisés à la clinique médicale II¹⁶⁵. Le service accueille également des étudiants pour des stages cliniques, ainsi que des jeunes médecins diplômés, nommés comme *Volontärassistent*, *Pflichtassistent* ou *Assistenzarzt*. En fait, le personnel de la *Medizinische Klinik* de manière générale, tout comme celui de l'*Abteilung II* en particulier, est investi dans la production scientifique et dans la formation des médecins tout au long de la période nationale-socialiste. D'ailleurs, tout comme dans l'*Abteilung I* (Médicale B), « de grands laboratoires offrent la possibilité de réaliser des travaux scientifiques dans l'ensemble des domaines de la médecine interne¹⁶⁶ ».

UN FONDS EXCEPTIONNEL : LES DOSSIERS MÉDICAUX DE LA *MEDIZINISCHE KLINIK II* (MÉDICALE A)

Notre étude de la clinique médicale de Strasbourg durant la période de l'annexion nationale-socialiste s'est enrichie grâce à la découverte et l'analyse systématique d'un fonds exceptionnel constitué de dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* (ancienne clinique médicale A).

Lorsque le Nouvel hôpital civil (NHC) de Strasbourg ouvre ses portes en mars 2008, le paysage des hospices civils au sein des hôpitaux universitaires de Strasbourg se transforme. Véritable bouleversement à l'aube du XXI^e siècle, le paysage urbain et hospitalier strasbourgeois se recompose en profondeur. Les constructions et les réaffectations de bâtiments qui remettent en adéquation un lieu et son fonctionnement mettent un terme à la permanence architecturale de nombre de cliniques de la cité alsacienne. Le déménagement des services des

162. Lettre du *Dozent* Berg au *Kurator* Scherberger, 17 février 1942. 1558 W 796, dossier n° 78746 (Ruth Lasch). ADBR. *Lebenslauf* de R. Lasch, 9 avril 1942. 1558 W 796, dossier n° 78746 (Ruth Lasch). ADBR. Précisons qu'en 1942, sur les 31 *Stationen* (salles) que compte la clinique médicale du professeur Stein, 10 se trouvent en Médecine III, 10 en Médecine I, 7 en Médecine II et 4 au sanatorium de la Robertsau. Voir à ce sujet *Meldung über die Zahl der in unserem Klinikum beschäftigten Assistenzärzte und Ärztinnen*, mars à décembre 1942. 126 AL 37, dossier n° 4. ADBR.

163. *Vorlesungen und Übungen im Winter-Semester 1941/1942*. ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Collection Jacques Héran.

164. Voir tout particulièrement les catalogues de cours : Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Winter-Semester 1941/1942*. Strasbourg: Heitz & Co 1941, p. 23-24. Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Sommer-Semester 1942*. Strasbourg: Heitz & Co 1942, p. 49-50. Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Sommer-Semester 1943*. Strasbourg: Heitz & Co 1943, p. 62. Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Winter-Semester 1943/1944*. Strasbourg: Heitz & Co 1943, p. 62.

165. Nous remercions Gabriele Moser pour son aide dans ces recherches.

166. Erler, *Hochschulführer*, 1942, p. 117.



Figure 8 : Avec le soutien du professeur Maurice Leize, président du Conservatoire régional de la santé, 5 704 dossiers de la *Medizinische Klinik II* ont été redécouverts, puis identifiés et sauvegardés. Source : ADHVS.

anciennes cliniques universitaires des hospices civils vers le NHC met alors en péril des archives papiers que ces cliniques détiennent encore, d'autant que parmi ces fonds longtemps oubliés des dossiers médicaux et cliniques de la période de la Reichsuniversität Straßburg (entre autres) y dorment toujours.

Pour la *Medizinische Klinik II* (Médicale A), ce sont 5 704 dossiers de malades qui ont pu être sauvegardés, par un effort conjoint du professeur Daniel Storck, ancien chef de service de la clinique médicale A, du docteur Jean-Marc Lévy et de M. Gérard Schossig, qui ont personnellement évité la destruction des dossiers en 2008. Entreposés dans les collections de l'association des Amis des Hôpitaux universitaires de Strasbourg – devenues Conservatoire régional de la santé –, ces dossiers ont certes été préservés de la destruction, mais ont été vite oubliés pendant plus de 10 ans.

Le 14 mai 2019, les dossiers sont redécouverts par les membres de la Commission historique dans une ancienne chambre froide des locaux de l'ancienne pharmacie des hospices civils, puis mis à la disposition de la Commission par le professeur Maurice Leize, président actuel de l'association. Christian Bonah, Lea Münch et Aisling Shalvey ont ainsi pu identifier les dossiers émanant de la période de la Reichsuniversität Straßburg et les transférer au département des Humanités en sciences de la vie et en santé (DHVS) afin de réaliser l'inventaire complet du fonds¹⁶⁷.

Afin d'assurer leur conservation et de permettre leur examen, tous les dossiers ont été reconditionnés, classés, catalogués et analysés de manière systématique. Si cette contribution propose une première analyse synthétique, il reste évidemment un travail considérable à entreprendre à partir de ce fonds, notamment une étude plus individuelle des dossiers qui s'est avérée impossible dans le cadre limité des activités de la Commission historique. Présentons à présent la matérialité de ce fonds.

167. Nous remercions le président du Conservatoire régional de la santé, M. le professeur Maurice Leize, pour la mise à disposition temporaire des dossiers. Dans le cadre des propositions formulées au chapitre VI de ce rapport, ces archives pourraient donner lieu à la constitution d'un « pôle d'archives historiques de la Reichsuniversität Straßburg » en vue de futurs travaux de recherches.

Les 5 704 dossiers étaient conservés dans 35 boîtes noires (voir fig. 8). Leur examen minutieux a révélé que 5 534 d'entre eux concernent des patients admis au titre de patients couverts par une caisse d'assurance publique (*Ortskrankenkassen*), sur une période allant du 20 novembre 1940 au 14 mars 1944. Une dernière boîte (no 32) contenait 170 dossiers de patients relevant d'une caisse d'assurance privée, hospitalisés entre le 28 octobre 1943 et le 13 novembre 1944. Quand bien même le fonds d'archives est imposant, il reste incomplet. En effet, la numérotation suivie des dossiers nous a permis d'identifier tout à la fois les dossiers manquants au sein d'une boîte, mais aussi les boîtes manquantes. Pour la suite de l'analyse, nous traiterons exclusivement des dossiers des assurés publics, en laissant de côté les dossiers des assurés privés, en raison de leur faible nombre et de leur état très partiel.

Compte tenu de leur système de numérotation continue, nous pouvons subdiviser l'ensemble des dossiers en quatre séries, chacune d'entre elles reprenant la numérotation à partir du numéro 1. Pour la première série de dossiers (*Bürgerspital*), couvrant la période du 20 novembre 1940 au 30 juin 1941, les en-têtes administratifs comportent encore la mention « Hôpital civil » en français ou sa traduction allemande « *Bürgerspital* ». Bien que le rattachement des cliniques à l'université soit prononcé en date du 1er avril 1941, les dossiers ne portent cet en-tête (voir fig. 7) dans les faits qu'à partir du 1er septembre 1941. Cette date signale véritablement la fin de la prise en main administrative des hôpitaux désormais universitaires, mais marque surtout l'emprise grandissante de l'administration allemande nationale-socialiste sur le système hospitalier strasbourgeois. À compter du 1er septembre 1941, l'en-tête des dossiers est le suivant : « *Klinische [Universitäts-]Anstalten* » (Établissements cliniques universitaires) ou « *Medizinische Klinik der Reichsuniversität Straßburg – Abteilung II* » (Clinique médicale de la Reichsuniversität Straßburg – Clinique médicale II).

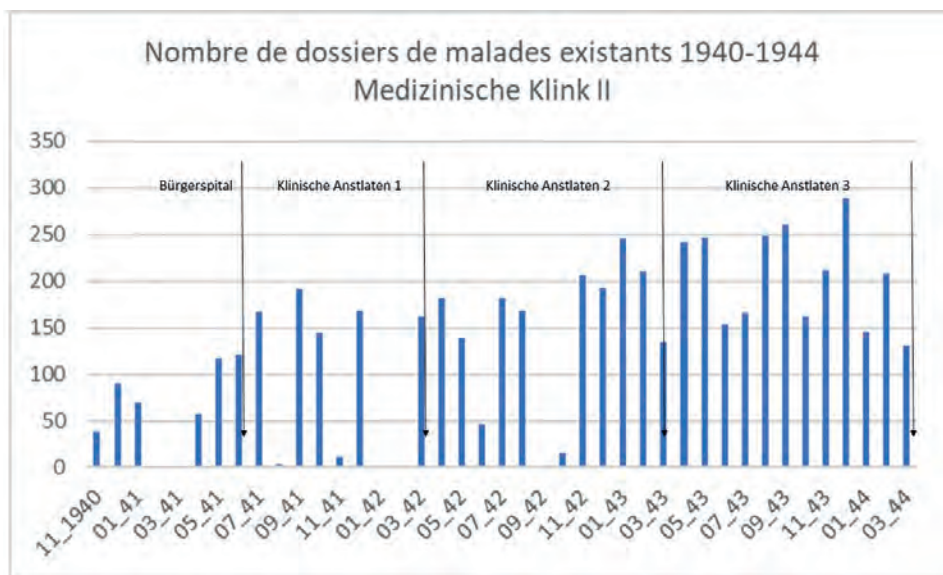


Figure 9 : Nombre de dossiers de malades existants de la période 1940-1944 pour la *Medizinische Klinik II*. Au total, 5 534 dossiers sont organisés selon quatre périodes administratives distinctes commençant chacune par une nouvelle numérotation. *Bürgerspital* (novembre 1940-juin 1941) ; *Klinische Anstalten I* (juillet 1941-mars 1942) ; *Klinische Anstalten II* (avril 1942-mars 1943) ; *Klinische Anstalten III* (avril 1943-mars 1944).

Source : ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

Pour l'ensemble du fonds des dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II*, il existe trois lacunes importantes. Une première concerne la période allant du 17 janvier au 16 avril 1941, pour laquelle on peut estimer qu'il manque environ 500 dossiers. De même, pour la période du 29 décembre 1941 au 11 mars 1942, nous avons identifié la disparition de quatre boîtes, ce qui représente environ 800 dossiers de patients. Enfin, sur un intervalle allant du 27 août au 26 octobre 1942, il semble qu'au moins 400 dossiers soient absents. Ajoutons aussi qu'aucun dossier postérieur au 14 mars 1944 n'a subsisté, hormis pour la partie des patients bénéficiant d'une prise en charge par une caisse d'assurance privée. Le tableau suivant résume la part des dossiers médicaux conservés par rapport au nombre total de dossier réel (ou extrapolé) pour les quatre séries administratives identifiées.

Périodisation Nombre de dossiers	Bürgerspital (11/40-06/41)	KA 1 (07/41-03/42)	KA 2 (04/42-03/43)	KA 3 (04/43-03/44)
Nombre total	1 363	2 200	3 000	3 600
Dossiers conservés	498	847	1 718	2 471
Dossiers conservés par série (%)	36 %	38,5 %	57 %	69 %

Tableau 3 : Nombre et pourcentage des dossiers conservés par rapport au nombre total des dossiers selon les quatre séries administratives.

Pour expliquer les pourcentages des dossiers manquants, il convient de préciser qu'en plus des boîtes non retrouvées (la disparition de ces boîtes étant responsable de la grande majorité des lacunes de dossiers), l'analyse méthodique du fonds a révélé que certaines boîtes conservées étaient également incomplètes. Il y a donc un certain nombre de dossiers qui manquent au sein même des boîtes retrouvées : on peut les estimer, en moyenne et sur toute la période de 1940 à 1944, à environ 14 % du total. Ainsi, sur les quelque 10 163 dossiers ayant existé en théorie, nous avons pu en étudier 5 534 qui sont parvenus jusqu'à nous, soit 54,5 %¹⁶⁸.

1. Approcher le nombre de patients soignés à la clinique médicale II entre 1940 et 1944

L'existence de cette série importante et homogène de dossiers médicaux permet d'établir, par croisement avec des relevés administratifs du nombre des lits et de leur taux d'occupation, une estimation du nombre total de patients admis et soignés dans les cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg sur l'ensemble de la période d'annexion de fait de l'Alsace entre novembre 1940 et novembre 1944. En s'appuyant sur la moyenne du nombre de lits et de leur taux d'occupation par services pour les mois de mars à décembre 1942¹⁶⁹, ainsi que sur l'analyse rendue possible par le fonds des dossiers de la clinique médicale II, on parvient à un total d'environ 10 000 malades pour la période du 20 novembre 1940 au 14 mars 1944, c'est-à-dire 40 mois¹⁷⁰. Extrapolé à la totalité de la période du fonctionnement de la clinique médicale II, donc de novembre 1940 à novembre 1944, soit 48 mois, on peut raisonnablement affirmer qu'un total de 12 350 patients a été pris en charge à la *Medizinische Klinik II*.

Rapportés à l'ensemble des services hospitaliers universitaires pour l'ensemble de la période de novembre 1940 à novembre 1944, ces éléments permettent d'estimer que les cliniques de la Reichsuniversität Straßburg ont accueilli et soigné plus de 122 000 malades au total, ce qui correspond approximativement à 2 500 patients par mois, toutes cliniques et tous services confondus. Ce chiffre impressionnant révèle l'ampleur et l'importance de la part des soins dans l'activité des membres de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg, qui remplit ainsi le rôle qui lui avait été confié dans la couverture médicale de la population locale et sa « mission au service de la santé du peuple ». Inversement, le nombre de plus de 122 000 patients établit les cliniques comme une pièce centrale des rapports entre les occupants et l'administration civile d'une part, et les administrés de force et de fait d'autre part. Autrement dit, les services médicaux rendus par les cliniques universitaires sont un élément politique de séduction et de gestion de l'adhésion de la population alsacienne aux propos et conceptions des conquérants et occupants, à condition évidemment que les malades soignés soient en grande partie alsaciens. Nous reviendrons sur cette question plus loin.

2. Le contenu des dossiers médicaux

Il convient à présent de détailler davantage la nature des informations contenues dans les dossiers médicaux en tant que sources historiques, puisqu'il s'agit de documents très techniques et spécifiques. La technologie de papier du dossier médical correspond ici à la trace classique d'une rédaction qui note au fur et à mesure des

168. Dans le détail, le manque de dossiers qui serait imputable aux boîtes disparues représenterait au total 3 200 dossiers, tandis que les boîtes conservées mais incomplètes seraient responsables de l'absence de 1 429 dossiers.

169. 126 AL 37, n° 4. ADBR.

170. De manière précise, les numérotations des dossiers suggèrent que leur nombre total s'élèverait à 10 163. Les calculs mensuels d'extrapolation établissent quant à eux un total de 9 949 dossiers, ce qui représente ainsi une marge d'erreur de 2 % (214 dossiers).

observations médicales sur le suivi pathologique du patient, sans savoir quel allait en être le rythme ou l'aboutissement (le contenu du dossier est donc en premier lieu intrinsèquement lié à la pathologie même pour laquelle le patient est hospitalisé à la clinique et à son évolution). De manière générale, ces archives sont volumineuses, leur conservation est aléatoire et dépend souvent d'initiatives personnelles, notamment en ce qui concerne les comptes-rendus médicaux adressés par des médecins-spécialistes d'autres services hospitaliers de la Reichsuniversität Straßburg.

Les dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* correspondent, tant par leur structure que par leur contenu, au modèle des dossiers médicaux tels qu'ils sont encore utilisés dans les disciplines somatiques actuelles. En effet, une première double page pliée avec un formulaire sur les données administratives de base du patient constitue le cadre dans lequel une série de feuillets volants est insérée sans ordre fixe. Une autre double page, systématiquement présente, correspond à la feuille de surveillance des paramètres vitaux et atteste de l'évolution clinique du patient avec la courbe de température, la notation du pouls et de la tension artérielle. De même, le moment de l'administration des médicaments et leur dosage, la réalisation des examens complémentaires, le type de régime alimentaire (le cas échéant), l'état des selles, ainsi que le volume et les constantes urinaires (diurèse) sont généralement documentés de manière assez méticuleuse. Ensuite, les dossiers comportent, à fréquence variable, des rapports d'une demi-page de consultations dans d'autres disciplines spécialisées et, souvent, des comptes-rendus d'examen radiologiques, des tracés d'électrocardiogrammes et des résultats d'analyses biologiques effectuées en laboratoire (notamment à l'Office d'État d'analyses médico-sanitaires du docteur Frédéric Trenszt). En soi, l'abondance de ces derniers dans notre corpus n'est pas étonnante étant donné que la détection d'éventuels agents pathogènes responsables de diverses maladies infectieuses (très fréquentes à l'époque, comme le typhus, le paratyphus, la syphilis, les pneumonies, la tuberculose ou encore la diphtérie) était un élément ordinaire dans la démarche diagnostique. Outre ces éléments standardisés, il existe dans la plupart des dossiers une anamnèse manuscrite, des notes des résultats d'examen physiques et une documentation sur le déroulement ultérieur du traitement et de l'évolution de la maladie. Même si ces annotations cliniques ne sont pas cadrées par un formulaire mais laissées à l'appréciation, à l'expérience et à la compétence du clinicien, elles reposent néanmoins sur une procédure d'écriture guidée par des codes de la profession médicale. Ces notes olographes comportent également des appréciations personnelles et parfois des particularités permettant d'appréhender et d'approcher la démarche méthodologique et la conscience professionnelle des médecins qui rédigent le rapport¹⁷¹.

De plus, il est frappant de constater que dans le cas des diagnostics de tuberculose par exemple, les dossiers témoignent, par la dimension d'« enquêtes familiales » que revêt le questionnement des antécédents par le médecin, d'une orientation vers la biologie héréditaire, une discipline importante pour la médecine sous le nazisme. L'interrogatoire insiste régulièrement sur l'apparition asynchrone de la maladie chez d'autres membres de la famille, indiquant une orientation héréditaire qui apparaît de manière encore plus drastique dans certains dossiers, où la tuberculose est littéralement déclarée comme « maladie héréditaire ». Enfin, le document qui clôt habituellement le dossier est une synthèse (épicrise) formulée en quelques phrases à l'attention des confrères qui ont adressé le patient au service de médecine interne (le plus souvent des médecins installés), contenant des informations sur le séjour à l'hôpital, ainsi que d'éventuels traitements recommandés. Hormis les feuilles de surveillance déjà mentionnées, ces notes de synthèses constituent l'un des rares documents de l'ensemble du dossier qui laissent éventuellement transparaître un avis plus personnel ou des déclarations spécifiques sur le patient et qui ne se rapportent pas directement à son histoire biomédicale. Les égo-documents, tels que les lettres ou d'autres écrits, sont en revanche absents de notre corpus documentaire, contrairement aux dossiers de malades admis en psychiatrie, où ils sont plus fréquemment conservés et rendent possible en cela un changement de perspective sur le vécu de la maladie des patients¹⁷². Ainsi, le résumé de la situation des patients, qui prend la forme d'une classique indication des symptômes et des paramètres cliniques, est alors caractérisé par un certain effacement de la réalité de l'individu¹⁷³. La personnalité et l'histoire personnelle des

171. Wübben, in: Wübben, *Krankheit schreiben*, 2013, p. 15.

172. Philipp Osten (dir.): *Patientendokumente: Krankheit in Selbstzeugnissen*. Stuttgart: Steiner 2010.

173. Ulrike Hoffmann-Richter: Das Verschwinden der Biographie in der Krankengeschichte. *Bios - Zeitschrift für Biographieforschung und Oral History* 8 (1995), 2, p. 204-221.

patients disparaissent dans la méthodique analyse clinique réalisée par le médecin et cet effacement de l'individu au profit du seul état clinique frappe l'observateur habitué aux dossiers médicaux psychiatriques où l'individu, son histoire personnelle, son passé et sa vie ont une plus grande importance¹⁷⁴. En conséquence, les dossiers de notre corpus ne permettent tout au plus qu'une description biographique collective de la patientèle de la clinique médicale II.

LES PATIENTS DE LA MEDIZINISCHE KLINIK II

Depuis le mois de septembre 1940 et de manière répétée, les autorités nationales-socialistes nouvellement installées évoquent régulièrement, dans leurs échanges administratifs au sujet de l'hôpital et de la profession médicale, un besoin « urgent » en médecins et soignants en Alsace pour assurer les soins de la population civile¹⁷⁵. Qu'en est-il en réalité, d'après les dossiers de la *Medizinische Klinik* de l'hôpital civil et puis, à partir de 1941, des *Klinische Anstalten* ? Qui sont les personnes qui expriment ce « besoin urgent » ?

1. Nombre de patients et manque de personnel : un service tournant à plein régime

Sur la base des dossiers de patients qui nous sont parvenus, nous avons pu établir, par extrapolation, un nombre théorique de patients fondé sur un ajustement qui prend en compte les dossiers et les boîtes manquantes (voir fig. 10). On peut ainsi estimer que la seule clinique médicale II accueille, à la fin de l'année 1940, entre 120 et 200 patients par mois. Même si, selon le docteur Henri Ulrich, les trois quarts de ses confrères alsaciens sont rentrés en Alsace à cette date, le rôle de la clinique médicale dans la prise en charge et la couverture médicale de la ville et de la région commence vraiment à devenir réel et concret à partir du mois d'octobre 1940.

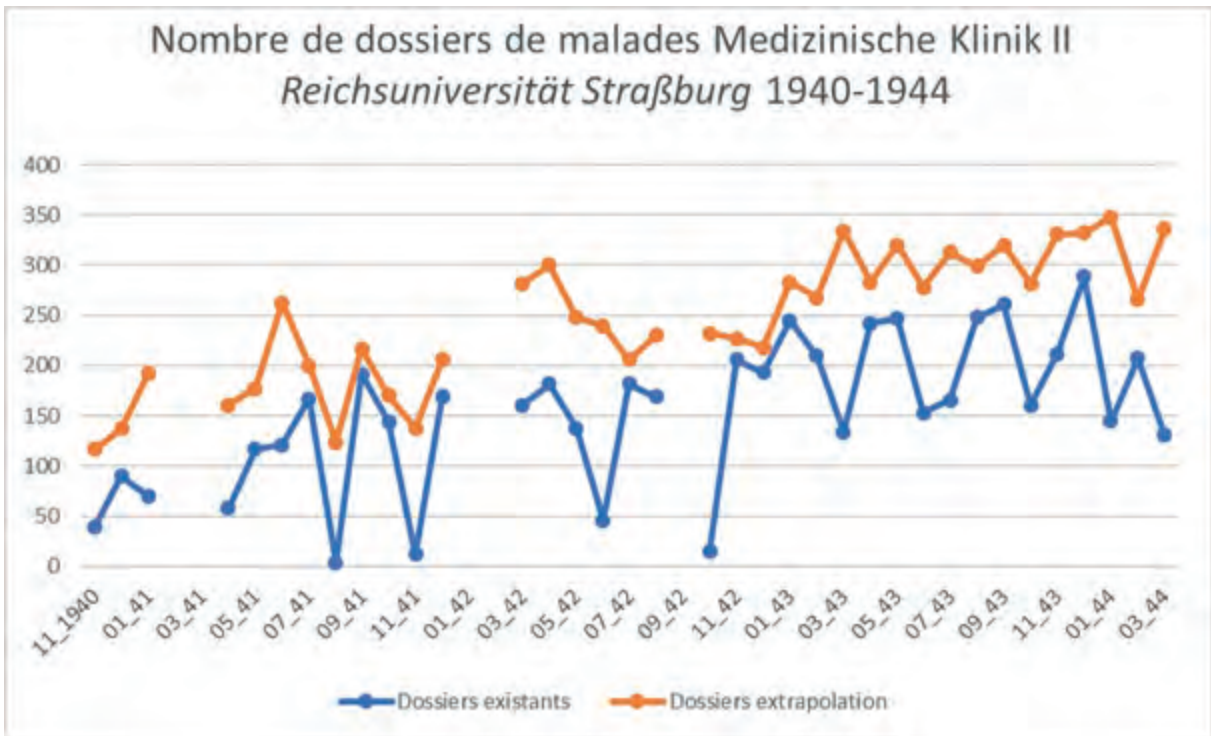


Figure 10 : Le nombre de dossiers de malades existants (bleu) et théoriques calculés par extrapolation (orange) pour la *Medizinische Klinik II* entre novembre 1940 et mars 1944.
Source : ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

174. Heinz-Peter Schmiedebach: Spannungsfelder und Aporien in der Medizin. In: Judith Hahn (dir.): „Der Anfang war eine feine Verschiebung in der Grundeinstellung der Ärzte“. *Die Charité im Nationalsozialismus und die Gefährdungen der modernen Medizin*. Berlin: Schwabe 2020, p. 19-23.

175. 126 AL 37, dossier n° 1. ADBR.

Pour les mois de janvier à novembre 1941, c'est-à-dire pour la période précédant l'inauguration de la Reichsuniversität Straßburg, le nombre de patients augmente et oscille entre 200 et 250 par mois. À partir de début 1942, le nombre de patients hospitalisés à la *Medizinische Klinik II* se situe régulièrement entre 250 et 300, pour enfin augmenter jusqu'à 300 voire 350 admissions en 1943 et 1944.

	Lits disponibles	Lits occupés	Taux d'occupation
<i>Augenklinik</i>	49	17	34,69
<i>Chirurgische Klinik</i>	425	407	95,76
<i>Stephanienheim</i>	145	101	69,66
<i>Med. Klinik II</i>	228	184	80,70
<i>Med. Klinik I</i>	175	159	90,86
<i>Med. Klinik III</i>	153	116	75,82
<i>Lungenheilstätte</i>	126	125	99,21
<i>Frauenklinik</i>	262	194	74,05
<i>Ohrenklinik</i>	127	63	49,61
<i>Hautklinik</i>	131	68	51,91
<i>Kinderklinik</i>	412	265	64,32
<i>Psychiatrische Klinik</i>	94	65	69,15
<i>Nervenklinik</i>	57	51	89,47

Tableau 4 : Statistique de gestion administrative hospitalière : le nombre de lits disponibles dans les cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg en mars 1942 avec les taux d'occupation. En mars 1942, le nombre total de lits des *Klinische Anstalten* atteint 2 384 lits et à eux seuls, les services de la *Medizinische Klinik* (services I, II et III et *Lungenheilstätte Ruprechtsau*) disposent de 682 lits, parmi lesquels 584 sont occupés (85 %). Source : ADBR, 126 AL 37, n° 4.

L'augmentation continue du nombre de patients soignés à la clinique médicale II témoigne non seulement du bon fonctionnement de la clinique, mais illustre également de manière concrète les plaintes répétées du doyen Johannes Stein à partir de 1943 qui évoque une tension croissante sur les services hospitaliers, en l'occurrence sur les services de médecine interne. En février 1944, Johannes Stein déplore un manque de personnel, aggravé par le fait que plusieurs de ses assistants sont absents pour raisons de santé, comme Günther Holzapfel et Valentin Becker, tous deux gravement blessés à la guerre, ou Werner Jordan, qui subit les séquelles d'une grave tuberculose. De plus, certains médecins ne travaillent qu'à temps partiel à la clinique, comme les Alsaciens Charles Gunsett et Frédéric-Auguste Schaaf, qui possèdent aussi une patientèle privée en dehors de l'hôpital. D'autres médecins ont également été contraints de quitter la clinique en raison d'ordres pris par les autorités civiles ou militaires : ainsi, les docteurs Wilhelm Wagner et Martha Discher ont été affectés à la clinique chirurgicale, tandis que Francis Ernewein a été enrôlé dans l'armée allemande et que Martin Conradt a été envoyé en Allemagne pour effectuer un service médical dans un cabinet en milieu rural (*für eine Landpraxis dienstverpflichtet*)¹⁷⁶.

2. Le sexe des patients

Les dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* comportent habituellement, comme tous les dossiers de ce type, un volet administratif concernant les données personnelles d'état civil qui précise le sexe, l'âge, le domicile, la profession, le type d'assurance sociale, ainsi que la « nationalité » des patients. Il faut souligner que ces données sont renseignées de manière très soignée, mais elles ne le sont de façon systématique qu'à partir de juillet 1941. Cela indique qu'à compter de cette date, l'efficacité et la rigueur de l'administration civile de l'Alsace

176. Lettre de Johannes Stein au *Kurator* au sujet du détachement du Dr. Koessler du service armé, 4 février 1944. 1558 W 677, dossier n° 60991 (Raymond Koessler). ADBR.

annexée s'étend également à l'administration de l'hôpital. Avant cette date, la gestion transitoire de l'hôpital repose, comme évoqué auparavant pour le personnel soignant, sur une reprise initiale de l'activité hospitalière sous forme d'une certaine « autonomie » alsacienne. Durant cette période, les données d'état civil et administratives des patients sont lacunaires, ce qui témoigne du peu d'attention que le personnel de l'hôpital y attache, du moins pour une partie. Pour le sexe des patients, les renseignements sont complets dès les premiers dossiers.

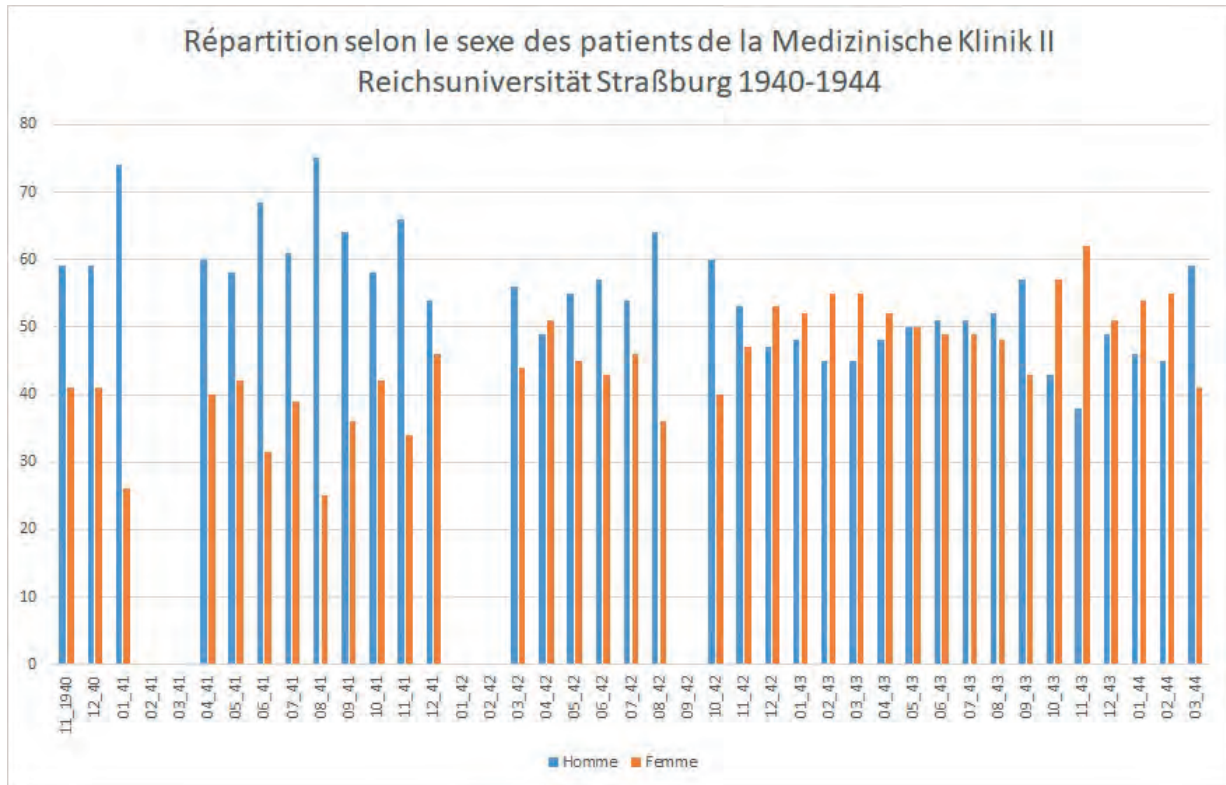


Figure 11 : Répartition selon le sexe des patients traités à la *Medizinische Klinik II* pendant la période 1940-1944. Représentation en pourcentage des dossiers existants.

Source : ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

La fréquentation de la *Medizinische Klinik II* témoigne, pendant les deux premières années de son fonctionnement, d'une nette surreprésentation des hospitalisations d'hommes (de 60 à 75 % des admissions, sauf en avril 1942), ce qui renvoie potentiellement à un retour privilégié des hommes en Alsace avec une rentrée différée d'une fraction des femmes et des enfants au sein des familles (voir fig. 11). Cette hypothèse est renforcée par le faible nombre de mineurs traités à la clinique avant l'été 1941 et par la proportion des mineurs qui augmente progressivement pour atteindre 15 à 20 % des hospitalisations dès l'été 1942 (voir fig. 12). À partir du début de l'année 1943, le sex-ratio des patients hospitalisés s'équilibre. Toutefois, on remarque deux périodes au cours desquelles s'opère une inversion de la tendance, avec une majorité de femmes admises à la clinique, à savoir de janvier à avril 1943 et surtout d'octobre 1943 à février 1944. Ces périodes correspondent en réalité au temps de l'incorporation de force des jeunes Alsaciens dans l'armée allemande à partir du 25 août 1942 et à son renforcement en hiver 1943/1944, avec l'élargissement aux autres classes d'âges.

3. L'âge des patients

En ce qui concerne l'âge des patients, la partie administrative des dossiers est incomplète jusqu'en août 1941 pour 15 à 30 % des cas. Par la suite, cette saisie est régulière et constante. Pour les besoins de l'analyse, nous avons constitué cinq classes d'âge (voir fig. 12) : les mineurs (0-18 ans), les jeunes adultes (19 à 30 ans), ceux que l'on peut qualifier comme ayant atteint un âge adulte « établi » (30 à 50 ans) ou un âge adulte « avancé » (51 à 65 ans) et enfin, les personnes âgées (au-delà de 65 ans).

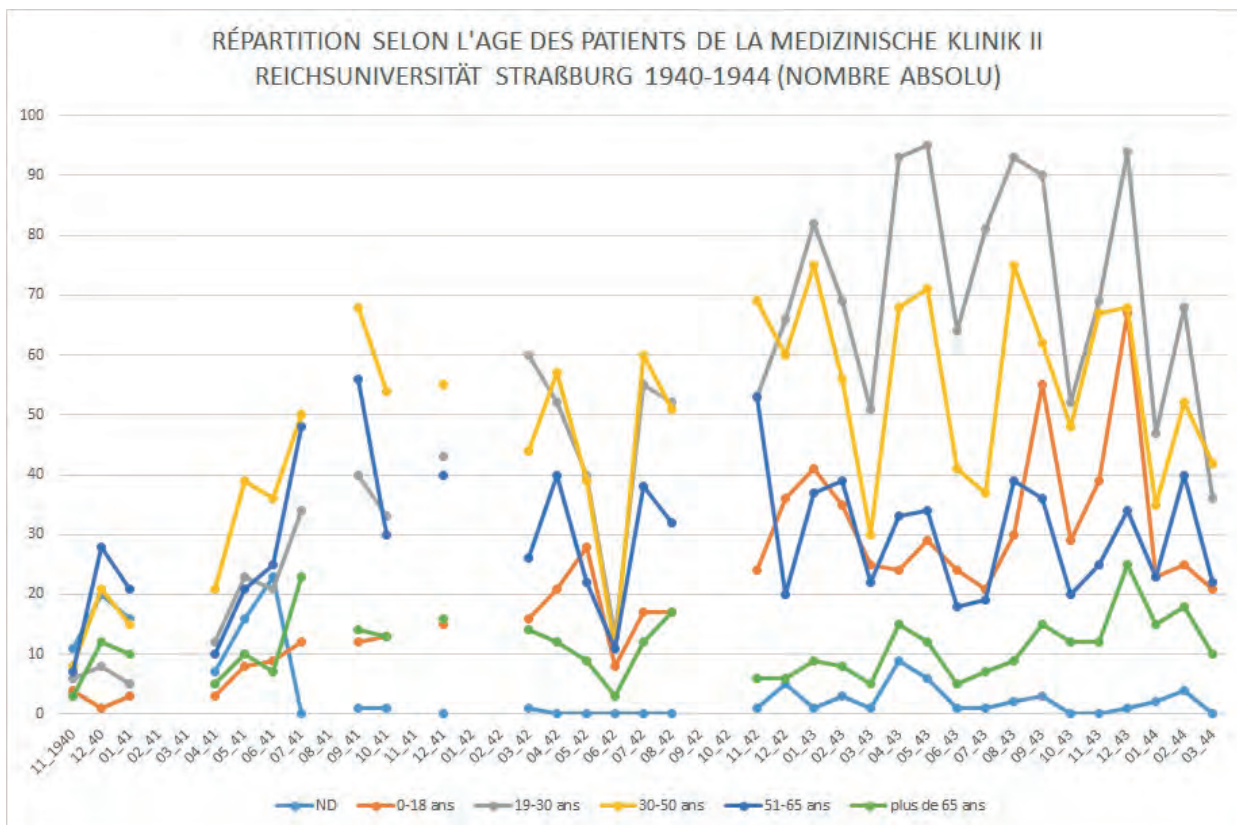


Figure 12 : Répartition par classe d'âge des patients traités à la *Medizinische Klinik II* pendant la période 1940-1944. Représentation en nombre absolu des dossiers existants. Source : ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

Dans la première période du « *Bürgerspital* », la part des personnes de plus de 50 ans est importante (25-45 %), alors que la part des mineurs et des jeunes adultes est relativement réduite (10-15 %). Toutefois, il y a environ un quart des dossiers qui ne comporte pas d'indication de l'âge jusqu'en juin 1941. De plus, si la part des mineurs reste faible tout au long de l'année 1941, celle des jeunes adultes augmente rapidement pour atteindre, au courant de l'année, environ 20 % des patients hospitalisés. Proportionnellement, la part des personnes âgées diminue avec le temps. À partir de mars 1942, les jeunes adultes et les adultes ayant entre 30 et 50 ans représentent chacun un tiers des patients. La part des mineurs hospitalisés à la *Medizinische Klinik II* augmente progressivement pour atteindre 23 % des patients en décembre 1943. D'ailleurs, les statistiques établies par Aisling Shalvey pour la clinique infantile indiquent que la part des enfants de plus de 10 ans hospitalisés en pédiatrie est très faible pour la tranche d'âge des 14-18 ans. En revanche, les dossiers nous révèlent que la *Medizinische Klinik II* accueille aussi de très jeunes enfants, notamment pour les maladies infectieuses, comme la diphtérie ou des angines à streptocoque (voir chapitre III. 2). En chiffres absolus pour toute la période de 1943 et 1944, c'est la catégorie des 19-30 ans qui constitue le groupe majoritaire parmi les patients hospitalisés en médecine interne. Ces chiffres sont évidemment sujets à des variations en fonction des mouvements de la population présente à Strasbourg et dans la région et ils changent avec les phénomènes de migration et notamment avec l'installation croissante d'Allemands en Alsace à partir de la fin 1941. De même, les tranches d'âge hospitalisées dépendent aussi des phénomènes épidémiques. Une analyse plus poussée des pathologies prises en charge à la *Medizinische Klinik II* fera l'objet de travaux à venir.

4. La « nationalité »

La « nationalité » ou citoyenneté (*Staatsangehörigkeit*) est également une rubrique qui figure invariablement dans la section administrative des dossiers médicaux et qui est particulièrement révélatrice du climat politique et idéologique dans lequel ces dossiers ont été constitués. Outre les « Français » et les « Allemands » – ces derniers étant souvent identifiés sous le sigle « RD » (*Reichsdeutscher*, soit « Allemand du Reich ») – sont aussi mentionnés des « Alsaciens ». Il convient de préciser que la réglementation de l'appartenance nationale de la population locale en

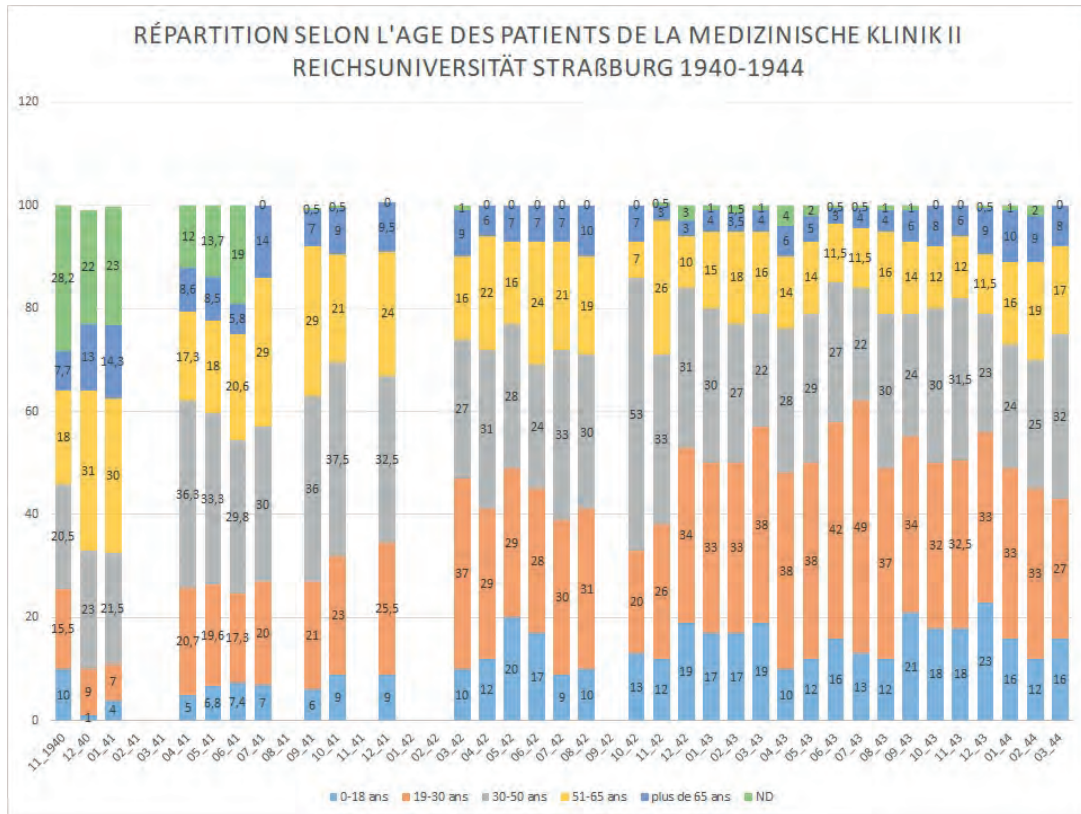


Figure 13 : Répartition par tranche d'âge des patients traités à la *Medizinische Klinik II* pendant la période 1940-1944. Représentation en pourcentage des dossiers existants.

Source : ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

Alsace était soumise à des dispositions complexes, évolutives dans le temps et parfois contradictoires et tous les « Alsaciens d'origine allemande » pouvaient être considérés, selon l'administration nationale-socialiste et sous certaines conditions, comme des candidats potentiels à la nationalité allemande¹⁷⁷.

Dans ce contexte, nous supposons que dans les dossiers médicaux l'attribution de la citoyenneté fut établie de manière externe par le personnel hospitalier (administratif ou médical) plutôt que sous forme d'une indication autodéterminée. L'analyse d'un échantillon a révélé que les termes « Allemand » et « *Reichsdeutsch* » étaient utilisés de manière synonyme, d'autant que dans tous les cas, les lieux de naissance indiqués se trouvaient sur le territoire de l'*Altreich*¹⁷⁸. Dans quasiment tous les cas, la catégorisation comme « Alsacien » correspond au lieu de naissance dans la région géographique de l'Alsace, indépendamment de l'année de naissance de la personne concernée et de l'appartenance nationale de l'Alsace à l'époque. Cette approche donne l'impression que la notion d'un « espace culturel » lié au sol et à la terre joue un rôle déterminant dans la définition nationale-socialiste de la nationalité. Pour les puissances occupantes, pour qu'un Alsacien puisse être considéré comme pleinement « Allemand », il fallait encore une sorte de preuve d'engagement actif en faveur du régime, comme l'accomplissement du service militaire ou un engagement actif dans une organisation nationale-socialiste.

177. Il convient de préciser que la réglementation de l'appartenance nationale de la population locale en Alsace était soumise à des dispositions complexes, évolutives dans le temps et parfois contradictoires. Selon une ordonnance du chef de l'administration civile d'août 1942, étaient considérés comme Alsaciens « les ressortissants français » qui avaient acquis la nationalité française à la suite du Traité de Versailles ou qui l'avaient acquise après le 18 novembre 1918 et qui « étaient jusqu'à cette date des ressortissants allemands, autrichiens ou luxembourgeois ». La condition était que ces personnes aient eu leur lieu de « résidence » en Alsace lors de l'entrée en vigueur de l'ordonnance ou qu'elles aient quitté l'Alsace pour le « territoire du *Reich* allemand » depuis le 1er septembre 1939. *Verordnungsblatt des Chefs der Zivilverwaltung im Elsaß*, 27, 1942, p. 251-252.

178. L'échantillon a été constitué à partir de 28 boîtes d'archives concernant la période 1940-1944. Dans chaque boîte, nous avons extrait au hasard deux dossiers pour lesquels ont été comparés la rubrique « nationalité » (*Staatsangehörigkeit*) aux lieux de naissance et de résidence mentionnés, voire éventuellement à la nationalité du conjoint. Aucune variation n'a été constatée pour l'ensemble de la période examinée.

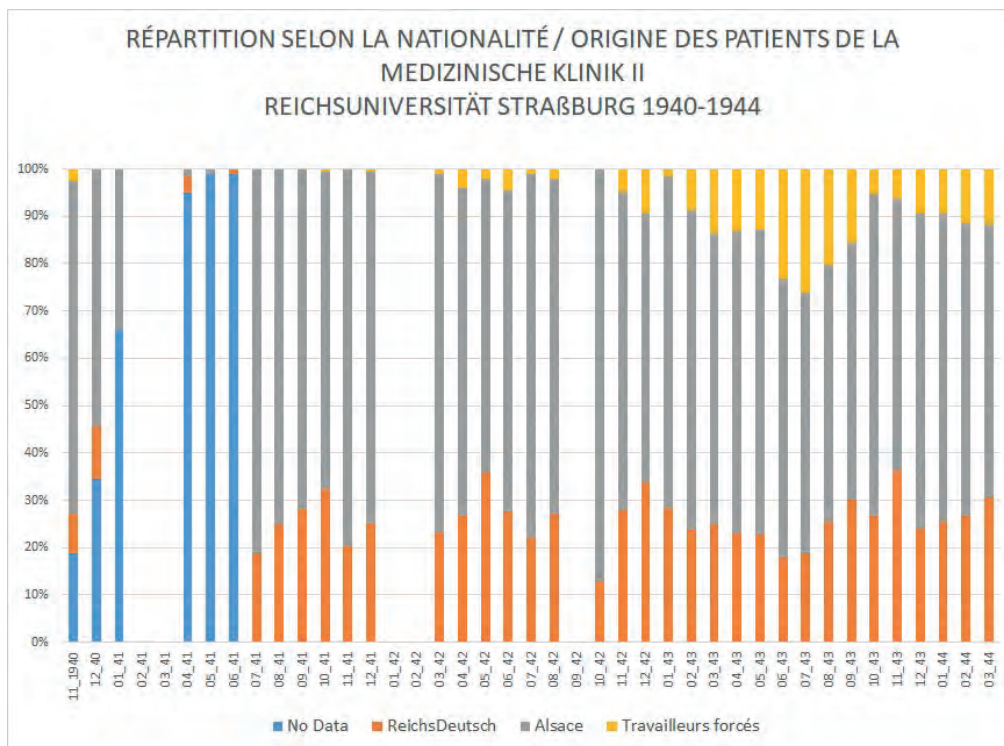


Figure 14 : Répartition selon la nationalité et l'origine des patients traités à la *Medizinische Klinik II* pendant la période 1940-1944. Représentation en pourcentage des dossiers existants. Source : ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

L'analyse des indications concernant la nationalité/citoyenneté révèle que pendant l'hiver 1940/1941, les patients de la *Medizinische Klinik II* sont presque exclusivement des patients alsaciens. La part des « Allemands du Reich » (RD) reste inférieure à 10 %. Il est par ailleurs frappant de constater qu'entre octobre 1940 et juin 1941, la rubrique du formulaire correspondant à la « nationalité » est de moins en moins renseignée, contrairement aux données concernant l'âge ou le sexe des patients. Tout se passe comme si les responsables administratifs ou médicaux rechignaient toujours plus à remplir cette information dans les dossiers, jusqu'à atteindre presque 100 % de données manquantes pour la période d'avril à juin 1941. La mise au pas administrative décrite pour le recrutement du personnel semble ainsi provoquer une réaction de refus de renseigner la case « nationalité ». La situation change brusquement en juillet 1941, avec une inversion complète. Dès lors, la « nationalité » des patients est systématiquement renseignée, à quelques exceptions près.

À partir de septembre 1941, la part des « Allemands du Reich » parmi des patients soignés à la *Medizinische Klinik II* s'établit à environ 25 %, c'est-à-dire 80 à 100 patients par mois. Ainsi, les soins concernent pour un tiers la population allemande arrivée dans le cadre de l'annexion de fait et pour deux tiers la population locale alsacienne, bien que cette dernière semble légèrement diminuer avec le temps. À titre de comparaison, les statistiques établies pour les cliniques infantile (par Aisling Shalvey) et psychiatrique (par Lea Münch) révèlent que la patientèle des deux cliniques, en termes de « nationalité » des patients, est tout à fait comparable pour les chiffres cumulés sur l'ensemble de la période avec un tiers d'« Allemands du Reich » et environ deux tiers d'Alsaciens (voir chapitre III. 2).

Quasiment absentes auparavant, d'autres types de « nationalités » apparaissent à partir de l'été 1942 et deviennent fréquentes à partir du printemps 1943 dans les dossiers de la *Medizinische Klinik II*. Sont désormais notifiées dans les dossiers les « nationalités » suivantes : « Russe », « Ukrainien », « Polonais », « Hollandais », mais aussi (en plus faible quantité) « Français », « Belge », « Lorrain » ou encore « membre du protectorat [de Bohême et de Moravie] » (désigné par l'abréviation « PA »)¹⁷⁹. Certaines nationalités sont ici caractéristiques de populations déplacées de force pour le travail forcé, dont certaines ont bénéficié de soins médicaux dans la clinique médicale II.

179. Voir par exemple Richard S., dossier n° 9/016 (1943) ou bien Ulrich S., dossier n° 9/023 (1943). ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

UNE DÉCOUVERTE INATTENDUE : L'HOSPITALISATION DES TRAVAILLEURS FORCÉS EN ALSACE

L'examen des dossiers médicaux a révélé une pratique tout à fait inhabituelle, à savoir la prise en charge médicale de travailleurs forcés déportés en Alsace pour les besoins de l'économie de guerre.

1. Cadre général : l'emploi de travailleurs forcés

Le 27 juillet 1942, Walter Köhler¹⁸⁰, le chef du département des finances et de l'économie au sein de la *Gauleitung*, soit le responsable de l'application de la politique de l'emploi du *Reich* en Alsace, informe Berlin que « [l]e chef de l'administration civile [Robert Wagner] a toutefois ordonné, pour des raisons politiques, que l'on n'emploie la main-d'œuvre étrangère ici [en Alsace] qu'à titre exceptionnel ; il a interdit l'emploi de certains étrangers comme ceux de l'Est et de l'Ouest¹⁸¹ ». Ce conflit oppose pendant des mois l'administration civile alsacienne aux autorités du *Reich* concernant le refus d'employer en Alsace une main-d'œuvre venue de l'Est.

À partir de fin 1941-début 1942, la pénurie de personnel dans la *Wehrmacht* et au service de l'économie de guerre allemande s'aggrave considérablement. Le besoin en soldats et en main-d'œuvre pour l'armement et le maintien du régime d'occupation dans toute l'Europe augmente, à tel point que les autorités se décident à employer des personnes déportées des territoires de l'ex-Union soviétique en Europe de l'Ouest (alors que cette même main-d'œuvre avait été initialement écartée pour des questions d'idéologie raciale et de politique de sécurité).

Dans ce contexte, l'été de l'année 1942 marque un tournant majeur dans la politique de recrutement de travailleurs forcés de l'État national-socialiste en France annexée, occupée et « libre ». Elle se concrétise en France, la même année, d'une part avec l'instauration du service du travail d'abord volontaire, puis obligatoire¹⁸² et d'autre part avec l'emploi, à partir de la fin de l'été 1942, de 14 308 prisonniers de guerre et travailleurs étrangers civils en Alsace annexée¹⁸³, un nombre qui est passé à 16 959 fin 1944¹⁸⁴.

Le premier convoi de travailleurs de l'Est destiné à l'Alsace est envoyé vers la région le 19 septembre 1942¹⁸⁵. Quelques jours plus tard, un décret du 25 septembre 1942 « sur les conditions de travail des travailleurs de l'Est en Alsace¹⁸⁶ » est promulgué et entre en vigueur le 1er octobre 1942. Signé par Walter Köhler, il se réfère à un texte similaire du 30 juin 1942 qui s'appliquait au *Reich*.

Avant d'analyser plus en détail la présence et la prise en charge de travailleurs forcés étrangers à la clinique médicale II, il paraît utile de préciser la terminologie employée. En ce qui concerne les indications « travailleur de l'Est » (*Ostarbeiter*), « Russe » (*Russe/Russin*) et « Ukrainien » (*Ukrainer/Ukrainerin*), il s'agit d'une imprécision commise lors du remplissage de la première feuille des données administratives. Compte tenu de ces imprécisions, nous regroupons sous la désignation « *Ostarbeiter* » ces trois entrées indiquées dans les dossiers

180. Ernst Otto Breuche: Ein „anständiger“ und „moralisch integrier“ Nationalsozialist? Walter Köhler, Badischer Ministerpräsident, Finanz- und Wirtschaftsminister. In: Michael Kissener, Joachim Scholtyssek (dir.): *Die Führer der Provinz. NS-Biographien aus Baden und Württemberg*. Constance: Universitätsverlag 1997, p. 289-310.

181. Courrier du chef de l'administration civile en Alsace, département des finances et de l'économie, du 27 juillet 1942, à l'attention de Sauckel (ou du représentant en fonction). BArch Berlin, R 3901/20230, f. 8-9, ici f. 9. Nous remercions chaleureusement M^{me} Bischofs (*Bundesarchiv*, Berlin), M^{me} Hamzic-Schumacher (Fa. Selke, Berlin) et M. Wirth (Fa. Selke, Koblenz) de nous avoir transféré les archives, nous permettant ainsi de les consulter facilement.

182. Bernd Zielinski: Der „Reichseinsatz“ von Franzosen und die Entwicklung der Kollaborationspolitik. *Pariser Historische Studien* 55 (2000), p. 379-396. Raphaël Spina: Working in the Enemy's Country. The Experience of French Laborers in Germany (1940-1945). *Francia* 44 (2017), p. 393-401.

183. Courrier du chef de l'administration civile en Alsace, département des finances et de l'économie, du 1er août 1942 à l'attention du commissaire au plan quadriennal, plénipotentiaire à la main-d'œuvre. Objet : Emploi de la main-d'œuvre étrangère en Alsace. BArch Berlin, R 3901/20230, f. 19.

184. Der Beauftragte für den Vierjahresplan/Der Bevollmächtigte für den Arbeitseinsatz: *Der Arbeitseinsatz im Großdeutschen Reich*, 11/12, Berlin, 1944, p. 25-28, cité d'après Mark Spoerer: NS-Zwangsarbeiter im Deutschen Reich. Eine Statistik vom 30. September 1944 nach Arbeitsamtbezirken. *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte* 4 (2001), p. 665-684, ici p. 684. Parmi les 16 959 travailleurs forcés qui travaillaient encore en Alsace en décembre 1944, 4 768 étaient des travailleurs de l'Est (*ibid.*, p. 681).

185. « [L]e 19 septembre 1942, le tout premier convoi de 760 hommes est parti de la frontière du *Reich* allemand ». Courrier du commissaire au plan quadriennal, plénipotentiaire à la main-d'œuvre, du 5 octobre 1942, à l'attention du chef de l'administration civile en Alsace. BArch Berlin, R 3901/20230, f. 46.

186. *Verordnungsblatt des Chefs der Zivilverwaltung im Elsass*, 33, 1942, p. 280.

médicaux. Parfois, il s'agit d'une désignation de la fonction dans l'« affectation au travail » (travailleur de l'Est), souvent confondue, complémentaire et interchangeable avec les données relatives à la « nationalité » qui se recoupent. Un dossier dans lequel figure « nationalité : Russe » peut donc en même temps comporter dans la rubrique profession « *Ostarbeiter* ». Parfois, « *Ostarbeiter* » a été renseigné dans le champ de la « nationalité » et c'est alors le lieu de naissance qui permet de déduire une citoyenneté russe ou ukrainienne. Ainsi, le terme « *Ostarbeiter* » est employé dans ce qui suit comme une catégorie supérieure historique employée par l'administration nationale-socialiste, comme l'indique par exemple l'Institut des sciences du travail (DAF) en 1944 : un « *Ostarbeiter* » est « en principe, tout homme de l'Est capable de travailler¹⁸⁷ ». Ponctuellement, l'administration nationale-socialiste pouvait distinguer la nationalité des travailleurs de l'Est, mais cela revêtait généralement plutôt une importance pour la propagande lors des campagnes de recrutement. Il convient enfin d'attirer l'attention sur le fait qu'il n'existait, à aucune époque du national-socialisme, un « système conceptuel cohérent » pour désigner les travailleurs forcés du *Reich* (et des territoires annexés) et leurs identités sont fonction de connotations « raciales » variables¹⁸⁸.

2. L'arrivée des travailleurs forcés étrangers à la clinique médicale II de Strasbourg

Pour le cas strasbourgeois, les premières mentions de travailleurs d'origine étrangère retrouvées dans les dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* sont datées du mois d'octobre 1941 et concernent des individus venus d'Italie et des Pays-Bas¹⁸⁹. Leur nombre est cependant réduit. Au total, les dossiers existants de la *Medizinische Klinik II* établissent une prise en charge, pour l'ensemble de la période, de quelque 438 travailleurs étrangers (forcés) formellement identifiés – dont 228 sont issus de l'Est de l'Europe –, ce qui représente en proportion près de 8 % de l'ensemble des patients soignés à la clinique entre 1940 et 1944. Pour la période de leur arrivée massive en Alsace en septembre, et avec un décalage d'un mois à la *Medizinische Klinik II*, ils représentent environ 12,7 % des patients soignés entre octobre 1942 et mars 1944. Au mois de juillet 1943, leur arrivée atteint un pic, avec 25 % des patients soignés (voir fig. 14).

Si certains travailleurs forcés malades ont pu être renvoyés dans leur pays d'origine au cours des premières années de la seconde guerre mondiale, ces rapatriements prennent fin à partir d'octobre 1942. Conformément au décret du 16 octobre 1942 « sur les travailleurs de l'Est inaptes au travail », le nombre de travailleurs rapatriés doit être réduit à tout prix¹⁹⁰. Cela signifie qu'un nombre toujours croissant de travailleurs de l'Est doit être pris en charge médicalement sur place, afin qu'ils conservent leur aptitude au travail le plus longtemps possible – le décret limitant cette prise en charge à « une durée maximale d'environ huit semaines¹⁹¹ ». Les chiffres que nous avons établis concernant les admissions à la *Medizinische Klinik II* reflètent parfaitement cette évolution et ces dispositions.

À Strasbourg, ce revirement en matière de politique du travail se traduit par la construction d'un baraquement réservé aux travailleurs de l'Est dans l'enceinte de l'hôpital civil. Les plans datant de 1942 ne mentionnent que les deux « hangars d'isolement en cas d'épidémie » qui avaient été construits avant 1928¹⁹². En revanche, des

187. Cité dans Lars Amenda, Christoph Rass: Fremdarbeiter, Ostarbeiter, Gastarbeiter. Semantiken der Ungleichheit und ihre Praxis im „Ausländereinsatz“. In: Nicole Kramer, Armin Nolzen (dir.): *Ungleichheit im „Dritten Reich“: Semantiken, Praktiken, Erfahrungen*. Göttingen: Wallstein 2012, p. 90-116, ici p. 99.

188. *Ibid.*, p. 95 Voir également Begriffsgebrauch Arbeitswissenschaftliches Institut der DAF (éd.): *Der ausländische Arbeitseinsatz in Deutschland. Eine tabellarische Übersicht*. Berlin: AWI 1943.

189. Pour cette affirmation, nous avons croisé les données des champs « nationalité » et « profession » renseignées dans les dossiers médicaux.

190. Courrier du commissaire au plan quadriennal, plénipotentiaire à la main-d'œuvre, du 16 octobre 1942, à l'attention de MM. les présidents des *Arbeitsämter* régionaux, cité dans Volker Trugenberger, Miriam Zitter (dir.): *NS-Erlasse zu Zwangsarbeitern aus Beständen des Staatsarchivs Sigmaringen*. Stuttgart: Akademie der Diözese Rottenburg-Stuttgart 2001, p. 519-521, ici p. 519. « [...] 1) compte tenu de la situation tendue en matière de travail, le rapatriement des personnes dont l'aptitude au travail est réduite n'est pas possible ». On trouvera notamment une analyse de la correspondance de l'*Arbeitsamt* avec la caisse d'assurance maladie obligatoire du Schleswig-Holstein dans Uwe Danker et al. (dir.): *„Wir empfehlen Rückverschiebung, da sich der Arbeitseinsatz nicht lohnt.“ Zwangsarbeit und Krankheit in Schleswig-Holstein 1939-1945*. Bielefeld: Verlag für Regionalgeschichte 2001.

191. Courrier du commissaire au plan quadriennal du 16 octobre 1942.

192. Voir le point 35 de la liste des bâtiments des hospices civils de Strasbourg (1940). 7 AH 008, n. pag. AVES. Le « Plan de l'hôpital civil en 1928 » montre les deux baraques pour les épidémies, à proximité immédiate de la clinique de dermatologie. Voir

plans ultérieurs font état d'un troisième bâtiment à proximité, nettement plus petit, situé à l'ouest de la clinique de dermatologie, construit au printemps 1943. Dans une liste établie pour l'assurance contre les dommages immobiliers, ce bâtiment est précisément désigné comme la « *Ostarbeiterbarack* », c'est-à-dire le baraquement réservé aux travailleurs de l'Est¹⁹³. Plus précisément, sur un plan détaillé du site des cliniques datant du 1er juin 1943, il est appelé « *Ostarbeiterkrankenbaracke* », soit baraquement réservé aux travailleurs de l'Est malades (voir fig. 17)¹⁹⁴. Sa construction était bien postérieure au 19 septembre 1942 – date de départ du premier convoi de travailleurs de l'Est vers l'Alsace – et était intervenue en fonction des difficultés croissantes des admissions dans les salles cliniques de la *Medizinische Klinik II*. Cette baraque servait en d'autres termes à isoler les travailleurs forcés de l'Est malades pour des raisons d'idéologie raciale.

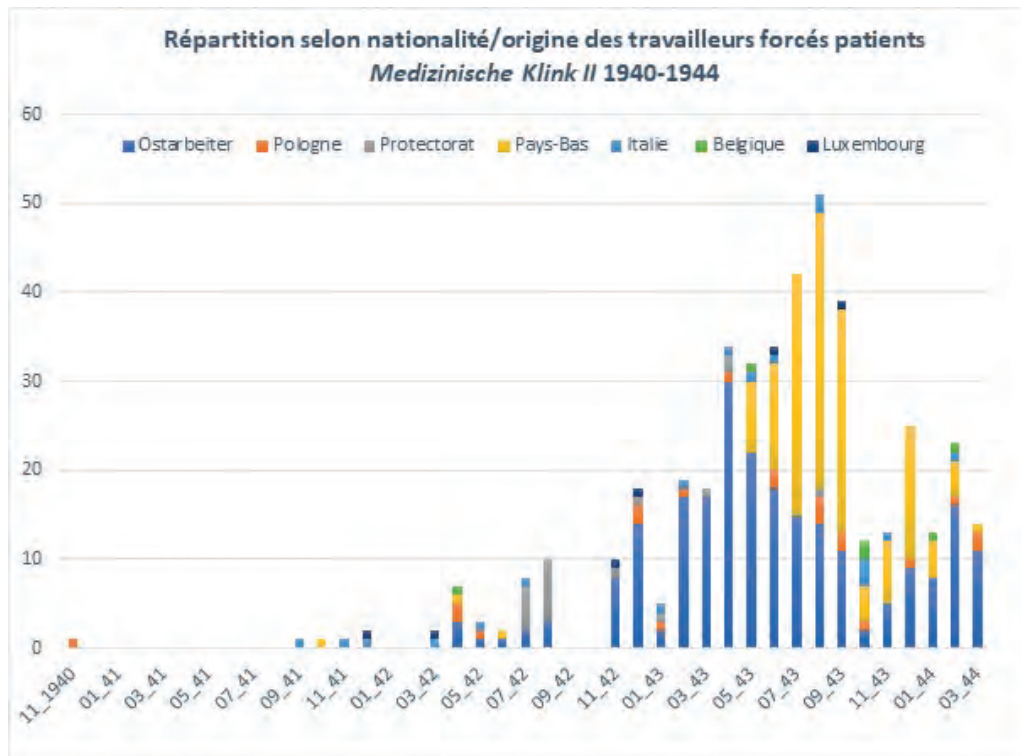


Figure 15 : Répartition selon la nationalité et/ou l'origine des travailleurs forcés hospitalisés à la *Medizinische Klinik II* entre 1940 et 1944 en valeur absolue. Précisons que les patients du protectorat de Bohême-Moravie ne sont pas impérativement des travailleurs forcés, puisque certains dossiers indiquent sous la rubrique profession « séminariste » (*Lehrgangsteilnehmer*).

De même tous les travailleurs polonais ne sont pas nécessairement des travailleurs forcés.

Source : ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

3. Les origines des travailleurs forcés étrangers soignés en médecine interne

S'agissant des origines des travailleurs forcés étrangers qui ont été hospitalisés à la clinique médicale II après octobre, on découvre les premières indications de travailleurs migrants dans les dossiers entre décembre 1941 et mars 1943. Il s'agit de deux ouvriers italiens atteints l'un de diphtérie et l'autre de grippe. La situation du recrutement en Alsace annexée de la main-d'œuvre italienne fasciste, alliée du III^e *Reich*, peut être divisée en deux périodes. Au cours des premières années de la guerre, les quelques patients italiens admis à la *Medizinische Klinik II* laissent supposer une relation de travail plus ou moins libre. La situation change brusquement lorsqu'au début de l'été 1943 le roi d'Italie dépose Mussolini et que le nouveau gouvernement conclut un traité

Jean-Marie Le Minor: *Les Hôpitaux de Strasbourg* (mémoire en images). Saint-Cyr-sur-Loire: Éditions Alain Sutton 2005, p. 10.

193. Courrier du ministère de l'Éducation du *Reich*, du 6 octobre 1944, à l'attention de M. le curateur de l'université à Strasbourg. Objet : Assurance des bâtiments. BArch Berlin, R 4901/13190, n. pag [f. 111].

194. Reichsuniversität Straßburg, 1.6.1943. BArch Berlin, R 2/12477, annexe 2, n. pag. Au dos de la carte figure la note manuscrite suivante : „In der Besprechung am 9.6.43 überreicht“ [« [r]emise lors de la réunion du 09/06/43 »].

d'armistice avec les Alliés. Du côté allemand, le retrait de l'Italie de l'alliance de l'Axe est suivi, à partir de septembre 1943, par l'occupation du pays et la mise en place d'une administration militaire allemande¹⁹⁵. De ce fait, les Italiens travaillant déjà sur le territoire du *Reich* ne peuvent désormais plus y retourner et la contrainte prévaut désormais pour leur recrutement en Italie¹⁹⁶. La main-d'œuvre utilisée localement en Italie par les occupants allemands est nettement plus importante que celle transférée sur le territoire du *Reich*¹⁹⁷. Au total, 18 travailleurs (forcés) italiens ont été retrouvés dans les dossiers de la clinique médicale II, dont cinq au moins peuvent être considérés comme des travailleurs forcés, puisqu'ils ont été hospitalisés après septembre 1943¹⁹⁸.

Dans leur ensemble, 228 travailleurs forcés de l'Est sont identifiés dans les plus de 5 000 dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II*. Beaucoup d'entre eux sont certes soignés à l'hôpital, mais à partir de juin 1943, une fois que leur nombre a atteint le pic de 30 admissions par mois, ils ne sont plus soignés dans le bâtiment de la prestigieuse *Medizinische Klinik*, mais bien dans le réduit de la « *Ostarbeiterkrankenbaracke* » conçue pour leur mise à l'écart des autres malades allemands ou alsaciens.

C'est en avril 1942 que le nombre de travailleurs étrangers augmente pour la première fois de manière significative dans les dossiers de la clinique médicale II. Trois travailleurs enregistrés comme « *Ostarbeiter* » et deux travailleurs polonais sont admis à la clinique (voir fig. 15), soit dans un contexte infectieux (grippe et diphtérie) ou dans des cas d'ulcères d'estomac, probablement liés au stress subi.

Pour les travailleurs polonais, on sait qu'il existait une tradition d'emploi de travailleurs saisonniers en Allemagne depuis longtemps¹⁹⁹. En revanche, pour la politique nationale-socialiste et le recrutement de travailleurs forcés, l'occupation de la Pologne en 1939 faisait désormais de ces territoires un réservoir de main-d'œuvre exploitable et disponible à volonté sous forme d'une population rurale sous-employée²⁰⁰. Outre l'inscription plus ou moins volontaire auprès des agences pour l'emploi, une convocation obligatoire au service de travail est fréquente pour des personnes désignées par la suite comme « travailleurs auxiliaires²⁰¹ ». Une non-réponse entraîne des repréailles pour la famille de la personne convoquée²⁰². Le caractère coercitif des convocations s'est nettement accentué au cours de la guerre et des rafles sont venues s'ajouter aux contingents imposés aux communes pour fournir des travailleurs²⁰³. Plus de 700 000 travailleurs forcés sont déportés vers le *Reich* depuis les territoires annexés de Pologne et un peu plus de deux millions depuis le Gouvernement général²⁰⁴. En Alsace, les travailleurs polonais sont souvent employés dans l'agriculture, mais ils représentent des cas isolés par rapport au nombre total et en comparaison avec les autres travailleurs forcés admis à la *Medizinische Klinik II*. Il est fort probable que Franz Wasielak (né le 25 novembre 1905), originaire de la petite commune polonaise de Rusko, district de Jarotschin, à l'époque *Warthegau*, ait été le premier travailleur forcé polonais hospitalisé à la clinique, le 17 avril 1942, pour une pneumonie. Il était interné dans un camp de travail à Kork, près de Kehl et désigné officiellement comme « travailleur auxiliaire » dans le dossier médical²⁰⁵.

195. Fabian Lemmes: Verbündet, besetzt, ausgebeutet. Italien als Arbeitskräftelieferant des „Dritten Reiches“, 1938-1945. In: Elizabeth Harvey, Kim Christian Priemel (dir.): *Working Papers of the Independent Commission of Historians Investigating the History of the Reich Ministry of Labour (Reichsarbeitsministerium) in the National Socialist Period*. Berlin: Unabhängige Historikerkommission zur Aufarbeitung der Geschichte des Reichsarbeitsministeriums in der Zeit des Nationalsozialismus 2018, p. 1-2.

196. *Ibid.*, p. 13.

197. *Ibid.*, p. 19.

198. Voir les dossiers médicaux de Klaus Poloni, n° 9/1462 (1943), Leonardie Luzian, n° 9/1831 (1943), Josef Bastello, n° 9/2453 (1943) et Virginie Stephanelli, n° 9/3273 (1944). ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

199. Karsten Linne: Zwangsarbeit und Zwangsarbeiter im Warthegau und im Generalgouvernement 1939-1944. In: Elizabeth Harvey, Kim Christian Priemel (dir.): *Working Papers of the Independent Commission of Historians Investigating the History of the Reich Ministry of Labour (Reichsarbeitsministerium) in the National Socialist Period*. Berlin: Unabhängige Historikerkommission zur Aufarbeitung der Geschichte des Reichsarbeitsministeriums in der Zeit des Nationalsozialismus 2017.

200. *Ibid.*, p. 1-2.

201. *Ibid.*, p. 4.

202. *Ibid.*, p. 5.

203. *Ibid.*, p. 5-6.

204. *Ibid.*, p. 7.

205. Voir le dossier médical de Franz Wasielak, n° 9/171 (1942). ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

Les « travailleurs civils de nationalité polonaise », comme les travailleurs de l'Est qui sont admis à partir de novembre 1941, ont accès à des soins médicaux. En revanche, leur discrimination par rapport aux travailleurs forcés d'Europe de l'Ouest est clairement prescrite par l'État national-socialiste. Elle se caractérise d'abord par une stigmatisation visuelle à travers le port de la lettre « P », cousue sur les vêtements des travailleurs polonais, imposé par le ministère de l'Intérieur du *Reich* dès mars 1940²⁰⁶. De même, les nombreux travailleurs de l'Est qui ont été déportés de ce qu'on désignait alors comme « l'ancien territoire soviétique » doivent également porter l'insigne « Ost » sur leurs vêtements. Leur prise en charge médicale se limite en revanche au strict nécessaire. Admis à la clinique médicale, ils doivent être logés dans des chambres où ils sont séparés des patients qui viennent d'Europe de l'Ouest et d'Allemagne et « qui sont par nature et sur le plan du confort nettement inférieures aux chambres habituelles [des citoyens allemands]²⁰⁷ ». Entre avril 1942 et mars 1944, 20 travailleurs forcés polonais ont dû être hospitalisés à la *Medizinische Klinik II* pour des contusions, des traumatismes musculaires et squelettiques, des bronchites et autres maladies infectieuses, ou des dépressions.

À partir de novembre 1942, donc deux mois après le début de leur recrutement forcé et leur arrivée massive en Alsace, la *Medizinische Klinik II* voit affluer en nombre croissant des travailleurs forcés de l'Est, avec jusqu'à 30 patients admis au mois d'avril 1943. En décembre 1942, une épidémie de typhus dans un camp de travail à Niederbronn amène sept travailleurs forcés russes à la clinique en moins d'une semaine. De plus, à partir de début 1943, les accidents et traumatismes avec des fractures se multiplient, de même que les cas de scarlatines et de bronchopneumonies.

Sur les 228 travailleurs de l'Est soignés entre 1942 et 1944, au moins 67 d'entre eux sont Ukrainiens. En Ukraine, les recrutements semi-volontaires pour le travail dans l'*Altreich* commencent au cours de l'hiver 1941/1942 par des commissions de recrutement spécialement créées à cet effet²⁰⁸. Leur arrivée en Alsace peut être attestée par une première admission à la *Medizinische Klinik II* en août 1942. Les retours des premiers travailleurs affaiblis et malades, internés dans des camps entourés de barbelés et avec une liberté de mouvement limitée en dehors des camps, ainsi que les conditions de travail misérables, limitent leurs recrutements « volontaires ». On ne compte aucun Ukrainien parmi les hospitalisés de la clinique médicale II en décembre 1942 et en janvier 1943, contrairement aux travailleurs forcés Russes, dont 13 sont hospitalisés en décembre 1942²⁰⁹. À partir du printemps 1943, les « commissions de recrutement » durcissent en Ukraine leurs méthodes de recrutement forcé de manière drastique et les contrevenants sont passibles de sanctions sévères (voir chapitre III. 6)²¹⁰. Les admissions de travailleurs forcés ukrainiens bondissent à huit malades hospitalisés au mois d'avril 1943. La première travailleuse forcée ukrainienne, Katharina Butschan (née le 8 octobre 1913), est admise à la clinique médicale II le 26 août 1942. Elle travaillait probablement chez un particulier à Gougenheim, à 20 km au nord-ouest de Strasbourg²¹¹. De même, Nikifor Harmasch (né le 22 juillet 1913 à Izyum) est le premier travailleur forcé originaire d'Ukraine soigné à la clinique le 3 novembre 1942, après avoir été interné dans un camp de travail du quartier de Grafenstaden à Strasbourg auparavant²¹².

Parmi les travailleurs forcés de l'Est, les citoyens russes sont les plus nombreux. Leur arrivée en Alsace et, en conséquence, leur admission à la *Medizinische Klinik II*, sont beaucoup plus précoces, dans la mesure où une première hospitalisation de quatre travailleurs forcés russes est documentée dès le mois de novembre 1942. Au printemps 1943, les admissions de travailleurs forcés russes représentent régulièrement un total de 15 malades par mois et concernent des problèmes d'ordre infectieux allant de la tuberculose à la scarlatine, ou de la grippe

206. Polizei-Verordnung über Kenntlichmachung im Reich eingesetzter Zivilarbeiter und -arbeiterinnen polnischen Volkstums. *Reichsgesetzblatt I* 1940 vom 29. März 1940.

207. Der Württembergische Innenminister vom 19.6.1940. Betreff: Unterbringung krankenhausbedürftiger polnischer Zivilarbeiter, cité dans Trugenberger, *NS-Erlasse zu Zwangsarbeitern*, 2001, p. 89.

208. Swantje Greve: *Das „System Sauckel“. Der Generalbevollmächtigte für den Arbeitseinsatz und die Arbeitskräftepolitik in der besetzten Ukraine 1942-1945*. Göttingen: Wallstein 2019, p. 324.

209. *Ibid.*, p. 330.

210. *Ibid.*, p. 333 et suiv.

211. Dossier médical de Katharina Butschan, n° 9/1189 (1942). ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

212. Dossier médical de Nikofor Harmasch, n° 9/1642 (1942). ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

jusqu'au typhus, voire des infections des reins. En outre, on constate les accidents et les cas fractures se multiplient également parmi les motifs d'admissions des Russes.

La pratique de recrutement décrite en Ukraine est également applicable à la situation dans l'ensemble des territoires sous contrôle de l'armée allemande. Dans l'Union soviétique en décembre 1941, l'obligation de travailler avait déjà été décrétée pour les hommes de 15 à 25 ans et pour les femmes de 15 à 45 ans. La politique de famine dans les territoires de l'Est occupés a pour conséquence, dans un premier temps, que 55 000 travailleurs se portent « volontaires » pour travailler dans le *Reich* jusqu'en février 1942. Rares sont les travailleurs forcés russes qui arrivent en Alsace à cette époque suivant les restrictions du chef de l'administration civile Robert Wagner. Aucune hospitalisation avant juillet 1942 ne concerne un malade russe. À partir du printemps 1942, les autorités nationales-socialistes commencent à procéder à des recrutements de force qui, au cours des années de guerre suivantes, équivalent à des déportations de masse. Avec la suppression de la limite d'âge pour le travail obligatoire à l'automne 1942, chaque citoyen soviétique peut en fait être appelé à travailler pour le *Reich*. Ainsi la multiplication importante des admissions de travailleurs forcés russes à la clinique médicale II à partir de décembre 1942 reflète leur arrivée en masse en Alsace à l'automne 1942. La jeune génération des 18-20 ans en Russie est particulièrement touchée, puisqu'à partir de l'été 1942, ils doivent effectuer un service obligatoire de deux ans dans le *Reich*, sous peine de sanctions, s'ils ne travaillaient pas déjà sur place d'une manière ou d'une autre pour l'occupant allemand. Le nombre élevé de jeunes Russes parmi les malades admis à la *Medizinische Klinik II* semble témoigner de cette situation. Le 9 juillet 1942, Vladimir Andrejewitsch Formitschow (né le 27 août 1919) est le premier patient admis pour lequel on trouve l'attribution « Russe » dans son dossier médical. Il a 23 ans. Sa page administrative indique uniquement qu'il a été hébergé à Rastatt, sans qu'il soit possible de savoir si c'était dans un camp ou chez un particulier. De même, le 17 décembre 1942, Anna Karabut (Winateraschoka, Ukraine, [district de] Kremenschuski, peut-être Krementchuk), recensée comme une « ouvrière russe », est hospitalisée avec le diagnostic de « paratyphus ». Comme lieu de résidence est enregistré « Grafenstaden », un quartier de banlieue de Strasbourg où se trouve un camp de travailleurs de l'Est lié probablement à l'usine de machines-outils de Magdebourg, qui faisait partie de la Communauté des usines de locomotives de la Grande Allemagne (*Gemeinschaft Großdeutscher Lokomotivfabriken*).

Une deuxième période de recours massif aux travailleurs forcés en Alsace concerne l'été et l'automne 1943. Selon les dossiers médicaux, ce sont au moins 141 travailleurs forcés hollandais qui sont hospitalisés à la *Medizinische Klinik II* entre les mois de mai et de décembre 1943, constituant ainsi le groupe de travailleurs forcés le plus nombreux.

Comme pour la Pologne, la migration de main-d'œuvre saisonnière et de longue durée entre les Pays-Bas et l'Allemagne avait, en 1940, une tradition de plusieurs décennies initiée bien avant la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes. Dans les années 1930, les autorités néerlandaises avaient intérêt à réduire leur taux de chômage et pour les personnes concernées, le travail en Allemagne était souvent tout simplement lucratif. Après la victoire de l'armée allemande sur les Pays-Bas en mai 1940 et la nomination d'Arthur Seyß-Inquart au poste de commissaire du *Reich*, le caractère répressif de l'occupation des Pays-Bas n'a cessé de croître au cours des années suivantes²¹³. Jusqu'en mars 1942, l'inscription à l'« *Arbeitsdienst* » néerlandais n'est pas clairement liée à une contrainte directe, mais certaines prestations sociales sont refusées aux chômeurs qui restent sur place²¹⁴. Avec l'ascension de Fritz Sauckel, surnommé le « négrier de l'Europe » pour son organisation des déportations de travailleurs forcés vers l'Allemagne, l'« *Arbeitseinsatz* » devient obligatoire aux Pays-Bas. En avril 1942, les actions *Holland 1* et *2* marquent le début de la première grande phase de recrutement sous contrainte, si bien qu'à la fin de l'année, 162 800 travailleurs hollandais travaillent sur le territoire allemand du *Reich*. Ces efforts sont encore intensifiés en mai 1943 et le recrutement se fait par cohortes, selon les années de naissance, dans le

213. Ralf Futselaar: From Mild Pressure to Brute Force. Forced, Coerced, and Voluntary Labour of Dutch Citizens for the Third Reich, 1937-1945. In: Elizabeth Harvey, Kim Christian Priemel (dir.): *Working Papers of the Independent Commission of Historians Investigating the History of the Reich Ministry of Labour (Reichsarbeitsministerium) in the National Socialist Period*. Berlin: Unabhängige Historikerkommission zur Aufarbeitung der Geschichte des Reichsarbeitsministeriums in der Zeit des Nationalsozialismus 2017.

214. *Ibid.*, p. 5-6.

cadre de la « *Jaarklassenactie* ». Plus de 100 000 jeunes hommes quittèrent les Pays-Bas pour le travail forcé²¹⁵. Cette chronologie coïncide exactement avec l'apparition des premiers travailleurs forcés hollandais dans notre corpus de dossiers médicaux. Le 9 mai 1943, un Hollandais de 18 ans, Johann Baaker, est admis à la clinique pour une pneumonie. Selon son dossier, il travaille comme « soudeur » dans une entreprise strasbourgeoise et vit dans le quartier de Schiltigheim, de toute évidence dans un « camp²¹⁶ ». Le mois suivant, 9 travailleurs forcés hollandais sont pris en charge à la clinique et leur nombre augmente encore nettement durant l'été, pour dépasser les 30 admissions au mois d'août. De même, au début de l'année 1944, leur nombre décroît fortement jusqu'à représenter une simple poignée d'hospitalisations au mois de mars 1944.

Les quelque 438 cas d'hospitalisation de travailleurs forcés malades ou accidentés admis à la *Medizinische Klinik II* permettent de relativiser, pas uniquement d'un point de vue quantitatif, l'idée que l'on peut se faire à première vue de la prestigieuse clinique médicale allemande et plus généralement des cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg. Les soins, même limités, dispensés à des travailleurs forcés étrangers en grand nombre, inscrivent concrètement l'hôpital dans les politiques coercitives et d'exploitation d'une mobilisation de la main-d'œuvre des territoires contrôlés par l'Allemagne nazie. Le maintien ou la restauration de la santé des travailleurs forcés participe ainsi autant à l'effort de guerre du *Reich* qu'à l'exploitation des populations vaincues ou soumises.

Selon nos extrapolations estimées pour le nombre total de patients soignés à la *Medizinische Klinik II*, il est probable qu'au moins 800 à 900 travailleurs forcés y ont été hospitalisés entre 1940 et 1944. Ces situations de soins fortement asymétriques laissent apparaître en filigrane des espaces de potentiels conflits éthiques, de stigmatisations, d'exclusions ou au contraire d'assistances plus ou moins clandestines, offrant potentiellement une marge de manœuvre non négligeable pour les médecins de la Reichsuniversität Straßburg. Le panel des attitudes des médecins et de leurs réactions possibles s'étend de remarques ou d'insinuations péjoratives, de dossiers mal ou peu remplis, de commentaires sur l'impossibilité de comprendre la langue des malades, jusqu'à des formes d'intercession en faveur de ces patients. Il n'en reste pas moins que dans le cadre de la *Medizinische Klinik II*, les travailleurs forcés constituent une main-d'œuvre peu onéreuse et qui ont bénéficié de soins de qualité comparables à ceux prodigués à d'autres patients²¹⁷.

LA QUESTION DES EXPÉRIMENTATIONS DANS LES CLINIQUES UNIVERSITAIRES

Les dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* ouvrent également des perspectives d'analyse sur bien d'autres questions sanitaires et sociales qui restent à entreprendre à la suite des travaux de la Commission historique. L'une d'entre elles, qui relève directement des missions de la Commission, est la question de l'expérimentation clinique au sein des établissements cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg. Quand bien même elle reste difficile à évaluer, les dossiers médicaux de la clinique médicale II invitent à la revisiter, notamment en ce qui concerne les travaux d'Eugen Haagen. Très peu documentées dans l'historiographie concernant la *Reichsuniversität*, les indications les plus claires au sujet d'expérimentations conduites dans les établissements cliniques universitaires concernent les travaux de recherche d'Eugen Haagen en virologie et de Ludwig Zukschwerdt en chirurgie. La chronologie générale pour les expérimentations humaines de Haagen a été établie par Raphaël Toledano dans le cadre de son travail de thèse²¹⁸.

La stratégie de recherche poursuivie ci-dessous consiste à mettre en parallèle les dates des séries d'expérimentation humaine conduites sous la direction d'Eugen Haagen ainsi que leur sujet et de les confronter à la conservation ou à l'absence de dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* de la même période. Quand les dossiers sont présents, nous prêtons une attention particulière aux dossiers médicaux avec des diagnostics similaires aux sujets des séries expérimentales de Haagen.

215. *Ibid.*, p. 7.

216. Dossier médical de Johann Baaker, n° 9/373 (1943). ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

217. Bernhard Bremberger, Andreas Frewer: *Zwangsarbeitereinsatz an der Berliner Charité: Hausdiener, Heizer und Küchenhilfen, Baracken- und Bunkerbauer*. In: Andreas Frewer, Bernhard Bremberger, Günther Siedbürger: *Der Ausländereinsatz im Gesundheitswesen 1939-1945: Historische und ethische Probleme der NS-Medizin*. Stuttgart: Franz Steiner 2009.

218. Raphaël Toledano: *Les Expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Straßburg. Faits, contexte et procès d'un médecin national-socialiste*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2010, p. 368.

Lacunes du fonds des dossiers médicaux clinique médicale II	Séries d'expérimentations humaines d'Eugen Haagen	Lieu
17/01/1940-16/04/1941		
01/08/1941-30/08/1941		
03/11/1941-29/11/1941		
29/12/1941-11/03/1942		
22/04/1942-12/05/1942		
07/06/1942-02/07/1942		
27/08/1942-26/10/1942		
26/02/1943-17/03/1943	Hépatite, mars 1943 (nombre de personnes inconnu)	Schirmeck-Vorbruck
	Typhus, 26/05/1943 (10 hommes, dont 2 décès)	Schirmeck-Vorbruck
	Hépatite, 09/06/1943 (20-30 personnes)	Schirmeck-Vorbruck
22/06/1943-11/07/1943		
	Typhus, 13/07/1943 (20 hommes)	Schirmeck-Vorbruck
	Typhus, 04/10/1943 (10-20 hommes)	Schirmeck-Vorbruck
21/10/1943-05/11/1943		
	Grippe, novembre 1943 (30 femmes)	Schirmeck-Vorbruck
01/01/1944-02/02/1944	Grippe, décembre 1943 à février 1944 (100-200 médecins et infirmières)	Clinique médicale RUS
	Typhus, 27/01/1944 (80-88 hommes)	KL-Natzweiler
	Hépatite, 1944 (quand ?)	Schirmeck-Vorbruck
Plus de dossiers après le 14/03/1944	Typhus, 25/05/1944 (30 hommes)	KL-Natzweiler
Plus de dossiers après le 14/03/1944	Typhus, été 1944 (200 personnes)	KL-Natzweiler
Plus de dossiers après le 14/03/1944	Hépatite, 1944 (1-5 hommes)	KL-Natzweiler
Plus de dossiers après le 14/03/1944	Pneumopathie et sulfamides, 1944 (non réalisé)	KL-Natzweiler

Tableau 5 : Chronologie des dossiers manquants de la clinique médicale II et des séries d'expérimentations d'Eugen Haagen en vue d'identifier des dossiers cliniques concernant les expériences. Les séries concernent le camp de sûreté de Schirmeck-Vorbruck de mai 1943 à novembre 1943 (sujets polonais et alsaciens), le KL-Natzweiler de janvier 1944 à juin 1944 et les cliniques universitaires de fin 1943 à février 1944 (selon dépositions de Haagen et Stein du 7 au 21 janvier 1945). Source : ADHVS, Fonds *Reichsuniversität*, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II* 1940-1944 et Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 123-130, 454.

La mise en parallèle des dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* et des séries expérimentales d'Eugen Haagen indique que les dossiers qui pourraient correspondre aux essais de vaccination de 100 à 200 médecins et infirmières entre décembre 1943 et février 1944 (voir tableau 5) manquent en grande partie pour la période considérée. En effet, il manque dans la collection de dossiers médicaux la boîte d'archives qui contient les dossiers numérotés de 3 000 à 3 200 et datés entre le 1er janvier et le 2 février 1944. Que cette absence soit le fait d'une destruction ciblée ou du hasard de la conservation est à ce stade impossible à évaluer.

Selon les indications dans les travaux de Raphaël Toledano, la ville de Strasbourg est frappée fin 1943 par une épidémie de grippe. Après une série d'expérimentations humaines avec 30 détenues au camp de sécurité de Schirmeck-Vorbruck en novembre 1943 pour tester la tolérance du vaccin, Eugen Haagen saisit cette occasion pour tester son nouveau vaccin contre la grippe sur 100 médecins et infirmières à la *Medizinische Klinik*²¹⁹. Dans les interrogatoires d'Eugen Haagen par la police judiciaire en 1947, ses affirmations au sujet de cette expérimentation clinique varient au fur et à mesure des interrogations tant pour le nombre de sujets exposés que pour le lieu précis de l'expérimentation²²⁰.

Toutes les affirmations concernant les essais de vaccination reposent actuellement sur les pièces écrites produites par Haagen en janvier 1944 à destination de ses supérieurs hiérarchiques et ses déclarations successives produites dans le contexte judiciaire après 1945²²¹. Une recherche attentive concernant la période de décembre 1943 dans les dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* a permis d'identifier un dossier qui atteste réellement de la série vaccinale. L'infirmière de la Croix-Rouge (*DRK-Schwester*) Ruth Schwartz, née le 28 août 1921, est hospitalisée le 31 décembre 1943 pour une symptomatologie de grippe avec fièvre et réaction allergique à la suite de sa « vaccination » contre la grippe²²². Sa lettre de sortie adressée au médecin du travail des *Klinische Anstalten* – ce qui prouve au passage qu'elle était bien employée à l'hôpital – indique que l'état de santé de l'infirmière s'est rétabli au bout de quelques jours. Elle atteste aussi la « vaccination » contre la grippe au préalable (*Influenza-Impfung*). Le dossier de Ruth Schwartz permet ainsi d'établir que le lieu de cette série d'essais expérimentaux de vaccination et le suivi des sujets exposés était lié à la *Medizinische Klinik II* et que les complications étaient traitées sur place. Le dossier médical de l'infirmière de la Croix-Rouge allemande âgée de 22 ans atteste des suites des expériences plus compliquées que ne le laissent entendre les dépositions de Haagen par la suite. Le cas de Ruth Schwartz atteste dans tous les cas que les hôpitaux universitaires de la *Reichsuniversität* étaient bien aussi un terrain d'expérimentation avec des êtres humains et que nos connaissances restent à ce jour très fragmentaires sur ce sujet.

CONCLUSION

La collection de 5 534 dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* de la Reichsuniversität Straßburg est un fonds d'archives exceptionnel. Aucun travail d'analyse comparable d'une discipline clinique à partir d'un fonds d'archives similaire n'est connu pour la période nationale-socialiste à ce jour. L'analyse des dossiers permet d'esquisser le fonctionnement quotidien, le recrutement et les trajets professionnels du personnel intermédiaire de l'institution. Avant tout, les dossiers de la *Medizinische Klinik II* permettent de tourner le regard vers les patients accueillis et soignés.

À partir des dossiers médicaux, une estimation établit que les établissements cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg ont pris en charge, entre 1940 et 1944, plus 120 000 patients. Ce chiffre donne aux hôpitaux universitaires un rôle essentiel non seulement pour la couverture médicale de la ville et de la région, mais également dans le fonctionnement de l'ensemble de la politique d'occupation de l'Alsace annexée de fait par

219. Lettre d'Eugen Haagen au ministère de l'Aviation du Reich, 7 janvier 1944. BArch Berlin, R 26 III, n° 722. Lettre du Pr. E. Haagen au président du Conseil de recherche du Reich, 21 janvier 1944. Document du procès des médecins de Nuremberg NO-138.

220. Procès-verbal d'interrogatoire d'Eugen Haagen, 2 décembre 1947. Procédure « Struthof Médical ». Tribunal permanent des forces armées de Lyon, jugement 202/2 du 14/05/1954. Dossier de l'information, pièce n° 255. Dépôt central des archives de la justice militaire du Blanc (DCAJM).

221. Voir Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 368-374.

222. Voir le dossier médical de Ruth Schwartz, B29, n° 9/2875 (1943). ADHVS, Fonds Reichsuniversität, Dossiers cliniques *Medizinische Klinik II*.

le régime nazi. Pour un tiers des patients, d'origine allemande, les hôpitaux universitaires s'apparentent simplement à un service administratif et médical de santé. Pour deux tiers des patients, d'origine alsacienne, ils représentent en plus une vitrine de l'action publique sanitaire des nouveaux occupants de la ville et de la région. Pour quelque 800 à 900 travailleurs forcés, les établissements cliniques remplissent également un rôle fondamental dans le maintien de leur santé et surtout, de leur force de travail au bénéfice de l'économie du *Reich*.

Selon les données des dossiers médicaux, l'existence de la clinique médicale II et plus généralement, des établissements cliniques universitaires de la *Reichsuniversität* en tant que pièce maîtresse hospitalo-universitaire de la politique d'annexion de fait, peut être divisée en trois périodes distinctes.

Une première période, allant d'août 1940 à octobre 1941, correspond à la réouverture de l'hôpital civil, puis des établissements cliniques de la future université allemande de Strasbourg. Celle-ci peut être considérée comme le temps d'une « illusion d'autonomie alsacienne » face aux cadres politiques nazis, qui prennent leurs marques et installent leurs réseaux d'influence et d'oppression en Alsace. Les malades soignés à l'hôpital sont alors essentiellement d'origine alsacienne, tout comme les médecins qui y occupent des fonctions intérimaires. La population, à l'instar du corps médical, est soumise à un vaste plan de rééducation citoyenne et professionnelle selon les codes nationaux-socialistes. Ces accommodements initiaux prennent fin, pour l'hôpital, avec l'implémentation contraignante de la tutelle universitaire au printemps 1941, puis avec l'ouverture de la *Reichsuniversität Straßburg* le 23 novembre 1941.

Une seconde période, allant de novembre 1941 à juin 1943, correspond à un temps d'investissement et de mise en route de ce qu'il convient de qualifier « d'université-vitrine ». Son fonctionnement et sa hiérarchie sont uniquement allemands. Son administration est nationale-socialiste, sous surveillance du parti et du *Sicherheitsdienst*. Les cliniques universitaires commencent à tourner à plein régime, avec en moyenne 250 à 300 patients admis par mois dans une clinique comme la *Medizinische Klinik II*, qui dispose de 228 lits et affiche un taux d'occupation à 80 % en 1942. Une certaine euphorie parmi les Allemands venus en Alsace laisse apparaître la création de la *Reichsuniversität* et ses établissements cliniques comme une œuvre durable pour l'avenir. Jusqu'au printemps 1943, pour beaucoup d'Alsaciens germanophiles, coopérer avec les instances allemandes et la *Reichsuniversität* revient à se soumettre et à s'arranger avec les lignes de force hiérarchiques et nationales-socialistes. Sinon, il reste la démission et un retrait dans les activités privées et des formes d'exil intérieur ou réel. Les deux tiers des médecins alsaciens qui sont revenus et qui ont recours à l'hôpital dans leur pratique médicale, au moins 92 médecins alsaciens employés par les établissements cliniques universitaires et plus de 60 000 patients alsaciens hospitalisés se croisent entre 1940 et 1944 au sein des hôpitaux universitaires. La direction médicale des établissements cliniques universitaires est en revanche exclusivement allemande, souvent en lien avec les autorités et institutions militaires, et très engagée dans les organisations nationales-socialistes. L'euphorie et l'ambiance de renouveau qui caractérisent la *Reichsuniversität* et ses cliniques dans cette deuxième phase cèdent, cependant, progressivement la place à des exigences croissantes et une radicalisation de la situation.

Une troisième période, couvrant les mois d'août 1943 à novembre 1944, correspond à une phase de répression croissante, de radicalisation de la recherche et d'arrivée massive de travailleurs forcés malades aux hôpitaux universitaires, ou du moins à la *Medizinische Klinik II*. La construction, au sein de l'hôpital civil, d'un baraquement spécialement réservé aux travailleurs de l'Est malades est symptomatique à cet égard. Il assure la possibilité de prodiguer des soins pour permettre de poursuivre l'exploitation totale de la main-d'œuvre forcée, tout en mettant à l'écart, en stigmatisant et en discriminant les travailleurs forcés, en particulier de l'Est. Cette période de la radicalisation coïncide avec celle pendant laquelle August Hirt, Eugen Haagen et Otto Bickenbach réalisent leurs projets d'expérimentations médicales criminelles. Une partie de ces expériences a lieu au sein des hôpitaux universitaires, comme pour les vaccins contre la grippe ; les projets les plus criminels se font dans le cadre des liens multiples entre les établissements des cliniques universitaires, la faculté de médecine, le KL-Natzweiler et le camp de rééducation et de sûreté de Schirmeck-Vorbruck. Cette évolution s'effectue sur un arrière-fond militaire et politique inédit où, à partir de 1943, les certitudes de victoire de la puissance allemande s'amenuisent (entrée en guerre des Américains, défaites sur le front russe, premiers bombardements de Strasbourg dès le 6 septembre 1943). Les fissures se produisent toutefois de manière progressive dans un continuum qui n'affiche aucun point de rupture unique et évident. Ce double mouvement d'un « avenir d'un *Reich* grand-allemand » plus incertain et d'une occupation et domination plus sévère fait évoluer le positionnement de certains Alsaciens au-delà de ceux

qui étaient de fervents adeptes du national-socialisme. À partir de l'été 1944 s'ouvre une période de repositionnement jusqu'à la libération de Strasbourg, la chute de l'université nationale-socialiste et l'arrestation des médecins allemands au sein de l'hôpital civil, le 23 novembre 1944.

ÉPILOGUE

Le 4 mars 1944, le dernier dossier médical conservé d'un travailleur forcé de l'Est témoigne de l'admission de Fedor Kalonitzky, âgé de 38 ans. Pour sa résidence, le dossier indique qu'il est « domicilié au camp de travail Seewinkel à Offenbourg ». Sa profession n'est pas précisée. Son dossier dans les archives de l'ITS de Bad Arolsen indique qu'il a été recruté de force seulement 15 jours avant son admission, le 21 février 1944, pour être déporté dans un camp de travail des chemins de fer allemands à Offenbourg (*Reichsbahnausbesserungswerk Offenburg gemeldet*)²²³. Six jours après son admission pour une forme grave de typhus à la *Medizinische Klinik II*, dans l'« *Ostarbeiterbaracke* », il décède le 10 mars 1944. Son corps est transféré à l'Institut de pathologie du professeur Friedrich Klinge. Son nom est indiqué dans le registre des autopsies sous le numéro d'autopsie 174/44 (*Sektionsnummer 174/44*) le 13 mars 1944. Le protocole d'autopsie précise que son cerveau et sa moelle épinière ont été prélevés et fixés au formol (*Gehirn und Rückenmark Formalin-Fixation*). Nous n'avons pas retrouvé la préparation des restes humains de Fedor Kalonitzky parmi les 134 préparations macroscopiques identifiées au grenier de l'Institut de pathologie (voir chapitre V. 3).

1942

- Korb bei Kehl Lager (Polonais)
- Illkirch-Grafenstaden Lager/Lager Fabrik (URSS, Italien, Russe)
- Straßburg (Slovaque)

1943

- Bad Niederbronn, Kreis Hagenau, Ostarbeiterlager (*Ostarbeiter*, Russe)
- Straßburg Lager (*Ostarbeiter*)
- Straßburg (Slovaque)
- Stahlheim Nn 18. (Russe)
- Oberhausbergen Ostarbeiterlager „Hausbergen/depot Ostarbeiterlager“, u. a. „Arbeiterin an Rangierbahnhof“, „Reichsbahnbetriebskrankenkasse“ (*Ostarbeiter*, Russe)
- Grafenstaden Lager, u. a. Magdeburger Maschinenwerke (Russe, *Ostarbeiter*, Ukrainien, Biélorusse)
- Offenbourg Ostarbeiterlager, „Russenslager“ (Russe)
- „R.A.W Gefangenenlager“ Offenbourg (Russe)
- Oberachern Ostarbeiterlager (Ukrainien)
- Hausbergen Ostarbeiterin (Ukrainienne, „*Maschinenputzerin*“)
- Dunningen, Ostarbeiter (Russe), peut-être aussi chez des particuliers
- Schweyer AG/Karl Schweyer, Straßburg-Königshofen (*Ostarbeiter*, Russe, Ukrainien)
- Eisen- und Stahlwerke, Schiltigheim Lager (Hollandais, Ukrainien)
- Lager Junkerswerke, Straßburg-Meinau (*Ostarbeiter*, Russe, Néerlandais, Serbe, Hollandais, Allemand)
- A.W. Arsenal, Straßburg (Slovaque)

223. Nachkriegsaufstellung über Ausländer, die sich während des Kriegs im Kreis Offenbourg aufhielten. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*, 70819300. [Liste d'après-guerre des étrangers ayant séjourné dans le district d'Offenbourg pendant la guerre.]

- Saarburg, Lager Gunderschingen Loth („DAF“, Ukrainien)
- Straßburg Rheinhafen, u. a. Walzwerke Mannesmann Rheinhafen (*Ostarbeiter*, Hollandais)
- Rheinhafen, u. a. Hilfsarbeiter Zellstoffwerke Rheinhafen (Hollandais)
- Straßburg-Königshofen, Ostarbeiterlager, u. a. bei Mannesmann (*Ostarbeiter*, Ukrainien, Hollandais)
- Bischheim Lager/EAW Bischheim (Néerlandais, Russe)
- Kronenburg Lager, u. a. A. Bahnarbeiter Strbg. Hbf, Eisenbahnwerkstatt, Reichsbahn (Hollandais)
- Kronenburg Lager Entenloch II (Hollandais)
- Pertrix-Werke Lager, Straßburg (Ukrainien)
- Reichshofen/Lager, Dietrichwerke (Hollandais)
- Grunenberg (Hollandais)
- Neudorf (Hollandais)
- Volklingen/Saar (Russe)
- Pfaffenhofen (Hollandais)
- Hagenau Lager Musau (Hollandais)
- Oberachern Illbach (*Ostarbeiter*, Hollandais)
- Renchen/Baden Lager
- Strbg-Rothausergasse Lager (Hollandais)
- Bollweiler/Els Lager (Polonais)

1944

- Straßburg, „Arbeiter Chocolat Schaal“ (Hollandais)
- Grafenstaden Lager (Ukrainien, *Ostarbeiter*)
- Straßburg Meinau, Junkerswerke (Serbe, Hollandais)
- Straßburg Rheinhafen, Mannesmann (Ukrainien)
- Königshofen/Mannesmann Lager (Ukrainien)
- Oberbronn Ostarbeiter Lager (*Ostarbeiter*, Russe)
- Illkirch-Grafenstaden Lager OLIDA (Ukrainien)
- Neudorf (Hollandais)
- Schiltigheim Lager Holl (Hollandais)
- Bitsch DAF Lager (Slovaque)
- Offenburg/Seewinkel (Ukrainien)
- Hausbergen Lager (aucune information)
- Bischeim (Russe)
- Niederbronn Lager (Russe)
- Rheinau- Lager Ost, Arbeiter Heinrich List Rheinau (Russe)

Figure 16 : Liste des camps de travail mentionnés dans les dossiers médicaux de la *Medizinische Klinik II* de la Reichsuniversität Straßburg (ordre chronologique selon leur apparition dans les dossiers).
Indications : lieux, entreprise/établissement, nationalité/citoyenneté (selon les dossiers).

4. LES ALSACIENS À LA *MEDIZINISCHE FAKULTÄT DE LA REICHSUNIVERSITÄT*

Christian Bonah

La question des personnes « alsaciennes²²⁴ » à la *Medizinische Fakultät* et dans les *Klinische Universitätsanstalten* (établissements cliniques universitaires) de la *Reichsuniversität* (voir les chapitres II et III. 3), c'est-à-dire employées par elle, nécessite que l'on commence par poser un cadre clair et des définitions précises. À ce jour, le récit historique souligne que cette participation de personnes « alsaciennes » était à la fois rare, voire exceptionnelle et qu'elle s'est généralement faite sous une forme de contrainte.

Au début des années 1930, l'université de Strasbourg compte 171 professeurs, maîtres de conférences et chargés de cours, ainsi que 90 chefs de travaux et assistants²²⁵. John Craig ne propose pas de chiffres précis concernant le personnel de l'université de Strasbourg et Françoise Olivier-Utard établit 21 chaires de professeur, 19 chargés de cours et 4 chargés de cours complémentaires pour la faculté de médecine en 1939²²⁶.

À partir d'août pour l'université et du 2 septembre 1939 (la veille de la déclaration de guerre par la France à l'Allemagne) pour l'hôpital civil de Strasbourg, se met en place l'évacuation vers l'intérieur de la France. Parmi les 374 000 Alsaciens évacués (sur un total de 1 219 000 habitants) se trouvent environ 3 400 étudiants des sept facultés strasbourgeoises. L'université de Strasbourg se replie et est accueillie à Clermont-Ferrand²²⁷. L'hôpital civil de Strasbourg avec les cliniques universitaires de la faculté de médecine est d'abord déplacé à partir de début septembre au Hohwald, dans les Vosges alsaciennes (repli accompli le 14 octobre 1939), avant son transfert à partir du 20 septembre vers Clairvivre, près de Salagnac, à environ 200 kilomètres de Clermont-Ferrand, dans le département de la Dordogne. Le Hohwald ne sera jamais totalement évacué sur Clairvivre et fonctionnera comme annexe. La plus grande partie des hospices civils est arrivée à Clairvivre début octobre 1939 et l'institution est dirigée par l'administrateur Marc Lucius (14 octobre 1939)²²⁸ depuis le ralliement de l'ancien directeur Joseph Oster à l'administration civile de l'occupant. Contrairement à l'université, une partie des hospices civils retourne à Strasbourg en 1940.

Léon Strauss, dans ses travaux sur l'université de Strasbourg pendant la période de l'annexion de fait, mentionne pour la faculté de médecine (*MFRUS*) qu'un agrégé et un chargé de cours sont rentrés en Alsace²²⁹. Ces informations se basent sur les analyses de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Jacques Héran²³⁰. Rainer Möhler, dans son travail récent et novateur grâce à l'accès inédit qu'il a pu avoir aux archives personnelles d'Ernst Anrich, « vieil Alsacien²³¹ » et doyen fondateur de la faculté de philosophie, ainsi que cheville ouvrière de la création de la *RUS*, élargit la focale à l'ensemble de l'université en faisant état du retour de Clermont-Ferrand de deux professeurs extraordinaires (*Extraordinarien*), de sept professeurs honoraires (*Honorarprofessoren*), de quatre chargés de cours (*Dozenten*) ainsi que de 39 assistants, essentiellement à la *MFRUS*. Ses chiffres et ses pourcentages restent très approximatifs et pour l'essentiel, Rainer Möhler s'appuie

224. La personne précède ici le qualificatif d'appartenance géographique, citoyenne, nationale ou politique en ce sens qu'elle représente une entité fondamentalement humaine qui peut ensuite se définir ou être définie par des propriétés sociales en un sens large.

225. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 718.

226. John Eldon Craig: *Scholarship and Nation Building. The Universities of Strasbourg and Alsatian Society, 1870-1939*. Chicago: Chicago University Press 1984. Françoise Olivier-Utard: *Une université idéale ? Histoire de l'université de Strasbourg de 1919 à 1939*. Strasbourg: PUS 2015, p. 217-218.

227. Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 572-579.

228. Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 20.

229. Léon Strauss: L'université française de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (1939-1945). In: Christian Baechler *et al.*: *Les Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznan et les résistances universitaires 1941-1944*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2005, p. 237-261, ici p. 241. Pour l'ensemble de l'université, Léon Strauss indique deux maîtres de conférence en théologie catholique et trois assistants de la faculté de sciences, en plus des médecins. L'agrégé de médecine est Adolphe Jung, le chargé de cours Auguste Gunsett. Voir aussi Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 723.

230. Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 579.

231. Le terme de « vieil Alsacien » renvoie du point de vue allemand à des personnes (allemandes) nées en Alsace entre 1871 et 1918 et expulsées en 1918.

dans ses décomptes sur les travaux de Léon Strauss et sur les listes de personnes « désirables » dressées par les doyens et responsables fondateurs de la *Reichsuniversität*²³².

La description du caractère contraint du retour des personnes « alsaciennes » prend régulièrement une forme narrative. Par exemple :

Dans les mois qui suivirent l'armistice, bien qu'étant en zone dite libre, les enseignants et surtout les étudiants subirent des pressions de la part des autorités allemandes pour les inciter à rentrer en Alsace. Certes [...] des étudiants alsaciens rentrèrent dans leur province à la suite des menaces exercées sur eux-mêmes et leurs parents par l'occupant, mais d'autres refusèrent avec courage et malgré le chantage²³³.

Les termes « rare » et « contrainte » utilisés pour qualifier la participation des personnes « alsaciennes » à la *MFRUS* et aux établissements cliniques universitaires de la *RUS* requièrent une contextualisation et appellent des définitions historiennes plus précises. Ils font partie d'un champ de tensions et d'un contexte où les mots peuvent prendre soit des significations accusatoires, critiques voire menaçantes pour les acteurs ou les auteurs qui les emploient, soit avoir une fonction à disculper, justifier, voire refouler, laissant ainsi la place au tabou et à l'absence de remise en question. Le travail de l'historien dans ces circonstances consiste à préciser et à faire percevoir la complexité d'une situation, ainsi que ses nuances.

En l'état actuel de nos connaissances et en synthétisant les travaux de la Commission historique pour l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (CHRUS), on peut retenir pour la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* que sur un ensemble de 772 dossiers d'examens de fin de 2^e année (*ärztliche Vorprüfung*) entre 1941 et 1944, environ un huitième (12,5 %) sont des étudiants d'origine alsacienne (96/772). La liste des employés alsaciens des instituts de recherche et des cliniques universitaires de la *MFRUS* comporte au moins 92 médecins, enseignants et chercheurs pour la période 1941-1944 (voir le wiki *Rus-Med*). D'après nos recherches systématiques, cela correspond à 40 % de l'ensemble du corps des enseignants-chercheurs de la *MFRUS* (92 Alsaciens sur un total de 230). Parmi les étudiants inscrits à la *MFRUS*, on trouve, pour le semestre d'été 1943, 42 % d'Alsaciens et au semestre d'hiver 1943/1944, 54,5 %. Par ailleurs, parmi les 292 thèses de médecine soutenues, 28 (9,6 %) l'ont été par des médecins nés en Alsace (voir le chapitre III. 7)²³⁴. Ainsi, le pourcentage de collaborateurs alsaciens à la *MFRUS* correspond sensiblement à celui des étudiants de la faculté. Loin d'indiquer une participation « rare » des personnes « alsaciennes », on constate que ce pourcentage correspond à une part significative de la *MFRUS*.

Les analyses de ce chapitre s'appuient sur une série de documents issus des Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) qui n'avaient pas été étudiés jusque-là. Dans le fonds dédié à l'épuration après la seconde guerre mondiale, la section VI concernant la « Direction régionale des Renseignements généraux d'Alsace » contient une série étonnante de dossiers nominatifs de police (série 1558 W) couvrant la période 1939-1949²³⁵. Ce fonds peut être complété de manière utile par un deuxième fonds de 20 500 dossiers du Service régional de la police judiciaire, classé numériquement selon les procédures d'épuration entre 1945 et 1964 (séries 1095 W

232. Selon Möhler, il se trouve, parmi les 233 assistants scientifiques de la *RUS* entre 1941 et 1944, 40 Alsaciens. Pour la faculté de médecine, qui présente déjà entre 1871 et 1918 le pourcentage le plus élevé d'Alsaciens, l'auteur identifie 27 assistants médecins parmi les 123 (22 %) comme étant nés en Alsace. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 718-724.

233. Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 578-579.

234. Je remercie Gabriele Moser et Tania Elias d'avoir partagé leurs résultats pour ces données.

235. Nous remercions très sincèrement M^{me} Anne-Lise Depoil, directrice des ADBR, ainsi que M. Jocelyn Perradin, responsable de collection aux ADBR, pour leur aide et assistance permanente et bienveillante pour nous orienter dans ce fonds. De manière étonnante et paradoxale, puisqu'ils sont localisés à Strasbourg, les fonds d'archives des AD67 (ADBR) ont été peu explorés dans les travaux sur la *Reichsuniversität* à ce jour. Ainsi, en reprenant les travaux essentiels sur la *RUS* à ce jour, Patrick Wechsler en 1991 note dans sa bibliographie, pour les ADBR, « absence de documents ». Six ans plus tard, l'ouvrage collectif de Jacques Héran sur l'histoire de la médecine à Strasbourg, qui comporte un chapitre substantiel consacré à la faculté de médecine de la *RUS*, est publié sans liste d'archives, ni bibliographie. Les six chapitres consacrés à la *RUS* dans l'ouvrage collectif *La Science sous influence* de 2005 ne font aucune référence aux ADBR. De même, la thèse de Raphaël Toledano sur Eugen Haagen publiée en 2010 note, malgré des recherches exhaustives en archives pour les ADBR, uniquement six fonds en rapport avec les camps de Schirmeck et de Natzweiler. Enfin, le travail de thèse consacré au KL-Natzweiler par Robert Steegmann en 2003, qui comporte un chapitre sur les expérimentations médicales par les membres de la *MFRUS*, renvoie amplement aux fonds issus des ADBR mais cela ne concerne généralement que des témoignages de déportés sur les exactions des SS.

et 1363 W) (voir le chapitre I. 3). À partir de ces séries d'archives, il est possible de reconstruire des biographies qui, traitées en série, ouvrent une perspective sur le fonctionnement intime de l'institution. C'est l'approche suivie dans cette contribution.

Les biographies individuelles des 92 membres de la faculté de médecine revenus en Alsace montrent des parcours plus complexes et plus nuancés qu'une simple dichotomie entre un retour sous la contrainte ou une collaboration délibérée (voir le wiki Rus~Med). Les motifs de retour et l'attitude d'une personne donnée ont pu évoluer avec le temps, en résonance avec la chronologie de la *MFRUS* (voir le chapitre III. 3 pour une périodisation). Ces motifs et attitudes peuvent amener à des interprétations divergentes d'un même comportement selon les points de vue : celui du *Sicherheitsdienst* (*SD*) ou de la Gestapo, d'une part et celui des institutions françaises d'épuration à partir de 1945, d'autre part. Parfois, les évaluations et récriminations adressées aux personnes revenues vont bien au-delà de la période de la fin de guerre et de l'épuration.

Le terme de « retour » renvoie à des points de vue divergents selon les observateurs. L'administration allemande nationale-socialiste parle régulièrement de *Zurückführung* (reconduite ou rapatriement), ce qui implique la volonté politique de ramener ou de reconduire en Alsace institutions, matériel et personnes (et plus généralement de ramener l'Alsace dans le *Reich*). Sous-jacente à cette vision est la question de l'appartenance légitime de l'Alsace à l'Allemagne ainsi que ce qui compose la région en institutions, équipement et personnes. Retour-reconduite signifie dans ce contexte une forme de restitution. Du côté français et en l'absence d'un traité de paix en bonne et due forme, l'occupation de l'Alsace consiste en une annexion de fait où le « retour » (*Rückkehr*) implique pour les « Alsaciens » une volonté de composer avec les Allemands occupants même sous la contrainte, bien qu'il puisse aussi s'agir d'un retour forcé en raison de menaces pesant sur leurs familles ou leurs biens. En revanche, le « retour » signifie pour une autre partie des « Alsaciens », mais surtout pour les « Français de l'intérieur », une part de compromis, voire de compromission.

Ainsi, dans la suite de cette contribution, nous allons d'abord analyser rapidement le phénomène du repli et de l'annexion de fait, puis celui des « retours » en Alsace des institutions et de leur matériel (livres, appareils, produits et équipements) ainsi que des personnes qui les composent ; puis, nous préciserons la chronologie de la (non-) intégration des Alsaciens qui témoigne en pratique d'une évolution des positionnements entre 1940 et 1944. Ces trois étapes – retour, (non-)intégration, cristallisation des positionnements – sont analysées à travers une étude sérielle multibiographique qui vise à identifier des motifs et des attitudes-types chez les personnes qui rentrèrent en Alsace. Sans aboutir à une approche prosopographique complète, ces comparaisons biographiques nous permettront d'établir une typologie pour les personnes revenues, que nous dénommerons « figures de revenus ».

ALSACIENS

Pour définir la notion de personne « alsacienne », prenons un exemple pour bien saisir la complexité et les enjeux. Un individu né en Alsace en 1900 est Allemand de naissance. Selon les origines de ses parents, il peut être « vieil Allemand » (*Altdeutsch*, de parents nés en Allemagne avant 1870 et venus en Alsace après), Alsacien (parents alsaciens d'origine), né de parents français (dits « de l'intérieur ») ou bien un mélange de tout cela en cas de couples « mixtes ». Sa socialisation scolaire, culturelle et linguistique est allemande dans l'espace public, allemande, alsacienne ou française dans la sphère privée et souvent au moins deux des trois. À 18 ans, selon sa scolarité, il obtient sa *Hochschulreife*, le diplôme allemand de fin d'études secondaires qui donne accès aux études supérieures. À 18 ans, à la fin de la première guerre mondiale, il est incorporé dans l'armée allemande. À 19 ans, s'il reste sur place (en Alsace) parce qu'il est attaché au lieu où il a grandi, il doit prendre la nationalité française et renoncer à la nationalité allemande. Il fait ses études supérieures en français dans un univers intellectuel français. En 1939, il est incorporé dans l'armée française. Démobilisé en juin 1940, il lui faut choisir entre rentrer en Alsace et redevenir Allemand ou se réfugier en zone libre en France (voir plus de détails dans la section « Questions terminologiques concernant "les Alsaciens" » à la fin de ce chapitre).

Au sein du personnel de la faculté de médecine et plus généralement de l'université française repliée à Clermont-Ferrand, plusieurs situations peuvent être distinguées : les personnes nées en « France de l'intérieur » (c'est-à-dire qui ne sont pas d'origine alsacienne) et n'ont pas d'autre attache en Alsace, les personnes de confession israélite qui ne peuvent absolument pas rentrer à cause des règlements allemands qui s'appliquent aussi en Alsace annexée

et les personnes (non-israélites) qui sont nées en Alsace et qui ont, elles, la possibilité d'un retour « offert », voire encouragé, dès le 13 juillet 1940 par le chef de l'administration civile et *Gauleiter* Robert Wagner²³⁶. Rappelons que le rapatriement de la population générale commence avec un premier train le 6 août 1940.

Les motifs d'un retour en Alsace sont multiples et souvent intriqués. Certains enseignants-chercheurs ou médecins ont des membres de leur famille en Alsace qu'ils souhaitent aller chercher ou rejoindre. Certains enseignants se soucient des biens qu'ils ont laissés en Alsace et dont la saisie est prévue en cas de non-retour au-delà de la date fixée par le chef de l'administration civile Wagner, le 31 juillet 1942. Certains, militants autonomistes alsaciens, conçoivent l'annexion allemande comme une opportunité et retournent de plein gré dans leur résidence sous autorité allemande. D'autres souscrivent aux idées et aspirations du national-socialisme. Il est évident que ces motifs ne s'excluent pas les uns les autres et peuvent être liés. Par ailleurs, le fait d'invoquer un motif personnel ou familial peut être interprété par ceux qui ne retournent pas en Alsace comme une adhésion de fait à l'idéologie de la nouvelle Allemagne.

La décision de retour en Alsace équivaut à une démission des structures françaises et est perçue par les repliés de Dordogne comme une trahison à la cause française. Dans leur choix de retour ou non, certains se retrouvent sur une ligne de crête difficile à tenir. Le chef de la clinique de maternité Robert Girardin, qui choisit dans un premier temps en octobre le retour en Alsace, se retrouve classé comme francophile indésirable et est renvoyé vers la zone libre. En décembre 1940, sa demande de réintégration à la maternité de Périgueux rencontre un refus de la part de Marc Lucius, le nouveau directeur de l'hôpital des réfugiés de la Dordogne, au motif que les places à la clinique sont prises. À l'inverse, le chirurgien Adolphe Jung ne trouve pas d'emploi à côté d'Alfred-Georges Weiss et René Fontaine à Clairvivire. Dans ces cas, les médecins concernés sont renvoyés vers le doyen de la faculté de médecine Forster qui les autorise à retourner en Alsace ou bien à se créer une situation de médecin pratiquant en ville²³⁷.

Nous allons suivre cinq des personnes pour qui la question d'un retour en Alsace s'est posée. Deux d'entre elles ont pris un poste à la *MFRUS* et y ont travaillé durablement, deux ont travaillé temporairement aux établissements cliniques universitaires (*Klinische Anstalten*) mais ont démissionné au moment de l'ouverture de la *RUS* et le dernier a négocié son retour pendant quatre ans pour finalement ne jamais revenir en Alsace pendant la période d'annexion de fait.

Nom	Naissance (âge en 1940)	Position en 1939	Date de retour
Auguste/August Gunsett	1876 (64 ans)	Chargé de cours de radiologie ; directeur du Centre régional de lutte anticancéreuse	2 septembre 1940
(Georges) Alfred Schwartz	1886 (54 ans)	Professeur de pharmacologie, université de Strasbourg	Pas de retour
Frédéric/Friedrich Trenszt	1901 (39 ans)	Directeur de laboratoire, Institut Pasteur	18 août 1940
Adolphe Jung	1902 (38 ans)	Professeur agrégé de chirurgie, université de Strasbourg	15 octobre 1940
Charles Apffel	1910 (30 ans)	Chef de clinique à la clinique infantile, université de Strasbourg	15 août 1940

Tableau 6 : Cinq médecins de l'université de Strasbourg revenus (ou en voie de retour) en Alsace en 1940. Quatre d'entre eux ont été employés dans les établissements cliniques universitaires de la Reichsuniversität Straßburg.

236. Tania Elias: La cérémonie inaugurale de la *Reichsuniversität* de Strasbourg (1941). L'expression du nazisme triomphant en Alsace annexée. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3, p. 341-361. Tania Elias: La création de la « Reichsuniversität » de Strasbourg en Alsace annexée (1941) : conflits de compétences et rivalités universitaires entre Strasbourg et Berlin. In: Frank Engehausen, Marie Muschalek, Wolfgang Zimmermann (dir.): *Deutsch-französische Besatzungsbeziehungen im 20. Jahrhundert*. Stuttgart: Kohlhammer 2018, p. 153-168.

237. Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 46-47.

PARCOURS DE VIE AVANT L'ANNEXION DE FAIT DE L'ALSACE

Auguste Théodore Gunsett est né le 19 novembre 1876 à Strasbourg²³⁸. Son père Jacques est commerçant. La famille est de confession protestante²³⁹. Le 28 avril 1909, Auguste épouse à Paris Marguerite Wohlhüter, née le 17 mai 1889 et de nationalité française²⁴⁰. Le couple a deux fils : Jean, né le 15 mars 1917 à Zurich, qui épouse en juillet 1940 Christiane Gerhard et Charles Claude, né le 7 décembre 1921 à Strasbourg²⁴¹.

Auguste Gunsett grandit à Strasbourg dans une famille alsacienne francophone. Il est scolarisé au Gymnase Jean-Sturm. À partir de 1894, il fait des études de médecine à la *Kaiser-Wilhelms-Universität (KWU)* (1872-1918). En 1899/1900, il conclut son cursus médical par la soutenance de sa thèse de doctorat de médecine, intitulée *Utérus double fibromateux*. Ensuite, il devient assistant en gynécologie à la faculté de médecine de la KWU. Pendant trois ans, de 1900 à 1903, il occupe un poste d'assistant à la clinique pour la syphilis et les maladies de la peau, dirigée par le professeur Alfred Wolff²⁴². En 1904, il s'installe en ville en tant que dermatologue. Vers 1905, il étudie l'électricité médicale et les méthodes de physiothérapie appliquées à la dermatologie²⁴³. À cette époque, il rencontre à Paris le futur instigateur des centres régionaux anticancéreux en France, Jean-Alban Bergonié. Cette rencontre est un double tournant dans la carrière de Gunsett, vers la radiologie et la radiothérapie d'une part, vers la France et la médecine française d'autre part. À Strasbourg, l'hôpital civil construit entre 1910 et 1914 un bâtiment pour le service central de radiologie principalement dédié au radio-diagnostic mais également à la *Roentgentherapie* (radiothérapie)²⁴⁴. Ce nouveau service de pointe ouvre en 1913 et la direction de l'hôpital charge Auguste Gunsett d'en assurer la direction. En 1914, la faculté de médecine de la KWU propose un poste de chef de clinique (*Oberarzt*) pour le service de *Roentgentherapie* au sein de la clinique gynécologique sans faire appel à Gunsett. C'est Albert Hamm qui occupe ce poste pendant la guerre, de 1914 à 1918.

Gunsett, de son côté, achète une petite quantité de radium pour la première fois en 1913 à Paris, au nom d'un groupe de confrères allemands, à l'*Affaire de la vente de métaux rares d'Armet-de-Lisle*²⁴⁵. Selon son propre récit, accompagné de son collègue Hans Meyer, de Kiel, Gunsett ramène le radium dans sa poche²⁴⁶. À partir de ce moment, il fait fonctionner « un service privé de curiethérapie complètement indépendamment de la faculté de médecine et des hospices civils²⁴⁷ ». En 1916, prétextant une affection pulmonaire (en partie réelle mais ancienne),

238. 4E 842/90, État civil de Strasbourg, acte de naissance d'Auguste Théodore Gunsett, Nr. 3373/1876. ADBR.

239. 4E 482/115, État civil Strasbourg, acte de mariage de Jakob-Gunsett, Nr. 58/1876. ADBR. Jacques (Jakob) Gunsett est né à Wasselonne le 30 janvier 1845. Il est domicilié à Strasbourg quand il se marie. Il est le fils de Carl Gunsett et de Margaretha Wund de Wasselonne. Lydie Ennes est née le 7 juin 1857 à Moscou. Auguste a une sœur, Marianne Gunsett, née le 19 avril 1881 à Strasbourg et deux frères, Carl Jakob, né le 30 juin 1887 et Johann Carl, né le 25 novembre 1890 à Strasbourg. La famille vit rue de la Nuée bleue (*Blauwolkengasse*), n° 24.

240. La notice dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne* donne de manière erronée comme date du mariage le 17 mai 1898. Le 17 mai 1889 est la date de naissance de M^{me} Wohlhüter, la date de mariage le 28 avril 1909. Burgun, René, « Gunsett, Auguste », *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, 3, 14, p. 1332.

241. Interrogatoire d'Auguste Gunsett par l'inspecteur de la 16e brigade de la police judiciaire Émile Duminy à Strasbourg le 20 février 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste. Dans cet interrogatoire, Auguste Gunsett donne la date erronée du 21 décembre 1921.

242. Il est deuxième assistant en maladies de la peau en 1900-1902 et premier assistant en 1902/1903 parmi les quatre assistants de la clinique à partir de 1900. Christian Bonah: *Instruire, guérir, servir. Formation, recherche et pratique médicales en France et en Allemagne pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg, 2000.

243. Auguste Gunsett: La loi de Bergonié et de Tribondeau. *Strasbourg médical* 1 (1925), p. 49.

244. Auguste Gunsett: Service central de radiologie. In: *L'Évolution des différents services de l'hôpital civil de 1918 à 1929, 1930*, p. 28. Document administratif rédigé par les différents chefs de service de l'hôpital (conservé aux archives administratives de l'hôpital civil de Strasbourg).

245. Auguste Gunsett: *Les Origines du centre anticancéreux de Strasbourg*, p. 5. Manuscrit non daté. Archives du Centre Paul Strauss (ACPS). À cette époque, il y a peu d'usines de traitement du radium. La seule usine française est Armet-de-Lisle à Nogent-sur-Marne et les procédés de traitement industriel du radium ont été élaborés par les Curie et Debierne.

246. Hans Meyer (1877-1964) étudie la médecine à Marbourg. Il est assistant en dermatologie à Kiel (1904-1906) avant de compléter ses études à l'Institut de chimie physiologique de la KWU de Strasbourg où il rencontre Gunsett. Après un séjour à Bâle et à l'hôpital St. Louis à Paris pour apprendre la *Roentgentherapie* (avec Gunsett), il occupe à Kiel un poste en *Strahlentherapie* et fonde en 1912 la revue *Strahlentherapie*, à laquelle contribue Gunsett.

247. Gunsett, *Les Origines*, p. 5. ACPS.

il se soustrait au service militaire allemand et se réfugie en Suisse. Il y dirige un sanatorium. Après l'armistice, il rentre en Alsace et en 1919, l'administration des hospices civils le charge de la direction du service de radiologie et de physiothérapie de l'hôpital de Strasbourg. En même temps (1919), il devient Français par réintégration (cette mesure concerne les Alsaciens nés allemands qui restent sur place après 1918). En novembre 1919, le doyen de la nouvelle faculté de médecine française, Georges Weiss (1859-1931), lui propose un poste de chargé de cours de radiologie, qu'il occupe jusqu'en 1940.

À la suite de la réorganisation des hospices civils ainsi que de leurs finances par le nouveau directeur adjoint de l'administration nommé en 1920, Joseph Oster (1892-1957), la situation de l'équipement du service central de radiologie commence à s'améliorer à partir de 1921²⁴⁸. En effet, au début de l'année 1923, la commission administrative des hospices civils décide l'achat d'une nouvelle quantité de radium²⁴⁹. Le 31 mai 1922, le ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale nomme une commission dont la tâche est de coordonner les travaux relatifs à l'étiologie, à la pathologie, à l'étude clinique, à la thérapeutique et à la prophylaxie du cancer (Commission du cancer). Cette commission propose également d'équiper Strasbourg d'un Centre régional de lutte anticancéreuse, créé par l'arrêté ministériel du 19 novembre 1923²⁵⁰. Depuis longtemps membre de l'association française pour l'étude du cancer, Gunsett est nommé directeur du Centre régional de lutte anticancéreuse Paul Strauss, en 1924²⁵¹. Pendant l'entre-deux-guerres, il revendique un attachement profond à la France²⁵². Il possède une fortune personnelle remarquable puisqu'il est notamment propriétaire d'immeubles à Strasbourg. Son frère, Charles, est le directeur des sucreries d'Erstein. Auguste Gunsett est membre du parti cléricale anti-autonomiste régional alsacien (APNA) sans y déployer une activité notable.

(Georges) Alfred Schwartz est né le 5 mai 1886 dans une grande famille industrielle mulhousienne en rapport avec le textile (filature de laine peignée)²⁵³. Avant la première guerre mondiale, Alfred Schwartz étudie la médecine à la *KWU* où il travaille entre autres avec le pharmacologue Oswald Schmiedeberg (1838-1921)²⁵⁴. Il poursuit ses études de médecine à Munich²⁵⁵ en travaillant avec l'anatomo-pathologiste Maximilien Borst et le psychiatre Emile Kraepelin. Il y soutient sa thèse en 1912. En 1913, il revient à Strasbourg comme deuxième assistant de physiologie au moment où le premier assistant Albrecht Bethe (1872-1954), dont il fut également l'élève, quitte l'Institut de physiologie et est remplacé par son jeune collègue, Martin Gildemeister²⁵⁶. En 1919, l'université de Strasbourg crée une chaire de pharmacodynamie et médecine expérimentale qu'occupe Léo Ambard. Nommé par décret comme la plupart des enseignants non-titulaires à l'université de Strasbourg, Alfred Schwartz rejoint la faculté française comme chargé de cours en pharmacologie, en août 1919. Il est promu Officier d'Académie le 4 septembre 1920. En 1922, l'intitulé de la chaire devient « Pharmacologie et médecine expérimentale ». En novembre 1927, le titre de professeur sans attribution de chaire est conféré à Alfred Schwartz qui succède ensuite, le 16 novembre 1931, à Léo Ambard à la chaire de pharmacologie (Ambard

248. Joseph Oster est également le premier administrateur de l'hôpital qui sera repris par la *Zivilverwaltung* à la suite de l'annexion de 1940 et de la création de cette nouvelle administration allemande à Strasbourg. Comme Gunsett, Oster se soustrait au service militaire allemand en fuyant vers la Suisse en 1914. Il y soutient sa thèse de doctorat en droit à Neuchâtel en 1918/1919 et rentre en Alsace à la fin de la guerre pour devenir directeur de l'hôpital civil, en 1920. Proche de l'autonomiste Karl Roos, il établit pour le cercle des Nancéiens un compte en banque secret en Suisse qui sert au financement clandestin allemand du mouvement autonomiste alsacien dans l'entre-deux-guerres. À partir de 1935, les positions des autonomistes de l'Union populaire républicaine (UPR) évoluent avec une scission entre une aile modérée favorable à la France et une aile autour de Brauner, Keppi et Rossé à laquelle appartient Oster, qui fait alliance avec les nazis alsaciens de la *Landespartei* et défend un séparatisme. Pour Oster, voir Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 811-812. Alfred Wahl: *Les Autonomistes en Alsace 1871-1939*. Orbe: Éditions du Château 2019, p. 288. Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 23-24.

249. Auguste Gunsett: Travaux du service central de radiothérapie, 25 cas de cancers disparus entièrement après radiothérapie profonde et curiethérapie. *Strasbourg médical* (1923), p. 280-286, ici p. 280.

250. *Journal Officiel* du 9 juin 1922, p. 11507. Commission du cancer: *La Lutte contre le cancer* (1923), 2, p. 101.

251. Anonyme: Le docteur Gunsett. *Strasbourg médical* (1924). Archives familiales Paul-Bernard Gunsett.

252. Gunsett, *Les Origines*, p. 14. ACPS.

253. Acte de naissance d'Alfred Schwartz, 5 E, État civil de Dornach, registre des naissances (1883-1892), acte n° 58/1886. ADHR.

254. Marc Klein: Le professeur Alfred Schwartz (1886-1956). *Strasbourg médical* 8 (1957), 5, p. 371-375.

255. Personnel enseignant et scientifique. Propositions pour l'avancement au choix 1935. Travaux du Dr. Alfred Schwartz, décembre 1934. Cave 2. AFMS.

256. Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 390, 506.

est nommé titulaire de la chaire de médecine interne à la clinique médicale B). Alfred Schwartz travaille entre autres sur l'histamine et l'acide monobromoacétique. Il est promu le 1er janvier 1935 en deuxième classe. La liste de ses travaux remise en décembre 1934 mentionne des recherches en pharmacologie et toxicologie sur la spartéine, la cocaïne, la lobéline et les centres nerveux, l'insuline, l'huile de Chaulmoogra, l'acide monobromoacétique, l'acide carbonique et l'acétylcholine. En physiopathologie, on retrouve des travaux sur le cœur et la circulation, le système nerveux et les muscles, la fonction rénale et la respiration. En outre, il travaille sur des sujets liés à l'histophysiologie et l'électrophysiologie. Trois ans plus tard, le 1er janvier 1938, il est promu professeur de première classe à la faculté de médecine de l'université de Strasbourg.

Frédéric/Friedrich Trenz est né le 8 mai 1901 à Volksberg près de Saverne. Son père porte le même nom que lui et est pasteur à Volksberg. Il épouse Marie Hamm qui est également de confession protestante²⁵⁷. Trenz fait ses études secondaires au lycée de Bouxwiller jusqu'en 1918. Il ne participe pas à la première guerre mondiale. En 1919, il acquiert la nationalité française par réintégration et commence ses études supérieures à la faculté de médecine de Strasbourg, de 1919 à 1924. Externe des hôpitaux en 1923, interne en 1924, il poursuit ses études à l'Institut Pasteur à Paris. Il y obtient le diplôme de médecin colonial, le 24 décembre 1925. De janvier 1926 à février 1927, il exerce à l'hôpital tropical de Lambaréné (Gabon) comme assistant d'Albert Schweitzer, un ami de ses parents avec qui il reste en contact pendant le reste de sa vie. Leur correspondance en langue allemande est régulière et s'étend de 1925 à 1962²⁵⁸. Rapatrié pour raisons de santé en 1927, il suit ensuite les cours de bactériologie d'Amédée Borrel à l'Institut d'hygiène de Strasbourg et soutient sa thèse de doctorat en médecine le 29 mai 1928, avec un travail intitulé *Étude sur une diarrhée épidémique à vibrions observée au Gabon*²⁵⁹. Appelé sous les drapeaux dans le courant de la même année, il est affecté en tant que médecin sous-lieutenant au service de santé militaire d'Alger où, après son retour à la vie civile, il devient assistant, puis chef de laboratoire d'Edmond Sergent à l'Institut Pasteur d'Alger²⁶⁰. En 1938, une atteinte tuberculeuse sévère lui impose un séjour prolongé dans un sanatorium à Leysin en Suisse. À l'issue de sa cure héliothérapique, il prend un poste à l'Institut Pasteur d'Alger avant sa mutation à Paris en 1939, plus particulièrement à Garches au pavillon ouvert Boivin²⁶¹. C'est dans la capitale qu'il vit les événements de l'été 1940.

Frédéric/Friedrich Trenz épouse Marguerite Rubenstrunk, née le 16 novembre 1912 à Dusseldorf en Allemagne. Le couple a trois enfants dont le premier, une fille du nom d'Annemarie, naît le 7 juillet 1935 à Strasbourg.

Adolphe Jung naît le 17 décembre 1902 à Schiltigheim au foyer de ses parents, Adolphe Jung et son épouse Emilie, née Ruch²⁶². Il est leur fils aîné. Son histoire familiale s'inscrit dans celle de la haute société protestante strasbourgeoise. D'abord gérants d'une petite mercerie à Schiltigheim, ses parents développent leur commerce pour fonder, au début du xx^e siècle, les *Grands Magasins* à Schiltigheim (1925) et un peu plus tard, les *Grandes Galeries* (1935) à Strasbourg. Robert Jung (1904-1982), le plus jeune frère d'Adolphe, fut d'ailleurs successivement directeur général de l'un puis directeur-gérant de l'autre. Adolphe Jung fait sa scolarité en allemand au Gymnase Jean-Sturm, un lycée protestant. Après sa scolarité et son *Abitur* au Gymnase entre 1908 et 1918, l'aîné de la famille fait un séjour à Paris en 1919 à l'École supérieure de commerce et d'industrie pour préparer le métier auquel le destinent ses parents. Il passe son baccalauréat français au lycée Kléber de Strasbourg en 1920. Ensuite, il se dirige vers la médecine et fréquente, de 1921 à 1927, la faculté de médecine de Strasbourg qui est redevenue française. Après ses études à Strasbourg, il est nommé à l'externat des hôpitaux de Paris puis obtient le diplôme de docteur en médecine en 1928. De 1927 à 1939, il exerce progressivement comme

257. Acte de naissance Trenz 4E50913, État-civil Volksberg, acte 111901. ADBR. Pour quelques éléments biographiques voir Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 649-653, 711. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 101. Ainsi que son entrée biographique dans le wiki Rus-Med https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Friedrich/Fr%C3%A9d%C3%A9ric_Trenz.

258. Je remercie Romain Collot, archiviste à la Maison Schweitzer à Gunsbach, pour son assistance de recherche dans les archives de la correspondance d'Albert Schweitzer. Une analyse plus détaillée de la correspondance se trouve dans la biographie de Trenz sur le wiki Rus-Med. C-AS Trenz Fr. Docteur 1925-1962. Archives Schweitzer, Gunsbach.

259. Friedrich Trenz: *Étude sur une diarrhée épidémique à vibrions observée au Gabon*. Strasbourg: Impr. Alsacienne 1928.

260. Lettre d'Edmond Sergent à Gaston Ramon, le 10 mars 1936. Fonds Gaston Ramon. RAM. 2-3. Archives de l'Institut Pasteur.

261. Lettre d'Edmond Sergent à Gaston Ramon, le 22 juillet 1939. Fonds Gaston Ramon. RAM. 2-3. Archives de l'Institut Pasteur.

262. Pour une première biographie d'Adolphe Jung : Wolfgang Müller: Le professeur Adolphe Michel Jung (1902-1992) : La vie mouvementée d'un chirurgien strasbourgeois. *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg* 35 (2010), p. 137-147.

assistant, premier assistant puis médecin-chef (chef de clinique) à la clinique chirurgicale des hospices civils de Strasbourg, sous la direction de René Leriche. Interrompue uniquement pour qu'il puisse accomplir son service militaire français au Maroc en 1928/1929, la brillante carrière du jeune chirurgien est couronnée par son succès à l'agrégation et sa nomination comme professeur agrégé en chirurgie à la faculté de médecine de Strasbourg, le 30 août 1939, alors qu'il a 37 ans²⁶³. À cette date, Adolphe Jung a déjà publié 91 articles scientifiques, essentiellement dans la presse médicale française et souvent avec son mentor René Leriche. Il a accompli des voyages d'études en 1931/1932 aux États-Unis (bourse Rockefeller) et dans les capitales médicales de Hambourg, Munich et Vienne. Depuis 1938, il est membre de l'association internationale de chirurgie²⁶⁴.

Le 27 avril 1934, Adolphe épouse Marie-Louise Schertzer (née le 21 juillet 1913). Le couple a quatre enfants : deux fils, Pierre-Michel (né le 27 février 1936) et Jean-Daniel (né le 5 février 1938) puis une fille nommée Catherine (née le 27 novembre 1942) et enfin un troisième fils, Frank, né après la guerre (le 8 janvier 1947).

Charles Apffel est né le 22 avril 1910 à Masevaux près de Thann dans le Haut-Rhin. Son père Jean (Johann) est administrateur de domaine (*Rentamtman*). La famille est de confession protestante. Charles grandit à Masevaux avec ses parents et son plus jeune frère (né en août 1914) jusqu'à l'arrivée des troupes françaises qui déportent la famille en 1914 dans un camp de prisonniers à St. Maximin (Var) puis à Cuisery (Saône-et-Loire). La famille est rapatriée sans le père en 1917 lors d'un échange de prisonniers via la Suisse. Son père revient en 1918. Ils s'installent à Wissembourg, où Charles fréquente la *Volksschule* (école élémentaire) pendant un an. Il poursuit sa scolarité en français en 1918 à Wissembourg, puis en 1919 à Brumath. En 1919 il devient Français par réintégration, comme toute la famille. Il fréquente le lycée à Strasbourg en 1920, avant que son père ne soit transféré à Metz où Charles termine sa scolarité par le baccalauréat, en 1927. Comme de coutume en France à cette époque, il prépare d'abord à la faculté des sciences son certificat de physique, chimie, sciences naturelles (PCN) avant de s'inscrire à la faculté de médecine de Nancy, en 1928. Il poursuit ses études à Strasbourg à partir de novembre 1929 après une distanciation d'avec sa famille. En 1929, alors qu'il fait ses études de médecine à Strasbourg, il adhère au *Burschenschaft Wilhelmitana*, une association étudiante à orientation autonomiste alsacienne dont il est le délégué lors des fêtes de fondation des camarades allemands (réunion allemande des corporations estudiantines) à Heidelberg en juin 1929²⁶⁵. Dans le questionnaire à l'intention de l'administration de l'université de Strasbourg qu'il remplit pour être employé à la clinique infantile, il souligne le 26 novembre 1940, dans un effort pour se faire bien voir, que c'est à cette occasion que des étudiants allemands l'ont familiarisé avec le NSDAP. De 1931 à 1933, à la suite de sa réussite au concours d'externat puis d'internat, il travaille comme externe des hôpitaux aux hospices civils et termine ses études en juillet 1933. De 1933 à 1934, il exerce comme interne des hôpitaux à la clinique infantile sous la direction du professeur Paul Rohmer. En octobre 1934, Charles Apffel accomplit son service militaire comme médecin auxiliaire en Tunisie. À son retour en septembre 1935, il reprend ses fonctions d'interne en médecine interne avant de retourner à la clinique des maladies infantiles. Il complète ses études en chimie biologique à la faculté de sciences pendant quatre semestres. Le 1er avril 1938, il devient chef de clinique à la clinique infantile. Il y travaille à l'Institut de puériculture et comme conférencier pour l'association de santé publique et de protection infantile d'Alsace-Lorraine.

263. Pour une première approche biographique d'Adolphe Jung : Susanne Michl, Thomas Beddies, Christian Bonah: *Zwangversetzt vom Elsass an die Berliner Charité: die Aufzeichnungen des Chirurgen Adolphe Jung, 1940-1945*. Bâle: Schwabe 2019.

264. Louis F. Hollender, Emannelle During-Hollender: Anmerkungen zur Geschichte der Chirurgie in Straßburg. *Zentralblatt für Chirurgie* 126 (2001), p. 735-741, ici p. 736. Louis F. Hollender, Emannelle During-Hollender: *Chirurgiens et chirurgie à Strasbourg*. Strasbourg: Coprur 2000.

265. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 779-782. Joseph Bordmann [Marie-Joseph Bopp], Otto Imgart: *Straßburger Studentenleben zur Zeit des ersten Kaiserreichs*. In: Paul Wentzcke (dir.): *Quellen und Darstellungen zur Geschichte der Burschenschaft und der deutschen Einheitsbewegung*. Heidelberg: C. Winter 1938, p. 217-261. Wahl, *Les Autonomistes*, 2019, p. 272. La *Wilhelmitana* avec l'*Alsatia* et l'*Argentina* sont trois associations d'étudiants militants à l'université de Strasbourg à orientation germanique qui se fédèrent en *Studentischen Heimatbund*. Leur objectif consiste à préserver les traditions et la culture allemandes (*Deutschtum*) en Alsace. Cette organisation se structure à partir de 1931 pour devenir la *E-L-Jungmanschaft* avec uniforme (chemise brune et brassard noir), chants et groupes locaux. Rattaché à la *Landespartei*, cette organisation est animée par les deux jeunes avocats Hermann Bickler et Peter Bieber. D'orientation pronazie, elle prône non plus un autonomisme, mais un séparatisme en préparant un *Anschluss*.

Charles épouse, le 24 novembre 1938 à La Broque (Vorbrück), Magdalena Bassetti, née le 21 septembre 1915 à Malaga, en Espagne. Charles et Magdalena ont un premier fils, Daniel, né le 28 mai 1939, ainsi qu'un deuxième enfant né en 1941.

Parmi les cinq figures d'Alsaciens retenues pour cette étude, Apffel contraste avec Gunsett, Schwartz ou Jung par ses origines plus modestes. En 1940, il ne possède pas de biens significatifs à Strasbourg. En revanche, son histoire personnelle est marquée par l'arrestation et l'internement de sa famille par les troupes françaises pendant son enfance. Auguste/August Gunsett et Alfred Schwartz sont âgés et avancés dans leur carrière, voire proches de la retraite, alors qu'Adolphe Jung, Frédéric/Friedrich Trenz et Charles Apffel ont une carrière à faire. Ces cinq figures sont de confession protestante. Seul le plus jeune, Charles Apffel, est proche du milieu des autonomistes germanophiles, alors que Jung, Schwartz et Gunsett sont intégrés dans l'entre-deux-guerres dans les cercles sociaux français et réputés francophiles. Auguste/August Gunsett a un fils. Adolphe Jung et Charles Apffel ont tous les deux des enfants en bas âge qui sont restés avec leurs épouses en Alsace. Alfred Schwartz et son épouse sont sans enfants et tous les deux repliés à Clermont-Ferrand. Les contraintes familiales et matérielles, ou du point de vue des occupants allemands, les moyens de pression, diffèrent pour les cinq médecins alsaciens, comme diffère leur (non-)adhésion initiale à la cause nationale-socialiste.

REPLI ET ANNEXION DE FAIT

À Clairvivre, les hospices civils de Strasbourg repliés depuis octobre 1939 accueillent 935 malades (544 adultes et 391 enfants) et 600 à 700 membres du personnel médical et technique²⁶⁶. Les conditions de la réinstallation sont difficiles. Auguste/August Gunsett, par exemple, toujours directeur du Centre régional de lutte anticancéreuse Paul Strauss de l'hôpital civil évacué, attire l'attention des autorités françaises sur ce qu'il désigne comme un « centre de fortune » et reçoit, le 27 septembre 1939, la réponse suivante de la part du ministre de la Santé publique :

Vous pouvez demander au préfet de la Dordogne d'imputer sur les crédits des réfugiés la somme nécessaire à la construction d'un puits et d'une baraque en brique destinés au fonctionnement de votre Centre régional contre le cancer²⁶⁷.

Gunsett, qui n'est pas mobilisé pour l'effort de guerre, relate, concernant son transfert à Clairvivre :

Je dus démonter et transporter là-bas [Clairvivre] tout mon matériel de rayons X et de radium et ceci avec les plus grandes difficultés. Je fis remonter là-bas [Clairvivre] toujours avec les plus grandes difficultés tout ce matériel, ce qui me permit de soigner les évacués dans des circonstances extrêmement difficiles²⁶⁸.

Depuis janvier 1940, le Conseil de la faculté de médecine de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, dont le nombre de membres est très réduit, expédie les affaires courantes pendant cette première période de guerre. Opérant sur deux sites, à Clermont-Ferrand et à Clairvivre, la faculté de médecine doit organiser à distance la reprise de ses activités. Lors de la quatrième séance du Conseil, le 15 juillet 1940, le doyen Forster fait savoir qu'en conformité avec une circulaire ministérielle « concernant la présence des fonctionnaires à leur poste, il invite tous les fonctionnaires démobilisés à rejoindre soit Clermont-Ferrand, soit Clairvivre suivant leur affectation à un laboratoire scientifique [ou] à un service clinique de la faculté²⁶⁹ ».

Les professeurs de la clinique chirurgicale Alfred-Georges Weiss et René Fontaine arrivent à Clairvivre en septembre 1940 et apportent le matériel de leurs ambulances pour équiper le nouvel hôpital. Ils séjourneront de manière permanente à Clairvivre. Weiss exerce finalement à l'Hôtel-Dieu à Clermont-Ferrand alors que son service chirurgical à Clairvivre est dirigé très temporairement par Georges Sackenreiter, qui retourne finalement en Alsace et retrouve un emploi comme médecin chef à la clinique chirurgicale I (chirurgie B) dès septembre 1940.

266. Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 28.

267. Lettre du ministre de la Santé publique à Auguste Gunsett, 27 septembre 1939. Paris. ACPS.

268. Le commissaire principal chef du service des Renseignements généraux à M. le commissaire divisionnaire chef du service régional de la police judiciaire, le 15 février 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

269. Procès-verbal Conseil de faculté [médecine]. Séance du 15 juillet 1940. AFMS.

En Alsace, après la conquête, l'occupation par l'armée allemande, l'armistice du 22 juin 1940 et la mise en place d'une commission chargée de l'application et du contrôle de la convention d'armistice (CAA ou *Waffenstillstandskommission* WAKO/DWStK)²⁷⁰ de Wiesbaden, la province annexée est intégrée au *Gau Baden-Elsass* et placée sous une administration civile (*Zivilverwaltung*) (voir le chapitre II). Le 2 juillet 1940, le ministre de l'Éducation et de la Culture de Bade (*Badischer Kultusminister*) Schmitthenner demande oralement à Ernst Anrich d'engager les préparatifs pour créer une université allemande à Strasbourg²⁷¹. Quelques jours auparavant, le 29 juin, Robert Ernst, le futur *Generalreferent* et *Oberstadtkommissar*, ainsi que le fondateur du *Elsaessischer Hilfsdienst* (EHD), a également chargé Anrich d'établir une première liste d'enseignants et de chefs de clinique de l'université française susceptibles d'être réemployés dans la nouvelle université allemande²⁷².

Ernst Anrich et le doyen de la MFRUS Johannes Stein, nommé doyen « fondateur » depuis le 16 août, établissent dès juillet 1940 une première liste « d'orientation » concernant le corps enseignant de la MFRUS et en particulier, des Alsaciens concernés²⁷³. On y trouve les noms des professeurs et chefs de clinique dont les compétences et la fiabilité nationale-socialiste intéressent la *Zivilverwaltung* pour une reprise d'emploi à la MFRUS. Établie à partir des listes existantes de la faculté de médecine française de 1939, cette liste « Anrich » comporte les noms de 20 professeurs (répertoriés comme *Ordinarien* sur la liste), 24 chargés de cours (*Extraordinarien*) et trois responsables de cours complémentaires (*Honorarprofessoren*) pour l'ensemble de l'université ; parmi eux figurent cinq professeurs alsaciens dont quatre sont évalués comme « acceptables » (*brauchbar*) et 18 chargés de cours alsaciens dont neuf sont potentiellement employables pour la MFRUS²⁷⁴. Le 2 août 1940, Anrich définit les critères de recrutement des futurs membres de la *RUS* en insistant sur le fait que « la condition préalable est de vivre le national-socialisme, d'être jeune intellectuellement, compétent et travailleur, ouvert à la camaraderie et à une conception scientifique uniforme, ainsi que sensible aux particularités de l'Alsace²⁷⁵ ». Le 26 août, une liste adressée au ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation du peuple du *Reich* (*REM*) établie par l'association nationale-socialiste des enseignants universitaires (*Nationalsozialistischer Deutscher Dozentenbund*, *NSDDB*) et l'*Elsaessische Hilfsdienst* annonce que le nombre d'Alsaciens recrutés sera fortement limité. Comme Rainer Möhler le démontre très bien, les concurrences et luttes d'influence entre administrations et organisations allemandes existent bel et bien et sont parfois âpres au moment de la conception de la *RUS*²⁷⁶.

Après l'évacuation et le repli, le maintien de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand représente, après l'armistice de Compiègne le 22 juin 1940, une forme de résistance à l'occupant allemand de l'Alsace. C'est d'abord une résistance symbolique puisque dès le 22 novembre 1940, le ministre de l'Éducation du Pays de Bade, Schmitthenner, plaide auprès de l'*Auswärtiges Amt* (Office des Affaires étrangères) à Paris pour la fermeture de l'université de Strasbourg étant donné qu'elle est « de création et de nature » allemande²⁷⁷. Interprétant le texte de l'armistice différemment et au vu du droit international, les affaires étrangères allemandes ne donnent pas suite à la demande. Une relance par le recteur Karl Schmidt, le 27 mars 1941, conduit à la rédaction par le Commandement militaire des forces d'occupation (*Militärbefehlshaber* Paris) d'un mémoire daté de juillet 1941 concernant la liquidation de l'université française de Strasbourg à Clermont-Ferrand²⁷⁸. Après une nouvelle demande déposée en août 1941 devant la CAA, seule une solution « politique » semble envisageable selon le droit international.

270. La commission d'armistice perd de son influence avec le retour de Pierre Laval au gouvernement en 1942, les négociations passant alors directement par Vichy. Elle rentre aussi en concurrence avec d'autres organismes allemands, comme la Section économique de l'administration militaire allemande de la France occupée.

271. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 806. Georges Bischoff, Richard Kleinschmager: *L'Université de Strasbourg : cinq siècles d'enseignement et de recherche*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2010, p. 111.

272. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 62-65.

273. NL Anrich, III 427. Cité selon Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 580.

274. Ernst Anrich: Augenblicklicher Bestand des französischen Lehrkörpers der Straßburger Universität, erste Orientierung, Juli 1940: NL Anrich, 11/72. Cité selon Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 806.

275. *Ibid.*, p. 681, 807.

276. *Ibid.*, p. 144-186.

277. *Ibid.*, p. 731-734.

278. MBF/ Verwaltungsstab/ Dr. Storz an Kurator Scherberger, 12.7.1941. PA AA Paris 1138/007. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 732.

Ensuite, c'est une résistance matérielle. L'existence de l'université française de Strasbourg encourage un sentiment d'opposition aux occupants. Le transfert des équipements scientifiques de l'université de Strasbourg française à Clermont-Ferrand permet à celle-ci d'y fonctionner. En même temps, l'absence des équipements à Strasbourg retarde la mise en place de l'université allemande dans la capitale alsacienne. Dans ce contexte, la non-restitution des biens universitaires touche au fondement matériel de l'université de Strasbourg française et de sa concurrente nationale-socialiste. Jusqu'en avril 1943, les interventions répétées auprès des Affaires étrangères allemandes à Paris pour fermer définitivement l'université de Strasbourg restent sans succès alors que des publications signées par l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand et discutées en Allemagne provoquent des mécontentements.

Enfin, c'est une résistance par le personnel. Pour les fondateurs de la *RUS*, l'intégration d'enseignants alsaciens dans ses rangs doit contribuer à favoriser l'acceptation de l'institution allemande par les Alsaciens. Elle représente un élément important pour la fonction « culturelle » de germanisation de la population alsacienne sur place. Ne pas revenir en Alsace ou ne pas rejoindre la *MFRUS* porte atteinte au fonctionnement de cette dernière. Plus le temps passe, plus le maintien de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand se rapproche, de la part du personnel, d'une résistance militante qui finit par faire directement alliance avec les troupes de la libération.

C'est dans ce contexte qu'évoluent nos cinq figures alsaciennes. Auguste/August Gunsett n'est pas mobilisé. Entre septembre 1939 et août 1940, il fait fonctionner son service de radiothérapie à Clairvivre.

Alfred Schwartz, qui n'est pas mobilisé non plus, participe à la dernière réunion du Conseil de faculté à Strasbourg, le 6 juillet 1939, sous la présidence du doyen André Forster et en présence de 19 de ses membres. Le 3 novembre 1939, l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand reprend ses enseignements. Six professeurs des facultés de médecine et de pharmacie de Strasbourg seulement, parmi lesquels Alfred Schwartz, assurent des cours au bénéfice des étudiants auvergnats et alsaciens²⁷⁹. La première réunion du Conseil de faculté repliée à Clermont-Ferrand a lieu seulement le 11 janvier 1940 avec une assistance fortement réduite puisque seulement cinq membres non mobilisés de la faculté sont présents (André Forster, Louis Gery, Paul Ancel, Pol Bouin et Alfred Schwartz).

Frédéric/Friedrich Trenz n'est pas mobilisé pendant la guerre. Il arrive de son propre gré en Alsace occupée en août 1940 avec son épouse et son fils.

Lors du déclenchement des hostilités, Adolphe Jung est mobilisé comme médecin-capitaine et chef de l'ambulance chirurgicale légère française 244. Le 3 juillet 1940, après son repli à Lunel près de Clermont-Ferrand, le général Réquin, commandant de la IV^e armée, cite le jeune chirurgien à l'Ordre du corps d'armée pour avoir « rendu dans les circonstances les plus critiques, et en particulier sous de violents bombardements, les services les plus signalés²⁸⁰ ». Après sa démobilisation en juillet 1940, Adolphe Jung rejoint ses collègues de la faculté de médecine de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, puis ses collègues cliniciens à Clairvivre où étaient installés les services de chirurgie. Il est prévu que sa famille restée en Alsace le rejoigne ultérieurement.

Charles Apffel est mobilisé dès le début des hostilités. Il sert comme médecin lieutenant du 4 septembre 1939 jusqu'à la signature de l'armistice de Compiègne le 22 juin 1940 dans une unité stationnée en Alsace.

RETOURS

Les biographies étudiées ici sont pour certaines directement liées à l'histoire de la demande de retour en Alsace (*Zurückführung*) des bibliothèques, des équipements et du matériel de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. Pour la faculté de médecine, cette demande est d'autant plus complexe que la question du retour de l'université se double de celle de l'hôpital. La distinction de ce qui relève des soins (et donc de l'hôpital) et de ce qui relève de l'enseignement et de la recherche (donc de l'université) n'est pas toujours aisée.

279. Marie-Pierre Aubert: Les universitaires et étudiants Strasbourgeois repliés à Clermont-Ferrand entre 1939 et 1945. Un chantier de recherches ouvert. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3, p. 439-454, ici p. 442.

280. ADBR, 1558 W 385, n° 123.

Du côté de l'université, le 22 octobre 1940, le gouvernement de Vichy cède sur le principe du renvoi des livres de la bibliothèque universitaire et régionale (*Universitäts- und Landesbibliothek*) alors que le ministre de l'Éducation et de la Culture du Pays de Bade, Schmitthenner, nomme Herbert Kraft, national-socialiste de la première heure, chargé de mission pour le rapatriement (*Beauftragter für die Rückführung*) des livres et du matériel de l'université de Strasbourg²⁸¹. Le gouvernement français refuse de donner suite, étant donné que la *Zivilverwaltung* d'un territoire annexé de fait n'a pas d'existence selon le droit international. Robert Wagner se tourne alors vers le commandement militaire de Paris qui exerce des pressions sur le gouvernement de Vichy et l'université, et menace d'engager des représailles sous forme de saisies de livres et de biens dans les universités de la zone occupée. Muni d'un certificat du commandement militaire, Kraft rencontre le ministre de l'Éducation, Georges Rippert et le recteur de l'université de Strasbourg à Clermont, Adolphe-Louis Terracher à Vichy. Un accord écrit rédigé sous la menace de saisies brandi le 12 décembre 1940, suivi d'un document officiel du gouvernement de Vichy demandant à l'Allemagne d'organiser le retour en Alsace des livres et équipements de l'université, servent alors à faire semblant de respecter le droit international²⁸². Le renvoi en Alsace des livres et du matériel est engagé à partir d'avril 1941.

Par contraste avec la situation de l'université, le retour en Alsace de l'hôpital civil est plus rapide et plus précoce. Lors du Conseil de la faculté de médecine repliée du 17 août 1940, le professeur Léon Ambard constate que le retour des hospices à Strasbourg est désormais décidé et le professeur Pautrier évoque la question du transfert du radium à Strasbourg. Le procès-verbal de la réunion note à cet effet que « cette question sera examinée lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration du Centre anticancéreux²⁸³ ». La date de retour officielle est fixée au 25 septembre 1940 mais les transferts s'étalent du 30 août 1940 (hospices des orphelins) au 21 octobre 1940, c'est-à-dire six mois avant le matériel universitaire²⁸⁴. En même temps, Marc Lucius négocie avec le directeur général des affaires d'Alsace et de Lorraine, Paul Valot, la création d'un hôpital pour les réfugiés de la Dordogne qui fait scission avec l'hôpital civil. La création à Clairvivre de l'hôpital des réfugiés de la Dordogne, administré par Marc Lucius et accueillant ceux et celles qui refusent de retourner en Alsace, est actée le 25 septembre 1940²⁸⁵. Le 8 octobre 1940 se tient la première réunion officielle du nouvel hôpital en présence de son administrateur, du maire de la ville de Strasbourg Charles Frey et des membres de la faculté de médecine Forster, Pautrier et Brion.

Les liens entre le retour du personnel de la faculté de médecine et de l'hôpital et celui du matériel universitaire et de l'équipement hospitalier peuvent être explicités à travers le cas du radium. La demande de retour en Alsace du Centre anticancéreux, de son directeur et de son personnel, ainsi que de son équipement, radium inclus, s'accompagne de menaces de la part des Allemands qui prévoient « de s'emparer de la même quantité de radium à l'Institut Curie de Paris, si l'administration des hospices civils ne cédaient pas aux exigences [allemandes] de rapatrier le radium à Strasbourg²⁸⁶ ». Contrairement aux affaires universitaires, les occupants allemands ne sachant pas précisément quels équipements étaient en place avant le repliement à Clermont-Ferrand, les informations à la disposition des autorités allemandes concernant le radium sont précises et disponibles rapidement. Joseph Oster, Alsacien, chargé de mission par le chef de l'administration civile Wagner pour le retour des équipements de l'hôpital civil et Auguste/August Gunsett se connaissent bien puisque le premier a soutenu l'équipement et le développement du service de radiologie du second depuis son arrivée à l'hôpital civil en 1920. En outre, ils connaissent bien à la fois les quantités et la localisation du radium en question. Comme dans le cas des affaires universitaires, le rapatriement est acté de manière officielle comme s'il s'agissait d'une décision française alors qu'il a été obtenu sous la contrainte avec la menace d'une saisie qui serait effectuée ailleurs en cas de refus. Le procès-verbal de la séance de la commission administrative des hospices civils de Strasbourg qui se tient à Périgueux le 27 août 1940 déclare :

281. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 720.

282. *Ibid.*, p. 721-722.

283. Procès-verbal Conseil de faculté [médecine]. Séance du 17 août 1940. Procès-verbaux Conseil de faculté [médecine] du 1er avril 1933 au 26 avril 1945. Assemblée de la faculté du 11 janvier 1934 au 6 octobre 1949. AFMS.

284. Héran, *Histoire de la médecine*, 1997, p. 577.

285. Woehrlé, *La Cité silencieuse*, 2019, p. 43-45.

286. Lettre de Charles Riegert, avocat, à M. le préfet du Bas-Rhin. Commission de vérification des internements administratifs, 24 septembre 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

M. le Dr. Gunsett est autorisé à rentrer à Strasbourg dès le 2 septembre 1940, et à y ramener, outre le stock de radium appartenant aux hospices civils et au Centre anticancéreux, soit 9 gr 99 743 moins les 30 milligrammes [nécessaires aux traitements en cours à Clairvivre], tout l'appareillage de radiodiagnostic et de radiothérapie profonde faisant partie de son service²⁸⁷.

L'ordre d'août 1940 adressé à l'hôpital civil de rentrer dans sa « résidence », transmis aux enseignants-chercheurs de la faculté de médecine et aux médecins assistants et chef de cliniques à l'hôpital civil, se présente sous une forme différente dans les interrogatoires de la police judiciaire française en 1945. Selon l'enquête de la police, Auguste/August Gunsett souhaitait rentrer en Alsace annexée de fait :

Comme il correspondait à ses [Gunsett] sentiments intimes et que presque la totalité du personnel voulait revenir en Alsace, il a fait le nécessaire auprès de la commission d'administration des hospices civils de Strasbourg à Clairvivre pour que ses services soient rapatriés.

À noter que depuis la défaite française, le docteur Gunsett qui était jusque-là considéré par ses collègues comme un excellent patriote, s'était éloigné de leur milieu, évitant de les voir et de leur parler et on disait alors à Clairvivre qu'il était acquis aux idées nationales-socialistes²⁸⁸.

En clair, le retour de Gunsett et du radium relève d'un jeu stratégique complexe. L'administration civile allemande cherche à séduire le personnel de l'université française par des promesses de poste avantageuses. Elle ajoute par ses menaces de saisies de matériel en zone occupée (l'université française se trouve en zone libre à Clermont-Ferrand) une forme de chantage et de contrainte. S'y ajoute, pour les employés, la menace de la saisie de leurs biens personnels en Alsace. En même temps, à l'instar de Gunsett, les employés peuvent avoir des « sentiments intimes » et des intérêts personnels en faveur d'un retour en Alsace. Dans le cas du retour d'Auguste/August Gunsett en Alsace, on peut retenir qu'il s'agit d'une autorisation accordée à la fois sur demande individuelle et en faisant peser sur lui la menace de représailles matérielles exercées sur l'individu lui-même (ses biens et sa famille) et sur l'État (saisie de radium à l'Institut Pasteur de Paris). Ainsi, Gunsett rentre avec sa famille à Strasbourg début septembre 1940, sans prendre congé de ses collègues²⁸⁹. Il rapporte les appareils radiologiques et le radium et réinstalle son service au sein de l'hôpital civil. Il laisse 30 milligrammes de radium à la disposition de l'hôpital des réfugiés de Clairvivre. Les 9,97 gr qu'il rapporte appartiennent en partie à l'hôpital, en partie à la faculté de médecine et pour une troisième partie à l'Union minière du Haut-Katanga à Bruxelles. Gunsett en fait un objet de transaction pour son intégration à la *Reichsuniversität*.

Le 15 octobre 1940, à Clermont-Ferrand, après avoir sollicité et obtenu formellement une autorisation du doyen de la faculté française André Forster, Adolphe Jung retourne en Alsace auprès de son épouse, de ses deux jeunes enfants de deux et quatre ans et de ses parents âgés. Au préalable, début septembre 1940, il a cherché à évaluer auprès de la section Éducation de la nouvelle administration civile en Alsace nationale-socialiste les possibilités de retrouver un emploi à Strasbourg sous l'annexion. Il prend l'initiative de communiquer son *curriculum vitae* en allemand à la *Zivilverwaltung*. Le 5 septembre 1940, sa demande est transmise pour évaluation à la *Außenstelle der NSDAP Gauleitung* (section délocalisée de la direction NSDAP du *Gau*) à Strasbourg. Dans une relance du 14 septembre, le service du personnel du *Reichsstatthalter* (administrateur en chef de la ville) souhaite un avis rapide sur le *curriculum vitae* de Jung. Il ajoute qu'il convient d'appliquer des critères stricts, compte tenu du grand nombre de demandes et des besoins limités en personnel.

Pendant ce temps, et contrairement à Auguste/August Gunsett ou Adolphe Jung, Alfred Schwartz est activement démarché par les responsables de la MFRUS et par l'administration civile allemande. Une semaine après la reprise des cours à Clermont-Ferrand, et sans qu'il en soit évidemment informé, le nom de Schwartz commence à circuler pour un recrutement à la chaire de pharmacologie de la MFRUS. À la suite d'une expertise favorable le concernant réalisée par le directeur de l'Institut de pharmacologie de la *Friedrich-Wilhelms Universität* à Berlin, Wolfgang Heubner (1877-1957), le REM demande à entrer en contact avec Schwartz et commande un complément d'enquête à Ernst Anrich à l'*Elsaessischer Hilfsdienst (EHD)*. Toujours sans nouvelles en février 1941, le responsable des affaires médicales au REM, Scheer, s'impatiente et demande qu'un contact soit établi avec

287. Hospices civils de Strasbourg. Extrait du registre des délibérations de la commission administrative, séance du 27 août 1940, n° 4. Retour à Strasbourg du Centre anticancéreux. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

288. Enquête de l'inspecteur principal de la police judiciaire Frey adressée au commissaire principal chef de la brigade de la police judiciaire, 25 juillet 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

289. *Ibid.*

Alfred Schwartz à Clermont-Ferrand²⁹⁰. Le 29 mars 1941, le chef de l'administration civile peut enfin informer le doyen Johannes Stein qu'Alfred Schwartz a exprimé sa volonté d'accepter une nomination à la *MFRUS* et qu'il convient d'engager avec lui des négociations. Contrairement à ses collègues, Schwartz n'entend pas retourner à Strasbourg avant l'aboutissement de ces négociations. Fin avril, l'administration civile propose de lui fixer un délai pour son retour à Strasbourg. Schwartz tergiverse et argumente qu'il ne peut pas renoncer à son poste à l'université de Strasbourg repliée, faute de successeur, car cela risquerait de nuire aux étudiants engagés dans leurs examens. Le 30 mai 1941, le recteur de l'université Schmidt informe le *REM* que le chargé de mission pour les retours, le docteur Fegers, a eu un long entretien avec Schwartz. Son rapport conclut :

Personnalité très sympathique et distinguée. Montre un intérêt tout particulier pour les événements politiques et culturels en Allemagne. [...] a déclaré [au Dr. Fegers] [...] qu'il voulait à n'importe quel prix retourner à Strasbourg, même s'il n'obtenait pas le poste prévu²⁹¹.

Le *Kurator* cède devant l'hésitation de Schwartz à interrompre ses enseignements et l'autorise à faire encore passer les examens en juin 1941. En revanche, il prend la ferme résolution suivante : « Schwartz doit ensuite cesser son enseignement à Clermont-Ferrand, puisqu'autrement il contribue au maintien de l'université française de Strasbourg à Clermont, il y a lieu de la fermer²⁹². »

Frédéric/Friedrich Trenz retourne en Alsace de sa propre initiative après les événements de l'été 1940. Il n'est pas membre de l'université de Strasbourg mais travaille à l'Institut Pasteur à Paris. Sur la recommandation du candidat pour la chaire de professeur d'hygiène, le professeur Ernst Rodenwaldt de la faculté de médecine de Heidelberg, qui connaît ses travaux scientifiques antérieurs, Trenz est nommé dès son arrivée en Alsace en août 1940 directeur par intérim de l'Office d'État d'analyses médico-sanitaires (*Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt, MedUA*)²⁹³.

Démobilisé en Alsace, Apffel cherche à reprendre ses anciennes occupations à la clinique infantile. Il figure comme médecin assistant parmi les trois premiers médecins qui rouvrent la clinique infantile le 15 août 1940, sous la direction du docteur Susanne Schneegans-Hoch²⁹⁴. Après le départ de la clinique de cette dernière, Charles Apffel la remplace comme faisant fonction de médecin-chef (*kommisarischer Chefarzt*) de novembre 1940 à octobre 1941. Avec l'arrivée du professeur Kurt Hofmeier comme directeur en novembre 1941, Charles Apffel est déclassé à un poste d'assistant scientifique (*wissenschaftlicher Assistent*).

PREMIÈRES ÉVALUATIONS PAR LE SICHERHEITSDIENST (NSDAP)

Le 12 octobre 1940, alors qu'une partie de la population et des enseignants de l'université (française) de Strasbourg retourne en Alsace, le chargé d'affaires Ernst Anrich et le doyen Johannes Stein transmettent au docteur Ludwig Benmann, *SS-Obersturmbannführer*, du service de sécurité du NSDAP (*Sicherheitsdienst, SD*), une liste révisée qui contient désormais 36 noms de médecins alsaciens pour examen de leur attitude politique antérieure (*politische Überprüfung*) et de leur aptitude à servir l'institution allemande²⁹⁵. Parmi les neuf professeurs (*Ordinarien*), huit chargés de cours (*Extraordinarien*) et 19 chefs de clinique (*Ober- u. Assistenzärzte*) figurent Alfred Schwartz (professeur de pharmacologie), Auguste/August Gunsett (*Extraordinarius* en radiologie), Adolphe Jung (*Extraordinarius* en chirurgie), Charles Apffel (chef de clinique en maladies infantiles) et Frédéric/Friedric Trenz (chef de clinique en bactériologie)²⁹⁶.

290. Lettre de Scheer au *Reichsministerium für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung an den Chef der Zivilverwaltung*, Berlin 11. Februar 1941. ADBR, 1558 W 779 77068 Schwartz Alfred.

291. Rektor der Universität Straßburg and den Reichsminister, 30 mai 1941. ADBR, 1558 W 779 77068 Schwartz Alfred. [Courrier du recteur de l'université de Strasbourg du 30 mai 1941 au *Reichsminister*.]

292. Kurator der Universität, Straßburg, den 6 Juni 1941. ADBR, 1558 W 779 77068 Schwartz Alfred. [Courrier du curateur de l'université, Strasbourg, du 6 juin 1941.]

293. ADBR, 1558 W 414 28548 Trenz Frédéric.

294. 126 AL 114 (no 10). Liste, 1940/1941. ADBR. 7 AH 14. Liste, 1940/1941. AVES.

295. NL Anrich, III 49 et NL Anrich, III 511. Cité selon Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 817.

296. Pour la liste complète des noms voir Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 817. Anrich an Benmann, 12.10.1940. NL Anrich, III 49.

Critère/Nom	Date	Caractère et attitude	Convictions francophiles	Adhésion à la cause nationale-socialiste (<i>völkisch</i>)	Compétences professionnelles	Évaluation
Gunsett, Auguste/ August (1876-1970) ²⁹⁷	26/05/1941	Ouvert, volontaire, honnête, désintéressé, droiture. Serviable. À l'écoute des patients et du personnel. Bonne apparence, mais un peu fragile à cause de son âge.	Non. Attitude favorable à la cause allemande. Pas d'activité politique, scientifique pur.	Bonne, se montre intéressé. Conseiller médical du NSKK. Élève ses enfants dans l'esprit allemand. Fils dans la SS.	Intelligent, créatif. Directeur du centre de radiologie et de radiothérapie à l'hôpital civil. Très estimé par la population locale.	Aucune réserve pour le réemploi.
Schwartz, Georges Alfred (1886-1956) ²⁹⁸	11/11/1940	Personnalité très sympathique et distinguée. Montre un intérêt tout particulier pour les événements politiques et culturels en Allemagne.	Non. Sympathies prononcées pour l'Allemagne.	Un soutien chaleureux de l'influence allemande en Alsace. A toujours défendu la cause allemande en Alsace. Son épouse également.	Ne possède pas la formation expérimentale en pharmacologie des collègues allemands. Compte tenu de son âge et de son remplacement futur, son recrutement est acceptable.	Évaluation par le professeur Heubner (Berlin) et le docteur Fegers (visite à Clermont-Ferrand). Compte tenu de l'ensemble de sa personnalité, peut être réemployé. Aucune objection n'est soulevée dans le domaine politique.
Trensz, Frédéric/ Friedrich (1901-1990) ²⁹⁹	24/06/1941	Aucun retour défavorable.	Sans activité politique notable.	Favorable. Est membre de l' <i>Opferring</i> ³⁰⁰ .	Très bonne.	Aucune réserve pour son réemploi d'un point de vue politique.
Jung, Adolphe ³⁰¹ (1902-1992)	11/10/1940	Prétentieux, impopulaire. Réputé comme intrigant. Habile. Propre.	Soutient la cause française. Connue comme bras droit du prof. Leriche.	Pas très clair. Pas sans reproche. Défavorable. Probabilité que le fonctionnaire adhère au national-socialisme : pas probable.	Pas clair.	Pas irréprochable. Fiabilité politique fait défaut. Réemploi impossible. [...] L'enquête indique que Jung n'a pas l'intention de se réinstaller en Alsace. Avant la guerre, il n'a jamais fait mystère de ses sentiments pro-français [...]. Du point de vue de cette enquête, Jung ne peut pas être considéré comme irréprochable.
Apffel, Charles (1910-1985) ³⁰²	22/08/1941	Considéré comme bien.	Inexistantes.	Appartenait à la corporation <i>Wilhemitana</i> . Adhère à la cause allemande et est prêt à servir.	Considérées bonnes.	Aucune réserve pour son emploi à la maternité.

Tableau 7 : Évaluation politique initiale des cinq médecins alsaciens par le *Sicherheitsdienst* sous la direction du docteur Ludwig Benmann, SS-*Obersturmbannführer*, en 1940/1941. Source : ADBR, 1558 W dossiers individuels selon nom.

297. NSDAP *Kreisleiter* Hermann Bickler, *Kreispersonalamtsleiter* Besenfelder et *Kreisamtsleiter Amt für Beamte* Ganz, le 26 mai 1941. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

298. ADBR, 1558 W 779 77068 Schwartz Alfred.

299. ADBR, 1558 W 414 28548 Trensz Frédéric.

300. L'*Opferring* est une organisation créée le 1er octobre 1940 par le *Gauleiter* Wagner et destinée à accueillir ceux qui souhaitent servir la cause nazie en Alsace et préparer leur entrée au NSDAP.

301. ADBR, 1558 W 385 26536 Jung Adolphe. Le texte complet de l'évaluation globale de Jung dit : « *Nicht einwandfrei. Politische Zuverlässigkeit nicht gegeben. Übernahme nicht möglich. Antragsteller machte den Krieg als französischer Militärarzt mit und befindet z[ur] Z[eit] noch im unbesetzten Gebiet. Er hat nach dem Zusammenbruch der franz[ösischen] Armee die franz[ösische] Kriegsauszeichnung Croix de guerre erhalten und angenommen. Die angestellten Ermittlungen haben ergeben, daß Jung nicht die Absicht hat, ins Elsaß zurückzukehren. Vor dem Krieg hat Jung aus seiner franz[ösischen] Gesinnung keinen Hehl gemacht. Er war die rechte Hand von Prof[essor] Leriche. Vom politischen Standpunkt aus ist Jung als nicht einwandfrei zu betrachten.* »

302. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles.

Les premières évaluations par l'administration civile, le *REM* et les responsables de la *MFRUS* des cinq figures alsaciennes rassemblées dans le tableau 7 s'échelonnent entre octobre 1940 et août 1941. Les évaluations des plus diplômés, Schwartz (professeur) et Jung (professeur agrégé), datent de 1940 alors que les moins avancés dans leur carrière, Gunsett (chargé de cours), Trenszt (chef de laboratoire) et Apffel (chef de clinique), sont évalués seulement en 1941. Ce sont les priorités de la faculté, qui se préoccupe d'abord du recrutement des professeurs, qui semblent s'exprimer ici. Les évaluations montrent que Trenszt, Apffel et Gunsett sont déjà activement engagés dans des organisations nationales-socialistes au moment de leur évaluation, alors qu'Adolphe Jung se tient à distance. Par conséquent, dans la conclusion de son évaluation, son adhésion à la cause nazie est qualifiée de « pas probable ». Auguste/August Gunsett a un fils qui a rejoint les SS, ce qui contribue à son évaluation positive par le *SD*. Ces évaluations reflètent (uniquement) l'avis des autorités allemandes sur le positionnement de ces cinq Alsaciens. La différence dans l'évaluation des candidats est frappante pour Adolphe Jung qui est le seul à recevoir un avis très réservé des instances nationales-socialistes, cette évaluation lui valant par ailleurs une convocation au *Sicherheitsdienst* pour avertissement d'ordre politique (*staatspolitisch verwarnt*) fin janvier 1941. Les appréciations du *SD* concernant leur supposée adhésion à la cause nationale-socialiste conditionnent les possibilités d'emploi par le régime des cinq Alsaciens ainsi que leur espace de mouvement. De ces évaluations dépend « le besoin » de prouver leur volonté de coopérer avec le nouveau pouvoir en place afin de pouvoir rester en Alsace et d'y exercer leur profession.

Compte tenu des évaluations initiales et sans qu'il en soit conscient, la situation d'Adolphe Jung est la plus délicate à l'automne 1940. Le 17 octobre 1940, Jung s'adresse au directeur des affaires « Éducation, enseignement et instruction populaire » de l'administration civile, le docteur Classen, au sujet de son éventuel réemploi et du maintien de son salaire de professeur de chirurgie à la *MFRUS*³⁰³. Le chef de la section du *NSDAP*, le *Gaupersonalamtsleiter* Schuppel, informe Classen le 21 octobre que « la fiabilité politique de Jung, étant donné son comportement à ce jour, n'est pas assurée³⁰⁴ ». Le 4 novembre, Classen transmet au professeur Johannes Stein, futur doyen de la *Medizinische Fakultät*, le contenu de cet avis, en ajoutant « le réemploi du professeur Jung à la *Reichsuniversität* semble par conséquent impossible³⁰⁵ ». Ignorant ce qui précède, Jung, quant à lui, écrit le 5 novembre un courrier à Max de Crinis (1889-1945), chef de service au ministère de la Recherche du *Reich* (*Referenten für Medizin im Reichswissenschaftsministerium*) et professeur de psychiatrie et neurologie à la Charité de Berlin, dans lequel il sollicite son soutien pour une embauche comme professeur de chirurgie à la future *Reichsuniversität*³⁰⁶. Entre-temps, en novembre 1940, Adolphe Jung a accédé à la demande du conseiller sanitaire de la ville de Strasbourg (*Medizinalrat des Gesundheitsamtes von Strassburg*), Walther, qui le pressait d'accepter de remplacer le directeur malade de l'hôpital municipal d'Achern, petite bourgade d'outre-Rhin. C'est dans ce contexte qu'Adolphe Jung signe, le 27 novembre 1940, une déclaration préétablie de loyauté à Hitler et à la « Grande Allemagne » nationale-socialiste. Il s'agit d'un formulaire-type destiné à tous les emplois publics des faisant fonction de fonctionnaires des territoires annexés³⁰⁷. La requête formulée auprès de de Crinis est transmise au ministre de la Recherche et de l'Enseignement (*Reichsminister für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung*) Bernhard Rust (1883-1945) et déclenche, le 30 novembre, une nouvelle enquête auprès de l'administration civile d'Alsace concernant l'attribution d'un poste à Jung. La réponse du 16 décembre informe le ministère qu'une première évaluation de Jung a déjà été réalisée. Elle fait nettement état de « réserves concernant le réemploi de Jung ». Par ailleurs, l'administration civile d'Alsace fait savoir au ministre que d'autres enquêtes sont diligentées et d'autres avis sollicités, même s'il semble déjà clairement établi que « le professeur Jung ne pourrait être considéré pour un poste à la *Medizinische Fakultät* de Strasbourg qu'après un séjour conséquent dans l'*Altreich* qui lui permettra de bien se familiariser avec l'idéologie et l'organisation de la nouvelle Allemagne³⁰⁸ ».

303. N° 20. Lettre d'Adolphe Jung le 17 octobre 1940 au Dr. Classen. ADBR, 1558 W 385 26536 Jung Adolphe.

304. N° 21. *Ibid.*

305. N° 22. *Ibid.*

306. N° 25. *Ibid.*

307. N° 6-8. *Ibid.*

308. N° 29. *Ibid.*

En mars 1941, le nom d'Adolphe Jung apparaît dans les listes de l'hôpital civil comme médecin-chef par intérim (*Kommissarischer Chefarzt*) de la clinique chirurgicale II (chirurgie A) mais seulement avec un salaire de simple assistant³⁰⁹. Auguste/August Gunsett est médecin-chef par intérim du service central de radiologie depuis le 23 septembre 1940. Charles Apffel est médecin-chef par intérim de la clinique infantile depuis le 3 novembre 1940 et Frédéric/Friedrich Trenz dirigé par intérim l'Office d'État d'analyses médico-sanitaires depuis le 19 août 1940. Comme Alfred Schwartz est toujours enseignant à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, il ne fait pas l'objet d'une vérification directe par le SD à Strasbourg.

ENGAGEMENT NATIONAL-SOCIALISTE, CONVERSION RÉSISTANTE ET TERGIVERSATIONS

Entre août 1940 et novembre 1941, les médecins et enseignants-chercheurs nés en Alsace sont employés à l'hôpital civil à des postes de « faisant fonction de » (*Kommissarischer* ou *Stellvertreter*). Cette position est une mascarade lourde de conséquences. Les individus concernés à partir d'août 1940 pensent qu'il s'agit d'une situation transitoire avant leur intégration définitive à la place qui, selon eux, devrait leur revenir. Au contraire, pour le doyen Stein et le médecin représentant l'Office municipal de santé, le docteur Kurt Walther, c'est une solution sanitaire : elle permet de répondre aux besoins médicaux de la population en attendant l'arrivée de médecins-chefs allemands nommés à la faculté de médecine qui remplaceront les Alsaciens dans leurs fonctions de direction. Les médecins nés en Alsace seront ensuite systématiquement subordonnés à un Allemand.

Pour le doyen Stein comme pour les administrateurs tel Anrich, les critères de recevabilité sont la compétence professionnelle et le caractère politique approprié (*fachwissenschaftliche und politisch-charakterliche Eignung*). Si les deux critères ne sont pas toujours présents de manière égale, l'adhésion politique (*staatspolitisch*) peut être améliorée par des sessions de formation, par exemple à Alt-Rehse dans le Mecklembourg, ou par un séjour prolongé dans le *Reich*. Le plan initial, tant de Johannes Stein que d'Ernst Anrich, consiste à imposer aux Alsaciens à recruter un semestre « d'acclimatation » (*Umschulung*) dans une institution de l'*Alt-reich*. Pour cela, le *Reichsdozentenführer* Schultze prend attache en novembre 1940 avec Max de Crinis, pour lui proposer le principe de ces séjours de « rééducation³¹⁰ ». En janvier 1941, le *Hochschulreferent* Scheer du REM rappelle la directive selon laquelle tous les médecins d'origine alsacienne pressentis pour un poste à la *RUS* doivent avoir accompli un temps dans une clinique universitaire du *Reich*.

La mise en place concrète de ces « séjours éducatifs dans le *Reich* » reste hésitante et achoppe régulièrement sur la question du financement des postes en question³¹¹. D'autre part, un certain nombre de médecins alsaciens refusent les propositions qui leur sont faites. L'adjoint de Johannes Stein, Werner Hangarter (né à Strasbourg en 1904), propose en décembre 1940 au responsable de l'Office municipal de santé Kurt Walther de tenter ensemble de les convaincre d'accepter. Les premières propositions de nomination dans le *Reich* arrivent en janvier 1941. Ainsi Adolphe Jung reçoit fin janvier 1941 une promesse de rémunération comme professeur extraordinaire assortie de sa nomination à la clinique universitaire de chirurgie de Halle sur Saale. Jung décline le poste pour rester en Alsace. Comme dans le cas d'Adolphe Jung, les refus d'accepter ces nominations se multiplient. Par ailleurs, en mars 1941, le recteur Schmidt informe Scheer au REM que les circonstances actuelles (une occupation de 1 700 à 1 800 lits à l'hôpital civil) rendent difficile le renvoi systématique des médecins alsaciens qui travaillent déjà aux hospices civils sans mettre en péril la couverture sanitaire de la région et le fonctionnement de l'institution. Seule la nomination de directeurs, de professeurs des cliniques et de médecins allemands semble rendre possible la mise en disponibilité des quelques 50 médecins alsaciens aux services des hospices civils pour leur temps de rééducation et d'intégration. En attendant, la *Reichsärztleitung* rouvre ses cours d'endoctrinement à Alt-Rehse le 9 février 1941 pour accueillir en particulier les médecins des provinces annexées, dont l'Alsace et Moselle³¹².

309. Toutefois son nom figure sur les listes des employés de l'hôpital uniquement à partir de mars 1941. 126 AL 114 (no 10). Liste, 1940/1941. ADBR. 7 AH 14. Liste, 1940/1941. AVES.

310. NSDDB Schultze an de Crinis, 14.11.1940. Cité d'après Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 11.

311. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 818.

312. Pour deux récits autobiographiques de ces séjours, voir les récits d'Adolphe Jung et d'Ulrich ainsi que le film amateur qu'Ulrich tourne en 1941 à Alt-Rehse. René Burgun a laissé également des photographies de son séjour de rééducation. Fonds Burgun, ADHVS.

Charles Apffel adhère dès sa création le 20 juin 1940 à l'*Elsaessischer Hilfsdienst*. Il y œuvre comme *Blockleiter* (responsable de quartier). De plus, il rejoint dès sa création en automne 1940 l'*Opferring* où il remplit la fonction de *Zellenleiter* (responsable de cellule). Ainsi, pendant une première période de l'occupation, de septembre 1940 à novembre 1941, Charles Apffel manifeste une attitude très favorable au nouveau régime. Selon un rapport des Renseignements généraux de 1948, il déploie « une grande activité dans sa *Ortsgruppe* et a fait notamment une conférence sur l'origine allemande de l'Alsace³¹³ ». Son épouse adhère en 1941 à la *NS-Frauenschaft*. Dans un rapport d'octobre 1941, le doyen Stein déclare, à propos de Charles Apffel :

À la clinique universitaire pour les maladies des enfants, le Dr. Apffel s'est vu confier par moi la fonction d'*Oberarzt* dès ma prise de fonction comme doyen [1940/10/11]. J'ai fait cela volontiers à l'époque, car le Dr. Apffel m'était décrit comme l'un des hommes les plus germanophiles parmi les médecins alsaciens. De plus, le Dr. Benmann, avec qui j'ai toujours un amical échange d'idées, était très attaché au fait que le Dr. Apffel reste à la clinique infantile³¹⁴.

Comme Adolphe Jung, Charles Apffel signe le 26 novembre 1940 le formulaire type pour les fonctionnaires potentiels des territoires annexés attestant sa loyauté à Hitler et à la « Grande-Allemagne » nationale-socialiste. En même temps, il renseigne le questionnaire du *Kurator* de la future Reichsuniversität Straßburg pour le recensement des « fonctionnaires, assistants, employés et ouvriers de [l'ancienne] université de Strasbourg ». Il est nommé fin novembre 1940 faisant fonction de chef de clinique (*Kommissarischer Oberarzt*) à l'Institut de périculture et médecin assistant à l'Office municipal de santé (*Städtisches Gesundheitsamt*).

Pour un temps, Charles Apffel s'accommode bien des exigences qui lui sont imposées. Il soutient en 1941 sa thèse de médecine devant la faculté de médecine de Fribourg-en-Brigau afin de pouvoir envisager son maintien lors de l'ouverture de la *RUS* en novembre 1941. Or, en novembre 1941, deux semaines avant l'ouverture de la *Reichsuniversität* pour laquelle Charles Apffel est pressenti comme l'un des éléments alsaciens en tant que chef de clinique en pédiatrie, il prend des distances avec son supérieur hiérarchique, le directeur de la clinique infantile Kurt Hofmeier (voir le chapitre III. 2). En même temps qu'Adolphe Jung, il démissionne de ses fonctions à l'hôpital et refuse d'assister à l'inauguration de la *MFRUS*. L'arrivée du nouveau directeur de la clinique infantile Kurt Hofmeier en septembre 1941 et l'ouverture prochaine de l'université ayant mis un terme à sa fonction d'*Oberarzt* par intérim, Apffel était *de facto* déclassé au rang d'assistant³¹⁵. Après 10 mois de travail à la clinique sous administration allemande, il ressent cette situation comme un camouflet. Le doyen Stein informe le *Kurator* en novembre 1941 en ces termes :

À dater de ce jour, le Dr. Apffel a [...] démissionné sans préavis. La veille de la cérémonie d'ouverture de l'université, il a refusé les deux billets que je lui avais donnés en remarquant qu'il ne pouvait pas participer à la cérémonie parce qu'un nombre insuffisant d'Alsaciens aurait été pris en compte dans la construction de l'université³¹⁶.

Au printemps 1941, la pression exercée sur Adolphe Jung pour qu'il se conforme s'accroît encore une fois considérablement. Le 4 avril 1941, le *SS-Hauptsturmführer* Borkardt écrit à l'administration civile :

Avant le rattachement de l'Alsace, Jung [...] n'a pas toujours eu une conduite irréprochable, il a même manifesté une franche sympathie pour les Français ; il était très proche de la bourgeoisie francophile et rejetait ce qui était allemand. C'est pour cette raison qu'il a été convoqué ici fin janvier et que la police politique lui a adressé un avertissement. On lui a expliqué que le Sicherheitsdienst était prêt à tirer un trait sur le passé mais qu'en contrepartie, on attendait de lui qu'à l'avenir, il défende pleinement la cause allemande. À la suite de cela, il est rappelé que Jung a signé la déclaration d'allégeance qui lui a été présentée.

L'évaluation se conclut par le constat qu'il est désormais possible d'employer Adolphe Jung – mais seulement dans l'*Altreich*. Même le *Personalamt* remarque un changement dans le comportement de Jung et en arrive à la conclusion que « Jung ayant tiré les leçons de cette convocation [par le *SD* en janvier] et s'efforçant désormais de

313. Note de renseignements, Strasbourg, le 15 mars 1948. Établie par la direction générale de la Sûreté nationale. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles.

314. Note de l'inspecteur Robert Camy à M. le commissaire principal, chef du service des Renseignements généraux, le 4 août 1945. Citation du rapport de Johannes Stein du 28 novembre 1941. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles.

315. Pour Kurt Hofmeier voir Shalvey, *History of Paediatric Treatment*, 2021.

316. Note de l'inspecteur Robert Camy à M. le commissaire principal, chef du service des Renseignements généraux, le 4 août 1945. Citation du rapport de Johannes Stein du 28 novembre 1941. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles, p. 19.

faire preuve d'une attitude positive vis-à-vis de l'État et du Mouvement, je veux moi aussi faire taire les doutes qui subsistaient et ne plus m'opposer à son emploi dans l'*Altreich*. Il n'est cependant pas question qu'il soit affecté en Alsace³¹⁷ ». Un second avis de la *Kreisleitung* du NSDAP daté du 20 mai 1941 et concernant le maintien d'Adolphe Jung comme assistant à l'université indique :

Caractère : est dépeint comme un homme honnête ; Attitude vis-à-vis de la France : n'a été membre d'aucun parti politique ; Adhésion à la cause allemande : ne peut pas encore être jugée étant donné que Jung ne s'est encore engagé nulle part. Rien ne s'oppose à son maintien comme assistant à l'université. Il est cependant souhaitable qu'il s'engage au plus vite dans le parti³¹⁸.

En mai 1941, le nouveau régime a si bien réussi à manœuvrer Adolphe Jung qu'il s'accommode de ces nouvelles conditions – du moins en apparence. Jung apprend toutefois par une lettre que lui adresse le *Kurator* de l'université le 27 mai 1940 qu'un maintien durable à Strasbourg nécessitera un nouvel ajustement : on souhaite qu'il s'engage dans une collaboration active au sein du « Mouvement » et qu'il en fasse la preuve écrite. Deux jours plus tard, Jung présente deux certificats au rectorat. L'un émane du conseiller sanitaire de Strasbourg, Walther, et atteste de sa collaboration active avec la Croix-Rouge allemande. L'autre confirme qu'il est membre donateur du *Fliegerkorps* national-socialiste. C'est un engagement *a minima*. Sa participation à une formation à la *Führerschule der Deutschen Ärzteschaft* à Alt-Rehse (école de formation des médecins allemands) du 11 au 25 juin 1941 relève de la même démarche. Là-bas aussi, on surveille l'attitude politique du médecin alsacien. Le 1^{er} septembre 1941, le docteur Benmann du *SD* écrit dans son rapport :

Dès le début, le Dr. J. s'est manifestement donné beaucoup de mal pour se familiariser avec des conditions qui lui étaient encore assez étrangères et il y a incontestablement réussi. [...] J'ai moi-même eu l'occasion de l'observer discrètement mais de très près pendant quatorze jours, lors d'une formation à la *Führerschule* d'Alt-Rehse. Contrairement à beaucoup d'autres, et sans se faire influencer par eux, le Dr. J. n'a eu aucun mal à s'adapter aux conditions et au mode de pensée nationaux-socialistes³¹⁹.

Tandis que l'on prépare l'ouverture de la *Reichsuniversität*, aussi bien le doyen Stein que le docteur Benmann prennent de nouveau fait et cause pour Jung. Dans un rapport consécutif au séjour de Jung à Alt-Rehse, Benmann informe le *Gaupersonalamt* du NSDAP :

Le Dr. J. souhaiterait intégrer le corps enseignant de l'université. Étant donnée son attitude consciemment et résolument positive à l'égard de la cause allemande et du national-socialisme, étant donné également la nécessité politique d'engager du personnel alsacien dans le corps enseignant de la faculté de Strasbourg, il est très souhaitable d'offrir cette possibilité au Dr. J., au moins pendant une certaine période transitoire³²⁰.

Par la suite, une querelle de compétence éclate entre le *Personalamt* du NSDAP et l'administration universitaire pour savoir qui est habilité à prendre cette décision. Pour le *Personalamt*, les attestations fournies par Jung ne suffisent pas et en août 1941, le chef du service s'enquiert hypocritement de « la date à laquelle le Dr. Jung a été muté dans l'*Altreich*³²¹ ». Le doyen de l'université, soutenu par le docteur Benmann, répond :

Malheureusement, le professeur Jung, qui travaillait jusqu'à présent comme directeur intérimaire d'un service de chirurgie, n'a pas eu la possibilité, pour le moment, de prendre de poste correspondant dans l'*Altreich*. [...] Le nombre de chirurgiens diplômés est si faible qu'un nouveau départ compromettra gravement la prise en charge médicale de la population civile³²².

En octobre 1940, Stein déjoue une tentative de confier le poste de professeur agrégé, qui était normalement réservé à Jung, à Helmuth Kaiserling (né en 1906), professeur de pathologie originaire de Münster. En octobre 1941, Adolphe Jung est devenu à son insu un alibi alsacien vis-à-vis de la population pour Johannes Stein,

317. N° 41. ADBR, 1558 W 385 26536 Jung Adolphe.

318. N° 42. *Ibid.*

319. N° 55. Autres médecins alsaciens ayant pris part à la même formation : Dr. Jacobberger (Rosheim), Dr. Westphal (Diemeringen) et Dr. Gachot (Selz). *Ibid.*

320. *Ibid.*

321. N° 54, 57. *Ibid.*

322. N° 58. *Ibid.*

un pion dans le vaste plan d'attribution des postes universitaires pour le ministère de la Science, ainsi qu'un chirurgien hautement qualifié rémunéré comme un assistant pour l'hôpital civil. Pour le *Kreispersonalamt* du NSDAP, il reste un chirurgien certes « compétent » mais francophile qui doit encore être rééduqué dans l'*Altreich*³²³.

Le 16 novembre 1941, soit une semaine seulement avant l'inauguration de la *Reichsuniversität*, Johannes Stein se voit dans l'obligation d'informer le *Rektor* et le *Kurator* d'un fait surprenant et qu'il juge fâcheux :

Le 15 novembre 1941, le Pr. Jung a, de sa propre initiative, démissionné de son poste de médecin-chef à la clinique chirurgicale de l'université. Par ailleurs, il a refusé un poste de médecin-chef à la clinique du *Geheimrat* Sauerbruch [(1875-1951) chirurgien célèbre et controversé, directeur de la clinique chirurgicale de l'hôpital de la Charité à l'université de Berlin]³²⁴.

Comme dans le cas de Charles Apffel, le fait est que Ludwig Zukschwerdt (1902-1974) ayant été nommé à la direction médicale des cliniques chirurgicales en octobre 1941, Adolphe Jung ne peut continuer à travailler que sous sa direction comme subalterne. Or, il tient à assurer seul la direction de l'une des deux cliniques, ce qui lui est refusé³²⁵. Sur ces entrefaites, le docteur Benmann informe le *Gauamtsleiter* Pychlau que « le Dr. Jung a refusé le poste de médecin-chef et futur professeur d'université qui lui a été proposé [...] en fournissant des explications difficilement recevables sur le plan politique³²⁶ ». Benmann présume qu'Adolphe Jung craint d'être muté dans l'*Altreich* par la suite et veut écarter ce danger ; il ajoute que Jung a eu une entrevue à Paris avec son ancien patron, René Leriche et fait montre depuis d'« une réserve politique particulièrement remarquée ». Une rupture se produit qui incite finalement Jung à tourner le dos à la *Reichsuniversität*.

Johannes Stein qualifie l'attitude du docteur Apffel et du professeur Jung de « danger et de désaveu des mesures nationales-socialistes » et craint de voir apparaître des rumeurs selon lesquelles on aurait « évincé les deux enseignants alsaciens » au moment de l'ouverture de la *RUS*. Ludwig Benmann est sérieusement contrarié par le comportement d'Apffel et de Jung³²⁷. Dans son rapport de novembre 1941, le doyen Johannes Stein considère au moment du départ de Jung et d'Apffel que « beaucoup d'efforts ont été consentis pour les admettre » dans l'institution. Les médecins alsaciens vivent leur déclassement comme une désillusion.

En mettant à mal les intérêts de l'université, Charles Apffel perd la protection de ses responsables qui constatent que « son comportement a détruit toute base de confiance³²⁸ ». Le doyen Stein entérine la décision de le laisser partir avec maintien de sa paie pendant trois mois, décision prise dans l'intérêt de la réputation de la *RUS*. Apffel se retrouve désormais face à la *Zivilverwaltung* et au *Sicherheitsdienst* et il est dans l'impossibilité d'ouvrir un cabinet de pédiatrie en ville dans l'immédiat³²⁹. Malgré sa démission comme chef de clinique en pédiatrie, Apffel rejoint le NSDAP le 1er février 1942 sous le matricule 8 732 880. Le rapport de son *Ortsgruppenleiter* en 1943 établit :

Le Dr. Apffel était jusqu'en janvier 1942 membre de la direction de ma *Ortsgruppe* comme responsable des formations (*Schulungsleiter*). De février à août 1942, le Dr. Apffel intervient comme bénévole à la *Kreisleitung* [du NSDAP]. Depuis août 1942, le Dr. Apffel est employé comme médecin de protection aérienne (*Luftschutzarzt*) par le RLB [*Reichsluftschutzbund*]. Depuis cette date, il ne participe plus de manière active aux affaires du parti. Son engagement politique positif du début est considéré aujourd'hui par la direction du parti comme douteux (*undruchsichtig*) voire oppositionnel (*ablehnend*). Il a refusé à plusieurs reprises et malgré les interpellations du *Zellenleiter* de porter son insigne NSDAP³³⁰.

Nous savons qu'en automne 1943, Apffel est établi comme médecin spécialiste pour les maladies d'enfants au 12, rue Gustave Klotz à Strasbourg puisqu'il perçoit des paiements par les caisses d'assurance maladie allemandes³³¹. En octobre 1943, les responsables du NSDAP réinterprètent l'« enthousiasme initial » de Charles Apffel comme

323. N° 62. *Ibid.*

324. N° 66. *Ibid.*

325. N° 82. *Ibid.*

326. N° 71. *Ibid.*

327. N° 64. *Ibid.*

328. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles.

329. *Ibid.*, p. 15.

330. *Fragebogen zur politischen Begutachtung*, 31 octobre 1943. *Ibid.*

331. Honorar des 3. Vierteljahres 1943: Apffel RM 3 000. Kassenärztliche Bundesvereinigung, Splitterbestand Reichsärztekammer und Kassenärztliche Vereinigung Deutschlands (KVD). KVD-Bilanzen (Kolmar, Mülhausen, Straßburg). Nr. 126, p. 3.

étant motivé uniquement par la recherche d'avantages personnels. La *Gauleitung* du NSDAP pose la question de son adoption de la nationalité allemande. Le NSDAP *Kreisleiter* (responsable de secteur) Schall constate, le 10 septembre 1943, qu'Apffel est en retard pour sa demande de nationalité allemande et le convoque au *Gauhaus*. Apffel déclare vouloir encore attendre. Un nouveau délai de rigueur passe. Apffel est obligé de fournir une explication. Il justifie son refus d'obtempérer le 17 novembre en affirmant :

Le fait que l'Alsace, en tant que composante ethnique de la communauté allemande, soit à nouveau complètement intégrée à l'État allemand après la défaite française, me semble tellement évident que je ne peux pas vraiment envisager de participer [en prenant la nationalité allemande] lorsque cela va de pair avec le découpage de la population en catégories. Je suis lié depuis ma naissance au destin de ma patrie et je me sens trop solidaire de l'ensemble de sa population pour demander un traitement préférentiel et différencié. Je n'ai pas pu décider de changer cette position depuis lors et je demande qu'en temps voulu, mon cas soit inclus dans la mesure qui s'appliquera à l'ensemble de la population³³².

La pression politique s'intensifie. En novembre 1943, il est exclu du NSDAP et le 15 février 1944, le bureau du personnel de l'administration civile note que le *Kreisamt* du NSDAP a décidé qu'en raison de son refus de prendre la nationalité allemande, Apffel serait signalé au *Sicherheitsdienst* pour être déplacé de force (*Absiedlung*) en Allemagne. Le commandant de la *Sicherheitspolizei* et *SS-Obersturmbannführer* Tellunt refuse sa demande de clémence le 8 août 1944 en soulignant qu'en tant qu'universitaire, Apffel devait être conscient de la portée de son acte. Recherché par la Gestapo en août 1944, Charles Apffel cesse son activité médicale et se réfugie en Moselle pour échapper aux recherches des autorités allemandes qui décrètent la mise en application de son déplacement.

En ce qui concerne Adolphe Jung, un avis du *Gaupersonalamt* daté de février 1942 lui annonce qu'il est « réquisitionné pour travailler dans l'*Altreich* pour la durée de la guerre³³³ ». Dans son dossier, une note manuscrite en rouge indique : « Mutation ordonnée après entretien avec le Dr. Benmann fin mars 1942. Pychlau. » Avec un préavis de 48 h, Jung est d'abord exilé de force à Pfullendorf comme médecin généraliste puis à Überlingen, deux villes badoises présentant indubitablement peu d'intérêt aux yeux d'un médecin ambitieux qui veut faire de la recherche et que Jung cherche aussitôt à quitter. Le 10 avril 1942, il écrit d'Überlingen au *Gaupersonalamt* (bureau du personnel du *Gau*) :

Étant donné que je suis tenu de travailler de manière forcée à Pfullendorf puis Überlingen, je pense ne pas avoir besoin d'expliquer ma position vis-à-vis de l'université. Quand mon travail ici sera terminé, j'ai l'intention de me mettre à la disposition du professeur Sauerbruch³³⁴.

À cette époque, même le doyen Stein prend ses distances avec Jung. En mai 1942, il informe le *Kurator* :

Diverses déclarations du Pr. Jung révèlent que, pour le moment, il n'est pas encore décidé à se soumettre aux structures de notre État. Après que le Pr. Jung a rejeté tout poste que lui propose monsieur le recteur et puisqu'il insiste à vouloir être complètement autonome au sein de la faculté de médecine, il n'est plus question de lui attribuer un poste de professeur agrégé³³⁵.

Jung prend lui-même contact avec Ferdinand Sauerbruch sans faire appel ni au doyen ni au *Reichsministerium* chargé de la science. Comme le rapporte Jung dans ses mémoires, Sauerbruch lui propose un entretien personnel à huis clos à Berlin au cours duquel il lui laisse entendre clairement qu'il ne peut pas l'aider à retourner en Alsace mais qu'il est prêt à lui offrir un poste d'assistant privé qui le placerait directement sous sa protection à Berlin³³⁶. Jung informe le *Kurator* de la *Reichsuniversität* de Strasbourg de ce développement et reçoit, le 22 septembre 1942, l'acte d'annulation de son « affectation au service de travail obligatoire » ainsi qu'« un billet de train à destination de Berlin pour motifs prioritaires liés à l'effort de guerre³³⁷ ». Le 1^{er} octobre 1942, il prend

332. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles, p. 15.

333. N° 71. ADBR, 1558 W 385 26536 Jung Adolphe.

334. N° 84. *Ibid.*

335. N° 87. *Ibid.*

336. Michl, *Zwangsversetzt vom Elsass*, 2019.

337. *Ibid.*

ses fonctions à la clinique chirurgicale universitaire de la Charité sous la tutelle de Sauerbruch³³⁸. Le dossier des enseignants de l'université de Berlin³³⁹ indique que Jung reste surveillé sur le plan « scientifique, moral et idéologique ». La formulation des remarques dans ce dossier révèle toutefois davantage une sorte d'encadrement bienveillant qu'une réelle méfiance à son endroit :

En résumé, je voudrais vous recommander d'une part, une certaine prudence lorsqu'il s'agit de parler d'affaires internes avec le Pr. Jung et d'autre part, de veiller sur lui de sorte qu'il se sente accepté comme l'un de nos camarades et qu'il puisse faire sienne aussi intérieurement sa décision de 1940. Il est possible et bien compréhensible, dans une certaine mesure, que son adhésion intérieure ait pu être entravée par des difficultés liées aux changements dans son ancienne clinique chirurgicale³⁴⁰.

Adolphe Jung travaille de l'automne 1942 jusqu'à la libération de Berlin par les forces russes comme assistant privé au sein de l'hôpital de la Charité sous l'autorité de Ferdinand Sauerbruch. Au sein de l'hôpital de la Charité, il assiste à la « bataille de Berlin » dans un contexte de « guerre totale » contre le système totalitaire national-socialiste. À la Pentecôte 1945, deux semaines après la fin des combats à Berlin, il entame son voyage vers l'Ouest pour rentrer en Alsace et retrouver sa famille sur un vélo qu'il a échangé contre un « costume bleu³⁴¹ ».

Comme nous l'avons vu, les sentiments et le comportement de Charles Apffel ont évolué entre août 1940 et fin 1942/début 1943, à une période où ce changement ne peut pas encore être attribué à l'évolution de la situation globale de la guerre et où « l'enthousiasme pour la victoire allemande » est encore fort. Le fait qu'il se détourne progressivement de la cause nazie, malgré un positionnement germanophile et autonomiste initial, relève d'une désillusion « professionnelle ». À partir de début 1943, Apffel prend ses distances par rapport à la « nouvelle Allemagne » en alternant entre un retrait intérieur (en ayant soin de garder ses opinions pour lui) et la nécessité d'une participation de plus en plus vécue et ressentie comme « forcée ». Cette alternance peut être qualifiée d'existence parallèle à l'appareil politique de l'université et de la *Zivilverwaltung*. Dans une note du 4 août 1945, les enquêteurs de la police et du service des Renseignements généraux français commentent ce positionnement par la formule suivante : « il s'est rendu compte de son erreur³⁴² ». Dans une troisième phase, à partir du printemps 1944, les pressions allemandes qui l'obligent à choisir un camp font que tout acte qui ne s'aligne pas avec le système du *NSDAP* est interprété comme une opposition de fait et doit donc être réprimé en conséquence. Ainsi, le refus d'Apffel de prendre la nationalité allemande pendant plus d'un an devient en août 1944 une cause suffisante pour que son déplacement forcé vers l'Allemagne soit ordonné. La Gestapo le recherche alors activement pour ce faire.

Les démissions de leur poste avant l'ouverture de la *MFRUS* signalent pour Apffel comme pour Jung un point de rupture par rapport à leur accommodement avec le pouvoir occupant national-socialiste. Leur point de départ est différent et l'engagement volontaire d'Apffel tranche avec l'adaptation plus forcée de Jung. Leur décision de démission est identique, mais il semble qu'elle ne fut pas concertée. La rupture est plus nette pour Jung dès fin 1941, alors qu'Apffel adhère encore au *NSDAP* avant de basculer dans une opposition de fait autour de la question de l'adoption de la nationalité allemande. Jung ne se pose même pas cette question. Il trouve un exil forcé auprès de Sauerbruch à Berlin qui lui permet d'exercer son métier de chirurgien et surtout de s'engager activement dans la résistance. La politique nationale-socialiste de séduction et d'intégration subalterne des éléments les plus compétents ou les plus favorables au régime se transforme, à partir de 1942 et a fortiori en 1943, en une gestion de plus en plus exigeante quant à l'alignement sur les principes du parti national-socialiste. Pour nombre de médecins nés en Alsace, il devient de plus en plus nécessaire de choisir un côté ou l'autre. Le cas d'Adolphe Jung est intéressant à cet égard. En 1943, il fait la connaissance, au sein de la Charité, de Fritz Kolbe (1900-1971), secrétaire au ministère des Affaires étrangères allemandes qui travaille gracieusement sous le nom

338. PA Med 1: Adolf Jung. Archiv der Humboldt-Universität zu Berlin.

339. Akte 3 (Ka. 70). Archiv der Humboldt-Universität zu Berlin ZB/2.

340. Akte 3 (Ka. 70), p. 7. Archiv der Humboldt-Universität zu Berlin ZB/2.

341. Michl, *Zwangsversetzt vom Elsass*, 2019.

342. Note de renseignements, Strasbourg, le 15 mars 1948. Établie par la direction générale de la Sûreté nationale. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles.

de code George Wood pour l'Office des services stratégiques (OSS), l'ancêtre de la CIA. À partir de fin 1943, Jung assiste Kolbe dans ses activités d'espionnage en reproduisant sous forme de photographies des documents secrets et en l'aidant à les transporter à l'OSS à Berne, en Suisse³⁴³. Jung transporte lui-même des documents à Strasbourg et les transmet à la résistance française³⁴⁴.

Pour Auguste/August Gunsett et Frédéric/Friedrich Trenz qui poursuivent leur volonté d'intégration à la MFRUS, il est nécessaire de remplir clairement les critères fixés par Ernst Anrich, Johannes Stein et le ministère de l'Enseignement et de la Recherche allemand. La nomination comme professeur ordinaire ou extraordinaire ainsi que la fonction de *Dozent* nécessitent en principe l'obtention préalable de la nationalité allemande, étant donné qu'il s'agit de postes de fonctionnaires et la validation d'une habilitation pour accéder à la fonction d'enseignant universitaire. Cette règle ne s'applique pas pour la nomination comme professeur honoraire. L'obtention d'une habilitation requiert la reconnaissance préalable des acquis universitaires non allemands autorisée par le REM depuis mars 1941 et la rédaction d'une thèse d'habilitation, comme nous l'avons déjà évoqué dans les parcours de Charles Apffel et de Frédéric/Friedrich Trenz.

En août 1942, un décret autorise les « *Volksdeutschen der Westgebiete*³⁴⁵ » à faire simplement leur demande de nationalité allemande. Seule cette naturalisation (*Einbürgerung*) permet l'intégration définitive comme fonctionnaire. Auguste/August Gunsett et Frédéric/Friedrich Trenz sont les seuls à s'engager dans cette voie. Ils font leur demande en 1942 et deviennent ensuite chacun *Dozent*, c'est-à-dire enseignant fonctionnaire de la RUS. Comme le démontre la situation de Charles Apffel à partir de 1943 (troisième période de la RUS, voir le chapitre III. 3), le refus d'adopter la nationalité allemande devient à partir de cette date un acte interprété par les autorités nationales-socialistes comme une opposition qui peut donner lieu à des poursuites policières et une incorporation ou un déplacement de force.

Dans son rapport secret du 28 novembre 1941 au chef de l'administration civile Robert Wagner concernant « l'affaire Apffel et Jung », le doyen Johannes Stein conclut :

Les médecins âgés qui sont encore présents à l'hôpital civil prendront peut-être le même chemin [de la démission volontaire]. Mais il ne se trouve parmi eux aucun qui soit particulièrement qualifié. Il s'agit surtout d'assistants surannés, de bien plus de cinquante ans qui n'étaient pas *Dozent* et de ce fait ne pourront jamais occuper une fonction d'*Oberarzt*. Les docteurs Trenz et Heintz constituent une exception louable. Ils se sont mis entièrement au service de la cause, dans un bon esprit allemand. Tous deux font preuve d'un talent exceptionnel et j'essaierai par tous les moyens de les maintenir à leur poste à l'université. J'ai demandé la nomination immédiate du Dr. Trenz au poste de chargé de cours et j'ai demandé au Dr. Heintz de passer immédiatement son habilitation. J'espère que ce sera bientôt le cas³⁴⁶.

Protégé par Ernst Anrich et soutenu par Johannes Stein, Trenz, qui est revenu en Alsace depuis Paris, est cependant considéré avec davantage de circonspection par le REM. Le SD ne dispose pas de renseignements concernant son attitude avant 1940. Dans un premier temps, il n'obtient pas sa *venia legendi* (droit d'enseigner) et doit d'abord produire une qualification adéquate sous forme d'une habilitation. Contrairement à Apffel et Jung, Frédéric/Friedrich Trenz persévère dans son engagement en faveur du national-socialisme.

Une note des Renseignements généraux du 13 juillet 1951 précise le parcours de Trenz entre 1940 et 1944. Dès son arrivée en Alsace le 18 août 1940, il est nommé directeur de l'Office d'hygiène raciale (*Leiter des Amts Rassenhygiene*) et médecin chef par intérim de l'Office d'État d'analyses médico-sanitaires (*Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt*, l'ancien laboratoire régional de bactériologie). Devant le refus du REM de lui octroyer une charge de cours, Trenz remplit successivement toutes les conditions posées par le ministère et l'administration civile. Il prépare son habilitation sous la direction de Johannes Stein et l'obtient le 16 janvier 1942. Après son entrée rapide à l'*Opferring*, il adhère, le 1^{er} février 1942, au NSDAP sous le matricule 8 733 311. Enfin,

343. Lucas Delattre: *Fritz Kolbe. Un espion au cœur du III^e Reich*. Paris: Denoël 2003.

344. Michl, *Zwangsversetzt vom Elsass*, 2019.

345. Littéralement « Allemands par le peuple des territoires occupés de l'Ouest », ce terme désigne des personnes qui vivent en dehors des frontières du Reich de 1937 mais qui, selon l'idéologie nazie, sont définies « ethniquement » ou culturellement comme allemandes.

346. Rapport de Johannes Stein du 28 novembre 1941. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles.

le 17 février 1943, il obtient, à sa demande, la nationalité allemande. Il remplit désormais toutes les conditions requises pour s'assurer une position permanente comme fonctionnaire allemand et comme enseignant titulaire à la *MFRUS*. Il est engagé dans la ligue des enseignants nationaux-socialistes (*NSDDB*) et son épouse Marguerite est membre de la *NS-Frauenschaft*. À partir du semestre d'été 1942, il est admis comme *Dozent* et dispense un cours sur les maladies et l'hygiène tropicales jusqu'à la fermeture de la *MFRUS*³⁴⁷. Le 22 janvier 1944, il devient définitivement directeur de l'Office d'État d'analyses médico-sanitaires et le terme « faisant fonction de » disparaît de son dossier pour laisser la place au titre d'*Obermedizinalrat* (Conseiller médical supérieur). Parmi les cinq figures détaillées ici, Trenszt est clairement celui qui « réussit » le mieux son insertion dans l'appareil politique national-socialiste puisqu'il obtient un poste véritable et non pas subalterne dans la *MFRUS*. Du 1^{er} juillet au 30 septembre 1944, il bénéficie d'un financement de recherche par le *Reichsforschungsrat* (Conseil de la recherche du *Reich*) accordé sur avis du directeur de la section « Recherches sur le cancer », Kurt Blome, pour un projet qui a pour titre *Influence des produits du métabolisme bactérien sur la croissance cancéreuse*³⁴⁸. Son intégration se parachève par sa proposition comme professeur hors cadre (*außerplanmäßiger Professor*) en juin 1944, nomination qui est finalement validée en date du 23 novembre 1944, le jour de la libération de Strasbourg.

Depuis son arrivée à Strasbourg début septembre 1940, Auguste/August Gunsett « se fait remarquer par son zèle et sa prévenance à l'égard des Allemands pensant de cette façon s'attirer leurs bonnes grâces », comme le souligne l'inspecteur principal de la police judiciaire après la guerre³⁴⁹. Son calcul paie comme le montre son évaluation par le *SD* en mai 1941 (voir ci-dessus). Selon des témoins de l'enquête de la police judiciaire en février 1945, Gunsett ordonne par ailleurs à son personnel « de ne parler que le *Hochdeutsch* [allemand standard] et de saluer à la *Hitler* en précisant qu'il fallait en même temps lever le bras pour qu'on le voie ». Il fait confectionner des papillons portant les formules *Deutsch sei dein Gruss* (Que ta salutation soit allemande) et *Elsaesser spricht Deutsch* (Alsaciens, parlez allemand) et les fait afficher dans son service. Après-guerre, l'inspecteur de la police judiciaire conclut : « Il avait une peur incroyable des Allemands et perdait toute contenance pour l'incident le plus futile. On raconte à ce sujet les anecdotes les plus burlesques³⁵⁰. » À l'automne 1940, Gunsett rejoint d'abord l'*Elsaessischer Hilfsdienst*, puis dès sa création, l'*Opferring*. Le 21 mai 1941, il indique comme garants pour son attestation de loyauté à la cause allemande (*Volkstum*) le médecin SS Kurt Weiss, le *SS-Untersturmführer* Uhrig, le *Studienrat* Mildenerger, le professeur Hans Meyer de Brème ainsi que les docteurs Franke et Pohlmann des *Siemens-Reiniger Werke* à Erlangen (Bavière). Dans un questionnaire rempli de sa main le 14 septembre 1941, Gunsett déclare aux autorités allemandes avoir, malgré des difficultés de toutes sortes, récupéré pour le compte de l'hôpital allemand de Strasbourg tout le matériel radiologique et le radium transportés à Clairvivre en septembre 1939.

Après la victoire des armées allemandes, je voulus ramener le tout dans ma petite patrie, mais j'en fus empêché par la faculté et l'administration française. Je pus néanmoins réussir quoiqu'également avec les plus grandes difficultés à ramener le tout à Strasbourg et l'y remonter de façon que déjà en octobre 1940 la population de Strasbourg pût à nouveau être soignée. [...] En dépit des entraves je parvins à rapporter tout ce radium [...], bien qu'en m'attirant ainsi la haine de mes anciens collègues de faculté, je le considérai pour mon devoir et j'ai tout fait pour l'obtenir³⁵¹.

Pour les Renseignements généraux, ce questionnaire apporte en 1945 « la meilleure preuve de son [Gunsett] attachement au national-socialisme³⁵² ». L'entourage familial d'Auguste/August Gunsett renforce encore cette impression. Son fils Charles, qui vit toujours au domicile familial, rejoint fin 1940 l'*Allgemeine SS* et y participe activement. Le frère d'Auguste/August, Charles, directeur des sucreries d'Erstein, est décrit comme « un arriviste

347. *Vorlesungsverzeichnis der Reichsuniversität Straßburg*, 1942, p. 49. [Catalogue de cours de la Reichsuniversität Straßburg.]

348. 4891/0893-(2654/15) III/45 [voraussichtliches Projektende: März 1945]. BArch, R 26 III/10, p. 151-152.

349. Enquête de l'inspecteur principal de la police judiciaire Frey adressée au commissaire principal chef de la brigade de la police judiciaire, 25 juillet 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

350. *Ibid.*

351. Le commissaire principal chef du service des Renseignements généraux à M. le commissaire divisionnaire chef du service régional de la police judiciaire, le 15 février 1945. *Ibid.*

352. Lettre du commissaire divisionnaire chef du service régional des Renseignements généraux au commissaire de la République à Strasbourg, 11 août 1945. *Ibid.*

dans l'âme » qui « écoœura ses compatriotes francophiles par son zèle pro-nazi³⁵³ ». En octobre 1940, une fois que Gunsett a réinstallé les appareils du service de radiologie à l'hôpital de Strasbourg, il livre aussi aux Allemands, maîtres des lieux, les 9997,67 milligrammes de radium. En mars 1941, le doyen Stein et le directeur de l'hôpital Lembke lui demandent de mettre 500 milligrammes de radium à la disposition du professeur de gynécologie Jacobi. Il obtempère. En même temps, le gouvernement allemand honore les termes du contrat de prêt de radium à l'hôpital et à Gunsett et règle à l'Union minière du Haut-Katanga à Bruxelles la somme due pour les 3 805 milligrammes qui ont été prêtés. Le 1^{er} mai 1941, Auguste/August Gunsett figure sur les registres de la *RUS-Bürgerspital* comme faisant fonction de médecin-chef (*kommisarischer Chefarzt*) du *Zentral-Röntgenabteilung und Strahleninstitut* (service de radiologie et de radiothérapie). Il a retrouvé sa position.

Par son attitude et par son « offrande » (*Morgengabe*) de 10 g de radium, Auguste/August Gunsett courbe l'échine et devance même les attentes allemandes, ce qui lui assure en novembre 1941, à l'ouverture de la *MFRUS*, un poste de *Dozent* et de directeur de la section thérapeutique du *Strahleninstitut*³⁵⁴. Il est ainsi le plus âgé (« suranné » selon Johannes Stein) et le médecin alsacien le mieux considéré parmi ceux qui intègrent la *MFRUS*. Mais comme pour tous les autres postes de directeur d'institut ou de clinique, le *Strahleninstitut* doit être dirigé dans son ensemble par un Allemand. En conséquence, dès l'ouverture de la *MFRUS*, c'est le jeune Wilhelm Dieker³⁵⁵ qui est chargé de faire fonction de professeur de radiologie et de radiothérapie et de diriger l'*Allgemeines Strahleninstitut und Röntgenabteilung der medizinischen Universitätsklinik*. Dieker est responsable de la *diagnostische Abteilung* (service de diagnostic) comme professeur « hors cadre ». Il est donc le supérieur hiérarchique d'Auguste/August Gunsett³⁵⁶. Dans son interrogatoire par la police judiciaire française le 20 février 1945, Gunsett déclare à ce sujet : « en 1940 j'ai réinstallé mon service mais j'en ai bientôt été éliminé et remplacé par un jeune docteur allemand nommé Dieker, de Heidelberg³⁵⁷ ». Gunsett semble s'être arrangé une existence de niche dans la faculté mais sans donner de cours, d'une part et au sein de l'Institut de radiothérapie à l'hôpital mais en marge de la communauté médicale allemande, d'autre part. Comme prévu, il a monnayé « son » radium contre une place à l'hôpital et à la faculté mais il ne parvient pas à y acquérir une place à part entière. Pire, au fond il reste inquiet puisqu'après l'armistice de 1918, il a rédigé un certain nombre d'articles revanchards tonitruants adressés par exemple au docteur Taenzer, rédacteur en chef de la *Dermatologische Wochenschrift*, périodique médical allemand consacré à la dermatologie qui les a publiés en 1925 et où Gunsett déclarait :

Comme beaucoup d'Allemands, vous êtes probablement convaincus que les Alsaciens sont des Allemands de souche, ont aimé être allemands et désirent l'être encore. C'est une méprise fondamentale. [...] Les vieux-Alsaciens ont toujours porté un masque. Leur véritable conviction, leur attachement indéfectible à la France et leur aversion contre tout l'être germanique, ils ne l'expriment que dans les cercles intimes et fermés de leurs amis proches. [...] Enfin est arrivée pour l'Alsace la levée du jour qui la libéra du joug allemand [...] Le cauchemar de 47 ans de domination allemande se termine pour l'Alsace, espérons-le, pour toujours³⁵⁸.

Finalement, le passé rattrape Gunsett mais d'une manière imprévue. Le 8 juillet 1943, son ancien collègue à la clinique dermatologique de la *KWU*, Paul Mulzer (1880-1947), promu entre-temps professeur de dermatologie à l'université de Hambourg et candidat malheureux à un poste à la *MFRUS*, adresse une plainte à Max de Crinis au ministère à Berlin³⁵⁹. Informé par hasard que Gunsett occupe un poste de direction au *Strahleninstitut*, il se sent appelé à protester contre cette nomination pour les raisons suivantes :

353. *Ibid.*

354. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 599.

355. Voir la notice de Wilhelm Dieker sur le wiki Rus~Med.

356. SNN 23 novembre 1941. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 585.

357. Interrogatoire d'Auguste Gunsett par l'inspecteur de la 16e brigade de la police judiciaire Émile Duminy à Strasbourg le 20 février 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

358. Lettre du médecin strasbourgeois Dr. Gunsett à la rédaction de la *Dermatologische Wochenschrift*, Clavadel, Graubünden, le 12 mars 1918. *Ibid.*

359. Paul Mulzer soutient son habilitation à Strasbourg en 1912. Expulsé en 1918, il s'engage dans le *Freikorps* dans les années 1920, puis en 1932 dans la *SA* et en 1933 dans le *NSDAP*.

Monsieur Gunsett, dont j'ai fait la connaissance alors que j'étais chef de clinique à la clinique dermatologique de Strasbourg, m'est apparu comme un collègue à la fois agréable et aimable, qui n'avait qu'un seul défaut, celui d'être très chauvin³⁶⁰.

Mulzer accuse sans ambages Gunsett d'avoir déserté l'armée allemande lors de la première guerre mondiale :

Lorsque j'étais médecin à l'hôpital de réserve de Saverne pendant la dernière moitié de la guerre, on m'a demandé de reprendre la consultation de M. Gunsett en tant que remplaçant, car il était soudainement tombé gravement malade des poumons et avait dû déménager en Suisse avec sa femme et son enfant. Son médecin traitant, le professeur juif Kahn, chef de la 2^e clinique médicale de Strasbourg, lui avait délivré un certificat à cet effet, dans lequel il était déclaré inapte au service et autorisé à entrer en Suisse. Comme je n'étais pas en mesure de le remplacer à long terme et que son assistante m'a dit que son retour était peu probable car sa mort était pratiquement imminente, j'ai demandé à mon médecin principal de la réserve, le Dr. Wittmer, de se charger de ce remplacement. [...] Le rapport ci-joint du Dr. Wittmer montre comment la maladie de M. Gunsett s'est réellement développée. [...] Je considère qu'il est impossible qu'un officier allemand déserteur et ouvertement antiallemand appartienne maintenant à la *Reichsuniversität*. Je pense qu'il est préférable de vous soumettre la question en privé pour le moment. Personnellement, je ne peux plus être membre des « Amis de la *Reichsuniversität* », si un vaurien tel que M. Gunsett continue à faire partie du corps enseignant³⁶¹.

La déclaration du Dr. Wittmer datée du 5 juillet 1943 précise davantage les circonstances de la disparition et de la réapparition d'Auguste/August Gunsett à Strasbourg en 1918. Wittmer remplace Gunsett dans son cabinet médical. Le lendemain de l'arrivée des Français à Strasbourg, Wittmer trouve le cabinet fermé. Il se renseigne auprès de la secrétaire et se rend au domicile privé de Gunsett dont il constate qu'il est en parfaite santé. Gunsett le renvoie. Le lendemain Wittmer doit, une valise à la main, traverser à pied le pont de Kehl, humilié et laissant derrière lui le reste de ses biens. Auguste/August Gunsett fait partie de la commission de « triage » le concernant. Wittmer conclut sa déclaration par le constat suivant : « Je suis convaincu que le Dr. Gunsett a déserté l'armée allemande et qu'il a rejoint les forces ennemies³⁶². » Déjà à l'occasion de l'ouverture de la *MFRUS* en novembre 1941, Mulzer avait protesté, sans succès, contre la nomination de Gunsett auprès des responsables de l'université. On lui avait répondu qu'on connaissait les positions de Gunsett mais que « certains au sein de la faculté » l'estimaient pour avoir mis « ses précieux appareils et le radium de manière "si désintéressée" à la disposition de la jeune université ». Le 13 juillet 1943, Max de Crinis, qui ne veut plus en rester là, charge officiellement son fidèle camarade Karl Gebhardt, professeur de pharmacologie, de mener une enquête³⁶³. Le 24 juillet 1943, Gebhardt répond au « cher camarade de Crinis » qu'il lui est extrêmement difficile d'obtenir des renseignements sur « Monsieur G. » puisque les faits datent d'il y a 26 ans. Mais malgré tout, Gebhardt avoue ne pas remettre en cause les allégations de Mulzer et Wittmer. Pour se décharger de l'affaire, il demande à de Crinis l'autorisation de transmettre ces informations au chef du *Sicherheitsdienst*³⁶⁴. Trois jours plus tard, de Crinis charge Gebhardt de transmettre les informations au *SD* puisque « nous devons démasquer par tous les moyens des créatures telles que G.³⁶⁵ ». En novembre 1943, toujours sans autre information, Max de Crinis relance Gebhardt au sujet de son enquête dans l'affaire Gunsett. C'est également dans ce cadre que de Crinis réitère les réserves concernant les procédures de nomination à la *MFRUS* qu'il avait exprimées dès l'été 1941 en affirmant : « J'ai acquis la certitude que l'évaluation de certaines personnes à Strasbourg s'est déroulée de manière assez superficielle³⁶⁶ ». Le fil de la transmission par les archives s'interrompt ici. Tout ce qu'il est possible de reconstituer, c'est qu'à partir de fin 1943, Gunsett partage son temps entre Strasbourg et sa résidence secondaire à Thannenkirch. À compter du moment où son train de Strasbourg à Ribeauvillé est sévèrement mitraillé

360. Lettre du Dr. Mulzer à Max de Crinis, 8 juillet 1943. BArch Berlin, R 9361-VI/980 (BDC DS B 031)/752. Paul Mulzer était second assistant de la clinique de syphilis et des maladies de la peau d'octobre 1912 jusqu'à la fin de la première guerre mondiale en 1918.

361. Lettre du Dr. Mulzer à Max de Crinis, 8 juillet 1943. BArch Berlin, R 9361-VI/980 (BDC DS B 031)/752.

362. Eidesstattliche Erklärung des Dr. A. Wittmer, 5 juillet 1943. BArch Berlin, R 9361-VI/980 (BDC DS B 031)/754.

363. Lettre de de Crinis à Karl Gebhardt, 13 juillet 1943. BArch Berlin, R 9361-VI/980 (BDC DS B 031)/760.

364. Lettre de Karl Gebhardt à Max de Crinis, 24 juillet 1943. BArch Berlin, R 9361-VI/980 (BDC DS B 031)/758.

365. Lettre de de Crinis à Karl Gebhardt, 27 juillet 1943. BArch Berlin, R 9361-VI/980 (BDC DS B 031)/762.

366. Lettre de de Crinis à Karl Gebhardt, 13 juillet 1943. BArch Berlin, R 9361-VI/980 (BDC DS B 031)/760.

le 3 août 1944, il ne retourne plus dans la capitale alsacienne. Il semble que ses soutiens au sein de la faculté et le marché conclu continuent à le protéger, au moins en partie. Il est mis à la retraite par l'administration allemande le 1^{er} octobre 1944 sans qu'aucune autre mesure ne soit prise.

Figurant initialement sur les premières listes de Stein et d'Anrich comme potentiel *Extraordinarius*, Gunsett n'a jamais accédé à cette fonction à la *MFRUS*. Son statut très particulier – il est *Dozent* mais n'a pas de charge d'enseignement officielle, c'est-à-dire qu'il est à la fois intégré et mis à l'écart – est directement lié au fait qu'il s'est mis à la disposition des autorités allemandes et qu'il a rendu service à la *MFRUS* en assurant le retour du radium et des installations de radiothérapie. Mais une place de professeur à part entière, ça ne s'achète pas.

Entre-temps, Alfred Schwartz, qui est toujours à Clermont-Ferrand, reçoit le 30 juillet 1941 une invitation du chef de service au *REM*, Max de Crinis, à venir à Berlin pour les négociations de son poste à la *MFRUS*. Selon de Crinis, la chaire de pharmacologie à la *MFRUS* est à pourvoir pour le 1^{er} octobre 1941. En septembre, Schwartz répond à de Crinis par une longue lettre : en raison de « considérations purement morales », il déclare ne pas pouvoir venir à Berlin. Il prétexte que les autorités académiques françaises ne lui accorderaient pas de congé pour l'occasion et que le fait de s'absenter de sa propre initiative de sa chaire à Clermont-Ferrand pour des négociations de nomination à Berlin entraînerait un renvoi déshonorant. Avec une maîtrise certaine de l'art de la rhétorique, il rappelle à de Crinis combien les milieux académiques avaient vu d'un mauvais œil le comportement des collègues alsaciens qui avaient déjà quitté leur poste dans l'Empire allemand avant la signature du traité de paix de 1918 pour retourner à Strasbourg. Schwartz invoque son honneur et déclare ne pas pouvoir sacrifier le respect de ses supérieurs et l'amitié de ses collègues durement acquis au cours de ses 22 années d'activité. Contrairement à Gunsett, il argue qu'il tient à faire des adieux dignes à sa faculté. Sans autre moyen de pression (la confiscation des biens des personnes qui ne sont pas revenues en Alsace et des « ennemis du *Reich* » n'intervient qu'à partir du 31 juillet 1942) et contrarié par ses tergiversations, le doyen Johannes Stein écarte la candidature de Schwartz, sans rompre les discussions et demande le 30 septembre 1941 au *REM* la nomination du chargé de cours munichois Heinrich Gebhardt pour occuper la chaire de pharmacologie, toxicologie et de pharmacopée, compte tenu de l'ouverture imminente de la *Reichsuniversität*. Gebhardt prend ses fonctions au printemps 1942. Un an plus tard, Schwartz renoue le contact avec le chargé de mission Fegers, en mars 1943. Inquiet pour ses biens laissés en Alsace, il réaffirme être prêt à retourner à Strasbourg ou même dans une autre université du *Reich* allemand. Cette fois, c'est le *REM* qui dispose et informe avec un délai de plus de six mois le *Kurator* Richard Scherberger (conseiller et représentant du ministre sur place) que Schwartz ne pourra se voir confier une chaire que si un poste est vacant et s'il figure sur la liste des propositions de nomination d'une faculté. Sans rancune et toujours soucieux de l'image de la *MFRUS* en Alsace, le ministère précise qu'au vu de l'âge avancé de Schwartz, un retour à Strasbourg avec une retraite anticipée n'est envisageable qu'après une nomination préalable. Un compromis est néanmoins possible : il s'agirait pour l'administration de l'université de verser une indemnité de retour à Schwartz en cas de retour en Alsace. Ce qu'on appellera par la suite le « cas Schwartz » arrive aux oreilles du ministre de l'Éducation du gouvernement de Vichy, Abel Bonnard (1883-1968), qui intercède à l'ambassade allemande à Paris pour Schwartz, ce dernier continuant à se faire du souci pour ses biens confisqués en Alsace. Arguant de sa conduite honnête et affirmant être toujours prêt à rentrer en Alsace, Schwartz fait désormais valoir qu'il veut d'abord attendre la fin de la guerre. Bonnard argumente face à l'administration civile en Alsace qu'il est souhaitable, pour des raisons professionnelles et politiques, que le gouvernement allemand permette à Schwartz de rester à Clermont-Ferrand jusqu'à la fin des combats. Bonnard soutient le double jeu de Schwartz en affirmant qu'il est l'un des rares fonctionnaires de l'université de Strasbourg à être loyal envers le gouvernement de Vichy et qu'il exerce une influence positive en ce sens sur les étudiants à Clermont. Compte tenu de ces circonstances « particulières », le responsable des « affaires des réfugiés » de l'administration civile en Alsace prolonge alors le délai de retour d'Alfred Schwartz jusqu'à la fin de la guerre et libère ses biens saisis³⁶⁷.

Au terme de ce récit multibiographique d'Alsaciens revenus ou en « instance » de retour en Alsace à partir d'août 1940, il convient de préciser les cinq figures dont nous avons dressé le portrait.

367. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 723-724.

Nom	Année de naissance (âge en 1940)	Confession	Scolarité, socialisation	Famille en Alsace	Biens personnels en Alsace	Poste en 1939	Évaluation	Situation en 1941-1944	Type
Auguste Gunst	1876 (64 ans)	Protestant	École allemande. Études supérieures allemandes. Francophile.	+	+++	Chargé de cours de radiologie à l'université de Strasbourg. Directeur du Centre régional de lutte anticancéreuse.	Positive (mais pur scientifique). NSKK. Fils dans la SS.	Membre <i>MFRUS</i> . Marginalisé.	Opportuniste.
Georges Alfred Schwartz	1886 (54 ans)	Protestant	École allemande. Études supérieures allemandes.	-	++	Professeur de pharmacologie à l'université de Strasbourg.	Positive.	Membre de l'université française. Négociation avec la <i>MFRUS</i> .	Double jeu attentiste.
Adolphe Jung	1902 (38 ans)	Protestant	École allemande. Études supérieures françaises.	++	++	Professeur agrégé de chirurgie à l'université de Strasbourg.	Trouble. Francophile. Avertissement par la police NSDAP. Adaptation.	Retrait de la <i>MFRUS</i> en novembre 1941. Déplacé de force. Assistant à la Charité à Berlin. Résistance.	Alsacien francophile à double conversion. Résistant.
Frédéric Tremsz	1901 (39 ans)	Protestant	École allemande. Études supérieures françaises.	+	-	Directeur de laboratoire à l'Institut Pasteur.	Positive. <i>Opfering</i> . NSDAP. <i>NS-Frauensschaft</i> (épouse).	Directeur bactériologie <i>Medizinal Untersuchungsanstalt</i> . Membre de la <i>MFRUS</i> . Informateur du <i>Sicherheitsdienst</i> .	Alsacien germanophile. Alignement.
Charles Apffel	1910 (30 ans)	Protestant	École française. Études supérieures françaises.	+	-	Chef de clinique à la clinique infantile à l'université de Strasbourg.	Excellente. <i>Wilhelmiana</i> . <i>Opfering</i> . NSDAP. <i>NS-Frauensschaft</i> (épouse).	Retrait de la <i>MFRUS</i> en novembre 1941. Adhésion NSDAP. Retrait en ville. Clandestin.	Autonomiste désillusionné. Retrait (cabinet en ville). Clandestinité.

Tableau 8 : Caractéristiques et typologie des cinq figures de « revenus » alsaciens analysées dans ce chapitre. Au total, 92 médecins alsaciens sont réemployés à l'hôpital de Strasbourg (devenu *Klinische Anstalten* de la *RUS* le 1^{er} avril 1941) entre août 1940 et novembre 1944.

ÉPURATION

À la Libération, Charles Apffel fait l'objet d'une information judiciaire pour intelligence avec l'ennemi. Le 8 novembre 1945, le syndicat des médecins de Strasbourg lance également une procédure : le Conseil régional des médecins de Strasbourg, section d'épuration des médecins, demande une instruction de son cas en vertu de l'ordonnance du ministère de la Santé publique en date du 18 janvier 1945 relative à l'épuration des médecins. Par ordonnance du 5 décembre 1946, le commissaire du gouvernement près la cour de justice du Bas-Rhin classe l'affaire sans suite, alors que le ministre de la Population, sur demande de la section d'épuration du Conseil régional des médecins, lui inflige le 31 juillet 1946 une « suspension du droit d'exercer la médecine et l'exclusion des fonctions hospitalières et administratives pour une durée de trois ans moins un jour³⁶⁸ ».

L'examen politique et juridique du cheminement et du positionnement d'Adolphe Jung a lieu en France en 1945/1946 dans le cadre de la sous-commission d'épuration de l'enseignement supérieur dans le Bas-Rhin³⁶⁹. Il révèle de grandes tensions politiques, professionnelles et personnelles entre des groupes et des individus qui, durant l'occupation, n'ont pas fait les mêmes choix, qui n'ont pas approuvé les décisions d'Adolphe Jung. Certains anciens collègues de l'université de Strasbourg et notamment le plus directement concerné, le chirurgien René Fontaine, lui reprochent « de ne pas avoir voulu trouver sa place à l'hôpital de Clermont-Ferrand ou de Clairvivre³⁷⁰ ». La sous-commission d'épuration de l'enseignement supérieur dans le Bas-Rhin conclut qu'il est « impossible d'établir avec certitude si M. Jung avait eu, dès le départ, l'intention de rester en Alsace ». Elle l'accuse, sur la base de témoignages anonymes, de s'être montré pro-allemand et même pro-nazi à partir d'octobre 1940. Les accusations portent également sur sa collaboration avec son assistant allemand, Hermann Fell et sur son attitude à Alt-Rehse. Or, Adolphe Jung a refusé de travailler à la Reichsuniversität Straßburg, il ne s'est pas engagé dans le NSDAP et son comportement à l'hôpital de la Charité de Berlin mérite d'être décrit comme celui d'un « patriote de premier ordre », conclut la sous-commission d'épuration³⁷¹. Sur cette base, une proposition unanime du Conseil supérieur d'enquête du ministère de l'Éducation nationale du 14 mai aboutit finalement, le 1^{er} juillet 1946, à une décision ministérielle qui clôture son dossier d'épuration française par la mention : « Décision de ne retenir aucun des griefs formulés à son égard³⁷². » Elle caractérise son comportement à la Charité de Berlin comme celui d'un observateur distancié, d'un chirurgien qui travaille durement et d'un « excellent patriote » qui parvient à faire libérer plusieurs Alsaciens des griffes de la Gestapo – le docteur Brenckmann, le docteur Bur et les fils Badina et Bonniau –, celui d'un opposant qui tente d'obtenir la mutation du docteur Pychlau hors du *Gau* de Bade-Alsace et qui prend part à des activités d'espionnage au péril de sa vie pour le compte du réseau de résistance SAMSON et d'Allen Dulles, directeur de l'Office des services stratégiques à l'ambassade américaine à Berne (Suisse)³⁷³. Le 12 janvier 1949, Adolphe Jung reçoit une citation et la croix de guerre avec étoile de bronze 1939-1945 pour « avoir, pendant tout son déplacement forcé, recueilli un grand nombre de renseignements qu'il faisait parvenir aux autorités compétentes françaises et alliées³⁷⁴ ». À cette occasion, le lieutenant-colonel Masson, chef du réseau de résistance SAMSON, lui reconnaît un fort attachement à la France libre et démocratique et la France le distingue plusieurs fois pour cela. Allen Dulles, futur chef de la CIA, écrit :

Adolphe Jung a rendu des services extrêmement utiles au gouvernement des États-Unis pendant la période où il a résidé à Berlin, de 1942 à la fin de la guerre en Europe. [...] Ses activités ont été accomplies au péril de sa vie et il a sans aucun doute grandement contribué à la libération de sa France natale et à la réussite des opérations militaires contre l'ennemi³⁷⁵.

368. Note de renseignements, Strasbourg, le 15 mars 1948. Établie par la direction générale de la Sûreté nationale. ADBR, 1558 W 229 16473 Apffel Charles.

369. ADBR, 131 AL 426.

370. ADBR, 131 AL 426, n° 22.

371. N° 10. ADBR, 1558 W 385 26536 Jung Adolphe.

372. *Ibid.*

373. Michl, *Zwangsversetzt vom Elsass*, 2019.

374. N° 125. ADBR, 1558 W 385 26536 Jung Adolphe.

375. N° 9. *Ibid.*

Adolphe Jung est réintégré dans sa fonction de professeur agrégé de chirurgie à l'université de Strasbourg en 1946. En 1954 – la Sarre est toujours sous mandat français –, le ministère propose à Adolphe Jung une chaire à l'hôpital universitaire de Sarrebruck/Hombourg (*Landeskrankenhaus*), rattaché à l'université de la Sarre fondée avec le soutien des Français en 1948. En 1956, il en devient *Prorektor* (vice-recteur). Après le référendum et le rattachement de la Sarre à la République fédérale d'Allemagne qui en résulte en 1957, il revient à l'université de Strasbourg et retrouve la chaire de pathologie chirurgicale qui avait été créée pour lui avant son départ. Il dirige alors l'hôpital orthopédique universitaire Stéphanie en tant que chirurgien-chef de service jusqu'à sa retraite.

Après la guerre, il devient évident que Frédéric/Friedrich Trenz a entretenu des relations étroites avec ses supérieurs hiérarchiques et qu'il leur a régulièrement servi d'informateur. De même, en 1948, une main lave l'autre puisque Trenz établit des certificats de bonne conduite édulcorés (*Persilschein*) pour Ernst Anrich dans le cadre de sa dénazification en octobre 1948 en Allemagne³⁷⁶.

Le 22 septembre 1945, le président de la section d'épuration des médecins et conseiller à la cour d'appel de Colmar ouvre une instruction contre Frédéric/Friedrich Trenz au sujet de son attitude pendant l'occupation allemande. Le 11 mai 1946, la section d'épuration des médecins décide de proposer au ministre de la Santé publique comme sanction contre Trenz l'exclusion temporaire des fonctions universitaires, hospitalières et administratives pour une durée de trois ans moins un jour, le même verdict que pour Charles Apffel. Le préfet et la chambre civile ne sont pas saisis de son cas.

En 1945, ayant quitté l'Alsace, Trenz entre comme chef de service à l'Institut prophylactique, rue d'Assas à Paris. Il complète sa formation en 1947 à la faculté de médecine de Paris par un certificat d'études supérieures d'hématologie et de parasitologie. En 1948, il ouvre à la clinique Sainte-Barbe, rue du Faubourg national à Strasbourg, un laboratoire de biologie et d'analyses médicales qui emploie environ 125 médecins, laborantines et autres employés en 1966 et qui compte parmi les plus importants de l'Est de la France. Spécialiste réputé en biologie, hématologie et parasitologie et membre de différentes sociétés savantes, Trenz poursuit aussi des travaux de recherche dans son laboratoire privé. Au début des années 1960, l'Organisation mondiale de la santé lui confie une mission officielle en Roumanie ayant pour but l'enseignement de certaines techniques en sérologie. En 1966, Trenz est titulaire d'une médaille de bronze et d'argent des épidémies du ministère de la Guerre, de la médaille de bronze de l'Académie de médecine et lauréat du prix Montajou de médecine et de chirurgie de l'Académie de médecine pour l'ensemble de ses travaux de sérologie palustre. Une note des Renseignements généraux datée du 15 juillet 1966 conclut :

Néanmoins, au lendemain de la dernière guerre, certains de ses confrères lui reprochèrent, à tort ou à raison, ce conformisme excessif, selon eux, dont il avait fait preuve à l'égard des autorités occupantes. Le Dr. Trenz fut cependant à même de démontrer que non seulement il n'avait commis aucun acte de caractère antinational, mais qu'il avait sans cesse agi de manière à soustraire son personnel alsacien à l'emprise de certains professeurs allemands, dont le Dr. Haagen, titulaire de la chaire d'hygiène et de bactériologie, nazi acharné, qui fut poursuivi après la Libération comme criminel de guerre. En conclusion, il est hors de doute que le Dr. Trenz donnera à l'Association de l'hôpital du Dr. Schweitzer, dont il est le président, une orientation favorable aux intérêts français³⁷⁷.

Divorcé à la fin de la guerre, Frédéric/Friedrich Trenz épouse en secondes noces, le 18 février 1950, Marieluise Hettich, née le 16 mars 1921 à Mannheim. Marieluise est venue en Alsace pendant l'occupation et a trouvé un emploi à l'Office d'État d'analyses médico-sanitaires. Elle extériorise, selon un rapport des Renseignements généraux en date du 22 août 1952, des sentiments pro-nazis et est membre du *Bund deutscher Mädchen* (Jeunes filles nationales-socialistes) depuis 1935. Elle retourne en Allemagne lors de la défaite allemande. Elle revient en France courant de l'année 1947 pour travailler comme bonne à tout faire chez le docteur Schoch. Le motif réel de son retour est de reprendre une liaison amoureuse avec Frédéric/Friedrich Trenz, son ancien chef. Un fils, du nom de Jean, naît de leur union, le 25 février 1952 à Strasbourg.

376. Trenz, Strasbourg et Paris à Anrich, 11 octobre 1948. NL Anrich, V/27 et V/38-40. Cité selon Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 199, 653.

377. Note des Renseignements généraux datée du 15 juillet 1966 au sujet du Dr. Trenz Frédéric. ADBR, 1558 W 414 28548 Trenz Frédéric.

Le couple est décrit par les Renseignements généraux (RG) comme « peu communicatif avec leur voisinage, ils vivent très retirés et ne reçoivent chez eux que quelques amis choisis, des confrères strasbourgeois, parmi lesquels des praticiens dont le comportement politique durant l'occupation a fait l'objet de critiques par la suite³⁷⁸ ».

Rapidement après la Libération, la commission d'épuration de Strasbourg soupçonne Auguste/ August Gunsett d'intelligence avec l'ennemi et le tient pour responsable de la disparition du précieux radium. Il est arrêté à Thannenkirch. Après son internement administratif au lycée Fustel de Coulange en février, Gunsett est transféré au camp du Struthof en mars 1945, puis en mai à la « prison de la rue du Fil³⁷⁹ ». Le comité départemental de libération du Bas-Rhin saisit le préfet le 14 février 1945 pour qu'il ouvre une enquête, étant donné que Gunsett « aurait fait ramener du lieu de repliement la quantité de radium dont notre ville était propriétaire. Le Dr. G. s'est vanté auprès du professeur Ehret à Thannenkirch d'avoir été obligé de faire, à cet effet, des démarches auprès de la commission d'armistice³⁸⁰ ». Le préfet confie l'enquête à la police judiciaire. Un premier interrogatoire de Gunsett est conduit par l'inspecteur de police judiciaire Émile Duminy le 20 février 1945. L'inspecteur relève son état civil, son curriculum vitae ainsi que ses opinions et activités politiques. Au centre de l'interrogatoire figure la question du radium. Dans le récit qu'il livre aux autorités françaises, Gunsett affirme qu'il est revenu à Strasbourg pour obéir à un ordre :

La direction de l'hôpital à Clairvivre m'a donc transmis cet ordre de rentrer à Strasbourg. [...] et lorsqu'au mois de septembre 1940 il s'est agi de ramener cette même quantité de radium à Strasbourg, le gouvernement français installé alors à Vichy ne s'est pas davantage opposé à ce transfert³⁸¹.

Il renie les déclarations qu'il avait faites aux autorités allemandes et qui se trouvent désormais entre les mains des inspecteurs. Il déclare qu'il les a écrites « dans un moment de désespoir car [il avait] appris [qu'il devrait] être expulsé » et « pour plaire aux Allemands pour qu'ils [le] laissent tranquille », c'est-à-dire qu'il met ces déclarations à distance en expliquant qu'il les a rédigées pour donner satisfaction aux Allemands mais qu'elles sont « mensongères³⁸² ». Au bout du compte, il résume : « j'ai rapporté mon stock de radium de Clairvivre à Strasbourg pour pouvoir reprendre mes cours et mes travaux³⁸³ ». L'inspecteur de police Duminy conclut sa note de renseignement par une remarque sévère : « En résumé, Auguste Gunsett se révèle aussi bon Allemand qu'il dit être bon Français actuellement³⁸⁴. » Le 27 février, la police judiciaire transmet ses conclusions au commissaire régional de la République. Le 1er mars 1945, le préfet prononce l'internement d'Auguste/ August Gunsett et transmet l'ensemble du dossier concernant Gunsett et le radium au président du comité départemental de libération.

Après cette enquête, Gunsett fait l'objet à la fois d'une procédure administrative et d'une enquête du tribunal militaire de la X^e région qui aboutissent conjointement à son renvoi devant la cour de justice de Strasbourg. Une instruction pour fait de collaboration est ouverte par le juge d'instruction Feypell³⁸⁵. On relève contre Gunsett que, par ses manœuvres, il a mis à la disposition des Allemands du matériel sanitaire et en particulier du radium qui était la propriété du gouvernement français. De plus, le comité de libération lui reproche d'avoir fait passer ses intérêts personnels bien avant les intérêts de la France. Il est également accusé d'être le responsable d'un « vol d'État » concernant la quantité de radium dont il était dépositaire qui se trouve désormais entre les mains des Allemands. Le 15 juin 1945, l'enquête du juge Feypell mène à la remise en liberté provisoire de Gunsett.

378. *Ibid.*

379. Classeur 6, note du Dr. Koessler, 4 juin 1945. Fonds Héran. Archives de la FMS. ADHVS.

380. Comité départemental de libération du Bas-Rhin à M. le directeur du cabinet du Préfet, le 14 février 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

381. Interrogatoire d'Auguste Gunsett par l'inspecteur de la 16e brigade de la police judiciaire Émile Duminy à Strasbourg le 20 février 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

382. *Ibid.*

383. *Ibid.*

384. Note concernant Auguste Gunsett par l'inspecteur de la 16e brigade de la police judiciaire Émile Duminy à Strasbourg le 20 février 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

385. Enquête de l'inspecteur principal de la police judiciaire Frey adressée au commissaire principal chef de la brigade de la police judiciaire, 25 juillet 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

Contrairement à beaucoup d'autres confrères médecins alsaciens qui font l'objet d'une procédure administrative ou juridique, Auguste/August Gunsett fait appel à un avocat pour se défendre. Maître Charles Riegert, dont certaines lettres portent encore le nom et l'adresse en allemand (*Dr. jur. Karl Riegert, Rechtsanwalt, Meisengasse 7*), élabore avec Gunsett sa ligne de défense. Trois griefs essentiels sont formulés par l'instruction : 1), le fait qu'il soit rentré à Strasbourg, 2), le transfert du radium et enfin 3), deux lettres écrites de sa main dans lesquelles il « se fait passer pour avoir des sentiments germanophiles³⁸⁶ ».

La défense de Riegert concernant Gunsett allègue qu'il est victime de la « création artificielle d'une atmosphère défavorable contre lui » qui ne peut que « représenter une rancune de certains éléments qui probablement sont à chercher parmi les confrères du Dr. Gunsett. [...] ce sont d'ailleurs probablement les mêmes éléments qui ont provoqué son arrestation et la mise en scène de tout cet appareil juridique³⁸⁷ ». La ligne de justification et de défense de Gunsett répond aux trois points mentionnés ci-dessus. Maître Riegert balaie le reproche qui est fait à Gunsett d'être rentré à Strasbourg car cela ne constitue pas un délit. Concernant le transfert du radium, il précise que son client a reçu une autorisation officielle, voire l'ordre de le ramener pour ne pas démunir la population parisienne en cas d'exécution de la menace allemande. Enfin, concernant les lettres d'allégeance au national-socialisme écrites spontanément par Gunsett, il s'agirait de pièces produites sous la menace d'une expulsion car, toujours selon Riegert, Gunsett cherchait « avec tous les moyens possibles, notamment aussi en avançant des contre-vérités, à éviter cette expulsion ». Sa façon d'agir aurait été « dictée par une certaine crainte justifiée, mais peut-être exagérée par suite de son état maladif (ce que l'on désigne neurologiquement comme un grand anxieux)³⁸⁸ ». Après sept mois d'ennuis judiciaires, la chambre civique de la cour de justice de Strasbourg prononce finalement son acquittement le 8 août 1945³⁸⁹. D'après son avocat, ce jugement tourne les personnes qui sont à l'origine de son arrestation et de la mise en scène de ses poursuites judiciaires « à leur confusion ».

Dans une lettre du 11 août, le commissaire divisionnaire, chef du service régional des Renseignements généraux, informe le commissaire de la République que la sentence prononcée a provoqué l'indignation de nombreux Strasbourgeois dès sa publication dans la presse locale. Étant donné l'acquittement dont a bénéficié Gunsett, le chef des RG propose au commissaire de la République de prendre à son encontre une mesure provisoire d'assignation à résidence en dehors du Bas-Rhin et de le révoquer de ses fonctions de directeur du Centre anticancéreux de l'hôpital civil.

Le commissaire de la République Émile Bollaert annote à la main la lettre du chef des RG :

Je ne puis comprendre cet acquittement par la chambre civique. Peut-on lui interdire malgré l'arrêt survenu, le séjour en Alsace-Lorraine ? Il ne serait que justice³⁹⁰.

Le préfet Cornut-Gentille ajoute : « Oui. Prendre un arrêté d'éloignement des trois départements à présenter ce soir à la signature. » L'arrêté préfectoral est publié le 29 août 1945. Il interdit à Auguste/August Gunsett de résider en Alsace et en Moselle recouvrées³⁹¹. Auguste/August Gunsett décide de quitter Thannenkirch pour s'établir à Nice dans les Alpes-Maritimes à partir du 16 octobre 1945³⁹². Enfin, par décision de la commission d'épuration des médecins d'Alsace en date du 6 juillet 1946, Auguste/August Gunsett est privé du droit d'exercer la médecine pour une durée de trois ans à compter du 1er août 1946. En outre, il est exclu temporairement des fonctions universitaires, hospitalières et administratives pour la même durée.

En 1945, revenu de Clermont-Ferrand, Alfred Schwartz établit son Institut de pharmacologie au premier étage de l'ancien bâtiment de physiologie puisque l'Institut de pharmacologie est sérieusement endommagé par

386. Lettre de Charles Riegert, avocat, à M. le préfet du Bas-Rhin. Commission de vérification des internements administratifs, 24 septembre 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

387. *Ibid.*

388. *Ibid.*

389. *Ibid.*

390. Lettre du commissaire divisionnaire chef du service régional des Renseignements généraux au commissaire de la République à Strasbourg, 11 août 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

391. Arrêté de la préfecture du Bas-Rhin, le 29 août 1945. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

392. Commission de vérification de l'internement administratif J948. ADBR, 1558 W 30 3083 Gunsett Auguste.

les bombardements aériens américains du 25 septembre 1944. Marié et sans enfants, Alfred Schwartz poursuit sa carrière à la faculté de médecine française de Strasbourg où il assure, en plus de ses cours en médecine, un cours complémentaire de pharmacologie en études dentaires à partir de 1952. En octobre 1953, la faculté lui accorde sur sa demande un congé de trois mois avec traitement intégral pour raisons de santé puis Alfred Schwartz reprend ses enseignements. Un nouvel épisode de maladie interrompt son service, le 1^{er} février 1956. Il fait valoir ses droits à la retraite en septembre 1956. À peine un mois plus tard, Alfred Schwartz décède, le 24 octobre 1956 à Strasbourg.

Le professeur Marc Klein (1905-1975), élève de Max Aron et de Pol Bouin au sein de ce que les historiens des sciences désignent comme l'école d'histologie de Strasbourg de l'entre-deux-guerres, futur professeur de biologie médicale à la faculté de médecine de Strasbourg (nommé en 1946), également membre de la faculté déporté à Auschwitz, puis à Grossrosen et à Buchenwald du 3 mai 1944 jusqu'en avril 1945, consacre, dans le *Strasbourg médical* de 1957, cinq pages à la mémoire d'Alfred Schwartz. Il y dépeint un professeur qui « frappait par la grande élégance de sa mise vestimentaire », par son « langage châtié avec lequel il exposait les idées générales » et surtout le soin que Schwartz portait aux démonstrations pratiques qu'il préparait pour ses cours en enseignant engagé. La description par Marc Klein insiste sur la démarche scientifique d'Alfred Schwartz, « maître incomparable en bibliographie », constructeur habile de ses propres appareils de mesure et « aimant à travailler seul, ou avec de rares collaborateurs qu'il mettait au courant d'un problème précis, il exécutait de ses propres mains les interventions expérimentales pour vérifier ou infirmer des hypothèses de travail³⁹³ ». Pour Marc Klein, Alfred Schwartz donnait d'un bout à l'autre d'une recherche expérimentale « l'admirable exemple d'un contrôle sévère de lui-même et n'aboutissait qu'à la publication sous forme imprimée de résultats en petit nombre, mais solidement établis³⁹⁴ ». Il fut le président de la thèse d'exercice de Georges Canguilhem sur « Le Normal et le Pathologique » en 1943, l'une de ses « plus grandes satisfactions intellectuelles³⁹⁵ ». En même temps, Marc Klein propose en douceur l'image d'un personnage pessimiste avec une « sensibilité constamment à fleur de peau et qui le faisait cruellement souffrir dans son affectivité profonde d'homme et de citoyen³⁹⁶ ».

CONCLUSION

L'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle par l'armée et l'État national-socialiste allemands pose des questions territoriales et de population. Elles impliquent deux visions nationales opposées qui se disputent leurs prérogatives et une population régionale hétérogène aux déterminants multiples. Les mobiles en fonction desquels les Alsaciens se positionnent dans ce contexte varient entre 1940 et 1944. Une première période concerne, entre août 1940 et octobre 1941, les retours et les premières évaluations politiques nationales-socialistes. Du côté des Allemands, les fondateurs de la *RUS* et l'administration civile cherchent, selon Ernst Anrich, à fixer chaque Alsacien qui pourrait avoir un intérêt pour l'université par l'intermédiaire d'une politique de prospection, de séduction et de tri de la population universitaire enseignante alsacienne³⁹⁷. Du côté des Alsaciens, il s'agit d'une année d'illusion pendant laquelle ils occupent un emploi provisoire, une sorte de strapontin, puisqu'ils sont cantonnés à « faire fonction » de fonctionnaire. Toutefois, la possibilité s'offre à eux d'entrer dans la hiérarchie universitaire intermédiaire, à savoir d'obtenir un poste d'*Oberarzt* (chef de service universitaire), en principe lié à une habilitation à produire rapidement, comme cela se pose dans les cas de Charles Apffel et de Frédéric/Friedrich Trenz. L'hôpital civil, devenu les *Klinische Anstalten* (cliniques universitaires de la *RUS*), est un maillon clé dans la politique d'intégration et d'assimilation.

393. Klein, Le professeur Alfred Schwartz, 1957, p. 373.

394. *Ibid.*

395. *Ibid.*, p. 374.

396. *Ibid.*, p. 374-375.

397. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 805-807. Anrich an SS-Standartenführer Bickler, 25.9.1940. NL Anrich, 111/61. [Courrier d'Anrich du 25 septembre 1940 au SS-Standartenführer Bickler.] En septembre 1940, Anrich considère que parmi les 210 enseignants de l'université de Strasbourg (99 *Ordinarien*, 89 *Extraordinarien*, 22 *Honorarprofessoren*), 9 *Ordinarien*, 20 *Extraordinarien* et 1 *Honorarprofessor* sont dignes d'intérêt pour l'université. Il y ajoute une liste de 13 assistants alsaciens acceptables pour la faculté de médecine.

La rapide défaite de la France et l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle suscitent dans un premier temps en Allemagne une euphorie qui laisse apparaître la création de la *RUS* comme une œuvre durable pour l'avenir. Jusqu'au printemps 1943, pour beaucoup d'Allemands et a fortiori d'Alsaciens germanophiles, coopérer avec les instances allemandes et la *RUS* consiste à s'inscrire ou à s'arranger avec cette nouvelle donne d'un champ de force hiérarchique. Pour les Alsaciens, du moins en partie, l'ouverture de la *Reichsuniversität* inaugure une deuxième période : celle de la désillusion. Deux de nos cinq figures basculent vers une opposition qui prend toutefois des formes différentes chez Apffel, très germanophile et Jung, beaucoup plus réservé.

À partir de 1943, les certitudes de la puissance allemande s'amenuisent (entrée en guerre des Américains, défaites sur le front russe, bombardement de Strasbourg le 6 septembre 1943). Les fissures se produisent toutefois de manière progressive dans un continuum sans point de rupture unique et évident. Inversement, la surveillance politique, l'incorporation de force dans le *Wehrdienst* (août 1942) et la répression (première rafle à Clermont-Ferrand le 25 juin 1943, exécution du front de la jeunesse alsacienne le 15 juillet 1943) s'accroissent tandis que le sentiment de victoire et de puissance allemand se fragilise. Ce double mouvement vers un avenir « grand-allemand » de plus en plus incertain et vers une domination plus accentuée font encore évoluer les positionnements de certains Alsaciens, sauf pour le cercle des acquis fervents au national-socialisme. Ainsi, Gunsett et Trenz ne reviennent jamais sur leur engagement national-socialiste.

À partir de l'été 1943 s'ouvre une troisième période, celle du repositionnement par rapport à la radicalisation des demandes d'adhésion au national-socialisme, d'une part et de la justification éventuelle d'une collaboration en cas de chute du régime national-socialiste, d'autre part. En 1944, le ton de l'administration national-socialiste vis-à-vis de la population alsacienne se durcit en même temps que les espaces demeurés hors de portée du pouvoir national-socialiste se réduisent. Si en 1941, la participation aux actions nationales-socialistes est un moteur d'avancement de carrière, à partir de 1943, la non-participation est interprétée de plus en plus comme une distanciation ou un refus. Par exemple pour Charles Apffel, son ajournement de l'adoption de la nationalité allemande en septembre 1943 le conduit à des convocations réitérées, jusqu'à la décision de son transfert forcé dans le *Reich (Umsiedlung)* sur ordre de la Gestapo en août 1944 et sa fuite vers la clandestinité.

Les détails des cinq biographies présentées ici font partie des 92 biographies de médecins alsaciens en cours d'élaboration dans le wiki *Rus~Med* (<https://rus-med.unistra.fr/w/>). Leur rapprochement grâce à leur lecture parallèle dans ce chapitre vise à mieux les étudier et à souligner les différences et les similitudes dans les trajectoires de nos cinq figures. Cette étude biographique en série permet de mieux saisir les nuances d'un champ de tension souvent décrit de manière caricaturale comme une opposition nette entre résistance d'un côté et collaboration avec le régime national-socialiste de l'autre. Le souhait d'incarner cette question dans des biographies permet de démontrer que les deux attitudes, théoriquement antagonistes, sont souvent plus complexes, plus nuancées, elles peuvent évoluer dans le temps, se transformer et se retourner. Nous arrivons ainsi à cinq motifs-attitudes-types (voir le tableau 8) qui caractérisent un spectre de positionnements et de chemins qui s'étend de l'opportunisme à un alignement/collaboration et d'une désillusion à un profond engagement résistant. Il était possible de revenir en Alsace et de résister. Carrière et biens matériels étaient de puissants mobiles de collaboration.

L'université et ses cliniques peuvent être comprises comme une institution qui regroupe des membres attachés à accomplir une œuvre ou à mener une entreprise de formation, de recherche et de soins. Elle est régie par des procédures et une organisation du pouvoir mais surtout, elle réalise ses objectifs à travers le groupe social des membres qui la composent. Dans son travail récent sur la *RUS*, Rainer Möhler conclut que le corps des enseignants recrutés à la *RUS* correspond à une génération structurée par l'expérience de la première guerre mondiale et l'identité « *völkisch*³⁹⁸ ». Le concept de « génération » utilisé ici peut être compris comme un élément intermédiaire entre les individus et le collectif national. Il est devenu pour l'historiographie du

398. Terme difficile à traduire et très connoté. Il s'agit d'une compréhension « ethnique » de la communauté d'appartenance qui, dans le national-socialisme, a comme point de référence la race et l'espace, ainsi que le sang et la terre. Elle privilégie clairement le *Volkskörper* (corps du peuple), la *Volksgemeinschaft* (communauté du peuple) et la recherche interdisciplinaire collective à l'individu et à sa liberté.

national-socialisme un élément structurant qui traverse les travaux de Karl Mannheim à Ulrich Herbert et de Michael Wildt à Rainer Möhler³⁹⁹. La combinaison entre une part biologique (la date de naissance) et une part culturelle (les expériences vécues par ce groupe d'âge) renvoie à une double détermination. Pour Möhler, cette génération « *völkisch* » marque profondément l'identité de la *RUS*⁴⁰⁰. Dans le regard inhérent à ses travaux sur la *RUS* qu'il pose depuis l'Allemagne, « la composition du corps enseignant, l'élément régional [Alsacien] ne joue qu'un rôle extrêmement secondaire⁴⁰¹ ». Par contraste, nous considérons dans le travail qui précède que pour la *MFRUS*, le pourcentage de 40 % (92/230) de membres alsaciens au sein du corps enseignant reflète plutôt le contraire. Ce décalage de point de vue tient pour l'essentiel au fait que les analyses antérieures se sont concentrées sur les personnels et fonctions hiérarchiques supérieures et dirigeantes aux dépens des fonctions intermédiaires (*Mittelbau*). Pour ces Alsaciens (naissance en Alsace), il importe de souligner que c'est probablement moins la première guerre mondiale que le changement de nation et de nationalité et les mouvements autonomistes qui y sont en partie liés qui sont un élément structurant des expériences de vie partagées⁴⁰². Pour les trois figures d'Alsaciens étudiées ici et nées entre 1900 et 1910, leur scolarité allemande, leurs études supérieures en France, leur positionnement politique en Alsace après le retour à la France entre 1919 et 1939, ainsi que leurs attaches alsaciennes personnelles, familiales (parents, épouse et enfants) et matérielles (biens en Alsace) font d'eux une génération d'Alsaciens entre-deux-pays bien plus qu'entre-deux-guerres.

QUESTIONS TERMINOLOGIQUES CONCERNANT « LES ALSACIENS »

Sociologiquement et de manière descriptive, en suivant l'historien John Craig, on peut distinguer les profils types suivants. Les « vieux Allemands » ou *Altdeutsch* sont des personnes issues de la migration massive de fonctionnaires prussiens et allemands qui viennent en Alsace dans le cadre de la mise en place du *Reichsland Elsass-Lothringen* après la défaite de 1871. Ils sont nés hors d'Alsace, du côté allemand, mais résident en Alsace pendant près d'un demi-siècle. Les « Alsaciens de souche » sont des Alsaciens français qui ne font pas le choix d'émigrer en France selon les nouvelles frontières en 1871. Sociologiquement, il s'agit en majorité de propriétaires terriens et de membres des bourgeoisies locales qui deviennent ainsi de « nouveaux Allemands » et doivent renoncer à leur nationalité française. Entre 1871 et 1918, nombre de « vieux Allemands » restent longtemps en Alsace, y voient naître leurs enfants qui, de ce fait, sont des « Alsaciens (de parents) allemands » ou, selon la désignation allemande d'après 1918 (et donc de 1940), des *Alt-Elsaesser*, c'est-à-dire des vieux Alsaciens (allemands), ce qui les différencie des Allemands qui arrivent en Alsace pour la première fois en 1940. La génération des « Alsaciens allemands » (nés en Alsace entre 1871 et 1918) expulsés d'Alsace redevenue française en 1918 vit pour beaucoup d'entre eux très mal leur départ forcé. Leur réintégration en Allemagne après la première guerre mondiale est souvent difficile, avec des ruptures de carrière et des difficultés de réinstallation. Les « Alsaciens allemands » qui optent pour la solution de rester en Alsace après 1918 doivent prendre la nationalité française. La réintégration de l'Alsace-Moselle dans la mère patrie amène aussi des nouveaux venus, « Français de l'intérieur », ainsi que le retour d'Alsaciens réfugiés en France en 1871 et leurs familles (les « revenus »). Enfin, pendant l'entre-deux-guerres, il existe aussi en Alsace une affirmation régionaliste de personnes qui luttent contre les deux États pour une autonomie régionale qui après 1945, peut devenir une posture d'Alsacien régional internationaliste.

399. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 21-22.

400. *Ibid.*, p. 22-23.

401. *Ibid.*, p. 22.

402. Craig, *Scholarship*, 1984, p. 291-328. Olivier-Utard, *Une université idéale*, 2015, p. 137-144.

5. UNE PRATIQUE MÉCONNUE. TRANSPORTER ET SOIGNER DES DÉTENUS DU KL-NATZWEILER DANS LES CLINIQUES DE LA REICHSUNIVERSITÄT STRASSBURG

Loïc LUTZ, Gabriele MOSER et Lea MÜNCH

« Bien évidemment, les SS n'auraient jamais présenté les détenus à un médecin quelque part en dehors du camp⁴⁰³. »

Fritz Lettow, médecin-détenu n° 695.

C'est sur ce ton résolu et tranchant que le Dr. Fritz Lettow⁴⁰⁴, en sa qualité de témoin-expert, évoque dans ses mémoires les conditions sanitaires au camp de concentration (KL) de Natzweiler. À eux seuls, ces mots semblent résumer tout le cynisme et le mépris avec lesquels les SS, y compris les médecins du système concentrationnaire SS, traitaient les détenus et leurs souffrances. Pourtant, seulement quelques semaines après sa création en mai 1941 en Alsace annexée, le KL-Natzweiler commence à tisser des liens étroits avec la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg pour apporter de véritables soins à des détenus-patients. Il est vrai que jusqu'à présent, les relations entre ces deux institutions nationales-socialistes n'ont été examinées que sous le prisme des expérimentations humaines pratiquées par des professeurs de l'université sur des détenus du camp. Or, dans le cadre des travaux de la Commission, de nouvelles recherches ont permis de mettre au jour une pratique à tout le moins étonnante au regard de ce qu'a été la réalité de l'horreur concentrationnaire. Il s'agit, comme l'exprime l'ancien détenu Hans Kurth, matricule 309, d'une « concession tout à fait inhabituelle » qui a eu cours dans ce camp en faveur de quelques détenus⁴⁰⁵.

En effet, au cœur de cet « enfer d'Alsace⁴⁰⁶ », sur ce « mont de l'épouvante⁴⁰⁷ » comme d'anciens détenus ont éloquentement qualifié ce camp, une poignée de détenus du KL-Natzweiler, jusque-là livrés à l'arbitraire et à la cruauté des SS, a été transférée, hospitalisée et soignée dans les cliniques universitaires strasbourgeoises entre 1941 et 1944 pour bénéficier de véritables traitements médico-chirurgicaux par des cliniciens « civils ». À ce jour, il a été possible d'identifier nommément au moins 18 détenus qui ont été soignés à l'extérieur du système a priori hermétique du camp et qui ont ainsi pu bénéficier d'une prise en charge hospitalière de qualité en chirurgie et en ophtalmologie. Cette pratique, laissée à l'initiative du médecin SS et au consentement du commandant du camp, obéissait à une procédure normée et cadrée, tout à fait caractéristique de cet « enfer organisé » mêlé d'arbitraire, de réglementations, de violences et de cynisme. Elle remet aussi en question « les aspirations de la SS à l'autarcie⁴⁰⁸ », car on constate qu'en plein milieu de la seconde guerre mondiale en Alsace annexée, ces deux mondes, qui ont tout pour s'opposer – le camp de concentration et la faculté de médecine nazie de Strasbourg –, mais qui ont néanmoins l'idéologie nazie comme dénominateur commun, tissent des liens étroits, peu connus et oubliés. Nous exposerons ici un premier état des lieux des travaux en cours et dévoilerons les principaux résultats de l'étude des archives particulièrement bien conservées pour le KL-Natzweiler, permettant de remettre en question l'image prévalant jusque-là du camp de concentration nazi comme étant une structure totalement imperméable au monde extérieur.

403. Fritz Lettow: *Arzt in den Höllen. Erinnerungen an vier Konzentrationslager*. Munich: Wilhelm Heyne Verlag 1997, p. 180. Citation originale : « *Selbstverständlich hätte die SS die Häftlinge niemals einem Arzt irgendwo außerhalb des Lagers vorgestellt.* » (Traduction des auteurs.)

404. Le docteur Fritz Lettow (1904-1989) est un médecin allemand, membre du parti communiste et résistant. Arrêté en 1935, il est déporté au KL-Buchenwald, avant d'être transféré au KL-Natzweiler en mars 1942. Deux ans plus tard, il est envoyé au KL-Sachsenhausen, puis rejoint le KL-Bergen-Belsen.

405. Procès-verbal de déposition de Hans Kurth, 16 janvier 1949. Dépôt central des archives de la justice militaire (DCAJM), procédure « Struthof Camp », renseignements, dossier de Hans Hüttig, f. 6. Né en 1897 à Düsseldorf, Kurth est déporté au KL-Natzweiler le 27 juin 1941 en provenance du KL-Dachau (no 24428), étant alors affecté au *Revier* comme soignant et secrétaire. Il est renvoyé au KL-Dachau le 5 décembre 1942 (no 41044) et est libéré le 27 janvier 1944.

406. Eugène Marlot: *Sac dos. Matricule 6149 au camp de Natzweiler-Struthof. Récit-témoignage*. Dijon, Quetigny: Darantière 2009, p. 53. Eugène Marlot: *L'Enfer d'Alsace. Un guide-témoignage sur le Struthof-Natzwiller par un rescapé: le matricule 6149*. Beaune: Imprimerie Jean Devevey 1985.

407. François Kozlik: *Le Mont de l'épouvante. Horreurs vécues au camp du Struthof*. Strasbourg: Sedal 1945.

408. Ronald Hirte, Harry Stein: *Die Beziehungen der Universität Jena zum Konzentrationslager Buchenwald*. In: Uwe Hoßfeld, Jürgen John, Oliver Lemuth, Rüdiger Stutz (dir.): „*Kämpferische Wissenschaft*“. *Studien zur Universität Jena im Nationalsozialismus*. Cologne: Böhlau 2003, p. 361.

FONDS D'ARCHIVES

Cette découverte s'appuie sur un corpus archivistique pluriel, ainsi que sur des témoignages inédits. On trouve un premier indice de cette pratique dans les fonds du dépôt central de la justice militaire (DCAJM) du Blanc, dans le département français de l'Indre, où sont notamment conservées les pièces des dossiers des procès des gardiens et des médecins du KL-Natzweiler au début des années 1950. Parmi les documents originaux saisis par la justice militaire française figurent, entre autres, les rapports trimestriels rédigés par le médecin-chef SS du KL-Natzweiler à l'attention de ses supérieurs de l'Inspection centrale des camps de concentration (IKL), puis de l'Office central SS pour l'économie et l'administration (SS-WVHA) à Oranienburg. L'une des rubriques de ces rapports, établis sur la base d'un modèle fourni par l'administration concentrationnaire, portait précisément sur les soins qu'il avait été nécessaire de prodiguer à l'extérieur du camp. En réalité, lorsque le médecin SS avait eu recours aux services de cliniciens et aux installations hospitalières de la Reichsuniversität Straßburg, il était tenu d'en informer sa hiérarchie via ce document, en précisant également le nombre de cas de détenus soignés « à l'extérieur de l'infirmerie des détenus » (*außerhalb des Häftlingskrankenbaues*)⁴⁰⁹.

L'identification des noms de ces patients a été rendue possible par l'accès aux archives en ligne de l'*International Tracing Service* de Bad Arolsen (Hesse). On y trouve notamment les pièces émanant du dossier médical de l'infirmerie du camp (*Revier*), comme les fiches de suivi médical, les fiches de santé, les formulaires officiels ou encore les avis de décès⁴¹⁰. C'est précisément dans ces dossiers qu'ont été découvertes des traces éparses d'échanges épistolaires entre les médecins SS, l'état-major du camp, les praticiens et l'administration de l'hôpital. L'exploitation minutieuse de ces fonds relativement complets et précis a surtout permis de reconstituer les modalités de la procédure, mais aussi de dévoiler les motifs des transferts, la nature des hospitalisations et les pathologies traitées, ce qui est assez rare par rapport aux autres camps où une pratique similaire a pu être observée (voir *infra*). L'analyse historique de ces sources, conjuguée aux travaux préalables réalisés par Robert Steegmann et aux témoignages d'anciens détenus du camp, permet également de fournir certains éléments de compréhension et participe d'une meilleure connaissance des moyens médico-chirurgicaux à disposition au camp⁴¹¹. En outre, notre travail a permis l'établissement d'une base de données et la constitution de dossiers nominatifs contenant l'intégralité des archives retrouvées sur chaque détenu considéré. Grâce à l'outil de recherche en ligne, les fonds de l'ITS propres à chaque camp ont pu être consultés et la prise en compte de ces données nous a permis de mettre en évidence les parcours et les destinées, ainsi que la reconstitution des odyssées concentrationnaires. Cette œuvre de désanonymisation de ces détenus-patients, apparue nécessaire pour sortir de l'oubli des victimes qui n'étaient plus que des numéros aux yeux des nazis⁴¹², a abouti à la rédaction de notices biographiques qui seront librement consultables sur le wiki biographique (Rus~Med) de la Commission⁴¹³.

De plus, parmi les quelque 3 300 patients identifiés qui avaient été admis à la clinique psychiatrique de la Reichsuniversität Straßburg durant la période d'annexion⁴¹⁴, Lea Münch a pu retrouver les dossiers psychiatriques de Walter Skripczynski (matricule 290) et de Bruno Splitt (matricule 230), deux détenus du KL-Natzweiler soignés respectivement dans les cliniques chirurgicale et ophtalmologique, mais placés à l'isolement à la clinique psychiatrique pour des raisons de sécurité. En réalité, la Commission est à l'origine d'un important travail de catalogage, d'indexation, de traitement, mais aussi de préservation de ces fonds inédits, aujourd'hui conservés dans les collections du département des Humanités en sciences de la vie et en santé (DHVS).

409. Rapports sanitaires des médecins du camp. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G.

410. Sur les archives numérisées de l'ITS de Bad Arolsen, voir <https://eguide.arolsen-archives.org> [en ligne] (consulté le 21/10/2021). Voir également le chapitre I. 3, « Sources et recherches archivistiques » du présent rapport.

411. Robert Steegmann: *Struthof. Le KL-Natzweiler et ses kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin (1941-1945)*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005, p. 181-223, 369-380.

412. On renvoie aussi à Élie Wiesel: *La Nuit*. Paris: Les Éditions de Minuit 2007, p. 22-23. Dans la préface de son ouvrage, Élie Wiesel explique bien, en évoquant les victimes du nazisme, qu'« oublier les morts » reviendrait à « les tuer une deuxième fois ».

413. Sur le wiki biographique de la Commission, voir le chapitre VI, « Un wiki éditorialisé pour l'histoire de la *Medizinische Fakultät* de la RUS » et le chapitre IV, « Recherches, expérimentations humaines et crimes médicaux » dans le présent rapport. Voir également le site via l'adresse internet suivante : <https://rus-med.unistra.fr/w/>.

414. Sur ce sujet, voir le chapitre III. 1, « La clinique de psychiatrie et ses patients » de Lea Münch, dans le présent rapport, ainsi que sa thèse de doctorat en cours.

D'ailleurs, l'exploitation des quelque 5 704 dossiers de patients du service de médecine interne, également archivés au DHVS, a montré qu'au moins dix internés (hommes et femmes) du camp de sûreté de Schirmeck-Vorbruck ont été admis à la clinique médicale de la Reichsuniversität Straßburg, tout comme des *Ostarbeiter* ou des prisonniers provenant d'autres *Lager* en Alsace⁴¹⁵. Notre travail a ainsi pu s'enrichir d'une réflexion engagée sur des similitudes observées au sein d'autres structures carcérales et d'internement nationales-socialistes en Alsace annexée. Ainsi, la consultation des registres d'écrou des prisons strasbourgeoises, versés dans les fonds des Archives départementales du Bas-Rhin, a révélé des indices de l'envoi de quelques préventifs et prisonniers vers l'hôpital civil de Strasbourg ou l'asile psychiatrique de Stephansfeld durant la guerre⁴¹⁶. Il n'est donc pas déraisonnable d'affirmer que les structures répressives nationales-socialistes s'implantaient dans le paysage quotidien et médical alsacien. Celles-ci tissaient des liens avec le monde hospitalo-universitaire, quitte à rompre avec l'idéologie poursuivie par le régime afin de soigner et de sauver des êtres humains qui, pour leurs tortionnaires, n'en étaient plus et dont la vie n'avait guère d'importance. Il se dessine tout particulièrement la question fondamentale de la visibilité de ces patients qui appartenaient aux catégories dites « ennemies du Reich » et donc des camps répressifs nazis dans la société alsacienne durant l'annexion. Cette proximité, ces échanges, ces transferts étaient bel et bien connus de certaines personnes, y compris des praticiens hospitaliers de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg. Décrivons à présent la réalité de cette pratique.

UNE PRATIQUE MÉCONNUE : UN MONDE ENTRE NORMALITÉ ET ANORMALITÉ

La pratique et les dispositions médico-hospitalières que nous dévoilons dans cette partie semblent être en totale rupture avec ce qu'ont été les camps de concentration. Situés dans la sphère d'influence de la SS, les KL sont en effet devenus le théâtre de la torture et de l'exploitation d'une quantité d'hommes et de femmes qualifiés d'ennemis du régime nazi⁴¹⁷. Dans sa remarquable thèse de doctorat soutenue en 2003 et publiée en 2005, l'historien Robert Steegmann a démontré que le KL-Natzweiler n'échappe pas à ce qui est alors devenu une « règle ». Avec un taux de mortalité de plus de 30 % (18 000 morts) pendant toute la durée de l'existence de ce camp et de ses 53 annexes de part et d'autre du Rhin, les surnoms donnés au camp par d'anciens détenus que nous avons évoqués en introduction ne sont assurément pas immérités ni exagérés⁴¹⁸. D'ailleurs, même les baraques de l'infirmerie des détenus, situées au sein même de l'enceinte barbelée du camp, étaient souvent le lieu d'assassinats, de mises à mort, de meurtres par omission et plus généralement, un lieu de mort ou d'expérimentations humaines qui étaient davantage inhumaines. Paradoxalement, même si les comportements des médecins SS, les conditions de (sur)vie au camp et l'attitude des SS sur place ont été précisément décrits par les détenus après-guerre comme ayant été particulièrement effroyables au KL-Natzweiler comme dans d'autres camps, il a néanmoins été possible de documenter l'envoi d'au moins 18 détenus vers les cliniques strasbourgeoises entre 1941 et 1944. C'est une pratique qui semble donc faire figure d'exception au sein d'un tel univers oscillant

415. Voir à ce sujet le chapitre III. 1, « La clinique de psychiatrie et ses patients », le chapitre III. 3, « La *Medizinische Klinik II* (Médicale A) : vie quotidienne et patients » et le chapitre III. 6, « Le travail forcé en Alsace annexée de fait : les travailleurs étrangers civils, les prisonniers de guerre et les travailleurs de l'Est, et leurs liens avec la Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944 » du présent rapport.

416. Sur les registres d'écrou, voir notamment ADBR, 1184W62 et 1184W69.

417. Sur les camps de concentration, voir Wolfgang Benz, Barbara Distel (dir.): *Der Ort des Terrors. Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager*. 9 vol. Munich: Beck 2005-2009. Jane Caplan, Nikolaus Wachsmann (dir.): *Concentration Camps in Nazi Germany. The New Histories*. Londres, New-York: Routledge 2010. Ulrich Herbert, Karin Orth, Christoph Dieckmann: *Die nationalsozialistischen Lager. Entwicklung und Struktur*. Göttingen: Wallstein Verlag 1998. Eugen Kogon: *L'État SS. Le système des camps de concentration allemands*. Paris: Points 1993 [1946]. Geoffrey P. Megargee, United States Holocaust Memorial Museum (dir.): *Encyclopedia of Camps and Ghettos, 1933-1945*. Vol. 1: *Early Camps, Youth Camps, and Concentration Camps and Subcamps under the SS-Business Administration Office (WVHA). Part A and B*. Bloomington: Indiana University Press 2009. Karin Orth: *Das System der nationalsozialistischen Konzentrationslager*. Hambourg: Hamburger Edition 1999. Falk Pingel: *Häftlinge unter SS-Herrschaft. Widerstand, Selbstbehauptung und Vernichtung im Konzentrationslager*. 1re édition. Hambourg: Hoffmann und Campe 1978. Wolfgang Sofsky: *L'Organisation de la terreur*. Paris: Calmann-Lévy 1995. Nikolaus Wachsmann: *KL. Une histoire des camps de concentration nazis*. Paris: Gallimard 2017.

418. Steegmann, *Struthof*, 2005.

entre normalité(s) et anormalité(s)⁴¹⁹. Tant aujourd'hui qu'autrefois, par sa vocation humaine, elle constitue en quelque sorte une situation « anormale » particulièrement révélatrice de ce qu'était alors la « norme ».

Entre l'été 1941 et le printemps 1942, les six détenus extraits du KL-Natzweiler sont des patients grièvement blessés ou atteints de pathologies graves et dont l'état de santé nécessite une prise en charge hospitalière immédiate. Ainsi, pour Walter Skripczynski, le premier détenu envoyé à l'hôpital civil de Strasbourg en août 1941 (matricule 290), le docteur Herbert Gräff, premier médecin-chef SS du camp, soupçonnait une appendicite ou une occlusion intestinale (iléus), donc une pathologie potentiellement mortelle. Mais faute de rapide prise en charge, Skripczynski décède d'une péritonite quelques heures après son admission au *Revier* et son transport à Strasbourg, à une cinquantaine de kilomètres de distance du camp⁴²⁰. De même pour Otto-Johann Seifert (matricule 229), entré à l'infirmerie pour des douleurs gastriques et intestinales en septembre 1941 : après un bilan sanguin et une première opération pratiquée sur place, le docteur Hans Eisele transfère le patient à la clinique chirurgicale de Strasbourg, évoquant le diagnostic d'un iléus paralytique et d'une péritonite. Seifert décède sur le chemin de l'hôpital⁴²¹. Là aussi, le médecin SS a trop tardé dans sa prise de décision d'évacuer le patient vers un service hospitalier compétent. Pour Johann Jurkiewicz (matricule 347), Georg Lütz (matricule 205) et Stefan Grün (matricule 180), l'admission en chirurgie intervient à la suite d'un accident grave lors des travaux de construction du camp (effondrement d'une baraque pour Lütz et Grün). Selon les documents retrouvés, ils présentaient respectivement une fracture pelvienne, une fracture fémorale et une fracture vertébrale lombaire, c'est-à-dire des affections extrêmement douloureuses, potentiellement mortelles et pouvant engendrer des complications sévères, ceci d'autant plus dans la rudesse et la précarité de leurs conditions de vie au camp⁴²². Le dernier homme à avoir été admis en chirurgie, l'Allemand Johann Wrobel (matricule 113), était atteint quant à lui d'« ulcères gastriques ». Il a été opéré sur place et est resté hospitalisé à Strasbourg pendant plus d'un mois et demi, du 30 avril au 16 juin 1942⁴²³.

Par la suite, à partir du printemps 1942, les médecins SS en poste au KL-Natzweiler suspendent les transferts pendant plus d'un an, certainement en raison des aménagements dont bénéficie l'infirmerie du camp à la même période (voir *infra*). Ce n'est qu'au printemps 1943, avec l'arrivée du docteur Franz von Bodman à la tête du service médical SS du camp – concomitamment aux diverses expérimentations pratiquées par les professeurs Hirt, Bickenbach et Haagen sur place⁴²⁴ – que les hospitalisations vers Strasbourg reprennent de manière plus surprenante encore. En effet, dans la période où le service médical SS du KL-Natzweiler est dirigé par le docteur von Bodman (avril-août 1943), puis par ses successeurs, dont le docteur Gerhard Schiedlausky (août-septembre 1943) et le vieux docteur Richard Krieger (octobre 1943-avril 1944), on parvient à identifier

419. Nous empruntons cette fine analyse à l'historien Robert Steegmann. *Ibid.*, p. 301 et suiv.

420. *Krankenblatt* [dossier médical] de Walter Skripczynski, août 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3232673-3232674. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Rapport du docteur Gräff au commandant du camp annonçant le décès de Walter Skripczynski, 12 août 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3 232 678. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Dossier psychiatrique de Walter Skripczynski. ADHVS, Fonds des dossiers de la clinique psychiatrique de Strasbourg, 1941-SKR.

421. *Krankenblatt* [dossier médical] d'Otto Seifert, septembre 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3230692-3230693. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Rapport du docteur Eisele au commandant du camp annonçant le décès d'Otto Seifert, 23 septembre 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3230698. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

422. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 8 janvier 1942. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 226. Voir également le dossier de Johann Jurkiewicz, 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3183401-3183407. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*, celui de Stefan Grün, 1941/1942, 1.1.29.2/01012902, doc. 3173812-3173813. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives* et celui de Georg Lütz, 1941/1942, 1.1.29.2/01012902, doc. 3199700-3199701. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

423. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 3 juillet 1942. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 255. Voir aussi le dossier de Johann Wrobel, 1.1.29.2/01012902, doc. 3249676-3249679. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. En décembre 1941, Wrobel se plaignait déjà de « douleurs gastriques et intestinales » et le médecin du camp, le docteur Eisele, l'avait envoyé au sanatorium de Schirmeck pour réaliser une radiographie de l'estomac, soupçonnant alors un cancer de l'estomac (*Magen-Ca[rcinome]*). Voir à ce sujet l'ordonnance d'hospitalisation de Johann Wrobel, 16 décembre 1941, 1.1.29.1/8 125 900, doc. 3 132 612. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

424. À ce sujet, voir les chapitres IV.4, « Les expérimentations humaines criminelles au gaz moutarde d'August Hirt et Karl Wimmer au camp de concentration de Natzweiler » et IV.6, « Eugen Haagen (1898-1972), professeur d'hygiène à la Reichsuniversität Straßburg, virologue et expérimentateur sur des êtres humains » dans le présent rapport.

au moins 12 patients qui ont été transférés à la clinique ophtalmologique de la Reichsuniversität Straßburg⁴²⁵. Pour Bruno Splitt (matricule 230), il s'agit par exemple de réaliser un geste chirurgical précis visant à ôter un éclat de métal reçu dans l'œil lors d'un accident au travail. À la suite de l'opération, Splitt retourne au camp, mais le docteur von Bodman le renvoie une nouvelle fois à la clinique pour une deuxième hospitalisation au cours de laquelle les ophtalmologues de Strasbourg pratiquent une énucléation et lui posent une prothèse oculaire qu'ils adaptent lors d'une troisième hospitalisation en ambulatoire⁴²⁶. Pour d'autres, comme Max Mahler (matricule 1815), Heinrich Debortoli (matricule 2213), René Casagrande (matricule 2652) ou encore Hans Haner (matricule 6704), il s'agit précisément de poser ou d'ajuster un œil de verre⁴²⁷. D'autres encore sont admis en ophtalmologie à la suite d'un accident, comme l'Alsacien Joseph Gerber (matricule 3441/4520) ou l'Allemand Karl Wetzler (matricule 3008)⁴²⁸. Enfin, une poignée de détenus atteints de cécité sont présentés aux médecins spécialistes afin de réaliser un bilan ophtalmologique ou d'obtenir un avis spécialisé voire un conseil thérapeutique, comme dans les cas de Wilhelm Frangen (matricule 2012), de Johann Zollstab (matricule 5047), de Harry Hoffmann (matricule 50), de Michail Tereschtschenko (matricule 4646) ou encore d'Heinrich Debortoli (matricule 2213) pour sa deuxième hospitalisation de jour⁴²⁹.

Il convient également d'ajouter que le camp de concentration entretenait aussi des liens avec d'autres établissements médicaux à proximité. Dès l'année 1941, le médecin-chef SS du camp a fait parvenir, pour analyses, des dizaines d'échantillons de selles de détenus et de gardiens du camp à la *Medizinaluntersuchungsanstalt* (*MedUA*, Office d'État d'analyses médico-sanitaires) de Strasbourg⁴³⁰. Il s'agit d'un laboratoire d'analyses situé dans le bâtiment de l'Institut d'hygiène et de bactériologie du professeur Eugen Haagen, mais qui était non universitaire et indépendant de l'institut de Haagen. Dirigé par l'Alsacien Frédéric Trenz (1901-1990), il dépendait directement de la *Gauleitung* depuis le 1^{er} octobre 1940 et était compétent pour la lutte contre les maladies infectieuses ou encore le contrôle et la mise en application des mesures d'hygiène⁴³¹. Dans le cadre des liens avec le KL-Natzweiler, il s'agissait tout particulièrement de vérifier la « présence de bactéries de la dysenterie et du paratyphus (*Ruhr-Dysenterie und Paratyphus-Bazillen*) » dans les échantillons transmis par le médecin SS⁴³². Ces coprocultures servaient de toute évidence à mieux lutter contre les épidémies de dysenterie au camp et les

425. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 16 septembre 1943. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 303. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 18 décembre 1943. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 315.

426. Dossier de Bruno Splitt, 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3234763-3234774. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Dossier psychiatrique de Bruno Splitt, no27/56. ADHVS, Fonds des dossiers de la clinique psychiatrique de Strasbourg, 1943-SPL. Landesentschädigungsamt München 040998, 0357. Voir également Astrid Ley, Günter Morsch: *Medizin und Verbrechen: das Krankenrevier des KZ Sachsenhausen, 1936-1945*. Berlin: Metropol 2007 et la biographie de Bruno Splitt rédigée par Lea Münch sur le wiki de la Commission.

427. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 16 décembre 1943. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G.

428. Demande du docteur Schiedlausky au commandant Kramer pour transférer Josef Gerber à la clinique ophtalmologique, 8 septembre 1943, 1.1.29.2/01012902, doc. 3170275. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Demande du docteur Krieger au commandant Kramer pour transférer Karl Wetzler, Max Mahler et Harry Hoffmann à la clinique ophtalmologique, 5 novembre 1943, 1.1.29.1/01012901, doc. 3 132 619. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

429. Demande du docteur Krieger au commandant Kramer de transférer Heinrich Debortoli, Hans Haner, Johann Zollstab, Wilhelm Frangen et Michail Tereschtschenko à la clinique ophtalmologique pour un traitement en ambulatoire, 12 janvier 1944, 1.1.29.1/01012901, doc. 3 132 621. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

430. Demandes d'analyse d'échantillons adressés à la *Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt* de Strasbourg, 1942/1943, 1.1.29.1/8 125 900, doc. 3132511-3132517. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives* (voir aussi SHD-Caen, NAT 5). On renvoie aussi à ce sujet à la biographie de Frédéric Trenz par Christian Bonah et Gabriele Moser sur Rus-Med : https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Friedrich/Fr%C3%A9d%C3%A9ric_Trenz.

431. Sur la *Medizinaluntersuchungsanstalt*, voir BArch Berlin, R 2301/10010. Lettre de Trenz au *Rechnungshof des Deutschen Reichs*, 24 septembre 1943, n. pag. BArch Berlin, R 9361-II/1 144 437 sur les querelles entre Haagen et Trenz au sujet du partage des activités. On renvoie également à ce sujet à la biographie de Frédéric Trenz par Christian Bonah et Gabriele Moser sur Rus-Med : https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Friedrich/Fr%C3%A9d%C3%A9ric_Trenz. Sur les normes d'hygiène applicables dans l'État national-socialiste voir tout particulièrement Eduard Schütt, Nathanael Wollenweber (dir.): *Der Arzt des öffentlichen Gesundheitsdienstes 1941*. Leipzig: Georg Thieme Verlag 1942. Joseph Kuhn, Manfred Wildner: *Öffentlicher Gesundheitsdienst*. In: Oliver Razum, Petra Kolip (dir.): *Handbuch der Gesundheitswissenschaften*. Weinheim, Bâle: Beltz Juventa 2020, 7e édition, p. 815-832.

432. Demande d'analyse d'échantillons adressés à la *Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt* de Strasbourg, 5 décembre 1942. SHD-Caen, NAT 5.

médecins du KL-Natzweiler ont sans doute trouvé plus pratique, dans les premières années de l'existence du camp, d'envoyer les échantillons dans un service spécialisé, avant que le camp ne soit lui-même équipé d'appareils d'analyses⁴³³. D'ailleurs, avant l'installation d'un équipement radiographique moderne au *Revier*, certains détenus avaient été transférés par le médecin SS du camp au sanatorium voisin de Schirmeck pour réaliser des radiographies entre 1941 et 1942⁴³⁴. De la même manière, lorsqu'un détenu était admis à l'hôpital de Strasbourg, il bénéficiait d'une prise en charge de qualité et de véritables soins de la part des cliniciens. Par exemple, à l'arrivée de Stefan Grün et Georg Lütz, blessés grièvement lors de l'effondrement d'une baraque en construction, on sait que les médecins ont effectué des clichés radiographiques à la clinique chirurgicale. Le dossier précise aussi que la fracture fémorale de Lütz a été soignée avec un traitement chirurgical de cicatrisation osseuse qui, de toute évidence, a été réalisée dans les règles de l'art et selon une technique moderne⁴³⁵. Le docteur Selbach a ensuite pratiqué une ponction d'un épanchement à son genou gauche pour analyse sérologique et bactériologique dans le service du docteur Trenszt⁴³⁶. Les médecins SS avaient donc le pouvoir d'envoyer des patients du camp à l'hôpital de Strasbourg, selon une procédure bien précise.

LA PROCÉDURE : DE L'INITIATIVE DU MÉDECIN SS À L'ACCORD DU COMMANDANT DU CAMP

Pour extraire un détenu du *Revier* et le transférer à l'extérieur du monde concentrationnaire, la procédure suivie et initiée par le médecin SS était rigoureusement normée. Avant tout envoi, le patient est systématiquement examiné par le médecin SS du camp à l'infirmerie, que ce soit à la suite d'un accident ou au décours d'un échec thérapeutique au *Revier*. Si l'état du patient le requiert et selon ses constatations, il peut prendre la décision d'envisager une prise en charge médicale externe, et enclenche la procédure en conséquence. Dans un premier temps, il demande officiellement l'autorisation du transfert auprès de son supérieur hiérarchique, le commandant du camp : c'est la demande d'hospitalisation (*Überweisungsgenehmigung* ou *Krankenhaus-Einweisung*). Sur ce billet dactylographié, le docteur justifie généralement en quelques mots la nécessité du transport en livrant des précisions succinctes sur la pathologie et la nature de la prise en charge hospitalière. Une fois la permission obtenue, le médecin SS prépare un *Einweisungsschein* ou un *Überweisungsschein*, c'est-à-dire une ordonnance d'hospitalisation. Dans ce document destiné à ses confrères de l'hôpital civil, il expose son diagnostic et notifie si le détenu doit être traité en ambulatoire (*ambulant*) ou s'il doit bénéficier d'une hospitalisation complète sur place (*stationär*). Le médecin SS est systématiquement à l'origine de l'extraction d'un détenu malade ou blessé et s'il jouit d'une position privilégiée dans l'état-major du camp de concentration, il dispose visiblement d'une certaine marge de manœuvre pour suggérer l'hospitalisation hors du camp⁴³⁷.

L'administration concentrationnaire se charge ensuite de régler les modalités organisationnelles et sécuritaires nécessaires au transport du patient. Aucun détail n'est omis et rien n'est laissé au hasard. Le médecin SS

433. Sur les analyses de crachat pour déceler le bacille responsable de la tuberculose (bacille de Koch) et les numérations globulaires au *Revier* du KL-Natzweiler, voir par exemple André Ragot: *NN, Nuit et Brouillard*. Sens: Imprimerie coopérative Chevillon 1964, 4^e édition, p. 67-68. On peut également penser aux analyses des eaux usées et de l'eau potable pratiquées par l'Institut d'hygiène de l'université d'Iéna ou aux échantillons transmis par les médecins SS du KL-Auschwitz au *Hygiene-Institut der Waffen-SS* pour analyses. Voir notamment Hirte, in: Hoßfeld et al., „*Kämpferische Wissenschaft*“, 2003, p. 364 et suiv.

434. Demandes et ordonnances d'envoi de détenus au sanatorium de Schirmeck pour des examens radiologiques, 1.1.29.1/8 125 900, doc. 3132612-3132616. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 22 septembre 1942. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 262, où le docteur Max Blancke justifie l'envoi de quatre détenus à Schirmeck pour la réalisation de radiographies car à ce moment-là, « l'infirmerie des détenus ne dispos[ait] pas de son propre appareil de radiographie ».

435. Lettre du docteur Schumann au médecin SS du KL-Natzweiler, 23 mars 1942, 1.1.29.2/01012902, doc. 3 199 684. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

436. Demande d'analyse d'une ponction pratiquée par le docteur Selbach sur le détenu Georg Lütz, 11 décembre 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3 199 683. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le prélèvement est d'abord transmis à l'Institut pathologique du professeur Klinge, qui le renvoie chez le docteur Trenszt, dont le service est compétent pour analyser un fluide prélevé par ponction.

437. Il faut aussi souligner que c'est le commandant du camp qui, *in fine*, autorise ou non l'hospitalisation d'un détenu hors du camp. Jusqu'à présent, nous n'avons pas retrouvé d'exemple de refus dans les archives. Mais il existe certaines dépositions d'anciens détenus qui, après la guerre, ont témoigné à décharge en faveur de Hans Hüttig, le premier commandant du KL-Natzweiler, en évoquant notamment ces hospitalisations à Strasbourg. Par exemple, Heinrich Haug explique que Hüttig « avait à cœur que l'infirmerie des détenus soit terminée rapidement » et que « tant que les conditions étaient encore primitives et que les chances de

adresse ainsi une requête manuscrite au commandant, afin de fixer une date pour le transfert (sauf en cas d'urgence). Il lui demande ainsi d'informer le service automobile du camp et le chef de la compagnie de garde pour qu'un véhicule⁴³⁸ et une sentinelle soient mis à disposition⁴³⁹. Par conséquent, même s'il est considéré comme un patient, le détenu est toujours vu comme étant « dangereux⁴⁴⁰ » par les SS et ceux-ci doivent prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour éviter les évasions. D'ailleurs, le médecin du camp précise à ses confrères de l'hôpital qu'une fois sur place, le détenu reste soumis au règlement intérieur du KL-Natzweiler, c'est-à-dire qu'il ne doit recevoir aucune visite et qu'il ne doit ni recevoir ni envoyer de courrier qui n'aurait pas été préalablement soumis à la censure⁴⁴¹. Il arrive même que pour des questions de sécurité, les détenus-patients soient placés à l'isolement dans un espace médical spécialisé de la clinique psychiatrique (Station 58)⁴⁴², comme l'écrivit Josef Kramer, le commandant du KL-Natzweiler, à l'occasion du transfert de Max Mahler :

1.) Régler la question de la sécurité.

Jusqu'à présent, les détenus devaient être placés dans une chambre fermée de la clinique psychiatrique. Qui se charge de la sécurité lors de la présentation du détenu au médecin pour le traitement ? Les soins peuvent-ils être prodigués dans la chambre fermée comme dans le cas du détenu Bruno Splitt ?

2.) Quelle est la durée de la prise en charge⁴⁴³ ?

De plus, si la pratique est déjà étonnante en elle-même eu égard au milieu dans lequel elle intervient, il est plus surprenant encore de constater que les frais liés à la prise en charge hospitalière d'un détenu étaient assumés par le service financier du KL-Natzweiler⁴⁴⁴. Par exemple, dans un courrier rédigé à l'attention des médecins de la clinique ophtalmologique de la Reichsuniversität Straßburg lors de la deuxième admission ambulatoire de Bruno Splitt en mai 1943, le docteur von Bodman écrit : « Nous vous prions d'adresser la facture pour les soins et la prothèse oculaire à l'administration du KL-Natzweiler qui procédera à son paiement⁴⁴⁵. » De même, après l'admission de Johann Jurkiewicz en chirurgie en octobre 1941, l'administration de l'hôpital avait adressé au camp plusieurs lettres « au sujet de la prise en charge des frais liés aux soins » (*zwecks Übernahme der Pflegekosten*) et à la ration alimentaire⁴⁴⁶. D'ailleurs, il convient de préciser qu'à la suite d'un accident, la SS

guérison de cas de maladies graves étaient remises en cause, il a[vait] même envoyé des détenus à Strasbourg. C'était certes [le] médecin du camp qui a[vait] proposé de tels envois. Mais la décision était dans les mains du commandant ». Procès-verbal de déposition de Heinrich Haug, 9 août 1949. DCAJM, procédure « Struthof Camp », renseignements, dossier de Hans Hüttig, f. 2.

438. Voir par exemple la demande du docteur Krieger au commandant Kramer de transférer René Casagrande, Heinrich Debortoli et Max Mahler à la clinique ophtalmologique pour un traitement en ambulatoire, 20 octobre 1943, 1.1.29.1/01012901, doc. 3 232 617. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

439. Voir par exemple la demande du docteur von Bodman de mise à disposition d'une sentinelle pour le transfert de Bruno Splitt à la clinique ophtalmologique, 12 mai 1943, 1.1.29.2/01012902, doc. 3234773. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

440. Unterricht über Aufgaben und Pflichten der Wachposten in einem Konzentrationslager. BArch Ludwigsburg, B162/20262, f. 197-204. [Cours sur les tâches et les devoirs des gardiens dans un camp de concentration.]

441. Voir par exemple l'ordonnance d'hospitalisation de Johann Jurkiewicz, 15 octobre 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3 183 403. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

442. Dossier psychiatrique de Bruno Splitt, no27/56. ADHVS, Fonds des dossiers de la clinique psychiatrique de Strasbourg, 1943-SPL. Le dossier précise bien que cet isolement a été ordonné à la clinique psychiatrique car « aucune surveillance n'était possible à la clinique ophtalmologique ».

443. Demande du docteur Schiedlausky au commandant Kramer pour faire hospitaliser Max Mahler à la clinique ophtalmologique, 28 août 1943, 1.1.29.2/01012902, doc. 3 200 307. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

444. Si l'ensemble de la procédure peut paraître étonnamment structurée sur le plan juridique et administratif (assimilant des déportés de camps de concentration à des détenus de prisons de police ou d'État), on constate également que la SS faisait aussi office d'employeur au sens de la sécurité sociale et devait, en tant que tel, déclarer les détenus à l'assurance accidents (*Unfallversicherung*). Le fondement de cette pratique repose sur la *Verordnung über Unfallfürsorge für Gefangene* du 21 novembre 1939, *Reichsgesetzblatt I* 1939, n° 239, p. 2325, qui a été complétée par une circulaire du *Reichsführer-SS* Heinrich Himmler le 12 décembre 1939. Le formulaire par lequel les accidents devaient être déclarés ne faisait aucune différence entre une « prison de police » (*Polizeigefängnis*) ou un « camp de concentration » (*Konzentrationslager*). *Reichsministerialblatt für innere Verwaltung* 51 (1939), p. 2531-2540, ici p. 2539-2540. Nicolas Bertrand: Das Regelwerk der Lagerhaft in den nationalsozialistischen Konzentrationslagern. *Journal de l'histoire juridique contemporaine* 6 (2012), p. 1-12.

445. Demande du docteur von Bodman au commandant Kramer de transférer Bruno Splitt à la clinique ophtalmologique pour un traitement en ambulatoire, 14 mai 1943, 1.1.29.2/01012902, doc. 3 234 772. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

446. Lettres du directeur par intérim de l'administration des établissements hospitalo-universitaires de Strasbourg au chef du *Sicherungslager* de Natzweiler, 25 novembre et 10 décembre 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3 183 395 et 3 183 406. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

pouvait obtenir le remboursement des frais de santé à condition de signaler l'accident à l'assurance accidents. Si le patient ne retrouvait pas sa pleine capacité de travail, c'est l'assurance invalidité (*Invalidenversicherung*) qui payait une indemnisation, selon un montant défini. Le montant était d'ailleurs inscrit sur la carte d'assurance invalidité (*Invalidenversicherungskarte*) que certains détenus possédaient encore à leur arrivée dans les camps, comme Max Mahler et Bruno Splitt.

Enfin, malgré le coût élevé de la prise en charge, le médecin SS se donne généralement les moyens de « sauver » le patient : dans les cas de lésions traumatiques, il administre bien souvent une dose de morphine pour soulager les douleurs du patient et pour préparer son transport⁴⁴⁷. Aussi, en cas de décès à l'hôpital, comme cela est arrivé à Walter Skripczynski à la clinique chirurgicale B (11 août 1941), ou sur le trajet de l'hôpital comme pour Otto-Johann Seifert (23 septembre 1941), le médecin SS du camp constate le décès et en informe ensuite l'état-major⁴⁴⁸, afin que les registres d'état civil du camp soient tenus à jour⁴⁴⁹. Dans le cas précis de Skripczynski, on remarque même que le *kommisarischer Chefarzt* de la clinique psychiatrique, l'Alsacien Charles Buhecker (1903-1989)⁴⁵⁰, puis l'administration des cliniques hospitalo-universitaires, étaient en contact direct avec l'état-major du camp, afin d'organiser le « transfert au crématorium » du corps de Skripczynski⁴⁵¹, qui a été finalement incinéré le 14 août 1941 au crématorium de Strasbourg-Robertsau⁴⁵².

QUELQUES CLÉS DE COMPRÉHENSION

Si cette pratique nous semble tout à fait invraisemblable et « anormale » dans un univers où l'anormal – ou plutôt ce que nous considérons aujourd'hui à juste titre comme tel – était lui-même devenu la norme, l'étude rigoureuse et minutieuse des sources et du contexte permet de fournir quelques clés de compréhension. Dans l'état actuel des recherches, il semble que les premières hospitalisations de l'année 1941 et du début de l'année 1942 – relevant toutes d'une urgence chirurgicale ou traumatologique – aient été jugées « nécessaires » (*notwendig*) par les médecins SS, car le camp n'était alors pas pleinement équipé pour dispenser de tels soins médico-chirurgicaux. Les médecins SS le reconnaissent eux-mêmes dans leurs différents rapports officiels : durant la phase de construction du camp, les installations sanitaires et médicales y étaient quasi inexistantes. Au départ, la « baraque de fortune (*Notbaracke*) [...] qui servait d'infirmerie des détenus » et qui avait été « rapidement construite⁴⁵³ » avec cinq, puis dix lits, « répond[ait] à peine aux exigences que l'on peut attendre d'un service

447. *Krankenblatt* [dossier médical] de Georg Lütz, 1941/1942, 1.1.29.2/01012902, doc. 3199700-3199701. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Pour le trajet, le médecin SS, qui a diagnostiqué une fracture de l'os fémoral, pose une attelle (*Schienenverband*) et administre 1 cm3 de morphine (« Mo 0,02 ») au patient.

448. Avis de décès de Walter Skripczynski rédigé par le docteur Gräff adressé à l'état-major du KL-Natzweiler, 12 août 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3232678. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*. Avis de décès d'Otto-Johann Seifert rédigé par le docteur Eisele adressé à l'état-major du KL-Natzweiler, 23 septembre 1941, 1.1.29.2/01012902, doc. 3230697-3230699. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

449. Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 182-183. En tant qu'*Amtsarzt*, le médecin-chef du camp avait la compétence d'établir les certificats officiels de décès qui étaient transmis au bureau d'état civil local (la commune de Natzwiller jusqu'en 1943). Ce transfert de compétences vers les médecins SS des camps avait été fixé par la loi nationale-socialiste en 1937 : Runderlass des Reichs- und Preußischen Ministerium des Innern vom 15. Juni 1937 (IV A 17177/37/1000) über die Übertragung amtsämtlicher Dienstgeschäfte auf die Sanitätsdienststellen der SS-Verfügungstruppe und der SS-Totenkopfverbände. *Reichsministerialblatt für innere Verwaltung* 25 (1937), p. 1011-1012.

450. Sur Buhecker, voir le dossier des Renseignements généraux sur Charles Buhecker. ADBR, 1558W94, n° 7625 (Charles Buhecker). Voir également Julie Clauss : *Un état des lieux diagnostique comme outil de repérage et d'analyse de l'introduction de la notion de schizophrénie à la clinique psychiatrique universitaire des hôpitaux universitaires de Strasbourg (1912-1962)*. Thèse de doctorat de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2015, p. 33. On renvoie également à la biographie de Charles Buhecker par Lea Münch sur Rus-Med via https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Charles_Buhecker.

451. Dossier psychiatrique de Walter Skripczynski. ADHVS, Fonds des dossiers de la clinique psychiatrique de Strasbourg, 1941-SKR.

452. Liste des incinérations des victimes du camp de concentration de Struthof-Natzwiller. ADBR, 150 AL 11. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de déterminer ce qu'il est advenu de l'urne funéraire, mais il ne figure pas parmi les 73 noms retrouvés dans les listes des inhumations au cimetière nord de Strasbourg (voir AVES, 237 MW 2, f. 51-57) et son nom ne figure pas sur la plaque apposée dans un carré spécial du cimetière. Voir aussi Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 182, 185.

453. Voir tout particulièrement le rapport du *SS-Standortarzt* Dr. Werner Rohde : *Kurze Zusammenstellung über die Entwicklung des Häftlingskrankenbaues im K.L. Natzweiler*, sans date [été 1944]. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 10.

d'urgence primitif⁴⁵⁴ ». En fait, comme le rappelle l'historien Robert Steegmann, les malades du KL-Natzweiler étaient essentiellement transportés au KL-Dachau jusqu'à la fin de l'année 1942, car il n'y avait pas de véritable *Revier* sur place durant les premiers mois de la construction du camp⁴⁵⁵.

D'ailleurs, le docteur Eisele signale qu'à l'automne 1941, il n'y avait pas de service chirurgical, ni même de service d'odontologie au KL-Natzweiler. Il ajoute que si le matériel de soins (*Sanitätsmaterial*) était généralement disponible en nombre suffisant, les instruments médico-chirurgicaux (*Ausrüstung*) faisaient encore défaut⁴⁵⁶. Concernant Johann Wrobel, le dernier patient envoyé en chirurgie en raison d'ulcères gastriques au printemps 1942, le docteur Eisele reconnaît qu'il a dû être opéré à Strasbourg « avant la fin de la construction de la salle d'opération » (*vor Fertigstellung des Operationssaales*) au *Revier* du camp⁴⁵⁷. En réalité, pour la période allant de l'été 1941 à l'été 1942, les hospitalisations de détenus à Strasbourg concernaient exclusivement des soins chirurgicaux. Il s'agissait de lésions traumatologiques graves ou de blessures occasionnées à la suite d'accidents, mais également de maladies internes nécessitant une prise en charge chirurgicale à l'hôpital. Ainsi, durant la lente phase de mise en fonctionnement d'un service hospitalier au KL-Natzweiler, qui coïncide avec celle de la construction du camp, c'est la nature des blessures et des pathologies à soigner qui a déterminé l'évacuation vers les cliniques universitaires, compte tenu de l'absence d'infrastructures adaptées sur place. Par la suite, les opérations chirurgicales ont été pratiquées directement au camp, par le médecin SS, mais surtout par les médecins-détenus.

Une autre raison, étroitement liée à la première, semble faire écho au manque de compétences du médecin SS sur place face à une certaine pathologie, tout particulièrement dans le cadre des hospitalisations en ophtalmologie, où le médecin du camp sollicite à de nombreuses reprises l'aide de spécialistes. Par exemple, le docteur von Bodman permet à Bruno Splitt d'être soigné à trois reprises en ophtalmologie, d'abord pour ôter un éclat de métal dans l'œil, avant de pratiquer une énucléation et de lui poser finalement une prothèse oculaire. De même, pour l'hospitalisation de jour (*einmalige ambulante Behandlung*) de l'Alsacien Joseph Gerber le 9 septembre 1943, le docteur Schiedlausky indique qu'il s'était blessé à l'œil droit lors d'un accident survenu plus de deux semaines auparavant dans le cadre de « travaux de toiture⁴⁵⁸ ». Pareillement, pour le transfert des détenus Karl Wetzer et Harry Hoffmann le 5 novembre 1943, le docteur Richard Krieger apporte quelques précisions intéressantes. Dans le premier cas, il indique qu'« un avis médical spécialisé [...] est nécessaire » à la suite d'un accident à la carrière. Dans le second cas, il souligne qu'« il s'agit [...] d'une iritis récidivante qui, malgré un traitement de longue durée à l'infirmerie des détenus, ne guérit pas⁴⁵⁹ ». Enfin, le dernier transport prévu le 12 janvier 1944 prévoit l'envoi à la clinique de cinq détenus, dont un détenu *Nacht-und-Nebel* norvégien et un détenu politique russe. Il s'agissait essentiellement de demander la réalisation d'« examen médical par un spécialiste » (*fachärztliche Untersuchung*) pour des patients présentant une « diminution de l'acuité visuelle » (*Sehkraft im Schwinden*)⁴⁶⁰. C'était clairement un domaine dans lequel le médecin SS était insuffisamment compétent.

454. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 7 octobre 1941. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 204.

455. Robert Steegmann: Natzweiler et Dachau : une histoire croisée. In: Anne Bernou-Fieseler, Fabien Théofilakis (dir.): *Dachau. Mémoires et histoire de la déportation. Regards franco-allemands*. Paris: Tirésias 2006, p. 146.

456. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 7 octobre 1941. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 204.

457. Rapport trimestriel sur le service sanitaire au KL-Natzweiler, 3 juillet 1942. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 255.

458. Demande du docteur Schiedlausky au commandant Kramer de transférer Josef Gerber à la clinique ophtalmologique pour un traitement en ambulatoire, 8 septembre 1943, 1.1.29.2/01012902, doc. 3 170 275. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

459. Demande du docteur Krieger au commandant Kramer de transférer Karl Wetzer, Max Mahler et Harry Hoffmann à la clinique ophtalmologique pour un traitement en ambulatoire, 5 novembre 1943, 1.1.29.1/01012901, doc. 3 132 619. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

460. Demande du docteur Krieger au commandant Kramer de transférer Heinrich Debortoli, Hans Haner, Johann Zollstab, Wilhelm Frangen et Michail Tereschtschenko à la clinique ophtalmologique pour un traitement en ambulatoire, 12 janvier 1944, 1.1.29.1/01012901, doc. 3 132 621. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives*.

LES DÉTENUS SOIGNÉS : UN GROUPE HÉTÉROGÈNE

Décrivons à présent le groupe des 18 détenus du KL-Natzweiler ayant été soignés dans les cliniques de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg. Dans l'état actuel des recherches, il s'avère que plus de la moitié d'entre eux (56 %) portait le triangle rouge des détenus politiques, dont l'un était catégorisé *Nacht-und-Nebel*. Plus du quart (28 %) portait le triangle vert des prisonniers de droit commun, parmi lesquels deux homosexuels allemands au sigle BV § 175. On compte également deux détenus « asociaux » et un travailleur civil étranger classé AZA (*Ausländische Zivilarbeiter*). S'agissant des nationalités, on s'aperçoit que les détenus d'origine germanique et « aryenne » prédominent, quand bien même certains détenus d'origine slave ont pu être soignés à Strasbourg : on compte ainsi onze Allemands, deux Polonais, deux Alsaciens, un Luxembourgeois, un Soviétique et un Norvégien. De plus, l'âge moyen de ce groupe s'établit autour de 37 ans et plus d'un quart d'entre eux avait moins de 25 ans.

Au regard de la perversité du régime national-socialiste et de la cruauté arbitraire dans les camps, on se demande évidemment pourquoi certains détenus ont bénéficié d'un traitement de faveur si exceptionnel. On pourrait supposer que ces patients étaient des « détenus fonctionnaires », occupant une certaine position dans l'auto-administration des détenus. Toutefois, une telle hypothèse est en partie invalidée par la nature même des blessures (notamment les cas de graves lésions traumatiques occasionnées lors d'accidents de travaux manuels) et par les parcours ultérieurs de ces mêmes détenus. D'ailleurs, si l'on étudie la mortalité du groupe des 18 détenus, on constate que près de 40 % d'entre eux perdent la vie au cours de leur déportation au KL-Natzweiler, dans l'un de ses *kommandos* ou par la suite dans un autre camp de concentration. De plus, un tiers du groupe reste enfermé dans le système concentrationnaire jusqu'à la chute du régime nazi en 1945, mais deux d'entre eux bénéficient d'une mesure de « libération » (*Entlassung*) au KL-Natzweiler par les autorités nationales-socialistes. Enfin, les parcours de trois autres détenus restent à ce jour incertains.

Jusqu'à présent, seuls deux détenus peuvent être identifiés comme des détenus privilégiés au KL-Natzweiler. Il s'agit des prisonniers politiques allemands Harry Hoffmann, arrivé par le premier convoi en mai 1941⁴⁶¹, et Bruno Splitt qui était *kapo* aux cuisines⁴⁶². De toute évidence, le fait d'occuper une fonction dans l'administration interne ne semble pas être un critère suffisant pour nécessiter une extraction de l'infirmerie du camp et une hospitalisation dans une clinique universitaire. En fait, il s'agit bien plus d'une disposition laissée à la discrétion et à l'appréciation du médecin SS et du commandant du camp, ce dernier n'ayant de toute façon pas les moyens de remettre en doute le diagnostic du médecin. C'est bien la situation d'urgence, l'absence de moyens, d'infrastructures et de matériel sur place, ainsi que l'échec thérapeutique et le manque de compétences du médecin SS qui étaient à l'origine d'un transfert temporairement salutaire.

ÉTAT DE LA RECHERCHE : DES CAS SIMILAIRES AU KL-BUCHENWALD ET AU KL-SACHSENHAUSEN

Il convient de préciser que cette pratique, certes méconnue, a pu avoir cours dans d'autres camps de concentration, comme cela est confirmé de manière éparse dans la littérature scientifique depuis une vingtaine d'années. Selon les derniers travaux de la recherche, elle concernait essentiellement les camps nazis des années 1930 et s'était considérablement estompée avec le début de la guerre. Par exemple, après avoir rappelé que la plupart des médecins SS ne se souciaient guère de l'état de santé des détenus, l'historien Nikolaus Wachsmann l'évoque brièvement. Il mentionne en effet certaines « exceptions » parmi ces médecins, dont quelques-uns « tentèrent d'améliorer le traitement des détenus dans les KL et en envoyèrent certains à des spécialistes dans de véritables hôpitaux⁴⁶³ ». De même, l'historien Marko Pukrop montre que dans les années d'avant-guerre et jusqu'au moins l'année 1941, les médecins SS des camps possédaient cette compétence de transférer des détenus malades vers des hôpitaux externes, « notamment dans le cadre des fréquentes blessures à l'œil », une pratique qui a été

461. Liste des détenus qui ont l'autorisation d'avoir les cheveux longs, 9 mai 1944. DCAJM, procédure « Struthof Camp », annexe G, f. 15.

462. Voir LA NRW, Abt. Rheinland, Gerichte, Rep. 267, Nr. 1407. Merci à Astrid Ley pour son aide (courriel du 23 décembre 2020).

463. Nikolaus Wachsmann: *KL. Une histoire des camps de concentration nazis*. Paris: Gallimard 2017, p. 231.

observée au KL-Buchenwald et au KL-Sachsenhausen⁴⁶⁴. Les cas de poses et d'ajustements de prothèses oculaires observés au KL-Natzweiler trouvent un écho singulier avec celui de Tadeusz Rogowski qui avait perdu un œil dans les usines Heinkel peu de temps après son arrivée au KL-Sachsenhausen fin 1942 et qui avait reçu un œil de verre grâce à l'intervention du *Lagerführer*⁴⁶⁵.

Des hospitalisations de détenus en chirurgie ont également été observées au KL-Buchenwald, mais comme pour le KL-Natzweiler, ces transferts vers les services chirurgicaux alentour ont cessé avec le développement de l'infirmerie sur place. La SS avait en effet intérêt à disposer d'un *Revier* comprenant tout le nécessaire médical, ce qui permettait au camp d'être indépendant du système hospitalier civil et universitaire à proximité⁴⁶⁶. On documente aussi des cas de consultations médicales spécialisées de détenus du KL-Buchenwald à Iéna pour des pathologies ne relevant pas d'une urgence chirurgicale. Comme l'a évoqué Jens Pachnicke, des détenus présentant des lésions oculaires ont ainsi été transportés à la clinique ophtalmologique. En outre, il précise que d'autres ont été traités à la clinique oto-rhino-laryngologique du professeur Zange, ainsi qu'à la clinique neurologique universitaire⁴⁶⁷. De même, l'historienne Susanne Zimmermann a également mis en évidence des relations inédites et jusque-là méconnues entre le KL-Buchenwald et l'université « voisine » d'Iéna. Elle évoque en particulier l'intervention de spécialistes de l'Institut de médecine légale et de l'Institut pathologique sollicités par la SS pour pratiquer des autopsies (*Sektionen*) de détenus du camp (et même de SS) et celle de médecins de l'Institut de bactériologie chargés de réaliser des analyses pour le compte de la SS⁴⁶⁸.

Ronald Hirte et Harry Stein ont analysé les liens entre ces deux institutions nationales-socialistes, montrant également que des détenus ont été traités dans les cliniques universitaires d'Iéna pour différentes pathologies⁴⁶⁹. D'après leurs recherches, 17 détenus ont été hospitalisés en 1940 et 30 l'année suivante, précisant effectivement qu'en principe, cette pratique devait rester une exception : « seulement dans les cas particulièrement graves, lorsque la formation chirurgicale spécialisée ou la formation en médecine interne ne suffisent pas, les malades sont transférés à la clinique universitaire d'Iéna pour être hospitalisés⁴⁷⁰ ». Tous deux évoquent aussi la prise en charge par le *SS-Sanitätsamt* des frais liés aux soins cliniques prodigués aux détenus. Ils ajoutent qu'« il ne semblait absolument pas exceptionnel que les SS utilisent la clinique universitaire comme lieu secondaire de détention pour les détenus affaiblis dont la survie présentait un intérêt politique ou économique⁴⁷¹ ». D'ailleurs, si les sources sont particulièrement bien conservées sur le sujet pour le KL-Natzweiler, il faut noter que les rapports SS du KL-Sachsenhausen ne permettent généralement pas de connaître précisément les raisons des transferts des détenus-patients et les pathologies traitées. Enfin, dans de récentes études, Astrid Ley a pu analyser un autre type de relations entre le KL-Sachsenhausen et le système hospitalier civil. Elle a ainsi identifié une centaine de cas de stérilisations forcées de détenus à l'hôpital d'Oranienburg, évoquant l'« image étonnante » qu'offrent ces liens entre le camp et le monde extérieur⁴⁷².

464. Marko Pukrop: *SS-Mediziner zwischen Lagerdienst und Fronteinsatz. Die personelle Besetzung der Medizinischen Abteilung im Konzentrationslager Sachsenhausen 1936-1945*. Diss. Hanovre 2015, p. 148. Ajoutons à ce propos qu'une centaine de détenus du KL-Sachsenhausen a été transférée au *Staatskrankenhaus der Polizei* à Berlin et que d'autres ont été envoyés à l'hôpital voisin d'Oranienburg dans le cadre de stérilisations forcées. Courriel d'Astrid Ley du 12 décembre 2020.

465. Ley, *Medizin und Verbrechen*, 2007, p. 90-92.

466. KZ-Gedenkstätte Buchenwald (dir.): *Konzentrationslager Buchenwald, 1937-1945. Begleitband zur ständigen historischen Ausstellung*. Göttingen: Wallstein 1999, p. 57.

467. Jens Pachnicke: *Wissenschaft und Konzentrationslager*. Apolda 1994, p. 59-62. Travail universitaire réalisé dans le cadre du premier examen d'État pour le professorat dans les *Regelschule*. Merci au bibliothécaire du mémorial du camp de Buchenwald pour cette précieuse information.

468. Susanne Zimmermann: *Die Medizinische Fakultät der Universität Jena während der Zeit des Nationalsozialismus*. Berlin: Verlag für Wissenschaft und Bildung 2000, p. 175-187. Susanne Zimmermann: *Berührungspunkte zwischen dem Konzentrationslager Buchenwald und der Medizinischen Fakultät der Universität Jena*. In: Christoph Meinel, Peter Voswinckel (dir.): *Medizin, Naturwissenschaft, Technik und Nationalsozialismus: Kontinuität und Diskontinuitäten*. Stuttgart: Verlag für Geschichte der Naturwissenschaft und Technik 1994, p. 54-61.

469. Hirte, in: Hoßfeld *et al.*, „*Kämpferische Wissenschaft*“, 2003, p. 361-400.

470. *Ibid.*, p. 371.

471. *Ibid.*, p. 372.

472. Astrid Ley: *Eugenische Zwangssterilisation im KL Sachsenhausen. Zur Konkurrenz von Normenstaat und Maßnahmenstaat im Nationalsozialismus*. *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* 10 (2021), p. 850-867, ici p. 850 et suiv. Elle questionne plus

PERSPECTIVES DE RECHERCHES ET PARALLÈLES AVEC D'AUTRES STRUCTURES D'INTERNEMENT NAZIES

Cette découverte ouvre de nouveaux questionnements sur le quotidien au camp de concentration de Natzweiler et tout spécialement sur les aspects liés à la santé et à la médecine dans ce lieu de terreur. Le fait que le médecin SS soit systématiquement à l'initiative du transfert d'un détenu-patient hors du système concentrationnaire interroge en effet non seulement sur sa place, son rôle et ses missions au sein de l'élite locale de l'état-major SS du camp, mais plus encore sur sa marge de manœuvre et sur les moyens à sa disposition pour pratiquer correctement son art médical. Cela amène à considérer les parcours, individuels et collectifs, ainsi que les vies de chacun de ces docteurs en médecine qui, pour la plupart, sont connus par ailleurs pour leur participation aux crimes concentrationnaires – ces « activités non-médicales » (*nicht-ärztliche Tätigkeiten*)⁴⁷³ –, que ce soit directement, volontairement, par complicité ou par omission. Ces médecins SS ont montré qu'ils étaient capables d'humanité et d'agir pour sauver des détenus qui étaient « normalement » voués à une mort certaine⁴⁷⁴. Ces problématiques constituent la base d'un travail doctoral amorcé par Loïc Lutz à l'université de Strasbourg sous la direction de Catherine Maurer (UR 3400 ARCHE) et de Christian Bonah (UMR 7363 SAGE). Se pose donc la question de l'ambivalence du régime et de ses acteurs qui d'une part, tuent et assassinent sans distinction et d'autre part, mettent en œuvre des soins de qualité pour sauver, allant jusqu'à « gâcher » de la morphine, du matériel médical, des films radiographiques et des moyens financiers.

Il conviendrait d'approfondir les relations et autres points de contact entre les cliniques hospitalo-universitaires et les structures d'internement nationales-socialistes en Alsace annexée, d'autant qu'une pratique semblable a pu être observée au camp de sûreté et de rééducation de Schirmeck-Vorbruck⁴⁷⁵. L'analyse des dossiers médicaux du service de médecine interne de la Reichsuniversität Straßburg et d'autres sources révèle en effet qu'au moins une dizaine de détenus a été soignée à la clinique médicale pour différentes pathologies (grippe, otite, diphtérie, fibrose bronchiale), comme Cornelius Boyte ou Josef Greder. On sait aussi qu'au moins deux détenues Témoins de Jéhovah d'Alsace-Moselle, Louise Peter (1894-1942) et Berthe Lichti (1906-1943), sont décédées lors de leur hospitalisation⁴⁷⁶. En réalité, il y a sans doute beaucoup plus de détenus du camp de Schirmeck-Vorbruck qui ont été admis dans les cliniques strasbourgeoises. C'est ce que suggère le témoignage de l'un des détenus du camp, le pharmacien Georges Hirtz, qui explique qu'« à partir de juin 1943, tous les malades graves, qui [étaient] jusqu'alors soignés à l'hôpital civil de Strasbourg, étaient [ensuite] exclusivement traités au Struthof et à l'infirmerie du camp de Schirmeck⁴⁷⁷ ».

En réalité, les liens entre la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg et le monde de l'internement nazi semblent être bien plus denses et plus « ordinaires » qu'on ne l'a considéré jusqu'à présent. L'examen des registres d'écrou des prisons strasbourgeoises atteste ainsi le transfert de détenus vers les cliniques de Strasbourg durant leur incarcération. On sait également que les corps de 232 prisonniers de guerre soviétiques qui avaient

particulièrement ces relations comme imbrications, coexistences et comme oppositions entre les concepts d'État des normes (*Normenstaat*) et d'État des mesures (*Maßnahmenstaat*).

473. Barbara Bromberger, Hans Mausbach: Die Tätigkeit von Ärzten in der SS und in Konzentrationslagern. In: Barbara Bromberger, Hans Mausbach, Hans-Dieter Thomann (dir.): *Medizin, Faschismus und Widerstand. Drei Beiträge*. Cologne: Pahl-Rugenstein 1985, p. 186-262.

474. Voir également les biographies de patients et de victimes sur le wiki Rus~Med: <https://rus-med.unistra.fr/w/>.

475. Sur le camp de rééducation de Schirmeck-Vorbruck, voir notamment Charles Béné: *L'Alsace dans les griffes nazies*. Vol. 5. Raon-l'Étape: Fetzer 1980, p. 45-82. Jacques Granier: *Schirmeck. Histoire d'un camp de concentration*. Strasbourg: Éditions des dernières nouvelles 1968. [Collectif]: *Le Camp d'internement de Schirmeck. Témoignages*. Vol. 1. Schirmeck: L'Essor 1994. Andreas Pflöck: *Sicherungslager Schirmeck-Vorbruck*. In: Wolfgang Benz, Barbara Distel (dir.): *Der Ort des Terrors. Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager*. Vol. 9. Munich: C. H. Beck Verlag 2009, p. 521-533. Jean-Laurent Vonau: *Le « Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck ». Un camp oublié en Alsace*. Strasbourg: Éditions du Signe 2018.

476. Acte de décès de Louise Peter, née Daab. État civil de l'Eurométropole de Strasbourg, acte de décès n° 2056/1942. Acte de décès de Berthe Lichti. État civil de l'Eurométropole de Strasbourg, acte de décès n° 1888/1943. Merci à l'officier d'état civil délégué de Strasbourg pour la communication des documents.

477. Procès-verbal de déposition du docteur Georges Hirtz, 31 juillet 1945. ADBR, 150 AL 13, dossier 2020. Il semble d'ailleurs que les médecins SS du KL-Natzweiler aient eu la charge de la gestion de l'infirmerie du camp de Schirmeck-Vorbruck. Voir Vonau, *Le « Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck »*, 2018, p. 121-126, 206-209. Pour les actes de décès, voir ADBR, 150 AL 3.

été extraits de leur stalag (V C ou V D) pour être soignés au *Reservelazarett II Straßburg – Lazarettabteilung für Kriegsgefangene in Mutzig/Elisaß*, ont ensuite été transportés à l'Institut d'anatomie du professeur Hirt après leur décès⁴⁷⁸. D'autres liens existaient avec des travailleurs forcés, des travailleurs de l'Est ou encore des prisonniers de guerre, comme l'ont montré Lea Münch et Gabriele Moser⁴⁷⁹. Cette mise au point de la recherche pose évidemment la question de la perméabilité des systèmes répressifs nazis au « monde extérieur », mais plus encore de ce que le voisinage et la population des alentours savaient ou pouvaient savoir sur le camp de concentration de Natzweiler en particulier et sur le système répressif nazi en général. Cette problématique de la visibilité est importante car on voit bien que des détenus des camps nazis et des « ennemis du Reich » ont pu être soignés en ville, par des médecins civils, y compris des Alsaciens. Cela exige d'envisager sous un jour nouveau la formule disculpatoire « nous ne savions pas » (*davon haben wir nichts gewusst*) si souvent évoquée dans l'après-guerre⁴⁸⁰. Enfin, l'un des terrains que la recherche devrait encore explorer est celui de l'étude systématique des travaux scientifiques produits dans les universités de l'*Altreich*, des territoires occupés ou annexés par l'Allemagne nazie⁴⁸¹.

CONCLUSION

En conclusion, il convient de rappeler qu'au-delà des liens criminels et dénués de toute morale qui les ont unis durant la seconde guerre mondiale, le camp de concentration de Natzweiler et la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg ont entretenu des relations d'une nature singulière, inhabituelle, invraisemblable voire anormale par rapport à l'horreur concentrationnaire devenue la norme dans ce lieu de terreur. En effet, alors que tout était fait pour y briser et détruire l'humain, les médecins SS ont permis à une poignée de détenus-patients de bénéficier de soins de qualité dans les cliniques de la Reichsuniversität Straßburg entre 1941 et 1944. Qu'ils aient été admis en chirurgie ou en ophtalmologie à la suite de pathologies internes, de lésions traumatiques, d'accidents ou au décours d'un échec thérapeutique au *Revier*, ils ont eu droit à un véritable « traitement de faveur » qui rompt avec la nature même des camps et la manière dont étaient considérés les détenus par les SS, dont les médecins étaient d'éminents représentants. Toutefois, ce traitement de faveur, pris en charge financièrement par l'administration concentrationnaire, n'a offert à certains qu'un court répit, puisque quelques-uns sont décédés par la suite au KL-Natzweiler ou dans d'autres camps. La mise en évidence d'une telle pratique interroge sur le rôle des médecins SS au sein de cet enfer d'Alsace et sur les moyens à disposition pour soigner et sauver. D'autre part, cela démontre à nouveau que le KL-Natzweiler, bien qu'isolé géographiquement sur les hauteurs de la vallée de la Bruche pour son camp-souche, était bien installé dans le paysage alsacien, y compris dans le paysage médico-hospitalier local ; il n'est en aucun cas complètement hermétique. Comme toute institution, il fonctionne de manière rationnelle, terriblement efficace et dans un système empreint d'une déconcertante modernité. Il interagit avec le « monde extérieur », que ce soit par le téléphone, le courrier, la route ou plus important encore, par les hommes, ces détenus qui peuvent être temporairement extraits du camp pour être soignés. Cela pose enfin la question du « nous ne savions pas » déjà mise en exergue par Robert Steegmann et qui mérite d'être saisie et développée par les chercheurs en sciences humaines et sociales pour l'Alsace⁴⁸². Bien évidemment, ces situations exceptionnelles décrites ici n'enlèvent rien à l'horreur de ce qu'a été le KL-Natzweiler et ne relativisent en rien sa réalité meurtrière.

478. Raphaël Toledano: Anatomy in the Third Reich. The Anatomical Institute of the Reichsuniversität Straßburg and the deliveries of dead bodies. *Annals of Anatomy* 205 (2016), p. 128-144, ici tableau 1, p. 134-136.

479. Voir le chapitre III. 6, « Le travail forcé en Alsace annexée de fait : les travailleurs étrangers civils, les prisonniers de guerre et les travailleurs de l'Est, et leurs liens avec la Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944 » et le chapitre III. 7, « Une science médicale normale sous l'occupation nationale-socialiste ? Les thèses de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg : état de la recherche, découvertes, perspectives de recherche » du présent rapport.

480. Peter Longrich: « *Nous ne savions pas* » : les Allemands et la Solution finale, 1933-1945. *Essai*. Paris: Éditions Héloïse d'Ormesson 2008 [2006].

481. Ces recherches sont prometteuses, d'autant plus qu'il est souvent apparu inconcevable que la pratique quotidienne de la médecine dans les cliniques universitaires ait pu faire fi des normes éthiques et déontologiques (les crimes médicaux sont plus généralement associés aux camps de concentration et aux médecins SS des camps qu'au monde scientifique et universitaire). De même, les relations entre ce monde médical spécifiquement universitaire et les camps de concentration (connus pour les expérimentations pratiquées sur l'homme) ont été longtemps considérées par les chercheurs comme impensables et sont donc restées peu étudiées.

482. Jean-Richard Freymann, Robert Steegmann: Honte-Struthof. In: Jean-Richard Freymann (éd.): *De la honte à la culpabilité*. Toulouse: Érès 2010, p. 113-128, ici p. 121.

Médecin SS	Détenus	Nationalité	Cat.	Mat.	Clinique	Date de l'hospitalisation	Motif de l'hospitalisation
Herbert Gräff	Skripczynski, Walter	Allemand	BV § 175	290	Chirurgie	11/08/1941	Suspicion d'appendicite ou d'iléus. Opération. Péritonite (décès).
Hans Eisele	Seifert, Otto-Johann	Allemand	BV § 175	229	Chirurgie	23/09/1941	Douleurs gastriques et abdominales. Iléus paralytique, péritonite, occlusion intestinale. Décédé durant le transport.
	Jurkiewicz, Johann	Polonais	SCH	347	Chirurgie	15/10/1941-05/12/1941	Accident. Fracture du bassin.
	Lütz, Georg (1 ^{er} transfert)	Allemand	ASO	205	Chirurgie	05/12/1941-03/03/1942	Accident. Fracture comminutive du fémur gauche.
	Grün, Stefan	Allemand	ASO	180	Chirurgie	05/12/1941-15/01/1942	Accident. Fracture du processus transverse L1.
	Lütz, Georg (2 ^e transfert)	Allemand	ASO	205	Chirurgie	19/03/1942	Suspicion de complication d'une fracture du fémur et hématome sévère.
	Wrobel, Johann	Allemand	SCH	113	Chirurgie	30/04/1942-16/06/1942	Ulcères gastriques. Opération.
Franz von Bodman	Splitt, Bruno (1 ^{er} transfert)	Allemand	SCH	230	Ophthalmologie	19/04/1943	Éclats de métal dans l'œil droit. Opération.
	Splitt, Bruno (2 ^e transfert)	Allemand	SCH	230	Ophthalmologie	23/04/1943-30/04/1943	Énucléation de l'œil droit.
	Splitt, Bruno (3 ^e transfert)	Allemand	SCH	230	Ophthalmologie	14/05/1943	Mise en place et ajustement d'un œil de verre.
Gerhard Schiedlausky	Mahler, Max (1 ^{er} transfert)	Allemand	SCH	1815	Ophthalmologie	30/08/1943	Kératoconjonctivite aiguë, kératite, conjonctivite.
	Gerber, Joseph	Alsacien	SCH	3441/4520	Ophthalmologie	09/09/1943	Accident. Blessure à l'œil droit.
Richard Krieger	Casagrande, René	Alsacien	SCH	2652	Ophthalmologie	22/10/1943	Mise en place et ajustement d'un œil de verre.
	Debortoli, Heinrich (1 ^{er} transfert)	Luxembourgeois	SCH	2213	Ophthalmologie	22/10/1943	Mise en place et ajustement d'un œil de verre.
	Mahler, Max (2 ^e transfert)	Allemand	SCH	1815	Ophthalmologie	22/10/1943	Mise en place et ajustement d'un œil de verre.
	Mahler, Max (3 ^e transfert)	Allemand	SCH	1815	Ophthalmologie	05/11/1943	Ajustement d'un œil de verre.
	Wetzer, Karl	Allemand	SCH	3008	Ophthalmologie	05/11/1943	Accident. Diagnostic spécialisé.
	Hoffmann, Harry	Allemand	BV	50	Ophthalmologie	05/11/1943	Iritis récidivante. Conseil thérapeutique.
	Zmuda, Adam	Polonais	AZA Pole	5462	Ophthalmologie	10/11/1943	Diminution de l'acuité visuelle due à une maladie du cristallin. Traitement spécialisé.
	Haner, Hans	Norvégien	NN	6704	Ophthalmologie	12/01/1944	Mise en place et ajustement d'un œil de verre.
	Zollstab, Johann	Allemand	BV	5047	Ophthalmologie	12/01/1944	Déchirure de la cornée. Examen spécialisé.
	Fragen, Wilhelm	Allemand	SV	2012	Ophthalmologie	12/01/1944	Diminution de l'acuité visuelle. Rétinite. Examen spécialisé.
	Debortoli, Heinrich (2 ^e transfert)	Luxembourgeois	SCH	2213	Ophthalmologie	12/01/1944	Diminution de l'acuité visuelle. Examen spécialisé.
Tereschtschenko, Michail	Russe	SCH	4646	Ophthalmologie	12/01/1944	Diminution de l'acuité visuelle. Examen spécialisé.	

Tableau 9 : Les détenus du KL-Natzweiler soignés dans les cliniques de la Reichsuniversität Straßburg.

6. LE TRAVAIL FORCÉ EN ALSACE ANNEXÉE DE FAIT : LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS CIVILS, LES PRISONNIERS DE GUERRE ET LES TRAVAILLEURS DE L'EST, ET LEURS LIENS AVEC LA REICHSUNIVERSITÄT STRASSBURG, 1941-1944

Gabriele MOSER et Lea MÜNCH

« [...] JE DEMANDE QUE L'ACTUELLE MISE À DISPOSITION PAR L'ADMINISTRATION DES HOSPICES CIVILS DE STRASBOURG DE HUIT PRISONNIERS DE GUERRE SOIT PROLONGÉE JUSQU'AU 1^{er} MAI 1942. » CONDITIONS ET DÉLIMITATION TEMPORELLE DU TRAVAIL FORCÉ À LA REICHSUNIVERSITÄT STRASSBURG

Le fait de considérer la main-d'œuvre comme du butin⁴⁸³ a joué un rôle important dans le fonctionnement de l'économie nationale-socialiste, et pas seulement dans ce qu'on appelle l'*Altreich*. Dans tous les territoires occupés et annexés, on a eu recours à des travailleurs recrutés de force originaires de l'est et du sud-est de l'Europe. Ce fut également le cas en Europe de l'Ouest et en Alsace-Moselle, territoires de l'est de la France renommés *Elsass* et *Lothringen* après avoir été envahis par la *Wehrmacht* et annexés illégalement en 1940. En consultant le registre du cimetière Sud de Strasbourg, nous avons constaté que Kisil Schentchenko fut le tout premier prisonnier de guerre soviétique enterré à Strasbourg, le 31 octobre 1941, après son décès à l'hôpital militaire du stalag V D de la *Wehrmacht*, quelques semaines seulement après le début de la guerre contre l'URSS⁴⁸⁴.

Les expérimentations humaines criminelles menées par les professeurs allemands de la Reichsuniversität Straßburg (*RUS*) sur les détenus du camp de concentration de Natzweiler ont longtemps été les seuls agissements connus du grand public. L'horreur suscitée par la coopération intéressée de scientifiques de l'université avec les institutions de la SS et du NSDAP a occulté les questions relatives au fonctionnement quotidien de l'université et de ses cliniques. Le rattachement de l'hôpital civil municipal à l'université le 1^{er} avril 1941 et sa mise sous tutelle sont également passés largement inaperçus⁴⁸⁵. En sa qualité de centre hospitalier universitaire, cette structure joua un rôle central dans la prise en charge médicale de la population alsacienne pendant la seconde guerre mondiale, et ce même sous l'occupation allemande. Au cours de nos recherches, nous avons par ailleurs découvert que des travailleurs forcés déportés en Alsace ont été soignés dans les cliniques de la *Reichsuniversität*. Cette découverte surprenante a révélé une nouvelle catégorie de victimes, intégrée à la vie quotidienne de l'hôpital sous l'occupation nazie.

1. Problématiques, état de la recherche, sources

À quoi pouvait bien ressembler le quotidien au sein d'un établissement médical qui a joué un rôle déterminant dans la prise en charge sanitaire de la population strasbourgeoise, et plus largement alsacienne, même après l'annexion allemande illégale de 1940 ? Comment l'occupant exerça-t-il sa domination ? Comment les patients, les médecins et l'ensemble du personnel réagirent-ils à cette (énorme) restructuration ? Comment l'idéologie nationale-socialiste, l'antisémitisme, la hiérarchisation des races, ainsi que le darwinisme social et sa violente dialectique de l'*Aufartung* (régénération) et de l'*Ausmerze* (élimination) s'exprimèrent-ils dans les institutions de santé ? La dichotomie opposant le *Herrenmensch* (homme de race supérieure) aux *Arbeitsvölkern* (peuples de travailleurs)⁴⁸⁶ s'imposa-t-elle également ici ? Et si tel était le cas, qu'est-ce qui démarquait les deux groupes en Alsace annexée de fait, administrée et occupée par l'Allemagne nazie ?

483. Karsten Linne, Florian Dierl (dir.): *Arbeitskräfte als Kriegsbeute: Der Fall Ost- und Südosteuropa 1939-1945*. Berlin: Metropol 2011.

484. Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES). Cimetières de Strasbourg, 238 MW 5 – Inhumations – 1918-1945, p. 165. Dans le cimetière Sud se trouvent les tombes de 157 prisonniers de guerre soviétiques décédés à l'infirmerie du stalag V D en l'espace de quelques semaines. Le registre du cimetière mentionne également d'autres prisonniers de guerre : 20 Polonais, 15 Italiens, 3 Américains, 1 Néerlandais, 1 Indien et « 1 prisonnier de guerre juif ». (*Ibid.*). On y trouve également les sépultures de 20 travailleurs de l'Est et de 7 travailleuses de l'Est décédés à l'hôpital civil en 1943 et en 1944. (*Ibid.*). Nous remercions Loïc Lutz pour la minutie qu'il a apportée à la saisie sur tableur des données et des noms figurant sur ce registre.

485. Concernant l'histoire complexe de la fusion et de la séparation de l'hôpital et de l'université depuis 1871, voir Christian Bonah: *Mehrkosten* – des frais additionnels. Histoire d'une facture ou la matérialité de la vie d'un centre hospitalier et universitaire. In: Christian Bonah, Pierre Filliquet (dir.): *Silence hôpital. Regards sur la vie d'un centre hospitalo-universitaire au xx^e siècle*. Strasbourg: MeSaSo 2016, p. 97-114.

486. Jochen August et al.: *Herrenmensch und Arbeitsvölker. Ausländische Arbeiter und Deutsche 1939-1945* (= Beiträge zur nationalsozialistischen Gesundheits- und Sozialpolitik 3). Berlin: Rotbuch 1986.

Ces questions ne concernent pas seulement les auteurs de crimes, dont il est plus facile de retracer le parcours professionnel grâce à la meilleure qualité des sources disponibles, mais aussi les victimes. La présente contribution est en grande partie consacrée à la reconstitution de leur parcours de vie. Les dernières années ont vu s'accroître le nombre de publications traitant du sort des travailleurs forcés, notamment grâce aux subventions octroyées par la Fondation *Erinnerung, Verantwortung und Zukunft* (Mémoire, responsabilité et avenir) créée en 2000⁴⁸⁷. Il existe désormais des études sur le sort des patients victimes de stigmatisation, de discrimination ou de harcèlement, ainsi que sur celui de travailleurs forcés et prisonniers de guerre employés au sein d'un certain nombre d'universités et de leurs cliniques situées sur le territoire du *Reich*⁴⁸⁸. Mais il reste encore bien des zones d'ombre à ce sujet sur le plan historiographique⁴⁸⁹. Tenter de conjuguer l'histoire de l'université en tant qu'institution nationale-socialiste et celle des prisonniers de guerre ou des travailleurs forcés constitue déjà un défi en soi, mais l'histoire de l'Alsace vient compliquer encore davantage les recherches historiques sur la Reichsuniversität Straßburg. Des discours politiquement opposés sur la mémoire pèsent également sur ce domaine de recherche par ailleurs modelé par des politiques du passé régionales et nationales diverses, en France comme en Allemagne⁴⁹⁰.

Un fonds exceptionnel datant de la période de l'Alsace annexée de fait est disponible à Strasbourg. Peu avant la libération de la ville, l'administration de l'université reçut l'ordre d'entamer le transfert en bon ordre de son personnel et du matériel vers divers sites d'accueil dans le sud-ouest de l'Allemagne. Avec le repli des Allemands vers le *Meldekopf* de Tübingen, centre de coordination et de communication où les services avaient été transférés depuis fin 1944-début 1945 sous le nom de « Reichsuniversität Straßburg, actuellement à Tübingen⁴⁹¹ », divers fonds de documents en langue allemande sont restés stockés dans les bâtiments de l'université de Strasbourg redevenue francophone⁴⁹². Personne n'y a prêté attention ni ne les a répertoriés, jusqu'à leur (re)découverte lors des travaux qui ont précédé la création de la Commission historique internationale et indépendante pour éclairer l'histoire de la Reichsuniversität Straßburg. En outre, quantité de dossiers médicaux allemands ont été conservés dans certaines cliniques de la Reichsuniversität Straßburg. Ils contiennent non seulement des renseignements sur la nationalité des patients, mais fournissent aussi aux historiens de la médecine de nouvelles

487. La publication la plus récente proposant un résumé de l'état de la recherche est celle de Christoph Schneider: *Hadamar von innen. Überlebendenzeugnisse und Angehörigenberichte*. Berlin: Metropol 2020.

488. Voir notamment Dieter Speck: *Universitätskliniken und Zwangsarbeit: Das Beispiel Freiburg*. In: Andreas Frewer, Günther Siedbürger (dir.): *Medizin und Zwangsarbeit im Nationalsozialismus. Einsatz und Behandlung von „Ausländern“ im Gesundheitswesen*. Frankfurt/Main: Campus 2004, p. 231-252. Volker Zimmermann (dir.): *Leiden verwehrt Vergessen. Zwangsarbeiter in Göttingen und ihre medizinische Versorgung in den Universitätskliniken*. Göttingen: Wallstein 2007. Flora Graefe: *Arbeitskraft, Patient, Objekt. Zwangsarbeiter in der Gießener Universitätsmedizin zwischen 1939 und 1945*. Frankfurt/Main, New York: Campus 2011.

489. Cela vaut notamment pour la prise en charge médicale dans les stalags fermés contrôlés par la *Wehrmacht*. Janine Dressler: *Die medizinische Betreuung von Kriegsgefangenen in Schleswig-Holstein. Das stalag XA in Schleswig und das Internationale Komitee vom Roten Kreuz*. In: Günther Siedbürger, Andreas Frewer (dir.): *Zwangsarbeit und Gesundheitswesen im Zweiten Weltkrieg. Einsatz und Versorgung in Norddeutschland*. Hildesheim: Olms 2006, p. 21-45. Concernant le sort des prisonniers de guerre français employés ou patients à la Charité de Berlin, voir Steffen Rückl et Winfried Schultze: *Zwangsarbeiter- und Kriegsgefangeneneinsatz an der Berliner Universität 1933 bis 1945*. In: Christoph Jahr (dir.): *Die Berliner Universität in der NS-Zeit*. Vol. 1. *Strukturen und Personen*. Stuttgart: Franz Steiner 2005, p. 205-225.

490. Raphaël Spina: *Returning Home after Forced Labour in the Reich. The Example of the French of "Service du travail obligatoire"*. In: David Cesarani et al. (dir.): *Survivors of Nazi Persecution in Europe after the Second World War. Landscapes after Battle*. Vol. 1. London, Portland: Vallentine Mitchell 2010, p. 91-108. Rainer Möhler: *Zweierlei Erinnerung an einem „Historischen Ort“ – das bedrückende Erbe der „Reichsuniversität Straßburg“ und die „université de Strasbourg“ 1945 bis heute*. In: Joachim Bauer et al. (dir.): *Ambivalente Orte der Erinnerung an deutschen Hochschulen*. Stuttgart: Franz Steiner 2016, p. 255-280. Christiane Kohser-Spohn: *Die elsässischen Zwangsrekrutierten (Malgré-Nous) nach 1945. Die schwierige Integration ihrer Geschichte in das kollektive Gedächtnis im Nachkriegsfrankreich*. In: Jan Erik Schulte, Michael Wildt (dir.): *Die SS nach 1945. Entschuldungsnarrative, populäre Mythen, europäische Erinnerungsdiskurse*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht 2018, p. 343-360.

491. Joachim Lerchenmüller: *Das Ende der Reichsuniversität Straßburg in Tübingen*. In: *Bausteine zur Tübinger Universitätsgeschichte 10* (2005), p. 115-174.

492. Nous remercions l'association des Amis des hôpitaux de Strasbourg et le Conservatoire de la santé en Alsace (Strasbourg) de nous avoir permis d'étudier les dossiers médicaux des cliniques de médecine interne des hospices civils et de la Reichsuniversität (1941-1944).

informations d'une richesse insoupçonnée sur les méthodes de diagnostic et de traitement⁴⁹³. Ils permettent de reconstituer pour la première fois le quotidien de l'hôpital sous l'occupation allemande, offrant ainsi de nouvelles perspectives de recherche en histoire de la médecine et de ses institutions. La dialectique de « la guérison et de l'élimination » s'était manifestement répandue à Strasbourg, que ce soit à travers le recours à des traitements psychiatriques modernes pour des travailleuses de l'Est, les soins chirurgicaux dont ont bénéficié des détenus du camp de concentration de Natzweiler victimes d'accident, ou encore la sélection de patients incurables et inaptes au travail en vue d'un transfert à Hadamar⁴⁹⁴.

Divers éléments contenus dans les dossiers médicaux et municipaux relatifs aux hospices civils laissent à penser que le recours systématique aux travailleurs forcés en Alsace annexée de fait dès le début de l'année 1941 était un moyen pour l'occupant allemand d'exploiter les ressources économiques. Ils ont d'abord remplacé les travailleurs alsaciens dans les secteurs agricole et industriel – le personnel d'origine ayant été envoyé en Allemagne en tant qu'ouvriers qualifiés alsaciens à partir de 1940 puis en tant que travailleurs forcés français déployés dans le *Reich* à partir de 1942⁴⁹⁵. Comme dans d'autres villes et cliniques universitaires de l'Allemagne nazie, à Strasbourg, les travailleurs étrangers ont contribué à maintenir l'activité quotidienne des hôpitaux et des infrastructures de santé.

Une autre pratique courante consistait à mettre à la disposition des étudiants en médecine et des élèves infirmières des *Hausschwangere* (travailleuses forcées enceintes) dans le cadre de leur formation obstétricale et gynécologique⁴⁹⁶. Les prisonniers de guerre originaires de pays « exotiques » servaient d'objets d'étude anthropologique aux professeurs et aux doctorants⁴⁹⁷. Les corps des défunts, pour la plupart des prisonniers de guerre soviétiques, étaient utilisés dans les cours d'anatomie pratique des étudiants de médecine⁴⁹⁸. Les 292 thèses de doctorat en médecine préparées à la Reichsuniversität Straßburg qui ont été recensées⁴⁹⁹ constituent une source majeure indispensable pour clarifier l'aspect médico-scientifique des recherches conduites de force.

2. Le travail forcé en Alsace dans ses liens avec la Reichsuniversität Straßburg et ses cliniques

Comme en témoigne le conflit qui opposa pendant des mois l'administration civile alsacienne aux autorités du *Reich*, le refus d'employer dans la région une main-d'œuvre venue de l'Est s'explique par des raisons liées aussi bien à l'idéologie raciale qu'à une stratégie ethno-politique. Walter Köhler⁵⁰⁰, le chef du département des finances et de l'économie, placé sous l'autorité du chef de l'administration civile en Alsace, et donc responsable de l'application de la politique de l'emploi du *Reich*, informa Berlin le 27 juillet 1942 que « [l]e chef de l'administration civile [Robert Wagner] a toutefois ordonné, pour des raisons politiques, que l'on n'emploie la main-d'œuvre étrangère ici

493. On trouvera une analyse des dossiers médicaux des cliniques de la RUS dans Shalvey, *History of Paediatric Treatment*, 2021 et Lea Münch: *Die Rolle der Psychiatrie an der Reichsuniversität Straßburg*. Thèse d'histoire contemporaine, université de Strasbourg, 2022.

494. Voir Uta George *et al.* (dir.): *Hadamar. Heilstätte - Tötungsanstalt - Therapiezentrum*. Marburg: Jonas 2006.

495. Ouvrage de référence sur le Service du travail obligatoire (entré en vigueur à partir de février 1943) est celui de Patrice Arnaud: *Les STO : histoire des Français requis en Allemagne nazie, 1942-1945*. Paris: CNRS 2010. Les contributions les plus récentes à ce sujet sont celles de Raphaël Spina: *Faire l'histoire du Service du travail obligatoire des origines à nos jours. Généalogie et avancées. Guerres mondiales 274* (2019), p. 7-16. Helga Bories-Sawala: *Traces de la captivité et du travail forcé en Allemagne. Les découvrir, les préserver, les faire parler. Une mission inachevée. Guerres mondiales 274* (2019), p. 117-127.

496. Des femmes enceintes destinées à être stérilisées pour des raisons eugénistes et d'hygiène raciale furent également employées comme *Hausschwangere* et stérilisées après avoir accouché. Voir Léon-Alfred Kieffer: *La Stérilisation eugénique en Allemagne et son application en Alsace occupée de 1940 à 1944*. Thèse de médecine, Strasbourg, 1946, p. 46.

497. Par exemple, les prisonniers de guerre indiens évoqués dans les deux thèses présentées par Wolfgang Lehmann en 1944 à Strasbourg. À ce sujet, voir également le chapitre III. 7 du présent rapport.

498. À ce sujet, voir le chapitre IV. 2 du présent rapport.

499. Dans son œuvre pionnière *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste* (thèse de doctorat, Strasbourg, faculté de médecine, 1991), Patrick Wechsler recense 122 thèses disponibles. Concernant la catégorisation des sources de cette thèse, voir Volker Roelcke et Simon Duckheim: *Medizinische Dissertationen aus der Zeit des Nationalsozialismus: Potential eines Quellenbestands und erste Ergebnisse zu „Alltag“, Ethik und Mentalität der universitären medizinischen Forschung bis (und ab) 1945*. *Medizinhistorisches Journal* 49 (2014), 3, p. 260-271.

500. Ernst Otto Breuche: Ein „anständiger“ und „moralisch integrier“ Nationalsozialist? Walter Köhler, Badischer Ministerpräsident, Finanz- und Wirtschaftsminister. In: Michael Kissener, Joachim Scholtz (dir.): *Die Führer der Provinz. NS-Biographien aus Baden und Württemberg* (= *Karlsruher Beiträge zur Geschichte des Nationalsozialismus* 2). Konstanz: Universitätsverlag 1997, p. 289-310.

[en Alsace] qu'à titre exceptionnel ; il a interdit l'emploi de certains étrangers comme ceux de l'Est et de l'Ouest⁵⁰¹ ».

L'année 1942 marqua un tournant majeur dans la politique de recrutement de l'État national-socialiste. Elle se concrétisa en France la même année par l'instauration du Service du travail d'abord volontaire, puis obligatoire⁵⁰². Au total, 14 308 prisonniers de guerre et travailleurs étrangers civils furent employés en Alsace annexée de fait au cours de l'été 1942⁵⁰³. Ce nombre s'élevait à 16 959 à la fin de l'année 1944⁵⁰⁴.

À partir de fin 1941-début 1942, la pénurie de personnel dans la *Wehrmacht* et au service de l'économie de guerre allemande s'aggrava considérablement. Le besoin en soldats et en main-d'œuvre pour l'armement et le maintien du régime d'occupation dans toute l'Europe augmenta à tel point qu'on dut employer des personnes déportées des territoires de l'ex-Union soviétique en Europe de l'Ouest alors que cette main-d'œuvre avait été initialement écartée pour des questions d'idéologie raciale et de politique de sécurité. Des centaines de milliers de prisonniers de guerre soviétiques avaient été acheminés des zones de combat vers l'ouest, mais contrairement aux prisonniers de guerre venant d'autres pays, ils ne devaient pas servir de main-d'œuvre à l'origine. Ils étaient complètement sous-alimentés et entassés dans des camps où ils vivaient dans des conditions inhumaines, livrés sans défense aux maladies, aux débordements de violence et à la famine⁵⁰⁵. Les prisonniers de guerre soviétiques qui se trouvaient en Alsace depuis (au plus tard) octobre 1941 subirent le même sort que les prisonniers de guerre soviétiques détenus dans d'autres stalags et *Russenlager* (camps de prisonniers de guerre russes) du *Reich*. La mortalité à l'hôpital militaire du stalag V D de Strasbourg a dû être très élevée, mais nous n'avons connaissance que de 157 personnes décédées au cours des quatre premiers mois et enterrées dans le cimetière Sud (voir note 484). À proximité de Strasbourg, on trouvait aussi le *Reservelazarett II Straßburg – Lazarettabteilung f.[für] Kriegsgefangene in Mutzig* (hôpital militaire de réserve II Strasbourg – service des prisonniers de guerre à Mutzig) qui était doté de 400 lits⁵⁰⁶. Une grande partie des prisonniers de guerre qui y sont décédés (parmi lesquels Raphaël Toledano a pu identifier 232 personnes) fut envoyée à l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg d'août 1942 à juillet 1944⁵⁰⁷.

On sait peu que les hospices civils de Strasbourg réquisitionnés par les nazis, avec leurs plus de 2 000 lits et un personnel de près de 1 700 personnes (sans compter les médecins), disposaient d'une vaste structure de fonctionnement⁵⁰⁸. Comme tout grand centre hospitalier des XIX^e et XX^e siècles, cet établissement, qui était administré par

501. Der Chef der Zivilverwaltung im Elsass, Finanz- und Wirtschaftsabteilung, 27.7.1942 an Sauckel (oder Vertreter im Amt). BArch Berlin, R 3901/20230, f. 8-9, ici f. 9. [Courrier du chef de l'administration civile en Alsace, département des finances et de l'économie, du 27 juillet 1942, à l'attention de Sauckel (ou du représentant en fonction).] Nous remercions chaleureusement M^{me} Bischofs (*Bundesarchiv*, Berlin), M^{me} Hamzic-Schumacher (Fa. Selke, Berlin) et M. Wirth (Fa. Selke, Koblenz) de nous avoir transféré les archives, nous permettant ainsi de les consulter facilement.

502. Bernd Zielinski: Der „Reichseinsatz“ von Franzosen und die Entwicklung der Kollaborationspolitik. *Pariser Historische Studien* 55 (2000), p. 379-396. Raphaël Spina: Working in the Enemy's Country. The Experience of French Laborers in Germany (1940-1945). *Francia* 44 (2017), p. 393-401.

503. Der Chef der Zivilverwaltung im Elsass, Finanz- und Wirtschaftsabteilung vom 1.8.1942 an den Beauftragten für den Vierjahresplan, Generalbevollmächtigter für den Arbeitseinsatz. Betr.: Einsatz ausländischer Arbeitskräfte im Elsass. BArch Berlin, R 3901/20230, f. 19. [Courrier du chef de l'administration civile en Alsace, département des finances et de l'économie, du 1^{er} août 1942 à l'attention du commissaire au plan quadriennal, plénipotentiaire à la main-d'œuvre. Objet : Emploi de la main-d'œuvre étrangère en Alsace.]

504. Der Beauftragte für den Vierjahresplan/Der Bevollmächtigte für den Arbeitseinsatz (dir.): *Der Arbeitseinsatz im Großdeutschen Reich* 11/12 (1944) p. 25-28, cité d'après Mark Spoerer: NS-Zwangsarbeiter im Deutschen Reich. Eine Statistik vom 30. September 1944 nach Arbeitsamtbezirken. *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte* 49 (2001), 4, p. 665-684, ici p. 684. Parmi les 16 959 travailleurs forcés qui travaillaient encore en Alsace en décembre 1944, 4 768 étaient des travailleurs de l'Est (*ibid.*, p. 681).

505. Il existe maintenant de très nombreux ouvrages de recherche historique consacrés aux prisonniers de guerre soviétiques. Deux travaux sont particulièrement novateurs. Christian Streit: *Keine Kameraden. Die Wehrmacht und die sowjetischen Kriegsgefangenen 1941-1945*. Bonn: J. H. W. Dietz 1991. Jörg Osterloh: *Ein ganz normales Lager. Das Kriegsgefangenen-Mannschaftsstocklager 304 (IV H) Zeithain bei Riesa/Sa. 1941 bis 1945*. Leipzig: G. Kiepenheuer 1997.

506. Nous remercions Reinhard Otto de nous avoir indiqué qu'il y avait trois hôpitaux militaires pour prisonniers de guerre en Alsace annexée de fait : Mulhouse (250 lits), Strasbourg (600 lits) et Strasbourg, service des prisonniers de guerre (400 lits). *Bundesarchiv-Militärarchiv*, RH 12-23/1029.

507. Toledano, *Anatomy in the Third Reich*, 2016.

508. Gutachten über den Aufbau und den Personaleinsatz der Verwaltung der klinischen Universitätsanstalten in Straßburg/els. (o.J., 1942). BArch Berlin, R 2301/10044, n. pag. [Rapport d'expertise sur la structure et le recrutement du personnel de l'administration des cliniques universitaires de Strasbourg/Als. (o.J., 1942).]

une fondation sous tutelle municipale avant 1941, comprenait non seulement des ateliers de maintenance garantissant le bon fonctionnement des dispositifs médicaux, mais également des véhicules de transport des malades, ainsi qu'une pharmacie au sein de laquelle étaient produits une grande partie des médicaments utilisés. L'ensemble du ravitaillement quotidien nécessaire à plusieurs centaines de personnes reposait sur la production et la transformation des aliments dans l'enceinte même du complexe médical (boulangerie, pâtisserie, boucherie). Quant aux fruits et légumes, ils provenaient du potager et d'une exploitation agricole situés un peu à l'écart, dans le quartier du Neuhof – exploitation à laquelle était rattaché le *Jugendpflegeheim* (orphelinat)⁵⁰⁹.

En novembre 1941, les hospices civils de Strasbourg, sis 2, quai Saint-Nicolas, réclamèrent à l'*Arbeitsamt* (bureau de recrutement) de Strasbourg « cinq à six saisonniers agricoles » pour participer à la récolte des betteraves et des pommes de terre pendant deux ou trois jours sur le site de l'« orphelinat du Neuhof ». Quand il recevait une demande de main-d'œuvre, l'*Arbeitsamt* réquisitionnait en général le nombre approprié de prisonniers de guerre auprès du *Wehrkreiskommando* (commandement de la région militaire). Ces derniers étaient ensuite transférés de leur lieu d'internement vers le stalag de la *Wehrmacht*⁵¹⁰. Dans le cas présent, le lieu de travail se situait non loin du stalag. Il fut donc inutile de leur trouver un hébergement de nuit ; les prisonniers étaient en mesure d'effectuer quotidiennement l'aller-retour du camp vers leur lieu de travail. Trois mois plus tard, en février 1942, ce sont 12 prisonniers de guerre au total qui étaient employés par les hospices civils de Strasbourg, comme en témoigne un courrier adressé à l'*Arbeitsamt* de la ville par le directeur général des hospices civils, le docteur Joseph Oster. Ce dernier regrettait de « devoir laisser partir » de la main-d'œuvre à la fin du mois et affirmait avoir besoin de « deux prisonniers de guerre à [l']exploitation agricole du Neuhof (*Betrieb des Jugendpflegeheim Neuhof, Altenheimerstrasse 83* – actuellement route du Neuhof) ». Il réclamait donc « l'affectation permanente de deux prisonniers de guerre⁵¹¹ ». En mars 1942, le directeur général des hospices civils adressa directement un courrier au commandant du stalag V D de Strasbourg, au *Apffelstrasse 14* (14, rue Louis Apffel), pour lui demander de prolonger la durée d'affectation de huit prisonniers de guerre. Il souhaitait en outre que « le PG [prisonnier de guerre] n° 1658, Zamizsak Jan, agriculteur de son état, fût mis à la disposition de [l']exploitation [du Neuhof] [...] jusqu'à la fin de la guerre⁵¹² ». L'*Arbeitsamt* accéda à sa requête avec l'accord de l'administration de l'Armée de terre allemande et des responsables de l'exploitation en question.

En revanche, en ce qui concerne les cliniques, il semble que très peu de contrats de travail aient été enregistrés. C'est ce qui ressort d'une note manuscrite envoyée en réponse à un courrier du 28 avril 1943 demandant s'il fallait s'abonner à l'un des « hebdomadaires pour les travailleurs étrangers » publiés par le *Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda* (ministère de l'Éducation du peuple et de la Propagande du Reich) et consacrés à la prise en charge des travailleurs de l'Est. On pouvait recevoir par la poste l'*Ukrainez* pour les Ukrainiens de l'Est, le *Trud* pour les Russes et le *Wisti* pour les Ukrainiens de l'Ouest. Ladite note contient une réponse lapidaire : « Hors de question pour les deux travailleurs de l'Est que nous employons⁵¹³. »

La dernière mention d'un commando de travailleurs forcés composé de prisonniers de guerre date d'après le bombardement de Strasbourg du 25 septembre 1944 qui endommagea gravement, entre autres, l'Institut d'hygiène de la *Reichsuniversität* et causa la mort de quatre de ses membres⁵¹⁴. Le directeur de l'institut, le professeur Eugen Haagen, exhorta le chef de « l'Organisation Todt » à réparer immédiatement les dégâts afin que le laboratoire puisse reprendre ses activités au plus vite. Le 17 octobre 1944, il fut informé qu'« un commando de

509. Le foyer, appelé dans le même dossier *Erziehungsanstalt* [maison de correction] (f. 3) et *Jugendpflegeheim* [orphelinat] (f. 4), était administré par les hospices civils. Il disposait de 60 lits. AVES, 7 AH 064, n. pag.

510. Max Timm (conseiller ministériel du ministère du Travail du Reich) détaille la procédure de base dans *Der Arbeitseinsatz der Kriegsgefangenen. Monatshefte für NS-Sozialpolitik* 7 (1940), 13-16, p. 157-160.

511. Bürgerspital Straßburg. Generaldirektion. Beschäftigung von Kriegsgefangenen, 1941/1942. AVES, 7 AH 244, n. pag. [Hôpital civil de Strasbourg. Direction générale. Recrutement des prisonniers de guerre, 1941/1942.]

512. La consultation des *Arolsen Archives* ne nous a malheureusement fourni aucun renseignement sur cette personne (réponse des *Reference Services* à Gabriele Moser le 28 avril 2020).

513. An das Bürgerspital Straßburg vom 28.4.1943. Betrifft: Betreuung der Ostarbeiter. AVES, 7 AH 369, n. pag. [Courrier du 28 avril 1943 à destination de l'hôpital civil de Strasbourg. Objet : Prise en charge des travailleurs de l'Est.]

514. Schreiben Eugen Haagens vom 19.10.1944 an den Leiter der Organisation Todt, OT-Einsatzgruppe V, Straßburg. Betr.: Beseitigung von Fliegerbeschäden. AVES, 7 AH 472, n. pag. [Courrier d'Eugen Haagen du 19 octobre 1944 à l'attention du chef de l'organisation *Todt*, OT-Einsatzgruppe V, Strasbourg. Objet : Réparation des dégâts causés par les bombardements aériens.]

prisonniers russes » serait déployé le jour suivant pour déblayer l'Institut d'hygiène⁵¹⁵. Le nombre de destinataires des copies de ce courrier – six au total, adressées à tous les responsables de l'université, des facultés et de la municipalité – suggère qu'il n'y a pas eu de traitement prioritaire des dommages causés par le bombardement qui avait eu lieu déjà trois semaines auparavant. Ce document montre en outre qu'un assez grand nombre de membres de l'université et de la municipalité savait que des prisonniers de guerre étaient employés. On constate également que quatre semaines avant le repli de l'occupant allemand, il y avait encore des travailleurs forcés soviétiques affectés dans des commandos de travail dans le *Gau* de Bade-Alsace.

Pour résumer, en se fondant sur les sources connues jusqu'à présent, on peut affirmer qu'en 1941 et 1942, les hospices civils de Strasbourg n'ont employé des prisonniers de guerre que sous la forme de très petits commandos de travail, principalement affectés à des travaux agricoles ou de jardinage. Le salaire prévu pour un certain travailleur agricole polonais s'élevant à 0,80 *Reichsmarks* (*RM*) par jour de travail (dans une entreprise, ce montant était de 2,20 *RM* par jour), le directeur de l'économat des hospices civils proposa de lui verser une indemnité exceptionnelle de 8 *RM* par mois, car ce travailleur forcé était particulièrement efficace⁵¹⁶.

3. Les travailleurs forcés devenus patients

Malgré le petit nombre de prisonniers de guerre et de travailleurs forcés civils directement employés dans les cliniques des hospices civils, ils y furent présents en tant que patients dès l'ouverture de l'« hôpital civil » le 1^{er} juillet 1941, comme en témoignent les dossiers médicaux qui nous sont parvenus. Les adresses de patients qu'ils contiennent permettent d'une part de déterminer l'emplacement des *Zwangsarbeitslager* (camps de travail) et autres lieux d'hébergement des travailleurs forcés (par exemple des auberges), et d'autre part de se faire une idée de la taille de la zone de prise en charge des travailleurs forcés par les cliniques strasbourgeoises, cette zone s'étendant bien au-delà des limites de la ville (voir les listes à la fin de ce chapitre). Le tableau suivant donne un aperçu du nombre de travailleurs forcés présents en Alsace.

<i>Arbeitsamt</i>	Hommes	Femmes	Total	Dont travailleurs de l'Est
Colmar	1 363	684	2 047	759
Mulhouse	6 579	2 752	9 331	1 791
Strasbourg	3 515	2 066	5 581	2 218
Total en Alsace	11 457	5 502	16 959	4 768

Tableau 10 : Travailleurs et employés étrangers (travailleurs de l'Est inclus)⁵¹⁷.

Les soins médicaux prodigués aux travailleurs étrangers civils en cas de maladie étaient régis par des accords conclus entre le corps médical et les caisses d'assurance maladie obligatoires. Après l'accord de 1939 entre la *Kassenärztliche Vereinigung Deutschlands* (association des assurances maladie d'Allemagne) et les organisations locales de médecins sur la prise en charge médicale des travailleurs étrangers en Slovaquie et dans le protectorat de Bohême-Moravie, des accords similaires leur succédèrent en 1941 « pour les Pays-Bas, la Belgique et la France occupée ». Comme le rapporte l'*Ärzteblatt für Südwestdeutschland* (*Revue médicale du sud-ouest de l'Allemagne*), ces conventions étaient devenues nécessaires « en raison du grand nombre de travailleurs forcés désormais employés en Allemagne⁵¹⁸ ». En cas de maladie, les prisonniers de guerre qui étaient également soumis au travail forcé, et les détenus des camps de concentration ou des *Arbeitserziehungslager* (camps

515. AVES, 7 AH 472, n. pag. [photographie 42]. Copies adressées au : 1) curateur, 2) Dr. Barthelme, directeur des cliniques universitaires, 3) recteur de la *RUS*, 4) doyen de la faculté de médecine, 5) maire, 6) architecte de l'État Stambach.

516. Concernant le « recrutement » et la rémunération des travailleurs agricoles polonais, voir Max Timm: *Der Einsatz polnischer landwirtschaftlicher Arbeitskräfte in der deutschen Landwirtschaft. Monatshefte für NS-Sozialpolitik* 7 (1940), 5-6, p. 55-58.

517. Spoerer: *NS-Zwangsarbeiter im Deutschen Reich*, 2001, p. 681.

518. Anon.: *Die ärztliche Betreuung der Arbeiter aus Holland, Belgien und Frankreich. Abkommen der Kassenärztlichen Vereinigung Deutschlands mit den Ärzteorganisationen der besetzten Gebiete. Ärzteblatt für Südwestdeutschland* 8 (1941), 2, p. 22. Les 89 ressortissants français (dont 81 Alsaciens, d'après leur lieu de naissance) constituent la majeure partie des 162 personnes répertoriées comme travailleurs forcés indemnisables dans la « base de données relative aux travailleurs forcés » des

d'éducation par le travail) devaient d'abord être pris en charge sur leur lieu d'hébergement, à l'hôpital militaire de réserve [de la *Wehrmacht*] ou à l'hôpital militaire local. Si le travail qu'effectuaient ces « ouvriers (détenus) » était soumis à assurance obligatoire contre les accidents, « le *Reich* (leur) accord(ait) une couverture d'assurance en vertu de la loi sur l'assurance accidents pour les prisonniers » promulguée en juin 1900⁵¹⁹. Ce décret modifié à plusieurs reprises sous le régime nazi pour tenir compte du nombre croissant de travailleurs forcés permit, dans certains cas, le transfert de détenus gravement blessés du camp de concentration de Natzweiler vers les cliniques de la *RUS*. Les frais médicaux et d'hébergement dans l'hôpital public le plus proche étaient pris en charge par l'assurance obligatoire contre les accidents⁵²⁰.

Les « travailleurs civils de nationalité polonaise », comme les travailleurs de l'Est qui arrivèrent plus tard, avaient accès à des soins médicaux. En revanche, leur discrimination en faveur des travailleurs forcés d'Europe de l'Ouest était clairement prescrite par l'État. Elle se caractérisait d'abord par une stigmatisation visuelle à travers le port de la lettre « P » cousue sur les vêtements des travailleurs polonais, imposé par le ministère de l'Intérieur du *Reich* dès mars 1940⁵²¹. De même, les nombreux travailleurs de l'Est qui avaient été déportés de ce qu'on appelait « l'ancien territoire soviétique » devaient porter l'insigne « Ost » sur leurs vêtements. Leur prise en charge médicale se limitait « au strict nécessaire ». Ils devaient également être logés dans des chambres où ils étaient séparés des patients qui venaient d'Europe de l'Ouest et d'Allemagne et « qui étaient par nature et sur le plan de l'équipement nettement inférieures aux chambres habituelles [des citoyens allemands]⁵²² ».

Le premier convoi de travailleurs de l'Est destiné à l'Alsace fut envoyé vers la région le 19 septembre 1942⁵²³. Quelques jours plus tard, le décret du 25 septembre 1942 « sur les conditions de travail des travailleurs de l'Est en Alsace⁵²⁴ » fut promulgué. Il devait entrer en vigueur le 1^{er} octobre 1942. Signé par Walter Köhler, il se référait à un texte similaire du 30 juin 1942 qui s'appliquait au *Reich* et ordonnait que l'emploi des travailleurs de l'Est en Alsace suive le même modèle. « Sauf indication contraire », les dispositions du décret promulgué dans le *Reich* valaient également en Alsace, les services du chef de l'administration civile de la région étant chargés de leur application.

En raison du manque croissant de main-d'œuvre disponible dans le *Reich* et dans les zones occupées ou annexées en Europe, le recours aux travailleurs « étrangers à la communauté » pris encore plus d'importance. Si des travailleurs forcés malades avaient pu être renvoyés dans leur pays d'origine au cours des premières années de la seconde guerre mondiale, ces rapatriements prirent fin à partir d'octobre 1942. Conformément au décret du 16 octobre 1942 « sur les travailleurs de l'Est inaptes au travail », le nombre de travailleurs rapatriés dut être réduit à tout prix⁵²⁵. Cela signifiait qu'un nombre toujours croissant de travailleurs de l'Est devait être

Archives générales de Karlsruhe (Pays de Bade). Nous remercions M. Martin Stingl pour ses recherches dans cette banque de données et pour son soutien amical.

519. Les autorités d'exécution étaient les *Staatspolizeinleitstellen* (bureaux de la police d'État) [!] conformément au décret d'application du 21 novembre 1939 (RMBliV, p. 2431) reproduit dans Volker Trugenberger, Miriam Zitter: *NS-Erlasse zu Zwangsarbeitern*. Stuttgart: Akademie der Diözese Rottenburg-Stuttgart 2001, p. 190-191. Cette réglementation se basait sur la loi relative à l'assurance accident des détenus : „Gesetz, betreffend die Unfallfürsorge für Gefangene“, *Reichsgesetzblatt I* 1900, p. 536-545.

520. Pour plus de détails, voir notamment le dossier du détenu Georg Lütz de l'infirmerie du camp de concentration de Natzweiler dans les archives en ligne de Bad Arolsen. Loïc Lutz, Gabriele Moser et Lea Münch ont présenté une esquisse des liens inhabituels ayant existé entre le KL-Natzweiler et les cliniques de la *Medizinische Fakultät* de la Reichsuniversität Straßburg, avec l'envoi d'au moins 18 détenus du camp dans les cliniques universitaires de Strasbourg (voir le chapitre III. 5 du présent rapport). Nous remercions par ailleurs M. Stefan Lochner, de la bibliothèque du Mémorial de Buchenwald, pour son aide lors de la recherche de documentation.

521. Polizei-Verordnung über Kennlichmachung im Reich eingesetzter Zivilarbeiter und -arbeiterinnen polnischen Volkstums. *Reichsgesetzblatt I* 1940 vom 29. März 1940. [Décret de police sur l'identification des travailleurs et travailleuses civiles polonais déployés dans le *Reich*.]

522. Der Württembergische Innenminister vom 19.6.1940. Betreff: Unterbringung krankenhausbedürftiger polnischer Zivilarbeiter. In: Trugenberger, *NS-Erlasse zu Zwangsarbeitern*, 2001, p. 89. [Courrier du ministre de l'Intérieur wurtembergeois du 19 juin 1940. Objet : Hébergement des travailleurs civils polonais devant être hospitalisés.]

523. Beauftragter für den Vierjahresplan, Generalbevollmächtigter für den Arbeitseinsatz, vom 5.10.1942 an Chef der Zivilverwaltung im Elsass. [Courrier du commissaire au plan quadriennal, plénipotentiaire à la main-d'œuvre du 5 octobre 1942 à l'attention du chef de l'administration civile en Alsace.] : « [!]e 19 septembre 1942, le tout premier convoi de 760 hommes est parti de la frontière du *Reich* allemand ». BArch Berlin, R 3901/20230, f. 46.

524. *Verordnungsblatt des Chefs der Zivilverwaltung im Elsass*, vol. 3, 1942, 33, p. 280.

525. Der Beauftragte für den Vierjahresplan, Der Generalbevollmächtigte für den Arbeitseinsatz, vom 16.10.1942 an die Herren Präsidenten der Landesarbeitsämter. [Courrier du commissaire au plan quadriennal, plénipotentiaire à la main-d'œuvre du

pris en charge médicalement afin qu'ils conservent leur aptitude au travail le plus longtemps possible – le décret limitant cette prise en charge à « une durée maximale d'environ huit semaines⁵²⁶ ».

À Strasbourg, ce revirement en matière de politique du travail se traduit par la construction d'un baraquement réservé aux travailleurs de l'Est dans l'enceinte de l'hôpital. Les plans datant de 1942 ne mentionnent que les deux « hangars d'isolement en cas d'épidémie » qui avaient été construits avant 1928⁵²⁷. En revanche, des plans ultérieurs font état d'un troisième bâtiment sur le site situé à l'ouest de la clinique de dermatologie et construit en juin 1943. Dans une liste établie pour l'assurance contre les dommages immobiliers, ce bâtiment est qualifié d'*Ostarbeiterbaracke* (baraquement réservé aux travailleurs de l'Est)⁵²⁸. Plus précisément, il est appelé *Ostarbeiterkrankenbaracke* (baraquement réservé aux travailleurs de l'Est *malades*) (voir fig. 17) sur un plan détaillé du site de la clinique issu du district Strasbourg Nord et datant du 1^{er} juin 1943⁵²⁹. Ce baraquement réservé aux malades était situé à proximité des deux hangars pour les épidémies, mais était nettement plus petit qu'eux. Le baraquement réservé aux travailleurs de l'Est fut probablement construit après le 19 septembre 1942 – date de départ du premier convoi de travailleurs de l'Est vers l'Alsace. Il servait vraisemblablement à accueillir, tout en les isolant pour des raisons d'idéologie raciale, les travailleurs de l'Est malades, dont un grand nombre était désormais déployé en Alsace.

Une déclaration du doyen de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg datant de 1944 prouve que ce baraquement a effectivement servi à loger les travailleurs de l'Est. Lorsque le 9 juin 1944, le *Kreishauptleiter* (directeur d'arrondissement) du bureau de la Santé publique du NSDAP demanda aux cliniques de l'hôpital civil de vacciner contre le typhus « l'ensemble de leur personnel allemand et issu du *Reich* en contact avec des travailleurs étrangers », le chef de l'administration, le docteur Alfons Barthelme, transmet cette demande au doyen de la faculté de médecine, le professeur Johannes Stein. Une demande similaire lui succéda le 6 juillet 1944, émise cette fois-ci par le médecin du service municipal de santé, le docteur Walther, qui ne comprenait pas que Stein refuse que les employés du « camp de travailleurs de l'Est de l'établissement » soient vaccinés contre le typhus et lui enjoignait de se justifier. Ce fut l'occasion pour Stein de

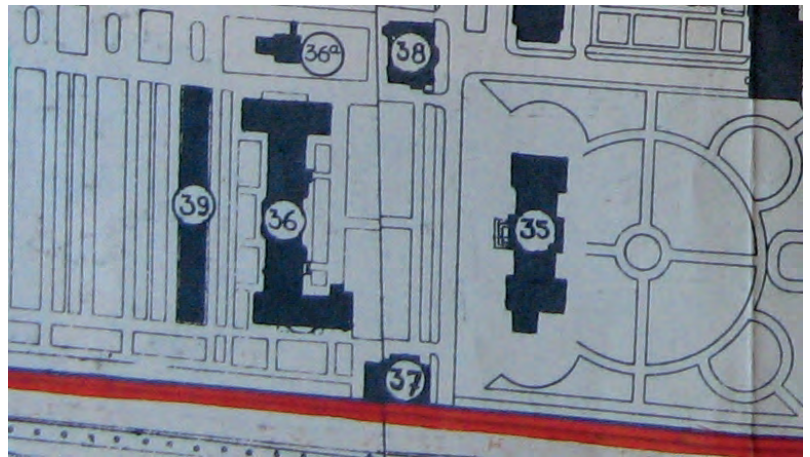


Figure 17 : Détail du plan du site de la Reichsuniversität Straßburg, 1941.

Légende : « (35) nouvelle clinique dermatologique – service des personnes envoyées par la police (Institut de recherche de la faculté de médecine à partir de novembre 1941), (36) clinique dermatologique – dortoirs, (36a) animalerie pour les animaux de laboratoire, (37) service privé de dermatologie, (38) policlinique de dermatologie ». L'*Ostarbeiterkrankenbaracke* sera construite au printemps 1943 à côté de la baraque pour les maladies infectieuses (39).

Source : Archives municipales de Strasbourg, 7 A AH.

16 octobre 1942 à l'attention de messieurs les présidents des *Arbeitsämter* régionaux.] : « [...] 1) compte tenu de la situation tendue en matière de travail, le rapatriement des personnes dont l'aptitude au travail est réduite n'est pas possible ». Citation tirée de Trugenberger, *NS-Erlasse zu Zwangsarbeitern*, 2001, p. 519-521, ici p. 519. On trouvera notamment une analyse de la correspondance de l'*Arbeitsamt* avec la caisse d'assurance maladie obligatoire du Schleswig-Holstein dans Uwe Danker *et al.* (dir.): *Wir empfehlen Rückversicherung, da sich der Arbeitseinsatz nicht lohnt. Zwangsarbeit und Krankheit in Schleswig-Holstein 1939-1945*. Bielefeld: Verlag für Regionalgeschichte 2001.

526. Beauftragter für den Vierjahresplan, 16.10.1942. [Courrier du commissaire au plan quadriennal du 16 octobre 1942.]

527. Voir le point 35 de la liste des bâtiments des hospices civils de Strasbourg (1940). AVES, 7 AH 008, n. pag. Le « Plan de l'Hôpital civil en 1928 » montre les deux baraques pour les épidémies, à proximité immédiate de la clinique de dermatologie. Jean-Marie Le Minor: *Les Hôpitaux de Strasbourg (Mémoire en Images)*. Saint-Cyr-sur-Loire: Éditions Alain Sutton 2005, p. 10.

528. Reichserziehungministerium vom 6.10.1944 an Herrn Universitätskurator in Straßburg. Betr.: Gebäudeversicherung. BArch Berlin, R 4901/13190, n. pag. [photographie 111]. [Courrier du ministère de l'Éducation du *Reich* du 6 octobre 1944 à l'attention de M. le curateur de l'université à Strasbourg. Objet : Assurance des bâtiments.]

529. Reichsuniversität Straßburg, 1.6.1943. BArch Berlin, R 2/12477, annexe 2, n. pag. Au dos de la carte figure la note manuscrite suivante : In der Besprechung am 9.6.43 überreicht ([r]emise lors de la réunion du 09/06/43). *Ibid.*

souligner le haut niveau des normes d'hygiène de la clinique, dont le respect offrait selon lui au personnel une protection suffisante contre la transmission du typhus, sans compter que, comme il en avait déjà informé le chef de l'administration dans sa précédente lettre, il n'existait pas de « camp de travailleurs de l'Est [...] à proximité des cliniques universitaires », mais seulement une « infirmerie pour les travailleurs de l'Est⁵³⁰ ».

Jusqu'à présent, nous n'avons trouvé aucun document de cette époque permettant de connaître les conditions de vie et de mort dans le « baraquement réservé aux travailleurs de l'Est malades » sur le site hospitalier de Strasbourg. Il est probable que la qualité de l'hébergement y ait été moindre que dans les cliniques en place et que la surpopulation de « l'infirmerie pour les travailleurs de l'Est » eut été une réalité quotidienne. La discrimination subie par les travailleurs de l'Est par rapport à tous les travailleurs forcés de nationalités diverses s'est également exercée en cas de maladie et en ce qui concerne le ravitaillement ou leur prise en charge à l'hôpital universitaire entre 1941 et 1944 ? Sur ce point, nous pouvons également consulter les dossiers médicaux de médecine interne et de psychiatrie de la *RUS* qui ont été conservés. Ils contiennent des indices sur le parcours des personnes nécessitant des soins qui ont été admises à la *RUS*. Ils nous fournissent quelques éléments sur le degré d'attention aussi bien médicale qu'humaine qui leur fut accordée.

« JE NE SAIS MÊME PAS SI MES PARENTS SONT ENCORE EN VIE ! »,
« [...] ET ALORS [J']AI EU LE MAL DU PAYS⁵³¹ »

1. Prise en charge à la clinique psychiatrique universitaire et parcours de vie des patients

Toute assistance humanitaire accordée à des travailleurs malades qui n'étaient pas de « vrais Allemands », en particulier quand ils étaient originaires de Pologne et d'Union soviétique, entrainait d'emblée en contradiction avec l'idéologie raciste nationale-socialiste, la seule raison d'être de ces travailleurs étant l'exploitation de leur force de travail. La *Gauleitung* (direction du *Gau*) de Bade-Alsace ne fit pas exception à la règle. Les dossiers relatifs à l'utilisation de *Fremdvölkischer* (étrangers à la communauté) l'expriment sans équivoque : « [n]ous ne devons en aucun cas considérer les étrangers à la communauté comme nos égaux, mais comme une main-d'œuvre dont l'embauche les oblige à effectuer un travail dans le *Reich*⁵³² ». Ce point de vue idéologique les ravalait au rang de simples objets et justifiait l'exploitation effrénée de leur force de travail. Néanmoins, la *Gauleitung* compétente ajoutait que les travailleurs forcés étaient « mieux ici que chez eux⁵³³ ». Mais une série d'études au niveau régional dresse un tout autre tableau des conditions générales de vie et de prise en charge médicale des travailleurs forcés dans l'*Altreich*⁵³⁴. Se pose donc la question de la réalité des conditions de vie de ces personnes en Alsace annexée de fait et de la divergence de cette réalité avec les déclarations officielles. Si les dossiers médicaux de la clinique psychiatrique n'offrent qu'un aperçu incomplet et limité dans le temps des conditions de vie réelles des travailleurs forcés, ils nous renseignent toutefois sur la prise en charge quotidienne de ce groupe spécifique de patients au sein du centre hospitalier de la *RUS*. Comme nous l'avons souligné en introduction, il semble paradoxal que ces individus considérés comme inférieurs aient été pris en charge au sein de l'ensemble hospitalier de la *RUS* : à première vue, cela va même complètement à l'encontre des prétentions idéologiques d'une université nationale-socialiste « modèle », sans compter que les personnes « étrangères » atteintes d'une maladie (psychiatrique) constituaient un groupe doublement stigmatisé. Il semble d'autant plus important d'adopter une perspective centrée sur les patients car, si l'histoire de l'organisation et de la domination nationale-socialiste a été

530. Verwaltungsdirektor Barthelme vom 28.6.1944 an die NSDAP, Amt für Volksgesundheit, Kreisleitung Straßburg. AVES, 7 AH 368, n. pag. [photographie 7]. [Courrier du chef de l'administration Barthelme du 28 juin 1944 à l'attention du bureau de la Santé publique du NSDAP, *Kreisleitung* de Strasbourg.]

531. Compte rendu d'examen psychiatrique. DHVS, dossier psychiatrique de Klara Grigorjewa (1944), n° 27/1009.

532. Stabsleiterin N. Kern an Gaustabsamtleiter Schuppe am 18.3.1944, Akten der Gauleitung Baden zum Einsatz Fremdvölkischer. Generallandesarchiv Karlsruhe 465c, 16250. [Courrier de la cheffe d'état-major N. Kern à l'attention du *Gaustabsamtleiter* Schuppe du 18 mars 1944, dossiers de la *Gauleitung* de Bade relatifs à l'emploi des « étrangers ».]

533. *Ibid.*

534. Frewer, *Medizin und Zwangsarbeit*, 2004. Katharina Hoffmann, *Ausländische ZwangsarbeiterInnen in Oldenburg während des Zweiten Weltkrieges. Eine Rekonstruktion der Lebensverhältnisse und Analyse von Erinnerungen deutscher und polnischer ZeitzeugInnen*. Oldenburg: Carl-von-Ossietzky Universität 1999.

bien étudiée et est désormais bien connue, on en sait encore relativement peu sur la vie concrète et le sort réel des victimes de cette domination⁵³⁵. C'est pourquoi nous ne nous sommes pas contentées de décrire la situation générale et la prise en charge médicale des travailleurs forcés. Nous avons également tenté, dans ce qui suit, de retracer leur vie avant et après l'hospitalisation au sein du centre hospitalier de la *RUS*. Dans certains cas, cela permet de mieux comprendre les diverses conséquences possibles d'un diagnostic psychiatrique sur le quotidien des personnes concernées⁵³⁶.

2. Description de la patientèle

Les registres de la clinique psychiatrique recensent 2 971 admissions à l'époque de la *RUS*, soit de 1941 à 1944⁵³⁷. L'analyse systématique de ces registres a permis d'identifier 29 personnes dont on peut supposer, à partir de la nationalité ou « appartenance nationale⁵³⁸ » indiquée et du contexte, qu'il s'agissait de travailleurs non allemands (et dans ce cas, également non alsaciens) soumis à « des conditions de travail plus ou moins contrainant » et qui peuvent donc être qualifiés de travailleurs forcés⁵³⁹. Si on prend comme comparaison le grand nombre d'admissions à la clinique médicale de la *RUS* où étaient traitées les pathologies relevant de la médecine interne (et parfois de la chirurgie), la prise en charge psychiatrique des travailleurs forcés doit être considérée comme un phénomène marginal sur le plan purement statistique⁵⁴⁰. En Alsace annexée également, les travailleurs n'étaient hospitalisés qu'après avoir été d'abord traités par le personnel soignant des camps, le médecin du camp en charge des baraquements réservés aux malades, voire les médecins locaux. L'absence de sources nous empêche de savoir s'ils étaient victimes de discrimination dans ces lieux et si l'assistance médicale leur était refusée sous prétexte qu'ils exagéraient ou simulaient⁵⁴¹.

Dans les dossiers, la trace la plus ancienne à ce jour de l'admission d'une « travailleuse étrangère » à la clinique psychiatrique de la *RUS* date de la fin de l'année 1942⁵⁴². La plupart des admissions de ce type de patients eurent lieu au cours des deux années suivantes. Il en est de même pour les hommes : en 1942, il n'y en eut que deux. Cela s'explique par le recours tardif aux travailleurs forcés en Alsace annexée de fait dont nous avons rendu compte plus haut. Les dossiers médicaux révèlent que, de toutes les catégories de patients, les travailleurs de l'Est représentaient le plus grand groupe de travailleurs étrangers – suivi des Polonais⁵⁴³. Le

535. Dirk Blasius, „Einfache Seelenstörung“ *Geschichte der deutschen Psychiatrie 1800-1945*. Frankfurt a. M.: Fischer 1994, p. 12.

536. Concernant le problème méthodologique inhérent à la reconstitution de biographies à l'aide de dossiers médicaux, voir notamment Ulrike Hoffmann-Richter : Asmus Finzen, *Die Krankengeschichte als Quelle. Zur Nutzung der Krankengeschichte als Quelle für Wissenschaft und psychiatrischen Alltag*. *Bios – Zeitschrift für Biographieforschung und Oral History* 11 (1998), 2, p. 280-297. Ulrich Müller: *Metamorphosen – Krankenakten als Quellen für Lebensgeschichten*. In: Fuchs, *Das Vergessen ist Teil der Vernichtung*, 2007.

537. Registerbücher der Psychiatrischen Universitätsklinik 1944-1944. ADHVS. [Registres de la clinique psychiatrique de 1941 à 1944.]

538. Sur la fiche de renseignements généralement remplie des dossiers médicaux de l'époque, on trouve les mentions les plus diverses dans le champ « appartenance nationale ». Outre les travailleurs forcés, on y distingue aussi les « Allemands (du Reich) », les « Alsaciens » et les « Français ».

539. Concernant la différenciation de la notion de travail forcé, voir Marc Buggeln: *Unfreie Arbeit im Nationalsozialismus. Begrifflichkeiten und Vergleichsaspekte zu den Arbeitsbedingungen im Deutschen Reich und in den besetzten Gebieten*. In: Marc Buggeln, Michael Wildt: *Arbeit im Nationalsozialismus*. Berlin: Humboldt University 2014, p. 231-252, ici p. 231. Il ne semble pas pertinent ici de recourir à une terminologie plus précise puisque ni les circonstances du recrutement ni celles de la déportation ne figurent dans les dossiers médicaux. Passé l'étape de l'admission, on peut toutefois supposer que le travail a un caractère plus ou moins forcé dans presque tous les cas.

540. À ce sujet, voir le chapitre III. 3 du présent rapport.

541. Les dossiers des caisses de maladie locales correspondantes n'ont pas été transmis. Information recueillie auprès du Dr. Martin Stingl. GLK Karlsruhe.

542. Date d'admission d'Anastasia Werhal le 28 décembre 1942. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Werhal, Anastasia (1942), n° 27/679.

543. L'origine des travailleurs forcés varie selon les régions. Par exemple, l'asile régional de Marburg a accueilli plus de travailleurs polonais que soviétiques et le nombre de travailleuses forcées déportées de l'Union soviétique y est également nettement supérieur. Voir Wolfgang Form: *Einsatz und Behandlung von Zwangsarbeitern und Zwangsarbeiterinnen in der Landesheilstalt Marburg*. In: Peter Sandner, Gerhard Aumüller, Christina Vanja (dir.): *Heilbar und nützlich. Ziele und Wege der Psychiatrie in Marburg an der Lahn*. Marburg: Jonas-Verlag 2001, p. 323-324. À la clinique de psychiatrie et de neurologie de Gießen, il y avait aussi un peu plus de travailleurs forcés polonais que de « travailleurs de l'Est ». Voir Graefe, *Arbeitskraft, Patient, Objekt*, 2011, p. 98.

terme « travailleurs de l'Est » servait à qualifier les patients identifiés comme « Russes » ou « Ukrainiens » dans le champ « appartenance nationale » de la fiche de renseignements⁵⁴⁴.

Pays d'origine (« appartenance nationale » déclarée par le patient)	Patients (13 au total)	Patientes (15 au total)
URSS (« Russe », « Ukrainien » ou « travailleur de l'Est »)	6	9
Pologne	2	4
Hollande	3	1
[Italie]	1	0] ⁵⁴⁵
Serbie	1	0
Nationalité incertaine	0	1

Tableau 11 : Nationalités des travailleurs forcés pris en charge à la clinique psychiatrique de la *RUS*.

La grande majorité des femmes était âgée de 17 à 25 ans tandis que les hommes étaient en moyenne un peu plus vieux⁵⁴⁶. Les professions et employeurs mentionnés dans les dossiers reflètent le large éventail des bénéficiaires du travail forcé national-socialiste. Ainsi, nous trouvons des femmes employées comme « femmes de chambre » ou aide de cuisine dans des restaurants, chez des particuliers ou dans des exploitations agricoles, mais aussi dans diverses entreprises de Strasbourg et de ses environs, considérées comme nécessaires à l'effort de guerre. C'est par exemple le cas de l'atelier de maintenance de la *Reichsbahn* à Offenbourg, des usines métallurgiques de Comessa à Schiltigheim, des usines Junkers à la Meinau⁵⁴⁷ et des anciens ateliers de constructions mécaniques à Metzeral et à Illkirch-Graffenstaden⁵⁴⁸. Avec l'évacuation de la population en septembre 1939, certaines usines avaient délocalisé leur production, par exemple Comessa dans le département de la Charente. Après l'annexion de fait, la production de munitions fut assurée dans leurs locaux par des travailleurs forcés ukrainiens, néerlandais et italiens⁵⁴⁹.

3. Conduite du personnel médical avec les travailleurs forcés

Les dossiers médicaux ne recèlent guère d'informations directes et détaillées sur la vie quotidienne et les conditions de travail dans les camps ou sur le lieu de travail. Dans un cas, les antécédents médicaux reflètent la crainte quotidienne de représailles à la moindre infraction aux innombrables règles discriminatoires auxquelles les travailleurs forcés étaient soumis. Il s'agit d'une travailleuse forcée originaire de Pologne qui avait déjà été punie

544. Dans les dossiers de la *Gauleitung* de Bade relatifs à l'emploi des « étrangers », Generallandesarchiv Karlsruhe 465c, 16250, on différencie aussi les *Ausländer* (étrangers) des *Ostarbeiter* (travailleurs de l'Est) au sein des travailleurs forcés.

545. Giovanni Steffanuzzi (né le 1^{er} juin 1901 à Santa Severina, en Calabre) travaillait dans une usine de pâte à papier à Kehl. Son activité ne pouvait pas encore être qualifiée de travail forcé quand elle a débuté en mai 1943. En effet, les conditions de travail ne se mirent à changer qu'à partir du retrait de l'Italie de l'Axe en septembre 1943 et de son occupation par la *Wehrmacht*. Dès lors, les travailleurs italiens ne furent plus autorisés à retourner chez eux, ce qui leur fit perdre la possibilité de se retirer. Voir Fabian Lemmes: *Verbündet, besetzt, ausgebeutet. Italien als Arbeitskräftelieferant des „Dritten Reiches“, 1938-1945*. In: *Working Paper Series A*. Berlin: Unabhängige Historikerkommission zur Geschichte des Reichsarbeitsministeriums 2017, p. 1, 13.

546. Cette observation coïncide globalement avec d'autres études, comme celles qui ont été menées à l'asile régional du Schleswig-Holstein. Voir Claudia Trüter: *Zwangsarbeitende in der Psychiatrie. Die Landesheilanstalt Schleswig-Stadtfeld 1940-1945*. In: Danker *et al.* (dir.), *„Wir empfehlen Rückverschickung, da sich der Arbeitseinsatz nicht lohnt.“*, 2001, p. 276-277.

547. Émile Mathis gérait une usine d'automobiles depuis 1904. Lors de l'annexion de fait de l'Alsace, l'entreprise fut placée sous le contrôle de la Société alsacienne de commerce et, comme tant d'autres, vendue à de grands industriels allemands. On y fabriqua dès lors des pièces d'avion pour l'usine de Junkers-Motorenwerke AG. Voir Elizabeth Vlossak: *Regimenting Unfree Labour: Alsace and Moselle*. In: *Working Paper Series A*, 2017, p. 5. Dans les dossiers médicaux, on a ajouté la mention *Motorenreparaturwerk Straßburg* [usine de réparation de moteurs de Strasbourg]. Voir ABDR, *Krankenakte Konstantinovic, Slobodan* (1944), n° 27/1100.

548. On trouvera une liste plus détaillée des employeurs et exploitations ayant utilisé des travailleurs forcés à la fin de ce chapitre. Les listes qui se fondent sur les dossiers médicaux et les entrées de la *Zwangsarbeiterdatenbank* (base de données relative aux travailleurs forcés) des Generallandesarchiv de Karlsruhe ne figurent qu'à titre d'exemple.

549. Armand Peter: *Schiltigheim au xx^e siècle*. Strasbourg: BF éditions 2007, p. 48. Une réunion tenue le 13 octobre 2020 avec l'actuel dirigeant de la société Comessa, M. Frédéric Pron, qui nous a reçu avec une grande obligeance, a révélé que l'entreprise ne possède plus aucun document datant de cette période.

par la police pour avoir acheté du pain sans ticket de rationnement, car le camp n'était pas suffisamment approvisionné. Après une tentative d'évasion ratée, elle fut emprisonnée dans le *Sicherungslager* (camp de sûreté) de Schirmeck⁵⁵⁰. La clinique psychiatrique faisait peu de cas de l'exigence élémentaire qui voulait que pour « bien travailler », elle « dût aussi bien manger ». Le médecin-chef responsable, Hans-Joachim Kummer, l'accusa de « se plain[dre] constamment » et de faire preuve de « peu de bonne volonté ». Le directeur de la clinique, August Bostroem, émit un diagnostic final : il estima avoir affaire à une « psychopathe irritable⁵⁵¹ ». D'autres descriptions du comportement des travailleurs étrangers témoignent d'une objectivité froide et détachée⁵⁵². Les dossiers existants ne permettent pas de conclure à un traitement discriminatoire des travailleurs forcés ou à des préjugés défavorables manifestes dans l'anamnèse ou la description des symptômes. Par rapport au ton employé dans les autres dossiers psychiatriques, aucun des médecins présents ne s'est montré particulièrement empathique ni désobligeant. Rien dans l'ensemble des documents disponibles, que ce soit ceux qui concernent l'anamnèse, l'examen ou le déroulement du traitement, n'indique de négligence structurelle, voire intentionnelle, comparé à la situation des patients « alsaciens » ou « allemands du Reich » – les premiers constituant le plus grand groupe de patients pris en charge⁵⁵³. Dans plusieurs cas, la durée du traitement à la clinique fut d'environ un mois. Il ne semble guère pertinent de la comparer avec la durée de séjour de toute la patientèle eu égard à la diversité d'évolution des pathologies psychiatriques. Rien ne suggère dans les dossiers que les travailleurs de l'Ouest aient été généralement mieux traités que ceux de l'Union soviétique, bien plus bas qu'eux dans la hiérarchie raciale nazie. Les informations figurant dans les dossiers de trois travailleurs néerlandais⁵⁵⁴ sont par exemple bien plus sommaires que dans les dossiers des « travailleurs de l'Est ». À noter que tous les travailleurs forcés étaient hospitalisés dans les mêmes services que les autres patients de la clinique psychiatrique, et non isolés dans le « baraquement réservé aux travailleurs de l'Est » mentionné en introduction. Il se peut que la raison en soit purement pragmatique, ces services étant des unités « fermées ».

Comme nous l'avons déjà évoqué en introduction, les travailleurs forcés admis en psychiatrie étaient doublement soumis à la violence institutionnelle. Leurs droits étaient restreints, voire inexistant, d'une part à cause de leur statut, et d'autre part en raison de la stigmatisation liée à la maladie et à l'admission en psychiatrie. Par leur transparence asymétrique, les dossiers psychiatriques constituent une sorte de savoir, partagé exclusivement entre les dominants. En effet, si l'ensemble du personnel de la clinique avait accès au contenu de ces dossiers, les patients concernés ignoraient à quelles informations précises les équipes médicales avaient accès. Dans le cas des travailleurs forcés, la barrière de la langue exacerbait considérablement cette asymétrie. Les patients ne parlaient souvent que quelques mots d'allemand, voire ne le parlaient pas du tout. On trouve donc fréquemment dans les dossiers médicaux des mentions de ce type : « [l]a communication avec cette pat[iente] russophone est impossible⁵⁵⁵ ». Par conséquent, le diagnostic et la suite du processus se basaient parfois sur de simples conjectures. Les médecins tentèrent néanmoins de remédier à cette situation dans une certaine mesure en faisant appel, dans la majorité des cas, à des interprètes, mais nous ignorons où ils étaient recrutés. Dans les cas où l'on a pu traduire l'échange entre le personnel médical et le ou la patient(e), l'anamnèse est à peine plus complète et plus précise que celle des patients des autres groupes : « [l]a patiente transmet ses informations rapidement et de manière assez détaillée par l'intermédiaire de l'interprète⁵⁵⁶ ».

550. Pflock, in: Benz, *Der Ort des Terrors*, 2009.

551. Prof. August Bostroem am 26.11.1943 an den Gefängnisarzt des Straßburger Gefängnisses. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Spitaliova, Josepha (1943), n° 27/627. [Courrier du Pr. August Bostroem du 26 novembre 1943 à l'attention du médecin de la prison de Strasbourg. Dossier psychiatrique de Spitaliova, Josepha (1943).]

552. Anamnese und Verlauf. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Buhajez, Alexandra (1944), n° 27/282. [Anamnèse et suivi. Dossier psychiatrique de Buhajez, Alexandra (1944).]

553. Ces observations coïncident avec les études menées à la clinique universitaire de Gießen, qui n'ont pas non plus permis de conclure à une inégalité de traitement flagrante ou à une perception péjorative des travailleurs forcés. Voir Graefe, *Arbeitskraft, Patient, Objekt*, 2011, p. 157, 211.

554. Concernant le recrutement aux Pays-Bas, voir le chapitre III. 3 du présent rapport.

555. Dr. Margarete Kessler, Eintragung Krankengeschichte vom 28.7.1944. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Jintschenko, Maria (1944), n° 27/320. [Antécédents médicaux notés le 28 juillet 1944. Dossier psychiatrique de Jintschenko, Maria (1944).]

556. Anamnese. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Makenko, Stanislava (1943), n° 27/749. [Anamnèse. Dossier psychiatrique de Makenko, Stanislava (1943).]

Dans le recueil des antécédents médicaux, on remarque que l'aptitude au travail et la productivité des patients sont très souvent décrites. Par exemple, une patiente fut qualifiée par ceux qui l'encadraient sur son lieu de travail de « bonne travailleuse » dont, « contrairement à d'autres, on n'avait aucune raison de se plaindre⁵⁵⁷ ». Un travailleur forcé ukrainien de 20 ans fut décrit par son employeur, présent lors de son admission, comme « travailleur et obéissant⁵⁵⁸ ». À l'inverse, une autre se vit caractérisée de la manière suivante : « se montre toujours assez réticente et peu docile⁵⁵⁹ ». Souvent, l'admission dans le service psychiatrique était justifiée par des performances insuffisantes au travail. C'est par exemple le cas d'Eugen Balabkin, travailleur forcé de 39 ans employé dans les ateliers de maintenance de la *Reichsbahn* à Offenbourg : « [a] été admis dans un état sub-stuporeux. D'après les déclarations du personnel de santé, il s'était fait remarquer dans le camp de travail à cause de son comportement étrange au cours des derniers jours : il avait cessé de manger puis de travailler⁵⁶⁰ ». Même si l'aptitude au travail est un sujet récurrent dans la prise en charge des patients alsaciens ou allemands du *Reich*, dans le cas des travailleurs forcés, la perte de cette aptitude est presque toujours la cause principale de l'admission puisque, contrairement aux patients alsaciens, ils ne bénéficiaient d'aucun soutien de la part de structures sociales capables de compenser, au moins en partie, une baisse de productivité, ni même de s'occuper pendant un certain temps de leur bien-être avant qu'ils ne soient hospitalisés. Leur « valeur » n'était mesurée qu'à l'aune de ce critère. À la fin de l'anamnèse figure souvent l'appréciation suivante : « D. est apte au travail⁵⁶¹. » Il arrive que l'on trouve ici et là des recommandations qui ne se préoccupent pas seulement de la conservation de l'aptitude au travail du patient, mais aussi, dans une certaine mesure, de son bien-être. Ainsi, dans le cas d'un travailleur néerlandais chez qui on soupçonnait une maladie épileptique sans pouvoir l'objectiver, Bostroem recommanda, outre l'administration d'un médicament antiépileptique, que son lieu de travail se trouve dans « un endroit protégé⁵⁶² ».

4. Les diagnostics des travailleurs forcés

Un diagnostic fut établi pour tous les patients admis qui furent ainsi classés « malades mentaux », au sens large⁵⁶³. Le diagnostic de « psychopathie » fut posé six fois au total, ce qui en fait de loin le diagnostic le plus fréquent – tous les patients étant de nationalité « polonaise » ou « russe⁵⁶⁴ ». Ce petit nombre de cas ne permet pas de conclure que le diagnostic de « psychopathie » a été posé de façon abusive au sens d'un jugement de valeur social, moral ou raciste qui constituerait une stigmatisation spécifique des travailleurs forcés. Pour ce qui est de l'ampleur et de la nature des examens pratiqués, telles les analyses de laboratoire, il n'y a aucune différence avec les autres groupes de patients.

557. *Ibid.*

558. Anamnèse. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Kosej, Nikolay (1944), n° 27/287. [Anamnèse. Dossier psychiatrique de Kosej, Nikolay (1944).]

559. Anamnèse. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Smoliarowa, Natascha (1943), n° 27/479. [Anamnèse. Dossier psychiatrique de Smoliarowa, Natascha (1943).]

560. Dr. Ullrich, Ärztliches Zeugnis über die Aufnahme in eine ärztliche Irrenanstalt vom 6.8.1944. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Balabkin, Eugen (1944), n° 27/309. [Dr. Ullrich, certificat médical d'admission dans un asile d'aliénés du 6 août 1944. Dossier psychiatrique de Balabkin, Eugen (1944).]

561. Prof. August Bostroem am 5.6.1943 an Dr. Pfeiffer, Haslach. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Dobrogorski, Alexander (1943), n° 27/92. [Courrier du Pr. August Bostroem du 5 juin 1943 à l'attention du Dr. Pfeiffer, Haslach. Dossier psychiatrique de Dobrogorski, Alexander (1943).]

562. Prof. August Bostroem am 12.6.1943 an Dr. med. Heckman, Schiltigheim. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Van der Aarssen, Johann (1943), n° 27/292. [Courrier du Pr. August Bostroem du 12 juin 1943 à l'attention du Dr. Heckman, Schiltigheim. Dossier psychiatrique de Van der Aarssen, Johann (1943).]

563. Ce n'était pas le cas partout : dans l'asile régional du Schleswig-Holstein, 9,4 % des travailleurs forcés admis étaient décrits comme n'étant pas des malades mentaux. Voir Trüter, in: Danker *et al.* (dir.), „Wir empfehlen Rückverschickung, da sich der Arbeitseinsatz nicht lohnt.“, 2001, p. 284.

564. En revanche, dans l'asile régional de Marburg, les diagnostics les plus fréquents sont la schizophrénie et la dépression. Voir Form, in: Sandner, *Heilbar und nützlich*, 2001, p. 324. Dans la clinique de psychiatrie et de neurologie de Göttingen, ce sont les maladies neurologiques qui dominent. Voir Susanne Ude-Koeller: Dass der Patient [...] selbst der Meinung sei, nur in der Heimat gesund zu werden. Die Behandlung von Zwangsarbeitenden in der „Staatlichen Universitäts-Klinik für psychische und Nervenkrankheiten Göttingen“. In: Zimmermann (dir.), *Leiden verwehrt Vergessen*, 2007, p. 238-239.

	Patientes (16)	Patients (13)
Psychopathie	4	2
Dépression	2	2
Réaction anormale	1	3
Schizophrénie	3	2
Hystérie/Réaction hystérique	1	1
État d'agitation	3	0
Mal du pays	1	0
État stuporeux (17b)	1	0
Épilepsie	0	1
Trouble maniaco-dépressif	0	1
Paralyse progressive	0	1

Tableau 12 : Diagnostics des travailleurs forcés pris en charge à la clinique psychiatrique de la RUS.

Le nombre de (tentatives de) suicides chez les personnes internées est frappant. Pour comprendre ce qui pouvait pousser les travailleurs forcés à mettre fin à leurs jours, il faut tenir compte d'une certaine « dimension politique », par opposition aux « explications [purement] médicales ou psychologiques⁵⁶⁵ ». Bien qu'il ne s'agisse évidemment pas de cas isolés, l'ampleur des suicides ou tentatives de suicides a jusqu'à présent rarement été quantifiée par les chercheurs⁵⁶⁶. Parmi les travailleuses forcées admises en psychiatrie à Strasbourg, deux sur seize ont tenté d'échapper à leurs conditions de vie insupportables en se suicidant. Chez les hommes, ils sont deux sur les treize patients admis au total. Ce nombre relativement élevé par rapport aux autres patients est plus que compréhensible au vu de la situation psychologiquement éprouvante des personnes concernées.

5. Le diagnostic de « mal du pays » : entre empathie et médicalisation

Dans près d'un quart des dossiers médicaux, on peut établir un lien de causalité entre la maladie et la déportation en tant que travailleur forcé, c'est-à-dire que la personne concernée ne serait pas tombée malade sans cette cause externe. Il nous faut donc en analyser, entre autres, les conséquences qui relèvent de ce que l'on appelle aujourd'hui le trouble de stress post-traumatique⁵⁶⁷. Selon le modèle vulnérabilité-stress de la schizophrénie, il est possible que la déportation ait été l'un des facteurs ayant conduit à la décompensation.

Le lien de causalité entre les conditions de vie des travailleurs et leur admission en psychiatrie est encore plus manifeste pour les diagnostics de type « mal du pays » ou « dépression ». Dans d'autres cas, le « mal du pays » est aussi la raison sous-jacente de l'hospitalisation de la personne jugée atteinte de troubles mentaux, bien que cela ne transparaisse pas directement dans le diagnostic. Par exemple, une Néerlandaise de 21 ans employée comme « femme de ménage dans une baraque » de l'usine métallurgique de Comessa à Strasbourg-Schiltigheim se plaignait sans cesse de maux d'estomac. Après avoir d'abord été adressée à la clinique chirurgicale de la RUS, elle fut transférée dans le service psychiatrique car elle présentait un « état d'agitation ». Dans un courrier adressé à son collègue chirurgien, le psychiatre responsable jugea que sa symptomatologie psychique, tout comme ses plaintes somatiques, devaient « principalement être due[s] à son désir de rentrer chez elle » et qualifia ses troubles de « réaction anormale⁵⁶⁸ ». On trouve des interprétations similaires à la clinique

565. Pour de plus amples informations, voir Susanne Hahn, Christina Schröder: Zur Einordnung des Suizids in das faschistische Konzept der „Vernichtung lebensunwerten Lebens“. In: Sabine Fahrenbach, Achim Thom (dir.): *Der Arzt als „Gesundheitsführer“: ärztliches Wirken zwischen Ressourcenerschließung und humanitärer Hilfe im Zweiten Weltkrieg*. Frankfurt am Main: Mabuse 1991, p. 113.

566. Par exemple, l'étude sur les travailleurs forcés employés chez Daimler-Benz mentionne un total de quatre suicides ou tentatives de suicides, notamment après une évasion manquée. Voir Barbara Hopmann *et al.*: *Zwangsarbeit bei Daimler Benz*. 2e édition. Stuttgart: Franz Steiner 2017.

567. Klaus-Dieter Thomann, Michael Rauschmann: Die „posttraumatische Belastungsstörung“ – historische Aspekte einer „modernen“ psychischen Erkrankung im deutschen Sprachraum. *Medizinhistorisches Journal* 38 (2003).

568. Prof. August Bostroem am 17.6.1943 an Dr. med. Holweg, Chirurgische Klinik A RUS. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Verhoeven Vermeulen, Francina (1943), n° 27/211. [Courrier du Pr. August Bostroem du 17 juin 1943 au Dr. Holweg, clinique

universitaire de Gießen, où cette réaction humaine et compréhensible au vu des circonstances fut considérée comme « mal du pays pathologique » ou « peur pathologique » et médicalisée (à tort)⁵⁶⁹. À l'asile psychiatrique régional du Schleswig, le diagnostic de « dépression due au mal du pays » fut posé pour une seule personne alors que les dossiers montrent que d'autres patients souffraient manifestement de mal du pays⁵⁷⁰. Dans un autre cas à Strasbourg, celui de Klara Grigorijewa (née le 24 septembre 1925), la patiente dit clairement lors de l'anamnèse, qu'« elle se sentait terriblement seule parce que personne ne la comprenait ». Elle avait reçu une lettre d'une cousine quelques jours plus tôt, « et alors [elle avait] eu le mal du pays ». Elle ne savait « même pas si [ses] parents [étaient] encore en vie. Et lorsqu'[elle était] bouleversée de la sorte, [elle avait envie de] vomir et [se mettait] ensuite [à avoir] affreusement mal au côté gauche⁵⁷¹ ». Par la suite, les remarques du personnel médical dressent un tableau contradictoire. Par moment, elle y est décrite comme « sympathique et serviable⁵⁷² » et d'autres fois, son comportement est qualifié de « réaction anormale » et donc « pathologique ». On la considéra comme une « personne atteinte de labilité végétative, sujette à des sautes d'humeur caractéristiques⁵⁷³ ». Son comportement fut finalement catégorisé comme « mal du pays⁵⁷⁴ ».

L'arrachement à l'environnement social familial et le mal du pays déclenchèrent souvent l'apparition de symptômes psychiatriques. Cette forme de stress psychologique pouvait entraîner un état de confusion amenant par exemple les travailleurs à refuser de travailler ou à se faire « remarquer » d'une manière ou d'une autre⁵⁷⁵. À Strasbourg, l'« ouvrière » Stanialava Makenko, âgée de 40 ans et originaire de Vilnius, fut dans un premier temps qualifiée de « bonne travailleuse » dont, « contrairement à d'autres, on n'avait aucune raison de se plaindre ». Mais lorsqu'elle apprit que la demande d'entrée sur le territoire qu'elle avait déposée pour son fils avait été rejetée, elle fit « une crise avec hébétude et agitation peu de temps après⁵⁷⁶ ». On l'« accusa » par la suite d'avoir simulé : dans le service, on avait remarqué avant une crise similaire qu'elle avait trouvé une astuce pour « teindre sa salive avec un peu de sang ». Rien ne permet ici de savoir si elle pensait ainsi pouvoir rentrer chez elle et retrouver son fils. Le ton employé dans les dossiers est purement descriptif et n'exprime ni compassion ni réprobation de la part du personnel médical⁵⁷⁷. Nous n'avons relevé pratiquement aucun cas de travailleurs forcés soupçonnés d'avoir simulé ou exagéré leurs symptômes à la clinique psychiatrique de la *RUS*. À une seule occasion, une patiente souffrant de douleurs aux jambes a été transférée de la clinique médicale vers la psychiatrie afin de déterminer « à quel point elle exagérait⁵⁷⁸ ». D'autres études régionales soulignent en revanche que les travailleurs forcés étaient souvent accusés de simuler⁵⁷⁹.

Le régime national-socialiste se préoccupa lui aussi des liens entre travail forcé et répercussions psychologiques, mais pour d'autres raisons. Le 21 mai 1943, le commissaire général à la main-d'œuvre, Fritz Sauckel (1894-1946), interdit le rapatriement des malades mentaux polonais et travailleurs de l'Est. Hans Frank (1900-1946), le gouverneur général des territoires polonais occupés, répondit en déclarant que les travailleurs forcés « prétendument malades mentaux étaient bien souvent des personnes perturbées ou des malades mentaux »

chirurgicale A de la *RUS*. Dossier psychiatrique de Verhoeven Vermeulen, Francina (1943).]

569. Graefe, *Arbeitskraft, Patient, Objekt*, 2011, p. 156-157.

570. Trüter, in: Danker *et al.* (dir.), *„Wir empfehlen Rückversickung, da sich der Arbeitseinsatz nicht lohnt.“*, 2001, p. 282.

571. Anamnèse. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Grigorijewa, Klara (1944), n° 27/1009. [Anamnèse. Dossier psychiatrique de Grigorijewa, Klara (1944).]

572. Verlaufseintragung vom 30.3.1944. *Ibid.* [Notes de suivi médical du 30 mars 1944.]

573. Epikrise. *Ibid.* [Épicrise.]

574. Eintragung Krankenblatt Dr. Nikolaus Jensch. *Ibid.* [Informations inscrites dans le dossier médical par le Dr. Nikolaus Jensch.]

575. Nils Köhler: „Krank in Schleswig-Holstein“ Die Perspektive der Zwangsarbeitenden. In: Danker *et al.* (dir.), *„Wir empfehlen Rückversickung, da sich der Arbeitseinsatz nicht lohnt.“*, 2001, p. 163-192, ici p. 175-176.

576. Anamnèse. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Makenko, Stanislava (1943), n° 27/749. [Anamnèse. Dossier psychiatrique de Makenko, Stanislava (1943).]

577. Verlaufseintragung vom 22.1.1943. *Ibid.* [Notes de suivi médical du 22 janvier 1943.]

578. Dr. Eva Maria Embacher [?], Medizinische Klinik Abt. I am 28.12.1942 an Dr. Hans-Joachim Kummer. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Werhal, Anastasia (1942), n° 27/679. [Courrier du Dr. Eva Maria Embacher [?], clinique médicale service I, du 28 décembre 1942 au Dr. Hans-Joachim Kummer. Dossier psychiatrique de Werhal, Anastasia (1942).]

579. Frank Hethey: Zwangsarbeit und Krankheit. Die Perspektive der schleswig-holsteinischen, Volksgemeinschaft. In: Danker *et al.* (dir.), *„Wir empfehlen Rückversickung, da sich der Arbeitseinsatz nicht lohnt.“*, 2001, p. 138-163, ici p. 153.

dont les symptômes s'étaient manifestés « pour la première fois dans le *Reich* à cause du bouleversement de leurs conditions de vie ». Leur rapatriement permettrait sûrement de restaurer en partie leur aptitude au travail⁵⁸⁰. Bien que Hans Frank ait certainement voulu augmenter le nombre de travailleurs à la disposition du gouvernement général, il ne faut pas sous-estimer les répercussions sur la santé mentale de la déportation dans un pays étranger, dans des conditions souvent précaires, ainsi que de l'oppression au nom d'une idéologie raciale.

6. Le recours à l'électroconvulsivothérapie pour restaurer les capacités de travail

Dans les dossiers médicaux de l'époque, l'amélioration de l'état d'un patient était généralement évaluée par rapport à son efficacité et à sa capacité à exécuter une tâche organisée. Le dossier médical d'une travailleuse forcée indique par exemple : « [e]lle a été en mesure de travailler dans le service dès le deuxième jour⁵⁸¹ ». Le but premier du traitement était incontestablement de restaurer l'aptitude au travail des patients et non de leur faire recouvrer la santé – et ce, par tous les moyens disponibles, d'où le recours fréquent à l'électroconvulsivothérapie (ECT) chez les travailleurs forcés⁵⁸². L'ECT a été utilisée sur trois travailleurs forcés sur douze, ainsi que sur précisément un tiers des travailleuses forcées. L'exemple suivant illustre bien la corrélation établie entre rétablissement et aptitude au travail : « [l]e traitement par é[lectrochocs] a permis « une amélioration. La pat[iente] n'est plus aussi revêche, a pu retourner au travail. Mais l'inhibition de ses mouvements et les caractéristiques autistiques de sa façon de travailler sont frappantes⁵⁸³ ».

Les dossiers médicaux disponibles n'ont pas permis de savoir si, une fois les réticences initiales surmontées, les travailleurs forcés étaient privés de prise en charge médicale en raison d'une discrimination raciale idéologique. Il semble bien au contraire que l'on ait recouru aux traitements par électrochocs avec une agressivité accrue afin de restaurer l'aptitude au travail plus rapidement et efficacement. Ceci est en outre corroboré par l'absence de déclaration de consentement dans tous les cas où l'on a utilisé l'électroconvulsivothérapie chez des travailleurs forcés, quand bien même il s'agissait de la procédure habituelle à la clinique psychiatrique de la *RUS* pour ce type de traitement. Bien sûr, il peut (aussi) y avoir d'autres raisons à cela – la barrière de la langue, par exemple. Le cas d'une patiente polonaise initialement adressée à la clinique médicale pour soigner un érysipèle est tout à fait saisissant⁵⁸⁴. Cette patiente fut hospitalisée à la *Station 75* (service 75) en avril 1943. Elle y fut examinée en détail. On lui administra du Prontosil par voie intraveineuse et elle reçut également un traitement local au niveau de la zone infectée de son visage⁵⁸⁵. L'évolution de l'infection fut minutieusement documentée et l'on effectua des examens complémentaires tels qu'une numération de la formule sanguine et un électrocardiogramme. Une fois l'infection guérie, l'état psychologique de la patiente attira l'attention du personnel. Elle « s[était] renferm[ée] », manifestait des signes « d'anxiété », « refus[ait] de s'alimenter » et « chan[ait], pleur[ait] et pri[ait] ». On remarqua en outre qu'elle affichait un « sourire niais » et semblait « complètement inhibée », si bien que, suspectant une schizophrénie, on provoqua sans plus attendre un choc convulsif à la clinique médicale même, en lui administrant du cardiazol. Moins de trois jours s'étaient écoulés entre l'apparition des premiers symptômes et le traitement par choc. Après le traitement, on constata : « [l]a pat[iente] est plus calme depuis le choc ». On ne jugea visiblement pas nécessaire d'attendre qu'elle soit examinée et diagnostiquée par un psychiatre et elle ne fut transférée en psychiatrie que sept jours plus tard⁵⁸⁶. Ce cas donne l'impression que l'on appliquait les traitements de manière précipitée et de plus en plus impitoyable afin de restaurer les capacités

580. *Ibid.*, p. 138-145.

581. Prof. August Bostroem am 26.11.1943 an den Gefängnisarzt des Straßburger Gefängnisses. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Spitaliowa, Josepha (1943), n° 27/627. [Courrier du Pr. August Bostroem du 26 novembre 1943 à l'attention du médecin de la prison de Strasbourg. Dossier psychiatrique de Spitaliowa, Josepha (1943).]

582. Pour connaître les bases des thérapies somatiques, voir Schmuhl, *Heroische Therapien*, 2013.

583. Verlaufseintragung vom 20.7.1944. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Buhajez, Alexandra (1944), n° 27/282. [Notes de suivi médical du 20 juillet 1944. Dossier psychiatrique de Buhajez, Alexandra (1944).]

584. Infection bactérienne de la peau et de la lymphe due à de petites plaies sur la peau.

585. Sulfamidochrysoïdine, nom commercial : Prontosil, classe des sulfamidés. Action antibactérienne, principalement contre les streptocoques, les staphylocoques et les bactéries coliformes.

586. ADHVS, Krankenakte Innere Medizin Witko, Anita (1943), n° 9/32. [Dossier de médecine interne de Witko, Anita (1943)]. Séjour à la clinique de médecine de la *RUS* du 4 avril 1943 au 22 avril 1943, puis transfert à la clinique psychiatrique.

de travail le plus rapidement possible. Il est possible que l'électroconvulsivothérapie ait été un moyen détourné de réprimer, voire de punir une mauvaise conduite, mais le petit nombre de cas dont nous avons connaissance ne nous permet pas d'en être certaines⁵⁸⁷. Le dossier médical du patient Eugen Balabkin, mentionné plus haut, suggère que son comportement « inadapté » et perturbateur fut l'une des raisons du recours à l'ECT. Dans son « rapport psychiatrique », il est indiqué : « ne réagit pas, est extrêmement agité, doit être ramené dans sa cellule, crie en se déshabillant ; affect anxio-dépressif ». On lui administra ensuite une séance d'électrochocs qui donna le résultat suivant : « [e]st redevenu calme après cela et l'est resté. Subit plusieurs autres séances d'électrochocs de sorte qu'il peut quitter le service sans problème⁵⁸⁸ ».

Le 6 septembre 1944, un décret du ministre de l'Intérieur du *Reich* donna un cadre formel à la pratique routinière de l'électroconvulsivothérapie sur les travailleurs forcés. Si l'on ne parvenait pas à restaurer l'aptitude au travail d'un patient, celui-ci devait être transféré dans une sorte de camp de malades où l'on décidait alors de son éventuelle mise à mort⁵⁸⁹. Par conséquent, il faut considérer le traitement imposé aux travailleurs forcés, qui semblait de prime abord « convenable », moins comme une assistance médicale motivée par des conceptions humanitaires que comme un moyen d'exploiter ou de préserver des ressources, ce qui en fait d'une certaine manière un processus de sélection fondé sur des critères biologiques.

7. Le parcours en asile psychiatrique

La directive en vigueur jusqu'en août 1942 qui imposait de rapatrier un travailleur forcé si l'on considérait qu'on n'arriverait pas à restaurer son aptitude au travail⁵⁹⁰ ne s'appliquait plus officiellement aux travailleurs forcés admis à la clinique psychiatrique. On s'évertuait au contraire à rétablir leurs capacités de travail par tous les moyens. Qu'est-ce que cela signifiait concrètement pour la suite du parcours de ces personnes ? En principe, conformément à l'ordonnance du 15 janvier 1941 sur « la prise en charge des aliénés en Alsace », tous les patients qu'on jugeait atteints d'une maladie chronique étaient transférés à l'asile psychiatrique de Stephansfeld, dans la périphérie de Strasbourg⁵⁹¹. Plus de deux tiers des patients « étrangers » quittèrent la clinique psychiatrique de la *RUS* « en allant mieux » ou en étant déclarés « aptes au travail » et furent donc remis au travail. Au total, huit patients furent transférés à Stephansfeld. Dans un seul cas, celui du patient ukrainien Fimofe Oleiniak (né le 2 novembre 1919), le transfert à Stephansfeld le 30 décembre 1943 fut justifié par le fait que la mise en place d'un convoi collectif pour le « rapatriement » prenait un certain temps⁵⁹². Ce rapatriement n'eut jamais lieu. À la place, on trouve un accord de prise en charge des coûts par la « caisse d'assurance maladie de l'usine de wagons et de matériel ferroviaire Dietrich & CO » jusqu'au mois d'août 1944. Comme on considérait que son état s'était « amélioré », Fimofe Oleiniak fut renvoyé sur son ancien lieu de travail à Niederbronn le 14 avril 1944 ; la mention *Lager-Ersatz* qui se trouve dans son dossier reste mystérieuse⁵⁹³. Et ce n'est pas la seule fois où l'on trouve la mention d'un rapatriement qui n'a finalement jamais eu lieu. C'est notamment le cas du travailleur forcé serbe Slobodan Konstantinovic (né le 26 avril 1892 à Niš, en Serbie) qui vivait depuis le 24 avril 1943 à l'*Ausländerlager* (camp de travailleurs étrangers) rattaché à l'usine Junkers de la Meinau, à Strasbourg. Le 24 février 1944, il fut transféré de la clinique psychiatrique de la *RUS* à Stephansfeld⁵⁹⁴. La caisse d'assurance maladie des usines Junkers demanda au médecin-chef de l'établissement « s'il serait possible de rapatrier cet étranger et dans combien de temps environ » et s'il « pourrait en

587. Ce soupçon a également été exprimé dans des études sur les traitements utilisés à la clinique universitaire de Göttingen. Voir Ude-Koeller, in: Zimmermann (dir.), *Leiden verwehrt Vergessen*, 2007, p. 244.

588. Anamnese und Verlauf. ADHVS, Krankenakte Balabkin, Eugen (1944), n° 27/309. [Anamnèse et suivi médical. Dossier médical de Balabkin, Eugen (1944).]

589. Uta George: Polnische und sowjetische Zwangsarbeitende als Opfer der NS-„Euthanasie“-Verbrechen. Das Beispiel Hadamar. In: Frewer, *Medizin und Zwangsarbeit*, 2004, p. 398.

590. Matthias Hamann: Die Morde an polnischen und sowjetischen Zwangsarbeitern in deutschen Anstalten. In: Götz Aly (éd): *Aussonderung und Tod. Die klinische Hinrichtung des Unbrauchbaren*. Berlin: Rotbuch 1987, p. 122.

591. Wagner (dir.), *Verordnungsblatt*, vol. 4, 1941, p. 48-49.

592. Epikrise von 30.12.1943, Dr. med. Ullrich. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Oleiniak, Fimofe (1943), n° 27/613. [Épikrise du 30 décembre 1943. Dossier psychiatrique de Oleiniak, Fimofe (1943).]

593. Dossier administratif d'internement de Timofe Oleiniak. Dans les dossiers médicaux de Stephansfeld, son nom est orthographié comme suit : Timofe Oleinik. ADBR, 868 D (versement en cours de classement).

594. Dossier administratif d'internement de Slobodan Konstantinovic (1944). ABDR, 868 D (versement en cours de classement).

autre, selon [lui], recouvrer son aptitude au travail⁵⁹⁵ ». Le médecin-chef répondit que le patient n'était pas « apte au transport⁵⁹⁶ ». Slobodan Konstantinovic mourut le 2 avril 1944 des suites d'une « paralysie progressive », laissant derrière lui son épouse et son fils Dragoljub (né le 4 septembre 1923) à Kragujevac (Serbie)⁵⁹⁷. Dans le cas du « prisonnier de guerre » Bronislaw Jankowiak (né le 18 octobre 1889 à Tarnowo, en Pologne), c'est son employeur lui-même, l'exploitant agricole Anton Bolley, originaire de Kriegsheim (Basse-Alsace), qui demanda que Jankowiak sorte de l'hôpital en mai 1943, expliquant qu'il avait une « grande exploitation agricole et quatre enfants en bas âge » et qu'il avait donc « un besoin urgent de main-d'œuvre⁵⁹⁸ ».

Au-delà de ces informations sommaires sur le sort des travailleurs forcés initialement pris en charge à la clinique psychiatrique de la *RUS*, nous avons pu reconstituer quelques biographies plus détaillées⁵⁹⁹. Elles représentent de manière paradigmatique les conséquences et aspects divers et variés de la souffrance que pouvait entraîner la déportation en tant que travailleur forcé ainsi que la psychiatisation des personnes concernées sous le régime national-socialiste⁶⁰⁰.

8. Natascha Smoliarowa

En Ukraine, le recrutement de travailleurs destinés à être envoyés dans l'*Altreich* débuta à l'hiver 1941/1942 par le biais de commissions créées spécialement pour en faire la promotion⁶⁰¹. Durant cette période, les difficultés d'approvisionnement s'aggravèrent considérablement, en particulier dans les grandes villes, et furent exacerbées par la politique de la famine pratiquée par l'occupant allemand. Ce contexte incita la population à accorder du crédit aux promesses des agences de promotion – promesses qui se révélèrent a posteriori sans fondement⁶⁰². Les lettres reçues par les familles restées en Ukraine et les premiers rapatriés, épuisés et malades, révélèrent la vraie nature de ce travail : « [h]ébergement dans des camps clôturés par des fils de fer barbelés, liberté de mouvement restreint[e] à l'extérieur du camp », sans oublier « [la] malnutrition et [les] conditions de travail déplorables⁶⁰³ ». Cela eut un impact durable sur l'attitude de la population, de sorte qu'au milieu de l'année 1942, quasiment plus personne ne se « portait volontaire ». Face à cette situation, les « commissions chargées de la promotion » renforcèrent leurs méthodes de façon drastique. En 1942, les autorités du travail de Kharkov (aujourd'hui Kharkiv, en Ukraine) exigèrent que les citoyens se présentent à

595. Betriebskrankenkasse Junkers Motorreparaturwerk Strassburg am 9.3.1944 an der Direktor der Heil- und Pflegeanstalt Stephansfeld. ABDR, 868 D (versement en cours de classement). Dossier administratif d'internement de Slobodan Konstantinovic (1944). [Courrier de la caisse d'assurance maladie de l'« usine strasbourgeoise de réparation de moteurs » de Junkers du 9 mars 1944 à l'attention du médecin-chef de l'asile psychiatrique de Stephansfeld.]

596. Direktor der Heil- und Pflegeanstalt Stephansfeld vom 13.3.1944 an die Betriebskrankenkasse Junkers. ABDR, 868 D (versement en cours de classement). Dossier administratif d'internement de Slobodan Konstantinovic (1944). [Courrier du directeur de l'asile psychiatrique de Stephansfeld du 13 mars 1944 à l'attention de la caisse d'assurance maladie de Junkers.]

597. Dossier administratif d'internement de Slobodan Konstantinovic (1944). ABDR, 868 D (versement en cours de classement).

598. Brief von Aton Bolley vom 24.3.1942 an den Direktor der Heil- und Pflegeanstalt Stephansfeld. ABDR, 868 D (versement en cours de classement). Dossier administratif d'internement de Bronislaw Jankowiak (1942/1943). [Courrier d'Anton Bolley du 24 mars 1942 à l'attention du médecin-chef de l'asile de Stephansfeld.]

599. Au lieu d'être d'abord admis à la clinique psychiatrique de la *RUS* avant un transfert à Stephansfeld, certains patients originaires de Pologne et de l'ex-URSS semblent avoir été directement envoyés à Stephansfeld. ADHVS, 868 D (versement en cours de classement). Registres de sortie des femmes internées (1943-1947) et 868 D (versement en cours de classement). Registres de sortie des hommes internés (1943-1947). Par souci de concision, nous ne pouvons pas donner davantage de précisions sur leur sort. Deux autres travailleurs forcés polonais furent également envoyés à l'asile de Hoerd. Les biographies d'Anton Losiak (né le 13 mai 1910 à Tymienica et décédé le 12 janvier 1944 à Hadamar) et d'Adam Bialek (né le 8 février 1924 à Dzialoszyn – ?) figurent dans la thèse d'histoire contemporaine (université de Strasbourg) de Lea Münch, intitulée *Von Straßburg nach Hadamar. Patient*innenbiographien und Alltagsgeschichte der NS-Psychiatrie im annektierten Elsass (1941-1944)*, qui sera soutenue en 2022.

600. Concernant les pratiques d'indemnisation, voir Constantin Goschler (éd.), Philipp Ther: *Die Entschädigung von NS-Zwangsarbeit am Anfang des 21. Jahrhunderts*. Göttingen: Wallstein 2012. Les travailleurs forcés admis en psychiatrie à la *RUS* ne sont pas inscrits dans la base de données relatives aux demandes et aux remboursements de la Fondation *Erinnerung, Verantwortung und Zukunft*. Information recueillie auprès d'Ulrike Vassel, EVZ, 10 mars 2020. Les recherches menées à l'Institut Pamięci Narodowej de Varsovie n'ont rien donné non plus. (Courrier du 26 février 2021.)

601. Swantje Greve: *Das „System Sauckel“. Der Generalbevollmächtigte für den Arbeitseinsatz und die Arbeitskräftepolitik in der besetzten Ukraine 1942-1945*. Göttingen: Wallstein 2019, p. 324.

602. *Ibid.*, p. 325-326.

603. *Ibid.*, p. 330.

l'*Arbeitsamt* à certaines dates. Les contrevenants encourraient des sanctions sévères⁶⁰⁴. C'est peut-être l'une de ces convocations que reçut Natascha Smoliarowa, âgée de 17 ans et déportée au cours de l'été 1942. On ne sait presque rien de sa vie avant sa déportation. Elle est née le 20 septembre 1923 à Kharkov. Ses résultats à l'école étaient « moyennement bons⁶⁰⁵ ». Comme tant d'autres jeunes femmes, elle fut arrachée à son environnement familial et n'eut peut-être même pas l'occasion de dire au revoir à sa famille. Le motif réel des convocations restait souvent obscur et les personnes convoquées recevaient l'ordre de monter dans un train prêt à partir dès qu'elles arrivaient au point de rassemblement⁶⁰⁶. D'autres récits encore plus dramatiques rapportent que des soldats allemands se rendaient de maison en maison et emmenaient des jeunes gens qu'ils faisaient monter de force dans des voitures⁶⁰⁷. C'est plus ou moins ce qui dut arriver à Natascha Smoliarowa lorsqu'elle fut contrainte de quitter Kharkov à l'été 1942. La violence de cette politique de recrutement en Ukraine contraste avec le commentaire lapidaire du dossier médical de la clinique psychiatrique qui indique simplement : « [c]est la guerre qui l'a amenée à Colmar⁶⁰⁸ ». Elle y fut employée comme « travailleuse de l'Est » dans la « fabrique alsacienne de soie artificielle », du 27 septembre 1942 au 28 mai 1943. Le lendemain, elle fut conduite à l'usine métallurgique de la société Comessa à Strasbourg-Schiltigheim⁶⁰⁹. Là-bas, elle vécut dans l'une des baraques du *Gemeinschaftslager* (camp collectif) et travailla pour l'industrie de l'armement. « Au bout de [seulement] 8 jours », son entourage constata qu'un « changement notable » s'était opéré en elle. Il fut précisé en ces termes : « [e]lle refusait de travailler, s'adonnait au sabotage ». Apparemment, elle « avait une liaison avec un Hollandais et craignait d'être envoyée au camp de concentration de Schirmeck pour cette raison. Elle passait son temps à relire une vieille lettre envoyée par sa famille et ne s'intéressait plus à rien. [...] Pendant que les autres dormaient, elle se trancha les muscles [a]ntérieurs du cou et la moitié de la trachée avec un couteau de table ». Ces détails furent fournis par les « infirmières de l'usine » de l'ambulance de la *Deutsches Rotes Kreuz* (Croix-Rouge allemande) qui emmena Natascha Smoliarowa au centre hospitalier de la *RUS*. La blessure grave qu'elle s'était infligée au cou lors de sa tentative de suicide fut d'abord soignée à la clinique chirurgicale de la *RUS*. Natascha Smoliarowa fut ensuite transférée à la clinique psychiatrique où le diagnostic de schizophrénie fut posé⁶¹⁰. En ce qui concerne ses symptômes psychiatriques, le dossier médical mentionne qu'elle « fut admise dans un état stuporeux » qui se transforma rapidement en « agitation psychomotrice avec agressivité, refus de s'alimenter, grimaces [et] certaines anomalies de posture et de position ». « On peut déduire de son comportement général qu'elle a[avait] des hallucinations. » Ses symptômes ne s'améliorant globalement pas, on la transféra à l'asile psychiatrique de Stephansfeld le 15 septembre 1943⁶¹¹. Sur le plan administratif, personne ne se sentait responsable d'elle et cela engendra un conflit qui dura pendant plusieurs semaines à propos de la prise en charge de ses coûts de traitement et de logement à Stephansfeld. Le maire de Strasbourg jugea qu'« en vertu de l'arrêté n° 48 260 du 27 mai 1941 du ministre de l'Intérieur du *Reich* [...], les frais des soins hospitaliers prodigués aux travailleurs étrangers devaient être imputés au *Reichsstock für Arbeitseinsatz* (Fonds du *Reich* pour l'utilisation de la main-d'œuvre) ». Par conséquent, il recommanda au directeur de l'établissement, M. Bauer, de s'adresser à « l'*Arbeitsamt* compétent⁶¹² ». Cependant, l'*Arbeitsamt* de Strasbourg, se référant aux postes occupés par Natascha Smoliarowa à la fabrique de soie artificielle de Colmar et à l'usine Comessa à Schiltigheim, en conclut que, « tout travail étant obliga-

604. *Ibid.*, p. 333-334.

605. *Krankenblatt*. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie, Smoliarowa, Natascha (1943), n° 27/479. [Dossier médical. Dossier psychiatrique de Smoliarowa, Natascha (1943).]

606. Greve, *Das „System Sauckel“*, 2019, p. 334.

607. *Ibid.*, p. 332-333.

608. Anamnese. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie, Smoliarowa, Natascha (1943), n° 27/479. [Anamnèse. Dossier psychiatrique de Smoliarowa, Natascha (1943).]

609. *Arbeitsamt* Strassbourg am 9.11.1943 an die Heil- und Pflegeanstalt Stephansfeld. ABDR 126 AL 124. [Courrier de l'*Arbeitsamt* de Strasbourg du 9 novembre 1943 à l'asile psychiatrique de Stephansfeld.]

610. *Krankenblatt*. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie, Smoliarowa, Natascha (1943), n° 27/479. [Dossier psychiatrique de Smoliarowa, Natascha (1943).]

611. Epikrise vom 15.9.1943. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Smoliarowa, Natascha (1943), n° 27/479. [Épikrise du 15 septembre 1943. Dossier psychiatrique de Smoliarowa, Natascha (1943).]

612. Oberbürgermeister Strassburg am 24.9.1943 an die Heil- und Pflegeanstalt Stephansfeld. ABDR 126 AL 124. [Courrier du maire de Strasbourg du 24 septembre 1943 à l'asile psychiatrique de Stephansfeld.]

toirement couvert par une assurance » dans ces entreprises, l'A.O.K. (la caisse d'assurance maladie allemande) de Strasbourg était tenue de prendre en charge les frais encourus⁶¹³. Mais l'A.O.K. ne l'entendait pas de cette oreille. Le 26 novembre 1943, le médecin-chef de Stephansfeld écrivit au chef de l'administration civile à Strasbourg : « [l]a question des frais médicaux n'est toujours pas réglée. La caisse d'assurance maladie locale a refusé de prendre en charge la totalité de ces frais⁶¹⁴ ». Il fut finalement convenu que la caisse d'assurance maladie locale et les services sociaux couvriraient une partie des coûts, tandis que l'*Arbeitsamt* se chargerait du reste. Si l'administration suivit de très près l'aspect financier de sa prise en charge, la situation de Natascha Smoliarowa à Stephansfeld, quant à elle, évolua peu. Le rapport d'admission de l'établissement témoigne de cette stagnation : « [r]este allongée, raide et immobile, dans son lit, complètement indifférente, ne répond à aucune interpellation, refuse de s'alimenter, si bien qu'elle doit l'être par sonde⁶¹⁵ ». Au bout de deux semaines, on n'avait constaté « aucune amélioration depuis son admission⁶¹⁶ ». Et mi-octobre 1943 : « [a]ucune évolution de son état mental. La malade ne prononce pas un mot et reste allongée sans bouger dans son lit⁶¹⁷ ». Après quelques séances d'électroconvulsivothérapie, l'« état stuporeux [...] [semble] progressivement se dissiper. La malade commence à parler, mais seulement en russe – elle est donc incompréhensible. Ne s'exprime en allemand que pour dire qu'elle voudrait travailler. A remangé toute seule aujourd'hui pour la première fois⁶¹⁸ ». On lui administra en outre « de petites doses d'insuline et de Thilarsin⁶¹⁹ ». Après la quatrième séance d'électrochocs, on nota : « [p]lus facile et plus engageante. Aujourd'hui, demande en souriant la permission de se lever. Elle voudrait travailler [...]. Montre la cicatrice sur son cou. Elle a fait cela parce que sa mère ne lui avait pas écrit [depuis] six mois. Elle vivait à Isgum [Izyum ?]⁶²⁰ ». Quand on sait que cette correspondance était le seul moyen pour la jeune femme de rester en contact avec ses proches après avoir, selon toute vraisemblance, été brusquement arrachée à son environnement familial contre son gré, on comprend mieux cette réaction violente. En principe, il n'était possible d'envoyer du courrier que dans les territoires occupés par la *Wehrmacht*⁶²¹. À la suite de sa retraite finale à partir du printemps 1943, les communications devinrent sûrement encore plus compliquées⁶²². Étant donné que l'offensive de l'Armée rouge pour reconquérir Kharkov fit rage à partir de février 1943, on peut difficilement imaginer que le trafic postal ait été régulier. Il est également possible que la mère de la jeune femme fasse partie du million de personnes qui périrent en Union soviétique sous l'administration militaire allemande⁶²³.

Mais l'évolution encourageante de l'état de santé de Natascha Smoliarowa après les séances d'électrochocs ne dura pas et son état mental demeura fragile. À la fin de l'année 1943, on lit à son sujet : « [e]st de nouveau agitée depuis hier. [...] Elle dit en gémissant qu'elle n'est ni communiste ni partisane, [qu']elle voudrait travailler, [qu']on devrait cesser de l'alimenter, [qu']on devrait lui trancher la gorge⁶²⁴ ». Une nouvelle tentative de la soigner

613. Arbeitsamt Strassburg am 9.11.1943 an die Heil- und Pflgeanstalt Stephansfeld. ABDR 126 AL 124. [Courrier de l'*Arbeitsamt* de Strasbourg du 9 novembre 1943 à l'asile psychiatrique de Stephansfeld.]

614. Direktor Bauer der Heil- und Pflgeanstalt Stephansfeld am 26.11.1943 an den CdV in Strassburg. ABDR 126 AL 124. [Courrier du directeur Bauer de l'asile psychiatrique de Stephansfeld du 26 novembre 1943 au chef de l'administration civile à Strasbourg.]

615. Eintragung Krankengeschichte vom 15.9.1943. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes sur les antécédents médicaux du 15 septembre 1943. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.]

616. „Bericht nach 14 Tagen“, 29.9.1943. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [« Rapport après 14 jours », 29 septembre 1943. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.]

617. Verlaufseintragung in Krankengeschichte vom 15.10.1943. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes de suivi médical du 15 octobre 1943. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.]

618. Verlaufseintragung in Krankengeschichte vom 25.10.1943. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes de suivi médical du 25 octobre 1943. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.]

619. Verlaufseintragung in Krankengeschichte vom 28.9.1943. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes de suivi médical du 28 septembre 1943. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.]

620. Verlaufseintragung in Krankengeschichte vom 9.12.1943. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes de suivi médical du 9 décembre 1943. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.]

621. Köhler, in: Danker *et al.* (dir.), „Wir empfehlen Rückverschiebung, da sich der Arbeitseinsatz nicht lohnt.“, 2001, p. 175.

622. Dieter Pohl: Die deutsche Militärbesatzung und die Eskalation der Gewalt in der Sowjetunion. In: Christian Hartmann *et al.* (dir.): *Der deutsche Krieg im Osten 1941-1944. Facetten einer Grenzüberschreitung*. Oldenburg: De Gruyter 2001, p. 73-94, ici p. 92.

623. *Ibid.*

624. Verlaufseintragung in Krankengeschichte vom 15.12.1943 Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes de suivi médical du 15 décembre 1943. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.] D'autres patients originaires

par une seconde série d'électrochocs, entamée en février 1944, n'apporta aucun résultat durable : « [b]rise des fenêtres, tente de se blesser avec les morceaux de verre, se tape la tête contre le mur et la table de chevet⁶²⁵ ». Elle fit ainsi d'importantes hémorragies sous-cutanées. Au cours de l'été 1944, elle sembla aller de nouveau un peu mieux et « travaill[a] assidûment dans le jardin⁶²⁶ ». Natascha Smoliarowa resta à l'asile psychiatrique de Stephansfeld même après le retrait des Allemands de Strasbourg. L'observation suivante écrite (en français) dans son dossier médical date de la fin de l'année 1944 et n'indique aucune évolution. Par la suite, les notes s'espaçant et se raréfient. Un examen radiologique effectué en 1952 fit pour la première fois apparaître une infiltration des poumons d'origine infectieuse qui se révéla être une tuberculose pulmonaire. La maladie s'aggrava en janvier 1953, provoquant une toux sanglante et une forte fièvre, ainsi qu'une importante perte de poids. Les médicaments antituberculeux de l'époque n'empêchèrent pas la maladie de progresser et Natascha Smoliarowa mourut à Stephansfeld le 25 mars 1953⁶²⁷.

Au début de l'histoire médicale de Natascha Smoliarowa, on observe que le personnel médical a manifestement tenté d'en savoir plus sur la vie de la jeune femme, ne serait-ce que pour parvenir à un diagnostic aussi juste que possible. Sa personne s'est trouvée ensuite progressivement réduite à ses symptômes psychiatriques, leur description et l'évaluation du traitement prenant de plus en plus de place. Les informations finirent par ne plus porter que sur l'évolution somatique de sa maladie. La courbe de température de son dossier médical constitue la dernière trace de son existence.

Cette évolution peut se lire à la fois comme un suivi de prise en charge et comme l'expression d'un désarroi face à l'échec de cette prise en charge⁶²⁸. Le dossier médical de Natascha Smoliarowa reflète la disparition de son histoire au sein de l'institution psychiatrique ainsi que de la prise en compte de son existence à l'extérieur de celle-ci. Lors de la libération de l'Alsace, l'asile psychiatrique de Stephansfeld changea de nouveau d'appartenance nationale et la problématique de la langue évoquée plus haut prit une nouvelle dimension. Originaire d'Ukraine, la patiente avait d'abord parlé un peu allemand pour se faire comprendre du personnel des institutions psychiatriques où elle avait séjourné. Avec la fin de la seconde guerre mondiale, l'asile psychiatrique de Stephansfeld redevint français et changea de nouveau de langue.

Par ailleurs, il est fort peu probable que les proches de Natascha Smoliarowa demeurés dans sa ville natale en Ukraine aient été informés de son sort. Si une « tante Smoliarowa Nadia⁶²⁹ » est bien mentionnée dans le champ « parent proche » de sa fiche de renseignements, on ne sait pas si celle-ci fut également déportée en Alsace ou si elle resta dans son pays d'origine. Aucune visite à l'asile psychiatrique n'a été consignée. À la différence des patients alsaciens, la jeune femme ne reçut donc aucun soutien de la part de proches qui auraient pu la ravitailler, voire plaider pour sa sortie. La fuite des Allemands a tout simplement laissé Natascha Smoliarowa livrée à son triste sort. La « libération » n'en a pas été une pour elle. Le fait que l'hôpital psychiatrique soit complètement coupé du monde extérieur a également empêché que des informations en sortent, si bien que Natascha Smoliarowa a été littéralement oubliée entre ses quatre murs jusqu'à la fin de ses jours.

de Russie et d'Ukraine, par exemple à l'asile psychiatrique de Wiesloch, ont, eux aussi, exprimé des idées de persécutions en lien avec les bolcheviks ou le NKWD. Voir Franz Eduard Peschke: *Ausländische Patienten in Wiesloch. Schicksal und Geschichte der Zwangsarbeiter, Ostarbeiter, „Displaced Persons“ und „Heimatlosen Ausländer“ in der Heil- und Pflegeanstalt, dem Psychiatrischen Landeskrankenhaus Wiesloch und dem Psychiatrischen Zentrum Nordbaden*. Husum: Matthiesen Verlag 2005, p. 131.

625. Verlaufeintragung in Krankengeschichte vom 8.3.1944. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes de suivi médical du 8 mars 1943. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.]

626. Verlaufeintragung in Krankengeschichte vom 8.7.1944. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes de suivi médical du 8 juillet 1944. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.]

627. Verlaufeintragung vom 4.9.1952 bis 25.3.1953. Archives de l'EPSAN, Krankenakte Smoliarowa, Natascha n° 899. [Notes de suivi médical du 4 septembre 1952 au 25 mars 1953. Dossier médical de Smoliarowa, Natascha.] D'autres patients étrangers internés à l'asile psychiatrique de Wiesloch connurent le même sort, la tuberculose pulmonaire virulente y étant une cause encore relativement fréquente de décès au début des années 1950. Voir Peschke, *Ausländische Patienten in Wiesloch*, 2005, p. 322.

628. Ulrike Hoffmann-Richter: Das Verschwinden der Biographie in der Krankengeschichte. *Bios - Zeitschrift für Biographieforschung und Oral History* 8 (1995), 2, p. 204-221.

629. *Krankenblatt*. ADHVS, Krankenakte Psychiatrie Smoliarowa, Natascha (1943), n° 27/479. [Dossier médical. Dossier psychiatrique de Smoliarowa, Natascha (1943).]

<p>(L) Grafenstaden, Lager der Fabrik (L) Grafenstaden-Ost, Lager Mühl matt (L) Schiltigheim, Fa. Comessa Lager (L) Metzeral, Russenlager (L) Offenburg, Gemeinschaftslager Ostseewinkel (AG) Magdeburger Werkzeug-Maschinenfabrik (AG) Privat, „Hausgehilfin“ (AG) Privat, „landwirtschaftliche Arbeiterin“ (AG) Comessa, Schiltigheim, „Hausmädchen für eine Baracke“ (AG) Comessa, Eisen- und Stahlwerke (AG) Maschinenfabrik Völklingen (AG) Gasthaus zum Adler, Kehl, Adolf-Hitler-Strasse, „Küchenmädchen“ (AG) Deutsche Messapparate-Werke, Metzeral (AG) Restaurant Crocodile, Straßburg, Schlauchgasse (AG) Magdeburger Maschinenbaufabrik, Illkirch-Grafenstaden (AG) R.A.W. [Reichsbahn-Ausbesserungswerk], Offenburg (AG) Junkerswerke, Meinau</p>
<p>Source (1) : Dossiers médicaux de la clinique de psychiatrie de la Reichsuniversität Straßburg.</p>
<p>(AG/L) Sicherungslager Schirmeck, Aussenstelle Gaggenau (AG/L) „Autohaus Veit / Ostarbeiterlager“ (Straßburg, Bretten) (AG) Hotel-Restaurant-Pension „Zum Blauen Haus“, Ballhausgasse 21 (Straßburg-Krutenuau) (AG) Speditionsfirma Moritz von Carnap, Filiale Kehl, Schluthfeldweg 43a (Straßburg-Neudorf) (AG) Holzwerke, Straßburg (AG) Lambrechtshof, Gutsbetrieb in Karlsruhe-Durlach (AG) Fa. Reichswerke Hermann Göring Werke, Wanzenauerstr. 25 (Straßburg-Ruprechtsau) (AG) Fa. Magdeburger Werkzeugmaschinenfabrik GmbH (Straßburg-Grafenstaden) (AG) Fa. Zublin u. Co. (Straßburg-Kronenburg) (AG) Großbrennerei „Zum Straßburger Storchen“ (Straßburg-Schiltigheim) (AG) Fa. Junkers Flugzeug- u. Motorenwerke A.G., Motorenbau-Zweigwerk Straßburg (Straßburg-Meinau) (AG) Fa. Wilhelm Hannich, Bahnspediteur (Straßburg-Kronenburg) (AG) Fa. Albau, Allgemeine Ingenieurbaugesellschaft Harder & Co, Wörtherstr. 5a (Straßburg-Schiltigheim) (AG) Heil- und Pflegeanstalt Stefansfeld – Holderbach, Gustav (AG) Gefängnis (Straßburg-Nikolausstaden 15) (AG) Weinhandlung Hartmann, Straßburg (AG) Friedrich Schababerle, Gutspächter / Gasthaus „Zum Hirschen“, Friedrichstr. 22 (Bruchhausen ?) (AG) Gastwirtschaft „Zur Mücke“, Finkelweilerstr. 43, Straßburg (AG) Autohaus Paul Hannemann K.G., Schneidergasse 3 (Straßburg-Bischheim) (AG) Fa. Grafenstaden Maschinenbau A.G., vorm. Magdeburger Werkzeugmaschinenfabrik GmbH, Werk Grafenstaden, Marienstr. 6, Straßburg (AG) Reichsbahn, Straßburg (AG) Baugesellschaft Hanebeck, Straßburg (AG) Papier- und Zellstoffwerke, Pforzheimerstr. 45 (Karlsruhe-Etlingen, Straßburg-Hoehnheim) (AG) Fa. Blicker u. Co., Vorholzstr. 52 (Karlsruhe-Wolfartswieier, Straßburg) (AG) Fa. Gustaw (<i>sic</i>) Genschow & Co A.G. (AG) Fabrik H. Kirchgässner (Straßburg ?) (AG) Fa. Beuttenmüller & Co, Metallwarenfabrik (Straßburg ? Bretten ?) (AG) Reichsbahnausbesserungswerk (Schwetzingen, Straßburg ?) (AG) Fa. Karl Holzer (Mannheim, Straßburg ?) (AG) Fa. Wolf A.G., Straßburg (AG) Fa. Doggererz (Straßburg, Kehl-Auenheim), Stadt – Abt. Stadtbauamt (AG) Fa. Mosbacher (Straßburg ?) (AG) Rheinhafen, Straßburg (AG) Cité du Pont Fleurin (Straßburg ? Nancy ?) (AG) „Bäckerei“, Straßburg (AG) Dr. Frank'sche Gutsverwaltung (Mannheim) (AG) Baugeschäft Herm. Terbrak (Straßburg ?)</p>
<p>Source (2) : <i>Zwangsarbeiter-Datenbank</i> (Banque de données des travailleurs forcés), Generallandesarchiv Karlsruhe.</p>

Figure 18 : Listes des travailleurs forcés à Strasbourg et dans la région – Lieux de travail, employeurs (AG) et camps (L).

7. UNE SCIENCE MÉDICALE NORMALE SOUS L'OCCUPATION NATIONALE-SOCIALISTE ? LES THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE LA REICHUNIVERSITÄT STRAßBURG : ÉTAT DE LA RECHERCHE, DÉCOUVERTES, PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Gabriele MOSER

« Quiconque tente de parler d'une médecine "tout à fait normale" sous le Troisième Reich ne devrait le faire qu'en prenant en compte à chaque phrase, à chaque idée, les centaines de milliers et en réalité, les millions de personnes pour lesquelles il n'y avait plus de médecine normale⁶³⁰. »

INTRODUCTION : DOCTORATS ET FACULTÉS DE MÉDECINE

Jusqu'à présent, la recherche n'a que très peu pris en compte le fait qu'Otto Bickenbach, Eugen Haagen et August Hirt aient pris part, à côté de leurs expérimentations criminelles, au quotidien de cliniques et d'établissements d'enseignement supérieur et qu'ils aient rempli les obligations de n'importe quel professeur d'université. Du fait de leur poste au sein d'une faculté de médecine allemande dans une région annexée, ils devaient non seulement mener à bien leurs projets de recherche, mais également, comme tous leurs collègues de la Reichsuniversität Straßburg entre 1941 et 1945, s'occuper de la formation des étudiants en médecine et contribuer à ce qu'on appelle l'autonomie universitaire. Ainsi, August Hirt était à la tête de la « commission des examens de fin de premier cycle de médecine⁶³¹ », tandis que Friedrich Klinge, le directeur de l'Institut pathologique de la Reichsuniversität, présidait la « commission d'examen de fin de second cycle de médecine » qui validait l'examen final des étudiants en médecine. Ils ont tous deux exercé ces fonctions d'une importance capitale pour le cursus de médecine, du semestre d'hiver de l'année universitaire 1941/1942 à la fin de l'existence de la Reichsuniversität à Strasbourg sur la rive gauche du Rhin en novembre 1944⁶³².

Les tâches habituelles d'un clinicien, praticien hospitalier et professeur de médecine ne consistaient pas uniquement à dispenser des cours, à organiser les examens ou encore à valider les résultats des étudiants. L'attribution des sujets de thèse et l'encadrement des doctorants leur revenaient également. Quand bien même le doctorat n'était pas un diplôme obligatoire pour exercer la médecine dans le système universitaire allemand, on constate que de nombreux étudiants – même ceux qui ne souhaitaient pas s'orienter vers la recherche ni travailler dans le domaine des sciences – aspiraient souvent à obtenir le titre de docteur en médecine⁶³³. C'est peut-être l'une des raisons principales pour lesquelles un aussi grand nombre de thèses furent préparées dans les différents domaines de la médecine – une autre de ces raisons étant la forte proportion d'étudiants en médecine par rapport au nombre total des étudiants de la Reichsuniversität Straßburg. Par exemple, au semestre d'hiver 1943/1944, sur un effectif total de 2 754 étudiants immatriculés dans les quatre facultés de la Reichsuniversität Straßburg, 1 501 d'entre eux suivaient un cursus médical, soit 54,5 % de l'effectif durant ce semestre⁶³⁴.

630. Renate Jäckle: „Pflicht zur Gesundheit“ und „Ausmerze“. *Medizin im Dienst des Regimes. Dachauer Hefte* 4 (1993), p. 59-77, ici p. 77.

631. La commission présidée par Hirt a laissé derrière elle un total de 776 formulaires d'inscription et copies d'examen qui ont été étudiés par Leonie Werner (étudiante préparant l'examen d'état d'enseignant) avec la collaboration du DHVS et du *Freiburger Historischen Seminar* (séminaire historique de Fribourg). Son travail intitulé *Medizinstudierende an der „Reichsuniversität“ Straßburg (1941-1944). Soziale Zusammensetzung und Studienalltag im vorklinischen Studium*, réalisé sous la supervision du Dr. Sylvia Paletschek de l'université de Fribourg-en-Brisgau, a été achevé en 2019.

632. À partir de décembre 1944 et jusqu'au printemps 1945, la Reichsuniversität a continué à fonctionner sous la dénomination *Reichsuniversität Straßburg zur Zeit in Tübingen*. Délocalisée à Tübingen, elle continua à organiser des examens et à décerner des titres de docteur. Voir les *Personal- und Vorlesungsverzeichnis der Reichsuniversität* [annuaires du personnel et catalogues de cours de la Reichsuniversität] (1942, p. 37 et 1944/1945, p. 47-48). August Hirt, qui occupait depuis novembre 1942 le poste de vice-doyen en l'absence de Johannes Stein (Hirt vom 13.11.1942 an Sievers. BArch Berlin, NS 21/905, n. pag., photographie 56. [Courrier de Hirt du 13 novembre 1942 à l'attention de Sievers.]), a encore effectué des tâches liées à cette fonction en 1945, après le transfert de la Reichsuniversität à Tübingen. Voir la correspondance de Hirt avec le vice-Kurator de la Reichsuniversität, Emil Breuer, dernier document : 13 avril 1945. BArch Berlin, R 76 IV/27, n. pag. [photographie 4]. Les doctorants ayant validé leur thèse à Tübingen en 1945 sont : Gerhard Fraas, Rupert Freund, Helmut Layer, Werner Lump, Walter Pfeffer, Walter Pierrot, Gottfried Schaible et Eugen Schildge.

633. Le titre de docteur en médecine n'était mentionné ni sur la *Reichsärzteordnung* (code de déontologie des médecins du Reich) du 14 décembre 1935 (RGBl 1935 I, p. 1433-1444), ni sur les *Bestellungsordnungen* (ordonnances de nomination des médecins). Ce sont les facultés des différentes universités qui décernaient ce titre, qu'elles pouvaient également retirer en déclarant qu'un titulaire du doctorat en était indigne. Cela n'avait aucune incidence sur la capacité de ce dernier à exercer, quel que soit son domaine d'activité. En revanche, si l'État leur retirait leur autorisation d'exercer ou annulait leur nomination, les médecins n'avaient plus le droit de travailler. Le gouvernement national-socialiste interdit à tous les médecins juifs d'exercer le 30 septembre 1938, conformément à la *Vierte Verordnung zum Reichsbürgergesetz vom 25. Juli 1938* (quatrième décret du 25 juillet 1938 de la loi sur la citoyenneté du Reich) (RGBl 1938 I, p. 969-970) qui modifiait donc le *Reichsärzteordnung*.

634. Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Winter-Semester 1944*. Strassburg: Heitz & Co 1944, p. 69.

Si ces informations proviennent des versions imprimées des *Personal- und Vorlesungsverzeichnis* (annuaires du personnel et catalogues de cours) de la Reichsuniversität Straßburg dont nous disposons, la découverte de thèses jusque-là inconnues des historiens nous a permis d'évaluer plus finement la valeur scientifique de ce corpus dans son ensemble, ainsi que de décrire la procédure d'obtention du doctorat à la faculté de médecine. Pour cela, nous avons étudié les documents qui nous sont parvenus, notamment les procès-verbaux d'examen et d'autres annexes, joints aux manuscrits des thèses⁶³⁵. Bien que tous les documents n'aient pas été conservés, il est toutefois possible de dresser un aperçu général de l'organisation autonome de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg.

La présente contribution se divise en deux parties. La première décrit la procédure classique et légale d'obtention du doctorat. Nous aborderons les particularités liées au changement d'appartenance nationale de la ville de Strasbourg, l'annexion et l'occupation allemande ayant imposé, sur le territoire français, une université allemande intégrée au système universitaire allemand. Une des particularités susmentionnées est l'acceptation par l'administration allemande des relevés de notes et des certificats français, ce qui permit aux Alsaciens germanophones de s'inscrire à la Reichsuniversität Straßburg et d'y préparer une thèse. En revanche, les Alsaciens qui ne parlaient que le français n'avaient pas le droit d'étudier, de faire une thèse ou d'exercer la médecine, à l'instar des étudiants juifs. Le nombre de thèses de médecine achevées et soutenues à la Reichsuniversität Straßburg nous permettra par ailleurs de comparer la productivité scientifique de cette université à celle d'autres établissements d'enseignement supérieur allemands.

Dans la seconde partie, nous nous intéresserons aux sujets des thèses enregistrées à la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* qui nous sont parvenues. Il ne s'agira pas ici de dresser la liste exhaustive des 292 manuscrits retrouvés à ce jour⁶³⁶, mais plutôt de les regrouper par thèmes – ces derniers étant, la plupart du temps, basés sur les axes de recherche majeurs des directeurs de thèse. Nous nous pencherons en particulier sur les travaux universitaires préparés sous la direction des professeurs Otto Bickenbach, Eugen Haagen et August Hirt, rendus tristement célèbres par leurs expérimentations humaines criminelles. La présentation d'une sélection de sujets de thèse caractéristiques permettra d'appréhender le cadre méthodologique et scientifique, mais aussi éthique de la recherche médicale au sein des cliniques universitaires et des établissements d'enseignement supérieur nationaux-socialistes⁶³⁷. Un bref récapitulatif conclura cette présentation générale.

LES THÈSES DE MÉDECINE RÉALISÉES À LA REICHUNIVERSITÄT DANS LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE⁶³⁸

1. Procédure d'obtention du doctorat à la Reichsuniversität Straßburg

Les projets de thèse de médecine déposés à la Reichsuniversität Straßburg entre 1941 et 1945 étaient soumis aux règles strictes de la politique nationale-socialiste de l'enseignement supérieur. Cela signifiait en premier lieu que l'accès aux études était interdit aux personnes discriminées parce qu'elles étaient « juives » ou associées à

Les 1 253 étudiants du premier semestre de l'année universitaire 1943/1944 restants sont répartis de la façon suivante : 525 à la faculté de philosophie, 374 à la faculté de droit et de sciences politiques et 354 à la faculté des sciences de la vie (*ibid.*). On trouvera un aperçu de l'évolution du nombre d'étudiants à la *Reichsuniversität* de 1941 à 1944 dans les documents de Tania Elias. Nous la remercions d'avoir mis à notre disposition l'ensemble des données statistiques qu'elle a recueillies.

635. Pour 242 des 292 thèses, nous avons trouvé des documents en vrac dans un carton. Il s'agit de justificatifs de paiement des frais d'inscription en doctorat, de déclarations sous serment de doctorants, de copies de notifications de réussite à l'examen doctoral envoyées aux candidats et de 175 procès-verbaux d'examen (ADHVS, Fonds RUS, Prüfungsunterlagen Dissertationen 1-242).

636. On trouvera une liste complète des thèses et des biographies des doctorants sur le wiki de la *Reichsuniversität* (<https://rus-med.unistra.fr>). Le tableau 13 à la fin de ce chapitre répertorie les noms des directeurs de thèse et indique le nombre de doctorants qu'ils ont pris en charge.

637. Pour en savoir plus, voir le chapitre III. 6, « Le travail forcé en Alsace annexée de fait : les travailleurs étrangers civils, les prisonniers de guerre et les travailleurs de l'Est, et leurs liens avec la Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944 » et le chapitre IV. 1, « La recherche médicale sur des êtres humains dans le contexte du national-socialisme : contexte historique, taxonomie, normes méthodologiques et cadre éthico-juridique » du présent rapport.

638. Pour mieux comprendre les liens entre médecine et national-socialisme, voir Heinz-Peter Schmidebach: Kollaborationsverhältnisse, Ressourcenmobilisierung und der „Missbrauch der Medizin“. Aspekte zur Medizin im Nationalsozialismus. *N.T.M. Zeitschrift für Geschichte der Wissenschaften, Technik und Medizin* 17 (2009), P. 219-233. Volker Roelcke: Medizin im Nationalsozialismus – Radikale Manifestation latenter Potentiale moderner Gesellschaften? In: Heiner Fangerau, Igor Polianski (dir.): *Medizin im Spiegel ihrer Geschichte, Theorie und Ethik. Schlüsselthemen für ein junges Querschnittsfach*. Stuttgart: Franz Steiner 2012, p. 35-50.

un parti politique jugé indésirable, conformément à la législation de l'enseignement supérieur en vigueur dans l'ensemble du *Reich* pendant la période nationale-socialiste⁶³⁹. Un décret spécifique du ministre de l'Intérieur du *Reich*, Wilhelm Frick, datant du 5 avril 1934, non publié mais transmis aux facultés de médecine par l'intermédiaire des administrations compétentes sur place, traitait explicitement de l'admission aux examens d'État de médecine et aux examens de doctorat d'« étudiants non-aryens ». D'après ce texte, leur admission n'était « pas permise » et il n'était possible de délivrer un diplôme de doctorat aux « étudiants allemands du *Reich* d'origine non aryenne » qu'après que les doctorants avaient quitté le *Reich* et renoncé à la citoyenneté allemande⁶⁴⁰. Un « certificat d'aryanité » devait être joint à la « demande d'inscription en doctorat » transmise au doyen de l'université et au *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*). Si les membres de la *Wehrmacht* en étaient dispensés, puisqu'ils devaient prouver leur origine « aryenne » lors de leur engagement militaire, les étudiants allemands du *Reich*, quant à eux, devaient remplir le formulaire de la *Reichsfachschaft der Studierenden an den deutschen Hoch- und Fachschulen* (association des étudiants des écoles professionnelles et établissements d'enseignement supérieur allemands du *Reich*) et fournir un extrait de casier judiciaire (délivré par la police) – un certificat de moralité délivré par le maire étant aussi valable⁶⁴¹.

Il n'était pas nécessaire d'avoir déjà passé l'examen d'État de médecine pour s'inscrire en doctorat, tout comme on pouvait décider de faire un doctorat bien des années après avoir réussi cet examen. Par conséquent, des étudiants en médecine n'ayant pas étudié à Strasbourg ou ayant déjà obtenu l'examen d'État avaient également la possibilité de faire un doctorat à la *Reichsuniversität*. Dans certains cas, les étudiants en question avaient intégralement mené leurs recherches dans d'autres instituts ou cliniques universitaires, voire dans des hôpitaux militaires, avant d'être transférés dans les environs de Strasbourg⁶⁴² ou de déménager, pour une raison restée inconnue, dans la zone géographique relevant de la *Reichsuniversität* Straßburg. Malgré leur petit nombre (12 au total)⁶⁴³, la présence d'experts extérieurs prouve qu'il y avait, pendant la seconde guerre mondiale, un échange d'informations confraternel au sein de la communauté de chercheurs en médecine, auquel étaient pleinement intégrés les enseignants de la *Reichsuniversität* Straßburg en Alsace annexée.

Toutefois, la majorité des thèses de médecine qui subsistent furent rédigées par les doctorants au cours de leurs études et leurs stages pratiques obligatoires (*Famula*) au sein des divers services hospitaliers ou des départements d'instituts universitaires. En règle générale, lorsque la rédaction du manuscrit d'une thèse était achevée, l'enseignant habilité à diriger les recherches qui avait attribué le sujet et encadré les travaux du doctorant en question rédigeait un courrier succinct (présentation, évaluation) à destination du doyen Johannes Stein. Ce référent de la faculté de médecine y recommandait la validation de la thèse et proposait une note sous la forme d'une mention. La communication au sein de la faculté était supervisée par le doyen et respectait un schéma toujours identique : le doyen demandait à un autre membre du corps enseignant de lui transmettre une pré-

639. Voir Michael Grüttner: *Studenten im Dritten Reich*. Paderborn: Schöningh Verlag 1995. Le nombre d'étudiantes était également limité (*ibid.*, p. 109-126). À ce sujet, voir également Petra Umlauf: *Die Studentinnen an der Universität München 1926 bis 1945. Auslese, Beschränkung, Indienstrahmung, Reaktionen*. Berlin: De Gruyter 2016. Cet ouvrage énumère les nombreuses règles auxquelles étaient soumises les étudiantes au sein et à l'extérieur de l'université.

640. Der Minister des Kultus, des Unterrichts und der Justiz vom 13.11.1934 an den Rektor der Universität Heidelberg. Medizinstudium von Nichtariern. (ADBR, 193 AL 1, Anatomisches Institut, 1941-1944, n. pag.) [Courrier du ministre des Cultes, de l'Enseignement et de la Justice du 13 novembre 1934 à l'attention du recteur de l'université de Heidelberg. Études de médecine des non-Aryens]. Ce dossier a appartenu à August Hirt. Le professeur Jean-Marie Le Minor l'a transmis aux Archives départementales du Bas-Rhin au début de l'année 2018.

641. Par exemple, le maire de Markkirch (actuellement Sainte-Marie-aux-Mines) a confirmé le 10 novembre 1943, à propos de Fritz Magnus, inscrit dans la commune de St. Kreuz im Lebertal (actuellement Sainte-Croix-aux-Mines), que « rien de préjudiciable n'a été découvert à son sujet pendant son séjour dans la commune ». Il a également indiqué que ce dernier « possédait la nationalité alsacienne » et que son « certificat d'aryanité » (22 mars 1942) était conforme aux documents du bureau de l'état civil. (Anlagen zum Promotionsverfahren Fritz Magnus. ADHVS, Fonds RUS, Prüfungsunterlagen Dissertationen 1-242. [Annexes à la procédure d'obtention du doctorat de Fritz Magnus.]

642. Notamment le *Stabsarzt* (médecin-capitaine) Hans Schenderlein dont l'unité militaire fut transférée à Metz (Moselle) en août 1942. (Anlagen zum Promotionsverfahren Hans Schenderlein. ADHVS, Fonds RUS, Prüfungsunterlagen Dissertationen 1-242. [Annexes à la procédure d'obtention du doctorat de Hans Schenderlein.]

643. Voir le tableau 14 à la fin de ce chapitre.

sentation de la thèse. Quelques jours plus tard, il adressait un courrier à trois collègues afin d'organiser la soutenance du doctorant « et d'inscrire les notes sur le procès-verbal joint⁶⁴⁴ ». En sa qualité de « *Führer* » de la faculté, le doyen jouait un rôle décisif dans l'attribution des notes : Johannes Stein – ainsi qu'August Hirt, qui assumait la fonction de vice-doyen à partir de novembre 1942 – validait ou modifiait la note proposée par ses collègues pour la thèse ou la note globale. Le résultat était transmis au doctorant à l'issue de cette procédure, généralement le jour même de l'examen oral.

2. Les doctorants alsaciens de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg

Dans les territoires occupés ou annexés par l'Allemagne nazie, la population était obligée de professer sa loyauté envers la politique de la puissance occupante, afin de ne pas subir d'autres mesures de répressions. À Strasbourg, la population alsacienne fut donc contrainte de prendre nettement ses distances par rapport à la langue et à la culture françaises⁶⁴⁵ et d'adopter une attitude favorable à l'État national-socialiste. Cela valait également pour les étudiants en médecine d'Alsace et de Moselle qui souhaitaient poursuivre leurs études dans l'une des universités allemandes et préparer un doctorat⁶⁴⁶. Au total, 28 étudiants en médecine originaires d'Alsace et de Moselle présentèrent une thèse en allemand à la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg – soit environ 9,6 % de l'ensemble des doctorants en médecine identifiés entre 1942 et 1944. Après la fin de la seconde guerre mondiale et la validation de leur thèse allemande, au moins 20 d'entre eux restèrent dans leur région natale et durent refaire une thèse de médecine, en français cette fois-ci⁶⁴⁷.

3. La faculté de médecine de Strasbourg et les thèses allemandes après 1945

D'après l'unique bibliographie spécialisée en allemand, publiée à Leipzig sous le titre *Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften* (Catalogue annuel des publications universitaires allemandes)⁶⁴⁸, il est souvent difficile de retrouver des exemplaires de thèses « soutenues dans des établissements d'enseignement supérieur étrangers sur des territoires temporairement annexés par l'Allemagne », car il n'était pas nécessaire que ces thèses soient publiées dans une revue scientifique ou sous forme de livre⁶⁴⁹. Par conséquent, le débat scientifique ne s'est emparé de ce sujet que très tardivement et de façon très limitée. D'autre part, après la seconde guerre mondiale, de nombreux médecins ayant passé leur examen d'État ou réalisé leur thèse dans les *Reichsuniversitäten* nationales-socialistes de Strasbourg, Poznan et Prague n'en avaient aucune preuve écrite.

La faculté de médecine française de Strasbourg a toujours répondu avec diligence aux demandes qui lui ont été adressées à ce sujet, après avoir examiné les thèses et autres documents existants. Les documents les plus récents figurant dans l'ensemble encore incomplet de pièces justificatives liées aux thèses réalisées à la *Reichsuniversität* sont deux lettres datant des années 1990 qui demandent l'envoi d'un duplicata du diplôme de doctorat à deux médecins sur le point de célébrer leur « jubilé d'or », c'est-à-dire le cinquantième anniversaire

644. Le courrier de notification était disponible en plusieurs exemplaires, de sorte que seuls les noms des différents examinateurs et les sujets examinés devaient y être inscrits. Les 175 procès-verbaux des soutenances de doctorat en notre possession montrent une participation nettement plus importante des représentants des domaines théoriques que des cliniciens (voir le tableau 15 à la fin de ce chapitre).

645. Voir Dritte Anordnung zur Wiedereinführung der Muttersprache vom 18. August 1940. *Verordnungsblatt des Chefs der Zivilverwaltung im Elsaß 1940*, vol. 1, 24.8.1940, p. 2. [Troisième ordonnance sur la réintroduction de la langue maternelle.]

646. La reconnaissance des certificats français et l'attribution de crédits d'enseignement avaient déjà été réglementées par Berlin en septembre 1940. Voir Reichsminister des Innern vom 27. September 1940 an die Regierungen der Hochschulländer außer Baden (und weitere). Abschrift an Minister des Innern in Karlsruhe. Zu Nr. 79980 vom 20. September 1940. (ADHVS, Fonds RUS, dossier 002, f. 25.)

647. Parmi ces thèses qui ont pu être étudiées grâce aux catalogues des bibliothèques françaises, 18 furent présentées à Strasbourg et deux à Nancy. On trouvera les noms des doctorants, leurs biographies succinctes et leurs sujets de thèse en allemand et en français sur le wiki de la *Reichsuniversität* (<https://rus-med.unistra.fr>).

648. Chaque université allemande déclarait les thèses qui avaient été soutenues au sein de ses facultés à la *Deutsche Nationalbibliothek* (Bibliothèque nationale allemande) de Leipzig, qui publiait ensuite le *Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften*.

649. Deutsche Bücherei (dir.): *Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften 1944/1945 (60. Jahrgang)*. Leipzig: VEB Verlag Buch- und Bibliothekswesen 1962, p. 731-764, ici p. 731.

de leur doctorat⁶⁵⁰. Cela montre qu'à la fin du xx^e siècle, l'administration de la faculté de médecine de Strasbourg avait manifestement encore connaissance des documents datant de l'époque de la *Reichsuniversität*. Ces documents n'avaient cependant jamais été systématiquement exploités par les historiens avant le début des travaux de la Commission historique⁶⁵¹.

Les demandes formulées durant les premières années de l'après-guerre visaient généralement à fournir une preuve de la certification professionnelle d'un médecin diplômé de la *Reichsuniversität* en vue de son emploi dans des institutions publiques (autorisation d'exercer en tant que médecin) ou des structures sanitaires (hôpital, caisses d'assurance)⁶⁵². Marcel Sosson, le secrétaire de la faculté de médecine – qui occupait déjà ce poste pendant la guerre lorsque l'université de Strasbourg était installée à Clermont-Ferrand –, délivrait de simples attestations pour les examens d'État et examens de doctorat⁶⁵³. Marcel Sosson continua d'exercer cette fonction après le retour du personnel de la faculté de médecine à Strasbourg, jusqu'à ce que Gilbert Kiehl lui succède en 1958.

4. Recherche de provenance : de Strasbourg à Berlin-Est et Berlin-Ouest, et retour à Strasbourg⁶⁵⁴

Les éditeurs de la soixantième édition du *Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften* s'étaient fixé comme objectif de « recenser toutes les thèses de doctorat et thèses d'habilitation validées avant le 8 mai 1945, mais non encore répertoriées dans les éditions précédentes du *Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften*⁶⁵⁵ », afin de compléter la liste des travaux scientifiques universitaires allemands de la première moitié du xx^e siècle. En 1962 furent transmis à la *Deutsche Bücherei* (Bibliothèque nationale allemande) de Leipzig 108 titres de thèses réalisées en 1944 à Strasbourg. Aucun exemplaire ne fut envoyé à Leipzig, comme en témoigne la mention « *Lag nicht vor* » (non disponible) qui apparaît dans le catalogue pour les titres en question. Conformément à la procédure habituelle de ce catalogue, les thèses de médecine de la *Reichsuniversität* furent numérotées par ordre alphabétique de U 44.9971 (Ammerschläger, Franz-Josef) à U 44.10080 (Zumbansen, Heinz)⁶⁵⁶. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS) a attribué la cote M 42 233 à ce fonds. Patrick Wechsler⁶⁵⁷ explique que ces manuscrits ont constitué la base de son travail de doctorat. Il avait par ailleurs retrouvé 13 titres supplémentaires auprès d'autres bibliothèques ainsi qu'auprès des *Bundesarchiv* (Archives fédérales allemandes), ce qui lui a permis de répertorier au total 121 titres de thèses de médecine préparées à Strasbourg durant l'annexion nationale-socialiste.

650. Elisabeth Dreutler et Joseph Wawer obtinrent tous deux leur doctorat à Strasbourg en 1944. La thèse d'Elisabeth Dreutler fut dirigée par le médecin du sport Wolfgang Kohlrauch et celle de Joseph Wawer par le physiologiste Hans Lullies.

651. À ce sujet, voir les travaux de Patrick Wechsler (1991), Jens Thorsten Marx (2008), Raphaël Toledano (2010), Frank W. Stahnisch (2016), Alexander Pinwinkler (2017) et Rainer Möhler (2020). Certains documents appartenant à ce fonds, tels le doctorat de Rénatus/René Burgun (1943) et les résultats d'examen délivrés par la commission d'examen de fin de premier cycle de médecine (1943) à Moritz Kim, sont cependant reproduits sous forme de facsimilés dans Jacques Héran: *Histoire de la médecine à Strasbourg*. Strasbourg: La Nuée Bleue 1997, p. 588-589. Les sources exploitées dans le cadre de cette collaboration sont désormais consultables à l'ADHVS, Fonds Héran (= Arch. Histor. FMS. Archives historiques de la faculté de médecine de Strasbourg).

652. Thomas Gerst: *Neuaufbau und Konsolidierung: Ärztliche Selbstverwaltung und Interessenvertretung in den drei Westzonen und der Bundesrepublik Deutschland 1945-1995*. In: Robert Jütte (dir.): *Geschichte der deutschen Ärzteschaft. Organisierte Berufswesen und Gesundheitspolitik im 19. und 20. Jahrhundert*. Köln: Deutscher Ärzte-Verlag 1997, p. 195-242.

653. Voir le document du 25 septembre 1941 attestant qu'en 1938, François-Joseph Ernst obtint le certificat de microbiologie ainsi que le diplôme d'hygiène et de médecine sociale. Anlagen zum Promotionsverfahren Franz-Josef Ernst. ADHVS, Fonds RUS, Prüfungsunterlagen Dissertationen 1-242. [Annexes à la procédure d'obtention du doctorat de François-Joseph Ernst.]

654. Catherine Maurer: *La Seconde guerre mondiale (1939-1945). Deux bibliothèques, dans et hors Strasbourg*. In: Frédéric Barbier (dir.): *Bibliothèques Strasbourg Origines – XXI^e siècle*. Paris, Strasbourg: Éditions des Cendres 2015, p. 291-307. Concernant le vol de documents dans les archives et les bibliothèques au xx^e siècle, voir Alexandre Sumpf, Vincent Laniol (dir.): *Saisies, spoliations et restitutions. Archives et bibliothèques au xx^e siècle*. Rennes: Presses universitaires 2012.

655. *Deutsche Bücherei* (dir.): *Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften 1944/1945 (60. Jahrgang)*. Leipzig: VEB Verlag Buch- und Bibliothekswesen 1962, p. 755-764.

656. *Ibid.*, p. ix. Parmi les thèses répertoriées, on trouve également deux thèses de sciences naturelles comptabilisées par erreur. Un total de seulement 106 thèses de médecine a donc été déclaré à la *Deutsche Nationalbibliothek* de Leipzig.

657. Patrick Wechsler: *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste*. Faculté de médecine, université de Strasbourg 1991, p. 82, note 230. On retrouve la même liste de titres de thèses chez Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944*, 2020, p. 1018-1028. Möhler a découvert trois autres dissertations non répertoriées par Wechsler : celles de Rénatus Franz Burgun (1943), Anton Kiesselbach (1943) et Richard Stix (1944).

À l'exception de trois titres, le fonds de thèses de médecine datant de la période nazie disponible à la Bibliothèque de médecine et d'odontologie (BMO) – située dans le bâtiment de la faculté de médecine de Strasbourg – ne recoupe pas celui de la BNUS⁶⁵⁸. Notons que le fonds de la BMO a été déplacé – au moins en partie – après la seconde guerre mondiale et qu'il a fallu attendre le XXI^e siècle pour qu'il retourne à Strasbourg. Nous avons en effet trouvé des estampilles avec la mention « *Freie Universität Berlin Universitätsbibliothek* » (Bibliothèque universitaire de l'université libre de Berlin), « *UB der FU ausgeschieden* » (retiré de la Bibliothèque universitaire de l'université libre) et « 25 mai 2009 » sur près de 30 exemplaires. Plus curieux encore, des tampons plus anciens attestent que ces ouvrages se sont trouvés à Berlin-Est peu de temps après la fin de la seconde guerre mondiale. L'*Öffentliche Wissenschaftliche Bibliothek in Berlin* (Bibliothèque scientifique publique de Berlin), dont le tampon figure sur la première page de ces thèses, fut fondée le 6 juillet 1946 sur ordre de l'administration militaire soviétique, avant d'être rebaptisée *Deutsche Staatsbibliothek* (Bibliothèque d'État allemande) en 1954, ce qui donne un indice de la datation de ces transferts⁶⁵⁹. Malgré des recherches approfondies, nous n'avons pas réussi à déterminer de quelle façon et via quels établissements intermédiaires les bibliothèques de Berlin sont entrées en possession de thèses de la Reichsuniversität Straßburg (deux autres estampilles indiquent « 26 fév[rier] 1952 » et « 1957 »)⁶⁶⁰.

Enfin, à Strasbourg, on trouve un autre fonds de thèses de médecine de cette période jusqu'à présent inconnu des historiens, qui avait été stocké dans les sous-sols de l'administration de la faculté de médecine (« archives en sous-sol » ou *Archivkeller*). Lorsque nous avons entamé nos travaux en 2017, ce fonds comprenait 266 thèses, parmi lesquelles 148 ne figuraient dans aucune base de données bibliographique et n'étaient répertoriées dans aucune bibliothèque allemande ou française⁶⁶¹. Des exemplaires des nombreuses thèses stockées au sous-sol de la faculté de médecine ont récemment été transférés dans les magasins de la BMO. La liste du fonds de thèses de la Reichsuniversität Straßburg enregistrée dans notre base de données de juin 2020 doit donc être considérée comme le reflet des connaissances historiques et documentaires en la matière à un « instant t⁶⁶² ».

5. Comparaisons chiffrées. Les thèses réalisées dans les facultés de médecine du *Reich* : Poznan, Prague, Strasbourg et autres

Si l'on ajoute aux thèses disponibles au format papier les références à des thèses qui figurent sur les diplômes et les procès-verbaux d'examen, on obtient alors un catalogue de 292 thèses de médecine soutenues à la Reichsuniversität Straßburg. Ce total, bien que provisoire⁶⁶³, correspond néanmoins à près de 2,5 fois le nombre de thèses de médecine identifiées par Patrick Wechsler dans son étude pionnière de 1991. Les recherches récentes ont donc permis d'aboutir à une revalorisation à la fois quantitative et qualitative de l'état de la production médico-scientifique strasbourgeoise à l'époque de la *Reichsuniversität*, puisque le nombre de diplômes obtenus et de manuscrits achevés était nettement plus élevé qu'on ne le supposait jusqu'à présent. À titre de comparaison, l'université de Berlin arrive largement en tête avec 966 thèses de médecine, immédiatement suivie par l'université de Göttingen et ses 467 thèses. Pour ce qui est du nombre total de doctorats achevés,

658. Les thèses d'Elisabeth Boltz (1944), Helmut Jetter (1942) et Joseph Wawer (1944) ne figuraient qu'à la BMO, et non à la BNUS (voir le chapitre III. 7 et une liste complète des thèses et des biographies des doctorants sur le wiki de la *Reichsuniversität* <https://rus-med.unistra.fr>).

659. Friedhilde Krause: *Der Kalte Krieg und die Öffentliche Wissenschaftliche Bibliothek zu Berlin unter dem Direktorat von Rudolf Hoecker*. In: Peter Vodosek, Wolfgang Schmitz (dir.): *Bibliotheken, Bücher und andere Medien in der Zeit des Kalten Krieges*. Wiesbaden: Harrassowitz 2005, p. 61-72, ici p. 63, 68.

660. Nous remercions M^{me} Michaela Scheibe (*Provenienzforschung, Abteilung Historische Drucke, Staatsbibliothek zu Berlin Preussischer Kulturbesitz*) et M. Ringo Narewski (*Arbeitsstelle Provenienzforschung, Universitätsbibliothek der Freien Universität Berlin*) pour leurs recherches approfondies, ainsi que M^{me} Marion Bernard-Schweitzer (Bibliothèque de médecine et odontologie de Strasbourg) pour ses renseignements sur les fonds de la *Reichsuniversität* nationale-socialiste.

661. Voir les inventaires des fonds de thèses des trois sites strasbourgeois dans la base de données intitulée *Dissertationen_RUS_Standorte_2020* avec le code couleur : vert = uniquement à la BNUS, bleu = uniquement à la BMO et orange = uniquement aux archives en sous-sol (<https://rus-med.unistra.fr>).

662. La dernière comparaison des inventaires des fonds de thèses avec le Sudoc a eu lieu en février 2021. Les derniers documents ajoutés au fonds de la BMO en 2021 sont indiqués entre crochets dans le tableau des thèses dans le wiki : <https://rus-med.unistra.fr>.

663. Nous ignorons combien d'étudiants inscrits en médecine et ayant entamé un doctorat ont pu le terminer dans une autre université sur le territoire allemand après la dissolution de la *Reichsuniversität*.

la Reichsuniversität Straßburg, avec ses 292 thèses, se classe au septième rang des 24 facultés de médecine du Reich ayant notifié leurs thèses au *Jahresverzeichnis* entre 1942 et 1944, devant les universités de Hambourg (289 thèses) et Leipzig (284 thèses)⁶⁶⁴.

Par ailleurs, en raison de l'installation tardive de son hôpital universitaire, la Reichsuniversität de Poznan n'a rapporté que deux thèses de médecine au *Catalogue annuel des publications universitaires allemandes*⁶⁶⁵, alors que l'université de Prague a enregistré 67 thèses de médecine sous l'occupation allemande. Avec les 108 thèses de doctorat réalisées pour la seule année 1944, la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg est clairement la plus productive pour ce qui est des travaux connus réalisés dans les établissements d'enseignement supérieur des pays occupés et annexés⁶⁶⁶.

Parmi les 292 thèses achevées à Strasbourg sur les cinq années d'existence de la Reichsuniversität (1941-1945), 10 thèses ont été soutenues en 1942, dont celle de l'Alsacien François-Joseph/Franz-Josef Ernst qui avait déjà obtenu le titre de docteur en pharmacologie en 1938⁶⁶⁷. Les deux premières femmes devenues docteurs de la RUS sont les Allemandes Rosemarie von der Decken (2/10/1942) et Martha Discher (10/12/1942). Au total, 23 des 292 thèses de médecine, c'est-à-dire 8 %, sont réalisées par une femme. En 1943 et 1944, ce sont respectivement 90 et 182 thèses médicales qui ont été présentées à la faculté de médecine de la Reichsuniversität. Finalement, à la suite du repli de la Reichsuniversität à Tübingen, 10 thèses ont encore été présentées au début de l'année 1945. Les signatures du vice-recteur de la « Reichsuniversität Straßburg, actuellement à Tübingen », Prof. Dr. Phil. Hubert Schrade (historien de l'art), ainsi que du vice-doyen de la faculté de médecine, August Hirt (anatomiste), figuraient sur les attestations de réussite de l'examen de doctorat dont la dernière fut signée le 13 avril 1945.

SUJETS DES THÈSES DE MÉDECINE

En général, les sujets des thèses de médecine préparées à l'université nazie de Strasbourg étaient liés aux projets de recherche des directeurs de thèse contactés par les doctorants. Pour chaque étudiant, il convient de reconstituer les diverses raisons qui entrèrent en ligne de compte dans le choix d'un sujet, raisons qui oscillaient entre pragmatisme et intérêt pour certains domaines de la recherche scientifique. À la Reichsuniversität Straßburg, près de deux tiers des doctorants ont choisi des sujets relevant de la chirurgie (Zukschwerdt), de la pédiatrie (Hofmeier), de la gynécologie (Busse, Jacobi), de la médecine interne (Stein, Bickenbach, Wolbergs, Hangarter, Berg), de la radiologie (Dieker), ainsi que de la psychiatrie et de la neurologie (Bostroem, Jensch). La centaine de sujets restants concernaient des disciplines cliniques mineures ou des domaines théoriques⁶⁶⁸.

1. Les thèses dirigées par l'interniste Otto Bickenbach

Si l'on considère les travaux des doctorants d'Otto Bickenbach, Eugen Haagen et August Hirt, c'est parmi ceux qui ont été dirigés ou évalués par Otto Bickenbach qu'on trouve la plus grande diversité de sujets. En sa qualité de spécialiste en médecine interne et de directeur de la policlinique médicale de la Reichsuniversität, Bickenbach avait la possibilité de mettre à la disposition de ses doctorants non seulement les patients de la clinique, mais également les soldats malades de la Wehrmacht, puisqu'il était aussi à la tête de la policlinique de médecine interne

664. Übersicht der Hochschulschriften nach Fakultäten. In: Deutsche Bücherei (dir.): *Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften 1944/1945 (60. Jahrgang)*. Leipzig: VEB Verlag Buch- und Bibliothekswesen 1962, p. viii-ix, ici p. ix.

665. Deutsche Bücherei (dir.): *Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften 1943 (59. Jahrgang)*. Leipzig: VEB Verlag Buch- und Bibliothekswesen 1962, p. 431. Voir également le catalogue des cours de la Reichsuniversität Posen, ainsi que le rapport de Hermann Voss: Die Medizinische Fakultät der Reichsuniversität Posen. *Deutsches Ärzteblatt* 72 (1942), 31, p. 356-357. En 1941 et 1942, seul l'enseignement de premier cycle de médecine a pu être dispensé à Poznan (*ibid.*, p. 356).

666. Voir note 664. En outre, les universités de Gdansk, Graz et Innsbruck ont déclaré respectivement 3, 44 et 94 thèses de médecine à la Deutsche Bücherei de Leipzig. Les 413 thèses de médecine présentées à Vienne après l'Anschluss ont été publiées séparément. Voir Lisl Alker: *Verzeichnis der an der Universität Wien approbierten Dissertationen 1937-1944*. Wien: O. Kerry 1954.

667. Franz-Josef Ernst, dont la thèse de médecine a obtenu la mention « très bien » décernée par Eugen Haagen et Hans Lullies, fut nommé chef de service au laboratoire régional de bactériologie en 1938. Il occupa un poste similaire à partir de la fin du mois d'août 1940 au Staatlichen Medizinal-Untersuchungsanstalt (Institut national allemand d'analyses médicales) où il était responsable des études sur la qualité de l'eau (CV in: Franz-Josef Ernst: *Der Wert des Dibromoxymercurifluorescin für den Augenarzt*. Diss. med. Strassburg 1942, après p. 87).

668. Calcul réalisé à partir des 292 sujets de thèses connus répertoriés. Concernant l'usage de ces thèses comme sources, voir Roelcke, *Medizinische Dissertationen aus der Zeit des Nationalsozialismus*, 2014.

de l'hôpital militaire de réserve de Strasbourg⁶⁶⁹. L'exploitation d'informations provenant à la fois de dossiers médicaux et de leurs propres observations cliniques ont ainsi permis à Leo Ax de faire un travail succinct sur la « lymphosarcomatose » (1943) et à Paul Schneider de présenter deux rapports médicaux détaillés accompagnés de plusieurs clichés radiographiques sur les pathologies du pancréas (1943)⁶⁷⁰. Joachim Perschmann (1943) a étudié un cas de maladie coeliaque (une inflammation de la muqueuse intestinale) que le doctorant a imputé en partie au « fardeau indubitablement héréditaire » qui pesait sur toute la famille⁶⁷¹. En revanche, Günther Pelz a adopté une approche plus socio-hygiéniste en étudiant en détail les conséquences sociales, sanitaires et économiques de la lutte contre la tuberculose sur différents groupes de population (1944).

Le projet du *Medizinisches Forschungsinstitut* (Institut de recherche médicale), qui visait à associer recherche médicale théorique et clinique à la Reichsuniversität Straßburg, fit de la clarification « des questions relatives à la composition du sang, notamment aux protéines présentes dans le sang dans certaines conditions pathologiques⁶⁷² » une des priorités des efforts conjoints de recherche. En sa qualité de directeur du département de biologie de l'Institut de recherche, Otto Bickenbach faisait également partie des interlocuteurs des doctorants qui s'intéressaient à la recherche médicale expérimentale pour leur travail doctoral. Les données recueillies dans cet environnement de recherche étaient le fruit d'expériences non thérapeutiques⁶⁷³. Il s'agissait de réaliser des prélèvements sanguins à plusieurs reprises sur les patients de la clinique. Les réactions observées après l'ajout de diverses substances pharmacologiques étaient ensuite consignées et analysées. Frédéric/Fritz Letz⁶⁷⁴, dont le nom est lié aux expérimentations criminelles sur le phosgène dans le camp de concentration de Natzweiler, effectua son doctorat sous la direction d'Otto Bickenbach. Dans le cadre du travail mené pour sa thèse, Letz testa sur sept « sujets humains⁶⁷⁵ » non identifiés les résultats obtenus par [Heinrich ?] Magerl sur des lapins. Il étudia l'utilisation de l'héparine et son effet sur la coagulation et le temps de saignement – un sujet de recherche fondamentale qui trouvait une application notamment en médecine transfusionnelle. D'un autre côté, ces travaux pouvaient également entrer dans le cadre des expérimentations humaines d'Otto Bickenbach et présenter un intérêt pour la médecine militaire.

2. Les thèses dirigées par le virologiste Eugen Haagen

En ce qui concerne Eugen Haagen, deux doctorants ont participé aux recherches sur les vaccins contre le typhus⁶⁷⁶ : on ne peut exclure qu'ils eussent été au fait des expériences menées par ce dernier sur les détenus du camp de concentration de Natzweiler. Eugen Haagen et sa co-auteur Brigitte Crodel publièrent deux articles à la fin de l'année 1944 où ils disent explicitement avoir inoculé le vaccin contre le typhus à des « personnes » – et pas seulement à des cochons d'Inde. Manifestement, ils n'ont pas éprouvé le besoin de garder le secret

669. Voir la page de titre de la thèse d'Helmut Kleinert (1943) qui a étudié les aptitudes au service de 20 soldats atteints de malformations cardiaques congénitales (Helmut Kleinert: *Erfahrungen über die Diensttauglichkeit von Soldaten mit angeborenen Herzfehlern*. Diss. med. Strassburg 1943).

670. Quatre ans plus tard, ce doctorant a publié une étude française sur le même sujet. Paul A. Schneider: *De la lithiase pancréatique. À propos de deux cas de calculs du pancréas*. Strasbourg: 1947.

671. Joachim Perschmann: *Über einen Fall von einheimischer Sprue*. Diss. med. Strassburg 1943, p. 3.

672. Adalbert Erler: *Hochschulführer der Reichsuniversität Straßburg*. Straßburg: Universitätsdruckerei Heitz & Co. 1942, p. 108. Dans ce domaine, une coopération interdisciplinaire s'étalant sur plusieurs années s'est par exemple développée, dans laquelle Hanns Dyckerhoff et Ludwig Zukschwerdt notamment étaient impliqués. Voir Ludwig Zukschwerdt, Heinrich Arnold Thies (dir.): *Antikoagulantien in der Humanmedizin. III. Hamburger Symposion über Blutgerinnung*. Stuttgart: 1960. Begrüßungsansprache Zukschwerdts, *ibid.*, p. 11-15, ici p. 13.

673. Les « directives » distinguaient les expériences scientifiques des nouveaux traitements expérimentaux visant à améliorer l'état de l'individu subissant l'intervention. D'après nous, ce ne fut pas le cas des travaux menés par Schumacher, Steisslinger, Hermelink et Letz.

674. Fritz Letz: *Untersuchungen über Heparin und Blutkörperchensenkungsgeschwindigkeit*. Diss. med. Strassburg 1943. Né en Moselle, Frédéric Letz a de nouveau présenté le résultat de ses recherches en français en 1946. Frédéric Letz: *Héparine et sédimentation globulaire*. Thèse présentée et soutenue publiquement le 21 décembre 1946 pour obtenir le titre de docteur en médecine, Nancy 1946.

675. La thèse en dit aussi peu sur le recrutement des sujets d'expérience que sur les éventuelles conséquences des expérimentations humaines sur la santé de ces derniers.

676. Voir Raphaël Toledano: *Les Expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Straßburg. Faits, contexte et procès d'un médecin national-socialiste*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2010. Paul Weindling: *Virologist and National Socialist. The Extraordinary Career of Eugen Haagen*. In: Marion Hulverscheidt, Anja Laukötter (dir.): *Infektion und Institution. Zur Wissenschaftsgeschichte des Robert Koch-Instituts im Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein 2009, p. 32-249.

sur leurs recherches, du moins dans des contributions scientifiques destinées à un public de spécialistes. Günther Bellmann, qui obtint le titre de docteur de la faculté de médecine en 1944 avec une thèse intitulée *Über den Wert der Spättagglutination für die Fleckfieberdiagnose (De l'intérêt de l'agglutination tardive pour le diagnostic du typhus)*, a étudié des prélèvements sanguins d'anciens malades afin d'y déceler des traces d'immunité pour quatre souches différentes du virus du typhus. Quant à la thèse de Karl Traeber, *Über die Bestimmung eines Microbacteriums in Dottersackkulturen von Rickettsia Prowazekii (De l'identification d'une microbactérie dans des cultures de sac vitellin de Rickettsia prowazekii)*, également soutenue en 1944, elle était consacrée à l'optimisation de la méthodologie de production de vaccin. Outre François-Joseph/Franz-Josef Ernst, que nous avons mentionné plus haut et qui a effectué ses travaux sur un antiseptique efficace en chirurgie ophtalmologique dans un hôpital militaire français⁶⁷⁷, deux autres thèses dirigées par Eugen Haagen portaient sur le dépistage bactériologique et hygiénique des bacilles de la diphtérie, une maladie extrêmement contagieuse provoquant souvent de graves atteintes du muscle cardiaque.

3. Les thèses dirigées par l'anatomiste August Hirt

Parmi les thèses dirigées par August Hirt, quatre d'entre elles méritent tout particulièrement d'être citées. Elles s'intéressent à la fluorescence intrinsèque de divers organes et s'intègrent donc dans un champ de recherche auquel Hirt se consacrait depuis longtemps, à savoir la détection de vitamines dans les organes humains. Ces quatre doctorants, Erich Jäger, Albert Klein, Hanspeter Naegele et Gerhard Teufel, effectuèrent des analyses de laboratoire très poussées sur des « organes de première fraîcheur » mis à leur disposition par le professeur Friedrich Klinge, directeur de l'Institut de pathologie qui occupait le même bâtiment que celui d'anatomie. Les organes provenaient d'« autopsies en cours de l'Institut de path.[ologie] à l'hôpital civil de Strasbourg », « sans sélection en fonction de la maladie ni de la cause du décès », comme le précise Hanspeter Naegele⁶⁷⁸.

Le cadre théorique de ces expérimentations s'inscrit dans le champ de ce qu'un ouvrage collectif publié à l'époque par le *Kaiser-Wilhelm-Institut für Medizinische Forschung* (Institut Kaiser-Wilhelm de recherches médicales) à Heidelberg appelle les « régulateurs de la vie⁶⁷⁹ ». Il s'agissait de recherches fondamentales dans le domaine des « principes actifs », soit les vitamines, les hormones et les enzymes, qui ont une importance vitale pour le bon fonctionnement de l'organisme. Pendant la première moitié du xx^e siècle, les organes qui pouvaient être observés grâce au microscope à fluorescence (à savoir la thyroïde, les glandes surrénales, le foie et les reins, qui ont une fonction de régulation du métabolisme) ont concentré l'intérêt des scientifiques⁶⁸⁰. Par exemple, la thèse de médecine d'Anton Kiesselbach, intitulée *Der physiologische Nabelbruch (La Hernie ombilicale physiologique)*, qui possédait déjà le titre de *Dr. Phil. Habil.* (docteur ès lettres habilité à diriger des recherches) quand il déposa sa demande à Strasbourg en 1943⁶⁸¹, était consacrée à un sous-domaine de l'embryologie. La thèse de médecine de Kiesselbach fut publiée l'année suivante dans la série *Ergebnisse der Anatomie und Entwicklungsgeschichte* éditée par l'anatomiste Curt Elze⁶⁸².

Contrairement aux thèses dont l'évaluation avait été confiée à August Hirt en raison de son poste de vice-doyen et qui n'avaient aucun lien thématique particulier avec ses propres recherches⁶⁸³, le travail de Georg Leister, de Francfort-sur-le-Main, qui obtint un doctorat en médecine dentaire, mérite que l'on s'y attarde. Intitulé

677. Voir les références de chaque titre au tableau 16 à la fin de ce chapitre. Voir également <https://rus-med.unistra.fr>.

678. Hanspeter Naegele: *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Niere bei der Betrachtung im ultravioletten Licht*. Diss. med. Straßburg 1944, p. 3. Les remerciements de ces quatre doctorants dirigés par August Hirt confirment qu'il y avait bien une collaboration jusqu'alors insoupçonnée entre l'anatomiste Hirt et le pathologiste Klinge dont l'objectif était de soutenir les jeunes médecins.

679. Otto Westphal, Theodor Wieland, Heinrich Hübschmann: *Lebensregler. Von Hormonen, Vitaminen, Fermenten und anderen Wirkstoffen*. Frankfurt/Main: Societäts Verlag 1941.

680. Voir Heiko Stoff: *Wirkstoffe. Eine Wissenschaftsgeschichte der Hormone, Vitamine und Enzyme, 1920-1970*. Stuttgart: Steiner 2012. Concernant les recherches anatomiques sur les vitamines réalisées dans le cadre d'expérimentations humaines, voir Mathias Schütz *et al.*: Anatomische Vitamin C-Forschung im Nationalsozialismus und in der Nachkriegszeit: Max Claras Humanexperimente an der Anatomischen Anstalt München. *Medizinhistorisches Journal* 49 (2014), 4, p. 330-355.

681. Anton Kiesselbach obtint un doctorat en zoologie à l'université de Cologne en 1934 et l'habilitation à l'université de Greifswald en 1938.

682. Anton Kiesselbach: *Der physiologische Nabelbruch*. Berlin 1944. In: Curt Elze (dir.): *Ergebnisse der Anatomie und Entwicklungsgeschichte*, vol 34. Berlin: Springer p. 82-143.

683. Ces thèses traitent des sujets suivants : l'histoire du traitement de la fracture osseuse (Helmut Layer, 1945), les taux de fer dans les maladies hépatiques (Werner Lumpp, 1945), l'acide salicylique et le système de coagulation sanguine (Max Scherf, 1944),

Rasstypus und Kulturkreis (Type racial et environnement culturel), le sujet étudié par Leister à l'Institut d'anthropologie de la *Senckenbergische Naturforschende Gesellschaft* (Société naturaliste senckenbergienne) de Francfort-sur-le-Main, concernait les « crânes de race préhistoriques », comme le précise le sous-titre de la thèse⁶⁸⁴. Il coïncidait donc avec les intérêts anthropologiques et anatomiques de Hirt. Lors de son rapport d'autorisation de soutenance et d'évaluation du 10 février 1943, Hirt recommanda à la faculté de médecine de valider la thèse de Leister avec la mention « excellent ». Hirt avait peut-être déjà rencontré le doctorant à Francfort-sur-le-Main, son ancien lieu de travail et de résidence ; mais indépendamment de cela, son appréciation exceptionnellement positive témoigne tout autant du grand intérêt de Hirt pour les « crânes de race » que de sa connaissance de l'état de la recherche anthropologique.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, les thèses de médecine réalisées pendant la période nationale-socialiste à la Reichsuniversität Straßburg ou dans d'autres universités allemandes ne respectèrent pas les directives éthiques relatives aux activités médico-thérapeutiques ou à la recherche médicale et scientifique élaborées par le *Reichsgesundheitsrat* (Conseil de la santé du Reich) en 1931 et publiées par le ministère de l'Intérieur du Reich⁶⁸⁵. Aucune des thèses soutenues à Strasbourg ne mentionne d'éventuels documents visant à informer les patients sur les essais thérapeutiques auxquels ils étaient soumis, que ce soit dans le cas de l'analyse et de la description d'un « nouveau traitement médical » ou pour l'évaluation d'une expérimentation scientifique avec des sujets d'expérience ou des patients. Il est aussi arrivé qu'un autre point essentiel de ces directives, à savoir la protection de l'intégrité personnelle des groupes de patients particulièrement vulnérables (nourrissons, jeunes enfants ou personnes mourantes), soit négligé. Le traitement et la publication des données recueillies auprès des patients ne tenaient pas non plus toujours compte de ces directives⁶⁸⁶. Si la plupart des travaux ont respecté les principes éthiques en garantissant un anonymat complet ou partiel des patients en ne les désignant que par leurs initiales, on trouve néanmoins dans certaines thèses des informations complètes (nom, profession et lieu de résidence), parfois accompagnées de photographies les représentant et montrant les symptômes visibles de leur maladie.

Aucune mention des expériences médicales criminelles menées dans le cadre des expérimentations humaines avec des gaz de combat comme l'ypérite (August Hirt) ou le phosgène (Otto Bickenbach)⁶⁸⁷ ne figure dans les thèses actuellement disponibles. On n'y trouve pas non plus de trace de problématiques anatomiques liées à l'assassinat – commandité par Hirt – de 86 personnes juives déportées du camp de concentration d'Auschwitz vers l'Alsace annexée à l'été 1943⁶⁸⁸.

Hormis quelques exceptions, les thèmes des thèses médicales de la Reichsuniversität s'inséraient, dans l'ensemble, dans le cadre « normal » et ordinaire de la recherche médicale sous le régime national-socialiste.

le problème de la polycythémie (Eugen Schildge, 1945) et la paralysie tardive du nerf ulnaire (Paul Schwarz, 1944). Voir le tableau 16 à la fin de ce chapitre. Voir également <https://rus-med.unistra.fr>.

684. Georg Leister: *Rasstypus und Kulturkreis. (Untersuchungen an prähistorischen Rassenschädeln, verglichen mit denen recenter Rassen.)* Diss. med. Straßburg 1943.

685. Deutsches Reich: Rundschreiben des Reichsministers des Innern, betr. Richtlinien für neuartige Heilbehandlung und für die Vornahme wissenschaftlicher Versuche am Menschen. Vom 28. Februar 1931. Auszug. *Reichsgesundheitsblatt* 55 (1931), 10, p. 174-175. [Circulaire du ministère de l'Intérieur du Reich au sujet des directives concernant les nouveaux traitements médicaux et l'expérimentation scientifique sur l'homme, 28 février 1931. Extrait.] Pendant la période nationale-socialiste, les « directives » étaient faciles à trouver car publiées dans Carly Seycharth: *Der Arzt im Krankenhaus* („Ärzte-Knigge“). *Über den Umgang mit Kranken und über die Pflichten, Kunst und Dienst der Krankenhausärzte*. Leipzig: Georg Thieme. 1re édition 1935, 2e édition 1936, 3e édition 1938, 4e édition 1942. La troisième édition (1938) est disponible à la BMO de Strasbourg.

686. Concernant l'état actuel de la recherche, voir Volker Roelcke: The use and abuse of medical research ethics. The German Richtlinien/Guidelines for human subject research as an instrument for the protection of research subjects – and of medical science, ca. 1931-1961/1964. In: Paul Weindling (dir.): *From Clinic to Concentration Camp. Reassessing Nazi Medical and Racial Research, 1933-1945*. London, New York: Routledge 2017, p. 33-56.

687. Voir Florian Schmaltz: Die Gaskammer im Konzentrationslager Natzweiler. Experimentalanlage der Chemiewaffenforschung und Instrument des Massenmords für den Aufbau einer anatomischen Skelettsammlung. In: Günter Morsch, Bertram Perz (dir.): *Neue Studien zu nationalsozialistischen Massentötungen durch Giftgas. Historische Bedeutung, technische Entwicklung, revisionistische Leugnung*. Berlin: Metropol 2011, p. 304-315.

688. Voir Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018.

Directeur de thèse	Spécialité	Nombre de thèses	Remarques
Zuschwerdt, Ludwig (1902-1974)	Chirurgie	35	
Hofmeier, Kurt (1896-1989)	Pédiatrie	33	
	Gynécologie, obstétrique	26	(Total gynécologie : 46 thèses)
Dieker, Wilhelm (1906-1987)	Radiothérapie, radiologie, médecine interne	24	
Jacobi, Hans (1901-1997)	Gynécologie, obstétrique	20	
Jensch, Nikolaus (1913-1964)	Psychiatrie, neurologie	16	Remplace Bostroem à partir de mars 1944
Lehmann, Wolfgang (1905-1980)	Génétique humaine, hygiène raciale	16	
Dyckerhoff, Hanns (1904-1965)	Chimie physiologique, biochimie	14	
Leipold, Willy (1893-1973)	Dermatologie, vénérologie	13	
Hirt, August (1898-1945)	Anatomie, histologie, embryologie	11	
Stein, Johannes (1896-1967)	Médecine interne	11	Doyen de la faculté de médecine
Bickenbach, Otto (1901-1970)	Médecine interne	9	
Neureiter, Ferdinand Edler von (1893-1946)	Médecine légale, droit et déontologie médicale	9	Remplacé par Hausbrandt à partir de juin 1944
Lullies, Hans (1898-1982)	Physiologie	8	
Klinge, Fritz (1892-1974)	Pathologie, pathologie expérimentale	7	
Bostroem, August (1886-1944)	Psychiatrie, neurologie	6	Décédé en février 1944
Wolbergs, Hajo (1910-1975)	Médecine interne	6	
Haagen, Eugen (1898-1972)	Hygiène, bactériologie, virologie	5	
Hangarter, Werner (1904-1982)	Médecine interne, pathologie génétique	5	
Kohlrausch, Wolfgang (1888-1980)	Médecine du sport, rééducation et kinésithérapie	4	
Gebhardt, Heinrich (1905-1966)	Pharmacologie, toxicologie	3	
Bender, Hans (1907-1974)	Psychologie	2	
Nühschmann, Theodor (1885-1962)	Oto-rhino-laryngologie	2	
Berg, Gunnar (1907-1974)	Médecine interne, médecine du travail	1	
Danckelmann, Alexander Freiherr von (1898-1974)	Orthopédie	1	
Kairies, Albrecht (1902-1944)	Hygiène, bactériologie	1	Mort au combat le 23 novembre 1944
Reiser, Karl-August (1908-1974)	Ophthalmologie	1	
Brecht, Karl (1912-1982)	Physiologie	1	
Schmidt, Karl (1899-1980)	Ophthalmologie	1	Recteur de la RUS
Steinmaurer, Hans-Jörg (né en 1909)	Pédiatrie	1	
Weygand, Friedrich (1911-1969)	Chimie	1	
Wullstein, Horst (1906-1987)	Oto-rhino-laryngologie	1	
Directeur de thèse non identifié		2	
		Total : 292	

Tableau 13 : Directeurs de thèse et nombre de doctorants qu'ils ont pris en charge.

Prénom, nom	Fonction, institution	Spécialité	Partenaire à la RUS
Prof. Dr. Johann Daniel Achelis	Direktor Physiolog. Institut u. Dekan, Universität Heidelberg	Physiologie	Prof. Dr. Hans Lullies, thèse de Herbert Hensel (1944-1947)
Prof. Dr. Karl-Heinrich Bauer	Direktor Chirurgische Universitäts-Klinik, Heidelberg	Chirurgie, anatomie	Prof. Dr. August Hirt, thèse de Helmut Layer (1945)
Prof. Dr. Carl Joseph Gauss	Direktor Universitäts-Frauenklinik, Würzburg	Gynécologie, obstétrique	Prof. Dr. Hans Jacobi, thèse de Ludwig Wifling (1943)
Prof. Dr. Kurt Gutzeit	Direktor Medizinische Klinik, Universität Breslau / Institut f. Rassenbiologie d. RUS	Médecine interne, pathologie génétique	Prof. Dr. Wolfgang Lehmann, thèse de Gerhard Mathias (1943)
Prof. Dr. H. Kästner	Direktor Chirurgische Abteilung Städtische Krankenanstalt, Bautzen	Chirurgie, anatomie pathologique, histologie	Prof. Dr. Ludwig Zukschwerdt, thèse de Hans-Karl Philipp (1944)
Prof. Dr. Wolfgang Lintzel	Direktor Physiolog.-Chemisches Institut, Universität Jena	Chimie physiologique	Prof. Dr. Hanns Dyckerhoff, thèse de Helmut Rühl (1943)
Prof. Dr. Walther Schönfeld, Prof. Dr. Johann Daniel Achelis	Direktor Universitäts-Hautklinik, Heidelberg / Physiolog. Institut	Pédiatrie, pathologie génétique	Prof. Dr. Kurt Hofmeier, thèse de Wolfgang Wendel (1945)
Prof. Dr. Hugo Starck, Medizinalrat Dr. Weiss	Direktor Städtisches Krankenhaus, Karlsruhe	Médecine interne, radiologie	Prof. Dr. Werner Hangarter, thèse d'Ortwin Bohn (1944)
Prof. Dr. Hugo Starck	Direktor Städtisches Krankenhaus, Karlsruhe	Médecine interne, pathologie génétique	Prof. Dr. Werner Hangarter, thèse de Ludwig Stocker (1944)
Dr. K. Theiss	Chefarzt Tuberkulosekrankenhaus, Kolmar	Médecine interne	Prof. Dr. Johannes Stein, thèse de Clemens Wasmer (1943)
Prof. Dr. Weber	Direktor Physiol. Institut, Universität Tübingen	Physiologie	Doz. Dr. med. habil. Karl Brecht, thèse de Walter Pfeffer (1945)
Prof. Dr. H. J. Wolf	Direktor, Innere Abteilung Städtisches Krankenhaus, Bielefeld	Médecine interne, neurologie	Doz. Dr. med. habil. Hajo Wolbergs, thèse de Juliane Altehans (1944)
Total : 12 intervenants extérieurs			

Tableau 14 : Examineurs extérieurs et directeurs des thèses soutenues à la RUS.

Nom de l'examineur	Discipline	Nombre de soutenances	Remarques
Gebhardt, Heinrich (1905-1966)	Pharmacologie, toxicologie	66	
Lehmann, Wolfgang (1905-1980)	Génétique humaine, hygiène raciale	59	
Lullies, Hans (1898-1982)	Physiologie	49	
Dyckerhoff, Hanns (1904-1965)	Chimie physiologique, biochimie	45	
Busse, Otto (1906-1974)	Gynécologie, obstétrique	39	
Klinge, Fritz (1892-1974)	Pathologie, pathologie expérimentale	32	
Hofmeier, Kurt (1896-1989)	Pédiatrie	23	
Leipold, Willy (1893-1973)	Dermatologie, vénérologie	23	
Neureiter, Ferdinand Edler von (1893-1946)	Médecine légale, droit et déontologie médicale	22	À partir de juin 1944 : Hausbrandt
Haagen, Eugen (1898-1972)	Hygiène, bactériologie, virologie	21	
Dieker, Wilhelm (1906-1987)	Radiothérapie, radiologie, médecine interne	20	
Jacobi, Hans (1901-1997)	Gynécologie, obstétrique	19	
Bickenbach, Otto (1901-1971)	Médecine interne	18	
Zuschwerdt, Ludwig (1902-1974)	Chirurgie	17	
Jensch, Nikolaus (1913-1964)	Psychiatrie, neurologie	11	À partir de mars 1944 pour Bostroem
Hirt, August (1898-1945)	Anatomie, histologie, embryologie	9	
Danckelmann, Alexander Freiherr von (1898-1974)	Orthopédie	7	
Stein, Johannes (1896-1967)	Médecine interne	6	Doyen de la faculté de médecine
Hausbrandt, Fritz (1906-2003)	Médecine légale, droit et déontologie médicale	4	À partir de juin pour Neureiter
Kohlrausch, Wolfgang (1888-1980)	Médecine du sport, rééducation et kinésithérapie	4	
Nühsmann, Theodor (1885-1962)	Ophtalmologie	4	
Schmidt, Karl (1899-1980)	Ophtalmologie	3	Recteur de la <i>RUS</i>
Bostroem, August (1886-1944)	Psychiatrie, neurologie	3	À partir de mars 1944 : Jensch
Wullstein, Horst (1906-1987)	Oto-rhino-laryngologie	1	
Reckow, Joachim von (1898-1976)	Odontologie	1	
Steinmaurer, Hans-Jörg (né en 1909)	Pédiatrie	1	
Hangerter, Werner (1904-1982)	Médecine interne, pathologie génétique	1	
Weygand, Friedrich (1911-1969)	Chimie	1	
Kaiserling, Helmut (1906-1989)	Pathologie, pathologie expérimentale	0	
Wolbergs, Hajo (1910-1975)	Médecine interne	0	
Reiser, Karl-August (1908-1974)	Ophtalmologie	0	
Brecht, Karl (1912-1982)	Physiologie	0	
Klar, Rudolf (dates non connues)	Ophtalmologie	0	

Tableau 15 : Participation et noms des examinateurs des jurys (tripartite) de soutenance de thèse.

Otto Bickenbach (1901-1971) – Médecine interne

Ax, Leo: *Ein Beitrag zum Krankheitsbild der Lymphosarkomatose* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Hermelink, Bernhard: *Über Stoffwechselbesonderheiten im krebskranken Organismus und deren Rückwirkung auf den Grundumsatz* (Diss. med.), Strassburg 1944.

Kleinert, Helmut: *Erfahrungen über die Diensttauglichkeit von Soldaten mit angeborenen Herzfehlern* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Letz, Fritz: *Untersuchungen über Heparin und Blutkörperchensenkungsgeschwindigkeit* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Pelz, Günther: *Verordnung über die Tuberkulosenhilfe - Der Abschluss der Entwicklung der wirtschaftlichen Fürsorge* (Diss. med.), Strassburg 1944.

Perschmann, Joachim: *Über einen Fall von einheimischer Sprue* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Schneider, Paul A.: *Über die Steinkrankheit der Bauchspeicherdrüse (mit zwei eigenen Beobachtungen)* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Schumacher, Karl-Heinz: *Die Veränderung der Oberflächenspannung des Blutserums bei Herzinsuffizienz nach der Behandlung mit Digitalis* (Diss. med.), Strassburg 1944.

Steisslinger, Eberhard: *Zur Frage der vikarrierenden Blutungen, unter besonderer Berücksichtigung der Lungentuberkulose. Mit einem experimentellen Beitrag über das Verhalten des Prothrombinspiegels und der Blutgerinnungszeit im Zyklus der Frau* (Diss. med.), Strassburg 1944.

Eugen Haagen (1898-1972) – Hygiène, bactériologie, virologie

Bellmann, Günther: *Über den Wert der Spätagglutination für die Fleckfieberdiagnose* (Diss. med.), Strassburg 1944.

Boltz, Reinhold: *Vergleichsuntersuchungen mit Diphtheriebazillen, hyperaciden Pseudodiphtheriebazillen und Pseudodiphtheriebazillen HOFFMANN auf einer Anzahl spezieller Nährböden und Nährlösungen* (Diss. med.), Strassburg 1942.

Bretz, Otto: *Die Fluoreszenz der Diphtheriebazillen* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Ernst, Franz-Josef: *Der Wert des Dibromoxymercurifluorescin für den Augenarzt* (Diss. med.), Strassburg 1942.

Traeber, Karl: *Über die Bestimmung eines Microbacteriums in Dottersackkulturen von Rickettsia Prowazeki* (Diss. med.), Strassburg 1944.

August Hirt (1898-1945) – Anatomie, histologie, embryologie

Jäger, Erich: *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Schilddrüse* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Kiesselbach, Anton: *Der physiologische Nabelbruch. Eine monographische Darstellung unter besonderer Berücksichtigung eigener Untersuchungsergebnisse* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Klein, Albert: *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Nebenniere* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Layer, Helmut: *Die Geschichte der Behandlung des Knochenbruchs* (Diss. med.), Strassburg 1945.

Leister, Georg: *Rassetypus und Kulturkreis (Untersuchungen an praehistorischen Rasseschädeln, verglichen mit denen recenter Rassen)* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Lumpp, Werner: *Über den Eisenspiegel bei Lebererkrankungen unter besonderer Berücksichtigung der Differentialdiagnose der Hepatitis epidemica* (Diss. med.), Strassburg 1945.

Naegele, Hanspeter: *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Niere bei der Betrachtung im ultravioletten Licht* (Diss. med.), Strassburg 1944.

Scherf, Max: *Über den Einfluss der Salicylsäure auf das Blutgerinnungssystem* (Diss. med.), Strassburg 1944.

Schildge, Eugen: *Ein Beitrag zu dem Polycythaemieproblem* (Diss. med.), Strassburg 1945.

Schwarz, Paul: *Die Spätlähmung des Nervus ulnaris* (Diss. med.), Strassburg 1944.

Teufel, Gerhard: *Fluoreszenzmikroskopische Beobachtungen an der menschlichen Leber* (Diss. med.), Strassburg 1943.

Tableau 16 : Liste des thèses effectuées à la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg et dirigées par Otto Bickenbach, Eugen Haagen ou August Hirt.

 Soutenances de thèses de doctorat : 175 procès-verbaux ont été conservés, dont 45 concernent des soutenances auxquelles Bickenbach, Haagen ou Hirt ont participé.

Ouverture de la Reichsuniversität Straßburg : 21.11.1941

1942

05.03.1942 Hirt / Lullies / Klinge – 05.03.1942 (Ernst)

14.09.1942 Hirt / Leipold / Nühsmann – 14.09.1942 (Etzler)

16.09.1942 Hirt / Bickenbach / Hangarter – 16.09.1942 (Frick)

02.10.1942 Hirt / Bickenbach / Hofmeier – 02.10.1942 (R. Decken)

1943

12.02.1943 Bickenbach / Lullies / Stein – 12.02.1943 (Ernewein)

17.05.1943 Bickenbach / Busse / Zukschwerdt – 17.05.1943 (P. A. Schneider)

16.07.1943 Bickenbach / Lullies / Leipold – 16.07.1943 (Perschmann)

22.07.1943 Bickenbach / Busse / Bostroem – 22.07.1943 (Linck)

26.07.1943 Hirt / Leipold / Neureiter – 26.07.1943 (Kiesselbach)

20.08.1943 Haagen / Dyckerhoff / Lehmann – 20.08.1943 (Wasmer)

09.09.1943 Bickenbach / Gebhardt / Neureiter – 09.09.1943 (Letz)

08.11.1943 Hirt / Lullies / Bostroem – 08.11.1943 (Raeuber)

1944

01.1944 Bickenbach / Leipold / Neureiter – 01.1944 (Pelz)

17.03.1944 Bickenbach / Zukschwerdt / Jacobi – 17.03.1944 (Magnus)

04.05.1944 Bickenbach / Busse / Lullies – 04.05.1944 (K. H. Schumacher)

08.05.1944 Bickenbach / Leipold / Jensch – 08.05.1944 (Hoeffler)

01.06.1944 Hirt / Gebhardt / Lehmann – 01.06.1944 (Friderich)

02.06.1944 Haagen / Jensch / Gebhardt (Gerlitz)

Haagen / Dyckerhoff / Gebhardt (Widmann)

Haagen / Dyckerhoff / Jacobi (Verhorst)

Haagen / Dyckerhoff / Gebhardt (Glamser)

Haagen / Dyckerhoff / Lullies (Fraessle)

Haagen / Busse / Gebhardt (Flink)

Haagen / Busse / Gebhardt (Uhland)

Haagen / Busse / Gebhardt (Spaich)

Haagen / Busse / Gebhardt (Heusel)

Hirt / Gebhardt / Lehmann (H. Naegele)

03.06.1944 Haagen / Dyckerhoff / Dieker (Dietsche)

Haagen / Dyckerhoff / Dieker (Hilligardt)

Haagen / Dyckerhoff / Zukschwerdt (Schütz)

Haagen / Bickenbach / Gebhardt (Hermelink)

Bickenbach / Lehmann / Gebhardt (Starck)

Bickenbach / Lehmann / Gebhardt (Frei)

Bickenbach / Lehmann / Gebhardt (Roessle)

Bickenbach / Lehmann / Gebhardt (Gruner)

12.06.1944 Haagen / Lullies / Jensch – 12.06.1944 (Meinertz)

13.06.1944 Haagen / Lullies / Jensch (Maurer)

Haagen / Lullies / Hofmeier (Zumbansen)

30.06.1944 Bickenbach / Klinge / Hofmeier – 30.06.1944 (Leuffen)

28.07.1944 Haagen / Dyckerhoff / Klinge (Deschler)

Haagen / Leipold / Klinge (Mutschler)

Haagen / Klinge / Hofmeier (H. Teufel)

08.08.1944 Haagen / Klinge / Dieker – 08.08.1944 (Ruppel)

30.09.1944 Hirt / Lullies / Hofmeier – 30.09.1944 (Hoffmann)

21.10.1944 Bickenbach / Lehmann / Klinge – 21.10.1944 (Koepke)

Libération de Strasbourg et fin de la Reichsuniversität sur le territoire français : 23.11.1944

Tableau 17 : Chronologie des soutenances de thèse selon les 175 procès-verbaux qui ont été conservés et dont 45 concernent des soutenances auxquelles Bickenbach, Haagen ou Hirt ont participé.

IV. Recherches, expérimentations humaines et crimes médicaux

1. LA RECHERCHE MÉDICALE SUR DES ÊTRES HUMAINS DANS LE CONTEXTE DU NATIONAL-SOCIALISME : CONTEXTE HISTORIQUE, TAXONOMIE, NORMES MÉTHODOLOGIQUES ET CADRE ÉTHICO-JURIDIQUE

Volker ROELCKE

La nécessité de faire de la recherche sur des êtres humains, à la fois pour produire de nouvelles connaissances et pour vérifier de manière critique la validité du savoir établi, est intrinsèque à la médecine depuis au moins le milieu du XIX^e siècle. Dans le contexte politique et social de l'Empire wilhelmien en particulier, l'introduction des assurances sociales obligatoires et la création d'hôpitaux universitaires instaurèrent un cadre institutionnel dans lequel les nombreuses personnes admises dans ces hôpitaux à des fins diagnostiques et thérapeutiques pouvaient devenir par là même des objets de recherche médicale et d'enseignement. En parallèle, un changement s'opéra dans la façon de produire des connaissances en sciences naturelles et en médecine qui s'orienta vers les expériences en laboratoire alors qu'auparavant, c'était l'étude des livres à la bibliothèque ou la collecte et la classification d'objets naturels qui étaient les principaux modes de production du savoir¹.

Dans le contexte de ces évolutions au cours du XIX^e siècle et vers la fin de cette période, on observa soudain un intérêt croissant pour une forme de recherche médicale sur les êtres humains qui allait au-delà de l'observation, de la description et de la classification de phénomènes cliniques, et qui intégrait à cette recherche des bases du travail expérimental en laboratoire. Les êtres humains devinrent des objets d'étude chez qui on se mit à identifier des structures ou des processus importants, et à analyser des variables observables et quantifiables au moyen d'une intervention ciblée. En l'espace de quelques décennies, une pratique de recherche dont la motivation principale était la production de nouvelles connaissances médicales vit le jour. La possibilité que de tels travaux trouvent une utilité pour les médecins justifiait les éventuels préjudices ou risques encourus par les sujets d'expériences. La rapidité et l'importance considérable des succès remportés par la bactériologie, la première des sciences médicales de laboratoire – identification de l'agent pathogène du choléra ou de la tuberculose, développement de vaccins contre la rage et la diphtérie, etc. – donnèrent une crédibilité immédiate à cette nouvelle forme de recherche médicale et confèrent de l'autorité aux connaissances ainsi produites².

Néanmoins, un conflit de valeurs spécifique était inhérent à ce type de recherche médicale. La priorité donnée à la production de nouvelles connaissances qui bénéficieraient potentiellement aux générations futures de patients se trouvait en contradiction avec l'un des principes de l'action médicale, à savoir l'exigence de toujours prendre en compte le bien-être du patient ou du sujet. Dès la fin du XIX^e siècle, une série de scandales montra rapidement qu'en pratique, cette nouvelle forme de recherche médicale avait fortement tendance à donner la priorité à la production de savoir au détriment du bien-être des sujets d'expérience. Le premier cadre réglementaire officiel destiné à restreindre le champ de la recherche sur des êtres humains, les « instructions » (*Anweisungen*) du ministère de la Culture de Prusse, date de 1900. Il se voulait une réponse à ces scandales et aux problèmes sous-jacents³.

1. Andrew Cunningham, Perry Williams (dir.): *The Laboratory Revolution in Medicine*. Cambridge: Cambridge University Press 1992. Hans-Jörg Rheinberger, Michael Hagner (dir.): *Die Experimentalisierung des Lebens: Experimentalsysteme in den biologischen Wissenschaften 1850/1950*. Berlin: Akademie 1993.

2. Barbara Elkeles: *Der moralische Diskurs über das medizinische Menschenexperiment im 19. Jahrhundert*. Stuttgart: G. Fischer 1996. Volker Roelcke: *Medizinische Forschung am Menschen im 20. Jahrhundert: Reflexive und ethische Potentiale historischer Rekonstruktionen*. In: Christine Lubkoll, Oda Wischmeyer (dir.): „Ethical Turn“? *Geisteswissenschaften in neuer Verantwortung*. München: Wilhelm Fink 2009, p. 277-295.

3. Elkeles, *Der moralische Diskurs*, 1996.

La recherche pratiquée directement sur des êtres humains peut se diviser en plusieurs sous-catégories. D'autres formes de production de connaissances médicales, pertinentes depuis la fin du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, peuvent également être distinguées.

La recherche pratiquée directement sur les êtres humains :

- études ciblant les processus de base (physiologiques ou psychologiques) communs à tous les êtres humains, c'est-à-dire qui ne sont pas liés à une situation clinique (il s'agit donc d'études sans intention diagnostique ou thérapeutique) ;
- recherche clinique visant à établir ou à optimiser des processus diagnostiques ou thérapeutiques ;
- recherche anthropométrique nécessitant la mesure de corps ou de parties de corps humains ;
- collecte de données sur des sujets d'expériences par des méthodes qualitatives ou quantitatives (recherche sur le terrain, entretiens, questionnaires) sans intervention directe sur le corps humain ;
- recherche sur le corps, des parties du corps ou des tissus de personnes décédées ;
- interventions centrées sur la population (exemples : changements structurels dans le système de santé publique, programmes de vaccination, programmes de dépistage des risques liés à des maladies spécifiques).

La recherche pratiquée sans intervention directe sur des êtres humains :

- recherche en éprouvette et sur des cultures cellulaires et tissulaires (dites *in vitro*) dans laquelle les liquides organiques, les cellules, les cultures cellulaires ou tissulaires sont les « objets » de l'étude ;
- recherche sur des organismes vivants se divisant elle-même en deux catégories :
 - étude de phénomènes biologiques de base (contraction musculaire, perception sensorielle, processus héréditaires, etc.) sur des organismes modèles (exemples : grenouille, souris, drosophile) ;
 - étude de processus pathologiques sur un modèle animal de maladie humaine conçu à cet effet⁴ ; recherche épidémiologique et statistique sur la fréquence des maladies au sein de populations particulières, et leurs évolutions dans le temps ;
 - étude rétrospective de dossiers médicaux ;
 - étude de la littérature scientifique existante (« revues de la littérature »).

À l'époque du national-socialisme, toutes ces formes de recherche médicale étaient pratiquées. Les tournants politiques de 1933 et 1945 ont-ils changé la recherche médicale et, si tel est le cas, dans quels sous-domaines, de quelle manière et dans quelle mesure ces changements se sont-ils opérés ? Ces questions n'ont pas encore été élucidées par les historiens et font l'objet de travaux en cours⁵. Jusqu'à présent, la recherche a montré que, dans le contexte du national-socialisme, les problèmes que pouvait potentiellement poser la recherche médicale sur les êtres humains tels qu'ils sont décrits ci-dessus se sont manifestés de façon particulièrement extrême⁶. Nous allons développer ce point.

La médecine sous le national-socialisme est souvent associée à des expérimentations barbares menées sur des êtres humains dans des camps de concentration, comme les expériences de Josef Mengele à Auschwitz ou celles de Sigmund Rascher à Dachau. Ce type de recherche se caractérisait par un mépris total pour la condition humaine des sujets d'expérience et, dans de nombreux cas, par une extraordinaire brutalité. Dans ce contexte, on avance généralement que ces expériences inhumaines étaient possibles parce qu'il n'y avait pas de normes éthiques et juridiques pour protéger les sujets d'expérience en Allemagne nazie, et qu'en outre, ces travaux ne respectaient absolument pas les standards du savoir médical et de la méthodologie scientifique de l'époque. Pourtant, les sources historiques disponibles montrent très clairement que sous le national-socialisme, il existait indéniablement des

4. Volker Roelcke: The Animal Model of Human Disease – A Core Concept of Medical Research: Historical Cases, Failures, and some Epistemological Considerations. *Science in Context* 35 (à paraître).

5. Pour plus d'informations, voir Volker Roelcke, Simon Duckheim: Medizinische Dissertationen aus der Zeit des Nationalsozialismus: Potential eines Quellenbestands und erste Ergebnisse zu „Alltag“, Ethik und Mentalität der universitären medizinischen Forschung bis (und ab) 1945. *Medizinhistorisches Journal* 49 (2014), p. 260-271.

6. Concernant l'idée selon laquelle la période du national-socialisme aurait donné lieu à une manifestation particulièrement extrême des problématiques inhérentes à la médecine moderne en général, voir Volker Roelcke: Medizin im Nationalsozialismus – radikale Manifestation latenter Potentiale moderner Gesellschaften? Historische Kenntnisse, aktuelle Implikationen. In: Heiner Fangerau, Igor Polianski (dir.): *Medizin im Spiegel ihrer Geschichte, Theorie und Ethik. Schlüsselthemen*. Stuttgart: Franz Steiner 2012, p. 35-50.

normes éthiques et juridiques pour la recherche sur les êtres humains, et qu'elles étaient comparables aux réglementations actuelles à bien des égards⁷. De plus, les travaux des historiens montrent que les thèmes de très nombreux projets de recherche inhumains sous le national-socialisme entraient en substance dans le cadre des questions et des débats scientifiques de l'époque⁸. De même, les méthodes utilisées pour répondre à ces questions s'inscrivaient pour de nombreux cas, si ce n'est la plupart d'entre eux, dans la rationalité scientifique de l'époque, alors que la mise en œuvre concrète des recherches se faisait fréquemment sans aucune considération pour les sujets et donnait souvent lieu à des actes d'une brutalité extrême, quand ils n'entraînaient pas la mort.

Dans la partie qui suit, nous allons d'abord résumer la réglementation éthique et juridique concernant la recherche sur les êtres humains sous le national-socialisme. Dans ce domaine, il existait une très grande différence de traitement entre les « vrais » Allemands, qui étaient considérés comme partie intégrante du *Volkskörper* (corps du peuple national-socialiste), et les personnes qui étaient exclues de ce *Volkskörper* en bonne santé et mises à l'écart, en particulier dans les établissements pour personnes atteintes de troubles mentaux et de handicaps, dans les hôpitaux des territoires occupés par l'Allemagne, ainsi que dans les ghettos et les camps de concentration. Ensuite, nous présenterons à titre d'exemple quelques travaux qui illustrent certains aspects de la recherche nationale-socialiste sur les êtres humains, en précisant dans chaque cas les médecins responsables, les victimes, ainsi que le programme de recherche, la méthodologie et la mise en œuvre.

CADRE ÉTHIQUE ET JURIDIQUE

En 1931, peu de temps avant que la République de Weimar ne laisse la place au régime national-socialiste, le ministère de l'Intérieur adopta les *Richtlinien für neuartige Heilbehandlung und für die Vornahme wissenschaftlicher Versuche am Menschen* (directives concernant les nouveaux traitements médicaux et l'expérimentation scientifique sur l'être humain)⁹. Dès 1900, le ministère de la Culture de Prusse avait publié une « instruction » qui formulait, pour la première fois dans le monde, des règles strictes concernant les expériences sur les êtres humains. Cependant, cet ensemble limité de règles ne faisait pas explicitement référence aux expériences visant des processus diagnostiques ou thérapeutiques. Les directives beaucoup plus détaillées de 1931 introduisirent une distinction entre « nouveaux traitements médicaux » (c'est-à-dire la recherche de nouvelles méthodes thérapeutiques) et « expérimentation scientifique » (sans intention thérapeutique). Elles faisaient du consentement éclairé du sujet une condition nécessaire à la recherche sur l'être humain, formulaient des règles pour protéger les sujets vulnérables tels que les enfants ou les personnes en fin de vie, et interdisaient explicitement l'exploitation d'une situation d'urgence sociale dans laquelle se seraient trouvés de potentiels sujets. Il est intéressant de noter que ces règles sur la recherche humaine ne furent pas instaurées à l'initiative de médecins ou d'autres chercheurs en médecine, mais qu'elles furent promulguées après d'intenses débats publics et parlementaires en réponse à divers scandales concernant la recherche dans les années précédentes. Autrement dit, elles furent

7. Volker Roelcke: The use and abuse of medical research ethics: The German *Richtlinien* / Guidelines for human subject research as an instrument for the protection of research subjects –and of medical science, ca. 1931– 1961/1964. In: Paul Weindling (dir.): *From Clinic to Concentration Camp: Reassessing Nazi Medical and Racial Research, 1933-1945*. London: Routledge 2017, p. 33-56. Volker Roelcke: Informed consent and social vulnerability in human subject research: The German *Richtlinien* / Guidelines for human subject research as an instrument for the protection of research subjects –and of medical science, ca. 1931– 1961/1964. *World Medical Journal* 63 (2017), 3, p. 27-30.

8. Volker Roelcke: Psychiatrische Wissenschaft im Kontext nationalsozialistischer Politik und „Euthanasie“. Zur Rolle von Ernst Rüdin und der Deutschen Forschungsanstalt für Psychiatrie. In: Doris Kaufmann (dir.): *Die Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein 2000, p. 112-150. Karl-Heinz Roth: Tödliche Höhen. Die Unterdruckkammer-Experimente im Konzentrationslager Dachau und ihre Bedeutung für die luftfahrtmedizinische Forschung des „Dritten Reichs“. In: Angelika Ebbinghaus, Klaus Dörner (dir.): *Vernichten und Heilen. Der Nürnberger Ärzteprozess und seine Folgen*. Berlin: Aufbau 2001, p. 110-151. Benoit Massin: Mengele, die Zwillingforschung und die „Auschwitz-Dahlem Connection“. In: Carola Sachse (dir.): *Die Verbindung nach Auschwitz. Biowissenschaften und Menschenversuche an Kaiser-Wilhelm-Instituten*. Göttingen: Wallstein 2003, p. 201-254. Volker Roelcke: Sulfonamide Experiments on Prisoners in Nazi Concentration Camps: Coherent Scientific Rationality Combined with Complete Disregard of Humanity. In: Sheldon Rubenfeld, Susan Benedict (dir.): *Human Subjects Research after the Holocaust*. New York, Heidelberg: Springer 2014, p. 51-66. Mathias Schütz, Maximilien Schochow, Jens Waschke et al.: Anatomische Vitamin C-Forschung im Nationalsozialismus und in der Nachkriegszeit. Max Claras Humanexperimente an der Anatomischen Anstalt München. *Medizinhistorisches Journal* 50 (2015), p. 330-355.

9. Roelcke, in: Weindling, *From Clinic to Concentration Camp*, 2017.

édictees par des personnes qui n'appartenaient pas à la profession médicale mais qui prirent en compte l'avis d'éminents médecins. Les « directives » étaient un type de textes juridiques, même si elles ne constituaient pas une loi au sens strict. À l'époque, la catégorie juridique de la « directive » formulée par l'État s'appliquait plutôt à des lois déjà existantes, ces textes fournissant une explication officielle de ces lois dans un contexte pratique bien circonscrit. Dans le cas qui nous occupe, les « directives » élaborées au *Reichsgesundheitsrat* (Conseil de santé du Reich), adoptées au *Reichstag* et publiées dans le *Reichsgesundheitsblatt* (Bulletin de l'Office de santé du Reich) portaient sur la conduite de la recherche médicale¹⁰. Du point de vue juridique, les « directives » furent donc légalement contraignantes pour les médecins travaillant dans les établissements médicaux, de leur publication en janvier 1931 jusqu'aux années 1960, où des textes plus détaillés comme l'*Arzneimittelgesetz* (loi allemande sur les médicaments) les rendirent inutiles. Cela signifie que cet ensemble de dispositions comportant des normes juridiques et éthiques pour la recherche sur les êtres humains était également en vigueur durant la période du national-socialisme. Ces « directives » furent par exemple régulièrement publiées dans les différentes éditions d'un manuel largement utilisé par les étudiants en médecine et par les jeunes médecins, dans la catégorie « lois et ordonnances », à côté du « code de déontologie des médecins allemands » du *Reichsärztekammer* (ordre des médecins du Reich) qui avait force de loi. Ainsi, ces « directives » n'étaient absolument pas inconnues sous le national-socialisme. Au contraire, elles étaient faciles à trouver et leur principe central – la nécessité d'obtenir le consentement éclairé du sujet – était également formulé de façon explicite dans les deux éditions de *Theorie und Praxis der medizinischen Forschung* (1942 et 1944), un ouvrage d'introduction à la théorie et à la pratique de la recherche médicale¹¹. Il a également été prouvé que dans deux cas documentés concernant des recherches à venir, Hans Reiter, le président du *Reichsgesundheitsamt* (Office de santé du Reich) et membre du *Sachverständigenbeirat für Bevölkerungs- und Rassenpolitik* (Conseil consultatif d'experts pour la politique démographique et raciale) au ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire un médecin et haut responsable du régime, a insisté pour que les « directives » soient respectées¹². Les historiens n'ont pas encore fini d'étudier dans quelle mesure elles ont été suivies dans la mise en œuvre pratique de la recherche médicale dans sa globalité. Toutefois, les exemples mentionnés ci-dessus montrent que ce cadre juridique et éthique n'était nullement ignoré ni même rejeté sous le national-socialisme. Au contraire, ils démontrent que même un haut responsable, médecin et hygiéniste racial, avait insisté pour que ces « directives » soient appliquées – à condition que les sujets concernés soient de « vrais » Allemands. En revanche, dans les situations de recherche forcée, c'est-à-dire dans les établissements psychiatriques, les hôpitaux des territoires occupés, les ghettos ou les camps de concentration, elles ont été clairement contournées (voir les exemples ci-dessous). Précisons qu'il n'existait pas d'instructions explicites adressées aux médecins selon lesquelles les « directives » concernant la recherche sur les êtres humains n'auraient pas été valables dans certains cas. Mais il était clair pour toutes les parties concernées que dans les situations que nous venons de citer, les sujets n'étaient pas en mesure d'exiger le respect des normes en vigueur (pour peu qu'ils en eussent connaissance), puisqu'ils étaient considérés comme « inférieurs » et de fait sans droits. Si l'on considère l'existence d'une réglementation juridiquement contraignante clairement définie pour les « vrais » Allemands, on peut décrire la recherche médicale comme « dérégulée » *de facto* (et non *de jure*) dans les situations évoquées ci-dessus. Il n'en reste pas moins que ces situations doivent, bien entendu, être reconnues comme des cadres coercitifs imposant par là même une régulation extrême.

PROGRAMMES ET PRATIQUE DE RECHERCHE

Trois champs de recherche distincts revêtaient une importance cruciale pour le régime national-socialiste : les races, l'espace et l'autosuffisance, ainsi que l'armement¹³. Dans le domaine de la médecine, l'accent était mis sur la « biologie héréditaire », la génétique et l'anthropométrie, les travaux visant à maintenir et à améliorer les

10. *Reichsgesundheitsblatt* 55. 6 (1931), p. 174-175. Sur le statut juridique, voir Roelcke, in: Weindling, *From Clinic to Concentration Camp*, 2017, p. 36-37.

11. Roelcke, in: Weindling, *From Clinic to Concentration Camp*, 2017, p. 37-38.

12. Annette Hinz-Wessels: *Das Robert-Koch Institut im Nationalsozialismus*. Berlin: Kadmos 2008, p. 128-130. Roelcke, in: Weindling, *From Clinic to Concentration Camp*, 2017, p. 38-39.

13. Doris Kaufmann: Einleitung. In: Doris Kaufmann (dir.): *Geschichte der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus. Bestandsaufnahme und Perspektiven der Forschung*, vol. 1. Göttingen: Wallstein 2000, p. 9-17.

performances humaines, et la recherche sur la prévention et le contrôle des maladies infectieuses, et plus particulièrement des épidémies. Les recherches effectuées dans les situations « dérégulées » mentionnées ci-dessus sont largement documentées. Nous ne savons pas encore clairement si, et dans quelle mesure, ces thèmes ont également pu bénéficier d'une attention particulière dans la « recherche quotidienne », par exemple dans les facultés de médecine à partir de 1933, et peut-être avec une intensité encore plus grande à partir du début de la guerre, en 1939¹⁴. C'est pourquoi nous allons présenter brièvement dans ce qui suit des exemples de projets de recherche sur les thèmes susnommés issus de contextes institutionnels divers, projets dans lesquels nous nous attacherons plus particulièrement au passage de la recherche « normale » à la recherche « dérégulée ». De façon générale, on relève que les médecins qui s'intéressaient à la réalisation de projets concrets visant à élucider des questions qu'ils considéraient comme pertinentes voire urgentes avaient conscience de l'existence d'espaces créés par le régime où les règles juridiques et éthiques en vigueur pouvaient être ignorées. En voici un exemple. Au début des années 1940, des médecins britanniques et allemands, jugeant la question urgente, se demandèrent si le pronostic de blessures de guerre étendues provoquées par des brûlures dues au gaz et infectées pouvait être amélioré de façon significative par les nouveaux traitements à base de sulfamide désormais disponibles. Au Royaume-Uni, un mémorandum du *Medical Research Council* (Conseil médical de la recherche), la structure de recherche médicale centrale financée par le gouvernement, déclara qu'il était urgent de réaliser d'autres examens bactériologiques et des études cliniques sur l'efficacité des sulfamides, mais que des obstacles éthiques et pratiques empêcheraient de réaliser des études systématiques concluantes sur le plan méthodologique. En revanche, Karl Gebhardt, professeur de chirurgie à l'université de Berlin et l'un des médecins les plus hauts placés dans la SS, réagit à la même situation de façon très différente. Il profita de l'accès privilégié dont il disposait au camp de concentration de Ravensbrück, au nord-ouest de Berlin, pour mener une étude clinique systématique sur ce sujet. À cette fin, et conformément à un protocole d'étude défini au préalable, des « blessures de guerre » standardisées furent d'abord infligées au niveau des jambes à de jeunes résistantes polonaises en bonne santé, arrivées au camp depuis peu. Ces blessures furent ensuite infectées par des agents pathogènes standardisés. Les sujets furent divisés en plusieurs groupes et les femmes qui étaient traitées par voie chirurgicale traditionnelle furent comparées à celles qui étaient soignées par des sulfamides, les unes par voie locale, les autres par voie orale, les dernières enfin par perfusion. Si d'un point de vue purement méthodologique, cette étude répond aux normes de l'époque, dans la pratique, elle signifie que des femmes en bonne santé ont été blessées volontairement de façon brutale, sans leur accord et sans tenir compte des graves conséquences de ces actes, dans le seul but de produire de nouvelles connaissances médicales valides et pertinentes¹⁵.

On trouve une configuration similaire en ce qui concerne l'initiative de recherche et l'accès à des zones *de facto* de non-droit avec les expériences sur la privation d'oxygène menées au camp de concentration de Dachau, au nord-ouest de Munich. Plusieurs groupes de travail allemands issus de la médecine aéronautique, principalement des physiologistes, se sont intéressés, comme leurs collègues anglais et américains, aux effets que pourraient induire une privation soudaine d'oxygène sur le fonctionnement et la « réserve de vie » des pilotes de chasseurs-bombardiers et des équipages de sous-marins. Après des travaux préliminaires sur des animaux, puis des expériences sur eux-mêmes, ils avaient atteint une limite critique quant aux risques pour les sujets testés. Dans cette situation, Sigmund Rascher, un médecin ambitieux membre de l'*Ahnenerbe* (l'organisation scientifique de la SS) permit à un groupe dirigé par un médecin spécialisé en aéronautique, Siegfried Ruff, d'utiliser des détenus de Dachau comme cobayes. Les résultats des expériences ainsi réalisées conduisirent, entre autres, au développement d'une nouvelle technologie pour le sauvetage des pilotes de bombardiers de chasse : le siège éjectable. Ces recherches forcées effectuées sur environ 200 personnes causèrent probablement au moins 80 décès ainsi que des séquelles à long terme pour de nombreux survivants. Il est manifeste que l'expertise de Ruff et de ses collègues fut également très appréciée au niveau international puisque l'ouvrage qu'il publia avec son collègue Hubertus Strughold en 1939, *Grundriss der Luftfahrtmedizin* (Précis de médecine aéronautique) fut traduit en anglais pour le compte de l'*US Air Force* en 1942 sous le titre *Compendium of Aviation Medicine*. Par la suite, Ruff travailla à l'*Aeromedical Center* (Centre aéromédical) de Heidelberg fondé

14. Roelcke, *Medizinische Dissertationen*, 2014.

15. Roelcke, in: Rubenfeld, *Human Subjects Research*, 2014.

immédiatement après la guerre par l'armée de l'air américaine. Quant à Strughold, il se vit offrir un poste à l'*US Air Force School of Aviation Medicine* (École de médecine aéronautique de l'armée de l'air américaine) en 1947, dans le cadre de l'opération *Paperclip*, avant d'intégrer le programme spatial américain¹⁶.

Les recherches en génétique psychiatrique menées à la clinique psychiatrique et neurologique de l'université de Heidelberg constituent un exemple type de conjugaison entre la recherche pratiquée à l'université et dans une institution scientifique allemande de pointe, à savoir un institut de la *Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft* d'une part, et un groupe de sujets vulnérables composés de patients psychiatriques dans le cadre du programme d'assassinat systématique (dissimulé sous le terme « euthanasie ») de patients d'autre part. À partir de 1933, la recherche psychiatrique s'était concentrée de plus en plus sur des questions d'hérédité et d'épidémiologie pour lesquelles l'accès quasiment illimité aux données des sujets et des membres de leurs familles autorisé par les administrations publiques et les tribunaux, et la création d'énormes bases de données, étaient cruciaux¹⁷. À compter de 1939, le programme d'« euthanasie » permit la mise en relation de données obtenues par l'étude de sujets vivants avec les résultats d'autopsie et d'examen histopathologiques, ainsi que leur analyse rapide et systématique¹⁸. C'est dans ce cadre et à la demande du *Reichsforschungsrat* qu'Ernst Rüdin, directeur du *Deutschen Forschungsanstalt für Psychiatrie (DFA)*, Institut allemand de recherche en psychiatrie, un institut *Kaiser-Wilhelm*, président de la Société des spécialistes en neuropsychiatrie et représentant de premier plan de la génétique psychiatrique au niveau international, formula en 1942 une liste de sujets de recherche particulièrement urgents dans le contexte de la guerre. Dans cette liste, Rüdin affirmait qu'il était « d'une importance extraordinaire pour l'hygiène de la race » d'étudier la question suivante :

Quels enfants (en bas âge) peuvent [...] être caractérisés comme inférieurs, et donc susceptibles d'être éliminés, de façon si certaine que l'on puisse recommander leur euthanasie aux parents [...] avec une conviction et une force de preuve totale, tant dans leur propre intérêt que dans celui du peuple allemand¹⁹.

C'est précisément la question qui fut étudiée dans le cadre d'un vaste projet de recherche sur les enfants de la clinique psychiatrique de l'université de Heidelberg, sous la direction du professeur Carl Schneider, directeur de la clinique. Ce projet fut coordonné par Julius Deussen, l'un des collaborateurs de Rüdin au *DFA*, et subventionné par le *Kaiser-Wilhelm-Institut*. Après une collecte complexe de données cliniques et généalogiques, ainsi que des examens anthropométriques, radiologiques et psychologiques, le programme d'étude prévoyait la mise à mort des enfants, puis l'examen neuropathologique de leurs cerveaux. Pour ce faire, des enfants furent amenés à l'hôpital d'Eichberg, près de Wiesbaden, où la mise à mort et le prélèvement des cerveaux devaient avoir lieu. Une fois fixés, les cerveaux devaient être envoyés à Heidelberg. En tout, 52 enfants vivants furent examinés à Heidelberg et 21 cerveaux furent expédiés à l'hôpital de Heidelberg après le meurtre des enfants à Eichberg. Les conditions de guerre empêchèrent l'achèvement du projet. Une partie des résultats de cette étude fut publiée dans des revues médicales, ainsi que dans une thèse présentée en 1946 à l'université de Leipzig²⁰.

Des recherches neuropathologiques sur le cerveau d'enfants et d'adultes atteints de troubles mentaux et handicapés furent également menées à grande échelle par d'autres acteurs du *Kaiser-Wilhelm-Institut* de recherche

16. Roth, in: Ebbinghaus, *Vernichten und Heilen*, 2001. Karl-Heinz Roth: Flying bodies—enforcing states. In: Wolfgang U. Eckart: *Man, medicine and the state. The human body as an object of government sponsored medical research in the 20th century. Beiträge zur Geschichte der Deutschen Forschungsgemeinschaft*, Bd. 2. Stuttgart: Steiner-Verlag 2006, p. 107-138.

17. Roelcke, in: Kaufmann, *Die Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft*, 2000. Volker Roelcke: Die Etablierung der psychiatrischen Genetik, ca. 1900-1960: Wechselbeziehungen zwischen Psychiatrie, Eugenik und Humangenetik. In: Christine Wolters, Christof Beyer, Brigitte Lohff (dir.): *Abweichung und Normalität: Psychiatrie in Deutschland vom Kaiserreich bis zur Deutschen Einheit*. Bielefeld: Transcript 2013, p. 107-135.

18. Roelcke, in: Kaufmann, *Die Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft*, 2000. Hans-Walter Schmuhl: *Die Gesellschaft Deutscher Neurologen und Psychiater im Nationalsozialismus*. Berlin: Springer 2016, p. 298-303.

19. Roelcke, in: Kaufmann, *Die Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft*, 2000, p. 135-136.

20. Gerrit Hohendorf, Volker Roelcke, Maike Rotzoll: Innovation und Vernichtung - Psychiatrische Forschung und „Euthanasie“ an der Heidelberger Psychiatrischen Klinik 1939 bis 1945. *Nervenarzt* 67 (1996), p. 935-946. Gerrit Hohendorf, Stephan Weibel-Shah, Volker Roelcke, Maike Rotzoll: Die „Kinderfachabteilung“ der Landesheilanstalt Eichberg 1941 bis 1945 und ihre Beziehung zur Forschungsabteilung der Psychiatrischen Universitätsklinik Heidelberg. In: Christina Vanja, Steffen Haas, Gabriela Deutsche et al. (dir.): *Wissen und irren. Psychiatriegeschichte aus zwei Jahrhunderten - Eberbach und Eichberg*. Kassel: Landeswohlfahrtsverband Hessen 1999, p. 221-243. Roelcke, in: Kaufmann, *Die Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft*, 2000.

sur le cerveau à Berlin et au DFA à Munich. En outre, les mêmes groupes de personnes particulièrement vulnérables furent exploités pour d'autres recherches en dehors du champ de la psychiatrie (des travaux sur la tuberculose, l'hépatite ou les hormones, par exemple)²¹.

Parmi les différentes formes de recherche médicale sur les êtres humains menées sous le national-socialisme, les expériences sur le typhus occupent une place particulière, à double titre. D'une part, avec plus de 500 victimes rien qu'au camp de concentration de Buchenwald, elles font partie des programmes de recherche les plus vastes²². D'autre part, pour ces expérimentations, la coopération entre les institutions de recherche médicale civiles, les services médicaux de l'armée et de la SS, et l'industrie pharmaceutique est documentée de façon particulièrement détaillée. Les principaux acteurs institutionnels de cette collaboration étaient l'Institut des maladies infectieuses Robert-Koch de Berlin, l'inspection sanitaire de l'armée, l'Institut d'hygiène de la *Waffen-SS* et l'entreprise pharmaceutique *Behring-Werke* d'IG Farben. Les principaux médecins responsables étaient Eugen Gildemeister et Gerhard Rose (Institut Robert-Koch), Eugen Haagen (Reichsuniversität Straßburg), Herrmann Eyer (Institut de recherche sur le typhus et les virus, haut commandement de l'armée) et Albert Demnitz (vétérinaire, directeur de *Behring-Werke*, IG Farben)²³. Les responsables de la planification et de la mise en œuvre concrètes à Buchenwald, le centre des recherches sur le typhus, étaient Erwin Ding(-Schuler), qui y dirigeait le « département de recherche sur le typhus et les virus », son adjoint Waldemar Hoven, ainsi que Joachim Mrugowsky, directeur de l'Institut d'hygiène de la *Waffen-SS* et « hygiéniste en chef auprès du *Reichsarzt SS* ».

En général, les expériences de Josef Mengele à Auschwitz sont considérées comme un exemple paradigmatique particulièrement frappant de recherche à la fois brutale et absurde. Cependant, et c'est également le cas ici, des recherches historiques récentes ont montré sans ambiguïté que Mengele était un chercheur hautement qualifié et très bien connecté avec les institutions scientifiques allemandes de premier plan, qui a très vraisemblablement sélectionné le camp de concentration d'Auschwitz parce qu'il le considérait comme un lieu approprié pour ses projets de grande ampleur²⁴. Mengele avait achevé avec succès deux thèses de doctorat (en biologie et en médecine). Les travaux qu'il réalisa à l'université de Francfort dans le cadre de sa seconde thèse qui traitait des facteurs génétiques des fentes palatines, publiée en 1936, sont restés une référence à l'échelon international jusque dans les années 1960. Après avoir travaillé pour la SS dans les territoires allemands occupés d'Europe de l'Est, il fut d'abord chercheur post-doctorant associé au célèbre *Kaiser-Wilhelm-Institut für Anthropologie, menschliche Erblehre und Eugenik* (KWIA, Institut Kaiser-Wilhelm d'anthropologie, de génétique et d'eugénisme humain) de Berlin. Cet établissement était dirigé par l'ancien directeur de thèse de Mengele, le spécialiste de génétique humaine de renommée internationale Otmar von Verschuer. De nombreux indices suggèrent que

21. Jürgen Peiffer: Neuropathologische Forschung an „Euthanasie“-Opfern in zwei Kaiser-Wilhelm-Instituten. In: Doris Kaufmann (dir.): *Die Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein 2000, p. 151-173. Brigitte Leyendecker, Burghard F. Klapp: Deutsche Hepatitisforschung im Zweiten Weltkrieg. In: Götz Aly (dir.): *Der Wert des Menschen: Medizin in Deutschland 1918-1945*. Berlin: Hentrich 1989, p. 261-293.

22. Paul Weindling a été en mesure d'identifier 591 victimes d'expériences sur le typhus rien qu'au camp de concentration de Buchenwald (chiffres de juin 2018). Ces noms ont été inclus dans la base de données des victimes qu'il a initiée, mais qui reste inachevée pour le moment. Outre le camp de concentration de Buchenwald, des expériences sur le typhus ont également été pratiquées dans les camps de concentration d'Auschwitz, de Natzweiler et de Ravensbrück. Voir Thomas Werther: *Fleckfieberforschung im Deutschen Reich 1914-1945: Untersuchungen zur Beziehung zwischen Wissenschaft, Industrie und Politik unter besonderer Berücksichtigung der IG Farben*. Marburg: Phil. Diss. 2004. Raphaël Toledano: *Les Expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Straßburg. Faits, contexte et procès d'un médecin national-socialiste*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2010. Paul Weindling: *Victims and Survivors of Nazi Human Experiments: Science and Suffering in the Holocaust*. London: Bloomsbury 2015, p. 93-101.

23. Werther, *Fleckfieberforschung*, 2004. Annette Hinz-Wessels: *Das Robert-Koch-Institut im Nationalsozialismus*. Berlin: Kadmos 2008, p. 100-112. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010. Weindling, *Victims and Survivors*, 2015.

24. Concernant le contexte et les objectifs des recherches de Mengele, voir Massin, in: Sachse, *Die Verbindung nach Auschwitz*, 2003. Achim Trunk: Rassenforschung und Biochemie. Ein Projekt – und die Frage nach dem Beitrag Butenandts. In: Wolfgang Schieder, Achim Trunk (dir.): *Adolf Butenandt und die Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft. Wissenschaft, Industrie und Politik im „Dritten Reich“*. Göttingen: Wallstein 2004, p. 247-285. Hans-Walter Schmuhl: *Grenzüberschreitungen. Das Kaiser-Wilhelm-Institut für Anthropologie, menschliche Erblehre und Eugenik, 1927-1945*. Göttingen: Wallstein 2005, p. 470-502. Concernant les aspects spécifiques des travaux de Mengele à Auschwitz, voir Paul Weindling: Blood and Bones from Auschwitz: The Mengele link. In: Sabine Hildebrandt, Miriam Offer, Michael Grodin (dir.): *Recognizing the Past in the Present: New Studies on Medicine, Before, During, and After the Holocaust*. New York: Berghahn 2021, p. 222-240.

Verschuer et Mengele utilisèrent leurs contacts au sein du *SS Rasse- und Siedlungshauptamt* (Office central de la race et de la colonisation de la SS) pour organiser le transfert de Mengele comme médecin au camp de concentration d'Auschwitz.

Mengele profita de son séjour à Auschwitz pour faire avancer ses recherches en anthropologie raciale et en génétique humaine. Il eut la possibilité d'établir une baraque distincte, réservée à la recherche, où des médecins prisonniers (dont le pathologiste Miklos Nyiszli) et d'autres détenus furent contraints de l'assister dans ses recherches. Les activités scientifiques de Mengele ne tenaient aucun compte de la santé et des souffrances de ses sujets, dont beaucoup étaient des enfants. Certains de ses plans de recherche incluaient l'assassinat de sujets pour comparer les données recueillies de leur vivant avec les résultats de leur autopsie. Ses projets de recherche poursuivaient toute une série d'objectifs directement liés aux conditions de vie dans les camps (par exemple, les causes et l'évolution du noma, une inflammation bactérienne sévère du visage, liée à la malnutrition extrême et à la carence de soins) ou influencés par ses travaux de longue date en anthropologie raciale et en génétique humaine. Ainsi, il travailla sur un projet pour lequel Verschuer avait demandé un financement à la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (Fonds allemand pour la recherche) qui visait à développer un test sanguin pour différencier les races. Pour ce faire, il se servit des « protéines spécifiques » identifiées par le physiologiste de renom Emil Abderhalden à l'université de Halle²⁵. Dans un autre projet réalisé par Mengele en coopération avec la biologiste Karin Magnussen, assistante de Verschuer au *KWIA* de Berlin, le but était de déterminer si des facteurs génétiques et externes influençaient la couleur de l'œil, et si oui, comment. Il s'agissait également de comprendre si la couleur de l'œil pouvait être manipulée, et si c'était le cas, dans quelle mesure²⁶. Cette question était notamment cruciale pour les expertises médico-légales en paternité qui, à leur tour, revêtaient une importance capitale pour la vérification des rapports d'expertise de filiation raciale dans le cadre de la politique démographique raciale du régime national-socialiste. On administrait de manière expérimentale diverses substances aux « cobayes », tels des colorants ou des hormones, puis on enregistrait les effets observés dans les yeux des sujets vivants ou décédés (souvent, juste après leur meurtre). Pour cela, les yeux étaient prélevés et envoyés d'Auschwitz au *KWIA* à Berlin où ils étaient examinés dans le laboratoire de Magnussen. Un autre projet, encore, étudiait le caractère héréditaire du nanisme²⁷.

Pour autant qu'il soit possible de se prononcer étant donné le caractère très lacunaire des sources, on peut constater que les thèmes des recherches de Mengele n'étaient ni obsolètes ni aberrants comparé à ce qui avait cours à l'époque. En même temps, bon nombre de ces questions étaient préformatées par les postulats d'un racisme incontesté, et elles restaient liées aux politiques démographiques et sanitaires racistes du régime. La pratique de la recherche, souvent impitoyable et d'une brutalité extrême, se caractérisait par l'occultation complète de l'humanité des sujets d'expérience et allait fréquemment jusqu'à leur mort.

Autre point : l'utilisation de victimes de la justice inique nationale-socialiste ou de meurtres de masse par les chercheurs en anatomie. Même les anatomistes qui avaient pris une certaine distance par rapport au national-socialisme, voire qui le critiquaient, utilisèrent le corps ou des parties du corps de victimes d'exécutions politiques ou, comme mentionné ci-dessus, de programmes d'assassinats de patients (« euthanasie ») pour poursuivre des recherches qui dataient parfois d'avant la prise de pouvoir des nazis. Quelques-uns d'entre eux, comme Hermann Stieve ou Max Clara, étendirent également leurs projets au domaine du vivant en pratiquant des interventions sur des personnes dont la mise à mort était prévisible eu égard aux pratiques injustes du régime nazi, afin d'en étudier les effets sur des préparations issues de leur corps après leur meurtre²⁸.

25. Achim Trunk: *Zweihundert Blutproben aus Auschwitz. Ein Forschungsvorhaben zwischen Anthropologie und Biochemie (1943-1945). Ergebnisse*. Vorabdrucke aus dem Forschungsprogramm „Geschichte der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus“ 12 (Präsidentenkommission der Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften „Geschichte der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus“) 2003.

26. Hans-Walter Schmuhl: *Grenzüberschreitungen. Das Kaiser-Wilhelm-Institut für Anthropologie, menschliche Erblehre und Eugenik 1927-1945*. Göttingen: Wallstein 2005, p. 482-502. Hans Hesse: *Augen aus Auschwitz: Ein Lehrstück über nationalsozialistischen Rassenwahn und medizinische Forschung. Der Fall Dr. Karin Magnussen*. Essen: Klartext 2001.

27. *Ibid.*

28. Sur l'utilisation de corps et de parties de corps de victimes du nazisme, voir Herwig Czech: Von der Richtstätte auf den Seziertisch. Zur anatomischen Verwertung von NS-Opfern in Wien, Innsbruck und Graz. In: *Jahrbuch des Dokumentationsarchivs*

Dès la fin de la guerre, certaines des victimes ayant survécu aux recherches mentionnées dans ce chapitre ont témoigné de ces expériences et des souffrances qui en ont résulté, par exemple lors du procès des médecins de Nuremberg en 1946/1947. À la fin des années 1970, il y a eu d'abord de rares tentatives (qui se sont multipliées à partir des années 1990) de retrouver le nom des victimes de recherches médicales²⁹. Dans les années 2010, un groupe de travail à Oxford a lancé un projet visant à identifier toutes les victimes d'expérimentations humaines forcées sous le national-socialisme³⁰.

2. ANATOMIE

L'INSTITUT D'ANATOMIE DE LA *RUS*

Sabine HILDEBRANDT, Hans-Joachim LANG

1. Mise en contexte historique : l'anatomie sous le national-socialisme³¹

Tous les instituts universitaires d'anatomie dépendaient du *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (*REM*, ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*), c'est-à-dire que les nominations, une grande part du soutien à la recherche, l'*Anatomische Gesellschaft* (l'organisation professionnelle des anatomistes) et l'approvisionnement en corps étaient de son ressort. Les anatomistes avaient une formation médicale. Or les médecins ont davantage rejoint le *NSDAP*, la *SA* et la *SS* que n'importe quel autre groupe professionnel. Sur les 122 anatomistes en activité dans des universités en Allemagne et dans les territoires occupés et/ou annexés, 99 entrèrent au *NSDAP*, 42 dans la *SA* et 13 dans la *SS*. Leurs moyens de se procurer des corps se modifièrent à partir de 1933 puisqu'en plus de l'approvisionnement traditionnel régi par la loi, un nombre croissant de corps de victimes du régime national-socialiste leur parvint. Il s'agissait entre autres de patients assassinés dans le cadre du programme d'« euthanasie », de prisonniers politiques, de travailleurs forcés, de prisonniers de guerre et surtout d'un grand nombre de condamnés à mort dans des procès civils ou militaires. Ces corps furent utilisés de façon intensive dans l'enseignement et la recherche, ainsi que pour la constitution de collections, notamment de squelettes et de crânes. Pendant la guerre, le nombre d'études de tissus de condamnés à mort publiées augmenta sensiblement. En 1942, un changement de paradigme s'opéra en anatomie : la recherche ne se fit plus uniquement sur du « matériel » issu de personnes décédées, mais l'on se mit à expérimenter sur des personnes vivantes. Après les expériences de Max Clara qui administra de la vitamine C à des prisonniers peu avant leur exécution en 1942, Johann Paul Kremer sélectionna des prisonniers avant leur assassinat à Auschwitz à l'automne 1942. C'est avec la « collection de squelettes juifs » d'August Hirt qui nécessita la sélection puis l'assassinat de prisonniers d'Auschwitz que ce changement de paradigme est le plus visible. Certains indices donnent à penser que Hirt discuta de cette nouvelle façon de « se procurer du matériel » lors d'un colloque régional d'anatomistes du 5 au 7 novembre 1942 à Tübingen³². Il y rencontra des collègues avec qui il entretenait des relations amicales et collaborait depuis plusieurs années.

des österreichischen Widerstandes 2015, p. 141-190. Sabine Hildebrandt: *The Anatomy of Murder. Ethical Transgressions and Anatomical Science During the Third Reich*. New York: Berhahn 2016. Sur l'extension de la recherche anatomique au domaine du vivant, voir Andreas Winkelmann, Udo Schagen: Hermann Stieve's Clinical-Anatomical Research on Executed Women during the "Third Reich". *Clinical Anatomy* 22 (2009), p. 163-171. Schütz, *Anatomische Vitamin C-Forschung*, 2015.

29. Günther Schwarberg: *Der SS-Arzt und die Kinder vom Bullenhusser Damm*. Hamburg: Gruner & Jahr 1979. Hohendorf, in: Vanja et al., *Wissen und irren*, 1999. En 1998, à l'initiative d'un groupe dirigé par Gerrit Hohendorf et Maike Rotzoll, une plaque à la mémoire de victimes de la médecine a été inaugurée pour la première fois dans un hôpital universitaire allemand. Sur la collecte de documents et leur lecture, voir Christoph Mundt, Gerrit Hohendorf, Maike Rotzoll (dir.): *Psychiatrische Forschung und NS-„Euthanasie“*. Heidelberg: Wunderhorn Verlag 2001.

30. Paul Weindling, Anna von Villiez, Aleksandra Loewenau, Nichola Farron: The victims of unethical human experiments and coerced research under National Socialism. *Endeavour* 40 (2016), p. 1-6.

31. Sauf mention contraire, les informations contenues dans cette partie sont issues de Sabine Hildebrandt: Anatomie im Nationalsozialismus: Stufen einer ethischen Entgrenzung. *Medizinhistorisches Journal* 48 (2013), p. 153-185. Sabine Hildebrandt: *The Anatomy of Murder. Ethical Transgressions and Anatomical Science During the Third Reich*. New York: Berhahn 2016. L'auteure s'est appuyée sur les statistiques actuelles pour compléter les données chiffrées déjà publiées.

32. Hans-Joachim Lang: August Hirt and "Extraordinary Opportunities for Cadaver Delivery" to Anatomical Institutes in National Socialism: A Murderous Change in Paradigm. *Annals of Anatomy* 195 (2013), p. 373-380.

Hirt était un anatomiste reconnu dans le milieu scientifique depuis les années 1920. Il était bien intégré au réseau professionnel des anatomistes allemands. Tant ses compétences professionnelles, que ses relations politiques en sa qualité de membre de la SS et du NSDAP, lui avaient permis de devenir professeur *Ordinarius* à Greifswald (1936) et Francfort (1938) avant d'arriver à Strasbourg en 1941³³.

2. L'Institut d'anatomie de la RUS

2.1. Structure et approvisionnement en corps

Hirt était déjà en pourparlers pour obtenir la chaire d'anatomie de la RUS en février 1941³⁴. Après une visite à Strasbourg au printemps 1941³⁵, il constata que l'institut que l'anatomiste français André Forster (1878-1957) avait quitté en 1939 pour s'installer à Clermont-Ferrand avec toute l'université³⁶ ne disposait quasiment plus d'aucun équipement utilisable. D'après lui, il manquait une collection microscopique et macroscopique d'enseignement et de démonstration, les rares tableaux destinés aux cours qui avaient été retrouvés étaient en français et devaient être remplacés et complétés, et il fallait acheter des instruments et appareils de macération pour pouvoir fabriquer des préparations ostéologiques³⁷. Vingt-cinq à trente corps ainsi que des préparations individuelles en mauvais état se trouvaient encore au sous-sol³⁸. Par ailleurs, Hirt n'avait trouvé « que des restes et des préparations datant de l'ère allemande précédente³⁹ ». Ce reliquat comprenait certainement la collection de crânes Schwalbe. En janvier 1945, Hirt expliqua qu'il avait considéré de « son devoir le plus évident » de la préserver et de l'étendre⁴⁰.

Hirt commença la remise en état de l'institut avant sa prise de fonction officielle le 1^{er} octobre 1941⁴¹. Ainsi, il fit envoyer le dessinateur alsacien Renatus Wagner à Francfort en mai pour qu'il y complète sa formation⁴², et il s'occupa lui-même de vastes transformations. L'institut de Hirt disposait de deux bâtiments⁴³ : la « grande anatomie » ou « Anatomie I » partageait le bâtiment principal construit entre 1875 et 1877 avec l'Institut de pathologie, tandis que la « petite anatomie » ou « Anatomie II » était hébergée dans les locaux de l'embryologie voisine (aile annexe du bâtiment de psychiatrie). L'*Oberpräparator* (préparateur en chef) Otto Bong, originaire de Francfort, et les deux assistants alsaciens Henri Henrypierre et Emil Schäfer⁴⁴ travaillaient à la morgue,

33. Angelika Uhlmann, Andreas Winkelmann: The Science Prior to the Crime: August Hirt's Career before 1941. *Annals of Anatomy* 204 (2016), p. 118-126.

34. Anfrage vom REM bei Universitätsleitung Frankfurt, 15.2.1941, UA Frankfurt, Abt. 1, 18a Med Fak Hirt August 3, f. 13 verso. [Demande du Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung à la direction de l'université de Francfort, 15 février 1942.]

35. Aufstellung Hirts der Reisekosten vom 24.5.1941. CARAN, AJ 40/4198, fot. 336 ; Kurator RUS vom 11.2.1941 an Hirt: Dienstreisekostenvorschuss, *ibid.*, fot. 339. [Liste des frais de déplacement de Hirt du 24 mai 1941. Courrier du curateur de la RUS du 11 février 1941 à Hirt : avance sur frais de mission.]

36. Jacques Héran: *Histoire de la médecine à Strasbourg*. Strasbourg: La Nuée Bleue 1997, p. 583.

37. Dekan Medizinischen Fakultät Universität Straßburg vom 31.7.1941: Begründung für beamtete und nicht beamtete Hilfskräfte am Anatomischen Institut. BArch Berlin, R 4901/13518, f. 160-164, ici f. 161. [Courrier du doyen de la faculté de médecine de l'université de Strasbourg du 31 juillet 1941 : justification des fonctionnaires et non fonctionnaires de l'Institut d'anatomie.] Hinweis auf Bestellung Mazerationsanlage bereits am 6.9.1941 im Brief Hirt vom 5.10.1942 an Sievers. BArch Berlin, NS 21/905. [Mention de la commande d'un appareil de macération dès le 6 septembre 1941 dans un courrier de Hirt du 5 octobre 1942 à Sievers.]

38. Hirt vom 25.1.1945, Stellungnahme zu der Veröffentlichung der „Daily Mail“ vom 3.1.1945. BArch Berlin, NS 19/2281, f. 2, 4 et 5. [Hirt, 25 janvier 1945, prise de position sur l'article du *Daily Mail* le 3 janvier 1945.] Il s'agit d'un document joint au courrier de Sievers à Brandt du 2 février 1945. BArch Berlin, NS 19/2281, f. 3.

39. Hirt vom 26.11.1941 an Kurator RUS. CARAN, AJ 40/1498, fot. 34-35. [Courrier de Hirt du 26 novembre 1941 au curateur de la RUS.]

40. Hirt vom 25.1.1945, Stellungnahme zu der Veröffentlichung der „Daily Mail“ vom 3.1.1945. BArch Berlin, NS 19/2281, f. 4. [Hirt, 25 janvier 1945, prise de position sur la publication du *Daily Mail* le 3 janvier 1945.]

41. REM vom 16.9.1941 an Hirt. CARAN, AJ 40/4198, fot. 345. [Courrier du Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung du 16 septembre 1941 à Hirt.]

42. Brief C. R. Wagner vom 18.11.1970 an den Staatsanwalt beim Landgericht Frankfurt. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34151, f. 1136. [Courrier de C. R. Wagner du 18 novembre 1970 au procureur près le tribunal de grande instance de Francfort.]

43. Jusqu'à présent, nous n'avons pas pu retrouver de plan indiquant la répartition des locaux de l'Institut d'anatomie pendant la période 1941-1944.

44. Emil Schäfer (né le 18 janvier 1901) travaillait à l'Institut d'anatomie depuis 1942, d'abord comme commis puis comme laborantin. Il apportait son aide dans les salles de travaux pratiques, en histologie et partout où c'était nécessaire. Hirt vom 14.5.1943 an Kurator: Schäfer, Emil – Laborant. CARAN, AJ 40/1498, fot. 163. [Courrier de Hirt du 14 mai 1943 au curateur : Schäfer, Emil, laborantin.] Le 16 août 1944, après avoir obtenu la nationalité allemande, Schäfer fut intégré à vie dans le corps des fonctionnaires

au sous-sol de la « grande anatomie ». De plus, Bong avait son propre bureau dans le bâtiment principal, de même que Hirt, la secrétaire en chef Liselotte Seepe, Anton Kiesselbach, collaborateur de longue date de Hirt, et le dessinateur Wagner. En revanche, un autre collaborateur de longue date de Hirt, Karl Wimmer, les assistantes techniques Irmgard Bennemann et Else Schmitt, et le laborantin originaire de Francfort, August Mayer (dont on perd la trace après sa démobilisation le 12 avril 1944)⁴⁵, travaillaient à la « petite anatomie⁴⁶ ». Les Alsaciens Ludwig Schmittbiehl et Karl Schmitt faisaient partie du groupe de travail de l'histologie. Les travaux sur les animaux étaient effectués en histologie. Outre les bureaux du personnel, le bâtiment principal comprenait également des salles de cours et de travaux pratiques. Les pièces réservées aux collections étaient au dernier étage⁴⁷. Les locaux pour la conservation et le stockage des corps se trouvaient au sous-sol du bâtiment principal, côté Anatomie. Il y avait six pièces avec au total 19 cuves. Chaque cuve pouvait contenir 14 à 18 corps. La capacité maximale était donc de 342 corps⁴⁸. Henrypierre a estimé qu'à certains moments, 150 à 180 corps y étaient entreposés⁴⁹. En janvier 1945, Hirt lui-même affirma qu'au bout du compte « environ 150 à 200 corps » étaient disponibles, « ainsi qu'un certain nombre de préparations individuelles⁵⁰ ».

Lorsqu'il voulut mettre en place une nouvelle infrastructure pour s'approvisionner en corps, Hirt se trouva en compétition pour cette « ressource » chroniquement rare avec les autres instituts anatomiques de sa région : Heidelberg, Fribourg, Tübingen et, dans une moindre mesure, Wurtzbourg⁵¹. En principe, l'Anatomie strasbourgeoise, comme tous les autres instituts anatomiques, avait accès aux corps appartenant aux catégories traditionnellement prévues par la loi. S'y ajoutèrent, sous le régime national-socialiste, les corps issus des camps de prisonniers de guerre et de travailleurs forcés, ainsi que ceux qui étaient directement livrés par la Gestapo. Les dispositions légales en vigueur dans le *Reich* furent appliquées en Alsace et modifiées ou adaptées.

Les livraisons de corps relevant de l'administration civile, et l'accès aux corps de prisonniers et de condamnés à mort ne se faisant que de façon sporadique et jamais à hauteur des souhaits de Hirt (le 17 juillet 1942, il n'avait toujours pas de « corps utilisables à l'institut⁵² »), il chercha d'autres sources d'approvisionnement. Il les trouva notamment dans des camps de prisonniers dont les corps furent « mis à sa disposition grâce à un accord exceptionnel avec les autorités compétentes de la *Wehrmacht*⁵³ ». De plus, le 5 octobre 1942, il obtint du *Reichssicherheitshauptamt* (Office central de sûreté du *Reich*) la permission de collecter les corps des prisonniers soviétiques morts au camp de concentration de Natzweiler⁵⁴. Le 20 octobre 1942, Hirt, qui était

du *Reich*. Kurator RUS vom 16.8.1944 an Direktor Anatomisches Institut. CARAN, AJ 40/1498, fot. 159. [Courrier du curateur de la RUS du 16 août 1944 au directeur de l'Institut d'anatomie.]

45. Hirt vom 13.4.1944 an Kurator. CARAN, AJ 40/1498, fot. 141. [Courrier de Hirt du 13 avril 1944 au curateur.]

46. Bongs Zeugenaussage vom 17.1.1964 in der Ermittlung gegen Kiesselbach 1964. LA-BW StAL B 126/4207, f. 1154-1158 = BArch Ludwigsburg, B 162/4207, f. 41-45. [Déposition de témoin de Bong le 17 janvier 1964 lors de l'investigation contre Kiesselbach.]

47. L'emplacement des nouvelles salles de collection prévues est indiqué sur le document suivant : R. Stenger, Kennziffergewicht Heizungsanlage Anatomisches Institut, Sammlungsräume im Dachgeschoss, ohne Datum [ca. Oktober 1942]. BArch Berlin, NS 21/905, nicht nummeriert [p. 139 du pdf de la boîte d'archive intégrale]. [R. Stenger, numéro de référence du poids du système de chauffage de l'Institut d'anatomie, salles de collection dans les combles, vers octobre 1942, document non numérisé.]

48. À titre de comparaison, on peut mentionner l'équipement de l'Institut d'anatomie d'Innsbruck, plus petit que celui de Strasbourg mais construit à peu près à la même époque. Au sous-sol de ce bâtiment construit en 1878 et 1879, il y avait 12 « coffres » dans lesquels on pouvait stocker six corps à la fois, soit 72 en tout. Nous remercions le docteur Erich Brenner, professeur des universités, pour cette information transmise par courriel le 9 avril 2020.

49. Henri Henrypierre: *Mémoire et vie d'un homme double*. Manuscrit 1945, p. 53.

50. Hirt vom 25.1.1945, Stellungnahme zu der Veröffentlichung der „Daily Mail“ vom 3.1.1945. BArch Berlin, NS 19/2281, f. 4. [Hirt, 25 janvier 1945, prise de position sur la publication du *Daily Mail* le 3 janvier 1945.]

51. La correspondance de l'anatomiste avec les autorités du Bade-Wurtemberg contient de nombreuses références à la pénurie chronique de corps pour l'anatomie, par exemple dans LA-BW, GLA 235/5097 : Die Ablieferung von Leichen an die anatomischen Anstalten betr. Teil 4, 1927-1952. [La livraison de corps aux instituts anatomiques.]

52. Hirt vom 17.7.1942 an Oberstaatsanwalt beim Landgericht Stuttgart. ADBR, 150 AL 13 2020. [Courrier de Hirt du 17 juillet 1942 au procureur général près le tribunal de grande instance de Stuttgart.]

53. Hirt vom 19.3.1943 an den Präsidenten des Reichsgesundheitsamts Hans Reiter. ADBR, 126 AL 22. [Courrier de Hirt du 19 mars 1943 au président de l'Office de santé du *Reich*, Hans Reiter.]

54. Brief SS-Wirtschaftsverwaltungshauptamt, Gruppe D, Konzentrationslager an Reichsführer SS, 5.10.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de l'Office central de gestion administrative et économique de la SS, groupe D, camp de concentration, du 5 octobre 1942, au *Reichsführer-SS*.]

membre de l'*Ahnenerbe* depuis le 1^{er} mars⁵⁵, informa Wolfram Sievers, le directeur de cette organisation, qu'il avait organisé l'approvisionnement en « corps russes » en provenance du camp et qu'il paierait « des frais de livraison d'un montant de 10 RM à la caisse de la compagnie de garde du camp de Natzweiler⁵⁶ ». Cependant, il s'avéra rapidement que Hirt ne pouvait pas se tenir aux conditions associées à la livraison, à savoir une utilisation des corps courte et limitée dans le temps pour les activités d'enseignement normales de l'institut. Par conséquent, il décida en février 1943 de renoncer aux corps des prisonniers du camp de concentration⁵⁷. Pour cette raison, Sievers intervint de nouveau auprès du *Reichssicherheitshauptamt* et demanda son aide au *Wirtschaftsverwaltungshauptamt* (Office central de gestion administrative et économique de la SS). Le 10 juin 1943, il fit savoir à Hirt que rien ne s'opposait à l'utilisation par l'Anatomie des corps des travailleurs de l'Est décédés au camp de Natzweiler, lorsque ces derniers n'avaient pas de famille⁵⁸. Hirt remercia Sievers⁵⁹, mais nous n'avons aucune trace d'une quelconque livraison de corps en provenance de Natzweiler en dehors des événements liés à la « collection de squelettes » (voir plus loin). Vraisemblablement, cette livraison n'était plus nécessaire étant donné que Hirt avait obtenu satisfaction ailleurs entre-temps. En Alsace (qui faisait partie de la *Wehrkreis* [région militaire] V-Stuttgart), il y avait plusieurs camps de prisonniers de guerre⁶⁰ dans lesquels des ressortissants soviétiques étaient détenus à la suite de l'attaque de l'Union soviétique par l'Allemagne le 22 juin 1941. Les prisonniers de guerre malades étaient traités dans des *Reservelazarett* (hôpitaux militaires de réserve). Hirt obtint l'accès au *Reservelazarett I* à Strasbourg et au service des prisonniers de guerre du *Reservelazarett II* établi – vraisemblablement en 1942 – au Fort de Mutzig (et connu sous le nom de *Feste von Witzleben* pendant la seconde guerre mondiale)⁶¹. Du 13 août 1942 jusqu'en juillet 1944, l'Institut d'anatomie reçut régulièrement des corps de prisonniers prétendument décédés de mort naturelle qui devinrent sa source principale d'approvisionnement en corps. Grâce à la base de données du ministère de la Défense russe (Tsamo, <http://www.obd-memorial.ru>), Raphaël Toledano a réussi à identifier 230 prisonniers de guerre soviétiques⁶². Les recherches d'Alexandra Mouillie-Bannikova et Jean-Marc Mouillie, experts invités par la CHRUS, ont permis de corroborer et compléter les travaux de Toledano grâce aux cartes du personnel des stalags numérisées et enregistrées dans la base de données. La figure 1 donne un aperçu du nombre et de l'origine des corps des prisonniers de guerre. Il faut y ajouter trois condamnés à mort, 11 personnes décédées dans des hôpitaux ou autres établissements de soins, et enfin les 86 déportés d'Auschwitz assassinés à Natzweiler. Il en résulte un total d'au moins 330 morts.

55. Sievers an Hirt, 10.3.1942. Aktenzeichen A/23/h 52 Mü., BArch Berlin, NS 21/1532, f. 123. [Courrier de Sievers du 10 mars 1943 à Hirt.]

56. BArch Berlin, NS 21/905. Hirt an Sievers, 20. Okt. 42, S.2Vs. [Courrier de Hirt du 20 octobre 1942 à Sievers.]

57. Hirt an Ahnenerbe, 1.2.1943. BArch Berlin, NS 21/906, n. f. [Courrier de Hirt du 1^{er} février 1943 à l'*Ahnenerbe*.]

58. BArch Berlin, NS 21/907. Wirtschaftsverwaltungshauptamt an Ahnenerbe, 10. Juni 1943. [Courrier de l'Office central de gestion administrative et économique de la SS du 10 juin 1943 à l'*Ahnenerbe*.]

59. Raphaël Toledano: Anatomy in the Third Reich – The Anatomical Institute of the Reichsuniversität Straßburg and the deliveries of dead bodies. *Annals of Anatomy* 205 (2016), p. 128-144, ici p. 133. D'après BArch Berlin, NS 21/907. Hirt an Sievers, 22. Juni 1943. [Courrier de Hirt à Sievers du 22 juin 1943.]

60. Les informations concernant les camps de prisonniers de guerre sont tirées de Toledano, Anatomy, 2016, p. 132. Bernd Boll: „Das wird man nie mehr los...“. *Ausländische Zwangsarbeiter in Offenburg 1939 bis 1945*. Pfaffenweiler: Centaurus Verlag & Media 1994, p. 44-54.

61. Julien Reitzenstein (Julien Reitzenstein: *Das SS-Ahnenerbe und die „Straßburger Schädelammlung“ – Fritz Bauers letzter Fall*. Berlin: Duncker & Humblot 2018) réfute l'existence du *Reservelazarett* de Mutzig et s'appuie entre autres sur cette affirmation pour mettre en doute la crédibilité du témoin Henri Henrypierre lors des procès d'après-guerre (p. 99). L'existence de ce camp est néanmoins attestée dans de nombreuses sources par la mention portée sur les cartes de prisonniers de la base de données des archives centrales du ministère de la Défense russe (Tsamo, <http://www.obd-memorial.ru>), ainsi que par des recherches menées au niveau local par l'association Fort de Mutzig. Cette association confirme qu'un camp de prisonniers de guerre et un cimetière de prisonniers se trouvaient sur le terrain du Fort pendant la seconde guerre mondiale. [Courriel de Bernard Bour, association Fort de Mutzig, du 10 mars 2020 à Gabriele Moser.] Le cimetière a été transféré à Strasbourg après la guerre. Jusqu'à présent, 243 prisonniers de guerre décédés dans ce camp, l'un polonais et les autres soviétiques, ont été identifiés.

62. Toledano, Anatomy, 2016, p. 138. Bien que Toledano ait prouvé avec un soin méticuleux le transfert des corps de prisonniers de guerre soviétiques du camp de Mutzig, Reitzenstein n'a pas eu connaissance de ce travail ou en a sciemment ignoré l'existence dans son livre publié deux ans plus tard (voir note précédente).

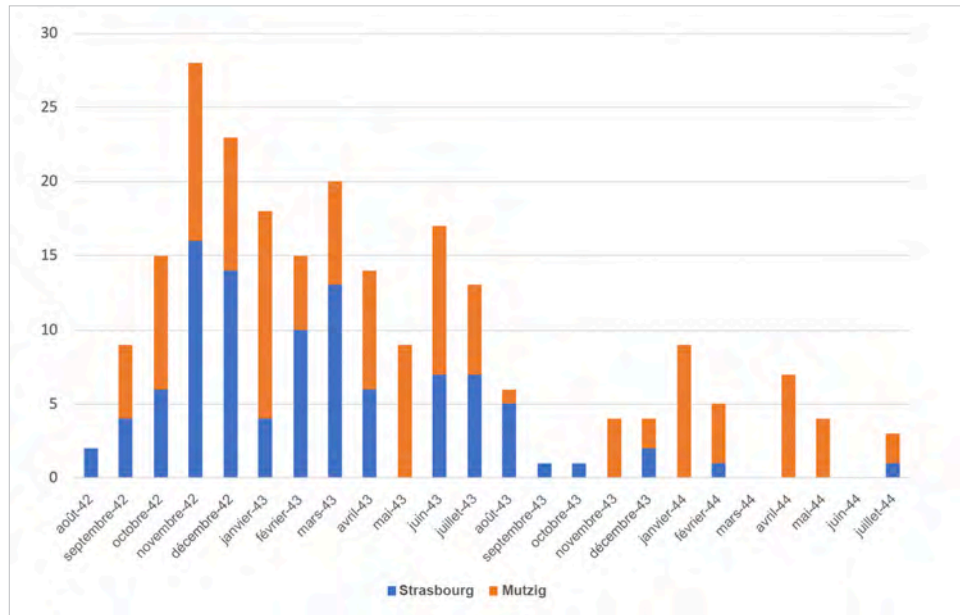


Figure 1 : Livraison mensuelle de corps de prisonniers de guerre de Strasbourg et Mutzig.

2.2. Enseignement et recherche : « un fonctionnement normal »

Malgré les graves problèmes de santé de Hirt (hémorragies pulmonaires répétées sur poumon kystique et séjour à l'hôpital de fin 1941 au printemps 1942), l'Anatomie de la *Reichsuniversität* fonctionna du semestre d'été 1942 à l'été 1944 comme n'importe quel autre institut d'anatomie au sein d'une université allemande⁶³. Les cours magistraux étaient consacrés aux bases de l'anatomie macroscopique et microscopique, ainsi qu'à l'histologie et à l'embryologie. L'enseignement pratique se faisait dans les salles de travaux pratiques (en règle générale pendant les semestres d'hiver) et au travers d'exercices au microscope. Les cours magistraux et les autres cours étaient répartis entre Hirt, Wimmer et Kiesselbach, mais c'est Hirt qui assurait une grande partie des examens de fin de premier cycle de médecine⁶⁴. À partir d'août 1942, l'approvisionnement en corps fonctionna de façon si satisfaisante que, du semestre d'hiver 1942/1943 jusqu'au semestre d'été 1944, les travaux pratiques purent accueillir un grand nombre d'étudiants. En outre, un cours sur les opérations chirurgicales, dispensé par le directeur de la clinique chirurgicale universitaire, Ludwig Zuchscherdt, eut lieu aux semestres d'été 1943 et 1944⁶⁵.

Tous les cours étaient dispensés dans le bâtiment principal de l'Anatomie ; quant aux travaux de laboratoire, ils se faisaient en Anatomie II. Dans le cadre de l'activité de recherche courante, Hirt supervisait des doctorants qui s'adonnaient aux travaux habituels pour l'époque. S'appuyant sur ses études précédentes, Hirt suivit en toute logique à Strasbourg un plan de recherches qu'il avait établi avant la guerre et qui comportait deux axes principaux⁶⁶. D'une part, il voulait décrire une « nouvelle anatomie microscopique des organes vivants en lumière fluorescente » ; d'autre part il cherchait, grâce à cette méthode, à s'attaquer à des « problèmes spécifiques », à savoir la question des fonctions normales des organes humains et de l'effet de produits pharmacologiques sur ces derniers, la recherche sur les vitamines et la thérapie vitaminique, la recherche sur les tumeurs, la détection des bactéries vivantes dans l'organisme et l'influence des médicaments chimiques sur celles-ci⁶⁷. Les travaux de

63. Voir les *Vorlesungsverzeichnisse* (catalogues de cours) de la Reichsuniversität Straßburg des semestres d'hiver 1941/1942 jusqu'à 1944/1945, ainsi que les documents ADBR, 193 AL 5, 193 AL 12, 193 AL 14, 193 AL 8 et 193 AL 11.

64. Leonie Werner: *Medizinstudierende an der „Reichsuniversität“ Straßburg (1941-1944). Soziale Zusammensetzung und Studienalltag im vorklinischen Studium*. Wissenschaftliche Arbeit für das Lehramt an Gymnasien. Historisches Seminar der Albert-Ludwig-Universität Freiburg im Breisgau 2019, p. 43.

65. Einschreibungsliste Professor Zuchscherdt – Professor Hirth [sic], Winter-Semester 1943. ADBR, 193 AL 13. [Liste d'inscriptions Professeur Zuchscherdt – Professeur Hirth (sic), semestre d'hiver 1943.]

66. Hirt formula ce plan de recherches au tout début de sa collaboration avec Sievers. Anlage zu Brief Sievers an Brandt, vorläufiger Bericht Professor Hirt vom 9.2.42. BArch Berlin, NS 19/1582, f. 11-13. [Pièce jointe au courrier de Sievers à Brandt, rapport préliminaire Professeur Hirt, 9 février 1942.]

67. *Ibid.*, f. 13.

ses doctorants strasbourgeois se concentrèrent sur la fluorescence intrinsèque des organes humains, ces études se situant dans le champ de la recherche fondamentale systématique sur les échanges vitaminiques. Les documents dont nous disposons indiquent que les étudiants n'ont jamais été impliqués dans des expérimentations humaines. Cependant, certains de leurs travaux vont à l'encontre de l'éthique médicale et rappellent le schéma de pensée de Max Clara. C'est par exemple le cas de la thèse d'Albert Klein, dirigée par Hirt, dans laquelle il est question d'injections de vitamines à des patients mourants, sans intention thérapeutique et à seule fin de recherche⁶⁸. En dehors de ses fonctions de directeur de thèse pour les étudiants en médecine, Hirt servit aussi de mentor à Karl Wimmer pour son habilitation⁶⁹ et à Anton Kiesselbach pour sa thèse de médecine⁷⁰. Ces deux travaux sont liés à des projets de recherche datant de l'époque de Greifswald et n'ont rien à voir avec les corps de l'Institut d'anatomie de la *RUS*, ni avec les 86 victimes d'Auschwitz.

2.3. Recherches : *Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung des „Ahnenerbes“*

Les activités « normales » de l'Institut d'anatomie de la *RUS* se firent parallèlement à celles de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung des „Ahnenerbes“* (Institut de recherches appliquées) de la SS qui fut établi dans les locaux de l'Anatomie II à l'été 1942⁷¹. En principe, ces deux instituts avaient des missions différentes, mais ils se partageaient certains membres du personnel, en l'occurrence Hirt, Wimmer, Kiesselbach et les assistants techniques. À partir de l'été 1942, Hirt et Wimmer effectuèrent des expérimentations animales dans le cadre de travaux pour l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*. C'est là également que furent exploités le « matériel » ainsi que les résultats des expériences à l'ypérite sur des prisonniers à Natzweiler. L'une des tâches du laborantin Karl Schmitt consistait à préparer des coupes histologiques d'organes prélevés sur les prisonniers assassinés lors de ces expériences. Il devait aussi développer les photos des hommes blessés lors des séries d'expériences à l'ypérite⁷². Kiesselbach représentait Wimmer et Hirt au sein de l'Anatomie II. Ce fut surtout le cas à l'été 1943, lorsque chacun des deux hommes fut absent pendant un certain temps. Nous ignorons l'étendue de l'implication de Kiesselbach dans les recherches sur l'ypérite, mais il est certain qu'il en avait connaissance. À partir du printemps 1943, Irmgard Bennemann participa aux expérimentations animales à l'ypérite de Hirt par des expériences sur les rats⁷³. Cette « réunion de différents projets de recherche » au sein de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*⁷⁴ signifie aussi que Hirt collabora quelquefois avec Sigmund Rascher. Le 21 septembre 1941, Hirt et Wimmer prirent part à l'une des expériences d'hypothermie de Rascher sur un prisonnier du camp de concentration de Dachau⁷⁵. Hirt y étudia au microscope en luminescence des échantillons de tissus qu'il préleva lui-même sur la victime de cette expérience, ainsi que d'autres tissus qui lui furent envoyés ultérieurement par coursier⁷⁶.

68. Albert Klein: *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Nebenniere*. Diss. med. Straßburg 1943, p. 45.

69. Karl Wimmer: Über die funktionelle Struktur der Dura (sinus long. sup.) und Hirnnerven. *Klinische Wochenschrift* 17 (1938), 45, p. 1599. Karl Wimmer: Die Architektur des Sinus sagittalis cranialis und der einmündenden Venen als statische Konstruktion. *Zeitschrift für Anatomie und Entwicklungsgeschichte* 116 (1952), p. 459-505.

70. La thèse de médecine de Kiesselbach fait partie d'un ensemble de documents qui a été retrouvé à l'occasion des recherches de la CHRUS à Strasbourg. Il en est de même pour la thèse d'habilitation de Wimmer, qui était réputée perdue depuis longtemps.

71. Sievers vom 29.6.1942 an Brandt, Aktenzeichen G/H/6. BArch Berlin, NS 21/904, Vermerk [f. 4]. [Courrier de Sievers du 29 juin 1942 à Brandt. Note.]

72. Zeugenaussage Schmitt Charles, 19.12.1946. tribunal militaire permanent à Strasbourg. ADBR 150 AL 13/2020. [Déposition du témoin Schmitt Charles, 19 décembre 1946.]

73. Hirt vom 14.10.1943 an Sievers. BArch Berlin, NS 21/907 [f. 28-33]. [Courrier de Hirt du 14 octobre 1943 à Sievers.] Aussage Irmgard Ohlenbusch, geb. Bennemann, 30.8.1963. BArch Ludwigsburg, B 162/4207, f. 22. [Déposition d'Irmgard Ohlenbusch, née Bennemann, 30 août 1963.]

74. Sievers vom 29.6.1942 an Brandt, Aktenzeichen G/H/6. BArch Berlin, NS 21/904, Vermerk [f. 4]. [Courrier de Sievers du 29 juin 1942 à Brandt.]

75. Erklärung Sievers, Nuremberg Medical Trial Documents. Doc. No. NOKW-264. [Déclaration de Sievers, procès des médecins de Nuremberg.] Donnerstag, 10. September, Tagebuch Sievers 7-12, 1942, p. 305. [Agenda de Sievers, 10 septembre 1942.] Montag, 21. September, Tagebuch Sievers 7-12, 1942, p. 317-318. [Agenda de Sievers, 21 septembre 1942.] Voir également le chapitre IV. 3, « La collaboration d'August Hirt et Sigmund Rascher au camp de concentration de Dachau » du présent rapport.

76. Aussage Walter Neff, 18.12.1946. Nuremberg Medical Trial Documents. Doc. No. NOKW-450, p. 2, p. 633 de l'original <http://nuremberg.law.harvard.edu/documents/3663-extract-from-the-testimony?=Walter+Neff#p.3>. [Déposition de Walter Neff,

Les deux projets principaux menés par Hirt dans le cadre de sa collaboration avec l'*Ahnenerbe*, c'est-à-dire la recherche sur le traitement de l'empoisonnement à l'ypérite et la « collection de squelettes juifs », étaient inachevés au moment où l'avancée des forces alliées obligea la Reichsuniversität Straßburg à abandonner son implantation première fin 1944 pour s'installer pour quelques mois au bord du Neckar en prenant le nom de *Reichsuniversität Straßburg, z. Zt. Tübingen* (Reichsuniversität Straßburg, actuellement à Tübingen.)

L'INSTITUT D'ANATOMIE, THÉÂTRE D'UN CRIME COMMIS AU NOM D'UNE IDÉOLOGIE RACIALE. N'Y AVAIT-IL QU'August HIRT ? ÉLÉMENTS DE RÉPONSE À QUELQUES POINTS CONTROVERSÉS SUR LES AUTEURS DE CE CRIME

Hans-Joachim LANG

Quoi qu'il arrive, l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg restera inextricablement lié à l'un des crimes contre l'humanité les plus violents perpétrés par des scientifiques allemands : l'assassinat de 86 détenus juifs pour constituer une collection de squelettes à des fins de recherche sur les races. Mais qui en étaient les responsables ? Ou plus précisément : qui était responsable de quoi ?

Il s'agit d'un crime complexe, commis dans le cadre du système de persécution et d'extermination mis en place à l'époque : les responsabilités sont donc partagées. Les 86 Juifs et Juives sélectionnés à Auschwitz après examen anthropologique furent déportés en train le 30 juillet 1943 vers Rothau. Dès leur arrivée à la gare le 2 août 1943, ils furent transférés au camp de concentration de Natzweiler où le commandant du camp, Josef Kramer, les fit assassiner dans la soirée des 11, 13, 16 et 18 août⁷⁷ dans une chambre à gaz improvisée⁷⁸. Des soldats SS livrèrent les corps à l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg, comme le souhaitait August Hirt. Toutefois, ce n'est pas Hirt qui avait sélectionné ces 86 hommes et femmes à Auschwitz ou qui avait procédé à leur examen anthropologique. Ce sont deux anthropologues, Bruno Beger et Hans Fleischhacker, qui accomplirent ces tâches. Wolfram Sievers, directeur de l'*Ahnenerbe*, se chargea de l'organisation et des questions administratives, tandis qu'August Hirt supervisa les opérations dans son institut. Tous ces acteurs n'ont pas été impliqués de la même façon.

Plusieurs tribunaux se sont penchés sur les questions de culpabilité et de responsabilité à propos de ce crime, à commencer par un tribunal militaire britannique qui condamna le commandant de camp Josef Kramer à la peine de mort le 17 novembre 1945 à Lunebourg⁷⁹. Ces questions furent également abordées par un tribunal militaire américain lors du procès qui se tint du 9 décembre 1946 au 20 août 1947 à Nuremberg. Au cours de ce que l'on a appelé le « procès des médecins », ce ne sont toutefois pas des médecins mais deux fonction-

18 décembre 1946, procès des médecins de Nuremberg.] Hirt vom 5.10.1942 an Sievers, Stempel: Aktenzeichen G/H/6. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 5 octobre 1942 à Sievers.] Hirt vom 22.12.1942 an Sievers, Aktenzeichen G/H/6, G/R/8. BArch Berlin, NS 21/905 [f. 5-6 et 49]. [Courrier de Hirt du 22 décembre 1942 à Sievers.] Sievers vom 13.1.1943 an Hirt, Aktenzeichen G/H/6, G/R/8, S/Wo. BArch Berlin, NS 21/906 [f. 74]. [Courrier de Sievers du 13 janvier 1943 à Hirt.]

77. La première version de l'ouvrage de Hans-Joachim Lang comporte des erreurs de dates minimales concernant les deux derniers jours des assassinats qui sont basées sur les dépositions des témoins. Il y est indiqué que les troisième et quatrième jours sont le 17 et le 19 août. Hans-Joachim Lang: *Die Namen der Nummern. Wie es gelang, die 86 Opfer eines NS-Verbrechens zu identifizieren*. Hamburg: Hoffmann und Campe 2004, p. 175. Les rapports journaliers d'effectifs du camp de Natzweiler ont permis de rectifier ces données. BArch Berlin, NS 4/Na 69. On trouvera plus de détails dans la version révisée et publiée en français de cette étude. Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018, p. 204. Voir également www.die-namen-der-nummern.de (consulté le 9/09/2021).

78. À l'origine, il s'agissait de la chambre froide d'un hôtel situé en face du camp, que les nazis réaménagèrent pour effectuer des tests sur les masques à gaz après l'installation du camp. (Schriftliche Erklärung von Emil Brüttel, 26.8.1946. BArch Ludwigsburg, B 162/20263, f. 233. Ebenso schriftliche Erklärung von Robert Nitsch, 26.5.1947 in Straßburg, *ibid.*, f. 269. [Déclaration manuscrite d'Emil Brüttel, 26 août 1946 et déclaration manuscrite de Robert Nitsch, 26 mai 1947 à Strasbourg.]) En avril 1943, cette pièce fut convertie en chambre à gaz pour les expériences humaines d'Otto Bickenbach sur le phosgène. (Kramer an Sievers, 12.4.1943. BArch Berlin, NS 21/902-904. [Courrier de Kramer du 12 avril 1943 à Sievers.]) Il fallut réaménager quelque peu la pièce pour y assassiner les 86 détenus juifs. Le commandant du camp, Kramer, commandita à cet effet de petits travaux qui commencèrent dès l'arrivée des détenus. À ce sujet, voir Florian Schmalz: *Die Gaskammer im Konzentrationslager Natzweiler: Experimentalanlage der Chemiewaffenforschung und Instrument des Massenmords für den Aufbau einer anatomischen Skelettsammlung*. In: Günter Morsch, Bertrand Perz (dir.): *Neue Studien zu nationalsozialistischen Massentötungen durch Giftgas. Historische Bedeutung, technische Entwicklung, revisionistische Leugnung*. Berlin: Metropol 2011, p. 304-315.

79. Josef Kramer fut d'abord le commandant du camp de Natzweiler (à partir d'octobre 1942), puis du camp d'Auschwitz-Birkenau (à partir de mai 1944), et enfin du camp de Bergen-Belsen (à partir de décembre 1944).

naires qui eurent à répondre de ce crime, à savoir Rudolf Brandt, le conseiller personnel du *Reichsführer-SS* Heinrich Himmler, et Wolfram Sievers, le directeur de l'*Ahnenerbe*. Comme Josef Kramer, ils furent condamnés à la peine capitale et pendus. Lorsqu'il fut à son tour jugé par contumace et condamné à mort par un tribunal militaire français lors du procès de Metz le 24 décembre 1952, August Hirt n'était déjà plus de ce monde : il s'était suicidé le 2 juin 1945. Ce n'est que des années plus tard que la justice allemande révéla que tous les responsables de ce crime n'avaient pas encore été désignés et poursuivis en justice.

Au début des années 1960, le parquet de Francfort-sur-le-Main ouvrit une enquête sur les anthropologues Bruno Beger et Hans Fleischhacker qui, comme Wolf-Dietrich Wolff (l'ancien assistant de Sievers), étaient impliqués dans cette affaire. Il fallut attendre le 27 octobre 1970 pour que se tienne un procès public devant le *Landesgericht* (tribunal régional) de Francfort. Au terme de l'enquête, l'accusation estima que Beger, de concert avec Hirt, était « le véritable instigateur de cette "collection"⁸⁰ ». Mais le tribunal en jugea autrement. Comme en témoignent les attendus de jugement, il fut démontré au cours des audiences principales que Beger n'avait aucun intérêt personnel à constituer une « collection de squelettes juifs ». Par ailleurs, on arriva à la conclusion que rien n'indiquait qu'il était « au moins en partie à l'origine de ce projet » et qu'il n'était même pas certain « qu'il ait activement participé à sa mise en œuvre⁸¹ ».

Les juges condamnèrent finalement Beger à trois ans de prison pour complicité dans l'assassinat de 86 personnes. Fleischhacker fut relaxé, et les poursuites contre Wolff abandonnées en raison de la réduction des délais de prescription dans la nouvelle version du code pénal promulguée le 6 mai 1969.

Le traitement pénal de ces événements reste insatisfaisant, aussi bien du point de vue factuel que légal. S'il a permis aux historiens d'avoir accès à des documents indispensables, il ne peut néanmoins être considéré comme la référence ultime puisque ces sources sont loin d'être épuisées. Depuis la publication en 1947 (soit avant la fin du procès) de l'ouvrage d'Alexander Mitscherlich et Fred Mielke sur le procès des médecins de Nuremberg et ses sources⁸², la découverte d'archives a permis aux historiens de mettre en évidence des corrélations jusqu'alors insoupçonnées. Parfois, ces derniers se sont en partie appuyés les uns sur les autres pour aboutir à leurs conclusions et ils ont pu influencer les décisions de la justice concernant les crimes nationaux-socialistes. D'autres fois, au contraire, ils ont radicalement contredit les interprétations de leurs prédécesseurs. Les efforts conjoints des membres de la Commission historique mise en place en 2016 à l'université de Strasbourg ont permis de mettre à jour un grand nombre de sources inédites liées à l'histoire de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität*, non seulement en Allemagne mais aussi en France notamment. Il va de soi qu'une meilleure connaissance de ces faits reflète la réalité historique de façon plus juste et révèle les faiblesses d'un certain nombre d'interprétations anciennes. L'objectif de la présente contribution est d'exposer certaines de ces problématiques.

1. État de la recherche

En se basant sur les résultats de l'enquête menée pour le procès des médecins, Mitscherlich et Mielke ont consacré un sous-chapitre de leur ouvrage à la « collection de squelettes juifs pour la Reichsuniversität Straßburg », qu'ils rattachent aux objectifs de recherche qu'August Hirt avait « lui-même brièvement exposés dans un rapport à l'attention de Himmler⁸³ » par une proposition non datée, intitulée « Acquisition de crânes de commissaires judéo-bolchéviques à des fins de recherche scientifique à la Reichsuniversität Straßburg⁸⁴ ». Hirt y

80. Anklageschrift des Generalstaatsanwalts beim OLG Frankfurt gegen Dr. Bruno Beger, Dr. Hans Fleischhacker und Wolf-Dietrich Wolff wegen Mordes, 8.5.1970. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34149, p. 75 (f. 00583). [Acte d'accusation déposé le 8 mai 1970 auprès de l'*Oberlandesgericht* de Francfort par le procureur général contre le docteur Beger, le docteur Hans Fleischhacker et Wolf-Dietrich Wolff pour assassinat.]

81. Urteil des Schwurgerichts am Landgericht Frankfurt/Main, 6.4.1971. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34171, p. 85. [Verdict du jury du *Landesgericht* de Francfort-sur-le-Main du 6 avril 1971.]

82. Alexander Mitscherlich, Fred Mielke: *Das Diktat der Menschenverachtung*. Heidelberg: Verlag Lambert Schneider 1947. Cet ouvrage est connu dans le monde entier depuis qu'il a été réédité en 1960 sous le titre *Medizin ohne Menschlichkeit* (Une médecine dénuée d'humanité).

83. Mitscherlich, *Das Diktat*, 1947, p. 99.

84. Dans la suite de la présente contribution, nous l'appellerons « proposition d'acquisition de crânes » par souci de concision. Jusqu'à présent, elle était principalement qualifiée à tort de « memorandum des crânes » (ou simplement « memorandum ») dans les publications scientifiques.

déplorait l'absence de crânes juifs pouvant servir à la recherche scientifique et réclamait explicitement que l'on trouve des Juifs parmi les commissaires politiques de l'Armée rouge et qu'on les fasse assassiner dans ce but. Cette « proposition » se conclut par la remarque suivante : « [p]ar sa vocation et la mission qui lui est assignée », la nouvelle Reichsuniversität Straßburg est le « site le mieux adapté » à la conservation et à l'étude du lot de crânes ainsi obtenu⁸⁵.

C'est le directeur de l'*Ahnenerbe*, Wolfram Sievers, qui envoya ce rapport à Himmler le 9 février 1942. Il y joignit d'autres documents qu'il avait réclamés à Hirt, ainsi qu'une lettre qu'il avait écrite lui-même. Parmi ces documents figurait notamment un résumé de trois pages du programme de ses recherches (suspendues depuis des mois) signé de la main de Hirt. Elles incluaient l'étude d'organes vivants à l'aide d'un microscope à fluorescence (microscopie intravitale). Dans ce résumé, Hirt présentait en outre différentes applications possibles, que ce soit l'analyse des effets de gaz de combat (ypérite) sur des tissus vivants, des tests pratiques d'administration de vitamines après une exposition à l'ypérite, ou encore le diagnostic du carcinome ou de maladies infectieuses⁸⁶.

Pour mieux comprendre le contexte global, il faut savoir que la cérémonie officielle d'inauguration de la Reichsuniversität Straßburg avait eu lieu le 23 novembre 1941, et que Wolfram Sievers y avait assisté⁸⁷. Le soir même, un banquet fut organisé à l'hôtel *Rotes Haus*. Quatre cent soixante-dix invités y furent conviés. Le professeur d'anatomie August Hirt et Sievers dînèrent à la même table en compagnie de hauts dignitaires nazis⁸⁸. Sievers accorda un entretien de minuit privé et manifestement impromptu au scientifique⁸⁹, avant de poursuivre son déplacement professionnel vers Bolzano au petit matin⁹⁰. Nous ne connaissons pas la teneur exacte de leur conversation, mais les activités qui en découlèrent laissent à penser qu'il s'agissait des recherches de Hirt et de leurs applications potentielles pour l'armée occupante, et peut-être aussi des grandes difficultés que connaissait le chantier de remise en état de l'Institut d'anatomie.

De retour à Berlin, Sievers transmet par voie hiérarchique les impressions qu'il avait tirées de son séjour strasbourgeois à Himmler, qui demanda alors que Hirt lui fasse parvenir un rapport sur ses recherches⁹¹. Sievers informa immédiatement Hirt de la réaction de Himmler et ajouta : « Concernant les recherches anthropologiques, je peux d'ores et déjà vous annoncer que le *Reichsführer-SS* vous offrira la possibilité de mener des expériences de toute sorte sur des détenus et des criminels récidivistes qui ne seront de toute façon jamais relâchés, ainsi que sur des condamnés à mort, afin que vous puissiez avancer dans vos recherches⁹². » Il n'y avait qu'une condition

85. Mitscherlich, *Das Diktat*, 1947, p. 99-100.

86. Hirt avait dactylographié lui-même (ou dicté) le récapitulatif de ses recherches sur du papier à lettre de l'institut. Sur la première page, l'entête de l'institut de Francfort (où il travaillait auparavant) recouvre en partie celui de l'université de Strasbourg. Hirt an Sievers, 20.1.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 20 janvier 1942 à Sievers.] Sievert transmet une copie de ce courrier (sans la superposition illisible d'entêtes) en y joignant les publications de Hirt sur la microscopie intravitale. Sievers an Brandt, 9.02.1942, Aktenzeichen AR 493/37. BArch Berlin, NS 19/1582. [Courrier de Sievers du 9 février 1942 à Brandt.]

87. Sievers arriva à Strasbourg le 21 novembre à 14 h 23 et repartit pour Stuttgart le 26 novembre à 6 h 14. Dienstagebuch Sievers, 23.-26.11.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 23-26 novembre 1941.]

88. Le placement est indiqué sur une liste d'invités imprimée. Parmi les 40 éminentes personnalités assises à la table A se trouvaient le *Gauleiter* Robert Wagner, le ministre de la Science du Reich Bernhard Rust, le président de l'académie des sciences de Prusse Theodor Vahlen, le *Reichsdozentenführer* Walter Schultze, le *Reichsstudentenführer* Gustav Adolf Scheel, le recteur de la Reichsuniversität Straßburg Karl Schmidt, le maire de Strasbourg et celui de Karlsruhe et le président de l'Église protestante régionale d'Alsace. Voir BArch Berlin, R 9361-III-556822. Dans son agenda, Sievers mentionne sept personnes avec qui il a parlé pendant cette réception et Hirt est en tête de liste. Eintrag vom 23.11.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 23 novembre 1941.] En dehors de Hirt, Sievers était également attablé avec le *SS-Sturmbannführer* Ernst Turowski, de Berlin et le *SS-Gruppenführer* Kurt Kaul, de Stuttgart.

89. L'entretien dura de 23 h à 1 h du matin. Juste avant, Sievers s'était entretenu avec Wüst de 19 h à 23 h. Dienstagebuch Sievers, 25.11.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 25 novembre 1941.]

90. Nous ne savons pas qui est à l'origine de cette initiative. Selon Kater, cela pourrait être Sievers puisqu'il s'agissait d'étendre l'influence de la SS sur la politique de l'enseignement supérieur, par l'intermédiaire de l'*Ahnenerbe*. Voir Michael H. Kater: *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945. Ein Beitrag zur Kulturpolitik des Dritten Reiches*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt 1974, p. 130-139. Toutefois, Hirt y avait également un intérêt, comme il le dit un peu plus de trois mois plus tard dans un courrier qu'il envoya à Sievers après être devenu membre de l'*Ahnenerbe* : « De plus, j'aimerais vous remercier d'avoir attiré l'attention du *Reichsführer-SS* sur notre travail ; je suis surtout ravi qu'il continue de soutenir nos recherches. » Hirt an Sievers, 14.3.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 14 mars 1942 à Sievers.]

91. Brandt an Sievers, Aktenzeichen AR/493/3,7, 27.12.1941. BArch Berlin, NS 19/529. [Courrier de Brandt du 27 décembre 1941 à Sievers.]

92. Sievers an Hirt, 3.1.1942. BArch Berlin, NS 21/1532. [Courrier de Sievers du 3 janvier 1942 à Hirt.]

à tout cela : que Hirt devint membre de l'*Ahnenerbe*⁹³. Dans la mesure où l'approbation demandée par Sievers concernait des « recherches anthropologiques », il ne pouvait déjà être question, en ce début du mois de janvier, des recherches médicales de Hirt qui devaient faire l'objet de discussions ultérieures⁹⁴.

Quelques jours seulement après avoir envoyé sa demande à Hirt, et ayant entre-temps reçu, au cours d'une conversation téléphonique avec Himmler le 2 janvier 1942, l'« ordre de créer un Institut de recherche sur la lutte contre les insectes », Sievers demanda à Hirt si une collaboration avec un tel institut lui semblait possible ou s'il pouvait lui recommander des scientifiques qualifiés⁹⁵. Hirt répondit immédiatement qu'il ne voyait rien qui nécessitât son concours⁹⁶. Il envoya le rapport qu'on lui avait réclamé juste après⁹⁷. Il ajouta qu'il était « toujours⁹⁸ » hospitalisé, qu'il le resterait pour une durée indéterminée et que les travaux de rénovation des laboratoires de son institut semblaient « encore loin » d'être achevés⁹⁹. L'admission de Hirt dans l'*Ahnenerbe*¹⁰⁰, peut-être déjà convenue à Strasbourg, fut officialisée le 1^{er} mars 1942¹⁰¹. Pour les membres de l'*Ahnenerbe*, il paraissait dès lors évident qu'ils pourraient faire appel à Hirt pour ses recherches ayant des applications pratiques, si celles-ci présentaient un intérêt pour les militaires.

Cependant, on constate qu'il y a un écart entre la proposition initiale de constitution d'une collection de crânes juifs (lieu du crime : le front ; victimes : des soldats juifs de l'Armée rouge) et la collection de squelettes juifs en voie d'élaboration dans les derniers temps de la *Reichsuniversität* (lieu du crime : les camps de concentration d'Auschwitz et de Natzweiler ; victimes : des détenus juifs). Mitscherlich et Mielke ont tout simplement passé sous silence cette divergence, parce qu'ils ne disposaient pas des informations nécessaires. Si Raul Hilberg, qui ne mentionne que brièvement ce crime perpétré en Alsace dans son étude *The Destruction of the European Jews*¹⁰², souligne ce décalage, il le justifie néanmoins par des spéculations infondées. D'après lui, une fois que Hirt s'était remis de sa longue maladie et des mois après qu'il avait soumis sa « proposition d'acquisition de crânes », l'*Ahnenerbe* aurait décidé d'utiliser 150 détenus juifs d'Auschwitz « en raison du très petit nombre de « commissaires judéo-bolchéviques »¹⁰³ ». Aucun de ces auteurs n'a évoqué l'explication fournie par Wolfram Sievers lors du procès des médecins de Nuremberg :

Lors de la réunion de Pâques 1942, Himmler a expliqué que je devais informer Hirt du fait que les Juifs sélectionnés pour la collection anatomique ne viendraient pas du front, comme l'avait suggéré Hirt, mais seraient livrés par le camp de concentration d'Auschwitz. Il avait transmis les instructions nécessaires à Gluecks [Glücks], que Hirt devait contacter¹⁰⁴.

93. Sievers s'attendait à ce que Himmler donne son accord car c'est ainsi que les choses s'étaient déroulées avec le docteur Sigmund Rascher, membre de l'*Ahnenerbe* depuis le 1^{er} septembre 1939. En mai 1941, Himmler avait promis à ce dernier qu'il pourrait mener des expériences sur les détenus, expériences dont l'issue funeste était prévue. Voir Mitscherlich, *Das Diktat*, 1947, p. 21. Rascher avait proposé d'utiliser des « criminels récidivistes » ou des « simples d'esprit » comme « matériel humain ». Finalement, il mena ses expérimentations sur des détenus du camp de concentration de Dachau.

94. En effet, Hirt a également mené des expériences sur des détenus dans le camp de Natzweiler, avec l'autorisation de Himmler. Mais à l'époque, il n'en était pas encore question. Dans le courrier où Sievers donne son feu vert aux recherches anthropologiques de Hirt, il demande toutefois à ce dernier de lui envoyer au préalable un rapport de recherche détaillé « qui servira de base pour un entretien ». *Sievers an Hirt*, 3.1.1942. BArch Berlin, NS 21/1532. [Courrier de Sievers du 3 janvier 1942 à Hirt.] Himmler reçut le récapitulatif de trois pages des recherches de Hirt le 23 février 1942 : il n'y est fait mention d'aucune expérimentation humaine.

95. Sievers an Hirt, 17.1.1942. BArch Berlin, NS 21/1532. [Courrier de Sievers du 17 janvier 1942 à Hirt.]

96. Hirt an Sievers, 20.1.1942. BArch Berlin, NS 21/1532. [Courrier de Hirt du 20 janvier 1942 à Sievers.]

97. Sievers an Brandt, 9.2.1942, Aktenzeichen AR 493/37. BArch Berlin, NS 19/1582. [Courrier de Sievers du 9 février 1942 à Brandt.]

98. Le jour de l'An, Hirt avait déjà fait savoir qu'il s'était « mis à souffrir d'une grave hémorragie pulmonaire (...) quelque temps après l'inauguration de [l']université ». *Hirt an Sievers*, 1.1.1942. BArch Berlin, NS 21/50. [Courrier de Hirt du 1^{er} janvier 1942 à Sievers.]

99. Hirt an Sievers, 20.1.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 20 janvier 1942 à Sievers.]

100. Sievers avait justifié l'admission de Hirt dans l'*Ahnenerbe* par son entretien avec Brandt du 12 décembre 1941, ce dernier lui ayant fait savoir que Hirt souhaitait travailler pour la SS dans son champ de recherche. Sievers an den Reichsführer SS, persönlicher Stab, Aktenzeichen A/23/h 52, 13.2.1942. BArch Berlin, NS 21/1532. [Courrier de Sievers du 13 février 1942 à l'état-major personnel du Reichsführer-SS.]

101. Sievers an Hirt, Aktenzeichen A/23/h 52, 10.3.1942. BArch Berlin, NS 21/1532. [Courrier de Sievers du 10 mars 1942 à Hirt.]

102. Raul Hilberg: *The Destruction of the European Jews*. Chicago: Quadrangle Books 1961.

103. Hilberg, *The Destruction*, 1961, p. 608. Citation originale : « in view of the scarcity of "Jewish-Bolshevist commissars" ».

104. Stellungnahme Sievers zu Dokumenten und Ausführungen der Anklage, 7.12.1946. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 150, f. 781. [Commentaire de Sievers sur les documents et le mémoire de l'accusation, le 7 décembre 1946.] Cette réunion de Pâques, à l'occasion de laquelle Sievers fut convié à dîner avec Himmler en petit comité, eut lieu le 4 avril 1942. Peter Witte et al.: *Der*

Lorsqu'il récapitule la suite des événements, Hilberg utilise la voix passive pour ne pas en nommer les acteurs :

Un représentant de l'*Ahnenerbe*, le *Hauptsturmführer* Bruno Beger, fut envoyé au camp ; 115 personnes – dont 79 Juifs, 30 Juives, 4 Centre-asiatiques et 2 Polonais – furent mises en quarantaine et des dispositions furent prises avec Eichmann pour les faire transférer à Natzweiler, où elles furent gazées. Leurs corps furent livrés à Strasbourg et conservés afin de faire l'objet d'études raciales¹⁰⁵.

L'ouverture par le parquet de Francfort de plusieurs enquêtes sur le personnel du camp de concentration d'Auschwitz à l'été 1959 donna un nouvel élan au traitement historique et scientifique des crimes nationaux-socialistes. Le nom de Bruno Beger figurait sur la liste de 559 accusés qui fut publiée peu après¹⁰⁶. Au cours de l'été 1961, le parquet sépara son dossier de celui des autres. Pendant les neuf années et demie qui suivirent, et avant que ne débute son procès, deux auteurs se démarquèrent en révélant de nouvelles informations. L'un d'eux, un avocat originaire de Berlin-Est, Friedrich Karl Kaul, avait pu consulter des extraits des documents réunis lors de l'enquête préliminaire sur Beger, Fleischhacker et Wolff en se portant partie civile. Il les mentionne dans son essai paru en 1968¹⁰⁷, mais sans citer clairement ses sources ni expliquer comment et dans quelle mesure il y a eu accès¹⁰⁸.

Pour Kaul, il ne fait aucun doute que Hirt souhaitait constituer une collection de crânes de « commissaires judéo-bolchéviques » dans son institut et qu'il s'était entretenu des modalités de réalisation d'un tel projet avec Sievers lors de la cérémonie d'inauguration de la *Reichsuniversität*. Kaul relie cette position initiale (à laquelle il n'apporte aucune preuve) aux activités parallèles d'un Sievers agissant sous l'impulsion de Hirt et ayant réussi à convaincre Himmler de soutenir les recherches de l'anatomiste « de quelque façon que ce soit ». « La mission spéciale qui consistait à constituer une collection de crânes à Strasbourg, conformément à la proposition du professeur Hirt, fut présentée à Hirt et à Beger par Sievers, oralement ou par écrit, sous la forme d'un ordre secret émanant de Himmler¹⁰⁹. » Ainsi, en se basant sur l'enquête du parquet, Kaul se focalise davantage sur l'anthropologue Beger. Sans en avoir aucune preuve, il suppose que les « responsables » se sont écartés des propositions initiales de Hirt par commodité, pour ensuite dénicher leurs « sujets de recherche anthropologique » dans un camp de concentration plutôt qu'au front¹¹⁰. Toutefois, selon lui, ce serait bien de Hirt qu'émanerait la proposition, et uniquement à lui que les assassinats profiteraient. Ayant pleinement intégré les « objectifs barbares du fascisme », l'anatomiste aurait sauté sur cette « occasion » de « faire assassiner des êtres humains dans le seul et unique but d'enrichir la collection de crânes de l'institut qu'il dirigeait¹¹¹ ».

L'historien germano-canadien Michael Kater a marqué la recherche sur l'*Ahnenerbe* en étudiant un grand nombre de sources inédites pour la thèse qu'il a soutenue à Heidelberg en février 1966¹¹². Dans sa thèse, il part également du principe que Hirt n'est pas seulement l'instigateur des assassinats mais aussi l'auteur de cette ter-

Dienstkalender Heinrich Himmlers 1941/1942. Hamburg: Hans Christians Verlag 1999, p. 391. *Dienstkalender Sievers*, 4.4.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 4 avril 1942.]

105. Hilberg, *The Destruction*, 1961, p. 608-609. Citation originale : « *An Ahnenerbe official, Hauptsturmführer Dr. Bruno Beger, was sent to the camp; 115 persons –including 79 Jewish men, 30 Jewish women, 4 central Asians, and 2 Poles– were quarantined, and arrangements were made with Eichmann to have them transferred to Natzweiler, where they were gassed. The bodies were brought to Strasbourg and preserved for race studies.* »

106. Fritz Bauer Institut, Sammlung Frankfurter Auschwitz-Prozesse (FAP), Hauptakten (HA), FAP-1/HA-23, f. 3745. Voir Werner Renz: Fritz Bauer sells. Anmerkungen zu Julien Reitzenstein. *Das SS-Ahnenerbe und die „Straßburger Schädelammlung“ – Fritz Bauers letzter Fall*. Berlin: Duncker und Humblot 2018. *Myops. Berichte aus der Welt des Rechts* 12^e éd. (2018), vol. 37, p. 43.

107. Friedrich Karl Kaul: *Das „SS-Ahnenerbe“ und die „jüdische Schädelammlung“ an der ehemaligen „Reichsuniversität Straßburg“*. *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* 16^e éd. (1968), vol. 11, p. 1460-1474.

108. De plus, il note dans chaque cas, sans autre précision : « photocopie dans les archives de l'Institut d'histoire de droit contemporain, Berlin ». Kaul fait la même remarque pour un certain nombre de documents du procès de Nuremberg qu'il présente toutefois en annexe aux pages 1467-1474.

109. Kaul, *Das „SS-Ahnenerbe“*, 1968, p. 1461.

110. *Ibid.*

111. *Ibid.*, p. 1467.

112. Michael H. Kater: *Das „Ahnenerbe“. Die Forschungs- und Lehrgemeinschaft in der SS: Organisationsgeschichte von 1935 bis 1945*. Phil. Diss. Heidelberg 1966.

rible « proposition d'acquisition de crânes » envoyée le 9 février 1942 par Sievers à Brandt. Bien que Himmler eût approuvé la proposition de Hirt, « aucune occasion de se procurer des crânes juifs de l'Est ne se présenta au cours des mois qui suivirent¹¹³ ». La décision de sélectionner des détenus d'Auschwitz à la place des commissaires judéo-bolchéviques résulta, selon la version initiale de la thèse de Kater, d'un accord entre Sievers, Hirt et Beger. Enfin, toujours selon Kater, Beger avait sélectionné 115 détenus, dont 79 Juifs, 2 Polonais, 4 centre-asiatiques et 30 Juives¹¹⁴, avec l'aide de Hans Fleischhacker et d'« un assistant technique ». Ces 115 personnes furent gazées dans le camp de concentration de Natzweiler, puis leurs corps livrés en plusieurs fois à l'Institut d'anatomie de Strasbourg.

Peu de temps après la publication de sa thèse, Kater s'écarta de cette interprétation, revenant également sur les chiffres mentionnés ci-dessus¹¹⁵. Parallèlement à ses recherches historiques, il intervint directement dans la bataille juridique avant le début du procès contre Beger, Fleischhacker et Wolff devant le *Landesgericht* de Francfort. Il rédigea une « expertise sur les fonctions de Wolf-Dietrich Wolff au sein de la *Forschungs- und Lehrgemeinschaft „Das Ahnenerbe“ e.V.* de 1939 à 1945¹¹⁶ », dans laquelle il disculpait Wolff, comme convenu avec les avocats de ce dernier¹¹⁷. Dans un courrier envoyé le 5 janvier 1968 au procureur général hessois Fritz Bauer, il cite un document « attestant que Beger avait déjà connaissance de ce projet de collection de squelettes en 1941, et qu'il avait peut-être même participé à son élaboration avec Sievers et Hirt¹¹⁸ ». Kater se réfère ici à un extrait de l'agenda de Wolfram Sievers, daté du 10 décembre 1941 :

[...] après-midi : *SS-O'Stuf. [Obersturmführer]* Beger : entretien au sujet d'une proposition d'acquisition de crânes juifs à des fins de recherche anthropologique. Collaboration avec le docteur Hirt, *SS-U'Stuf. [Untersturmführer]* [de] Strasbourg. Collaboration avec le *R.u.S.-Hauptamt-SS [Rasse- und Siedlungshauptamt]*. Rapport sur la réunion Beger/Schäfer à Munich. Approbation du recrutement d'une employée¹¹⁹.

Si dans sa thèse de 1966, Kater considère encore Hirt comme celui qui envisagea « à la fin de l'année 1941 [...] avec Sievers de constituer une “collection de squelettes juifs” pour l'Institut d'anatomie de Strasbourg » et « en [discuta] avec le *SS-Hauptsturmführer* Beger¹²⁰ », il inverse leurs rôles dans sa version révisée avant publication en 1974. C'est Beger qui devient l'instigateur du crime : le 10 décembre 1942, Sievers aurait reçu « la visite [d'un membre] de l'institut munichois de Schäfer », à savoir Beger, qui lui aurait proposé « de s'approvision-

113. Kater, *Das „Ahnenerbe“*, 1966, p. 233.

114. Ces chiffres et leur répartition par nationalité proviennent d'un courrier qui a très probablement été dicté par Wolf-Dietrich Wolff (au nom de Sievers) et dactylographié par Charlotte Heyndel. En effet, le courrier porte la référence de dictée « S2/He », alors que celle de Sievers était « S » ou « S1 ». Ahnenerbe an Eichmann, 21.7.1943. BArch Berlin, NS 19/1582. [Courrier de l'*Ahnenerbe* du 21 juillet 1943 à Eichmann.]

115. En 1974, Kater fait la supposition que deux convois ont transporté ces détenus d'Auschwitz à Natzweiler. Selon lui, Kramer aurait réceptionné « le premier convoi de 80 détenus » au camp de Natzweiler au tout début du mois d'août. Sans indiquer la date d'arrivée d'un hypothétique second convoi, Kater écrit que Kramer aurait assassiné « 122 personnes au total (93 hommes et 29 femmes) en utilisant les sels [cyanhydriques] de Hirt ». Michael H. Kater: *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945. Ein Beitrag zur Kulturpolitik des Dritten Reiches*. Berlin: De Gruyter 1974, p. 245. Il cite la référence dans la note n° 624 : « D'après Kaul (p. 1466), il y avait 122 [victimes] ». Voir aussi la déclaration de Kramer au procès des médecins de Nuremberg cité sous forme d'extrait d'après Mitscherlich, *Das Diktat*, 1947, p. 176 f. Kramer mentionne cependant 80 détenus dans le passage concerné. Kaul avait basé son chiffre, sans le vérifier, sur une note manuscrite apposée au dos d'un courrier de Hirt du 14 juillet 1943 adressé à Sievers, à l'*Ahnenerbe* (BArch Berlin, NS 21/907) où il est simplement écrit : « 93 hommes, 29 femmes ». Mais Kater a mal retranscrit cette note. En effet, au dos de ce document, il est écrit à l'encre bleue : « 63 hommes, 29 femmes ». Et ce n'est pas l'écriture de Hirt. Cette note a bien été écrite par une personne qui travaillait au siège de l'*Ahnenerbe*, mais ce n'est pas Sievers car ce dernier écrivait toujours en rouge – conformément au *Regelungen des Einheitsaktenplans des SS-Hauptamtes* [plan de classement des dossiers du bureau principal de la SS]. BArch Berlin, NS 21/85, f. 80. Puisque 57 Juifs ont effectivement été déportés d'Auschwitz à Natzweiler, les six hommes restants pourraient être les deux Polonais et les quatre Centre-asiatiques mentionnés ci-dessus. Mais cela n'est qu'une supposition, puisque nous n'avons trouvé aucun document le prouvant. Quoi qu'il en soit, les rapports d'effectifs du camp de Natzweiler mentionnent l'arrivée de 86 détenus le 2 août 1943. BArch Berlin, NS 4 NA/69.

116. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34150.

117. Pour en savoir plus, voir Ernst Klee: *Deutsche Medizin im Dritten Reich. Karrieren vor und nach 1945*. Frankfurt am Main: S. Fischer Verlag 2001, p. 296-298.

118. Kater am 5.1.1968 an Bauer. IfZ München, C-351. [Courrier de Kater du 5 janvier 1968 à Bauer.]

119. Diensttagebuch Sievers, 10.12.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 10 décembre 1941.]

120. Kater, *Das „Ahnenerbe“*, 1966, p. 232 f.

ner en crânes juifs à des fins de recherche anthropologique » et suggéré de collaborer sur ce projet avec l'anatomiste strasbourgeois August Hirt qu'il « connaissait bien » et depuis longtemps. Il ajoute que Beger a « probablement » déposé le fameux « mémorandum » sur les crânes à cette occasion¹²¹.

Plusieurs travaux de recherches ultérieurs s'intéressant également à ce crime tirent des conclusions différentes. Frederick H. Kasten qualifie la théorie de Kater de « solide », mais il écarte la thèse selon laquelle Beger serait l'un des instigateurs du projet. « Cela signifierait que Hirt et Beger auraient collaboré dès le début pour mettre en œuvre ce projet racial¹²². » Irmtrud Wojak reprend la tournure vague de Kater, puisqu'elle déclare que Beger était « (au moins en partie) à l'origine de ce projet » dans son étude du procès de Francfort¹²³. Elle s'appuie ici sur l'argumentation de la défense, elle-même basée sur la déclaration d'une ancienne employée de l'*Ahnenerbe*, Gisela Schmitz-Kahlmann, que nous aborderons en détail plus loin dans ce chapitre¹²⁴. Pour sa part, l'auteur de la présente contribution s'est penché pour la première fois sur ce crime, sa mise en œuvre et les responsables dans une étude réalisée en 2004 qui visait principalement à identifier les 86 victimes de ce crime¹²⁵. Il y présente Hirt comme celui qui projeta, dès son arrivée à l'institut, de transformer les collections anatomiques, telle celle de son prédécesseur Gustav Schwalbe, en « un musée d'anatomie¹²⁶ ». Hirt en aurait été le garant. Plus tard, l'anatomiste déclara que cette « vaste collection anthropologique de crânes » était la seule de l'institut à avoir un lien avec l'étude des races. Il considérait qu'il était « de son devoir » de « préserver cette collection de crânes et de perpétuer cette tradition de l'institut en tenant compte autant que possible des points de vue modernes¹²⁷ ». Henri Henrypierre, l'assistant alsacien de Hirt, a confirmé ces propos et a expliqué ce que Hirt entendait par « points de vue modernes » en révélant ce que ce dernier prévoyait de faire avec les cadavres des 86 Juifs assassinés à Natzweiler : « Ces corps devaient par la suite servir de pièces d'exposition, pour le musée d'anatomie de Strasbourg¹²⁸. »

Julien Reitzenstein, qui emboîte le pas à Kater sur certaines théories essentielles, considère Bruno Beger comme le véritable instigateur de ce projet, tandis que Hirt n'aurait fait que « parrainer le projet¹²⁹ ». Reitzenstein décrit en détail le fameux entretien de Sievers et Beger, que nous avons déjà mentionné plusieurs fois et qui fut si lourd de conséquences, par ces mots :

L'après-midi du 10 décembre 1941, Wolfram Sievers se rendit sur le lieu de travail de Beger dans les locaux sud-est de l'*Ahnenerbe*, au 35 *Widenmayrstraße* [sic] à Munich. [...] Beger lui annonça qu'il voulait soumettre une demande en vue de l'acquisition de « crâne[s] juif[s] » à des fins de recherche anthropologique. Puis, soit c'est Sievers qui lui conseilla de s'adresser au *Rasse- und Siedlungshauptamt* (*RuSHA*, Bureau pour la race et le peuplement de la SS), soit c'est Beger qui évoqua le *RuSHA* pour donner du poids à sa proposition, étant donné qu'il y avait travaillé¹³⁰.

S'appuyant sur une déclaration écrite en 1961 par Beger dans le cadre de l'enquête ouverte par le parquet de Francfort, Reitzenstein affirme donc que l'entretien de l'anatomiste avec Sievers se tint à Munich. En réalité, cette discussion eut lieu à Berlin. Reitzenstein ne prend toutefois pas la peine de mentionner ce que Beger dit en subs-

121. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974, p. 245.

122. Frederick H. Kasten: Unethical Nazi Medicine in Annexed Alsace-Lorraine: The Strange Case of Nazi Anatomist Professor Dr. August Hirt. In: George O. Kent (dir.): *Historians and Archivists. Essays in Modern German History and Archival Policy*. Fairfax: George Mason University Press 1991, p. 173-208, ici p. 185. Citation originale : « *It would mean that Hirt and Beger cooperated from the very beginning in orchestrating the racial undertaking.* »

123. Irmtrud Wojak: Das „irrende Gewissen“ der NS-Verbrecher und die deutsche Rechtsprechung. Die „jüdische Skelettsammlung“ am Anatomischen Institut der „Reichsuniversität Straßburg“. In: Fritz Bauer Institut (dir.): *„Beseitigung des jüdischen Einflusses...“. Antisemitische Forschung, Eliten und Karrieren im Nationalsozialismus*. Frankfurt, New York: Campus Verlag 1999, p. 101-130, ici p. 101.

124. Voir le point 3 sur Gisela Schmitz dans la section 4, « Bruno Beger et la “proposition d'acquisition de crânes” » de ce chapitre.

125. Lang, *Die Namen der Nummern*, 2004.

126. *Ibid.*, p. 126.

127. *Ibid.*, p. 128. Source originale : August Hirt: Stellungnahme zu der Veröffentlichung der „Daily Mail“ vom 3.1.1945, Tübingen, 25.1.1945. BArch Berlin, R 21/366, f. 344-348. [Déclaration d'August Hirt sur l'article du *Daily Mail* du 3 janvier 1945, Tübingen, le 25 janvier 1945.]

128. *Ibid.*, p. 286. La citation est tirée de Henrypierre, *Mémoire et vie d'un homme double*, 1945, p. 70. (Manuscrit non publié, copie conservée dans les archives de Hans-Joachim Lang.)

129. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 454.

130. *Ibid.*, p. 207.

tance dans cette déclaration, à savoir que « vers la fin de l'année 1941, Sievers présenta [à Munich] une demande similaire à celle exprimée dans le document n° 185¹³¹ et [qu'il] cherchait un anthropologue pouvant se charger de cette tâche ». Beger avait rejeté sa demande à l'époque, parce qu'il était accaparé par son travail sur le Tibet¹³².

2. Entretien entre Wolfram Sievers et Bruno Beger le 10 décembre 1941

Il convient de clarifier la divergence mentionnée plus haut, ainsi qu'un certain nombre d'autres points, puisqu'ils ont un impact direct sur l'ensemble. Qui rendit visite à qui et où, ce fameux 10 décembre 1941 ? Et qui proposa quoi ? L'entretien eut certainement lieu dans le bureau berlinois de Sievers, sinon ce dernier aurait indiqué dans son agenda qu'il devait être présent à Munich et à Berlin le même jour¹³³. Le 6 décembre, Beger avait écrit de Berlin à son chef Ernst Schäfer, qui se trouvait à Munich, pour le remercier de la réunion qui y avait eu lieu¹³⁴. L'entretien n'eut pas non plus lieu un autre jour à Munich, car si Sievers passa effectivement la nuit du 26 au 27 novembre à Munich sur le trajet de Strasbourg à Bolzano, il ne se rendit au bureau de la *Widenmayerstraße* que dans la matinée, à 8 h 30, pour dicter un courrier. « Le SS-Obersturmbannführer Sievers m'a informé qu'il ne viendra pas à Munich, mais qu'il se rendra directement à Berlin », écrit Schäfer le 5 décembre 1941 à Beger qui se trouvait à Berlin¹³⁵. Au retour, Sievers prit un train de nuit direct pour Berlin (sans arrêt à Munich) et arriva dans la capitale le 7 décembre à 10 h 40¹³⁶.

Sievers avait convoqué Beger, qui travaillait pour l'institut de recherche de la SS, dans son bureau pour un entretien, comme en témoigne la première ligne de son agenda : « Entretien au sujet d'une proposition d'acquisition de crânes juifs à des fins de recherche anthropologique¹³⁷. » S'il est vrai que la syntaxe de la phrase ne nous permet pas de déterminer qui avait formulé cette proposition, la sémantique des grades militaires nous fournit tout de même un indice, étant donné leur importance capitale dans le monde extrêmement hiérarchisé de la SS. Voici ce que nous apprend l'agenda : Sievers, en sa qualité de *Reichsgeschäftsführer* (directeur) de l'*Ahnenerbe*, avait un grade équivalent à celui de *SS-Obersturmbannführer*, ce qui le plaçait trois grades au-dessus de l'anthropologue Beger, qui était un simple *SS-Obersturmführer*. Lorsqu'un *SS-Obersturmbannführer* convoquait un *SS-Obersturmführer* pour discuter d'une proposition, le cadre n'était pas celui d'un entretien d'égal à égal. Beger n'était pas là non plus pour discuter d'un moyen d'occuper son temps libre. Il s'agissait d'une proposition toute prête, qu'elle eût été rédigée ou non. Et c'est Sievers qui souhaitait s'entretenir de ce sujet avec Beger, non l'inverse. La formule « proposition d'acquisition de crânes juifs » ressemble de manière saisissante à la « proposition d'acquisition de crânes de commissaires judéo-bolchéviques », transmise deux mois plus tard à Rudolf Brandt.

L'entretien de Beger et Sievers du 10 décembre 1941 était le premier depuis que l'anthropologue avait repris ses travaux à l'*Institut für Innerasien und Expeditionen* (Institut [d'études] sur l'Asie centrale et les expéditions),

131. Beger fait ici référence à la « proposition d'acquisition de crânes » que Sievers transmet à Himmler par la voie hiérarchique, c'est-à-dire par l'intermédiaire de Brandt. Sievers joignit les documents de Hirt à ce courrier envoyé le 9 février 1942. Au procès des médecins de Nuremberg, il constitue le document de preuve n° 085, et c'est sous cette forme qu'il a été présenté au procès de Francfort. Mais Beger se trompe. Un document de preuve n° 185 a bien été présenté lors du procès à Nuremberg, mais il n'a rien à voir avec ce courrier. Il s'agit d'une lettre du chef du service de santé de la *Luftwaffe* envoyée à Himmler le 7 juin 1944. Voir <https://nuremberg.law.harvard.edu/documents/1202-letter-to-heinrich-himmler?q=NO-185#p.1> (consulté le 5/11/2021).

132. Schriftliche Ergänzung von Sievers am 18.12.1961 zu seiner staatsanwaltlichen Vernehmung von 15.12.1961. HHStA Wiesbaden. Abt. 461, n° 34135, f. 125. [Déclaration écrite complémentaire de Sievers du 18 décembre 1961, citée lors de son interrogatoire par l'accusation le 15 décembre 1961.]

133. Diensttagebuch Sievers, 10.12.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 10 décembre 1941.]

134. Beger an Schäfer, 6.12.1941. BArch Berlin, R 135/45. [Courrier de Beger du 6 décembre 1941 à Schäfer.] Autres preuves de son séjour à Berlin, où il poursuit son travail et loge dans le quartier de Steglitz : Beger aus Berlin an Hoffmann, 8.12.1941. BArch Berlin, R 135/45. [Courrier de Beger envoyé à Hoffmann de Berlin le 8 décembre 1941.] Beger aus Berlin an Putzer, 8.12.1941. BArch Berlin, R 135/49. [Courrier de Beger envoyé à Putzer de Berlin le 8 décembre 1941.] Beger aus Berlin an Schäfer, 15.12.1941 und 2.1.1942. BArch Berlin, R 135/45. [Courrier de Beger envoyé à Schäfer de Berlin le 15 décembre 1941. Idem le 2 janvier 1942.] Besprechung mit Sievers am 29.12.1941. [Entretien avec Sievers le 29 décembre 1941.] Diensttagebuch Sievers, 29.12.1941. IfZ München, MA 1406/2 [Agenda de Sievers, 29 décembre 1941.]

135. Schäfer an Beger, 5.12.1941. BArch Berlin, R 135/45, f. 151 623. [Courrier de Schäfer du 5 décembre 1941 à Beger.]

136. Diensttagebuch Sievers, 26.11.1941 bis 7.12.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, du 26 novembre au 7 décembre 1941.]

137. Diensttagebuch Sievers, 10.12.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 10 décembre 1941.]

après une absence de cinq mois¹³⁸. Il eut lieu la veille de sa prise de fonction officielle à Berlin. Il paraît logique que son supérieur le convoque avant qu'il ne commence à travailler – et non l'inverse¹³⁹. Beger était rentré de Munich depuis le 5 décembre 1941, où il avait discuté, avec un regain d'enthousiasme, pendant plusieurs jours avec Schäfer (le directeur de l'institut) et d'autres collègues de la poursuite de l'analyse des éléments rapportés d'une expédition conjointe au Tibet en 1938/1939¹⁴⁰. Suivant entre autres les conseils de Schäfer¹⁴¹, Beger informa Sievers de ces résultats. Ce dernier lui annonça alors une bonne nouvelle : il avait approuvé sa demande de création d'un nouveau poste, qui datait de quelques jours déjà, et accepté d'embaucher Anneliese Marheine, que Beger lui-même avait recommandée. Ce furent les deux derniers points abordés lors de l'entretien matinal du 10 décembre 1941 entre Sievers et Beger.

Dans ce contexte, était-il pensable que Bruno Beger propose de se procurer des crânes juifs à des fins de recherche anthropologique ? Avait-il de l'expérience dans ce domaine ? Et, en ayant en tête la « proposition d'acquisition de crânes de commissaires judéo-bolchéviques » envoyée à Strasbourg, avait-il déjà tissé des liens en Alsace ? Il est impossible de répondre à ces questions sans revenir sur les activités de Beger au cours de l'année 1941.

3. Activités principales de Bruno Beger en 1941

Bruno Beger naquit le 27 avril 1911 à Francfort-sur-le-Main. Après des études de mathématiques, géographie, géologie, sport et anthropologie à Iéna, Heidelberg et Berlin¹⁴², il entama une thèse de doctorat au cours de l'été 1936 sous la direction du raciologue berlinois Hans F. K. Günther, qui consistait en des recherches raciales sur la population de l'*altmärkische Wische*¹⁴³. Il mena de front ses recherches et son travail à plein temps au sein du *RuSHA*, travaillant parfois même durant ses congés. En octobre 1937, il rencontra à Berlin le zoologue et chercheur spécialisé sur le Tibet Ernst Schäfer qui le convainquit de participer à une expédition au Tibet¹⁴⁴. L'expédition dura d'avril 1938 à août 1939. Beger résuma lui-même ses objectifs anthropologiques de la façon suivante : « Étude des conditions raciales actuelles et de l'évolution raciale de la population tibétaine. Étude des liens entre la race centre-asiatique et son milieu géographique. Recherche de fossiles humains, de restes de squelettes d'anciens immigrants nordiques et de traces de sang nordique chez les populations d'Asie centrale¹⁴⁵. »

En février 1938, Beger fut transféré du *RuSHA* à l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*¹⁴⁶. À son retour de l'expédition au Tibet en 1940, Schäfer commença à étudier les éléments qu'ils avaient recueillis à l'*Institut für Innerasien und Expeditionen*, qu'il avait lui-même fondé. Beger faisait partie de ses collaborateurs, bien qu'il s'acquittât de ses tâches depuis Berlin pendant près d'un an et demi, puisqu'il devait terminer sa thèse.

138. C'est ce qui apparaît quand on étudie l'agenda de Sievers pour l'année 1941. Pendant la période où Beger fut détaché à la *Waffen-SS*, une autre rencontre eut lieu le 4 novembre 1941 (« 17 h-18 h30 – O'Stuf. Beger : planification des recherches anthropologiques à l'*Ahnenerbe* après la guerre. / Lancement des recherches raciales »). IfZ München, MA 1406/2. Cet entretien ne porte pas sur une collection anthropologique mais sur le memorandum de Beger d'août 1941, intitulé « Les races au combat ».

139. *Ahnenerbe an den persönlichen des Stab Reichsführer SS*, 12.12.1941. BArch Berlin, NS 21/238 A 23 b 25 Personalakte Beger. [Courrier de l'*Ahnenerbe* du 12 décembre 1941 à l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*. Dossier personnel de Beger.] « Nous avons été informés que le docteur Beger, SS-*Obersturmführer*, a pris ses fonctions à l'*Ahnenerbe* le 11 décembre 1941. »

140. Schäfer an Sievers, 4.12.1941. BArch Berlin, R 135/46, f. 162 770. [Courrier de Schäfer du 4 décembre 1941 à Sievers.]

141. Schäfer part du principe que Sievers fera une escale à Munich en revenant de Bolzano, comme il en a l'habitude, et qu'il pourra lui faire un rapport oral détaillé. Cependant, il ajoute à son courrier dont le ton est déjà euphorique : « Si contre toute attente, notre entretien à Munich devait ne pas avoir lieu, alors le SS-*Obersturmführer* Beger se tient à votre disposition à Berlin. » Schäfer an Sievers, 4.12.1941. BArch Berlin, R 135/46 f. 162 770. [Courrier de Schäfer du 4 décembre 1941 à Sievers.]

142. *Lebenslauf von Bruno Beger* [1970]. HHStA Wiesbaden, Abt. 463, Nr. 34 152, f. 1333-1360. [CV de Bruno Beger.]

143. La *Wische* est une région située au nord-est de l'actuel *Land* de Saxe-Anhalt, entre les villes *altmärkischen* de Seehausen, Werben et Osterburg.

144. *Lebenslauf von Bruno Beger*. HHStA Wiesbaden, Abt. 463, Nr. 34 152, f. 1339. [CV de Bruno Beger.]

145. *Denkschrift über die erste SS-Expedition als Gemeinschaftsexpedition; über die Neugestaltung künftiger wissenschaftlicher Gemeinschaftsexpeditionen und Planung einer Forschungsreise einer SS-Mannschaft nach dem Sieg über England*. Berlin, 1^{er} mars 1941, p. 3. [Memorandum sur la première expédition SS au Tibet, expédition commune ; sur la réorganisation de futures expéditions scientifiques communes et sur la planification de l'expédition de recherche d'une équipe SS après la victoire sur l'Angleterre.] Cela correspond peu ou prou à un document de travail relatif aux préparatifs de l'expédition de novembre 1937. BArch Berlin, R 135/43, f. 163 380.

146. C'était toutefois un poste moins bien rémunéré que son poste précédent d'*Abteilungsleiter*s (chef de service) au *RuSHA*. Beger an Schäfer, 22.2.1938. BArch Berlin, R 135/43, f. 163 348. [Courrier de Beger du 22 février 1938 à Schäfer.]

Les différents mémorandums qu'il rédigea coup sur coup attestent du désir ardent du jeune anthropologue d'obtenir un rôle de premier plan dans un nouveau projet après sa soutenance le 24 février 1941¹⁴⁷. Le premier est un article de 16 pages, daté du 1^{er} mai 1941 et déjà conçu à l'intention de Heinrich Himmler¹⁴⁸. Il y présente ses projets de deux nouvelles expéditions de recherche à organiser « après la victoire sur l'Angleterre ». D'une durée d'un an chacune, elles devaient porter toutes deux sur « les races nordiques ("indogermaniques") d'Asie » et traverser successivement l'Asie occidentale et centrale en empruntant des trajets différents. Il en discuta pour la première fois avec Sievers le 7 avril 1941. D'une part, il demanda à être libéré de son travail à l'institut pour pouvoir s'engager dans la *Waffen-SS* ; d'autre part, il exposa à Sievers ses nouveaux projets d'expéditions scientifiques prévues en 1942. Il avait l'intention de terminer son travail sur la première expédition au Tibet d'ici là¹⁴⁹. Beger profita également de cet entretien pour donner son mémorandum à Sievers qui s'y plongea quelques semaines plus tard, dans le Sud-Tyrol, l'après-midi du dimanche de Pâques¹⁵⁰. Lors de sa visite suivante à Munich, Sievers se rendit à l'institut de recherche et discuta avec Ernst Schäfer du projet de départ de Beger¹⁵¹, projet auquel Schäfer était opposé¹⁵². Mais quand, le 28 avril, le directeur de l'*Ahnenerbe* convoqua Beger dans son bureau à ce sujet, un deuxième projet venait de voir le jour : le directeur de la *RuSHA*, Otto Hofmann, avait demandé que Beger soit libéré de ses fonctions pour l'envoyer en Norvège¹⁵³. Le « *Röntgen-Sturmbann* [bataillon de radiologie] placé sous le commandement du *SS-Führungshauptamt* » et créé le 1^{er} février 1941, devait recenser « le peuple allemand et d'autres peuples au moyen de séries d'examen radiographiques, conformément au système élaboré par le docteur Holfelder – Francfort-sur-le-Main¹⁵⁴ », en commençant par la Norvège. Beger serait chargé de déterminer comment procéder aux études raciales qui accompagneraient les radios. Et on souhaitait qu'il parte en Norvège dans les jours suivants pour avoir un entretien préparatoire avec Holfelder. Sievers, qui avait à l'origine promis à Schäfer de ne libérer Beger que quand Schäfer l'autoriserait, revint sur sa promesse après une conversation téléphonique avec Hofmann. Comme ce dernier avait mentionné « le caractère urgent des recherches en Norvège et le manque d'officiers SS qualifiés », Sievers se déclara prêt à mettre Beger à sa disposition. Cependant, si les SS étaient appelés au front plus tôt, son détachement en Norvège serait annulé¹⁵⁵.

Travail de recherche sur le Tibet pour Schäfer, détachement au service de la *Waffen-SS*, recherches raciales en Norvège et, sur la table, le brouillon d'un courrier à Himmler, daté du 3 mai 1942¹⁵⁶ : les projets de Beger

147. Il reçut son diplôme de doctorat le 25 février 1941. Dekan Biberstein an Beger, 25.2.1941. BArch Berlin, R 135/54. [Courrier du doyen Biberstein du 25 février 1941 à Beger.] Les négociations de Beger pour une éventuelle publication de sa thèse se prolongèrent du fait des ressources humaines et matérielles limitées à cause de la guerre. L'université avait limité le nombre d'exemplaires obligatoires à six, mais il insistait pour que son travail soit publié. Le 14 janvier 1943, la *Wissenschaftliche Gesellschaft Magdeburg-Anhalt* (Société scientifique de Magdeburg-Anhalt) donna à Beger son accord de principe pour cette publication. Mais lorsqu'ils furent envoyés à l'imprimerie Hopfer, à Magdeburg, les modèles furent perdus plusieurs fois et livrés plus tard. Finalement, le 20 mars 1944, Beger envoya de Mittersill les images originales à Magdeburg, « en espérant que [son] travail puisse enfin être publié ». BArch Berlin, R 135/54.

148. *Denkschrift über die erste SS-Expedition als Gemeinschaftsexpedition; über die Neugestaltung künftiger wissenschaftlicher Gemeinschaftsexpeditionen und Planung einer Forschungsreise einer SS-Mannschaft nach dem Sieg über England*. 16 Seiten maschinenschriftlich. BArch Berlin, R 135/66. [Mémorandum sur la première expédition SS au Tibet, expédition commune ; sur la réorganisation de futures expéditions scientifiques communes et sur la planification de l'expédition de recherche d'une équipe SS après la victoire sur l'Angleterre. 16 pages dactylographiées.]

149. Diensttagebuch Sievers, 7.4.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 7 avril 1941.] Deux des points abordés lors de cette discussion sont indiqués : « 1. Programme de travail après qu'il aura fini de rédiger les résultats des recherches sur le Tibet, à la fin de cette année. 2. Demande d'autorisation de mobilisation. »

150. Diensttagebuch Sievers, 13.4.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 13 avril 1941.]

151. Diensttagebuch Sievers, 22.4.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 22 avril 1941.]

152. Aktenvermerk Schäfers für Sievers, 25.4.1941. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, f. 34 166. [Note de dossier de Schäfer du 25 avril 1941 à l'attention de Sievers.] « Avant de libérer le *SS-Obersturmführer* Beger de ses fonctions, je dois d'abord vérifier minutieusement son travail. »

153. Diensttagebuch Sievers, 28.4.1941. IfZ München, 1406/2. [Agenda de Sievers, 28 avril 1941.]

154. Citation tirée de Gabriele Moser: *Radiologie in der NS-Zeit. Tuberkulosebekämpfung zwischen „Volksröntgenkataster“ und SS-Röntgensturmbann. RöFo – Fortschritte auf dem Gebiet der Röntgenstrahlen und der bildgebenden Verfahren* 186 (2014), p. 332.

155. Sievers an Schäfer, 30.4.1941. BArch Berlin, NS 21/238. [Courrier de Sievers du 30 avril 1941 à Schäfer. Dossier personnel de Beger.]

156. Beger an Himmler, 3.5.1941. [Am Rand, handschriftlich: Entwurf.] BArch Berlin, R 135/44, f. 164 312. [Courrier de Beger du 3 mai 1941 à Himmler. (Inscription dans la marge : « brouillon ».)]

commencèrent à devenir compliqués. Il voulait envoyer son mémorandum sur le Tibet au *Reichsführer-SS* « a.d.D. » (*auf dem Dienstweg*), c'est-à-dire par la voie hiérarchique¹⁵⁷, et ainsi se porter volontaire pour effectuer lui-même le travail qu'il décrivait. Il se rendit même en personne à Munich et discuta de ses intentions et de ses objectifs avec son chef, Schäfer, et quelques collègues le 5 mai. Finalement, il promit de reconsidérer son projet¹⁵⁸, demanda à Schäfer de lui accorder un nouvel entretien, décala de quelques jours son vol pour la Norvège pour cette même raison¹⁵⁹ et, après un entretien individuel avec Schäfer le 10 mai à Berlin, rangea le brouillon de son courrier à Himmler au fond d'un tiroir. Sievers, de nouveau en déplacement professionnel, fut informé de la nouvelle situation une semaine plus tard et vit Beger juste avant le départ de ce dernier pour la Norvège. À cette occasion, ils discutèrent également du programme de ses activités à venir¹⁶⁰.

« L'objectif de mon séjour en Norvège consiste à donner une image la plus exacte possible des caractéristiques raciales de ce pays », écrivit Beger dans un rapport¹⁶¹ qu'il donna à lire à un petit nombre de personnes à son retour. Il voyagea dans le pays pendant trois bonnes semaines au cours desquelles il passa huit jours dans le train, deux jours à Kristiansund, quatre jours à Bergen, et le reste à Oslo et ses alentours, c'est-à-dire exclusivement dans le sud. Cependant, une fois sur place, il eut juste la possibilité de discuter de « tous les détails des recherches prévues avec le professeur Holfelder, *SS-Standartenführer* », ces travaux étant irréalisables « à cause des difficultés dues à la guerre¹⁶² ». Après son retour de Norvège, Beger ne se contenta pas d'en informer Sievers par téléphone, il en profita pour lui transmettre la « conclusion provisoire » de sa mission et lui dire qu'il comptait rendre un rapport et des « propositions pour des recherches anthropologiques en lien avec le *Röntgensturmbann* dirigé par le professeur Holfelder¹⁶³ ». De retour dans son bureau à l'*Ahnenerbe* le 24 juin¹⁶⁴, quelques jours avant d'entrer à la *Waffen-SS*, il développa à outrance ses propositions, les intégrant à un nouveau mémorandum daté du 30 juin 1941 et, là encore, adressé à Himmler. Elles devaient déboucher sur un projet de très grande ampleur puisqu'il s'agissait de parcourir, avec le *Röntgensturmbann*, la Norvège d'abord, puis l'Allemagne et enfin toute l'Europe, afin de dresser une carte des races européennes à partir des résultats ainsi obtenus (« mesures anthropométriques, photographies et classification raciale de chaque personne »). Pour analyser les données recueillies, il proposa de créer, sous l'égide de l'*Ahnenerbe*, un Institut de recherche sur les questions raciales et ethniques cofinancé par le *R.u.S.-Hauptamt*, et se déclara prêt à fournir plus de détails sur cette structure et sa mise en place. Beger revint plusieurs fois sur ce projet d'un institut de recherche qu'il aurait dirigé.

Beger data son mémorandum du 30 juin 1941, l'adressa à Himmler et le confia deux jours plus tard à Hofmann, le chef du *Rasse- und Siedlungshauptamt* de la *SS*¹⁶⁵. Il fallut attendre la fin du mois d'août 1941

157. Il a indiqué l'adresse suivante : *An den Reichsführer-SS | a.d.D. | Berlin SW 11 | Prinz Albrechtstr. 8*. [Les barres verticales signalent les renvois à la ligne.] Beger an Himmler, 3.5.1941. BArch Berlin, R 135/44, f. 164 312. [Courrier de Beger du 3 mai 1941 à Himmler.]

158. Beger an Sievers, 8.5.1941. BArch Berlin, R 135/47, f. 164 755. [Courrier de Beger du 8 mai 1941 à Sievers.] Beger y explique ce qui est ressorti de l'entretien et signale plusieurs malentendus. Selon lui, Schäfer a cru à tort qu'il voulait abandonner l'étude des résultats de l'expédition au Tibet et a également supposé à tort qu'il avait déjà été réquisitionné pour le « travail anthropologique en Norvège pour le *Rasse- und Siedlungshauptamt* ».

159. Beger an Schäfer, 8.5.1941. BArch Berlin, NS 21/238. [Courrier de Beger du 8 mai 1941 à Schäfer.]

160. Eintrag im Diensttagebuch Sievers vom 19.5.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 19 mai 1941]. « De 15 h à 16 h, le *SS-O'Stuf*. Beger a rapporté son entretien avec le *SS-H'Stuf*. Schäfer (voir la mention au dossier). Discussion de l'achèvement provisoire de son travail et de son engagement dans la *Waffen-SS* à la fin des recherches anthropologiques en Norvège que B. entamera le 20 mai 1941 pour le compte du *Rasse- und Siedlungshauptamtes-SS*. »

161. Bruno Beger: *Bericht über meine Reiseindrücke in Südnorwegen*. Tapuscrit. BArch Berlin, R 135/48, f. 164 267-164 274.

162. *Ibid.* BArch Berlin, R 135/48, f. 164 267. On ne peut supposer, comme le fait Reitzenstein, que Beger ait aidé Holfelder « à mener les séries d'exams radiologiques sur la population norvégienne », si ces exams n'ont pas eu lieu. Il en va de même pour la conclusion qu'il en tire : « Beger tira profit de cette expérience dans l'utilisation d'appareils de radiographie pour le crime en lien avec la collection de crânes. » Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 199.

163. Diensttagebuch Sievers, 14.6.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 14 juin 1941.]

164. BArch Berlin, NS 21/238, A 23 b 25. Personalakte Beger. [Dossier personnel de Beger.]

165. Beger an Hofmann, 2.7.1941. BArch Berlin, NS 21/238 A 23 b 25. Personalakte Beger. [Courrier de Beger du 2 juillet 1941 à Hofmann. Dossier personnel de Beger.]

pour que ce dernier transfère le document par voie hiérarchique au destinataire souhaité¹⁶⁶, mais sans les effets escomptés par Beger¹⁶⁷.

Entre-temps, Beger était revenu de sa mission suivante depuis longtemps, après avoir essuyé un nouvel échec. Au bout de quelques jours passés en Union soviétique dans la SS- *Kriegsberichterstatterkompanie* (SS-KBK, Compagnie des correspondants de guerre de la SS), appelée Wiking¹⁶⁸, il rapporta à son directeur de thèse, qu'il avait déjà essayé d'impressionner avec sa mission en Norvège¹⁶⁹ :

Ici, au sein de la SS-KBK, j'ai été chargé, à ma demande, d'une mission spéciale sur « les races au combat ». Si l'on me laisse assez de liberté de mouvement ici, au front, j'espère recueillir des observations et des éléments précieux. Cette guerre contre le bolchévisme est, à mon sens, bien plus une confrontation entre la race nordique et les races « de l'Est » qu'avec les Juifs, bien que ceux-ci puissent être considérés comme sa principale force motrice¹⁷⁰.

Pour bénéficier de cette liberté de mouvement, Beger demanda – en vain – à disposer de son propre véhicule, ce qui explique pourquoi, revenu le 21 juillet, il fut à nouveau complètement immobilisé le 24 août et cantonné dans une caserne berlinoise¹⁷¹. Il reporta immédiatement ce qui lui était parvenu sur le front – à défaut de l'avoir constaté de ses propres yeux – dans un nouveau memorandum.

Notre « découverte de la différence raciale entre les êtres humains » nous « contraint à considérer toute activité ou action humaine sous ce nouvel angle », elle détermine les « forces principales [...] régissant toute vie humaine ». C'est ainsi que débute le nouveau texte de Beger sur « les races au combat¹⁷² ». Selon lui, on ne peut jamais « mieux faire ressortir et observer les manifestations originelles des races qu'en période de guerre ». Et, utilisé correctement, ce savoir pourrait servir à renforcer les forces militaires, puisque les individus se battaient différemment selon leur race. Toutefois, le concept de race était, toujours selon Beger, mal compris par les principaux officiers de la *Wehrmacht* et les travaux de recherche nécessaires se heurtaient « encore [à] un profond scepticisme, même venant d'une partie des dirigeants SS ». Beger considérait que ce travail de recherche devait comporter « la documentation photographique, l'observation et la description du comportement du soldat au combat, en utilisant les méthodes de la psychologie raciale ». Comme il fallait « recueillir » le matériel nécessaire « pendant les combats », c'est en étant intégré au terrain que l'on obtenait les meilleurs

166. Hofmann an Himmler, 30.8.1941 (Abschrift). BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier de Hofmann du 30 août 1941 à Himmler (copie).] Reitzenstein écrit pourtant : « Beger soumit immédiatement cette proposition à Himmler, et ensuite seulement au RuSHA. C'est un énième indice de la position qu'occupait le racaliste Beger au sein de la SS et du fait qu'il était en lien direct avec Himmler. » Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 199. Reitzenstein n'apporte aucune preuve que Beger a soumis son courrier à Himmler directement, sans respecter la voie hiérarchique. Il se contente de citer Mierau en référence. Et celui-ci confirme à son tour sa source : « Schreiben Begers an den Reichsführer SS über das R.u.S-Hauptamt der SS, 30.6.1941. » [Courrier de Beger envoyé le 30 juin 1941 au Reichsführer-SS par l'intermédiaire du RuSHA.] Voir Peter Mierau: *Nationalsozialistische Expeditionspolitik. Deutsche Asien-Expeditionen 1933-1945*. München: Herbert Utz Verlag 2006, p. 466, note 1524.

167. Réponse de Brandt à une demande de Sievers sur ce point, après que Beger y est revenu une fois encore : « Dans une note en marge, le Reichsführer-SS a, à l'époque, souligné que nombre des idées de Beger sont bonnes, mais il a conclu que les projets proposés par Beger étaient, pour l'heure, irréalisables. » Brandt an Sievers, 21.3.1942. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier de Brandt à Sievers du 21 mars 1942.]

168. À son retour de Norvège, comme il prévoyait d'y retourner pour une prochaine mission, Beger avait demandé à Günther de le mettre en contact avec des membres de la famille norvégienne de sa femme. Nous n'avons pas retrouvé cette lettre, mais nous disposons de la réponse de Günther. Günther an Beger, 1.7.1941. BArch Berlin, R 135/54. [Courrier de Günther du 1^{er} juillet 1941 à Beger.]

169. Reitzenstein écrit à tort que Beger a commencé son service militaire le 23 mars 1941 dans la *Ersatzkompanie* du SS-*Kriegsberichter-Standarte* « Kurt Eggers », qu'il a intégré la division SS Wiking début septembre 1941 en tant que correspondant de guerre et qu'il se trouvait en service en Ukraine lors de l'avancée sur Dnipropetrovsk [actuellement Dnipro]. (Voir Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 201-202.) Beger a bien servi dans le régiment SS-*Standarte* « Kurt Eggers » mais seulement du 23 mars 1944 au 29 janvier 1945. BArch Berlin, PERS 11 / Sammlung Kriegsstammrollen / Beger, Bruno (27.4.1911). [Collection services principaux de la guerre / Beger, Bruno (27 avril 1911).]

170. Handschriftliche Abschrift Begers seines Schreibens an Günther, 28.7.1941. BArch Berlin, R 135/54. [Brouillon manuscrit du courrier de Beger du 28 juillet 1941 à Günther.]

171. BArch Berlin, PERS 11 / Sammlung Kriegsstammrollen / Beger, Bruno (27.4.1911). [Collection matricules de la guerre / Beger, Bruno (27 avril 1911).]

172. Bruno Beger: *Wesen und Bedeutung der Erforschung der Rassen im Kampf*. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 157, f. 30-33. (De même pour toutes les citations qui suivent.)

résultats, et la Compagnie des correspondants de guerre de la SS offrait à cet égard les conditions idéales. « [F]ort de [son] expérience de cinq semaines en tant que correspondant de guerre de la SS au sein du 5^e peloton de la [Compagnie des correspondants de guerre] », Beger considérait qu'il était à même de recommander l'équipement le mieux adapté à de telles recherches.

En réalité, pour Beger, ces cinq semaines se résument plus ou moins à la tentative infructueuse de trouver une voiture et un chauffeur, et d'obtenir l'appareil et l'équipement photographiques escomptés. Sa situation ne s'améliora guère après son retour à Berlin, à la seule différence qu'il rencontra Gunter d'Alquen, le chef de la Compagnie des correspondants de guerre de la SS. D'après ce que Beger, plein d'enthousiasme, rapporta à Sievers, d'Alquen proposa « d'exposer immédiatement la situation au *Reichsführer* », tout en affirmant qu'il ne voulait surtout pas l'importuner. Beger se « portait [néanmoins] volontaire pour accomplir cette tâche », puisque l'« occasion de mener ces recherches ne se représenterait pas de sitôt ». Il reprit son travail sur le Tibet, qu'il ne voulait pas laisser inachevé. Mais, « dans l'éventualité d'une mission plus importante » qui, « en sa qualité d'anthropologue, pouvait à tout moment [lui] incomber après la guerre », il était « du plus grand intérêt qu'il ne mette pas trop de temps à finir d'exploiter les matériaux recueillis au Tibet après son retour du terrain¹⁷³ ».

Peu de temps après, Schäfer écrivit à Sievers qu'il s'était entretenu avec Beger à Berlin et avait réussi, après une longue conversation, à le convaincre de l'importance d'une collaboration à long terme. « Il semblait lui-même vouloir reprendre au plus vite son travail sur le Tibet. » Schäfer demanda donc que des mesures soient prises afin que Beger puisse quitter la *Waffen-SS*¹⁷⁴. Il n'était plus question qu'il mène des recherches sur « les races au combat ». Elles ne donneraient rien qu'on ne sache déjà, écrivit Schäfer, ajoutant que Beger devait « reprendre son véritable travail d'anthropologue sur le Tibet¹⁷⁵ ». Sievers était du même avis, comme en atteste cette remarque manuscrite sur ce courrier : « Je suis tout à fait d'accord, et c'est également le cas du *Kurator* (curateur). Le projet intitulé "les races au combat" pose énormément de problèmes. Nous ne le soutenons aucunement. » Le *Kurator* de l'*Ahnenerbe*, Walther Wüst, s'était rendu au domicile munichois de Sievers le 24 septembre 1941 pour discuter de plusieurs points concernant l'*Ahnenerbe*. Ce soir-là, il rejeta catégoriquement les recherches sur « les races au combat » : « Il faut que Beger s'occupe de ses recherches sur le Tibet au lieu de se lancer dans cette entreprise, car elle ne promet aucun résultat particulier¹⁷⁶. »

Sievers transmet ce verdict à Beger le 4 novembre avec plus ou moins de délicatesse¹⁷⁷. Trois jours plus tard, l'anthropologue fut libéré de la *Waffen-SS* et, à partir de début décembre, il « consacra toute son énergie aux travaux du *Forschungsstätte für Innerasien*¹⁷⁸ ». Schäfer, enthousiasmé par les textes que Beger venait de lui soumettre, alla jusqu'à dire qu'ils promettaient « des résultats tout bonnement historiques¹⁷⁹ ». À cette déclaration grandiloquente, Sievers répondit : « M. Beger m'a confié être ravi de son entretien avec vous, comme vous m'en faites également part dans votre courrier du 4 décembre¹⁸⁰. » Tel était la situation juste après l'entretien de Sievers avec Beger du 10 décembre 1941.

Jusqu'à cette date (et même après), rien dans la biographie de Beger ne suggère qu'il ait été un excellent anthropologue¹⁸¹. Il passait d'une idée de projet à une autre, qu'il résumait parfois dans un memorandum qu'il oubliait aussitôt classé. C'est peut-être à cause de cette instabilité que Michael Kater considère que Beger, qui venait à peine de reprendre son travail sur le Tibet, était prêt à se lancer dans un nouveau projet et avait proposé d'acquérir des crânes de personnes juives lors d'un entretien avec Sievers. Et de supposer qu'« à l'époque », il

173. Beger an Sievers, 9.9.1941. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, f. 34 156. [Courrier de Beger du 9 septembre 1941 à Sievers.]

174. Schäfer an Sievers, 22.9.1941. BArch Berlin, NS 21/47. [Courrier de Schäfer du 22 septembre 1941 à Sievers.]

175. *Ibid.*

176. Diensttagebuch Sievers, 24.9.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 24 septembre 1941.]

177. Diensttagebuch Sievers, 4.11.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 4 novembre 1941.]

178. Schäfer an Sievers, 3.12.1941. BArch Berlin, R 135/46, f. 162 771. [Courrier de Schäfer du 3 décembre 1941 à Sievers.]

179. Schäfer an Sievers, 4.12.1941. BArch Berlin, R 135/46, f. 162 770. [Courrier de Schäfer du 4 décembre 1941 à Sievers.]

180. Sievers an Schäfer, 12.12.1941. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier de Sievers du 12 décembre 1941 à Schäfer.]

181. Ni ses rares publications ni sa réputation au sein de la communauté scientifique de l'époque ne donnent à penser que Beger occupait une « place importante dans la science des races nationale-socialiste en général » (Mierau, *Nationalsozialistische Expeditionspolitik*, 2006, p. 466). C'est parce qu'il était le seul anthropologue travaillant à plein temps à l'*Ahnenerbe* qu'on faisait appel à ses services. Cela ne prouve en rien qu'il excellait dans son domaine.

avait « probablement déjà » soumis un nouveau mémorandum à l'*Ahnenerbe*, à savoir la fameuse proposition d'acquérir des crânes en assassinant des commissaires judéo-bolcheviques, proposition souvent appelée *Schädeldenschrift* (mémorandum sur les crânes). Beger a-t-il donc rédigé, voire déjà présenté cette proposition avant son entretien avec Sievers, comme Kater semble en être persuadé ?

4. Bruno Beger et la « proposition d'acquisition de crânes »

Ce n'est pas dans sa thèse, mais dans la version révisée avant publication de celle-ci, que Kater fournit quatre arguments¹⁸² qui prouveraient que Beger a bien rédigé cette célèbre « proposition d'acquisition de crânes », peu avant le 10 décembre 1941. Ces arguments sont les suivants. Premièrement, le style de la proposition ressemblerait à celui d'autres mémorandums écrits par l'anthropologue. Deuxièmement, Beger se serait intéressé aux crânes humains et à leurs mesures, ce qui n'était pas le cas de Hirt. Troisièmement, l'une des témoins principaux entendus lors du procès des médecins de Nuremberg, l'ancienne secrétaire en chef de Sievers, avait déclaré que « Beger avait mis la proposition par écrit au *Rasse- und Siedlungshauptamt* ». Quatrièmement, « à l'époque de l'élaboration de ce mémorandum », Beger « était en contact étroit avec le *RuSHA* », « au sein duquel "l'ordre relatif aux commissaires" élaboré par la *Wehrmacht* devait être bien connu¹⁸³ ». Cela expliquerait que Beger ait proposé une « collaboration avec le *R.u.S.-Hauptamt-SS* » « lors de son entretien avec Sievers » en décembre 1941¹⁸⁴. Nous allons revenir en détail sur chacun de ces quatre points.

1. Le style du mémorandum est un point qui a également été soulevé lors du procès de Beger devant le tribunal de Francfort-sur-le-Main. À la demande de son avocat, le tribunal avait réclamé une expertise linguistique dont les résultats n'ont manifestement pas convaincu l'historien Kater puisqu'il reste sur ses positions, se contentant de déclarer que « les graphologues [...] du bureau [avaient] établi d'office » que « Beger ne pouvait être l'auteur du mémorandum¹⁸⁵ ».

En réalité, il n'y a eu aucune expertise graphologique – elle n'aurait servi à rien puisque les textes avaient été dactylographiés. À la place, le tribunal demanda à un expert de réaliser une comparaison de style et la *Gesellschaft für deutsche Sprache* (Société pour la langue allemande) de Wiesbaden mit à sa disposition le germaniste Walther Schröter. À l'origine, il était censé déterminer qui, parmi les personnes mises en cause, avait rédigé le document. Mais comme cela représentait une masse de travail trop importante, le tribunal se limita à la question cruciale, à savoir si c'était Beger qui en était l'auteur ou non¹⁸⁶.

Dans son expertise longue de 11 pages, Schröter compare la « proposition d'acquisition de crânes » aux mémorandums et aux courriers signés de la main de Beger. Pour résumer, il constate « des différences de structure syntaxique et d'utilisation des modes si mineures qu'on ne peut pas exclure que [monsieur] Beger ait rédigé le document 46/47¹⁸⁷, mais par ailleurs si significatives qu'on ne peut que douter qu'il en soit l'auteur¹⁸⁸ ». Selon Schröter, il n'est pas exclu que la dernière phrase de la « proposition d'acquisition de crânes » (qui désignait la Reichsuniversität Straßburg comme le site le mieux adapté à la conservation et à l'étude dudit lot de crânes) ait été ajoutée après-coup, possiblement par une autre personne.

2. À l'époque, les anthropologues comme les anatomistes s'intéressaient aux crânes et à leurs mesures. Ce critère ne peut donc être utilisé pour exclure l'une ou l'autre de ces disciplines. Beger, pour sa part, s'intéressait de très près aux crânes et à leurs mesures. Il était également l'auteur de plusieurs propositions criminelles

182. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974, p. 245-246.

183. *Ibid.*, p. 246.

184. *Ibid.*

185. *Ibid.*

186. Verfügung durch Landgerichtsdirektor Kritzinger vom 21.12.1971. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 152, f. 1245. [Ordonnance transmise par le *Landgerichtsdirektor* Kritzinger le 21 décembre 1971.] Walther Schröter an Landgerichtsdirektor Kritzinger, 16.12.1970. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 152, f. 1244. [Courrier de Walther Schröter au *Landgerichtsdirektor* Kritzinger du 16 décembre 1970.]

187. Terme neutre attribué au mémorandum des crânes par le tribunal pour l'expertise.

188. Walther Schröter: *Gutachtliche Stellungnahme zur Frage, ob Dr. Beger durch Stilvergleich als Verfasser der Urkunde 46/47 ermittelt werden kann*. [Wiesbaden 1970.] L'expertise ne se trouve pas dans les dossiers du tribunal conservés aux HHStA Wiesbaden. L'auteur remercie Werner Renz, ancien archiviste de l'Institut Fritzt Bauer, d'avoir mis ce document à sa disposition.

(elles étaient monnaie courante au sein des organisations nationales-socialistes) d'acquisition de crânes historiques pour son propre institut de recherche. Mais cela ne fait pas de lui un assassin potentiel. Par exemple, lors de l'étude conjointe du matériel recueilli pendant l'expédition au Tibet en juin 1942, il fit des comparaisons avec les mesures et les moulages qu'il avait réalisés sur place et tenta de localiser les crânes de la collection historique des frères Schlagintweit¹⁸⁹. Ayant découvert qu'ils étaient à Leningrad¹⁹⁰, Beger projeta, avec des membres de l'institut¹⁹¹ et un anthropologue de Léna, de s'emparer de la collection de Leningrad pour « la transférer par la suite au *Forschungsstätte für Innerasien und Expeditionen* de l'„*Ahnenerbe*“¹⁹² ». Quasiment à la même époque, il affirmait déjà dans une note adressée à son chef Ernst Schäfer que des documents inédits et des fragments de squelettes liés à l'histoire des races d'Asie centrale étaient encore conservés dans des musées, des bibliothèques et des archives soviétiques. Il soutenait qu'aucun autre institut de recherche que celui de Munich n'avait « un droit plus grand sur ce matériel », ce qui justifiait que Himmler leur confie la « mission spéciale » d'en assurer la « préservation ». « M. Beger, docteur en anthropologie et *SS-Hauptsturmführer* était la personne la mieux placée pour accomplir cette mission », dit-il en se mettant de nouveau en avant¹⁹³. Même si l'affaire n'alla pas plus loin, Beger témoigna néanmoins ici de sa capacité à investir énormément d'énergie pour s'approprier ce qui lui semblait dû dans l'intérêt de ses recherches. Toutefois, il s'intéressait à ce qu'il considérait comme les races asiatiques et leurs « chaînons manquants ». Rien dans les sources n'indique qu'il se soit intéressé plus particulièrement aux crânes historiques de Juifs, et encore moins qu'il voulait (faire) assassiner des personnes afin de se procurer leurs crânes.

Lorsqu'il comparut au procès des médecins de Nuremberg, Wolfram Sievers déclara avoir brièvement rencontré August Hirt en 1936 à Quedlinburg¹⁹⁴. Il précisa qu'à l'époque, l'anatomiste Hirt avait examiné un crâne trouvé lors des fouilles entreprises par les SS dans la cathédrale de Quedlinburg, et l'avait identifié comme étant celui du roi Henri I^{er}. Kater qualifie cette déclaration de « mensonge délibéré visant à ne pas incriminer d'emblée son camarade SS Beger », arguant qu'aucune source n'indique que Hirt se soit rendu aussi tôt à Quedlinburg et que les ossements supposés du roi ont été découverts en 1937, et non en 1936. En outre, un document datant du 22 juillet 1937 n'atteste-t-il pas de la participation de Bruno Beger ? Ce document confirme que Beger avait été détaché à Göttingen, « non loin de Quedlinburg », pour mener des recherches anthropologiques sous la direction de la « cellule chargée des fouilles » de l'état-major personnel du *Reichsführer* de la SS¹⁹⁵. Dans son ouvrage, Julien Reitzenstein revient sur cet élément et qualifie l'examen du crâne par Hirt à Quedlinburg de « mythe ». Selon lui, Kater a « étayé et émis, à juste titre, l'hypothèse que c'est Beger qui a étudié le supposé crâne de Henri I^{er} en 1937¹⁹⁶ ». Ceux qui ignorent « ce résultat » se font selon lui les « complices » de Sievers, qui « a prêté à Hirt une spécialisation dans les crânes qu'il n'avait pas¹⁹⁷ ».

Sur ce point, Kater considère que les sources dont il n'a pas connaissance n'existent tout simplement pas. Reitzenstein lui emboîte le pas, alors que l'historien Klaus Voigtländer a apporté dès 1989 plusieurs preuves réfutant la thèse de Kater. En réalité, les conservateurs de Quedlinburg avaient convenu, lors d'une réunion avec

189. La collection Schlagintweit fut constituée par trois frères munichoïses et naturalistes, Hermann (1826-1882), Adolph (1829-1857) et Robert (1833-1885) Schlagintweit, au cours d'une expédition en Inde et en Haute-Asie qui dura de 1854 à 1857. Si Adolph y trouva la mort, Hermann et Robert en revinrent avec quantités de fossiles, de préparations, de squelettes humains et d'artefacts culturels. Ces objets furent conservés dans diverses institutions. Beger avait lu dans la littérature spécialisée que les frères Schlagintweit avaient rapporté 275 crânes ethnographiques et il souhaitait les comparer aux 16 moulages qu'il avait lui-même ramenés du Tibet. Le 26 juin 1942, il se rendit à Léna et s'entretint avec l'ethnologue et anthropologue Bernhard Struck afin de déterminer où se trouvait cette collection. BArch Berlin, R 135/46, f. 164 614.

190. Struck an Beger, 27.6.1942. BArch Berlin, R 135/46, f. 164 614. [Courrier de Struck du 27 juin 1942 à Beger.]

191. Beger an von Rauch, 4.7.1942. BArch Berlin, R 135/46, f. 164 437. [Courrier de Beger du 4 juillet 1942 à von Rauch.]

192. Beger an Struck, 6.7.1942. BArch Berlin, R 135/46, f. 164 612. [Courrier de Beger du 6 juillet 1942 à Struck.]

193. Vermerk von Beger für Schäfer, 14.5.1942. BArch Berlin, R 135/45, f. 151 589-151 590. [Note de Beger du 14 mai 1942 à l'attention de Schäfer.]

194. Direktes Verhör des Angeklagten Wolfram Sievers durch seinen Anwalt Josef Weisgerber, 10.4.1947, Wortprotokoll (74. Verhandlungstag). Microficheedition Ärzteprozess, Abt. 2, f. 05773. [Interrogatoire direct de l'accusé Wolfram Sievers par son avocat Josef Weisgerber, le 10 avril 1947. Procès-verbal (74^e jour d'audience).]

195. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974, p. 254.

196. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 282.

197. *Ibid.*, p. 104.

Himmler le 11 mai 1936, d'ouvrir le sarcophage de la reine Mathilde dans l'espoir d'y trouver les restes de son époux Henri. Le procès-verbal stipule que les conservateurs ont déclaré ce qui suit : « L'anthropologue chargé d'ouvrir [la tombe] sera en mesure de déterminer si les ossements du couple royal peuvent être séparés. » Plus loin, le nom de la personne que Himmler souhaitait solliciter est mentionné explicitement : August Hirt, « anatomiste et anthropolog[ue] [sic]¹⁹⁸ ». Le tombeau de Mathilde fut ouvert le 15 mai 1936, avant d'être à nouveau scellé, faute de résultats concluants. En dehors de ceux de la reine, on y trouva deux ossements qui n'appartenaient visiblement pas à Henri I^{er}¹⁹⁹. La cérémonie organisée à la hâte par la SS pour le millénaire du souverain se déroula donc sans relique, mais avec Heinrich Himmler.

En octobre 1936, le chef de la cellule chargée des fouilles, Rolf Höhne, relança les travaux. Une correspondance entre Hirt et Höhne nous apprend que ce spécialiste en préhistoire, qui ne tarda manifestement pas à faire des découvertes dans la crypte, avait envoyé successivement un crâne et deux squelettes au département d'anatomie de Greifswald afin qu'ils y soient examinés et préparés. Ces éléments arrivèrent à destination début ou mi-novembre 1936²⁰⁰. Le 13 novembre 1936, Hirt envoya à Höhne quelques résultats préliminaires concernant les squelettes²⁰¹. Poursuivant son travail, Hirt réalisa une expertise du crâne avec l'aide de Paul Wustrows, le directeur de l'Institut dentaire de Greifswald, expertise qu'il résuma en ces termes : « Les restes de crâne à notre disposition appartiennent à une personne qui doit avoir atteint la soixantaine, qui était d'ascendance majoritairement nordique et sans doute de sexe masculin²⁰². » Quelques jours plus tard, Höhne signala à Greifswald qu'il y avait encore des restes d'un bandeau sur une tempe. Il souhaitait en outre savoir si le crâne pouvait désormais réintégrer le tombeau²⁰³. « Lorsque le chef décidera qu'il faut remettre le crâne dans le tombeau », répondit Hirt (en parlant de Himmler), « je me rangerai à son avis, puisque personne ne pourra faire plus que ce que nous avons fait²⁰⁴ ». Si l'on considère que le roi Henri I^{er} a bien vécu jusqu'à l'âge d'environ 60 ans, on imagine sans mal les répercussions d'une telle découverte. En juin 1937, alors que paraissaient les premiers articles de presse²⁰⁵, le maire de Quedlinburg annonça que « des recherches anthropologiques » et le bandeau prouvaient l'authenticité des ossements du souverain.

Contrairement à nombre d'allégations²⁰⁶, Höhne présenta également un rapport de fouilles. Himmler en prit connaissance le 25 juin 1937²⁰⁷ et y découvrit les travaux de Hirt, qui y étaient décrits en détail²⁰⁸. Höhne conclut la partie scientifique de ce rapport par l'affirmation suivante : les restes d'un crâne (pas complètement intact)

198. Citation tirée de Klaus Voigtländer: *Die Stiftskirche St. Servatii zu Quedlinburg. Geschichte ihrer Restaurierung und Ausstattung*. Berlin: Akademie-Verlag 1989, p. 42.

199. [Rolf Höhne:] *Die Ausgrabungen in Quedlinburg. Ausgeführt im Auftrage des Reichsführer SS H. Himmler durch SS-Obersturmführer R. Höhne mit Unterstützung von Museumsleiter Pg. K. Schirwitz. Typoskript* [1937]. 84 pages. BArch Berlin, NS 21/818. [Fouilles menées à Quedlinburg. Effectuées sur l'ordre du Reichsführer-SS H. Himmler par le SS-Obersturmführer R. Höhne, assisté du directeur du musée, membre du NSDAP, K. Schirwitz. Tapuscrit, lieu inconnu (1937).]

200. Hirt an Museumsleiter Schirwitz, 13.11.1936. ADBR, 193 AL 3. [Courrier de Hirt du 13 novembre 1936 au directeur de musée Schirwitz.] Ce courrier contenait l'accusé de réception ultérieur des deux squelettes. Le crâne est manifestement arrivé le 12 novembre 1936, comme en témoigne un courrier envoyé par Höhne à Hirt le même jour.

201. Hirt an Höhne, 13.11.1936. ADBR, 193 AL 3. [Courrier de Hirt du 13 novembre 1936 à Höhne.] Pour en savoir plus, voir Hans-Joachim Lang: Schädelstätte moderner Forschung. *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 20 février 2019.

202. Hirt an Höhne, 25.11.1936. ADBR, 193 AL 3. [Courrier de Hirt du 25 novembre 1936 à Höhne.]

203. Höhne an Hirt, 1.12.1936. ADBR, 193 AL 3. [Courrier de Höhne du 1^{er} décembre 1936 à Hirt.]

204. Hirt an Höhne, 8.12.1936. ADBR, 193 AL 3. [Courrier de Hirt du 8 décembre 1936 à Höhne.]

205. Par exemple, le *Mitteldeutsche National-Zeitung* du 23 juin 1937 : « König Heinrichs Gebeine gefunden. Erfolg der Ausgrabungen der SS in Quedlinsburg. » [« Découverte d'ossements du roi Henri I^{er}. Les fouilles de la SS à Quedlinburg sont une réussite. »]

206. Voir Uta Halle: 936 Begräbnis Heinrichs I. – 1936 die archäologische Suche nach den Gebeinen in Quedlinburg und die NS-Propaganda. In: *Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für Archäologie des Mittelalters und der Neuzeit* 16 (2005), p. 18. Andreas Stahl: *Königshof und Stiftsberg in Quedlinburg. Stätten des Heinrichskults der SS*. In: Ulrike Wendland, Elisabeth Rüberschütte: *Historische Bauforschung in Sachsen-Anhalt II, Veröffentlichung des Landesamtes für Denkmalpflege, Arbeitsberichte* 12, p. 481. Voigtländer, *Die Stiftskirche St. Servatii*, 1989, p. 43.

207. [Rolf Höhne:] *Die Ausgrabungen in Quedlinburg. Ausgeführt im Auftrage des Reichsführer SS H. Himmler durch SS-Obersturmführer R. Höhne mit Unterstützung von Museumsleiter Pg. K. Schirwitz*. Maschinenschriftliches Manuskript o. J. [1937]. BArch Berlin, NS 21/816. [Fouilles menées à Quedlinburg. Effectuées sur l'ordre du Reichsführer-SS H. Himmler par le SS-Obersturmführer R. Höhne, assisté du directeur du musée, membre du NSDAP, K. Schirwitz. Tapuscrit, lieu inconnu (1937).] Himmler a apposé son paraphe sur la première page du tapuscrit, suivi de la mention « gel. 25. VI.37 » [lu le 25 juin 1937].

208. [Höhne,] *Die Ausgrabungen*, p. 69-71. BArch Berlin, NS 21/818.

retrouvés dans la partie nord de la crypte à 1,60 m de profondeur peuvent « être considérés comme ceux du roi allemand Henri I^{er} » et doivent être traités comme tels « jusqu'à ce que des recherches ultérieures viennent corriger ce résultat²⁰⁹ ». La prudence (justifiée) de la formulation de Höhne fut passée sous silence car ce n'était pas ce qui importait. Le 2 juillet 1937, pour le 1 001^e anniversaire de Henri I^{er}, les restes supposés du souverain furent déposés telles des reliques dans la crypte de la cathédrale de Quedlinburg lors d'une cérémonie nocturne²¹⁰.

Il faut ici préciser qu'à cette date, et jusqu'au 15 juillet 1937, Beger et son épouse résidaient à Ferchlipp dans la *märkische Wische*. Après avoir passé quatre mois et demi dans plusieurs endroits du district d'Osterbur, il était sur le point de terminer les recherches raciales régionales qu'il avait entreprises pour sa thèse de doctorat²¹¹. Il serait arrivé trop tard pour procéder à un examen anthropologique du soi-disant crâne du roi Henri I^{er}, si Höhne l'avait bien découvert lors des fouilles « de l'été 1937²¹² », comme l'affirme Kater. Du 15 juillet 1937 à son départ pour l'Asie de l'Est en avril 1938, Beger passa tout son temps à Berlin. Il continua à correspondre avec des habitants de l'Altmark afin de recueillir des données pour sa thèse et, en août et septembre 1937, il échangea également avec le chef d'état-major de l'inspecteur général du *Reichsnährstand* (qui est appelé chef de service du *Rasse- und Siedlungshaupt* dans l'entête du courrier) au sujet de deux *Ortsbauernführer* (responsables locaux du suivi de la production agricole pour le *Reichsnährstand*) de la région, dont il se plaignait du supposé manque de caractère²¹³. Il n'y a pas la moindre trace de l'implication de Beger évoquée par Kater.

3. Gisela Schmitz²¹⁴ : contrairement à ce que dit Kater, elle n'est pas « une témoin principale » dans le procès des médecins de Nuremberg. En effet, lors de ce procès, elle n'a pas comparu à proprement parler : elle a simplement déposé une déclaration sous serment à la demande de l'avocat de Sievers, Joseph Weisgerber. Néanmoins, elle a eu une certaine importance pour le procès²¹⁵. Le procès-verbal stipule que Gisela Schmitz indiqua avoir été embauchée comme secrétaire à l'*Ahnenerbe* en 1937 et y être restée jusqu'à la fin de la guerre. Elle « travailla pendant toutes ces années sous la direction de Wolfram Sievers, qui était alors *Reichsgeschäftsführer*, ce qui lui permit d'avoir une assez bonne vision d'ensemble de cette organisation et des activités de Sievers²¹⁶ ». Bien qu'un lecteur peu attentif puisse en déduire qu'elle a été secrétaire pendant toute la guerre, elle ne l'affirme pas ici. On ne peut ni en déduire qu'elle a toujours été secrétaire, ni que ses observations – pour autant qu'elles se rapportent à la période qui nous intéresse – impliquent une proximité physique avec le lieu de travail de Sievers à Berlin. C'est pourtant dans ce seul but que Kater la mentionne dans son travail sur l'*Ahnenerbe* : une fois comme secrétaire de Sievers et à trois autres reprises comme sa secrétaire en chef, alors que ce poste n'existait pas à l'*Ahnenerbe*²¹⁷. Lors du procès de Francfort contre Beger, le tribunal entendit le témoignage de deux autres anciennes secrétaires de l'*Ahnenerbe* : Charlotte Heyndel et Hildegard Wolff. La première était au

209. *Ibid.*, p. 81. BArch Berlin, NS 21/818.

210. Information relayée par l'organe de presse de la SS, *Das Schwarze Korps* du 8 juillet 1937. Citation tirée de Voigtländer, *Die Stiftskirche St. Servatii*, 1989, p. 43, note 59.

211. Note de frais (bagages compris) de son retour en train vers Berlin, via Stendal, le 15 juillet 1937, dont a été déduit le tiers correspondant aux dépenses pour sa femme. BArch Berlin, R 135/54.

212. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974, p. 80. À Nuremberg, Sievers déclara que le supposé crâne de Henri I^{er} avait été découvert en 1936, ce que Kater qualifie de « mensonge éhonté ». Kater affirme que la découverte a eu lieu en 1937, en se basant sur la note 1, p. 76, d'un essai de Carl Erdmann. Pourtant, ce dernier déclare que des « fouilles furent effectuées en 1936, sur l'ordre du *Reichsführer* Himmler, et qu'elles menèrent à la découverte des ossements de Henri I^{er}, comme cela fut rapporté à l'époque. » Voir Carl Erdmann: *Das Grab Heinrichs I. Deutsches Archiv für Geschichte des Mittelalters* 4 (1941), p. 76-97.

213. Beger an SS-Obersturmführer von Kalkstein, 18.8.1936 und 1.9.1936. BArch Berlin, R 135/54. [Courriers de Beger à l'*Obersturmführer*-SS von Kalkstein du 18 août 1936 et du 1^{er} septembre 1936.] Le départ de Beger du *RuSHA* et son affectation à l'état-major personnel du *Reichsführer* qu'évoque Kater – auxquels s'ajouta un congé permettant à l'anthropologue de terminer sa thèse et de préparer l'expédition au Tibet – ne se produisirent pas avant le 1^{er} janvier 1938. Aktenvermerk Beger vom 27.2.1938. BArch Berlin, R 135/43, f. 163 378. [Note de dossier de Beger du 27 février 1938.]

214. Gisela Schmitz, qui porte parfois le nom de Schmitz-Kahlmann, n'était pas encore mariée à cette époque. Kahlmann est le nom de son beau-père.

215. *Der Nürnberger Ärzteprozess, Urteilsbegründung vom 20.8.1947*. BArch Berlin, All. Proz. 1, Rep. 501, LXIV, ZA 1. [Procès des médecins de Nuremberg, attendus de jugement du 20 août 1947.]

216. Eidesstattliche Erklärung von Gisela Schmitz, 27.3.1947. Beglaubigte Abschrift. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 150, f. 124. [Déclaration sous serment de Gisela Schmitz du 27 mars 1947. Copie certifiée conforme.]

217. Qualifiée à trois reprises de « secrétaire en chef » de Sievers (p. 103, 161, 246) et une fois de « secrétaire » de Sievers (p. 247). Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974.

service de Wolf-Dietrich Wolff, l'assistant de Sievers. Il lui était parfois arrivé d'écrire pour Sievers lui-même, « en l'absence de sa secrétaire personnelle (madame Schmitz-Kahlmann) », déclara-t-elle pendant son interrogatoire par le procureur Georg Friedrich Vogel²¹⁸. Toutefois, elle n'avait commencé à travailler pour l'*Ahnenerbe* qu'au début de l'année 1943²¹⁹. Charlotte Heyndel qualifia également son ancienne collègue Gisela Schmitz de « secrétaire personnelle » de Sievers devant le juge d'instruction Heinz Düx²²⁰. Hildegard Wolff indiqua au procureur Joachim Kügler qu'elle avait travaillé comme secrétaire à l'*Ahnenerbe* du 1^{er} mars 1937 à la fin du mois d'août 1943. « J'ai été la secrétaire de Sievers pendant toute cette période. Madame Schmitz travaillait également avec moi. Occasionnellement, d'autres femmes travaillaient aussi pour Sievers²²¹. » Elle indiqua également au juge d'instruction Düx, qui voulait en savoir plus : « Je travaillais aux côtés de madame Schmitz. Mais elle, c'était une collaboratrice scientifique, alors que moi, je n'étais qu'une employée de bureau²²². » S'il y a bien quelqu'un qui était au courant des activités de Sievers et surtout de ses liens avec Beger et Hirt, c'est d'abord son assistant, Wolf-Dietrich Wolff, qui coordonnait les activités de l'institut lors des nombreuses absences de Sievers et gérait son agenda²²³. En second lieu, c'est Hildegard Wolff. Les références de dictée montrent que les courriers de Sievers étaient presque exclusivement dactylographiés par cette dernière²²⁴. Cependant, bien qu'elle travaillât comme secrétaire aux côtés de son époux Wolf-Dietrich Wolff dans l'antichambre du bureau de Sievers, son témoignage n'apporte que peu d'éléments concrets. Sievers dactylographia quelques courriers lui-même, mais aucun des courriers en lien avec le trio Sievers-Beger-Hirt ne porte la référence de dictée de Gisela Schmitz.

Treize ans plus tard, lors du procès de Francfort contre Beger, Schmitz, qui était docteur en philologie classique, précisa qu'elle avait été « la secrétaire de Sievers seulement jusqu'au déclenchement de la guerre ». On l'avait ensuite affectée à un poste de chercheuse à l'Institut de recherche en philologie classique qui était affilié à l'*Ahnenerbe*. Elle résida à Bolzano à partir de l'été 1940, où elle fut nommée à l'*Amtliche Deutsche Ein- und Rückwandererstelle* (Office allemand de l'immigration et du rapatriement). « Mais je me rendais régulièrement à Berlin, tous les trois à six mois, pour discuter avec Sievers. Sievers est le père de mon fils Ike [*sic*]²²⁵. J'ai eu connaissance des opérations en cours en lien avec la collection de squelettes du fait de notre relation très proche²²⁶. »

Dans sa déclaration sous serment de 1947, Gisela Schmitz assura (sans avoir à répondre à davantage de questions du fait du format écrit de sa déclaration) que, pour autant qu'elle s'en souvienne et à l'exception de la dernière phrase, le « courrier sur les crânes » avait été élaboré par Bruno Beger. Elle écrivit notamment : « J'ai vu ce rapport pour la première fois à l'automne 1941. » Selon elle, le courrier était « déjà passé par tous les bureaux possibles » et « un exemplaire [était] arrivé entre autres à l'*Ahnenerbe* ». Elle ignorait pourquoi l'*Ahnenerbe* en avait aussi été destinataire. « Horrifié », Sievers le lui avait montré et l'avait rangé dans un tiroir ou transmis à la personne compétente, à savoir le *Kurator* de l'*Ahnenerbe*, Walther Wüst²²⁷. Par la suite, Sievers lui raconta un jour que, lors d'un entretien privé (« je pense que cela concernait le professeur Hirt »), Himmler lui « en [avait]

218. Vernehmung Charlotte Heyndel durch Staatsanwalt Georg Friedrich Vogel, 6.2.1961. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 145, f. 83. [Audition de Charlotte Heyndel par le procureur Georg Friedrich Vogel, le 6 février 1961.]

219. *Ibid.*

220. Vernehmung Charlotte Heyndel durch Untersuchungsrichter Heinz Düx, 21.2.1962. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 145, f. 141. [Audition de Charlotte Heyndel par le juge d'instruction Heinz Düx, le 21 février 1962.]

221. Vernehmung Hildegard Wolff durch Staatsanwalt Joachim Kügler, 14.12.1960. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 145, f. 80. [Audition de Hildegard Wolff par le procureur Joachim Kügler, le 14 décembre 1960.]

222. Vernehmung Hildegard Wolff durch Untersuchungsrichter Heinz Düx, 7.11.1962. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 146, f. 204. [Audition de Hildegard Wolff par le juge d'instruction Heinz Düx, le 7 novembre 1962.]

223. Déclaration de Wolf-Dietrich Wolff lors de son audition par le procureur Kügler, le 14 décembre 1960 : « Si Sievers le jugeait nécessaire, des informations classifiées passaient également entre mes mains. J'ai aussi ouvert des courriers entrants confidentiels. En outre, je mettais à jour l'agenda en fonction des notes de S. [Sievers]. » HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 145, f. 75.

224. La référence de dictée de Hildegard Wolff était « Wo ». Quand Sievers dictait son courrier, les références étaient « S/Wo » ou « S1/Wo ». Quand c'est Wolf-Dietrich Wolff qui s'en chargeait à la place de Sievers et que sa femme dactylographiait, la référence de dictée était « S2/Wo ».

225. Les sources n'indiquent pas quand sa relation avec Sievers a changé de nature. Personne ne le lui a demandé. On sait seulement que Sievers était marié et qu'il avait trois enfants légitimes : Heidrun, Uwe et Ulrike. Eike Schmitz, le fils de Gisela Schmitz, est né le 29 mai 1944. L'ordre des naissances ne permet pas de déterminer le début de la relation intime entre Sievers et Schmitz.

226. Staatsanwaltschaftliche Vernehmung von Gisela Schmitz durch Staatsanwalt Joachim Kügler, 23.11.1960. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 145, f. 68-72. [Audition de Gisela Schmitz par le procureur Joachim Kügler, le 23 novembre 1960.]

227. À l'époque, il y avait deux personnes à la tête de l'*Ahnenerbe*, c'est pourquoi Sievers devait consulter Himmler et Wüst.

parlé et [avait] ordonné la présentation du rapport après consultation du professeur Hirt ». Gisela Schmitz indiqua que Hirt avait ajouté une phrase à la fin du rapport, avant qu'il ne soit transmis à Brandt.

D'après ses dires, Gisela Schmitz vit la « proposition d'acquisition de crânes » le jour où le courrier arriva à l'*Ahnenerbe*. Étant donné que l'attaque de l'Union soviétique commença le 22 juin 1941 et que Sievers effectua un service actif dans la *Waffen-SS* du 16 juin au 16 août 1941, Sievers et Schmitz ne peuvent avoir discuté de cette proposition singulière dans le bureau principal de l'*Ahnenerbe* qu'après le 16 août 1941. Et même si c'est bien Hirt qui, à la demande de Sievers, a recommandé le lieu le plus approprié pour le stockage et l'étude des crânes, à savoir la Reichsuniversität Straßburg, Sievers et Schmitz en ont forcément discuté avant le 9 février 1942²²⁸.

Dans son agenda, Sievers nota également plusieurs entretiens en 1941 et 1942 avec sa collaboratrice Schmitz qui le remplaçait quand il était dans le Sud-Tyrol. Dans la période qui nous intéresse, un seul de ces entretiens se déroula à Berlin, le matin et l'après-midi du 2 février 1942 ; il était consacré à « l'avancement du travail dans le Sud-Tyrol²²⁹ ». Le courrier contenant le rapport réclamé par Himmler, envoyé de Strasbourg par Hirt, était arrivé à l'*Ahnenerbe* peu avant, le 26 janvier 1942²³⁰. Le 7 février, Sievers – comme il l'indique lui-même – révisa ces documents afin qu'ils puissent être transmis²³¹. Le courrier partit le 9 février. Il est donc possible que Sievers ait montré la « proposition d'acquisition de crânes » à Schmitz dans son bureau berlinois le 2 février, puisque le dossier en cours de révision se trouvait sur son bureau.

Quand Gisela Schmitz-Kahlmann fut interrogée par le tribunal le 8 novembre 1962, on ne lui fit pas relire sa déclaration sous serment de 1947 dès le début, contrairement à ce qu'avait fait l'accusation deux années auparavant. À la place, lorsqu'on lui demanda ce dont elle se souvenait concernant l'« opération visant à acquérir des crâne [sic] de commissaires judéo-bolchéviques », elle affirma avoir entendu parler « de ces choses » pour la première fois « au printemps 1941 ».

À l'époque, je m'étais déplacée de Bolzano à Berlin pour une visite. Sievers en a profité pour me montrer une proposition couchée par écrit qui consistait à collecter les crânes de commissaires russes d'origine juive. Cette proposition écrite était signée soit par Hirth [sic], soit par M. Beger. Le professeur Hirth [sic] ne pouvait assurer cette mission seul car il n'était qu'anatomiste et non anthropologue. Il était prévu que M. Beger prenne en charge la partie anthropologique de cette mission. Selon moi, son nom était associé dès le début au projet décrit [par ce document]²³².

Si le témoin avait mentionné l'année 1942, cette déclaration modifiée aurait plus ou moins correspondu aux évènements réels – sauf pour ce qui est des signatures.

Schmitz fut appelée à témoigner une dernière fois devant le tribunal de Francfort lors de l'audience publique du 15 décembre 1970. Elle avait lu tellement de documents au cours du procès des médecins de Nuremberg qu'elle déclara « quelle pouvait désormais à peine faire la différence entre ce qu'elle avait appris pendant la

228. Et même avant sa conversation avec Sievers, il y eut – selon Schmitz – un entretien privé entre Himmler et Sievers, ce qui expliquerait que le rapport n'ait pas été transmis à Brandt, Hirt devant encore donner son avis à son sujet. Dans son agenda, Sievers notait ses voyages, ses entretiens, ses appels téléphoniques, les courriers qu'il dictait, etc. Il aurait été très inhabituel de sa part de ne pas indiquer un entretien privé avec Himmler. En réalité, dans ce laps de temps, c'est-à-dire entre le milieu de l'année 1941 et le 9 février 1942, Sievers eut une seule conversation téléphonique privée avec Himmler. Elle se déroula le 2 janvier 1942, de 16 h 10 à 16 h 20 et porta sur la création d'un Institut de recherche sur la lutte contre les insectes. Dans la soirée du samedi de Pâques de l'année 1942, il y eut un entretien privé entre Sievers et Himmler, au cours duquel Hirt fut également évoqué. Cet entretien est par ailleurs mentionné dans d'autres agendas. Il en est notamment fait mention dans l'agenda de Himmler à la date du 4 avril 1942 : « 20 h. Dîner avec le SS-Ostufaf. [Obersturmbannführer] Sievers et le SS-Stufaf. [Sturmbannführer] Petrau. » Voir Peter Witte et al.: *Der Dienstkalender Heinrich Himmlers 1941/1942*. Hamburg: Christians 1999, p. 391. Il est également évoqué dans l'agenda de Rudolf Brandt à la date du 4 avril 1942, ainsi que dans un autre de ses agendas à la date du 4 avril 1942 : « Professeur Hirth [sic], promotion Schäfer, Beger et Hirth [sic]. » BArch Berlin, NS 19/3961. À cette même date, Sievers liste dans un de ses agendas 20 points de son entretien avec Himmler. Au point 6, il écrit : « Recherches du Dr. Hirt, Strasbourg. Réclamer un rapport sur les expériences sur l'ypérite. Soutenir les expérimentations concernées, notamment à Dachau. » IfZ München, MA 1406/2.

229. Dienstagebuch Sievers, 2.2.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 2 février 1942.]

230. Hirt an Sievers, 20.1.1942. Briefeingangsstempel im „Ahnenerbe“ am 26.1.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 20 janvier 1942 à Sievers. Timbre apposé à l'*Ahnenerbe* le 26 janvier 1942.]

231. Dienstagebuch Sievers, 7.2.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 7 février 1942.]

232. Vernehmung Gisela Schmitz durch Untersuchungsrichter Düx, 8.12.1962. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 167, f. 217. [Audition de Gisela Schmitz par le juge d'instruction Düx, le 8 décembre 1962.]

guerre et juste après ». Par conséquent, elle ne savait plus pourquoi elle était auparavant si sûre que « M. Beger était impliqué dès le début et [qu'il était], avec Hirt, à l'origine » de ce projet de collection de squelettes²³³.

Bien que Johannes Warloo, le procureur chargé de rédiger l'acte d'accusation contre Beger, eut appris que Gisela Schmitz n'était pas qu'une simple secrétaire, puisqu'elle était ensuite devenue « cheffe de service de l'«*Ahnenerbe*» et intime de Sievers », il ne remit pas en cause la crédibilité de son témoignage concernant le « courrier sur les crânes » a priori rédigé par Beger. Le fait qu'à l'époque, elle ne travaillait pas à Berlin, n'a eu pour lui aucune incidence. Par conséquent, il accepta sans poser de question la déclaration de Schmitz selon laquelle « la collection de squelettes avait déjà été évoquée à l'*Ahnenerbe* au printemps 1941²³⁴ », qui plus est, à une époque où la guerre contre l'Union soviétique n'avait même pas commencé. Dès lors, on fait forcément fausse route en se basant sur une telle déclaration pour conclure que Beger est l'auteur de ce texte.

4. « Collaboration avec le *R.u.S.-Hauptamt-SS* »

Des sujets de discussion de Beger et Sievers dans le bureau de ce dernier le 10 décembre 1941, on ne connaît que les cinq thèmes que Sievers a notés dans son agenda après coup. Les deux derniers points (« Rapport sur la réunion Beger/Schäfer à Munich. Approbation du recrutement d'une employée ») ont manifestement comme thème commun le poste de Beger à Munich, tandis que les deux premiers points (« Entretien au sujet d'une proposition d'acquisition de crânes juifs à des fins de recherche anthropologique. Collaboration avec le docteur Hirt, *SS-U-Stuf.* à Strasbourg ») concernent la visite de Sievers à Strasbourg quelques semaines auparavant. Le troisième point s'intitule « Collaboration avec le *R.u.S.-Hauptamt-SS* ». Kater établit d'emblée un lien entre cette collaboration et la « collection de crânes », arguant que Beger avait « probablement déjà déposé » la « proposition d'acquisition de crânes » au bureau de Sievers « à l'époque²³⁵ », à savoir le 10 décembre 1941. Il présuppose donc que Beger était en mesure de formuler une telle proposition de façon informelle. En effet, Kater écrit : « En 1941, soit l'année où fut rédigé ce mémorandum [c'est-à-dire la « proposition d'acquisition de crânes » – ajout de l'auteur de la présente contribution], Beger [entretenait] des contacts étroits avec le *RuSHA*, où "l'ordre relatif aux commissaires²³⁶" donné par la *Wehrmacht* devait être bien connu²³⁷. » Mais qui, au *RuSHA*, avait véritablement connaissance de cet ordre ? Et avec qui Beger entretenait-il des contacts supposément étroits qui lui auraient inspiré cette proposition ? Kater n'apporte aucun élément de réponse à ces questions.

Quelques mois plus tard, Sievers eut à traiter avec le *RuSHA* pour une tout autre raison. Le 2 septembre 1941, Himmler lui avait en effet ordonné « d'initier des recherches approfondies en collaboration avec le *Rasse- und Siedlungshauptamt-SS* », exhortant « les deux parties » « à s'assurer que rien ne soit fait en double, mais qu'il y ait une vraie collaboration²³⁸ ». Il s'agissait d'interpréter les « statuettes de Vénus de Wiesternitz et Willenberg, ainsi que d'autres statuettes similaires représentant une femme enceinte, très grosse, aux cuisses et aux fesses particulièrement fortes²³⁹ ». Cette collaboration s'avérait poser un problème. Ce fut entre autres l'un des points abordés lors d'une discussion de Sievers et Wüst à Strasbourg. Le jour suivant l'entretien avec Beger, Sievers téléphona au chef du *RuSHA*, Hofmann, et convint d'une rencontre avec ce dernier le 20 décembre²⁴⁰.

Accompagné du *SS-Oberführer* Kaserer, Hofmann passa deux heures et demie ce même samedi après-midi au bureau central de l'*Ahnenerbe* à Berlin-Dahlem. La visite des locaux fut suivie d'« une discussion sur les

233. Le procès-verbal de cette journée d'audience n'a pas été conservé dans les dossiers. À la place, on peut citer : Skelette fürs „Ahnenerbe“. Knochen von „Untermenschen“ sollten der Nachwelt erhalten bleiben. *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 16 décembre 1970. [« Squelettes pour l'*Ahnenerbe*. Les os des "sous-hommes" devaient être préservés pour la postérité. »]

234. Anklageschrift vom 8.5.1968. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 155, f. 34. [Acte d'accusation du 8 mai 1968.]

235. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974, p. 245.

236. L'ordre du 6 juin 1941 relatif aux commissaires était confidentiel. Il intimait au commandant de la *Wehrmacht* de faire fusiller sur-le-champ les commissaires politiques de l'Armée rouge au lieu de les envoyer dans des camps de prisonniers.

237. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974, p. 246.

238. Himmler an das *Ahnenerbe*, 2.9.1941. BArch Berlin, NS 21/227. [Courrier de Himmler du 2 septembre 1941 à l'*Ahnenerbe*.] Kater et Reitzenstein, qui n'avaient pas connaissance du document original, attribuent des dates différentes à ce courrier. Kater indique qu'il a été envoyé le 29 septembre 1941 (Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974, p. 207) et Reitzenstein le 23 septembre 1941 (Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 206).

239. Himmler an das *Ahnenerbe*, 2.9.1941. BArch Berlin, NS 21/227. [Courrier de Himmler du 2 septembre 1941 à l'*Ahnenerbe*.]

240. Diensttagebuch Sievers, 11.12.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 11 décembre 1941.]

missions et travaux communs²⁴¹ ». Ce sont précisément ces missions et travaux que l'on retrouve à l'ordre du jour de l'entretien suivant de Sievers et Beger, le 29 décembre : « Recherches sur les statuettes de Vénus datant de l'âge de pierre » qui avaient été soumises par plusieurs scientifiques sollicités par Sievers²⁴². À la suite de cela, Beger rédigea un protocole de collaboration entre les deux instituts, avec un partage clair des tâches²⁴³. Pour lui, c'est ainsi que le sujet des statuettes de Vénus et de la « collaboration avec le *RuSHA* » fut clos, le 2 janvier 1942.

5. August Hirt et la « proposition d'acquisition de crânes »

Bruno Beger était un national-socialiste convaincu, un anthropologue racial déterminé et un carriériste, mais pas le spécialiste de l'acquisition de crânes décrit par Kater et Reitzenstein. Ce dernier ne voit aucune contradiction entre l'intérêt scientifique de Beger pour les « types raciaux asiatiques », qu'il souligne constamment, et la « proposition d'acquisition de crânes juifs » ou le projet « [d]acquisition de crânes de commissaires judéo-bolchéviques » parce que, dans les deux cas, ce n'est pas de Juifs qu'il s'agit selon lui. Reitzenstein est convaincu « que, concernant ce crime, le terme Juif a toujours été la métonymie ou le synonyme des prisonniers de guerre asiatiques de l'Armée rouge²⁴⁴ ». Beger ne se serait intéressé qu'aux prisonniers de guerre d'origine asiatique et il se serait rendu à Auschwitz en juin 1943 uniquement pour cette raison : « Il voulait y faire assassiner des prisonniers de guerre originaires des républiques soviétiques asiatiques – et non des Juifs – afin de récupérer leurs crânes²⁴⁵. » Beger aurait fait le choix tactique de recourir au terme accrocheur de « judéo-bolchévique » pour « élargir les possibilités et inclure des victimes d'origine asiatique²⁴⁶ ».

Il est pourtant indéniable que les victimes envisagées étaient des Juifs et non un autre groupe, et cela se manifeste tant dans la formulation que dans la teneur du texte. Sur le plan linguistique, l'expression allemande *jüdisch-bolschewistisch* (« judéo-bolchévique ») est un mot composé dont *bolschewistisch* est le mot déterminé et *jüdisch* le mot déterminant. Dans le texte dont il est question ici, l'usage synonymique des termes *Juden* (« Juifs ») et *jüdisch-bolschewistischen Kommissaren* (« commissaires judéo-bolchéviques ») ne dit rien d'autre. De plus, cette « proposition » déplore le fait qu'il y ait trop peu de spécimens juifs dans les collections de crânes pourtant vastes pour que l'on puisse en tirer des résultats scientifiques probants – l'auteur se référant de manière implicite à l'idéologie de la race répandue à l'époque et sous-entendant qu'il pourrait être possible de se procurer de tels crânes. Reitzenstein tente ainsi d'imposer son interprétation des termes de cette source cruciale, alors qu'ils contredisent sa thèse. Cette contradiction disparaît quand on exclut, comme nous l'avons montré plus haut, que Beger soit à l'origine de la procédure strasbourgeoise. L'auteur de la « proposition d'acquisition de crânes » était probablement Hirt. Et quand bien même il n'aurait pas lui-même rédigé le texte, du moins l'a-t-il repris et se l'est-il approprié en ajoutant la phrase relative à la possibilité d'accueillir cette collection à la Reichsuniversität Straßburg.

Depuis son ouverture au semestre d'hiver 1877, l'Institut d'anatomie de Strasbourg abrite diverses collections scientifiques, dont les « importantes collections anthropologiques²⁴⁷ » (comme on les appelle dans une publication de 1897) exposées dans une salle adjacente aux deux bureaux du directeur. À l'époque, cette collection fut également l'élément central d'un inventaire des collections anthropologiques d'Allemagne achevé en 1871 et publié pendant de nombreuses années selon un modèle similaire. L'objectif était de réunir des spécimens appartenant à 11 catégories, en commençant par les « crânes de races non européennes », les « squelettes de races extra-européennes », les « tissus mous de races étrangères » et les « crâne[s] et les squelette[s] norm[aux] des Européens²⁴⁸ ». La parution institut par institut de cet inventaire des collections anthropologiques de crânes et de squelettes,

241. Dienstagebuch Sievers, 26.12.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 26 décembre 1941.]

242. Dienstagebuch Sievers, 29.12.1941. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 29 décembre 1941.]

243. Vermerk von Beger, 2.1.1942. BArch Berlin, NS 21/227. [Note de Beger, 2 janvier 1942.]

244. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 432.

245. *Ibid.*, p. 10.

246. *Ibid.*, p. 214 f.

247. [Sebastian Hausmann:] *Die Kaiser-Wilhelms-Universität Straßburg. Ihre Entwicklung und ihre Bauten*. Strassburg: Verlag W. Heinrich 1897, p. 155.

248. Préface de Hermann Schaaffhausen. In: *Die Anthropologischen Sammlungen Deutschlands, ein Verzeichnis des in Deutschland vorhandenen anthropologischen Materials*. Braunschweig 1877, p. v.

conservées pour la majeure partie dans des instituts universitaires d'anatomie, s'étala sur de nombreuses années dans la revue *Archiv für Anthropologie*. Le *Catalog der anthropologischen Sammlung des Anatomischen Instituts* (Catalogue des collections anthropologiques de l'Institut d'anatomie) de Strasbourg parut en 1893²⁴⁹.

En janvier 1945, Hirt déclara que cette « immense collection anthropologique de crânes » était « la seule de [son] institut qui concernât les questions de race ». Elle comprenait des « crânes d'Égyptiens, de Nègres [*sic*], de Chinois, de Japonais, d'Allemands, d'Anglais, de Français, etc. » Comme nous l'avons dit plus haut, Hirt considérait qu'il était « de son devoir » de « préserver cette collection de crânes et de perpétuer cette tradition de l'institut en tenant compte autant que possible des points de vue modernes²⁵⁰ ». L'un des objectifs de la propagande nationale-socialiste était d'inscrire la *Reichsuniversität* inaugurée à Strasbourg le 23 novembre 1941 dans la lignée de la *Kaiser-Wilhelms-Universität (KWU)*, une institution prestigieuse installée par l'Empire allemand sur le sol alsacien conquis. La *KWU* perdura jusqu'en 1919, date à laquelle l'Alsace redevint française par le traité de Versailles. Cependant, en 1941, il ne s'agit pas simplement de s'inscrire dans une continuité imaginaire mais, comme l'écrivait Ernst Anrich qui fut chargé de la mise en œuvre du projet, de saisir cette « énorme chance » « de réaménager complètement une ancienne et grande université, sans beaucoup de considération pour l'existant, à l'image d'une université nationale-socialiste²⁵¹ ». C'est bien ce qu'entendait Hirt par « moderne » et ce qu'il s'appliqua à réaliser dans ses tâches de directeur de l'Institut d'anatomie. De même, des scientifiques nazis s'efforcèrent à de nombreux endroits de transformer en objet de musée la race juive que les idéologues nazis prétendaient avoir identifiée, à des fins de recherche et d'enseignement²⁵². Lors des interrogatoires menés après la libération de l'Alsace, Henri Henrypierre, employé alsacien travaillant à l'Institut d'anatomie, ne put que répéter ce qu'il avait entendu sur la destination des 86 corps livrés par les SS. Ce qui est consigné dans le rapport d'expertise de MM. les professeurs et docteurs Simonin, Piédelièvre et Fourcade rejoint ce que Henrypierre a écrit dans ses mémoires, évoqués plus haut : « Des soins particuliers furent pris pour leur conservation, car ils devaient être transformés en pièces anatomiques destinées à enrichir le musée d'anatomie²⁵³. » C'est dans ce but que Hirt aménagea une salle d'exposition spécifique dans les combles de l'institut, comme nous le décrivons ci-après.

6. La « mission Beger » au sein du *Sonderkommando K*

Il est indéniable que Hirt souhaitait enrichir la collection anthropologique de son institut en prenant les mesures décrites précédemment. Cependant, il ne pouvait pas exécuter ce plan seul, que ce soit en raison de sa santé, de contraintes temporelles ou de problèmes organisationnels. À cause de sa maladie, qui se déclara peu après le début du semestre d'hiver 1941, il ne put reprendre ses cours qu'à compter du semestre d'été 1942. Il devait en outre faire avancer autant que possible les travaux de rénovation du bâtiment. « J'espère pouvoir reprendre au moins une partie de mes activités de laboratoire dans environ quatre semaines », écrivait-il à la mi-mai 1942 à Sievers²⁵⁴ qui se rendit sur place le 17 juin et constata²⁵⁵ que Hirt n'avait rien exagéré, bien au contraire : « Le professeur Hirt est le directeur de l'Institut d'anatomie de l'université de Strasbourg. Celui-ci doit être entièrement rénové. Depuis le 1^{er} juin, les travaux de grande ampleur planifiés par Hirt sont interrompus à cause de l'interdiction de construire émise par le *Reichsminister* Speer²⁵⁶. » Cette rencontre scella les bases de la collaboration

249. Ernst Mehnert: *Catalog der anthropologischen Sammlung des Anatomischen Instituts der Universität Straßburg* i. E. *Archiv für Anthropologie* 22 (1893), p. 1-95.

250. August Hirt: *Stellungnahme zu der Veröffentlichung der „Daily Mail“ vom 3.1.1945, Tübingen 25.1.1945*. BArch Berlin, R 21/366, f. 344-348. [Déclaration d'August Hirt sur l'article du *Daily Mail* du 3 janvier 1945, Tübingen, le 25 janvier 1945.]

251. Ernst Anrich: *Die Reichsuniversität Straßburg*. Aus Anlass der feierlichen Wiedereröffnung am 22./24. Nov. 1941. *Deutschlands Erneuerung* 12 (1941), p. 615.

252. À ce sujet, voir le chapitre « *Anthropologen allerorten als Sammler* » in: Lang, *Die Namen der Nummern*, 2004, p. 138-147.

253. Rapport d'expertise de MM. les professeurs et docteurs Simonin, Piédelièvre et Fourcade, p. 9. BArch Ludwigsburg, B 162/20260. Citation en français dans le texte.

254. Hirt an Sievers, 13.5.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 13 mai 1942 à Sievers.]

255. *Diensttagebuch Sievers*, 17.6.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 17 juin 1942.]

256. Vermerk von Sievers am 26.6.1942. BArch Berlin, NS 19/1209. [Note de Sievers du 26 juin 1942.] Sievers joignit ce rapport à celui qu'il envoya à Brandt, se référant à l'ordre de ce dernier du 29 mars 1942 de discuter de la future collaboration avec Hirt. Sievers an Brandt (Aktenzeichen G/H/6), 29.6.1942. BArch Berlin, NS 19/1209. [Courrier de Sievers du 29 juin 1942 à Brandt.]

à venir, puisque Sievers, avec l'accord de Hirt, proposa à Himmler, son supérieur le plus haut gradé, la création de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* que nous avons évoqué plus haut. Une semaine plus tard, Himmler signa l'autorisation et le document qui nommait Hirt au poste de directeur de département à temps partiel, ainsi que l'engagement qu'il prenait de « soutenir de toutes les manières possibles les recherches du professeur Hirt, *SS-Hauptsturmführer* et [de] promouvoir de la même façon toutes les recherches et tous les travaux correspondants » (la mise en relief est de l'auteur du présent chapitre)²⁵⁷.

Il était ainsi manifeste que l'*Ahnenerbe* souhaitait décharger Hirt d'une partie de ses tâches afin qu'il puisse également se consacrer aux expériences médicales militaires prévues sur les détenus de camps de concentration, d'autant plus que Hirt n'était pas disposé à diminuer sa charge d'enseignement, pour des raisons aussi bien financières que professionnelles²⁵⁸. L'anatomiste strasbourgeois bénéficia dès lors d'un financement supplémentaire qui, bien qu'essentiellement centré sur les recherches militaires appliquées, servait également les objectifs de l'université. Il concernait en outre l'infrastructure et l'organisation de la collection de crânes et de squelettes qui demeure au cœur de la présente contribution.

Fin août 1942, Sievers retourna à Strasbourg, principalement pour une visite commune du camp de concentration de Natzweiler²⁵⁹, mais aussi pour faire davantage connaissance avec Hirt et discuter, entre autres, de questions relatives à l'institut, s'ils en avaient le temps²⁶⁰. L'anatomiste l'accueillit dans son institut et lui remit lui-même une liste des problèmes liés au bâtiment²⁶¹. En la lisant, Sievers apprit que la construction d'une salle réservée à la collection²⁶², probablement située sous les combles, était achevée, mais que l'on n'avait toujours pas commencé à la peindre et qu'on attendait encore les radiateurs, qui n'avaient pas été produits faute de ticket pour acheter le fer²⁶³. Le matin du 29 août 1942, Hirt et Sievers discutèrent de « l'élaboration d'un plan pour la collection » à l'institut, et l'après-midi, ils se rendirent chez Hirt pour parler de la « mise en place d'une collection de crânes et de squelettes de races étrangères²⁶⁴ ».

Lors de son escale suivante, Sievers rencontra Beger qui s'était installé à Munich quelques jours auparavant. Leur conversation porta sur les points suivants : « Collaboration avec le docteur Hirt, *SS-H'Stuf*. Instructions pour l'élaboration d'une collection de crânes et de squelettes de races étrangères²⁶⁵ ». Cette formulation ne laisse aucun doute sur qui a informé qui ici et sur la raison pour laquelle l'expression « mission Beger²⁶⁶ » a ensuite été utilisée en interne. De retour à Berlin, Sievers écrivit à Hirt qu'il avait « discuté brièvement avec le camarade Beger à Munich de la constitution d'une collection anthropologique de races étrangères ». Il ajouta à l'intention de Hirt : « Dans les jours prochains, j'aborderai la mise en œuvre de la collecte avec le *SS-Brigadeführer* Glücks²⁶⁷ ».

257. Himmler an Sievers, 7.7.1942. StA Nürnberg, Rep. 502-I, Nr. NO-422. [Courrier de Himmler du 7 juillet 1942 à Sievers.] Citation tirée de HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 157, f. 51.

258. Hirt an Sievers, 13.8.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 13 août 1942 à Sievers.]

259. Dienstagebuch Sievers, 31.8.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 31 août 1942.]

260. Les entretiens avec Hirt commencèrent le 28 août 1942 au soir et se poursuivirent pendant une grande partie de la journée du 29 août, ainsi que le midi et le soir du 30 août. La visite de Sievers s'acheva chez Hirt, le 31 août, en comité élargi. Dienstagebuch Sievers, 28.8.-1.9.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, du 28 août au 1^{er} septembre 1942.]

261. Liste « Reichsuniversitätskliniken Aufzüge, Tierställe, Laboratorien, Sammlung, Leichenkühlanlage im Anatomischen Institut », 29.8.1942. BArch Berlin, NS 21/906. [Liste des élevateurs, des cages à animaux, des laboratoires, des collections et des cuves réfrigérantes de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität.]

262. Il s'agissait d'une grande pièce d'angle située dans la tour nord de l'institut, exactement un étage au-dessus de la salle réservée à la collection et adjacente aux deux bureaux du directeur.

263. Par conséquent, il était encore difficile de prévoir l'achèvement des travaux, toujours en cours au printemps suivant – tout comme les autres chantiers de cette liste. Hirt an das Ahnenerbe, 25.3.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Hirt du 25 mars 1943 à l'*Ahnenerbe*.]

264. Dienstagebuch Sievers, 29.8.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 29 août 1942.]

265. Dienstagebuch Sievers, 2.9.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 2 septembre 1942.] Julien Reitzenstein ne mentionne pas cette information dans ses publications. Il faut dire qu'elle ne cadrerait pas avec son argumentation.

266. Cette appellation est manifestement utilisée par écrit pour la première fois le 5 octobre 1942. Le même jour, Hirt se plaignit à Sievers que, pour la « mission Beger », il « aura[it] besoin [à l'institut] de [son] appareil à macération (four de dégraissage) pour préparer les squelettes, lorsque le matériel aur[ai]t été livré ». BArch Berlin, NS 21/905.

267. Sievers an Hirt, 8.9.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Sievers du 8 septembre 1942 à Hirt.]

Si au cours des semaines suivantes, Sievers réussit à obtenir par voie hiérarchique les autorisations dont Hirt avait besoin, Beger apprit de son côté qu'Auschwitz avait été fermé à cause d'une épidémie de typhus²⁶⁸. Cela ne le dérangeait pas en réalité, étant donné qu'il avait d'autres impératifs et ne disposait donc pas de temps à consacrer à des tâches supplémentaires. D'abord, toute sa maisonnée, sa femme enceinte et ses trois jeunes enfants venaient de quitter Berlin pour s'installer dans leur nouvelle demeure à Munich²⁶⁹. Ensuite, à la mi-août 1942, Himmler avait ordonné à Schäfer de préparer et de mettre en œuvre au plus vite, avec ses collègues de l'institut de recherche, une expédition de recherche à visée idéologique dans le Caucase. Beger avait déjà été nommé responsable adjoint de ce *Sonderkommando K* (commando spécial K, comme *Kaukasus*, c'est-à-dire Caucase en allemand)²⁷⁰. « C'est une entreprise d'assez grande ampleur qui doit se dérouler sur deux ans. Je vous laisse imaginer combien nous avons été enthousiasmés par cette nouvelle mission et l'ardeur dont nous faisons preuve afin de tout organiser aussi vite et aussi bien que possible », écrivit-il le 19 août 1942 à sa collègue Anneliese Marheine²⁷¹.

Ni Kater ni Reitzenstein ne se sont demandé si l'expédition au Caucase (si elle avait eu lieu) et la « mission Beger » auraient conduit au même résultat si leur ordre avait été inversé. Pourtant, ils supposent tous deux un lien interne à cette séquence. C'est Reitzenstein qui va le plus loin, en considérant que Beger s'orientait résolument vers sa propre collection de crânes et de squelettes de « races asiatiques » du fait de son agenda surchargé. Il aurait déjà projeté d'assassiner des personnes dans le Caucase pour cette raison²⁷². Reitzenstein trouve des indices à l'appui de cette théorie dans les listes de matériel prévu pour l'expédition. Il interprète le fait que les anthropologues aient voulu emmener 26 scalpels de tailles différentes, sept grandes *Dampfgefässe mit Rührvorrichtung* (« cuves à vapeur avec agitateur ») et cinq grandes *Fleischmaschinen* (« machines à viande ») comme la preuve qu'ils avaient prévu de réaliser des préparations ostéologiques²⁷³. Il en conclut que Beger, qui n'était pas médecin, ne connaissait pas la terminologie relative à la macération des os ou qu'il avait décidé de ne pas y recourir pour dissimuler ses agissements, puisqu'« [a]vec les objets énumérés, il était possible de préparer la constitution d'une collection de squelettes pendant l'expédition, de sorte que n'importe quel préparateur anatomique puisse l'achever en Allemagne²⁷⁴ ». Dans cette interprétation, Reitzenstein semble présumer qu'il y aurait eu des assassinats. Kater se demande lui aussi si les scalpels avaient été commandés pour « mesurer le crâne de personnes vivantes » ou plutôt pour « préparer des corps ». Idem pour les cinq grandes « machines à viande » : « Pouvait-il s'agir ici de « machines à décharner » semblables à celles qu'utilisait Hirt à Strasbourg²⁷⁵ ? » Il parle probablement d'un appareil à macération comme celui que Hirt avait commandé mais qu'il n'a jamais reçu.

En se contentant d'essayer de déterminer si le matériel prévu pour les expéditions dans le Caucase pouvait également servir à commettre des meurtres, on a tendance à oublier que les articles répertoriés étaient classés dans les catégories « instruments de mesure », « moulages » et « empreintes ». Dans la rubrique « moulages » étaient mentionnées de grandes quantités de diverses substances servant à réaliser des moulages (avec la mention : « plâtre disponible sur place »), de la gaze, des rouleaux de plâtre, des ciseaux et des pinceaux, de grands pots en émail pour nettoyer le negocoll²⁷⁶, des louches et des cuillères, et enfin les scalpels, cuves à vapeur et machines à viande suspects²⁷⁷.

268. Vermerk Beger für Sievers, 3.10.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Note de Beger du 3 octobre 1942 à l'attention de Sievers.]

269. Il écrivit de Munich le 27 août 1942 à sa collègue Benecke, restée à Berlin pour l'heure : « Mes meubles ont été livrés entre-temps et j'essaie désespérément de mettre un peu d'ordre dans le chaos qui règne à la maison avant que ma femme n'arrive. » Et le 1^{er} septembre 1942 : « Par bonheur, ma femme est arrivée avec les enfants. » BArch Berlin, R 135/50, f. 166 378, 166 379.

270. On trouvera une présentation détaillée de l'expédition in: Mierau, *Nationalsozialistische Expeditionspolitik*, 2006, p. 458-485.

271. Beger an Marheine, 16.8.1942. BArch Berlin, R 135/48, f. 164 157. [Courrier de Beger du 16 août 1942 à Marheine.]

272. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 7.

273. Überschrift: Materialaufstellung für Anthropologie (vorl. Aufstellung für 5 Arbeitsgruppen und 1 Reserveausrüstung). BArch Berlin, R 135/44, f. 164 309 f. [Titre : Liste du matériel pour les recherches anthropologiques (matériel pour 5 groupes de travail et 1 équipement de secours).]

274. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 220 f.

275. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 1974, p. 253. Toutefois, Kater ne précise pas ce qu'il entend par là. Il ne mentionne aucune source attestant que Hirt a utilisé une « machine à décharner ». *Et même s'il désigne par ce terme un appareil à macération, c'est une erreur puisque Hirt a bien commandé cet appareil mais ne l'a jamais reçu malgré plusieurs rappels.*

276. Le negocoll est une pâte inventée en Suisse dans les années 1920 pour réaliser des moulages de parties du corps.

277. BArch Berlin, R 135/44, cité précédemment.

Cette liste témoigne de l'expérience de Beger dans les expéditions. Quand il était parti au Tibet cinq ans auparavant, c'était également lui qui avait dressé la liste du matériel anthropologique nécessaire et qui l'avait classé par catégorie. Sur celle-ci, au point 23 « pour les moulages », figurent entre autres une marmite à negocoll, deux scalpels et un *Fleischwolf* (« hachoir à viande²⁷⁸ »). « Hachoir à viande » et « machine à viande » sont deux termes qui désignent le même appareil servant à hacher la viande ou des légumes cuits. Des esprits pratiques ont un jour eu l'idée d'utiliser cet appareil pour fragmenter du plâtre ou d'autres matériaux. Une poignée de médecins légistes affirmaient également déjà que les restes de moulages au negocoll pouvaient « être réutilisés après avoir été broyés dans un hachoir à viande²⁷⁹ ».

En résumé : les préparatifs pour l'expédition au Caucase n'eurent aucun impact direct sur la mission de Beger à Auschwitz. On peut supposer que même si le camp avait été ouvert à l'automne 1942, il aurait agi exactement comme il l'a fait à l'été 1943. En revanche, si la guerre s'était déroulée autrement et avait permis à l'expédition au Caucase de démarrer au plus tard début octobre 1942, comme c'était prévu, les choses se seraient peut-être passées autrement²⁸⁰.

7. Les recherches anthropologiques de Wolfgang Abel et la « mission Beger »

Après un premier entretien avec Adolf Eichmann le 10 octobre 1942²⁸¹, Sievers s'était adressé à Brandt au début du mois de novembre 1942 pour lui demander de donner des instructions à Eichmann : « Pour les recherches anthropologiques – à propos desquelles j'ai déjà informé le *Reichsführer-SS* – 150 squelettes de détenus juifs doivent désormais être mis à disposition par le camp de concentration d'Auschwitz²⁸². » Brandt envoya donc un courrier à Eichmann dont l'objet était « Constitution d'une collection de squelettes à l'Institut d'anatomie de Strasbourg » et dans lequel il disait : « Je vous demande donc, au nom du *Reichsführer-SS*, de rendre possible la constitution de la collection prévue²⁸³. » L'épidémie de typhus empêchant de toute façon l'accès au camp et contraignant Beger à repousser sa venue, Sievers rassura Hirt dès la fin du mois d'octobre 1942 en lui disant que « le camarade Beger » pourrait toujours « mener les examens et la sélection nécessaires à une date ultérieure²⁸⁴ ».

À mesure que le front oriental reculait peu à peu vers l'ouest, l'expédition dans le Caucase s'éloignait chaque semaine un peu plus pour l'équipe de l'institut de recherche de Munich. Au début de l'année 1943, un message de Himmler arriva à Munich, expliquant qu'il était « absolument hors de question » de commencer l'expédition dans les mois à venir, en raison de la situation militaire²⁸⁵. L'ensemble du personnel chargé des préparatifs fut réquisitionné, ce qui explique que Beger annonça immédiatement à Sievers que « le travail de recensement à Auschwitz était remis en question par la mobilisation²⁸⁶ ». Après un entretien avec le *Kurator* de l'*Ahnenherbe*, Walther Wüst, Sievers réussit à le convaincre de garder Beger qui n'avait aucune envie de se retrouver au front. Quand une demande de coopération de l'anthropologue berlinois Wolfgang Abel (*Kaiser-Wilhelm-Institut für Anthropologie, menschliche Erblehre und Eugenik* – Institut Kaiser-Wilhelm d'anthropologie, d'hérédité humaine et d'eugénisme) parvint à Schäfer sensiblement au même moment, Sievers essaya de rattacher

278. Überschrift: Aufstellung über die anthropologische Ausrüstung für SS-Untersturmführer Beger. BArch Berlin, R 135/43, f. 163 335 f. [Titre : Liste de l'équipement anthropologique du SS-Untersturmführer Beger.]

279. Berthold Mueller: *Gerichtliche Medizin*. Berlin, Heidelberg 1952, p. 132.

280. Beger an Marheine, 28.8.1942. BArch Berlin, R 135/48, f. 164 156. [Courrier de Beger du 28 août 1942 à Marheine.]

281. À cet effet, Sievers se rendit en personne au domicile d'Eichmann au 116, *Kurfürstenstraße*. Diensttagebuch Sievers, 10.10.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 10 octobre 1942.]

282. Sievers an Brandt, 2.11.1942. BArch Berlin, NS 19/1582. [Courrier de Sievers du 2 novembre 1942 à Brandt.]

283. Brandt an Eichmann, 6.11.1942. BArch Berlin, NS 19/1582. [Courrier de Brandt du 6 novembre 1942 à Eichmann.]

284. Sievers an Hirt, 28.10.1942. BArch Berlin, NS 21/805. [Courrier de Sievers du 28 octobre 1942 à Hirt.]

285. Himmler an Schäfer, 4.2.1943. BArch Berlin, NS 19/2681. [Courrier de Himmler du 4 février 1943 à Schäfer.]

286. Diensttagebuch Sievers, 10.2.1943. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 10 février 1943.]

cette requête à la « mission Beger » afin de garder à l'*Ahnenerbe* les trois anthropologues concernés par l'annulation de l'expédition au Caucase : Hans Fleischhacker²⁸⁷, Hans Endres²⁸⁸ et Heinrich Rübel²⁸⁹.

Le 23 février 1943, Abel rappela à son ami proche, Ernst Schäfer, qu'à l'hiver 1941, les mesures anthropométriques de 7 000 prisonniers de guerre russes avaient été prises sous sa direction et en coopération avec l'*Oberkommando* (haut commandement) de la *Wehrmacht*. De plus, « 14 employés formés spécifiquement dans ce but » et répartis en sept commissions avaient visité « 10 camps de prisonniers de guerre dans l'*Ostland* [soit les pays baltes et une partie de la Biélorussie], le *Generalgouvernement* [territoires polonais occupés] et la Prusse orientale ». Ces données, qui n'avaient pas encore été analysées, étaient censées confirmer sa théorie sur la « composition raciale » de l'Union soviétique, une théorie ouvertement contestée parmi les tenants du racisme. Et elles devaient être analysées au plus vite afin de servir de base à la germanisation d'une Europe centrale et orientale qui restait à conquérir. C'est pourquoi Abel demandait s'il était possible qu'il collabore avec les anthropologues que Schäfer gardait « sous le coude » pour l'expédition au Caucase « qui ne pouvait de toute façon pas avoir lieu pour l'heure ». Abel évoqua dans ce but « une rencontre avec le camarade Beger » « afin de superviser d'ici la répartition du matériel et la réalisation du travail²⁹⁰ ». Le protocole aurait voulu que Schäfer transmette cette demande à Sievers par la voie hiérarchique. Au lieu de cela, il envoya une copie du courrier directement à Rudolf Brandt en le priant de « présenter l'affaire au *Reichsführer-SS* et de [lui] transmettre la décision de [ce dernier] » concernant les « anthropologues Rübel, Endres et Fleischhacker²⁹¹ ». Brandt se montra indulgent et transmit des copies des courriers d'Abel et de Schäfer à Sievers qui avait été mis de côté, et lui demanda son avis²⁹².

Comme Schäfer avait pris le parti de s'adresser directement à lui, Brandt avait déjà connaissance de la demande d'Abel lorsqu'elle lui fut transmise une seconde fois par Sievers, d'autant plus que Sievers et lui en avait déjà parlé. En effet, avant de répondre par écrit, Sievers avait eu l'occasion d'aborder le sujet lors d'une réunion et d'accepter l'ordre de Brandt d'avoir « d'abord un entretien avec M. Korherr », le directeur du service statistique du *SS-Hauptamt*²⁹³. Richard Korherr, chargé de fournir une évaluation professionnelle du projet d'Abel²⁹⁴, répondit que, quand bien même l'étude de la composition raciale de l'Union soviétique était d'une importance cruciale, l'analyse des données d'Abel n'était pas utile à l'effort de guerre. Et il expliqua avec méthode que les données recueillies exclusivement auprès de prisonniers de guerre n'étaient pas représentatives et pouvaient donner lieu à des conclusions erronées²⁹⁵.

287. Hans Fleischhacker (1912-1992), membre de la SS depuis 1937, est le seul anthropologue des trois. En 1937, il devient l'assistant de l'anthropologue Wilhelm Gieseler au *Rassenkundliche Institut* (Institut d'études sur les races) de l'université de Tübingen. Il travaille au *RuSHA* à partir d'octobre 1939, puis au *RuSHA-Außenstelle Litzmannstadt* de 1941 à 1942. Il fait partie du *Sonderkommando K* de septembre 1942 à février 1943. En parallèle, puis à plein temps de mars à juin, il termine sa thèse d'habilitation à l'université de Tübingen. Il intègre ensuite la *Waffen-SS*. Universitätsarchiv Tübingen, Personalakte Hans Fleischhacker. 126a/125. [Dossier personnel de Hans Fleischhacker.]

288. Hans Endres (1911-2004), membre de la SS en 1939, était docteur en philosophie. En 1939, il devient l'assistant du théologien Jakob Wilhelm Hauer à l'université de Tübingen. Il est muté à Berlin au printemps de l'année 1942 pour étudier les races au *RuSHA*. L'été de cette même année, il obtient un congé pour passer son habilitation à Tübingen, avant d'intégrer le *Sonderkommando K* de l'*Ahnenerbe* le 9 octobre 1942. Puis il est rappelé au *RuSHA* à la mi-février 1943. Voir Horst Junginger: *Von der philologischen zur völkischen Religionswissenschaft. Das Fach Religionswissenschaft an der Universität Tübingen von der Mitte des 19 Jahrhunderts bis zum Ende des Dritten Reiches*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag 1999, p. 268-288.

289. Heinrich Rübel (1910-1987), membre de la SS depuis 1933, était docteur en histoire. En 1936, il obtient un poste d'assistant à l'*Institut für Sozialpolitik* (Institut des sciences politiques) de l'université de Cologne. En 1940, il est embauché au *RuSHA* pour former les *Rassenprüfer* (personnes chargées de statuer sur la « race » et notamment d'établir si un individu était « de race juive »). D'octobre 1942 à février 1943, il fait partie du *Sonderkommando K*, avant d'intégrer la *Waffen-SS*. Staatsanwaltschaftliche Vernehmung von Heinrich Rübel durch Joachim Kügler. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 145, f. 44. [Audition de Heinrich Rübel par le procureur Joachim Kügler.]

290. Abel an Schäfer (Abschrift), 23.2.1943. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier d'Abel (brouillon) du 23 février 1943 à Schäfer.]

291. Schäfer an Brandt (Abschrift), 8.3.1943. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier de Schäfer (brouillon) du 8 mars 1943 à Brandt.]

292. Brandt an Sievers, 16.3.1943. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier de Brandt du 16 mars 1943 à Sievers.]

293. Diensttagebuch Sievers, 7.4.1943. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 7 avril 1943.]

294. Sievers an Korherr, 29.4.1943. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier de Sievers du 29 avril 1943 à Korherr.]

295. SS-Obersturmführer Hofmann (als Vertreter Korherr) an Sievers, 10.5.1943. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier du SS-Obersturmführer Hofmann (représentant Korherr) du 10 mai 1943 à Sievers.]

La discussion sur la demande d'Abel aurait ainsi été close et son rejet par Himmler garanti, si Sievers n'avait pas décidé de soutenir ce projet pour servir ses propres intérêts. Dans un courrier intitulé « Exploitation de l'étude anthropologique des prisonniers de guerre russes », qui se référait au courrier de Brandt du 16 mars et à son entretien avec ce dernier le 7 avril, Sievers joignit comme convenu les informations fournies par Korherr au projet qui devait être transmis à Himmler par l'intermédiaire du bureau de Brandt. Toutefois, Sievers mentit en affirmant que Korherr estimait que « l'exploitation du matériel d'étude [était] très importante », car ce dernier considérait que les données recueillies par Abel ne suffiraient pas, sur le plan statistique, pour mener une « étude sur la composition raciale de l'Union soviétique ». Le *Geschäftsführer* de l'*Ahnenerbe* escamota adroitement l'objection du statisticien, non pas dans le but de faire une faveur à Abel, mais pour s'assurer de garder à l'*Ahnenerbe* les trois anthropologues requis par ce dernier avec des arguments plus forts. Il proposa donc que les « anthropologues qui devaient participer à l'expédition dans le Caucase », Endres, Fleischhacker et Rübél, soient mis à disposition d'Abel, mais seulement temporairement. Himmler accepta, considérant qu'ainsi le *Rasse- und Siedlungshauptamt*, qui était en concurrence avec l'*Ahnenerbe*, ne disposerait pas de ces scientifiques avant longtemps. En effet, Sievers écrit :

Le camp d'Auschwitz étant à nouveau accessible, ces anthropologues pourraient *en outre* [la mise en relief est de l'auteur du présent chapitre] y mener les examens pour la collection de 150 personnes dont vous avez connaissance. Car, comme me l'a confié le *SS-Obersturmführer* Eichmann, étant donné que se trouve actuellement à Auschwitz un matériel des plus appropriés, c'est le moment ou jamais de réaliser ces examens²⁹⁶.

Cinq jours auparavant, Sievers avait eu un entretien au *Reichssicherheitshauptamt* avec le collègue et adjoint d'Eichmann, le *SS-Sturmbannführer* Rolf Günther, entretien dont il nota le résultat dans son agenda : « Examens dans le camp de concentration d'Auschwitz désormais possibles. Discussion sur leur mise en œuvre²⁹⁷. »

Julien Reitzenstein établit un lien entre l'objet du courrier de Sievers (« évaluation des recherches anthropologiques sur les prisonniers de guerre russes ») et les deux projets qui y sont présentés, affirmant une fois de plus que Beger voulait se rendre à Auschwitz pour sélectionner des prisonniers de guerre russes d'origine asiatique, conformément à la « proposition d'acquisition de crânes » qu'il aurait rédigée. Les informations transmises à Sievers par Eichmann sur un « matériel [alors] des plus appropriés » concerneraient des prisonniers de guerre russes. Quand bien même l'objet et la référence du courrier de Sievers ne seraient pas des contre-arguments suffisants, il faut noter que ce document – jusqu'à présent passé inaperçu dans les recherches sur la collection de squelettes – porte également un numéro de dossier : B 110 a2. Non seulement Reitzenstein ne le prend pas en compte²⁹⁸, mais en plus, il confond ce courrier avec un document du procès de Nuremberg sorti de son contexte et dont il n'a manifestement consulté qu'une copie aux archives de Hesse dans le fonds des documents du procès contre Beger²⁹⁹.

En réalité, la cote B 110 a2 renvoie à un dossier qui comprend 21 documents, dont 19 portent cette cote. Les originaux sont conservés aux *Bundesarchiv*, dans un classeur de l'*Ahnenerbe* avec des intercalaires d'origine portant des inscriptions manuscrites³⁰⁰. L'intercalaire sur le bord duquel est inscrite la cote B 110 a2

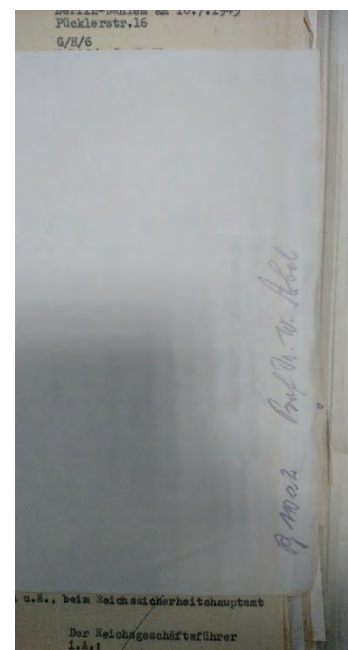


Figure 2 : Intercalaires portant la cote B 110 a2 sur le bord. BArch Berlin, NS 21/329.

296. Sievers an Brandt, 3.5.1943. BArch Berlin, NS 21/329. (Entspricht dem Nürnberger Prozess-Dokument NO-3757) [Courrier de Sievers du 3 mai 1943 à Brandt. Correspond au document n° 3757 du procès des médecins de Nuremberg.]

297. Diensttagebuch Sievers, 28.4.1943. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 28 avril 1943.]

298. Dans son ouvrage, Reitzenstein reproduit ce courrier dans son intégralité. Néanmoins, il ne mentionne pas la cote de ce document crucial, qui permet de le replacer dans son contexte. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 322 f.

299. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 323, note 132. Il indique que sa source est la suivante : HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 164, Prozessakte Beger, S. 12a und 12b. [Actes du procès de Beger.]

300. BArch Berlin, NS 21/329. Cette signature ne figure pas dans la longue liste des sources qu'il indique avoir consultées aux *Bundesarchiv*. Voir Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 459-461.

sur le bord porte une autre indication : « Prof Dr. W. Abel ». Cet ensemble de documents comprend d'abord deux courriers agrafés, sans cote : la demande d'Abel du 23 février 1943 et le courrier de Schäfer du 8 mars 1943 la transmettant à Brandt (avec une recommandation de Schäfer). Ils sont suivis du premier document avec cote, à savoir le courrier de Brandt du 16 mars 1943 évoqué ci-dessus.

Le 23 juin 1943, Brandt écrit ensuite à Sievers qu'il venait tout juste de rencontrer Himmler pour lui demander quoi répondre à Abel. Himmler avait décidé qu'un seul des trois anthropologues devrait être détaché, et pour trois à cinq semaines seulement. Les deux autres anthropologues devraient être remplacés par deux assistants qu'Abel devrait trouver au camp de concentration de Sachsenhausen. D'autres courriers furent échangés. Vers la fin de ce processus, en mai 1944, Wolff revint, dans un résumé qu'on lui avait réclamé, sur le fait que Himmler ne souhaitait approuver qu'un seul anthropologue, mais qu'il avait déjà prévu que Rübel, Endres et Fleischhacker soient employés ailleurs. Il écrit :

Le Reichsgeschäftsführer, SS-Standartenführer Sievers a donc eu l'idée d'employer le camarade Beger pour les recherches d'Abel. Mais B. ne pouvait pas s'en charger car il devait déjà travailler sur la collection de squelettes de Hirt, sans oublier ses autres tâches, qu'il voulait continuer jusqu'à ce qu'il soit envoyé dans la SS-Standarte (Société des correspondants de guerre de la SS) Kurt Eggers³⁰¹.

Enfin, les données recueillies par Abel ne furent jamais analysées. Le 16 juin 1944, l'*Ahnenerbe* reçut un courrier de l'état-major personnel de Himmler recommandant ce qui suit : « Il faudrait peut-être informer en premier lieu le professeur Abel que les scientifiques qui devaient à l'origine exploiter ses données ne sont pas disponibles en raison de leur incorporation dans la *Waffen-SS*. Je pense qu'il serait préférable ne pas poursuivre ces travaux, maintenant que le professeur Abel semble lui-même avoir cessé de s'y intéresser³⁰². »

Conclusion

Collection de « crânes » juifs ou collection de « squelettes » juifs ? Quel que soit le nom donné au projet qui causa la mort de 86 personnes tuées de sang-froid, on aboutit toujours au résultat mentionné explicitement par Wolfram Sievers, *Reichsgeschäftsführer* de l'*Ahnenerbe*, l'organisation scientifique (!) de la SS, dans l'objet de son courrier du 5 septembre 1944 : une « collection de squelettes juifs ». Dans cette lettre, Sievers déclare sans équivoque : « Conformément à la proposition du 9 février 1942 et à son approbation du 23 février 1942 (AR/493/37), c'est au professeur Hirt, *Sturmbannführer*, qu'a été confiée la tâche de constituer cette collection de squelettes jusqu'ici manquante³⁰³. » Plus loin, il précise que cette collection « unique en son genre » n'est pas encore prête et que les corps sélectionnés à cet effet³⁰⁴ sont toujours entreposés dans la chambre froide de l'Institut d'anatomie de l'université de Strasbourg. Comme il l'a lui-même déclaré, Hirt considérait qu'il devait préserver la collection anthropologique historique de son institut et « perpétuer [cette tradition] en tenant compte autant que possible des points de vue modernes ». Interrogé par la suite sur son travail à la Reichsuniversität Straßburg, il déclara que ce « devoir qui lui incombait » était le seul en lien avec les questions de races dans son institut³⁰⁵.

Cette volonté de « moderniser » la collection historique de l'institut s'inscrit dans la programmation idéologique de la Reichsuniversität Straßburg à sa création. Elle imposa diverses tâches aux différents instituts et facultés, comme cela est souligné à maintes reprises dans les publications contemporaines³⁰⁶. Les personnes

301. Wolff an Schäfer, 2.5.1944. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier de Wolff du 2 mai 1944 à Schäfer.]

302. SS-Hauptsturmführer Meine an Wolff, 16.6.1944. BArch Berlin, NS 21/329. [Courrier du SS-Hauptsturmführer Meine du 16 juin 1944 à Wolff.] Cela invalide également la supposition de Hans-Walter Schmuhl selon laquelle il y avait un « haut degré de probabilité » à ce que les recherches d'Abel à Sachsenhausen aient pu avoir lieu. Hans-Walter Schmuhl: *Grenzüberschreitungen. Kaiser-Wilhelm-Institut für Anthropologie, menschliche Erblehre und Eugenik 1927-1945*. Göttingen: Wallstein Verlag 2005, p. 464.

303. Sievers an Brandt, 5.9.1944. BArch Berlin, NS 19/1582. [Courrier de Sievers du 5 septembre 1944 à Brandt.]

304. Il est question de 80 corps dans ce courrier.

305. August Hirt: Stellungnahme zu der Veröffentlichung der „Daily Mail“ vom 3.1.1945, Tübingen 25.1.1945. BArch Berlin, R 21/366, f. 344-348. [Déclaration d'August Hirt sur l'article du *Daily Mail* du 3 janvier 1945, Tübingen, le 25 janvier 1945.]

306. Par exemple, un article de presse publié 10 mois avant l'inauguration de la Reichsuniversität Straßburg déclare : « Outre la structure interne, les plans de l'aménagement des locaux étaient déjà définis dans les grandes lignes. Au cours des 22 années qui nous séparent de 1918, à l'exception de la construction de l'Institut d'hygiène selon des plans allemands, rien n'a été fait. Certains bâtiments, tel l'Institut d'anatomie pathologique, ont même été trouvés dans un état qui défie tout simplement l'entendement. [...] Ce n'est pas une "université détachée de toute tradition" [...] qui sera érigée sur ce site, mais un bastion de l'esprit allemand à l'Ouest qui appliquera des méthodes scientifiques éprouvées dans un nouveau cadre déterminé par la vision nationale-socialiste

ayant contribué à la création de la *RUS* avaient-elles déjà émis des propositions concrètes à l'égard de certaines collections avant le premier inventaire réalisé par Hirt au printemps 1941 ? Seules de nouvelles sources permettraient de le prouver avec certitude. Quoi qu'il en soit, cela n'aurait pas été une première à l'époque puisque dès 1938, le département d'anthropologie du Musée d'histoire naturelle de Vienne mena des fouilles³⁰⁷ dans des cimetières juifs afin de compléter ses collections, et que les « 22 crânes de Juifs³⁰⁸ » mentionnés dans un inventaire de 1939 constituaient « alors la plus grande collection d'Allemagne³⁰⁹ ».

Les sources actuelles n'indiquent pas qui a eu l'idée de compléter la collection anatomique et anthropologique historique de l'institut par des squelettes de Juifs, ni quand cette idée a germé. Plus de six mois avant sa nomination officielle le 1^{er} octobre 1941, Hirt avait déjà reçu un mandat l'autorisant à participer de manière décisive au développement de l'Institut d'anatomie³¹⁰, ce qui incluait la collection de l'institut, elle-même composée de plusieurs collections distinctes. Nous ignorons si d'autres propositions motivées par une idéologie raciale furent formulées, en dehors de la « proposition d'acquisition de crânes » (dont on ne connaît ni l'auteur ni la date de conception) qui fut soumise à Himmler le 9 février 1942. Au bout du compte, que Hirt ait rédigé lui-même « cette proposition d'acquisition de crânes » ou non importe peu dans la mesure où il l'a fait sien afin de mettre la collection de l'institut en adéquation avec une idéologie raciale à laquelle il adhérait. Et c'est bien lui qui l'a mise en œuvre sous une forme certes modifiée mais non moins meurtrière, avec l'aide de personnes volontaires.

TRANSFERT À TÜBINGEN PUIS RÉEXPÉDITION À STRASBOURG. OÙ EST PASSÉ LE MATÉRIEL DE L'INSTITUT D'ANATOMIE DE LA REICHSUNIVERSITÄT STRAßBURG QUI A ÉTÉ DÉPLACÉ ?

Hans-Joachim LANG

Introduction

Les troupes alliées se rapprochant de Strasbourg à la fin de l'été 1944, les jours de la *Reichsuniversität* étaient comptés. Au début du mois de septembre 1944, le chef de l'administration civile en Alsace, Robert Wagner, rejeta la suggestion du *Reichsforschungsrat* (Conseil de la recherche du *Reich*) de relocaliser les projets de recherche contribuant à l'effort de guerre à l'intérieur des frontières du *Reich*, la qualifiant de « défaitiste ». Il s'agissait probablement aussi d'une réponse à toutes sortes de spéculations engendrées par la situation militaire³¹¹. En revanche, le directeur de l'*Ahnenerbe*, Wolfram Sievers, annonça dès le 5 septembre à August Hirt

du monde. » In: Der Aufbau der Universität Straßburg. Aus einem Gespräch mit dem kommissarischen Rektor Dr. Karl Schmidt. *Straßburger Neueste Nachrichten* du 17 janvier 1941.

307. Pour en savoir plus, voir Lang, *Die Namen der Nummern*, 2004, p. 138-147.

308. Ces crânes proviennent vraisemblablement de la « collection craniologique » mise en place en 1864 par Augustin Weisbach (assistant de l'Anatomie pathologique de l'université de Vienne) et qui fut offerte en 1877 au département d'anthropologie du Musée d'histoire naturelle de Vienne parmi un ensemble de 626 crânes. Voir Maria Teschler-Nicola, Margit Berner: *Die Anthropologische Abteilung des Naturhistorischen Museums in der NS-Zeit; Berichte und Dokumentation von Forschungs- und Sammlungsaktivitäten 1938-1945*. p. 6 f. https://www.nhm-wien.ac.at/jart/prj3/nhm-resp/data/uploads/mitarbeiter_dokumente/berner/Senatsber.pdf (consulté le 27/02/2022).

309. „Wertvolle Sammlungsgegenstände der Anthropologischen Abteilung“ vom 31. Juli 1939. Naturhistorisches Museum Wien, Abteilung für Archäologische Biologie und Anthropologie. Ordner Korrespondenz 1937-1939, p. 183. [« Pièces précieuses des collections du département d'anthropologie » du 31 juin 1939. Musée d'histoire naturelle de Vienne, département de biologie archéologique et d'anthropologie.] Cette collection de 22 crânes comptait trois pièces de plus que les « 19 crânes de Juifs » qui avaient fait l'objet d'une étude menée au début des années 1930 et publiée en 1935. Rosa Koller: Ein Beitrag zur Schädelkunde der Juden. *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien* 55 (1935), p. 336-354.

310. Durant cette période, Hirt fit au moins trois séjours de plusieurs jours à Strasbourg afin d'y rencontrer les responsables de la construction. CARAN, AJ 40/4198, photographie n° 335 ; Kurator *RUS* am 25.7.1941 an Hirt. [Courrier du curateur de la *RUS* du 25 juillet 1941 à Hirt]. *Ibid.*, photographie n° 336 : Hirt am 5.7.1941, Aufstellung der Reisekosten. [Courrier de Hirt du 5 juillet 1941, liste des frais de déplacement]. *Ibid.*, photographie n° 336 : Hirt am 24.5.1941 an das Kuratorium der Universität Straßburg. [Courrier de Hirt du 24 mai 1941 au Conseil d'administration de l'université de Strasbourg]. Le 11 février 1941, le curateur de la *RUS* avait déjà émis un ordre de recette afin que Hirt puisse bénéficier d'une avance sur frais de mission. Kurator *RUS* am 11.2.1941 an die Kasse des Chefs der Zivilverwaltung Straßburg (Abschrift für Hirt), *ibid.*, photographie n° 339. [Courrier du curateur de la *RUS* du 11 février 1941 au service comptable du chef de l'administration civile en Alsace (copie envoyée à Hirt).]

311. Pour connaître la situation militaire générale à l'époque, voir notamment Joachim Lerchenmüller: Das Ende der Reichsuniversität Straßburg in Tübingen. In: Johannes M. Wischnath: *Bausteine zur Tübinger Universitätsgeschichte*. Folge 10. Tübingen: Eberhard Karls Universität Tübingen 2005, p. 115-174.

qui avait écourté sa convalescence dans la ville autrichienne de Sankt Lambrecht précisément du fait de cette situation militaire incertaine, qu'une « période troublée » s'annonçait³¹². Sievers lui fournit des lettres de voiture de la *Wehrmacht* afin qu'il envoie le « matériel le plus important » à Waischenfeld (Bavière), siège de l'*Ahmenerbe* depuis août 1943³¹³. Peu de temps après, deux autres avis de l'*Ahmenerbe* furent envoyés à Strasbourg. S'exprimant au nom du directeur de l'organisation, Wolf-Dietrich Wolff fit savoir « qu'[ils étaient] en mesure de stocker un nombre de caisses encore plus grand à Pottenstein [Bavière] », si personne n'avait donné l'ordre de les entreposer ailleurs³¹⁴. Au même moment, Sievers, retourné à Berlin pour son travail, envoya lui-même un télégramme demandant que « [soient à tout prix évacués] [...] les instruments et les appareils irremplaçables nécessaires aux recherches menées sous la tutelle du *Reichsführer-SS*, si besoin avec l'aide du *BdS [Befehlshaber der Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst]*, commandant de la police de sécurité et du renseignement]. Si nécessaire, les microscopes seront transportés individuellement par des hommes détachés à cet effet³¹⁵ ».

Alors que la *Rüstungsinspektion Oberrhein* (Service d'inspection de l'armement de l'armée d'occupation du Rhin supérieur) commença à relocaliser les entreprises essentielles à la guerre à la mi-septembre, la *Reichsuniversität*, elle, conserva une attitude attentiste, conformément aux instructions. On considérait que les instituts universitaires qui effectuaient des recherches pour le compte de la *Wehrmacht* étaient avantagés parce que leurs activités relevaient de la *Rüstungsinspektion Oberrhein*. Cela concernait au départ 12 instituts de sciences de la vie³¹⁶, auxquels vinrent ensuite s'ajouter plusieurs instituts de la faculté de médecine, à savoir les Instituts de physiologie et de chimie physiologique, d'hygiène, de pharmacologie ainsi que l'Institut de recherche médicale³¹⁷.

1. Transfert du matériel de l'Institut d'anatomie de Strasbourg à Tübingen

C'est la *Eberhard-Karls-Universität* de Tübingen qui apparut comme le site le plus sûr pour tout transfert de matériel. Le 21 septembre 1944, l'*Amt Wissenschaft* (bureau de la Science) du *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* informa donc le curateur Emil Breuer « que l'éventuelle annexe servant aussi de *Meldekopf* [centre de coordination et de communication] de la Reichsuniversität Straßburg devait être installée à Tübingen et qu'il fallait entamer les préparatifs nécessaires³¹⁸ ». À la fin du mois de septembre, le doyen de la faculté de philosophie, Ernst Anrich, et le chef de l'administration des cliniques, Alfons Barthelme, se rendirent à Tübingen pour visiter les lieux³¹⁹. À leur retour, on commença à y préparer l'installation d'un *Meldekopf* de la Reichsuniversität. C'est Ernst Anrich qui fut chargé de s'en occuper le 4 octobre 1944. Il déménagea donc à Tübingen, de même que le trésorier de la Reichsuniversität, Fritz Wolff³²⁰. La priorité était de trouver des endroits où entreposer le matériel transféré³²¹. Cependant, malgré les courriers adressés par le recteur Karl Schmidt³²²

312. À la base, Hirt comptait rester à Sankt Lambrecht jusqu'au 15 septembre. Hirt an Sievers, 11.7.1944. BArch Berlin, NS 21/50. [Courrier de Hirt du 11 juillet 1944 à Sievers.]

313. Sievers an Hirt, 5.9.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Sievers du 5 septembre 1944 à Hirt.]

314. Wolff an Hirt, 9.9.1944. BArch Berlin, NS 21/50. [Courrier de Wolff du 9 septembre 1944 à Hirt.] Pottenstein, dans l'arrondissement de Bayreuth, était situé à environ 15 kilomètres du siège de l'*Ahmenerbe* à Waischenfeld.

315. Sievers per Fernschreiben aus Berlin an Hirt, 9.9.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Télégramme de Sievers envoyé de Berlin le 9 septembre 1944 à Hirt.]

316. Rainer Möhler: *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2020, p. 437.

317. *Ibid.*, p. 520.

318. Breuer am 7.10.1944 an Regierungsdirektor Kock im Amt Wissenschaft des Reichserziehungsministerium. BArch Berlin, R 4901/13190. [Courrier de Breuer du 7 octobre 1944 à M. le directeur Kock, service du ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich.]

319. Bericht Barthelme vom 2.10.1944. BArch Berlin, R 21/794. [Rapport de Barthelme du 2 octobre 1944.]

320. Breuer an Regierungsdirektor Kock im Amt Wissenschaft des Reichserziehungsministerium, 7.10.1944. BArch Berlin, R 4901/13190. [Courrier de Breuer du 7 octobre 1944 à M. le directeur Kock, service du ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich.]

321. Pour ce faire, il fut parfois nécessaire de conclure des baux. Voir BArch Berlin, R 76 IV/61.

322. Schmidt an das Reichswissenschaftsministerium, 5.10.1944. BArch Berlin, R 4901/13190. [Courrier de Schmidt du 5 octobre 1944 au ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich.]

et le curateur Emil Breuer³²³ au *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* demandant de suspendre les cours à Strasbourg et d'organiser le transfert à Tübingen, les décrets nécessaires tardèrent à arriver. De toute façon, il était pratiquement impossible de s'inscrire à l'université, la priorité étant de réunir des hommes pour les opérations militaires. Quand le début des cours à Strasbourg fut fixé au 20 novembre, il ne concerna finalement que 18 étudiants de médecine qui effectuaient les trois derniers semestres de leur formation clinique³²⁴.

Contrairement à bon nombre de ses collègues, Hirt se retrouva dès la mi-septembre assis sur une véritable poudrière, « prête à exploser à tout moment ». Il envoya donc deux de ses collaboratrices à Waischenfeld, avec les « protocoles scientifiques, etc. », ainsi que son meilleur microscope ; il avait fait emballer et préparer ce qu'il appelait « nos appareils » afin qu'ils soient transférés au plus vite³²⁵. Une semaine plus tard, Hirt, qui s'impatientait, envoya un courrier à Sievers pour l'informer que la *Reichsuniversität* venait bien de commencer à entreposer les instruments et les livres dans un hangar sur la rive opposée du Rhin. Toutefois, contrairement à d'autres instituts qui effectuaient des recherches pour l'armée et auxquels on avait attribué des locaux provisoires, Hirt et son institut nageaient « encore en pleine incertitude³²⁶ ». « Le ministère n'avait absolument rien préparé », se plaignit Hirt. Il ajouta que, pour cette raison, il avait contacté l'anatomiste Curt Elze à Wurtzbourg pour lui demander s'il avait un poste à lui proposer. Lui qui, la semaine précédente, pensait être mobilisé dans la *Waffen-SS*, s'attendait désormais à reprendre son « vrai travail » au cours de la dernière semaine de septembre³²⁷. Mais c'était trois jours avant le violent bombardement de Strasbourg du 25 septembre 1944 qui signa la fin de la *Reichsuniversität*. Pour Hirt, ce jour marqua à plus d'un égard une rupture encore plus profonde : une bombe détruisit sa maison ; sa femme et son fils trouvèrent la mort. Il s'installa dans un abri de fortune à l'hôpital civil avec quelques effets personnels et sa fille, qui se trouvait hors de la ville au moment de l'attaque.

Le maire de Quedlinburg lui ayant proposé de mettre un site à sa disposition, Sievers envisagea plusieurs fois le château de Quedlinburg lorsqu'il fut question d'évacuer le personnel et le matériel de la *Reichsuniversität*³²⁸. Il avait d'abord pensé à Hirt, qui n'était pas satisfait de sa situation, sans se douter de ce qui était arrivé à ce dernier. Cependant, Sievers dut immédiatement signaler à l'anatomiste qu'il n'y avait pas de courant alternatif sur ce site³²⁹. Le 12 octobre, Hirt répondit à Sievers qu'il ne quitterait Strasbourg que si la *Reichsuniversität* était complètement fermée. Le cas échéant, Elze l'accueillerait à Wurtzbourg. Ses appareils avaient déjà été envoyés à Tübingen par le train. De là, il comptait les apporter à Wurtzbourg³³⁰ où il essaierait de « passer » avec son personnel via Tübingen. Il ajouta cependant : « Quoi qu'il en soit, je peux encore travailler à l'institut et, dès que les dégâts qu'il a subis seront réparés et que j'aurai mis mes affaires en ordre, nous essayerons de continuer à y travailler³³¹. »

Selon un courrier de Sievers datant du 18 octobre, Hirt devait dans tous les cas se préparer à quitter Strasbourg sous peu. Sievers avait été informé de la situation au *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* et demanda par conséquent à Hirt de « le tenir au courant au plus vite ». Il ajouta que si une évacuation s'avérait nécessaire, il préférerait vraiment que l'anatomiste soit envoyé à Wurtzbourg, c'est-à-dire pas trop loin de Waischenfeld. Et si cela n'était pas possible, il restait toujours une possibilité toute simple de travailler à Göttingen et une autre, passable, au château de Quedlinburg³³². Mais Hirt rejeta catégoriquement la dernière option : « Quedlinburg est bien trop éloigné de l'histoire du monde pour moi. »

323. Breuer an Regierungsdirektor Kock im Amt Wissenschaft des Reichserziehungsministerium, 7.10.1944. BArch Berlin, R 4901/13190. [Courrier de Breuer du 7 octobre 1944 à M. le directeur Kock, service du ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich.]

324. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 520.

325. Hirt an Sievers, 16.9.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 16 septembre 1944 à Sievers.]

326. Hirt an Sievers, 22.9.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 22 septembre 1944 à Sievers.]

327. *Ibid.*

328. Eintrag im Diensttagebuch von Sievers, 2.10.1944. BArch Berlin, NS 21/11. [Agenda de Sievers, 2 octobre 1944.]

329. Sievers an Hirt, 3.10.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Sievers du 3 octobre 1944 à Hirt.]

330. Hirt an Sievers, 12.10.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 12 octobre 1944 à Sievers.]

331. Hirt in einem zweiten Brief an Sievers, 12.10.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Deuxième courrier de Hirt du 12 octobre 1944 à Sievers.]

332. Sievers an Hirt, 18.10.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Sievers du 18 octobre 1944 à Hirt.]

Parmi les instruments de recherche les plus importants à ses yeux, Hirt disposait manifestement de trois sets. À la mi-octobre 1944, Hirt en envoya deux à Tübingen. Comme il comptait rester à Strasbourg (« tant qu'[il] serait en mesure de travailler »), il garda le troisième set avec lui. Enfin, il espérait vaguement pouvoir transférer son laboratoire au fort Fransecky (l'actuel fort Ney), situé à une dizaine de kilomètres de Strasbourg, où Bickenbach avait déjà installé son département de recherche. « Là-bas, nous serions complètement à l'abri des bombes³³³. » Sievers était du même avis et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour aider Hirt à aménager un laboratoire au fort Fransecky et à trouver un nouveau meublé à Strasbourg, sans succès. Oubliant Quedlinburg, il conseilla alors à l'anatomiste de s'installer à Tübingen s'il était amené à quitter Strasbourg³³⁴. Il est impossible de savoir avec certitude si cette information lui est bien parvenue, étant donné l'allongement des délais postaux. Hirt entreprit probablement un court voyage avec sa fille entre le 10 et le 15 novembre³³⁵. Il se rendit ensuite seul à Wurtzbourg avant de rejoindre sa fille à Heidelberg, chez des proches. Lorsqu'ils rentrèrent tous deux en Alsace, ils s'arrêtèrent à Kehl, ne traversant finalement pas le Rhin. Ils retournèrent donc à Heidelberg pour récupérer des vêtements chez leurs proches puisqu'« ils n'étaient partis qu'avec un bagage à main³³⁶ ». À Heidelberg, ils se dirigèrent vers Tübingen où Hirt vécut et travailla jusqu'à mi-avril 1945³³⁷, logeant d'abord dans une chambre du Centre de convalescence des maladies tropicales³³⁸, puis dans une chambre en ville de la fin du semestre d'hiver jusqu'à mi-avril³³⁹. Sa fille commença des études de médecine à Tübingen avec un retard de quelques semaines³⁴⁰.

Bien que Hirt ait prévu de quitter Heidelberg pour emménager avec sa fille à Tübingen le 27 novembre, ils arrivèrent vraisemblablement le 5 décembre³⁴¹. Une fois installé, August Hirt se plaignit encore une fois de l'insuffisance, à ses yeux, des dispositions prises pour la défense de Strasbourg et de la mauvaise organisation du transfert du matériel prévu³⁴². « Cela fait trois semaines que l'évacuation de notre matériel est interrompue, les caisses prêtes à être envoyées sont toujours à l'institut et les caisses que j'ai réclamées sont arrivées lundi. » Il ajouta qu'« il était en train d'aménager un nouveau laboratoire à l'Institut d'anatomie de Tübingen avec les appareils et les instruments envoyés et qu'il avait déjà bien avancé³⁴³ ». Il envisageait toujours de « récupérer » le deuxième set d'instruments de recherche qui avait été entreposé non loin de Tübingen et « de le faire livrer à Wurtzbourg à la première occasion (quand ?) ». Mais il n'en eut jamais la possibilité. La ville fut largement épargnée par les bombes jusqu'au début du mois de février 1945, mais elle se retrouva ensuite dans le collimateur de la *Royal Air Force*. À la fin du semestre d'hiver, Hirt passa trois jours à Waischenfeld pour discuter de

333. Hirt an Sievers, 28.10.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 28 octobre 1944 à Sievers.]

334. Sievers an Hirt, 11.11.1944. Sievers an Berg, 11.11.1944. Sievers an den Befehlshaber der Sicherheitspolizei und des SD, Straßburg, 11.11.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Sievers du 11 novembre 1944 à Hirt. Courrier de Sievers du 11 novembre 1944 à Berg. Courrier de Sievers du 11 novembre 1944 au commandant de la police de sécurité et du renseignement, Strasbourg.]

335. « Entre le 10 et le 15 novembre 1944, le professeur prit la fuite avec sa fille, il partait en mission et serait de retour dans quelques jours. » Henrypierre, *Mémoire et vie d'un homme double*, 1945, p. 78.

336. Hirt handschriftlich aus Heidelberg an Sievers, 25.11.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Lettre manuscrite de Hirt envoyée le 25 novembre 1944 de Heidelberg à Sievers.]

337. Il n'existe aucun document prouvant, comme l'affirme Reitzenstein, que Hirt travailla « ensuite à l'Institut d'anatomie de Wurtzbourg ». Voir Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 168, 170.

338. Il avait trouvé refuge au Centre de convalescence des maladies tropicales par l'intermédiaire du médecin du centre et put y bénéficier du « régime alimentaire dont il avait besoin ». Hirt an Sievers, 9.12.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 9 décembre 1944 à Sievers.] Il n'alla pas tout de suite se faire recenser à la police.

339. Hirt s'installa dans une mansarde au 17, *Neckarhalde* le 10 février 1945. Stadtarchiv Tübingen, Einwohnermeldekartei, 1920-1975, A 573/Nebenregister, D10 August Hirt. [Registre de recensement des habitants.]

340. Studentenakte Renate Hirt. Universitätsarchiv Tübingen 364/11253. [Dossier étudiant de Renate Hirt.]

341. Renate Hirt est allée se faire recenser au commissariat de police de Tübingen le 5 décembre en indiquant d'abord qu'elle résidait à l'Institut d'anatomie. Stadtarchiv Tübingen, Einwohnermeldekartei, 1920-1975, A 573/Nebenregister, A03 Renate Hirt. [Registre de recensement des habitants.] Quand elle commença les cours, elle habitait au 20, *Biesingerstraße*. Universitätsarchiv Tübingen 364/11253.

342. « Parmi le matériel de l'*Ahnenerbe* figuraient également : des équipements de laboratoire impossibles à transporter, tous les animaux servant aux expériences, des masques à gaz, un appareil à oxygène, des cages pour animaux, quelques appareils de transport. » Hirt an Sievers, 9.12.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 9 décembre 1944 à Sievers.]

343. Hirt an Sievers, 9.12.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 9 décembre 1944 à Sievers.]

la suite des opérations avec Sievers. Dès que l'anatomiste fut parti, Sievers écrivit à Brandt, le 21 février : « Je me suis mis d'accord avec Hirt pour qu'il reste à Tübingen et qu'il ne se rende pas à l'Institut d'anatomie de Wurtzbourg, étant donné que ce dernier n'est situé qu'à 80 mètres de la voie ferrée et qu'il a déjà été endommagé lors d'un bombardement de la gare³⁴⁴. » Seulement deux jours plus tard, l'ensemble de la zone ferroviaire (y compris la gare) fut complètement détruit par les bombes et le 16 mars, une autre attaque rasa presque entièrement le centre-ville de Wurtzbourg.

Il est désormais impossible de savoir quand exactement eut lieu le transfert du matériel de Strasbourg à Tübingen. A priori, les premières caisses arrivèrent le 12 octobre 1944. Le même jour, Ludwig Schmittbiel, agent technique de l'Institut d'anatomie de la *Reichsuniversität*, arriva à Tübingen. À compter de cette date, son lieu de résidence officiel fut le gymnase de l'université³⁴⁵, où les caisses livrées étaient temporairement entreposées avant d'être envoyées vers d'autres sites quelques jours plus tard³⁴⁶.

La *Reichsuniversität* remplit peu à peu une vingtaine de salles à Tübingen et dans ses environs avec le matériel transféré depuis Strasbourg³⁴⁷. Outre le gymnase de l'université, les caisses et les paquets de l'Institut d'anatomie furent également entreposés au sous-sol de la nouvelle aula, aux domaines de Bläsiberg et de Schwärzloch, au château de Kressbach, au *Pfleghof* (cour de ferme d'un monastère) municipal et à l'Institut d'anatomie de l'université de Tübingen. Selon un inventaire du 1^{er} janvier 1945 du matériel provenant de l'Institut d'anatomie de Strasbourg, il y avait trois caisses et 120 paquets au domaine de Bläsiberg³⁴⁸, 66 paquets au château de Kressbach³⁴⁹, quatre caisses et une table spéciale au *Pfleghof* municipal³⁵⁰, 16 caisses et un appareil d'éclairage au domaine de Schwärzloch³⁵¹, 14 caisses au sous-sol de l'université³⁵², ainsi que deux caisses et plusieurs paquets contenant au total 115 microscopes à l'Institut d'anatomie³⁵³.

Même si dans le courrier qu'il envoya à Waischenfeld à la fin de la deuxième semaine de décembre 1944, Hirt écrivait qu'il avait entamé et bien avancé l'aménagement d'un nouveau laboratoire à l'Institut d'anatomie de Tübingen avec les appareils et les instruments transférés, il est en fait probable qu'il venait seulement de commencer et on imagine difficilement que la situation ait beaucoup évolué. Comment se fait-il que dans les quelques mois qui précédèrent sa fuite en avril 1945, presque aucune des caisses déposées ne fût déballée, et qu'une partie des documents de recherche confidentiels de Hirt furent conservés à Waischenfeld jusqu'en mi-février pour être finalement détruits par Sievers et lui lors de sa visite de trois jours³⁵⁴ ? Il est possible que Hirt ait à l'origine souhaité s'installer à Wurtzbourg à cause de tensions avec le directeur de l'Institut d'anatomie de Tübingen, Robert Wetzel, dont on aurait pu attendre qu'il fournisse à son camarade SS Hirt les meilleures conditions de travail possible.

344. Sievers an Brandt, 21.2.1945. BArch Berlin, NS 21/909. [Courrier de Sievers du 21 février 1945 à Brandt.]

345. Stadtarchiv Tübingen, Einwohnermeldekartei, 1920-1975, A 573/Nebenregister, C13 Ludwig Schmittbiel. [Registre de recensement des habitants.] Le 10 décembre 1944, il s'installa au 17, *Neckarhalde* et y résida jusqu'au 11 février 1945 avant de céder la place à son collègue strasbourgeois August Mayer. Il logea par la suite au 14, *Hechingerstr* jusqu'au 19 avril 1945.

346. Sur la « liste des objets transférés de la Reichsuniversität Straßburg par numéro (état au 1^{er} janvier 1945) », il est indiqué que la caisse n° 586 a été déplacée du gymnase de l'université au sous-sol le 18 octobre 1944, que les caisses n° 569, 578 et 582 ont été transférées du gymnase de l'université au domaine de Bläsiberg le 30 octobre 1944 et que la caisse n° 583 a été transférée du gymnase de l'université vers le domaine de Schwärzloch le 30 octobre 1944. BArch Berlin, R 76 IV/ 57.

347. Liste non exhaustive : domaine de Schwärzloch, château de Kressbach, domaine de Bläsiberg, château de Hohenentrigen, château de Gomaringen, domaine de la famille Henne à Pfrondorf, domaine du *Berghof*, église protestante de Pfrondorf, imprimerie Bichler à Gönningen et le *Traube* à Betzweiler, d'autres domaines à Bopfingen et à Salmendingen. À Tübingen : le sous-sol de la nouvelle aula, la chapelle du *Pfleghof*, la poudrerie, le gymnase de l'université et le hangar académique pour les planeurs. À l'université : les Instituts d'anatomie, de botanique, de physiologie et de zoologie.

348. Caisses n° 569, 578 et 582 ; paquets non numérotés. BArch Berlin, R 76 IV/ 57.

349. Paquets non numérotés. BArch Berlin, R 76 IV/ 57.

350. Caisses n° 789, 902, 915 et 1 002. BArch Berlin, R 76 IV/ 57.

351. Caisses n° 528, 554, 560, 563, 570, 583, 585, 598, 782, 785, 786, 787, 788, 790, 792 et 796. BArch Berlin, R 76 IV/ 57.

352. Caisses n° 586, 591, 597, 601, 623, 624, 625, 626, 627, 635, 830, 834, 840 et 848. BArch Berlin, R 76 IV/ 57.

353. Caisses n° 851 et 852. BArch Berlin, R 76 IV/ 57.

354. Sievers an Brandt, 21.2.1945. [Courrier de Sievers du 21 février 1945 à Brandt.] « J'ai accueilli pendant trois jours le professeur Hirt, *SS-Sturmbannführer*, afin de discuter en détail avec lui de toutes les questions découlant des événements survenus à Strasbourg, de déterminer la suite de son travail et, par la même occasion, de détruire les dossiers confidentiels concernés. » BArch Berlin, NS 19/2281.

« À l'époque, Wetzel a rechigné à accueillir dans son institut le matériel venu de Strasbourg », a déclaré le dessinateur de l'université, Karl Herzog. « Wetzel et Hirt n'étaient pas en très bons termes. Même s'il n'était pas d'accord, Wetzel a été obligé d'accepter que Hirt dépose ses affaires là. » Toujours selon Herzog, Wetzel avait empêché Hirt de « s'étaler [dans l'institut] » car, « une fois le grand Hirt arrivé, [il craignait] d'être chassé si jamais la guerre était gagnée³⁵⁵ », d'autant plus que l'anatomiste était venu « accompagné d'une foule de personnes³⁵⁶ ». Hirt fut tellement déçu de l'accueil qu'on lui réserva à Tübingen qu'il s'en plaignit manifestement de nouveau lors de son séjour à Waischenfeld. Sievers informa par la suite Brandt que les choses « ne se déroulaient pas comme elles le devraient entre confrères³⁵⁷ ». Après que Paul Bewsher, le correspondant britannique du *Daily Mail* en France, eut révélé dans le journal du 3 janvier 1945 que « 86 corps d'hommes et de femmes visiblement en bonne santé » avaient été retrouvés à l'Institut d'anatomie de Strasbourg et qu'August Hirt, un « apôtre du régime nazi », était responsable de leur mort, ce dernier ne dut plus avoir le temps d'installer un nouveau laboratoire entre ses cours, ses responsabilités de doyen et la nécessité de répondre de ses actes³⁵⁸. Et encore moins dans la phase finale d'une guerre qui semblait désormais perdue. « Chaque jour, nous nous attendions à être tués par les bombes », se rappelle Renate Hirt³⁵⁹. Vers le 14 avril 1945, Hirt s'enfuit de Tübingen³⁶⁰. Il était peut-être accompagné de l'assistant de Wetzel, Karl Keller. « À l'époque, Hirt et Keller se sont volatilisés », rapporta le dessinateur en anatomie Karl Herzog³⁶¹. Mais ils n'avaient manifestement pas le même objectif.

2. Réexpédition à Strasbourg

Les troupes françaises arrivèrent à Tübingen le 19 avril 1945. Peu de temps après, « deux hommes se présentèrent à l'Institut d'anatomie et voulurent en savoir plus sur le transfert du matériel de l'Institut d'anatomie de Strasbourg³⁶² ». Le 27 avril, le nouveau commandant français de la ville, le capitaine Étienne Metzger, réclama au curateur de la *Reichsuniversität*, Emil Breuer, un inventaire du matériel strasbourgeois transféré à Tübingen et dans un rayon de 20 kilomètres autour de la ville. Il le chargea également de récupérer ces objets. Breuer envoya de nouveau ses collègues Carl-Friedrich Klotter à Schwärzloch et Paul Stadler à Bläsiberg. Klotter fit encore un tour d'inspection à l'Institut d'anatomie, et l'épouse du concierge, Else Sutorius, lui apprit à cette occasion que le 27 avril, d'autres « messieurs » français et, le jour d'après, américains s'étaient également présentés. « Les caisses de l'Institut d'anatomie de Strasbourg ont été ouvertes et manifestement fouillées. À l'époque, les objets (appareils et instruments) qui n'avaient pas été déballés étaient gardés au sous-sol de l'Institut d'anatomie³⁶³. » Après ces trois visites rendues à son administration, Breuer rendit un rapport le 1^{er} mai 1945 inventoriant les objets

355. Interview des Verfassers mit Karl Herzog, 27.11.1984. [Interview de Karl Herzog par l'auteur, 27 novembre 1984.] Enregistrement conservé dans les archives personnelles de Hans-Joachim Lang.

356. Parmi le personnel de l'Institut d'anatomie, la secrétaire de Hirt, Liselotte Seepe, la laborantine Irmgard Bennemann et les assistants August Meyer et Ludwig Schmittbiehl suivirent Hirt à Tübingen. Hirt souhaitait également que Henri Henrypierre et Otto Bong les accompagnent. Henrypierre, qui ne voulait pas quitter Strasbourg mais avait été chargé par Hirt de conduire le couple Bong et Lieselotte Seepe, trafiqua le véhicule de l'institut, empêchant leur départ. Henrypierre, *Mémoire et vie d'un homme double*, 1945, p. 78.

357. Sievers an Brandt, 21.2.1945. BArch Berlin, NS 19/2281. [Courrier de Sievers du 21 février 1945 à Brandt.]

358. Le 25 janvier 1945, Hirt envoya une lettre dactylographiée de cinq pages, extrêmement dense, qualifiant ces accusations d'« horribles affabulations ». BArch Berlin, R 21/366. Il était même prêt à passer devant une commission neutre, mise en place par le ministère des Affaires étrangères. Sievers an SS-Brigadeführer Six im Kulturpolitischen Referat des Auswärtigen Amtes, 28.3.1945. BArch Berlin, NS 21/909. [Courrier de Sievers du 28 mars 1945 au SS-Brigadeführer Six, service politique et culturel du ministère des Affaires étrangères.]

359. Renate Hirt an den Verfasser, 14.2.1995. [Courrier de Renate Hirt du 14 février 1995 à l'auteur.] Archives personnelles de Hans-Joachim Lang. La fille de Hirt affirme ne pas savoir exactement de quoi retournaient les activités de son père à l'époque : « Je suivais ma propre voie. ». À Tübingen, elle vécut la plupart du temps séparée de son père qui avait alors une amie.

360. Le 14 avril 1945, Hirt a déclaré quitter Tübingen pour une destination « inconnue ». Stadtarchiv Tübingen, Einwohnermeldekartei, 1920-1975, A 573/Nebenregister, D10-1 und 2, August Hirt. [Registre de recensement des habitants de Tübingen.]

361. Interview des Verfassers mit Karl Herzog, 27.11.1984. [Interview de Karl Herzog par l'auteur, 27 novembre 1984.] Enregistrement conservé dans les archives personnelles de Hans-Joachim Lang.

362. Bericht vom 30.4.1945 durch den Technischen Inspektor Klotter. Betrifft: Ausgelagerte Gegenstände des Anatomischen Instituts Strassburg. BArch Berlin, R 76 IV/14. [Rapport du 30 avril 1945 de l'inspecteur technique Klotter. Objet : Matériel transféré depuis l'Institut d'anatomie de Strasbourg.]

363. *Ibid.*

intacts entreposés dans les domaines de Schwärzloch et de Bläsiberg ainsi qu'à l'Institut d'anatomie, et informa le commandant français de Tübingen que Ludwig Schmittbiel³⁶⁴ était entre-temps parti à Strasbourg pour commencer à préparer le retour du matériel³⁶⁵. Le 3 mai, Breuer et Klotter se rendirent entre autres au château de Kressbach pour inspecter le matériel qui y était entreposé et qui venait en partie de l'Institut d'anatomie de Strasbourg. Il s'agissait principalement de livres, ainsi que de plusieurs « caisses contenant probablement des appareils » et d'un certain nombre de microscopes³⁶⁶.

Cependant, il y a aussi eu des déclarations contradictoires concernant l'Institut d'anatomie. Par exemple, l'*Oberassistent* (premier assistant) Kurt Krause rapporta qu'une commission française venue inspecter les caisses envoyées à Tübingen à la demande de Hirt avait « emporté un certain nombre d'instruments et d'objets » « à propos desquels on ne pouvait en savoir plus ». La raison étant qu'« [il était] impossible de dresser a posteriori un inventaire du contenu de ces caisses, puisque les membres de l'institut actuellement joignables n'en avaient pas connaissance³⁶⁷ ». Krause nota également qu'une « commission américaine » était venue à l'institut le 28 avril 1945 et qu'une fois sa visite terminée, elle était repartie en emportant une machine à écrire de la marque Underwood et son étui³⁶⁸. Le dessinateur en anatomie Karl Herzog, qui connaissait bien la situation de l'institut, témoigna un an plus tard. Il savait « qu'à l'époque où [il] travaillai[t] avec l'anatomiste strasbourgeois, le professeur Hirt, plusieurs caisses contenant des instruments avaient été entreposées au sous-sol de l'Institut d'anatomie. Comme [il] le pensai[t] jusqu'ici, il s'agissait uniquement d'instruments et d'appareils de l'Institut d'anatomie strasbourgeois³⁶⁹ ».

Par la suite, différentes administrations françaises déterminèrent probablement ensemble qui serait chargé de surveiller et de rapatrier le matériel universitaire qui avait été évacué. Le commandant de la ville et son représentant ne furent pas les seuls à rendre visite à Breuer à ce sujet. Le 3 mai, ce dernier accueillit également une délégation de trois membres de l'université de Strasbourg réfugiée à Clermont-Ferrand. Elle était composée des professeurs Hubert Forestier, Robert Boutruche et Dörflinger. Ces derniers n'avaient cependant pas connaissance des inventaires envoyés par Ludwig Schmittbiel pour « la suite des démarches concernant ces objets et l'organisation de leur retour » à Strasbourg. Leur visite commune de tous les sites concernés aboutit au résultat suivant, consigné dans un procès-verbal : « Le matériel universitaire évacué vers différents sites de dépôt est dans le même état qu'à son arrivée³⁷⁰. » Le 7 mai, ce fut l'*Oberleutnant* (lieutenant) Closset du 2^e bureau des forces « T » de Sigmaringen qui se présenta. Après avoir énoncé la compétence de son unité militaire, il réclama un inventaire et convint d'une visite qui eut lieu deux jours plus tard³⁷¹.

Vint ensuite le commandant Würtz du service de contrôle des biens du gouvernement du Wurtemberg, à Stuttgart, le 18 mai. Il déclara que le statut de Closset faisait de lui son subordonné, s'entretint avec le professeur Dörflinger, également présent, et lui transmit « sa mission concernant la supervision et le retour du matériel de l'université³⁷² ». À la même époque, il y eut « une commission parisienne chargée de s'occuper des objets évacués » mais sa mission spéciale ne fut pas précisée.

364. Ludwig Schmittbiel, assistant technique de l'Institut d'anatomie de la *Reichsuniversität*, était alsacien et fut envoyé à Tübingen au printemps 1944. Sa demande d'un laissez-passer au commandant français de la ville pour rejoindre sa famille à Strasbourg fut rejetée. Au lieu de cela, il fut chargé de s'occuper du rapatriement des biens de la *Reichsuniversität* Straßburg qui avaient été évacués.

365. Ministerialrat Breuer an den französischen Stadtkommandanten, 1.5.1934. BArch Berlin, R 76 IV /14. [Courrier du conseiller ministériel Breuer du 1^{er} mai 1934 au commandant français de la ville.]

366. *Ibid.*

367. Meldung von Oberassistent Dr. Krause an Kurator Emil Breuer, 16.5.1945. Universitätsarchiv Tübingen, 174/128b. [Message du premier assistant, le docteur Krause, du 16 mai 1945 au curateur Emil Breuer.]

368. Krause an Kurator Emil Breuer, 16.5.1945. Universitätsarchiv Tübingen, 174/128b. [Courrier de Krause du 16 mai 1945 au curateur Emil Breuer.]

369. Briefentwurf von Karl Herzog an Prof. J. K. Müller in Bonn, 11.4.1946. Universitätsarchiv Tübingen, 174/128b. [Brouillon d'un courrier de Karl Herzog datant du 11 avril 1946 adressé au professeur J. K. Müller à Bonn.]

370. Bericht des Kurators vom 7.5.1945. BArch Berlin, R 76 IV/58. [Rapport du curateur du 7 mai 1945.]

371. Bericht des Kurators vom 8.5.1945. BArch Berlin, R 76 IV/58. [Rapport du curateur du 8 mai 1945.]

372. Bericht des Kurators vom 24.5.1945. BArch Berlin, R 76 IV/58. [Rapport du curateur du 24 mai 1945.]

Le 20 mai, le dimanche de la Pentecôte, Wolff et Klotter observèrent en fin d'après-midi, depuis la *Silcherstraße*, des soldats français charger « des paquets et des caisses de l'université de Strasbourg » dans un camion avec remorque, garé devant la nouvelle aula. C'était le professeur Kayser, directeur de l'Institut de physiologie de Strasbourg, qui en avait donné l'ordre inopinément. Les inventaires de Schmittbiel en main, il avait déjà convenu de l'affaire avec Dörflinger et avait principalement fait charger des paquets et des caisses issus de son institut, auxquels s'ajoutait une caisse de l'Institut d'anatomie. Kayser annonça qu'il reviendrait très rapidement avec un convoi de camions pour « procéder à la réexpédition progressive³⁷³ ». Le même jour, un autre incident survint au domaine de Schwärzloch, dont Breuer ne fut informé par la police que deux semaines plus tard : des militaires français avaient forcé et emporté 20 caisses. Wolff et Klotter se rendirent immédiatement à Schwärzloch. Le rapport indique que « la propriétaire, madame Reichert, les conduisit à la chapelle d'où les 20 caisses avaient disparu ». Selon la déclaration de Reichert, cinq soldats français avaient fouillé la pièce ce dimanche de Pentecôte à la recherche d'armes et avaient inspecté les caisses avant de repartir. D'après elle, l'une des caisses contenait des appareils photographiques. Deux jours plus tard, six à huit militaires (dont deux officiers et une interprète) étaient revenus avec trois camions et avaient embarqué les caisses restantes (16 caisses issues de l'Institut d'anatomie et quatre autres de la bibliothèque universitaire). Un fabricant de meubles de Tübingen répondant au nom de Nill fut témoin de la scène. Il avait noté le numéro d'immatriculation de l'un des camions (III M 3568) et savait que les soldats impliqués étaient stationnés dans l'usine de gazéification de bois Zanker. Le curateur de la *Reichsuniversität* Emil Breuer ajouta qu'il avait « signalé [cet incident] le 7 juin au professeur Tulasne (Hygiène) de l'université de Strasbourg, [qui était] à l'époque capitaine de l'armée française et se trouvait là pour continuer le transfert ». Et « [l]a personne qui l'accompagnait expliqua que les caisses étaient entreposées au Fort de Mutzig, tout en relevant quand même leurs numéros afin de s'en assurer³⁷⁴ ».

L'incident suivant, également lié à l'Institut d'anatomie, se produisit une semaine plus tard. Jusque-là, les responsables du retour du matériel universitaire n'avaient eu affaire qu'à divers services de l'administration militaire locale et de l'université française de Strasbourg. Cependant, le soir du 13 juin, l'*Oberleutnant* Fred de la Direction générale des études et recherches (DGER)³⁷⁵ à Paris se présenta au domicile de Breuer accompagné de deux hommes et d'une sténotypiste. Ils souhaitaient obtenir des informations détaillées sur le retour du matériel appartenant à l'université de Strasbourg. Le lendemain matin, la commission examina pendant quatre heures les documents correspondants dans le bureau de Breuer en les comparant aux inventaires qu'ils avaient apportés. Ils s'intéressaient également à une petite quantité de radium qui avait disparu de Strasbourg et qu'on avait d'abord considérée comme égarée³⁷⁶. Il fut convenu que tous les duplicatas des listes relatives au transport du matériel en question devaient porter la mention « personnel » et être envoyés au capitaine Clément à la DGER à Paris par l'intermédiaire du commandant de l'armée de Tübingen³⁷⁷. Breuer écrivit : « Après cet entretien, les personnes qui y avaient participé se sont rendues à l'Institut d'anatomie de l'université de Tübingen. À leur demande, l'assistant d'anatomie Graf leur montra le matériel de l'Institut d'anatomie de Strasbourg qui était entreposé là. » Toujours selon Breuer, la commission ouvrit des caisses « et emporta des appareils photographiques³⁷⁸ ».

Dans les jours qui suivirent, l'*Oberleutnant* Fred ne resta pas inactif, comme en témoigne un autre rapport de Klotter datant du 16 juin :

Dans la matinée du vendredi 15 juin, il fut convenu avec monsieur le professeur Doerflinger que les caisses, les paquets de livres et les microscopes appartenant à l'Institut d'anatomie de Strasbourg qui avaient été entreposés à l'Institut d'anatomie de Tübingen seraient préparés pour être renvoyés dans l'après-midi même. Lorsque monsieur le professeur Doerflinger³⁷⁹ et le soussigné arrivèrent à l'Institut d'anatomie dans l'après-midi, accompagnés de huit hommes, ils apprirent que monsieur l'*Oberleutnant* Fred avait déjà organisé le transport par camion des objets susmentionnés le matin même³⁸⁰.

373. *Ibid.*

374. BArch Berlin, R 76 IV/58.

375. Devenue en 1946 le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage.

376. Bericht des Kurators vom 13.6.1945. BArch Berlin, R 76 IV/58. [Rapport du curateur du 13 juin 1945.]

377. Breuer an Clément, 16.6.1945. BArch Berlin, R 76 IV/58. [Courrier de Breuer du 16 juin 1945 à Clément.]

378. Bericht des Kurators vom 13.6.1945. BArch Berlin, R 76 IV/58. [Rapport du curateur du 13 juin 1945.]

379. BArch Berlin, R 76 IV/59.

380. *Ibid.*

3. Bilan

Jusqu'à présent, les termes relatifs au contenu des caisses et des paquets qui reviennent le plus souvent sont « équipements de laboratoire », « appareils », « instruments », « microscopes » et « livres ». Cependant, on n'a encore aucune idée des dimensions de ces caisses et paquets, et encore moins de leur contenu exact. Si on additionne toutes les caisses numérotées, on compte 45 caisses et 186 paquets envoyés à Tübingen. Mais combien en sont vraiment revenus ? Les documents les concernant sont incomplets. Bien que les bordereaux de chargement de chaque camion aient été soigneusement remplis avec les numéros des caisses et le nombre de paquets ainsi que l'institut destinataire, ils n'ont pas tous été conservés. Le dossier intitulé « État de récupération », qui se trouvait dans les affaires du doyen de la faculté de médecine de Strasbourg, semble incomplet lui aussi. Il est donc impossible de dresser une liste exhaustive de ces objets. Nous pouvons tout de même faire plusieurs constats intéressants.

3.1. Les paquets

Les paquets de l'Institut d'anatomie n'étaient pas numérotés et il n'existe aucun document décrivant leur contenu. C'est pourquoi il est aujourd'hui impossible de savoir si ceux qui ont été renvoyés à Strasbourg étaient les mêmes que ceux qui avaient été envoyés à Tübingen six mois plus tôt. Au tournant de l'année 1945, 120 paquets étaient entreposés au domaine de Bläsiberg et 66 au château de Kressbach³⁸¹. Lors de leur réexpédition, ils furent réparés dans plusieurs camions. Le 16 juin, un camion apporta, entre autres, « 60 paquets de livres ». Le 19 juin, un deuxième camion livra « 66 paquets (livres) » et un troisième en amena « 60 » le 10 juillet³⁸². On peut en conclure que ces 186 paquets contenant des livres de l'Institut d'anatomie sont identiques aux 186 paquets qui ont été envoyés à Tübingen.

Mais beaucoup d'autres paquets restent impossibles à catégoriser. Curieusement, au moins 235 autres paquets qui ne figuraient pas dans les inventaires de Tübingen avant l'occupation française furent acheminés à Strasbourg. Non seulement nous ne disposons d'aucune information sur leur contenu, mais nous ne savons même pas s'ils contenaient certains des objets qui avaient été envoyés à Tübingen dans des caisses dont les numéros ne figurent plus dans le dossier intitulé « État de récupération » établi à Strasbourg au cours de l'été 1945. Le 14 juin 1945, deux camions rapportèrent de Tübingen un total de 84 paquets provenant de l'Anatomie : 29 dans le camion n° 2504-183 et 55 dans le camion n° 2504-016³⁸³. Trente paquets supplémentaires, laissés sur place par l'Oberleutnant Fred, furent chargés à l'Institut d'anatomie, probablement le 9 juillet³⁸⁴. Ces 114 paquets au total arrivèrent vraisemblablement à Strasbourg, mais ils ne sont pas mentionnés dans le dossier de suivi « État de récupération ». Quarante-deux autres paquets furent déchargés d'un camion le 15 juin 1945 et entreposés dans la salle de gymnastique³⁸⁵ de la faculté de médecine. On enregistra leur arrivée comme trois livraisons distinctes de respectivement 2, 58 et 32 paquets contenant du matériel de l'Institut d'anatomie³⁸⁶. Nous ignorons pourquoi le nombre total n'est pas mentionné ici.

3.2. Les caisses

Le contenu de 25 des 45 caisses envoyées à Tübingen est listé avec plus ou moins de détails. Sept des 25 caisses ne contenaient apparemment que des livres. Cinq d'entre elles portaient une indication générale³⁸⁷. Nous avons retrouvé des documents concernant l'envoi d'une de ces caisses remplies de livres qui avait été entreposée au *Pflegghof* à Tübingen, mais rien concernant son retour à Strasbourg.

381. BArch Berlin, R 76 IV/ 57.

382. Akten der Medizinischen Fakultät im Anatomie-Keller, « État de récupération ». [Dossiers de la faculté de médecine conservés au sous-sol de l'Institut d'anatomie.]

383. BArch Berlin, R 76 IV/59.

384. Citation originale : « *Der Wagen Nr. 14 erhielt Zuladung im Anatomischen Institut in Tübingen.* » [« Le camion n° 14 embarqua une cargaison supplémentaire à l'Institut d'anatomie de Tübingen. »] BArch Berlin, R 76 IV/59.

385. En français dans le texte.

386. Akten der Medizinischen Fakultät im Anatomie-Keller, « État de récupération ». [Dossiers de la faculté de médecine conservés au sous-sol de l'Institut d'anatomie.] État des colis arrivés d'Allemagne (Tübingen) par M. Fourcade le 15 juin 1945, déposés à la salle de gymnastique – faculté de médecine.

387. Caisses sans indication : 528, 578, 582 et 598. Caisses présentant une indication : 592 (« *Institut* »), 902 (« *Chef privat* ») et 915 (« *Chef* »). BArch Berlin, R 76 IV/55.

1.

ANATOMIE.

Verzeichnis von Mikroskopen.

Forschungsmikroskope:

Nummer	Firma	Okulare	Objektive
283667	Zeiss	5,10; 12,15	8,20,40,60,75,90
Lumi-Mikroskop für durchfallendes Licht.			
290405	Zeiss	10	Wl.15,30,80,110, 5,90,10,20,80,75 5,10,20.
Lumi-Mikroskop für auffallendes Licht.			
200047	Zeiss	7,10,15	8,20,40,90
283642	"	2x5,2x7,2x10	6,10,40, A=1,30/100:1 1 1/2/00
283668	"	5,10,15	8,20,40 fehlt Kond.
283646	"	2x5,2x7,2x10	6,10,40,100
283643	"	2x5,2x7,2x10	1 Lupe 6,10,40,100
290331	"	5,10,15	8,40,90
285967	"		2x10,2x20,2x40,3x90
29178	"	Imiphan	
290406	"	10	Lumi-Mikr.für auff. Licht. Nur Stativ
290332	"	5,10,15	8,40,90

Kurs-Mikroskope

Nummer	Firma	Okulare	Objektive	Kasten Nr.
58339	"	7	8,40	56
59368	"	6	10,42	51
51026	"	6	10,42	65
59370	"	7	8,40	66
59355	"	7	8,40	97
51007	"	6	10,42	29
50879	"	6	10,42	76
58378	"	7	8,40	32
50431	"	6	10,42	35
58357	"	7	8,40	79
50478	"	6	10,42	41
58336	"	7	8,40	47
58350	"	7	8,40	42
50254	"	6	10,42	44
58365	"	7	8,40	33

2.

Nummer	Firma	Okulare	Objektive	Kasten Nr.
50918	Zeiss	6	10,42	69
50416	"	6	10,42	68
53975	"	6	10,42	26
58355	"	7	8,40	28
50982	"	6	10,42	71
58372	"	7	8,40	43
51015	"	6	10,42	30
54094	"	6	10,42	36
58352	"	7	8,40	84
54094	"	6	10,42	75
58347	"	7	8,40	32
58967	"	6	10,42	72
58968	"	6	10,42	78
58373	"	7	8,40	64
58342	"	7	8,40	55
50952	"	6	10,42	77
53977	"	6	10,42	74
59487	"	6	10,42	73
50927	"	6	10,42	70
364620	Leitz	5,8,12	3,6	104
364732	"	5,8,8,12	3,6	107
36 5233	"	5,8,12	3,6	106
369919	"	5,8,12	3,6	109
364632	"	5,12	1 Oculimerns.1/16	101
364615	"	5,8,12	3,6 1 Lupe	108
365299	"	5,8,12	3,6	102
363992	"	5,8,12	3,6	105
364680	"	5,8,12	3,6	110
364073	"	5,8,12	3,6	103

Zu folgenden Mikroskopen fehlt der Schlüssel zum Öffnen des Kastens:

Nummer des Kastens:
 27; 40; 37; 85; 58; 48; 45; 55; 59; 62; 50; 38; 83; 49; 80; 62;
 46; 54; 60; 67; 39; 31; 92; 87; 86; 82; 95; 97; 91; 99; 94; 100;
 89; 88; 33; 96; 98; 90; 81; 14; 15; 20; 23; 8; 22; 15; 21; 18;
 10; 17; 19; 25; 10; 9; 12; 3; 11; 24;

3.

Verzeichnis der Kisten der Anatomie Straßburg.

Die Kisten befinden sich im Schwürsloch
 Die Mikroskope befinden sich in dem Anatomischen Institut

Nummer der Kisten:	Inhalt:
626	Inhalt: Schädel
601	
848	Panfot neu. In der Kiste 840 befindet sich 1Präparier- mikroskop u. eine Contax ohne Optik.
592	Inhalt: Bücher (Institut)
915	" Bücher (Chef)
851	" 8 Dtzd. Normal Platten 9/12; 4 Dtzd. Iso Platten 6 " Silberosein Platten; 1 Umkehrfilm 3 Pakete Agfakolor-Filme; 3 Pakete Isopan Filme; 1 Umkehrfilm ; 1 Isopan Umkehrfilm; 100 Blatt Dupax 9/12 normal 300 " Broviras/12 normal 200 " " " hart 200 " Mimoso " " 200 " " " weich 200 " " " normal
624	" Entwicklungsgeschichte; Abdruckmasse Hommit
585	" Waage (neu)
560	" Mikrotom
570	" Wachsplatten-Apparat
528	" Bücher
786	" Panfot (alt)
916	"
597	" 1 Contax-Plattenadapter; Ansatz für Contax (Mikr) 1 Tisch für Zeichenapparat; 2 Spulen für Kinovor- führungsapparat; 1 Zeichenapparat; 1 Kasten Dia- röhchen; Zeiss 298325; Busch Binokular; Katzarbeit (Chef)

4.

Nummer der Kisten:	Inhalt:
598	Bücher
635	Zeichnungen; Nervenpräparate; Mikropolychromen; Trockenapparat für Bilder; 2 Zeichenapparate; 1 Contax-Entwicklerdose; Vesall; Rattenschalen; Potouchalen; 3 Dunkelkammerlampen; 1 Operations- lampe; 2 grosse Mikrotomesser; Glaswaren; 2 Mikrotomesser d; 5 Lampen (Taschen).
796	Glaswaren; Thermostaten; Waage; Stativ(Ahnen)
902	Bücher (Chef privat)
563	Bücher (Chef privat)
3 kleine Widerstände; 1Gefriermikrotom comp. 1 Zeichenapparat; 51 Oculimernsen; Okulare 2 Mikroskopien für Lumi-Mikroskop; Zedernholzeol (3Bl.) 1 elektr. Schmutz fisch; Film- vorführungsapparat (Chef privat); Instrum. kasten mit Inhalt (Chef privat) 2 Mikroskope lampen; 2 Kondensator; 1 Stativ für auffallendes fallendes Licht; Einrichtung für Kohlensäure- schnee; Objektträger; 3 Pakete Diarröhchen; 2 kleine Operationstische für Lumi; 1Lupe Busch Foto Kopierrahmen 9/12; 1 Schachtel Dia-Röhchen für Stereo-Aufnahmen 2Ansatzstücke für Contax auf Mikroskop; 1 Widerstand für Mikroskopier- lampe; 1 Photoansatzstück mit Beobachtungsookular; Instrumente; Filmaufnahmeapparat (Chef privat) Bücher (Chef privat)	
583	Lumi-Mikroskop (neu)
834	Vergrößerungsapparat (Leitz) komplett; 1 Kuvette für Filmvorführungsapparat; 1 Gasenlampe reparaturfähig; Zubehör zum Panfot (neu); 1 Präparier-Mikro
840	1 Contax nur Gehäuse.

Ohne lfd.Nr. nicht in Kisten gepackt.

1 Zentrifuge
 1 Tisch für Vergrößerungsapparat Leitz
 1 Koffer mit Projektionsapparat für Film-Dia
 1 Filmvorführungsapparat
 1 Tisch für Lumi Mikroskop

Figure 3 : Liste des objets de l'Institut d'anatomie de Strasbourg évacués en 1944³⁸⁸.

388. BArch Berlin, R 76 IV/55.

Les 16 caisses de l'Institut d'anatomie entreposées au domaine de Schwärzloch et emportées par les militaires français à la Pentecôte n'avaient pas été volées, contrairement à ce qu'avaient insinué des témoins à Tübingen. La déclaration faite par un militaire français à Breuer selon laquelle « les caisses... [avaient été apportées] au Fort de Mutzig³⁸⁹ » était vraie. En effet, la dernière livraison indiquée dans le dossier de suivi intitulé « État de récupération » est une cargaison de 21 caisses de l'Anatomie (ayant été « entreposées à Mutzig ») qui fut livrée le 19 juin sur l'ordre du professeur Kayser et déposée dans le gymnase. Dix de ces caisses provenaient du dépôt de Schwärzloch à Tübingen. Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé d'information dans les documents conservés permettant de savoir où les six caisses restantes ont été entreposées après avoir été chargées dans les camions français à Schwärzloch.

Le seul et unique document permettant de se faire une idée plus précise du matériel qu'August Hirt envoya à Tübingen est une liste (non exhaustive) de quatre pages des objets de l'Institut d'anatomie de Strasbourg qui ont été évacués³⁹⁰. Il s'agit d'un document non daté où il est mentionné à tort que les 22 [en réalité 25] caisses en question ont été entreposées à Schwärzloch, ce qui est impossible³⁹¹. Selon cet inventaire, ces caisses contenaient du matériel utilisé par Hirt pour réaliser et documenter des recherches en microscopie en luminescence qu'il menait en dehors de Strasbourg : un nouveau microscope en lumi(nescence) et des accessoires tels des cuves de refroidissement spéciales, des oculaires et des objectifs à immersion, un microtome et un microtome à congélation, ainsi que des couteaux pour microtomie servant à réaliser des préparations microscopiques. À cela viennent s'ajouter un appareil photographique, une caméra et du matériel de chambre noire. Faute d'information à ce sujet, on ne connaîtra probablement jamais l'origine du ou des crânes présents dans l'une des caisses³⁹². En revanche, la mention « Hommoit » figurant à l'intérieur de l'une des caisses est sans doute une coquille, le terme correct étant probablement « Hominit ». Il pourrait s'agir de la pâte à mouler, difficile à obtenir à l'époque, que l'*Ahnenerbe* s'était procurée en Suisse pour réaliser le moulage des 86 corps dont les squelettes devaient être préparés afin d'intégrer la collection anthropologique de l'Institut d'anatomie de Strasbourg à des fins de recherche sur les races.

Tous les éléments mentionnés ci-dessus étaient rangés dans les caisses 560, 563, 570, 583, 597, 624, 626, 635 et 786. Des documents attestent qu'ils ont tous été renvoyés à Strasbourg. Il en va de même pour la quasi-totalité des microscopes probablement emmenés pour les besoins de l'enseignement.

Le 11 juillet 1945, un camion s'est garé pour la dernière fois devant l'Institut d'anatomie de Tübingen pour récupérer une bouteille en acier et un trépied. Ce fut la fin provisoire du retour du matériel de l'université de Strasbourg qui avait été transféré à Tübingen. Ce transport a nécessité 79 camions au total. Vingt autres camions furent encore envoyés en France au cours des mois suivants et jusqu'à l'automne, pour acheminer les objets restants.

3. LA COLLABORATION D'AUGUST HIRT ET SIGMUND RASCHER AU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Sabine HILDEBRANDT, Hans-Joachim LANG et Paul WEINDLING

CRÉATION DE L'INSTITUT FÜR WEHRWISSENSCHAFTLICHE ZWECKFORSCHUNG IM AHNENERBE LE 7 JUILLET 1942

Le début de la collaboration entre le professeur d'anatomie August Hirt et le médecin de la *Luftwaffe* Sigmund Rascher (1909-1945) coïncide avec la création de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung im Ahnenerbe*³⁹³. Le 16 juin 1942, Wolfram Sievers, le directeur de l'*Ahnenerbe*, vint rencontrer Hirt à Strasbourg

389. BArch Berlin, R 76 IV/58.

390. Voir la figure 3 à la fin de ce chapitre.

391. Après avoir été d'abord entreposées dans la salle de gymnastique ou au sous-sol de l'université, 16 caisses furent transportées au Schwärzloch en novembre et en décembre 1944. Cela correspond au nombre de caisses recensées le dimanche de Pentecôte, lorsqu'elles furent transférées là-bas.

392. La seule indication concernant le contenu de la caisse n° 626 est la mention « Schädel » (crâne). Rien ne permet de savoir si c'est un singulier ou un pluriel. [L'orthographe du mot *Schädel* est la même au singulier et au pluriel. NdT.]

393. Ce chapitre est exclusivement consacré aux contacts entre August Hirt et Sigmund Rascher, et ne traite des activités de Rascher que dans la mesure où elles eurent un lien direct avec Hirt. On trouvera une présentation détaillée de Rascher dans les ouvrages qui suivent. Wolfgang Benz: Dr. med. Sigmund Rascher. Eine Karriere. *Dachauer Hefte* 4 (1988), p. 190-214. Robert L. Berger:

et visita les locaux encore en travaux de l'Anatomie I et II³⁹⁴. À cette occasion, l'anatomiste exposa à Sievers les obstacles personnels et matériels qu'il rencontrait dans la poursuite de ses recherches³⁹⁵. Sievers prit les travaux mais aussi les inquiétudes du scientifique très au sérieux. Le 29 juin suivant, il expliqua en détail en quoi consistaient les recherches de Hirt à son supérieur hiérarchique, Rudolf Brandt, et lui posa la question de leur intégration à l'*Ahnenerbe* afin de les soutenir³⁹⁶. En même temps, il espérait mettre à profit les connaissances de Hirt pour d'autres projets placés sous la tutelle de l'*Ahnenerbe*. Sievers proposa de subventionner Hirt qui était membre de l'*Ahnenerbe* depuis le 1^{er} mars de la même année³⁹⁷, dans le cadre de la réorganisation et de la réunion de plusieurs projets de recherche. Il prévoyait d'une part de faire appel aux connaissances techniques approfondies de Hirt en matière de microscopie intravitale à fluorescence, par exemple pour des recherches en entomologie. D'autre part, il proposait que Hirt poursuive ses recherches sur l'ypérite (ou gaz moutarde) par des expériences sur des êtres humains au camp de concentration de Dachau, sous la direction du médecin du camp, le docteur Waldemar Wolter (1908-1947)³⁹⁸. Le 7 juillet 1942, Heinrich Himmler signa³⁹⁹ le projet d'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung im Ahnenerbe* de Sievers qui plaçait Hirt à la tête de l'*Abteilung H* (département H, comme Hirt) et Rascher à la tête de l'*Abteilung R*⁴⁰⁰.

À cette époque, Sigmund Rascher avait déjà mené une première série d'expérimentations humaines au camp de concentration de Dachau. Né en 1909 à Munich, le docteur Rascher travailla comme assistant non rémunéré à la clinique chirurgicale du *Schwabinger Krankenhaus*, l'un des hôpitaux de Munich. Il y fit une thèse sur le diagnostic cristallographique du sérum dirigée par le pédiatre Joseph Trumpp (1867-1945)⁴⁰¹. Il publia sur cette méthode avec son mentor et la recommanda pour le diagnostic du cancer. Ces recherches bénéficièrent du

Nazi Science. The Dachau Hypothermia Experiments. In: John J. Michalczyk (dir.): *Medicine Ethics and the Third Reich. Historical and Contemporary Issues*. Kansas City: Parlux 1990, p. 87-100. Karl-Heinz Roth: Tödliche Höhen: Die Unterdruckkammer-Experimente im Konzentrationslager Dachau und ihre Bedeutung für die luftfahrtmedizinische Forschung des „Dritten Reichs“. In: Angelika Ebbinghaus, Klaus Dörner (dir.): *Vernichten und Heilen. Der Nürnberger Ärzteprozess und seine Folgen*. Berlin: Aufbau-Verlag 2001, p. 110-151. Wolfgang U. Eckart, H. Vondra: Disregard for human life. Hypothermia experiments in the Dachau concentration camp. In: Wolfgang U. Eckart: *Man, medicine and the state. The human body as an object of government sponsored medical research in the 20th century*. Stuttgart: Steiner-Verlag 2006, p. 157-166. Albert Knoll: Humanexperimente der Luftwaffe im KZ-Dachau: die medizinischen Versuche Dr. Sigmund Raschers. *Beiträge zur Geschichte der nationalsozialistischen Verfolgung in Deutschland 13* (2012), p. 139-148. Pour une mise en contexte plus large, voir Paul J. Weindling: *Nazi Medicine and the Nuremberg Trials. From Medical War Crimes to Informed Consent*. London: Palgrave Macmillan 2004. Michael H. Kater: *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945. Ein Beitrag zur Kulturpolitik des Dritten Reiches*. 4. Edition. München: R. Oldenbourg Verlag 2006. Julien Reitzenstein: *Himmlers Forscher. Wehrwissenschaft und Medizinverbrechen im „Ahnenerbe“ der SS*. 2. durchgesehene Ausgabe. Braunschweig: Ferdinand Schöningh 2020, p. 169-212. Paul J. Weindling: *Victims and Survivors of Nazi Human Experiments: Science and Suffering in the Holocaust*. London: Bloomsbury 2015, p. 1-3, 52-57, 79-86.

394. Voir le chapitre IV. 2, « Anatomie » du présent rapport.

395. Vermerk von Sievers, 26.6.1942. BArch Berlin, NS 19/1209. [Note de Sievers du 26 juin 1942.] Sievers avait déjà eu un entretien de près de trois heures avec Rascher le 27 janvier 1942, entretien au cours duquel il lui avait parlé d'une collaboration avec Hirt et l'avait invité à rendre visite à ce dernier à Strasbourg. Diensttagebuch Sievers vom 27.1.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 27 janvier 1942.]

396. Sievers an Brandt (Aktenzeichen G/H/6), 29.6.42. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Sievers du 29 juin 1942 à Brandt.]

397. Sievers an Hirt (Aktenzeichen A/23/h 52 Mü.), 10.3.1942. BArch Berlin, NS 21/1532, f. 123. [Courrier de Sievers du 10 mars 1942 à Hirt.]

398. Visiblement, cette proposition – qui visait à soulager Hirt, très pris par ses cours – fut rapidement abandonnée, puisque les expérimentations à l'ypérite sur des êtres humains furent par la suite réalisées dans le camp de concentration de Natzweiler, en novembre et décembre 1942, sous la direction de Karl Wimmer. Concernant le Dr. Wolter, voir Ernst Klee: *Das Personenlexikon zum Dritten Reich: Wer war was vor und nach 1945*. Frankfurt am Main: S. Fischer Verlag 2007, p. 678.

399. Entwurf gez. Himmler, 7.7.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Projet signé par Himmler, 7 juillet 1942.]

400. Sievers an Brandt, Vermerk (Aktenzeichen G/H/6), 29.6.1942. BArch Berlin, NS 21/904, f. 4. [Note de Sievers du 29 juin 1942 à Brandt.]

401. Publication commune : Joseph Trumpp, Sigmund Rascher: Nachprüfung der Pfeiffer'schen Angaben über die Möglichkeit einer kristallographischen Diagnostik; Versuch einer Hormonoskopie und Schwangerschaftsdiagnose. *Münchener Medizinische Wochenschrift* 26. Juni 1936, p. 1049-1051. Concernant Trumpp, voir J.v. Walter, M. Orthen, M. Thumm, P. Emmrich. *Die Geschichte der Kinderklinik Schwabing*. <http://docplayer.org/18016191-Die-geschichte-der-kinderklinik-schwabing-j-v-walter-m-orthen-m-thumm-p-emmrich.html>. Ausbildungsverlauf Dr. med. Sigmund Rascher, Muenchen, den 17.5.43. Nuremberg Medical Trial Doc. NO-230. [Formation du Dr. Sigmund Rascher.]

soutien de la *Notgemeinschaft der Deutschen Wissenschaft* (Organisation de secours de la science allemande)⁴⁰². Rascher était membre de l'*Ahnenerbe* depuis le milieu de l'année 1939 et effectuait son service militaire dans la *Luftwaffe* depuis le mois de mai. À cette époque, il entreprit la première d'une série d'études sur la vision dans l'espace pour le compte de la *Luftwaffe*, en compagnie du psychologue Gert Heinz Fischer (1909-1993) de Marbourg⁴⁰³. De plus, il effectua des recherches en cancérologie sur le sérum pour le compte de l'*Ahnenerbe* après avoir réussi à faire valoir ses travaux précédents par Himmler, à la suite de quoi ce dernier l'autorisa à utiliser des détenus du camp de concentration de Dachau⁴⁰⁴. Ces travaux réalisés par Rascher furent les premières expérimentations médicales pratiquées sur des prisonniers de camps de concentration autorisées par Himmler⁴⁰⁵. C'est à l'occasion d'une formation de la *Luftwaffe* au printemps 1941 que Rascher eut connaissance des problèmes posés par la recherche sur le vol à haute altitude. Après sa nomination à l'Institut de médecine aéronautique de Munich en novembre 1941, il développa avec le directeur de l'institut, Georg August Weltz (1889-1983), une démarche expérimentale appliquée au vol à haute altitude en collaboration avec Siegfried Ruff (1907-1989), le directeur du *Berliner Fliegermedizinischen Institut der Deutschen Versuchsanstalt für Luftfahrt e. V.* (Institut berlinois de médecine aéronautique de la station d'essai aéronautique allemande) et son assistant, Hans Wolfgang Romberg (1911-1981)⁴⁰⁶. C'est donc sur l'ordre conjoint de Himmler et du *Generaloberstabsarzt* de la *Luftwaffe* Erich Hippke que, du 22 février au 23 mai 1942, Rascher et Romberg effectuèrent des expériences de « sauvetage d'êtres humains en haute altitude » au camp de concentration de Dachau, causant par là la mort des prisonniers qui leur servaient de sujets d'expérience⁴⁰⁷. Le 15 août, une autre série de tentatives de sauvetage d'êtres humains en hypothermie (situations d'accident ou d'atterrissage forcé d'avions) eut lieu, toujours sur ordre de la *Luftwaffe*, avec le concours de Rascher et, pour la *Luftwaffe*, du professeur Ernst Holzlöhner (1899-1945) et de son assistant, Erich Finke (1905-1945)⁴⁰⁸. La première série d'expériences dura jusqu'au début d'octobre 1942 ; la deuxième, dirigée exclusivement par Rascher, se déroula d'octobre à mai 1943. Il y eut moins de décès dans la première série que dans la seconde. Jusqu'à présent, 221 prisonniers ont pu être identifiés dont au moins 87 ont été tués au cours de ces expériences⁴⁰⁹.

VISITE DE HIRT AU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU LE 21 SEPTEMBRE 1942, SERVICES RENDUS À RASCHER

C'est à cette époque que Sievers proposa de fonder l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* au sein duquel Hirt et Rascher pourraient collaborer. L'ordre officiel signé par Himmler le 7 juillet 1942 prévoit explicitement le soutien matériel et personnel aux travaux de Hirt et précise que « [cela comprend] les possibilités existantes à Dachau⁴¹⁰ ». Le 10 septembre, Rascher se présenta chez Sievers pour lui rendre compte des expériences d'hypothermie alors en cours. À cette occasion, les deux hommes discutèrent de la « collaboration avec

402. Schreiben Raschers vom 17.5.1943. „Ausbildungsverlauf,“ vermutlich zur Einreichung seiner Habilitationsschrift verfasst. Nuremberg Medical Trial Doc. NO-230. [« Formation », texte rédigé par Rascher le 17 mai 1943, probablement en vue de la soumission de sa thèse d'habilitation.] On trouvera de plus amples informations chez Gabriele Moser: *Deutsche Forschungsgemeinschaft und Krebsforschung 1920-1970*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag 2011, p. 147-148. Un projet de recherches conjointes avec Gert Heinz Fischer est également attesté. Voir Helmut E. Lück: Gert Heinz Fischer, Schüler und Nachfolger von Erich Jaensch in Marburg. Psychologie im Dienst von NS-Organisationen. In: Theo Herrmann, Włodek Zeidler (dir.): *Psychologen in autoritären Systemen*. Frankfurt am Main: Peter Lang 2012. p. 45-62, ici p. 62.

403. Lück, in: Herrmann, *Psychologen*, 2012, p. 53.

404. Benz, Dr. med. Sigmund Rascher, 1988, p. 193-196. Weindling, *Victims and Survivors*, 2015, p. 54-55.

405. Weindling, *Victims and Survivors*, 2015, p. 82-83.

406. Weindling, *Nazi Medicine*, 2004, p. 50.

407. *Ibid.*, p. 50-51.

408. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945*, 2006, p. 236.

409. Weindling, *Victims and Survivors*, 2015, p. 82-83. Voir également « Victims of Biomedical Research under NS. Collaborative Database of Medical Victims ». Data collated by Weindling at the Leopoldina, Center for Science Studies. [« Victimes de recherches biomédicales sous le national-socialisme. Base de données collaborative sur les victimes médicales ». Données recueillies par Weindling au *Leopoldina, Center for Science Studies*.]

410. Entwurf gez. Himmler, 7.7.1942. BArch Berlin, NS 21/904, fot. 56. [Projet signé par Himmler, 7 juillet 1942.]

le professeur Hirt, *SS-H'Stuf.* » ainsi que de l'« organisation d'une expérience commune avec le professeur Hirt le 21 septembre à Dachau⁴¹¹ ». Il fut décidé qu'ils essaieraient de voir sur place, à Dachau, s'il était possible d'y réaliser les expériences à l'ypérite de Hirt sur des êtres humains. Mais en fin de compte, ces expériences eurent lieu au camp de concentration de Natzweiler plus tard dans l'année⁴¹².

Le 21 septembre, Hirt se rendit à Munich en compagnie de Karl Wimmer pour y retrouver Sievers et Rascher. Ils devaient partir tous ensemble pour Dachau à 8 h du matin. Le programme prévoyait la « réalisation d'une expérience d'hypothermie » à 9 h ainsi que la « mise en place de la collaboration entre le Prof. Hirt et le Dr. Rascher » et la « visite du jardin de plantes médicinales avec le Prof. Hirt, *SS-H'Stuf.* » Dans la soirée, après un échange d'une demi-heure entre Hirt et Sievers sur le budget alloué à Hirt pour son « département H », ils furent reçus par la famille Rascher pour poursuivre la discussion sur la collaboration entre Hirt et Rascher⁴¹³. En 1946, Sievers relata ses souvenirs de cette journée :

Je fus témoin d'une expérience d'hypothermie réalisée sur un détenu du camp de concentration. Il s'agissait d'un criminel condamné à mort. Le professeur Hirth [*sic*] et le docteur Rascher étaient présents lors de cette expérience. C'est le docteur Rascher qui la dirigea. [...] Au cours de cette expérience, le prisonnier du camp de concentration mourut et fut aussitôt disséqué par le professeur Hirth [*sic*]⁴¹⁴.

Le 21 septembre 1942, Hirt et Wimmer assistèrent donc directement à une expérience d'hypothermie au cours de laquelle un prisonnier fut assassiné. Ils constatèrent ainsi de leurs propres yeux les nouvelles « possibilités » scientifiques offertes par l'expérimentation sur des êtres humains vivants et mourants dans les camps de concentration.

Hirt commença tout de suite, à Dachau, à mettre en œuvre la collaboration dont ils avaient discuté. Il « dis-séqua », comme le dit Sievers en 1946, le cadavre du prisonnier assassiné. Il est assez peu probable que cette « dissection » ait été une autopsie complète telle qu'on l'entend en médecine légale, d'autant plus que Hirt n'était pas médecin légiste. Il a plutôt dû prélever les tissus qui l'intéressaient particulièrement tout de suite après le décès de la victime. Cette façon de se procurer des tissus « encore chauds » était courante dans la tradition anatomique allemande et fit l'objet d'une escalade pendant le III^e Reich avec la croissance exponentielle du nombre d'exécutions capitales et la possibilité d'avoir accès aux prisonniers avant l'heure prévue de leur mort⁴¹⁵. Manifestement, Hirt avait déjà fait savoir à Sievers quelques jours auparavant quels tissus il voulait observer au microscope à fluorescence car le 11 septembre, le directeur général de l'*Ahnenerbe* indiqua à Rascher les spécimens à préparer pour Hirt :

1 morceau de peau du ventre, avec la chaîne sympathique à partir du grand sympathique, tronc cérébral au niveau des 3^e et 4^e ventricules avec l'hypophyse, foie, surrénale, le tout fixé dans du formol (10 %), conservé dans des récipients foncés⁴¹⁶.

Il fut également convenu que Hirt pourrait emporter à Strasbourg les « choses déjà prêtes ». Il s'agissait probablement là d'échantillons de tissus que Rascher avait prélevés lors de précédentes expériences, réalisées avant le 21 septembre. Hirt emporta ces préparations à Strasbourg ainsi que les tissus qu'il avait prélevés lui-même

411. Diensttagebuch Sievers, 10.9.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 10 septembre 1942.] *SS-H'Stuf.* est l'abréviation de *SS-Hauptsturmführer*.

412. Hirt an Sievers, 31.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 31 décembre 1942 à Sievers.]

413. Diensttagebuch Sievers, 21.9.1942. IfZ München, MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 21 septembre 1942.] Le « jardin de plantes médicinales » était une exploitation agricole de la SS contiguë au camp de Dachau où les prisonniers étaient forcés de travailler dans des conditions extrêmement dangereuses. Voir Wolfgang Jacobeit, Christoph Kopke: *Die biologisch-dynamische Wirtschaftsweise im KZ. Die Güter der „Deutschen Versuchsanstalt für Ernährung und Verpflegung“ der SS von 1939 bis 1945*. Berlin: Trafo 1999. KZ-Gedenkstätte Dachau [https://www.kz-gedenkstaette-dachau.de/historischer-ort/virtueller-rundgang-umgebung/ss-versuchsgueter-kraeutergarten-plantage/](https://www.kz-gedenkstaette-dachau.de/historischer-ort/virtueller-rundgang-umgebung/ss-versuchsgueter-kraeuterergarten-plantage/) (consulté le 28/05/2020).

414. Erklärung Sievers, 19.11.1946. Nuremberg Medical Trial Doc. NOKW-264. [Déclaration de Sievers, 19 novembre 1946. Procès des médecins de Nuremberg.] <https://nuremberg.law.harvard.edu/documents/3501-affidavit-concerning-the-high?q=NOKW+264#p.1> (consulté le 20/08/2021).

415. Sabine Hildebrandt: Research on Bodies of the Executed in German Anatomy: An Accepted Method that Changed During the Third Reich. Study of Anatomical Journals from 1924 to 1951. *Clinical Anatomy* 26 (2013), p. 304-326.

416. Sievers an Rascher Betr. Kälteversuche (Aktenzeichen G/R/8), 11.9.1942. BArch Berlin, NS 21/914. [Courrier de Sievers du 11 septembre 1942 à Rascher concernant les expériences d'hypothermie.]

pour ses recherches microscopiques en luminescence. Apparemment, ces recherches revêtaient une importance particulière car, à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre, Rascher envoya encore à l'anatomiste des tissus prélevés sur cinq autres victimes des expériences d'hypothermie. Lorsqu'il fut entendu comme témoin au procès des médecins de Nuremberg en 1946, l'ancien *Funktionshäftling* (détenu fonctionnaire) Walter Neff (1909-1960) déclara qu'à cette époque, Rascher l'avait envoyé à Strasbourg afin qu'il remette « le cœur et les poumons » de cinq prisonniers décédés à Hirt, en plus d'une lettre⁴¹⁷. Il ignorait si ces organes avaient été prélevés sur des victimes d'expériences récentes ou plus anciennes. Il déposa les échantillons de tissus au laboratoire et donna la lettre à Hirt en main propre. En rentrant à Dachau, il emporta une lettre de Hirt à Rascher et un paquet pour *Schwester Pia*⁴¹⁸.

Le 5 octobre, Hirt livra son premier rapport sur les examens histologiques du « matériel » de Dachau. Il y constatait que presque tous les organes étaient saturés de « curieuses matières fluorescentes », que le muscle cardiaque montrait des signes de coagulation et qu'il n'y avait pas de vitamine A. Il souhaitait étudier des corps issus de son propre institut pour déterminer si la vitamine A avait pu être détruite par les conditions de l'expérience⁴¹⁹. Il s'agit très probablement ici des tissus prélevés par Hirt lui-même sur les personnes décédées lors de l'expérience du 21 septembre puisque le 13 novembre, Hirt envoya à Sievers un rapport décevant concernant d'autres échantillons qui avaient été prélevés de façon inadéquate par une personne autre que Hirt⁴²⁰.

Même si Hirt et Wimmer furent très pris par leurs cours et les expérimentations avec l'ypérite au cours du semestre d'hiver 1942/1943, ils étudièrent les échantillons de tissus prélevés à la suite des expériences d'hypothermie de Rascher, en documentèrent les résultats au moyen de microphotographies et rédigèrent un compte-rendu à leur sujet⁴²¹. Il est intéressant de noter que Hirt n'envoya pas ce texte directement à Rascher mais à Sievers qui, en tant que directeur de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*, était le supérieur hiérarchique de Hirt. Ce dernier laissa également à Sievers le soin de communiquer directement avec Rascher. Sievers prit connaissance du compte-rendu de Hirt (dont jusqu'à présent ni l'original ni la moindre copie n'ont été retrouvés) le 28 décembre et le transmit à Rascher⁴²². Le 13 janvier 1943, Sievers fit savoir à Hirt que Rascher avait trouvé ses propres observations confirmées par les examens anatomiques et qu'il considérait ces résultats histologiques comme « extraordinairement importants ». Sievers poursuivit : « Entre-temps, d'autres expériences plus longues ont été réalisées. J'ai prié le docteur Rascher de vous transmettre le matériel de ces expériences. Entre-temps, le *Reichsführer-SS* [Himmler] a ordonné que les expériences soient poursuivies de façon systématique⁴²³. »

On peut supposer que Hirt a également étudié en détail ce nouveau « matériel » pour le compte de Sievers mais les sources disponibles actuellement ne nous permettent pas de conclure à une collaboration entre Hirt et Rascher au-delà des premiers mois de l'année 1943. En juillet 1943, Rascher donna à Sievers l'information suivante concernant l'achèvement de sa thèse d'habilitation : « J'ai récupéré les négatifs de M. le professeur Hirt à Strasbourg, de sorte que ce travail devrait être terminé sous peu⁴²⁴. »

417. Vernehmung des Zeugen Walter Neff durch Mr Mc Haney, Wortprotokoll des Nürnberger Ärzteprozesses, 18.12.1946. Klaus Dörner, Angelika Ebbinghaus, Karsten Linne, Karl Heinz Roth, Paul Weindling (dir.): *Der Nürnberger Ärzteprozess 1946/1947. Wortprotokolle, Anklage- und Verteidigungsmaterial, Quellen zum Umfeld*. München 2000, Abt. 2/00678-00679. [Audition du témoin Walter Neff par M. Mc Haney.] Voir la traduction anglaise : Nuremberg Medical Trial Doc. NOKW-450, p. 2., 633. <http://nuremberg.law.harvard.edu/documents/3663-extract-from-the-testimony?q=Walter+Neff#p.3>.

418. On appelait « *Schwester Pia* » Eleonore Baur (1885-1981), une haute dignitaire du parti national-socialiste et amie proche de Hitler. Voir Daniela Andre: Eleonore Baur – „Blutschwester Pia“ oder Engel von Dachau? In: Marita Krauss: *Rechte Karrieren in München. Von der Weimarer Zeit bis in die Nachkriegsjahre*. München: Volk Verlag 2010, p. 165-185.

419. Hirt an Sievers (Aktenzeichen G/H/6), 5.10.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 5 octobre 1942 à Sievers.]

420. Hirt an Sievers (Aktenzeichen G/H/6, A/1/192), 13.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 13 novembre 1942 à Sievers.]

421. Hirt an Sievers (Aktenzeichen G/H/6, G/R/8), 22.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 22 décembre 1942 à Sievers.]

422. Dienstagebuch Sievers, 28.12.1942. IfZ München, MA 1406/2, 17:00-6:00: Bearbeitung von Rückständen u.a. Berichte SS-H'Stuf. Prof. Dr. Hirt über Versuchsreihe SS-H'Stuf. Dr. Rascher, Dachau. [Agenda de Sievers, 28 décembre 1942.] Sievers an Hirt (Aktenzeichen G/H/6, G/R/8), 7.1.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers du 7 janvier 1943 à Hirt.]

423. Sievers an Hirt (Aktenzeichen G/H/6, G/R/8, S/Wo), 13.1.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers du 13 janvier 1943 à Hirt.]

424. Rascher an Sievers, 21.7.1943. BArch Berlin, NS 21/917. [Courrier de Rascher du 21 juillet 1943 à Sievers.]

On ignore cependant si Rascher récupéra lui-même les photographies des tissus des expériences d'hypothermie, si c'est un tiers qui s'en chargea ou s'il se les fit envoyer. Quoi qu'il en soit, rien n'indique que Rascher se rendit à Strasbourg ou que les deux chercheurs eurent d'autres contacts avant le printemps 1944. Hirt fut accaparé pendant toute l'année 1943 par ses propres recherches sur l'ypérite, par les préparatifs concernant sa « collection de squelettes juifs » et par ses cours à un nombre croissant d'étudiants. En outre, il fut entravé par sa santé fragile, en particulier dans la première moitié de l'année⁴²⁵.

COLLOQUE DES CHERCHEURS SUR L'YPÉRITE LE 8 MARS 1944 ET HABILITATION DE RASCHER

Pour autant qu'on le sache, il n'y eut pas de nouvelle rencontre entre Hirt et Rascher avant les entretiens de Munich et Bergwald du 7 au 9 mars 1944. Hirt avait proposé à Sievers de réunir tous les chercheurs qui travaillaient sur l'ypérite⁴²⁶. Lors d'une réunion à Berlin entre notamment Sievers, Rascher et le docteur Georg Graue, représentant du bureau exécutif du *Reichsforschungsrat* et directeur du *Kriegswirtschaftsstelle* (Bureau de l'économie de guerre), il avait été décidé de créer un « groupe de travail sur l'ypérite⁴²⁷ ». Les participants à ce colloque de l'*Ahnenerbe* sur l'ypérite furent Sievers, Rascher, Philipp von Lützelburg (1880-1948, botaniste), Karl Fahrenkamp (1889-1945, cardiologue), Eduard Paul Tratz (1888-1977, zoologiste) et Eduard May (1905-1956, entomologiste)⁴²⁸. Après une réunion préliminaire le 7 mars, le colloque à proprement parler eut lieu le 8 mars. Hirt y présenta deux exposés, l'un sur la « *L-Thérapie* », basé sur ses expérimentations humaines sur l'ypérite [qui se dit *Lost* en allemand, d'où le « L »], et l'autre sur la microscopie à fluorescence et la recherche sur les cellules cancéreuses. Une discussion à laquelle participèrent von Lützelburg, Fahrenkamp et Rascher s'en suivit. La question de la validation à Strasbourg de l'habilitation de Rascher fut également abordée au cours de la journée. Le lendemain, le 9 mars, fut organisée une visite de la *Haus der Natur* (Musée d'histoire naturelle) fondée par Tratz à Bergwald ainsi que de Pabenschwandt, un camp extérieur dépendant du camp de concentration de Dachau où de futures collaborations furent mises sur pied.

Selon toute vraisemblance, Sievers réussit à convaincre Hirt des difficultés et de l'urgence qu'il y avait à faire valider l'habilitation de Rascher. En tout état de cause, le directeur général de l'*Ahnenerbe* présenta le problème dès le 21 mars 1944 à son supérieur, Rudolf Brandt, avec une ébauche de solution sur la base d'informations fournies par Hirt⁴²⁹. Sievers expliqua que, contrairement à ce qui avait été prévu, l'hygiéniste Pfannenstiel ne pourrait pas présenter la thèse d'habilitation de Rascher devant la faculté de médecine de Marbourg. Pfannenstiel s'intéressait au « cursus scientifique » de Rascher depuis au moins 1942, mais il n'avait pas réussi à convaincre ses collègues de Marbourg de valider sa thèse d'habilitation⁴³⁰. Il semble que l'obligation de garder le secret sur le sujet des travaux de Rascher ait joué un rôle dans ce refus puisque ce dernier voulait consacrer sa

425. Fin 1942-début 1943, Hirt passa plusieurs jours à la clinique chirurgicale à la suite d'hémorragies intestinales. Hirt an Sievers, 31.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 31 décembre 1942 à Sievers.] Il fit un autre séjour en clinique à une période où il n'y avait pas de cours, entre le semestre d'hiver 1942/1943 et le semestre d'été 1943. Sievers an Hirt. BArch Berlin, NS 21/50. [Courrier de Sievers à Hirt.] Hirt an Sievers, 13.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Hirt du 13 avril 1943 à Sievers.] Sievers an Brandt (Tagebuch-Nummer, A/23/h 52), 27.4.1943. [Courrier de Sievers du 27 avril 1943 à Brandt.] : « *Wenn er jetzt im Sommersemester den Vorlesungsbetrieb und daneben seine Forschungsarbeiten durchführt, wird er am Ende des Semesters wieder restlos fertig sein.* » [« S'il poursuit ses activités d'enseignement pendant le semestre d'été et ses recherches en parallèle, il sera de nouveau complètement épuisé à la fin du semestre. »] BArch Berlin, NS 19/1209. Hirt an Sievers, 29.6.1943. [Courrier de Hirt du 29 juin 1943 à Sievers.] : « *Die Leibscherzen setzen seit einigen Tagen wieder in alter Frische ein.* » [« Les douleurs abdominales sont réapparues depuis quelques jours. »] BArch Berlin, NS 21/50.

426. Sievers, Vermerk. Betr.: Besprechung am 3. März mit Prof. Dr. Thiessen, Prof. Dr. Blome, SS-Hstuf. Dr. Rascher und Dr. Graue in Berlin (Aktenzeichen G/H/6), Waischenfeld, 21.3.44. BArch Berlin, NS 21/908. [Note de Sievers concernant la conversation du 3 mars avec les professeurs Thiessen et Blome ainsi que les docteurs Rascher et Graue à Berlin.]

427. Florian Schmaltz: Peter Adolf Thiessen und Richard Kuhn und die Chemiewaffen-Forschung im NS-Regime. In: Helmut Maier (dir.): *Gemeinschaftsforschung, Bevollmächtigte und Wissenstransfer: Die Rolle der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im System kriegsrelevanter Forschung des Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein Verlag 2007, p. 305-351, ici p. 327-328.

428. Dienstagebuch Sievers, 7., 8., 9. März 1944. BArch Berlin, NS 21/828. [Agenda de Sievers, 7, 8, 9 mars 1944.]

429. Sievers an Brandt. Betr.: Habilitation SS-Hauptsturmführer Dr. Rascher (Aktenzeichen G/R/8), 21.03.1944. BArch Berlin, NS 21/918. [Courrier de Sievers du 21 mars 1944 à Brandt concernant l'habilitation du Dr. Rascher, SS-Hauptsturmführer.]

430. Abschrift, Pfannenstiel an Rascher, Marburg, 25.11.1942. BArch Berlin, NS 21/914. [Copie d'un courrier de Pfannenstiel du 25 novembre 1942 à Rascher.]

thèse d'habilitation aux expériences d'hypothermie de Dachau. Pour les mêmes raisons, si l'on en croit Sievers, il était impossible de déposer cette thèse à Francfort ou à Munich comme le suggérait Pfannenstiel. Toujours d'après Sievers, les contacts avec Hirt permettaient de trouver une solution au problème :

Il ressort d'une conversation avec le docteur Hirt, *SS-H'Stuf.*, qui connaît bien les travaux de Rascher, que cette habilitation peut être validée à Strasbourg dans les meilleures conditions. L'examen de ce travail et la validation de cette habilitation à caractère confidentiel pourront y être réalisés exclusivement par des dirigeants de la SS :

1. Le doyen de la faculté de médecine, le professeur Stein ;
2. Le vice-doyen, le professeur Hirt ;
3. Le professeur Gebhardt⁴³¹.

À cet effet, Sievers joignit immédiatement à cette proposition extraordinaire un brouillon de lettre de Rudolf Brandt destiné à Stein. Le titre prévu pour la thèse de Rascher, qui n'a finalement jamais vu le jour, était *Études expérimentales des phénomènes observés lors du refroidissement du corps humain*.

On ignore ce que Hirt pensait de la valeur scientifique de ces travaux. On peut néanmoins supposer qu'il aurait présenté les travaux de Rascher à la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg, ne serait-ce que pour continuer à s'assurer le soutien de Sievers. Cependant, il n'en eut jamais l'occasion car Rascher et sa femme furent emprisonnés pour enlèvement d'enfants quelques semaines après la lettre de Sievers à Brandt, en mars ou avril 1944⁴³².

BILAN DE LA COLLABORATION ENTRE HIRT ET RASCHER

Pour conclure, force est de constater que Hirt et Rascher n'ont collaboré directement que sur une période relativement courte, dans les premiers temps de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung im Ahnenerbe*, de septembre 1942 jusqu'au début de l'année 1943. Du fait de sa participation en personne aux expériences d'hypothermie de Rascher sur des détenus à Dachau, Hirt avait parfaitement connaissance des activités de Rascher. Il lui apporta son concours en réalisant pour lui des analyses histologiques. Vraisemblablement, si Hirt réalisa ces travaux alors qu'il était déjà très occupé, c'était pour répondre au souhait de Sievers d'utiliser les ressources du nouvel institut de façon efficace. Il espérait sûrement que cela lui assurerait le soutien de l'*Ahnenerbe*. En outre, Hirt savait pertinemment que les expériences de Rascher entraînaient la mort des personnes qui y étaient soumises. Malgré cela, il envisageait de défendre la thèse d'habilitation de Rascher, médecin de la *Luftwaffe* et scientifique médiocre, devant la faculté de médecine de la *RUS* au printemps 1944. Quand il s'agissait de se garantir l'accès à des ressources matérielles et au pouvoir, Hirt était prêt à tout.

4. LES EXPÉRIMENTATIONS HUMAINES CRIMINELLES AU GAZ MOUTARDE D'AUGUST HIRT ET KARL WIMMER AU CAMP DE CONCENTRATION DE NATZWEILER

Florian SCHMALTZ

ÉPISTÉMOLOGIE HISTORIQUE DES EXPÉRIMENTATIONS HUMAINES CRIMINELLES AU GAZ MOUTARDE AU CAMP DE CONCENTRATION DE NATZWEILER

Le 22 novembre 1944, les troupes de la deuxième division blindée du général Philippe Leclerc de Hauteclocque pénétrèrent dans Strasbourg. Le lendemain matin, des chars de l'armée américaine engagée dans cette opération arrivèrent à l'hôpital civil de Strasbourg⁴³³. Après la libération de Strasbourg, les corps de détenus de camp

431. *Ibid.*

432. Benz, Dr. med. Sigmund Rascher, 1988, p. 212. Weindling, *Nazi Medicine*, 2004, p. 34.

433. August Hirt, Bericht über die Vorgänge in Straßburg am 22. und 23. November 1944, insbesondere über das Schicksal der Reichsuniversität Straßburg, 19.12.1944. BArch Berlin, Research Wi, A-494. [Compte-rendu des événements de Strasbourg des 22 et 23 novembre 1944, en particulier concernant le sort de la Reichsuniversität Straßburg.] Notiz über den am 26.11.1944 telefonisch durchgegebenen Bericht von Unteroffizier Rudolf Richter (28.8.1906), Röntgenassistent im Medizinischen Forschungsinstitut von Prof. Fleischmann an der Universität Straßburg, gez. Richard Kuhn, 27.11.1944. Archiv der MPG (AMPG), I. Abt., Rep. 29,

de concentration gazés qui furent retrouvés au sous-sol de l'Institut d'anatomie de l'ancienne Reichsuniversität Straßburg suscitèrent l'horreur dans le monde entier. Ces détenus avaient été assassinés dans la chambre à gaz du camp de concentration de Natzweiler, installé à environ 50 kilomètres au sud-est de Strasbourg, afin que soit mené à bien le plan du directeur de l'Institut d'anatomie, August Hirt (1898-1945), qui voulait constituer une « collection de squelettes juifs » pour compléter les collections anatomiques de l'institut à des fins de recherche et d'enseignement⁴³⁴.

Avant le meurtre de masse de ces détenus juifs déportés d'Auschwitz, la chambre à gaz du camp de concentration de Natzweiler – aménagée dans l'ancienne chambre froide d'un hôtel local, en dehors de l'enceinte du camp – avait été transformée pour servir à des expériences scientifiques. Elle avait déjà été utilisée pour un autre crime médical : des expériences réalisées sur des êtres humains avec un gaz de combat, le phosgène, sous la direction du professeur et interniste Otto Bickenbach, enseignant à la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg. La mort des détenus qui étaient forcés à prendre part aux expériences était planifiée et intégrée à la conception du projet⁴³⁵.

Les expérimentations humaines effectuées à partir de 1942 sur des prisonniers avec du sulfure de bis(2-chloroéthyle) dans la chambre à gaz située à l'extérieur du camp de concentration de Natzweiler par August Hirt et son assistant, Karl Wimmer (1910-1946), provoquèrent également de graves lésions chez les victimes, ainsi que des décès. Ce composé chimique avait été développé pendant la première guerre mondiale par les chimistes allemands Wilhelm Lommel et Wilhelm Steinkopf, en collaboration avec l'entreprise chimique Bayer. Le terme LOST, qui désigne couramment ce produit dans les pays germanophones, provient de l'association des premières lettres des noms des chimistes (LOmmel et STEinkopf). Cette substance a été utilisée pour la première fois par les troupes allemandes les 12 et 13 juillet 1917, à l'est de la ville belge d'Ypres, ce qui nous a donné le terme français qui désigne ce gaz : ypérite⁴³⁶. En raison de son odeur qui rappelle un mélange de moutarde et d'ail, ce gaz de combat est également appelé gaz moutarde. Il provoque de graves blessures cutanées, pulmonaires et oculaires, empoisonne les organes internes et attaque le système immunitaire⁴³⁷. Ces trois ensembles

Nr. 320. [Note sur le rapport de l'Unteroffizier Rudolf Richter (28 août 1906), assistant en radiologie à l'Institut de recherche médicale du professeur Fleischmann à l'université de Strasbourg, transmis par téléphone le 26 novembre 1944, signée Richard Kuhn.] Florian Schmaltz: *Kampfstoff-Forschung im Nationalsozialismus. Zur Kooperation von Kaiser-Wilhelm-Instituten, Militär und Industrie*. 2. Aufl. Göttingen: Wallstein Verlag 2017, p. 553.

434. Voir la contribution de Hans-Joachim Lang au chapitre IV. 2 du présent rapport. Hans-Joachim Lang: *Die Namen der Nummern. Wie es gelang, die 86 Opfer eines NS-Verbrechens zu identifizieren*. Hamburg: Hoffmann und Campe 2004. Hans-Joachim Lang: August Hirt and "Extraordinary Opportunities for Cadaver Delivery" to Anatomical Institutes in National Socialism: A Murderous Change in Paradigm. *Annals of Anatomy* 195 (2013), p. 373-380. Julien Reitzenstein: *Das SS-Ahnenerbe und die „Straßburger Schädelammlung“*. Fritz Bauers letzter Fall. Berlin: Duncker & Humblot 2018. Concernant l'interprétation de Reitzenstein, voir les analyses critiques suivantes : Werner Renz: Fritz Bauer sells. Bemerkungen zu Julien Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe und die „Straßburger Schädelammlung“*. Fritz Bauers letzter Fall. Berlin: Duncker und Humblot 2018. *Myops. Berichte aus der Welt des Rechts* 34 (2018), p. 40-53. Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018. Hans-Joachim Lang: *Eine Schädelstätte moderner Forschung. Frankfurter Allgemeine Zeitung* 3 (2019). Pour la réponse, voir Julien Reitzenstein: *Straßburger Schädelammlung. Wie umgehen mit NS-Verbrechen?* *Neue Zürcher Zeitung* (2019).

435. Florian Schmaltz: *Die Gaskammer im Konzentrationslager Natzweiler: Experimentalanlage der Chemiewaffenforschung und Instrument des Massenmords für den Aufbau einer anatomischen Skelettsammlung*. In: Günter Morsch, Bertrand Perz (dir.): *Neue Studien zu nationalsozialistischen Massentötungen durch Giftgas. Historische Bedeutung, technische Entwicklung, revisionistische Leugnung*. Berlin: Metropol 2011, p. 304-315. Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2017, p. 521-562. Florian Schmaltz: *Otto Bickenbach's Human Experiments with Chemical Warfare Agents at the Concentration Camp Natzweiler in the Context of the SS-Ahnenerbe and the Reichsforschungsrat*. In: Wolfgang U. Eckart (dir.): *Man, Medicine and the State. The Human Body as an Object of Government Sponsored Research in the 20th Century*. Stuttgart: Steiner 2006, p. 139-156. Florian Schmaltz: *Otto Bickenbach et la recherche biomédicale sur les gaz de combat à la Reichsuniversität Straßburg et au camp de concentration du Struthof-Natzweiler*. In: Christian Bonah, Anne Danion-Grilliat, Josiane Olf-Nathan, Norbert Schappacher (dir.): *Nazisme, science et médecine*. Paris: Édition Glyphe 2006, p. 141-164, 303-313.

436. Voir Ludwig F. Haber: *The Poisonous Cloud. Chemical Warfare in the First World War*. Oxford: Clarendon Press 1986, p. 80. Margit Szöllösi-Janze: *Fritz Haber 1868-1934. Eine Biographie*. München: C. H. Beck 1998, p. 21. Florian Schmaltz, Birgit Kolboske, Axel C. Hüntelmann, Ina Heumann, Susanne Heim, Regina Fritz, Roman Birke (dir.): *Wissen. Macht. Geschlecht. Ein ABC der transnationalen Geschichte*. Berlin: Edition Open Access 2016, p. 141-151, ici p. 147-148.

437. Constance M. Pechura, David P. Rall (dir.): *Veterans at Risk: The Health Effects of Mustard Gas and Lewisite*. Washington D. C.: National Academy Press 1993. Paul Rice: *Sulphur Mustard Injuries of the Skin: Pathophysiology and Clinical Management*

de crimes, la « collection de squelettes juifs », les expériences au phosgène et les expériences au gaz moutarde, ont conduit la justice militaire alliée à ouvrir des enquêtes immédiatement après la libération de l'Alsace. Les recherches criminelles sur le gaz de combat ont été abordées à la fois lors du procès des médecins de Nuremberg (1946/1947) et pendant les procès des médecins français de Metz (1952) et Lyon (1954), ces derniers ayant fait l'objet de moins de travaux historiques que le procès de Nuremberg⁴³⁸. Dans aucune autre faculté de médecine, qu'elle soit située sur le territoire allemand du *Reich* ou dans les zones occupées par la *Wehrmacht*, les médecins n'ont mené sur des détenus de camps de concentration des expériences d'une telle ampleur avec des armes chimiques⁴³⁹. Même si les expériences au gaz de combat d'August Hirt et d'Otto Bickenbach ont fait l'objet d'un certain nombre d'études historiques, de nombreux aspects de leurs prémices et de leur histoire restent obscurs car des documents importants ont été délibérément détruits par les auteurs des expériences et leurs assistants avant la fin de la guerre pour supprimer la preuve de leurs actes criminels. Ainsi Liselotte Seepe, la secrétaire de Hirt, a brûlé dans la chaudière du chauffage central de l'Institut d'anatomie des documents incriminants concernant les expériences à l'ypérite et les corps de la collection de squelettes⁴⁴⁰.

Il ne fait aucun doute que les expériences humaines criminelles menées à la Reichsuniversität Straßburg avec des armes chimiques sur des détenus du camp de concentration de Natzweiler comptent parmi les transgressions les plus tristement célèbres de la science nationale-socialiste. Dans la première monographie sur l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg, publiée en 1991, Patrick Wechsler mentionne plusieurs des conditions qui ont rendu possibles les expérimentations criminelles sur des détenus de Natzweiler. Tout d'abord, il explique leur motivation psychologique par la structure de personnalité des auteurs de ces crimes. « Le caractère sadique et le manque d'humanité de certains professeurs de la faculté de médecine » seraient selon lui l'une des conditions nécessaires à la mise en œuvre de ces crimes médicaux. La deuxième condition, à savoir le fait que des sujets d'expérience soient disponibles, était remplie par la guerre « avec ses cohortes de détenus militaires et civils anonymes ». Troisièmement, Wechsler cite l'idéologie nazie qui balayait tous les tabous liés à l'éthique médicale, au point que « l'exploitation de l'horreur et du mal systématisés [permettaient] la réalisation d'expériences médicales humaines pseudo-scientifiques ». Selon Wechsler, les expériences « pseudo-médicales » de Natzweiler furent condamnées par toute la communauté scientifique⁴⁴¹. Cependant,

of Chemical Burns. In: Timothy C. Marrs, Robert L. Maynard, Frederick R. Sidell (dir.): *Chemical Warfare Agents*. Hoboken: John Wiley & Sons 2007, p. 423-442. Kamyar Ghabili, Paul S. Agutter, Mostafa Ghanei, Khalil Ansarin, Mohammadali M. Shoja: Mustard Gas Toxicity. The Acute and Chronic Pathological Effects. *Journal of Applied Toxicology* 30 (2010), 7, p. 627-643. Mahdi Balali-Mood, Mohammad Abdollahi: *Basic and Clinical Toxicology of Mustard Compounds*. Cham: Springer International Publishing 2015.

438. Christian Bonah, Florian Schmaltz: From Witness to Indictée. Eugen Haagen and His Court Hearings from the Nuremberg Medical Trial (1946/1947) to the Struthof Medical Trials (1952-1954). In: Paul Weindling: *From Clinic to Concentration Camp. Reassessing Nazi Medical and Racial Research, 1933-1945*. London: Routledge 2017, p. 293-315. Christian Bonah, Florian Schmaltz: The Struthof Medical Trials 1952-1954. Prosecution and Judgement of Nazi Physicians Otto Bickenbach and Eugen Haagen at Military Tribunals in France. In: Ulf Schmidt, Andreas Frewer, Dominique Sprumont (dir.): *Human Research and the Declaration of Helsinki*. Oxford: Oxford University Press 2020, p. 69-100. Sur l'importance des procès des médecins français pour le développement des débats sur l'éthique médicale en France, voir Christian Bonah, Florian Schmaltz: The Reception of the Nuremberg Code and Its Impact on Medical Ethics in France: 1947-1954. *Wiener Klinische Wochenschrift. The Central European Journal of Medicine* 130 (2018), 3, p. 199-202.

439. Voir aussi la revue des expérimentations humaines effectuées sur des détenus avec des agents chimiques dans les camps de concentration nationaux-socialistes : Florian Schmaltz: Chemical Weapons Research on Soldiers and Concentration Camp Inmates in Nazi Germany. In: Friedrich Bretislav, Dieter Hoffmann, Jürgen Renn, Florian Schmaltz, Martin Wolf (dir.): *One Hundred Years of Chemical Warfare: Research, Deployment, Consequences*. Cham: Springer Open 2017, p. 229-255 https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-319-51664-6_13 (consulté le 10/03/2022).

440. Sievers, Aktenvermerk, 26.2.1945. Hessisches Hauptstaatsarchiv (HHStA) Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 156, p. 259. [Sievers, note, 26 janvier 1945.] Reitzenstein nomme à tort Wolff au lieu de Sievers comme auteur de la note datée de 26 février 1945 et indique une référence d'archive incorrecte (Dept. 461, N°. 34 169) : Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 394. Vernehmungsprotokoll von Liselotte Seepe, 10.1.1963. HHStA Wiesbaden, Abt. 461, Nr. 34 146, f. 323-327. [Compte-rendu d'audition de Liselotte Seepe, 10 janvier 1963.]. Affidavit René Colombin Wagner, n° 881, Prosecution Exhibit 280, ADB 13, Microfiche Edition Ärzteprozesse, Abt. 3/01747-01748. [Déclaration écrite sous serment de René Colombin Wagner.]

441. Patrick Wechsler: *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste*. Faculté de médecine, université de Strasbourg 1991, p. 177.

il n'aborde pas les éléments moteurs immanents à la science. En plus des conditions qu'il énumère, les crimes médicaux impliquant des armes chimiques perpétrés au camp de concentration de Natzweiler exigent une explication historique incluant, du point de vue de l'histoire des sciences, la dimension épistémologique, afin d'expliquer la soif de connaissances scientifiques ainsi que les rationalités liées à l'expérimentation, qui sont un motif essentiel de l'action des auteurs de ces crimes. Comme l'a très bien montré Volker Roelcke avec l'exemple des expériences aux sulfamides pratiquées sur des détenus de camp de concentration, un jugement historique servant à déterminer si les expérimentations humaines criminelles réalisées dans les camps de concentration étaient dénuées de sens d'un point de vue méthodologique et doivent être qualifiés de « pseudoscience » parce qu'elles n'ont permis aucune nouvelle connaissance, n'est possible que sur la base d'une reconstruction historique s'appuyant sur des sources. Cette dernière doit également comprendre une analyse de la méthodologie de recherche et des justifications scientifiques de ces agissements pour pouvoir les replacer dans le contexte de l'état des connaissances de l'époque du point de vue de l'histoire des sciences. Le caractère criminel d'expérimentations humaines n'exclut pas a priori qu'on puisse en tirer des connaissances scientifiques⁴⁴². Dans la mesure du possible – compte tenu de la destruction systématique des dossiers par les auteurs – les objectifs scientifiques, les éléments conceptuels des expériences et la méthodologie de leur mise en œuvre doivent d'abord être analysés et replacés dans le contexte de l'état de la recherche et des connaissances de l'époque. C'est sur la base de cette reconstruction historique et épistémologique qu'on pourra répondre à cette question qui relève du champ de l'histoire des sciences, à savoir dans quelle mesure les expériences sur les détenus du camp de concentration de Natzweiler – malgré leur caractère criminel – avaient le potentiel, sur le plan épistémologique, de produire de nouvelles connaissances, et dans quelle mesure elles les ont effectivement produites. La caractérisation des expériences pratiquées par les médecins nationaux-socialistes Otto Bickenbach et August Hirt sur les détenus de camp de concentration comme « pseudo-scientifiques » les sort du champ de la « science normale », ce qui a pour conséquence de les séparer de leurs contextes scientifiques (réseaux personnels, soutien institutionnel, échange entre universitaires de dispositifs et d'instruments expérimentaux, etc.) comme de la dimension épistémologique des expériences elles-mêmes.

Dans ce chapitre, nous allons replacer et analyser sur le plan historique et épistémologique les expériences au gaz moutarde commencées par August Hirt et son assistant Karl Wimmer en 1939 (soit avant leur installation à la Reichsuniversität Straßburg) à l'université de Francfort-sur-le-Main, expériences qu'ils ont poursuivies en partie au laboratoire de protection contre les gaz de l'armée à Berlin, dans le cadre de leurs travaux sur les vitamines en microscopie à fluorescence. Ensuite, nous présenterons la poursuite de leurs travaux sur le gaz moutarde à la Reichsuniversität Straßburg établie en Alsace annexée de fait, où Hirt et Wimmer travaillèrent à la faculté de médecine à partir de 1941. Dans ce contexte, nous aborderons le soutien de la *SS-Ahnenerbe* à la recherche sur l'ypérite, cette organisation ayant initialement soutenu des expérimentations animales puis, en novembre 1942, mis à la disposition de Hirt et Wimmer des détenus du camp de concentration de Natzweiler pour qu'ils leur servent de sujets pour leurs expériences au gaz moutarde. Notre quatrième partie portera sur les victimes des expériences à l'ypérite dont la biographie a été reconstituée pour la première fois, pour autant que les sources disponibles le permettent. Nous soumettrons ainsi l'état actuel de la recherche à une révision critique des sources, afin de différencier les détenus dont on peut avoir la certitude qu'ils ont été forcés de participer aux expérimentations humaines à l'ypérite de Hirt et Wimmer à Natzweiler de ceux dont il convient de douter ou d'exclure la participation forcée, sur la base des informations fournies par les sources.

LES EXPÉRIENCES À L'YPÉRITE D'AUGUST HIRT

August Hirt avait débuté ses expériences au gaz moutarde avant d'être transféré à la Reichsuniversität Straßburg et même avant le début de la seconde guerre mondiale. En 1939, lorsqu'il entreprit des expériences animales pour le compte de la *Wehrmacht* afin de déterminer si les vitamines pouvaient servir à traiter de graves blessures cutanées causées par l'ypérite, il était déjà un professeur d'université établi qui avait fait carrière dans plusieurs

442. Volker Roelcke: Die Sulfonamid-Experimente in nationalsozialistischen Konzentrationslagern: Eine kritische Neubewertung der epistemologischen und ethischen Dimension. *Medizinhistorisches Journal* 44 (2009), 1, p. 42-60, ici p. 43.

universités. C'était un national-socialiste convaincu qui mettait diligemment son activité scientifique au service des préparatifs de guerre du régime national-socialiste⁴⁴³.

August Hirt naquit à Mannheim le 29 avril 1898. Après y avoir fréquenté le *Gymnasium* (établissement d'enseignement secondaire), étant membre de ce qu'on a appelé plus tard la « génération des jeunes de la guerre », il s'engagea volontairement dans l'armée à l'âge de 16 ans et fut affecté au 2^e *Badischen Grenadier Regiment* 110 (régiment des grenadiers badois). En octobre 1916, grièvement blessé à la mâchoire, il fut libéré de ses obligations militaires. En 1917, il passa le baccalauréat à Mannheim, puis étudia la médecine à Heidelberg. À la fin de ses études en avril 1921, il devint assistant à l'Institut d'anatomie, où il obtint son doctorat en janvier 1922 avec une thèse sur la chaîne sympathique du nerf sympathique chez quelques sauriens⁴⁴⁴. En septembre 1923, Hirt épousa Marie Frieda Häffner. En mai 1925, il obtint son habilitation à Heidelberg⁴⁴⁵. En 1930, il fut nommé *außerordentlicher Professor* à Heidelberg. En 1933, Hirt devint membre de la SS et il rejoignit le NSDAP en mai 1937, après la levée de la suspension des admissions⁴⁴⁶. En avril 1936, il fut nommé à la chaire d'anatomie de l'université de Greifswald. En octobre 1938, il échangea son poste avec Wilhelm Pfuhl, directeur de l'Institut d'anatomie de l'université de Francfort, qui reprit la chaire de Hirt à Greifswald. La raison de cet échange des postes réside dans le fait que les épouses de Pfuhl et Hirt ne supportaient pas leur climat local respectif. Le ministère de la Science et les facultés des deux universités acceptèrent l'échange. En décembre 1941, Hirt s'installa à Strasbourg⁴⁴⁷.

Outre son travail en anatomie au sens strict, August Hirt s'était illustré depuis la fin des années 1920 dans le domaine de la microscopie à fluorescence qui n'en était encore qu'à ses débuts. Il avait notamment développé avec Philipp Ellinger la microscopie intravitale qui permettait de travailler avec des organes vivants⁴⁴⁸. La microscopie à fluorescence, qui permet d'observer et d'analyser les processus métaboliques au sein des cellules vivantes à la lumière ultraviolette, joua un rôle très important sur le plan épistémologique pour la conception et la formation des hypothèses à la base de ses expériences animales et humaines dans la recherche sur le gaz moutarde. Dans le cadre de ses recherches sur les vitamines, August Hirt avait déjà cherché à découvrir si elles pourraient servir à traiter les lésions cutanées provoquées par l'ypérite avant sa nomination à la Reichsuniversität Straßburg.

La microscopie à fluorescence, qui fonctionne avec la lumière ultraviolette, est fondamentalement différente de la microscopie en lumière du jour en ce qu'elle ne présente pas l'image d'une préparation éclairée par une source lumineuse (image produite par le phénomène optique de diffraction, réfraction ou adsorption), mais qu'elle rend visibles les objets excités en convertissant l'énergie de la lumière ultraviolette en photoluminescence⁴⁴⁹. Concernant cette luminescence, on distingue la fluorescence de la phosphorescence. On parle de fluorescence lorsque l'objet brille tant qu'il est excité par de la lumière à ondes courtes. Le terme de phosphorescence s'applique lorsque les objets ne brillent pas immédiatement après leur excitation par une source lumineuse mais seulement après un certain délai. Ils continuent à briller même après extinction de la lumière. Dans le domaine de la fluores-

443. Hirt, Bericht über Lost-Untersuchungen im Auftrag der Wehrmacht (Abschrift), undatiert. BArch Berlin, NS 19/1582, p. 46-49. [Hirt, compte-rendu des travaux sur l'ypérite pour le compte de la Wehrmacht (copie), non daté.]

444. August Hirt: Der Grenzstrang des Sympathicus bei einigen Sauriern. *Zeitschrift für Anatomie und Entwicklungsgeschichte* 62 (1921), 3-6, p. 536-551.

445. Sur sa carrière universitaire, voir le wiki Rus~Med ainsi que les ouvrages suivants : Angelika Uhlmann, Andreas Winkelmann: The Science Prior to the Crime. August Hirt's Career before 1941. *Annals of Anatomy* 204 (2015), p. 118-126. Lang, *Die Namen der Nummern*, 2004, p. 120-133, 210-215. Lang, *Des noms*, 2018, p. 132-143, 251-260. Activités d'August Hirt et d'Anton Kiesselbach à l'université de Francfort, Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), 193 AL 4. Personalakte August Hirt, Universitätsarchiv Heidelberg, PA 4235. [Dossier personnel d'August Hirt, archives de l'université de Heidelberg.] Alexander Drabek: *Die Dr. Senckenbergische Anatomie von 1914 bis 1945*. Hildesheim: Olms Weidmann 1988, p. 89-95. Julien Reitzenstein: *Himmels Forscher: Wehrwissenschaft und Medizinverbrechen im „Ahnenerbe“ der SS*. Paderborn: Schöningh 2014, p. 106-110.

446. SS-Offiziersakte August Hirt. BArch Berlin, R 9361-III/531377. [Dossier d'officier SS d'August Hirt.] NSDAP-Gaukartei August Hirt, geb. 29.4.1898. BArch Berlin, R 9361-IX/15881441. [Fiche de Gau du NSDAP, August Hirt.] NSDAP-Parteikorrespondenz August Hirt, geb. 29.4.1898. BArch Berlin, R 9361-II/417532. [Correspondance du parti NSDAP, August Hirt.]

447. Uhlmann, *The Science Prior to the Crime*, 2015, p. 121.

448. Frederick H. Kasten: The Development of Fluorescence Microscopy up Through World War II. In: George Clark, Frederick H. Kasten (dir.): *History of Staining*. Baltimore: Williams & Wilkins 1983, p. 186-252, ici p. 164-166. Uhlmann, *The Science Prior to the Crime*, 2015, p. 122-123.

449. Max Haitinger: *Fluoreszenzmikroskopie. Ihre Anwendung in der Histologie und Chemie*. Leipzig: Akademische Verlagsgesellschaft 1938, p. 1-2.

cence, on distingue la fluorescence intrinsèque des préparations qui n'ont subi aucun traitement et la fluorescence secondaire, pour laquelle une petite quantité de substances fluorescentes (fluorochromes) sert à colorer une préparation avant qu'elle ne soit excitée⁴⁵⁰. La couleur et l'intensité de la lumière fluorescente obtenue par conversion d'énergie dépendent de la composition chimique de l'objet lumineux. Les premiers microscopes à fluorescence commerciaux ont été produits au début du xx^e siècle sur la base du microscope à rayons ultraviolets développé par August Köhler chez Zeiss⁴⁵¹. D'abord perçue comme facteur perturbateur en microscopie UV, la fluorescence intrinsèque des objets exposés au rayonnement ultraviolet ouvrit de nouvelles perspectives de découverte. Au départ, on observa ainsi la fluorescence intrinsèque des tissus animaux et de la chlorophylle en botanique morphologique, ainsi que dans les organismes microbiologiques comme les bactéries et les protozoaires⁴⁵². Une deuxième phase du développement de la microscopie à fluorescence, dont Max Haitinger fut le principal instigateur à Vienne, fut caractérisée par la coloration artificielle à l'aide de substances fluorescentes. Elle permit d'observer des micro-organismes et d'affiner la morphologie histologique de tissus végétaux, animaux et humains. À partir de 1929 et en collaboration avec le pharmacologue Philipp Ellinger, August Hirt développa la microscopie intravitale, une variante de la microscopie à fluorescence, grâce à laquelle ils étudièrent la fonction rénale sur l'organe vivant⁴⁵³. La microscopie intravitale permettait désormais « de suivre le cours des processus biologiques sur l'organisme vivant », « l'introduction de substances fluorescentes [représentant] une avancée significative » selon Max Haitinger⁴⁵⁴. Bien qu'encore à ses débuts, la microscopie à fluorescence constituait, du point de vue méthodologique, une technologie de recherche de pointe qui, grâce à des fluorochromes supplémentaires et des améliorations des sources lumineuses et des microscopes, livra de nouvelles connaissances sur la morphologie fonctionnelle du rein, des glandes salivaires, de la glande thyroïde et du système nerveux périphérique⁴⁵⁵.

La dernière publication conjointe de Hirt avec Ellinger date de 1933. Après avoir été nommé un an plus tôt à la chaire de pharmacologie de la *Medizinische Akademie* (académie de médecine) de Düsseldorf, Ellinger fut licencié en 1933 en raison de son origine juive, ce qui fit de lui l'une des victimes de la *Gesetz zur Wiederherstellung des Berufsbeamtentums* (loi pour la restauration de la fonction publique). Il finit par émigrer en Grande-Bretagne avec sa famille. Une fois là-bas, l'appui du *Council for Assisting Refugee Academics* (Conseil d'assistance aux universitaires réfugiés) lui permit d'être embauché au *Lister Institute of Preventive Medicine* (Institut Lister de médecine préventive)⁴⁵⁶. Les observations en microscopie à fluorescence qu'Ellinger et Hirt pratiquèrent sur des organes vivants pour comprendre le métabolisme vitaminique des cellules de Kupffer⁴⁵⁷

450. Dieter Gerlach: *Geschichte der Mikroskopie*. Frankfurt am Main: Harri Deutsch 2009, p. 638.

451. Gerlach, *Geschichte der Mikroskopie*, 2009, p. 628-634.

452. Norbert Schümmelfeder: Fluoreszenzmikroskopie. In: Walter Sandritter (dir.): *100 Jahre Histochemie in Deutschland*. Stuttgart: F. K. Schattbauer-Verlag 1964, p. 73-79, ici p. 73-74.

453. Philipp Ellinger, August Hirt: Mikroskopische Untersuchungen an lebenden Organen. II. Mitteilung: Zur Funktion der Froschniere. Die Ausscheidung des Fluoreszeins in der Froschniere. *Naunyn-Schmiedebergs Archiv für Pathologie und experimentelle Pharmakologie* 145 (1929), 4-6, p. 193-210. Philipp Ellinger, August Hirt: Mikroskopische Untersuchung an lebenden Organen. I. Mitteilung: Methodik: Intravitalmikroskopie. *Zeitschrift für Anatomie und Entwicklungsgeschichte* 145 (1929), 4-6, p. 791-802.

454. Haitinger, *Fluoreszenzmikroskopie*, 1938, p. 87.

455. Schümmelfeder, in: Sandritter, *100 Jahre Histochemie in Deutschland*, 1964, p. 75. À partir d'une première publication en 1942, l'immunofluorescence se développa jusqu'aux années 1960 pour devenir un procédé de microbiologie standard aux États-Unis. Voir Albert H. Coons, Hugh J. Creech, R. Norman Jones, Ernst Berliner: The Demonstration of Pneumococcal Antigen in Tissues by the Use of Fluorescent Antibody. *Journal of Immunology* 45 (1942), p. 159-170. Pour le contexte historique, voir Hanna L. Worliczek: *Wege zu einer molekularisierten Bildgebung: eine Geschichte der Immunfluoreszenzmikroskopie als visuelles Erkenntnisinstrument der modernen Zellbiologie (1959-1980)*. Diss. phil. Universität Wien 2020.

456. Guido Jakobs, Karen Bayer: Vertriebene jüdische Hochschullehrer. Rückkehr unerwünscht? In: Wolfgang Woelck, Frank Sparing, Karen Bayer, Michael G. Esch (dir.): *Nach der Diktatur. Die Medizinische Akademie Düsseldorf nach 1945*. Essen: Klartext-Verlag 2003, p. 115-137, ici p. 125-136. Udo Schagen: Widerständiges Verhalten im Meer von Begeisterung, Opportunismus und Antisemitismus. *Jahrbuch für Universitätsgeschichte* 10 (2007), p. 223-247. Ullrich Trendelenburg: *Verfolgte deutschsprachige Pharmakologen 1933-1945*. Frechen: Dr. Schrör Verlag 2006, p. 32-35. Voir également les dossiers d'Ellinger à Oxford, Bodleian Libraries, Ellinger, Professor Philipp (1887-1953). File 1933-42. MS. S.P.S.L. 413/7-8. Home Office File. MS. S.P.S.L. 429/2. L'auteur remercie Paul Weindling de lui avoir fourni ces informations.

457. Les cellules de Kupffer, du nom de Karl [Carl] Wilhelm von Kupffer, également appelées cellules de Browicz-Kupffer en l'honneur de Tadeusz Browicz qui fut le premier à les décrire comme des macrophages, sont chargées d'éliminer les molécules nuisibles, ainsi que les micro-organismes et les érythrocytes endommagés. Sur l'histoire de leur découverte et la querelle sur

dans le foie jouèrent un rôle fondamental dans la formation ultérieure de l'hypothèse à la base du modèle d'explication du fonctionnement de l'ypérite comme poison cellulaire formulée par Hirt. L'objectif de ce dernier était de tirer au clair le mécanisme d'action intracellulaire de l'ypérite et de vérifier de façon expérimentale si l'effet toxique du gaz moutarde pouvait être atténué préventivement par l'administration de doses élevées de vitamines ou si des vitamines, dont certaines peuvent être fluorescentes, pouvaient être utilisées comme traitement pour favoriser ou accélérer la guérison des blessures cutanées ou internes causées par l'ypérite.

D'autres travaux sur les colorants fluorescents non endogènes, la fluorescéine et la tryptaflavine, le colorant de l'acridine (chlorure d'acriflavine, CAS 69235-50-3, un composé de $C_{14}H_{14}ClN_3$ et $C_{13}H_{12}ClN_3$) permirent d'étudier leur comportement dans les cellules des organes. En 1938, Hirt étudia comment la fluorescéine et la tryptaflavine étaient éliminées par le foie, en collaboration avec ses doctorantes, Ingeborg Ansorge et Hedy Markstaller⁴⁵⁸. Trois substances fluorescentes furent ainsi découvertes avant la coloration par des fluorochromes. La vitamine B2 (lactoflavine, riboflavine), à fluorescence rouge, fut mise en évidence dans les cellules hépatiques ; la vitamine A, à fluorescence verte diffuse en lumière ultraviolette, fut observée dans les cellules de Kupffer et dans des cas isolés, également dans les autres cellules hépatiques. Elle apparaissait sous forme de « petits grains brillants, blancs-jaune clairs, qui [s'éteignaient] très rapidement lorsqu'ils [étaient] exposés à la lumière UV » et de « petits grains fluorescents brun terne » dans les cellules hépatiques et dans les cellules de Kupffer⁴⁵⁹.

Dans son travail sur l'histoire de l'université de Francfort-sur-le-Main, Notker Hammerstein suppose que Hirt n'a commencé ses recherches sur l'ypérite qu'une fois installé à Strasbourg parce qu'il ne disposait pas de sujets d'expériences humains à Francfort⁴⁶⁰. Or il existe de nombreuses preuves qui contredisent cette hypothèse et qui montrent que Hirt a mené des expériences sur le gaz moutarde dans la période où il travaillait à l'université de Francfort et qu'elles ne se sont pas limitées à des essais sur des animaux. La première référence à des travaux de Hirt sur des armes chimiques remonte à l'été 1939, lorsqu'il reçut la visite à Francfort du médecin d'escadre Gerhard Pflesser qui travaillait à l'inspection des torpilles à l'école de protection contre les gaz de la marine de Kiel et souhaitait discuter avec lui d'une collaboration en matière de recherche. Pflesser n'était pas novice dans le domaine de la recherche sur les gaz de combat. En 1935 et en 1936, il avait été temporairement détaché à l'Institut de pharmacologie de l'université de Wurtzbourg, où des experts de premier plan réunis autour du toxicologue Ferdinand Flury et de son assistant Wolfgang Wirth menaient des recherches sur les gaz toxiques pour le compte de la Marine⁴⁶¹. Du 12 au 17 juin 1939, le chef du service sanitaire de la Marine envoya Pflesser à l'Institut d'anatomie de Francfort-sur-le-Main pour qu'il y apprenne les méthodes de travail de la microscopie à luminescence que Hirt avait contribué à développer. Ce séjour avait pour but d'explorer les perspectives d'une coopération plus étroite sur les « substances nocives pour les poumons » dans le domaine de la recherche sur les gaz de combat⁴⁶². À cette occasion, Pflesser fut « mis au fait de la méthode d'examen des organes vivants par microscopie à luminescence ». Sous la direction de Hirt, il effectua des « expériences avec des substances nocives pour les poumons et des substances nocives en général » chez les animaux, pour observer « le mécanisme des lésions pulmonaires et des atteintes générales à l'aide de la microscopie à luminescence ». Le déroulement des expériences

leur désignation, voir Andrzej Śródka, Ryszard W. Gryglewski, Wojciech Szczepański: Browicz or Kupffer Cells? *Polish Journal of Pathology* 57 (2006), 4, p. 183-185.

458. August Hirt, Ingeborg Ansorge, Hedy Markstahler: Lumineszenzmikroskopische Untersuchungen an der lebenden Frosch- und Rattenleber. Ausscheidung von Flourescein und Tryptaflavin. *Zeitschrift für Anatomie und Entwicklungsgeschichte* 109 (1938), 1, p. 1-32.

459. August Hirt, Karl Wimmer: Lumineszenzmikroskopische Beobachtung über das Verhalten von Vitaminen im lebenden Organismus. Vitamin B2 in der Leber. *Klinische Wochenschrift* 18 (1939), p. 733-740, ici p. 733.

460. Notker Hammerstein: *Die Johann Wolfgang-Goethe-Universität Frankfurt am Main. Von der Stifteruniversität zur staatlichen Hochschule (1914-1950)*. Frankfurt am Main: Metzner 1989, p. 506.

461. Pflesser y effectua des expériences toxicologiques sur les animaux portant sur les effets toxiques du monoxyde d'azote et des gaz nitreux, une question qui « revêtait une grande importance pour la défense nationale » en raison des « grandes pertes dues aux gaz nitreux subies par les flottes de guerre pendant la guerre mondiale » et parce que les oxydes d'azote (NOx) provoquaient des « intoxications par gaz irritant très semblables à l'intoxication au phosgène ». Voir Gerhard Pflesser: Die Bedeutung des Stickstoffmonoxyds bei der Vergiftung durch nitrose Gase. *Naunyn-Schmiedebergs Archiv für Pathologie und experimentelle Pharmakologie* 179 (1935), 2, p. 545-557. Gerhard Pflesser: Stickmonoxyd und Nitroservergiftung. *Naunyn-Schmiedebergs Archiv für Pathologie und experimentelle Pharmakologie* 181 (1936), 1, p. 145-146 (citation p. 145).

462. Sanitätschef der Marine (A. Nr. 2658 G IA) à Hirt, 9.6.1939. ADBR, 194 AL 4. [Chef du service sanitaire de la Marine à Hirt.]

fut manifestement si prometteur que Hirt et Pflesser tombèrent d'accord pour « réaliser plus de séries d'expériences de ce type », ce pour quoi l'Institut d'anatomie devait recevoir un soutien financier de la part de l'inspection des torpilles de Kiel qui servirait à payer un assistant et à se procurer le matériel nécessaire aux expériences. Dans le même temps, Pflesser voulait effectuer « sa propre série d'expériences » au laboratoire de pharmacologie de l'inspection des torpilles de Kiel « avec son propre équipement, dont le prix [s'élevait] à environ 4 000 RM » et instaurer une « collaboration étroite et suivie ». Pflesser s'engagea à soumettre « des propositions idoines au chef du service sanitaire de la Marine » et de surcroît, à « intéresser d'autres services militaires de la Marine aux questions encore en suspens liées à la microscopie à luminescence⁴⁶³ ». Faut de sources, nous ignorons si Pflesser a réussi à convaincre l'inspection sanitaire de la Marine de collaborer avec l'inspection des torpilles de Kiel et son laboratoire pharmacologique, comme il l'avait projeté avec Hirt. Cependant, en raison de la seconde guerre mondiale qui débuta quelques semaines après le retour de Pflesser de son séjour auprès de Hirt, il semble peu probable que ces plans de coopération aient pu être réalisés.

Autre service militaire avec lequel August Hirt coopéra dans le cadre de ses expériences sur l'ypérite : la *Militärärztliche Akademie* de Berlin⁴⁶⁴. Elle avait succédé à l'académie Kaiser-Wilhelm pour l'enseignement militaire fondée en 1895 et dont la mission était de former des médecins militaires. Fermée en 1919 conformément aux dispositions du Traité de Versailles, l'académie Kaiser-Wilhelm rouvrit ses portes en octobre 1934, après la prise de pouvoir des nationaux-socialistes et servit à la formation des aspirants officiers de santé (groupes d'enseignement A et B), ainsi qu'à la recherche en médecine militaire (groupe d'enseignement C)⁴⁶⁵. Le directeur de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie militaire de la *Militärärztliche Akademie*, Wolfgang Wirth, occupa une place de premier plan dans le domaine de la recherche sur les armes chimiques⁴⁶⁶. Les historiens n'ont pas encore pu déterminer quand et de quelle façon la *Militärärztliche Akademie* ou d'autres services militaires furent informés des expériences de Hirt sur le gaz moutarde. Les témoignages basés sur des souvenirs personnels fournis après la seconde guerre mondiale ne constituent pas une source d'information fiable, d'autant plus que les déclarations en question ont été faites dans le cadre d'enquêtes pénales. Lors d'une audition menée par le *Landeskriminalamt Nordrhein-Westfalen* (bureau pénal de Rhénanie-du-Nord-Westphalie) en 1967, Otto Bickenbach a fait état d'une réunion à Heidelberg avec le directeur de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie militaire de la *Militärärztliche Akademie*, réunion qu'il a datée de 1941. Il a expliqué y avoir montré son film sur les expériences animales avec le phosgène et indiqué que Hirt y avait fait un compte-rendu de ses expériences sur l'ypérite⁴⁶⁷. Jusqu'à présent, les chercheurs considéraient que le passage de Hirt à la *Militärärztliche Akademie* était « impossible à situer dans le temps⁴⁶⁸ ». Grâce à la découverte d'une nouvelle source, la réunion mentionnée par Bickenbach peut désormais être datée avec précision et ce pour la première

463. Protokoll der Besprechung zwischen Geschwaderarzt Pflesser und Hirt am 12.6.-17.6.1939 in Frankfurt am Main, 16.7.1939. ADBR, 193 AL 4. [Procès-verbal de l'entretien entre le médecin d'escadre Pflesser et Hirt du 12 au 17 juin 1939 à Francfort-sur-le-Main.]

464. Sur l'histoire et l'importance de l'académie militaire sous le national-socialisme, voir Alexander Neumann: „*Arztum ist immer Kämpfertum*“. *Die Heeresanitätsinspektion und das Amt Chef des Wehrmachtssanitätswesens im Zweiten Weltkrieg*. Düsseldorf: Droste 2005.

465. Neumann, „*Arztum ist immer Kämpfertum*“, 2005, p. 103-104.

466. À partir de 1935, il fut consultant du département *Wa Prüf 9* (toxicologie des gaz de combat) au *Heereswaffenamt* (Bureau de l'armée de terre) et fonda le département de toxicologie des gaz de combat du laboratoire de protection contre les gaz de Spandau établi en 1934. Nommé *Oberstabsarzt* en février 1938, il rejoignit la *Militärärztliche Akademie* (MA), où il développa le service de traitement des dommages dus au gaz pour en faire l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de l'armée. Parallèlement, il devint responsable de la protection médicale contre les gaz au sein de l'inspection sanitaire de l'armée, d'abord en tant que chef d'unité puis de groupe. Concernant Wirth, voir Neumann, „*Arztum ist immer Kämpfertum*“, 2005, p. 279-281. Wolfgang Woelk: *Der Pharmakologe und Toxikologe Wolfgang Wirth (1898-1996) und die Giftgasforschung im Nationalsozialismus*. In: Woelk et al., *Nach der Diktatur*, 2003, p. 269-287. Christoph Kopke, Gerhard Schulz: *Die Menschenversuche mit dem Kampfstoff Lost im KZ Sachsenhausen (1939) und die Debatte über die Rolle des Wehrmachtstoxikologen Wolfgang Wirth*. In: Wolfgang U. Eckart, Alexander Neumann (dir.): *Medizin im Zweiten Weltkrieg*. Paderborn: Schöningh 2006, p. 113-129. Florian Schmaltz, Wolfgang Peter Hoeres (dir.): *Neue Deutsche Biographie-online*, Art. Wirth, 2022, p. 1-4 (en cours de publication).

467. LKA Dezernat 15, Vernehmung Otto Bickenbach, 6.9.1967. BAArch Ludwigsburg, B 162/4203, p. 543. Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2017, p. 526.

468. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 107.

fois. Son déroulement et ses conséquences peuvent être approfondis – également en ce qui concerne le développement ultérieur des expériences avec des gaz de combat effectuées par Bickenbach et Hirt au camp de concentration de Natzweiler. La source clé, qui n'est accessible que depuis peu aux *Bundesarchiv-Militärarchiv* (Archives fédérales - Archives militaires) de Fribourg-en-Brisgau, fait partie d'un ensemble de documents issus précisément de la succession de l'ancien chef de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie militaire de la *Militärärztliche Akademie*, Wolfgang Wirth. La famille de ce dernier l'a remis en 2011 aux *Bundesarchiv-Militärarchiv* de Fribourg-en-Brisgau et il a été versé au fonds RH 12-23 de la *Heeressanitätsinspektion – Militärärztliche Akademie* (inspection sanitaire de l'armée de terre – *Militärärztliche Akademie*).

Le document en question est un procès-verbal, rédigé par Wolfgang Wirth, de la réunion à Heidelberg à laquelle ont participé Bickenbach et Hirt. Il confirme les points principaux de la déclaration de Bickenbach sur le déroulement de la réunion, mais pas la date qu'il lui a attribuée⁴⁶⁹. La réunion n'a pas eu lieu en 1941, comme l'a déclaré Bickenbach lors de son interrogatoire en 1967, mais quelques semaines après le début de la seconde guerre mondiale, le 17 novembre 1939. Grâce à cette source, il est possible d'en reconstituer le lieu, les participants et le déroulement. En outre, elle permet de définir plus précisément où en étaient les travaux de Bickenbach et Hirt à ce moment-là et de montrer comment la recherche expérimentale sur les gaz de combat a évolué par la suite. La réunion du 17 novembre 1939 eut lieu à l'hôpital militaire de réserve de Heidelberg où un service de médecine avait été créé. Les participants étaient le docteur Berthold (*Stabsarzt*), officier sanitaire en charge des atteintes par gaz de combat auprès du médecin de l'armée 1, le professeur Hellmut Weese (*Oberarzt*), directeur depuis de nombreuses années du laboratoire de pharmacologie de l'usine IG Farben à Elberfeld et médecin consultant pour les lésions par gaz de combat auprès du médecin de l'armée 1, le professeur Otto Bickenbach en sa qualité d'*Oberarzt* de la clinique et directeur adjoint de l'hôpital militaire de réserve de Heidelberg, département de clinique médicale et enfin August Hirt, qui servait dans l'état-major du service sanitaire 572 de la 16^e armée, ainsi que le docteur Klose (*Stabsarzt*), officier sanitaire en charge des lésions par gaz de combat auprès du médecin de l'armée de terre⁴⁷⁰.

Dans son procès-verbal de réunion, Wirth note que Johannes Stein, le directeur de la clinique médicale de Heidelberg, avait mis en place à la fin de l'année 1938 un laboratoire de recherche dans lequel « des expériences [étaient menées] dans le domaine des gaz de combat depuis environ un an ». Il ajoute que ce point « n'avait pas été porté à la connaissance » de la *Militärärztliche Akademie* « avant ces dernières semaines ». Lors de la réunion, Hirt rapporta que lors d'expériences pratiquées sur des porcs « dont la peau avait été soumise à l'ypérite, [il leur avait administré] de la tryptaflavine GVII (Höchst) en solution à 1 % ou en pommade à 1 % (Vaseline flavum + savon mou à 2 %) » et qu'il avait pu « constater une efficacité extraordinaire », « de même que sur des lésions préexistantes⁴⁷¹ ».

Hirt reçut l'ypérite nécessaire à ses expérimentations animales, non pas d'un service de l'armée mais du physiologiste Kurt Felix (1888-1960) qui travaillait à la *Goethe-Universität* de Francfort et qui était, depuis 1935, *Ordinarius* (professeur associé) et directeur de l'Institut de physiologie végétative⁴⁷².

Les historiens se sont demandé si, après la fin de la guerre, Wirth n'a pas exagéré les réserves qu'il a exprimées lors de son interrogatoire par les enquêteurs alliés afin de ne pas risquer d'être associé aux expériences criminelles au gaz moutarde menées par Hirt sur des détenus de camps de concentration⁴⁷³. En effet, dans une

469. La date de 1941, qui reposait sur la déclaration de Bickenbach, peut donc être corrigée : Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2017, p. 526-527.

470. Oberstabsarzt Wirth, Aktennotiz über Dienstreise im Bereich der 1. Armee vom 16.11.-19.11.1939 (Geheim), 28.11.1939. BAMA Freiburg, RH 12-23/4470. [Oberstabsarzt Wirth, note de mission dans la zone de la 1^{re} armée du 16 au 19 novembre 1939 (confidentiel), 28 novembre 1939.]

471. *Ibid.*, p. 3. BAMA Freiburg, RH 12-23/4470.

472. Le physiologiste Kurt Arthur Alfred Felix (1888-1960) obtint son doctorat après ses études de médecine à Heidelberg en 1914 et y passa son habilitation en physiologie et chimie physiologique en 1921. En 1925, il devint directeur de laboratoire de la deuxième clinique de médecine et professeur associé à l'université de Munich. En 1935, il s'installa à Francfort, où il devient professeur titulaire et pris la direction de l'Institut de physiologie végétative. Voir Anon.: Article Kurt Felix. In: Johannes C. Poggendorf (dir.): *Biographisch-literarisches Handwörterbuch*. VI: 1923-1931. II. Teil F-K. Berlin: Verlag Chemie 1937, p. 772.

473. Woelk, in: Woelk et al., *Nach der Diktatur*, 2003, p. 278-279.

note rédigée en novembre 1939, Wirth avait déclaré qu'il était utile que « Hirt mène plusieurs expériences à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de la *Militärärztliche Akademie* afin de tester son procédé sur la peau humaine » car c'était, selon lui, la seule façon « [d']évaluer l'utilité pratique de cette méthode⁴⁷⁴ ». Le 19 novembre 1939, Wirth rendit visite à son supérieur hiérarchique, le professeur Walter Kittel, *Generalarzt*, qui était le chef de l'état-major de l'inspection sanitaire de l'armée de terre depuis 1931, afin de discuter des décisions prises à l'issue des réunions à l'hôpital militaire de réserve de la clinique médicale de Heidelberg. Kittel proposa à Hirt de poursuivre ses travaux à Francfort où une antenne de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de la *Militärärztliche Akademie* devait être implantée⁴⁷⁵. Cette proposition ne fut jamais mise en œuvre. À la place, après son entretien avec Wirth, Hirt fut invité à continuer ses recherches sur l'ypérite à la *Militärärztliche Akademie* de Berlin. Pendant sa détention par les Alliés après la fin de la guerre, Wolfgang Wirth affirma que Hirt s'était adressé au *Generalarzt* Anton Waldmann qui l'avait alors renvoyé vers l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de la *Militärärztliche Akademie*. Wirth ajouta qu'« à l'époque, c'est-à-dire peu après le début de la guerre, [ses travaux ne suscitaient] que peu d'intérêt, ce qui n'avait rien à voir avec la personne de Hirt [sic] pour qui nous avons beaucoup de considération⁴⁷⁶ ». « Ça faisait toujours un grand tohu-bohu. Tout cela était mis en scène sur des cochons d'Inde, des lapins et des chats. Nous avons également expérimenté sur deux ou trois aspirants », expliqua Wirth. Il conclut qu'on finit par demander à l'inspection sanitaire de l'armée de terre de relever Hirt parce que « son projet » n'avait « rien de prometteur⁴⁷⁷ ». Wirth confirma que Hirt avait bien testé son hypothèse (selon laquelle les vitamines pouvaient potentiellement servir à traiter des blessures cutanées dues à une exposition à l'ypérite au cours d'expériences qu'il mena à la *Militärärztliche Akademie* non seulement sur des animaux, mais aussi sur des êtres humains dès la fin de l'année 1939). Selon Wirth, Hirt s'était livré à ces expérimentations contre l'avis des experts en gaz de combat présents sur place qui avaient estimé, « pour des raisons théoriques », qu'il n'y aurait rien à en tirer⁴⁷⁸. Toujours pendant sa détention par les Alliés en 1945, Wirth rapporta de surcroît que Hirt s'était servi pendant longtemps d'un microscope à fluorescence pour des expériences réalisées sur des chats et des lapins à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de la *Militärärztliche Akademie*⁴⁷⁹. Selon Wirth, les résultats de ces recherches furent peu probants : Hirt jugea qu'il était « inutile de les poursuivre » et prit la décision « d'y mettre fin⁴⁸⁰ » aux alentours de Noël 1939. Les expériences sur des gaz de combat menées par Hirt à la *Militärärztliche Akademie* de Berlin furent subventionnées par l'entreprise IG Farben qui versa 1 500 *Reichsmark* par trimestre à l'anatomiste à partir de janvier 1939 pour qu'il puisse observer la distribution de substances pharmacologiques actives à l'aide d'un microscope à fluorescence⁴⁸¹. Au début du mois de décembre 1939, Hirt avait téléphoné à Julius Weber du département pharma-

474. Oberstabsarzt Wirth, Aktennotiz über Dienstreise im Bereich der 1. Armee vom 16.11.-19.11.1939 (Geheim), 28.11.1939, p. 3. BAMA Freiburg, RH 12-23/4470. [Note jointe au dossier de l'*Oberstabsarzt* Wirth sur son travail au sein de la 1^{re} armée du 16 au 19 novembre 1939 (confidentiel), 28 novembre 1939.]

475. *Ibid.*, p. 4. BAMA Freiburg, RH 12-23/4470.

476. Concernant la durée de ce séjour, Wirth indiqua que Hirt fut envoyé à Berlin pour « environ trois mois ». Vernehmung n° 799, Wolfgang Wirth vom 12.2.1947, p. 12-13. National Archives Washington, RG 238, M 1019, reel 80. [Audition n° 799, Wolfgang Wirth, le 12 février 1947.] Hirt déclara de son côté que ce séjour n'avait duré que trois semaines. Bericht über die im Auftrag der Wehrmacht ausgeführten Lost-Untersuchungen (Geheim), p. 1. Anlage zum Schreiben Hirt an Sievers vom 13.6.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Rapport sur les expériences à l'ypérite menées sous l'égide de la *Wehrmacht* (confidentiel). Pièce jointe au courrier de Hirt du 13 juin 1942 à Sievers.]

477. Vernehmung n° 799, Wolfgang Wirth vom 12.2.1947, p. 12. National Archives Washington, RG 238, M 1019, reel 80. [Audition n° 799, Wolfgang Wirth, le 12 février 1947.]

478. *Ibid.*, p. 12. National Archives Washington, RG 238, M 1019, reel 80.

479. Wolfgang Wirth, Re: Hirt: interrogation of 21.9.1945 (Major Tilley), 22.9.1945. The National Archives, FO 1041/104. [Wolfgang Wirth, Re: Hirt : interrogatoire du 21 septembre 1945 (Major Tilley), 22 septembre 1945.] La durée du séjour de Hirt à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie indiquée de mémoire par Wirth lors de son interrogatoire (deux à trois mois) est inexacte. De plus, Wirth se trompe sur le gaz de combat étudié par l'anatomiste et mentionne des expériences sur le phosgène au lieu d'expériences sur le gaz moutarde.

480. *Ibid.*

481. Niederschrift über die 45. Pharmakologisch-wissenschaftliche und technische Zentralkonferenz am 30.1.1939 in Leverkusen, gez. Heinrich Hörlein und Dr. Lange. Nürnberger Dokument NI-6797. Archiv der Stiftung für Sozialgeschichte (Bremen). [Compte-rendu de la 45^e conférence centrale pharmacologique, scientifique et technique du 30 janvier 1939 à Leverkusen, signé

co-chimique et séro-bactériologique d'IG Farben à Francfort-sur-le-Main pour lui demander de lui fournir les préparations nécessaires à ses recherches sur les gaz de combat. Weber répondit qu'il était prêt à envoyer à Hirt le stock d'amide d'acide nicotinique qui lui restait. L'amide d'acide nicotinique (ou vitamine B3), synthétisé pour la première fois en 1867, était utilisé depuis 1937 comme complément alimentaire pour traiter la pellagre, une affection cutanée⁴⁸². L'entreprise IG Farben envoya différentes pommades à la trypaflavine directement au département pharmacologique de la *Militärärztliche Akademie* de Berlin où Hirt menait ses expériences à l'ypérite sur des animaux, ainsi que sur deux aspirants. Certaines de ces pommades avaient été conçues spécifiquement pour lui⁴⁸³. Le séjour de Hirt à la *Militärärztliche Akademie* de Berlin eut donc lieu en décembre 1939, comme en attestent des documents de l'époque. Il prit fin avant Noël 1939, si l'on en croit le témoignage de Wirth qui est basé sur ses souvenirs.

Quelques mois après sa nomination à la Reichsuniversität Straßburg, Hirt fit un rapport de synthèse de ses expériences sur l'ypérite qui fut transmis à Heinrich Himmler par la *SS-Ahnenerbe*. À l'époque, Hirt avait rédigé ce rapport (dont nous avons retrouvé plusieurs copies) en se basant uniquement sur des « procès-verbaux », puisqu'il avait dû « renvoyer, par souci de sécurité », les documents relatifs à ses expériences au gaz moutarde qui se trouvaient dans son institut de Francfort en 1940 et qu'il ne les avait donc pas à sa disposition à Strasbourg⁴⁸⁴. Dans son rapport, Hirt indiquait avoir mené une « première série d'expériences » sur le « traitement des lésions causées par l'ypérite » à la *Militärärztliche Akademie* de Berlin, à la fin de l'année 1939, pendant la « courte période où il dirigea une unité de campagne ». C'est en se basant sur un phénomène qu'il connaissait bien pour l'avoir observé au microscope à fluorescence, à savoir l'action de la trypaflavine (utilisée pour colorer les cellules vivantes) qui « pénétrait dans le noyau des cellules et, à une certaine dose, bloquait la division cellulaire », que Hirt aurait eu l'idée « d'utiliser ce colorant pour traiter les tissus endommagés par l'ypérite ». Selon lui, « les cellules endommagées devaient être chargées en colorant » afin de stopper « les phénomènes de dégradation pathologique qui entraîn[ai]ent la destruction systématique des cellules saines ». Les « cellules saines chargées en colorant » étaient ainsi d'abord mises « au repos », ce qui, « une fois le colorant éliminé, permettrait de guérir la lésion grâce à l'intensification de la division cellulaire ». Après avoir « test[é] l'effet de la trypaflavine à différentes concentrations et avec différentes méthodes d'application (pommade, badigeon et pansement humide) » sur le porc et le lapin pendant son détachement « de trois semaines » à la *Militärärztliche Akademie* de Berlin, Hirt eut également l'occasion d'effectuer des « expériences sur deux aspirants ». Ces expériences humaines montrèrent elles aussi que « l'application de compresses humides accélér[ait] indubitablement la guérison », bien que Hirt reconnût ne pas avoir pu mener les expériences à leur terme parce que son « séjour était limité⁴⁸⁵ ». Ainsi, contrairement à ce qui est indiqué dans la littérature, Hirt avait bien commencé à effectuer des expériences sur l'animal et sur l'être humain dès la fin de l'année 1939 et non « fin 1942, début 1943⁴⁸⁶ ». Il réalisa ces travaux dans le cadre de recherches menées à la *Militärärztliche Akademie* sous l'égide de la *Wehrmacht*, alors qu'il n'était encore qu'*Ordinarius* à l'université de Francfort-sur-le-Main – autrement dit, avant qu'il ne soit transféré à Strasbourg et qu'un contact avec la *SS-Ahnenerbe* ne lui offre la possibilité de réaliser des expé-

par Heinrich Hörlein et le docteur Lange.] Ernst Klee: *Auschwitz, die NS-Medizin und ihre Opfer*. Frankfurt am Main: S. Fischer Verlag 1997, p. 357.

482. Wolf-Dieter Müller-Jahncke, Christoph Friedrich, Ulrich Meyer: *Arzneimittelgeschichte*. 2. Überarbeitete und erw. Aufl. Stuttgart: WVG Wissenschaftliche Verlagsgesellschaft 2005, p. 83, 165.

483. Julius Weber (IG Farbenindustrie Frankfurt am Main – Chemisch-Pharmazeutische und Sero-Bakteriologische Abteilung) an Hirt (Anatomisches Universitätsinstitut Frankfurt am Main), 9.12.1939. ADBR, 194 AL 4. [Courrier de Julius Weber (Entreprise IG Farben à Francfort-sur-le-Main – département pharmaco-chimique et séro-bactériologique) du 9 décembre 1939 à Hirt (Institut d'anatomie de l'université de Francfort-sur-le-Main).] Comme l'indique Hirt dans un rapport à Sievers en 1942, la collaboration avec IG Farben s'était mise en place avant le début de la guerre parce que l'observation au microscope intravital permettait d'étudier le « contrôle direct de différents médicaments sur les cellules et tissus vivants de l'organisme ». Anlage zum Schreiben vom 20.1.1942, gez. Hirt. BArch Berlin, NS 21/904. [Document joint au courrier du 20 janvier 1942, signé par Hirt.]

484. Hirt an Sievers, 13.5.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 13 mai 1942 à Sievers.]

485. Bericht über die im Auftrag der Wehrmacht ausgeführten Lost-Untersuchungen (Geheim). Anlage zum Schreiben Hirt an Sievers vom 13.5.1942, p. 1. BArch Berlin, NS 21/904. [Rapport sur les expériences à l'ypérite menées à la demande de la *Wehrmacht* (confidentiel). Document joint au courrier de Hirt du 13 mai 1942 à Sievers.]

486. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 68.

riences à plus grande échelle sur des détenus de camps de concentration contraints de lui servir de sujets d'expérimentation. Il faut noter que la transition vers des expériences sur des aspirants s'est déroulée dans le cadre des recherches commanditées par la *Wehrmacht* et que ces dernières doivent être distinguées des recherches médicales criminelles menées à Natzweiler. Dans la description qu'en fait Hirt, il apparaît clairement que ses expériences animales se distinguent de ses expériences humaines (qu'il ne mentionne que brièvement) sur le plan méthodologique. Pour ses travaux sur des animaux (lapins et au moins un porc), Hirt eut recours à l'observation au microscope à fluorescence. Cela lui permit d'étudier l'étendue et l'évolution des lésions cellulaires causées par l'ypérite au niveau cellulaire et intracellulaire en fonction de la présence de vitamines visibles au microscope à fluorescence et de tryptaflavine sur le site d'action. L'effet antiseptique de la tryptaflavine avait commencé à être testé sur l'animal après la première guerre mondiale et faisait depuis l'objet de recherches médicales⁴⁸⁷. Dans ce cas, avec le microscope à fluorescence, Hirt ne put identifier avec certitude que les vitamines et le colorant antiseptique tryptaflavine comme biomarqueurs dans les cellules et observer leur propagation dans le métabolisme cellulaire. Il s'inscrivait ici dans la continuité des recherches qu'il avait menées en collaboration avec Karl Wimmer sur le taux de lactoflavine dans le foie de jeunes rats. Ces travaux furent publiés en mai 1939 dans le *Klinische Wochenschrift*⁴⁸⁸. Wimmer était le plus proche collaborateur de Hirt. Il l'assista également dans ses expérimentations sur le gaz moutarde après leur transfert conjoint à la Reichsuniversität Straßburg.

Wimmer naquit le 24 octobre 1910 à Mayence. Il était le fils d'un restaurateur, Kaspar Wimmer et de son épouse Katharina (née Zech). Il fréquenta la *Volksschule* (école primaire) et le *Hessische Gymnasium* (établissement d'enseignement secondaire) de Mayence⁴⁸⁹. Quand ses parents déménagèrent en Bavière en 1924, il intégra le *Neue Realgymnasium* de Munich où il obtint son diplôme de fin d'études secondaires en mai 1929. Il étudia ensuite la médecine à l'université de Munich⁴⁹⁰. Wimmer devint membre d'une corporation étudiante et intégra le service sanitaire 93 de la SA à Munich le 17 novembre 1933⁴⁹¹. Il obtint son doctorat en 1935 en effectuant une thèse sous la direction de l'anatomiste Titus von Lanz sur les forces en jeu dans la régénération spermatique observées lors d'expériences sur des rats⁴⁹². Après avoir obtenu son autorisation d'exercer la médecine, Wimmer travailla d'abord au *Stubenrauchkrankenhaus*, un hôpital de Berlin. En juin 1936, il obtint une bourse du *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (*REM*, ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*) qui lui permit de faire de l'enseignement et de la recherche en tant qu'assistant d'August Hirt sur un poste complémentaire à l'université de Greifswald. Il étudia ainsi les cellules cancéreuses d'animaux vivants au microscope à fluorescence – quand il n'était pas réquisitionné pour suivre des formations militaires⁴⁹³. Il s'inscrivit au *NSDAP* en 1937⁴⁹⁴. À Greifswald, il

487. Concernant les premières preuves, voir F. Neufeld, O. Schiemann: Chemotherapeutische Versuche mit Akridinfarbstoffen. *Deutsche Medizinische Wochenschrift* 45 (1919), 31, p. 844-846. F. Neufeld, O. Schiemann, Baumgarten: Über die chemotherapeutische Wirkung einiger Farbstoffe im Tierversuch gegenüber bakteriellen Infektionen. *Deutsche Medizinische Wochenschrift* 46 (1920), 37, p. 1013-1015. Ad. Reinhardt: Über experimentelle Wundinfektion und Wunddesinfektion nach Versuchen an Meerschweinchen und Mäusen mit Hühnercholeraabacillen, Pneumokokken und Streptokokken. *Zeitschrift für Hygiene und Infektionskrankheiten* 95 (1922), 1, p. 27-68.

488. Hirt, Luminiscenzmikroskopische Beobachtung, 1939, p. 739.

489. Geburtsurkunde Karl Wimmer, 1.4.1947. DCAJM. Jugement 202/1. Renseignement 30. [Acte de naissance de Karl Wimmer, 1^{er} avril 1947.]

490. Lebenslauf Dr. Karl Wimmer 28.4.1937. Universitätsarchiv Greifswald, 1.4 Lebenslauf und Korrespondenz 2161. [CV du docteur Karl Wimmer, 28 avril 1937.] On trouvera également le CV de Karl Wimmer dans Karl Wimmer: Über die beim Samennachschub wirksamen Kräfte. Inaugural-Dissertation, München, Hohe Medizinische Fakultät, Ludwig-Maximilians-Universität, 1935. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 65-66.

491. Dr. Brink an Reichsleitung des NSD-Dozentenbundes, 7.2.1938. [Courrier du docteur Brink du 7 février 1938 à la direction de l'association allemande des enseignants universitaires nationaux-socialistes.] Lebenslauf gez. Karl Wimmer, undatiert. Universitätsarchiv Greifswald, 1.4 Lebenslauf und Korrespondenz 2161. [CV signé de Karl Wimmer, non daté.]

492. Karl Wimmer: Über die beim Samennachschub wirksamen Kräfte. *Zeitschrift für mikroskopisch-anatomische Forschung* 37 (1935), p. 308-324.

493. À ce sujet, voir les courriers de Wimmer dans son dossier personnel. Universität Greifswald, 2.2.2.1 Anatomisches Institut 43.

494. NSDAP-Gaukartei Karl Wimmer, geb. 24.10.1910. BArch Berlin, R 9361-IX/ 48851325 [NSDAP fichier du *Gau* de Karl Wimmer, né le 24 octobre 1910]. Wimmer avait demandé son admission le 31 août 1937. Elle a été antdatée au 1^{er} mai 1937. À ce sujet, voir les dossiers relatifs aux courriers du *NSDAP*: NSDAP Ortsgruppe Südwest an Anatomisches Institut, 18.2.1943.

appartenait à la *Sanitätstrupp* (détachement médical) de la *SA-Standardarte 49* et il était considéré comme « un membre de la SA consciencieux, qui s'acquittait régulièrement de ses devoirs », un homme « modeste et sympathique » qui « s'était constitué un cercle d'amis au sein de la SA⁴⁹⁵ ». Sur le plan politique, Wimmer « ne se démarquait pas⁴⁹⁶ ». Il était prévu qu'il suive Hirt lorsque ce dernier quitterait l'université de Francfort-sur-le-Main, le 1^{er} octobre 1939⁴⁹⁷. Néanmoins, quand la *Wehrmacht* envahit la Pologne, il fut mobilisé dans la *Seeflieger-Kompagnie Parow* le 6 septembre 1939⁴⁹⁸. Selon le dernier relevé de l'*Erkennungsmarken-Verzeichniss* (registre des matricules militaires), Wimmer quitta la *Wehrmacht* le 26 août 1942 avec le grade d'*Obergefreiter* de la 1. *Pionier-Kolonne 7*⁴⁹⁹. Ces mobilisations répétées interrompaient les recherches scientifiques de Wimmer et retardaient à chaque fois la fin de sa thèse d'habilitation qu'il soumit finalement à Hirt en mai 1942⁵⁰⁰.

Hirt et Wimmer employèrent la méthodologie expérimentale utilisée dans la recherche toxicologique et pharmacologique sur les gaz de combat pendant la première guerre mondiale. Elle consistait à préparer les expériences sur l'être humain en effectuant au préalable des séries d'expériences sur l'animal et à comparer les résultats obtenus. À son retour de Berlin, Hirt poursuivit de toute évidence ses recherches animales sur l'ypérite à Francfort-sur-le-Main en utilisant un porc.

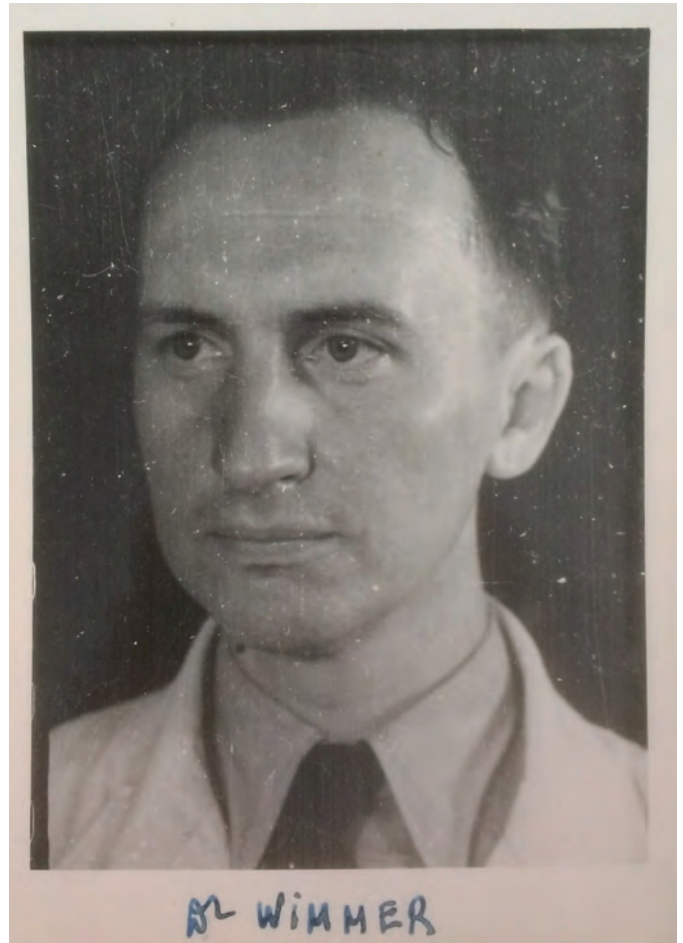


Figure 4 : Photographie de Karl Wimmer.
Source : ADBR 150 AL P13, dossier n° 2020.

Archives nationales (CARAN), AJ 40/1498. [Courrier de la section locale sud-ouest du NSDAP du 18 février 1943 à l'Institut d'anatomie.] Akte NSDAP-Parteikorrespondenz. BArch Berlin, R 9631/1208338. Voir également Personalakte Wimmer. Universitätsarchiv Greifswald, 1.4 Personalakten der wissenschaftlichen Angestellten und Beamten, Nr. 2161. [Dossier personnel de Wimmer.]

495. Philipp (NSDAP Gauleitung Pommern) an Reichsleitung des NSD-Dozentenbundes, 9.9.1937. Universitätsarchiv Greifswald, 1.4 Personalakten der wissenschaftlichen Angestellten und Beamten, Nr. 2161. [Courrier de Philipp (responsable NSDAP du Gau de Poméranie) du 9 septembre 1937 à la direction de l'association allemande des enseignants universitaires nationaux-socialistes.]

496. Lebenslauf gez. Karl Wimmer, undatiert und Dr. Brink an Reichsleitung des NSD-Dozentenbundes, 7.2.1938. Universitätsarchiv Greifswald, 1.4 Personalakten der wissenschaftlichen Angestellten und Beamten, Nr. 2161. [CV signé par Karl Wimmer, non daté et courrier du docteur Brink du 7 février 1938 à la direction de l'association allemande des enseignants universitaires nationaux-socialistes.]

497. Wimmer an Reichs- und Preußischer Minister für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung. Betr.: Stipendium zur Förderung des Hochschulnachweises. 5.9.1939. Universitätsarchiv Greifswald, 2.2.2.1 Anatomisches Institut, Nr. 53. [Courrier de Wimmer du 5 septembre 1939 au ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich et de la Prusse. Objet : Bourse d'aide à l'obtention du doctorat.]

498. Erkennungsmarke -386-Fl.H.Kp.Parow, Karl Wimmer, geb. 24.10.1910. BArch Berlin, B 563/4015, p. 47. [Matricule militaire -386-Fl.H.Kp.Parow, Karl Wimmer, né le 24 octobre 1910.]

499. Erkennungsmarke -1.Pion-Kolonne 7. BArch Berlin, B 563-1 Kartei/K-646/593. [Matricule militaire -1. Pionier-Kolonne 7.]

500. Karl Wimmer: *Die Architektur des Sinus sagittalis cranialis und der einmündenden Venen als statische Konstruktion*. Habilitationsschrift, Reichsuniversität Straßburg, Medizinische Fakultät. Anatomisches Institut, 1942. Cette thèse d'habilitation, envoyée en août 1944 à la *Zeitschrift für Anatomie und Entwicklungsgeschichte*, fut publiée à titre posthume en 1952. Karl Wimmer: *Die Architektur des Sinus sagittalis cranialis und der einmündenden Venen als statische Konstruktion*. *Zeitschrift für Anatomie und Entwicklungsgeschichte* 116 (1952), p. 459-505. Wimmer se suicida en 1945 alors qu'il était détenu comme prisonnier de guerre à Rendsburg. Courrier du directeur des services de police judiciaire à M. le juge d'instruction près le tribunal militaire à Strasbourg, information sur le décès de Charles Wimmer [Karl Wimmer], 8 août 1947. DCAJM. Jugement 202/2. Information 264.

L'animal fut abattu à la fin des expériences et sa viande fut distribuée aux collaborateurs de Hirt malgré les risques sanitaires que cela représentait. Pour se prémunir légalement de toute réclamation – à son encontre ou à l'encontre de la *Wehrmacht* – liée aux conséquences sur la santé de la consommation de la viande de cet animal de laboratoire qui avait subi des tests au gaz moutarde, Hirt rédigea la déclaration de renonciation suivante et la fit signer à ses collaborateurs :

Je déclare consommer la viande de porc que m'a donnée le professeur Hirt en toute connaissance de cause et m'engage à n'adresser aucune réclamation, que ce soit à la *Wehrmacht* ou à M. le professeur Hirt, en cas de problèmes de santé survenus après la consommation de cette viande⁵⁰¹.

Au printemps 1940, Hirt rédigea un rapport où il exposait les résultats de ses expériences animales sur le gaz moutarde, comme il le mentionne dans un courrier adressé fin avril 1940 à son assistant Wimmer qui, à l'époque, avait été mobilisé par la *Wehrmacht*. Il avait « rendu son travail la semaine précédente et attendait désormais de nouveaux ordres⁵⁰² ». Comme principaux résultats provisoires, Hirt déclara avoir observé « chez tous les animaux qui [étaient] morts, un blocage important du système réticulo-endothélial au niveau du foie et de la rate, ainsi qu'une saturation des reins par les différentes substances fluorescentes⁵⁰³ ».

Ce que Hirt appelait le système réticulo-endothélial (RES) (système réticulohistiocytaire de nos jours) fut décrit pour la première fois en 1913 par Ludwig Aschoff et Max Landau⁵⁰⁴. Les cellules réticulo-endothéliales, présentes uniquement dans les tissus conjonctifs des organes lymphatiques secondaires (nœuds lymphatiques et autres tissus lymphatiques), dans le foie et dans la moelle osseuse, jouent un rôle essentiel dans la défense immunitaire de l'organisme contre les agents pathogènes et dans l'élimination des substances étrangères. Les cellules phagocytaires (« phagocytes »), qui participent à la défense immunitaire cellulaire, font partie du RES. Grâce à leurs études morphologiques sur le comportement des vitamines dans l'organisme vivant et dans les cellules hépatiques de jeunes rats, Hirt et Wimmer avaient réussi à observer des vitamines (A et B2) au microscope à fluorescence. Cela leur permit d'ébaucher une méthode visant à étudier une possible interaction entre les vitamines et l'ypérite au sein des cellules de Kupffer du foie de rat, les vitamines pouvant être visualisées *in vivo*⁵⁰⁵. Pour concevoir ce modèle, Wimmer s'était inspiré d'expérimentations sur des souris et des rats où il avait observé comment, après administration sous-cutanée de vitamine A et B2 (lactoflavine), les vitamines accumulées dans le foie devenaient identifiables dans les cellules de Kupffer et au microscope à fluorescence, dans les cellules endothéliales⁵⁰⁶.

En 1940, Hirt émit l'hypothèse que le blocage observé au microscope à fluorescence était dû à « différents métabolites », bien qu'il confiât à Wimmer qu'il ne savait pas « dans quelle catégorie les classer ». Chez tous les animaux soumis à l'ypérite, « le foie était totalement dépourvu de vitamine A » et « le tissu conjonctif sous-cutané était enrichi en complexe B2 (à fluorescence rouge) », « presque comme dans l'hypervitaminose A⁵⁰⁷ ». Hirt supputa qu'il y avait une « corrélation étroite » entre « les changements cutanés observés en cas d'hypervitaminose A » et les dommages causés par l'ypérite. Par conséquent, Hirt décida de partir du système réticulohistiocytaire pour développer un traitement contre les effets nocifs du gaz moutarde sur les cellules. Une fois ses travaux à la *Militärärztliche Akademie* terminés, Hirt déclara ainsi à Wimmer : « Efforcez-vous donc de trouver dans votre petite tête un moyen d'empêcher le blocage du système réticulo-endothélial, car alors nous aurons réalisé l'avancée qui reste à faire⁵⁰⁸. »

501. Senckenbergische Anatomie der Universität Frankfurt a.M., Erklärung, gez. Otto Bong, 5.1.1940. ADBR, 193 AL 4. [*Senckenbergische Anatomie* de l'université de Francfort-sur-le-Main, déclaration signée par Otto Bong, le 5 janvier 1940.] Nous disposons également d'exemplaires de cette lettre signés par des collaborateurs de Hirt, à savoir Albert, Karl Böhm et Heinrich Scharmann.

502. Hirt an Wimmer, 25.4.1940. CARAN, AJ 40/1498. [Courrier de Hirt du 25 avril 1940 à Wimmer.] Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas réussi à retrouver ce rapport de Hirt de 1940 dans le fonds correspondant conservé aux *Bundesarchiv-Militärarchiv*.

503. *Ibid.*

504. Ludwig Aschoff: Das reticulo-endotheliale System. In: F. Kraus, E. Meyer, O. Minkowski, Fr. Müller (dir.): *Ergebnisse der Inneren Medizin und Kinderheilkunde*. Berlin: Springer 1924, p. 1-118.

505. Hirt, Luminiszenzmikroskopische Beobachtung, 1939, p. 738-739.

506. Karl Wimmer: Die Stellung des Reticuloendothels im Vitaminstoffwechsel nach lumiszenzmikroskopischen Beobachtungen am lebenden Tier. *Verhandlungen der Anatomischen Gesellschaft. Ergänzungsband zum Anatomischen Anzeiger* 88 (1939), p. 42-68.

507. Hirt an Wimmer, 25.4.1940. CARAN, AJ 40/1498. [Courrier de Hirt du 25 avril 1940 à Wimmer.]

508. *Ibid.*

De toute évidence, Hirt avait commencé à tester sa théorie sur des rats alors qu'il était encore à Francfort. Comme il le détailla a posteriori en mai 1942, il avait observé des « lésions cellulaires des cellules libres du tissu conjonctif » lors de l'« étude du tissu sous-cutané vivant de rats ayant subi des expérimentations à l'ypérite ». Il expliqua que lors de ses expérimentations animales, les cellules du tissu conjonctif, dont il savait qu'elles stockaient les vitamines, avaient cessé de se diviser. Il rapporta avoir observé la « formation de cellules à 2, 3, 4 voire 6 noyaux ». Ces « cellules géantes du tissu cellulaire sous-cutané » ressemblaient à des cellules observables en cas « d'infections chroniques, de tuberculose et parfois de cancer ». En étudiant des organes internes vivants, il avait constaté la présence d'une substance chimique non identifiable « qui brillait fortement au microscope à fluorescence et dont la plupart des cellules hépatiques étaient remplies », en particulier « les cellules de Kupffer qui jouaient un rôle important pour le métabolisme hépatique et vitaminique », alors que « les vitamines normalement visibles au microscope à fluorescence dans le foie avaient largement disparu ». Hirt l'interpréta comme une « intoxication du foie » due à l'agent toxique lui-même ou, plus probablement, à des métabolites toxiques, qui aurait entraîné « en second lieu une perturbation de l'ensemble du métabolisme des vitamines » qui étaient « indispensables à la respiration cellulaire interne⁵⁰⁹ ».

Grâce à ses études antérieures sur la microscopie à fluorescence, Hirt savait déjà que la vitamine A était stockée dans les cellules de Kupffer, d'où elle était transférée aux autres cellules hépatiques. Cela lui donna l'idée « d'en quelque sorte saturer ces cellules en vitamine A afin d'empêcher l'absorption des métabolites toxiques ou d'autres substances toxiques, obligeant ainsi l'organisme à les éliminer, notamment par les autres organes d'élimination (principalement les reins) ». Afin de tester cette hypothèse, il avait « administré de la vitamine A à des rats, avant de les exposer à l'ypérite ». Hirt expliqua que ceux auxquels il avait administré de la vitamine A avaient survécu plusieurs semaines au lieu de mourir en 24 à 48 heures, comme on pouvait s'y attendre avec ces animaux très sensibles à l'ypérite. « Le dernier rat de cette série d'expériences était toujours en vie au bout d'un an. L'examen des organes des animaux tués au bout de 8 à 14 jours montra que le foie avait stocké beaucoup de vitamine A et présentait des quantités minimales de produits toxiques⁵¹⁰. » Toutefois, les recherches au microscope à fluorescence de Hirt et Wimmer restèrent largement limitées à un niveau morphologique et descriptif. Ils ne parvinrent pas à expliquer clairement les réactions biochimiques en chaîne provoquées par l'ypérite et ses métabolites toxiques dans la cellule et dans le système réticulo-endothélial, réactions à l'origine de graves lésions cellulaires et tissulaires. En utilisant les biomarqueurs en microscopie à fluorescence que sont la vitamine A, la vitamine B2 (lactoflavine), l'acide nicotinique (ou l'amide d'acide nicotinique) ainsi que la vitamine C, ils réussirent à étayer, au plan morphologique et descriptif, leur hypothèse d'une inhibition efficace de l'action de l'ypérite au niveau cellulaire. En revanche, ils ne furent pas en mesure de prouver ni même d'expliquer ces réactions physiologiques et biochimiques complexes⁵¹¹.

Les projets de Hirt et Wimmer à la fin du mois d'avril 1940 de poursuivre leurs recherches sur l'ypérite à Francfort-sur-le-Main furent contrariés par l'élargissement de l'expansion militaire du régime nazi qui, après avoir envahi la Pologne le 10 mai 1940, ouvrit un front à l'Ouest dirigé contre la France, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. À la fin du mois de mai 1940, Hirt fut envoyé dans la *Sanitätsabteilung* 592 (unité médicale)⁵¹². Sa participation à la campagne contre la France l'empêcha de poursuivre ses travaux de laboratoire, comme il s'en ouvrit au *Geschäftsführer* de la *SS-Ahnenerbe* en 1942 :

Je n'ai pas pu transposer ces expériences sur l'être humain, parce que le début de la campagne contre la France m'a rappelé à mon unité, d'où je ne suis revenu qu'en mai 1941. À l'époque, j'avais remis mon rapport sur ces travaux et les images correspondantes au *Generalarzt* qui les a transmis à Berlin. Mais je n'ai eu aucun retour sur ce travail et ni sur son devenir⁵¹³.

509. Bericht über die im Auftrag der Wehrmacht ausgeführten Lost-Untersuchungen (Geheim). Mai 1942, p. 3. BArch Berlin, NS 21/904. [Rapport sur les expériences à l'ypérite menées à la demande de la *Wehrmacht* (confidentiel).]

510. *Ibid.* Mai 1942, p. 2-4. BArch Berlin, NS 21/904.

511. August Hirt, Karl Wimmer: Luminescenzmikroskopische Untersuchungen am lebenden Tier. Die Bedeutung des reticuloendothelialen Systems und der Trägersubstanzen im Vitaminstoffwechsel. *Klinische Wochenschrift* 19 (1940), p. 123-128.

512. Dr. Esselbrügge Stabsarzt und Kompagnieführer – Sn. Komp (mot.) 592 an Hirt, 30.5.1940. Universitätsarchiv Frankfurt am Main, Rektorat, Abt. 1, Nr. 18a, p. 12+RS. [Courrier du docteur Esselbrügge, *Stabsarzt* et *Kompagnieführer* – Sn. Komp (mot.) 592, du 30 mai 1940 à Hirt.]

513. Bericht über die im Auftrag der Wehrmacht ausgeführten Lost-Untersuchungen (Geheim). Mai 1942, f. 2-4. BArch Berlin, NS 21/904. [Rapport sur les expériences à l'ypérite menées à la demande de la *Wehrmacht* (confidentiel).] En 1942, Hirt a daté

À défaut de faire de la recherche en laboratoire, il eut toutefois l'occasion inattendue de tester ses méthodes de traitement des blessures causées par l'ypérite en tant que médecin militaire. Alors qu'il était stationné sur le front Ouest, « un pharmacien s'était gravement blessé la main avec de l'ypérite lors d'un accident de laboratoire ». Hirt traita d'abord sa blessure « avec des compresses humides et de la trypaflavine à 1:1000 » jusqu'à la formation d'un tissu de granulation, puis avec le médicament Rivanol qui contient le principe actif antibactérien lactate d'éthacrédine « à une concentration plus faible ». Selon ses dires, Hirt réussit « non seulement à guérir correctement la plaie, mais [il obtint] également un très beau résultat esthétique⁵¹⁴ ». À la fin du mois de mars 1941, Hirt retourna enfin à Francfort-sur-le-Main après avoir été déclaré indisponible à partir du 27 mars 1941 par l'inspection de la *Wehrersatz* (réserve de l'armée) de la ville afin de lui permettre de retourner à l'université pour le semestre d'été⁵¹⁵. Cela devait être son dernier semestre à Francfort-sur-le-Main. En septembre 1941, le *REM* lui proposa, après concertation, la chaire d'anatomie et le poste de directeur de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg en Alsace annexée à partir du 1^{er} octobre suivant⁵¹⁶. Hirt n'hésita pas longtemps et accepta le poste en octobre 1941⁵¹⁷.

LES EXPÉRIENCES À L'YPÉRITE D'AUGUST HIRT ET KARL WIMMER À STRASBOURG ET À NATZWEILER

1. La *SS-Ahnenerbe* et le soutien apporté aux recherches sur l'ypérite d'August Hirt

Les recherches sur l'ypérite menées par August Hirt avec le soutien de la *SS-Ahnenerbe* qui commencèrent par des expérimentations animales à Strasbourg, puis débouchèrent sur des expériences criminelles sur des détenus du camp de concentration de Natzweiler, ont fait l'objet de plusieurs études historiques. Dans cette partie, nous allons analyser ces recherches en exploitant un large corpus de sources comprenant des documents inédits. Les expériences à l'ypérite de Hirt et Wimmer furent révélées au grand public lors du procès des médecins devant le tribunal militaire américain de Nuremberg (1946/1947) – procès au cours duquel le directeur de la *SS-Ahnenerbe*, Wolfram Sievers, fut l'un des rares prévenus non médecins à être condamné, entre autres, pour ces crimes de guerre⁵¹⁸. C'est en 1947 que des documents sur les expérimentations à l'ypérite menées au camp de concentration de Natzweiler furent publiés pour la première fois dans l'ouvrage intitulé *Das Diktat der Menschenverachtung*. Dans ce livre, Alexander Mitscherlich et Fred Mielke présentaient une sélection de documents du procès des médecins de Nuremberg publiée pour le compte de l'*Arbeitsgemeinschaft Westdeutscher Ärztekammern* (Fédération des Ordres des médecins d'Allemagne de l'Ouest). Deux ans plus tard, une édition révisée et complétée, intitulée *Wissenschaft ohne Menschlichkeit*, fut publiée⁵¹⁹. Un ensemble plus complet contenant des extraits de l'acte d'accusation du procès des médecins de Nuremberg, des procès-verbaux et des

(de mémoire) son retour de la campagne française de mai 1942. En réalité, il retourna à Francfort-sur-le-Main dès mars 1941.

514. Bericht über die im Auftrag der Wehrmacht ausgeführten Lost-Untersuchungen (Geheim). Mai 1942, f. 2. BArch Berlin, NS 21/904. [Rapport sur les expériences à l'ypérite menées à la demande de la *Wehrmacht* (confidentiel).]

515. Wehrersatz-Inspektion Frankfurt/Main an Johann Wolfgang-Goethe-Universität Frankfurt am Main, 26.3.1941. UA Frankfurt am Main, Abt. 1, Nr. 18a, p. 28. [Courrier de l'inspection de la *Wehrersatz* de Francfort-sur-le-Main du 26 mars 1941 à l'université Johann Wolfgang Goethe de Francfort-sur-le-Main.] Wehrkreisersatz-Inspektion Frankfurt am Main an Verteiler, 1.4.1941, *ibid.*, p. 30. [Courrier de l'inspection de la *Wehrersatz* de Francfort-sur-le-Main du 1^{er} avril 1941 à l'université Johann Wolfgang Goethe de Francfort-sur-le-Main.]

516. Rust an Hirt, 16.9.1941. Universitätsarchiv Frankfurt am Main, Abt. 1, Nr. 18a, p. 15. [Courrier de Rust du 16 septembre 1941 à Hirt.] Hirt an Rektor, 29.9.1941, *ibid.*, p. 17. [Courrier de Hirt du 29 septembre 1941 au recteur.]

517. Klingenhöfer (Reichministerium für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung) an Schmidt (Rektor der Reichsuniversität Straßburg), 17.9.1941. BArch Berlin, R 76 IV/69. [Courrier de Klingenhöfer (*REM*) du 17 septembre 1941 à Schmidt (recteur de la Reichsuniversität Straßburg).] Cette source est également citée dans Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 65, mais il y a un erreur de référence (R 74 IV/69).

518. À ce sujet, voir le jugement du procès des médecins de Nuremberg : *Trials of War Criminals Before the Nuernberg Military Tribunals under Control Council Law No.10. Nuernberg October 1946-April 1949. Vol. 2. The Medical Case / The Milch Case*. Washington: U.S. Government Printing Office 1949, p. 176.

519. Alexander Mitscherlich, Fred Mielke: *Das Diktat der Menschenverachtung. Eine Dokumentation*. Heidelberg: Verlag Lambert Schneider 1947, p. 92-96. Alexander Mitscherlich, Fred Mielke: *Wissenschaft ohne Menschlichkeit. Medizinische und eugenische Irrwege unter Diktatur, Bürokratie und Krieg*. Heidelberg: Verlag Lambert Schneider 1949, p. 157-161.

documents recueillis par l'accusation fut publié en 1949, sous le titre *The Medical Case*, dans les deux premiers volumes de la série américaine *Trials of War Criminals before the Nuernberg Military Tribunals*⁵²⁰. Une sélection de sources du procès des médecins de Nuremberg concernant les expériences à l'ypérite menées au camp de concentration de Natzweiler fut traduite et présentée par François Bayle, l'observateur français au procès des médecins de Nuremberg, dans son imposant ouvrage *Croix gammée contre caducée*, publié en 1950⁵²¹.

Dans son histoire de la SS-*Ahnenerbe*, Michael H. Kater consacre un chapitre à l'*Institut für Wehrwissenschaftliche Zweckforschung* (Institut de recherches militaires appliquées) mais ne mentionne qu'en passant les expériences à l'ypérite menée par Hirt dans le cadre des recherches médicales commanditées par la *Wehrmacht*⁵²². Ernst Lachmann, Sabine Schleiermacher, Frederick H. Kasten et Ute Deichmann ne s'attardent pas non plus sur le sujet dans leurs travaux qui se focalisent sur la « collection de squelettes juifs⁵²³ ». C'est Patrick Wechsler qui publia en 1991 la première étude présentant en détail les recherches sur l'ypérite. Il y examinait le cadre institutionnel, les méthodes et les objectifs scientifiques de ces expériences sur l'animal et sur l'être humain⁵²⁴. Deux autres ouvrages s'intéressent aux recherches sur l'ypérite : l'essai d'Ernst Klee publié en 1997 sur l'histoire de la médecine nazie⁵²⁵ et la présentation globale de l'histoire du camp de concentration de Natzweiler écrite par Robert Steegmann⁵²⁶. Dans un article de synthèse sur les expériences à l'ypérite de 2002, Gerhard Baader replace les expériences menées par Hirt et Wimmer dans le contexte de la recherche médicale militaire allemande⁵²⁷. Dans un autre article paru en 2003, Wolfgang Woelk et Karen Bayer réfutent l'hypothèse d'Ernst Klee selon laquelle l'assistant de Hirt, Anton Kiesselbach, prit part aux expériences à l'ypérite réalisées à Natzweiler⁵²⁸. L'étude d'Udo Benzenhöfer n'apporta quant à elle aucun nouvel élément, l'auteur ne présentant qu'un compte-rendu sélectif de l'état de la recherche⁵²⁹. Hans-Joachim Lang fut le premier à mener des recherches biographiques poussées au sujet des 86 Juifs assassinés à Natzweiler pour les besoins de la « collection de squelettes » de Hirt. Ses résultats sont exposés dans l'ouvrage *Die Namen der Nummern*, mais il n'y aborde que brièvement les essais à l'ypérite de Hirt⁵³⁰. Dans son étude de l'histoire de la recherche sur les gaz de combat sous le national-socialisme de 2005, Florian Schmaltz examine les réseaux scientifiques établis au sein de la Reichsuniversität Straßburg qui ont permis les expériences sur les gaz de combat au camp de concentration de Natzweiler en les divisant

520. *Trials of War Criminals Before the Nuernberg Military Tribunals under Control Council Law No.10. Nuernberg October 1946-April 1949*. Vol. 1. *The Medical Case*. Washington: U.S. Government Printing Office 1949, p. 318-350.

521. Concernant les recherches sur le phosgène et l'ypérite, voir François Bayle: *Croix gammée contre caducée. Les expériences humaines en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale*. Neustadt: Centre de l'Imprimerie Nationale 1950, p. 875-929.

522. Michael H. Kater: *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945. Ein Beitrag zur Kulturpolitik des Dritten Reiches*. 1. Aufl. Stuttgart: Deutsche Verlagsanstalt 1974, p. 248, 263.

523. Ernest Lachmann: *Anatomist of Infamy: August Hirt. Bulletin of the History of Medicine* 51 (1977), p. 594-602, ici p. 600. Ute Deichmann: *Flüchten, mitmachen und vergessen. Chemiker und Biochemiker in der NS-Zeit*. Weinheim, New York: Wiley-VCH 2001, p. 325-355. Sabine Schleiermacher: *Die SS-Stiftung „Ahnenerbe“. Menschen als Material für „exakte“ Wissenschaft*. In: Rainer Osnowski (dir.): *Menschenversuche. Wahnsinn und Wirklichkeit*. Köln: Volksblatt Verlag 1988, p. 70-87, 80-81. Frederick H. Kasten: *Unethical Nazi Medicine in Annexed Alsace-Lorraine: The Strange Case of Nazi Anatomist, Professor Dr. August Hirt*. In: George O. Kent (dir.): *Historians and Archivists. Essays in Modern German History and Archival Policy*. Fairfax: George Masson University Press 1991, p. 173-208. Frederick H. Kasten: *August Hirt : anatomiste et expérimentateur en camp de concentration*. In: Elisabeth Crawford, Josianne Olf-Nathan (dir.): *La Science sous influence : l'université de Strasbourg enjeu des conflits franco-allemands 1872-1945*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005, p. 289-300, ici p. 296-297.

524. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 186-195.

525. Klee, *Auschwitz*, 1997, p. 357-358, 361-366.

526. Robert Steegmann: *Struthof. Le KL-Natzweiler et ses kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin (1941-1945)*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005, p. 391-495. Robert Steegmann: *Das KZ Natzweiler-Struthof und seine Außenkommandos an Rhein und Neckar 1941-1945*. Berlin: Metropol 2010, p. 421-426.

527. Gerhard Baader: *Lost-Levisit-Kampfstoffversuche in der deutschen Militärmedizin, 1939-1945. Virus. Beiträge zur Sozialgeschichte der Medizin* 3 (2002), p. 12-28.

528. Wolfgang Woelk, Karen Bayer: *Der Anatom Anton Kiesselbach. Brüche und Kontinuitäten*. In: Woelk et al., *Nach der Diktatur*, 2003, p. 289-302.

529. Udo Benzenhöfer: *August Hirt. Verbrecherische Menschenversuche mit Giftgas und „terminal“ Anthropologie*. In: Udo Benzenhöfer (dir.): *Mengele, Hirt, Holfelder, Berner, von Verschuer, Kranz. Frankfurter Universitätsmediziner der NS-Zeit*. Münster: Klemm und Oelschläger 2010, p. 21-43.

530. À ce sujet, voir le chapitre IV. 2 du présent rapport. Lang: *Die Namen der Nummern*, 2004, p. 120-133, 210-216. Lang: *Des noms*, 2018, p. 132-143, 251-260.

entre les différents auteurs des faits. Son travail se focalise sur les expériences humaines au phosgène menées par Otto Bickenbach sur des détenus dans la chambre à gaz du camp de concentration de Natzweiler – expériences qui donnèrent lieu à des conflits avec Hirt. Cet ouvrage ne mentionne que brièvement les expériences à l'ypérite menées par Hirt (et auxquelles Bickenbach ne participa pas)⁵³¹. Un autre article de Florian Schmaltz sur l'histoire de la chambre à gaz de Natzweiler montre que, contrairement à ce qui a parfois été suggéré dans la littérature, cette installation ne servit pas aux recherches sur le gaz moutarde de Hirt. Elle fut d'abord utilisée pour les besoins des expérimentations scientifiques sur le phosgène de Bickenbach, avant d'être réaménagée afin que les détenus sélectionnés pour la « collection de squelettes juifs » de Hirt y soient assassinés⁵³². C'est Julien Reitzenstein qui a décrit de la manière la plus détaillée les recherches sur le gaz moutarde de Hirt dans son ouvrage *Himmlers Forscher*. Elles y sont abordées sous l'angle institutionnel, Reitzenstein retraçant l'évolution de l'*Abteilung H* (département H) de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*, fondé par la *SS-Ahnenerbe* en 1942 et dirigé par Hirt⁵³³. Reitzenstein publia également pour la première fois une liste de 20 détenus qu'il considérait comme des victimes des expériences à l'ypérite. Nous y reviendrons plus en détail par la suite. Reitzenstein reprend cette liste dans son ouvrage paru en 2018 sur la « collection de crânes de Strasbourg », dans lequel il consacre une section aux expériences au gaz moutarde⁵³⁴. Enfin, dans le cadre de sa vaste reconstitution de l'histoire institutionnelle de la *Reichsuniversität* de Strasbourg en tant qu'université nationale-socialiste « modèle », Rainer Möhler présente les expériences criminelles à l'ypérite de Hirt dans un chapitre consacré à l'histoire de la faculté de médecine⁵³⁵.

Quand Hirt prit son poste d'*Ordinarius* à la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg en octobre 1941, il découvrit une réalité bien différente des déclarations de propagande qui vantaient une université nationale-socialiste exemplaire. Hirt connaissait déjà l'état des infrastructures de la faculté de médecine puisqu'il s'était rendu plusieurs fois à Strasbourg pendant les six premiers mois de l'année 1941. En août 1941, soit deux mois avant le début du semestre d'été, il écrivit à son assistant Karl Wimmer que l'Institut d'anatomie n'était, « pour l'heure, qu'un monceau de gravats », mais qu'il serait « plus ou moins habitable⁵³⁶ » d'ici novembre. L'Institut d'anatomie de Strasbourg, abandonné par les scientifiques français, ne disposait pas de laboratoires adéquats lui permettant de reprendre ses travaux de recherche, parmi lesquels ses expériences au gaz moutarde.

Le 23 novembre 1941, la Reichsuniversität Straßburg fut inaugurée lors d'une cérémonie grandiose qui se déroula dans l'atrium du palais universitaire, en présence de Bernhard Rust, le *Reichsminister für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (ministre de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*), de nombreux recteurs et curateurs d'universités allemandes, ainsi que de représentants politiques de l'État national-socialiste⁵³⁷. Le directeur de la *SS-Ahnenerbe*, Wolfram Sievers, fit également le voyage jusqu'à Strasbourg pour l'occasion. Il espérait profiter des festivités pour convaincre des scientifiques de collaborer avec la *Forschungs- und Lehrgemeinschaft Ahnenerbe* (communauté de recherche et d'enseignement de l'*Ahnenerbe*) fondée en juillet 1935 par Heinrich Himmler, le *Reichsminister für Ernährung und Landwirtschaft* (ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture du *Reich*) Richard Walter Darré et le préhistorien Hermann Wirth⁵³⁸. Sievers mena ainsi une série d'entretiens avec des universitaires (dont beaucoup étaient membres de la SS) le jour de

531. Florian Schmaltz: *Kampfstoff-Forschung im Nationalsozialismus. Zur Kooperation von Kaiser-Wilhelm-Instituten, Militär und Industrie*. Göttingen: Wallstein Verlag 2005. Florian Schmaltz: *Kampfstoff-Forschung*. 2^e édition révisée. Göttingen: Wallstein Verlag 2017, p. 521-562. Concernant les recherches de Hirt sur l'ypérite, voir notamment les pages 529 à 532 et 561. On trouvera une brève présentation des expériences de Hirt dans Schmaltz, in: Bretislav et al., *One Hundred Years of Chemical Warfare*, 2017, p. 240-242.

532. Schmaltz, in: Morsch, *Neue Studien zu nationalsozialistischen Massentötungen*, 2011.

533. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 105-169. On trouvera cette liste p. 135-139.

534. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 105-130. La liste se trouve p. 113-114.

535. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 662-666.

536. Hirt an Wimmer, 11.8.1941. Archives nationales (Paris), AJ 40/1498. [Courrier de Hirt du 11 août 1941 à Wimmer.]

537. *Reden und Ansprachen bei der Eröffnung der Reichsuniversität Straßburg am 23. November 1941*. Strassburg: Hunenburg Verlag 1942. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 28-36.

538. En avril 1942, la *SS-Ahnenerbe* fut intégrée à l'état-major personnel du *Reichsführer-SS* sur ordre d'Heinrich Himmler. Voir Michael H. Kater: *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945. Ein Beitrag zur Kulturpolitik des Dritten Reiches*. 2. Aufl. München: R. Oldenbourg 1997, p. 11, 302, 463. Schleiermacher, in: Osnowski, *Menschenversuche*, 1988, p. 79-83.

l'inauguration et dans les jours qui suivirent. Lors du banquet organisé le soir de l'inauguration, il eut également l'occasion de discuter avec August Hirt⁵³⁹. La veille de son départ de Strasbourg, Sievers poursuivit sa discussion avec Hirt lors d'un entretien tardif qui eut lieu de 23 h à 1 h du matin⁵⁴⁰. Une fois rentré à Berlin, Sievers rapporta oralement sa discussion avec Hirt à l'officier d'ordonnance de Himmler, Rudolf Brandt, qui faisait partie de l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*⁵⁴¹. Brandt en parla à son tour à Himmler. Le 29 décembre 1941, il revint vers Sievers pour lui demander que Hirt leur fournisse « immédiatement un rapport détaillé » de ses recherches qui « servirait de base pour un entretien » avec Himmler. Le *Reichsführer-SS* proposait par la même occasion à Hirt de « mener des expériences de toute sorte sur des détenus et des criminels récidivistes qui ne [seraient] de toute façon jamais relâchés, ainsi que sur des condamnés à mort⁵⁴² ». En réalité, les détenus de camps de concentration qui subirent les expérimentations à l'ypérite au camp de Natzweiler n'étaient pas des condamnés à mort⁵⁴³. Quand, au début du mois de janvier 1942, Sievers réclama à Hirt le rapport demandé par Himmler, il réitéra sa proposition de « mener des expériences de toute sorte sur des détenus et des criminels récidivistes qui ne [seraient] de toute façon jamais relâchés, ainsi que sur des condamnés à mort » pour ses « recherches anthropologiques⁵⁴⁴ ». Nous n'avons trouvé aucun document indiquant si la possibilité d'utiliser des détenus de camps de concentration pour mener des expériences humaines avait déjà été discutée par Sievers et Hirt lors de leur rencontre en novembre 1941, pendant la cérémonie d'inauguration de la *RUS*. En revanche, dans son courrier de janvier 1942, Sievers indiquait que la *SS-Ahnenerbe* pouvait mettre à sa disposition des détenus pour des « expériences de toute sorte ». Cette proposition que Hirt accepta sans hésiter ni émettre la moindre réserve éthique lui permit de se servir de détenus comme sujets d'expérimentation médicale. Les camps de concentration lui offraient ainsi un réservoir de sujets vulnérables sans droit ni protection.

Peu de temps après l'inauguration de la Reichsuniversität Straßburg, Hirt tomba gravement malade et dut être hospitalisé. En janvier 1942, soit trois mois après son arrivée à Strasbourg, il informa le directeur de la *SS-Ahnenerbe*, depuis son lit à la clinique de l'hôpital civil, que le médecin ne l'avait toujours pas déclaré apte au travail en raison d'un poumon kystique hémorragique. Outre sa santé fragile, il déplora le fait que les travaux de rénovation des bâtiments de l'institut avançaient « à une telle lenteur [qu'ils] ne [pouvaient] toujours pas prévoir quand [ils] pourr[ai]ent enfin installer [leurs] laboratoires⁵⁴⁵ ». À cela s'ajoutait le manque de personnel dû à la guerre. À l'exception d'un collaborateur « transféré [à Strasbourg] par la *Luftwaffe* » et qui pouvait au moins donner ses cours, tous ses autres collaborateurs étaient « toujours mobilisés, soit dans la *Luftwaffe*, soit dans l'armée de terre », y compris son « laborantin chevronné » et son deuxième chargé de cours, Anton Kiesselbach⁵⁴⁶. En janvier 1942, Hirt ne disposait toujours pas d'un laboratoire fonctionnel. Par conséquent et en attendant, il se concentra sur « l'analyse et la mise par écrit de tous les résultats scientifiques [qu'il avait] obtenus jusque-là⁵⁴⁷ ». Le programme de recherche fourni par Hirt se focalisait sur l'étude au microscope intravital du comportement des vitamines dans l'organisme. S'agissant de ses observations au microscope intravital, il mentionna également dans son courrier à Sievers ses expériences sur « l'effet du gaz moutarde (ypérite) sur les tissus vivants », entamées avant la guerre mais pas encore publiées. Selon lui, ces travaux offraient « de nouvelles possibilités pour [le traitement par] vitaminothérapie » « des lésions causées par le gaz moutarde,

539. Dienstagebuch des Reichsgeschäftsführers des SS-Ahnenerbes Wolfram Sievers. Eintrag vom 23.11.1941, p. 308. BArch Berlin, NS 21/127. [Agenda du *Reichsgeschäftsführer* de la *SS-Ahnenerbe* Wolfram Sievers, 23 novembre 1941.]

540. Dienstagebuch des Reichsgeschäftsführers des SS-Ahnenerbes Wolfram Sievers. Eintrag vom 25.11.1941, p. 311. BArch Berlin, NS 21/127. [Agenda du *Reichsgeschäftsführer* de la *SS-Ahnenerbe* Wolfram Sievers, 25 novembre 1941.]

541. L'entretien de Hirt et Sievers du 25 novembre 1941 à Strasbourg n'est pas documenté par un courrier de Sievers à Brandt ni par un compte-rendu. Les paroles de Sievers à Rudolf Brandt ne peuvent être reconstituées qu'à partir de la réponse de Brandt à Hirt.

542. Rudolf Brandt (Persönlicher Stab Reichsführer SS) an Sievers, 29.12.1941. BArch Berlin, NS 19/529, p. 1-2. [Courrier de Rudolf Brandt (état-major personnel du *Reichsführer-SS*) du 29 décembre 1941 à Sievers.]

543. Voir à ce sujet le tableau des détenus qui ont subi des expériences à l'ypérite de manière avérée ou possible dans la partie 4. 4 du présent chapitre.

544. Sievers an Hirt, 3.1.1942. BArch Berlin, NS 21/1532, p. 118-119. [Courrier de Sievers du 3 janvier 1942 à Hirt.]

545. Hirt an Sievers, 20.1.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 20 janvier 1942 à Sievers.]

546. *Ibid.*

547. *Ibid.*

mais aussi du carcinome et des maladies infectieuses⁵⁴⁸ ». Au début du mois de février 1942, Sievers transmet le rapport provisoire de Hirt à Rudolf Brandt. En effet, comme il était toujours hospitalisé pour hémorragie pulmonaire, Hirt « ne [pouvait] fournir qu'un rapport provisoire » en plus de ses quelques travaux déjà publiés sur la microscopie intravitale⁵⁴⁹. Les travaux de Hirt retinrent l'attention de Himmler qui informa Rudolf Brandt le 21 février 1942 qu'il « mettait à sa disposition tout ce dont il aurait besoin⁵⁵⁰ ». Dans la foulée, Hirt intégra l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*. En mars 1942, Sievers promit à Hirt « un entretien personnel avec le *Reichsführer-SS* » dès qu'il serait « remis sur pied⁵⁵¹ ». Hirt, qui avait recommencé à travailler une heure par jour à l'Institut d'anatomie et dans son jardin à la fin du mois de février, répondit qu'il avait l'air d'un « cadavre sur pied » et se sentait incapable, du fait de sa santé, d'entreprendre « un voyage à Berlin, avec tous les désagrémentes que cela impliqu[ait] », pour s'entretenir avec Himmler⁵⁵². Par conséquent, à Pâques 1942, Sievers fut reçu seul par Himmler au quartier général du *Führer*. Lors de cet entretien, le *Reichsführer-SS* lui dit qu'il avait été impressionné par sa lecture du travail de Hirt en microscopie intravitale. Outre son souhait que Hirt collabore avec l'Institut de recherche sur la lutte contre les insectes⁵⁵³, créé entre-temps par la *SS-Ahnenerbe*, Himmler voulait en savoir plus sur ses expériences à l'ypérite. Après cet entretien, Sievers déclara à Hirt :

Nous pourrions certainement vous offrir des possibilités uniques de poursuivre vos expériences dans le cadre de certaines recherches confidentielles que nous menons actuellement à Dachau. Peut-être pourriez-vous rédiger un court rapport confidentiel à l'attention du *Reichsführer-SS* sur vos essais à l'ypérite.

Au lieu de l'obliger à se déplacer à Berlin, Sievers suggéra une rencontre à Munich afin qu'il puisse lui présenter les grandes lignes des expériences confidentielles menées à l'époque au camp de concentration de Dachau⁵⁵⁴. Hirt refusa de se rendre à Munich, toujours pour raisons de santé, mais il promit de rédiger « un rapport confidentiel à l'attention du *Reichsführer-SS* » sur ses expériences au gaz moutarde⁵⁵⁵. L'anatomiste tint sa promesse et envoya un rapport sur ses recherches à l'ypérite à l'attention d'Himmler vers la mi-avril 1942⁵⁵⁶. Dans ce document, Hirt décrivait les quatre situations (évoquées plus haut) où ses recherches sur l'ypérite menées pour le compte de la *Wehrmacht* avaient trouvé une application. Il y avait d'abord une série d'expérimentations animales sur le porc et le lapin, puis des expériences à la *Militärärztliche Akademie* sur deux aspirants qui visaient à « test[er] l'effet de la trypaflavine à différentes concentrations et avec différentes méthodes d'application (pommade, badigeon et pansement humide) » afin d'accélérer le processus de guérison des lésions causées par l'ypérite⁵⁵⁷. Deuxièmement, alors qu'il était stationné en France, Hirt avait eu l'occasion de traiter un pharmacien qui s'était grièvement blessé à la main avec de l'ypérite lors d'un accident de laboratoire. Il avait utilisé des compresses humides, de la trypaflavine et du Rivanol. Troisièmement, Hirt avait étudié les lésions oculaires causées par l'ypérite chez des lapins. Quatrièmement, il avait observé du tissu cellulaire sous-cutané endommagé par l'ypérite chez des rats⁵⁵⁸. Cependant, les résultats des recherches de Hirt (interrom-

548. Anlage zum Schreiben vom 20.1.1942, gez. Hirt. BArch Berlin, NS 21/904. [Document joint au courrier du 20 janvier 1942 signé par Hirt.] À la p. 73 de Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, l'historien indique que Hirt n'avait pas mentionné les expériences sur l'ypérite dans ce rapport provisoire. C'est inexact : Hirt les a bien mentionnées dans son rapport préliminaire dans le cadre de ses travaux au microscope intravitale.

549. Sievers an Rudolf Brandt (Geheim), 9.2.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Sievers du 9 février 1942 à Rudolf Brandt (confidentiel).]

550. Rudolf Brandt an Sievers, 21.2.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Rudolf Brandt du 21 février 1942 à Sievers.]

551. Sievers an Hirt, 10.3.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Sievers du 10 mars 1942 à Hirt.]

552. Hirt an Sievers, 14.3.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 14 mars 1942 à Sievers.]

553. Angelika Heider: Mücken - Fliegen - Flöhe. Das Entomologische Institut des SS-Ahnenerbes in Dachau. *Dachauer Hefte* 15 (1999), p. 99-115.

554. Sievers an Hirt, 9.4.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Sievers du 9 avril 1942 à Hirt.] Voir également Rudolf Brandt an Sievers, 25.3.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Rudolf Brandt du 25 mars 1942 à Sievers.]

555. Hirt an Sievers, 13.4.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 13 avril 1942 à Sievers.]

556. Hirt an Sievers, 13.5.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 13 mai 1942 à Sievers.]

557. Bericht über die im Auftrag der Wehrmacht ausgeführten Lost-Untersuchungen (Geheim). Anlage zum Schreiben Hirt an Sievers vom 13.5.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Rapport sur les expériences à l'ypérite menées sous l'égide de la *Wehrmacht* (confidentiel). Pièce jointe au courrier de Hirt du 13 mai 1942 à Sievers.]

558. *Ibid.*, p. 2. BArch Berlin, NS 21/904.

pues à plusieurs reprises à cause de la guerre) avaient échoué à convaincre les experts en gaz de combat de la *Militärärztliche Akademie* à la fin de l'année 1939. Hirt voulait d'abord étudier « le comportement du foie, des reins, de la rate, etc. chez des animaux auxquels il avait administré des doses élevées de vitamines » après les avoir exposés à l'ypérite, puis « essayer de déterminer si un traitement à la vitamine A, dont la dose appropriée peut être administrée sans aucun effet indésirable, pouvait protéger l'être humain lors d'une exposition à l'ypérite ». Hirt prévoyait de poursuivre à Strasbourg les expériences sur l'être humain qu'il n'avait pu mener que sur deux personnes à la *Militärärztliche Akademie*. Il voulait effectuer une série d'essais à plus grande échelle pour déterminer dans quelle mesure les vitamines pouvaient avoir une action prophylactique contre les effets mortels du gaz moutarde et accélérer le processus de guérison des lésions cutanées⁵⁵⁹.

2. Préparation et mise en œuvre des expériences à l'ypérite au camp de concentration de Natzweiler

Deux mois après la remise à Himmler du rapport provisoire de Hirt sur ses expériences à l'ypérite, Sievers discuta avec lui de la « poursuite [de ces] expériences » et d'une collaboration plus étroite avec la *SS-Ahnenerbe* lors d'une visite à Strasbourg le 16 juin 1942⁵⁶⁰. Afin que Hirt puisse réaliser ses projets scientifiques, ils évoquèrent un futur rattachement institutionnel et sa mise en contact avec un institut de recherche de la *SS-Ahnenerbe* qui était alors en cours de création. L'université n'étant pas en mesure de lui apporter son concours, la *SS-Ahnenerbe* devrait fournir les équipements et appareils de laboratoire manquants, ainsi que des microscopes à fluorescence et des animaux de laboratoire. Le personnel technique et scientifique nécessaire aux expériences au gaz de combat qui étaient prévues (et qui seraient menées sur l'animal et sur l'être humain) devait être transféré de la *Waffen-SS* à l'institut de Hirt. Ce dernier estimait qu'il lui fallait deux ou trois collaborateurs scientifiques et le même nombre d'assistants techniques. Il souhaitait par-dessus tout conserver son assistant, l'*Oberarzt* Karl Wimmer, qui avait déjà travaillé avec lui lors des expériences de traitement par vitamines des lésions causées par l'ypérite à Francfort-sur-le-Main. Wimmer était « devenu un spécialiste des plus expérimentés ». À l'époque, il était mobilisé comme médecin de la *Luftwaffe* à Strasbourg, mais il devait être prochainement muté. De plus, Hirt souhaitait collaborer avec l'*Unterarzt* Anton Kiesselbach, un zoologiste et médecin qu'il jugeait également indispensable à la recherche entomologique, mais qui devait se contenter pour lors de « rédiger des rapports médicaux dans un hôpital militaire de réserve en Thuringe⁵⁶¹ ». Hirt lui-même devait être intégré à la *Waffen-SS* pour ne pas être de nouveau envoyé dans la *Wehrmacht*. Dans une note sur un entretien transmise à Rudolf Brandt à la fin du mois de juin 1942, Sievers soulignait avec insistance : « Il ne me semble pas judicieux de remobiliser Hirt parce que cela pourrait déclencher de nouvelles hémorragies pulmonaires, qui sont d'ailleurs liées à ses expériences sur l'ypérite⁵⁶². » Le 16 juin 1942, Hirt sollicite le soutien personnel de Sievers car il devait donner 28 heures de cours par semaine et il le remercia de lui offrir la « possibilité de mener des expériences à l'ypérite sur des êtres humains (des détenus)⁵⁶³ ». Manifestement, il avait d'abord été envisagé de mener ces expérimentations humaines au camp de concentration de Dachau, avec l'assistance du médecin du camp, le *SS-Hauptsturmführer* Waldemar Wolter. Dans son compte-rendu, Sievers utilisait des termes méprisants, comme si les détenus étaient des animaux et non des êtres humains : « Il faut en sélectionner différents types, qui seront nourris à la vitamine A, avant d'être exposés à l'ypérite⁵⁶⁴. » Mais cela ne se produisit pas ainsi.

559. *Ibid.*, p. 4-5. BArch Berlin, NS 21/904.

560. Sievers, Vermerk. Betr.: Die Forschungen von SS-Hauptsturmführer Prof. Dr. Hirt Straßburg und die Frage der engeren Zusammenarbeit zwischen dem „Ahnenerbe“ und ihm (Geheim), 26.6.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Note de Sievers. Objet : Les recherches du professeur Hirt, *SS-Hauptsturmführer*, à Strasbourg et la question d'une collaboration plus étroite entre ce dernier et l'*Ahnenerbe* (confidentiel), le 26 juin 1942.]

561. *Ibid.*, p. 2. BArch Berlin, NS 21/904.

562. *Ibid.*, p. 2. BArch Berlin, NS 21/904. Sievers an Rudolf Brandt, 29.6.1942. BArch Berlin, NS 19/1209, p. 4. [Courrier de Sievers du 29 juin 1942 à Rudolf Brandt.] Il est impossible d'affirmer avec certitude que les hémorragies pulmonaires de Hirt étaient dues à l'exposition à l'ypérite, comme l'affirme Sievers. Hirt lui-même n'a jamais établi de corrélation entre les deux dans les courriers de sa main que nous avons retrouvés. Hirt fut hospitalisé à plusieurs reprises à la clinique de l'hôpital civil. Son médecin traitant était le doyen de la faculté de médecine, Johannes Stein. Le dossier médical de Hirt, qui pourrait nous renseigner sur ses antécédents médicaux, ne se trouve pas parmi les dossiers médicaux des cliniques récemment retrouvés à l'université de Strasbourg.

563. *Ibid.*, p. 3. BArch Berlin, NS 21/904.

564. *Ibid.*, p. 3-4. BArch Berlin, NS 21/904.

Au lieu du camp de Dachau, situé à 350 kilomètres de Strasbourg, c'est le camp de Natzweiler, à une soixantaine de kilomètres de la ville, qui fut sélectionné en juillet 1942 pour abriter ces expériences⁵⁶⁵. Le 7 juillet 1942, Himmler signa d'abord un ordre rédigé par Sievers qui autorisait l'*Ahnenerbe*

- « 1. À construire un *Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* (Institut de recherches appliquées),
2. À soutenir de toutes les manières possibles les recherches du professeur Hirt, *SS-Hauptsturmführer* et à promouvoir de la même façon toutes les recherches et tous les travaux correspondants,
3. À mettre en place ou fournir les équipements, les appareils, les ressources et le personnel nécessaires,
4. À utiliser les possibilités offertes à Dachau,
5. À prendre attache avec le chef du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt* [Office central de gestion administrative et économique de la SS] au sujet des frais qui peuvent être couverts par la *Waffen-SS*⁵⁶⁶. »

Une semaine après l'émission de cet ordre d'Himmler, Rudolf Brandt informa le directeur de la *SS-Ahnenerbe* que le *Reichsführer-SS* avait préconisé lors d'une réunion que Hirt reste à Strasbourg pour poursuivre ses recherches à l'ypérite. Toujours selon Brandt, les premières mesures avaient été prises afin de mettre à sa disposition les équipements et le personnel nécessaires. « Les difficultés liées aux expériences animales peuvent être considérées comme levées du moment que Hirt décide de mener ces expériences dans le camp de concentration de Natzweiler, qui est le plus proche », écrivit Brandt. Le chef de l'*Amt D* du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*, le *SS-Brigadeführer* Richard Glücks, qui était responsable de l'administration des camps de concentration, reçut un courrier indiquant « qu'il fallait accorder tout le soutien nécessaire au *SS-Hauptsturmführer* Hirt pour ses expériences, en lui fournissant tant du personnel que des animaux », d'autant plus que ces derniers « pouvaient certainement être très bien nourris et soignés dans le camp⁵⁶⁷ ». Le même jour, Brandt demanda à Glücks de mettre à la disposition de Hirt « le matériel nécessaire pour ses recherches avancées sur l'être humain et sur l'animal » au camp de concentration de Natzweiler. Glücks avait pour tâche de donner des instructions en ce sens au commandant du camp⁵⁶⁸. Au début du mois d'août 1942, Sievers annonça à Hirt la « bonne nouvelle » : les recherches menées à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* seraient subventionnées par la *Waffen-SS*⁵⁶⁹. Les « difficultés liées aux expériences animales » seraient également résolues s'il acceptait de mener ces expériences au camp de concentration de Natzweiler, « plus proche ». Le commandant du camp avait déjà reçu l'ordre d'accorder le soutien le plus large possible aux « expériences de Hirt, qu'elles soient menées sur des détenus ou sur des animaux ». Sievers proposa donc à Hirt qu'ils « se rend[ent] prochainement ensemble à Natzweiler » pour « s'informer [sur place] des possibilités⁵⁷⁰ ». Le 12 août 1942, Himmler déclara Hirt « membre actif de la *SS-Ahnenerbe*⁵⁷¹ ». Cependant, l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* resta en marge de l'université parce que le recteur de la Reichsuniversität Straßburg « refusait » qu'« un institut [soit construit] sur le site de l'université, que ce soit par la *Wehrmacht* ou la *SS-Ahnenerbe*⁵⁷² ». Le 27 août 1942, Sievers demanda à Glücks d'annoncer au commandant du camp de concentration de Natzweiler qu'il viendrait le lundi 31 août 1942⁵⁷³.

3. L'unité spéciale H (station de l'*Ahnenerbe*) dans le *Block 5* du camp de concentration de Natzweiler

Au cours du deuxième semestre 1942, la direction de la *SS-Ahnenerbe* accomplit de nombreuses tâches pour organiser les expériences animales et humaines au gaz moutarde prévues à Natzweiler. Les essais sur les animaux nécessitaient l'installation de cages, l'acquisition d'animaux de laboratoire (souris, rats et lapins) ainsi qu'un

565. Concernant la collaboration de Hirt et Sigmund Rascher au camp de concentration de Dachau, où ils réalisèrent des expériences criminelles d'hypothermie sur les détenus, voir le chapitre IV. 3 du présent rapport.

566. Himmler an Sievers (Geheim!), 7.7.1942. BArch Berlin, R 26 III/729, p. 195. [Courrier de Himmler du 7 juillet 1942 à Sievers (confidentiel !).]

567. Rudolf Brandt an Sievers, 13.7.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Rudolf Brandt du 13 juillet 1942 à Sievers.]

568. Rudolf Brandt an Glücks, 13.7.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Rudolf Brandt du 13 juillet 1942 à Glücks.]

569. Sievers an Hirt (Geheim), 3.8.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Sievers du 3 août 1942 à Hirt (confidentiel).]

570. *Ibid.*

571. Sievers an Rudolf Brandt, 27.7.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Sievers du 27 juillet 1942 à Rudolf Brandt.]

Rudolf Brandt an Sievers, 12.8.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Rudolf Brandt du 12 août 1942 à Sievers.]

572. Hirt an Sievers (Geheim), 10.8.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 10 août 1942 à Sievers (confidentiel).]

573. Sievers an Glücks, 27.8.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Sievers du 27 août 1942 à Glücks.]

approvisionnement en nourriture adaptée. Pour les expériences humaines sur les détenus du camp de concentration, une station d'expérimentation isolée avec des lits d'hôpital fut aménagée pour accueillir les sujets d'expérimentation. Il fallut également se procurer des appareils et équipements de laboratoire (appareil radiographique, microtome à congélation et incubateurs bactériologiques) ainsi que des médicaments et du matériel pour les pansements. Du personnel technique, médical et scientifique (soigneurs, laborantins et médecins) dut en outre être recruté. Les négociations à cet effet furent menées au niveau local par la *SS-Ahnenerbe* avec la *Kommandantur* du camp de concentration et la direction du camp de sûreté de Schirmeck-Vorbruck, situé à environ 11 kilomètres de Natzweiler⁵⁷⁴, ainsi qu'avec des entreprises locales strasbourgeoises et des *SS-Dienststellen* (bureaux SS) à l'échelon du *Reich*.

Après la visite du camp de concentration par August Hirt et Wolfram Sievers le 31 août 1942⁵⁷⁵, le directeur de la *SS-Ahnenerbe* qualifia d'« on ne peut plus favorables, dans l'ensemble », les conditions de travail pour y mener les expérimentations à l'ypérite⁵⁷⁶. Début septembre 1942, la *SS-Ahnenerbe* et la direction du camp convinrent que les séries d'expériences au gaz moutarde sur les détenus « auraient lieu dans quatre pièces d'un baraquement sanitaire préexistant ». Pour cela, « seules de petites modifications architecturales [furent] nécessaires, notamment l'installation d'une hotte avec des moyens simples⁵⁷⁷ ». Dans le baraquement du *Block 5*, la *Sonderabteilung H* (unité spéciale H) de la *SS-Ahnenerbe* disposait de deux salles pour héberger les détenus mis à l'isolement, d'une salle d'examen et d'un service de pathologie⁵⁷⁸. La dénomination *Sonderabteilung H* dérive du département *Abteilung H*, dirigé par Hirt à l'*Institut für Wehrwissenschaftliche Zweckforschung* et créé par la *SS-Ahnenerbe* à Strasbourg sur ordre d'Himmler le 7 juillet 1942⁵⁷⁹. Dans un premier temps, le crématorium du camp et les pièces adjacentes ne furent pas aménagés comme station d'expérimentation de l'*Ahnenerbe*. Ce n'est qu'« au fil des expérimentations » et pour sécuriser la station que furent installés des barreaux aux fenêtres, un ventilateur doté d'un conduit d'évacuation, un caillebotis, ainsi que des verrous et un habillage en tôle sur les portes⁵⁸⁰. Comme Hirt et ses collaborateurs de Strasbourg ne pouvaient aller que jusqu'à Rothau par la voie ferrée, Sievers convint avec l'administration du camp de mettre un chauffeur et une voiture à disposition des médecins, en échange de « 20 litres de carburant fournis chaque mois à la *Kommandantur* du camp » à titre de compensation⁵⁸¹.

574. Il s'agissait ici d'un camp d'éducation par le travail et non d'un camp externe de Natzweiler ni d'un autre camp de concentration. Voir Andreas Pflock: Schirmeck-Vorbruck. In: Wolfgang Benz, Barbara Diestel (dir.): *Der Ort des Terrors. Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager*. Band 9. *Arbeitserziehungslager, Ghettos, Jugendschutzlager, Polizeihäftlager, Sonderlager, Zigeunerlager, Zwangsarbeitslager*. München: C. H. Beck 2009, p. 521-533.

575. Aktenvermerk Sievers, 17.9.1942. BArch Berlin, R 26 III/729, p. 133. [Note de dossier de Sievers, le 17 septembre 1942.]

576. Sievers an Wolff, Vermerk. Betr.: Durchführung wehrwissenschaftlicher Zweckforschung im KL Natzweiler, 17.9.1942. BArch Berlin, NS 21/904. BArch Berlin, R 26 III/729, p. 133. [Courrier de Sievers du 17 septembre 1942 à Wolff. Note concernant la réalisation de recherches militaires appliquées au camp de concentration de Natzweiler.]

577. Sievers an Glücks. Betr.: Wehrwissenschaftliche Forschungen in Verbindung mit dem KL Natzweiler. Bezug. Mündliche Unterredung vom 9. d.M. (Geheim), 11.9.1942. BArch Berlin, R 26 III, Nr. 729, p. 153-154. [Courrier de Sievers du 11 septembre 1942 à Glücks. Objet : Recherches militaires appliquées en lien avec le camp de concentration de Natzweiler. Entretien oral du 9 de ce mois (confidentiel).]

578. Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947 (132. Verhandlungstag). [Interrogatoire direct du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy, le 30 juin 1947 (132^e jour d'audience).] Klaus Dörner, Angelika Ebbinghaus, Karsten Linne, Karl Heinz Roth, Paul Weindling (dir.): *Der Nürnberger Ärzteprozeß 1946/1947. Wortprotokolle, Anklage- und Verteidigungsmaterial, Quellen zum Umfeld*. München: K. G. Saur 2000. Cité dans ce qui suit d'après Microfiche Edition *Ärzteprozeß*, 2/10631.

579. Sievers, Vermerk. Betr.: Die Forschungen von SS-Hauptsturmführer Prof. Dr. Hirt Straßburg und die Frage der engeren Zusammenarbeit zwischen dem „Ahnenerbe“ und ihm (Geheim), 26.6.1942. BArch Berlin, NS 21/904. BArch Berlin, NS 19/1209, p. 5-8. [Note de Sievers. Objet : Les recherches du professeur Hirt, *SS-Hauptsturmführer*, à Strasbourg et la question d'une collaboration plus étroite entre ce dernier et l'*Ahnenerbe* (confidentiel), le 26 juin 1942.] Heinrich Himmler an den Reichsgeschäftsführer des Ahnenerbes SS-Obersturmbannführer Sievers (Geheim!), 7.7.1942. BArch Berlin, R 26 III/729, p. 195. [Courrier de Himmler du 7 juillet 1942 à Sievers (confidentiel !).]

580. Leiter der Verwaltung des KL Natzweiler an Hirt, 13.5.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier du directeur administratif du camp de concentration de Natzweiler du 13 mai 1944 à Hirt.]

581. Sievers an Wolff, Vermerk. Betr.: Durchführung wehrwissenschaftlicher Zweckforschung im KL Natzweiler, 17.9.1942. BArch Berlin, NS 21/904. BArch Berlin, R 26 III/729, p. 133. [Courrier de Sievers du 17 septembre 1942 à Wolff. Note concernant la réalisation de recherches militaires appliquées au camp de concentration de Natzweiler.] Dans son courrier, Sievers se trompe sur le nom de cette petite ville et écrit Kotau au lieu de Rothau.

Le 9 septembre 1942, Sievers rendit visite au chef du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*, le *SS-Brigadeführer* (chef de brigade SS) Oswald Pohl, pour avoir avec lui un entretien individuel au sujet des expériences humaines que devait conduire Hirt à Natzweiler sous l'égide du *Reichsführer-SS*. Pour préparer et mettre en œuvre les essais à l'ypérite au camp de concentration de Natzweiler, Sievers demanda à Pohl le soutien personnel de la SS. D'une part, le *SS-Oberscharführer* Erich Walbert, *Kammerwart* (surveillant d'unité) de l'administration du camp de concentration de Natzweiler, devait soigner et nourrir les animaux de laboratoire. Un autre SS le remplacerait à l'administration du camp. D'autre part, Sievers pria Pohl « de mettre un médecin plus jeune à disposition » du médecin du camp de Natzweiler, le *SS-Hauptsturmführer* Max Blancke et de transférer à Natzweiler deux détenus du camp de concentration de Buchenwald, « formés aux recherches pathologiques avec microtome⁵⁸² ». Comme Hirt devait donner des cours à l'université et que Wimmer ne pouvait pas non plus être présent continuellement à Natzweiler en raison de ses obligations militaires, le camp de concentration devrait gérer l'élevage des animaux de laboratoire au quotidien, ainsi que les soins aux détenus utilisés comme sujets d'expérience. Tandis que Sievers tâchait de convaincre Pohl, à la centrale de Berlin, d'engager Walbert comme soigneur, la préparation pratique des expérimentations au camp de concentration de Natzweiler fut confrontée à de nouveaux obstacles. Le jour de l'entretien de Sievers et Pohl à Berlin, Walbert téléphona à Hirt pour l'informer que l'acheminement des animaux à Natzweiler avait commencé, mais que ces derniers avaient été « transférés à un autre endroit ». Walbert faisait probablement allusion au camp de sûreté de Schirmeck, dont la main-d'œuvre disponible sur place avait été chargée de construire des cages pour animaux⁵⁸³. De même, l'approvisionnement en aliments pour animaux occasionna certaines difficultés. Bien que Hirt eût signalé qu'il ne demanderait « dans un premier temps que la quantité » de nourriture « suffisante pour la population animale actuelle⁵⁸⁴ », le *Wirtschafts-Verwaltungshauptamt* fut contraint de faire appel au bureau du *Reichsnährstand* (corporation agricole du *Reich*) compétent « pour assurer la distribution mensuelle des aliments nécessaires » car ni les exploitations agricoles du camp de concentration de Ravensbrück ni le *Remonteamt* (centre de remise) des *Waffen-SS* de Pelters n'étaient en mesure de fournir la nourriture pour animaux nécessaire chaque mois, sans compter que son transport aurait surchargé la *Reichsbahn* (la compagnie de chemins de fer allemands)⁵⁸⁵.

Fin septembre 1942, le *SS-Standortarzt* (médecin SS affecté au site) du camp de concentration de Natzweiler chargea le *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt* de mettre à la disposition du camp son propre *SS-Lagerarzt* (médecin de camp SS). Lui-même était déjà suffisamment occupé par les « nouveaux arrivages continuels et l'augmentation de l'effectif du camp qui en résultait », sans compter que les nouvelles tâches de recherche scientifique « présentaient des exigences particulières, en plus de l'activité médicale ordinaire⁵⁸⁶ ». Le centre compétent du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt* refusa « d'embaucher un médecin supplémentaire » et donna des instructions strictes, à savoir qu'« entreprendre des travaux de recherche scientifique » n'était « autorisé que si ces derniers n'entraînaient aucune perturbation du fonctionnement du camp⁵⁸⁷ ».

Le 19 octobre 1942, Hirt visita le camp de concentration de Natzweiler où il discuta avec des membres de l'état-major de la *Kommandantur* du matériel logistique et du personnel qui restaient à fournir pour pouvoir commencer les expérimentations. Le commandant du camp, le *Sturmbannführer* Egon Zill, son successeur désigné, le *SS-Hauptsturmführer* Josef Kramer, le médecin du camp et *SS-Hauptsturmführer* Max Blancke et le chef de l'administration du camp, le *SS-Obersturmführer* Karl Faschingbauer, prirent part à la discussion⁵⁸⁸. L'entretien

582. Sievers an Glücks, 11.9.1942. BArch Berlin, R 26 III, Nr. 729, p. 153-154. [Courrier de Sievers du 11 septembre 1942 à Glücks.]

583. Hirt an Sievers, 9.9.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 9 septembre 1942 à Sievers.]

584. Hirt an Ahnenerbe, 28.9.1942. BArch Berlin, NS 21/904. [Courrier de Hirt du 28 septembre 1942 à l'*Ahnenerbe*.]

585. Vogel an Sievers. Betr.: Bereitstellung von Futtermittel für Tierzucht (Geheim), 5.10.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Vogel du 5 octobre 1942 à Sievers concernant la fourniture de nourriture pour animaux (confidentiel).]

586. Der Lagerarzt Natzweiler an den leitenden Chef des Amtes D III beim SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt. Betr.: Monatsbericht über den San-Dienst im KL. Natzweiler, 26.9.1942. Dépôt central des archives de la justice militaire (DCAJM). Jugement D 575/5858, carton 7/21, annexe G, p. 265. [Courrier du médecin du camp de Natzweiler du 26 septembre 1942 au chef de l'*Amt D III* du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*. Objet : Rapport annuel sur le service sanitaire du camp de concentration de Natzweiler.]

587. Enno Lolling (SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt) an SS-Standortarzt Natzweiler. Betr.: Dienstbetrieb (Abschrift), 2.10.1942. BArch Berlin, NS 21/902, p. 178. [Courrier d'Enno Lolling (SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt) du 2 octobre 1942 au SS-Standortarzt Natzweiler concernant le fonctionnement du camp (copie).]

588. [Hirt], Bericht über meine Besprechung in Natzweiler am 19.10.1942 (Geheim). BArch Berlin, NS 21/905. [(Hirt), Rapport sur mon entretien à Natzweiler le 19 octobre 1942 (confidentiel).] Concernant la carrière de Zill et Kramer, voir Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 323-328. Steegmann, *Das KZ Natzweiler-Struthof*, 2010, p. 349-354.

montra non seulement que les préparatifs étaient au point mort, mais aussi combien la *Kommandantur* du camp avait traité les demandes de la *SS-Ahnenerbe* avec négligence. Irrité par cette discussion, Hirt rapporta à Sievers le manque de soutien de la *Kommandantur* du camp. Il fut donc convenu que la construction des cages destinées aux animaux de laboratoire serait confiée au camp de sûreté de Schirmeck, « dont le commandant s'était heureusement tout de suite déclaré prêt à s'en occuper », expliquant « qu'il disposait des personnes nécessaires, alors que les travailleurs de Natzweiler, soumis à des conditions particulièrement exigeantes, ne seraient pas en mesure de le faire ». Hirt fut de plus confronté à des exigences financières inattendues de la part du directeur du camp. En effet, on l'informa « qu'il fallait payer les détenus qui devaient servir aux expériences, pendant toute la durée de [ces dernières] ». La *SS-Ahnenerbe* devait en outre déposer une demande officielle relative aux 10 détenus qui devaient au départ participer aux expérimentations sur le gaz moutarde, « stipulant qu'ils étaient placés sous le régime de plein tarif (coût de l'équipe de surveillance) pour que les expériences puissent être menées dans les mêmes conditions que celles qui seraient éventuellement imposées à la troupe en cas d'urgence⁵⁸⁹ ». Hirt fut encore plus clair dans le courrier d'accompagnement de son rapport. Globalement, il avait « l'impression que l'on se souciait peu de l'intérêt d'un travail de collaboration à Natzweiler » et que l'objectif là-bas était plutôt « de tirer le plus d'argent possible de cette entreprise⁵⁹⁰ ».

Tout cela est incompréhensible pour moi et je suis surtout un peu choqué à l'idée que l'on veuille nous faire payer pour les détenus qui seront soumis aux expériences. Les habitudes du camp de concentration m'étant inconnues, je souhaite éclaircir cette question avec le centre compétent, d'autant plus que les frais pour nous sont quand même considérables, surtout si les expérimentations devaient par la suite être étendues. Si nous intégrons seulement 10 détenus à l'expérimentation, qui, selon les circonstances, devrait se dérouler sur plus de 2 mois, celle-ci nous reviendrait à près de 4 000 RM, rien qu'en frais pour les prisonniers. J'estime ce montant d'autant plus inacceptable que nous ne pouvons pas savoir dans quelle mesure les expérimentations auront une issue positive⁵⁹¹.

Même si des problèmes subsistaient concernant l'aménagement de la station de l'*Ahnenerbe*, Hirt en vint à estimer que les expériences humaines pourraient « commencer aux alentours du 10 novembre à Natzweiler », si tant est que les « détenus à inclure dans l'expérimentation soient préparés sur le plan nutritionnel de la manière souhaitée⁵⁹² ». Deux jours après l'entretien de Hirt avec la *Kommandantur* du camp, la *SS-Ahnenerbe* demanda pour la première fois, le 22 octobre 1942 à l'*Hauptsanitätslager-SS* (l'infirmerie principale de camp) de la *Waffen-SS*, 20 grammes de gaz moutarde, prévus pour « les expérimentations médicales secrètes ordonnées par le *Reichsführer-SS* » et qui devaient être « transportés par coursier à Strasbourg en raison des mesures de sécurité requises⁵⁹³ ».

Le 3 novembre 1942, Sievers s'adressa à Rudolf Brandt, de l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*, pour se plaindre du manque de soutien apporté aux expériences humaines ordonnées par Himmler en juillet 1942. Sievers critiqua aussi le directeur du camp, son manque d'intérêt pour le travail de collaboration ainsi que sa recherche d'avantages financiers. En outre, Sievers exprima son agacement à l'égard de la communication de la *Kommandantur* du camp, selon laquelle les détenus utilisés pour les expériences devaient faire l'objet d'une facturation à la *SS-Ahnenerbe* car ces frais pourraient facilement se monter à près de 4 000 RM. Il n'avait jusqu'à présent jamais été question de rémunérer les détenus. Sievers poursuivit :

Il semble que l'objectif à Natzweiler soit de tirer un maximum d'argent de cette affaire. Nous ne menons pas ces expériences pour poursuivre une quelconque idée fixe scientifique, mais pour apporter une aide pratique à nos troupes voire à tout le peuple allemand en cas de danger⁵⁹⁴.

Dans la mesure où les détenus recevraient à temps l'alimentation plus riche souhaitée, les expériences devaient néanmoins pouvoir commencer la semaine suivante, vers le 10 novembre 1942⁵⁹⁵. Rudolf Brandt saisit

589. [Hirt], Bericht über meine Besprechung in Natzweiler am 19.10.1942 (Geheim). *Ibid.* BArch Berlin, NS 21/905.

590. Hirt an Sievers, 20.10.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 20 octobre 1942 à Sievers.]

591. *Ibid.*

592. *Ibid.*

593. Wolff an SS-Hauptsanitätslager der Waffen-SS, 22.10.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Wolff du 22 octobre 1942 au SS-Hauptsanitätslager (infirmerie-SS principale du camp) de la *Waffen-SS*.]

594. Sievers an Rudolf Brandt, Vermerk. Betr.: Forschungsauftrag SS-Hauptsturmführer Professor Dr. August Hirt, Straßburg, Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung des „Ahnenerbes“, 3.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Sievers à Rudolf Brandt. Note du 3 novembre 1942 concernant le mandat de recherche du professeur August Hirt, *SS-Hauptsturmführer*, Strasbourg, *Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* de l'*Ahnenerbe*.]

595. Sievers an Rudolf Brandt, 3.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Sievers du 3 novembre 1942 à Rudolf Brandt.]

cette occasion pour discuter avec Pohl, le chef du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*, des problèmes soulevés par Sievers et le pria d'y remédier. Son interlocuteur l'assura qu'il ferait le nécessaire⁵⁹⁶. Le 11 novembre 1942, Hirt fut informé par la *SS-Ahnenerbe* que Pohl avait maintenant « ordonné que les coûts de mise à disposition des détenus à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* ne soient pas facturés ». Son office procurerait toute l'aide possible pour l'« aménagement des salles d'expériences, la fourniture de matériel, d'électricité et autre⁵⁹⁷ ». Le jour suivant, Hirt eut la visite de Josef Kramer, le commandant du camp, qui lui promit « de mettre les bouchées doubles à partir de maintenant pour son affaire⁵⁹⁸ ». Le jour même, le 12 novembre 1942, les 10 premiers prisonniers furent transférés à la *Sonderabteilung Ahnenerbe H* (unité spéciale de l'*Ahnenerbe H*)⁵⁹⁹. Wimmer, le collaborateur de Hirt, devait arriver à Natzweiler le lundi suivant, 16 novembre, « pour finir d'installer le laboratoire et commencer à s'occuper des préparatifs et des personnes soumises aux expériences⁶⁰⁰ ». Contrairement à ce qui avait été convenu au départ, Anton Kiesselbach, le deuxième assistant de Hirt, ne put pas prendre part à ces préparatifs car la *Wehrmacht* l'avait affecté à un site de soins orthopédiques à plein temps⁶⁰¹.

Le 20 novembre 1942, immédiatement avant le début de la première série d'expériences, Josef Kramer, le commandant du camp de Natzweiler, vint trouver Sievers pour l'assurer personnellement que les travaux « seraient désormais menés sans difficulté⁶⁰² ». Les réclamations adressées par Sievers au chef du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt* par voie hiérarchique sur le manque de soutien de la *Kommandantur* du camp concernant les expériences sur les armes chimiques et le « coup de pouce des autorités supérieures » qui s'était traduit par la mise en place d'une *Sonderabteilung* avaient manifestement atteint leur but⁶⁰³. Le 21 novembre 1942, soit quatre jours avant le début des expériences, Sievers demanda au *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt* d'ordonner par télex au chef de l'administration du camp de concentration de prévoir immédiatement des rations militaires pour 10 des détenus prévus pour les expériences car les expérimentations « devaient pouvoir être réalisées dans les conditions réelles des troupes, en cas d'urgence⁶⁰⁴ ». Le 26 novembre 1942, Hirt rapporta à Sievers que Kramer, le commandant du camp, lui avait annoncé que la question de la nourriture des animaux était réglée. De l'avoine et un wagon de foin étaient arrivés entre-temps et Hirt les avait stockés « à grand peine » dans la remise de sa propriété privée. Wimmer, son assistant, avait pris en main les expériences au gaz moutarde au camp de Natzweiler et lui-même « comptait s'y rendre probablement au début de la semaine suivante », afin « d'examiner la chose⁶⁰⁵ ».

596. Rudolf Brandt an Sievers, 3.12.1942. BArch Berlin, R 26 III/729, p. 91. [Courrier de Rudolf Brandt du 3 décembre 1942 à Sievers.]

597. Wolff an Hirt. Betr.: Kostenabrechnung für Häftlinge, 11.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905, p. 66. [Courrier de Wolff du 11 novembre 1942 à Hirt. Objet : Facturation des coûts pour les détenus.] Sievers an SS-Standartenführer Prietzel (SS-WVHA). Betr.: Truppenverpflegung für Häftlinge in KL Natzweiler (Geheim), 21.11.1942. BArch Berlin, NS21/905. [Courrier de Sievers du 21 novembre 1942 au SS-Standartenführer Prietzel (SS-WVHA) concernant les rations militaires pour les détenus du camp de concentration de Natzweiler (confidentiel)], contenant des extraits d'Oswald Pohl an den Chef der Amtsgruppe D des SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamtes (Tgb. Nr. 3073) vom 5.11.1942. [Courrier d'Oswald Pohl du 5 novembre 1942 au chef de l'*Amtsgruppe D* du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt* (journal n° 3073).]

598. Hirt an Sievers, 13.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 13 novembre 1942 à Sievers.]

599. Kommandantur Natzweiler Nachtrag für die Veränderungsmeldung, 12.11.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128275. Reitzenstein, *Himmels Forscher*, 2014, p. 135, note 778. [Courrier de la *Kommandantur* de Natzweiler du 12 novembre 1942. Annexe à la notification des changements.]

600. Hirt an Sievers, 13.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 13 novembre 1942 à Sievers.]

601. Hirt an Sievers, 13.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 13 novembre 1942 à Sievers.] Voir également Woelk, in: Woelk et al., *Nach der Diktatur*, 2003.

602. Ahnenerbe an Hirt. Betr.: Arbeiten in Natzweiler, 20.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de l'*Ahnenerbe* du 20 novembre 1942 à Hirt. Objet : Recherches à Natzweiler.] Diensttagebuch Sievers, 20.11.1942, p. 389. Archiv des Instituts für Zeitgeschichte (München), MA 1406/2. [Agenda de Sievers, 20 novembre 1942.]

603. Ahnenerbe an Hirt. Betr.: Arbeiten in Natzweiler, 20.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de l'*Ahnenerbe* du 20 novembre 1942 à Hirt. Objet : Recherches à Natzweiler.]

604. Sievers an SS-Standartenführer Prietzel (SS-WVHA). Betr.: Truppenverpflegung für Häftlinge in KL Natzweiler (Geheim), 21.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Sievers du 21 novembre 1942 à SS-Standartenführer Prietzel (SS-WVHA). Objet : Rations militaires pour les détenus du camp de concentration de Natzweiler (confidentiel).]

605. Hirt an Sievers, 26.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 26 novembre 1942 à Sievers.]

4. Déroulement des expériences à l'ypérite au camp de concentration de Natzweiler

Le 25 novembre 1942 au soir, Hirt et Wimmer effectuèrent leur première expérience à l'ypérite sur 15 détenus du camp de concentration de Natzweiler. Cet essai fut un échec du fait de l'inefficacité du gaz de combat fourni par la *Waffen-SS* et identifié dans les sources par le code « *L-Stoff* » (« substance L », d'après la première lettre du mot LOST qui désigne l'ypérite en allemand). L'expérience avait consisté à « frictionner » les avant-bras de chaque sujet « avec 20 gouttes de *L-Stoff* [qui leur avait été] livrée ». Une fois la substance toxique absorbée, il avait encore fallu empêcher qu'on ne « l'essuie ou la rince » au moyen d'un léger bandage de protection posé sur les sujets d'expérience placés sous surveillance constante⁶⁰⁶. Le rapport de Hirt précise que 10 sujets sur 15 avaient été traités au préalable « de diverses » façons, les cinq autres détenus ne recevant « pas le moindre traitement⁶⁰⁷ ». Même si Hirt, dans son rapport, ne s'étend pas sur ces mesures préliminaires, il ressort de sa description de la première série d'expériences que le but était d'étudier un éventuel effet préventif des vitamines contre les dommages provoqués par l'ypérite. « Aucun des patients traités ne présentant le moindre signe visible de lésion due à l'ypérite » à la date du 30 novembre, Hirt conclut à « la totale inefficacité » du gaz de combat fourni. Comme « une rougeur intense » aurait normalement dû apparaître « au bout de 24 heures au plus tard sur les parties contaminées », « un chiffon de gaze imbibé de 20 gouttes de *L-Stoff* fut fermement maintenu par un bandage de cellulose sur les deux avant-bras de six personnes, 12 heures durant », lors d'un deuxième essai effectué le 28 novembre 1942. Mais en l'absence de réaction manifeste, Hirt soupçonna une fois encore le produit livré de « s'être décomposé lors d'un stockage prolongé, perdant de fait toute efficacité », ou de ne pas être de l'ypérite⁶⁰⁸. Les expériences furent alors interrompues le 30 novembre et l'on sollicita le *SS-Hauptsanitätslager* (réserve médicale centrale) de la *Waffen-SS* afin d'obtenir un nouveau lot de gaz de combat⁶⁰⁹. Le 2 décembre, Wimmer informa par téléphone le secrétariat de la *SS-Ahnenerbe* que les expériences à « l'ypérite s'étaient soldées par un échec » et « qu'il avait fallu interrompre la série d'expériences ». Un nouvel ordre portant sur la livraison par coursier de 20 grammes d'ypérite à Strasbourg fut donc émis le 3 décembre 1942⁶¹⁰. Le lendemain, Wimmer accusa réception de 20 grammes d'ypérite auprès du coursier, le *SS-Untersturmführer* Johannes Saßenroth⁶¹¹. Wimmer se vit également proposer une commande par l'intermédiaire du haut commandement de la *Wehrmacht* dans l'éventualité où ce lot, « en stock depuis moins longtemps » et issu des réserves du *Hauptsanitätslager* de la *Waffen-SS*, devait se révéler une nouvelle fois inefficace⁶¹². Ce ne fut pas nécessaire. Wimmer séjourna de nouveau au camp de concentration de Natzweiler du 5 au 7 décembre 1942 afin d'y poursuivre les expériences avec le nouveau lot d'ypérite⁶¹³. Le 7 décembre, les deux détenus Karl Kirn et Friedrich Tries furent transférés du *Block 3* vers la *Sonderabteilung* de la *SS-Ahnenerbe*, où ils périrent des suites

606. Hirt, Bericht über die mit dem übersandten L-Stoff angestellten Versuche, 30.11.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Compte-rendu du 30 novembre 1942 sur les expériences effectuées avec l'ypérite fournie.]

607. *Ibid.*

608. *Ibid.*

609. Amt Ahnenerbe an Wehle. Betr.: Bereitstellung von Lost, 1.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier du bureau de l'*Ahnenerbe* du 1^{er} décembre 1942 à Wehle. Objet : Mise à disposition d'ypérite.]

610. SS-Untersturmführer Johannes Saßenroth, Aktennotiz: Zeitplanung 2 Arbeiten betr. Lost, 2.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Note du SS-Untersturmführer Johannes Saßenroth du 2 décembre 1942 : Emploi du temps n° 2 des travaux concernant l'ypérite.]

611. Wimmer, Empfangsbestätigung über 20 g Lost, 4.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Wimmer du 4 décembre 1942, confirmation de la réception de la commande de 20 grammes d'ypérite.]

612. Wolff, Vermerk über ein fernmündliches Gespräch mit Stabsarzt Dr. Wimmer, 4.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Note de Wolff du 4 décembre 1942 concernant un entretien par téléphone avec le docteur Wimmer, *Stabsarzt*.]

613. *Waffen-SS Konzentrationslager Natzweiler*, Nachmeldung zur Veränderungsmeldung des Kommandanturstabes KL Natzweiler vom 5.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128313. [*Waffen-SS* camp de concentration de Natzweiler, note ultérieure concernant l'avis de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler, le 5 décembre 1942.] Le 8 décembre 1942, Wimmer fut de nouveau radié du personnel nourri au camp. *Waffen-SS Konzentrationslager Natzweiler*, Nachmeldung zur Veränderungsmeldung des Kommandanturstabes KL Natzweiler vom 8.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128320. [*Waffen-SS* camp de concentration de Natzweiler, note ultérieure concernant l'avis de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler, le 8 décembre 1942.]

des lésions infligées par l'ypérite⁶¹⁴. Cette nouvelle livraison de gaz de combat venait de prouver son efficacité⁶¹⁵. Le 8 décembre, Wimmer rentra à Strasbourg avant de revenir le 13 puis le 23 décembre 1942 à Natzweiler, où il passa à chaque fois quelques jours⁶¹⁶. Nul ne saurait dire avec certitude si ces deux visites furent l'occasion d'administrer de nouveau de l'ypérite à des détenus ou si leur seul but fut d'observer et de documenter l'évolution des blessures constatées.

5. Projets « d'expériences à grande échelle » sur des animaux et des êtres humains

Le 22 décembre 1942, dans un courrier de Noël adressé à Sievers, Hirt se félicita des premiers résultats des expérimentations humaines :

Le nouveau produit a fini par fonctionner. Les photos sont déjà superbes. Toujours rien de positif à signaler à ce stade. Il faut d'abord attendre que le stade toxique soit atteint. La collaboration avec le médecin de troupe sur place se passe très bien, tout comme avec l'unité et les autres responsables, même si le docteur Wimmer vit un peu mal le fait d'être confiné tout seul là-haut, d'autant plus que le local est bien peu confortable. Toutefois, il se montre de plus en plus enthousiaste et c'est bien là le plus important⁶¹⁷.

Après que les symptômes d'intoxication se furent pleinement développés et que, pour la première fois le 31 décembre 1942, trois détenus eurent succombé aux effets des expériences, Hirt confia à demi-mot à Sievers que les expériences sur les humains suivaient « leurs cours, quoique différemment de [leurs] attentes⁶¹⁸ ». Une semaine plus tard, Hirt était bien plus catégorique :

On peut d'ores et déjà affirmer que la réaction semble à l'opposé de celle que nous avons constatée lors des expériences sur les animaux, dans la mesure où le traitement à la vitamine A paraît induire non pas un effet protecteur, mais bien au contraire une hypersensibilité. Nous ignorons encore à quoi cela peut être dû, mais nous nous employons à en trouver la cause. Nous devons réaliser des essais à plus grande échelle sur des animaux, avec bien entendu la nécessité de se procurer du matériau animal en quantité importante⁶¹⁹.

Pour constituer un élevage et aménager des cages supplémentaires pour les rats et les souris, il dit avoir besoin d'une dotation unique de 200 à 300 RM, les enveloppes allouées jusqu'à ce stade pour l'achat d'animaux et l'aménagement des cages étant toutes épuisées. Sievers assura Hirt qu'il obtiendrait les ressources demandées⁶²⁰. À l'occasion de sa visite de travail suivante à Strasbourg, fin janvier 1943, Sievers proposa à Hirt de visiter ensemble le camp de concentration de Natzweiler⁶²¹. Les expérimentations à Natzweiler prenaient « désormais une tournure réjouissante », se félicita Hirt devant Sievers à la mi-janvier. Ce bilan positif ne fut même pas terni par les « trois décès », évoqués en passant pour la première fois dans un courrier à Sievers par Hirt, pour qui la mort des détenus « [n'était] en partie pas due à [une] lésion causée par l'ypérite ». « La guérison [était] en bonne voie avec la thérapie mise en œuvre » et il aurait « bientôt l'occasion » de « s'en rendre compte par lui-même » lors de sa visite⁶²². Le 24 janvier 1943, Sievers se rendit à Strasbourg où Hirt, au cours d'une entrevue de cinq heures, lui exposa les résultats obtenus jusqu'à présent dans le cadre des expériences à l'ypérite⁶²³. Le len-

614. Konzentrationslager Natzweiler, Karteikarte Block 3, Karl Kirn, geb. 14.9.1907. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3186284. [Camp de concentration de Natzweiler, carte de fichiers Block 3, Karl Kirn, né le 14 septembre 1907.] Blockkartei Natzweiler Block 3, Friedrich Tries. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3242128. [Fichier de Block de Natzweiler, Block 3, Friedrich Tries.]

615. Hirt an Sievers, 18.1.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Hirt du 18 janvier 1943 à Sievers.]

616. Veränderungszettel des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 13.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128328. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 13 décembre 1942.] Veränderungszettel des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 23.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128347-82128348. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 23 décembre 1942.]

617. Hirt an Sievers, 22.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 22 décembre 1942 à Sievers.]

618. Hirt an Sievers, 31.12.1942. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier de Hirt du 31 décembre 1942 à Sievers.]

619. Hirt an Sievers, 6.1.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Hirt du 6 janvier 1943 à Sievers.]

620. *Ibid.*

621. Sievers an Hirt, 9.1.1943. BArch NS 21/906. [Courrier de Sievers du 9 janvier 1943 à Hirt.]

622. Hirt an Sievers, 18.1.1943. BArch NS 21/906. [Courrier de Hirt du 18 janvier 1943 à Sievers.]

623. Dienstagebuch Sievers, 24.1.1943, p. 28. BArch Berlin, NS 21/53. [Agenda de Sievers, 24 janvier 1943.]

demain, Hirt et Wimmer visitèrent, en compagnie de Sievers, la « *Lost-Versuchsstation* » (station d'expérimentation à l'ypérite) du camp de concentration de Natzweiler. Le commandant du camp Josef Kramer, le médecin du camp Max Blancke, ainsi que le directeur administratif Karl Faschingbauer assistèrent eux aussi à ces réunions⁶²⁴. Sur le chemin du retour vers Strasbourg, Sievers fit halte au camp de sûreté de Schirmeck, où le soigneur Erich Walbert lui présenta les installations d'élevage. Le soir, Hirt et Sievers s'entretenirent de la poursuite des expérimentations à l'ypérite et de l'exploitation des résultats des expériences conduites jusqu'alors⁶²⁵. Parmi les thèmes abordés lors de la réunion du 25 janvier 1943, les ruptures de stock de bandages indispensables à la station *Ahnenerbe* pour panser les plaies cutanées des victimes de l'ypérite figuraient manifestement en bonne place. Le jour même, le docteur Blancke, médecin SS du site, alerta le *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt* :

La consommation faramineuse de bandages de la *Sonderstation* de l'*Ahnenerbe* n'est pas sans conséquence sur les soins dispensés au reste des effectifs. Le médecin du camp a passé une commande spéciale de matériel de bandage auprès du HSL [*Hauptsanitätslager*], la livraison devant être effectuée de toute urgence dans un souci de maintenir le bon déroulement des opérations. Une partie des fournitures supplémentaires nécessaires a été prélevée dans les stocks de la pharmacie de la SS, le reste étant fourni par le département des sciences militaires de l'Institut d'anatomie de l'université de Strasbourg⁶²⁶.

Si Hirt se montra plus réservé, Sievers jugea le déroulement des expériences « satisfaisant à tous égards ; avec un constat toutefois : des expérimentations à grande échelle [étaient] à présent inévitables pour espérer formuler des préconisations applicables au traitement des troupes⁶²⁷ ». Pour l'expérience à grande échelle prévue, il fallait des masques à gaz, du matériel de bandage et des médicaments puis, afin de nourrir les sujets d'expérience, des rations militaires prises sur les stocks des troupes. Une expérimentation humaine de cette ampleur devait être précédée « d'essais sur des rats à grande échelle », impliquant 1 000 individus et suivie d'une expérience à grande échelle sur des détenus avec quatre vitamines pendant six à huit semaines. Pour des « raisons de gain de temps », cette opération devait avoir lieu au même moment dans les camps de concentration de Natzweiler et de Dachau et impliquer 240 détenus de 25 à 35 ans « dans un bon état nutritionnel et physique, sans maladie de peau ». Pour ce faire, on fit appel à 60 soignants, à un technicien de laboratoire supplémentaire pour Natzweiler et à deux autres pour Dachau. Pour peu que les « criminels récidivistes » fussent trop peu nombreux à proposer leurs services, Sievers suggéra la possibilité d'une libération des prisonniers politiques qui se porteraient volontaires pour prendre part aux expérimentations humaines. Encore faudrait-il pour cela une « décision du *Reichsführer-SS* quant à l'allègement de la peine ou à la libération », comme lors des expériences de vol en altitude et d'exposition au froid menées par Rascher sur des détenus de Dachau⁶²⁸. Le 28 janvier 1943, Sievers

624. Forschungs- und Lehrgemeinschaft „Das Ahnenerbe“. Tagebuch 1943 geführt von Reichsgeschäftsführer SS-Standartenführer Sievers, Montag, den 25.1.1943, p. 29. BArch Berlin, NS 21/53. [Agenda de 1943 tenu par le *Reichsgeschäftsführer* et *SS-Standartenführer* Sievers, lundi 25 janvier 1943.] Concernant le nom « *SS-Staf. Siebert* », qui apparaît également sur la *Veränderungszettel* (fiche de modification) du 25 janvier 1943, il s'agit manifestement d'une erreur d'orthographe du nom de famille de Wolfram Sievers. Voir *Veränderungszettel* des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 25.1.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128397. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 25 janvier 1943.] *Veränderungszettel* des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 26.1.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82123398-82128399. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 26 janvier 1943.]

625. Dienstagebuch Sievers, 25.1.1943, p. 29. BArch Berlin, NS 21/53. [Agenda de Sievers, 25 janvier 1943.]

626. Der Lagerarzt Natzweiler an den leitenden Chef des Amtes D III beim SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt. Betr.: Monatsbericht über den San-Dienst im KL Natzweiler, 25.1.1943. DCAJM. Jugement D 575/5858, carton 7/21, annexe G, p. 279. [Courrier du médecin du camp de concentration de Natzweiler du 25 janvier 1943 au chef de l'*Amt D III* du *SS-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*. Objet : Rapport mensuel sur le service sanitaire du camp de concentration de Natzweiler.]

627. Cette référence vaut également pour ce qui suit : Sievers an Hirt, Vermerk. Betr.: Arbeiten des Instituts für wehrwissenschaftliche Zweckforschung. Bezug: Besprechungen am 25.1.1943 in Natzweiler, o.D. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers non daté à Hirt. Note concernant les recherches de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*. Référence : Entretiens du 25 janvier 1943 à Natzweiler.] Le papier à lettre est partiellement déchiré, ce qui explique que la date ait été perdue. À en juger par le contenu, il doit avoir été rédigé après le 28 janvier 1943.

628. Concernant les expérimentations humaines de Rascher à Dachau, voir Wolfgang Benz: Das Konzentrationslager als Experimentierfeld, oder Die Karriere des Dr. med. Sigmund Rascher. In: Wolfgang Benz (dir.): *Herrschaft und Gesellschaft im nationalsozialistischen Staat*. Frankfurt am Main: Fischer 1990, p. 83-111. Karl Heinz Roth: Tödliche Höhen: Die Bedeutung der Unterdruckkammer-Experimente im Konzentrationslager Dachau für die Luftfahrtmedizinische Forschung des „Dritten Reichs“. In: Klaus Dörner, Angelika Ebbinghaus (dir.): *Vernichten und Heilen. Der Nürnberger Ärzteprozeß und seine Folgen*. Berlin:

évoqua ce passage radical à une échelle supérieure des expériences à l'ypérite à l'occasion d'une visite au camp de concentration de Dachau en compagnie du chef du SS-*Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*, Oswald Pohl, « qui [donna] son accord de principe pour la conduite de ces expériences⁶²⁹ ». Ce projet, qui aurait coûté la vie à de nombreux détenus, ne vit jamais le jour. Cet échec s'explique en grande partie par l'impossibilité pour la SS-*Ahnenerbe* de libérer définitivement de ses obligations militaires Wimmer, l'assistant de Hirt qui assurait le gros du travail de recherche sur l'ypérite. Lorsqu'en avril 1943, Wimmer fut « transféré avec effet immédiat au XI^e *Fliegerkorps* », Sievers, dans un courrier, s'en ouvrit à l'état-major personnel du *Reichsführer-SS* :

Le départ du docteur Wimmer signifie l'arrêt des expériences au gaz de combat à Natzweiler et Strasbourg, car 1. il est impossible de lui trouver un remplaçant en raison des connaissances spéciales requises, 2. le Dr. Wimmer est le seul à pouvoir évaluer les expériences accumulées au fil de longues séries d'expérimentation, 3. le professeur Hirt, SS-*H'Stuf.*, doit assurer les cours du docteur Wimmer en son absence et, du fait de son état de santé déjà plus que préoccupant, ne peut plus effectuer le moindre travail de recherche⁶³⁰.

L'intensification prévue par l'extension des expériences et des travaux de recherche devint alors impossible. Sievers tenta bien d'obtenir l'incorporation de Wimmer à la *Waffen-SS* pour le faire ensuite détacher à Strasbourg, mais en vain.

6. Le point de vue administratif : déroulement, durée et victimes des expérimentations humaines

Les documents administratifs du camp de concentration de Natzweiler permettent de reconstituer le déroulement dans le temps des expérimentations à l'ypérite ainsi que le nombre de détenus qui y ont pris part. Il s'agit en premier lieu des *Blockstärkemeldungen*, ces rapports quotidiens sur les effectifs des blocs préparés par le *Rapportführer* du camp de concentration de Natzweiler. Ils servaient à recenser les détenus qui devaient être nourris par la cuisine. Ces données statistiques révèlent également le nombre de détenus logés dans la station de la SS-*Ahnenerbe*, aménagée dans le *Block 5* en novembre 1942 afin de les y isoler le temps des expériences au gaz de combat. Dans les *Blockstärkemeldungen*, leur nom est suivi de la mention « *Isolierte* » (« à l'isolement »). Ces renseignements sont complétés par les *Veränderungszettel*, des fiches de modification préparées quotidiennement par l'état-major de la *Kommandantur* du camp de concentration de Natzweiler et qui, outre les effectifs des équipes de garde recevant des repas servis par la *Gefolgschafts-Küche* (cuisine du personnel), recensent également à partir de novembre 1942, le nombre de détenus qui, à la station *Ahnenerbe*, étaient eux aussi nourris par la SS-*Küche* (cuisine des SS) afin qu'ils retrouvent une certaine forme physique. La *Veränderungszettel* de l'état-major de la *Kommandantur* en date du 13 novembre 1942 fait pour la première fois état de 10 détenus transférés dans la *Sonderabteilung Ahnenerbe H* et qui doivent y être « nourris » jusqu'à nouvel ordre⁶³¹. Toutefois, la distribution à des détenus de rations d'ordinaire réservées aux seuls gardes SS ne s'est pas faite immédiatement, comme en témoignent des correspondances internes à l'administration du camp⁶³². Le 13 novembre 1942, le médecin du camp adressa au *Verwaltungsführer* (chef de l'administration), le SS-*Unterscharführer* Josef Dreher, en charge de l'alimentation, une demande écrite de prise en compte des détenus transférés à la *Sonderabteilung H* lors de la distribution des rations. Or, l'ordre resta sans effet dans un

Aufbau Verlag 2001, p. 110-152. Albert Knoll: Humanexperimente der Luftwaffe im KZ Dachau. Die medizinischen Versuche Dr. Sigmund Raschers. In: Herbert Diercks, KZ-Gedenkstätte. (dir.): *Wehrmacht und Konzentrationslager*. Bremen: Temmen 2012, p. 139-148. Paul Weindling: *Victims and Survivors of Nazi Human Experiments: Science and Suffering in the Holocaust*. London: Bloomsbury 2014, p. 79-86. Voir également le chapitre IV. 3 du présent rapport.

629. *Ibid.* (citation). Diensttagebuch Sievers, 28.1.1943, p. 32. BArch Berlin, NS 21/53. [Agenda de Sievers, 28 janvier 1943.]

630. Sievers an Rudolf Brandt (Pers. Stab RFSS). Betr.: Dr. Karl Wimmer, 22.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers du 22 avril 1943 à Rudolf Brandt (état-major personnel du *Reichsführer-SS*). Objet : Dr. Karl Wimmer.]

631. *Veränderungszettel* des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 13.11.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128272-82128273. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 13 novembre 1942.] *Waffen-SS Konzentrationslager Natzweiler, Nachmeldung zur Veränderungsmeldung des Kommandanturstabes KL Natzweiler vom 13.11.1942 bis zum 19.11.1942. ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128275-82128284. [*Waffen-SS* camp de concentration de Natzweiler, note ultérieure concernant l'avis de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler du 13 novembre 1942 au 19 novembre 1942.] Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 109.

632. Reitzenstein évoque ce retard. Sans citer de source, il affirme que la procédure autorisant la distribution de rations militaires à des détenus prit fin le 17 novembre 1942. *Ibid.*

premier temps, en dépit d'instructions verbales. Le directeur administratif étant indisponible, il fallut attendre le 17 novembre pour que l'autorisation fût délivrée par téléphone depuis Berlin⁶³³. Ce n'est que deux jours plus tard, le 19 novembre 1942, que le responsable de l'exactitude des effectifs, le *Rapportführer* Emil Büttner, avisa la cuisine des détenus que 15 « détenus isolés » de la station *Ahnenerbe* allaient désormais bénéficier de rations militaires au lieu de la pitance habituellement servie aux détenus⁶³⁴. Des rations militaires leur furent servies midi et soir⁶³⁵. Jusqu'au 21 décembre 1942, ce nombre de 15 détenus resta inchangé, comme en témoignent les messages adressés à la cuisine des détenus⁶³⁶. Le 21 décembre 1942, le détenu Karl Kirn succomba des suites de lésions causées par l'ypérite⁶³⁷. Le lendemain, le *Rapportführer* indiqua en conséquence que seuls 14 détenus recevraient désormais des rations militaires⁶³⁸. Au cours de cette période, Wimmer effectua plusieurs séjours au camp de concentration de Natzweiler. À la station *Ahnenerbe*, le nombre de détenus ayant droit à des rations militaires – 14 personnes recensées « à l'isolement » – ne bougea pas jusqu'au 28 décembre⁶³⁹. Ce jour-là, le détenu Friedrich Tries décéda des suites d'une lésion infligée par du gaz moutarde à la station *Ahnenerbe*⁶⁴⁰. La communication suivante fit donc état de « 13 personnes à l'isolement⁶⁴¹ ». Le 31 décembre 1942, le *Rapportführer* déclara 12 détenus ainsi qu'un décès parmi les prisonniers bénéficiaires de rations militaires⁶⁴². La victime, qui s'appelait Wilhelm Müssgen, s'était éteinte le matin du 31 décembre 1942 des suites de ses blessures causées par l'ypérite⁶⁴³. Du 31 décembre 1942 au 10 février 1943, 12 détenus « à l'isolement » dans la station *Ahnenerbe* et

633. SS-Unterscharführer Berthold Samminger, Aktennotiz. Betreff: I. Gefolgschafts-Küche. II. Sonderabtlg. H. Ahnenerbe, 16.11.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128281. [SS-Unterscharführer Berthold Samminger, note jointe au dossier, 16 novembre 1942. Objet : I. Cuisine du personnel. II. Sonderabt[eilung] H. Ahnenerbe.] Pour en savoir plus sur la fonction de Josef Dreher en tant que *Verwaltungsführer* et sa carrière, voir Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 240, 344. Steegmann, *Das KZ Natzweiler-Struthof*, 2010, p. 260, 372.

634. Rapportführer Büttner an die Häftlingsküche des KL Natzweiler. Betr.: Blockstärke für die Verpflegung am 19.11.1942. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 243 = *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130793. [Message du *Rapportführer* Büttner du 19 novembre 1942 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.]

635. *Ibid.*

636. Voir à ce sujet les messages quotidiens du *Rapportführer* à la cuisine des détenus de Natzweiler du 20 novembre 1942 au 21 décembre 1942. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 216. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130794-82130822.

637. Der Lagerarzt KL Natzweiler (Az. 14 f 1 / 12 42/Bl./Pr.) an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1656 Karl Kirn, 21.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3186391. [Courrier du médecin du camp de concentration de Natzweiler du 21 décembre 1942 au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu criminel récidiviste n° 1656 Karl Kirn.]

638. Rapportführer Büttner an die Häftlingsküche des KL Natzweiler. Betr.: Blockstärke für die Verpflegung am 22.12.1942. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 209. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130823. [Message du *Rapportführer* Büttner du 22 décembre 1942 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.]

639. Voir à ce sujet les messages quotidiens du *Rapportführer* à la cuisine des détenus de Natzweiler entre le 22 décembre 1942 et le 28 décembre 1942. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 209-215. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130824-82130829. Seul le message du *Rapportführer* du 25 novembre 1942 ne fournit aucune information relative aux rations militaires : Rapportführer Nitrot an Häftlingsküche des KL Natzweiler. Betr.: Blockstärke für die Verpflegung am 22.12.1942. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 215. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130799. [Message du *Rapportführer* Nitrot du 22 décembre 1942 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.]

640. Der Lagerarzt KL Natzweiler (Az. 14 f 1 / 12 42/Bl./Pr.) an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1226 Friedrich Tries, 28.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3242133. [Courrier du médecin du camp de concentration de Natzweiler du 28 décembre 1942 au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu criminel récidiviste n° 1226 Friedrich Tries.] Konzentrationslager Natzweiler, Abgang durch Tod, 28.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3242135. [Camp de concentration de Natzweiler, départ dû au décès le 28 décembre 1942.]

641. Rapportführer Büttner an die Häftlingsküche des KL Natzweiler. Betr.: Blockstärke für die Verpflegung am 29.12.1942. BArch Berlin, NA 4 Na/100, p. 208. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130830 [Message du *Rapportführer* Büttner du 29 décembre 1942 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.]

642. Büttner an die Häftlingsküche des KL Natzweiler. Betr.: Blockstärke für die Verpflegung am 30.12.1942. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 207. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130831. [Message du *Rapportführer* Büttner du 30 décembre 1942 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.] Büttner an die Häftlingsküche des KL Natzweiler, 31.12.1942. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 206. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130832. [Message du *Rapportführer* Büttner du 31 décembre 1942 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.]

643. Der Lagerarzt KL Natzweiler (Az. 14 f 1 / 12 42/Bl./Pr.) an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1281 Wilhelm Müssgen, 31.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3208405. [Courrier du médecin du camp

recevant des rations militaires sont cités dans les messages quotidiens adressés par le *Rapportführer* à la cuisine des détenus⁶⁴⁴. Ce nombre tomba à sept entre le 11 février et le 3 mars 1943. À compter du 4 mars 1943, les messages du *Rapportführer* à la cuisine des détenus ne mentionnent plus de détenus recevant des rations militaires. Seul un membre du groupe, qui était encore hébergé à la station *Ahnenerbe* jusqu'au 3 mars 1943, y est identifié nommément. Il s'agit de Josef Tuscher, transféré du service spécial *Ahnenerbe* au *Revier* (infirmerie) le 3 mars 1943 où il continua à être soigné jusqu'au 21 mai 1943, en raison de son « état » de santé à la suite du « traitement dans la section spéciale⁶⁴⁵ ».

Pour la période du 4 mars au 2 juin 1943, ni les *Veränderungszettel* du *Kommandanturstab*, ni les messages du *Rapportführer* ne font état de détenus hébergés à la station *Ahnenerbe* ou bénéficiant de rations militaires préparées par la *SS-Küche*⁶⁴⁶. Il faut attendre le 3 juin 1943 pour que 10 détenus soient à nouveau signalés comme ayant été transférés à la station *Ahnenerbe* dans le *Block* 5⁶⁴⁷. Entre cette date et le 21 juillet 1943, les effectifs de la station *Ahnenerbe* oscillèrent entre 3 et 10 détenus. Wimmer devant satisfaire à des obligations militaires au cours de cette période et les *Veränderungszettel* de la direction du camp ne mentionnant pas d'autres visites de Hirt et Wimmer, on peut supposer que plus aucune expérience à l'ypérite n'ait été conduite sur des détenus après l'ultime visite des deux médecins au camp de concentration de Natzweiler le 25 janvier 1943. Au printemps 1943, Wimmer s'enrôla volontairement dans la troupe de parachutistes⁶⁴⁸. Le 19 avril 1943, il fut transféré à la *Luftflotte* XI et ne revint à Strasbourg que le 3 août 1943⁶⁴⁹.

de concentration de Natzweiler du 31 décembre 1942 au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu criminel récidiviste n° 1281 Wilhelm Müssgen.]

644. Rapportführer Büttner an die Häftlingsküche des KL Natzweiler. Betr.: Blockstärke für die Verpflegung am 31.12.1942. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 206. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen, 1.1.29.0./2453000/82130832. [Message du *Rapportführer* Büttner du 31 décembre 1942 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.] jusqu'à Rapportführer KL Natzweiler: Häftlings-Verpflegungsstärke am 10.2.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen, 1.1.29.0./2454000/82130877. [Message du *Rapportführer* du camp de concentration de Natzweiler du 10 février 1943 concernant l'effectif des détenus pour l'alimentation.]

645. Revierkarte, Tuscher, Josef, geb. 29.7.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2/oS/oS/3243222. [Carte de *Revier*, Tuscher, Josef, né le 29 juillet 1913.]

646. Veränderungszettel des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 4.3.1943 bis zum 3.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128451-82128590. [Fiches de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler du 4 mars 1943 au 3 juin 1943.] Rapportführer Nitsch an die Häftlingsküche des KL Natzweiler. Betr.: Blockstärke für die Verpflegung am 4.3.1943. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 143. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130889. [Message du *Rapportführer* Nitsch du 4 mars 1943 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.] jusqu'à Rapportführer Wolfgang Seuss an die Häftlingsküche des KL Natzweiler. Betr.: Blockstärke für die Verpflegung am 2.6.1943. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 55. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2453000/82130986. [Message du *Rapportführer* Wolfgang Seuss du 2 juin 1943 à la cuisine des détenus du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Effectif du *Block* pour l'alimentation.]

647. Rapportführer KL Natzweiler: Häftlings-Verpflegungsstärke am 3.6.1943. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 55. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82130887. [Message du *Rapportführer* du camp de concentration de Natzweiler du 3 juin 1943 concernant l'effectif des détenus pour l'alimentation.] jusqu'à Rapportführer KL Natzweiler: Häftlings-Verpflegungsstärke am 9.6.1943. BArch Berlin, NS 4 Na/100, p. 49. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82130993. [Message du *Rapportführer* du camp de concentration de Natzweiler du 9 juin 1943 concernant l'effectif des détenus pour l'alimentation.] Veränderungszettel des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 4.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128591. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 4 juin 1943.] Waffen-SS Konzentrationslager Natzweiler Kommandantur, Nachmeldung, o.D. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128592. [*Waffen-SS Kommandantur* du camp de concentration de Natzweiler, note ultérieure non datée.] jusqu'à Veränderungszettel des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 10.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128598. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 10 juin 1943.]

648. Korpsarzt XI. Fliegerkorps an RMDL Luftwaffenpersonalamt, 28.2.1944. Archives nationales (CARAN), AJ 40/1498. [Courrier du *Korpsarzt* du XIe *Fliegerkorps* du 28 février 1944 à l'office du personnel de la *Luftwaffe* RMDL.]

649. Hirt an Stein (Dekan der Medizinischen Fakultät der Reichsuniversität). Betr.: Versetzung des Dr. med. habil. Wimmer von der *Luftwaffe*, 19.4.1943. [Courrier de Hirt du 19 avril 1943 à Stein (doyen de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität*). Objet : Mutation du docteur Wimmer de la *Luftwaffe*.] SS-Sturmbannführer Peters (SS-Führungshauptamt Amtsgruppe D Sanitätswesen der Waffen-SS) an Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung, 31.7.1943. [Courrier du SS-Sturmbannführer Peters (SS-Führungshauptamt Groupe D Service sanitaire de la *Waffen-SS*) du 31 juillet 1943 à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*.] Hirt an SS-Führungshauptamt. Betr.: Kommandierung, 4.8.1943. Archives nationales (CARAN), AJ 40/1498. [Courrier de Hirt du 4 août 1943 au SS-Führungshauptamt. Objet : Commandement.]

7. Le point de vue des détenus

Nulle part, dans les correspondances administratives et les rapports scientifiques qui nous sont parvenus, il n'est question des souffrances causées par le personnel médical aux détenus, des traumatismes, douleurs et lésions corporelles infligés dans le cadre d'expérimentations avec un gaz moutarde dangereux pour leur santé et leur vie. Parmi les rares sources qui rendent compte des supplices endurés par les victimes de ces expériences, on trouve quelques récits de survivants qui ont livré leurs témoignages dans le cadre d'enquêtes ou de procédures pénales ou qui ont rédigé leurs mémoires après la libération.

L'unique déposition connue à ce jour d'une victime des expériences à l'ypérite est celle du manœuvre Hubert Schmidt, incarcéré au camp de concentration de Natzweiler à partir du 5 octobre 1942⁶⁵⁰. Né en 1911 à Riegelsberg, ce fils de mineur⁶⁵¹ fut arrêté le 2 avril 1940 à la suite de plusieurs condamnations pour des infractions au code de la route et de la propriété depuis la fin des années 1920. En mai 1940, il fut condamné par le tribunal spécial de Stuttgart à une peine de réclusion d'un an et deux mois pour *Rundfunkverbrechen* (« crime radiophonique ») – il aurait écouté une station de radio étrangère – et emprisonné à la *Zuchthaus* (maison d'arrêt) de Louisbourg⁶⁵². La *Staatliche Kriminalpolizei* (police judiciaire d'État) de Sarrebruck décida de le placer en détention préventive et le fit transférer à la *Zuchthaus* de Brandebourg⁶⁵³. Après un retour à la prison de Sarrebruck en juin 1940, il finit par être transféré à Natzweiler⁶⁵⁴. Peu après son arrivée, Schmidt fut forcé de prendre part aux expérimentations à l'ypérite. Il a relaté cette expérience en 1949 dans le cadre de sa demande d'indemnisation :

Au camp de concentration de Natzweiler, on m'a extrait du bloc pour me conduire au *Schonungsblock* (bloc de convalescence) en octobre 1942. On m'a réquisitionné pour prendre part à des expérimentations médicales, j'insiste sur le terme réquisitionner. Il s'agissait des premières expérimentations conduites dans le camp. Nous étions 14 hommes. Un médecin de la *Luftwaffe* est venu de Strasbourg et nous lui avons été présentés. Compte tenu de notre état physique, le médecin nous a prescrit la même alimentation que les SS. Trois semaines plus tard, le médecin est revenu et a effectué des expériences médicales comme suit. Chaque homme a reçu cinq gouttes d'un liquide qui m'était inconnu, prélevées dans un verre et appliquées sur chaque avant-bras. Au bout de deux minutes, les vomissements et la diarrhée ont commencé. Cela a duré 30 minutes. Après deux ou trois jours, nous étions totalement aveugles. Ma cécité a duré deux mois et demi. J'ai peu à peu recouvré la vue, néanmoins je souffre encore de ces expériences aujourd'hui. À l'époque, j'avais tout le temps 41, 41,8 de fièvre. Les plaies suppuraient abondamment, si bien que la peau des deux avant-bras et du corps se détachait en lambeaux. Lors de ces expériences, les douleurs que j'ai ressenties étaient atroces, impossibles à décrire. Mon corps tout entier est meurtri et [ainsi] je porte aujourd'hui les stigmates de ce régime⁶⁵⁵.

Le prisonnier politique Fritz Leo qui, après la guerre, adopta le nom de famille Lettow, travailla comme médecin auprès des détenus du *Krankenrevier* (quartier des malades) du camp de concentration de Natzweiler. Il fut un témoin oculaire des expérimentations à l'ypérite⁶⁵⁶. Dans ses mémoires rédigées en 1945 puis révi-

650. Häftlingsnummernbuch KL Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128870. [Registre matriculaire des détenus, camp de concentration de Natzweiler.]

651. Cette référence vaut également pour ce qui suit : Sondergericht für den Oberlandesgerichtsbezirk Stuttgart, Urteil in der Strafsache I 19 S Js 480/40 gegen Hubert Schmidt wegen Rundfunkverbrechen, gez. Cuhorst, Rößler und Schreitmüller, 7.6.1940. BLHA, Rep. 29 Zuchthaus Brandenburg Nr. 15410. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.2.2.1./oS/10010195. [Tribunal spécial pour l'Oberlandesgerichtsbezirk de Stuttgart, décision dans l'affaire I 19 S Js 480/40 contre Hubert Schmidt pour crime radiophonique, signée par Cuhorst, Rößler et Schreitmüller.] Konzentrationslager Natzweiler Häftlingspersonalbogen Hubert Schmidt, geb. 25.3.1911. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3228666. [Camp de concentration de Natzweiler, fiche personnelle du détenu Hubert Schmidt, né le 25 mars 1911.]

652. Der Vorstand des Zuchthauses Ludwigsburg an Oberstaatsanwalt Stuttgart, Rückschein über die Einweisung des Strafgefangenen Hubert Schmidt, 4.6.1940. [Courrier de la direction de la maison d'arrêt de Louisbourg du 4 juin 1940 au procureur général de Stuttgart. Avis de réception concernant l'incarcération du prisonnier Hubert Schmidt.]

653. Staatliche Kriminalpolizei. Kriminalpolizeidienststelle Saarbrücken an Vorstand des Zuchthauses Brandenburg, 15.8.1942. Brandenburgisches Landes Hauptarchiv (BLHA), Rep. 29 Zuchthaus Brandenburg Nr. 15410. [Courrier de la police judiciaire d'État, service de police judiciaire de Sarrebruck du 15 août 1942 à la direction de la maison d'arrêt de Brandebourg.]

654. Zuchthaus und Sicherungsanstalt Brandenburg, 10.2.1942. BLHA, Rep. 29 Zuchthaus Brandenburg Nr. 15410. [Courrier de la maison d'arrêt et prison de Brandebourg du 10 février 1942.]

655. Hubert Schmidt, [Bericht], 19.12.1949. Landesamt für Finanzen - Landesentschädigungsamt (München), LEA, Az. BEG 34985, p. 38. [Hubert Schmidt, rapport du 19 décembre 1949.]

656. Leo, membre du Parti communiste allemand depuis 1931, fut arrêté par la Gestapo en 1935 pour avoir aidé des communistes persécutés à fuir en République tchécoslovaque et fut condamné à trois ans de réclusion pour « préparation d'une entreprise

sées et publiées à titre posthume, Leo (Lettow) raconte qu'après qu'on eut installé un laboratoire équipé d'appareils coûteux au *Krankenrevier*, Wimmer y travailla sous l'uniforme d'un *Stabsarzt* (médecin capitaine) de la *Luftwaffe*. Douze *Berufsverbrecher*, choisis par le commandant du camp, furent « placés à l'isolement dans deux chambres pour malades de la section d'expérimentation ». Wimmer, vêtu d'un grand manteau de protection en caoutchouc, leur versa « sur l'avant-bras quelques gouttes contenues dans des ampoules qu'il avait apportées » et les « frictionna avec le liquide au moyen d'une plaquette de verre⁶⁵⁷ ». Il se rendit compte par la suite qu'il s'agissait du gaz de combat à la croix jaune, devenu tristement célèbre depuis la première guerre mondiale. « Au bout d'un certain temps », les 12 détenus présentaient « des trous profonds sur les avant-bras, accompagnés de douleurs de brûlure quasi insoutenables » ainsi que « de vives inflammations des yeux qui les rendirent presque aveugles pendant des jours, voire des semaines et les contraignirent à laisser les fenêtres occultées ».

Par la suite, les victimes de ces expériences « contractèrent encore de violents catarrhes bronchiques et des pneumonies ». Wimmer vint plus régulièrement afin d'examiner les lésions aux bras et de les photographier à l'aide d'un appareil Leica. Les blessures auraient apparemment « guéri en huit à dix semaines ». Trois des détenus moururent et furent autopsiés par Wimmer au *Revier*⁶⁵⁸.

Les documents des services d'enquête français comprennent une description détaillée du déroulement des expérimentations à l'ypérite, de la plume de l'ancien prisonnier politique Ferdinand Holl et datant de 1948⁶⁵⁹. Né le 21 décembre 1900 à Landweiler, Holl travaillait comme ouvrier métallurgiste et mineur avant son interpellation. De 1931 à 1935, il fut membre du parti communiste de Sarre. En 1935, il émigra en France dans le contexte du rattachement de la Sarre au *Reich* allemand⁶⁶⁰. Le 11 octobre 1940, il fut arrêté à Bordeaux par la Gestapo puis rapatrié en Allemagne⁶⁶¹. Le 3 décembre 1940, il fut transféré à la maison d'arrêt de Sarrebruck. Sur ordre de la Gestapo de Sarrebruck, il fut placé en « détention préventive » en tant que prisonnier politique et incarcéré au camp de concentration de Buchenwald, où il fut immatriculé le 20 mars 1941⁶⁶². De là, il fut transféré le 14 mars 1942 à Natzweiler, où il se vit attribuer le numéro de détenu 639⁶⁶³. À partir de mai 1942 et jusqu'à son transfert au camp annexe d'Iffezheim (près de Rastatt) en décembre 1943, Holl occupa les fonctions de *Kapo* du *Revier* et de soignant à l'infirmerie des détenus de Natzweiler. Il fut ainsi aux premières loges pour observer le déroulement des expériences au gaz moutarde pratiquées sur les détenus dont il avait la charge. C'est à ce sujet que Holl fut interrogé en 1948 par des enquêteurs français lors de l'instruction préalable au procès militaire. Même si certaines déclarations de Holl quant au nombre de victimes des expériences à l'ypérite sont

de haute trahison ». En 1938, il fut envoyé au camp de concentration de Buchenwald puis transféré à Natzweiler le 12 mars 1942, où il fut immatriculé le 14 mars 1942. Le 22 mars 1944, il fut transféré au camp de concentration de Sachsenhausen. Fragebogen Friedrich Leo, geb. 20.10.1904, gez. Fritz Leo, 26.10.1944. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.38.1./10010507/4135941. [Questionnaire de Friedrich Leo, né le 20 octobre 1904, signé par Fritz Leo, 26 octobre 1944.] Konzentrationslager Buchenwald Individuelle Häftlingsunterlagen Friedrich Leo, geb. 20.10.1904. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/6473760-6473773. [Camp de concentration de Buchenwald, documents individuels du détenu Friedrich Leo, né le 20 octobre 1904.]

657. Fritz Lettow: *Arzt in den Höllen. Erinnerungen aus vier Konzentrationslagern*. Berlin: Ost 1997, p. 150-151.

658. *Ibid.*, p. 151.

659. Haut-commissariat de la République française en Sarre. Direction des services de contrôle. Brigade mobile de police judiciaire en Sarre, audition de Ferdinand Holl par André Cauchoix, 19 mai 1948. DCAJM. Jugement 575/5858, carton 15/21, information 1802, sous-dossier 4.

660. Konzentrationslager Buchenwald. Häftlingspersonalkarte Ferdinand Holl, geb. 21.12.1900, Häftlingsnummer 1809. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/6111441. [Camp de concentration de Buchenwald. Carte personnelle du détenu Ferdinand Holl, né le 21 décembre 1900, numéro de détenu 1809.]

661. Audition de Ferdinand Holl par André Cauchoix, 19 mai 1948. DCAJM. Jugement 575/5858, carton 15/21, information 1802, sous-dossier 4. La déclaration de Holl est en contradiction avec les renseignements figurant sur sa fiche personnelle de détenu du camp de concentration de Buchenwald, qui indique qu'il serait « retourné en Allemagne de son plein gré » en tant qu'émigré. Konzentrationslager Buchenwald. Häftlingspersonalkarte Ferdinand Holl, geb. 21.12.1900, Häftlingsnummer 1809. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/6111441. [Camp de concentration de Buchenwald. Carte personnelle du détenu Ferdinand Holl, né le 21 décembre 1900, numéro de détenu 1809.]

662. Konzentrationslager Buchenwald. Fragebogen der Effektenkammer Ferdinand Holl, geb. 21.12.1900. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/6111443. [Camp de concentration Buchenwald. Questionnaire du vestiaire à effets de Ferdinand Holl, né le 21 décembre 1900.]

663. Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/31228848. [Registre matriculaire des détenus Natzweiler.]

contradictoires et exagérées et qu'il situe à tort ces expériences en juillet 1943, son témoignage n'en est pas moins exact en substance concernant le déroulement des expériences dont il fut le témoin direct en tant que *Revierkapo* à la station *Ahnenerbe* et les souffrances qu'il a perçues chez les détenus. Les effets sur la santé qu'il décrit concordent avec le tableau clinique caractéristique du gaz moutarde :

Dans le courant du mois de juillet 1943, 30 hommes, tous allemands, condamnés de droit commun, ont été conduits à la station *Ahnenerbe*⁶⁶⁴. Pendant plusieurs jours, ils ont reçu la même nourriture que les SS et ont absorbé 30 gouttes de Vogan⁶⁶⁵ (vitamines). Lorsqu'ils eurent repris des forces, on commença les expériences. Un par un, ils se présentaient, complètement nus, devant le professeur HIRT et un officier de la *Luftwaffe*, dont j'ignore le nom⁶⁶⁶. Sur la face interne des deux poignets, l'officier plaçait une goutte de gaz liquide. Ce gaz avait une terrible action corrosive, comme vous pouvez en juger, mais je ne puis vous en donner le nom exact. Le patient était ensuite introduit dans une autre salle et devait maintenir ses bras en croix le plus longtemps possible. Certains conservaient cette position 10 à 15 minutes, puis laissaient tomber les bras le long du corps. Après une heure d'attente, les 30 hommes étaient autorisés à se coucher. Je les ai vu souffrir atrocement. Ils marchaient de long en large dans le dortoir en gémissant car leur souffrance était telle qu'ils ne pouvaient dormir. Après 10 ou 12 heures, l'épiderme devenait très rouge. Des cloques se formaient, semblables à celles occasionnées par une brûlure. Toutes ces plaies s'infectaient et le pus rongea jusqu'aux os. Tous les jours, les malades étaient photographiés pour permettre au professeur HIRT de suivre l'évolution de cette expérience. Après trois ou quatre jours, on compta 4 morts⁶⁶⁷. Quelques-uns étaient aveugles. Un médecin légiste⁶⁶⁸, venu de STRASBOURG, procéda à l'autopsie des cadavres. Tous les organes mous (foie, poumons, etc.) étaient brûlés et rétrécis. Quelques parcelles étaient examinées au microscope. Les morts ont été incinérés au four crématoire de NATZWEILLER, quant aux survivants, ils ont été dirigés sur un autre camp, 6 semaines plus tard⁶⁶⁹.

Un autre survivant a également pu observer les expérimentations à l'ypérite en tant que soignant des prisonniers. Ce détenu néerlandais du nom de Gerrit Hendrik Nales les a détaillées dans ses témoignages après la libération. Il est né le 1^{er} octobre 1915 à Rotterdam. Son père mourut la même année. Il grandit avec ses six frères et sœurs. Après huit ans passés sur les bancs de l'école, il fut embauché comme vendeur puis dessinateur publicitaire⁶⁷⁰. Il fut membre de l'organisation de résistance néerlandaise *Geuzen-Groep*⁶⁷¹ fondée le 15 mai 1940 et fut arrêté par la Gestapo le 20 août 1940, accusé d'activité clandestine contre l'occupant allemand en Hollande. Un temps relâché par la police hollandaise, il fut à nouveau placé en détention le 13 décembre 1940 puis transféré le

664. Les informations fournies par Holl, qui situe les expériences en juillet 1943 et évoque 30 sujets, contredisent les sources contemporaines. Dans une déposition antérieure devant le tribunal militaire de Nuremberg, il avait affirmé que dans chacune des deux salles de la station de l'*Ahnenerbe* on avait placé 15 détenus, soit 30 personnes au total, pour qu'elles y subissent la première série d'expériences avec un gaz liquide. Selon ses dires, ces expérimentations coïncidaient avec l'aménagement de la station de l'*Ahnenerbe* et remontaient à fin octobre-début novembre 1942 environ. *Direktes Verhör des Zeugen Ferdinand Holl durch Anklagevertreter James M. McHaney 6.1.1947 (16. Verhandlungstag)*. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 02/01091. [Interrogatoire direct du témoin Ferdinand Holl par le procureur James M. McHaney le 6 janvier 1947 (16^e jour d'audience).] Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, les premiers transferts de détenus vers la station de l'*Ahnenerbe* eurent lieu le 13 novembre 1942 et la première expérience débuta le 25 novembre 1942. Dans cette même déclaration antérieure, Holl a donc commis une erreur sur le nombre de participants forcés à l'expérience, mais il ne s'est trompé que de trois à quatre semaines concernant la date de début de l'expérimentation.

665. Le Vogan était une préparation à base de vitamine A commercialisée par l'entreprise IG Farben. Voir Theodor Moll, Otto Dalmer, Paul von Dobeneck, Gerhard Domagk, Ernst Laquer: *Über das Vitamin A-Konzentrat „Vogan“, zugleich ein Beitrag zur Wertbestimmung von Vitamin A*. *Naunyn-Schmiedeberg's Archiv für Pathologie und experimentelle Pharmakologie* 170 (1933), 1, p. 176-207.

666. Selon toute vraisemblance, l'officier de la *Luftwaffe* dont le nom n'est pas précisé était l'assistant de Hirt, Karl Wimmer. Concernant Otto Bickenbach, officier de la *Luftwaffe* qui avait aussi accès au camp de concentration de Natzweiler, nous n'avons retrouvé aucune source attestant de sa participation aux expérimentations à l'ypérite.

667. Pour des raisons médicales, il est peu probable que la mort des détenus soit survenue quelques jours seulement après l'intoxication à l'ypérite. Le nombre de quatre morts avancé par Holl diffère d'un mort par rapport au chiffre de trois victimes attesté par les sources contemporaines.

668. Il a été prouvé que les autopsies de Tries et Müssgen ont été pratiquées par Karl Wimmer, qui n'était nullement médecin légiste.

669. Audition de Ferdinand Holl par André Cauchoix, 19 mai 1948. DCAJM. Jugement 575/5858, carton 15/21, information 1802, sous-dossier 4.

670. Konzentrationslager Buchenwald Häftlingspersonalbogen Gerrit Hendrik Nales, geb. 1.10.1915. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/66888619. [Camp de concentration de Buchenwald, fiche personnelle du détenu Gerrit Hendrik Nales, né le 1^{er} octobre 1915.]

671. Active de 1940 à 1945 contre l'occupation allemande, l'organisation de résistance *Geuzen* porte le nom des insurgés calvinistes *Geuzen* contre la domination espagnole durant la guerre de Quatre-Vingts Ans (1568-1648). Principaux faits d'armes : diffusion de tracts antiallemands et actes de sabotage. Voir Harry Paape: *De Geuzen de eerste verzetsgroep 40-45*. Utrecht: Het Spectrum 1980.

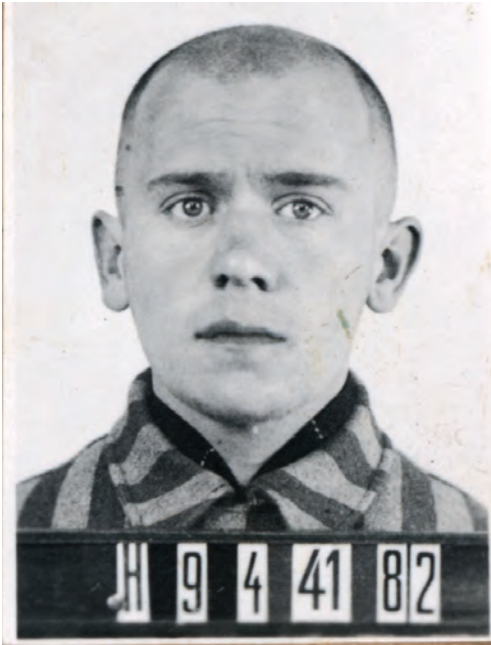


Figure 5 : Photographie de Gerrit Hendrik Nales prise au camp de concentration de Buchenwald. Source : ITS Digital Archive, Bad Arolsen 1.1.5.5./oS/66888619.

9 avril 1941 au camp de concentration de Buchenwald en tant que *Schutzhäftling* (prisonnier politique détenu de façon arbitraire) sous le matricule 5529. Le 12 mars 1942, Nales fut transféré au camp de concentration de Natzweiler, où il fut immatriculé le 14 mars 1942. Il y resta jusqu'au 4 septembre 1944. De Natzweiler, il fut transféré au camp de concentration de Dachau, d'où il fut libéré par les troupes américaines le 29 avril 1945. À Natzweiler, Nales fut d'abord affecté à une colonne de transport et dans la carrière toute proche. Lorsque la station de l'*Ahnenberbe* fut aménagée au *Krankenrevier* en novembre 1942, il y fut affecté en tant qu'aide-infirmier⁶⁷². Une fois libéré, Nales rentra à Rotterdam. Le 13 mars 1947, il reçut la visite du psychiatre Leo Alexander, conseiller du procureur en chef américain Telford Taylor et impliqué dans les enquêtes sur les crimes de guerre médicaux. Le témoignage de Nales et les retranscriptions des registres mortuaires qu'il avait réalisées clandestinement au camp de concentration de Natzweiler et qui lui permirent d'identifier certaines des victimes d'expérimentations médicales humaines ne manquèrent pas d'impressionner Alexander⁶⁷³. Le 30 juin 1947, lors du procès des médecins de Nuremberg, Nales fut interrogé par le procureur Alexander G. Hardy en qualité de témoin des expérimentations à l'ypérite. Si Nales expliqua être capable de décrire le déroulement des expériences qu'il avait observées, il précisa, n'étant pas médecin, ne pas pouvoir juger de la nature des gaz toxiques employés

lors des expériences. Nales, qui qualifia les expérimentations au gaz moutarde « d'expériences de brûlure » en raison des lésions cutanées constatées, expliqua que lors de la première série d'expériences, 15 détenus allemands en *Schutzhaft* (détention arbitraire d'opposants politiques) furent « un peu nourris » avec des « repas de la *Wehrmacht* » avant que les expériences ne commencent. « Ces MM. les professeurs de Strasbourg » sont ensuite venus et ont « frictionné les avant-bras [des 15 détenus] avec une matière, une matière jaune ». Les détenus avaient reçu l'ordre d'aller se coucher en gardant les bras bien en l'air. C'est alors qu'ils avaient « perdu connaissance » et s'étaient retrouvés, 24 heures plus tard, « couverts de plaies⁶⁷⁴ ». « Ensuite, les gars sont restés inconscients pendant quelques jours et ils étaient totalement aveugles, parce qu'il y a eu des effets sur les yeux. Certains en sont morts, trois. Le reste fut renvoyé au camp au cours du mois, en aussi bonne santé que des invalides⁶⁷⁵ ». L'expérience avait duré « un jour et le processus de la maladie [s'était] ensuite étalé sur plusieurs mois, jusqu'en avril ou mai 1943 à peu près », indiqua Nales, qui affirma avoir vu de ses propres yeux trois personnes mortes⁶⁷⁶.

672. Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947 (132. Verhandlungstag), Wortprotokoll, p. 10578-10581. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 2/10578-10581. [Interrogatoire direct du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947 (132^e jour d'audience).] Voir également ses souvenirs autobiographiques : Gerrit Nales: *Zebra aan de Kapstok*. Rotterdam 1997, disponibles en ligne sur <https://beeldbank.40-45nu.nl/index.cfm/search/detail?id=aa5a9cdb901511e383cd00163e3251a4&browseaction=search.results¤trow=12> (consulté le 11/03/2022). Individuelle Häftlingsunterlagen Gerrit Hendrik Nales, geb. 1.10.1915. ITS Digital Archives, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3208779-3208792. [Documents individuels du détenu Gerrit Hendrik Nales, né le 1^{er} octobre 1915.]

673. Paul Weindling: *Nazi Medicine and the Nuremberg Trials: From Medical War Crimes to Informed Consent*. Basingstoke: Palgrave Macmillan 2004, p. 234-235. Ulf Schmidt: *Justice at Nuremberg. Leo Alexander and the Nazi Doctors' Trial*. Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan 2004, p. 237-238.

674. Verhör Nales durch Hardy, 30.6.1947. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 2/10582. [Interrogatoire de Nales par Hardy le 30 juin 1947.] Voir également l'interview en vidéo réalisée avec Nales dans le cadre d'un projet d'histoire orale du NIOD *Institute for War, Holocaust and Genocide Studies* : Emiel Bakker: *Interview 26, Gert Nales, oud-gevangenen van kamp Buchenwald – Getuigenverhalen* <http://getuigenverhalen.nl/interview/interview-26-gert-nales> (consulté le 5/03/2022).

675. Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947, Wortprotokoll, p. 10586-10587. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 2/10586-10587. [Interrogatoire direct du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947, procès-verbal.] Nales indiqua que les expérimentations à l'ypérite avaient été conduites par Hirt et Otto Bickenbach. Il semble qu'il ait confondu l'assistant de Hirt, Wimmer, avec Bickenbach.

676. Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947, Wortprotokoll, p. 10587. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 2/10587. [Interrogatoire direct du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947, procès-verbal.]

7.1. L'identification par Gerrit Hendrik Nales des personnes décédées

En tant que *Kapo* du *Revierblock*, Nales avait accès aux *Totenbüchern* (registres mortuaires) du camp de concentration de Natzweiler, dont il fit des copies clandestines avec l'aide d'un détenu norvégien et d'un détenu luxembourgeois, pour garder une trace des détenus qui avait succombé des suites des expériences médicales pratiquées à Natzweiler⁶⁷⁷. Lors de son interrogatoire, Nales présenta des extraits des *Totenbüchern* devant le tribunal militaire. Ils furent inclus au procès des médecins de Nuremberg sous le nom de « *Totenbuch Natzweiler* », en tant que pièce à conviction de l'accusation (*Exhibit 560*)⁶⁷⁸. Sur la base de la copie de ce registre mortuaire, Nales désigna nommément trois détenus comme victimes des expérimentations à l'ypérite : Josef Ruffer (numéro de détenu 1219), Karl Kirn (numéro de détenu 1665) et Friedrich Tries (numéro de détenu 1346)⁶⁷⁹. Si la mort de Kirn et Tries dans le cadre des expériences avec l'ypérite peut être établie, il y a erreur en ce qui concerne Ruffer. Né le 9 mars 1896 à Breslau, l'ouvrier Josef Ruffer fut transféré le 9 septembre 1942 à Natzweiler, où il fut incarcéré en tant que « *Berufsverbrecher* » et reçut le numéro de détenu 1219⁶⁸⁰. Il est possible de reconstituer les antécédents de Ruffer à l'aide de son dossier médical. Le 31 octobre 1942, il fut admis à l'infirmierie des détenus du camp de concentration de Natzweiler pour « faiblesse physique⁶⁸¹ ». Son état de santé était déjà fragilisé par de multiples pathologies antérieures et des années de détention. Enfant, il avait souffert de rachitisme. Il avait été blessé par du gaz toxique pendant la première guerre mondiale. Il avait en outre contracté le paludisme et la syphilis en 1919⁶⁸². Ruffer quitta l'infirmierie des détenus le 6 novembre 1942 pour y être réadmis dès le lendemain pour « faiblesse physique ». À nouveau autorisé à sortir le 8 novembre 1942, il réintégra l'infirmierie le jour suivant, cette fois pour un diagnostic de tuberculose⁶⁸³. Ce diagnostic fut confirmé par un examen de laboratoire qui révéla la présence du bacille de la tuberculose. Le 12 novembre 1942, lorsque 10 détenus furent transférés à la station *Ahnenerbe* pour y bénéficier de rations militaires en préparation des expérimentations à l'ypérite, Ruffer, cloué au lit et gravement malade, était encore soigné à l'infirmierie des détenus⁶⁸⁴. Son état général déplorable continua de s'aggraver, avec des poussées de fièvre et la perte progressive de toute force, jusqu'à son décès le matin du 22 novembre 1942 d'une insuffisance cardiaque liée à sa tuberculose pulmonaire⁶⁸⁵. La date du décès est donc antérieure de trois jours au début de la première expérience à l'ypérite à

677. Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947, Wortprotokoll, p. 10595, 10598. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/10595, 2/10598. [Interrogatoire direct du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947, procès-verbal.] Voir aussi Bayle, *Croix gammée*, 1950, p. 911-912 avec reproduction erronée des noms : Joseph Ruffer (Josef Ruffer), Karl Kirs (Karl Kirn) et Friedrich Dries (Friedrich Tries).

678. Totenbuch Natzweiler, Case I, Tribunal, Prosecution Exhibit 560. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß 3/6782-6881. [Registre mortuaire de Natzweiler.] National Archives and Records Administration, Microfilm 887, reel 15. Wortprotokoll 132. Verhandlungstag (30.6.1947), p. 10609. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/10609. [Procès-verbal, 132^e jour d'audition (30 juin 1947).] Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947 (132. Verhandlungstag). Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/10594-10598. [Interrogatoire direct du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947 (132^e jour d'audition).]

679. Totenbuch Natzweiler, Case I, Tribunal, Prosecution Exhibit 560, p. 16-17. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß 3/6782-6881. [Registre mortuaire de Natzweiler.] Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947 (132. Verhandlungstag). Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/10601-10602. [Interrogatoire direct du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947 (132^e jour d'audition).]

680. Häftlingsnummernbücher des KL Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123399/3128867. [Registres matriculaires des détenus du camp de concentration de Natzweiler.]

681. Krankenkarte Josef Ruffer, geb. 9.3.1896. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224557-3224559. [Carte du patient Josef Ruffer, né le 9 mars 1896.] Krankenkarte Josef Ruffer. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224570. [Carte du patient Josef Ruffer.] Cité sans indication de source dans Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 360, note 781. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 108, note 326.

682. Häftlingspersonalbogen, Josef Ruffer, 9.3.1896. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224557-3224558. [Fiche personnelle du détenu Josef Ruffer, [né le] 9 mars 1896.]

683. Krankenkarte Josef Ruffer, geb. 9.3.1896. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224560. [Carte du patient Josef Ruffer, né le 9 mars 1896.]

684. Veränderungszettel des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 12. November 1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128271. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 12 novembre 1942.] Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 109, note 328.

685. Der Lagerarzt KL Natzweiler an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Häftl. Nr. 1219 Josef Ruffer, 22.11.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224563. [Courrier du médecin du camp de concentration de Natzweiler du 22 novembre 1942 au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu criminel récidiviste

Natzweiler, le 25 novembre 1942. Nales comptabilisa donc par erreur Ruffer parmi les victimes des expériences à l'ypérite lorsqu'il tenta, lors du procès des médecins de Nuremberg, d'identifier les victimes des expériences au gaz moutarde à partir de ses transcriptions du registre mortuaire du camp⁶⁸⁶. La troisième victime des expérimentations à l'ypérite, Wilhelm Müssgen, décédé le 31 décembre 1942, ne figure pas parmi les détenus morts en décembre 1942 dans la transcription du registre mortuaire réalisée par Nales⁶⁸⁷. Cette omission peut s'expliquer par les circonstances dans lesquelles Nales réalisa ses transcriptions dans le camp de concentration : dans le plus grand secret et en prenant de grands risques. Pressé par le temps au moment de prendre ses notes, Nales expliqua lors de son contre-interrogatoire n'avoir pas pu consigner toutes les dates de décès parce qu'il n'avait « pas eu le temps » de « les inscrire chaque jour⁶⁸⁸ ».

7.2. Combien de détenus victimes des expérimentations à l'ypérite ?

Ce fut le prisonnier politique Gerrit Hendrik Nales qui lors de son interrogatoire au procès des médecins de Nuremberg, le 30 juin 1947, fournit les renseignements les plus précis en chiffrant le nombre de participants à 15 prisonniers allemands en « *Schutzhaft* », dont trois y laissèrent la vie⁶⁸⁹. Il réitéra ces propos dans une déclaration sous serment en réponse aux questions posées par le tribunal militaire permanent de Metz dans le cadre d'une instruction visant August Hirt, Otto Bickenbach et Eugen Haagen⁶⁹⁰. Le témoignage de Nales ne fut pas pris en compte dans les attendus du verdict du procès des médecins de Nuremberg. Lors de ce dernier, les juges du tribunal militaire américain considèrent au contraire dans leur jugement que plus de 200, voire 220 détenus avaient dû participer aux expérimentations humaines à l'ypérite, et qu'au moins 50 de ces sujets d'expérience, pour la plupart non volontaires, avaient péri des suites directes ou indirectes de ces expérimentations⁶⁹¹. Cette décision était fondée sur les déclarations de Ferdinand Holl, l'un des témoins au procès des médecins de Nuremberg. Les indications fournies par Holl furent également reprises dans la littérature. Wechsler indique ainsi qu'il est « très difficile d'évaluer le nombre de détenus qui ont participé aux expériences et encore plus le nombre de décès qu'elles ont entraînés » et fait référence à la déclaration de Holl, selon laquelle un quart des 150 détenus forcés de subir les différentes expérimentations de Hirt n'y ont pas survécu⁶⁹². S'appuyant également sur le témoignage de Holl, Steegmann précise que le nombre de détenus ayant participé aux expériences à l'ypérite est « de l'ordre de 150 » et chiffre le nombre de morts à huit détenus⁶⁹³. Ses informations sont fondées sur la retranscription, traduite en français, de la déclaration de Holl dans l'édition des sources en partie imprécise de François Bayle⁶⁹⁴. Schmaltz aussi, se référant au témoignage de Holl au procès des médecins de

n° 1219 Josef Ruffer.] Eintrag im Sterbebuch Nr. 315/42, 22.11.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224561-3224562. [Registre des décès, entrée n° 315/42, 22 novembre 1942.] Konzentrationslager Natzweiler. Häftlingskrankbau. Abgang durch Tod, 22.11.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224561-3224565. [Camp de concentration de Natzweiler, infirmerie des détenus, radiation due au décès, 22 novembre 1942.]

686. À ce sujet, voir également Reitzenstein, qui souligne à juste titre que Ruffer ne peut être comptabilisé parmi les victimes des expérimentations à l'ypérite : Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 360, note 781. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 108.

687. Der Lagerarzt KL Natzweiler (Az. 14 f 1 / 12.42/Pre./Pr.) an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1281 Wilhelm Müssgen, 31.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3208405. [Courrier du médecin du camp de concentration de Natzweiler du 31 décembre 1942 au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu criminel récidiviste n° 1281 Wilhelm Müssgen.]

688. Kreuzverhör Gerrit Nales durch Dr. Joseph Weissgerber am 30.6.1947, Wortprotokoll, p. 10612. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 2/10612. [Contre-interrogatoire de Gerrit Nales par le docteur Joseph Weissgerber le 30 juin 1947, procès-verbal.]

689. Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947, Wortprotokoll, p. 10582, 10587. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 2/10582, 2/10587. [Interrogatoire du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947, procès-verbal.]

690. Capitaine de justice militaire Lorich (tribunal militaire de Metz), 10 novembre 1948. TPFA Lyon. Jugement 202/2, cote 339. Gerrit Hendrik Nales, déposition, 1^{er} février 1949, signé par Ch. J. Enschedé et J. P. Corveleijn. TPFA Lyon. Jugement 202/2, cote 340. Commission rogatoire du tribunal militaire permanent de Metz : audition du témoin sous la foi du serment Gerrit Hendrik Nales, 1^{er} février 1949, cote 341.

691. *Trials of War Criminals Before the Nuernberg Military Tribunals*. Vol. 2. 1949, p. 194 (jugement Karl Brandt), 258 (jugement Wolfram Sievers).

692. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 196.

693. Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 394. Steegmann, *Das KZ Natzweiler-Struthof*, 2010, p. 425.

694. Bayle, *Croix gammée*, 1950, p. 888-889.

Nuremberg, avance le chiffre de 220 détenus de camps de concentration ayant pris part aux expérimentations à l'ypérite, dont sept au minimum et une cinquantaine au maximum auraient péri⁶⁹⁵.

Ces informations reposent sur les déclarations contradictoires d'après-guerre de Ferdinand Holl, un détenu de Natzweiler. Avant le début du procès des médecins de Nuremberg, Holl avait, en novembre 1946, affirmé dans une déclaration sous serment concernant les expériences à l'ypérite que « parmi les 30 personnes ayant été traitées ainsi, sept décès avaient été constatés », décès dont il pouvait attester lui-même en tant que témoin oculaire. Quant à savoir si les autres détenus avaient survécu aux expériences, Holl n'était pas en mesure de « donner des indications, ceux-ci ayant été transférés vers un autre camp de concentration, une fois en état d'être transportés ». Mais il dit avoir appris ultérieurement qu'une partie de ces détenus était également décédée⁶⁹⁶. Le 3 janvier 1947, Holl fut appelé à témoigner au procès des médecins à Nuremberg. Lors de son interrogatoire, il rapporta que les détenus prévus pour les expérimentations à l'ypérite avaient été logés dans deux salles du camp de concentration de Natzweiler, dans la station *Ahnenerbe* et avaient bénéficié du même régime que les SS. Quinze hommes étaient hébergés dans chacune des salles, soit 30 personnes au total⁶⁹⁷. Les premiers détenus moururent aux alentours du cinquième ou du sixième jour. Toujours selon lui, « sept autres personnes moururent dans les jours qui suivirent⁶⁹⁸ ». Holl estima ainsi le nombre de victimes de la première série d'expériences à l'ypérite par August Hirt et Karl Wimmer fin 1942 à 30 personnes, dont huit perdirent la vie.

Lors de son interrogatoire, Holl évalua le nombre de victimes d'une deuxième série d'expériences – à savoir les expériences au gaz de combat menées par Otto Bickenbach à partir de 1943 dans la chambre à gaz aménagée près du camp de concentration de Natzweiler – à « environ 150 personnes entre les différentes séries » pendant son séjour au camp principal, qui dura jusqu'à fin 1943⁶⁹⁹. Holl fut incapable de fournir des informations concernant les expérimentations menées par Bickenbach en 1944, car il avait été transféré au camp annexe de Natzweiler Iffezheim à la suite d'une dénonciation avant Noël, en décembre 1943⁷⁰⁰. Interrogé par le procureur James H. McHaney, Holl se contredit en expliquant qu'au cours des « premières expériences », c'est-à-dire celles menées avec l'ypérite, « sept à huit personnes en moyenne sur 30 » moururent lors de chaque « expérience liquide » de « quatre séances » chacune et qu'il en fut de même pour les « expériences avec du gaz » d'Otto Bickenbach⁷⁰¹.

À la demande de McHaney, Holl confirma que quelque 120 personnes au total avaient pris part aux expérimentations à l'ypérite et que sept ou huit personnes environ avaient perdu la vie lors de chaque série. Selon lui, ce fut le cas également lors des expériences au phosgène menées par Bickenbach. Holl fonda cette estimation sur l'observation selon laquelle les deux salles de la station *Ahnenerbe* étaient « à chaque fois pleines⁷⁰² ». Holl avança donc d'abord le chiffre de huit morts en tout et pour tout sur un total de 30 participants aux expériences à l'ypérite. Puis, en pleine contradiction avec sa déclaration initiale, Holl évoqua quatre séries de 120 participants au total, avec à chaque fois sept à huit morts, soit un total de 28 à 32 morts pour ces expérimentations à l'ypérite en quatre séries d'expériences. Dans son témoignage, Holl n'exclut pas les incertitudes. Il n'était plus à même de déterminer le nombre exact de victimes des expérimentations : « À l'époque, nous avons tellement de morts dans le camp qu'il n'était pas toujours possible de savoir combien exactement⁷⁰³. »

Depuis que les *Arolsen Archives* ont ouvert les dossiers de l'administration du camp de concentration de Natzweiler qui ont été conservés, les chercheurs en histoire ont accès à un vaste corpus de sources nouvelles qui permettent de valider ou non le nombre de victimes évoqué par Holl à partir de sources de l'époque. À la

695. Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2017, p. 561.

696. Eidesstattliche Erklärung Ferdinand Holl, 3.11.1946, N^o-590, Anklagedokumentenband 13. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 3/01742-3/01743. [Déclaration sous serment de Ferdinand Holl, le 3 novembre 1946.]

697. Direktes Verhör des Zeugen Ferdinand Holl durch Anklagevertreter James M. McHaney, 6.1.1947 (16. Verhandlungstag), Wortprotokoll, p. 1091. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/01091. [Interrogatoire direct du témoin Ferdinand Holl par le procureur James M. McHaney, le 6 janvier 1947 (16^e jour d'audition), procès-verbal.]

698. *Ibid.*, Wortprotokoll, p. 1093. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/01093. [Procès-verbal.]

699. *Ibid.*, Wortprotokoll, p. 1094. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/01094. [Procès-verbal.]

700. *Ibid.*, Wortprotokoll, p. 1096. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/01096. [Procès-verbal.]

701. *Ibid.*, Wortprotokoll, p. 1095. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/01095. [Procès-verbal.]

702. *Ibid.*, Wortprotokoll, p. 1096. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/01096. [Procès-verbal.]

703. *Ibid.*, Wortprotokoll, p. 1094. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/01094. [Procès-verbal.]

lumière de ces éléments, les estimations du nombre de victimes par Wechsler, Klee, Steegmann et Schmaltz, qui n'avaient pas encore eu accès à ces sources au moment où ils ont consulté les archives et qui reposent sur les dires de Holl, doivent être réévaluées. Au vu des nouvelles sources accessibles, Reitzenstein, qui fut le premier à analyser ces dossiers dans les *Arolsen Archives*, pointe à juste titre les indications contradictoires et les erreurs dans les propos de Holl ainsi qu'une surestimation du nombre de victimes des expérimentations à l'ypérite⁷⁰⁴. Les estimations, dans la recherche historique, des victimes des expérimentations à l'ypérite, jusque-là fondées sur les renseignements fournis par Holl, doivent donc être révisées. Comme nous l'avons expliqué plus haut, il a été établi que les expériences à l'ypérite avaient coûté la vie à trois détenus. Nous verrons ci-dessous que le nombre exact de participants à ces expériences reste incertain.

7.3. Participation volontaire ou forcée aux expérimentations humaines à l'ypérite ?

Les détenus se portèrent-ils volontaires pour prendre part aux expérimentations à l'ypérite ou en furent-ils les victimes contraintes ? Au regard des conditions qui régnaient dans le camp de concentration, une telle question peut sembler absurde de prime abord. Les détenus incarcérés à Natzweiler appartenaient à un groupe de personnes vulnérables, déchues de leurs droits et livrées à l'arbitraire et à la terreur quotidienne orchestrés par les SS. Les médecins des camps avaient droit de vie et de mort sur ces personnes qui furent éliminées en toute impunité tant que perdura le régime nazi. La question de savoir si les détenus soumis aux expériences humaines menées au camp de concentration de Natzweiler étaient consentants a été longuement débattue au procès des médecins de Nuremberg. Les avocats des accusés présents dans le box firent valoir que leurs clients, en tant que médecins et organisateurs, avaient conduit leurs expériences sur des détenus qui s'étaient portés volontaires en échange d'un potentiel allègement de leurs conditions de détention, voire d'une libération pure et simple du camp de concentration. Autre argument avancé par la défense dans sa stratégie : la participation aux expériences avait été présentée à des prisonniers prétendument condamnés à mort comme une opportunité de surseoir à l'application de la sentence en cas de survie.

Quand on lui demanda si les « détenus des camps de concentration s'étaient ou non portés volontaires pour des expériences », Ferdinand Holl, le prisonnier politique qui occupait le poste de *Kapo* à la station *Ahnenberbe* et au *Krankenrevier*, répondit, lors de son audition en qualité de témoin au procès des médecins de Nuremberg le 3 janvier 1947, que Hirt avait déclaré lors d'une allocution devant des détenus que « si certains se portaient volontaires », il solliciterait Himmler en vue d'une éventuelle remise en liberté. Toutefois, les détenus de Natzweiler « ayant déjà eu vent d'autres expériences menées dans différents camps », personne n'osa se porter volontaire, « on a simplement désigné des gens⁷⁰⁵ ». Lors du procès des médecins à Nuremberg, Gerrit Hendrik Nales déclara que les détenus avaient été recrutés dans leur *Block* par le médecin du camp pour les expérimentations à l'ypérite. S'il n'était pas présent sur place, les détenus sélectionnés lui avaient tout de même confié par la suite que le médecin du camp leur avait demandé de se présenter aux expériences et leur avait affirmé que « l'affaire [était] toute simple » et qu'ils seraient mieux nourris. Dans un camp accablé par la misère, certains finirent par se laisser tenter. Avant de procéder aux expériences à la station *Ahnenberbe*, Hirt fit ensuite « à l'attention des sujets, une allocution sur l'objectif des expériences qu'il [entendait] mener⁷⁰⁶ ». Lors de son interrogatoire, Nales confirma que les participants à la première série d'expériences de Hirt étaient bien « des Allemands volontaires, criminels récidivistes et homosexuels ». Il s'agissait de « volontaires qui [s'étaient] proposés pour participer aux expériences » après qu'on leur avait « promis une remise de peine s'ils se prêtaient aux expériences⁷⁰⁷ ». Les détenus ayant participé aux expériences à l'ypérite furent, pour certains, transférés vers d'autres camps une fois les expériences conclues. Aucun

704. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 168-169, 386-369, note 1007. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenberbe*, 2018, p. 124..

705. Direktes Verhör des Zeugen Ferdinand Holl durch Anklagevertreter James M. McHaney, 6.1.1947 (16. Verhandlungstag). Mikrofiche Edition Ärzteprozess, 02/1092. [Interrogatoire direct du témoin Ferdinand Holl par le procureur James M. McHaney, le 6 janvier 1947 (16^e jour d'audience).]

706. Kreuzverhör Gerrit Nales durch Dr. Joseph Weissgerber am 30.6.1947, Wortprotokoll, p. 10610-10611. Mikrofiche Edition Ärzteprozess, 2/10610-10611. [Contre-interrogatoire du témoin Gerrit Nales par le docteur Joseph Weissgerber le 30 juin 1947, procès-verbal.]

707. Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947 (132. Verhandlungstag). Mikrofiche Edition Ärzteprozess, 2/10593. [Interrogatoire direct du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947 (132^e jour d'audience).]

ne recouvra la liberté. Les témoignages indiquent clairement qu'aucun des détenus ne s'était porté volontaire pour prendre part aux expériences et que les participants n'avaient manifestement pas été informés sur les risques pour leur santé et leur vie. De même, au regard de la malnutrition chronique des détenus du camp de concentration de Natzweiler, l'incitation faite aux détenus à participer aux expériences « de leur plein gré », en échange d'une meilleure alimentation, ne peut être interprétée que comme une tentative de chantage. Cette illusion d'une participation spontanée visait avant tout un objectif. C'était un moyen pour les auteurs de se dédouaner de leur responsabilité quant aux expérimentations criminelles sur des êtres humains.

8. La poursuite des expérimentations à l'ypérite sur les animaux à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* à partir du printemps 1943

Lors d'entretiens avec le commandant du camp les 24 et 25 janvier 1943, Hirt et Sievers s'accordèrent pour transférer à Strasbourg, aux frais de la *SS-Ahnenerbe*, l'élevage en cours de constitution au camp de sûreté de Schirmeck, à 50 kilomètres de Strasbourg, la distance entre les deux sites rendant le travail compliqué. L'élevage devait être délocalisé directement sur le terrain privé de Hirt à Strasbourg, qui offrait la possibilité de mettre un appartement de trois pièces à la disposition du *SS-Oberscharführer* Erich Walbert, détaché pour s'occuper des animaux⁷⁰⁸. Le déménagement prit toutefois du retard, la *SS-Ahnenerbe* peinant à faire allouer à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* le fer, certes indispensable au projet d'extension du laboratoire et des installations pour les animaux, mais strictement contingenté du fait de l'effort de guerre⁷⁰⁹. Mi-juillet, les fonds demandés pour financer l'achat de fer furent enfin débloqués⁷¹⁰. Fin juin 1943, Hirt s'emporta en apprenant que le cheptel hébergé au camp de sûreté de Schirmeck avait été considérablement décimé, Walbert ayant gravement failli à son devoir de soigner les animaux. Plus de la moitié des rats, souris et cochons d'Inde avaient péri, de même que quelques lapins. Walbert fit alors un rapport au commandant du camp et le pria « de le relever de son commandement », se considérant inapte à reprendre l'élevage. À la suite de ces événements, Hirt décida de « prendre d'abord les souris et les rats à l'institut », faute de quoi « tout partirait à vau-l'eau » et d'installer le reste de l'élevage dans son jardin, où Walbert devait ensuite s'en occuper sous sa surveillance⁷¹¹. Dès mars 1943, la *SS-Ahnenerbe* avait cherché à engager plusieurs assistantes médico-techniques à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* de Strasbourg en vue de poursuivre les travaux sur l'ypérite et d'effectuer à l'avenir les recherches expérimentales sur les animaux sous la direction de Hirt⁷¹². L'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* se trouvait sur le site de l'hôpital civil, dans un bâtiment de l'ancien Institut d'embryologie, situé juste à côté de l'Institut d'anatomie. Au printemps 1943, après avoir suivi une formation d'assistante médico-technique, Irmgard Bennemann y prit son poste de nouvelle collaboratrice de Hirt, le 15 avril. Après son arrivée, comme elle le déclara lors d'une audition de témoin en 1963, des rats furent enfermés dans des cages dans la cave de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*, sous la responsabilité du soigneur, le *SS-Oberscharführer* Erich Walbert, qui était auparavant responsable de l'élevage d'animaux à Schirmeck⁷¹³. Bennemann raconta qu'elle « rasait la nuque des animaux sur une surface de la taille d'une pièce de deux marks », puis y déposait quelques gouttes du gaz de combat yperite dilué dans de l'huile d'olive.

708. Sievers, Vermerk. Betr.: Tierzucht für wehrwissenschaftliche Zweckforschung in Schirmeck, 18.2.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Note de Sievers du 18 février 1943. Objet : Élevage d'animaux à des fins de recherches scientifiques militaires à Schirmeck.]

709. Wolff an Weber (WVHA). Betr.: Bauvorhaben des Instituts für wehrwissenschaftliche Zweckforschung im Amt „Ahnenerbe“, Straßburg i. E., 27.5.1943. BArch Berlin, NS 21/907. [Courrier de Wolff du 27 mai 1943 à Weber (WVHA). Objet : Projet de construction de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* au bureau de l'*Ahnenerbe*.]

710. Wolff an Stenger. Betr.: Tierstallungen und Laboratorien im Anatomischen Institut der Reichsuniversität Straßburg, 16.7.1943. BArch Berlin, NS 21/907. [Courrier de Wolff du 16 juillet 1943 à Stenger. Objet : Animalerie et laboratoires à l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg.]

711. Hirt an Sievers, 29.6.1943. BArch Berlin, NS 21/907. [Courrier de Hirt du 29 juin 1943 à Sievers.]

712. Sievers an SS-Standartenführer Eckhardt (Sanitätsdienstamt der Waffen-SS). Betr.: Einsatz medizinisch-technischer Assistentinnen (Geheim), 5.3.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers du 5 mars 1943 au SS-Standartenführer Eckhardt (office du service sanitaire de la *Waffen-SS*). Objet : Recrutement d'assistantes médico-techniques (confidentiel).]

713. LKA NRW – Dezernat 15, Zeugenvernehmung der Irmgard Ohlenbusch, geb. Bennemann, geb. am 14.9.1922 in Halle/Westfalen, 30.8.1963. BArch Ludwigsburg, B 162/4207, p. 1133-1137. [Audition du 30 août 1963 du témoin Irmgard Ohlenbusch, née Bennemann le 14 septembre 1922 à Halle/Westfalen.]

Selon le type de séries d'expériences, les animaux finissaient tôt ou tard par mourir. Le docteur Wimmer examinait les animaux au microscope juste avant qu'ils ne rendent leur dernier souffle. On m'avait également chargée du travail de dépeçage des animaux, une tâche indispensable à cet effet. Mes attributions incluaient également la tenue de ce que l'on appelait le registre des animaux, où l'on répertoriait les rats tués dans le cadre de l'expérimentation animale⁷¹⁴.

Au printemps 1943, d'après les souvenirs de Bennemann, les expériences n'étaient pas encore assez abouties pour espérer entamer « un traitement des animaux malades », quand bien même « la finalité de ces expériences était la mise au point d'un antidote⁷¹⁵ ». En mai 1943, Elisabetha (Else) Schmitt devint la seconde assistante technique à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*. Comme Wimmer était encore absent à cette date, les animaux se trouvant à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* furent « simplement préparés à un traitement ultérieur à l'ypérite par l'administration de vitamines par voie orale ou par injection ». Au retour de Wimmer « vers août 1943 », les expériences reprirent, comme elle le confirma lors de son audition de témoin en 1963⁷¹⁶. Wimmer se livra aussi à des expériences à l'ypérite sur lui-même. Elle-même raconta l'avoir « vu marcher avec les avant-bras et le haut des bras bandés et entendu le professeur Hirt, faisant allusion aux blessures causées par l'ypérite, exhorter le docteur Wimmer à cesser les expériences sur sa propre personne⁷¹⁷ ». Après que sa collègue Bennemann, « qui était en charge de la mise en œuvre technique des expériences à l'ypérite sur les rats, fut mordue par un rat » et fut tombée gravement malade, elle fut « formée au travail avec les animaux de laboratoire » et la remplaça à son poste⁷¹⁸.

Le 17 mars 1943, sur invitation de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*, se tint à Strasbourg une conférence dont l'objectif était de contribuer à persuader d'autres scientifiques de la *Reichsuniversität* de participer à un « travail collectif dans le cadre de l'*Ahnenerbe*⁷¹⁹ ». Outre Sievers, Hirt et ses assistants Karl Wimmer et Anton Kiesselbach, Eduard May, directeur de l'*Abteilung für Entomologie* (département d'entomologie) de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* et basé au camp de concentration de Dachau, y assista également. Le doyen de la faculté de médecine Johannes Stein, le pharmacologue Peter Holtz de l'université de Rostock et trois professeurs en poste à Strasbourg au *Forschungsinstitut der Medizinischen Fakultät* (Institut de recherche de la faculté de médecine), Rudolf Fleischmann (physicien), Friedrich Weygand (chimiste) et Otto Bickenbach (clinicien), étaient également présents. Hirt commença par exposer les enjeux méthodologiques de la microscopie à fluorescence, avant de discuter des « corps fluorescents dans l'organe normal et malade ». S'ensuivit un exposé de Wimmer sur les mécanismes du métabolisme des vitamines pouvant être mis en évidence par la microscopie à fluorescence⁷²⁰. Les documents à notre disposition ne nous permettent pas d'établir si Hirt et Wimmer évoquèrent également, dans leurs exposés, les recherches en cours sur l'ypérite ou les expériences avec ce gaz de combat menées au camp de concentration de Natzweiler. La projection, au cours de la séance de l'après-midi de la conférence, du film d'Otto Bickenbach consacré à ses expériences au phosgène conduites jusqu'en 1940 sur des chats et des singes, tend à prouver que les recherches secrètes sur les armes

714. *Ibid.* BArch Ludwigsburg, B 162/4207, p. 1134-1135.

715. *Ibid.* BArch Ludwigsburg, B 162/4297, p. 1135.

716. Oberstaatsanwalt beim Landgericht Düsseldorf: Vernehmungsprotokoll von Elisabetha Maria Carolina Schmitt, 30.8.1963. BArch Ludwigsburg, B 162/4207, p. 1129-1132, ici p. 1129. [Procureur général auprès du *Landgericht* de Düsseldorf : procès-verbal de l'interrogatoire du 30 août 1963 d'Elisabetha Maria Carolina Schmitt.]

717. *Ibid.*, p. 1129. Liselotte Seepe, une ancienne secrétaire de Hirt, confirma elle aussi avoir observé, indépendamment de Schmitt, les expériences de Wimmer sur lui-même. Der Leitende Oberstaatsanwalt beim Landgericht Düsseldorf 8 I Js 790/63. Vernehmungsprotokoll der Zeugin Liselotte Seepe, Mainz, den 29.8.1963. BArch Ludwigsburg, B 162/4207, p. 1123-1128, ici p. 1125. [Procureur général auprès du *Landgericht* de Düsseldorf : procès-verbal de l'interrogatoire du 29 août 1963 de la témoin Liselotte Seepe, Mayence.]

718. Oberstaatsanwalt beim Landgericht Düsseldorf: Vernehmungsprotokoll von Elisabetha Maria Carolina Schmitt, 30.8.1963. BArch Ludwigsburg, B 162/4207, p. 1130. [Procureur général auprès du *Landgericht* de Düsseldorf : procès-verbal de l'interrogatoire du 30 août 1963 d'Elisabetha Maria Carolina Schmitt.]

719. Sievers, Vermerk. Betr.: Zusammenkunft der Mitarbeiter des Instituts für wehrwissenschaftliche Zweckforschung Abteilung H. in Straßburg am 17.3.1943, 5.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Note de Sievers du 17 mars 1943. Objet : Réunion des collaborateurs de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung, Abteilung H* à Strasbourg.] à ce sujet, voir Schmalz, *Kampfstoff-Forschung*, 2017, p. 531-532.

720. *Ibid.*

chimiques ont pu y être abordées en petit comité avec cet auditoire trié sur le volet⁷²¹. À la suite de cette réunion, Sievers convint avec Bickenbach de poursuivre les expériences au phosgène de ce dernier « en lien avec la mission de recherche » de Hirt « au camp de concentration de Natzweiler⁷²² ». Himmler, tenu au courant de la conférence et des travaux de Hirt par Sievers, ordonna « l'intensification » des expériences. Le *Reichsführer-SS* exigea également un rapport préliminaire pour lui permettre « d'intercéder personnellement en haut lieu en faveur des mesures nécessaires⁷²³ ».

Au vu de la situation militaire, il devint de plus en plus difficile de donner suite à la demande de Himmler et d'intensifier les recherches sur l'ypérite à Strasbourg. À l'automne 1943, la supériorité aérienne des Alliés ne fut pas sans incidence sur les possibilités de travailler à Strasbourg. À la mi-octobre 1943, à la suite de raids aériens des Alliés sur Strasbourg, Hirt fut en proie à de « graves soucis concernant la protection aérienne » qui le contraignirent à descendre « l'institut dans la cave, jusqu'au moindre appareil nécessaire⁷²⁴ ». Face à une telle situation, Hirt envisagea un repli vers Natzweiler pour « une partie des appareils à fluorescence ». Mais les travaux n'en avancèrent pas moins, comme il l'écrivit à Sievers, « surtout depuis que Walbert est opérationnel et fournit des rats ». Le rapport sur les expérimentations à l'ypérite, réclamé par Himmler, fut également bientôt prêt à être envoyé :

Les dernières courbes de la vaste série d'expériences sur les humains sont en préparation et je vais donc pouvoir vous envoyer le manuscrit complet avec toute la documentation avant le début du semestre, en vous priant de le transmettre au *Reichsforschungsrat* après l'avoir consulté et soumis au *RFSS* [*Reichsführer-SS*]. Même si nos premières attentes n'ont pas été satisfaites, je n'en considère pas moins que notre traitement a contribué de manière significative à une thérapie contre les plus graves empoisonnements à l'ypérite. Nous venons de nouveau de contrôler toutes les vitamines sur des rats et nous nous réjouissons d'avoir reçu l'équipement nécessaire de la part des différentes entreprises industrielles. À présent, nous étudions une fois encore, de manière systématique, les mécanismes d'empoisonnement de l'organisme par l'ypérite dans le cadre d'un vaste programme d'essais⁷²⁵.

Il est difficile, à la lumière des sources qui nous sont parvenues sur les expériences à l'ypérite menées à Natzweiler, de savoir à quoi Hirt faisait allusion quand il parlait de « vaste série d'expériences sur les humains ». Encore envisagée début 1943, l'« expérience à grande échelle⁷²⁶ » sur 240 détenus à Dachau et Natzweiler n'eut jamais lieu. Le rapport, que Hirt entendait transmettre avant le début du semestre, ne nous est pas parvenu et les courbes et documents auxquels il faisait référence ont disparu.

Le 4 octobre 1943, le *Reichsforschungsrat* confia à Hirt une mission à l'intitulé à rallonge : « *Untersuchungen über die Veränderungen des lebenden Organismus bei Einwirkung von Kampfstoffen als Grundlage für die Verhinderung von Schaden durch prophylaktische Anwendung bestimmter Wirkstoffe* » (Recherches sur les altérations de l'organisme vivant sous l'effet de gaz de combat comme fondement de la prévention des dommages par l'utilisation prophylactique de certaines substances actives)⁷²⁷. Elle fut rattachée au « *Bevollmächtigten für Krebsforschung* » (plénipotentiaire pour la recherche sur le cancer) Kurt Blome, qui apportait aussi son soutien

721. *Ibid.* Diensttagebuch Sievers, Eintrag vom 17.3.1943, p. 83. BArch Berlin, NS 21/53. [Agenda de Sievers, 17 mars 1943.] LKA – Dezernat 15, Vernehmung Prof. Dr. Otto Bickenbach, 6.9.1967. BArch Ludwigsburg, B 162/4203 (alt. AR-Z 17/69, Bd. 3), p. 542-546. [Interrogatoire du docteur Otto Bickenbach le 6 septembre 1967.]

722. Vermerk. Betr.: Kampfstoff-Forschung (G/H/6), gez. Sievers, 5.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Note du 5 avril 1943, signée par Sievers. Objet : Recherche sur les gaz de combat (G/H/6).]

723. Sievers an Hirt, 14.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers du 14 avril 1943 à Hirt.]

724. Hirt an Sievers (Waischenfeld), 14.10.1943. BArch Berlin, NS 21/907. [Courrier de Hirt du 14 octobre 1943 à Sievers (Waischenfeld).]

725. *Ibid.*

726. Sievers an Hirt, Vermerk. Betr.: Arbeiten des Instituts für wehrwissenschaftliche Zweckforschung. Bezug: Besprechungen am 25.1.1943 in Natzweiler, o.D. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers non daté à Hirt. Note concernant les recherches de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*. Référence : Entretiens du 25 janvier 1943 à Natzweiler.]

727. Graue RFR (Rf 1167/43/43g) an Prof. Straßburg. Betr.: Untersuchungen über die Veränderungen des lebenden Organismus bei Einwirkung von Kampfstoffen als Grundlage für die Verhinderung von Schäden durch prophylaktische Anwendung bestimmter Wirkstoffe, 4.10.1943 (duplicata non valide). BArch Berlin, R 26 III/729, p. 74-75. [Courrier de Graue (représentant du) *RFR* (*Reichsforschungsrat*) du 4 octobre 1943 au professeur [Hirt] à Strasbourg. Objet : Recherches sur les altérations de l'organisme vivant sous l'effet de gaz de combat comme fondement de la prévention des dommages par l'utilisation prophylactique de certaines substances actives.] Krebsforschung – Dringlichkeitsstufe „SS“ Bearbeiter Dr. Blome. BArch Berlin, R 26 III/271, p. 136. [Recherche sur le cancer – niveau d'urgence « SS ». Chargé du dossier : Dr. Blome.]

à quelques projets sur les armes biologiques⁷²⁸. D'autres documents du *Reichsforschungsrat* évoquent le mandat de recherche de Hirt sous l'intitulé *Verhalten von Gelbkreuz (Lost) im lebenden Organismus* (Comportement de la croix jaune (ypérite) dans l'organisme vivant) dans la spécialité de médecine générale (classique) sous la direction de Ferdinand Sauerbruch⁷²⁹. Même si l'attribution reste ambiguë, force est de constater que le soutien du *Reichsforschungsrat* favorisa bien l'exploitation des documents relatifs aux expérimentations humaines menées au camp de concentration de Natzweiler, mais pas les nouvelles séries d'expériences à l'ypérite conduites sur les détenus, celles-ci y étant suspendues depuis le printemps 1943.

Même à l'aune des normes en vigueur à l'époque, les mesures de protection prises au laboratoire de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* étaient bien insuffisantes concernant le maniement d'animaux de laboratoire et d'ypérite, un gaz de combat hautement toxique. Ainsi, l'infection potentiellement mortelle contractée par l'assistante technique Irmgard Bennemann à la suite d'une morsure de rat aurait pu être évitée pour peu que Hirt eût pris la peine de « fournir les gants de cuir épais prescrits pour les expériences sur les rats⁷³⁰ ». Il fallut deux mois à l'*Ahnenerbe* pour se les procurer, après que Hirt décida d'en commander après l'accident de travail de Bennemann⁷³¹. Cependant, les pénuries d'approvisionnement durant l'été 1944 touchèrent également les articles d'hygiène indispensables au travail en laboratoire en raison des risques liés à la manipulation de gaz de combat et de composés chimiques corrosifs. L'approvisionnement en articles d'hygiène simples – 16 savonnettes de « savon fin de guerre » et deux kilogrammes de poudre à laver par mois – n'était plus garanti à l'été 1944⁷³². Le fait qu'aucun masque à gaz n'eût été mis à disposition pendant des années de travail avec du gaz moutarde relève de la plus grande négligence. Début 1943, Sievers notait, après s'être entretenu avec Hirt et Wimmer au camp de concentration de Natzweiler, que des masques à gaz étaient nécessaires pour les expériences à l'ypérite, « afin d'éviter d'endommager les yeux, comme cela avait été constaté chez les médecins lors de la première expérience⁷³³ ». Il fallut attendre que son assistante technique Else Schmitt et son collaborateur Karl Wimmer fussent victimes « d'une légère lésion due à l'ypérite » pour voir Hirt solliciter, à la mi-octobre 1943, le directeur de la *SS-Ahnenerbe* pour lui demander de lui faire parvenir « trois masques à gaz fiables » que Sievers s'engagea à lui fournir dans les plus brefs délais⁷³⁴. En août 1944, Hirt signala un nouvel accident. Lors des expérimentations à l'ypérite, son assistant technique August Mayer avait reçu des éclaboussures d'ypérite « qui ne furent constatées par lui que le lendemain » et qui s'expliquent par le fait que « l'un des rats traités à l'ypérite » s'était ébroué. Mayer reçut ainsi « quelque 25 éclaboussures sur le bras gauche », qui fut « couvert de haut en bas de cloques de la taille d'une pièce de 10 pfennige ». Hirt, minimisant les faits, ajouta que hormis les cicatrices courantes avec l'ypérite, il ne restait probablement rien de la blessure. Il dit avoir « envoyé Mayer en congé en lui prescrivant le traitement nécessaire et lui avoir ordonné de se manifester immédiatement si la situation venait à s'aggraver ». Il n'avisait toutefois pas de l'accident le *Kuratorium*, le service dont dépendait Mayer à la Reichsuniversität Straßburg⁷³⁵. Hirt attendit ce nouvel accident pour réclamer à la

728. Gabriele Moser: *Deutsche Forschungsgemeinschaft und Krebsforschung, 1920-1970*. Stuttgart: Steiner 2011, p. 203.

729. Lors du contre-interrogatoire au procès des médecins de Nuremberg, Sievers qualifia l'affectation du mandat à Kurt Blome d'« erreur de saisie » vraisemblable. Elle devait être classée dans la spécialité médecine (Ferdinand Sauerbruch). Kreuzverhör von Wolfram Sievers durch Dr. Sauter am 14.4.1947, Wortprotokoll, p. 5888-5889. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/5888-5889. [Contre-interrogatoire de Wolfram Sievers par le docteur Sauter le 14 avril 1947, procès-verbal.]

730. Hirt an Sievers, 3.12.1943. BArch Berlin, NS 21/907. [Courrier de Hirt du 3 décembre 1943 à Sievers.]

731. Wolff an Hirt, 9.2.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Wolff du 9 février 1944 à Hirt.]

732. Wolff an Kriegswirtschaftsstelle im Reichsforschungsrat. Betr.: Antrag auf Sonderzuteilung für Feinseife und Waschmittel, 31.8.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Wolff du 31 août 1944 au bureau de l'économie de guerre du *Reichsforschungsrat*. Objet : Demande de distribution spéciale de savon fin et de détergent.]

733. On ignore si Sievers, dans sa note, fait référence aux médecins SS qui encadrent les expériences à l'ypérite à Natzweiler ou aux docteurs Hirt et Sievers. Sievers an Hirt, Vermerk. Betr.: Arbeiten des Instituts für wehrwissenschaftliche Zweckforschung. Bezug: Besprechungen am 25.1.1943 in Natzweiler, o.D. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers non daté à Hirt. Note concernant les recherches de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*. Référence : Entretiens du 25 janvier 1943 à Natzweiler.]

734. Hirt an Sievers (Waischenfeld), 14.10.1943. BArch Berlin, NS 21/907. [Courrier de Hirt du 14 octobre 1943 à Sievers (Waischenfeld).] Sievers an Hirt. Betr.: Verschiedenes, 3.11.1943. BArch Berlin, NS 21/907. [Courrier de Sievers du 3 novembre 1943 à Hirt. Objet : Divers.]

735. Hirt an Ahnenerbe. Betr.: Unfall des techn. Assistenten August Mayer, 18.8.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 18 août 1944 à l'*Ahnenerbe*. Objet : Accident de l'assistant tech[nique] August Mayer.]

SS-*Ahnenerbe* « quelque trois-quatre paires de lunettes automobiles pour poursuivre les expériences », afin d'éviter qu'une « éclaboussure inopinée ne fasse perdre la vue aux uns ou aux autres⁷³⁶ ». Sievers jugea « tout à fait correct » le fait de passer l'accident sous silence vis-à-vis de la direction de l'université et assura Hirt de la livraison de ces lunettes automobiles⁷³⁷. Cette propension à la plus stricte confidentialité se retrouve également dans le comportement de Hirt en matière de publication. Quand Sievers suggéra, début 1944, de faire paraître une série de publications propres à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*, Hirt considéra que, tant que durerait la guerre, la démarche ne lui paraissait « pas opportune ». Même en temps de paix, les travaux de la recherche sur l'ypérite « ne se [prêtaient] en aucun cas à une publication, même sous forme d'extraits⁷³⁸ ».

Au printemps 1944, Hirt eut à sa grande surprise l'occasion de présenter ses devoirs à Himmler en personne. Le 4 mars 1944, Sievers fut informé par téléphone par Rudolf Brandt que Himmler venait d'ordonner une réunion avec Hirt et d'autres scientifiques de la SS-*Ahnenerbe* quatre jours plus tard⁷³⁹. Sievers en avisa Hirt par la voix de la secrétaire du doyen de la faculté de médecine⁷⁴⁰. Lors de son entrevue avec Himmler à Salzbourg le 8 mars 1944, Hirt commença par présenter en petit comité, en présence de Wüst, Sievers et Rudolf Brandt, ses travaux sur le traitement contre l'ypérite avant de donner ensuite une « conférence sur la microscopie à fluorescence et la recherche contre le cancer » devant un auditoire élargi⁷⁴¹. Le 30 juin 1944, Hirt sollicita une nouvelle livraison de « 150 grammes d'ypérite techniquement pure », dont Sievers voulut organiser la livraison avec le *Hauptsanitätslager* de la *Waffen-SS* à Berlin⁷⁴². Les dossiers qui nous sont parvenus ne permettent de savoir si cette livraison a bien eu lieu. Rien n'indique non plus que Hirt eut poursuivi « ses expériences sur des sujets masculins, présentant des plaies dues à l'ypérite, pendant l'année 1944 » au camp de concentration de Sachsenhausen, comme a pu le déclarer Rudolf Brandt, ancien ordonnance de Himmler, dans le procès-verbal établi après son arrestation par les Alliés en 1946⁷⁴³. Certes, comme le relève Sievers dans son journal de service, le *Reichsführer-SS* ordonna de nouveau à Hirt « d'intensifier encore ses recherches compte tenu de leur importance cruciale pour la guerre » lors d'une réunion au *Feldkommandostelle* (poste de commandement de campagne) le 21 octobre 1944. Selon les notes de Sievers, Hirt, « au vu des circonstances », « ne pouvait le faire qu'à Strasbourg, car l'université y poursuivait aussi provisoirement ses travaux⁷⁴⁴ ».

Mais à Strasbourg également, les raids aériens alliés mirent fortement à mal les possibilités de travail de Hirt. Une attaque aérienne le 25 septembre 1944 coûta la vie à sa femme et son fils, sa propriété privée étant « entièrement détruite par 12 bombes⁷⁴⁵ ». Il est probable que les installations qui abritaient les animaux confiés à la charge du soigneur Erich Walbert furent également anéanties à cette occasion, de sorte que seuls les animaux hébergés à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* furent encore disponibles pour la recherche sur le gaz de combat.

736. *Ibid.*

737. Sievers an Hirt. Betr.: Unfall des technischen Assistenten August Mayer, 20.8.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Sievers du 20 août 1944 à Hirt. Objet : Accident de l'assistant technique August Mayer.] Sievers an SS-Sturmbannführer Güniker, 23.8.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Sievers du 23 août 1944 au SS-Sturmbannführer Güniker.]

738. Hirt an Sievers, 21.1.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 21 janvier 1944 à Sievers.]

739. Tagebuch Sievers. Eintrag vom 4.3.1944, p. 66. BArch Berlin, NS 21/11. [Agenda de Sievers, 4 mars 1944.]

740. Tagebuch Sievers. Eintrag vom 5.3.1944, p. 67. BArch Berlin, NS 21/11. [Agenda de Sievers, 5 mars 1944.]

741. Tagebuch Sievers. Eintrag vom 7.3.1944, p. 69. [Agenda de Sievers, 7 mars 1944.] Tagebuch Sievers. Eintrag vom 8.3.1944, p. 70. BArch Berlin, NS 21/11. [Agenda de Sievers, 8 mars 1944.] Gustav Adolf Scheel (médecin *Gauleiter*, *Reichsstatthalter* et *SS-Obergruppenführer*), le docteur Tratz, directeur du *Haus der Natur* (Maison de la nature) du Centre de recherches de l'*Ahnenerbe* à Salzbourg, le *SS-Hauptsturmführer* Sigmund Rascher et le docteur Karl Fahrenkamp, médecin et directeur de l'*Amt Fahrenkamp* à l'Office central de l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*, prirent part à la deuxième conférence. Voir Matthias Uhl, Thomas Pruschwitz, Martin Holler, Jean-Luc Leleu, Dieter Pohl: *Die Organisation des Terrors. Der Dienstkalender Heinrich Himmlers 1943-1945*. München: Pieper 2020, p. 649-650.

742. Hirt an SS-Obersturmführer Lohausen. Betr.: Bereitstellung von Lost, 6.7.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 6 juillet 1944 au SS-Obersturmführer Lohausen. Objet : Mise à disposition d'ypérite.]

743. Affidavit Rudolf Brandt, 14.10.1946, N°-372, Anklagedokumentenband 13, p. 1-3. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 03/01686-03/01687. [Déclaration sous serment de Rudolf Brandt du 14 octobre 1946, série de documents recueillie par l'accusation.]

744. Sievers an Hoffmann, Geheim, 11.11.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Sievers du 11 novembre 1944 à Hoffmann, confidentiel.]

745. *Ibid.*

En novembre 1944, dans les jours qui précédèrent la libération de Strasbourg, Sievers et Hirt ne ménagèrent pas leurs efforts pour trouver des locaux encore à l'abri des bombes pour leurs travaux de laboratoire. Des problèmes logistiques de transport finirent par avoir raison de la délocalisation un temps envisagée de l'*Abteilung H* de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* au fort Fransecky (fort Ney), où Otto Bickenbach disposait de laboratoires pour ses recherches sur le phosgène et dont l'une des ailes restait inoccupée⁷⁴⁶. Puis les appareils et instruments de Hirt furent acheminés par le train à Tübingen, dont l'université fit office de centre de repli pour l'ensemble de la Reichsuniversität Straßburg⁷⁴⁷.

9. La « Proposition de traitement pour les lésions par gaz de combat ypérite » de Hirt et Wimmer (avril 1944)

Le 21 avril 1944, Hirt et Wimmer envoyèrent à Sievers leurs « *Behandlungsvorschläge für Kampfstoffverletzungen mit Lost* » (Propositions de traitement pour les lésions par gaz de combat ypérite). Sievers se chargea de les transmettre à l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*⁷⁴⁸. Il ne s'agit pas d'une étude dans laquelle Hirt et Wimmer proposaient une synthèse scientifique de leurs résultats expérimentaux obtenus dans le cadre des expériences menées sur des animaux et sur les détenus du camp de concentration de Natzweiler au sujet d'un supposé effet thérapeutique des vitamines contre les lésions causées par le gaz moutarde. Sur deux pages et demie seulement, ces « propositions » fournissent des instructions pratiques à l'intention des médecins militaires. Hirt et Wimmer y défendaient la thèse selon laquelle l'organisme est « le plus à même de combattre » l'effet nocif du gaz moutarde « lorsque les réserves en vitamines du corps sont pleines⁷⁴⁹ ». Selon eux, les mélanges de vitamines (A, complexe B, C) à ingérer par voie orale ou à injecter en intraveineuse sous forme de vitamine B1 avec du glucose, étaient les mieux adaptés à cet effet. Le but était d'obtenir « une résistance accrue du système réticulo-endothélial » et la « mise en place d'une thérapie de protection du foie qui puisse encore être renforcée par une alimentation riche en hydrates de carbone et en vitamines ». Dès que des lésions des organes apparaissent au niveau du foie, du muscle cardiaque et des reins, « le traitement par mélange de vitamines [devait toutefois] être interrompu et remplacé par des injections de glucose-B1, car l'élimination d'apports excessifs en vitamines soumet les cellules des organes excréteurs à une charge supplémentaire temporaire ». Hirt et Wimmer attiraient spécifiquement l'attention sur une « relation entre l'effet des sulfonamides et le complexe de vitamine B », qu'il fallait prendre en compte, car en cas de « complications pulmonaires (broncho-pneumonies, abcès pulmonaires) traitées par sulfonamides », « l'administration de levure [était] tout simplement contre-indiquée⁷⁵⁰ ». Pour eux, la vitamine B1 en particulier, associée au glucose, avait « un effet bénéfique également sur la guérison des nécroses cutanées » et était susceptible de raccourcir « sensiblement » le processus de guérison « dans tous les cas moyens et graves ». Hirt et Wimmer préconisaient, en guise de mesure de soutien, d'immobiliser les « membres concernés au moyen de bandages sur les tibias ou en plaçant le malade dans une position adéquate jusqu'à l'apparition d'une granulation propre ». En outre, les auteurs conseillaient une « psychothérapie énergique et ciblée » afin d'activer le système végétatif (circulation, appareil conjonctivo-vasculaire) chez les « blessés à l'ypérite, généralement apathiques⁷⁵¹ ». Les victimes

746. Sievers an SS-Hauptsturmführer Berg (Persönlicher Stab RFSS). Betr.: Kampfstoffuntersuchungen von SS-Sturmbannf. Prof. Dr. Hirt, Straßburg, Geheim, 11.11.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Sievers du 11 novembre 1944 au SS-Hauptsturmführer Berg (état-major personnel du *Reichsführer-SS*). Objet : Recherches sur le gaz de combat du *SS-Sturmbannf. Hirt*, Strasbourg, confidentiel.]

747. *Ibid.* Concernant le transfert d'une partie des biens de l'Institut d'anatomie à Tübingen, voir le chapitre IV. 2 du présent rapport.

748. Hirt an Sievers, 21.4.1944. BArch Berlin, NS 21/908, Anlage 3 zu G.R.Z.I.9.4 n° 36 G.Tgb. 19 n° 9g: Prof. A. Hirt und Stabsarzt d.L. Dozent Dr. Wimmer (Institut für Wehrwissenschaftliche Zweckforschung, Abt. H. der Lehr- und Forschungsgemeinschaft „Ahnenerbe“, (RFSS, Pers. Stab Amt A), Strasbourg, Anatomisches Institut: Behandlungsvorschläge für Kampfstoffverletzungen mit Lost, 1944 (Geheime Reichssache), N°-99. BArch Berlin, NS 19/1582, p. 74-76, ici p. 75. [Courrier de Hirt du 21 avril 1944 à Sievers.] Aussi dans Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 3/01721-01724.

749. Cette référence vaut aussi pour ce qui suit : Behandlungsvorschläge für Kampfstoffverletzungen mit Lost, 1944 (Geheime Reichssache), N°-99. BArch Berlin, NS 19/1582, p. 74-76. [Propositions de traitement des lésions dues à l'ypérite, 1944 (dossier confidentiel du *Reich*).]

750. *Ibid.*, p. 75. La levure contient les vitamines B3 (niacine), B5 (acide pantothénique), B1 (thiamine), B6 (pyridoxine), B2 (riboflavine) et B9 (acide folique).

751. *Ibid.* BArch Berlin, NS 19/1582, p. 75.

de l'ypérite ne devaient être installées à plusieurs dans des locaux fermés « qu'après décontamination », sous peine d'inhaler des vapeurs d'ypérite. Dans leur « *Behandlungsschema* » (schéma de traitement) des lésions cutanées, Hirt et Wimmer préconisaient, pendant les quatre premiers jours, des pansements humides avec les colorants antiseptiques acridine Rivanol et Trypaflavin, ainsi que des applications de pommade recouvertes par un pansement (pommade à l'huile de foie de morue et vaseline boriquée). Si des cloques commençaient ensuite à apparaître, on devait y ajouter des « bains quotidiens avec une solution de permanganate de potassium » et des applications de pommade recouvertes par un pansement. La douloureuse et « rapide perte des zones de peau nécrosée », qui survient le plus souvent au 17^e jour, pouvait être considérablement accélérée « en tamponnant ou, mieux encore, en brossant (le cas échéant sous anesthésie) avec une solution de permanganate de potassium ». En cas de « lésions moyennes et graves dues à l'ypérite », Hirt et Wimmer recommandaient un traitement général par administration d'un mélange de vitamines, en commençant par de « la vitamine A (Vogan), en augmentant la dose de 4 à 10 gouttes par jour, la vitamine C (comprimés Cantan-Cebion) 3 x 2 comprimés par jour » ainsi que de « la levure en poudre, 3 cuillerées à café par jour⁷⁵² ». Pour la mise en œuvre pratique auprès des troupes en temps de guerre, ils prescrivaient de « fournir un mélange de vitamines de composition semblable, le cas échéant avec du glucose ajouté ».

Dans tous les cas de lésions résorptives dues à l'ypérite, avec atteinte des organes internes par ingestion ou absorption d'ypérite et risque d'atteintes hépatiques, d'atteintes du muscle cardiaque avec tachycardie ou d'atteintes rénales, il fallait « suspendre le traitement par mélange de vitamines et lui substituer des injections de vitamine B1-glucose ». Celles-ci devaient être « effectuées progressivement, les veines du bras étant sujettes à thrombose à la hauteur de la lésion due à l'ypérite ». Dans les cas particulièrement graves, il pouvait y avoir au bout de 7 à 17 jours un risque de défaillance cardiovasculaire soudaine, pour laquelle même « les médicaments pour le cœur (strophantine, caféine, digitaline) et les médicaments pour les problèmes circulatoires (sympatol, prosol, camphre, cardiazole) » avaient une efficacité limitée, raison pour laquelle ils « devraient être donnés à titre préventif dans les cas graves⁷⁵³ ».

Pour autant que l'on puisse en juger, ces préconisations de traitement avaient perdu toute pertinence pratique et militaire dans les derniers mois du conflit. Le *Reichsarzt* SS Grawitz est le seul à en avoir demandé un exemplaire⁷⁵⁴. La proposition de traitement ne parvint pas jusqu'aux experts en gaz de combat de la *Wehrmacht*, responsables de la formation médicale des troupes et de l'élaboration des prescriptions de service de l'armée. Hirt et Wimmer étaient bien loin des milieux influents des pharmacologues-conseils des médecins de l'armée de terre ou de l'armée de réserve, au sein desquels on discutait et évaluait les nouveaux progrès de la recherche⁷⁵⁵. Ces propositions de traitement ne comprenaient aucune connaissance scientifique fondamentalement nouvelle ni aucune proposition pratique qui n'ait été déjà discutée par des médecins, toxicologues et autres experts en gaz de combat. Alors que les indications relatives à la désintoxication, au positionnement du patient et aux effets de la psychothérapie sur les personnes souffrant de lésions dues à l'ypérite n'apportaient rien de nouveau et n'allaient nullement au-delà des connaissances médicales figurant dans les manuels, la référence au lien entre complications pulmonaires et traitement aux sulfamides pourrait être reliée aux expérimentations humaines menées au camp de concentration de Natzweiler. En effet, un traitement aux sulfamides et une pneumonie ayant entraîné le décès ont été documentés chez les trois détenus Kirn, Müssgen et Tries qui ont succombé à leurs lésions dues à l'ypérite⁷⁵⁶. Les préconisations formulées dans les propositions de traitement, telles que les

752. *Ibid.* BArch Berlin, NS 19/1582, p. 75 verso.

753. *Ibid.* BArch Berlin, NS 19/1582, p. 76.

754. Hirt an Sievers, 21.4.1944. BArch Berlin, NS 21/908. [Courrier de Hirt du 21 avril 1944 à Sievers.]

755. Neumann, „*Arztum ist immer Kämpfertum*“, 2005, p. 284. Wolfgang Wirth (Wi G III) an Pers. [Heerespersonalamt]. Betr.: Beratende Pharmakologen bei den Wehrkreisärzten, 28.7.1944. BAMA Freiburg, RH 12-23/1750. [Courrier de Wolfgang Wirth (Wi G III) du 28 juillet 1944 à l'Office du personnel de l'armée de terre. Objet : Pharmacologues consultants des médecins militaires.] Wirth an Heerespersonalsinspektion. Betr.: Dienstbesprechung für Beratende Pharmakologen, 22.12.1944. BAMA Freiburg, RH 12-23/1750. [Courrier de Wirth du 22 décembre 1944 à l'inspection sanitaire de l'armée de terre. Objet : Réunion de service pour les pharmacologues consultants.]

756. Der Lagerarzt an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1656 Karl Kirn, 21.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3186391. [Courrier du médecin du camp du 21 décembre 1942 au service politique]

compresses de Rivanol et de solution de permanganate de potassium dès l'apparition des premières cloques, suivies d'applications de pommades au bore et à l'huile de foie de morue, ou encore le brossage – pourtant controversé – des parties nécrosées, ne dépassent pas le niveau de connaissances des experts en gaz de combat de l'époque et celles que l'on pouvait trouver dans les manuels de référence. C'est le cas également du traitement psychothérapeutique et de l'administration recommandée de médicaments pour le cœur (strophantine ou préparations à base de digitale) en cas de lésions pulmonaires graves dues à l'ypérite⁷⁵⁷. Le fait de devoir patienter quelques jours avant de traiter les lésions cutanées dues à l'ypérite avec une pommade était une consigne courante depuis les années 1930⁷⁵⁸. Dès 1934, Ferdinand Flury, l'une des autorités de la toxicologie en Allemagne dans le domaine des gaz de combat, battant en brèche les recommandations précédentes, déconseilla en outre de traiter à sec avec des poudres à saupoudrer (oxyde de zinc, bismuth, dermatol, bolus, magnésie, amidon, charbon) des lésions cutanées car, selon lui, elles entraînaient « le dessèchement et l'adhérence des parties de tissu exposées » et entravaient le drainage des sécrétions de la plaie. Le meilleur moyen « d'endiguer les infections secondaires graves » était d'avoir recours à des pansements humides. Toutefois, les « bains, aspersion et lavages » contribuaient également à la guérison⁷⁵⁹. À l'inverse, Flury était plus sceptique quant à l'efficacité thérapeutique des colorants, parmi lesquels l'acridine, ou des « colorants de la gamme des tryptaflavines [...] [pour] accroître les défenses immunitaires ». D'après lui, « les effets de tous ces remèdes [étaient] incertains, voire tout à fait douteux⁷⁶⁰ ». S'appuyant sur des expérimentations réalisées sur des cobayes et des lapins, le médecin-chef Otto Muntsch, qui avait travaillé au département de traitement contre les gaz de la *Militärärztliche Akademie* en 1938, arriva à la conclusion que la tryptaflavine injectée en intramusculaire 4 à 12 heures après l'intoxication « n'avait d'incidence favorable sur le processus de rétablissement que dans une minorité de cas⁷⁶¹ ». Les traitements prescrits par Hirt et Wimmer n'étaient pas une totale aberration. Aujourd'hui encore, le traitement de lésions induites par le gaz moutarde repose notamment sur l'administration concomitante de vitamines. Avec l'hémodialyse ou les transfusions sanguines, elle compte parmi les traitements couramment prescrits de nos jours pour remédier aux blessures causées par le gaz moutarde. Alors que les médecins militaires occidentaux préconisent l'administration de vitamine C, de vitamine B12 et de vitamine B9 (acide folique), dans les pays d'Europe de l'Est, on privilégie la vitamine C, la vitamine B1 et la vitamine B6 (pyridoxine)⁷⁶². L'hypothèse posée par Hirt et Wimmer selon laquelle des vitamines joueraient un rôle prophylactique dans la protection contre les blessures provoquées par le gaz moutarde n'est pas fondée.

QUI ÉTAIENT LES VICTIMES DES EXPÉRIMENTATIONS À L'YPÉRITE À NATZWEILER ?

1. Réflexions critiques sur les listes de détenus « *Truppenverpflegung* » et « *Sonderabteilung* » en tant que sources

En 2007, les nombreux documents conservés dans les archives de l'ancien *International Tracing Service* de la Croix-Rouge à Bad Arolsen, parmi lesquels ceux de l'administration du camp de concentration de Natzweiler, ont été rendus accessibles. Reprenant les travaux préliminaires de Hans-Jürg Kuhn, Julien Reitzenstein a tenté

du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu criminel récidiviste n° 1656 Karl Kirn.] Der Lagerarzt an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1281 Wilhelm Müssgen, 31.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3208405. [Courrier du médecin du camp du 31 décembre 1942 au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu criminel récidiviste n° 1281 Wilhelm Müssgen.] Der Lagerarzt an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1226 Friedrich Tries, 28.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3242133. [Courrier du médecin du camp du 28 décembre 1942 au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu criminel récidiviste n° 1226 Friedrich Tries.]

757. Wilhelm Richter: *Kampfstoffwirkung und Heilung*. 2. Aufl. Leipzig: Verlag von Johann Ambrosius Barth 1941, p. 150-154.

758. Ferdinand Flury: Dermatologische Probleme des Luftschutzes. *Medizinische Klinik* 1 (1934), p. 13-15, ici p. 15.

759. *Ibid.*, p. 15.

760. *Ibid.*

761. Otto Muntsch: Über unspezifische Therapie bei Dichlordiäthylsulfidschädigung der Haut. *Veröffentlichungen aus dem Gebiete des Heeres-Sanitätswesens* 105 (1938), p. 192-197, ici p. 195.

762. Robert L. Maynard: Mustard Gas. In: Timothy C. Marrs, Robert L. Maynard, Frederick R. Sidell (dir.): *Chemical Warfare Agents*. Chichester, West Sussex: John Wiley & Sons 2007, p. 375-407, ici p. 401-402.

d'identifier les détenus qui ont été forcés de participer aux expérimentations à l'ypérite d'August Hirt et de Karl Wimmer au camp de concentration de Natzweiler⁷⁶³. Son tableau, qui recense 20 détenus en tout, a été établi à partir de deux listes de noms dressées par l'administration du camp de concentration de Natzweiler. La première est une liste de 10 noms de détenus qui, afin de les préparer aux expériences, devaient bénéficier de « *Truppenverpflegung* » (rations militaires), habituellement réservées aux *SS-Wachmannschaften* (gardes SS) du camp. La seconde est composée de 15 noms de détenus ayant été logés quelque temps avant, pendant et après les expériences humaines, dans la station de *l'Ahnenerbe* aménagée en novembre 1942 au *Block 5* du camp de concentration de Natzweiler. Dans les archives d'Arolsen, elle figure parmi les « *Listen von Kranken und Personal im Häftlingskrankenbau des KL Natzweiler* » (listes des malades et du personnel de l'infirmierie des détenus du camp de Natzweiler)⁷⁶⁴. Cinq détenus apparaissent nommément à la fois sur la première liste (admission à la *Truppenverpflegung*) et sur la seconde liste (*Sonderabteilung* ou section spéciale), de sorte qu'en additionnant les deux listes, on obtient un total de 20 victimes potentielles des expérimentations à l'ypérite. Par ailleurs, Reitzenstein et Kuhn ont eu accès à d'autres documents du fonds « *Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler* » (dossiers individuels des détenus de Natzweiler) conservés dans les archives d'Arolsen⁷⁶⁵. Ceux-ci servent notamment à dater les transferts des détenus concernés depuis d'autres camps de concentration vers Natzweiler et de là, vers d'autres camps. Ces dossiers individuels sont une mine de sources de tout type : fiches personnelles de détenu, questionnaires les concernant, cartes de contrôle postal, fiches d'examen des détenus, cartes de patient, cartes de *Revier*, dossiers médicaux, avis de transfert, avis de décès, certificats de décès, cartes de secrétariat, listes d'effets personnels, cartes de vestiaire, cartes de gestion d'argent, cartes de contrôle postal, cartes d'affectation de poste, avis de succession, correspondance et dans certains cas, rapports médicaux établis par le médecin SS du camp, ainsi que des rapports d'autopsie de détenus décédés. La quantité des documents relatifs aux détenus classés dans ces « *Individuellen Häftlingsunterlagen* » diffère grandement d'un cas à l'autre. Si pour certains détenus, les fonds des « *Individuellen Häftlingsunterlagen* » sont très peu, voire pas du tout fournis, d'autres sont en revanche bien plus garnis. Dans la plupart des cas, Reitzenstein ne cite pas de sources archivistiques pour étayer les informations qu'il publie concernant les transferts de détenus, leur hébergement

763. La liste publiée par Reitzenstein des 20 détenus qu'il identifie comme victimes d'expérimentations humaines au gaz moutarde repose, en partie tout au moins, sur les recherches et travaux préliminaires non publiés de Hans-Jürg Kuhn, professeur émérite d'anatomie et primatologue. Sans spécifier davantage l'étendue de ses travaux préliminaires, Reitzenstein le remercie pour les « recoupements et recherches effectuées auprès de l'ITS à Bad Arolsen concernant les expérimentations de Hirt à l'ypérite ». Voir Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 129, note 390. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 362, note 842. Hans-Jürg Kuhn (né en 1934) est le fils du prix Nobel Richard Kuhn qui, en tant que directeur du *Kaiser-Wilhelm-Institut* pour la recherche médicale à l'époque du national-socialisme, y avait fait installer un laboratoire sur les gaz de combat où l'on conduisait des recherches sur les gaz neurotoxiques. Richard Kuhn est le codécouvreur du soman, l'un de ces gaz neurotoxiques. Pour en savoir plus sur ses recherches sur les armes chimiques et ses liens avec le médecin Otto Bickenbach qui conduisit des expériences mortelles au phosgène sur des détenus dans la chambre à gaz de Natzweiler, voir Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2005 et la nouvelle édition revue et corrigée : Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2017, p. 356-586. Schmaltz, in: Eckart, *Man, Medicine and the State*, 2006. Florian Schmaltz: Neurosciences and Research on Chemical Weapons of Mass Destruction in Nazi Germany. *Journal of the History of the Neurosciences* 15 (2006), p. 186-209. Florian Schmaltz: Peter Adolf Thiessen und Richard Kuhn und die Chemiewaffenforschung im NS-Regime. In: Helmut Maier (dir.): *Gemeinschaftsforschung, Bevollmächtigte und der Wissenstransfer: Die Rolle der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im System kriegsrelevanter Forschung des Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein-Verlag 2007, p. 305-351. Florian Schmaltz: Richard Kuhn. In: Noretta Koertge (dir.): *New Dictionary of Scientific Biography. Ibn Al-Haytham-Luria*. 4. Detroit, New York: Thomson Gale 2008, p. 167-170.

764. Liste des malades et des personnes de l'infirmierie des détenus du camp de concentration de Natzweiler, à l'adresse suivante : https://collections.arolsen-archives.org/de/archive/1-1-29-1_8125900 (consulté le 10/03/2022), ainsi que la version numérique de la liste non-datée *Sonderabteilung* sur <https://collections-server.arolsen-archives.org/G/SIMS/01012901/0012/117292386/001.jpg> (consulté le 10/03/2022).

765. Individuelle Unterlagen Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.19.2. / sans cote : <https://collections.arolsen-archives.org/archive/1-1-29-2/?p=1>. [Dossiers individuels Natzweiler.] (consulté le 10/03/2022). Les fonds *Individuelle Häftlingsunterlagen* constitués pour les différents camps de concentration, ghettos ou autres centres de détention ont été repris par l'*International Tracing Service* depuis 1947 à partir de dossiers originaux et de documents reproduits de provenance variable, dans le but de les regrouper en fonds cohérents centrés sur les personnes et classés par site de détention. Pour ce faire, les documents ont été extraits de leur contexte d'origine, puis triés par personne jusqu'à constituer pour chaque détenu un dossier propre à son lieu de détention. Ces *Individuelle Häftlingsunterlagen* ont vocation à permettre au Service international de recherche de répondre aux demandes de renseignements sur des personnes émanant d'autorités, d'associations de victimes, de tribunaux, de parquets, de compagnies d'assurance ou de particuliers en limitant, autant que faire se peut, le travail de recherche nécessaire.

à l'infirmerie des détenus ou d'autres renseignements personnels⁷⁶⁶. Faute de preuves sous forme de sources archivistiques, nombre de ces données restent difficiles à recouper, car il est impossible de savoir de quels fonds sont issues les informations mentionnées⁷⁶⁷.

Les sources que constituent les listes font l'objet ci-après d'une analyse critique dans le but d'en estimer la valeur en tant que preuve qui permettrait de savoir si les détenus dont les noms y figurent peuvent être considérés ou non comme ayant subi les expériences au gaz moutarde d'August Hirt et de Karl Wimmer. Du fait de leur volume, le présent rapport final de la Commission pour l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg n'inclut pas les études biographiques des 20 détenus de Natzweiler figurant sur les deux listes servant de base à la synthèse critique des sources de ces listes. Celles-ci sont disponibles en ligne sur le wiki Rus-Med (*Biographies autour de la Medizinische Fakultät der Reichsuniversität Straßburg 1941-1944* : <https://rus-med.unistra.fr/w/>), où elles sont mises à jour à mesure que les connaissances en la matière progressent.

2. Liste 1 : Intégration des détenus dans la *Truppenverpflegung* de la *SS-Lagerküche*

La première liste non datée est intitulée « *Namentliche Erfassung der Häftlinge, die mit Truppenverpflegung versorgt werden sollen* » (Relevé nominatif des détenus devant bénéficier de rations destinées aux troupes). Ce papier devait être signé au nom du médecin du camp de concentration de Natzweiler, ce qui n'a pas été le cas⁷⁶⁸. La liste a été classée dans le dossier « *Schonungskranke, Block-Schonungen, Dauerschonungen, 27.2.1944 - 31.5.1944* » [Malades convalescents, Convalescences en *Block*, Convalescences de longue durée] des archives d'Arolsen⁷⁶⁹. Il regroupe des listes de noms établies par le médecin du camp de concentration de Natzweiler en 1944, dans lesquelles figurent des détenus de commandos de travail auxquels on a accordé une « *Block-Schonung* » (convalescence en *Block*)⁷⁷⁰. En en-tête de la lettre, juste au-dessus du titre « *Namentliche Erfassung der Häftlinge, die mit Truppenverpflegung versorgt werden sollen* », la mention « *Anlage* » (pièce jointe) dans la marge de droite fait référence à un courrier d'accompagnement. Ce dernier, susceptible de nous renseigner sur la date et le destinataire de la liste envoyée en pièce jointe, n'a pas été retrouvé ni dans ce dossier, ni dans les autres dossiers des archives d'Arolsen. Malgré des recherches approfondies, on ignore où se trouve le dossier original dont a été extraite cette source⁷⁷¹. Avant leur transfert vers la station *Ahnenerbe*, les 10 détenus indiqués dans l'ordre

766. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 135-199. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 110-115.

767. Il n'y a pas suffisamment d'indications pour déterminer quelles informations proviennent du fonds « *Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler* » et quelles informations présentes dans les archives d'Arolsen sont issues des fonds d'autres camps de concentration et de leurs camps annexes. Ces archives sont elles-mêmes subdivisées en divers sous-fonds constitués de listes (fiches de détenus, listes d'accès, listes de transport, listes des *Blocks*, etc.), ainsi que des documents individuels de détenus et d'autres fonds partiels.

768. *Namentliche Erfassung der Häftlinge, die mit Truppenverpflegung versorgt werden sollen*, gez. Der Lagerarzt KL Natzweiler i.V. (*Anlage*), ohne Unterschrift oder Paraphe, SS-Hauptsturmführer, undatiert. Liste Truppenverpflegung. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8125900/3132604. [Relevé nominatif des détenus devant bénéficier de rations destinées aux troupes, signé par le médecin du camp de concentration de Natzweiler, p.o. (pièce jointe), sans signature ni paraphe, SS-Hauptsturmführer, non daté. Liste rations militaire.] <https://collections-server.arolsen-archives.org/G/SIMS/01012901/0012/117292491/001.jpg> (consulté le 10/03/2022).

769. O.C.C. 17/127, 1-9, *Schonungskranke, Block-Schonungen, Dauerschonungen, 27.2.1944 - 31.5.1944*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8125900/3132772. [Malades convalescents, Convalescences en *Block*, Convalescences permanentes.] L'abréviation O.C.C., dans l'ancienne cote aujourd'hui obsolète des archives d'Arolsen, désigne les *Other Concentration Camps* (autres camps de concentration) qui, dans le système de gestion des dossiers de l'*International Tracing Service*, renvoient aux camps situés en dehors du territoire du *Reich* jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Les camps établis sur le territoire du *Reich* allemand étaient identifiés par G.C.C. (*German Concentration Camps*) dans Arolsen. On trouve également l'abréviation V.C.C. (*Various Concentration Camps*, c'est-à-dire camps de concentration divers).

770. O.C.C. 17/127, 1-9 *Schonungskranke, Block-Schonungen, Dauerschonungen, 27.2.1944 - 31.5.1944*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8125900/3132586. [Malades convalescents, Convalescences en *Block*, Convalescences permanentes.] https://collections.arolsen-archives.org/de/archive/1-1-29-1_8125900 (consulté le 10/03/2022). Pour le nom de dossier donné par le Service international de recherche : <https://collections-server.arolsen-archives.org/G/SIMS/01012901/0012/117292091/001.jpg> (consulté le 10/03/2022).

771. D'après les cartes d'inventaire élaborées par l'*International Tracing Service*, les documents ont été mis à disposition sous forme de reproduction photo par la *National Tracing Branch* française. Fichier d'inventaire : Concentration Camp Natzweiler. Group II E/2. File N°. O.C.C. 17/127-1-9. Processed by Bartsch. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 272 O.C.C. 17/127/1-9. On ignore encore où se trouvent les dossiers du *National Tracing Service* français.

alphabétique de leur nom de famille étaient logés dans le *Block 3* du camp de concentration de Natzweiler qui, fin 1942, ne faisait pas encore partie du *Krankenrevier* et ne servit que plus tard de bloc opératoire⁷⁷².

Reitzenstein admet que tous les détenus dont le nom figure sur la liste et qui devaient recevoir des rations militaires n'ont pas forcément été soumis aux expérimentations à l'ypérite, en raison de « quelques changements non documentés dans le groupe des 15 détenus du *Block 5* recevant ces rations⁷⁷³ ». Il pointe notamment deux détenus pour lesquels il estime qu'il y a lieu de douter qu'ils aient effectivement été soumis aux expériences à l'ypérite. Dans le cas de Peter Landen (n° 3 sur la liste), il est établi qu'il a bien été admis à la station d'isolement de l'infirmerie des détenus le 12 novembre 1942, avant de retrouver le *Block 1* le 18 novembre⁷⁷⁴. Force est de constater que sa sortie du *Krankenrevier* précède donc de six jours le début des expériences à l'ypérite, le 25 novembre 1942⁷⁷⁵. Reitzenstein suppose dès lors que Landen ne s'est « vraisemblablement jamais [trouvé] dans la station *Ahnenerbe* » et que, dans son cas, « il est possible qu'il n'ait pas pris part aux expériences à l'ypérite⁷⁷⁶ ». Quant au détenu Wilhelm Mezger (n° 4 sur la liste), Reitzenstein conclut que son état de santé suggère qu'il n'a pas été soumis à ces expériences. Wilhelm Mezger avait été envoyé au camp de concentration de Natzweiler le 7 octobre 1942, où on lui attribua le numéro de détenu 1392⁷⁷⁷.

Sur la fiche de patient du *Revier* du camp de concentration de Natzweiler de Mezger, la date d'admission a été modifiée à la main et transformée en 28 décembre 1942. Cette indication ne concorde pas avec la date évoquée par Reitzenstein concernant l'admission de Mezger au quartier des malades, à savoir le 28 novembre 1942⁷⁷⁸. Même si la date d'origine ne peut être déchiffrée avec certitude, on constate toutefois que le premier chiffre de la date du jour à deux chiffres ne commence pas par un « 2 », mais bien par un « 1 ». La date du jour spécifiée pourrait être le 11, le 12 ou le 13. L'indication du mois initiale est, elle aussi, difficile à déchiffrer sur la fiche en question. Il pourrait s'agir du mois de novembre ou décembre 1942. La date de sortie inscrite à la main, le 25 janvier 1943, a également été réécrite avec une encre foncée appliquée de manière légèrement plus marquée⁷⁷⁹. Reitzenstein situe la sortie de Mezger de l'infirmerie des

Anlage

Wesentliche Erfassung der Häftlinge, die mit Truppenverpflegung versorgt werden sollen

Lfd. Nr.	Hftl. Nr.	N a m e u. Vorname	Block:
1	1216	Hlum, Wilhelm	3
2	61	Köpf, Erich	3
3	1416	Landen, Peter	3
4	1392	Mezger, Wilhelm	3
5	1281	Müssgen, Wilhelm	3
6	1348	Port, Friedrich	3
7	1383	Reinhard, Richard	3
8	854	Swianty, Willy	3
9	234	Schespker, Heinrich	3
10	537	Zinhobl, Alfred	3

Der Lagerarzt K.L.Natzweiler
i.V.

SS-Obersturmführer

Figure 6 : Liste d'intégration des détenus dans la *Truppenverpflegung* de la *SS-Lagerküche*. Source : *ITS Digital Archive*, Bad Arolsen. Voir à l'adresse <https://collections-server.arolsen-archives.org/G/SIMS/01012901/0012/117292491/001.jpg> (consulté le 10/03/2022).

772. Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 372. Steegmann, *Das KZ Natzweiler-Struthof*, 2010, p. 401.

773. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 112.

774. *Revier-Kartei Block 1*. Peter Landen, Häftlingsnummer 1416. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3194551. [Fichier de *Revier*, *Block 1*. Peter Landen, numéro de détenu 1416.]

775. *Krankenkarteikarte Peter Landen*, geb. 15.5.1906, Häftlingsnummer 1416. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3194551. [Fiche médicale de Peter Landen, né le 15 mai 1906, numéro de détenu 1416.] Sans justificatif de source : Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 135, 137. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 110, 112.

776. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 137. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 110, 112.

777. *Häftlingsnummernbuch Natzweiler Nr. 1392 Wilhelm Mezger*, geb. 12.10.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1/8123400/3128872. [Registre matriculaire des détenus, Natzweiler n° 1392 Wilhelm Mezger, né le 12 octobre 1913]. Reitzenstein situe l'admission de Mezger à l'infirmerie des détenus de Natzweiler au 28 novembre 1942, sans en apporter la preuve. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 135. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 110, 112.

778. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 137. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 110.

779. *Krankenkarte Wilhelm Mezger*, geb. 12.10.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3204764. [Carte de patient de Wilhelm Mezger, né le 12 octobre 1913.] Les fiches d'admission et de sortie de l'infirmerie ne permettent pas de corroborer une date d'admission antérieure, car elles ne nous sont parvenues qu'à partir du 19 décembre 1942. BArch Berlin, NS 4-Na/73.

Aufnahme	Krankheit	Entlassung
28.12.42	Abscess in the left leg	25.1.43

Figure 7 : Revierkartei Wilhelm Mezger, né le 12 octobre 1913. ITS Digital Archives, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3204764. [Fiche de Revier Wilhelm Mezger, né le 12 octobre 1913.] <https://collections-server.arolsen-archives.org/G/SIMS/01012902/0055/102846203/001.jpg> (consulté le 10/03/2022).

détenus au 25 janvier 1943⁷⁸⁰. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une erreur rectifiée ou si le détenu chargé de remplir les fiches du Revier a sciemment modifié la date indiquée, pour un motif qui reste inconnu. Une autre source vient étayer la datation de l'admission de Mezger à l'infirmerie fin décembre 1942 et de sa sortie fin janvier 1943. D'après les fiches d'admission et de sortie de l'infirmerie des détenus de Natzweiler, Mezger y a été admis le 29 décembre 1942 et en est ressorti le 24 janvier 1943⁷⁸¹. Ces dates coïncident, à un jour près, avec les inscriptions figurant sur sa fiche de Revier corrigée, où le transfert du Block vers l'infirmerie des détenus est indiqué à la date du 28 décembre 1942 et le retour au Block le 25 janvier 1943. Aucune des variantes de date possibles pour l'admission de Mezger dans les sources – 11, 12 et 13 novembre 1942 ou 11, 12 et 13 décembre 1942 – ou dans la variante corrigée

du 28 décembre 1942 ne concorde avec la date d'admission de Mezger à l'infirmerie des détenus avancée par Reitzenstein, à savoir le 28 novembre 1942.

D'après son fichier de Revier, Mezger a été pris en charge pour un abcès à la jambe gauche⁷⁸². Comme le suppose Reitzenstein à juste titre, l'état de santé de Mezger ne concorde pas avec les conditions nécessaires aux expériences à l'ypérite, ce qui pourrait le faire exclure du groupe des sujets d'expérience. Par ailleurs, la modification de la date d'admission à l'infirmerie des détenus soulève certaines questions. La date indiquée sur la fiche du Revier pourrait également avoir été volontairement modifiée par des détenus travaillant au secrétariat. Des détenus fonctionnaires se livraient à des manipulations de cette nature afin d'éviter à leurs codétenus d'être sélectionnés. Dans le cas présent, un motif plausible pourrait être d'éviter à Mezger de subir une périlleuse expérience avec un gaz de combat. Le 28 décembre, les soignants travaillant à l'infirmerie avaient bien conscience que, contrairement aux premières affirmations des médecins, les expériences sur les humains présentaient un risque important pour la santé et la vie. Une semaine plus tôt, le 21 décembre 1942, le premier détenu Karl Kirn était mort des suites de l'expérience au gaz de combat. Ils étaient également confrontés au quotidien aux supplices et aux souffrances de blessés dont ils devaient s'occuper. Il n'en reste pas moins que l'on ne peut tout à fait exclure que Mezger ait fait un séjour dans la *Sonderabteilung H* de l'*Ahnenerbe*, Block 5, avant son admission présumée à l'infirmerie des détenus, le 28 décembre 1942 et donc qu'il ait été soumis aux expérimentations à l'ypérite avant le 27 décembre 1942, date à laquelle il n'était pas encore soigné à l'infirmerie des détenus. La fiche médicale de Mezger ne contient pas la moindre mention de brûlures cutanées ou de nécroses caractéristiques de blessures causées par l'ypérite. Face à l'absence, dans les archives d'Arolsen, de tout document personnel de Mezger provenant de Natzweiler – hormis sa carte de patient et sa carte de contrôle postal –, sa participation forcée, si elle ne peut pas être totalement exclue, doit être considérée comme incertaine. Mezger parvint à s'échapper le 4 septembre 1944 selon le registre matriculaire des détenus et le 8 selon sa carte de contrôle postal⁷⁸³. Cette tentative d'évasion coïncida avec l'évacuation du camp principal vers le camp

780. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 137. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 112.

781. Hft.-Kr.-Bau, den 29.12.1942, gez. Hack 303. BArch Berlin, NS 4-Na/73, p. 89. [Infirmerie des détenus, le 29 décembre 1942, sign. Hack 303.] Poststelle Häftlingskrankenbau, Natzweiler, den 24.1.1943, gez. 303 [= Heinrich Hack], p. 64. [Poste infirmerie des détenus, Natzweiler, le 24 janvier 1943, sign. 303 (= Heinrich Hack).], ainsi qu'en copie : ITS Digital Archives, Bad Arolsen 1.1.29.1/8126200/3132812.

782. Revierkarteikarte Wilhelm Mezger, geb. 12.10.1913. ITS Digital Archives, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3204764. [Fiche de Revier Wilhelm Mezger, né le 12 octobre 1913.]

783. Häftlingsnummernbuch Natzweiler Nr. 1392 Wilhelm Mezger, geb. 12.10.1913. ITS Digital Archives, Bad Arolsen 1.1.29.1/8123400/3128872. [Registre matriculaire des détenus, Natzweiler n° 1392 Wilhelm Mezger, né le 12 octobre 1913.]

de Dachau, qui fut ordonnée le 1^{er} septembre 1944 et se déroula en trois convois dans les jours qui suivirent⁷⁸⁴. On ignore à ce jour ce qu'il est advenu de Mezger.

Le cas de Landen est révélateur du fait qu'un nom figurant sur la première liste des détenus censés recevoir des rations militaires ne constitue pas en soi une preuve suffisante que cette personne a effectivement été soumise aux expériences à l'ypérite. Celui de Mezger montre que même lorsque des documents annexes sont parvenus jusqu'à nous, il n'est pas toujours possible de prouver sans l'ombre d'un doute que le détenu en question a bien été soumis aux expériences à l'ypérite. Dès lors, il y a lieu de clarifier au cas par cas, en tenant compte des sources disponibles, si les détenus figurant sur les listes ont réellement pris part à ces expériences ou non. Les sources qui livrent des renseignements sur l'incarcération, l'état de santé, le séjour à l'infirmerie des détenus (*Revier*) ou à la station *Ahnenerbe* (*Sonderabteilung H*) sont particulièrement précieuses à cet égard. Une telle confrontation critique des sources avec les documents annexes s'impose tout autant pour la seconde liste, qui répertorie les détenus placés dans la section spéciale (« *Sonderabteilung* ») de la station *Ahnenerbe*.

3. Liste 2 : Placement de détenus dans la *Sonderabteilung* (station de l'*Ahnenerbe*)

La deuxième liste se compose de 15 noms de détenus qui devaient être placés dans la *Sonderabteilung H* aménagée par la SS-*Ahnenerbe* dans le *Block 5*. Cette source non datée ne contient pas la moindre indication concernant l'identité de l'auteur. On trouve des reproductions photographiques de cette liste dans deux dossiers des archives d'Arolsen. L'un des exemplaires est contenu dans le dossier *Insassen des Hospitals des KL Natzweiler* 19.12.1942 - 17.8.1944 II E/2 (Détenus de l'hôpital du camp de Natzweiler 19/12/1942 - 17/08/1944)⁷⁸⁵. Une autre reproduction de cette même liste figure dans le dossier *Häftl.-Krankenbau* 7.12.1942 - 2.3.1943 II E/4 (Détenus-Infirmerie 07/12/1942 - 02/03/1943)⁷⁸⁶. La liste dans sa version originale a été récupérée aux États-Unis en 1962 par les *Bundesarchiv* (Archives fédérales) sous la cote 171. Elle se trouve aujourd'hui dans le fonds du camp de concentration de Natzweiler, dans le dossier *Listen der in den Krankenbau aufgenommenen und von dort entlassenen Häftlinge* (Listes des détenus admis à l'infirmerie et sortis de celle-ci) (1942-1944) sous la cote NS 4-Na/73⁷⁸⁷. Dans ce dossier, le document se trouve entre deux listes intitulées *Hftl. Krankenbau* (infirmerie des détenus) du 19 et du 20 décembre 1942, sur lesquelles sont consignés les noms et numéros des détenus admis à l'infirmerie des détenus et de ceux qui en sont sortis⁷⁸⁸. Reitzenstein estime que cette liste a été établie le 12 novembre 1942, parce qu'à cette date on dispose d'informations relatives à 10 détenus devant bénéficier de rations militaires⁷⁸⁹.

Le document *Sonderabteilung* recense nommément 15 détenus du camp de concentration de Natzweiler. La première colonne dresse la liste des numéros de détenus de Natzweiler par ordre numérique croissant, tandis que la deuxième colonne indique leur nom de famille et la troisième, leur prénom⁷⁹⁰. La présence sur cette liste de Karl Kirn justifie qu'on la rapproche des expérimentations à l'ypérite. Le numéro de

784. Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 98-99, 159-160. Steegmann, *Das KZ Natzweiler-Struthof*, 2010, p. 100, 162-163.

785. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8125900/3132446. https://collections.arolsen-archives.org/de/archive/1-1-29-1_8125900 (consulté le 10/03/2022). Selon le fichier d'inventaire correspondant de l'*International Tracing Service*, les documents de ce dossier ont été indexés à Arolsen en août 1947 et une copie en a été transmise par l'*United National Relief and Rehabilitation Administration Central Tracing Bureau (UNRRA CTB)* dont le siège est à Washington. Fichier d'inventaire : Concentration Camp Natzweiler. Group II E/2, File N°. O.C.C. 17/17. List of Hospital Inmates. Processed by Heydorn, Carded 8.8.1947. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 265 O.C.C. 17/17. [Camp de concentration de Natzweiler. Liste de détenus hospitalisés.]

786. https://collections.arolsen-archives.org/de/archive/1-1-29-1_8126200 (consulté le 10/03/2022). D'après les cartes d'inventaire établies par l'*International Tracing Service*, des photocopies des documents originaux de ces dossiers ont été produites quand ils étaient aux mains du *War Department* à Washington D.C. Fichier d'inventaire : Concentration Camp Natzweiler. Group II E/4. File N°. O.C.C. 17/147. Processed by Wallner. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 281 O.C.C. 17/147.

787. Bundesarchiv. Vorläufiges Findbuch Konzentrationslager NS 4. Koblenz 1963, p. 105.

788. Kranken-Bau Patienten und Pflege-Personal, 19.12.1942 und Liste Häftlingskrankenbau, 20.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8125900/313777. BArch Berlin, NS 4-Na/73, p. 96. [Patients à l'infirmerie et personnel soignant, 19 mars 1942 et liste d'infirmerie, 20 mars 1942.]

789. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 134. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 108-109.

790. *Sonderabteilung*, undatiert. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8125900/3132776. [*Sonderabteilung*, non datée.] Cette liste est citée par Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 134, 361, note 784. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 108-109, sous la cote ITS 1.1.29.1./0020/0012, *Sonderabteilung*, liste non datée de décembre 1942.

Sonder-Abteilung

1234	Schatz	Georg
1501	Bauer	Bernhard
1537	Zinnobl	Alfred
1774	Movak	Willy
1854	Swienty	Willy
1216	Blum	Wilhelm
1281	Müssgen	Wilhelm
1287	Aies	Karl
1344	Schmidt	Hubert
1346	Tries	Friedrich
1348	Port	Friedrich
1384	Tuscher	Josef
1413	Kramer	Franz
1626	Denne	Wilhelm
1656	Kirn	Karl

Figure 8 : Liste de placement de détenus dans la *Sonderabteilung*. Source : Sonderabteilung, undatiert, 1.1.29.1./8125900/3132776. *ITS Digital Archive*, Bad Arolsen. [Sonderabteilung, non datée.] <https://collections-server.arolsen-archives.org/G/SIMS/01012901/0013/117293539/001.jpg> (consulté le 10/03/2022). Original conservé dans BArch, NS 4-Na/73, f. 96.

détenu 1656 de Kirn est précédé d'un point d'interrogation inscrit à la main, tandis qu'une croix a été ajoutée à droite en bout de ligne après son prénom. Le point d'interrogation peut être compris comme une interrogation quant au sort de Kirn, déclaré absent lors d'un contrôle de présence à la station *Ahnenerbe*, alors qu'une coche devant le numéro de détenu confirme la présence sur place de tous les autres prisonniers figurant sur la liste. La croix qui suit le prénom de Kirn indique qu'il est mort. Kirn est décédé le 21 décembre 1942 des suites des blessures causées par l'ypérite, comme l'atteste un avis de décès établi le même jour par le médecin du camp de Natzweiler⁷⁹¹. La liste *Sonderabteilung* comporte cinq noms qui apparaissent également sur la liste non datée de détenus qui devaient recevoir des rations militaires (*Truppenverpflegung*). Il est ici question de Wilhelm Blum, Wilhelm Müssgen, Friedrich Port, Willy Swienty et Alfred Zinnobl. Les détenus Wilhelm Denne et Karl Kirn, qui figurent sur la liste *Sonderabteilung*, mais pas sur la liste *Truppenverpflegung*, n'ont rejoint le camp de concentration de Natzweiler que le 25 novembre 1942⁷⁹². Le même jour, Hirt et Wimmer entamaient les expérimentations à l'ypérite. Par conséquent, la liste non datée des détenus placés dans la *Sonderabteilung* doit avoir été dressée après l'arrivée de Kirn à Natzweiler le 25 novembre 1942 et son décès le 21 décembre 1942, car l'ajout à la main de la croix qui suit son nom est postérieur à sa mort. Reitzenstein situe la liste en décembre 1942⁷⁹³. Kirn ne peut pas avoir été transféré à la station *Ahnenerbe* le 20 novembre 1942, comme l'in-

dique Reitzenstein dans les deux éditions de son livre *Himmlers Forscher* parce qu'il n'a rejoint le camp de concentration de *Natzweiler* que cinq jours plus tard⁷⁹⁴. L'admission à la station *Ahnenerbe* dans le *Block 5* n'a pas non plus eu lieu le jour de son arrivée à Natzweiler, le 25 novembre 1942, comme le prétend Reitzenstein dans son livre *Das SS-Ahnenerbe und die „Straßburger Schädelammlung“ – Fritz Bauers letzter Fall*⁷⁹⁵. La fiche médicale de Kirn atteste clairement d'un transfert à la station *Ahnenerbe* seulement le 7 décembre 1942⁷⁹⁶.

791. Der Lagerarzt KL Natzweiler (Az. 14 f 1 /12.42/Bl./Pr.) an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1656 Karl Kirn 21.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2/oS/3186391. [Courrier du médecin du camp de concentration de Natzweiler au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu récidiviste n° 1656 Karl Kirn, 21 décembre 1942.]

792. Concernant Wilhelm Denne, Häftlingsnummer 1626, voir Häftlingsnummernbuch KL Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1/8123400/3128880. [Registre matriculaire des détenus, camp de concentration de Natzweiler.] Concernant Karl Kirn, Häftlingsnummer 1656, voir Häftlingsnummernbücher KL Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1/8123400/312888. [Registre matriculaire des détenus camp de concentration de Natzweiler.]

793. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 134, 361, note 784. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 108-109.

794. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 139. Voir aussi la deuxième édition revue et corrigée : Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2020, p. 139.

795. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 114.

796. Konzentrationslager Natzweiler, Krankenkarte, Karl Kirn, geb. 14.9.1907. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2/oS/3186284. [Camp de concentration de Natzweiler, carte de patient, Karl Kirn, né le 14 septembre 1907.]

4. Synthèse des listes : victimes avérées des expériences et cas possibles, mais incertains

Les informations de la liste *Namentliche Erfassung der Häftlinge, die mit Truppenverpflegung versorgt werden sollen* (liste 1), qui mentionne 10 détenus des camps de concentration⁷⁹⁷, ont été compilées avec les 15 détenus figurant sur la liste *Sonderabteilung* (liste 2)⁷⁹⁸ sous forme de tableau de synthèse regroupant 20 personnes au total, compte tenu des doublons. Partant des archives à disposition, nous avons vérifié, sur la base de sources élargies, si la participation forcée de chaque individu aux expériences à l'ypérite à Natzweiler devait être considérée comme avérée, incertaine ou infirmée. Pour ce faire, tous les documents accessibles dans les fonds *Individuelle Häftlingsunterlagen* du camp de Natzweiler ainsi que de tous les autres camps de concentration dans lesquels ont été incarcérés les détenus mentionnés sur les deux listes ont été systématiquement passés au crible. Les documents médicaux déposés aux *Bundesarchiv* de Berlin et aux archives d'Arolsen, qui livrent des informations sur l'état de santé des détenus et leurs séjours à l'infirmerie des détenus ainsi que sur les traitements médicaux qui y ont été dispensés, revêtent une importance toute particulière à cet égard. À cela s'ajoutent les preuves et témoignages recueillis dans le cadre de procédures ouvertes à l'encontre des auteurs d'exactions devant les tribunaux alliés chargés des crimes de guerre. Il s'agit notamment du témoignage de Gerrit Hendrik Nales, détenu fonctionnaire affecté en tant que soignant à la station *Ahnenerbe* qui, lors du procès des médecins de Nuremberg devant le tribunal militaire américain, a identifié avec exactitude deux victimes des expériences à l'ypérite⁷⁹⁹, ainsi que du témoignage de Charles (Karl) Schmitt, ancien collaborateur de Hirt, qui a donné aux enquêteurs français le nom de victimes des expérimentations à l'ypérite dont les organes ont été prélevés à Natzweiler après leur mort et soumis à des examens histologiques à l'Institut d'anatomie⁸⁰⁰. Dans certains cas, nous avons pu examiner pour la première fois des dossiers de demande d'indemnisation déposés après la guerre, alors qu'ils n'avaient encore jamais été pris en compte dans les travaux de recherche effectués jusqu'à présent sur les victimes de cette série d'expériences. Pour tous les détenus mentionnés sur la liste, nous avons consulté le fichier central fédéral tenu par le *Bezirksregierung* (gouvernement du district) de Düsseldorf répertoriant toutes les procédures ouvertes au titre de la *Bundesentschädigungsgesetz* (loi fédérale sur l'indemnisation des victimes de persécutions nazies), afin de déterminer si des demandes en ce sens avaient bien été déposées. Nous avons étudié les dossiers d'indemnisation pour autant qu'ils aient été accessibles du fait de l'expiration des délais de protection. Outre les demandes d'indemnisation de survivants pour dommages physiques consécutifs aux mauvais traitements subis pendant la détention, on y trouve également des demandes relatives à des problèmes de santé résultant d'une participation forcée aux expériences à l'ypérite. À cet égard, les expertises médicales et les rapports des survivants revêtent une valeur de preuve toute particulière parce qu'ils permettent de dissiper les doutes sur certains cas⁸⁰¹.

Dans le tableau de synthèse ci-après, afin de mieux distinguer les différents éléments, les numéros d'ordre T1-T10 sont attribués aux détenus figurant sur la liste *Truppenversorgung* et les numéros d'ordre S1-S15 aux détenus apparaissant sur la liste *Sonderabteilung*. Les détenus ayant perdu la vie des suites des expériences à l'ypérite sont identifiés par le symbole **+**. La catégorie BV désigne les *Berufsverbrecher* (criminels récidivistes).

797. Annexe: Namentliche Erfassung der Häftlinge, die mit Truppenverpflegung versorgt werden sollen, gez. Der Lagerarzt KL Natzweiler i.V., ohne Unterschrift oder Paraphe, SS-Hauptsturmführer, undatiert, Liste Truppenverpflegung. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1/8125900/3132604. [Relevé nominatif des détenus devant bénéficier de rations destinées aux troupes. Le médecin du camp de concentration de Natzweiler i.V., sans signature ni paraphe, *SS-Hauptsturmführer*, non daté, liste *Truppenverpflegung*.]

798. Sonderabteilung, undatiert. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1/8125900/3132776. [Sonderabteilung, non datée.]

799. Totenbuch Natzweiler, Case I, Tribunal, Prosecution Exhibit 560, p. 16-17. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 3/6782-6881. [Registre mortuaire de Natzweiler.] Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947 (132. Verhandlungstag). Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/10601-10602. [Audition directe du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947 (132^e jour d'audience).]

800. Procès-verbal de Charles Schmitt, 4.1.1947. DCAJM. Jugement 202/1, information 76.

801. L'analyse portait sur des dossiers issus des registre du *Bayerische Landesentschädigungsamt* (Office bavarois d'indemnisation des victimes des persécutions nazies) basé à Munich, des dossiers de procédures pénales et d'indemnisation provenant des *Bayerischen Hauptstaatsarchiv* (Archives de l'État de Bavière), des *Niedersächsischen Landesarchiv* (Archives de l'État de Basse-Saxe), département de Wolfenbüttel et des *Hessischen Hauptstaatsarchiv* (Archives de l'État de Hesse) à Wiesbaden.

	N° dét.	Motif de détention	Nom	Dossiers individuels de détenus (Natzweiler) - Documents sources	Participation forcée aux expériences à l'ypérite
S2	501	BV	Bauer, Bernhard	Disponible ⁸⁰² . Un dossier médical fait état de lésions cutanées liées aux expériences à l'ypérite : « 10/03/1943 Cicatrices de brûlure sur les avant-bras, 3 cicatrices de brûlure plus grandes côté abdominal gauche (expérience N.) ⁸⁰³ ».	Certaine
T1, S6	1216	BV	Blum, Wilhelm	Non conservé.	Incertaine
S14	1626	BV	Denne, Wilhelm	Disponible ⁸⁰⁴ . Aucun document médical de Natzweiler n'a été conservé.	Incertaine
S15	1656	BV	Kirn, Karl †	Disponible ⁸⁰⁵ . La fiche de <i>Block</i> de Kirn atteste d'une admission à la <i>Sonderabteilung</i> de l' <i>Ahnenerbe</i> le 07/12/1942. Il est mort le 21/12/1942 ⁸⁰⁶ . Le soignant des détenus, Gerrit Hendrik Nales, a identifié Kirn comme victime des expériences ⁸⁰⁷ . Charles (Karl) Schmitt, collaborateur de Hirt et témoin oculaire, confirme que Kirn est une victime des expérimentations à l'ypérite et que ses organes ont été examinés <i>post mortem</i> ⁸⁰⁸ .	Certaine
T2	61	BV ⁸⁰⁹	Köpf, Erich	Non conservé.	Incertaine
S13	1413	BV	Kramer, Franz	Disponible ⁸¹⁰ . Nulle part dans le dossier médical de Kramer il n'est fait mention d'un séjour à la <i>Sonderabteilung</i> du <i>SS-Ahnenerbe</i> ou d'une participation forcée aux expériences à l'ypérite.	Incertaine
T3	1461	BV	Landen, Peter	Disponible ⁸¹¹ . Les documents médicaux de Landen attestent d'une sortie de l'infirmerie des détenus le 18/11/1942. Début des expériences à l'ypérite, ce qui rend très improbable l'hypothèse selon laquelle il les aurait subies ⁸¹² .	Incertaine

802. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Bernhard Bauer, geb. 21.10.1905. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3146299-3146300. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Bernhard Bauer, né le 21 octobre 1905.]

803. « *N. Versuch* » signifie expérience de Natzweiler. Konzentrationslager Buchenwald, Krankenblatt Bernhard Bauer, geb. 21.10.1905. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.3.5./oS/5491546. [Camp de concentration de Buchenwald, dossier médical Bernhard Bauer.]

804. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Wilhelm Denne, geb. 5.8.1909. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3161023-3161026. [Dossiers individuels de détenus de Natzweiler, Wilhelm Denne, né le 5 août 1909.]

805. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Karl Kirn, geb. 14.9.1907. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3186380-3186392. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Karl Kirn, né le 14 septembre 1907.]

806. Der Lagerarzt KL Natzweiler (Az. 14 f 1 /12.42/Bl./Pr.) an die Politische Abteilung des KL Natzweiler. Betr.: Tod des BV-Hftl. Nr. 1656 Kirn, Karl 21.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3186391. [Courrier du médecin du camp de concentration de Natzweiler au service politique du camp de concentration de Natzweiler. Objet : Décès du détenu récidiviste n° 1656 Kirn, Karl 21 décembre 1942.]

807. Totenbuch Natzweiler, Case I, Tribunal, Prosecution Exhibit 560, p. 16-17. Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 3/6782-6881. [Registre mortuaire de Natzweiler.] Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947 (132. Verhandlungstag). Mikrofiche Edition *Ärzteprozeß*, 2/10601-10602. [Audition directe du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947 (132^e jour d'audience).]

808. Procès-verbal de Charles Schmitt, 4.1.1947. DCAJM. Jugement 202/1, information 76.

809. Reitzenstein cite comme motif d'incarcération « *Berufsverbrecher* » (criminel récidiviste) et l'article 175. Voir Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 135. Il ne cite pas la moindre source attestant d'une condamnation d'Erich Köpf selon le § 175 du code pénal (« *Unzucht mit Männern* », c'est-à-dire actes sexuels avec des hommes). Le motif de détention indiqué pour l'inscription de Kirn au registre matriculaire des détenus est « BV », c'est-à-dire *Berufsverbrecher*.

810. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Franz Kramer, geb. 2.2.1912. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3190777-3190781. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Franz Kramer, né le 2 février 1912.]

811. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Peter Landen, geb. 15.5.1909. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3194546-3194553. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Peter Landen, né le 15 mai 1909.]

812. Revier-Kartei Block 1. Peter Landen, Häftlingsnummer 1416. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3194551. [Fiche de *Revier*, *Block* 1. Peter Landen, numéro de détenu 1416.]

T4	1392	BV	Mezger, Wilhelm	Disponible ⁸¹³ . Mezger a été pris en charge à l'infirmerie des détenus du 28/12/1942 au 25/01/1943 ⁸¹⁴ . Quoiqu'envisageable, il est très improbable qu'il ait été soumis aux expériences à l'ypérite avant le 28 décembre 1942 étant donné son état de santé.	Incertaine
T5, S7	1281	BV	Müssgen, Wilhelm +	Disponible ⁸¹⁵ . On dispose de documents médicaux de Müssgen et d'un rapport d'autopsie. Il est décédé le 31 décembre 1942 des suites des expérimentations à l'ypérite. Le rapport d'autopsie de Karl Wimmer relève des lésions cutanées sur les avant-bras ⁸¹⁶ . Charles (Karl) Schmitt, un collaborateur de Hirt, a attesté que Müssgen était bien une victime des expérimentations à l'ypérite et que ses organes ont été examinés <i>post mortem</i> ⁸¹⁷ .	Certaine
S4	774	BV	Nowak, Willy	Non conservé.	Incertaine
T6, S11	1348	BV	Port, Friedrich	Non conservé.	Incertaine
T7	1383	BV ⁸¹⁸	Reinhard, Richard ⁸¹⁹	Non conservé. Après la libération, Reinhard a certes déclaré avoir subi des dommages physiques aux deux mains et au pied gauche à la suite des mauvais traitements infligés par les SS, mais aucune lésion due à l'ypérite ⁸²⁰ .	Incertaine
S8	1287	BV ⁸²¹	Ries, Karl	Non conservé.	Incertaine
S1	232	BV	Schatz, Georg	Disponible ⁸²² . Aucun document médical n'a été conservé.	Incertaine

813. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Wilhelm Mezger, geb. 12.10.1909. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3204762-3204764. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Wilhelm Mezger, né le 12 octobre 1909.]

814. Hft.-Kr.-Bau, den 29.12.1942, gez. Hack 303. BArch Berlin, NS 4-Na/73, p. 89. [Infirmerie des détenus, le 29 décembre 1942, sign. Hack 303.] Poststelle Häftlingskrankenbau, Natzweiler, den 24.1.1943, gez. 303 [Hack], p. 64. [Poste infirmerie des détenus, Natzweiler, le 24 janvier 1943, sign. 303 (Hack)], ainsi qu'en copie : *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1/8126200/3132812. Sans indiquer de source, Reitzenstein situe la date de sortie de Mezger de l'infirmerie des détenus au 25 janvier 1943, un jour après la date figurant sur la fiche de sortie. Voir Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 137. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 112.

815. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Wilhelm Müssgen, geb. 6.1.1901. *ITS Digital Archive*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/328402-3208411. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Wilhelm Müssgen, né le 6 janvier 1901.]

816. Stabsarzt Wimmer (Wehrwissenschaftliche Abteilung des anatomischen Instituts der Universität Straßburg), Sektionsbericht, Wilhelm Müssgen, 31.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3208406-3208407. [Stabsarzt Wimmer (Section scientifique militaire de l'Institut d'anatomie de l'université de Strasbourg), rapport d'autopsie, Wilhelm Müssgen, 31 décembre 1942.]

817. Procès-verbal de Charles Schmitt, 4.1.1947. DCAJM. Jugement 202/1, information 76.

818. La catégorie de détenus « *Berufsverbrecher* » figure dans le registre matriculaire des détenus du camp de concentration de Natzweiler, n° 1383 Richard Reinhard. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./81238872/3128872. Aucune référence ne vient confirmer la catégorie de détenus « *Politische Sicheitsverwahrung* » (PSV, rétention de sûreté pour raisons politiques), évoquée par Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 136.

819. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 136. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 111, 112. Il n'y a pas eu de détenu nommé Richard Reichard portant le numéro 1383 au camp de concentration de Natzweiler. D'après le registre matriculaire des détenus du camp de Natzweiler, le détenu n° 1383 est Richard Reinhard, né le 08 mai 1918 à Munich. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128872. Carte personnelle de détenu Richard Reinhard, né le 8.5.1918. *ITS Digital Archives*, 1.1.26.8./oS/1301411872, qui fut également immatriculé au camp de concentration de Mauthausen non pas sous le nom de Reichard, mais sous celui de Reinhard. Voir à ce sujet : Häftlingszugangsbuch der politischen Abteilung von Mauthausen. Archiv der KZ Gedenkstätte Mauthausen (AMM), Sign. MM/Y36 b, 081651-081680. [Registre d'accès des détenus de la section politique de Mauthausen. Archives du mémorial du camp de concentration de Mauthausen (AMM).] Häftlingszugangsbuch der politischen Abteilung von Mauthausen (AMM), Sign. MM/Y43, 090181-090276. [Registre d'accès des détenus de la section politique de Mauthausen (AMM).]

820. Displaced Persons Camp Dachau. Entlassungsschreiben, gez. Leo Roth, F. J. O'Lilly, Charles T. Swan, 28.7.1945. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.6.2./oS/10262160. [Courrier de sortie, sign. Leo Roth.]

821. Reitzenstein range Karl Ries dans la catégorie de détenus PVS. Reitzenstein, *Himmlers Forscher*, 2014, p. 138. D'après le registre matriculaire des détenus, Ries a été incarcéré en tant que *Berufsverbrecher* à Natzweiler. Häftlingsnummernbuch KL Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128869. [Registre matriculaire des détenus camp de concentration de Natzweiler.]

822. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Georg Schatz, geb. 14.4.1911. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3227279-3227283. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Georg Schatz, né le 14 avril 1911.]

T9	234	BV	Scheepker, Heinrich	Non conservé.	Incertaine
S9	1344	BV	Schmidt, Hubert	Disponible ⁸²³ . Aucun document médical n'a été conservé. Dans le cadre de sa procédure d'indemnisation, Schmidt a rapporté qu'il avait été soumis aux expériences à l'ypérite contre son gré et a témoigné des répercussions de ces expériences sur sa santé ⁸²⁴ .	Certaine
T8, S5	854	BV	Swienty, Willy	Disponible ⁸²⁵ . Aucun document médical n'a été conservé. Dans son dossier d'indemnisation, les dommages dus à l'ypérite sont attestés par des expertises médicales ⁸²⁶ .	Certaine
S10	1346	BV	Tries, Friedrich †	Disponible ⁸²⁷ . Le dossier médical de Tries fait état d'un séjour à la station <i>Ahnenerbe</i> du 7 décembre 1942 au 28 décembre 1942, date de son décès des suites des expériences avec l'ypérite. Le rapport d'autopsie de Karl Wimmer relève « des lésions cutanées étendues avec de profondes nécroses hémorragiques, parfois purulentes ⁸²⁸ », imputables aux effets de l'ypérite. Le soignant Gerrit Hendrik Nales a identifié Tries comme victime des expériences ⁸²⁹ . Charles (Karl) Schmitt, un collaborateur de Hirt, a attesté que Tries était bien une victime des expérimentations à l'ypérite et que ses organes ont été examinés <i>post mortem</i> ⁸³⁰ .	Certaine
S12	1384	BV	Tuscher, Josef	Disponible ⁸³¹ . La fiche de <i>Revier</i> de Tuscher atteste de soins reçus à l'infirmerie du 03/03 au 21/05/1943 en raison de son état de santé consécutif à un « traitement dans la <i>Sonderabteilung</i> de l' <i>Ahnenerbe</i> ⁸³² ».	Certaine
T10, S3	537	BV	Zinhobl, Alfred	Disponible ⁸³³ . Les documents médicaux de Zinhobl ne comportent aucune référence aux expériences à l'ypérite. Sa fiche de patient fait état d'une admission en « isolement » le 12 novembre 1942 ⁸³⁴ .	Incertaine

823. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Hubert Schmidt, geb. 25.3.1911. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3228665-3228666. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Hubert Schmidt, né le 25 mars 1911.]

824. Hubert Schmidt, [Bericht], 19.12.1949. Landesamt für Finanzen - Landesentschädigungsamt (München), LEA, Az. BEG 34985, p. 38.

825. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Willy Swienty, geb. 9.3.1915. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3237841-3237843. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Willy Swienty, né le 9 mars 1915.]

826. Stadt Braunschweig Krankenhaus Salzdahlumerstr. - Chirurgische Klinik an die Entschädigungsbehörde des Verwaltungsbezirks Braunschweig. Betr.: Chirurgisches Zusatzgutachten über Willy Swienty, geb. 9.3.1915, gez. Dr. med. Ernst Suren, Dr. med. H. H. Schmidt, 1.2.1958. Niedersächsisches Landesarchiv, Abteilung Wolfenbüttel, 4 Nds. Zg. 22/2003, Nr. 2058, p. 53-57. [Ville de Brunswick Hôpital Salzdahlumerstr. - Clinique chirurgicale à l'autorité d'indemnisation du district administratif Brunswick. Objet : Expertise chirurgicale supplémentaire concernant Willy Swienty, né le 9 mars 1915, sign. Dr. Ernst Suren, Dr. H. H. Schmidt, 1^{er} février 1958. Archives du *Land* de Basse-Saxe, département Wolfenbüttel, 4 Nds.]

827. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Friedrich Tries, geb. 6.4.1905. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3242121-2142136. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Friedrich Tries, né le 6 avril 1905.]

828. Stabsarzt Wimmer (Wehrwissenschaftliche Abteilung des anatomischen Instituts der Universität Straßburg), Sektionsbericht, Friedrich Tries, 28.12.1942. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3242129. [Stabsarzt Wimmer (Section scientifique militaire de l'Institut d'anatomie de l'université de Strasbourg), rapport d'autopsie, Friedrich Tries, 28 décembre 1942.]

829. Totenbuch Natzweiler, Case I, Tribunal, Prosecution Exhibit 560, p. 16-17, Mikrofiche-Edition *Ärzteprozeß 3/6782-6881*. [Registre mortuaire de Natzweiler.] Direktes Verhör des Zeugen Gerrit Hendrik Nales durch den Anklagevertreter Alexander Hardy am 30.6.1947 (132. Verhandlungstag), Mikrofiche-Edition *Ärzteprozeß*, 2/10601-10602. [Audition directe du témoin Gerrit Hendrik Nales par le procureur Alexander Hardy le 30 juin 1947 (132^e jour d'audience).]

830. Procès-verbal de Charles Schmitt, 4.1.1947. DCAJM. Jugement 202/1, information 76.

831. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Josef Tuscher, geb. 29.7.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3243221-3243222. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Josef Tuscher, né le 29 juillet 1913.]

832. Revierkarte, Tuscher, Josef, geb. 29.7.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3243222. [Carte de Revier, Tuscher, Josef, né le 29 juillet 1913.]

833. Individuelle Häftlingsunterlagen Natzweiler, Alfred Zinhobl, geb. 27.5.1907. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3251254-3251262. [Dossiers individuels de détenus Natzweiler, Alfred Zinhobl, né le 27 mai 1907.]

834. Krankenkartei Natzweiler Alfred Zinhobl, geb. 27.5.1907. Krankenkartei Alfred Zinhobl, geb. 27.5.1907. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3251259-3251260. [Fiche médicale Natzweiler Alfred Zinhobl, né le 27 mai 1907. Fiche médicale Alfred Zinhobl, né le 27 mai 1907.]

Comme le montre l'analyse des dossiers individuels du camp de concentration de Natzweiler provenant des archives d'Arolsen, les détenus figurant sur la liste *Truppenverpflegung* ne peuvent être considérés que comme de possibles sujets des expériences à l'ypérite. Le fait de figurer sur les listes ne constitue pas en soi une preuve formelle qu'ils y ont été soumis. Du fait de la nature lacunaire des sources, il n'est pas toujours possible de déterminer de manière catégorique si les détenus mentionnés sur les listes sont effectivement des victimes des expériences au gaz moutarde conduites à Natzweiler. Dans certains cas, ce sont les dossiers médicaux constitués au camp de concentration de Natzweiler et dans d'autres camps qui peuvent fournir une telle preuve. C'est le cas notamment pour Bernhard Bauer, Karl Kirn, Wilhelm Müssgen, Friedrich Tries et Josef Tuscher. Dans les cas d'Hubert Schmidt et de Willy Swienty, la preuve qu'ils ont été victimes des expérimentations à l'ypérite a pu être apportée par les expertises médicales et d'autres documents issus des procédures d'indemnisation de ces deux survivants.

Sur les 20 détenus nommément identifiés sur les deux listes, une participation forcée aux expérimentations à l'ypérite à Natzweiler peut être considérée comme certaine dans sept cas (Bernhard Bauer, Karl Kirn, Wilhelm Müssgen, Hubert Schmidt, Willy Swienty, Friedrich Tries et Josef Tuscher). Dans 13 cas, en revanche, des doutes subsistent en raison de sources lacunaires. Dans sept cas non probants (Wilhelm Blum, Erich Köpf, Willy Nowak, Friedrich Port, Richard Reinhard, Karl Ries et Heinrich Scheepker), les documents individuels de détenu du camp de Natzweiler susceptibles de fournir des renseignements sur une éventuelle participation forcée aux expériences à l'ypérite ne nous sont pas parvenus. Dans six autres cas (Wilhelm Denne, Franz Kramer, Peter Landen, Wilhelm Mezger, Georg Schatz et Alfred Zinhobl), les dossiers individuels des détenus sont certes disponibles, mais aucun ne renferme de documents médicaux concluants. Dans un cas, les dates d'admission et de sortie de l'infirmerie des détenus ont manifestement été modifiées à la main. Au regard des fiches d'admission et de sortie de l'infirmerie des détenus, on peut supposer que Mezger a séjourné au *Krankenrevier* du 29 décembre 1942 au 24 janvier 1943. On ne peut exclure qu'au gré des transferts et de l'exploitation des dossiers des organismes d'indemnisation des victimes des persécutions nazies vers les archives compétentes, d'autres documents deviennent accessibles et contribuent à éclaircir les cas pour lesquels le doute subsiste. Les multiples cas ambigus sont en premier lieu la conséquence de la destruction systématique de documents, orchestrée par les auteurs de ces crimes afin de tenter de brouiller les pistes.

Conclusion

C'est à l'Institut d'anatomie de la *Goethe Universität* de Francfort-sur-le-Main durant l'été 1939 qu'August Hirt et Karl Wimmer entamèrent leurs recherches sur l'ypérite (gaz moutarde), un gaz de combat bien connu depuis la première guerre mondiale. Kurt Felix, collègue universitaire de Hirt et directeur de l'Institut de physiologie végétative de l'université de Francfort, se chargea de lui fournir le gaz de combat nécessaire à ses travaux. Hirt coopéra par ailleurs avec Hellmut Weese, directeur du laboratoire de pharmacologie de l'usine IG Farben d'Elberfeld, dans le cadre de ses recherches sur l'ypérite. Avant le début de la seconde guerre mondiale, Hirt tenta de sa propre initiative d'établir une collaboration dans le domaine de la recherche sur l'ypérite avec l'inspection des torpilles à l'école de protection contre les gaz de la marine de Kiel, mais ce partenariat s'arrêta au début de la guerre. Quelques semaines après le début des hostilités, le 17 novembre 1939, Hirt prit part à une réunion à Heidelberg au cours de laquelle il présenta ses recherches sur l'ypérite devant un panel d'experts en gaz de combat de la *Wehrmacht*. Il se vit alors offrir l'opportunité de poursuivre ses essais en laboratoire au mois de décembre à Berlin, à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie militaire de la *Militärärztliche Akademie*, auprès de Wolfgang Wirth. C'est là que Hirt eut pour la première fois la possibilité de vérifier son hypothèse relative aux vertus prophylactiques et thérapeutiques des vitamines sur les effets dévastateurs de l'ypérite sur les cellules et les tissus dans le cadre d'une expérimentation sur des êtres humains, en la personne de deux aspirants de la *Militärärztliche Akademie*. Wirth, qui avait observé les travaux de Hirt à la *Militärärztliche Akademie* et portait un œil critique sur cette collaboration, choisit d'y mettre fin au bout de ce séjour de trois semaines. Hirt en conçut une forte méfiance à l'égard des services militaires de la *Wehrmacht*, qu'il soupçonnait de vouloir faire main basse sur les résultats de ses travaux sur l'ypérite. Après avoir rejoint la Reichsuniversität Straßburg, Hirt trouva dans la *SS-Ahnenerbe* un nouveau partenaire au cœur de l'appareil étatique polycratique national-socialiste avec qui coopérer pour poursuivre ses recherches sur l'ypérite. Les travaux de Hirt suscitèrent l'intérêt de Heinrich Himmler qui en avait été informé par le directeur de la *SS-Ahnenerbe*, Wolfram Sievers ; le *Reichsführer-SS* se proposa

même de les soutenir en offrant notamment la possibilité d'utiliser des prisonniers des camps de concentration en tant que sujets d'expériences. La *SS-Ahnenerbe* permit à Hirt de se rapprocher de la *Waffen-SS*, une entité militaire rivale de la *Wehrmacht* au sein du régime national-socialiste. La *SS-Ahnenerbe*, qui se consacrait essentiellement aux sciences humaines, cherchait justement à étendre le champ de ses activités aux sciences médicales et naturelles en créant l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*. Cependant, l'intégration de l'institut au sein de la toute nouvelle Reichsuniversität Straßburg n'eut jamais lieu, le recteur de cette dernière y ayant opposé une fin de non-recevoir. Avec quelques postes seulement, l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* de la *SS-Ahnenerbe* fut ainsi confiné dans un relatif isolement à Strasbourg, comme le prouve la comparaison avec le *Forschungsinstitut*, un institut de recherche interdisciplinaire intégré à l'organigramme de la Reichsuniversität Straßburg et dirigé par les collègues de Hirt, Otto Bickenbach, Friedrich Weygand et Rudolf Fleischmann. Leur institut de recherche faisait non seulement partie de l'université, mais ses équipements de laboratoire, dans une antenne de la *Luftwaffe* au fort Fransecky (fort Ney) non loin de Strasbourg, étaient bien supérieurs à ceux dont disposait Hirt⁸³⁵. Dans sa course aux ressources, la *SS-Ahnenerbe*, en tant qu'organisation scientifique, ne disposait que de peu de moyens pour s'équiper en fournitures de laboratoire et instruments, ainsi que pour le recrutement de personnel scientifique. C'est en tout cas ce que suggèrent les tentatives répétées et vaines de la *SS-Ahnenerbe* de dispenser de service militaire les assistants de Hirt, Anton Kiesselbach et Karl Wimmer, ou d'obtenir leur affectation à Strasbourg en les incorporant à la *Waffen-SS*. L'intégration en 1943 des recherches de Hirt sur l'ypérite au programme de financement du *Reichsforschungsrat* ne fut qu'un demi-succès car il n'entraîna pas de changement radical dans l'accès de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* aux ressources nécessaires à la recherche. La *SS-Ahnenerbe* ne pouvait se prévaloir que d'un monopole par rapport aux autres organisations scientifiques allemandes : la possibilité d'utiliser des détenus de camps de concentration comme sujets non volontaires pour des expériences sur l'être humain.

Comme les sources de l'administration du camp ont permis de le démontrer, la première expérimentation humaine sur des détenus du camp de concentration de Natzweiler avec le gaz de combat yperite eut lieu le 25 novembre 1942. Mais cette expérience, tout comme celle qui suivit trois jours plus tard, se solda par un échec, le gaz de combat fourni se révélant sans effet. Wimmer revint à Strasbourg le 30 novembre 1942. Il y prit possession d'une nouvelle livraison d'ypérite le 4 décembre 1942, qui allait servir lors d'une troisième série d'expériences, du 5 au 7 décembre 1942 à Natzweiler. S'ensuivirent d'autres séjours au camp de concentration de Natzweiler, au cours desquels Wimmer surveilla l'évolution des graves blessures infligées aux détenus par le gaz de combat et procéda à l'autopsie de deux des trois victimes de l'expérience, décédées jusqu'à fin décembre 1942 des suites des expérimentations à l'ypérite. En janvier 1943, Wimmer passa plusieurs jours à Natzweiler, notamment lors d'une visite commune avec Hirt et Sievers le 25 janvier. Plus aucun séjour de Wimmer à Natzweiler n'est mentionné par la suite. Les détenus, qui souffraient de graves blessures dues au gaz de combat, continuèrent à être soignés à la station *Ahnenerbe* jusqu'au 3 mars 1943. L'« expérience à grande échelle » prévue en janvier 1943 sur des animaux et des détenus des camps de concentration de Dachau et de Natzweiler, qui aurait entraîné d'autres décès et de nombreux blessés graves, n'eut finalement pas lieu, Wimmer s'étant enrôlé volontairement dans la *Luftwaffe* au printemps 1943 pour y effectuer son service militaire à compter du 19 avril. En l'absence de Wimmer, les assistantes techniques Irmgard Bennemann et Elisabetha (Else) Schmitt, recrutées en avril et en mai, furent chargées de préparer les animaux de laboratoire installés à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* de Strasbourg pour la poursuite des expériences à l'ypérite. Après le retour de Wimmer, les recherches sur l'ypérite y reprirent sous forme d'expériences sur les animaux, début août 1943. S'il n'existe à ce jour aucune preuve, en l'état des dossiers, que des expériences ont été conduites sur des détenus à Natzweiler après mars 1943, il semblerait en revanche que Wimmer se soit livré à des expériences sur lui-même. Les protocoles de sécurité encadrant le travail en laboratoire sur l'ypérite, un gaz de combat hautement toxique, au sein du service de Hirt à l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* se révélèrent bien insuffisants. Des accidents et des blessures émaillèrent le quotidien des personnes qui y travaillaient et qui étaient dépourvues de tout équipement de protection élémentaire, tel un masque à gaz.

835. William J. Cromartie, Carl Henze: *Further Information Concerning Activities at Fort Fransecky, Strassburg*. (15.3.1945). SHAEF Combined Intelligence Objectives Sub-Committee. - G-2 Division: CIOS File XVI-2 (Item N°. 24), (CIOS) London 1945.

Quoi qu'il en soit, le préjudice causé au personnel de l'institut à Strasbourg par ces accidents et ces expériences sur soi-même n'est rien en comparaison de l'extrême souffrance qui a été délibérément infligée aux détenus impliqués dans les expérimentations à Natzweiler. Le gaz moutarde liquide appliqué sur les avant-bras provoqua, pendant plusieurs semaines, une cécité temporaire chez les victimes et fut à l'origine de lésions cutanées graves et excessivement douloureuses, sans qu'aucun traitement palliatif ne fût administré. Même après les longs mois que dura le processus de guérison de leurs lésions cutanées, les survivants des expérimentations en gardèrent des séquelles physiques et psychologiques dues à une expérience extrêmement traumatisante, ainsi que des cicatrices visibles à vie que l'un des survivants a qualifiées de « stigmates de ce régime⁸³⁶ ».

Même si, du fait de lacunes dans les sources qui nous sont parvenues, on ne peut plus espérer aujourd'hui déterminer avec certitude le nombre exact de détenus contraints de participer aux expériences à l'ypérite, les chiffres reposant sur les estimations de l'ancien détenu Ferdinand Holl, qui avaient cours jusqu'à présent dans la recherche historique et faisaient état d'un total de 120 sujets répartis en quatre séries d'expériences, pour un bilan de 28 à 32 morts, doivent être considérés comme exagérés. Depuis l'ouverture en 2007 des archives d'Arolsen, les affirmations de Holl peuvent être réexaminées à la lumière des dossiers de l'administration du camp de concentration de Natzweiler qui y sont conservés. Ces dossiers nous imposent de réviser le nombre de victimes mentionné dans le jugement du procès des médecins de Nuremberg et dans la littérature historique se référant aux déclarations de Holl. Il est avéré que trois détenus sont morts des suites des expériences à l'ypérite : Karl Kirn (14/09/1907 - 21/12/1942), Wilhelm Müssgen (06/01/1901 - 31/12/1942) et Friedrich Tries (06/04/1905 - 28/12/1942). S'agissant de quatre autres détenus ayant survécu aux expériences, une participation forcée peut être établie avec certitude sur la base de dossiers médicaux du camp de concentration de Natzweiler et de documents issus des procédures d'indemnisation : Bernhard Bauer, Hubert Schmidt, Willy Swienty et Josef Tuscher. Dans 13 autres cas, si l'on dispose bien d'indices d'une éventuelle soumission, les documents qui nous sont parvenus ne suffisent pas à le démontrer avec certitude. Rien ne permet d'exclure qu'il y ait eu d'autres victimes d'expériences mais leur participation forcée n'a pas pu être prouvée à ce jour du fait de lacunes dans les sources conservées.

Dans le cas des expérimentations criminelles sur l'être humain, la quête de connaissances cruciales en temps de guerre poursuivie par Hirt et Wimmer dans le cadre de leurs recherches sur l'ypérite revêt une dimension épistémologique qui doit être considérée comme une motivation essentielle de leurs actes. La méthodologie expérimentale utilisée ici avait été appliquée dans la recherche toxicologique et pharmacologique sur les gaz de combat durant la première guerre mondiale. Elle consistait à préparer les expériences sur l'être humain par des séries d'expériences sur les animaux puis à mettre en relation les résultats ainsi obtenus. Bien qu'ils aient transgressé les règles éthiques, il serait trop facile de taxer de « pseudoscience » les expériences de Hirt et Wimmer à l'ypérite. Même si le secret militaire et la vive réticence de Hirt à partager et à discuter avec d'autres scientifiques des résultats préliminaires de ses travaux concernant l'action des vitamines sur les lésions dues à l'ypérite compliquèrent tout contrôle scientifique interne de leurs travaux, rien a priori ne permettait de dire que son approche de la question se traduirait par de nouvelles avancées. Wolfgang Wirth, une sommité parmi les experts allemands en matière de gaz de combat, laissa lui-même Hirt étudier son hypothèse de travail dans les locaux du laboratoire de la *Militärärztliche Akademie*. Hirt et Wimmer échouèrent à atteindre leur véritable objectif, à savoir celui de tirer au clair les mécanismes des effets toxiques de l'ypérite au niveau cellulaire, ainsi que sur les organes internes, les yeux et la peau. Les sources qui nous sont parvenues de façon fragmentaire indiquent qu'avec leurs études au microscope à fluorescence, Hirt et Wimmer ont surtout étudié l'effet nocif de l'ypérite au niveau morphologique en observant les processus métaboliques et ses interactions avec les vitamines. Ces observations restèrent au niveau morphologique et descriptif, sans permettre d'élucider les réactions biochimiques et physiologiques sous-jacentes aux lésions par intoxication des cellules et tissus. Les protocoles d'expérimentation, les coupes histologiques des organes des victimes qui ont été étudiées ainsi que les photographies et les films documentant les travaux ayant été détruits, il n'est plus possible, du point de vue de l'histoire des sciences, de reconstituer dans le détail les interactions entre les vitamines et les lésions provoquées par le gaz moutarde au système réticulohistiocytaire qui ont pu être observées au microscope à fluorescence

836. Hubert Schmidt, [Bericht], 19.12.1949. Landesamt für Finanzen - Landesentschädigungsamt (München), LEA, Az. BEG 34985, p. 38.

au niveau cellulaire dans les organes lymphatiques et dans le foie. Hirt et Wimmer n'ont jamais pu valider leur hypothèse de travail selon laquelle les vitamines pouvaient inhiber efficacement les effets nocifs du gaz moutarde au niveau cellulaire. En janvier 1943, l'issue fatale des expériences menées sur des détenus du camp de concentration de Natzweiler acheva de convaincre Wimmer et Hirt que le traitement à la vitamine A, contrairement aux observations précédemment effectuées sur les animaux, paraissait induire « non pas un effet protecteur, mais bien au contraire une hypersensibilité⁸³⁷ ». Leur hypothèse de travail était ainsi réfutée. Il n'existe aucun rapport de recherche analysant leurs observations et résultats obtenus lors d'essais sur des animaux et des humains. Les « Propositions de traitement pour les lésions par gaz de combat yperite », rédigées par Hirt et Wimmer en avril 1944 et transmises à l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*, se résument à des préconisations médicales pour le traitement des intoxications à l'ypérite, qui prévoient, outre le recours aux antiseptiques, la prise de vitamines et le traitement des lésions cutanées par de la trypaflavine, un colorant de l'acridine. Elles ne contenaient pas de nouveaux résultats de recherche et ne dépassaient pas le niveau de connaissances des manuels préexistants. Enfin, ces suggestions de traitement perdirent toute utilité pratique en médecine militaire au cours de la dernière année du conflit.

5. LES EXPÉRIENCES AU PHOSGÈNE D'OTTO BICKENBACH

Florian SCHMALTZ

LES DÉBUTS DES EXPÉRIMENTATIONS AU PHOSGÈNE À HEIDELBERG EN 1939-1941

Lorsqu'en 1939, Otto Bickenbach commença à travailler sur la problématique de la prévention et des possibilités de traitement des effets du phosgène, un gaz de combat utilisé durant la première guerre mondiale, ce médecin né le 11 mars 1901 à Ruppichterroth et fervent militant national-socialiste avait déjà une solide carrière universitaire à son actif. Élevé selon des préceptes conservateurs stricts, ce fils d'agriculteur fut contraint dans « sa jeunesse » d'effectuer « des travaux physiques éprouvants sur le domaine de son père », domaine qu'il finit par « gérer lui-même durant la guerre ». En mai 1919, il s'enrôla de son propre chef dans le corps franc contre-révolutionnaire Lettow-Vorbeck où il suivit une formation militaire et prit part à des combats de rue à Berlin-Moabit et Hambourg-Barmbek. À la dissolution du corps franc, il passa son baccalauréat et entreprit des études de médecine à Cologne en 1920. Sur place, il eut maille à partir avec les autorités d'occupation françaises et son implication dans des actions de propagande pour le compte du *Deutsch-Völkische Schutz- und Trutzbund* (alliance de protection et de défense des nationaux allemands) lui valut une « grave blessure au crâne⁸³⁸ ». En 1921, il poursuivit ses études de médecine dans les universités de Heidelberg, Marbourg et Munich. À Munich, il adhéra à la *Brigade Ehrhard* qu'il finit par quitter après la tentative de putsch avortée de Hitler, le 13 novembre 1923⁸³⁹. Dès 1933, Bickenbach s'engagea au sein d'organisations nationales-socialistes, toujours en tant que membre actif. Au printemps 1933, il devint adhérent du *NSDAP* et le 1^{er} novembre de la même année, il intégra la *Sturmabteilung* (SA ou section d'assaut). À compter du 1^{er} décembre 1933, il présida aux affaires du *Sturmabannarzt* 11/S1 de Munich. La même année, il forma la *Nationalsozialistische Betriebszellen-Organisation* (organisation nationale-socialiste des cellules d'entreprise ou NSBO) pour les hôpitaux de la ville de Munich et prit la tête du *NS-Dozentschaft* (corps national-socialiste des enseignants) de l'université de Munich⁸⁴⁰. Interne à la première clinique médicale universitaire de Munich à partir de 1928, il rejoignit en 1934 la clinique médicale universitaire de Fribourg-en-Brigau, dont il devint directeur adjoint. À ce poste, il prit une part active à l'évic-

837. Hirt an Sievers, 6.1.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Hirt du 6 janvier 1943 à Sievers.]

838. Lebenslauf des San. Truppenführers Otto Bickenbach, 1934. BArch Berlin, VBS 1009 (NS 23), ZA II 00902, f. 5. [CV du *Sanitätstruppenführer* Otto Bickenbach.]

839. *Ibid.*

840. *Ibid.* Späth (Führer des Sturmes II/S1) der SA der NSDAP, Dienstleistungszeugnis für Sanitätstruppenführer Dr. Otto Bickenbach, 21.2.1934. BArch Berlin, VBS 1009 (NS 23), ZA II 00902, f. 6. [Späth (chef du *Sturm* II/S1) de la SA du *NSDAP*, certificat de service pour le docteur Otto Bickenbach (*Sanitätstruppenführer*), 21 février 1934.] Lebenslauf Otto Bickenbach, [1934]. BArch Berlin, R 26 III/690. [CV d'Otto Bickenbach.]

tion des scientifiques juifs⁸⁴¹. En octobre 1934, il fut promu chef de clinique et devint directeur adjoint de la clinique Ludolf Krehl de Heidelberg, sous les ordres du professeur Johannes Stein. Bickenbach obtint son habilitation à l'université de Heidelberg en 1938 en soumettant une thèse qui portait sur la corrélation entre circulation sanguine et respiration comme base de la performance constitutionnelle⁸⁴². En 1937 et 1938, il travailla par ailleurs en collaboration avec l'entreprise IG Farben⁸⁴³. Appelé sous les drapeaux le 28 août 1939, Bickenbach resta néanmoins à Heidelberg où il effectua son service militaire en qualité de directeur adjoint d'un *Teillazarette* (hôpital militaire) créé au sein de la *Medizinische Klinik* (clinique médicale)⁸⁴⁴. Lors du premier semestre de la guerre 1939/1940, Bickenbach donna des cours intitulés *Pathologie und Therapie der Kampfstoffkrankungen* (Pathologie et traitement des affections dues aux gaz de combat) à l'université de Heidelberg. Il se plongea pour cela dans la littérature médicale spécialisée dans le traitement des lésions causées par les gaz de combat⁸⁴⁵.

Un an avant le début des hostilités, fin 1938, un laboratoire spécialisé dans les armes chimiques avait été aménagé dans l'enceinte de la *Medizinische Klinik* de Heidelberg, alors dirigée par Johannes Stein. En collaboration avec le pharmacologue et toxicologue Hellmut Weese⁸⁴⁶, qui dirigeait le laboratoire de pharmacologie d'IG Farben depuis 1929, Bickenbach y conduisit des « expérimentations sur la prévention de l'intoxication au phosgène par injection intraveineuse d'hexaméthylènetétramine sur des chats⁸⁴⁷ ». En 1949, Weese évoqua deux laboratoires mis à sa disposition lors de son arrivée à Heidelberg : « L'un était équipé d'une chambre à gaz mobile de cinq mètres cubes environ, l'autre abritait les instruments d'analyse habituels pour les gaz de combat⁸⁴⁸. » Bickenbach n'ayant « pas la moindre formation en pharmacologie » et étant « très pris par la clinique », il se chargea « de la direction et de la responsabilité des études prévues ». Une assistante technique fut désignée pour effectuer les tâches auxiliaires. La quête d'un moyen de prévention commença par « l'étude de la tolérance de différents agents oxydants

841. Hermann Josef Hellmich: *Die Medizinische Fakultät der Universität Freiburg i. Br. 1933-1935. Eingriffe und Folgen der nationalsozialistischen Personalpolitik*. Diss. med. Universität Freiburg, 1989, p. 164 et suiv. Eduard Seidler: *Die Medizinische Fakultät der Albert-Ludwig-Universität Freiburg im Brisgau. Grundlagen und Etnwicklungen*. Berlin: Springer 1991, p. 340. Bernd Grün: Die Assistenten der Medizinischen Fakultät und der NS-Dozentenbund. In: Bernd Grün, Hans-Georg Hofer, Karl-Heinz Leven (dir.): *Medizin im Nationalsozialismus. Die Freiburger Medizinische Fakultät und das Klinikum in der Weimarer Republik und im „Dritten Reich“*. Frankfurt am Main, Berlin, Bern: Peter Lang 2002, p. 189-220, ici p. 204.

842. Otto Bickenbach: Blutkreislauf und Atmungskorrelation als Grundlagen konstitutioneller Leistungsfähigkeit. *Deutsches Archiv für klinische Medizin* 184 (1939), p. 28-64.

843. Interrogation N° 799 – Wolfgang Wirth, 12.2.1947, p. 12. *National Archives*, Washington, RG 238, Microfilm M 1019, reel 80. [Interrogatoire n° 799 – Wolfgang Wirth, le 12 février 1947.]

844. Johannes Stein (Dekan der Medizinischen Fakultät der Universität Straßburg) an Ministerialrat Klingelhöfer (Reichsministerium für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung), 15.9.1941. BArch Berlin, R 76 IV/69. [Courrier de Johannes Stein (doyen de la faculté de médecine de l'université de Strasbourg) du 15 septembre 1941 au conseiller ministériel Klingelhöfer (ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich).]

845. Urteil im berufsgerichtlichen Verfahren des Arztes Otto Bickenbach, 10.2.1966. BArch Ludwigsburg, B 162/4203, f. 549. [Jugement dans la procédure du tribunal professionnel du médecin Otto Birkenbach, 10 février 1966.] Vorlesungsverzeichnis der Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg aus dem Wintersemester 1939/1940, p. 44. [Catalogue de cours de l'université Ruprecht-Karls de Heidelberg pour le semestre d'hiver 1939/1940.]

846. Hellmut Weese (1897-1954) naquit à Munich et grandit à Berne, où son père enseignait l'histoire de l'art à l'université de Berlin. Après son service militaire de 1916 à 1918, Weese étudia la médecine à Berne et à Munich. En 1924, il passa son doctorat à Munich, où il devint l'assistant de Walter Straub après avoir obtenu l'habilitation à enseigner la pharmacologie et la toxicologie en 1928. Au printemps 1929, Weese prit la direction du laboratoire de pharmacologie de l'entreprise IG Farben A.G. à Wuppertal-Elberfeld, où il dirigea des recherches sur l'Evipan, un barbiturique et narcotique et sur le Prominal, un antiépileptique. En avril 1936, il fut nommé professeur associé à l'université de Cologne. Durant la seconde guerre mondiale, Weese conduisit des recherches sur le Periston, un substitut sanguin. Il joua un rôle prépondérant dans le développement de l'anesthésie. Après l'accident qui lui coûta la vie en 1954, c'est Wolfgang Wirth qui lui succéda à la tête du laboratoire de pharmacologie de Bayer A.G. Concernant la biographie de Weese, voir Hans Kilian: Hellmut Weese. *Anaesthetist* 3 (1954), p. 97-98. Gerhard Hecht, Werner Schulemann: In memoriam Hellmut Weese. *Arzneimittel-Forschung* 4 (1954), 3, p. 218-220. Hans Schadewaldt, Frank-Joachim Morich, Bayer-Aktiengesellschaft. Sektor Gesundheit Gesundheitspolitik.: *100 Jahre Pharmakologie bei Bayer: 1890-1990. Geschichte des Instituts für Pharmakologie in Wuppertal-Elberfeld*. Leverkusen: Bayer A.G. 1990. Michael Goerig, Jochen Schulte am Esch: Hellmut Weese. Der Versuch einer Würdigung seiner Bedeutung für die deutschsprachige Anästhesie. *Anästhesiologie & Intensivmedizin* 32 (1992), p. 678-685.

847. Oberstabsarzt Wirth, Aktennotiz über Dienstreise im Bereich der 1. Armee vom 16.11.-19.11.1939 (Geheim), 28.11.1939. BAMA Freiburg, RH 12-23/4470. [Oberstabsarzt Wirth, note du 28 novembre 1939 concernant le déplacement professionnel dans le secteur de la 1^{re} armée du 16 au 19 novembre 1939 (confidentiel).]

848. Hellmut Weese: Erklärung, 12.9.1949. BArch Ludwigsburg, B 305/2507. [Hellmut Weese : Explication, 12 septembre 1949.]

dans des expérimentations sur des souris, puis de leur action protectrice contre le phosgène ». C'est alors que Bickenbach avait eu une « inspiration aussi simple qu'ingénieuse » : « faire tout bonnement prendre à nos animaux de laboratoire la substance employée dans les filtres à masque à gaz afin de neutraliser le phosgène : l'hexaméthylènetétramine⁸⁴⁹ ». L'idée de tester ce principe actif contre les intoxications au phosgène lui était venue à l'été 1939 dans le cadre de sa pratique clinique quotidienne, lorsqu'il était parvenu à traiter par hirudine, un anti thrombotique, un patient présentant un grave œdème pulmonaire et une pathologie cardiaque⁸⁵⁰. Des études médicales militaires menées sur des victimes de phosgène durant la première guerre mondiale avaient révélé que ce gaz de combat endommagait gravement les alvéoles et les capillaires pulmonaires et provoquait un œdème pulmonaire. En effet, le phosgène réagit avec l'eau pour former du dioxyde de carbone et de l'acide chlorhydrique ($\text{COCl}_2 + \text{H}_2\text{O} = \text{CO}_2 + 2 \text{HCl}$). L'acide chlorhydrique libéré lors de l'hydrolyse du phosgène attaque la membrane des capillaires pulmonaires, provoquant l'infiltration de plasma sanguin dans les poumons et une mort lente par asphyxie accompagnée de douleurs atroces⁸⁵¹. À l'époque de Bickenbach, on savait grâce aux expériences effectuées sur les animaux et à des examens pathologiques de victimes de la première guerre mondiale que les intoxications au phosgène entraînaient une hausse de la viscosité sanguine associée à un stress cardio-vasculaire⁸⁵². Les possibilités de traitement des intoxications au phosgène restaient cantonnées à des approches thérapeutiques, comme un apport en oxygène et l'administration de médicaments pour le cœur visant à améliorer la circulation sanguine, assortis de saignées destinées à réduire la viscosité du sang⁸⁵³. Dans les années 1920, les expériences de chimiothérapie visant à traiter l'augmentation de la viscosité du sang en cas d'intoxication au phosgène s'étaient soldées par un échec⁸⁵⁴. C'est là qu'intervint Bickenbach. Il chercha à savoir quels anticoagulants sanguins, parmi ceux qu'il connaissait de sa pratique clinique quotidienne, pouvaient avoir un effet curatif et prophylactique contre l'œdème pulmonaire consécutif à une intoxication au phosgène. Son choix se porta sur un médicament utilisé pour traiter les cystites et les méningites, commercialisé par Schering AG sous le nom commercial d'urotropine et contenant de l'hexaméthylènetétramine⁸⁵⁵. Très soluble dans l'eau, l'hexaméthylènetétramine ($\text{C}_6\text{H}_{12}\text{N}_4$) était utilisée sous sa forme liquide dans les filtres des masques à gaz de la première guerre mondiale en raison de sa capacité à se lier avec le chlore⁸⁵⁶. L'urotropine n'avait encore jamais été étudiée dans la recherche médicale en tant qu'agent curatif ou préventif des lésions dues au phosgène. Après la fin de la guerre, Hellmut Weese confirma avoir effectué des recherches, à l'automne 1939, dans le cadre d'expériences animales portant sur « la détoxification du phosgène selon des prin-

849. *Ibid.*

850. Französische Republik, Ständiger Militärgerichtshof des sechsten Bezirks in Straßburg, Protokoll der ersten Verhandlung am 6.5.1947, f. 5, N°-3848, Fall I, ADB 18. [République française, tribunal militaire permanent du sixième district de Strasbourg, procès-verbal de la première audience le 6 mai 1947.] Voir Klaus Dörner, Angelika Ebbinghaus, Karsten Linne, Karl Heinz Roth, Paul Weindling (dir.): *Der Nürnberger Ärzteprozeß 1946/1947. Wortprotokolle, Anklage- und Verteidigungsmaterial, Quellen zum Umfeld*. München: K.G. Saur 2000. Cité dans ce qui suit d'après : Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/2529. *Rote Liste. Preisverzeichnis deutscher pharmazeutischer Spezialpräparate*. 3. Aufl. Berlin: Reichswirtschaftskammer, Fachgruppe Pharmazeutische Erzeugnisse 1939, p. 706. L'hexaméthylènetétramine était aussi produite à grande échelle par l'entreprise IG Farben à Elberfeld. Voir W. Wolstenholme, A. Fray, K. Nickels: *IG Farbenindustrie A.G. Ludwigshafen, Leverkusen and Elberfeld. Formaldehyde and Hexamethyleneteramine*. British Intelligence Objectives Sub-Committee: BIOS Final Report 1095 (Item 22), (H. M. Stationary Office) London 1946.

851. Hermann Büscher: *Giftgas! Und wir? Die Welt der Giftgase. Wesen und Wirkung, Hilfe und Heilung*, Hamburg: Himmelheber 1932, p. 88 et suiv.

852. Ernst Laqueur, Rudolf Magnus: Über Kampfgasvergiftungen. III. Experimentelle Pathologie der Phosgenvergiftung. Nach Versuchen und Berichten von Aschoff, Flury, Gildenmeister, Heitzmann, Heubner, Koch, Laqueur, Magnus, A. Mayer, Ricker, Rona Soika u.a. *Zeitschrift für die experimentelle Medizin* 13 (1921), p. 31-179, ici p. 116-118.

853. Ernst Laqueur, Rudolf Magnus: Über Kampfgasvergiftungen. V. Experimentelle und theoretische Grundlagen zur Therapie der Phosgenerkrankung. *Zeitschrift für die experimentelle Medizin* 13 (1921), p. 200-290, ici p. 279. Büscher, *Giftgas*, 1932, p. 94-95.

854. Laqueur, Über Kampfgasvergiftungen, 1921, p. 231.

855. Französische Republik, Ständiger Militärgerichtshof des sechsten Bezirks in Straßburg, Protokoll der ersten Verhandlung am 6.5.1947, f. 5, N°-3848, Fall I, ADB 18. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 2/2529. [République française, tribunal militaire permanent du sixième district de Strasbourg, procès-verbal de la première audience le 6 mai 1947.] *Rote Liste*, 1939, p. 706.

856. Rudolf Hanslian: *Der chemische Krieg*. 3. völlig neubearb. Aufl. Berlin: E.S. Mittler & Sohn 1937, p. 192, 212, 214, 219. La Grande-Bretagne avait recours à l'hexaméthylènetétramine depuis 1916, voir Gustav Ryba: *Gaskampf und Gasschutzgeräte im Weltkrieg 1914/1918*. Treplitz-Schönau: Montanverlag 1921, p. 20. Concernant le développement des filtres de masque à gaz remplis d'hexaméthylènetétramine depuis l'été 1915, voir Oliver Lepick: *La Grande Guerre chimique: 1914-1918*. Paris: Presses universitaires de France 1998, p. 264-265.

cipes scientifiques », en compagnie de Bickenbach et de « son chef », autrement dit Johannes Stein. Ils avaient alors constaté que les chats et les chiens, pour peu qu'on leur administrât au préalable de l'urotropine, pouvaient être « protégés des intoxications au phosgène, aussi graves soient-elles », mais que le produit n'avait aucune efficacité thérapeutique⁸⁵⁷. En 1949, Weese indiqua que les premières expériences sur les rongeurs avaient permis de mettre en évidence l'action préventive de l'hexaméthylènetétramine contre une intoxication au phosgène. « Nous sommes ensuite passés à des expérimentations sur des chats, puis sur des chiens. » « D'importantes séries d'expériences furent menées et minutieusement documentées. » Les animaux firent l'objet « d'autopsies et d'examen histologiques » et les résultats macroscopiques furent illustrés par des photographies en couleur. Toujours selon Weese, les résultats « de ces expériences qui [s'étalèrent] sur plusieurs mois » prouvèrent que l'approche prophylactique permettait de protéger les chats contre des doses très élevées avant qu'une intoxication au phosgène ne se produise. À la suite de la prise d'hexaméthylènetétramine, « des quantités souvent considérables de phosgène avaient été inhalées » lors d'auto-expérimentations, mais on s'était « abstenu de réaliser de telles auto-expérimentations à plus grande échelle faute d'équipement technique », bien que « tous les collaborateurs fussent persuadés » qu'une dose d'environ 5 g d'hexaméthylènetétramine « prise un quart d'heure à une demi-heure avant une intoxication au phosgène protégeait également les humains contre tout dommage occasionné par le phosgène ne dépassant pas une valeur Ct de 10 000⁸⁵⁸ ». Bickenbach, suivant la chaîne de commandement militaire, fit part de ses observations au *Generalstabsarzt* de la 1^{re} armée, le docteur Walther Kittel, qui en avisa Wolfgang Wirth, l'un des plus éminents experts allemands en matière de gaz de combat de la *Wehrmacht* et directeur de l'*Institut für Pharmakologie und Wehrtoxikologie* (Institut de pharmacologie et de toxicologie militaire) de la *Militärärztliche Akademie* de Berlin. Wirth fut invité à venir à Heidelberg pour se faire sa propre idée des expériences en cours⁸⁵⁹. Le 17 novembre 1939, Bickenbach et Weese, qui était également médecin-chef consultant spécialisé dans les lésions causées par les gaz de combat auprès du médecin de la 1^{re} armée, présentèrent les conclusions de leurs recherches jusqu'à cette date à une délégation de militaires et d'experts en gaz de combat au cours d'une réunion organisée à l'hôpital militaire de réserve de la *Medizinische Klinik* de Heidelberg. Étaient présents, outre Wirth, les *Sanitätsoffiziere* (officiers de santé) en charge des lésions dues aux gaz de combat auprès du médecin de la 1^{re} armée, le docteur Berthold (*Stabsarzt*) et auprès du médecin de l'armée de terre, le docteur Klose (*Stabsarzt*), sans oublier l'anatomiste August Hirt qui travaillait auprès de l'état-major de la section de santé n° 572 de la 16^e armée et qui, tout comme Bickenbach, allait obtenir en 1941 une chaire à la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg⁸⁶⁰. Comme le révèle le procès-verbal de la réunion dressé par Wirth, Bickenbach y « présenta des animaux ayant survécu à une intoxication au phosgène, en principe mortelle, après avoir reçu une injection de 0,1 g/kg d'hexaméthylènetétramine ». Les participants eurent droit à une « projection cinématographique » de films en 16 mm documentant les expériences sur les animaux. Pour Bickenbach et Weese, lors des expériences menées sur les animaux, « on pouvait encore constater un effet préventif lorsque l'hexaméthylènetétramine avait été administrée sept heures avant l'exposition au phosgène », tandis que l'hexaméthylènetétramine injectée en intraveineuse après une intoxication au phosgène s'était révélée inefficace. Les années d'expérience de Wirth en tant qu'expert en gaz de combat dans la recherche en laboratoire ne l'empêchèrent pas de trouver « étonnant qu'une détoxification du phosgène par l'hexaméthylènetétramine soit possible dans l'organisme à peu près dans la même mesure que dans un tube à essai » et dans les filtres de masque à gaz. Par la suite, Wirth fit vérifier à l'*Institut für Pharmakologie und Wehrtoxikologie* les expériences de Bickenbach et Weese avec le diphosgène, un autre gaz de combat employé par l'armée allemande durant la première guerre mondiale. Les résultats obtenus à Heidelberg furent en grande partie corroborés, même

857. Hellmut Weese an Rechtsanwalt Paul Eber, 24.11.1952. BArch Berlin, B 305/2507. [Courrier de Hellmut Weese du 24 novembre 1952 à l'avocat Paul Eber.]

858. Hellmut Weese: Erklärung, 12.9.1949. BArch Ludwigsburg, B 305/2507. [Hellmut Weese : Explication, 12 septembre 1949.]

859. Staatsanwaltschaft Bochum (16 Js 82/54), Vernehmung von Prof. Dr. Otto Bickenbach, 3.11.1955. BArch Ludwigsburg, B 162/4206, f. 1081-1097, ici f. 1083. [Parquet de Bochum, interrogatoire du 3 novembre 1955 du docteur Otto Bickenbach.]

860. Sans préciser le nom du produit utilisé, le film fut également projeté à l'*Oberstabsarzt* docteur Grüner et au *Stabsarzt* docteur Jansen, les deux médecins en charge des lésions causées par les gaz de combat auprès de l'*Armeearzt* 7 (médecin de la 7^e armée) présents sur place à des « fins de prise de contact et d'échange d'idées ». Voir à ce sujet et pour les citations suivantes *Oberstabsarzt* Wirth, Aktennotiz über Dienstreise im Bereich der 1. Armee vom 16.11.-19.11.1939 (Geheim), 28.11.1939. BAMA Freiburg, RH 12-23/4470. [*Oberstabsarzt* Wirth, note du 28 novembre 1939 jointe au dossier concernant le déplacement professionnel dans le secteur de la 1^{re} armée du 16 au 19 novembre 1939 (confidentiel).]

si l'effet préventif de l'hexaméthylènetétramine en cas d'intoxication au diphosgène se révéla sensiblement moins marqué que pour le phosgène⁸⁶¹. Face à l'échec persistant de la recherche d'un traitement curatif à l'hexaméthylènetétramine au « stade de latence [asymptomatique] suivant l'exposition au diphosgène », Wirth, après la réunion de Heidelberg et les expériences conduites en laboratoire à Berlin, en conclut que le procédé de Bickenbach ne présentait pas d'intérêt pratique car d'une part, en cas de présence de gaz, « le masque à gaz [offrait] toujours la protection la plus sûre contre le phosgène » et d'autre part, « la durée de l'action préventive [était] relativement courte ». Bickenbach et Weese furent cependant priés par Wirth de vérifier, en réalisant d'autres séries d'expériences, si « de petites doses répétées d'hexaméthylènetétramine pouvaient prolonger la durée de la protection » car « un procédé de traitement qui [serait] efficace pendant la période de latence de l'intoxication aux gaz à la croix verte [le phosgène et le diphosgène, NDT], autrement dit après l'intoxication », pourrait « se révéler plus intéressant » du point de vue militaire « que le procédé de prévention actuel⁸⁶² ». Le procès-verbal établi par Wirth suggère que ce dernier poussa Bickenbach à approfondir les possibilités de traitement curatif sous cet angle. Dans une audition devant les Alliés après la fin de la guerre, Wirth déclara que « toute cette histoire » s'était révélée « dénuée de toute utilité » et n'avait pas été mise en œuvre « parce que les animaux déjà intoxiqués au phosgène n'avaient pas pu être sauvés par l'action a posteriori de l'urotropine⁸⁶³ ». En 1947, Bickenbach lui-même confirma lors d'une audition que la *Wehrmacht* avait semblé « plus intéressée par un produit curatif ou un remède contre le gaz phosgène que par un moyen de prévention » et que la dotation espérée lui avait été refusée⁸⁶⁴. Toutefois, comme en atteste son procès-verbal de la réunion des experts en gaz de combat du 17 novembre 1939 à Heidelberg, Wirth ne se prononça pas immédiatement contre l'arrêt des expériences, suggérant plutôt que l'on continue les recherches. Un courrier de Hellmut Weese datant de 1952 vient également étayer cette thèse : celui-ci y confirme le « vif intérêt » exprimé par Wirth lors de la présentation commune des conclusions des expériences sur le phosgène au cours de la réunion de Heidelberg. Il précise toutefois que les résultats des recherches sont « sans doute valables tant pour l'humain que pour l'animal de laboratoire », mais que leur pertinence pour les applications militaires ne serait avérée que si l'hexaméthylènetétramine « se révélait efficace sur le plan curatif non seulement contre le phosgène, mais aussi contre l'ypérite (gaz moutarde) connue depuis la première guerre mondiale⁸⁶⁵ ». Les dossiers de Bickenbach indiquent qu'au printemps 1940, il se lança dans une nouvelle série d'expériences au gaz moutarde sur des lapins, dans le but de trouver un traitement préventif et curatif approprié. Ses notes de travail, dont des bribes sont parvenues jusqu'à nous, trahissent son intention de réaliser de premières expériences sur sa propre personne dans le cadre de ses travaux sur l'ypérite à Heidelberg⁸⁶⁶. Incomplètes, les notes conservées jusqu'à nos jours ne nous permettent pas d'établir si Bickenbach mit son projet à exécution à cette époque. Selon Weese, les expérimentations menées sur l'ypérite avec Bickenbach démontrèrent que l'hexaméthylènetétramine était « sans effet contre l'ypérite, même à titre préventif ». Au printemps 1940, outre les expériences au gaz moutarde, d'autres expériences en laboratoire s'inscrivaient dans un vaste programme de travail par lequel il entendait vérifier son hypothèse d'une « participation du sang à l'apparition de l'œdème toxique⁸⁶⁷ ». Bickenbach s'était déjà penché sur le problème de la viscosité accrue du sang au cours de recherches médicales sur la performance concernant la circulation sanguine⁸⁶⁸. Ses notes de laboratoire, dont on a conservé quelques fragments, révèlent qu'il avait effectué des prélèvements sanguins sur des hommes en bonne santé ou présentant une urémie, à qui l'on avait donné des substances anticoagu-

861. *Ibid.*

862. *Ibid.*

863. Interrogation N° 799 – Wolfgang Wirth, 12.2.1947, p. 14. *National Archives*, Washington, RG 238, M 1019, reel 80. [Interrogatoire n° 799 – Wolfgang Wirth, le 12 février 1947.]

864. Französische Republik, Ständiger Militärgerichtshof des sechsten Bezirks in Straßburg, Protokoll der ersten Verhandlung am 6.5.1947, f. 6, N°-3848, Fall I, ADB 18. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 03/2530. [République française, tribunal militaire permanent du sixième district de Strasbourg, procès-verbal de la première audience le 6 mai 1947.]

865. Hellmut Weese an Rechtsanwalt Paul Eber, 24.11.1952. BArch Berlin, B 305/2507. [Courrier de Hellmut Weese du 24 novembre 1952 à l'avocat Paul Eber.]

866. Bickenbach, Arbeitsplan für Februar 1940, 5.2.1940. BArch Berlin, R 26 III/690. [Courrier de Bickenbach du 5 février 1940, plan de travail pour février 1940.]

867. *Ibid.* Französische Republik, Ständiger Militärgerichtshof des sechsten Bezirks in Straßburg, Protokoll der ersten Verhandlung am 6.5.1947, f. 5, N°-3848, Fall I, ADB 18. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 3/2529. [République française, tribunal militaire permanent du sixième district de Strasbourg, procès-verbal de la première audience le 6 mai 1947.]

868. Bickenbach, Blutkreislauf, 1939.

lantes. Cherchant à comparer l'influence du phosgène sur la viscosité et la tension superficielle dans les échantillons de sang, il fit barboter *in vitro* du gaz de combat dans les sérums sanguins des deux groupes de sujets⁸⁶⁹.

RÉSEAUX SCIENTIFIQUES ET RECHERCHE SUR LES GAZ DE COMBAT À LA REICHSUNIVERSITÄT STRASSBURG

Le déroulement de la guerre offrit à Bickenbach, comme à d'autres jeunes scientifiques, de nouvelles possibilités de carrière. Le 10 mai 1940, l'armée allemande entra en France. Début juillet 1940, la mise en place de l'administration d'occupation allemande en Alsace fut confiée au *Gau* du Pays de Bade voisin. Les fonctionnaires badois furent alors chargés d'unir l'Alsace et le Pays de Bade pour obtenir un *Gau Oberrhein*⁸⁷⁰ (*Gau* du Rhin supérieur)). Dans le cadre de leur politique d'occupation, les forces allemandes cherchèrent à asseoir, sur un plan tant symbolique que pratique, leur volonté de domination culturelle en créant la Reichsuniversität Straßburg en 1941. À l'instar de son pendant dans les territoires occupés à l'est, la Reichsuniversität Posen (Poznań) dans le *Reichsgau Wartheland*, l'université implantée à Strasbourg avait vocation à former la future élite intellectuelle nationale-socialiste⁸⁷¹. Ancien *NS-Dozentenführer* (dirigeant du corps professoral nazi) à Munich et à Fribourg, Bickenbach fut nommé *außerordentlicher Professor* (professeur hors cadre) de la faculté de médecine de la *RUS* en décembre 1941, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1941. Il devint en parallèle directeur de la policlinique médicale de l'université⁸⁷². À la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg, il occupa en outre la fonction de directeur par intérim du département de biologie de l'Institut de recherche interdisciplinaire de la faculté de médecine⁸⁷³. Encore en construction jusqu'à fin 1943, l'Institut de recherche médicale de la Reichsuniversität Straßburg ne fut opérationnel qu'à partir de mars 1944⁸⁷⁴.

Outre l'Institut de recherche de la faculté de médecine, qui était destiné à accueillir des projets de recherche militaire, un autre institut, indépendant du premier et dédié aux recherches liées à la guerre, fut créé à Strasbourg. Sa fondation fut confiée à la *Deutsche Ahnenerbe. Studiengesellschaft für Geistesgeschichte* (Société pour la recherche et l'enseignement sur l'héritage ancestral), instituée en 1935 à l'initiative de Heinrich Himmler, Richard Walther Darré, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du *Reich* et d'Hermann Wirth, un préhistorien germano-néerlandais⁸⁷⁵. Dès l'inauguration de la Reichsuniversität Straßburg le 23 novembre 1941, le directeur de la *SS-Ahnenerbe* Wolfram Sievers s'efforça d'y tisser un réseau de médecins et de spécialistes des sciences naturelles au travers de mesures incitatives ciblées. Outre les études archéologiques et ethnologiques d'orientation nationaliste, jusqu'alors priorités de l'*Ahnenerbe*, les aides consenties devaient désormais être étendues aux sciences naturelles

869. Zusammenfassende Ergebnisse der Oberflächenspannung- und Viskositäts-Untersuchungen am Serum *in vitro* [Stempel: PB 20450], undatiert. BArch Berlin, R 26 III/690. [Résultats récapitulatifs des études de tension superficielle et de viscosité sur le sérum *in vitro* (tampon : PB 20450), non datés.]

870. Lothar Kettenacker: *Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsass*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt 1973, p. 140-141.

871. Kettenacker, *Nationalsozialistische Volkstumspolitik*, 1973, p. 184-194. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020.

872. Reichsministerium für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung an Otto Bickenbach (Abschrift), 16.12.1941. Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) Strasbourg, 1588 W 803/79701. [Courrier du ministère de la Science, de l'Éducation et la Formation populaire du *Reich* du 16 décembre 1941 à Otto Bickenbach (copie).]

873. Concernant le développement et la structure de l'Institut de recherche de la faculté de médecine, voir Carl Henze, William J. Cromartie: Medical Targets in Strasbourg Area. SHAEF Combined Intelligence Objectives Sub-Committee. G-2 Division: CIOS documents n° XIII-8, n° XIII-9 et n° XIV-3 (Item 24) London 1945. Burghard Weiss: Rudolf Fleischmann et les débuts de la physique nucléaire à Strasbourg. In: Elisabeth Crawford, Josianne Olf-Nathan (dir.): *La Science sous influence : l'université de Strasbourg enjeu des conflits franco-allemands 1872-1945*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005, p. 269-273. Burghard Weiss: Der Kernphysiker Rudolf Fleischmann und die Medizin an der Reichsuniversität Straßburg (1941-1944). *NMT. Schriftenreihe für Geschichte der Naturwissenschaften, Technik und Medizin* 14 (2006), p. 107-118. Horst Kant: *Zur Geschichte der Physik an der Reichsuniversität Straßburg in der Zeit des Zweiten Weltkrieges*. Berlin: Max-Planck-Institut für Wissenschaftsgeschichte: Preprint 73 (Max-Planck-Institut für Wissenschaftsgeschichte) 1997. Florian Schmaltz: *Kampfstoff-Forschung im Nationalsozialismus. Zur Kooperation von Kaiser-Wilhelm-Instituten, Militär und Industrie*. Göttingen: Wallstein Verlag 2005, p. 536-539. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 622-631. Karteikarte Otto Bickenbach. BArch Berlin, R 4901/13259, f. 610-611. [Carte de fichier d'Otto Bickenbach.]

874. Henze, Medical Targets in Strasbourg Area, CIOS documents n° XIII-8, n° XIII-9 et n° XIV-3 (Item 24), p. 3.

875. Michael H. Kater: *Das „Ahnenerbe“ der SS 1935-1945. Ein Beitrag zur Kulturpolitik des Dritten Reiches*. 2. Aufl. München: R. Oldenbourg 1997, p. 11.

et à la médecine⁸⁷⁶. Le 1^{er} avril 1942, un décret de Himmler fit de l'association *Ahnenerbe* un *Amt* (office) rattaché à l'état-major personnel du *Reichsführer-SS*⁸⁷⁷. Le 7 juillet 1942, soit quelques semaines seulement après l'entrée officielle de l'*Ahnenerbe* dans l'appareil étatique national-socialiste, Himmler ordonna, à la suite du travail préparatoire de Sievers, la création d'un *Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* (Institut de recherches militaires appliquées) chargé de réunir sous un même toit les recherches en sciences naturelles et en médecine subventionnées par l'*Ahnenerbe* sur plusieurs sites et départements⁸⁷⁸. À Strasbourg, l'*Ahnenerbe* mit sur pied un département de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung*, dont la responsabilité fut confiée à August Hirt. L'*Abteilung H* (département « H », pour Hirt) ainsi constituée devait promouvoir les travaux de recherche de son directeur tout en lui permettant de tisser des liens académiques avec d'autres scientifiques de la Reichsuniversität Straßburg. Dès la mi-septembre 1942, Bickenbach s'était déclaré disposé à coopérer avec l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* de la *SS-Ahnenerbe* dans le cadre d'une communauté de travail⁸⁷⁹. Le 17 mars 1943, l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* organisa un colloque auquel furent conviés des membres de la faculté de médecine de Strasbourg triés sur le volet⁸⁸⁰. Le colloque, qui dura jusqu'au lendemain matin, débuta par des démonstrations de microscopie à fluorescence et des exposés de Hirt et de son assistant, Karl Wimmer, au cours desquels ils donnèrent aux scientifiques présents un aperçu de leurs travaux de recherche sur le métabolisme vitaminique. En fin d'après-midi, Bickenbach présenta un film sur les expériences au phosgène qui fit forte impression. Lors du colloque, Wolfram Sievers, le directeur de la *SS-Ahnenerbe*, aborda Bickenbach pour lui faire part de son intention de tout mettre en œuvre pour lui permettre de poursuivre ses expérimentations sur les gaz de combat « en l'associant au mandat de recherche » de Hirt au camp de concentration de Natzweiler⁸⁸¹. C'est la perspective de disposer d'un plus grand nombre de détenus des camps de concentration comme potentiels sujets contraints de ses expériences humaines qui poussa Bickenbach à accepter la main tendue par les SS. Le 5 avril 1943, Sievers demanda au commandement du camp d'autoriser Bickenbach à accéder et à travailler à Natzweiler. Il en profita également pour s'enquérir du volume exact de la chambre à gaz qui se trouvait à environ 700 mètres du camp principal et qui devait être aménagée pour les expériences au phosgène⁸⁸². Bickenbach avait absolument besoin de cette information pour calculer la quantité de gaz toxique nécessaire à ses expériences humaines et pouvoir ainsi maîtriser la concentration en gaz et donc la dose de phosgène utilisée dans ces dernières.

876. Voir à ce sujet le chapitre IV.3 du présent rapport. Diensttagebuch des Reichsgeschäftsführers des SS-Ahnenerbe Wolfram Sievers. Eintrag vom 23.11.1941. BArch Berlin, NS 21/127, f. 308. [Agenda du *Reichsgeschäftsführer* de la *SS-Ahnenerbe* Wolfram Sievers, 23 novembre 1941.]

877. Kater, *Das „Ahnenerbe“ der SS*, 1997, p. 302, 463.

878. Heinrich Himmler (Reichsführer SS) an den Reichsgeschäftsführer des Ahnenerbe SS-Obersturmbannführer Sievers (Geheim!), 9.7.1942. BArch Berlin, R 26 III/729, f. 195. [Courrier de Heinrich Himmler (*Reichsführer-SS*) du 9 juillet 1942 au *Reichsgeschäftsführer* de la *SS-Ahnenerbe*, le *SS-Obersturmbannführer* Sievers (confidentiel !).] Concernant la structure organisationnelle des services de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* en 1942 et 1944, voir les illustrations dans Julien Reitzenstein: *Himmlers Forscher. Wehrwissenschaft und Medizinverbrechen im „Ahnenerbe“ der SS*. Paderborn: Schöningh 2014, p. 79-80.

879. Sievers, Aktenvermerk, 17.9.1942. BArch Berlin, R 26 III/729, f. 122. [Sievers, note au dossier, 17 septembre 1942.]

880. Sievers, Vermerk. Betr.: Zusammenkunft der Mitarbeiter des Instituts für wehrwissenschaftliche Zweckforschung Abteilung H. in Straßburg am 17.3.1943, 5.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Sievers, note du 5 avril 1943. Objet : Réunion du personnel de l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung Abteilung H* à Strasbourg le 17 mars 1943.] Les participants furent le docteur Hirt et ses assistants, le docteur Karl Wimmer et le docteur Anton Kiesselbach (tous deux de l'Institut d'anatomie), les docteurs Eduard May (*Institut für Entomologie* de la *SS-Ahnenerbe* au camp de concentration de Dachau), Johannes Stein (doyen de la faculté de médecine), Peter Holtz (pharmacologue de l'université de Rostock), Rudolf Fleischmann, Friedrich Weygand et Otto Bickenbach.

881. Vermerk. Betr.: Kampfstoff-Forschung. Bezug. – Unterredung mit Prof. Dr. Bickenbach am 17.3.1943 in Straßburg, gez. Sievers, 5.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Note du 5 avril 1943 signée par Sievers. Objet : Recherche sur les gaz de combat. Référence : Entretien du 17 mars 1943 avec le docteur Bickenbach à Strasbourg.]

882. Sievers an den Kommandanten des KZ Natzweiler, 5.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers du 5 avril 1943 aux commandants du camp de concentration de Natzweiler.] Concernant l'histoire de la chambre à gaz du camp de concentration de Natzweiler, voir Jean-Pierre Faye: *Natzweiler: Eine Skelettsammlung wird angelegt*. In: Eugen Kogon, Hermann Langbein, Adalbert Rückerl (dir.): *Nationalsozialistische Massentötungen durch Giftgas. Eine Dokumentation*. Frankfurt am Main: Fischer Taschenbuch Verlag 1983, p. 271-277. Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 313-316. Steegmann, *Das KZ Natzweiler-Struthof*, 2010, p. 337-341. Pour une nouvelle interprétation, Florian Schmaltz: *Die Gaskammer im Konzentrationslager Natzweiler: Experimentalanlage der Chemiewaffenforschung und Instrument des Massenmords für den Aufbau einer anatomischen Skelettsammlung*. In: Günter Morsch, Bertrand Perz (dir.): *Neue Studien zu nationalsozialistischen Massentötungen durch Giftgas. Historische Bedeutung, technische Entwicklung, revisionistische Leugnung*, Berlin: Metropol Verlag 2011, p. 304-315. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 139-156.

Les sources sur les travaux de construction de la chambre à gaz, qui débutèrent probablement en 1942, sont peu nombreuses. Ainsi en 1945, devant un tribunal militaire français, un ancien employé civil de l'entreprise de construction Kohler déclara avoir installé les cloisons de la chambre à gaz dans le bâtiment du Struthof à partir de l'automne 1942⁸⁸³. Il est possible que la pièce transformée en chambre à gaz dans le bâtiment annexe situé en face du local de l'hôtel Struthof ait d'abord servi à l'entraînement au port du masque à gaz des membres de la SS du camp⁸⁸⁴. Dans ses notes d'après-guerre, Robert Nitsch, ancien *Arbeitseinsatzführer* (chef de chantier) du camp de concentration de Natzweiler, évoque au détour d'une phrase cette utilisation à des fins de « tests des masques à gaz » sans pour autant livrer de renseignements plus précis sur la date de début de ces exercices⁸⁸⁵. Même si en septembre 1942, Bickenbach avait affirmé à Sievers prendre part à une « collaboration » au sein de l'*Ahnenerbe*, rien dans les sources de cette époque n'indique que les travaux de construction de la chambre à gaz du Struthof aient été destinés, dès 1942, à la préparer pour des expériences au phosgène.

Dans sa réponse à la demande de Sievers le 12 avril 1943, le commandant du camp Josef Kramer lui fit savoir que la chambre à gaz d'un « volume de 20 m³ » était désormais « achevée⁸⁸⁶ ». La construction de la chambre à gaz de Natzweiler s'est vraisemblablement déroulée entre l'automne 1942 et la mi-avril 1943. Elle a donc commencé bien après les opérations de perfectionnement progressif de la technologie de mise à mort – lancées début 1940 dans le cadre du programme d'« euthanasie » – dans des camions à gaz mobiles et des chambres à gaz fixes au sein d'établissements hospitaliers reconvertis en centres d'extermination sur le territoire du *Reich* et en Autriche annexée. La création de la chambre à gaz est également postérieure au transfert de la technologie de mise à mort vers les camps d'extermination nazis en Pologne occupée, entamé en 1941.

Les 7 et 8 avril, Sievers se trouvait à Berchtesgarden où, avec l'officier d'ordonnance de Himmler, Rudolf Brandt, il rendit compte des travaux de « l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* au camp de concentration de Natzweiler » et fut informé que le *Reichsführer-SS* souhaitait que les expérimentations au gaz de combat passent à la vitesse supérieure et qu'un rapport intermédiaire lui soit remis⁸⁸⁷. Dans ce rapport, Hirt devait compiler les résultats obtenus jusqu'à présent. Il devait également enjoindre à Bickenbach de « produire un rapport succinct sur les réticences ou le refus opposé par les services de la *Wehrmacht* à ses expériences sur le phosgène et à ses propositions de défense⁸⁸⁸ ». Lorsque, dans le courant de la semaine qui suivit, Hirt fit savoir à Bickenbach que les expériences sur des détenus du camp de concentration pouvaient à présent débiter sous sa responsabilité, celui-ci demanda « pour se couvrir, un ordre direct le concernant » émis par Himmler⁸⁸⁹. Afin de justifier sa demande, Bickenbach expliqua qu'« en cas d'échec de la prophylaxie », il voulait « être assuré » d'avoir « conduit les expériences sur ordre du *RFSS* [*Reichsführer-SS*] ». Hirt se montra très compréhensif et proposa à Sievers de notifier à Bickenbach par écrit « que le *RFSS*, considérant son présent rapport (qu'il n'avait) cependant pas encore), approuvait la conduite de l'expérimentation humaine correspondante ou souhaitait qu'elle soit

883. Procès-verbal de Jacques Haudenschild, 5.6.1945. BArch Ludwigsburg, B 162/20260, f. 140-142. Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 315, 480, note 1270. Steegmann, *Das KZ Natzweiler-Struthof*, 2010, p. 340, 561, note 81.

884. Ni Pressac et Klarsfeld (Jean-Claude Pressac, Serge Klarsfeld: *The Struthof Album: Study of the Gassing at Natzweiler-Struthof of 86 Jews whose Bodies were to Constitute a Collection of Skeletons. A Photogr. Document. Photogr. with Original Captions of the Legal Identification Regional Department in Strasbourg*. New York: Beate Klarsfeld Foundation 1985, p. 6), ni Reitzenstein (*Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 142-143, 145) ne citent la moindre source archivistique attestant de l'utilisation du local à des fins d'exercices avec des masques à gaz par des membres de la SS.

885. Robert Nitsch: Das Konzentrationslager Natzweiler „Struthof“, non daté. DCAJM. Jugement D 575/5858, carton 11 : Kuhl, Richard et 83 autres affaires du camp Struthof : annexe R.

886. Kramer an Ahnenerbe. Betr.: G-Zelle im KL Natzweiler, 12.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Kramer du 12 avril 1943 à la *SS-Ahnenerbe*. Objet : Cellule G au camp de concentration de Natzweiler.] Les indications fournies par Kramer ne concordent pas avec les conclusions de l'enquête sur cette chambre à gaz menée après la Libération par une commission d'experts français, chargée de faire la lumière sur les crimes de guerre allemands. Le plan au sol était de 2,40 x 3,50 m pour une hauteur de plafond de 2,60 m, soit un volume de 21,84 m³. Voir Camp de Concentration du Struthof. Rapport d'expertise de MM. les professeurs et docteurs Simonin (Strasbourg), Piédelièvre (Paris), Fourcade (Strasbourg), 15.1.1946. BArch Ludwigsburg, B 162/335, f. 59-151, ici f. 66.

887. Sievers-Tagebuch. Eintrag vom 7.4.1943, f. 108. Sievers-Tagebuch. Eintrag vom 8.4.1943, f. 110. BArch Berlin, NS 21/791. [Agenda de Sievers, 7 avril 1943. Agenda de Sievers, 8 avril 1943.]

888. Sievers an Hirt, 14.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Sievers du 14 avril 1943 à Hirt.]

889. Hirt an Sievers. Betr.: Schreiben vom 14.4.1943, 23.4.1943. BArch Berlin, NS 21/906. [Courrier de Hirt du 23 avril 1943 à Sievers. Objet : Courrier du 14 avril 1943.]

conduite⁸⁹⁰ ». Aucun courrier de Sievers faisant état d'un tel ordre de Himmler ne nous est parvenu. Il semblerait que Bickenbach se soit bien gardé de rédiger le dossier souhaité par Himmler concernant les réticences au sein de la *Wehrmacht* à l'égard de ses expériences au phosgène. S'exprimer ainsi sur le peu de soutien de l'armée allemande envers ses recherches serait revenu pour Bickenbach à se dresser contre le service dont il relevait et à se retrouver à dépendre de la SS alors qu'il n'était pas subordonné à son commandement.

EXPÉRIENCES HUMAINES AU PHOSGÈNE (GAZ DE COMBAT) SUR DES DÉTENUS DU CAMP DE CONCENTRATION DE NATZWEILER

À l'automne 1944, Otto Bickenbach compila les résultats de ses expériences au phosgène sur des détenus du camp de concentration de Natzweiler commencées à l'été 1943 dans un rapport qu'il transmit à Karl Brandt, *Generalkommissar für das Gesundheits- und Sanitätswesen* (commissaire général pour la santé publique)⁸⁹¹. Ce rapport, qui fut classé au plus haut niveau de confidentialité comme document de commandement secret, avait été réalisé en trois exemplaires. Il n'en reste aujourd'hui qu'un original, au Dépôt central des archives de la justice militaire de Le Blanc. Dans son rapport, Bickenbach indiquait qu'un total de 40 détenus avait participé à 15 expériences « sur l'effet prophylactique de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène⁸⁹² ». Afin de documenter les résultats chiffrés et l'effet prophylactique de l'urotropine, le rapport contenait deux tableaux dont l'un s'intitulait « Tableau II Voie intraveineuse » et l'autre « Tableau III Voie orale ». Les tableaux permettaient de distinguer les sujets d'expérience selon le mode d'administration du principe actif. Comme ces deux tableaux jouent un rôle majeur dans l'identification des victimes des expériences au phosgène, nous les abordons plus en détail ci-après. Ils indiquent tous deux les noms des détenus soumis aux expériences au phosgène sous forme abrégée et anonymisée. Les matricules des détenus du camp de concentration de Natzweiler également reportés dans les tableaux permettent d'identifier nommément les victimes des expériences en croisant les registres matriculaires et les documents personnels des détenus⁸⁹³, ainsi que les dossiers de l'administration du camp conservés aux *Bundesarchiv*. À cela se sont ajoutés les renseignements des dossiers d'enquête et du procès recueillis par la justice militaire française dans les procès dits du « Struthof médical » et du « Struthof camp » qui se sont tenus devant les tribunaux militaires de Metz, Lyon et Paris au début des années 1950. L'analyse critique des sources à laquelle nous allons procéder ci-après a permis d'identifier et ce pour la première fois, toutes les victimes d'expériences au phosgène qui figurent dans le rapport de Bickenbach de 1944 et de publier leurs noms, pour ensuite pouvoir mener des recherches biographiques⁸⁹⁴.

1. Deux tableaux des sujets d'expériences au phosgène issus du rapport d'Otto Bickenbach (1944)

La première colonne (*Lfd.Nr.*) indique la *laufende Nummer* (numéro séquentiel) attribué à chaque sujet d'expérience. Pour sept personnes du tableau II (Voie intraveineuse) et huit personnes du tableau III (Voie orale), la lettre « K » est indiquée entre parenthèses à côté du numéro séquentiel : elle désigne les sujets d'expériences qui n'ont pas reçu d'urotropine et qui appartenaient à un groupe témoin (*Kontrollgruppe* en allemand, d'où le « K ») non protégé. Pour

890. *Ibid.*

891. Otto Bickenbach an Karl Brandt, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexamethylentetramin auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 1-6. Information 94, DCAJM. Affaire dite du « Struthof médical ». Tribunal permanent des forces armées (TPFA) Lyon, jugement 202/1. [Courrier d'Otto Bickenbach non daté à Karl Brandt.] En 1948, le tribunal militaire français a fait traduire le rapport en français lors de la préparation de la mise en accusation de Bickenbach comme criminel de guerre. Les citations françaises sont tirées de cette traduction : Dr. Otto Bickenbach, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, voir Affaire secrète de *Kommando*, non daté, traduction du traducteur-juré Albert Hennequin, Metz, 22 septembre 1948. Information 101, DCAJM. Affaire dite du « Struthof médical ». TPFA Lyon, jugement 202/1. Une copie du rapport a été présentée comme élément de preuve par l'accusation lors du procès des médecins de Nuremberg : Bickenbach an Karl Brandt, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexamethylentetramin auf die Phosgenvergiftung, o.D., N^o-1852, f. 15-20, ADB 19 Addendum A, f. 51-56. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 3/02791-3/02796.

892. Bickenbach, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexamethylentetramins auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 1. Information 94. TPFA Lyon, jugement 202/1. [Otto Bickenbach, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, non daté.]

893. Häftlingsnummernbuch 1-44599 Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8124200. [Registre matriculaire des détenus 1-44599 Natzweiler.] Voir également https://collections.arolsen-archives.org/de/archive/1-1-29-1_8123400.

894. À ce sujet, consulter le site <https://rus-med.unistra.fr/w/> sur lequel seront publiées progressivement les biographies des victimes d'expériences.

The image shows two pages of a document, labeled 'Tabelle II Intravenös' and 'Tabelle III Oral'. Both tables have columns for 'Vf.Nr.', 'Vers.', 'Name', 'Hft.Nr.', 'co', 'cm', 't', and 'O d e m + 1. ++ 2. Grades + Tod an Lungenödem'. The tables contain data for various subjects, including names like 'E.Bo.', 'J.Kr.', 'G.Wi.', 'A.Rei.', 'W.Lau.', 'G.Ki.', 'P.Za.', 'W.Be.', 'R.Gu.', 'P.Schn.', 'A.Schm.', 'A.Rei.', 'J.Rei.', 'B.Br.', 'Z.Re.', 'A.Eck.', and 'A.No.'. The tables are handwritten and include some annotations in red ink.

Figure 9 : Tableaux des sujets d'expériences au phosgène issus du rapport d'Otto Bickenbach (1944). Source : Otto Bickenbach an Karl Brandt, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexamethylentetramin auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 1-6. Information 94, DCAJM. Affaire dite du « Struthof médical ». Tribunal permanent des forces armées (TPFA) Lyon, jugement 202/1.

Bickenbach, le groupe témoin servait à prouver l'efficacité prophylactique ou curative de l'urotropine. La deuxième colonne (*Vers.* pour *Versuch*, expérience) indique en chiffre romain le numéro de l'expérience. Deux à quatre détenus ont pris part à chacune des 15 expériences. Le prénom et le nom abrégés de ces sujets contraints figurent dans la troisième colonne. Les matricules des détenus (*Hft.Nr.*) ont été saisis dans la quatrième colonne. Les valeurs figurant dans la cinquième colonne (*co*) indiquent la quantité de phosgène diffusée dans la chambre à gaz, en milligrammes par mètre cube. La sixième colonne (*cm*) comporte la concentration moyenne en gaz dans la chambre à gaz. La septième colonne (*t* pour *tempus*) indique à chaque fois, en minutes, la durée pendant laquelle les détenus ont été exposés à l'effet toxique du phosgène dans la chambre à gaz. Les valeurs de la huitième colonne (*cm t*) correspondent au produit de l'effet de la dose mortelle d'un aérosol ou d'un gaz de combat vaporisé, c'est-à-dire le produit de la concentration en gaz « *c* » (concentration en milligrammes par litre ou en milligrammes par mètre cube) multiplié par le temps d'exposition « *t* » (durée de l'inhalation ou de l'administration par voie percutanée) : $W = c \times t$. La valeur dite « *ct* » donne une mesure uniforme relativement précise qui permet de comparer la toxicité des différents gaz de combat⁸⁹⁵. Plus la valeur « *ct* » est faible, plus la substance chimique est toxique⁸⁹⁶. Cette méthode de calcul de l'effet des gaz toxiques avait déjà été utilisée lors de la première guerre mondiale à l'Institut *Kaiser-Wilhelm*⁸⁹⁷. La neuvième et dernière colonne montre le degré de sévérité des atteintes pulmonaires liées au phosgène. Une à trois petites croix révèlent si le détenu a développé un œdème pulmonaire d'origine toxique du premier, deuxième ou troisième stade. Les croix de plus grande taille indiquent que la victime est décédée dans d'atroces souffrances par asphyxie lente provoquée par un œdème pulmonaire.

895. Dietrich Henschler: MAK- und TRK-Werte im Arbeitsschutz. *BASF-Aktiengesellschaft* 5 (1981), p. 23-29.

896. Ferdinand Flury, Franz Zernik: *Schädliche Gase, Dämpfe, Nebel, Rauch- und Staubarten*. Berlin: Springer 1931, p. 98-100. Dietrich Stoltzenberg: *Fritz Haber. Chemiker, Nobelpreisträger, Deutscher, Jude*. Weinheim: VCH Wiley 1994, p. 264-266. Dieter Martinetz: *Der Gaskrieg 1914-1918. Entwicklung, Herstellung und Einsatz chemischer Kampfstoffe*. Bonn: Bernhard & Graefe 1996, p. 35-36.

897. La constante $W = c \times t$, aussi appelée « formule de Haber », a été décrite pour la première fois par Ernest Warren de l'*University College London* – mais pas pour la phase gazeuse, puisque c'est Lohs qui y fait référence pour la première fois : Karlheinz Lohs: Zur Toxikologiegeschichte des Haberschen c.t.-Produkte. *Zeitschrift für die gesamte Hygiene und ihre Grenzgebiete* 36 (1990), 3, p. 130-131. Selon Lohs, la base scientifique de cette constante fut formulée par les scientifiques Ferdinand Flury et Wolfgang Heubner de l'Institut *Kaiser-Wilhelm* de physique chimie : Ferdinand Flury, Wolfgang Heubner: Über Wirkung und Entgiftung eingatmeter Blausäure. *Biochemische Zeitschrift* 95 (1919), 3-4, p. 249-256. Ferdinand Flury: Über Kampfgasvergiftungen. I. Über Reizgase. *Zeitschrift für die experimentelle Medizin* 13 (1921), p. 1-15. Martinetz, *Der Gaskrieg*, 1996, p. 35.

2. Remarques critiques sur les sources

2.1. Données incohérentes de Bickenbach quant au nombre de sujets des expériences

Dans son rapport, Bickenbach déclarait que le nombre de sujets soumis aux expériences s'élevait à 40 détenus, « parmi lesquels 12 avaient reçu une protection par voie orale, 20 par voie intraveineuse et 8 servaient de groupe témoin⁸⁹⁸ ». Ces indications ne coïncident pas avec les données des tableaux II et III. Le tableau II (Voie intraveineuse) répertorie 26 détenus, au lieu des 20 mentionnés par Bickenbach, dont 6 n'ont pas été protégés : Alfred Giordan, Rudolf Guttenberger, Willy Herzberg, Gottlieb Kyr, Wilhelm Laubinger et Josef Reinhardt. Le tableau III (Voie orale) liste 20 détenus au total, parmi lesquels 14 se sont vu administrer des comprimés d'urotropine dissous dans l'eau et 6 n'ont pas été protégés pour servir de « témoins ».

Jusqu'à présent, le rapport de Bickenbach et les déclarations des témoins ont permis de prouver avec certitude que les quatre décès de Zirko Rebstock, Adalbert Eckstein, Andreas Hodosy et Josef Reinhardt étaient liés aux expériences au phosgène. Lors des dernières expériences pour lesquelles ils servaient de « témoins », ils furent exposés à plusieurs reprises à une dose extrêmement élevée de phosgène. Il ne fait aucun doute que le décès de ces quatre personnes a été causé par les lésions dues au phosgène⁸⁹⁹. L'étude systématique des dossiers personnels des détenus fournis par les *Arolsen Archives* a permis de démontrer que les décès non documentés de quatre autres détenus ayant subi les expériences au phosgène avaient été en partie provoqués par les atteintes pulmonaires sévères causées par l'intoxication au phosgène. Les noms des détenus dont le décès n'est pas documenté dans le rapport de Bickenbach sont reportés dans le tableau suivant (cases grisées). Le nombre de détenus décédés directement à la suite ou de séquelles des expériences sur le phosgène s'ajoute ainsi aux quatre cas suspects dont les noms sont connus et dont le décès est présumé lié aux expériences sur le phosgène à Natzweiler.

Nom	Prénom	Date de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Cause du décès
Metzendorf	Richard	07/06/1903	03/01/1944	Buchenwald	Pneumonie et abcès pulmonaire ⁹⁰⁰
Schmidt	Alfred	05/02/1903	07/05/1944	Natzweiler	Défaillance cardio-vasculaire avec faiblesse physique générale ⁹⁰¹
Rebstock	Zirko	02/02/1924	16/06/1944	Natzweiler	Insuffisance cardiaque avec œdème pulmonaire aigu ⁹⁰²
Hodosy	Andreas	05/02/1903	16/06/1944	Natzweiler	Œdème pulmonaire aigu, insuffisance cardiaque ⁹⁰³
Eckstein	Adalbert	12/02/1911	18/06/1944	Natzweiler	Insuffisance cardiaque avec tuberculose et œdème pulmonaire ⁹⁰⁴

898. Bickenbach, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexametylenteramins auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 1. Information 94. TPFA Lyon, jugement 202/1. [Otto Bickenbach, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, non daté.]

899. Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2005, p. 549-551.

900. Häftlingspersonalbogen Außenkommando Dora, 10.1.1944, Richard Metzendorf, geb. 7.6.1903. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/6616909. [Fiche personnelle du détenu, *Kommando* externe Dora, 10 janvier 1944, Richard Metzendorf, né le 7 juin 1903.]

901. Todesbescheinigung Alfred Schmidt, geb. 5.2.1903. Gestorben 7.5.1944, gez. Heinrich Plaza. Heinrich Plaza, DCAJM. Jugement D 575/5858, carton 10/21 : Kuhl, Richard et 83 autres affaires du camp Struthof : annexe N. Annexe N/II/4, feuilles de renseignements sur les personnes décédées en 1943, p. 299. [Certificat de décès d'Alfred Schmidt, né le 5 février 1903 (et) décédé le 7 mai 1944. (Document) signé par Heinrich Plaza.]

902. Konzentrationslager Natzweiler – Häftlingskrankenbau, Abgang durch Tod, Zirko Rebstock, 17.6.1944. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3220983. [Camp de concentration de Natzweiler – infirmerie des détenus, départ dû au décès, Zirko Rebstock, 17 juin 1944.]

903. Konzentrationslager Natzweiler – Häftlingskrankenbau, Abgang durch Tod, Andreas Hodosy, 17.6.1944. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3177903. [Camp de concentration de Natzweiler – infirmerie des détenus, départ dû au décès, Andreas Hodosy, 17 juin 1944.]

904. Konzentrationslager Natzweiler, Abgang durch Tod, Adelbert [Adalbert] Eckstein, gez. Henrich Plaza Lagerarzt KL Natzweiler, 19.6.1944. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3164191. [Camp de concentration de Natzweiler, départ dû au décès, Adelbert [Adalbert] Eckstein. (Document) signé par Henrich Plaza, le médecin du camp de concentration de Natzweiler, 19 juin

Schneider	Paul	26/10/1909	18/07/1944	Flossenbürg	Défaillance cardiaque après un emphysème pulmonaire ⁹⁰⁵
Reinhardt	Josef	27/08/1913	09/08/1944	Natzweiler	Cedème pulmonaire, tuberculose pulmonaire ⁹⁰⁶
Reinhardt	Albert	31/10/1921	17/07/1945	Hôpital de Schönbrunn (près de Dachau)	Probable tuberculose pulmonaire ⁹⁰⁷

Tableau 1 : Liste des personnes décédées parmi les sujets forcés des expériences au phosgène menées au camp de concentration de Natzweiler en 1943 et en 1944.

Le détenu Richard Metzendorf fut forcé de participer, avec son codétenu Otto Rützel, à l'expérience IX qui se déroula du 6 au 12 juillet 1943⁹⁰⁸. Metzendorf reçut de l'urotropine par voie intraveineuse et il fut exposé à une dose élevée de phosgène (ct 2970). Selon le rapport de Bickenbach, il ne développa manifestement aucun œdème pulmonaire⁹⁰⁹. Metzendorf, qui avait été arrêté en 1934 à Hambourg et placé en rétention de sûreté en camp de concentration (catégorie de détenus appelés les *Sicherungsverwahrter*), fut transféré par les SS à Buchenwald le 23 septembre 1943, quelques semaines après avoir subi l'expérience au gaz de combat⁹¹⁰. Il fut ensuite déporté de Buchenwald au camp de concentration de Dora-Mittelbau (qui faisait encore partie du complexe de Buchenwald à l'époque) où il succomba à une pneumonie avec abcès pulmonaire le 3 janvier 1944, à l'âge de 44 ans, soit six mois après les expériences au phosgène⁹¹¹. Même si nous n'avons pas retrouvé le dossier médical de Metzendorf, qui pourrait attester d'éventuelles pathologies préexistantes, il est probable que son abcès pulmonaire soit en grande partie dû aux atteintes pulmonaires causées par le phosgène, toxique pour les poumons.

Le détenu Alfred Schmidt subit l'expérience au phosgène V menée entre le 30 mai et le 9 juin 1943⁹¹². Il avait rejoint l'infirmerie de Natzweiler le 1^{er} mai 1944 et se plaignait depuis huit jours de douleurs à la poitrine et de maux de tête. Bien que le médecin qui s'occupa de lui eût constaté « un râle bronchique bilatéral », Schmidt fut accusé de simuler et il sortit le jour suivant⁹¹³. Il s'agissait manifestement d'une erreur de diagnostic. Schmidt décéda cinq jours après qu'on lui avait refusé un traitement à l'infirmerie des détenus.

1944.] Der Lagerarzt KL Natzweiler: Sektionsbericht Adalbert Eckstein, 19.6.1944. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2/oS/3164189. [Médecin du camp de concentration de Natzweiler : Rapport d'autopsie d'Adalbert Eckstein, 19 juin 1944.]

905. Sonderstandesamt Arolsen, Eintrag im Sterbebuch Paul Schneider, verstorben in Flossenbürg am 18.7.1944. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.8.3./104054/10996585. [Bureau d'état civil spécial Arolsen, entrée au registre des décès de Paul Schneider, décédé à Flossenbürg le 18 juillet 1944.] La cause de décès mentionnée, défaillance cardiaque après un emphysème pulmonaire, correspond en réalité à un emphysème pulmonaire.

906. Werner Rohde (Lagerarzt KL Natzweiler): Abgang durch Tod, Josef Reinhardt, geb. 27.8.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2/oS/3221318. [Werner Rohde (médecin du camp de concentration de Natzweiler) : départ dû au décès, Josef Reinhardt, né le 27 août 1913.]

907. Sell (Comité international de la Croix-Rouge) an Landesamt für Wiedergutmachung Stuttgart, Sterbeurkunde Albert Reinhardt, 22.10.1959. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 6.3.3.2./87273429/521871, f. 7. [Courrier de Sell au service d'indemnisation de Stuttgart. Certificat de décès d'Albert Reinhardt, 22 octobre 1959.] KL Dachau. Krankenblatt: Reinhardt, Albert, geb. 31.10.1921. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.6.2./oS/10262167. [Camp de concentration de Dachau. Dossier médical : Reinhardt, Albert, né le 31 octobre 1921.]

908. La datation de l'expérience peut être retracée grâce à la carte de patient. Voir Otto Rützel, geb. 1.7.1909. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224904. [Otto Rützel, né le 1^{er} juillet 1909.]

909. Voir le tableau II « Voie intraveineuse », Bickenbach, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexametylenteramins auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 6. Information 94. TPF A Lyon, jugement 202/1. [Otto Bickenbach, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, non daté.]

910. Häftlingspersonalbogen KL Buchenwald: Richard Metzendorf, geb. 7.6.1903, Häftlingsnummer 17901, Richard Metzendorf, geb. 7.6.1903. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/6616907. [Fiche personnelle du détenu du camp de concentration de Buchenwald : Richard Metzendorf, né le 7 juin 1903, matricule n° 17901, Richard Metzendorf, né le 7 juin 1903.]

911. Revierkarte KL Mittelbau (Dora): Richard Metzendorf, geb. 7.6.1903. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.27.2/oS/2667754. [Fiche de Revier (infirmerie) du camp de concentration de Mittelbau (Dora) : Richard Metzendorf, né le 7 juin 1903.]

912. Voir le tableau III « Voie orale », Bickenbach, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexametylenteramins auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 6. Information 94. TPF A Lyon, jugement 202/1. [Otto Bickenbach, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, non daté.]

913. Krankenblatt KL Natzweiler Alfred Schmidt, geb. 5.2.1903. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3228624. [Dossier médical du camp de concentration de Natzweiler, Alfred Schmidt, né le 5 février 1903.]

Paul Schneider, un serrurier et chauffeur originaire d'Attendorn, fut amené le 12 mai 1943 au camp de concentration. Il y fut enregistré sous le matricule n° 3754 dans la catégorie des *Berufsverbrecher* (criminels récidivistes). Il fut l'un des sujets de l'expérience au phosgène V menée entre le 30 mai et le 9 juin 1943. Selon le rapport de Bickenbach, il fut le seul détenu à développer un œdème pulmonaire d'origine toxique du deuxième stade pendant la série d'expériences de 1943⁹¹⁴. Il n'existe ni dossier de patient ni documents personnels de détenu du camp de concentration de Natzweiler au nom de Paul Schneider. Le 29 novembre 1943, il fut transféré au camp de concentration de Flossenbürg⁹¹⁵ où il mourut le 18 juillet 1944 d'un emphysème pulmonaire, une pathologie qui se caractérise par une augmentation irréversible du volume des alvéoles. Comme le phosgène entraîne des lésions sévères au niveau des alvéoles pulmonaires, on peut supposer que l'exposition au gaz qu'il fut forcé de subir est en partie responsable de l'apparition de l'œdème pulmonaire d'origine toxique auquel il succomba en 1943. Le transfert de Schneider à Flossenbürg explique probablement pourquoi son décès n'est pas indiqué dans le rapport de Bickenbach.

Bickenbach ne put mentionner le décès d'Albert Reinhardt, puisque ce dernier mourut à l'hôpital de Schönbrunn le 17 juillet 1945, en dépit des soins médicaux reçus après sa libération du camp de concentration. Le musicien Albert Reinhardt avait arrêté en octobre 1943 à Stuttgart en raison de son appartenance à la communauté Sinté et Rom. Il fut envoyé au camp de concentration de Dachau où on lui diagnostiqua une tuberculose⁹¹⁶. Il fut transféré de Dachau à Natzweiler le 23 mars 1944. Avant d'être forcé à participer à l'expérience XV au phosgène le 9 août 1944, Reinhardt passa quatre jours à l'infirmerie à cause d'une sinusite, mais il n'y reçut aucun traitement du fait de sa tuberculose⁹¹⁷. Dans son rapport final, Bickenbach admet effectivement qu'on avait constaté avant l'expérience que Reinhardt était atteint d'une « tuberculose pulmonaire active à foyers cirrhotiques⁹¹⁸ ». Malgré cette grave affection pulmonaire, Reinhardt dut quand même participer à la dernière expérience à dose élevée (ct 2275) dans le groupe témoin non protégé. Il présenta un œdème pulmonaire au troisième stade, mais il survécut avec de graves blessures⁹¹⁹. Le 5 septembre 1944, il fut transféré au camp de concentration de Dachau⁹²⁰. Après son arrivée, il intégra le *Revier* le 7 septembre 1944 avant d'être admis au service des tuberculeux où sa santé se dégrada⁹²¹. Reinhardt vécut la libération du camp de Dachau et fut ensuite traité à l'hôpital de Schönbrunn, près de Dachau, où il décéda le 17 juillet 1945⁹²². Il est très probable que l'état de santé de Reinhardt, déjà atteint de la tuberculose, ait été fortement aggravé par l'intoxication au phosgène. L'œdème toxique qu'il développa doit être considéré comme l'une des causes de sa mort et comme une conséquence des expériences menées à Natzweiler.

914. Voir le tableau III « Voie orale », Bickenbach, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexametylenteramins auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 6. Information 94. TPFA Lyon, jugement 202/1. [Otto Bickenbach, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, non daté.]

915. Häftlingsnummer 3754 Paul Schneider, geb. 26.10.1909, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128949. [Matricule n° 3754, Paul Schneider, né le 26 octobre 1909, registre matriculaire de Natzweiler.]

916. Military Government of Germany. Fragebogen für Insassen der Konzentrationslager. Reinhardt, Albert, geb. 31.10.1921. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.6.2./oS/10262166. [Gouvernement militaire d'Allemagne. Formulaire pour les détenus du camp de concentration. Reinhardt, Albert, né le 31 octobre 1921.] Konzentrationslager Dachau Häftlingsfragebogen Albert Reinhardt, geb. 31.10.1921. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.6.2./oS/10262163. [Camp de concentration de Dachau, formulaire du détenu Albert Reinhardt, né le 31 octobre 1921.] KL Dachau. Krankenblatt: Reinhardt, Albert, geb. 31.10.1921. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.6.2./oS/10262167. [Camp de concentration de Dachau. Dossier médical : Reinhardt, Albert, né le 31 octobre 1921.]

917. Krankenkarteikarte Natzweiler: Reinhardt, Albert, geb. 31.10.1921 in Stuttgart, Häftlingsnummer 8409. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3221267. [Fiche médicale de Natzweiler : Reinhardt, Albert, né le 31 octobre 1921 à Stuttgart, matricule n° 8409.]

918. Bickenbach, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexametylenteramins auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 2. Information 94. TPFA Lyon, jugement 202/1. [Otto Bickenbach, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, non daté.]

919. Voir le tableau III « Voie orale », *ibid.*

920. Häftlingsnummer 8409, Albert Reinhardt, geb. 31.10.1921, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123601/3129102. [Matricule n° 8409, Albert Reinhardt, né le 31 octobre 1921, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

921. KL Dachau. Krankenblatt: Albert Reinhardt, geb. 31.10.1921. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.6.2./oS/10262167. [Camp de concentration de Dachau. Dossier médical : Albert Reinhardt, né le 31 octobre 1921.]

922. Pecheux (ITS Arolsen) an Landesamt für Wiedergutmachung Stuttgart, 30.3.1967. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 6.3.3.2./87273429/521871, f. 11. [Courrier de Pecheux (SIR Arolsen) du 30 mars 1967 au service d'indemnisation de Stuttgart.]

2.2. Incohérences entre les matricules des détenus et les abréviations des noms

La première tentative d'identification des victimes des expériences au phosgène menées par Bickenbach à Natzweiler, sur la base du rapport final de ce dernier, remonte à 1949 et s'inscrit dans le cadre de la préparation de la mise en accusation de Bickenbach comme criminel de guerre devant la justice militaire française. À la demande du juge d'instruction militaire du tribunal militaire permanent de Metz, le capitaine Joseph Lorich, le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre y apporta un soutien administratif. Grâce à des copies des registres matriculaires des détenus du camp de concentration de Natzweiler, fournies par le ministère et avec l'aide des collaborateurs des services secrets du Deuxième bureau (section de documentation), les matricules de détenus qui figurent dans les tableaux de Bickenbach furent recherchés et les victimes des séries d'expériences furent répertoriées dans trois listes⁹²³. Lorsque les listes des victimes d'expériences au phosgène furent transmises en mars 1949 au capitaine Lorich, le responsable du service des archives du ministère signala des ambiguïtés résultant des divergences orthographiques entre les noms abrégés dans les tableaux de Bickenbach et les noms des personnes établis à partir des registres matriculaires des détenus⁹²⁴. La deuxième tentative d'identification des noms des victimes des expériences au phosgène fut entreprise en 1969 par le Service international de recherches (SIR) des *Arolsen Archives* (renommé en 2019 archives d'Arolsen, Centre international de documentation des persécutions nazies). Des recherches y furent réalisées sur toutes les expérimentations humaines connues dans les camps de concentration allemands. Le document intitulé « Expériences pseudo-médicales au camp de concentration de Natzweiler. Expériences au phosgène » comportait, outre des sources majeures, deux listes établies à partir des tableaux II (Voie intraveineuse) et III (Voie orale) qui précisaient les noms des personnes avec leur matricule, la date d'entrée dans le camp de concentration de Natzweiler et pour les détenus décédés, la date et le lieu du décès⁹²⁵. Le SIR réussit ainsi à clarifier certaines des incohérences relevées dans les tableaux de Bickenbach⁹²⁶. Comme ces travaux préliminaires sont tombés dans l'oubli, nous avons analysé les données contradictoires et erronées des deux tableaux du rapport de Bickenbach sur les expériences au phosgène pour la présente étude. Nous nous sommes employés à pointer et corriger ci-dessous ces imprécisions et erreurs. Pour finir, cette analyse critique des sources nous a permis de répertorier, pour la première fois et de manière systématique, tous les détenus qui ont été victimes des expériences humaines au phosgène dans un tableau récapitulatif (tableau 8).

Hugo Weckel / August(e) Vetter

Le nom du sujet de l'expérience enregistré dans le tableau III (Voie orale) sous le numéro séquentiel 4 a été abrégé en « H. We. ». Le matricule n° 2158 correspondant renvoie au détenu August(e) Vetter, originaire de Strasbourg⁹²⁷. On peut supposer qu'il s'agit en réalité du matricule n° 2958 du détenu Hugo Weckel enregistré à Natzweiler et que Bickenbach a commis une faute en inscrivant le numéro⁹²⁸. Cette hypothèse est corroborée par le dossier médical du camp de concentration de Natzweiler de Weckel, selon lequel il fut transféré dans l'unité spéciale (station de l'*Ahnererbe*) du 30 mai au 9 juin 1943, soit au début des premières expériences au phosgène⁹²⁹.

923. Liste des détenus du camp de concentration de Natzweiler-Struthof ayant été soumis à l'action du gaz phosgène aux fins d'expérience, information 346. *Ibid.* Liste I B, information 347. *Ibid.* Liste 2 B, information 348. DCAJM, tribunal permanent des forces armées Lyon, jugement 202/2, boîte 774.

924. Courrier du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre au capitaine Lorich (juge d'instruction militaire près le tribunal militaire permanent, Metz). Objet : Procès des anciens SS et *Kapos* du camp de concentration de Natzweiler, 15 mars 1949. Information 349. TPFA Lyon, jugement 202/2.

925. Internationaler Suchdienst Arolsen: *Pseudo-medizinische Versuche im KL Natzweiler. Phosgenversuche*, Arolsen: Interantionaler Suchdienst Arolsen 1969.

926. Les données erronées des matricules dans les tableaux du rapport de Bickenbach ont été rectifiées dans la documentation du SIR pour les détenus Boguslaw Brzezinski (no 12053 au lieu de 12853), Josef Knobloch (no 3931 au lieu de 3831), Richard Metzendorf (no 3838 au lieu de 3836) et Hugo Weckel (no 2158 au lieu de 2958).

927. Häftlingsnummer 2158 August Vetter, geb. 17.4.1913, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128899. [Matricule n° 2158, August Vetter, né le 17 avril 1913, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

928. Häftlingsnummer 2958 Hugo Weckel, geb. 14.8.1913, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128924. [Matricule n° 2958, Hugo Weckel, né le 14 août 1913, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

929. Krankenkartei Hugo Weckel, geb. 14.8.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2/oS/3246866. [Fiche médicale de Hugo Weckel, né le 14 août 1913.]

Richard Metzendorf / Kurt Modes

Le sujet d'expérience mentionné dans le tableau II (Voie intraveineuse) sous le numéro séquentiel 19, avec le matricule n° 3838 et dont le nom a été abrégé en « R. Me. » ne correspond pas au détenu Kurt Modes répertorié sous ce matricule dans le registre matriculaire des détenus. Il est impossible que Modes ait subi les expériences au phosgène qui ont commencé au plus tôt le 30 mai 1943, puisqu'il est décédé quatre jours avant le transfert à la station de l'*Ahnenerbe* du premier groupe de 10 détenus qui a subi des expériences au phosgène le 26 mai 1943 à l'infirmerie⁹³⁰. Dans le cas de Modes, la faute de frappe concerne le matricule du détenu. Le détenu Richard Metzendorf portant le matricule n° 3836, arriva au camp de concentration de Natzweiler le 21 mai 1943, dans le même convoi que Modes⁹³¹. Le nom de Metzendorf coïncide avec les initiales figurant dans le tableau II. Manifestement, le dernier chiffre du matricule du détenu a été écrit par erreur avec un 8 au lieu d'un 6 dans le tableau II. Après avoir subi l'expérience au phosgène IX en juillet 1943, Metzendorf fut transféré le 23 septembre 1943 au camp de concentration de Buchenwald où il mourut le 3 janvier 1944 d'une « pneumonie avec abcès pulmonaire⁹³² ».

Josef Knobloch / Franz Fuchs

Le troisième cas est assez similaire. Le nom du sujet de l'expérience enregistré dans le tableau II (Voie intraveineuse) sous le numéro séquentiel 21 a été abrégé en « J. Kn. ». Le matricule n° 3931 qui y est reporté renvoie au détenu Franz Fuchs, transféré à Natzweiler le 26 mai 1943⁹³³. Cinq jours plus tôt, le détenu Josef Knobloch, matricule n° 3831, fut enregistré à Natzweiler et ses initiales correspondent à l'abréviation du prénom et du nom dans le tableau II. Si l'on suppose que Bickenbach a confondu le deuxième chiffre lors de la transcription du matricule dans le tableau et qu'il a noté 8 à la place de 9, l'erreur s'explique⁹³⁴.

Franz Serynek

La cinquième incohérence concerne le sujet n° 26 de l'expérience du tableau III (Voie orale), dont les initiales sont « F. Za. ». Le matricule n° 6551 qui y est inscrit correspond au détenu Franz Serynek selon le registre matriculaire. Sa participation forcée aux expériences au phosgène est attestée par des documents issus d'une procédure d'indemnisation entamée après sa libération⁹³⁵. Il s'agit très probablement dans son cas d'une faute dans l'initiale du nom de famille, puisque son prénom a été correctement abrégé.

930. Konzentrationslager Natzweiler – Häftlingskrankenbau, Abgang durch Tod, Kurt Modes, geb. 2.2.1910. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3206326. [Camp de concentration de Natzweiler – infirmerie des détenus, départ dû au décès, Kurt Modes, né le 2 février 1910.]

931. Häftlingsnummer 3838 Kurt Modes, geb. 2.2.1910, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128951. [Matricule n° 3838, Kurt Modes, né le 2 février 1910, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.] Häftlingsnummer 3836 Richard Metzendorf, geb. 7.6.1903, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128951. [Matricule n° 3836, Richard Metzendorf, né le 7 juin 1903, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

932. Häftlingspersonalbogen, Richard Metzendorf, geb. 7.6.1903, Außenkommando Dora, 10.1.1944. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/6616909. [Fiche personnelle du détenu Richard Metzendorf, né le 7 juin 1903, *Kommando* externe Dora, 10 janvier 1944.] KL Natzweiler. Effektenkammer, Richard Metzendorf, geb. 7.6.1903. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.5.3./oS/6616907. [Camp de concentration de Natzweiler. Local de réserve des effets personnels, Richard Metzendorf, né le 7 juin 1903.]

933. Häftlingsnummer 3931 Franz Fuchs, geb. 1.4.1896, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128954. [Matricule n° 3931, Franz Fuchs, né le 1^{er} avril 1896, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

934. Häftlingsnummer 3831 Josef Knobloch, geb. 4.12.1910, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128951. [Matricule n° 3831, Josef Knobloch, né le 4 décembre 1910, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

935. Bayerisches Landesentschädigungsamt an ITS Arolsen. Betr.: Entschädigungsantrag Franz Hauer, im KZ unter dem Namen Serinek, Franz, geb. 14.10.1922, 6.6.1957. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 6.3.3.2./87 273 429/266 198, f. 14. [Courrier du service d'indemnisation bavarois du 6 juin 1957 au SIR Arolsen. Objet : Demande d'indemnisation de Franz Hauer, [enregistré] au camp de concentration sous le nom Serinek, Franz, né le 14 octobre 1922.] Entschädigungsakte Franz Hauer (vormals Franz Serynek), geb. 14.10.1922. BArch Berlin, B 126/61136. [Dossier d'indemnisation de Franz Hauer (anciennement Franz Serynek), né le 14 octobre 1922.] Les dossiers personnels de Natzweiler concernant Franz Serynek (*ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3231240-3231242) ne comportent aucun dossier de patient, ni indice indiquant son transfert à la station de l'*Ahnenerbe*.

Gottlieb Kyr

Le détenu Gottlieb Kyr (numéro séquentiel 28), enregistré sous le matricule n° 6571, figure parmi les sujets de l'expérience XII aussi bien dans le tableau II (Voie intraveineuse) que dans le tableau III (Voie orale)⁹³⁶. Quatre détenus furent forcés de prendre part à l'expérience XII. Lors de cette expérience, Johannes Krieb (numéro séquentiel 26) reçut de l'urotropine par voie orale et Tadeusz Paczkowsky (numéro séquentiel 25) par voie intraveineuse. Kyr et le détenu Wilhelm Laubinger (numéro séquentiel 27) faisaient partie du groupe témoin non protégé. Dans les deux tableaux de Bickenbach, on retrouve les initiales « G. Ki. ». L'abréviation « Ki. » doit avoir été inscrite par erreur, à la place de « Ky. ».

Tadeusz Paczkowsky

Il s'agit également de l'explication la plus évidente pour le septième cas de divergence de l'orthographe du nom de famille abrégé. Le nom mentionné dans le tableau III (Voie orale) sous le numéro séquentiel 25 a été abrégé en « T. Ba. ». Le matricule n° 11391 qui y figure correspond au détenu Tadeusz Paczkowsky dans le registre matriculaire de Natzweiler⁹³⁷. L'erreur d'initiale du nom de famille est sans doute due à une faute de frappe. Paczkowsky fut contraint de participer à l'expérience au phosgène XII du 15 juin 1944. Il fut admis au *Revier* le lendemain de l'expérience et au bout de 15 jours, le 29 juin 1944, il fut considéré comme « apte au travail [et dut] quitter l'infirmerie⁹³⁸ ».

Boguslaw Brzezinski / Alfred Giordan

La dernière entrée incohérente concerne le sujet de l'expérience dont le nom a été abrégé en « B. Br. » dans le tableau II (Voie intraveineuse) sous le numéro séquentiel 40. C'est le détenu polonais Boguslaw Brzezinski, transféré à Natzweiler le 26 avril 1944, qui fut enregistré sous le matricule n° 12853⁹³⁹. Le matricule n° 12053 qui a été saisi dans les deux tableaux avait en réalité été attribué à un communiste italien né à Cologne, Alfred Giordan, emprisonné à Natzweiler comme détenu politique⁹⁴⁰. Seuls des membres de la communauté Sinté et Rom devaient prendre part aux dernières expériences, au cours desquelles les détenus furent exposés à des doses maximales de phosgène. Cela montre que Brzezinski, qui appartenait à la catégorie des détenus « Tsiganes » polonais, fut inclus dans la dernière expérience pour des motifs raciaux et que cela ne pouvait être Giordan, puisqu'aucune des expériences au phosgène menées en 1944 n'incluait de détenu politique.

2.3. Le problème de la datation des séries d'expériences et des 15 expériences unitaires

Ni le compte-rendu de Bickenbach ni les tableaux que contient ce compte-rendu ne donnent d'indications sur les jours où les 15 expériences de Natzweiler ont eu lieu. Pendant longtemps, il a été impossible de déterminer précisément quand les premières expériences au phosgène avaient commencé en 1943 à Natzweiler en

936. Häftlingsnummer 6571 Gottlieb Kyr, geb. 24.10.1922, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123601/3129041. [Matricule n° 6571, Gottlieb Kyr, né le 24 octobre 1922, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

937. Häftlingsnummer 11391, Tadeusz Paczkowsky, geb. 13.10.1908, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123601/3129202. [Matricule n° 11391, Tadeusz Paczkowsky, né le 13 octobre 1908, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

938. Konzentrationslager Natzweiler, Revier-Krankenblatt Tadeusz Paczkowsky vom 16.6.1944-29.6.1944, geb. 8.4.1929, Häftlingsnummer 11371. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3212744-3212745. [Camp de concentration de Natzweiler, dossier médical de *Revier* du 16 au 29 juin 1944, Tadeusz Paczkowsky, né le 8 avril 1929, matricule n° 11371.]

939. Häftlingsnummer 12853 Boguslaw Brzezinski, geb. 2.2.1922, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./81238001/3129224. [Matricule n° 12853, Boguslaw Brzezinski, né le 2 février 1922, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.] Le dossier médical de Brzezinski ne mentionne aucun un transfert dans l'unité spéciale de l'*Ahnenerbe*. Krankenkarte Boguslaw Brzezinski, 2.2.1922, Häftlingsnummer 12853. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3153722. [Fiche médicale de Boguslaw Brzezinski, [né le] 2 février 1922, matricule n° 12853.]

940. Häftlingsnummer 12053 Alfred Giordan, geb. 6.10.1908, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123601/3129224. [Matricule n° 12053, Alfred Giordan, né le 6 octobre 1908, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.] Le dossier médical de Giordan est vierge. Voir *Revierkartei*, Natzweiler: Giordan, Alfred, geb. 6.10.1908 in Köln, Häftlingsnummer 12053. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3170842. [Fiche de *Revier*, Natzweiler : Giordan, Alfred, né le 6 octobre 1908 à Cologne, matricule n° 12053.]

Anlage

Namentliche Erfassung der Häftlinge, die mit Truppenverpflegung versorgt werden sollen

Nr.	Hftl. Nr.	Name u. Vorname	Block:
1	43	Haufe, Walter	
2	2106	Weinmann, Georg	
3	3988	Weckel, Hugo	
4	3107	Weckel, Mari	
5	3942	Bungert, Friedrich	
6	3764	Schneider, Paul	
7	3833	Landsgrabe, Philipp	
8	3843	Rainer, Rasse	
9	3849	Schmidt, Josef	
10	3880	Schmidt, Alfred	

Der Lagerarzt KL Natzweiler
i.V.

SS-Hauptsturmführer

Figure 10 : Document joint « Liste nominative des détenus devant recevoir des rations militaires ». https://collections.arolsen-archives.org/archive/1-1-29-1_8125900/?p=1&doc_id=3132603 (consulté le 27/03/2022).

raison de l'absence de données permettant de les dater. Lors d'une audition en 1949, Bickenbach plaça vaguement la première série d'expériences à l'été 1943⁹⁴¹. Le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre data les expériences I à XI de décembre 1943 – sans donner de plus amples explications. Les séries d'expériences XII à XIV furent datées du 15 juin 1944 et la dernière expérience (XV) du 9 août 1944⁹⁴². L'ouverture en 2007 des archives du Service internationale de recherche de la Croix-Rouge de Bad Arolsen permet désormais de reconstituer cette chronologie de façon plus précise, sur la base de sources de l'époque qui sont devenues accessibles⁹⁴³. Ainsi, une liste de noms établie par l'administration du camp de concentration de Natzweiler communique des informations sur la date à laquelle a eu lieu la première série d'expériences au phosgène et le nombre de détenus qu'elle impliquait. Ce document s'intitule « Liste nominative des détenus devant recevoir des rations militaires⁹⁴⁴ ». Les détenus qui étaient logés au *Block 3* avant d'être transférés dans la *Sonderabteilung* de l'*Ahnenerbe* au *Block 5* sont classés en fonction de leur matricule par ordre numérique croissant. Cette liste non datée porte le paraphe du médecin de camp adjoint, le docteur Elimar Precht, *SS-Hauptsturmführer*⁹⁴⁵. Elle était jointe à un courrier qui est resté introuvable jusqu'à présent.

Comme le montre le tableau ci-dessous, neuf des dix détenus qui devaient recevoir des rations militaires pendant toute la durée de leur séjour dans la *Sonderabteilung* de l'*Ahnenerbe* au *Block 5* sont mention-

nés dans le septième compte-rendu de Bickenbach à Karl Brandt. Hugo Weckel, dont le matricule est reporté de façon erronée dans le tableau III de Bickenbach, fut logé à la *Sonderabteilung* du 30 mai au 9 juin 1943, comme on peut le déduire de sa fiche médicale⁹⁴⁶. Le tableau III « Voie orale » du rapport final de Bickenbach contient, au numéro séquentiel 4, les initiales « H. We. » qui correspondent à Hugo Weckel. Le matricule n° 2158 que l'on trouve dans la même ligne n'est pas celui de Weckel mais celui d'un détenu politique originaire de Strasbourg, Auguste Vetter⁹⁴⁷. Les fiches médicales du camp de concentration de Natzweiler permettent de prouver que trois autres détenus figurant sur la liste de Precht furent également présents dans la *Sonderabteilung* de l'*Ahnenerbe* du 30 mai au 9 juin 1943 : Friedrich Bungert, Walter Haufe et Georg Weinmann. Les fiches de patient du KL-Natzweiler des six détenus restants ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Les détenus figurant sur la liste de ceux qui devaient recevoir des rations militaires font partie des sujets des séries d'expériences I à V, comme le montre la comparaison de leurs matricules avec ceux des deux tableaux du rapport de Bickenbach. Par conséquent, la première expérience au phosgène doit avoir eu lieu dans l'intervalle du 30 mai au 6 juin 1943.

941. Procès-verbal d'Otto Bickenbach, 30.12.1949. BArch Ludwigsburg, B 162/20271, p. 32.790-32.793.

942. Liste des détenus du camp de concentration de Natzweiler-Struthof ayant été soumis à l'action du gaz phosgène aux fins d'expérience. Information 346. TPFA Lyon, jugement 202/2, boîte 774.

943. À ce sujet, voir Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 145.

944. Document joint : Namentliche Erfassung der Häftlinge, die mit Truppenverpflegung versorgt werden sollen, gez. Der Lagerarzt KL Natzweiler i.V., gez. SS-Hauptsturmführer [paraphe Pr = Precht], undatiert. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1/8125900/3132603. [Liste nominative des détenus qui doivent recevoir des rations militaires.] La cote Arolsen figure au dos : O.C.C. 17/127/-8. Voir aussi Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 145.

945. Precht, qui fut le dentiste du camp de Natzweiler de juillet 1942 à juillet 1943, travailla d'abord seul du 28 novembre au 3 décembre 1942 puis en collaboration avec le docteur Max Blancke, *SS-Hauptsturmführer*, du 4 décembre 1942 au 29 janvier 1943 comme médecin du camp. Steegmann, *Das KZ Natzweiler-Struthof*, 2010, p. 335, 468. Steegmann, *Struthof*, 2005, p. 310, 435.

946. Krankenkartei Hugo Weckel, 14.8.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2/oS/3246866. [Fiche médicale de Hugo Weckel, [né le] 14 août 1913.]

947. Häftlingsnummer 2158. [Matricule n° 2158.] Né à Strasbourg le 17 avril 1913, Auguste Vetter fut enregistré sous le prénom germanisé d'August lors de son arrivée à Natzweiler le 20 janvier 1943. Il fut transféré à Dachau le 10 septembre 1943. Voir Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128899. [Registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

Numéro séquentiel	Matricule	Nom, prénom	Arrivée au KL-Natzweiler ⁹⁴⁸	Séjour à la Sonderabteilung (Ahnenerbe)	Transfert (camp, date) ⁹⁴⁹	Tableau II (Voie intraveineuse) Tableau III (Voie orale) ⁹⁵⁰	Essai
1	43	Haufe, Walter	21/05/1941	30/05/1943-09/06/1943 ⁹⁵¹	Natzweiler	No 3	II
2	2106	Weinmann, Georg	13/01/1943	30/05/1943-09/06/1943 ⁹⁵²	Natzweiler ⁹⁵³	No 2	I
3	3107	Bosch, Karl	13/04/1943	Pas d'informations ⁹⁵⁴	20/10/1943 Buchenwald	No 1	I
4	2958	Weckel, Hugo	17/03/1943	30/05/1943-09/06/1943 ⁹⁵⁵	Schz. [Schörzingen]	No 4, erroné ⁹⁵⁶	II
5	3242	Bungert, Friedrich	21/04/1943	30/05/1943-09/06/1943 ⁹⁵⁷	07/03/1944 Buchenwald	No 5	III
6	3754	Schneider, Paul	12/05/1943	Pas d'informations ⁹⁵⁸	29/11/1943 Flossenbürg	No 19	V
7	3833	Landgrebe, Philipp	21/05/1943	Pas d'informations ⁹⁵⁹	Schz. [Schörzingen]	No 8	IV
8	3843	Rainer, Rasso	21/05/1943	Pas d'informations ⁹⁶⁰	L. [Leonberg]	No 7	IV
9	3849	Schmidl, Josef	21/05/1943	Pas d'informations ⁹⁶¹	20/10/1943 Buchenwald	No 6	III
10	3850	Schmidt, Alfred	21/05/1943	Pas d'informations ⁹⁶²	07/05/1944 Décédé	No 10	V

948. Données du registre matriculaire du camp de concentration de Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8 123 400.

949. Données du registre matriculaire du camp de concentration de Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8 123 400.

950. Les informations concernant la participation forcée aux expériences au phosgène, ainsi que les informations portées dans les colonnes « Numéros des séries d'expériences » et « Dates d'expériences » sont tirées d'Otto Bickenbach an Karl Brandt, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexametylenteramins auf die Phosgenvergiftung, o.D., N^o-1852, f. 15-20, ADB 19 Addendum A, f. 51-56. Mikrofiche Edition Ärzteprozeß, 3/02791-3/02796. [Courrier d'Otto Bickenbach à Karl Brandt, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, non daté.]

951. Revierkarte Natzweiler, Walter Haufe, geb. 15.7.1915. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3176143. [Fiche de Revier, Walter Haufe, né le 15 juillet 1915.]. Krankenkarte Haufe, Walter, geb. 15.7.1915. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3176144. [Fiche médicale de Walter Haufe, né le 15 juillet 1915.]

952. Revierkarte Georg Weinmann, geb. 28.1.1901. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3247027. [Fiche de Revier, Georg Weinmann, né le 28 janvier 1901.] Krankenkartei Georg Weinmann, geb. 28.1.1901. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3247031. [Fiche médicale de Georg Weinmann, né le 28 janvier 1901.]

953. Georg (Friedrich) Weinmann passa par plusieurs camps annexes de Natzweiler et fut libéré au camp annexe d'Allach. Voir dans les dossiers individuels du KL-Dachau Georg Friedrich Weinmann, geb. 28.1.1901. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.6.2./oS/10361000-10361002. [Georg Friedrich Weinmann, né le 28 janvier 1901.]

954. Il n'existe aucun dossier médical du camp de concentration de Natzweiler le concernant. Voir Individuelle Häftlingsunterlagen Karl Bosch, geb. 16.9.1895. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3151574-3151575. [Dossier personnel du détenu Karl Bosch, né le 16 septembre 1895.]

955. Revierkarte Hugo Weckel, geb. 14.8.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3246867. [Fiche de Revier, Hugo Weckel, né le 14 août 1913.] Krankenkartei Hugo Weckel, geb. 14.8.1913. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3246866. [Fiche médicale de Hugo Weckel, né le 14 août 1913.]

956. Hugo Weckel figure dans le tableau III (Voie orale) du compte-rendu de Bickenbach avec un matricule erroné : 2158 au lieu de 2958.

957. Krankenkartei Friedrich Bungert, geb. 14.4.1908. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3154433. [Fiche médicale de Friedrich Bungert, né le 14 avril 1908.]

958. Il n'y a pas de dossier individuel de détenu du camp de concentration de Natzweiler au nom de Paul Schneider, né le 26 octobre 1901, aux archives d'Arolsen.

959. Il n'existe aucun dossier médical du camp de concentration de Natzweiler le concernant. Voir Individuelle Häftlingsunterlagen Philipp Landgrebe, geb. 27.3.1903. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3194553-3194554. [Dossier personnel du détenu Philipp Landgrebe, né le 27 mars 1903.]

960. Il n'existe aucun dossier médical du camp de concentration de Natzweiler le concernant. Voir Individuelle Häftlingsunterlagen, Rasso Rainer, geb. 17.1.1899 in München, Häftlingsnummer 3843. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3220090-3220091. [Dossier personnel du détenu Rasso Rainer, né le 17 janvier 1899 à Munich, matricule n° 3843.]

961. Il n'existe aucun dossier médical du camp de concentration de Natzweiler au nom de Josef Schmidl. Individuelle Unterlagen Natzweiler: Josef Schmidl, geb. 8.3.1911 Reinhausen, Häftlingsnummer 3849. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3228605-3228606. [Dossier personnel de détenu de Natzweiler : Josef Schmidl, né le 8 mars 1911 à Reinhausen, matricule n° 3849.]

962. Le dossier médical du camp de concentration de Natzweiler au nom d'Alfred Schmidt ne contient aucune information suggérant un passage par la *Sonderabteilung* (station de l'*Ahnenerbe*). Voir Individuelle Unterlagen Natzweiler: Alfred Schmidt,

Les sources qui nous sont parvenues n'indiquent pas précisément quel jour entre le 30 mai et le 6 juin 1943 les expériences I à V furent menées. Sur ce point, Reitzenstein fait référence à un télex daté du 1^{er} juin 1943 qui autorisait Bickenbach à commencer les expériences⁹⁶³. Dans le journal de chantier du camp de concentration de Natzweiler, il apparaît que des détenus ont encore fabriqué et installé un système d'aération pour la chambre à gaz les 3 et 4 juin 1943. La direction des travaux de la *Waffen-SS* et de la police du camp de concentration factura à l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg le coût des matériaux et de la main d'œuvre pour le système de ventilation nécessaire aux expériences au phosgène installé le 3 juin 1943⁹⁶⁴. Le 4 juin 1943, des détenus serruriers professionnels fabriquèrent un tuyau d'aération pour la chambre à gaz qui fut posé par des plombiers⁹⁶⁵. Le lendemain, deux forgerons fabriquèrent des colliers et des crochets pour l'aération de la chambre à gaz. Le tuyau d'aération fut ensuite monté par un serrurier et deux peintres tandis que des couvreurs réalisaient des travaux sur le tuyau d'évacuation⁹⁶⁶. L'hypothèse de Reitzenstein selon laquelle les premières expériences eurent lieu entre le 30 mai et le 2 juin est donc hautement improbable⁹⁶⁷. Pour des raisons techniques liées au type d'expériences dont il est question, il est logique de supposer que les expériences I à V avec les 10 premiers détenus ne commencèrent qu'après l'installation du système de ventilation. Le fait que 10 détenus n'aient été cantonnés dans la *Sonderabteilung* de l'*Ahnenerbe* au *Block 5* qu'à partir du 3 ou du 4 juin et qu'ils aient reçu des rations militaires jusqu'au 9 ou 10 juin plaide également en faveur de cette thèse⁹⁶⁸. Après la fin de la première série d'expériences avec 10 détenus le 9 juin 1943, six détenus quittèrent la station de l'*Ahnenerbe*. D'après les rapports des chefs de poste, à partir du 10 juin et jusqu'au 24 juin 1943, seuls quatre détenus y furent maintenus⁹⁶⁹. En revanche, les *Veränderungszettel* (fiches de modifications) de la *Kommandantur* du camp qui indiquent le nombre de détenus qui devaient recevoir les mêmes rations que les SS nous renseignent sur le nombre de détenus présents dans la *Sonderabteilung*. En l'occurrence, ces documents attestent la présence de quatre détenus jusqu'au 28 juin 1943⁹⁷⁰. Il est donc possible que l'expérience VI – avec les quatre détenus Anton Roth, Josef von der Mühlen, Wilhelm Plottka et Emil Baile – ait eu lieu entre le 10 juin et le 24 ou le 28 juin 1943. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité que cette expérience ait eu lieu à une date ultérieure et que ces détenus ne soient restés dans la station de l'*Ahnenerbe* que parce

geb. 5.2.1903 in Schmalkaldern. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3228620-3228624. [Dossier personnel de détenu de Natzweiler : Alfred Schmidt, né le 5 février 1903 à Schmalkaldern.]

963. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 145. Reitzenstein n'indique aucune source pour ce télex.

964. SS-Untersturmführer und Bauleiter Heider (Bauleitung der Waffen-SS und Polizei Natzweiler) an Universität Straßburg, Anatomisches Institut. Beleg Nr. 84, Juli 1943 (Zweitschrift), 16.7.1943. BArch Berlin, NS 21/905. [Courrier du chef de chantier Heider, *SS-Untersturmführer* (Direction des travaux de la *Waffen-SS* et de la police de Natzweiler) du 16 juillet 1943 à l'université de Strasbourg, Institut d'anatomie.] Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 145.

965. Bautagebuch vom 20.5.1943-28.8.1943. Eintrag Freitag, der 4.6.1943. DCAJM. Tribunal militaire permanent, Paris. Jugement D 575/5858, carton 1/21. [Journal de chantier du 20 mai 1943 au 28 août 1943. Entrée du vendredi 4 juin 1943.]

966. Bautagebuch vom 20.5.1943-28.8.1943. Eintrag Samstag, der 5.6.1943. DCAJM. Tribunal militaire permanent, Paris. Jugement D 575/5858, carton 1/21. [Journal de chantier du 20 mai 1943 au 28 août 1943. Entrée du samedi 5 juin 1943.]

967. Reitzenstein, *Das SS-Ahnenerbe*, 2018, p. 145.

968. Rapportführer KL Natzweiler: Häftlings-Verpflegungsstärke am 3.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82130887 bis Rapportführer KL Natzweiler: Häftlings-Verpflegungsstärke am 9.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82130993. [Message du *Rapportführer* du camp de concentration de Natzweiler du 3 juin 1943 : effectifs des détenus pour l'alimentation.] *Veränderungszettel* des Kommandanturstabes K.L. Natzweiler für den 4.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128591. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 4 juin 1943.] *Waffen-SS Konzentrationslager Natzweiler Kommandantur*, Nachmeldung, o.D. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128592. [Commandement *Waffen-SS* du camp de concentration de Natzweiler, copie non datée.] bis *Veränderungszettel* des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 10.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128598. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 10 juin 1943.]

969. Rapportführer KL Natzweiler: Häftlings-Verpflegungsstärke am 10.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82130894. [Message du *Rapportführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 10 juin 1943.] Rapportführer KL Natzweiler: Häftlings-Verpflegungsstärke am 24.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131007. [Message du *Rapportführer* du camp de concentration de Natzweiler du 24 juin 1943 : effectifs des détenus pour l'alimentation.]

970. *Veränderungszettel* des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 11.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128599. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 11 juin 1943.] *Veränderungszettel* des Kommandanturstabes KL Natzweiler für den 28.6.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128618. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler pour le 28 juin 1943.]

qu'ils devaient faire l'objet d'une surveillance médicale. Les sources sont lacunaires et les informations contenues dans les rapports d'effectifs des blocs des *Rapportführer* et dans les *Veränderungszettel* de la *Kommandantur* du camp concernant le nombre de détenus présents dans la *Sonderabteilung* de l'*Ahnenerbe* au *Block 5* se contredisent en partie et il est impossible de dater les expériences VI à VII au jour près⁹⁷¹. Ce qui est certain, ce qu'elles ont eu lieu entre le 10 juin et le 12 juillet 1943. On ne peut pas déterminer si les expériences d'une même série ont toutes eu lieu les unes après les autres le même jour ou si elles se sont étalées sur plusieurs jours. Il n'y a que pour l'expérience IX que la fiche de patient du détenu Otto Rützel permet de prouver qu'elle doit avoir eu lieu entre le 6 et le 12 juillet 1943, c'est-à-dire pendant la période où Rützel se trouvait dans la *Sonderabteilung* de l'*Ahnenerbe* au *Block 5*⁹⁷². Si la fiche de patient des détenus soumis à l'expérience X, Josef Knobloch et Erich Bräu, ne nous est pas parvenue, ce qui nous empêche de dater leur séjour à la station de l'*Ahnenerbe*, nous disposons néanmoins de celle du détenu Manfred Kübler qui fut forcé de participer à l'expérience XI avec Josef Strigl. Cette fiche indique un séjour du 6 au 12 juillet 1943⁹⁷³. On peut en déduire que les expériences IX à XI ont eu lieu entre le 6 et le 12 juillet 1943. Pour autant qu'on puisse en juger, les expériences au phosgène se sont interrompues en 1943 avec l'expérience XI. Quatre détenus se trouvèrent encore à la station de l'*Ahnenerbe* jusqu'au 14 juillet⁹⁷⁴ et trois jusqu'au 20 juillet 1943⁹⁷⁵. Le lendemain, il restait encore un détenu à la station de l'*Ahnenerbe* ; il n'y avait plus personne le 22 juillet 1943⁹⁷⁶.

Après une interruption de près d'un an, les expériences au phosgène reprirent à Natzweiler. Pour ces expériences menées en 1944, les motifs de détention et de poursuite judiciaire relatifs aux détenus sélectionnés diffèrent nettement des expériences précédentes. Parmi les 24 détenus victimes des expériences au phosgène en 1943, dix avaient été condamnés en vertu de la loi nationale-socialiste de 1933 « contre les délinquants récidivistes⁹⁷⁷ » et placés en « rétention de sûreté », neuf étaient des « criminels récidivistes », deux des prisonniers politiques, un avait été condamné pour récidive et homosexualité en vertu du paragraphe 175 du Code pénal

971. À ce sujet, voir *Rapportführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke vom 10.6.1943 bis zum 2.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82130894-82131015. [Message du *Rapportführer* du camp de concentration de Natzweiler le 10 juin 1943 : effectifs des détenus pour l'alimentation du 10 juin au 7 juillet 1943.] Pour la période du 3 au 5 juillet 1943, nous ne disposons pas des messages du *Rapportführer*. Pour plus d'informations, voir *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke vom 6.7.1943 bis zum 12.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131016-82131022. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation du 6 au 12 juillet 1943.] Et les informations partiellement contradictoires suivantes : *Veränderungszettel* des *Kommandanturstabes* KL Natzweiler vom 11.6.1943 bis zum 13.7.1943. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./9012900/82128599-82128650. [Fiche de modification du *Kommandanturstab* du camp de concentration de Natzweiler du 11 juin au 13 juillet 1943].

972. *Krankenkarte*, Otto Rützel, geb. 1.7.1909. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3224904. [Fiche médicale d'Otto Rützel, né le 1^{er} juillet 1909.]

973. *Krankenkarte* Manfred Kübler, geb. 3.10.1906. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./oS/3192363. [Fiche médicale de Manfred Kübler, né le 3 octobre 1906.]

974. *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke am 13.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131023. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 13 juillet 1943.] *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke am 14.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131024. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 14 juillet 1943.]

975. *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke am 15.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131025. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 15 juillet 1943.] *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke am 16.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131026. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 16 juillet 1943.] *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke am 17.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131027. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 17 juillet 1943.] *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke am 20.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131030. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 20 juillet 1943.]

976. *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke am 21.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131031. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 21 juillet 1943.] *Schutzhaftlagerführer* KL Natzweiler: *Häftlings-Verpflegungsstärke am 22.7.1943*. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.0./2454000/82131032. [Message du *Schutzhaftlagerführer* du camp de concentration de Natzweiler : effectifs des détenus pour l'alimentation le 22 juillet 1943.]

977. Adolf Hitler, Reichsminister der Justiz Grüttner, Reichsminister des Inneren Frick: *Gesetzes gegen gefährliche Gewohnheitsverbrecher und über Maßregeln der Sicherung und Besserung Wiederherstellung des Berufsbeamtentums vom 4. Mai*

pour « fornication avec des hommes » et deux étaient Roms et Sinté. En 1944, les 16 victimes des expériences au phosgène étaient Roms et Sinté⁹⁷⁸.

En 1944, la chambre à gaz de Natzweiler fut de nouveau utilisée pour plusieurs séries d'expériences au phosgène⁹⁷⁹. Le 14 juin 1944, les assistants de Bickenbach, Helmut Rühl et Fritz Letz, se rendirent à Natzweiler pour y installer des appareils de mesure dans la chambre à gaz. Hirt et Bickenbach arrivèrent le lendemain matin et démarrèrent les expériences au phosgène⁹⁸⁰.

La première série d'expériences eut lieu le 15 juin 1944. Ce jour-là, lors des expériences XII à XIV, des groupes de quatre détenus furent exposés à des doses croissantes de phosgène. La durée des expériences fut augmentée par paliers de 22 à 30 minutes et la masse de phosgène introduite dans la chambre à gaz passa également progressivement de 1,5 g à environ 10 g. Les expériences au phosgène se conclurent le 9 août 1944 avec l'expérience XV.

Nom	Prénom	Expérience	co (concentration de phosgène, mg/m3)	cm (concentration moyenne, mg/m3)	Durée de l'expérience (min)	ct (efficacité du produit, cm x t = W)	Œdème (1 ^{er} -3 ^e stade/décès)
Krieb	Johannes	XII	75	34,9	22	768	
Kyr	Gottlieb						1 ^{er}
Laubinger	Wilhelm						2 ^e
Paczkowsky	Tadeusz						2 ^e
Guttenberger	Rudolf	XIII	150	47,5	25	1 180	1 ^{er}
Herzberg	Willy						1 ^{er}
Serynek	Franz						1 ^{er}
Wisniewski	Gustaw						
Eckstein	Adalbert	XIV	507	180	30	5 400	Décès
Hodosy	Andreas						Décès
Mettbach	Robert						2 ^e
Rebstock	Zirko						Décès
Brzezinski	Boguslaw	XV	135	91	25	2 275	2 ^e
Reinhardt	Josef						Décès
Reinhardt	Albert						3 ^e (décès)

Tableau 2 : Les expériences au phosgène à Natzweiler en 1944.

D'après le rapport final de Bickenbach, les expériences au phosgène provoquèrent un œdème pulmonaire du premier stade chez huit détenus, du deuxième stade chez trois détenus et du troisième stade chez deux détenus. L'expérience XIII dépassa pour la première fois la dose de phosgène mortelle chez l'être humain publiée à l'époque dans la littérature spécialisée, avec une valeur ct de 900-1 000⁹⁸¹. L'avant-dernière expérience (XIV)

1933. *Reichsgesetzblatt I* 1933, p. 995-100. [Adolf Hitler, Grüttner ministre de la Justice, Frick ministre de l'Intérieur : loi sur les délinquants récidivistes et sur les mesures de sûreté et de redressement pour le rétablissement des métiers de la fonction publique.]

978. À ce sujet, voir au tableau 8 le détenu polonais Tadeusz Paczkowsky, enregistré à Natzweiler comme « travailleur civil étranger, Polonais » et Albert Reinhardt, arrêté parce qu'il était considéré comme « asocial », qui étaient aussi des Roms et Sinté poursuivis pour des motifs racistes.

979. La mise en œuvre de cette série d'expériences avait été ralentie par un conflit entre Hirt et Bickenbach dont l'enjeu était de savoir qui la dirigerait. Pour plus d'informations, voir Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2005, p. 538-543. Florian Schmaltz: Otto Bickenbach et la recherche biomédicale sur les gaz de combat à la Reichsuniversität Straßburg et au camp de concentration du Struthof-Natzweiler. In: Christian Bonah, Anne Danion-Grilliat, Josiane Olf-Nathan, Norbert Schappacher (dir.): *Nazisme, science et médecine*. Paris: Édition Glyphe 2006, p. 141-164, 303-313, 153-156.

980. Pour une présentation plus détaillée des expériences au phosgène préparées et mises en œuvre à Natzweiler en 1944, voir Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung*, 2005, p. 548-551. Schmaltz, in: Bonah *et al.*, *Nazisme*, 2006, p. 157-162.

981. Wilhelm Richter: *Kampfstoffwirkung und Heilung*. 2. Aufl. Leipzig: Verlag von Johann Ambrosius Barth 1941, p. 61.

correspondait même à cinq fois la valeur mortelle et la dernière au double. La mort des détenus avait été intégrée dans les calculs de façon délibérée afin de déterminer les limites de l'effet protecteur de l'urotropine en fonction du seuil de mortalité du gaz toxique. Dans son rapport final à Karl Brandt en 1944, Bickenbach expliqua en détail dans quelle mesure les seuils de toxicité du phosgène pouvaient être abaissés grâce à l'urotropine. Il occulta complètement les souffrances physiques et les traumatismes psychiques des victimes pendant et après les expériences au gaz de combat. Pour lui, l'important était de déterminer dans quelle mesure l'urotropine pouvait permettre de réduire l'œdème pulmonaire provoqué par l'exposition au phosgène et d'augmenter la dose mortelle de phosgène. Selon Bickenbach, les sujets auxquels on avait administré de l'urotropine par voie intraveineuse survécurent « sans exception à l'intoxication au phosgène avec une valeur ct de 247 à 5 400 », tandis que les sujets témoins non protégés tombèrent malades.

Avec une ct de 768 et 1 180, un œdème pulmonaire du premier stade est apparu et a pu être surmonté. Avec une ct de 2 275, un sujet témoin est décédé, le second a eu un œdème pulmonaire du second stade et l'a surmonté. Une ct de 5 400 a tué un sujet témoin après 4 heures et l'autre après 14 heures⁹⁸².

3. Tableau : victimes des expériences au phosgène menées au camp de concentration de Natzweiler de 1943 à 1944

Légende :										
Colonne « Motif de détention » : catégories nazies de détenus : Aso = asocial ; AZA = <i>Ausländischer Zivilarbeiter</i> (travailleur civil étranger) ; BV = <i>Berufsverbrecher</i> (criminel récidiviste) ; § 175 = homosexuels ; SV = <i>Sicherungsverwahrung</i> (personnes placées en rétention de sûreté) ; Pol. = <i>Pole</i> (Polonais) ; Polit. = <i>Politischer Häftling</i> (détenu politique) ; Zig. = <i>Zigeuner</i> (« Tsigane »).										
Colonnes « Tableau II (Voie intraveineuse) » et « Tableau III (Voie orale) » : + = inclus, 0 = non inclus, K = groupe témoin.										
Colonne « Œdème au 1 ^{er} -3 ^{ème} stade/décès » : x = œdème au 1 ^{er} stade ; xx = œdème au 2 ^e stade ; xxx = œdème au 3 ^e stade ; † = décès.										
N° de l'expérience	Dates	No séq.	Matricule	Motif de détention	Nom	Prénom	Date de naissance	Tab. II (Voie intraveineuse)	Tab. III (Voie orale)	Œdème du 1 ^{er} au 3 ^e stade/décès
I	30/05/1943 au 09/06/1943	1	3 107	BV § 175	Bosch	Karl	16/09/1895	+	0	
		2	2 106	BV	Weinmann	Georg	28/01/1901	+	0	
II		3	43	BV	Haufe	Walter	05/07/1915	+	+	
		4	2 958 ⁹⁸³	BV	Weckel	Hugo	14/08/1913	0	+	
III		5	3 242	Polit.	Bungert	Friedrich	14/04/1908	0	+	
		6	3 849	Polit.	Schmidl	Josef	08/03/1911	0	+	
IV		7	3 843	SV	Rainer	Rasso	17/01/1899	0	+	
		8	3 833	SV	Landgrebe	Philipp	27/03/1902	0	+	x
V		9	3 754	SV	Schneider	Paul	26/10/1909	0	+	xx
		10	3 850	SV	Schmidt	Alfred	05/02/1903	0	+	

982. Bickenbach, 7. Bericht. Über die Schutzwirkung des Hexametylenteramins auf die Phosgenvergiftung, o.D., f. 2. Information 94. TPFA Lyon, jugement 202/1. Information 101. TPFA Lyon, jugement 202/1. [Otto Bickenbach, 7^e rapport. Sur l'effet protecteur de l'hexaméthylènetétramine contre l'intoxication au phosgène, non daté.]

983. Dans le tableau III (Voie orale), le nom du sujet de l'essai au matricule n° 2158 (numéro séquentiel 4) est abrégé en « H. We. ». August(e) Vetter détenait le matricule n° 2158. Bickenbach a dû commettre une faute en saisissant ce matricule. Le deuxième chiffre devrait être un 1 et non un 9. Le matricule n° 2958 du détenu Hugo Weckel correspond à l'abréviation « H. We. ». Häftlingsnummer 2158 August Vetter, geb. 17.4.1913, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128899. [Matricule n° 2158, August Vetter, né le 17 avril 1913, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.] Häftlingsnummer 2958 Hugo Weckel, geb. 14.8.1913, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128929. [Matricule n° 2958, Hugo Weckel, né le 14 août 1913, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

N° de l'expérience	Dates	No séq.	Matricule	Motif de détention	Nom	Prénom	Date de naissance	Tab. II (Voie intra-veineuse)	Tab. III (Voie orale)	Œdème du 1 ^{er} au 3 ^e stade/décès
VI	10/06/1943 au 24/06/1943 ou 28/06/1943	11	3 845	BV	Roth	Anton	15/03/1904	+	+	
		12	3 142	BV	van der Mühlen	Josef	18/03/1909	+	0	
		13	3 148	BV	Plotka	Wilhelm	13/10/1906	+	0	
		14	2 022	SV	Baile	Emil	12/05/1896	+	0	
VII		15	4 150	SV	Albert	Heinrich	30/01/1913	+	0	
		16	4 029	SV	Bastian	Arthur	30/04/1908	+	0	
VIII		17	3 161	SV	Schmiedel	Martin	09/11/1902	+	0	
		18	3 131	SV	Koch	Hans	12/02/1906	+	0	
IX	06/07/1943 au 12/07/1943	19	3 836	SV	Metzendorf	Richard	07/06/1903	+	0	
		20	2 104	BV	Rützel	Otto	01/07/1909	+	0	
X	06/07/1943 au 12/07/1943	21	3 831 ⁹⁸⁴	BV	Knobloch	Josef	04/12/1913	+	0	x
		22	2 576	BV	Bräu	Erich	26/12/1916	+	0	x
XI	06/07/1943 au 12/07/1943	23	4 197	Zig.	Kübler	Manfred	03/10/1906	+	0	
		24	3 860	Zig.	Strigl	Josef	13/02/1903	+	0	
XII	15/06/1944	25	11 391	AZA Pol. ⁹⁸⁵	Paczkowsky	Tadeusz	08/04/1929	0	+	xx
		26	17 011	Zig.	Krieb	Johannes	23/05/1913	+	0	
		27	9 396	Zig.	Laubinger	Wilhelm	13/12/1891	K	K	x
		28	6 571	Zig.	Kyr	Gottlieb	24/10/1921	K	K	x
XIII	15/06/1944	29	6 551	Zig.	Serynek	Franz	14/10/1922	0	+	x
		30	13 592	Zig.	Wisniewski	Gustaw	05/04/1926	+	0	
		31	6 595	Zig.	Herzberg	Willy	12/02/1906	+	0	x
		32	6 562	Zig.	Guttenberger	Rudolf	09/04/1921	+	K	x
XIV	15/06/1944	33	6 516	Zig.	Rebstock	Zirko	28/05/1907	0	+	†
		34	7 256	Zig.	Mettbach	Robert	21/06/1913	+	0	xxx
		35	6 545	Aso	Eckstein	Adalbert	02/02/1924	+	+	†
		36	6 587	Aso	Hodosy	Andreas	12/02/1911	+	K	†
XV	09/08/1944	37	8 409	AZA Pol.	Reinhardt	Albert	13/10/1921	0	+	xxx
		38	7 659	Aso Zig.	Weiss	Anton	13/06/1924	+	0	
		39	6 564	Zig.	Reinhardt	Josef	27/08/1913	K	K	†
		40	12 853 ⁹⁸⁶	Zig. Pol.	Brzezinski	Boguslaw	02/02/1922	K	K	xx

Tableau 3 : Victimes des expériences humaines au phosgène menées au camp de concentration de Natzweiler de 1943 à 1944.
Témoignages de survivants des expériences au phosgène

984. L'abréviation « J. Kn. » dans le tableau II (Voie intraveineuse) correspond au nom du détenu Josef Knobloch. Häftlingsnummer 3831, Josef Knobloch, geb. 4.12.1910, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./8123400/3128951. [Matricule n° 3831 Josef Knobloch, né le 4 décembre 1910, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

985. Comme on peut le voir dans son dossier d'indemnisation, Paczkowsky était un Rom polonais. T/D-Akte Tadeusz Paczkowsky, geb. 8.4.1929. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 6.3.3.2./87 273 429/989 546. [Dossier T/D de Tadeusz Paczkowsky, né le 8 avril 1929.]

986. Le nom du sujet de l'essai a été abrégé en « B. Br. » (numéro séquentiel 40 dans les tableaux II et III). Le matricule n° 12053 correspondant est celui du détenu politique italien Alfred Giordan dans le registre. On peut supposer une faute dans la saisie du matricule. En effet, les initiales du détenu polonais Boguslaw Brzezinski enregistré sous le matricule n° 12853 en tant que « Tsigane » correspondent à l'abréviation, contrairement à celles du détenteur du matricule n° 12053. Alfred Giordan, geb. 6.10.1908, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./81238001/8123601. [Alfred Giordan, né le 6 octobre 1908, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.] Häftlingsnummer 12853 Boguslaw Brzezinski, geb. 2.2.1922, Häftlingsnummernbuch Natzweiler. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.1./81238001/3129224. [Matricule n° 12853, Boguslaw Brzezinski, né le 2 février 1922, registre matriculaire des détenus de Natzweiler.]

Seuls quelques rares témoignages personnels rendent véritablement compte de l'expérience des victimes des expérimentations, de la peur de mourir qu'ils ont ressentie au cours des expériences pratiquées sur leur personne, des traumatismes psychiques, des souffrances, des humiliations et de la douleur physique qui leur ont été infligés. Dans la plupart des cas, c'est lors d'auditions devant les tribunaux et les procureurs que les survivants des expériences conduites dans les chambres à gaz ont relaté ce qu'ils avaient subi. Ces témoignages ont été recueillis à des fins purement juridiques, sans intention particulière de documenter leur vécu. Leur vocation était de fournir des preuves recevables, propres à établir la culpabilité de chacun des auteurs lors des procédures pénales engagées à leur encontre. Les dépositions et le récit des survivants des expériences au phosgène ne se contentent pas de détailler avec précision le déroulement des expériences du point de vue des participants non consentants, ils viennent également démentir les affirmations des responsables des expériences selon lesquelles les détenus auraient été avertis des risques encourus lors de ces expériences. En outre, ils mettent à mal la défense des accusés qui prétendirent que les expérimentations humaines auraient été réalisées exclusivement sur des détenus volontaires. Qui plus est, ces dépositions font état d'actes de résistance et de sabotage perpétrés par des détenus. Ces actes étaient destinés à empêcher les lésions causées par le gaz de combat et à interrompre les expériences forcées, de sorte qu'eux-mêmes et leurs compagnons d'infortune puissent y survivre.

Willy Herzberg, l'un des Roms et Sinté ayant réchappé de l'expérience XIII sur le phosgène, a rapporté avoir dû, après son arrivée au camp de concentration de Natzweiler, subir des expériences de vaccination avant son transfert au camp annexe de Neckarselz. C'est là qu'il fit la connaissance de Franz Serynek, avec qui il tenta en vain de s'évader. Après avoir purgé une peine d'emprisonnement dans un bunker du camp principal, au cours de laquelle il fut brutalisé par les SS, il fut condamné à la pendaison en compagnie de 12 autres détenus⁹⁸⁷. Les 12 hommes furent toutefois emmenés hors du camp en camion vers un lieu que Herzberg ne connaissait pas et qui abritait une chambre à gaz, comme il finit par l'apprendre peu de temps après. C'est Herzberg lui-même qui relate la suite des événements :

Quatre hommes ont d'abord été extraits du véhicule. On a refermé la portière. Par une fente du camion, j'ai vu un SS en blouse blanche s'adresser à ces quatre-là et de ce que j'ai pu comprendre, il leur a promis que leurs rations de nourriture seraient doublées, qu'ils n'auraient plus à travailler et qu'en échange, ils devaient tourner autour d'un appareil placé dans une pièce et inspirer profondément. Au bout de 25 minutes environ, j'ai aperçu à travers cette même fente les SS sortir les quatre détenus de la chambre à gaz en les tirant à l'aide de crochets, des crochets de fer. De l'écume brune sortait de leur bouche, mais aussi de leurs oreilles et de leurs narines. Ils ont été traînés derrière le bâtiment de sorte que l'on ne puisse voir ce qu'il advenait d'eux. J'ai supposé que ces quatre détenus étaient morts. Les portes se sont rouvertes et l'ordre a été donné aux quatre suivants de sortir du véhicule. Comme si une voix intérieure m'avait soufflé de le faire, j'ai bondi hors du camion à mon tour. Dehors, il y avait des SS armés de mitraillettes. Mon ami Serynek avait sauté avec moi. Alors que nous étions là debout à l'extérieur, un médecin en blouse blanche s'est approché de nous et nous a tenu les mêmes propos que ceux que j'avais déjà entendus auparavant. Le bâtiment dans lequel on m'a emmené, je le décrirais comme ça : une sorte de grange à laquelle on accédait par une entrée qui donnait sur un hall. Dans l'un des murs du hall, une porte menait à la chambre à gaz.

Ensuite, un professeur conduisit personnellement les détenus dans la chambre à gaz où il brisa lui-même des ampoules de phosgène contre le sol. Dès qu'il eût quitté la chambre à gaz, les portes furent fermées à clé. « La pièce ne possédait pas de fenêtre, une ampoule allumée était suspendue au plafond. À peine la porte refermée, le professeur a demandé si les flacons – autrement dit les ampoules – s'étaient brisés. La question avait été posée de l'extérieur et j'ai répondu que oui, même si je n'avais pas encore vu si les deux ampoules étaient bien brisées », explique Herzberg. « Au mépris des instructions données par le professeur », Herzberg fit alors « non pas le tour du ventilateur » placé sur un escabeau dans la chambre à gaz, mais s'allongea au sol devant la porte en tenant sa veste sur sa bouche. « Une fois à terre, continue-t-il, je me suis rendu compte qu'une des ampoules ne s'était pas brisée. Je l'ai fait remarquer à Serynek et lui ai dit qu'il faudrait casser cette ampoule dès que le ventilateur au plafond se mettrait en marche et que la porte s'ouvrirait, pour faire croire aux médecins que toutes les ampoules étaient bien cassées dès le départ. » Herzberg se souvient avoir entendu, au bout d'une dizaine

987. Staatsanwalt Holtfort: Zeugenvernehmung von Willy Herzberg vom 1.7.1981. BArch Ludwigsburg, B 162/19282, f. 75-83, ici f. 80. [Parquet de Holtfort : audition de témoin de Willy Herzberg du 1^{er} juillet 1981.]

de minutes, un « claquement sourd », « l'éclatement des poumons » de ses codétenus qui s'effondraient, « de la mousse écumant de leur bouche, de leur nez et de leurs oreilles⁹⁸⁸ ». Au bout de quelques minutes, Herzberg se mit à éprouver des difficultés à respirer et il avait l'impression que « quelqu'un lui plantait des aiguilles dans les poumons ». Il sentait sur sa poitrine « une pression comme si l'on y posait des centaines de kilos » et pensait déjà qu'il « n'en réchapperait pas⁹⁸⁹ ». Herzberg ne dut sa survie qu'à la solidarité d'autres détenus. Après l'expérience, il fut transporté jusqu'au crématorium, où le *Kapo* de service se rendit compte qu'il était encore en vie et « le conduisit dans une pièce voisine où se trouvaient d'autres survivants de ces expériences ». Au bout de quelques heures « un *Kapo* néerlandais du *Revier* », à qui il avait « sauvé la vie au cours d'une rixe », l'en sortit pour le soigner. « Ce Hollandais me mettait une bouteille ou un bouchon d'oxygène sur la bouche plusieurs fois par jour et m'a ainsi permis de respirer de nouveau. Je pense que c'est cet oxygène qui m'a sauvé la vie⁹⁹⁰ », conclut Herzberg.

Rudolf Guttenberger, un autre survivant des expériences au phosgène menées par Bickenbach qui appartient au même groupe que Herzberg, arriva au camp de concentration de Natzweiler le 1^{er} décembre 1943. Il était l'un des rares membres de sa famille à avoir survécu au génocide des Roms et des Sinté orchestré par les nazis⁹⁹¹. À la suite de l'*Auschwitz-Erlass* (décret d'Auschwitz) signé par Himmler le 16 décembre 1942, près de 23 000 Roms et Sinté furent en effet déportés au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau à partir de février 1943. Il fut arrêté avec ses parents et ses frères et sœurs à Schorndorf le 13 mars 1943, puis envoyé à Auschwitz le 23 avril de la même année⁹⁹². Après un bref séjour au *Zigeunerlager* (camp des « Tsiganes »), il fut transféré de Birkenau, où ses proches avaient été assassinés dans les chambres à gaz, vers le camp principal d'Auschwitz pour y effectuer des travaux forcés⁹⁹³. Le 4 décembre 1943, il fut transféré d'Auschwitz dans un convoi de Roms et de Sinté à destination de Natzweiler, où ils arrivèrent le 12 décembre. Guttenberger fait partie des Roms et des Sinté contraints de subir les expériences sur le typhus conduites par Eugen Haagen à Natzweiler⁹⁹⁴. Il fut ensuite transféré au camp annexe de Neckarselz pour y effectuer des travaux forcés dans une mine de gypse. C'est là que, le 25 mai 1944, il tenta de s'évader avec son cousin Albert Eckstein pour rejoindre des membres de sa famille à Heidelberg.

Albert Eckstein naquit en 1924 à Neckarsteinach et grandit à Vöhringen dans une famille de musiciens avec ses 13 frères et sœurs. Après avoir fréquenté un établissement de formation professionnelle, il travailla comme affûteur pour une entreprise d'Altenstadt an der Iller jusqu'au 6 mars 1943, date à laquelle il fut arrêté et déporté à Auschwitz dans le *Zigeunerfamilienlager* (camp des familles « tsiganes ») de Birkenau. Le 12 décembre 1943, il fut transféré au camp de concentration de Natzweiler. Il tenta sans succès de s'échapper du camp annexe de Neckarselz en compagnie de Guttenberger⁹⁹⁵. Leur tentative d'évasion échoua à cause d'un *Kapo* qui les trahit. Après avoir dérobé des tenues civiles, des bottes en caoutchouc et du pain dans une galerie de la mine de gypse, ils furent arrêtés par les SS, interrogés puis condamnés à mort⁹⁹⁶. Lors d'une audition en 1981, Guttenberger déclara :

Le jour où les sentences de mort devaient être exécutées, nous avons été désignés pour prendre part aux expériences sur le gaz car le professeur venait juste de recevoir le feu vert de Berlin. Nous étions déjà sur le lieu de l'exécution, les potences

988. *Ibid.*

989. *Ibid.* BArch Ludwigsburg, B 162/19282, f. 81.

990. *Ibid.*

991. Staatsanwalt Holtfort: Zeugenvernehmung von Rudolf Guttenberger, 4.6.1981. BArch Ludwigsburg, B 162/19282, f. 69-70. [Parquet de Holtfort : audition de témoin de Rudolf Guttenberger du 4 juin 1981.]

992. À ce sujet, voir également le récit d'Elisabeth Guttenberger. In: Romani Rose (dir.): „*Den Rauch hatten wir täglich vor Augen*“. *Der nationalsozialistische Völkermord an den Sinti und Roma*. Heidelberg: Wunderhorn 1999, p. 203.

993. Zeugenvernehmung von Rudolf Guttenberger, 4.6.1981. BArch Ludwigsburg, B 162/19282, f. 69-74. [Audition de témoin de Rudolf Guttenberger du 4 juin 1981.]

994. À ce sujet, voir le chapitre IV. 6 du présent rapport. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 627.

995. SS-Sturmscharführer und Kriminalsekretär Schmitz (Geheime Staatspolizei – Staatspolizei Karlsruhe) an Gestapo Staatspolizeileitstelle Karlsruhe. Betr.: Einbruch in eine Werkstatt des Bauvorhabens A8 durch KL Häftlinge, 25.5.1944. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2/oS/3164196-3164197. [Courrier du SS-Sturmscharführer et secrétaire judiciaire Schmitz (police secrète d'État – police d'État de Karlsruhe) au bureau de la police d'État Gestapo de Karlsruhe. Objet : Effraction dans un atelier du projet de construction A8 par des détenus du camp de concentration, 25 mai 1944.]

996. *Ibid.*

avaient même été dressées. C'est alors que le commandant KRAMER est apparu et nous a demandé : « Voulez-vous encore rendre service à votre patrie ? Vous êtes tous allemands ? ». Ce à quoi nous avons répondu par l'affirmative. « Alors tous au bureau ! » Huit détenus s'y trouvaient déjà. Ces détenus nous ont accueillis avec joie et nous ont informés que nous partions pour un camp de liberté⁹⁹⁷.

Lors de leur transfert en fourgon, le détenu Zirko Rebstock, un Rom de Hongrie, ne put contenir des larmes d'amertume, car comme il « le tenait de son *Kapo* », ils allaient « subir des expériences avec des gaz », ce que ses codétenus se refusaient à croire. À leur arrivée, ils durent descendre du fourgon sous haute surveillance SS. Un professeur et plusieurs personnes en tenue civile les attendaient et ils furent conduits vers un « bâtiment agricole » dans le hall duquel se trouvait une table sur laquelle on avait disposé des instruments médicaux, seringues et autres gobelets. « Le professeur nous a dévoilé ce qu'il comptait faire de nous. Il ne fallait pas que nous ayons peur, personne n'allait mourir, il effectuait des expériences avec du gaz sur nous. Il nous a promis de la bonne nourriture des SS pour après⁹⁹⁸ », expliqua Guttenberger. Après ces déclarations qui visaient à apaiser les détenus, une partie d'entre eux se vit administrer des médicaments qu'ils ne connaissaient pas. Guttenberger dépeint la suite de cette expérimentation en ces termes :

Avant cela, l'un des quatre détenus avait reçu une piqûre, un autre quelque chose à boire (du liquide dans un verre) et deux détenus, dont moi, n'avaient rien reçu. L'autre à qui on n'avait encore rien donné a reçu une injection immédiatement après l'expérience. J'étais donc le seul à ne pas avoir été protégé. Les médecins étaient présents au moment de la prise des produits protecteurs. Le professeur dictait à son assistant les détails relatifs à chaque détenu. Nous avons ensuite été dirigés vers la chambre à gaz. Avant qu'on ne verrouille la porte, le professeur a jeté deux ampoules sur le sol en béton et aussitôt refermé la porte. J'ai tout de suite constaté que seule l'une des ampoules s'était brisée et de mon sabot, j'ai poussé la deuxième vers un coin près de la porte. J'en ai informé les trois autres détenus. Au bout de deux à trois minutes environ, nous avons été pris d'un épouvantable besoin de tousser, nous avions mal à la poitrine. La sensation de se faire graver la poitrine, voilà comment je décrirais le mieux cette situation. Pendant que nous tournions autour du ventilateur, les médecins nous observaient à travers une toute petite fenêtre percée dans le mur, d'environ 20 x 20 cm. De temps à autre, le professeur me demandait personnellement si les deux ampoules s'étaient effectivement brisées sur le sol. J'ai réussi à le comprendre, malgré la vitre et je lui ai répondu que les deux ampoules s'étaient brisées. Il a posé la question à trois reprises au moins. Alors que l'expérience touchait à sa fin, j'ai soudain entendu un ventilateur installé dans une gaine au plafond se mettre en marche. Ce ventilateur tournait à très grande vitesse. Au même instant, le professeur a entrouvert la porte, provoquant un puissant courant d'air qui permit l'évacuation du gaz par le haut. Au moment où le ventilateur s'est déclenché et où la porte s'est ouverte lentement, en un éclair, j'ai posé le pied sur la deuxième ampoule qui n'avait pas encore été détruite et du coup, j'ai inhalé une nouvelle fois une quantité importante de gaz. Le professeur, qui avait entendu le craquement du verre, a soudain regardé mon visage, ne sachant pas s'il s'agissait ou non de l'ampoule qui se brisait. J'ai eu la présence d'esprit de ne pas montrer mon effroi. Une fois sortis de la chambre à gaz, nous n'avons plus été auscultés. Le temps que les quatre derniers détenus soient conduits à la chambre à gaz, nous n'étions déjà plus là. Je serais bien incapable aujourd'hui de vous dire comment j'ai ensuite été transporté au crématorium. Les quatre premiers détenus n'avaient reçu qu'une seule ampoule de gaz. Ils ont été immédiatement transférés au *Krankenrevier* [infirmerie] de Natzweiler. Nous sommes restés environ trois jours au crématorium, où nous étions alités⁹⁹⁹.

C'est là que Guttenberger retrouva son cousin Albert Eckstein, qui avait été contraint de participer à l'expérience XV après lui. Eckstein lui annonça que Zirko Rebstock était mort. Guttenberger assista ensuite à la lente agonie de son cousin qui dura plusieurs jours :

Il toussait du sang rouge-rose et plus le temps passait, plus des lambeaux de chair sanguinolents lui sortaient de la bouche. Il est resté conscient jusqu'au bout. Nous n'avions rien à boire ; le robinet d'eau avait été coupé. ECKSTEIN est mort dans mes bras¹⁰⁰⁰.

À la lecture de ces récits de survivants, un argument souvent avancé par les criminels scientifiques prend une tout autre signification. Déjà pendant les expériences, les médecins impliqués avaient tenté de légitimer leurs expériences forcées en prétextant ne les avoir conduites que sur des criminels déjà condamnés à la peine

997. Zeugenvernehmung von Rudolf Guttenberger, 4.6.1981, f. 1-2. BArch Ludwigsburg, B 162/19282, f. 69-70. [Audition de témoin de Rudolf Guttenberger du 4 juin 1981.]

998. *Ibid.*, f. 2. BArch Ludwigsburg, B 162/19282, f. 70.

999. *Ibid.*, f. 4-5. BArch Ludwigsburg, B 162/19282, f. 71 (verso)-72.

1000. *Ibid.*, f. 5. BArch Ludwigsburg, B 162/19282, f. 72.

capitale. Outre le fait que seule une partie des détenus entrerait dans cette catégorie, les récits de Herzberg et de Guttenberger révèlent le dilemme imposé à ces détenus qui, face aux potences érigées à leur intention, furent contraints de choisir entre une exécution immédiate ou la participation contre leur gré à des expérimentations humaines. Les descriptions faites par les survivants mettent à mal les allégations des médecins qui prétendent que les victimes des expériences auraient accepté de participer volontairement à des essais mettant leur vie en jeu. Les détenus n'étaient pas avertis des risques mortels inhérents à ces derniers, alors même qu'ils pouvaient en observer les terribles conséquences de leurs propres yeux. Il ressort du témoignage de Guttenberger que si certains détenus fonctionnaires avaient eu vent du danger mortel que représentaient les expériences sur les gaz de combat, tous les détenus n'en avaient pas été informés. Cette situation est particulièrement bien illustrée par la réaction de désespoir du détenu Zirko Rebstock, pleurant d'effroi sur le trajet vers la chambre à gaz et mettant ses codétenus en garde contre les expériences avec des gaz de combat qui les attendaient. En ne prévenant pas les détenus des risques qu'ils encouraient, le personnel médical espérait éviter toute forme d'agitation susceptible d'entraver le bon déroulement des expériences. Le témoignage de Guttenberger révèle par ailleurs que les victimes des essais, qui se battaient pour leur santé et leur vie, n'étaient en aucun cas des sujets d'expérimentation dociles, mais qu'ils tentèrent activement de saboter les expérimentations avec les moyens à leur disposition, pour se protéger du mieux qu'ils pouvaient et sauver la vie de leurs codétenus¹⁰⁰¹.

ÉVALUATION ET PERCEPTION DES RÉSULTATS DES RECHERCHES APRÈS 1945

En février 1949, des experts du Centre français d'études des armements chimiques du Bouchet entreprirent d'évaluer les résultats de Bickenbach sur l'hexaméthylènetétramine comme traitement préventif et curatif des intoxications au phosgène, en réalisant des expériences sur des cochons d'Inde, des lapins et trois chiens¹⁰⁰². Les scientifiques français conclurent que l'effet curatif n'avait été observé que sur l'un des trois chiens, un résultat jugé non probant étant donné le faible nombre d'animaux impliqué dans l'expérience. Les expériences sur les lapins et les cochons d'Inde se révélèrent plus claires, les durées de survie moyennes observées entre les animaux ayant reçu de l'hexaméthylènetétramine et les sujets témoins non protégés étant sensiblement les mêmes. L'effet préventif en revanche était incontestable, comme avait pu l'observer Bickenbach. Si les cinq lapins testés en survécurent, ce ne fut le cas que d'un seul sujet témoin. La situation chez les cochons d'Inde était plus incertaine. Toutefois, les experts français en gaz de combat estimèrent qu'une concentration en phosgène plus faible ou un passage plus court des cochons d'Inde dans la chambre aurait fort probablement donné des résultats analogues à ceux relevés avec les lapins. En résumé, si l'effet curatif de l'hexaméthylènetétramine dans le traitement des intoxications au phosgène n'était pas avéré, son action préventive fut, elle, jugée certaine. À l'instar de Wolfgang Wirth, qui travaillait au *Heeresgasschutzlaboratorium* (laboratoire de l'armée de terre pour la recherche sur la protection contre les gaz de combat) de Spandau, les experts français en armes chimiques estimèrent que l'intérêt d'une telle méthode se trouvait grandement réduit par le fait que seul l'effet préventif pouvait être établi avec certitude¹⁰⁰³. Aux États-Unis également, des médecins militaires conduisirent des expérimentations animales corroborant les résultats de Bickenbach quant aux effets de l'hexaméthylènetétramine sur les intoxications au phosgène. En 1948, ils qualifièrent ce principe actif de « plus actif dans la combinaison avec le phosgène » et « de loin la meilleure prophylaxie connue pour le phosgène¹⁰⁰⁴ ». Même si les

1001. À ce sujet, voir le chapitre « Resistance and Sabotage » in: Weindling, *Victims and Survivors*, 2014, p. 211-221.

1002. Contredot (médecin général inspecteur), Salle (vétérinaire capitaine): Protocole d'expérience de traitement préventif et curatif de l'intoxication par le phosgène par l'hexaméthylènetétramine, 9.2.1949. DCAJM. Jugement 575/5858, carton 15/21, information 1802, sous-dossier cote 3, cote/information 1802/I/C/8.

1003. Protocole d'expérience de traitement préventif et curatif de l'intoxication par le phosgène par l'hexaméthylènetétramine. DCAJM. Jugement 575/5858, carton 15/21, information 1802, sous-dossier cote 3, cote/information 1802/I/C/8.

1004. Ralph W. Gerard: Recent Research on Respiratory Irritants. In: E. C. Andrus, D. W. Bronk, G. A. Garden, C. S. Keefer, John S. Lockwood, Joseph T. Wearn (dir.): *Advances in Military Medicine*. II. Boston: Little Brown and Co 1948, p. 565-587, ici p. 574. Citations originales : « *the most active phosgene-combiner* » et « *by far the best prophylactic known for phosgene* ». Voir également J. Schultz: The Prophylactic action of HTM in Phosgene Poisoning. In: National Research Council (U.S.), Committee on Treatment of Gas Casualties (dir.): *Fasciculus on Chemical Warfare Medicine*. 2. National Research Council: Washington D.C. 1945, p. 691-761.

rapports de Bickenbach et de ses collaborateurs Karl Wimmer et Fritz (Frédéric) Letz sur les effets de l'hexaméthylènetétramine en cas d'intoxication au phosgène ne firent l'objet d'aucune publication dans des revues scientifiques, cela n'empêcha pas les chercheurs en toxicologie de s'en emparer. Tout le crédit en revient d'ailleurs à l'accusation lors du procès des médecins de Nuremberg qui présenta ces rapports en tant que pièces à conviction. Or, les documents du procès furent ensuite rendus accessibles dans de nombreuses bibliothèques et archives. Dans les années 1970 et 1980, on citait encore en référence dans les revues de toxicologie les données recueillies par Bickenbach dans le cadre de ses expérimentations humaines¹⁰⁰⁵. En 1985, des études toxicologiques sur des lapins mirent en évidence l'effet prophylactique de l'hexaméthylènetétramine contre les lésions dues au phosgène¹⁰⁰⁶. En revanche, ses vertus curatives firent l'objet d'intenses débats en référence aux travaux de Bickenbach¹⁰⁰⁷. Jusqu'à la fin des années 1980, le recours aux données issues des expériences de Bickenbach sur des humains ne donna lieu à aucune remise en question éthique dans les milieux des sciences naturelles et de la médecine. En avril 1988, la revue *Science* publia une lettre signée par 20 scientifiques et adressée à Lee Thomas, alors directeur de l'*Environmental Protection Agency (EPA)* américaine, dénonçant l'utilisation de données obtenues dans le cadre d'expériences sur des détenus du camp de concentration de Natzweiler¹⁰⁰⁸. Afin de déterminer les niveaux autorisés d'émission de phosgène, un produit massivement utilisé dans l'industrie chimique pour la production de plastiques et de pesticides, l'*EPA* avait chargé une entreprise sous contrat de mettre au point un modèle mathématique des effets toxiques du phosgène. Pour ce faire, l'agence avait fourni à l'auteur les rapports exposant les résultats des expériences humaines menées par Bickenbach sur des détenus du camp de Natzweiler. Les chercheurs américains comptaient sur ces informations pour corroborer leurs propres données obtenues lors d'expériences menées sur des animaux. Comme dans bien d'autres cas, les conclusions tirées du modèle animal quant aux effets toxiques se révélèrent plus difficiles que prévu à transposer à l'humain. Lorsque le tollé provoqué par l'utilisation dans la recherche de données issues des expérimentations réalisées sur des détenus à Natzweiler fit la une des journaux, le directeur de l'*EPA*, Lee Thomas, s'empressa de limiter les dégâts. Fin mars 1988, il déclara que l'*EPA* renonçait à l'évaluation secondaire des données des expériences sur le phosgène conduites à Natzweiler¹⁰⁰⁹, peu importe qu'elles aient été probantes ou non et qu'elles aient été sujettes à caution pour des raisons non pas éthiques, mais méthodologiques. En revanche, cette polémique illustre à quel point la question de savoir si et dans quelles circonstances l'utilisation de résultats scientifiques issus d'expérimentations humaines criminelles menées dans les camps de concentration allemands est défendable du point de vue éthique, faisait encore très récemment débat.

6. EUGEN HAAGEN (1898-1972), PROFESSEUR D'HYGIÈNE À LA REICHSUNIVERSITÄT STRAßBURG, VIROLOGISTE ET EXPÉRIMENTATEUR SUR DES ÊTRES HUMAINS

Paul WEINDLING

INTRODUCTION

La nomination d'Eugen Haagen à la chaire d'hygiène de la Reichsuniversität Straßburg suscita une controverse. En effet, les milieux universitaires et nazis considéraient qu'en sa qualité de virologue, ses compétences étaient trop circonscrites au travail en laboratoire. Néanmoins, la virologie était une branche innovante de la microbiologie, dont on attendait le développement de vaccins contre la fièvre jaune et le typhus, ce qui jouait en faveur de Haagen dans la mesure où l'armée allemande avait cruellement besoin de ces vaccins pour les combats

1005. Werner F. Diller: Medical Phosgene Problems and Their Possible Solution. *Journal of Occupational Medicine* 20 (1978), p. 189-193.

1006. M. F. Frosolono: Prophylactic and Antidotal Effects of Hexamethylenetetramine Against Phosgene Poisoning in Rabbits. *Toxicology and Industrial Health* 1 (1985), 2, p. 101-116.

1007. P. Stavarkis: The use of hexamethylenetetramine (HTM) in Treatment of Phosgene Poisoning. *Industrial Medicine and Surgery* 40 (1971), 4, p. 30-31. Werner F. Diller: The Methenamine Misunderstanding in the Therapy of Phosgene Poisoning. *Archives of Toxicology* 46 (1980), p. 199-206.

1008. Marjorie Sun: EPA Bars Use of Nazi Data. *Science (New Series)* 240 (1988), 4848, p. 21.

1009. Philip Shabecoff: Head of E.P.A Bars Nazi Data In Study on Gas. *New York Times* A1+A17.

engagés en Afrique du Nord ainsi que sur les fronts de l'Est, en Pologne et en Russie. En revanche, Haagen n'avait aucune compétence dans les secteurs de la santé publique liés à l'« hygiène », cette discipline universitaire regroupant divers domaines en rapport avec le maintien de la santé et la prévention des infections. Il n'était donc pas en mesure de contribuer à la santé de la population de Strasbourg et de ses environs. Ce sont d'autres membres de l'Institut d'hygiène qui durent s'acquitter de ces tâches à sa place.

Né à Berlin en 1898, Eugen Haagen travaillait à l'Institut Robert Koch de Berlin avant d'être nommé à Strasbourg. La controverse sur ses compétences globales ravivait en fait d'anciens désaccords concernant l'hygiène en tant que discipline universitaire. Déjà à son époque, le bactériologiste Robert Koch était considéré par beaucoup comme inapte à occuper une chaire d'hygiène. Haagen étant virologue, son champ de compétences se limitait à certains domaines de la microbiologie. Toutefois, on attendait de ses travaux d'importantes avancées scientifiques exploitables par l'armée et plus largement, des découvertes fondamentales qui rehausseraient le prestige de la Reichsuniversität Straßburg tout en soutenant l'effort de guerre. À l'époque, Haagen et les deux collaborateurs qui le suivirent à Strasbourg, Brigitte Crodel et Hellmut Gräfe, menaient des expérimentations sur les patients d'un hôpital psychiatrique de Berlin. À Strasbourg, Haagen réalisa une série d'expériences à l'hôpital civil au cours desquelles il testa des vaccins sur le personnel infirmier¹⁰¹⁰. Il se lança ensuite dans des expérimentations sur les détenus du camp de sûreté de Schirmeck-Vorbruck, avant de poursuivre ses recherches au camp de concentration de Natzweiler où il utilisa comme sujets d'expérience des Roms transférés d'Auschwitz à sa demande. Le développement d'armes chimiques, nucléaires et biologiques était l'une des préoccupations majeures des Alliés. À partir de 1943, ils en vinrent à soupçonner Haagen d'être impliqué dans des expériences humaines mortelles et des recherches liées aux armes biologiques. Il convient d'examiner avec attention les éléments qui ont suscité ces soupçons. Haagen mena d'abord ses recherches sur la vaccination contre la fièvre jaune et le typhus dans le camp de Schirmeck, puis dans le camp voisin de Natzweiler. Comme ils soupçonnaient ses recherches d'être liées au développement d'armes biologiques, les services de renseignements alliés s'intéressèrent de très près au virologue après son arrestation par l'armée américaine en 1945. Alors qu'il avait repris ses recherches en virologie dans la zone russe après avoir été relâché en 1946, Haagen fut attiré dans la zone américaine et de nouveau arrêté, par l'armée britannique cette fois. Il fut interrogé comme témoin au procès de Nuremberg où furent jugés les responsables de crimes de guerre. François Bayle, l'observateur français du procès des médecins de Nuremberg, compila un dossier détaillé sur Haagen basé sur les preuves recueillies à Strasbourg et à l'Institut Pasteur. Ces documents furent ensuite mis à disposition des procureurs qui interrogèrent Haagen à Nuremberg¹⁰¹¹.

Haagen a bien testé des vaccins expérimentaux sur des détenus des camps de Schirmeck et de Natzweiler. Dans ce chapitre, nous présentons de nouveaux éléments concernant les Sinté et les Roms qui furent transférés d'Auschwitz pour servir de sujets d'expérience à Haagen. Ainsi, nous poursuivons et complétons le travail de reconstitution entamé par Raphaël Toledano dans son œuvre pionnière sur ce sujet¹⁰¹². Dix des détenus spécialement transférés d'Auschwitz à Natzweiler à la demande de Haagen furent soumis à des expériences sur le phosgène. En outre, nous avons identifié 197 victimes de ses recherches sur le typhus¹⁰¹³. Le nombre de décès causés par Haagen varie selon que l'on compte uniquement les personnes auxquelles il a inoculé des vaccins expérimentaux ou qu'on inclut tous les prisonniers transférés à sa demande d'Auschwitz à Natzweiler (et dans de nombreux cas, renvoyés à Auschwitz) pour les besoins de ses expériences¹⁰¹⁴. Haagen donna la priorité à ses recherches au détriment de la vie des détenus, bien qu'il déclarât par la suite avoir œuvré pour le bien commun.

1010. Pour plus d'informations, voir le chapitre III. 3 du présent rapport.

1011. BB/35/265, AN. François Bayle: *Croix gammée contre caducée. Les expériences humaines en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale*. Neustadt: Centre de l'Imprimerie Nationale 1950.

1012. Raphaël Toledano: *Les Expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Straßburg. Faits, contexte et procès d'un médecin national-socialiste*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2010.

1013. L'auteur adresse tous ses remerciements à Florian Schmaltz pour l'identification des victimes des expérimentations sur le phosgène.

1014. Leo James Mahoney: *A History of the War Department Scientific Intelligence Mission (ALSOS), 1943-1945*. Diss. phil. Kent State University 1981, p. 234-235.

CONTEXTE

De la fin du mois d'octobre 1928 à la moitié de l'année 1929, Eugen Haagen travailla au *Rockefeller Institute for Medical Research* à New York où il développa ses compétences dans le domaine de la recherche sur les virus. Après avoir appris les méthodes de la culture cellulaire à Berlin auprès de Rhoda Erdmann – qui fut persécutée par les nazis par la suite –, il retourna travailler à New York dans les laboratoires spécialisés sur la fièvre jaune de la Fondation Rockefeller, de janvier 1931 à décembre 1934¹⁰¹⁵. Là-bas, il se rallia au *Bund* germano-américain, une organisation pro-nazie¹⁰¹⁶. En 1934, il était de retour au *Reichsgesundheitsamt* (Office de santé du *Reich*) désormais totalement acquis aux théories nationales-socialistes, où il loua le projet de purification de la « nouvelle Allemagne » d'Hitler. En 1935, il fut recruté par l'Institut Robert Koch de Berlin. Haagen s'inscrivit au NSDAP le 1^{er} mai 1937 (adhérent n° 5973624) et intégra la *Nationalsozialistische Volkswohlfahrt* (Secours populaire national-socialiste), le *Reichsbund der Deutschen Beamten* (Fédération des fonctionnaires allemands du *Reich*), le *Reichsluftschutzbund* (l'organisation chargée de la défense contre les raids aériens dans les zones civiles) et le *NS-Fliegerkorps* (une organisation paramilitaire nazie)¹⁰¹⁷. Il n'était pas membre de la SS ou de la SA, mais le 16 août 1943, Haagen demanda à August Hirt de faire jouer ses relations à l'*Ahnenerbe* pour lui permettre d'avoir accès au camp de Natzweiler et d'y mener des expériences sur les Sinté et les Roms qui venaient d'y être transférés. Cette demande coïncidant avec le transfert du 11 au 19 août de 86 « Juifs » (selon la classification nationale-socialiste des races) d'Auschwitz à Natzweiler (où ces détenus devaient être assassinés), on peut légitimement se demander ce que Haagen savait précisément de cette opération. Sievers (le directeur de l'*Ahnenerbe*, une organisation de recherche scientifique de la SS) répondit à sa demande le 30 septembre 1943 et l'autorisa à mener des expériences sur « une certaine catégorie de personnes¹⁰¹⁸ ». Les essais de vaccin vivant contre la fièvre jaune effectués par Haagen sur des animaux à partir de 1934 débouchèrent sur des expérimentations humaines au camp de sûreté de Schirmeck et sur des expériences sur le typhus à plus grande échelle encore sur des détenus de Natzweiler¹⁰¹⁹. Nous les présentons dans ce qui suit.

NOMINATION À STRASBOURG

Lorsque le doyen Johannes Stein envisagea de nommer Eugen Haagen à la chaire d'hygiène de la *Reichsuniversität*, les autres candidats suggérés par Maximilian de Crinis, consultant en médecine du *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (REM, ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*), étaient le professeur originaire de Marbourg, Wilhelm Pfannenstiel (membre de la SS), Ernst Rodenwaldt (qui avait des relations haut placées dans l'armée, mais qui refusa la chaire) et Friedrich-Erhard Haag (cette proposition ne fut pas de suite non plus). Toutes ces personnes possédaient des compétences plus larges que Haagen dans le domaine de l'hygiène. Néanmoins, Stein voyait dans le virologue la possibilité de renforcer la visibilité de la *Reichsuniversität* et de contribuer à l'effort de guerre par le développement de vaccins qui pourraient servir à l'armée allemande¹⁰²⁰. À titre personnel, il s'intéressait aussi en particulier aux recherches sur la grippe.

1015. Paul Weindling: The Extraordinary Career of the Virologist Eugen Haagen. In: Marion Hulverscheidt, Anja Laukötter (dir.): *Infektion und Institution: Zur Wissenschaftsgeschichte des Robert Koch-Instituts im Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein 2009, p. 232-249.

1016. Courrier de Samuel Goudsmit du 26 février 1946 à Roger Adams. *National Archives and Records Administration* (NARA), Samuel A. Goudsmit Papers, 1943-1967, RG 200, entry UD 7420, box 5. Linda Hunt: *Secret Agenda. The United States Government, Nazi Scientists, and Project Paperclip, 1945 to 1990*. New York: St. Martin's Press 1991, p. 11.

1017. Eugen Haagen, NSDAP membership record. NARA, RG 242. *National Archives Collection of Foreign Records Seized. Berlin Document Center*. Microfilm Publication A3340. [Dossier d'adhésion au NSDAP de Eugen Haagen.]

1018. Courrier de Sievers du 30 septembre 1943 à Haagen, n° 129. <https://nuremberg.law.harvard.edu/documents/1106-letter-to-professor-eugen?q=haagen#p.1>.

1019. Courrier de Haagen du 12 mai 1934 à Russell. Courrier de Haagen du 13 mars 1933 à Sawyer. Courrier de Sawyer du 26 mars 1934 à Haagen. Courrier de Sawyer du 5 avril 1934 à Gregg. *Rockefeller Archive Center*, RF 5/4/13/14. Eugen Haagen: Das Gelbfieber. Neue Forschungsergebnisse. *Deutsche Medizinische Wochenschrift* 26 (1934), p. 983.

1020. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 86-87.

Haagen arriva à Strasbourg en novembre 1941, mais l'antenne locale du *NSDAP* et le professeur d'hygiène de Berlin et théoricien de la « géomédecine » Heinrich Zeiss s'opposèrent à sa nomination¹⁰²¹. Stein défendit les compétences d'enseignant et d'hygiéniste de Haagen en invoquant l'expérience de ce dernier dans la *Luftwaffe*¹⁰²². Les cours de Haagen commencèrent au semestre d'été 1942, mais sa nomination en tant qu'*Ordinarius* ne fut confirmée qu'en novembre 1943, soit deux ans après son arrivée à Strasbourg. L'institut de Haagen, sis 3, *Adolf-Kussmaul Strasse* (actuelle rue Koeberlé) était l'Institut d'hygiène d'origine. Il remontait à la première ère allemande et à la période française qui avait suivi¹⁰²³. La ville de Strasbourg tirant une grande fierté de son association avec le microbiologiste Louis Pasteur, certaines pièces de la collection du musée Pasteur étaient exposées à l'institut. Haagen les fit retirer, s'inscrivant ainsi dans l'ancienne rivalité Koch-Pasteur aux relents nationalistes français des années 1880¹⁰²⁴. Haagen ouvrait un nouveau chapitre de la virologie, qui succédait à celui de la mission de germanisation que s'était donnée la bactériologie.

PERSONNEL DE L'INSTITUT D'HYGIÈNE

Haagen vint à Strasbourg accompagné de son assistante Brigitte Crodel, qui travaillait pour lui depuis 1929 et du docteur Hellmut Gräfe, *SS-Obersturmführer*. Ils avaient tous deux assisté Haagen lors des essais de vaccin contre la fièvre jaune qu'il avait menés sur près de 250 patients de l'hôpital psychiatrique de Wittenau (un quartier de Berlin). Ils l'assistèrent également par la suite dans ses expérimentations sur les vaccins aux camps de Schirmeck et de Natzweiler¹⁰²⁵. Les entrées de l'agenda de Crodel de mai 1943 à juillet 1944 ont permis de reconstituer les expériences sur le typhus au moment du procès des médecins de Nuremberg¹⁰²⁶. Par ailleurs, Haagen co-écrivit un article avec Gräfe sur le développement des vaccins vivants¹⁰²⁷.

Nom	Nationalité	Dates	NSDAP/SS	Carrière militaire	Autre
Kairies, Albrecht	Allemand	23/04/1902- 23/11/1944	<i>NSDAP</i> (1933)	<i>Stabsarzt</i> , division blindée	Directeur adjoint. Tué le 23 novembre 1944.
Gräfe, Hellmut	Allemand	20/04/1911- 28/06/1952	<i>SS, Sicherheitsdienst</i>		
Ostertag, Helmut	Allemand	06/1942- 01/1943		Dans l'armée à partir de juin 1943	Bactériologiste.
Eckstein, Fritz	Allemand	?-1944			Entomologiste. Tué le 25 septembre 1944.
Cording, Wilhelm	Allemand			<i>Luftwaffe</i>	À partir de février 1944. S'enfuit le 23 novembre 1944.

1021. Paul Weindling: Heinrich Zeiss, Hygiene and the Holocaust. In: Dorothy Porter, Roy Porter (dir): *Doctors, Politics and Society: Historical Essays*. Amsterdam: Brill Rodopi 1993, p. 174-187.

1022. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 88-90.

1023. *Ibid.* On trouve une description de l'institut p. 91, ainsi que des vues intérieures et extérieures et un plan du site p. 657-667.

1024. *Ibid.*, p. 84.

1025. Annette Hinz-Wessels: Konjunkturen der deutschen Gelbfieberforschung in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts: Akteure und Interessen. *Medizinhistorisches Journal* 43 (2008), 3-4, p. 294-326. Annette Hinz-Wessels: *Das Robert-Koch-Institut im Nationalsozialismus*. Berlin: Kadmon 2008, p. 56-57. Déclaration sous serment de Brigitte Crodel sous forme de questionnaire concernant les expériences du docteur Haagen sur le typhus, 17 avril 1947. NMT 1, Becker-Freyseng Document Book IV, Document n° 62, HLSL Item N°. 232. Voir <http://nuremberg.law.harvard.edu/documents/232-affidavit-in-form-of-questionnaire?q=%2Acrodel#p.2>. Ces expérimentations sont évoquées par Olga Eyer dans les interrogatoires menés à Strasbourg après la guerre. BB/35/276, rapport de Hochwald, AN.

1026. Cet agenda a été cité au procès des médecins de Nuremberg, en tant que document n° 3852. Il a été réédité dans le rapport des *Arolsen Archives* « *Pseudo-medizinische Versuche in Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck und KL Natzweiler* » du 3 février 1969.

1027. Eugen Haagen, Hellmut Gräfe: Zur Frage der Herstellung von lebenden Trockenimpfstoff. *Zentralblatt für Bakteriologie* 1 (1943), p. 150, 271.

Maas/ Haas	Allemand			<i>Wehrmacht</i>	
Becker, Curt	Allemand	01/02/1911		<i>Luftwaffe</i>	
Krüpe, Walter	Allemand	20/11/1914		<i>Luftwaffe</i>	
Crodel, Brigitte	Allemande	07/06/1907 (Frankfurt/ Oder)			Assistante médicale technique. S'enfuit avec Haagen le 23 novembre 1944.
Haase, Annelore	Allemande				Assistante technique – arrêtée.
Wywiorski, Karolina	Allemande	26/05/1900			Assistante technique de Haagen. Quitte l'institut en 1943.
Schultze, Inge Marie	Allemande				Assistante de Kairies.
von Tschammer und Osten, Alexandra	Allemande	06/09/1919			
von der Heyden, Ilse	Allemande				
Beyer, Willy	Allemand	1901 (année de naissance)			Soigneur.
Kreuth, Marlis	?	16/03/1918 (date de naissance)			Assistant technique.

Tableau 4 : Liste des employés allemands de l'Institut d'hygiène¹⁰²⁸.

Nom	Nationalité	Dates	Autre
Eyer, Olga	Française	17/01/1907 (Schiltigheim, Alsace)- 21/11/1985 (Strasbourg)	Secrétaire (1941-1944). A témoigné pour le procès de Nuremberg.
Schmidt, Édith	Française	26/08/1899 (Boulais, Normandie)	Diplômée en pharmacologie à Strasbourg. Assistante technique.
Meyer, Robert	Français	Mort en septembre 1944 lors d'un raid aérien	Personnel administratif. Résistant.
Wiedenkeller, Albertine	Française		Assistante administrative à partir d'août 1943.
Schultz, Paul Johann	Français	1907-23/11/1944	Gardien des animaux. Tué lors du bombardement du 23 novembre 1944.
Werling, Alfred	Français	1909 (année de naissance)	Assistant de laboratoire/soigneur.
Trensz, Friedrich/ Frédéric	Français/ Allemand	08/05/1901-09/07/1990	Microbiologiste.
Stadtler, Paul	Français	23/05/1913 (Hessenheim)-15/07/1988 (Strasbourg)	Soigneur.
Grad, Rosa	?	05/09/1895 (date de naissance)	Femme de ménage.
Schuh, Victor Eugène	Français	23/04/1914 (Hunsbach)-27/10/1983	Assistant en microbiologie. Résistant communiste.
Ernst, Franz-Josef	Français	31/01/1907 (Ungersheim)-17/06/1974 (Heiligenberg)	Étudiant en thèse puis responsable de la surveillance de la qualité de l'eau.
M ^{me} Vetter	Française		Assistante d'Ernst.
M ^{me} Kuhn	Française		Assistante d'Ernst.

Tableau 5 : Liste des employés français de l'Institut d'hygiène (Alsaciens/Mosellans).

1028. Voir principalement Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010.

Comme le montrent les deux tableaux ci-dessus, le personnel de l'institut était très divers et allait des nationaux-socialistes convaincus aux résistants.

Le directeur adjoint Albrecht Kairies (né en 1902 à Memel) était *ausserordentlicher Professor* depuis 1943. C'était un microbiologiste talentueux qui participa aux tentatives de culture de pénicilline à Strasbourg¹⁰²⁹. Il succomba à une blessure reçue le 23 novembre 1944 pendant les combats qui eurent lieu à l'hôpital civil. Helmut Ostertag était un bactériologiste militaire qui s'installa à Hambourg après la guerre.

Au cours de l'été 1942, Fritz Eckstein, spécialiste de l'extermination de nuisibles qui venait de rentrer de la ville de Varsovie occupée, fut nommé assistant. Il obtint son habilitation en sciences naturelles par la suite. Il fut tué le 25 septembre 1944 lors du bombardement de l'institut de Haagen. Quatre autres membres du personnel trouvèrent la mort dans cette attaque¹⁰³⁰ et une autre bombe toucha l'institut à la mi-octobre 1944 alors que des prisonniers soviétiques étaient en train de déblayer les lieux¹⁰³¹. L'institut semble avoir été une cible privilégiée des Alliés puisque c'était un site stratégique, supposé abriter des experts en armes biologiques et nucléaires. L'Alsacien Friedrich (Frédéric) Trenz¹⁰³² avait travaillé à Lambaréné (Gabon) aux côtés d'Albert Schweitzer et il avait désormais le soutien de Stein. En 1941, Trenz s'inscrivit au NSDAP et demanda la nationalité allemande, qu'il conserva de 1942 à 1944 avant de reprendre la nationalité française en 1945. Il dirigea la *Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt (MedUA, Office d'État d'analyses médico-sanitaires)* à compter d'octobre 1940. En novembre 1944, au moment où les Allemands quittaient la ville, il fut nommé professeur sans chaire en hygiène et en bactériologie. De 1943 à 1944, un conflit opposa Trenz et Haagen au sujet des revenus tirés des analyses de routine réalisées à la *MedUA*¹⁰³³. En décembre 1944, les États-Unis déclarèrent qu'ils ignoraient où était Trenz¹⁰³⁴. Édith Schmidt, une Française ayant travaillé à l'Institut d'hygiène avant l'annexion, était hostile aux Allemands¹⁰³⁵. Elle travailla sur des cultures de pénicilline¹⁰³⁶. Olga Eyer, une autre Alsacienne née à Strasbourg, travailla à l'institut comme secrétaire à partir de novembre 1941. Le 18 novembre 1946, elle fit une déclaration écrite sous serment pour le procès de Nuremberg, affirmant que Haagen était responsable de la mort de 50 personnes. Elle fut également interrogée par l'accusation devant le tribunal de Nuremberg le 15 janvier 1947¹⁰³⁷. Victor Eugène Schuh était un résistant communiste alsacien¹⁰³⁸. Il témoigna au procès de Haagen. En résumé, Haagen collabora avec Crodel, sa fidèle secrétaire et Gräfe, tandis que le reste du personnel de l'Institut d'hygiène se composait de profils divers parmi lesquels un certain nombre de personnes ne lui faisaient pas confiance.

Les cours assurés par Haagen et ses collaborateurs à l'institut portaient sur l'épidémiologie (notamment de la grippe, des maladies rhumatismales et de la fièvre jaune) et sur l'hygiène militaire. On y menait également des recherches sur les insectes vecteurs de maladies infectieuses¹⁰³⁹.

1029. Courrier de Kairies du 22 juillet 1944 à Morrell. AN, BB/35/265.

1030. Carl Henze, William J. Cromartie: Medical Targets in Strasbourg Area. *Combined Intelligence Objectives Sub-Committee (CIOS)*. CIOS, documents n° XIII-8, n° XIII-9 et n° XIV-3 (Black List, Item 24). NARA, RG 112/295A, box 10, dossier Strasbourg.

1031. Courrier du *Hochbauamt* [service des bâtiments] du 17 octobre 1944 à Haagen. AN, BB/35/265.

1032. Voir la biographie de Friedrich/Frédéric Trenz au chapitre III. 4 du présent rapport ainsi que sur le wiki Rus-Med : https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Friedrich/Fr%C3%A9d%C3%A9ric_Trenz.

1033. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 649-653.

1034. Courrier de Stewart à Alexander. AOF C 3623, p. 51, d. 23 721. Dossier : Dr. Haagen, Eugen 1946-1954.

1035. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 101-102.

1036. Medical Targets in Strasbourg Area. CIOS, documents n° XIII-8, n° XIII-9 et n° XIV-3, p. 22. [Cibles médicales dans la région de Strasbourg.]

1037. http://nuremberg.law.harvard.edu/documents/2059-affidavit-concerning-research-conducted?q=*#p.1.

1038. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 103.

1039. Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Sommer-Semester 1943*, p. 24 (hygiène et bactériologie), p. 61 (cours de Haagen sur l'hygiène, l'hygiène militaire et professionnelle, les maladies virales, l'hygiène militaire et cours pratique sur la bactériologie et la sérologie). [Annuaire du personnel et catalogue de cours de la Reichsuniversität Straßburg, semestre d'été 1943.] En 1944, il est indiqué que Haagen donne les cours suivants : hygiène du point de vue de l'épidémiologie, maladies virales, hygiène militaire, travaux pratiques sur la bactériologie et la sérologie. Le cours d'hygiène tropicale de Trenz est mentionné en 1943 et 1944.

RECHERCHES À STRASBOURG ET AU FORT FRANSECKY (ACTUEL FORT NEY)

Haagen était le *Beratender Hygieniker* (hygiéniste consultant) de la *Luftwaffe*. D'autre part, comme il avait le grade militaire d'*Oberstabsarzt* (médecin-commandant), Haagen revendiqua pour l'Institut d'hygiène le statut militaire de *Wehrbetrieb* (service de défense). Il recevait ses missions du *Reichsmarschall* Hermann Göring, à savoir l'officier le plus haut gradé de la *Wehrmacht*¹⁰⁴⁰. Haagen avait des relations au sein de la *Luftwaffe*, notamment avec le bactériologiste Gerhard Rose et l'expert en médecine aéronautique Oskar Schröder – qui furent tous deux jugés à Nuremberg. Toutefois, sa nomination à Strasbourg interrompit sa collaboration avec Gildemeister, le directeur de l'Institut Robert Koch, et leurs recherches sur les vaccins contre le typhus et la fièvre jaune¹⁰⁴¹. Les 3 et 4 octobre 1944, les Américains signalèrent le lien qui existait entre les cellules aménagées pour l'exposition aux gaz du fort Ney (également connu sous son nom allemand d'origine, le fort Fransecky et appartenant à la ceinture fortifiée de Strasbourg) et l'institut de Haagen. On découvrit un laboratoire bactériologique et chimique au cœur du fort et on y identifia le virus de la fièvre jaune ainsi que les vaccins développés dans le laboratoire de Haagen et au *Colonial Institute* d'Amsterdam¹⁰⁴². En 1945, le *Combined Intelligence Objectives Sub-Committee* (CIOS, sous-comité des opérations de renseignement conjointes), l'organisation alliée de renseignements scientifiques, rapporta que Haagen avait réussi à se procurer de la pénicilline aux Pays-Bas¹⁰⁴³. Par ailleurs, les Japonais s'intéressant à ses travaux sur la grippe et la fièvre jaune¹⁰⁴⁴, l'ambassade du Japon à Berlin avait contacté Haagen le 1^{er} juillet 1944 pour lui demander des échantillons de pénicilline. Ces découvertes furent utilisées comme preuves de l'implication de Haagen dans le développement d'armes biologiques à des fins offensives ou défensives. À l'appui de ces soupçons, on peut évoquer le fait qu'après la guerre, le virologue fut recruté par les Soviétiques et qu'il étudia pour eux un virus qui pouvait potentiellement servir d'arme bactériologique. D'un autre côté, lorsqu'il fut arrêté par l'armée britannique le 16 novembre 1946 et interrogé par les services de renseignements britanniques, ces derniers conclurent qu'il n'y avait aucune preuve que Haagen menait des recherches sur ces questions¹⁰⁴⁵.

FINANCEMENT DES RECHERCHES DE HAAGEN

Haagen reçut plusieurs subventions du *Reichsforschungsrat* (Conseil de la recherche du *Reich*) et de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG, Fonds allemand pour la recherche) pour ses recherches sur le typhus, l'ictère/hépatite épidémique, la grippe, les infections à spirochètes (syphilis, leptospirose ou maladie de Weil, fièvre des champs, fièvre récurrente et borrélioses) et les vaccins contre le typhus¹⁰⁴⁶. Le *Reichsluftfahrtministerium* (ministère de l'Aviation du *Reich*) finança également ses travaux sur le vaccin contre la fièvre jaune et ses recherches expérimentales sur les virus et la cytologie. Il utilisa ces fonds pour ses expériences aux camps de Schirmeck et de Natzweiler, notamment pour payer les communications téléphoniques et les déplacements en voiture¹⁰⁴⁷. Pendant la guerre, plusieurs instituts de recherches à Rome, à Stockholm ou en Espagne invitèrent Haagen et

1040. Note du *Reichserziehungsministerium* (ministère de l'Éducation du *Reich*) du 7 septembre 1943. NARA, RG 242 A 3345-DS-B031, image 830. Courrier de Haagen du 29 avril 1943 à Henschen. Henschen Papers, Enheten för medicinens historia och kulturarv, Hagströmerbiblioteket, Karolinska Institutet, Stockholm.

1041. Paul Weindling: *Epidemics and Genocide in Eastern Europe, 1890-1945*. Oxford: OUP 2000, p. 358.

1042. Memorandum de Brig. Simmons pour Gaylord W. Anderson. German BW Strasbourg, 1 janvier 1945. *Yellow fever vaccine for examination*. NARA, RG 112/295A, box 10, dossier Strasbourg. [Examen du vaccin contre la fièvre jaune du 28 décembre 1944.]

1043. Marlene Burns: *The Development of Penicillin in the Netherlands 1940-1950: The Pivotal Role of NV Nederlandsche Gist-en Spiritusfabriek, Delft*. PhD thesis, University of Sheffield, 2005. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 462-465. Medical Targets in Strasbourg Area. CIOS, documents n° XIII-8, n° XIII-9 et n° XIV-3, p. 22.

1044. <https://www.washingtonpost.com/archive/politics/1979/02/03/in-wartime-japan-sought-penicillin-jet/3c970d39-dc1f-4dde-818f-0b53dae703c9/>. TNA, WO 188/689.

1045. Courrier du 3 février 1945 à Mrosoveky. Courrier de Mrosoveky du 27 janvier 1945 à Fildes. TNA, WO 188/689.

1046. Archives du *Reichsforschungsrat* relatives aux subventions des travaux de Haagen. BArch Berlin, R 26 III/722 et 723. Concernant les subventions allouées par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, voir BArch Berlin, R 73/11398. <https://www.gepris-historisch.dfg.de/fall/114500> (consulté le 8/03/2022). La subvention accordée aux recherches sur les origines du typhus concernait les années 1943 à 1944 et était sous la responsabilité du *Betreuungsbereich des Bevollmächtigten für Seuchen*.

1047. Rapport de Haagen envoyé au président du *Reichsforschungsrat* le 12 janvier 1944. Document de Nuremberg n° 138. AN, BB/35/273, dossier « *Influenza Epidemias* » (grippe).

le reçurent comme un invité de marque. Par exemple, le chirurgien suédois et spécialiste en pathologie « géographique » [l'étude des liens entre diverses pathologies et la répartition géographique des populations, NDT] Folke Henschen, se rendit à Strasbourg au début de l'année 1943 et remercia Haagen en l'invitant en retour au *Karolinska Institutet* de Stockholm en 1943. Ces échanges avaient lieu dans le cadre de la collaboration que les milieux universitaires allemand et suédois entretenaient pendant la guerre¹⁰⁴⁸.

LES RECHERCHES DE HAAGEN AU CAMP DE SÛRETÉ DE SCHIRMECK-VORBRUCK ET AU CAMP DE CONCENTRATION DE NATZWEILER

Bien que séparés de 10 kilomètres seulement, les camps de Schirmeck-Vorbruck et de Natzweiler étaient distincts sur le plan administratif. Schirmeck-Vorbruck était un camp de sûreté placé sous la direction du *Gauleiter* d'Alsace. Le vaccin contre la fièvre jaune y fut testé pour être utilisé lors de la campagne militaire nord-africaine. Ces recherches furent abandonnées au milieu de l'année 1943 lorsque le typhus exanthématique devint la priorité¹⁰⁴⁹. Les premiers essais de vaccins contre le typhus furent également réalisés à Schirmeck. Raphaël Toledano indique et il est important de le souligner, que ces tests ont été conduits sur 90 à 110 détenus et qu'ils entraînèrent la mort d'au moins deux d'entre eux, conformément aux dires de Georges Hirtz, le détenu pharmacien du camp originaire d'Erstein, qui déclara dans son témoignage du 8 janvier 1947 que deux des membres du premier groupe de 14 ou 24 détenus polonais qui subirent ces expériences moururent¹⁰⁵⁰. Le rapport du Service international de recherches (qui correspond aux actuelles archives d'Arolsen, Centre international de documentation des persécutions nazies) sur « les expérimentations pseudo-médicales menées dans le camp de sûreté de Schirmeck-Vorbruck et dans le camp de concentration de Natzweiler [ainsi que] les essais de vaccin contre le typhus¹⁰⁵¹ » identifie des décès parmi les victimes d'expériences de vaccination contre le choléra, les fièvres paratyphoïdes A et B, la variole et la diphtérie menées à Natzweiler en 1944.

1. Recherches sur la grippe

Le vaccin contre la grippe fut testé sur des infirmières, des étudiants, puis des détenus de camps de concentration. Contrairement à ce qu'il affirme, Haagen ne s'est pas donc contenté d'étudiants pour ses recherches sur la grippe. Il a mené des expériences sur 30 détenus, principalement des femmes. Cinq d'entre elles (quatre Françaises et une Allemande) ont pu être identifiées¹⁰⁵². Willy Herzberg, un Rom dit « *Mischling* » (« métis »), fut spécialement transféré d'Auschwitz pour les recherches sur le vaccin contre le typhus, puis subit des expériences sur le phosgène à Natzweiler¹⁰⁵³. Dans un de ses rapports, Haagen mentionne également que le nouveau vaccin contre la grippe cultivé sur des poumons de souris fut testé sur près de 200 sujets¹⁰⁵⁴. Les résultats de ces essais furent peu probants.

2. Recherches sur la fièvre jaune

Ces expériences commencèrent en juin 1942 et se poursuivirent jusqu'à la mi-août 1943. Elles furent conduites sur 10 personnes dont nous connaissons l'identité (huit Polonais et deux Français) et qui y ont toutes survécu¹⁰⁵⁵.

1048. Courrier de Haagen du 24 février 1943 à Henschen. Karolinska Library, Stockholm, correspondance avec Haagen. Henschen Papers.

1049. Paul Weindling: Fleckfieberforschung im Nationalsozialismus. Joachim Mrugowskys Fleckfieber-Abhandlung und seine Tätigkeit als Hygieniker der Waffen-SS. *Acta historica Leopoldina* 76 (2021), p. 395.

1050. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 261-264. <https://nuremberg.law.harvard.edu/documents/232-affidavit-in-form-of-questionnaire?q=crodel#p.10>. Déclaration sous serment de Georges Hirtz du 29 novembre 1946. AN, BB/35/265 SEA. Voir également la preuve apportée par Victor Eugène Schuh: *Le Républicain lorrain*, 13 mai 1954. Alexander Mitscherlich, Fred Mielke: *Medizin ohne Menschlichkeit*. Frankfurt: S. Fischer 1960, p. 122.

1051. Internationaler Suchdienst (ITS), Bad Arolsen, 1969.

1052. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 518-519, 585-586. NARA, interrogatoire de Haagen par Monigan du 14 novembre 1945. AN, BB/35/276, 21 novembre 1946. Courrier de A. Hochwald à McHaney. Objet : Voyage à Strasbourg, preuve de René Colombin Wagner. Base de données : Victimes des recherches biomédicales sous le national-socialisme.

1053. B 126/61135.

1054. Courrier de Haagen du 12 janvier 1944 au président du *RFR*, n° 139. AN, BB/35/273.

1055. Feuilles de courbes de température de Gilbert Guignard, né le 13 avril 1922. *ITS Digital Archives*, Bad Arolsen 1.1.29.2./3174386-3174387. Voir https://collections.arolsen-archives.org/en/archive/3174378/?p=1&s=Gilbert%20Guignard&doc_id=3174386.

Les Français étaient des résistants : Gilbert Henri-Gabriel Guignard, né le 13 avril 1922 à Vesoul¹⁰⁵⁶ et Pierre Choffel, né le 20 juin 1903 à Vesoul.

Le 14 juillet 1943, les services médicaux de la *Luftwaffe* ordonnèrent de cesser le développement du vaccin contre la fièvre jaune¹⁰⁵⁷.

3. Recherches sur le typhus

Le 17 mars 1943, une réunion rassemblant d'éminents chercheurs sur la vaccination fut organisée à Strasbourg. En mai 1943, Haagen avait pour projet de créer une usine à Strasbourg qui pourrait produire un nouveau type de vaccin vivant contre le typhus¹⁰⁵⁸. Il prévoyait de livrer 100 000 doses par mois aux armées de terre et de l'air allemandes¹⁰⁵⁹. Le 26 mai 1943, Haagen, assisté de Crodel et Gräfe, mena les premières expériences au camp de Schirmeck. L'objectif était d'utiliser d'abord un vaccin atténué tué, puis le vaccin vivant, plus puissant. Raphaël Toledano considère que la mort de deux détenus fut causée par l'inoculation d'un vaccin insuffisamment atténué¹⁰⁶⁰. Au total, trois séries d'expérience furent conduites à Schirmeck du mois de mai au 4 octobre 1943¹⁰⁶¹. Le premier groupe de sujets se composait de détenus polonais. Victor Eugène Schuh témoigna à ce sujet dans une déclaration écrite sous serment : « La source [*sic*] se rappelle que toutes les personnes qui fournirent des échantillons de sang avaient des noms à consonance slave, à l'exception des noms Buck, Adloff et Hirtz dont il se souvient¹⁰⁶². » Le premier groupe reçut uniquement le vaccin vivant lyophilisé. Même si les victimes n'ont pas pu être identifiées, ces preuves réunies contre Haagen eurent beaucoup de poids lors du procès de Metz en 1952¹⁰⁶³. Pour qu'il puisse expérimenter sur de plus grands groupes de détenus à Natzweiler, l'anatomiste August Hirt conseilla à Haagen de contacter Wolfram Sievers, le directeur de l'*Ahnenerbe*¹⁰⁶⁴. Hirt avait été le premier à faire transférer des détenus d'Auschwitz à Natzweiler pour ses recherches – ces personnes furent gazées en août 1943¹⁰⁶⁵. Suivant les conseils de l'anatomiste, Haagen écrivit donc à Sievers le 16 août 1943 pour lui demander de soutenir ses travaux. Une fois que Himmler eut accepté sa demande, Sievers ordonna à Oswald Pohl (directeur du *Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*, l'Office central SS pour l'économie et l'administration) et à Enno Lolling (inspecteur médical des camps de concentration) de lui fournir des sujets d'expérience. Au lieu d'utiliser les détenus français qui étaient considérés comme une main-d'œuvre efficace, ils firent transférer 100 Roms d'Auschwitz¹⁰⁶⁶. Par la suite, lorsqu'il constata que l'inoculation du vaccin vivant provoquait de la fièvre, Haagen décida que de nouveaux essais étaient nécessaires et se tourna une fois de plus vers Hirt, son contact au *SS-Hauptamt* (bureau central de la SS), pour lui exposer la situation. Le transfert de larges groupes de sujets à Natzweiler pour Haagen et l'utilisation des pièces dédiées aux recherches commanditées par l'*Ahnenerbe* dans le camp révèlent que Haagen essayait de donner plus d'ampleur à ses travaux en exploitant ses contacts dans la SS. De tous les professeurs de la *Reichsuniversität*, c'est lui qui eut recours au plus grand nombre de sujets sous la contrainte pour ses recherches. Le transfert des Sintés et des Roms d'Auschwitz eut lieu du 9 au 12 novembre 1943. Sur

1056. B 126/61128. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes (PAAA), Berlin, B 81-REF.501/324. PAAA, B 81-REF.501/978.

1057. Concernant l'enquête sur les laboratoires médicaux de Strasbourg qui inclut 38 photographies sur la guerre bactérienne et les cibles médicales de la région de Strasbourg, voir TNA, WO 188/689.

1058. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 200. Réunion à Strasbourg le 17 mars 1943 sur les sujets de recherche et les doctorants.

1059. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 206. Rapport sur la production de vaccins contre le typhus envoyé au ministère de l'Aviation du *Reich*, 93 plans de Haagen du 19 avril 1944. AN, BB/35/265. Transcription pour le NMT 1, Medical Case du 9 janvier 1947, p. 1421. Voir <http://nuremberg.law.harvard.edu/transcripts/1-transcript-for-nmt-1-medical-case?seq=1437>.

1060. Weindling, *Epidemics and Genocide*, 2000, p. 358.

1061. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 217-226.

1062. Déclaration sous serment de Victor Eugène Schuh. AN, documents de l'instruction. Typhus BB/35/276. Concernant les relations de Haagen et Hirt, voir BB/35/265 Haagen, documents de l'instruction, dossier ALSOS sur Haagen.

1063. Bonah, in: Weindling, *From Clinic to Concentration Camp*, 2017, p. 293-315.

1064. Courrier de Sievers du 30 septembre 1943 à Haagen. Document de Nuremberg n° 120. Voir <https://nuremberg.law.harvard.edu/documents/1106-letter-to-professor-eugen?q=haagen#p.1>.

1065. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 129.

1066. Weindling, *Nazi Medicine*, 2004, p. 381. Interrogatoire de Sievers du 28 août 1946. NARA, M 1019/68, p. 3-4.

les 100 détenus transférés, seuls 82 arrivèrent en vie à Natzweiler à cause des épouvantables conditions de transport¹⁰⁶⁷. Haagen fut autorisé à utiliser le *Block* 8 pour ses recherches sur le typhus – ce bâtiment connu sous le nom de *Block* de l'*Ahnenerbe* ayant d'abord été géré par le *Kapo* Ferdinand Holl¹⁰⁶⁸. Le 15 novembre 1943, Haagen se plaignit à Hirt de la mauvaise condition physique du premier groupe de 100 Roms transférés : 18 autres détenus étaient morts pendant le trajet retour vers Auschwitz et seulement 20 furent jugés aptes à subir des expériences avec le vaccin vivant expérimental de Haagen¹⁰⁶⁹. Ces 18 décès témoignent des effroyables conditions de détention des Sinté et des Roms dans les camps nazis et Haagen ne semble pas avoir amélioré les conditions de vie des sujets Roms rejetés. Signalons qu'il n'a utilisé aucun détenu juif au cours de ses expériences, bien que nous ignorions si c'était une volonté de Haagen, de Sievers ou de l'administration de la SS. Ce premier transfert de détenus ne lui ayant pas donné satisfaction, Haagen réclama 100 détenus de remplacement, âgés de 20 à 40 ans. Le 30 novembre 1943, l'*Institut für wehrwissenschaftliche Zweckforschung* (Institut de recherches militaires appliquées) accepta de transférer un second groupe qui arriva le 12 décembre 1943. Il se composait de 89 Sintés et Roms âgés de 12 à 37 ans dont certains avaient été renvoyés de la *Wehrmacht*. Comme Haagen voulait des sujets d'expérimentations qui ressemblent aux soldats allemands, c'est sur ce critère qu'ils avaient été sélectionnés¹⁰⁷⁰. Les conditions de leur acheminement étaient – une fois encore – désastreuses, puisqu'ils furent enchaînés dans des wagons à bestiaux pendant leur trajet qui dura huit jours¹⁰⁷¹. Comme nous l'avons déjà mentionné, le docteur Hellmut Gräfe et Brigitte Crodel, la fidèle secrétaire de Haagen, assistaient ce dernier dans ses expérimentations¹⁰⁷². Les 89 Roms du *Block* de l'*Ahnenerbe* de Natzweiler furent divisés en deux groupes en janvier 1944 : un groupe de sujets immunisés par Haagen et un groupe de sujets non immunisés – ils furent tous exposés à une infection d'épreuve. Si on inclut les détenus initialement rejetés et morts pendant le trajet de retour, on a pu identifier 184 victimes des recherches sur le typhus. Les expériences sur le typhus furent d'abord réalisées à Schirmeck sur un petit nombre de sujets, puis à Natzweiler sur un plus grand nombre de sujets. Celles qui eurent lieu à Schirmeck sont bien moins documentées que celles pratiquées à Natzweiler.

Parmi les victimes des expérimentations humaines sur le typhus, nous avons pu identifier à Schirmeck au moins deux détenus alsaciens : Paul Lambs¹⁰⁷³ (1923-1997) et Charles Dubail (1913-1995). À Natzweiler, nous avons identifié 197 personnes : 184 détenus étaient des Sinté ou (pour la grande majorité) des Roms (ce chiffre inclut les personnes décédées lors du trajet d'Auschwitz à Natzweiler et lors du retour). Vingt-neuf d'entre eux sont morts et au moins 165 ont survécu aux infections expérimentales que Haagen leur a infligées le 27 janvier et le 25 mai 1944¹⁰⁷⁴. En plus des 18 détenus rejetés qui moururent pendant le trajet de retour à Auschwitz, 29 autres décédèrent à Natzweiler, après avoir été très affaiblis par une forte fièvre consécutive aux expérimentations de Haagen¹⁰⁷⁵.

1067. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 267.

1068. Témoignage de Ferdinand Holl du 3 janvier 1947. Transcription pour le NMT 1, Medical Case, p. 1052. Voir <http://nuremberg.law.harvard.edu/transcripts/1-transcript-for-nmt-1-medical-case?seq=1070&q=issue:poison+gas+experiments>.

1069. Samuel A. Goudsmit: *Alsos. The Failure in German Science*. London: Sigma 1947. On trouvera le courrier de Hirt aux pages 74-75. Voir la base de données des victimes de la recherche biomédicale sous le régime national-socialiste décédées lors du trajet de retour.

1070. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 269-270.

1071. *Ibid.*

1072. Eugen Haagen, Brigitte Crodel: Versuche mit einem neuen getrockneten Fleckfieberimpfstoff. *Zentralblatt für Bakteriologie, Parasitenkunde und Infektionskrankheiten (Erste Abteilung)* 7 (1944), 51, p. 307-311. *Ibid.*, p. 369-373. Eugen Haagen, Brigitte Crodel: Versuche mit einem neuen getrockneten Fleckfieberimpfstoff. *Zeitschrift für Hygiene u. Infektionskrankheiten* 126 (1944), 7, p. 307-311. Eugen Haagen, Brigitte Crodel: Versuche mit einem neuen getrockneten Fleckfieberimpfstoff. II. Mitteilung. *Zentralblatt für Bakteriologie, Parasitenkunde u. Infektionskrankheiten* 151 (1944), 7, p. 369-373.

1073. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 266-267, 588-589.

1074. *Ibid.*, p. 230-240.

1075. *Ibid.*, p. 267-269.

Nationalité (en 1938)	Nombre de victimes
Inconnue	9
Polonaise	15
Allemande	103
Française	12
Néerlandaise	2
Hongroise	1
Autrichienne	27
Tchécoslovaque	30
Total	199

Tableau 6 : Nationalité des victimes des recherches sur le typhus d'Eugen Haagen.

Parmi les détenus du premier groupe (rejeté par Haagen) et du deuxième groupe, nous avons réussi à identifier 197 victimes des recherches sur le typhus menées à Natzweiler. Contrairement aux expérimentations réalisées à Natzweiler, celles qui eurent lieu à Schirmeck sont bien moins documentées.

En résumé :

– 1^{er} groupe transféré :

Le 12 novembre 1943, sur les 100 détenus transférés d'Auschwitz, 82 arrivèrent en vie à Natzweiler et 18 décédèrent pendant le trajet. D'autres détenus trouvèrent la mort à Natzweiler. Le 24 décembre 1943, les sujets furent renvoyés à Auschwitz et 28 détenus moururent pendant le trajet. C'est le groupe qui compte le plus de décès et qui a subi le pire traitement.

– 2^e groupe transféré :

Quatre-vingt-neuf détenus transférés d'Auschwitz arrivèrent à Natzweiler. Ils furent enfermés dans le *Block* de l'*Ahnenerbe*. Un détenu mourut des suites d'un emphysème pleural.

– 3^e groupe transféré :

Au moins 35 expériences sur la vaccination contre le typhus furent menées en mai-juin 1944. Deux sujets semblent avoir trouvé la mort¹⁰⁷⁶.

Concernant les sujets d'expériences de Natzweiler, 197 personnes peuvent être identifiées (Raphaël Toledano ne donne pas le nom complet de toutes ces personnes). Cent quatre-vingt-quatre d'entre elles sont des Sinté ou (pour la majorité) des Roms.

Haagen est donc partiellement responsable de :

1. La mort de détenus du premier groupe pendant le trajet d'Auschwitz à Natzweiler ;
2. La mort de détenus du premier groupe pendant leur séjour à Natzweiler ;
3. La mort de détenus du premier groupe pendant le trajet de retour à Auschwitz ;
4. (De façon indirecte) la mort d'un détenu du deuxième groupe des suites d'un emphysème ;
5. La mort de deux détenus du deuxième groupe pendant les essais menés en juin 1944¹⁰⁷⁷ ; la mort de certains détenus du deuxième groupe au cours des expériences sur le phosgène de Bickenbach (nous ignorons qui avait pris la décision de les réutiliser) ;
6. La situation du troisième groupe n'est pas claire. Nous ignorons d'où les détenus furent transférés et ce qui leur arriva par la suite.

Haagen s'est livré à une forme d'exploitation de ces détenus Sinté et Roms pour ses recherches. Il prétendit n'avoir causé la mort d'aucun sujet d'expérience, mais nous savons qu'il y a bien eu des décès. Haagen ne ressentait pas la moindre obligation de soins envers des Sinté et des Roms extrêmement maltraités. Douze autres sujets succombèrent à une forte fièvre après que Haagen leur eut inoculé son vaccin. Au moins 165 victimes des injections expérimentales de Haagen menées le 27 janvier et le 25 mai 1944 ont survécu¹⁰⁷⁸.

1076. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 275.

1077. *Ibid.*

1078. *Ibid.*, p. 136.

Nom	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Date de décès
1. Daniel	Viktor	05/07/1889	Tchécoslovaque	19/11/1943
2. Daniel	Alois	1917	Tchécoslovaque	16/11/1943
3. Bamberger	Ernst	04/06/1928	Allemande	23/11/1943
4. Herak	Josef	12/04/1911	Tchécoslovaque	07/12/1943
5. Horwarth	Josef	27/07/1913	Autrichienne	29/11/1943
6. Huschina	Anton	22/01/1916	Allemande	27/04/1944
7. Karoly	Franz	28/03/1882	Allemande	30/11/1943
8. Ruzicka	Josef	10/05/1906	Allemande	30/11/1943
9. Sarkösi	Franz	13/07/1892	Autrichienne	23/11/1943
10. Schmidt	August	09/06/1926	Allemande	03/03/1945
11. Weinlich	Franz	15/08/1917	Allemande	12/01/1944
12. Horwarth	Josef	01/05/1925	Allemande	20/11/1943

Tableau 7 : Liste de détenus décédés suite aux expériences sur le vaccin contre le typhus menées à Natzweiler.

Nom	Prénom	Date de naissance	Nationalité (en 1938)	Date de décès officielle
1. Daniel	Stephan	26/12/1878	Polonaise	12/11/1943
2. Daniel	Georg	14/04/1899	Tchécoslovaque	12/11/1943
3. Herak	Jaroslav	15/06/1903	Tchécoslovaque	12/11/1943
4. Herak	Rudolf	04/08/1919	Autrichienne	12/11/1943
5. Horwarth	Johann	04/08/1919	Autrichienne	12/11/1943
6. Karoli	Franz	25/02/1906	Allemande	12/11/1943
7. Papai	Josef	19/03/1906	Allemande	12/11/1943
8. Rauch	Eduard	18/09/1925	Autrichienne	12/11/1943
9. Rehberger	Johann	24/02/1892	Tchécoslovaque	12/11/1943
10. Ruzicka	Josef	02/04/1919	Tchécoslovaque	12/11/1943
11. Sarkösi	Ferdinand	24/02/1924	Autrichienne	12/11/1943
12. Tastl	Josef	1923	Allemande	12/11/1943
13. Waszkowski				12/11/1943
14. Wernicke	Rudolf	03/03/1925	Allemande	12/11/1943

Tableau 8 : Liste de détenus décédés pendant le trajet de retour à Auschwitz.

Haagen, Crodell et Gräfe menèrent une autre série d'expériences qui causèrent la mort d'au moins deux détenus entre mai et juin 1944¹⁰⁷⁹.

À Natzweiler, les recherches de Haagen étaient soutenues par le docteur Werner Rohde, *Untersturmführer* et *Lagerarzt* (médecin du camp) à Natzweiler. Il désigna un détenu hollandais, le docteur Gerrit Krediet/Crediet, pour assister Haagen¹⁰⁸⁰. Le 21 octobre 1944, Haagen exprima son impatience à recevoir les courbes de température préparées par Krediet. Cependant, ce dernier ayant été transféré entre-temps à Dachau où il serait mort en février 1945¹⁰⁸¹, on ignore si Haagen reçut un jour les courbes qu'il attendait. Le 9 mai 1944, Haagen pressa Hirt de lui fournir 200 détenus supplémentaires pour ses expériences. Parmi ces derniers, 50 devaient servir de sujets de contrôle, c'est-à-dire qu'ils auraient reçu le vaccin sans avoir été immunisés au préalable¹⁰⁸². Il semble que ce quatrième groupe de détenus n'ait jamais été transféré.

1079. *Ibid.*, p. 273-275.

1080. Courrier de Haagen du 16 novembre 1944 à Rohde. Document de Nuremberg n° 136. Voir <https://nuremberg.law.harvard.edu/documents/1166-letter-to-eugen-haagen?q=evidence:%22NO-136%22#p.1>.

1081. Courrier de Haagen du 30 octobre 1944 au *Lagerarzt* de Dachau. AN, BB/35/265. Voir la transcription du Dr. Krediet du 30 juin 1947 sur <http://nuremberg.law.harvard.edu/transcripts/1-transcript-for-nmt-1-medical-case?seq=10617>.

1082. Courrier de Haagen du 9 mai 1944 à Hirt. Courrier de Haagen du 27 juin 1944 à Hirt. AN, BB/35/265.

Haagen affirma avec véhémence qu'aucun ou « presque aucun » sujet n'avait trouvé la mort au cours des expérimentations elles-mêmes et qu'il était donc innocent de ce dont on l'accusait. Cet argument ne prenait en compte que les effets à court terme des expériences, excluant ainsi les conséquences à plus long terme de l'inoculation de ce dangereux vaccin vivant. Or, d'autres détenus moururent plusieurs jours après les expériences dans un état d'extrême faiblesse dû à l'inoculation du vaccin vivant. Haagen est aussi indirectement responsable de la mort des détenus Roms qu'il renvoya à Auschwitz parce qu'ils étaient trop faibles pour supporter ses expériences et qui voyagèrent dans des conditions inhumaines. Haagen affirma avoir respecté le serment d'Hippocrate en administrant ses vaccins, mais il reconnut qu'il avait pu y avoir quelques morts involontaires. C'est ce qui explique la divergence entre les récits des prisonniers et les protestations d'innocence de Haagen¹⁰⁸³. Pour lui, ses efforts acharnés pour débarrasser l'humanité des virus justifiaient ses actes. Sur ce point, il était soutenu par le bactériologue allemand Rudolf Wohlrab (qui travailla comme bactériologiste à Varsovie pendant la guerre) et Felix von Bormann (un médecin militaire qui mena des expériences sur des prisonniers de guerre soviétiques). Les deux scientifiques s'exprimaient au nom de la *Deutsche Gesellschaft für Hygiene und Mikrobiologie* (Société allemande d'hygiène et de microbiologie) qui fit pression pour que Haagen soit relâché par l'armée française au motif que sa détention nuisait à sa santé¹⁰⁸⁴.

LA FUIITE DE HAAGEN

Le bombardement de l'Institut d'hygiène débuta en septembre 1944. Les services secrets alliés soupçonnaient Haagen d'être impliqué dans le développement d'armes biologiques. En parallèle, Haagen commença à déménager du matériel et des documents. Il s'absenta en octobre et revint à Strasbourg début novembre. Finalement, il quitta Strasbourg le 10 novembre 1944 en emportant de nouveau du matériel et des documents, mais à la date particulièrement tardive du 14 novembre 1944, il demanda encore au médecin du camp de concentration de Natzweiler que des appareils lui soient renvoyés¹⁰⁸⁵. Il s'installa en Allemagne, vraisemblablement en Thuringe. Les activités auxquelles il se consacra pendant cette période sont mal définies. Il ébaucha les articles sur les victimes de Natzweiler, mais on ignore ce qui l'incita à effacer ses travaux et ce qui l'empêcha de finaliser ses résultats. Crodell rejoignit Haagen en Allemagne. Après être entrés à Strasbourg le 24 novembre 1944, les experts de la guerre biologique d'ALSOS installèrent leurs bureaux dans le confortable appartement de Haagen¹⁰⁸⁶. Ils récupérèrent tous les papiers qu'il avait laissés derrière lui et se saisirent de ses cultures microbiennes. Le 1^{er} janvier 1945, l'équipe ALSOS produisit un document d'ensemble complet sur la guerre biologique au fort Ney et à l'Institut d'hygiène de Strasbourg¹⁰⁸⁷. Poursuivant son avancée en Allemagne, ALSOS arrêta Haagen dans un hôpital de Saalfeld/Saale (Thuringe) le 21 avril 1945. Il y fut interrogé à plusieurs reprises au sujet de ses travaux sur les vaccins et la pénicilline car la mission ALSOS donnait la priorité au rôle supposé de Haagen dans la guerre bactériologique offensive mais sa libération le 15 juin 1946 – Haagen se plaignit à son collègue suédois Folke Henschen que ses livres et documents de travail lui avaient été volés pendant la période où il était prisonnier des Américains¹⁰⁸⁸ –

1083. Haagen: Moralische Verteidigung, non daté. Henschen Papers. [Défense morale.]

1084. Mémoire du procès de Haagen, non daté. Henschen Papers.

1085. Courrier de Haagen du 16 septembre 1944 à Rohde, n° 136. HSL Medical Case. Voir http://nuremberg.law.harvard.edu/documents/1167-letter-to-eugen-haagen?q=evidence:no*#p.1.

1086. Goudsmit, *Alsos*, 1947, p. 66. Annie Jacobsen: *Operation Paperclip*. New York: Little Brown 2015, p. 3-6. Leo J. Mahoney: *A History of the War Department Scientific Intelligence Mission (ALSOS), 1943-1945*. Diss. phil. Kent State University 1981.

1087. Entrées de l'agenda de Barnes des 9, 11 et 12 avril 1945. Hoover Institution, Stanford Pash Papers box 2/7. NARA, RG 319, IRR Personal Box, Strasbourg. Pour la biographie de Bickenbach, voir Florian Schmaltz: *Kampfstoff-Forschung im Nationalsozialismus. Zur Kooperation von Kaiser-Wilhelm-Instituten, Militär und Industrie*. Göttingen: Wallstein-Verlag 2005, p. 521-522. Klaus Dörner, Angelika Ebbinghaus, Karsten Linne: *The Nuremberg Medical Trial 1946/1947. Transcripts, Material of the Prosecution and Defense. Related Documents. On Behalf of the Stiftung für Sozialgeschichte des 20. Jahrhunderts*. Munich: Saur 1999. Nuremberg Medical Trial, Guide to the Microfiche Edition, p. 76. Courrier de John Barnes du 11 septembre 1949 à Goudsmit. Courrier de Goudsmit du 9 septembre 1949 à William J. Cromartie. Courrier de M. C. Henderson du 5 septembre 1949 à Goudsmit. Courrier de Krayer du 9 août 1949 à Goudsmit. Courrier de Goudsmit du 12 août 1949 à Otto Krayer. AIP Goudsmit Papers. Voir <https://repository.aip.org/islandora/object/nbla:AR2000-0092>. Carl Henze, William J. Cromartie: *Medical Targets in Strasbourg Area*. CIOS, documents n° XIII-8, n° XIII-9 et n° XIV-3 (Black List, Item 24). Jean Simon (dir.): *Le Camp de concentration du Struthof. Konzentrationslager Natzweiler. Témoignages*. Schirneck: Epsilon 1998, p. 238-243.

1088. Haagen Investigation by Dr. Grombacher, 28 avril 1947, Strasbourg. Copie de McHaney annotée « Voir page 3, transl. OCCWC du Doc no 3846 ». AN, BB/35/276. [Enquête sur Haagen par le docteur Grombacher.]

suggère qu'il réussit à les convaincre qu'il n'était pas impliqué dans de tels projets. Cependant, par la suite, les services de renseignements français constatèrent que, dans la précipitation, les officiers d'ALSOS avaient négligé des documents indiquant que Haagen était impliqué dans des crimes de guerre¹⁰⁸⁹. Sa libération – juste avant que les médecins prévenus ne soient évalués pour le procès des médecins de Nuremberg – mit en évidence le manque de coordination entre les organisations alliées qui traitaient des crimes de guerre et les agences du renseignement scientifique. Haagen retourna alors à Saalfeld (Thuringe) qui se trouvait désormais en zone soviétique et y travailla au *Chemisches Institut* (Institut de chimie). Ensuite, il se rendit à Bad Neustadt, dans la zone américaine, pour s'enquérir des possibilités d'embauche, mais il décida finalement que la situation était plus prometteuse dans la zone russe¹⁰⁹⁰. Le programme allemand de guerre biologique devait rester uniquement défensif car Hitler éprouvait une certaine ambivalence quant à l'utilisation d'armes chimiques et biologiques. Au départ, Haagen fut identifié comme un contributeur potentiel de ce programme. Un rapport sur les « cibles médicales dans la zone de Strasbourg » fut produit à l'origine par les membres de la mission ALSOS. Il fut ensuite diffusé par le CIOS¹⁰⁹¹.

DE LA ZONE SOVIÉTIQUE AUX PRISONS ALLIÉES

Les premiers rapports américains sur la guerre biologique ne mentionnaient pas Haagen ; ils se focalisaient sur les bactériologues Heinrich Kliewe et Curt Blome à Nesselstedt, près de Poznań (actuellement en Pologne)¹⁰⁹². Haagen se sentait en sécurité dans la zone d'occupation soviétique. Le 1^{er} octobre 1946, il apprit par Brigitte Crodel que les Soviétiques s'intéressaient au virus rare de la psittacose [transmis par les déjections d'oiseaux desséchées, NDT]. Il contacta les autorités soviétiques d'occupation pour leur offrir ses services de chercheur, étant donné qu'il avait publié sur la psittacose en 1935¹⁰⁹³. À partir d'octobre 1946, il travailla pour les Soviétiques dans un institut de Berlin-Buch, en tant que directeur de la recherche sur les virus et les tumeurs¹⁰⁹⁴. Haagen dessina un plan des laboratoires, des installations cliniques et des locaux réservés à l'élevage des animaux. Les domaines prioritaires étaient la recherche sur le cancer et la grippe. Le travail de Haagen fut soutenu par le vice-président Maxim Zetkin et placé sous l'égide de la nouvelle académie allemande des sciences dans la zone soviétique¹⁰⁹⁵. La crainte qu'il ne poursuive des recherches sur la guerre bactériologique au bénéfice de l'armée soviétique conduisit à la mise en place d'un piège à Berlin-Ouest, dans lequel il tomba. Cela permit au *Group Captain* Anthony Somerhough, chef du *War Crimes Office* (bureau des crimes de guerre) britannique, de le capturer et de le transférer aux Français en vertu d'un mandat d'arrêt émis par la police de Strasbourg¹⁰⁹⁶. Haagen fut renvoyé à Strasbourg comme prisonnier militaire et incarcéré à la Citadelle¹⁰⁹⁷.

1089. *Ibid.*

1090. Courrier d'Eugen Haagen à Svea Haagen. Henschen Papers, Hagströmerbiblioteket, Karolinska Institutet.

1091. German BW-Strasbourg. Mémoire du Brig. General James S., Simmons, 1^{er} janvier 1945. Dossier Strasbourg. NARA, RG 112/295A, box 10.

1092. Weindling, *Epidemics and Genocide*, 2000, p. 387-392, 408. Erhard Geissler: *Biologische Waffen – nicht in Hitlers Arsenalen*. Münster: Lit 1998.

1093. Eugen Haagen: Zum Psittakoseproblem. Betrachtungen auf Grund von Beobachtungen und Untersuchungen im Jahre 1935/1936. Aus dem Institut Robert Koch, Berlin. *Veröffentlichungen aus dem Gebiete des Volksgesundheitsdienstes* 48 (1937), 4.

1094. Eugen Haagen: Institut für Virus - und Geschwulstkrankheiten, 1^{er} septembre 1946. BArch Berlin, DQ 1/39. L'auteur remercie Gabriele Moser pour ce document.

1095. Fiche personnelle d'Eugen Haagen. NARA, RG 338, 290/59/17/5 USAR EUR/ JAG War Crimes 201 Files. Geissler, *Biologische Waffen*, 1998, p. 763. Erhard Geissler: Die Rolle deutscher Biowaffenexperten in der Zeit nach dem zweiten Weltkrieg. In: Sigrid Oehler-Klein, Volker Roelcke (dir.): *Vergangenheitspolitik in der universitären Medizin*. Wiesbaden: Steiner 2007, p. 96-120.

1096. Dossier : Dr. Haagen, Eugen 1946-1954. BAOR Zonal Office of the Legal Adviser 17 août 1948. Colmar AOF, justice C 3623, p. 51 d. 23721. Communication personnelle de Keith Mant du 20 mars 1996 à l'auteur. Paul Weindling: Auf der Spur von Medizinverbrechen: Keith Mant (1919-2000) und sein Debut als forensischer Pathologe, 1999. *Zeitschrift für Sozialgeschichte des 20. und 21. Jahrhunderts* 16 (2001), p. 129-139.

1097. Courriers de Haagen du 25 mars 1947 et du 7 juillet 1947 à Henschen. Henschen Papers. Dossier : Dr. Haagen, Eugen 1946-1954. Colmar AOF, justice C 3623, p. 51 d. 23721. Courrier de Goudsmit du 12 août 1949 à Henderson. Courrier de Henderson du 5 septembre 1969 à Goudsmit. *American Institute of Physics*, Washington D.C. Goudsmit Papers. Dossier : Dr. Haagen, Eugen 1946-1954. BAOR Zonal Office of the Legal Adviser 17 août 1948. Colmar AOF, justice C 3623, p. 51 d. 23721. Communication personnelle de Keith Mant du 20 mars 1996 à l'auteur. Paul Weindling: Auf der Spur von Medizinverbrechen: Keith Mant (1919-2000) und sein Debut als forensischer Pathologe, 1999. *Zeitschrift für Sozialgeschichte des 20. und 21. Jahrhunderts* 16 (2001), p. 129-139.

Il protesta contre ce qu'il considérait comme un « kidnapping » illégal¹⁰⁹⁸. Il était trop tard pour que Haagen soit inclus dans le procès des médecins de Nuremberg comme accusé. Il fut prisonnier des Français d'abord à Baden-Baden, puis à Strasbourg, Nuremberg et Metz¹⁰⁹⁹. En août 1946, les procureurs de Nuremberg interrogèrent Sievers sur les recherches de Haagen, mais Sievers insista sur le fait que la recherche sur les vaccins était financée par l'armée et le *Reichsforschungsrat* et non par la SS¹¹⁰⁰. Or, Sievers avait visité les installations réservées à la recherche sur le gaz moutarde à Schirmeck, Natzweiler et Strasbourg les 24 et 25 janvier 1944. Il mentit quand il affirma que tous les sujets des expériences étaient consentants – conformément aux stipulations de Himmler selon lesquelles les prisonniers seraient graciés après les expériences – et que les expériences sur le typhus de Haagen n'avaient provoqué aucun décès¹¹⁰¹. Le 21 novembre 1946, l'avocat général Arnost Horlick-Hochwald se rendit à Strasbourg pour recueillir des informations. Il y discuta de l'affaire Haagen avec un spécialiste de médecine légale, le professeur Camille Simonin¹¹⁰². Haagen fut transféré pour la deuxième fois à Nuremberg en tant que témoin et comparut devant le tribunal le 17 juin 1947 pour un contre-interrogatoire qui dura trois jours. Il insista sur le fait qu'il n'avait pas infecté délibérément les sujets, mais qu'il les avait vaccinés à titre préventif¹¹⁰³. Les activités de Haagen furent examinées à la loupe parce qu'elles pouvaient incriminer trois défenseurs exerçant dans le domaine de la médecine aéronautique : Hermann Becker-Freyseng, Gerhard Rose et Oscar Schröder. Il fut démontré que Haagen était bien introduit dans le milieu de la médecine aéronautique allemande¹¹⁰⁴. L'interrogatoire du 9 juillet 1947 convainquit le procureur en chef Telford Taylor de la culpabilité de Haagen : « [...] évident que H. doit être jugé comme criminel de guerre, et il a appris que le gouvernement français prévoit d'instaurer des poursuites appropriées contre H. dans un avenir proche¹¹⁰⁵ ». Au cours de ses procès, Haagen se sentit trahi par son ancien personnel alsacien¹¹⁰⁶. Dans son témoignage, Édith Schmidt, qui avait travaillé comme assistante de Haagen, déclara que « des expériences sur le typhus menées à Natzweiler sur des ressortissants étrangers, en particulier des Polonais et des Tsiganes, provoquèrent la mort de 50 à 60 personnes en 1943/1944 [...] ». Le 9 janvier 1947, elle déposa à Nuremberg contre Haagen, affirmant qu'il avait effectué des expériences dangereuses liées au typhus sur des Roms¹¹⁰⁷. Dans une déclaration écrite sous serment (réalisée alors qu'elle se trouvait à Berlin-Buch, dans la zone soviétique, le 17 avril 1947), B. Crodel rejeta fermement cette affirmation. Haagen fit de même lors de ses procès ultérieurs¹¹⁰⁸. S'appuyant sur des notes « prises par une assistante de Haagen, M^{lle} Crodel », Édith Schmidt déclara « que deux tiers des 150 victimes moururent à la suite de ces expériences ». Le docteur Gräfe, assistant de Haagen, déclara que seuls les Polonais étaient utilisés « et [que] ce n'[étaient] pas des êtres humains¹¹⁰⁹ ». Ces témoignages furent corroborés par les témoins néerlandais

1098. Courrier de Haagen du 16 janvier 1947 à Elisabeth Voigt. Courrier d'Elisabeth Voigt du 22 février 1947 à Thomas Rivers et Simon Flexner. *Rockefeller Archive Center*, Sleepy Hollow RAC RU 450, 1.

1099. AN, Typhus BB/35/276, documents de l'instruction. Christian Bonah, Florian Schmaltz: The reception of the Nuremberg Code and its impact on medical ethics in France: 1947-1954. *Wiener klinische Wochenschrift* 130 (2018), p. 199-202.

1100. Florian Schmaltz: Chemical Weapons Research on Soldiers and Concentration Camp Inmates in Nazi Germany. In: Bretislav Friedrich, Dieter Hoffmann, Jürgen Renn, Florian Schmaltz, Martin Wolf (dir.): *One Hundred Years of Chemical Warfare: Research, Deployment, Consequences*. Springer: Cham 2017. Voir https://doi.org/10.1007/978-3-319-51664-6_13.

1101. Interrogatoire de Sievers du 28 août 1946, p. 1-4. NARA, M 1019/68.

1102. Documents de l'instruction. Typhus, 21 novembre 1946 à destination de McHaney, de A. Hochwald. Objet : Voyage à Strasbourg. AN, BB/35/276. Laure-Marie-Xavière Lotti, M^{me} Fornier: *La Vie et l'œuvre de Camille-Léopold Simonin : ancien élève de l'École du service de santé militaire, professeur de médecine légale et de médecine sociale à la faculté de médecine de Strasbourg (1891-1961)*. Haguenau: Imprimerie de Haguenau 1962.

1103. Bayle, *Croix gammée*, 1950, p. 1295-1303.

1104. *Trials of War Criminals*. Vol. 1. *The Medical Case*, 1949, p. 519-539.

1105. Documents de l'instruction. Lettre sur le typhus de Haagen, palais de justice, 1^{er} juin 1947. Taylor adressé à « Cher professeur » [Kempner]. AN, BB/35/276.

1106. Courrier de Haagen du 7 juillet 1947 à Henschen. Henschen Papers.

1107. Bayle, *Croix gammée*, 1950, p. 1182-1185. Témoignage d'Édith Schmidt dans l'affaire 1 du procès des médecins de Nuremberg (*Medical Case*) concernant les expériences du docteur Haagen sur les détenus des camps de concentration à Natzweiler. Extrait du témoignage d'Édith Schmidt dans U.S. v. Karl Brandt *et al.*: Affaire n° 1 [,] Military Tribunal 1, document n° 2466.

1108. Déclaration écrite sous serment sous forme de questionnaire concernant les expériences de M. Haagen sur le typhus, 17 avril 1947. Nuernberg Document, Becker-Freyseng Document n° 62. Voir <https://nuremberg.law.harvard.edu/documents/232-affidavit-in-form-of-questionnaire?q=crodel#p.10>.

1109. Documents de l'instruction. Typhus. AN, BB/35/276.

Johan Broers, étudiant en médecine et détenu assistant de Haagen, et Gerrit Nales. Ils avaient été tous deux détenus à Natzweiler. Grâce aux détails qu'ils donnèrent sur les victimes de Haagen qui avaient trouvé la mort, l'affaire fut qualifiée de meurtre¹¹¹⁰.

En 1947, le Comité scientifique international (une initiative franco-britannique) évalua les expériences de Haagen¹¹¹¹. Le bactériologiste Ronald Hare conclut que la méthode expérimentale de Haagen, une injection suivie d'une incision profonde, était originale mais dangereuse et potentiellement mortelle¹¹¹². Haagen fut transféré à Metz le 14 août 1947 pour être finalement traduit en justice¹¹¹³. En décembre 1952, il fut jugé par un tribunal militaire français à Metz, en même temps qu'Otto Bickenbach qui avait mené des recherches sur le phosgène¹¹¹⁴. Haagen s'y présenta comme un scientifique de la plus haute intégrité médicale et morale indûment vilipendé. Il nia fermement tout décès et affirma que sa seule motivation était de sauver des vies¹¹¹⁵. De manière spectaculaire, il ne réussit pas à se tenir debout devant la cour à Metz. Il resta couché comme s'il était un invalide chronique (il retrouva toute sa vigueur une fois relâché en Allemagne)¹¹¹⁶. Haagen fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il fut jugé en appel à Lyon en 1954 et condamné à une peine de prison de 20 ans¹¹¹⁷.

LIBÉRATION

Le gouvernement fédéral et les ordres des médecins d'Allemagne de l'Ouest firent pression sur les Français, avec succès, pour que Haagen soit libéré¹¹¹⁸. La période étant au rapprochement franco-allemand, les Français préférèrent ne pas imposer une longue peine à ce scientifique récalcitrant qui n'exprimait pas le moindre repentir. Quant à Haagen, il estimait que les victimes auraient dû lui être reconnaissantes de l'immunité conférée par ses expériences et qu'il aurait dû recevoir, non pas une peine de prison, mais le prix Nobel¹¹¹⁹ pour ses recherches sur le vaccin contre la fièvre jaune¹¹²⁰. Sa peine de prison fut commuée et il fut relâché le 14 juillet 1955. Haagen était devenu membre de l'académie allemande des sciences Leopoldina en 1944. Il cita cette affiliation avec fierté pour prouver ses compétences scientifiques et rejeter les accusations de crimes contraires à l'éthique¹¹²¹. La Leopoldina (alors en République démocratique d'Allemagne) réagit à la condamnation de Haagen en le rayant des listes de ses membres le 21 juillet 1955, sur l'ordre de son président Kurt Mothes. C'était une sanction exceptionnelle contre un criminel de guerre patent¹¹²². Pour le reste, Haagen conserva son statut professionnel en République fédérale d'Allemagne¹¹²³. Pendant son séjour en prison, les éditeurs Dietrich et Jürgen Steinkopff

1110. Courrier de Leo du 1^{er} juillet 1947 à Phyllis Alexander. Alexander Family Papers, Boston. Courrier d'Alexander du 28 mai 1947 à McHaney. Deux témoins importants contre le docteur Haagen. Alexander Papers Durham, NC 4/35. Bayle, *Croix gammée*, 1950, p. 1189-1197.

1111. Sur l'histoire du CSI, voir Paul Weindling: *John Thompson: Psychiatrist in the Shadow of the Holocaust*. New York: Rochester 2010, p. 124-126, 152-156.

1112. Report by Ronald Hare, n° date, ca 1948. Hare Papers, *Contemporary Medical Archives Centre*, Wellcome Library, PP/HAR/B7. [Rapport de Ronald Hare, sans date, vers 1948.]

1113. 201 Files, box 11, Eugen Haagen. NARA, RG 338.

1114. Bonah, in: Weindling, *From Clinic to Concentration Camp*, 2017, p. 293-315. Christian Bonah, Florian Schmalz: *The Struthof Medical Trials 1952-1954. Prosecution and Judgement of Nazi Physicians Otto Bickenbach and Eugen Haagen at Military Tribunals in France*. In: Ulf Schmidt, Andreas Frewer, Dominique Sprumont (dir.): *Ethical Research: The Declaration of Helsinki, and the Past, Present, and Future of Human Experimentation*. Oxford: OUP 2019, p. 69-100.

1115. Haagen text. Henschen Papers. [Texte de Haagen.]

1116. « L'expérimentation est un crime », *Le Républicain lorrain*, 13 mai 1954.

1117. Bonah, in: Weindling, *From Clinic to Concentration Camp*, 2017, p. 293-315.

1118. Ernst Klee: *Deutsche Medizin im Dritten Reich*. Frankfurt am Main: S. Fischer 2001, p. 191.

1119. https://www.nobelprize.org/nomination/archive/search_people.php (consulté le 12/012022).

1120. Documents de l'instruction. Typhus, 21 novembre 1946 à destination de McHaney de A. Hochwald. Objet : Voyage à Strasbourg. AN, BB/35/276. Isidore Simon: Les médecins criminels nazis Bickenbach, Haagen et Hirt du camp de Struthof et le procès de Metz. *Revue d'histoire de la médecine hébraïque* 6 (1952/1953), 3, p. 133-142. « Eight Years' Wait », *Time Magazine*, 5 janvier 1953.

1121. Denkschrift zum Prozess Haagen. Haagen text. Henschen papers. [Mémorandum sur le procès de Haagen.]

1122. Sybille Gerstengarbe, Jens Thiel, Rüdiger vom Bruch: *Die Leopoldina*. Berlin: BeBra 2016, p. 481-482. Pour la citation complète, voir l'entrée Eugen Haagen dans « Victims of Biomedical Research under NS ». Base de données collaborative des victimes médicales, Leopoldina, Halle.

1123. Geissler, *Biologische Waffen*, 1998, p. 113-114.

l'encouragèrent à écrire un manuel de virologie¹¹²⁴. Il reprit ses travaux sur les virus au *Bundesforschungsanstalt für Viruskrankheiten der Tiere* (Institut fédéral de recherche sur les maladies virales animales) de Tübingen. Deux enquêtes fédérales allemandes dirigées contre lui furent arrêtées¹¹²⁵. Haagen écrivit deux ouvrages sur la virologie et publia sur les cultures cellulaires avec Brigitte Haagen-Crodel, qui était devenue son épouse entre temps¹¹²⁶. Il bénéficia d'un financement de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* de 1956 à 1960 pour deux projets :

1. Les essais chimiothérapeutiques et chimioprophylactiques contre les maladies virales animales ;
2. Les interactions entre les bacilles de la tuberculose et les cellules dans des cultures tissulaires, ainsi que l'effet de la chimiothérapie dans des cultures de cellules infectées par la tuberculose¹¹²⁷.

Haagen mourut le 3 août 1972.

INDEMNISATIONS

Même si la République fédérale d'Allemagne institua une indemnisation pour les victimes d'expériences médicales le 26 juillet 1951, elle répugna à indemniser les victimes des expériences de Haagen. Toutefois, les fonctionnaires du *Bundesfinanzministerium* (ministère fédéral allemand des Finances) qui géraient le régime d'indemnisation mis en place en 1951 manifestèrent de l'hostilité envers les Roms et les Sinté, considérant que leur emprisonnement était justifié par la nécessité de prévenir des crimes. À l'origine, cette décision de 1951 était prévue pour être une mesure d'urgence provisoire destinée à remédier aux souffrances des survivants d'expériences. Certaines victimes, allemandes pour la plupart, réussirent à obtenir une indemnisation en vertu de la *Bundesentschädigungsgesetz* (*BEG*, loi fédérale d'indemnisation du 29 juin 1956 avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1953), ce qui leur assura une pension, mais pas d'indemnisation en tant que victimes d'expériences.

Les récits des victimes de Natzweiler qui se trouvent dans les dossiers du *Bundesfinanzministerium* traduisent de manière frappante le vécu des anciens détenus. Le refus de leur octroyer une indemnisation leur infligea un dommage supplémentaire, psychologique celui-là¹¹²⁸. Seules neuf victimes ont reçu une indemnisation dans le cadre du plan fédéral allemand d'indemnisation.

Kurt Adler a décrit ce qu'il a vécu en tant que sujet d'expérimentation d'Eugen Haagen sur un vaccin vivant contre le typhus. Il a confirmé que des détenus Roms et Sinté avaient été sélectionnés pour les expériences au phosgène de Bickenbach. Kurt Adler n'a pas été indemnisé au titre des expériences dont il a été victime, ce qui lui a causé une détresse considérable. Après plusieurs rejets de sa demande et en désespoir de cause, il a lancé un appel au président de la République fédérale d'Allemagne le 21 novembre 1974 :

[J'ai été] arrêté par la Gestapo à Halle sur Saale avec mes parents et frères et sœurs. Par persécution raciale j'ai été envoyé au KZ Auschwitz.

Je suis resté interné pendant trois ans complets, et j'ai subi beaucoup de [sévisses].

Mes parents et frères et sœurs ont été gazés. Moi, j'ai été envoyé au KZ de Natzweiler comme cobaye. Je garde une infirmité à 60 % [à la suite des expérimentations].

Dans les années 1960, les victimes Roms et Sinté obtinrent de meilleurs résultats en déposant une demande au titre de la *BEG* (elles devaient pour cela résider en République fédérale d'Allemagne), même si les expériences qu'elles avaient subies ne furent pas indemnisées en tant que telles.

1124. Jürgen Steinkopff: Geleitwort des Verlegers. In: Eugen Haagen: *Handbuch Viruskrankheiten der Menschen*. Vol. 1. Darmstadt: Steinkopff 1965, p. viii-ix.

1125. Bundesarchiv Koblenz, B 162 NR 4197.

1126. Eugen Haagen: *Handbuch Viruskrankheiten der Menschen*. Vol. 1. Darmstadt: Steinkopff 1965 ; Vol. 2. Darmstadt: Steinkopff 1974 avec Dietrich Falke Nachruf. Eugen Haagen, Brigitte Haagen-Crodel: Über das Vorkommen sogenannter cytopathogener Effekte in „normalen“ Zellkulturen. *Zeitschrift für Hygiene* 144 (1957), p. 181-201.

1127. Mes remerciements à Gabriele Moser pour ces informations concernant le financement de ces travaux.

1128. Les détails se trouvent dans « Victims of Biomedical Research under NS ». Base de données collaborative des victimes médicales, Leopoldina, Halle. La base repose sur un index des dossiers d'indemnisation du *Bundesfinanzministerium* compilés par la *Conference on Jewish Material Claims Against Germany* (conférence pour les requêtes matérielles juives contre l'Allemagne) de Francfort.

Konrad Bernat/Bernard (né le 17 février 1917 à Kriebaum/Vitěšovice) était un Rom tchécoslovaque. Le 10 octobre 1939, il fut arrêté à Salzbourg. Le 12 avril 1943, il fut transporté au camp de concentration d'Auschwitz (no Z-5926, « classe des Tsiganes allemands »). Le 4 décembre 1943, il prit place à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau, à 8 km du camp de concentration de Natzweiler, le 12 décembre 1943. On lui attribua le numéro 6591 au camp de concentration de Natzweiler. Plus tard, il fut emmené à Neckarelz. Le 2 avril 1945, il fut transféré au camp de concentration de Dachau (en tant que détenu n° 147346). À Natzweiler, en 1943, il fut amputé d'un bras à la suite d'une infection expérimentale par le typhus. La demande d'indemnisation qu'il déposa le 19 août 1960 pour cette expérience fut rejetée. Une fois qu'il établit qu'il n'avait pas de passé criminel et qu'il n'était pas non plus asocial, une pension au titre de la *BEG* lui fut accordée, avec la reconnaissance de sa perte de liberté dans la mesure où il n'avait commis aucun crime¹¹²⁹.

Hugo Braun naquit le 16 septembre 1925 à Magdebourg. Le 12 avril 1943, il fut transporté au camp de concentration d'Auschwitz (détenu n° Z-2898, « classe des Tsiganes allemands »). Le 4 décembre 1943, il prit place à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau le 12 décembre 1943. On lui attribua le numéro 6542 au camp de concentration de Natzweiler. Par la suite, il affirma qu'on lui avait injecté des microbes de typhus à plusieurs reprises sur une période de quelques mois. En conséquence, il était l'objet d'étourdissements, ce qui limitait sa capacité de travail. Le 2 avril 1945, il fut transféré au camp de Dachau (détenu n° 147395). Il réclama une indemnisation en tant que victime de la recherche sur le typhus en 1944, mais elle fut rejetée, bien qu'une pension lui soit finalement accordée en vertu de la *BEG*¹¹³⁰.

Karl Eberle, un fabricant de parapluies catholique, naquit le 20 mars 1917 à Untertingen en Bavière. Il fut arrêté chez lui en septembre 1938 et interné à Salzburg Rennbahn et Moostrasse où il y effectua des travaux forcés. Sa femme et leurs sept enfants furent gazés à Auschwitz. Le 12 avril 1943, il fut transporté au camp de concentration d'Auschwitz (détenu n° Z-5866, « classe des Tsiganes allemands »). Le 4 décembre 1943, il prit place à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau le 12 décembre 1943. On lui attribua le numéro 6589 au camp de concentration de Natzweiler. Il y fut soumis à des expériences sur le typhus. Il affirma qu'une forte fièvre consécutive aux expériences sur le typhus lui avait laissé des séquelles définitives. Il déclara que de son groupe de 12 personnes, seuls Konrad Bernat/Bernard et lui-même avaient survécu. Plus tard, il fut transféré au camp de Neckargerach où il demeura du printemps 1944 à Pâques 1945, date à laquelle il s'échappa. Il affirma également avoir été victime d'expériences sur le paludisme, ce qui pose problème dans la mesure où il n'existe aucune preuve que de telles expériences aient été menées à Natzweiler. Il se peut qu'il ait contracté le paludisme par des moustiques ou qu'il ait confondu avec une autre expérience ayant entraîné une forte fièvre. Il n'a d'abord pas été statué sur sa demande d'indemnisation (parce qu'il était autrichien et que le statut de pays victime de l'Autriche faisait l'objet d'un conflit avec les Allemands). Par la suite, installé à Munich, il reçut 3 600 *DM* le 23 mai 1960. Il reçut un versement supplémentaire de 4 350 *DM* en vertu de la *BEG* le 11 février 1969. Il n'obtint pas d'indemnisation en tant que victime des expériences sur le typhus et il perdit son appel. Il dut en régler les frais parce que ni son corps ni sa santé ne présentaient de dommages causés par une persécution raciale¹¹³¹.

La demande d'indemnisation de Channy Franz Waldemar (né le 1^{er} février 1925) fut rejetée¹¹³².

Rudolf Guttenberger, un Rom qui travaillait comme tourneur, naquit le 16 décembre 1921 à Dörzbach-Künzelsau, dans le district de Hohenlohe. Le 12 avril 1943, il fut transporté au camp de concentration d'Auschwitz (détenu n° Z-4167, « classe des Tsiganes allemands »). Le 4 décembre 1943, il monta à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau le 12 décembre 1943. On lui attribua le numéro 6562 au camp de concentration de Natzweiler. En juin 1944 à Natzweiler, il fut soumis à des expériences sur le typhus puis sur le gaz phosgène au cours desquelles trois membres de son groupe moururent. Le 4 septembre 1944, il fut transféré à Dachau (détenu n° 98921). Après avoir languï pendant plusieurs années, sa demande d'indemnisation pour les expériences de Haagen sur le typhus fut rejetée en 1962¹¹³³.

1129. BArch Berlin, B 126/ 61108.

1130. Demande d'indemnisation médicale. BArch Berlin, B 126/61106.

1131. BArch Berlin, B 126/61118. Requête du 31 janvier 1962. Verdict du 30 janvier 1962.

1132. BArch Berlin, B 126/61124.

1133. BArch Berlin, B 126/ 61131.

Willy Herzberg était un Rom « *Mischling* » (« métis ») musicien né le 9 avril 1921 à Annaberg (*Land* de Saxe) en Allemagne. En 1940, il fut condamné à trois ans de prison pour « paresse ». Il fut envoyé à Auschwitz et de là, à Natzweiler. Il affirma avoir été soumis à trois séries d'expériences : les travaux de Haagen sur le typhus et sur la grippe, ainsi que les expériences de Bickenbach avec le phosgène. L'expérience au gaz constituait une punition parce qu'il avait tenté de s'évader. Sa demande d'indemnisation en tant que victime d'expérience fut rejetée le 6 novembre 1958, parce qu'il avait obtenu une indemnisation au titre de la *BEG*¹¹³⁴.

Sylvester Lampert, musicien et boulanger, naquit le 31 décembre 1921 à Höchst en Allemagne. En mars 1943, il fut arrêté dans le cadre de la *Zigeuneraktion* (opération d'élimination systématique des « Tsiganes ») et transporté au camp de concentration d'Auschwitz le 12 avril 1943 (détenu n° Z-2829, « classe des Tsiganes allemands »). Le 4 décembre 1943, il prit place à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau le 12 décembre 1943. On lui attribua le numéro 6540 au camp de concentration de Natzweiler. Des incisions furent réalisées sur la partie supérieure de son bras droit et il fallut intervenir pour arrêter l'hémorragie. Un détenu médecin lui dit qu'on lui avait injecté les bacilles du typhus et du paludisme. Le 29 avril 1945, il fut libéré à Riem, près de Munich. Il déclara qu'il avait été soumis aux expériences de Haagen sur le typhus et le paludisme en mars 1944. Sa demande d'indemnisation fut rejetée « en vertu de la *BEG* ». Il perçut 10 627 *DM* pour perte de liberté et pour d'autres raisons, mais rien au titre des expériences auxquelles il avait été soumis¹¹³⁵.

Philipp Landgrebe naquit le 27 mars 1902 à Bad Ems en Allemagne. Il fut détenu à titre préventif dans plusieurs prisons et camps de concentration à Esterwegen, Sachsenhausen, Buchenwald, Natzweiler et Allach de 1934 à 1945. La requête qu'il déposa en tant que victime d'expériences sur les phlegmons subies à Natzweiler en 1943, en apportant comme preuve les grandes cicatrices qu'il portait aux bras, fut rejetée ; son emprisonnement fut considéré comme justifié en raison de ses tendances criminelles¹¹³⁶.

Anton Rose naquit le 14 janvier 1916 à Zahdenick en Allemagne. Le 4 avril 1943, il fut transporté au camp de concentration d'Auschwitz (détenu n° Z-2787, « classe des Tsiganes allemands »). Le 4 décembre 1943, il prit place à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau le 12 décembre 1943. On lui attribua le numéro 6538 au camp de concentration de Natzweiler. Le 2 avril 1945, il fut transféré au camp de Dachau (détenu n° 48121). Le 29 avril 1945, il fut libéré à Riem. À Natzweiler, en 1943 et 1944, il fut soumis aux expériences de vaccination contre le typhus de Haagen. Sa demande d'indemnisation fut rejetée parce qu'il bénéficiait d'une indemnisation *BEG*¹¹³⁷.

Franz Serinek (Serynek) a une biographie compliquée et peut-être confuse sur le plan administratif. Son dossier d'indemnisation indique qu'il fut plus tard connu sous le nom de Hauer et qu'il naquit le 4 octobre 1922 à Bonn. Il est possible qu'il y ait une confusion avec une autre personne « *zigeunerischer Abstammung* » (d'origine tsigane), née le 3 octobre 1923 à Troppau [Opava] en Tchécoslovaquie. Le 4 décembre 1943, il prit place à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau le 12 décembre 1943. À Natzweiler, il subit des expériences sur le vaccin contre le typhus (il pensait qu'il s'agissait du paludisme) et sur le phosgène. Il mentionna son inclusion dans une expérience au phosgène, à laquelle seulement sept ou huit personnes survécurent. Après Natzweiler, il fut transféré au camp de concentration de Dachau le 6 septembre 1944. Il s'en échappa en octobre 1944. Le 22 mai 1962, il obtint une indemnisation de 1 500 *DM* au titre des expériences subies¹¹³⁸.

Heinrich Steinbach naquit le 3 septembre 1921 à Niedermittlau en Hesse. Il était Sinté ou Rom – la terminologie officielle en 1961 était « *zigeunerische Abstammung* ». En 1940, il fut appelé dans les rangs de l'armée, mais il fut immédiatement renvoyé comme « *Zigeuner* » (Tsigane). Le 12 avril 1943, il fut transporté au camp de concentration d'Auschwitz (détenu n° Z-2199, « classe des Tsiganes allemands »). Le 4 décembre 1943, il prit place à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau le 12 décembre 1943. On lui attribua le numéro 3527 au camp de concentration de Natzweiler. Il y fut soumis aux expériences sur le typhus de Haagen. Il affirma également avoir été victime d'expériences sur le paludisme. Le 2 avril 1945, il fut transféré

1134. BArch Berlin, B 126/ 61135. PAAA, B 81-REF.501/324.

1135. BArch Berlin, B 126/61154.

1136. BArch Berlin, B 126/ 61153. PAAA, B 81-REF.501/324.

1137. BArch Berlin, B 126/61174.

1138. BArch Berlin, B 126/61136. Le fichier lui-même combine les deux identités de Hauer et Serinek.

au camp de Dachau (détenu n° 148306) où il resta jusqu'au 29 avril. Sa demande d'indemnisation pour dommages corporels et atteinte à sa santé était toujours en cours en 1961. Le bureau bavarois indemnisa Steinbach à hauteur de 12 000 *DM* pour perte de liberté et finança une cure de remise en forme pour remédier à son épuisement. Mais sa demande de reconnaissance comme victime d'expériences de 1962 aboutit à un jugement en sa défaveur. Un examen médical montra que sa santé globale était bonne. Ainsi, il fut considéré qu'il avait surmonté tout dommage consécutif aux expériences médicales et qu'il n'avait donc aucun besoin particulier. Sa demande fut rejetée le 11 janvier 1965 parce qu'il avait perçu l'indemnisation *BEG* qui ne couvrait pas les expériences médicales¹¹³⁹, ce qui fit de lui une autre victime de Haagen qui ne toucha aucune indemnisation.

Heinrich Wagner naquit le 1^{er} août 1925 à Hilders/Hilters/Teplitz. Il était musicien. Le 4 avril 1943, il fut transporté de Teplitz-Schönau au camp de concentration d'Auschwitz (détenu n° Z-3707, « classe des Tsiganes allemands »). Le 4 décembre 1943, il prit place à bord d'un convoi au départ d'Auschwitz qui atteignit la gare de Rothau le 12 décembre 1943. On lui attribua le numéro 6552 au camp de concentration de Natzweiler. En avril 1944, il fut transféré à Neckarelz. Le 2 avril 1945, il fut transféré de nouveau, cette fois au camp de Dachau où il fut immatriculé sous le numéro 148122. Par la suite, il fut libéré à Riem. À Natzweiler, en mars 1944, il fut soumis à des expériences sur le vaccin contre le typhus, puis à des expériences avec des gaz toxiques. Sa demande d'indemnisation fut rejetée en 1961 parce qu'il avait perçu une indemnisation au titre de la *BEG* pour son arrestation¹¹⁴⁰.

On a également dit que Haagen avait testé des vaccins contre le choléra à Natzweiler. Après la guerre, deux résistants français de Vesoul dans l'Est de la France, anciens détenus *Nacht und Nebel*, déposèrent une réclamation dans ce sens. Le ministère allemand des Finances rejeta les affirmations de Pierre Choffel, le principal organisateur de la résistance et de Gilbert Guignard, selon lesquelles on leur avait administré un vaccin préventif contre la dysenterie¹¹⁴¹.

Terminons par un exemple positif d'indemnisation obtenue en 1968 grâce à l'*Ostpolitik* de Willy Brandt. Le Polonais Zbigniew Augustyniak (né le 25 mars 1923 à Piątek) fut détenu de janvier à avril 1944 au camp de concentration d'Auschwitz, puis jusqu'en septembre 1944 à Natzweiler, puis trois semaines à Dachau et enfin de nouveau à Natzweiler, où il resta jusqu'à sa libération. Il fut indemnisé à hauteur de 25 000 *DM* par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en 1968 pour des expériences de type « typhus/typhus exanthématique » dans le cadre de la dernière phase d'indemnisation intégrée à l'*Ostpolitik* du chancelier Willy Brandt.

Les Roms d'Europe de l'Est eurent la possibilité de demander une indemnisation à des conditions avantageuses à la fin des années 1960, mais le retard accumulé était considérable.

CONCLUSION

Haagen arriva à Strasbourg alors qu'il effectuait déjà des expériences forcées à l'hôpital psychiatrique de Wittenau à Berlin. Il emmena une petite équipe, à savoir Crodel et Gräfe. L'objectif était de faire de Strasbourg un grand centre de fabrication de vaccins au service de l'effort de guerre. L'anatomiste Hirt utilisa ses contacts au sein de la SS-*Ahnenerbe* pour faciliter les expériences sur les prisonniers Roms transférés d'Auschwitz.

Haagen est considéré comme l'un des trois principaux chercheurs criminels à Natzweiler, avec Bickenbach et Hirt. Les Roms et d'autres prisonniers transportés à sa demande, d'abord à Schirmeck, puis à Natzweiler, ont considérablement souffert de ces expériences et certains d'entre eux sont morts. Il y a bien eu des recherches sur des vaccins expérimentaux à Schirmeck, mais on ne dispose pas d'assez d'éléments pour affirmer avec certitude que ces expériences ont effectivement provoqué deux décès. Le vaccin vivant testé à Natzweiler était particulièrement virulent et des décès ont certainement eu lieu plus tard. On ne peut pas exclure des décès accidentels après la vaccination, mais des incertitudes subsistent à ce sujet. Haagen continua à nier sa culpabilité

1139. BArch Berlin, B 126/121506.

1140. BArch Berlin, B 126/61197.

1141. BArch Berlin, B 126/ 61111 pour Pierre Choffel, détenu de juillet à août 1944 et dont la demande a été rejetée le 23 mai 1956. B 126/61128 pour Gilbert Guignard dont les rejets ont été confirmés par le comité interministériel allemand. Concernant Choffel, voir *Récit de captivité par Pierre Choffel*, dactylographié. René Fallas-Magnin: *Résistance - Mouvement Lorraine : Historique du mouvement Lorraine*, dactylographié, 18 f. (s. d., avant 1955). Archives départementales de la Haute-Saône, cote 9J10.

et cette dénégration fut généralement acceptée par ses collègues de la République fédérale d'Allemagne qui le considéraient comme un pionnier de la virologie maltraité par les alliés occidentaux. Il mourut le 3 août 1972.

Haagen faisait partie de réseaux d'expérimentateurs nazis. Ses plans de recherche et de production d'un vaccin contre le typhus étaient dans la lignée de ceux d'Erwin Ding à Buchenwald, de Joachim Mrugowsky¹¹⁴² (qui rendit visite à Haagen à Strasbourg le 10 juillet 1944) de l'Institut d'hygiène de la *Waffen-SS* et de sa collaboration avec Karl Gutzeit et Arnold Dohmen dans le domaine de l'hépatite. Haagen poursuivit d'ailleurs ses recherches sur l'hépatite sur cinq détenus à Natzweiler¹¹⁴³. En outre, Gerhard Rose, inspecteur sanitaire en chef de la *Luftwaffe*, pressa Haagen de faire des tests pour comparer son nouveau vaccin vivant à d'autres vaccins testés à Buchenwald¹¹⁴⁴. Cela signifie que les activités de Haagen s'inscrivaient dans un colossal effort de guerre allemand qui légitimait le recours à des expériences humaines forcées pour produire des vaccins. L'étude de Geissler établit clairement que Haagen n'a pas participé à des préparatifs de guerre biologique¹¹⁴⁵. Cependant, il faut mettre en regard de cette conclusion la découverte des échantillons microbiologiques de Haagen au fort Ney et son intérêt pour les travaux sur la psittacose. Haagen s'intéressait fortement à l'utilisation militaire de la virologie, même si la terrible question de son implication dans une éventuelle guerre biologique reste sans réponse.

1142. Paul Weindling: Fleckfieberforschung im Nationalsozialismus. Joachim Mrugowskys Fleckfieber-Abhandlung und seine Tätigkeit als Hygieniker der Waffen-SS. *Acta historica Leopoldina* 76 (2021).

1143. Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010, p. 136.

1144. Courrier de Rose du 13 décembre à Haagen. AN, BB/35/265.

1145. Geissler, *Biologische Waffen*, 1998, p. 752-753.

V. Collections et restes humains

1. COLLECTIONS SCIENTIFIQUES

Sabine HILDEBRANDT et Tricia CLOSE-KOENIG

L'une des missions principales de la Commission historique de la Reichsuniversität Straßburg était l'évaluation de toutes les collections médicales de l'université de Strasbourg pour établir s'il reste des spécimens issus de la période du national-socialisme. Il est courant pour les institutions universitaires de médecine et les hôpitaux de posséder des collections de préparations humaines, tant dans les matières fondamentales que dans les disciplines cliniques. Ces collections servent à la recherche, à l'enseignement et aux services et analyses médicaux. De nombreux musées de la médecine exposent des collections historiques de préparations anatomiques et pathologiques soigneusement conservées¹. Les collections exposées comprennent principalement des préparations et des modèles macroscopiques, mais les collections des cliniques et les collections personnelles des chercheurs renferment également des préparations histologiques. À cet égard, les collections scientifiques de la Reichsuniversität Straßburg de la période 1941-1944 étudiées par la Commission ne sont pas atypiques ou inattendues ; elles reflètent une longue histoire des pratiques des disciplines que sont l'anatomie, la pathologie, la médecine légale et la dermatologie. La majorité de ces collections a été constituée avant 1941².

Les premières pièces des collections de la faculté de médecine de Strasbourg ont été acquises peu de temps après la construction d'un amphithéâtre anatomique en 1670. Le nombre de pièces ostéologiques et macroscopiques exposées dans l'amphithéâtre a continué à croître au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. En 1798, la collection est divisée en deux : une partie reste dans l'amphithéâtre pour servir à l'enseignement, et une partie – le cœur du musée d'anatomie – est exposée dans les locaux de la faculté de médecine au Grand séminaire (adjacent à la cathédrale). En 1819, cette collection devient officiellement un musée et est placée sous la direction du titulaire de la première chaire d'anatomie pathologique, Jean Frédéric Lobstein. En 1821, Charles-Henri Ehrmann

1. Pour des exemples de ces musées en France, voir Tricia Close-Koenig: *Betwixt and Between: Production and Commodification of Knowledge in a Medical School Anatomy Laboratory in Strasbourg (mid 19th century to 1939)*. Diss. phil. Strasbourg 2011, p. 79. Exemples allemands : Rüdiger Schultka: *Die Meckelschen Sammlungen: Entstehung, Werdegang, Schicksal, Präparate der Anatomischen Sammlungen zu Halle (Saale)*. Döbel: Verlag Janos Stekovic 2017. Sara Doll: *Lehrmittel für den Blick unter die Haut. Präparate, Modelle, Abbildungen und die Geschichte der Heidelberger Anatomischen Sammlung seit 1805*. Heidelberg: Universität Heidelberg. Michael Markert: *Modellierte Individualentwicklung. Humanembryologische Praktiken an der Universität Göttingen in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts. NTM Zeitschrift für Geschichte der Wissenschaften, Technik und Medizin* 28 (2020), p. 581-517. Sur l'histoire des musées d'anatomie plus généralement, entre autres : Elisabeth Hallam: *Anatomy Museum. Death and the Body Displayed*. London: Reaktion Books 2016. Rina Knoeff, Robert Zwijnenberg (dir.): *The Fate of Anatomical Collections*. London: Routledge 2015. Jonathan Reinartz: *The age of museum medicine: The rise and fall of the medical museum at Birmingham's School of Medicine. Social History of Medicine* 18 (2005), n° 3, p. 419-437. Nélia Dias: *Le corps en vitrine. Éléments pour une recherche sur les collections médicales. Terrain* 18 (1992), p. 72-79.

2. Sur l'histoire de ces collections, voir Jean-Marie Le Minor, Henri Sick: *Les collections de l'Institut d'anatomie normale de la faculté de médecine de Strasbourg. Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* XLIII (2000), p. 187-200. Jean-Marie Le Minor et al.: *Anatomie(s) & Pathologies. Les collections morphologiques de la faculté de Médecine de Strasbourg*. Strasbourg: I. D. l'Édition 2009. Jean-Marie Le Minor: *Les Sciences morphologiques médicales à Strasbourg du xv^e au xx^e siècle*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2002. Plusieurs thèses de médecine préparées sous la direction de Jean-Marie Le Minor : Carole Dormann: *Les Préparations anatomiques sèches du Musée anatomique de la faculté de médecine de Strasbourg : aspects historiques et catalogues anciens*. Thèse de médecine, Strasbourg, université Louis Pasteur, 2004. Sébastien Mahler: *Les Préparations anatomiques sèches de l'Institut d'anatomie normale de la faculté de médecine de Strasbourg. Inventaire actuel et aspect technique*. Thèse de médecine, Strasbourg, université Louis Pasteur, 2004. Charles Rousselet: *Charles-Henri Ehrmann (1792-1878) et les catalogues du Musée anatomique de la faculté de médecine*. Thèse de médecine, Strasbourg, université Louis Pasteur, 1999. Un travail de thèse en histoire des sciences : Close-Koenig, *Betwixt and between*, 2011. Concernant les collections d'histopathologie, voir Tricia Close-Koenig: *Histopathology slides from medical research to medical practice in interwar Strasbourg. History and Philosophy of Life Sciences* 35 (2013), p. 341-361, ici p. 341.

prend en charge le musée, et est nommé à la chaire d'anatomie pathologique en 1826³. Le musée déménage de nouveau en 1825, avec la faculté de médecine, à l'Hôtel de l'Académie (quartier de la Krutenau), puis en 1857 dans le bâtiment d'anatomie adjacent à l'hôpital civil et à l'amphithéâtre d'anatomie (place de la Porte de l'hôpital), et enfin, en 1877, à son emplacement actuel, à l'*Anatomisches et Pathologisches Institut* construit après l'annexion allemande et la création de l'université wilhelminienne. La collection est alors scindée en une collection d'anatomie (anatomie normale) et une collection de pathologie (anatomie pathologique) réparties entre les deux instituts⁴. D'après la description de Sebastian Hausmann en 1897, les collections anatomiques du musée étaient installées dans plusieurs salles de l'Institut d'anatomie et les préparations pathologiques à l'Institut de pathologie⁵. D'après Friedrich Daniel von Recklinghausen, plusieurs pièces au sous-sol étaient réservées à la préparation des pièces ostéologiques sèches et des préparations humides⁶.

Nous en savons beaucoup sur la collection du XIX^e siècle car Ehrmann a publié plusieurs rapports et catalogues sur le musée, qu'il nomme « Musée d'anatomie de la faculté de médecine de Strasbourg » ou « son cabinet d'anatomie physiologique, comparée et pathologique⁷ ». Les collections comprenaient des préparations et des modèles humains (préparations sèches, préparations paraffinées, humides et d'ostéologie, moulages métalliques, modèles en plâtre, en cire et en papier mâché) pour l'étude et la recherche en anatomie, pathologie, embryologie et tératologie. Elles ont été complétées par les titulaires respectifs et leurs étudiants, que l'université soit française ou allemande. En outre, un catalogue de la collection d'anatomie pathologique (*Pathologisches Museum Straßburg*) a été rédigé à la main par Friedrich Daniel von Recklinghausen après le déménagement de la collection dans le nouveau bâtiment en 1877 et mis à jour pour tenir compte de l'accroissement important de la collection pendant la période wilhelminienne⁸. Le Musée d'anatomie de Strasbourg avait une certaine notoriété au XIX^e siècle et était cité dans les guides touristiques de l'époque comme une attraction à ne pas manquer⁹.

Au XX^e siècle, la valeur accordée aux collections et préparations pathologiques a diminué, et ces dernières furent retirées partiellement des locaux de l'Institut de pathologie en 1936 et placées « dans les combles¹⁰ » de l'institut. La collection de pathologie fut définitivement démontée et rangée dans les combles de l'Institut de pathologie au début des années 1950¹¹. Les collections d'anatomie normale en revanche furent maintenues et enrichies dans l'entre-deux-guerres sous l'égide d'André Forster qui remania également le musée. C'est sur cette base qu'August Hirt envisagea son projet de collection de « crânes juifs ». Les collections d'anatomie normale sont restées en place après 1945 et un travail d'inventaire et de valorisation a été progressivement entrepris sous la direction d'Henri Sick et de Jean-Marie Le Minor, à partir de l'arrivée d'Henri Sick à l'Institut d'anatomie en 1959 en tant qu'aide d'anatomie et externe des hôpitaux, puis chef de travaux, enseignant universitaire agrégé, et enfin professeur à partir de 1983¹².

3. En 1820, le catalogue du musée publié par Jean Frédéric Lobstein fait état de 1 977 pièces d'anatomie normale et de 1 309 préparations d'anatomie pathologique. Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 32-33.

4. Jean-Marie Le Minor, Henri Sick: The chair of anatomy in the Faculty of medicine at Strasbourg: 350th anniversary of its foundation (1652-2002). *Surgical and Radiologic Anatomy* 24 (2002), p. 1-5.

5. Sebastian Hausmann: *Die Kaiser-Wilhelms-Universität, Straßburg. Ihre Entwicklung und Ihre Bauten*. Strasbourg: Verlag von W. Heinrich 1897.

6. Friedrich Daniel von Recklinghausen: Das Pathologische Institut. In: *Festschrift zur Einweihung der Neubauten der Kaiser-Wilhelms-Universität*. Strassburg 1884, p. 103-107, cité dans Hausmann, *Die Kaiser-Wilhelms-Universität*, 1897, p. 156-159.

7. Jean Frédéric Lobstein: *Compte rendu à la faculté de médecine de Strasbourg sur les travaux anatomiques exécutés à l'amphithéâtre de cette faculté pendant les années 1821, 1822 et 1823. Suivi d'un premier supplément au catalogue de son Muséum anatomique*. Strasbourg: F. G. Levrault 1824. Charles-Henri Ehrmann: *Musée d'anatomie de la faculté de médecine de Strasbourg, ou catalogue méthodique de son cabinet d'anatomie physiologique, comparée et pathologique*. Strasbourg: F. G. Levrault 1837. Charles-Henri Ehrmann: *Nouveau catalogue du Musée d'anatomie normale et pathologique de la faculté de médecine de Strasbourg*. Strasbourg: F. G. Levrault 1843. Charles-Henri Ehrmann: *Notice sur les accroissements du Musée d'anatomie pathologique de Strasbourg. Suivie d'un catalogue, formant le premier supplément de celui publié en 1843*. Strasbourg: Berger-Levrault 1846. Charles-Henri Ehrmann: *Accroissements du Musée d'anatomie de Strasbourg*. Strasbourg: Berger-Levrault 1857.

8. Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 138-140.

9. Close-Koenig, *Betwixt and between*, 2011, p. 86.

10. Le Minor, *Les Sciences morphologiques médicales*, 2002, p. 490-491.

11. Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 136.

12. Entretien avec le professeur Henri Sick mené par Christian Bonah le 8 décembre 2020.

2. LES COLLECTIONS DE L'INSTITUT D'ANATOMIE

INTRODUCTION

*Sabine HILDEBRANDT, Hans-Joachim LANG, Catherine CANNET,
Anne GRESSEL et Jean-Sébastien RAUL*

Dans le cadre des travaux de la Commission historique, les fonds suivants sont réunis sous l'appellation « Collections de l'Institut d'anatomie » :

- la collection anatomique historique du Musée anatomique¹³ ;
- la « collection de squelettes juifs » envisagée par August Hirt ;
- la « collection August Hirt » décrite ici pour la première fois : il s'agit d'une série de lames histologiques issues des affaires personnelles du professeur d'anatomie August Hirt.

La collection historique du Musée anatomique est une référence importante pour les travaux de la Commission, d'une part parce qu'elle témoigne de la longue tradition anatomique strasbourgeoise et d'autre part, parce qu'elle nous éclaire sur la vision qu'avaient d'eux-mêmes les anatomistes de la Reichsuniversität Straßburg 1941-1944, en particulier August Hirt qui s'intéressait à l'anthropologie. D'après Le Minor *et al.*, cette collection ostéologique et anthropologique comprend en tout 25 squelettes montés et plus de 1 550 crânes¹⁴. La majeure partie de ces crânes qui ont fait la renommée de quelques-uns des prédécesseurs de Hirt date de l'ère wilhelminienne. La contribution que Hirt avait prévu d'apporter au musée, la « collection de squelettes juifs », n'a jamais été menée à bien, étant donné que les corps des 86 victimes n'ont jamais été traités de façon qu'on puisse présenter leur squelette, comme l'explique le chapitre IV. 2 du présent rapport. Les recherches dont nous rendons compte ici ne sauraient donc concerner une quelconque « collection de squelettes ». Par ailleurs, au cours de nos travaux, nous n'avons trouvé aucune autre préparation anatomique macroscopique datant de l'époque du national-socialisme. Les membres de la Commission historique avaient prévu de passer en revue et d'étudier les collections macroscopiques du Musée anatomique à l'Institut d'anatomie les 20 et 21 mars 2020, mais cette visite a dû être annulée en raison de l'épidémie de Covid-19. Voilà pourquoi le compte rendu qui suit se limite à faire, pour la première fois, la description de la « collection August Hirt » de lames histologiques, en incluant les circonstances de leur découverte et leur examen en détail par Catherine Cannet, Anne Gressel et Jean-Sébastien Raul.

1. Découverte d'une collection de lames histologiques, été 2017

Le 7 juin 2017, après en avoir fait la demande auprès du directeur de l'Institut d'anatomie, le professeur Jean-Luc Kahn, et avec son autorisation, Christian Bonah et Gabriele Moser, se sont rendus dans les combles de l'Institut d'anatomie habituellement fermés à clé mais ouverts pour l'occasion par l'agent technique, Franck Meyer, afin d'examiner les objets entreposés dans la dernière pièce. Ils y ont trouvé plusieurs boîtes contenant les unes des lames de microscope, les autres des plaques photographiques en verre dont certaines étaient étiquetées au nom d'August Hirt. Ils ont photographié l'ensemble de ces objets (voir fig. 1). Quatre semaines plus tard, lors d'une réunion de la Commission historique destinée à préparer la conférence de presse de l'après-midi du 7 juillet 2017, les participants ont visionné ces clichés. À cette occasion, Florian Schmaltz a identifié formellement la marque apposée sur l'une des lames, car cette préparation histologique était apparue dans une publication scientifique d'August Hirt en 1931. Peu de temps après, M. Jean-Marie Le Minor a informé la Commission que des éléments issus du matériel de Hirt avaient été volés. Le 18 septembre 2017, M. Le Minor s'est retiré de la Commission. Le 26 février 2018, il a déposé des documents papier issus de la succession d'August Hirt aux Archives départementales du Bas-Rhin où ils sont désormais disponibles sous la cote ADBR 193 AL¹⁵.

13. Voir le chapitre IV. 2, « Anatomie » du présent rapport et Hôpitaux universitaires de Strasbourg, Morphologie en anatomie normale : Musée d'anatomie <https://www.chru-strasbourg.fr/service/morphologie-en-anatomie-normale/> (consulté le 7/04/2021).

14. Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 76 et note 6, p. 123. Concernant les dates, les auteurs se réfèrent à deux études générales sur les collections de crânes réalisées en 2001 et en 2002.

15. Voir le rapport 2019 de la CHRUS à l'intention du président de l'université.



Figure 1 : Documentation photographique, combles, Institut d'anatomie, 2017, dernière pièce, Gabriele Moser/Christian Bonah. Les boîtes marquées d'une croix contiennent des plaques photographiques en verre et sont actuellement introuvables.



Le 18 mars 2018, M. Le Minor a remis plusieurs des boîtes contenant des lames de microscope d'August Hirt à Jean-Sébastien Raul pour examen approfondi. Il s'agissait de :

- 5 boîtes noires avec plateaux portant des lames de microscope en verre dont :
 - 4 boîtes de 36 cm x 22 cm x 6 cm avec 7 plateaux ;
 - 1 boîte de 36 cm x 22 cm x 10 cm avec 15 plateaux ;
- 7 plateaux individuels sans boîte ;
- 1 boîte à cigares contenant des lames emballées dans du papier.

Comme on peut le voir en comparant cette liste à la figure 1, l'une des boîtes noires de 36 cm x 22 cm x 6 cm manque. Elle contenait peut-être les sept plateaux individuels qui n'ont pas de boîte. Nous ignorons toujours où cette dernière boîte se trouve. D'autre part, il n'y a pas de boîte à cigares sur la figure 1 (voir fig. 2). Prenant en compte l'inscription « *Eigentum Prof. Hirt* » (Propriété du Prof. Hirt) et les résultats de l'examen approfondi décrit ci-dessous, Catherine Cannet, Anne Gressel et Jean-Sébastien Raul ont nommé « collection August Hirt » les préparations qu'ils ont étudiées. Il est impossible de déterminer si cette collection est complète en raison de ses différences de présentation entre le moment où elle a été documentée pour la première fois et son arrivée à l'Institut de médecine légale. Quoiqu'il en soit, les boîtes contenant les plaques photographiques en verre sont actuellement introuvables.

Figure 2 : Boîte à cigares faisant partie des objets remis par le professeur Le Minor au professeur Raul le 18 mars 2018.

2. La « collection August Hirt » : préparations pour la recherche des années 1920 et 1930

Les préparations macroscopiques et les collections histologiques destinées à l'enseignement sont courantes dans les collections de préparations des instituts d'anatomie. Dans la première moitié du xx^e siècle, dans certaines universités, chaque étudiant disposait d'une boîte avec ses propres préparations histologiques. Quant aux anatomistes, ils possédaient leurs propres préparations destinées à la recherche et à l'enseignement. Particulièrement précieuses, ces collections suivaient l'anatomiste quand il changeait de lieu d'exercice. En revanche, les collections institutionnelles restaient sur place. Elles furent souvent utilisées pendant des années. Vers la fin des années 1980, lorsque des étudiants émirent l'hypothèse qu'ils travaillaient encore avec des préparations histologiques issues des corps de personnes exécutées sous le régime national-socialiste, cette découverte et l'écho international qu'elle rencontra suscitèrent une première grande vague d'examen systématiques des collections anatomiques en Allemagne et en Autriche¹⁶. Même si traditionnellement, les corps utilisés en anatomie étaient anonymisés, l'identification de préparations issues du corps de victimes du régime national-socialiste est possible dans certains cas, en particulier pour ce qui est des préparations histologiques¹⁷.

À lui seul, ce fait historique justifiait déjà largement une étude détaillée de la « collection August Hirt ». Il fallait déterminer s'il s'agissait d'une collection institutionnelle « de routine » qui, en raison du changement de moyen de se procurer des cadavres sous le régime national-socialisme, renfermait également des tissus provenant de victimes du nazisme, ou si c'était une collection de recherche et de démonstration appartenant personnellement à Hirt. Dans ce dernier cas, il fallait établir en quelle année ces préparations avaient été réalisées car c'est au plus tard en décembre 1942 que Hirt débuta ses expérimentations humaines criminelles. Jusqu'à cette date, il avait pratiqué l'histologie essentiellement de façon traditionnelle.

Catherine Cannet, Anne Gressel et Jean-Sébastien Raul ont étudié et documenté de façon remarquablement approfondie les 1 019 lames de microscope qui composent la « collection August Hirt » (voir la section ci-après, « Classification des préparations histologiques de la "collection August Hirt". Résumé » de ce chapitre). Ils ont mis en place une classification reposant sur les catégories suivantes : taille de la lame, format et écriture de l'étiquette, espèce animale, organe et coloration. Ensuite, les auteurs ont comparé ces préparations avec les publications de Hirt et notamment avec les illustrations qu'elles contiennent. Il n'y a que 24 cas où l'espèce a été impossible à déterminer. Au total, 228 préparations correspondent à des images de tissus animaux publiées dans des articles de Hirt parus en 1921, 1926, 1928, 1929 et 1930. Une seule préparation issue d'une espèce inconnue correspond peut-être à une publication de 1933.

Hirt vécut à Heidelberg de 1917 à 1936, d'abord comme étudiant en médecine puis comme assistant d'anatomie à partir de 1921. Les publications mentionnées ci-dessus datent toutes de cette période et concernent le système nerveux autonome ainsi que la microscopie à fluorescence, une technique qu'il avait développée avec Philipp Ellinger, un pharmacologiste de Heidelberg.

En 1936, Hirt fut nommé à Greifswald, et deux ans plus tard, à Francfort. Il est absolument certain que les lames étiquetées portant les tissus de deux condamnés à mort datent de l'époque où il travaillait à Greifswald. Il s'agit de 20 préparations de l'estomac de Matthias Sprengler et d'une préparation de la paupière de Richard Krafft. D'après les recherches effectuées par Hans-Joachim Lang (voir la section ci-après, « Recherches concernant

16. Universität Tübingen: Ergebnisbericht. Überprüfung der Sammlungen des anatomischen Institutes auf das Vorhandensein von Präparaten von NS-Opfern, 3.4.1989. Universität Tübingen: Berichte der Kommission zur Überprüfung der Präparatesammlungen in den medizinischen Einrichtungen der Universität Tübingen im Hinblick auf Opfer des Nationalsozialismus. Manuscrit, collection Dr. William Seidelman. Daniela C. Angetter: Anatomical Science at University of Vienna 1938-1945. *The Lancet* 355 (2000), p. 1445-1457, 2000. Sabine Hildebrandt: Current Status of Identification of Victims of the National Socialist Regime whose Bodies were Used for Anatomical Purposes. *Clinical Anatomy* 27 (2014), p. 514-536. Christian Lechner: Der Umgang mit Leichnamen am Anatomischen Institut Innsbruck zwischen 1929 und 1950. In: Margret Friedrich, Dirk Rupnow (dir.): *Geschichte der Universität Innsbruck 1669-2019*. Bd. II: *Aspekte der Universitätsgeschichte*. Innsbruck: Innsbruck University Press 2019, p. 563-599.

17. Herwig Czech, Erich Brenner: Nazi victims on the dissection table – The institute of anatomy Innsbruck. *Annals of Anatomy* 226 (2019), p. 84-95. Andreas Winkelmann: Traces of Nazi victims in Hermann Stieve's histological collection. *Annals of Anatomy* (à paraître). Pour les méthodes d'identification, voir par exemple le chapitre V. 3, « L'Institut de pathologie et ses collections et archives » du présent rapport.

les condamnés à mort Richard Krafft et Matthias Sprengler » de ce chapitre), Sprengler fut exécuté à Stettin (actuellement Szczecin en Pologne) le 18 avril 1936 et Krafft à Köslin (actuellement Koszalin en Pologne) le 11 décembre 1936¹⁸. Hirt utilisait très vraisemblablement ces préparations et d'autres comme matériel de démonstration pendant ses cours.

Sur la base de toutes ces analyses, notamment celle des techniques de coloration de l'époque, on peut affirmer que les préparations de la « collection August Hirt » datent d'une période qui commence au plus tôt en 1931 et s'achève en 1936, soit bien avant la prise de fonction de Hirt à Strasbourg. La collection comprend des tissus animaux et des tissus humains, et fut utilisée par Hirt pour ses activités de recherche et d'enseignement. Elle n'inclut donc pas de restes des victimes du régime national-socialiste pendant la période où Hirt était en poste à Strasbourg. Toutefois, il est nécessaire de discuter du devenir des 21 lames de tissus des deux personnes exécutées.

La documentation de la « collection August Hirt » est la seconde étude détaillée consacrée à la collection personnelle d'un anatomiste en activité sous le national-socialisme ayant fait des victimes de ce régime l'« objet » de ses recherches. Andreas Winkelmann vient de présenter son étude de la collection de recherche de l'anatomiste berlinois Hermann Stieve, cette collection lui ayant été remise par la famille du scientifique. Winkelmann a réussi à identifier 20 condamnés à mort victimes du régime national-socialiste et à reconstituer quelques biographies de victimes inconnues jusque-là. À la demande des familles, les tissus ont été enterrés anonymement dans une tombe commémorative d'un cimetière berlinois au cours d'une cérémonie empreinte de dignité¹⁹.

CLASSIFICATION DES PRÉPARATIONS HISTOLOGIQUES DE LA « COLLECTION AUGUST HIRT ». RÉSUMÉ

Catherine CANNET, Anne GRESSEL et Jean-Sébastien RAUL

Introduction

Le 18 mars 2018, le professeur Jean-Marie Le Minor a remis au professeur Jean-Sébastien Raul, directeur de l'Institut de médecine légale de Strasbourg, différents éléments retrouvés dans les collections de l'Institut d'anatomie. Ces éléments ont été identifiés comme ayant un lien possible avec le professeur August Hirt de la *Reichsuniversität*.

Il s'agissait de préparations histologiques retrouvées dans :

- 5 boîtes noires (dont 4 boîtes de 36 cm x 22 cm x 6 cm, contenant chacune 7 plateaux de lames et 1 boîte de 36 cm x 22 cm x 10 cm contenant 15 plateaux de lames) portant l'inscription « *Mikroskopische Präparate* » (préparations pour microscope). Quelques plateaux de lames ainsi que certaines étiquettes sur les lames étaient identifiés par un tampon : « *Pr. Hirt* » ;
- 7 plateaux de lames individuels ;
- 1 boîte à cigares (Cigar El Escudo) de 27,5 cm x 14,5 cm x 3 cm, identifiée par une étiquette « *Eigentum Prof. Hirt* » (Propriété du Prof. Hirt) et renfermant 10 paquets de préparations histologiques enveloppées dans du papier. Sur chaque paquet étaient généralement indiqués l'espèce animale, les organes concernés et les colorations.

Au total, 1 019 préparations histologiques supposées appartenir à la « collection August Hirt » ont été reçues et analysées.

Parmi ces préparations, 224 lames n'étaient pas étiquetées et 15 étaient des coupes sériées non colorées et non identifiées de blocs de paraffine.

18. Alvermann évoque le transport du corps de ces deux hommes vers Greifswald sans donner leur nom. Voir Dirk Alvermann: „Praktisch begraben“ – NS-Opfer in der Greifswalder Anatomie 1935 bis 1947. In: Dirk Alvermann (dir.): „...die letzten Schranken fallen lassen“. Studien zur Universität Greifswald im Nationalsozialismus. Köln, Weimar, Wien: Böhlau Verlag 2015, p. 311-351, ici p. 336, note 119. Les notes de recherches de Hans-Joachim Lang concernant le nom et le sort des deux individus exécutés sont présentées dans la partie « Recherches concernant les condamnés à mort Richard Krafft et Matthias Sprengler » de ce chapitre.

19. Winkelmann, Traces of Nazi victims (à paraître).

Un inventaire a été réalisé afin d'identifier les préparations tissulaires et de déterminer quand et où ces préparations histologiques avaient été réalisées.

Afin de faciliter l'inventaire, un numéro d'identification unique a été créé en attribuant une lettre à chaque plateau et un numéro correspondant à la position des lames dans le plateau. Le même système de numérotation a été utilisé pour les lames retrouvées dans la boîte à cigares.

La classification a été faite en fonction :

- de la taille des préparations histologiques ;
- du modèle d'étiquette collé sur les lames ;
- de l'écriture sur les étiquettes ;
- des espèces animales ;
- des organes présents sur les lames ;
- des colorations histologiques identifiées ;
- de l'année des publications rédigées par August Hirt ;
- des cas particuliers.

1. Classification des préparations histologiques en fonction de la taille des lames de microscope

Six tailles différentes de lames de microscope ont été retrouvées (voir fig. 3).

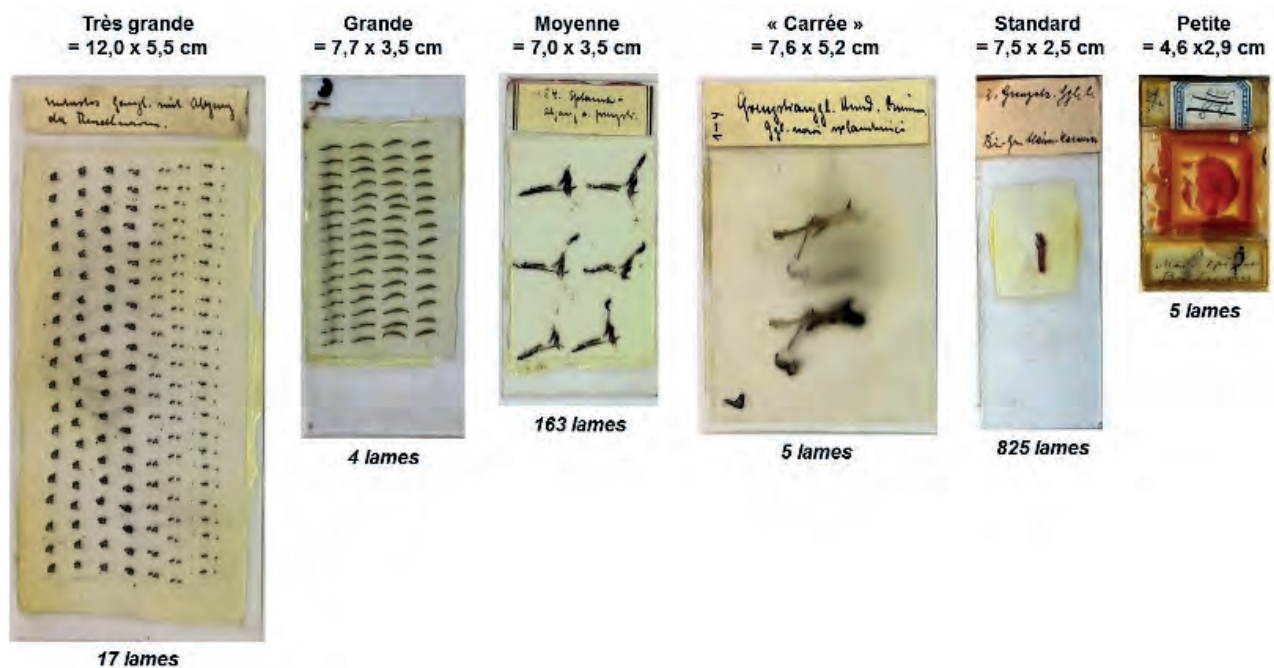


Figure 3 : Différentes tailles de lames de microscope et nombre de lames par taille.

Les lames « très grandes », « grandes » et « carrées » concernent des coupes sériées de ganglions spinaux de chiens et de chats colorées par la méthode de Van Gieson ou par le tétr oxyde d'osmium. Ces lames se trouvent uniquement dans la boîte à cigares.

Les lames de taille « moyenne » concernent des coupes sériées de ganglions spinaux de chiens, colorées par la méthode de Shultze au tétr oxyde d'osmium, par la méthode de Nissl ou par du nitrate d'argent. De plus, quelques coupes simples d'intestin et d'estomac d'alligator, colorées par la méthode de Nissl, ainsi que des coupes simples de ganglions nerveux de sauriens, colorées par le carmin aluminique, ont aussi été retrouvées. Cette taille de lame est aussi celle des coupes sériées de paraffine non colorées.

Les lames de taille « petite » concernent deux coupes simples de moelle épinière de mammifère et une coupe de cervelet humain, colorées par le carmin boraté, ainsi qu'une coupe de cerveau humain et une coupe de moelle épinière humaine, toutes deux colorées par la méthode de Weigert pour les fibres nerveuses. Cette

taille de lame est semblable au format de lame proposé par von Mohl en 1857²⁰. Ce format n'a plus été utilisé après les années 1910. Ces lames sont probablement les plus anciennes de la collection.

Les lames de taille « standard » représentent le plus grand nombre des préparations histologiques. Les coupes sont soit sériées, soit simples. Une grande variété d'organes, d'espèces animales et de colorations ont été identifiés et seront décrits dans les chapitres concernant les classifications par organes, espèces animales et colorations.

2. Classification des préparations histologiques en fonction des modèles d'étiquettes

2.1. Lames étiquetées

Six cent soixante-deux lames étaient étiquetées et 21 modèles d'étiquettes différents (nommés de A à U), montrant une grande variété de tailles, de formes et d'écritures, ont été répertoriés. Les dates de préparation des coupes étaient rarement indiquées. Quelques préparations étaient simplement identifiées par une inscription sur le verre.

Les modèles d'étiquettes les plus fréquents (nommés A, B et C) représentaient 69,5 % du total (voir tableau 1).

Étiquette		Écriture	Nb	%	Remarques
A	Carrées Bords dentelés Cadre bleu	Manuscrite (encre) Dactylographiée	288	43,5	06/07/1933. Dates retrouvées sur 29 coupes d'estomac d'alligator
B	Longues – Bords droits	Manuscrite (encre)	98	14,8	98 lames. Publications d'August Hirt de l'année 1926
C	Rectangulaires Bords dentelés ou coupés Cadre bleu avec motif aux angles	Manuscrite (encre ou crayon à papier)	74	11,2	49 lames (bords coupés) et 2 lames (bords dentelés). Publications d'August Hirt de l'année 1928

Tableau 1 : Modèles d'étiquettes les plus fréquents et nombre (Nb) de lames par modèle.

Notant la grande diversité des modèles d'étiquettes, nous avons tenté de retrouver des modèles similaires dans les instituts d'histologie où August Hirt avait déjà travaillé, à savoir Heidelberg, Greifswald et Francfort.

Trois modèles similaires à ceux utilisés à l'institut de Greifswald ont été identifiés et concernent 55 préparations histologiques.

En fonction du modèle d'étiquettes et des dates retrouvées sur les préparations histologiques, il peut déjà être conclu que 126 des 662 lames étiquetées ont été réalisées avant qu'August Hirt ne rejoigne l'université de Strasbourg.

2.2. Lames annotées

Cent dix-huit lames étaient identifiées par une annotation directe sur le verre. Les dates étaient rarement indiquées à l'exception de six coupes (dates extrêmes : de 1931 à 1935).

Il peut déjà être conclu que six lames sur les 118 ont été réalisées avant qu'August Hirt ne rejoigne l'université de Strasbourg.

20. Brian Bracegirdle: *A History of Microtechnique. The Evolution of the Microtome and the Development of Tissue Preparations*. Lincolnwood: SHL 1987 (2de édition), p. 111-112.

3. Comparaison des écritures

Constatant la grande diversité des écritures sur les étiquettes, nous avons tenté de retrouver si ces écritures pouvaient être celle d'August Hirt lui-même ou de ses assistants. Cette comparaison s'est concentrée sur les écritures de Karl Wimmer (1941), Anton Kiesselbach, Charlotte Ziesmer et August Hirt.

L'écriture de Charlotte Ziesmer a été identifiée sur 11 lames d'estomac d'alligator colorées par la méthode de Nissl. Charlotte Ziesmer était l'assistante technique d'August Hirt à Heidelberg.

L'écriture d'August Hirt a été retrouvée sur le couvercle d'un plateau de lames et sur au moins 41 étiquettes. Les modèles d'étiquettes étaient différents et les coupes dispersées dans différents plateaux de lames. Il n'a pas été possible de dater ces préparations.

Aucune lame portant l'écriture de Karl Wimmer ou d'Anton Kiesselbach n'a été retrouvée.

4. Classification par espèce animale

Dix-neuf espèces animales ont été identifiées.

Elles ont été nommées en fonction des critères suivants :

- « mammifères » : organes dont les hématies sont sphériques et anucléées, et quand aucune autre précision telle que la forme de l'organe ou une structure spécifique d'espèce ne peut être identifiée ;
- « non-mammifères » : organes présentant des hématies nucléées – les lames de non-mammifères peuvent correspondre à des espèces de sauriens, d'amphibiens, d'oiseaux ou de poissons ;
- « humain » : organes présentant des caractéristiques microscopiques spécifiques (corpuscules de Hassal dans le thymus), organes dont la forme peut être identifiée (surrénales) ou lorsque l'espèce est clairement indiquée sur la préparation histologique ;
- « souris » : lorsque l'espèce est clairement indiquée.

Le nombre et le pourcentage de lames par espèce animale sont résumés dans le tableau ci-dessous (voir tableau 2).

Espèce animale	Nombre	%	Espèce animale	Nombre	%
Chien	250	24,9	Saurien	14	1,4
Humain	188	18,7	Lapin	9	0,9
Mammifère	162	16,0	Cobaye	5	0,5
Alligator	157	15,6	Taupe	4	0,4
Lézard vert	46	4,6	Bœuf	2	0,2
Souris	36	3,6	Cochon	2	0,2
Poule	32	3,2	Axolotl	1	0,1
Chat	27	2,7	Chèvre	1	0,1
Non-mammifère	26	2,6	Singe	1	0,1
Grenouille	17	1,7	Non identifiée	24	2,4

Tableau 2 : Nombre et pourcentage (%) de lames par espèce animale.

Les lames de chien représentent la majorité des préparations histologiques. Pour la plupart, il s'agit de coupes de moelle épinière et de ganglions nerveux (colorées par du nitrate d'argent, par du tétraoxyde d'osmium ou par la méthode de Nissl). Elles correspondent aux publications d'August Hirt des années 1926 et 1928.

Les lames humaines concernent une grande variété d'organes et de colorations. La coloration de routine H&E est majoritaire, mais on retrouve aussi des colorations spéciales utilisées pour la mise en évidence de certains composés tissulaires spécifiques (fibres réticulaires ou élastiques, fibres nerveuses, myéline, etc.). Il est hautement probable que ces lames ont été utilisées dans un but d'enseignement. Cependant, certaines préparations histologiques humaines n'entrent pas dans cette catégorie et seront détaillées dans le chapitre « Cas particuliers ».

5. Classification des préparations histologiques par organe

Soixante-quatorze organes différents ont été identifiés.

Le nombre et le pourcentage de lames par organe sont résumés dans le tableau ci-dessous (voir tableau 3).

Organe	Nb	%	Organe	Nb	%
Estomac	207	20,6	Trachée	5	0,5
Ganglion nerveux	127	12,6	Urètre	5	0,5
Ganglion spinal	119	11,9	Glande lacrymale	4	0,4
Moelle épinière	63	6,3	Tissu fibreux/Ligament	4	0,4
Peau	42	4,2	Cavité et muqueuse nasales	4	0,4
Langue	39	3,9	Moelle osseuse	3	0,3
Intestin	33	3,3	Cartilage	3	0,3
Rein	24	2,4	Mésentère	3	0,3
Cerveau/Cervelet	23	2,3	Muqueuse	3	0,3
Cutané/Glandulaire	23	2,3	Nerf optique	3	0,3
Frottis sanguin	21	2,1	Pancréas	3	0,3
Bout de doigt	20	2,0	Prostate	3	0,3
Foie	13	1,3	Gland pénien/Pénis nouveau-né	3	0,3
Muscle	13	1,3	Paroi digestive	2	0,2
Vessie	13	1,3	Organe d'Eimer	2	0,2
Œil/Cornée/Rétine	13	1,3	Corpuscule de Meissner	2	0,2
Surrénales	11	1,1	Plexus nerveux nasal	2	0,2
Poumon	10	1,0	Phalange	2	0,2
Ovaire/Oviducte	8	0,8	Pie-mère	2	0,2
Épiglotte	7	0,7	Utérus	2	0,2
Cœur	7	0,7	Tumeur	2	0,2
Testicule	7	0,7	Aisselle	1	0,1
Vaisseaux sanguins	6	0,6	Plexus d'Auerbach	1	0,1
Corpuscule de Pacini	6	0,6	Oreille	1	0,1
Peau du crâne/Cheveu	6	0,6	Paupière	1	0,1
Thymus	6	0,6	Phalange (embryon)	1	0,1
Amygdales	6	0,6	Patte (petite taille)	1	0,1
Nerf	6	0,6	Ganglion lymphatique	1	0,1
Os	6	0,6	Glande mammaire	1	0,1
Épididyme	5	0,5	Glande parotide	1	0,1
Glande salivaire	5	0,5	Hypophyse	1	0,1
Rate	5	0,5	Spermiogenèse	1	0,1
Thyroïde	5	0,5	Organes non identifiés	26	2,6

Tableau 3 : Nombre (Nb) et pourcentage (%) de lames par organe.

L'estomac, les ganglions nerveux et spinaux ainsi que la moelle épinière représentent 51 % des organes identifiés. Ceci est en accord avec l'abondant travail de recherche qu'August Hirt a mené sur le système nerveux autonome.

6. Classification des préparations histologiques en fonction des colorations identifiées

Cette classification a été entreprise afin de rechercher de possibles colorations dont les méthodes ont été publiées en 1940 ou après cette date.

Vingt colorations différentes ont été identifiées.

La coloration, la référence des auteurs et la date de publication de la méthode, le nombre et le pourcentage de lames par coloration sont résumés dans le tableau ci-dessous (voir tableau 4).

Coloration	Référence	Nb	%	Composés tissulaires mis en évidence
Argentique	S. R. Cajal – 1903	419	41,7	Neurones et fibres nerveuses
Argentique	M. Bielschowsky – 1903	35	3,5	Neurones et fibres nerveuses
Argentique	G. Gomori – 1937	3	0,3	Fibres de réticuline
Bleu de méthylène	P. Ehrlich – 1886	11	1,1	Fibres nerveuses
Carmin	J. von Gerlach – 1858	5	0,5	Neurones et fibres nerveuses
Carmin	F. Best – 1906	1	0,1	Glycogène
Téetroxyde d'osmium	M. Schultze – 1865	87	8,7	Fibres myéliniques
Téetroxyde d'osmium	V. Marchi – 1885	14	1,4	Myéline dégénérée
Téetroxyde d'osmium	F. Kopsch, A. Kolatchev – 1902-1916	5	0,5	Réticulum endoplasmique lisse
Méthode de Nissl	F. Nissl – 1894	78	7,8	Neurones et corps de Nissl
Héματοxyline	C. Weigert – 1884	3	0,3	Fibres nerveuses
Carmin boraté/ aluminique ?	H. Grenacher – 1879	56	5,6	Noyaux cellulaires
H&E	W. von Waldeyer (possible) – 1863	183	18,2	Morphologie tissulaire générale
H&E Bordeaux	M. Heidenhain – 1894	1	0,1	Noyaux (centrosomes)
May Grünwald Giemsa (MGG)	R. May, L. Grünwald, G. Giemsa – 1902	23	2,3	Cellules sanguines
Picro-fuchsine	I. Van Gieson – 1889	15	1,5	Fibres de collagène
Résorcine/Fuchsine	C. Weigert – 1898	15	1,5	Fibres élastiques
Azan	M. Heidenhain – 1915	11	1,1	Composés tissulaires acidophiles
Injection de bleu de Berlin ou de Prusse ?		5	0,5	Réseau vasculaire/lymphatique
Picro-thionine	C. G. Schmorl – 1934	3	0,3	Canalicules osseux
Non colorée		17	1,7	
Non identifiée		14	1,4	

Tableau 4 : Nombre (Nb) et pourcentage (%) de lames par coloration.

Les colorations pour la mise en évidence des structures nerveuses (fibres nerveuses, neurones, corps de Nissl et myéline) représentent 65 % des colorations identifiées.

Ceci est une fois de plus en accord avec le travail de recherche qu'August Hirt a mené sur les systèmes nerveux autonome et central.

D'autres colorations, dont la coloration de routine H&E (183 lames) est la plus fréquente, ont probablement été utilisées à des fins d'enseignement.

Toutes les colorations identifiées sont basées sur des méthodes publiées avant 1940.

De ce fait, aucune preuve de préparations histologiques réalisées après 1940 ne peut être apportée en se basant sur les dates de publication des méthodes de coloration.

6.1. Lames non colorées

Les préparations histologiques non colorées ont été soit cimentées (voir fig. 4a), soit juste montées dans un milieu aqueux (voir fig. 4b). Elles pourraient correspondre à des coupes issues d'études *in vivo* lorsque le montage des préparations sous résine est délétère pour l'observation tissulaire sous microscope. Ceci pourrait être le cas des organes éventuellement préservés après observation en microscopie intravivale.



Figure 4a : Lame cimentée.

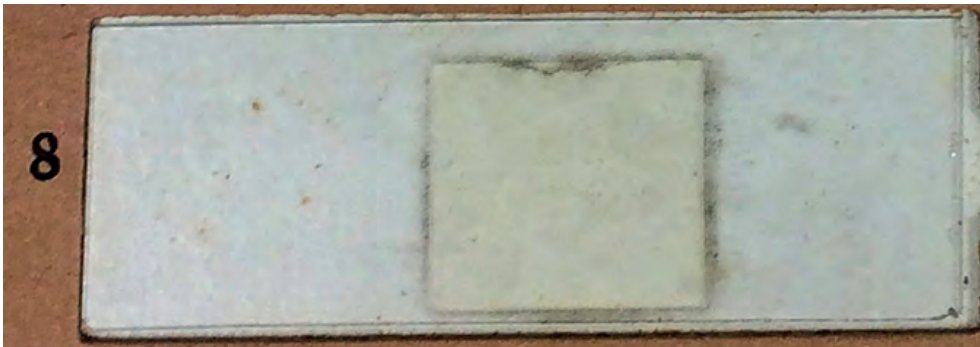


Figure 4b : Montage aqueux.

6.2. Colorations non identifiées

La plupart des colorations non identifiées a été montée directement sous résine (probablement du baume du Canada), sans lamelle et sont ininterprétables (voir fig. 5).

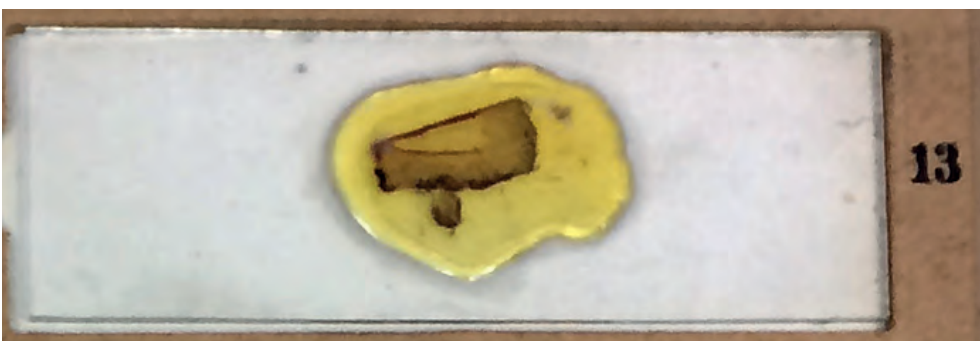


Figure 5 : Organe monté sous résine sans lamelle.

7. Classification des préparations histologiques en fonction des publications d'August Hirt

Toutes les publications d'August Hirt datant de 1921 à 1940 ont été étudiées avec attention afin d'identifier et éventuellement dater des préparations histologiques.

Les publications de 1921 à 1928 décrivent l'aspect macroscopique et microscopique de l'innervation sympathique de différents organes de saurien, de chien, de chat et de lapin. Les lames correspondant à ces travaux de recherche ont pu être identifiées.

Les publications de 1929 et 1930 concernent l'observation en microscopie intravivale après injection de fluorescéine ou de trypaflavine chez la grenouille et le crapaud. Les organes concernés sont la peau, le foie, le rein, le pancréas, les poumons, l'estomac et le système nerveux central. Quelques lames correspondant à ces publications ont été retrouvées.

Les publications de 1931 à 1940 décrivent l'élimination de la vitamine B2 chez le rat vivant par microscopie intravivale. Seule une coupe de foie de mammifère présentant de nombreux pigments dans les cellules de Kupffer (tel que décrit dans la publication de 1933) pourrait être reliée à cette recherche.

En conclusion, 228 lames préparées au plus tard en 1930 ont pu être identifiées en se basant sur les publications d'August Hirt.

Ces préparations histologiques concernent uniquement des organes animaux.

8. Cas particuliers

8.1. Lames identifiées « Magen Hing. Sprengler »

Trente-deux lames d'estomac humain ont été retrouvées. Elles correspondent à des coupes d'estomac d'un homme appelé Matthias Sprengler, exécuté dans la matinée du 18 avril 1936 à Stettin (actuellement Szczecin en Pologne). Toutes ces lames étaient colorées par le nitrate d'argent et ont probablement été utilisées pour les travaux d'August Hirt sur le système nerveux autonome (voir fig. 6).

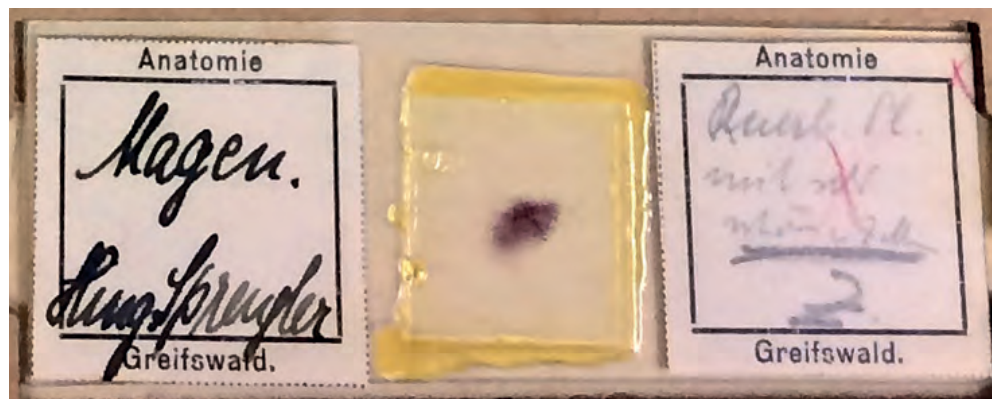


Figure 6 : Vue de la lame (position M1-20).

8.2. Lame identifiée « Augenlid Hing. Krafft »

Une lame de paupière humaine a été retrouvée. Elle correspond à une coupe de paupière d'un homme appelé Richard Krafft, exécuté le 11 décembre 1936 à Köslin (actuellement Koszalin en Pologne). Cette lame était colorée par le nitrate d'argent (comme précédemment) et a probablement été utilisée pour les travaux d'August Hirt sur le système nerveux autonome (voir fig. 7).



Figure 7 : Vue de la lame (position E-10).

Conclusion

Le nombre de lames en fonction des classifications les plus informatives est résumé dans le tableau ci-dessous (voir tableau 5).

Classification		Nombre de lames	Dates extrêmes (si indiquées)
Par étiquette	Lames étiquetées	662	De 1925 à 1936
	Lames annotées	118	De 1913 à 1935
	Lames non-étiquetées et non-annotées	224	
Par année de publication (1921 à 1930)		228	De 1921 à 1930
Par espèce animale	Lames non-mammifères	293	De 1925 à 1933
	Lames mammifères	499	De 1931 à 1934
	Lames humaines sauf cas particulier	167	De 1925 à 1936
	Espèces non identifiées	24	
Cas particuliers (M. Sprengler and R. Krafft)		21	1936

Tableau 5 : Nombre de lames par classification.

Concernant les 167 lames de tissus humains, quelques dates peuvent être précisées en fonction du format des étiquettes et/ou de la similitude des annotations (voir tableau 6).

Modèle	Date	Remarque	Nb de lames	Organes	Coloration	Utilisation probable
A	1933	Date sur lames d'alligator	75	Cerveau, bout de doigt, gland pénien, estomac, langue	Cajal	Recherche
C	Avant 1936	Modèle identique à Greifswald	9	Organes divers	H&E, Cajal, non identifiée	Recherche/Enseignement
E	1934	Date sur une lame (bout de doigt)	14	Organes divers	H&E, Nissl, Cajal	Recherche/Enseignement
F	Avant 1936	Modèle identique à Greifswald	14	Organes divers	Colorations diverses	Enseignement
G	1936	Date sur une lame (paupière Krafft)	1	Glande mammaire	H&E	Enseignement
I	Avant 1930	Modèle identique publications de 1928 et 1930	1	Nerf	Cajal	Recherche
L	1925	Date sur toutes les lames	4	Glande lacrymale	Kopsch, Kolatchev	Recherche
N	Avant 1910	Format « petites » étiquettes	3	Cerveau, moelle épinière	Von Gerlach, Weigert (fibres nerveuses)	Recherche/Enseignement
3a	1934/1935		4	Corp. de Meissner, nerf optique, peau du crâne, veine	Cajal, H&E, Weigert (élastine)	Enseignement
	Avant 1910	Format « petites » étiquettes	2	Moelle épinière	Von Gerlach	Enseignement
	?		20	Organes divers	Colorations diverses	Enseignement
	?		20	Frottis sanguin	MGG	Diagnostic ? Enseignement ?

Tableau 6 : Date des lames de tissus humains en fonction des modèles d'étiquettes et/ou des annotations et utilisations probables.

Les différentes classifications nous permettent de conclure que la majorité, sinon toutes les lames de non-mammifères et de mammifères, ont été faites quand August Hirt était à Heidelberg ou à Greifswald. Elles ont servi pour la rédaction de publications ou pour l'enseignement.

La date de préparation de tous les tissus humains est antérieure à 1940. Aucune preuve d'une préparation ultérieure n'a pu être trouvée.

Les 24 lames de tissus d'espèces non identifiées correspondent à des coupes non colorées, soit cimentées, soit montées en milieu aqueux. Elles datent probablement de 1938-1940 et ont possiblement été préparées après les expériences de microscopie intravitale, quand le montage classique en résine était délétère pour les préparations.

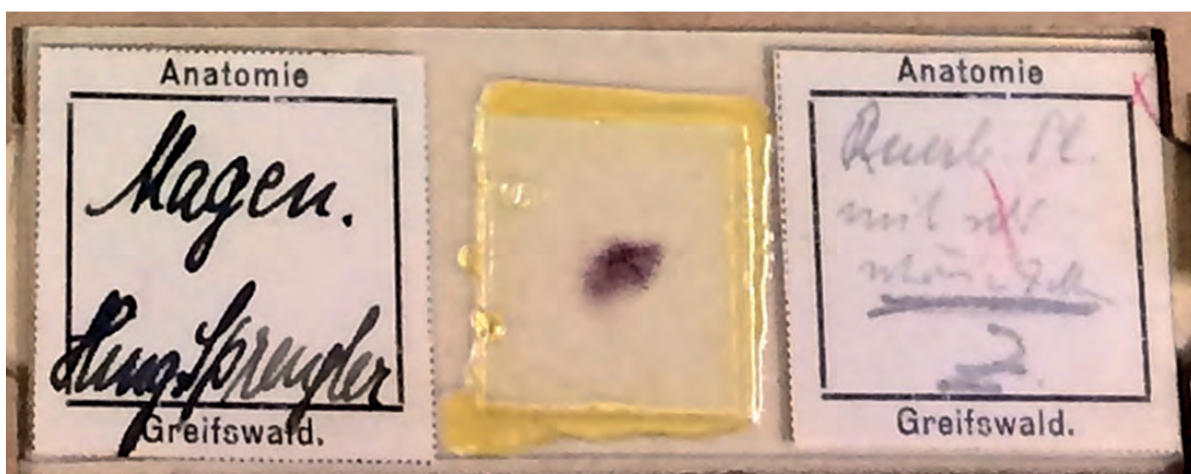
RECHERCHES CONCERNANT LES CONDAMNÉS À MORT RICHARD KRAFFT ET MATTHIAS SPRENGLER

Hans-Joachim LANG

Ces deux lames de microscope en verre constituent le point de départ de nos recherches.



Paupière



Estomac

Elles donnent des indices qui permettent d'en déduire la provenance. Seule l'une des deux lames porte une étiquette avec la mention « Anatomie Greifswald ». Cependant, il est possible de rattacher également la seconde lame à l'Institut d'anatomie de Greifswald.

Deux étiquettes sont collées sur chacune des lames. Dans les deux cas, celle de gauche porte une inscription à l'encre noire composée de deux lignes écrites à la main. L'écriture est la même sur les deux étiquettes. La ligne du haut indique l'organe sur lequel les tissus de la préparation ont été prélevés ; celle du bas mentionne le nom de la personne sur laquelle le prélèvement a été réalisé. L'abréviation « *Hing.* », pour « *Hingerichteter* » (exécuté), précède un nom de famille. La seconde étiquette de la lame de tissu gastrique porte l'inscription suivante au crayon de papier : « *Sehr schöne Zellen. Z.* » (« Très belles cellules. Z. »)

D'avril 1936 à juillet 1938, August Hirt fut titulaire d'une chaire à l'Institut d'anatomie de Greifswald. Comme les deux lames viennent de cet institut, il est légitime de se poser la question de leur lien éventuel avec Hirt. Entre 1933 et 1939, l'Institut d'anatomie de Greifswald reçut les corps de trois condamnés à mort. Celui de 1933 venait de Stargard (Pologne). Les deux autres, arrivés en 1936, venaient l'un de Stettin (actuellement Szczecin en Pologne) et l'autre de Köslin (actuellement Koszalin en Pologne)²¹. Ces deux dernières exécutions eurent lieu respectivement le 18 avril 1936 à Stettin et le 11 décembre 1936 à Köslin, soit pendant la période où Hirt exerçait à Greifswald²². Ces villes relevaient de l'*Oberlandesgericht* (tribunal régional) de Stettin. En outre, elles disposaient chacune d'un *Landgericht* (tribunal de grande instance), c'est-à-dire de l'instance judiciaire compétente en matière de condamnation à mort. L'Institut anatomique universitaire le plus proche de Köslin et Stettin se trouvait à Greifswald²³. August Hirt, ainsi que son collègue, le professeur Otto Dragendorff, son premier assistant, le docteur Popp et l'assistant de dissection Brockmann, furent personnellement présents sur le lieu de l'exécution. De plus, Dragendorff, Brockmann et l'assistant de Hirt, le docteur Hermann Sommer, se rendirent à Köslin²⁴. Les dossiers de l'université ne mentionnent aucun nom, mais les exécutions (avec le nom des condamnés) firent l'objet d'articles dans la presse. Ainsi, le 19 avril 1936, le *Stettiner Generalanzeiger* rapporta qu'à la suite de sa condamnation par le *Landgericht* de Stettin, le voleur et meurtrier Matthias Spengler [*sic*] avait été exécuté. Les circonstances sont exposées brièvement. La date de naissance de Spengler est indiquée comme étant le 21 octobre 1914. Par ailleurs, le *Greifswalder Zeitung* annonça le 12 décembre 1936 que le meurtrier Richard Krafft, né le 29 mars 1916, avait été exécuté la veille.

Des préparations de tissus prélevés sur ces deux condamnés à mort sont mentionnées dans au moins deux manuscrits de thèse de Greifswald. Otto Krüger a soutenu sa thèse de doctorat sur le rein humain à l'Institut de pathologie²⁵. Il écrit qu'il a travaillé avec des préparations de tissus rénaux prélevés sur deux condamnés à mort, l'un de 22 et l'autre de 24 ans. Concernant ce dernier, Krüger dit clairement que la dissection a eu lieu 10 minutes après l'exécution²⁶. Au sujet de l'homme de 22 ans, il précise que les reins ont été prélevés 15 minutes après l'exécution²⁷. Par ailleurs, dans sa thèse, l'ophtalmologiste Heinrich Krümmel remercie expressément Hirt de lui avoir transmis une préparation réalisée à partir de l'œil d'un homme qui avait été exécuté²⁸.

21. Alvermann, in: Alvermann, „...die letzten Schranken fallen lassen“, 2015, p. 336. Nous adressons nos remerciements les plus sincères à Dirk Alvermann pour le soutien sans faille qu'il a apporté à notre travail.

22. Kurator K 307. Universitätsarchiv Greifswald (UAG).

23. Un décret du *Ministerium für Wissenschaft, Kunst und Volksbildung* (ministère de la Science, de l'Art et de la Formation populaire) prussien daté du 6 octobre 1933 stipulait que les corps des condamnés à mort étaient mis à la disposition de l'Institut d'anatomie de l'université la plus proche lorsque les proches ne souhaitaient pas les faire inhumer eux-mêmes.

24. Voir le chapitre IV. 2, « Anatomie » du présent rapport.

25. Otto Krüger: Versuche zur Fixierung des Funktionszustands der Hauptstücke der menschlichen Niere und zur Bedeutung der Kuppenbläschen der Epithelien. *Zeitschrift für Mikroskopisch-Anatomische Forschung*, Jahrgang 41 (1937), p. 453-468.

26. *Ibid.*, p. 454.

27. *Ibid.*, p. 460.

28. Heinrich Krümmel: Die Nerven des menschlichen Ciliarkörpers. Ein Beitrag zur Neurohistologie der glatten Muskulatur. *Albrecht von Graefes Archiv für Ophthalmologie* 138 (1938), p. 845-865. Stefan Töpel: Vom Auge eines Hingerichteten. *Klinische Monatsblätter für Augenheilkunde* 230 (2013), 12, p. 1259-1262.

3. L'INSTITUT DE PATHOLOGIE ET SES COLLECTIONS ET ARCHIVES

Gabriele MOSER, Aisling SHALVEY et Paul WEINDLING

REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Pour éviter toute confusion dans l'esprit des lecteurs, nous faisons référence dans ce rapport à l'Institut d'anatomie pathologique, désignation officielle en langue française, en utilisant le terme peu usuel en français mais commun en allemand et en anglais d'« Institut de pathologie ». Il désigne un institut indépendant occupant une aile du bâtiment dit d'anatomie normale et pathologique. Cette séparation implique que la direction de l'Institut de pathologie, ses locaux, ses activités et ses collections étaient strictement distincts de l'Institut d'anatomie normale même si, comme tout institut de la Reichsuniversität Straßburg (RUS), des collaborations pouvaient s'établir entre les deux structures. Ce que partageaient les Instituts d'anatomie et de pathologie, tout en étant strictement séparés, c'était le même bâtiment.

Les collections de l'Institut de pathologie sont anciennes. Initialement fondues avec celles d'anatomie normale, elles datent du XVII^e siècle. Elles furent significativement développées au XIX^e siècle, puis séparées de la collection d'anatomie normale et complétées pendant le règne wilhelmien, sous la direction de Friedrich Daniel von Recklinghausen et Hans Chiari²⁹. Enrichie dans l'entre-deux-guerres sous l'égide de Pierre Masson et de Louis Géry, la collection subsiste, sous une forme incomplète, pendant la période de la Reichsuniversität. Elle est rangée dans un grenier dans les années 1950 parce qu'elle est de moins en moins utilisée et en raison de l'essor de nouvelles méthodes de recherche et d'enseignement³⁰. Dans le cadre des recherches systématiques de la Commission, les auteurs de ce texte ont identifié dans la collection remise un ensemble de préparations macroscopiques sèches et humides, ainsi que des lames microscopiques datant clairement de la période 1941-1944.

Dans la littérature, l'Institut de pathologie de la Reichsuniversität est habituellement décrit comme étant composé de deux entités, un Institut de pathologie et un Institut de pathologie expérimentale. Leur directeur, Friedrich Klinge, y est présenté comme « humain » bien qu'antisémite³¹, « sympathisant » du régime nazi mais sans implication criminelle. Après avoir réglé une amende de 2 000 marks dans le cadre d'une procédure de dénazification en Allemagne, « il réintég[ra] la vie de citoyen muni de ses pleins droits³² ». En se fondant sur un entretien avec le fils de Klinge en 1990 et sur l'accès restreint à son journal personnel dont il a bénéficié, Patrick Wechsler propose en 1991 une analyse plus critique du positionnement de Klinge, en contradiction avec les descriptions plus « humanistes » de certains auteurs de la période des années 1990-2000. Patrick Wechsler a d'ailleurs mis à la disposition de la Commission les transcriptions de ses notes et entretiens avec le fils de Friedrich Klinge³³. L'image du directeur de la pathologie se mue chez Jacques Héran en « neutralité dans une dictature », et l'auteur de s'interroger : « ne serait-elle pas en elle-même une position de refus ? ». Enfin, Héran attribue même à Klinge une position de protestataire antinazi et une « grande honnêteté morale³⁴ ». La présente contribution tend à réévaluer la situation de l'Institut de pathologie, de son directeur et de l'ensemble de son personnel entre 1941 et 1944.

29. Christian Bonah: *Instruire, guérir, servir : formation, recherche et pratiques médicales en France et en Allemagne pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2000. Le Minor et al., *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 125-166. Close-Koenig, *Betwixt and between*, 2011.

30. Le Minor et al., *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 136.

31. Patrick Wechsler: *La Faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste*. Thèse de doctorat, Strasbourg, faculté de médecine, 1991, p. 225.

32. *Ibid.*, p. 236.

33. Les membres de la Commission historique adressent tous leurs remerciements à Patrick Wechsler pour sa collaboration et le temps qu'il a consacré à numériser ses enregistrements pour les rendre accessibles sous forme informatique. Ces documents représentent une source d'histoire orale d'autant plus importante que le fils du professeur Klinge est décédé.

34. Jacques Héran (éd.): *Histoire de la médecine à Strasbourg*. Strasbourg: La Nuée Bleue 1997, p. 593, 603.

BIOGRAPHIE ET CARRIÈRE UNIVERSITAIRE DE FRIEDRICH (FRITZ) KLINGE (1892-1974)

De 1941 à 1944, l'Institut de pathologie de la Reichsuniversität Straßburg fut dirigé par le professeur Friedrich (Fritz) Klinge. Ce dernier naquit le 8 novembre 1892 à Peine. Il fit des études de médecine à Bonn, Munich, Leipzig et Göttingen, mais elles furent interrompues par la première guerre mondiale, ce qui incita Klinge à s'engager dans l'armée. En 1919, il réussit l'examen d'État à Munich et valida une thèse sous la direction de Ferdinand Sauerbruch, à la clinique chirurgicale de Munich. Klinge travailla ensuite aux côtés de Max Borst à l'Institut de pathologie de l'université de Munich, puis il déménagea à Bâle (Suisse) en 1925 pour travailler avec Robert Rößle, avant de rentrer en Allemagne un an plus tard. De 1926 à 1934, il occupa un poste de prosecteur avec Werner Hueck à l'Institut de pathologie de Leipzig où il obtint son habilitation en 1928. En 1934, il fut nommé professeur à Münster et il devint le directeur de l'Institut de pathologie de l'université de la ville³⁵.

Nommer Friedrich Klinge à la chaire de pathologie de la Reichsuniversität Straßburg revenait à offrir ce poste à un scientifique qui était un national-socialiste convaincu, un fervent défenseur de l'expansion territoriale de l'Allemagne et un antisémite notoire jouissant d'une certaine reconnaissance dans sa discipline, elle-même déjà bien imprégnée des principes nazis³⁶. Klinge était membre de la SA et du *Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps* (Corps de transport et d'approvisionnement national-socialiste) depuis 1933 et il intégra le NSDAP en 1936 – les demandes d'adhésion ayant été temporairement suspendues en 1933³⁷. À compter de 1936, il devint un membre officiel du *Nationalsozialistischer Deutscher Dozentenbund* (Union allemande des enseignants universitaires nationaux-socialistes), ainsi que son représentant auprès de la *Reichsleitung*³⁸.

Klinge trouvait que les locaux de l'Institut de pathologie de Strasbourg étaient exigus et mal équipés. À son arrivée en 1941, il fut horrifié de l'état de délabrement dans lequel on avait laissé cet institut allemand historique dont les peintures murales dataient de la période du pathologiste Friedrich Daniel von Recklinghausen (en poste à Strasbourg de 1872 à 1906). Klinge déclara que le bâtiment avait l'air décrépit³⁹. Il fit plusieurs remarques profondément antisémites à propos de l'université allemande de Prague – se disant notamment dégoûté du grand nombre de Juifs qui y travaillaient en 1938⁴⁰. Il fit preuve d'un grand mépris envers son prédécesseur français à Strasbourg, Louis Géry (1883-1957), qu'il qualifia en des termes antisémites⁴¹ :

L'institut construit dans les années 1870 ou 1880 par von Recklinghausen, qui passait alors pour un modèle du genre, était maintenant dans un triste état. On n'avait manifestement rien rénové en vingt-quatre ans. Tout était dégradé à un point inimaginable. Les peintures dataient d'avant la [première] guerre mondiale et faisaient honte. La petite salle d'autopsie était envahie par la saleté. Les tables et les conduites d'eau étaient couvertes de crasse⁴².

L'insistance de Klinge sur la saleté des lieux en dit long sur la mentalité de ce scientifique allemand antisémite, fraîchement arrivé et convaincu de la supériorité de sa « race ». En effet, Klinge parlait de son prédécesseur comme d'un Juif originaire de Paris « qui avait tout laissé se dégrader⁴³ ». Pourtant, l'étude détaillée de

35. Friedrich Bertkau, Gerhard Oestreich (dir.): *Kürschners Deutscher Gelehrten-Kalender 1950. Siebente Ausgabe*. Berlin: De Gruyter 1950, p. 1025. Voir l'œuvre pionnière de Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991.

36. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 58, 228. *Bundesarchiv* R 9361.

37. Données recueillies par Patrick Wechsler (voir *La Faculté de médecine*, 1991, p. 225, 254) au *Berlin Document Center*. *Bundesarchiv* R 9361.

38. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991. Nous avons été surpris d'apprendre, sur le site web de l'université de Mayence, que Klinge fut détenu dans un camp de prisonniers dès le 23 novembre 1941. On trouvera cette information sur la page présentant la liste des professeurs de l'université de Mayence (*Verzeichnis der Professorinnen und Professoren der Universität Mainz*). <http://gutenberg-biographics.ub.uni-mainz.de/id/fb0c10db-f403-4341-8974-64937d6c1dee> (consulté le 23/11/2019).

39. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991. Christian Bonah: „Realpolitik“: Friedrich von Recklinghausen's pathology for the Kaiserreich. *Neuere Medizin- und Wissenschaftsgeschichte* 6 (2003), p. 77-104. John Eldon Craig: *A Mission for German Learning: The University of Strasbourg and Alsatian Society, 1870-1945*. Chicago: University of Chicago Press 1985.

40. Ursula Ferdinand: Die Medizinische Fakultät der Westfälischen Wilhelms-Universität Münster von der Gründung bis 1939. In: Hans-Ulrich Thamer, Daniel Droste, Sabine Happ: *Die Universität Münster im Nationalsozialismus. Kontinuitäten und Brüche zwischen 1920 und 1960*. Bd. 1. Münster: Aschendorff Verlag 2012, p. 474-475.

41. Université de Strasbourg (dir.): *Témoignages Strasbourgeois. De l'Université aux Camps de Concentration*. Strasbourg 1946, p. 17-19. Louis Géry: Compiègne-Royallieu. In: Université de Strasbourg, *Témoignages Strasbourgeois*, 1946, p. 39-55.

42. *Privatarchiv_Wechsler_Patrick / 201205 Transcription Klinge.pdf*.

43. *Privatarchiv_Wechsler_Patrick / 201205 Transcription Klinge.pdf*.

Tricia Close-Koenig sur l'institut à l'époque de Louis Géry montre que le professeur français muté avait adopté une approche innovante dans le diagnostic du cancer⁴⁴. De fait, son approche cytologique du cancer était plus novatrice que celle, très conventionnelle, de Klinge, qui privilégiait l'autopsie au détriment de l'analyse métabolique. Klinge considérait Géry comme un agent pathogène racial qui avait corrompu l'héritage culturel allemand symbolisé par l'Institut de pathologie.

Friedrich Klinge fut contacté pour la première fois par le doyen Johannes Stein en janvier 1941 alors que ce dernier cherchait à recruter de nouveaux enseignants allemands⁴⁵. Si Klinge jouissait d'une notoriété grandissante parmi ses confrères, il n'avait ni les capacités des pathologistes Hans Chiari à Vienne ou Robert Rößle à Berlin, ni le talent d'un Gerhard Domagk, pathologiste expérimental qui travaillait chez IG Farben (et qu'on avait aussi envisagé pour ce poste)⁴⁶. En revanche, le profil de Klinge correspondait en tous points à ce qu'on attendait d'un professeur de la *Reichsuniversität* : c'était un national-socialiste convaincu. Pour Klinge, travailler à Strasbourg impliquait de recevoir un salaire moindre, ce qui laisse à penser que ses ambitions politiques et les fonds plus que conséquents alloués à la recherche jouèrent un rôle non négligeable dans sa décision d'accepter ce poste. Il avait obtenu une chaire à l'université de Münster en 1934 après que les nationaux-socialistes avaient mené une campagne contre l'ancien professeur de pathologie Walter Gross. Ce dernier était accusé d'avoir pratiqué des avortements illégaux et d'avoir enterré illégalement des corps d'enfants. Cette affaire provoqua un énorme scandale et poussa Gross au suicide⁴⁷. Le 6 novembre 1933, Klinge lui succéda à la tête de l'Institut de pathologie de Münster où il fut chargé de ramener l'ordre. Il devint professeur titulaire en 1934 et poursuivit le processus de nazification de l'institut. Quand Klinge partit à Strasbourg, il emmena notamment ses assistants Wilhelm Eickhoff, Günther Dotzauer et Helmut Kaiserling, connus pour être des militants nationaux-socialistes engagés⁴⁸. Cette nomination permit au pathologiste de faire lever la suspension temporaire du financement de ses recherches par le *Reichsministerium für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (REM, ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du Reich), puisqu'il se remit à percevoir des subventions à partir de juillet 1941 et parvint par la suite à renouveler ce financement⁴⁹.

À Strasbourg, Klinge prit la direction d'un institut agrandi, qui était le pendant (et symétrique sur le plan architectural) de l'Institut d'anatomie adjacent de Hirt⁵⁰. Le service de pathologie de la *Reichsuniversität* devait principalement répondre aux besoins de l'hôpital civil et à ceux de l'armée allemande. L'institut de Klinge était intégré à un réseau de *Feldprosekturen* (services de pathologie militaire mobiles) et de *Wehrkreisprosekturen* (services de pathologie militaire d'un *Wehrkreis*).

Outre ses activités civiles de pathologiste à la Reichsuniversität Straßburg, le professeur Friedrich Klinge pratiqua également la médecine militaire pendant la seconde guerre mondiale. Il était le *Beratender Pathologe beim Wehrkreisarzt V* (pathologiste consultant auprès du médecin du *Wehrkreis V*)⁵¹ et il fut promu *Oberstarzt* (médecin en chef) le 9 octobre 1944⁵². À Strasbourg, il partagea donc son temps entre ses obligations militaires, à savoir superviser ou pratiquer des autopsies sur des militaires décédés, et ses tâches à la faculté de médecine⁵³. Les institutions militaires périphériques comme l'institut dirigé par Klinge étaient rattachées à la *Militärmedizinische Akademie* (Académie militaire de médecine) de Berlin, comme en témoignent les rapports

44. Close-Koenig, *Betwixt and between*, 2011. Close-Koenig, *Histopathology slides*, 2013. Tricia Close-Koenig: Cancer cells: All dressed up and nowhere to go. *Bulletin de la Société canadienne d'histoire et philosophie des sciences* 80 (2011), p. 18-19.

45. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 58.

46. Si la collection de Chiari a subsisté et est conservée au *Narrenturm* de Vienne avec de nombreuses sources, les documents et les spécimens de Rößle, eux, ont disparu.

47. Ferdinand, *Die Medizinische Fakultät*, 2012, p. 433, 460-465.

48. *Ibid.*, p. 476.

49. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 171.

50. Christian Bonah: *Dissection Rooms/Autopsy Ordeals*. In: Pierre Filliquet: *Autopsies*. Blou: Monografik 2008, p. 125-132.

51. Stabsarzt Doz. Dr. Boemke an Oberfeldarzt Prof. Dr. Klinge, 21.8.1944. Bundesarchiv-Militärarchiv (BAMA), RH 12-23/2093, 38. [Courrier du docteur Boemke du 21 août 1944 au professeur Klinge.]

52. ADBR, 1558 W 792/77990, photographie 63.

53. Friedrich Klinge: Die morphologischen, infektiösalergischen Reaktionen. In: *Lehrbuch der Allergie*. Leipzig: Berger u. Hansen 1940-1942. Friedrich Klinge: Pathologische Anatomie und Histologie des Rheumatismus. *Ztschr. Rheumaforsch.* 1943. Friedrich Klinge: Die Pathologie des Rheumatismus im Licht der Allergielehre. *Münch. med. Wchnschr.* 90 (1943), p. 5. R73/12175

d'autopsies qui y étaient envoyés⁵⁴. La pathologie militaire servait les politiques d'annexion et d'occupation en Alsace, exactement comme dans les autres territoires sous contrôle de l'armée allemande où les pathologistes certifiaient les causes de décès de militaires et civils potentiellement d'intérêt pour le maintien de l'ordre et de la santé publique (recherche de maladies épidémiques ou de morts suspectes par exemple). Dans ces circonstances, les corps autopsiés pouvaient servir sans autorisation aux besoins de l'enseignement et de la recherche. À Strasbourg, la pathologie militaire occupait l'ancienne clinique juive et y perpétuait un système médical racialisé. Les pathologistes avaient accès aux camps de concentration, bien que dans une moindre mesure qu'ailleurs dans le *Reich*, et y menaient des autopsies sur les détenus.

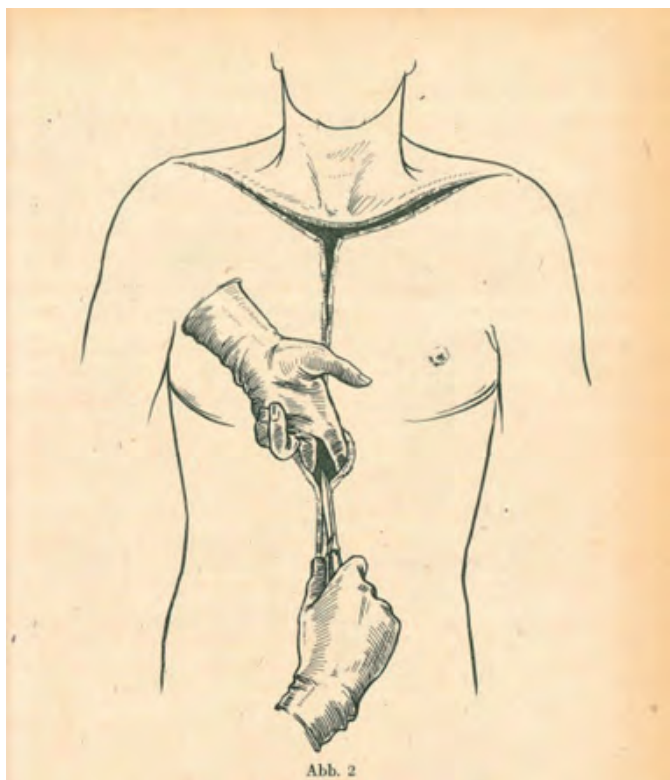


Figure 8 : Xylogravure présentée dans l'ouvrage de Friedrich Klinge *Der Sektionskurs und was dazu gehört auch zur Zusammenarbeit der Pathologen mit dem Arzt* (1948)⁵⁶.

À Strasbourg, Klinge fut contacté par un éditeur qui souhaitait publier la méthodologie de son cours sur l'autopsie. Dans un premier temps, il déclina cette proposition, son travail à la clinique étant bien trop prenant pour lui permettre de mener des recherches personnelles ou de publier en parallèle. Klinge écrivit ce manuel d'introduction à l'autopsie plus tard, pendant sa période de détention dans un camp de prisonniers américain. L'ouvrage s'intitulait *Der Sektionskurs und was dazu gehört auch zur Zusammenarbeit der Pathologen mit dem Arzt* (Le Cours d'autopsie et ses implications, dont la collaboration entre le pathologiste et le médecin)⁵⁵ et fut publié en 1948.

Quand les troupes alliées libérèrent Strasbourg le 23 novembre 1944, le pathologiste Klinge, son jeune collègue Helmut Kaiserling et d'autres professeurs de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg furent faits prisonniers par l'armée américaine et envoyés dans le camp 404 de Septèmes, non loin de Marseille⁵⁷. Libéré en avril 1946, il travailla comme pathologiste à l'hôpital municipal de Wiesbaden du 19 juin au 11 novembre 1946. Le 12 novembre 1946, il fut nommé professeur à la nouvelle université de Mayence, en zone d'occupa-

tion française, et il obtint un poste de pathologiste à l'hôpital civil de la ville. De 1947 à 1959, il occupa le poste de directeur de l'Institut d'anatomie et de pathologie de la faculté de médecine de l'université de Mayence. Friedrich Klinge mourut le 21 juin 1974 à Budenheim⁵⁸.

pour les subventions de ses recherches. Wolfgang Keitel: Die Pathologen: Aschoff, Klinge, Gräff. *Zeitschrift für Rheumatologie* 67 (2008), 2, p. 165-171. DOI : 10.1007/s00393-007-0255-4.

54. Bundesmilitärarchiv RH/12/23, Nr. 563, correspondance de Klinge et Randerath. RH/12-23/2098 Korrespondenz mit persönlichen Angaben B: Bürgerspital Straßburg Jan 1943 Wehrprosektor, Beratende Pathologie II beim Wehrkreis V. [Correspondance avec le service B: hôpital civil de Strasbourg janvier 1943.]

55. Friedrich Klinge: *Der Sektionskurs und was dazu gehört auch zur Zusammenarbeit der Pathologen mit dem Arzt*. Stuttgart: Georg Thieme 1948, introduction, n. pag.

56. *Ibid.*, p. 33, image 2.

57. Le département PA des Archives fédérales de Berlin a confirmé la présence de 11 anciens membres de la *Reichsuniversität* (réponse du 5 septembre 2019 à la demande envoyée le 26 mars 2019). Leur emprisonnement est également mentionné dans Rainer Möhler: *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2020. Voir également la biographie d'Otto Busse sur le wiki Rus-Med : https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Otto_Busse.

58. Personalakte Klinge Friedrich. Universitätsarchiv Mainz, Bestand 110, Nr. 2. [Dossier personnel de Friedrich Klinge.]

DE L'INSTITUT DE PATHOLOGIE DE LA REICHSUNIVERSITÄT STRAßBURG

Klinge obtint la chaire de pathologie de la Reichsuniversität Straßburg en 1941 et il fut nommé directeur de deux instituts de pathologie distincts au sein de la *RUS* : l'Institut de pathologie, où étaient réalisés les examens microscopiques et les autopsies pour l'hôpital (voir le plan ci-dessous), et l'Institut de pathologie expérimentale, sur lequel on dispose de très peu d'informations. La Commission historique s'est principalement intéressée à l'Institut de pathologie qui collaborait avec l'hôpital au quotidien en réalisant des autopsies et des examens anatomopathologiques à visée diagnostique. Nous ne détaillerons donc pas la pathologie expérimentale dans le présent rapport. Toutefois, il conviendrait de clarifier les implications pratiques d'un institut installé dans un bâtiment séparé et disposant de structures administratives propres.

Le bâtiment qui regroupait l'anatomie normale et pathologique avait la forme d'un hexagone irrégulier constitué de deux moitiés distinctes réunies à l'extrémité sud, le petit côté, par une partie commune (n^{os} 22-31 du plan du rez-de-chaussée). Le grand côté, qui mesurait 60 m de long, ne possédait qu'un rez-de-chaussée (n^{os} 1-12 et 45-50), le reste du bâtiment étant constitué de deux étages. La cour intérieure, qui contenait deux aquariums, était circonscrite par deux grands corridors (nos 3, 18, 33) très élevés, larges et ouverts⁵⁹. Les deux extrémités de la façade principale (nord) étaient flanquées de pavillons (nos 10-12 et 45-47) qui se poursuivaient vers le sud pour se rejoindre au petit côté. Ici, une annexe faisait saillie dans la cour et abritait la grande salle de cours commune aux deux instituts (no 67, 1er étage). Elle était flanquée de part et d'autre d'une salle de préparation pour les professeurs. Dans tout l'institut, les laboratoires et les cabinets des professeurs s'ouvraient sur le corridor commun, qui se trouvait du côté intérieur. La moitié droite de l'institut était réservée à l'anatomie pathologique.

Pour que les étudiants puissent suivre et voir de leurs propres yeux les détails de l'autopsie, von Recklinghausen avait fait construire un petit amphithéâtre pouvant contenir 100 étudiants, conçu de manière que le plus éloigné d'entre eux ne fût pas à plus de trois mètres de distance du centre de la table d'autopsie (no 50). La partie la plus importante de l'Institut de pathologie était occupée par les salles destinées à l'histologie pathologique. Il y existait deux types de salles : celles des travaux pratiques et celles où les étudiants pouvaient, à leur gré, reprendre les exercices obligatoires que le professeur leur avait fait faire (nos 44 et 47). Par ailleurs, il existait des laboratoires particuliers pour les assistants et les étudiants avancés, une bibliothèque, une salle pour les instruments et une salle pour des cultures bactériologiques (*Züchtungszimmer*, n^o 43). La morgue se trouvait au sous-sol et une grande partie du premier étage était occupée par les collections de pathologie⁶⁰.

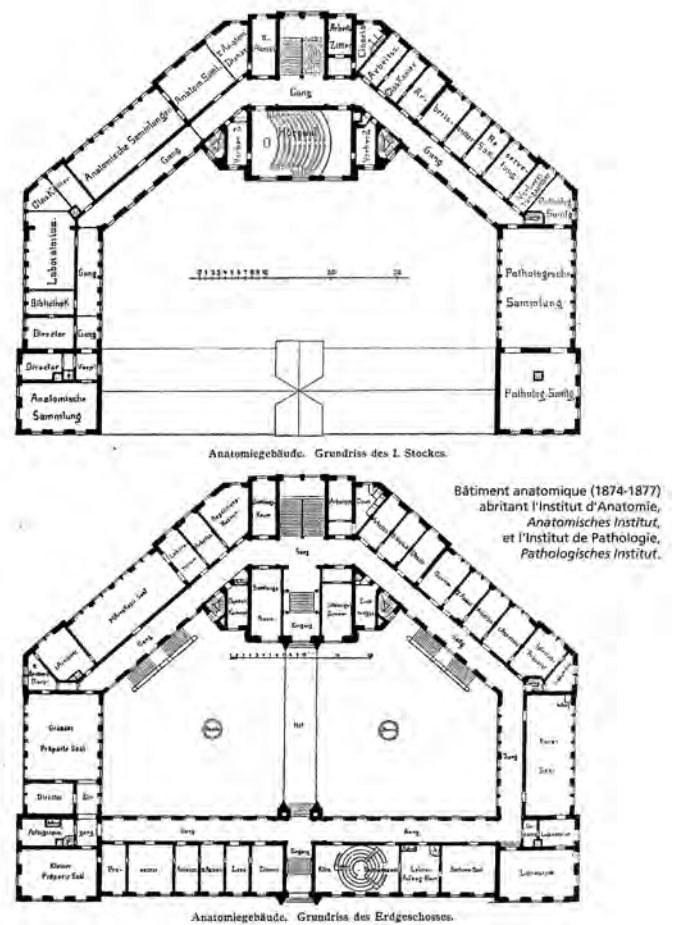


Figure 9 : Plans du rez-de-chaussée et du premier étage du bâtiment d'anatomie normale et pathologique – la moitié droite du bâtiment était occupée par l'Institut de pathologie de Klinge, la moitié gauche abritait l'Institut d'anatomie sous la direction d'August Hirt. Plans de l'Institut d'anatomie et de pathologie construit entre 1875 et 1877.

Source : Sebastian Hausmann: *Die Kaiser-Wilhelms-Universität, Straßburg. Ihre Entwicklung und Ihre Bauten*. Strasbourg: Verlag von W. Heinrich 1897, p. 153, 157.

59. C'est cette disposition qui faisait dire à von Recklinghausen que l'institut ressemblait à un cloître, mais un cloître très fermé, en fait.

60. Bonah, *Instruire, guérir, servir*, 2000, p. 482-487.

Dans l'entre-deux-guerres, la structure de l'institut évolua peu. Pierre Masson et Louis Géry se plaignaient régulièrement, mais sans succès, qu'il fallait rénover les locaux, et surtout, remplacer les tables d'autopsie en bois⁶¹.

Dans le *Hochschulführer der Reichsuniversität Straßburg* (guide de l'université) de 1942 destiné aux étudiants qui voulaient étudier la médecine à la Reichsuniversität Straßburg, Klinge décrit l'Institut de pathologie en ces termes :

L'Institut d'anatomie pathologique sert également de *Prosektur* [service de pathologie] à l'hôpital civil. C'est là que sont pratiquées les autopsies pour les cours et que les étudiants sont évalués. [...] L'institut abrite également le musée qui, bien que tout récent, inclut une série de préparations remarquables, datant de l'ancienne époque allemande ; un travail intense a été engagé pour compléter la collection de pathologie, afin d'en disposer pour l'enseignement⁶².

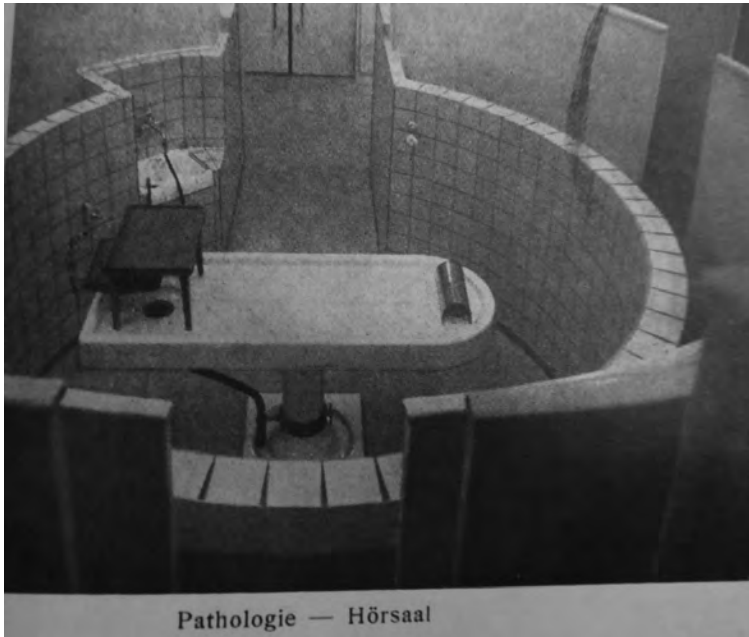


Figure 10 : Amphithéâtre d'autopsie avec la nouvelle table d'autopsie et le carrelage récemment posé (1941/1942). Lieu d'exercice du professeur Friedrich Klinge de 1941 à 1944.

Source : Adalbert Erler: *Hochschulführer der Reichsuniversität Straßburg*. Straßburg: Universitätsdruckerei Heitz & Co 1942, p. 113.

Ce guide de 1942 mentionne également l'amphithéâtre de pathologie, en insistant sur la table d'autopsie, sa pièce maîtresse (voir fig. 10). Elle venait à peine d'être installée dans l'amphithéâtre conçu par von Recklinghausen, modernisé et nouvellement carrelé.

Fait notable, Klinge ne chercha pas à collaborer avec la *SS-Ahnenerbe*, contrairement à August Hirt. Dans un entretien en 1989, le fils de Klinge indiqua que son père n'était pas en bons termes avec l'anatomiste. Cette aversion mutuelle s'explique notamment par la demande de Hirt d'avoir plus d'espace dans le bâtiment où cohabitaient leurs deux instituts, aux dépens de Klinge. La description extrêmement précise que fait Klinge dans son journal intime des prétentions hardies de Hirt et de la virulence de ses propres réponses suggère que cette inimitié était authentique, et non le fait d'une prise de distance de Klinge après la guerre⁶³. Force est de reconnaître que le pathologiste n'entretint aucune relation

avec la SS et ne fut impliqué dans aucune de ses opérations. En revanche, son engagement militaire prit le pas sur ses activités universitaires. Et comme il travaillait pour l'armée allemande, on peut supposer que l'antipathie que les militaires nourrissaient à l'égard de la SS conforta Klinge dans son attitude distante envers cette organisation dont Hirt était membre.

LE PERSONNEL DE L'INSTITUT DE PATHOLOGIE DE LA RUS

La direction de l'Institut de pathologie de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg était assurée par Friedrich Klinge. Il était assisté dans cette tâche par Wilhelm Eickhoff, docteur en médecine et enseignant universitaire, qui était son *Oberassistent* (premier assistant), et par Günther Dotzauer, docteur en médecine, au poste de *Wissenschaftlicher Assistent* (assistant scientifique). Pour l'Institut de pathologie expérimentale, c'est Helmut Kaiserling, docteur en médecine, qui fut nommé *Oberassistent*⁶⁴.

61. Close-Koenig, *Betwixt and between*, 2011.

62. Adalbert Erler: *Hochschulführer der Reichsuniversität Straßburg*. Straßburg: Universitätsdruckerei Heitz & Co 1942, p. 113.

63. Interview du Dr. Hans Klinge du 26 juillet 1989 par Patrick Wechsler: *Lecture du journal intime du Dr. Friedrich Klinge sur la période de la faculté de médecine de la « Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944 »*. Transcription du Dr. Amir Wechsler.

64. Reichsuniversität Straßburg: *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Winter-Semester 1943/1944*. Strassburg: Heitz & Co 1942, p. 35. [Annuaire du personnel et catalogue de cours de la Reichsuniversität Straßburg. Semestre d'hiver 1943/1944.]

Friedrich Klinge s'intéressa pendant de longues périodes aux questions relatives aux rhumatismes, aux allergies, aux maladies infectieuses et aux complications après vaccination, que ce soit dans le cadre de ses activités universitaires civiles ou en tant que *Beratender Pathologe* de la *Wehrmacht*. Les travaux de Klinge sur les pathologies rhumatismales⁶⁵, dont il étudiait l'étiologie et les liens avec les allergies et les maladies infectieuses, furent financés de manière continue par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG, Fonds allemand pour la recherche). Il perçut ses premières subventions à Münster en 1934 et en 1937 pour ses projets de recherche sur la pathologie expérimentale ainsi que sur l'anatomie pathologique des rhumatismes et des allergies. En 1943 et en 1944, le *Reichsforschungsrat* (Conseil de la recherche du Reich) lui versa des subventions pour ses travaux à la Reichsuniversität Straßburg⁶⁶. Après la chute du régime national-socialiste et la fin de la seconde guerre mondiale, Klinge poursuivit ses recherches à l'université de Mayence grâce aux financements publics alloués à la recherche (1949-1958). Le fait qu'il continuât à percevoir des fonds s'explique peut-être, entre autres, par le coût élevé des maladies rhumatismales, puisqu'elles induisent souvent une incapacité de travail prolongée⁶⁷.

Les ouvrages consacrés par Franz Büchner à la pathologie générale et spéciale du rapport sur la science allemande commandité par la *Field Information Agency, Technical (FIAT)* ne mentionnent qu'une seule publication de Klinge (sur l'immunisation contre la fièvre typhoïde)⁶⁸. Klinge rédigea également une préface engagée aux cours sur les allergies d'Eickhoff⁶⁹. Cela laisse à penser que le pathologiste n'obtint que des résultats médiocres à ses recherches à l'époque où il travaillait à la *Reichsuniversität*. Le fait que ses contributions sur la rhumatologie et les allergies figurent dans les volumes sur la « médecine interne » de Rudolf Schoen⁷⁰ et non dans ceux de Franz Büchner sur la « pathologie spéciale » du rapport de la *FIAT* s'explique probablement par leur orientation vers des problèmes de santé et de médecine du travail. On peut également supposer qu'on a rapproché les recherches sur les allergies et l'étude des complications après vaccination, lesquelles se manifestent notamment par diverses formes d'inflammation (du myocarde ou des méninges, par exemple). À l'époque, les travaux de Klinge dans ce domaine, ainsi que ceux de Robert Rößle, furent considérés comme significatifs⁷¹.

En 1944 parut une monographie plus conséquente de Friedrich Klinge intitulée *Die Pathologie der Impfschäden (Pathologie des complications de la vaccination)*⁷². À cette époque, Klinge avait le grade d'*Oberfeldarzt* (qui équivalait à celui de lieutenant-colonel). Il travaillait toujours comme *Beratender Pathologe* pour la *Wehrmacht* et il profita de sa collaboration avec la *Berichtssammelstelle* (Centre de collecte des rapports) pour se procurer des rapports d'autopsies, comme il l'écrit dans son ouvrage : « En effet, tous les rapports d'autopsies relatifs à des décès causés ou soupçonnés d'avoir été causés par la vaccination étaient régulièrement envoyés à la *Berichtssammelstelle*, qui les mit à disposition des participants de la 4. *Tagung der Beratende Ärzte* [4e réunion des médecins consultants] qui eut lieu en mai 1943 ; il y avait 24 cas⁷³. » Klinge envoya en outre une lettre circulaire à ses confrères qui lui firent parvenir « 21 [rapports d']autopsies supplémentaires ». Il se procura donc un total de 45 protocoles d'autopsies de soldats décédés de complications liées à la vaccination mais il n'avait pratiqué lui-même aucune de ces autopsies⁷⁴.

Comment les pathologistes de la Reichsuniversität Straßburg se répartissaient-ils les autopsies effectuées dans le cadre de la *Wehrprosektur* ? Actuellement, nous ne disposons pas de sources suffisantes pour le déterminer.

65. Friedrich Klinge: *Der Rheumatismus. Pathologisch-anatomische und experimentell-pathologische Tatsachen und ihre Auswertung für das ärztliche Rheumaproblem*. München: J. F. Bergmann 1933, p. 475-476.

66. Klinge, Die morphologischen, 1940-1942. Klinge, Pathologische Anatomie, 1943. Klinge, Die Pathologie des Rheumatismus, 1943. R73/12175 pour les subventions de ses recherches. Keitel, Die Pathologen, 2008.

67. Arnold Zimmer: *Rheuma und Rheumabekämpfung. Eine volksgesundheitliche und volkswirtschaftliche Studie für Arzt, Sozialversicherung und Wohlfahrtspflege*. Berlin: Hobbings 1928. Franz Reichert: *Das Rheumaproblem. Medizinische Klinik* 1/2 (1944), p. 1-3, 3/4 (1944), p. 31-34.

68. Franz Büchner: *FIAT Review of German Science*. Wiesbaden: W. Klemm 1939-1946, 3 volumes.

69. Wilhelm Eickhoff: *Die pathologisch-anatomischen Grundlagen der Allergie*. Stuttgart: Thieme 1948.

70. Franz Büchner (dir.): *Spezielle Pathologie. Teil I. Naturforschung und Medizin in Deutschland 1939-1946*. Vol. 72. Stuttgart: Omnitypie-Gesellschaft 1953, p. 44.

71. Rudolf Schoen (dir.): *Innere Medizin. Partie I. Vol. 74*. Wiesbaden: Dieterich 1948, p. 204.

72. Friedrich Klinge: *Die Pathologie der Impfschäden*. (Reçu le 21 janvier 1944.) *Virchows Archiv für Pathologische Anatomie* 313 (1944), 1, p. 89-136.

73. *Ibid.*, p. 89.

74. *Ibid.*

1. Wilhelm Eickhoff (né le 26 avril 1909 à Balve, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, mort le 9 janvier 2002 à Rheinen, Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

Wilhelm Karl Eickhoff fit des études de médecine à Cologne, Münster et Berlin. En 1933, il passa l'examen d'État à Münster, et en 1934, il obtint son doctorat ainsi que l'autorisation d'exercer la médecine. À partir de janvier 1935, Eickhoff travailla auprès de Klinge à l'Institut de pathologie de l'université de Münster où il étudiait notamment des questions relatives aux allergies. Il soutint sa thèse d'habilitation en 1939 et fut nommé enseignant universitaire la même année⁷⁵. Quand la seconde guerre mondiale éclata, il fut appelé sous les drapeaux et envoyé dans un hôpital de campagne en France en tant que « médecin assistant d'un *Beratender Pathologe* de l'armée⁷⁶ ».

Eickhoff suivit Klinge à Strasbourg quand ce dernier fut nommé à la *Reichsuniversität* en 1941. Il était l'*Oberassistent* de Klinge et il continua à étudier les allergies comme lui, tout en s'occupant des autopsies à l'Institut de pathologie. Ainsi, le 6 mars 1944, Eickhoff et son collègue H. Riemendschneider firent l'autopsie d'un travailleur de l'Est à la demande de la clinique médicale II⁷⁷.

Patrick Wechsler ne mentionne aucune publication scientifique d'Eickhoff, mais nous avons retrouvé une liste de ses articles, datée de février 1944, qui répertorie 19 contributions entre 1936 et 1944. Dans ces dernières, Eickhoff traite principalement de la régulation de la production des hormones thyroïdiennes, mais il s'est aussi intéressé aux pneumoconioses⁷⁸. Après la seconde guerre mondiale, cinq articles d'Eickhoff datant de la période nationale-socialiste furent mentionnés dans les volumes publiés par Rudolf Schoen sur la « médecine interne » de l'édition allemande du rapport de la *FIAT* sur la science allemande. Ces contributions traitent de la genèse des allergies et de certains aspects des maladies rhumatismales. Une publication aborde en outre le sujet des pneumoconioses et de la pneumonie⁷⁹. Les recherches scientifiques menées par Eickhoff après 1945 furent elles aussi financées par la *DFG* : entre 1953 et 1965, Eickhoff reçut des subventions pour ses travaux sur la thyroïde, les vaisseaux lymphatiques et le pancréas humains⁸⁰.

Les cours magistraux publiés par Eickhoff comprennent une série d'expérimentations sur les animaux. Certaines de ces expériences animales impliquaient de provoquer un choc anaphylactique mortel⁸¹. Eickhoff compara les réactions anaphylactiques de l'animal à l'injection de sérum ayant induit la mort de plusieurs minutes à plusieurs heures après l'injection à des résultats obtenus chez des êtres humains décédés d'un choc anaphylactique, publiés par ailleurs. Eickhoff parlait d'« organes hyperémiques suite à un état de choc », notamment en référence à certaines préparations de foie. Selon lui, le cerveau pouvait être touché par un phénomène similaire⁸². Ceci soulève la question de savoir si les spécimens de foie et de cerveau ou les lames histologiques décrites et reproduites dans l'ouvrage font encore partie des collections de préparations de l'Institut de pathologie. Les travaux de la Commission n'en ont pas identifié. Un des cas mentionnés par Eickhoff concerne un patient décédé le 7 novembre 1940, soit avant l'arrivée d'Eickhoff à Strasbourg. Toutefois, cela n'exclut pas des cas ultérieurs datant de l'époque de la *RUS*⁸³.

2. Günther Dotzauer (né le 13 avril 1913 à Hambourg, mort le 12 juillet 1990 à Cologne)

Günther Dotzauer fit des études de médecine à Hambourg et à Munich. Il passa l'examen d'État pendant l'été 1938 à Hambourg et obtint son doctorat en 1939. Après avoir terminé son stage pratique de médecine à Hambourg, il fut incorporé dans l'armée en 1940 et envoyé dans différentes régions françaises. À partir du 1^{er} mai 1941,

75. Lebenslauf vom 28.4.1948. Universitätsarchiv Münster, Bestand 52/257 – Wilhelm (Karl) Eickhoff, n. pag. [CV du 28 avril 1948.]

76. *Ibid.*

77. Voir notamment le chapitre III. 3, « *La Medizinische Klinik II (Médicale A) : vie quotidienne et patients* » du présent rapport.

78. Lebenslauf vom 2.2.1944. BArch Berlin, R 9361-II/201 785, n. pag. [CV du 2 février 1944.]

79. Schoen, *Innere Medizin*, partie I, vol. 74, 1948, p. 214. Rudolf Schoen (dir.): *Innere Medizin*. Partie II, vol. 75. Wiesbaden: Dieterich 1948, p. 229, 253.

80. *DFG-Datenbank geförderter Projekte*. [Base de données des projets subventionnés par la *DFG*.]

81. ADBR, 126 AL 37 (dossier n° 2), rapport sur 1943, p. 84, 86. Il est probable que certaines des expériences mentionnées aient eu lieu à l'institut de Strasbourg. Cela permettrait d'établir un lien avec les rapports militaires sur les réactions aux vaccinations.

82. *Ibid.*, p. 89. Voir également les lames histologiques, p. 89.

83. *Ibid.*, p. 92.

Dotzauer travailla à l'Institut de pathologie de la Reichsuniversität Straßburg comme assistant scientifique. Nous ne connaissons qu'une seule publication de Dotzauer datant de sa période strasbourgeoise, un article sur « l'insuffisance aortique fonctionnelle » qui est également mentionné dans l'un des volumes de Rudolf Schoen sur la « médecine interne⁸⁴ ».

Après la guerre, Günther Dotzauer retourna à Hambourg et travailla à l'hôpital universitaire de la ville, dans le quartier d'Eppendorf. Il obtint son habilitation en 1951 à l'*Institut für gerichtliche Medizin und Kriminalistik* (Institut de médecine légale et de criminalistique) et devint *ausserplanmäßiger Professor* en 1958, puis *ordentlicher Professor* en 1961. À compter de cette année-là, Dotzauer occupa la chaire de médecine légale à Cologne⁸⁵.

Les travaux scientifiques de Günther Dotzauer portaient sur certains aspects de la médecine des transports ainsi que sur le développement de méthodes pour mesurer l'alcoolémie ou de dispositifs de sécurité pour les véhicules motorisés. Les recherches qu'il mena à Hambourg furent financées par la DFG de 1952 à 1954. À Cologne, il reçut des subventions pour ses travaux menés entre 1962 et 1967, notamment ceux qui concernaient les conséquences d'un accident de la route sur le cerveau ou sur la « mise en évidence de myoglobine chez les victimes d'accidents⁸⁶ ».

3. Helmut Kaiserling (né le 6 avril 1906 à Berlin, mort le 13 mars 1989 à Siegen)

Helmut Kaiserling étudia la médecine à Munich, Berlin et Königsberg. Il passa l'examen d'État en 1932 et en 1933, il obtint un doctorat ainsi que l'autorisation d'exercer la médecine. À partir de 1934, il occupa le poste d'assistant du professeur Klinge à l'Institut de pathologie de l'université de Münster, où il acheva sa thèse d'habilitation sur « la polyarthrite rhumatoïde chronique » en 1937. Quand la seconde guerre mondiale éclata, il fut enrôlé dans la *Wehrmacht* où il travailla comme *Hilfsarzt* (médecin assistant) d'un pathologiste de l'armée. En avril 1941, il déménagea à Strasbourg. Toutefois, il fut rappelé par la *Wehrmacht* quand l'Allemagne déclara la guerre à l'Union soviétique et il dirigea la *Feldprosektur* de l'armée. Après une hospitalisation d'un an dans un hôpital militaire pour une myocardite consécutive à une dysenterie, il fut affecté à la *Heeressanitätsstaffel* (escadron médical de l'armée) de Strasbourg en tant que pathologiste de la *Wehrprosektur* du *Wehrkreis V*, avant d'être nommé *ausserordentlicher Professor* en juin 1943⁸⁷. En octobre 1942, le *Heereswaffenamt* (Office chargé du développement technique et de la production d'armes de l'armée) lui avait ordonné de faire des recherches sur les « gaz de combat en lien avec la radioactivité⁸⁸ ».

À la fin de la seconde guerre mondiale, Helmut Kaiserling fut dénazifié à Tuningen/*Kreis Tuttlingen* en novembre 1948 : on considéra qu'il n'était qu'un *Mitläufer*, c'est-à-dire une personne qui avait « marché avec le courant⁸⁹ ». À compter de décembre 1947, Kaiserling dirigea le service de pathologie de l'hôpital municipal de Siegen⁹⁰.

La base de données de la DFG recensant les projets qu'elle a subventionnés ne mentionne aucun projet de Kaiserling. En revanche, les travaux d'anatomie expérimentale de ce dernier sur des reins (de lapins) datant de la période nationale-socialiste sont présentés dans les volumes sur la « pathologie spéciale » de Franz Büchner, de l'édition allemande du rapport de la FIAT, au chapitre « *Pathologie der Harnorgane* » (« Pathologie de l'appareil urinaire ») de la partie II⁹¹.

84. Schoen, *Innere Medizin*, partie I, vol. 74, 1948, p. 265.

85. Notizen: Personalien. Günther Dotzauer Fünfundsechzig. *Deutsches Ärzteblatt* 75 (1978), 20, A-1220.

86. DFG-Datenbank geförderter Projekte. [Base de données des projets subventionnés par la DFG.]

87. Lebenslauf, nicht datiert [Ende 1943?]. BArch Berlin, R 9361-II/487808. [CV, non daté (fin 1943 ?).] BArch Berlin, R/4901/14286 Kaiserling.

88. Kampfgas. DFG R73/12175. [Gaz de combat.]

89. Landesarchiv Baden-Württemberg. Staatsarchiv Sigmaringen, Wü 13 T 2 Nr. 2562/246.

90. Walther Fischer, Georg B. Gruber: *Fünfzig Jahre Pathologie in Deutschland. Ein Gedenkbuch zum 50-jährigen Bestehen der Deutschen Pathologischen Gesellschaft (1897-1947)*. Stuttgart: Thieme 1949, p. 183.

91. Edmund Randerath, Otto Fresen: *Die Pathologie der Harnorgane*. In: Franz Büchner (dir.): *Spezielle Pathologie*. Teil II. *Naturforschung und Medizin in Deutschland 1939-1946*. Vol. 73. Stuttgart: Omnitypie-Gesellschaft 1953, p. 69-131.

Les registres retrouvés à l'Institut de pathologie nous permettent de savoir qui pratiquait les autopsies à l'institut. Certains noms apparaissent régulièrement de 1942 à 1944, comme ceux de Friedrich Klinge, Wilhelm Eickhoff, Günther Dotzauer, Helmut Kaiserling ou du docteur Haible. D'autres personnes furent engagées plus tard. Certaines d'entre elles étaient des femmes nommées à des postes de prosectrices en 1943, parmi lesquelles on trouve M^{lle} Fritsch, M^{lle} Stenglin, M^{lle} Lochner ou M^{lle} Biermann⁹². Leur grande implication dans les autopsies à compter de 1943 est surprenante, étant donné qu'elles ne signent jamais « Docteur » dans les rapports, mais simplement « *Fräulein* » (« mademoiselle »). De plus, leurs noms ne figurent pas dans les *Vorlesungsverzeichnisse* (listes des cours). En fait, comme en 1943 de plus en plus d'hommes devaient partir au front, ces femmes dont la formation n'était pas tout à fait terminée faisaient fonction de prosectrices. Cette observation rejoint les plaintes du doyen Johannes Stein sur le manque de personnel dans les cliniques à partir de 1943.

Cinq étudiants assistaient les prosecteurs durant les autopsies. Un seul d'entre eux était alsacien, comme en témoigne la mention « *Wiedemann* (cand. med.), Alsace⁹³ » dans le journal intime de Klinge. D'autres membres du personnel semblent avoir travaillé à l'Institut de pathologie de façon temporaire. C'est le cas des docteurs Strohmeyer, H. Riemenschneider, Schwendemann, Schleuter, Wohlfahrt, Schuler et Rascher, dont les signatures n'apparaissent que dans les registres d'autopsies de 1944⁹⁴. Nous n'avons pas encore retrouvé de prénom ou d'information qui nous permettrait d'identifier formellement ces personnes.

Par ailleurs, l'identité de nombre d'employés de l'Institut de pathologie reste à ce jour inconnue.

LA PATHOLOGIE MILITAIRE

La pathologie à la Reichsuniversität Straßburg avait également une composante militaire, indépendante de la pathologie clinique. Klinge dirigeait les deux instituts de pathologie militaire et civil. Au sein de l'armée, il avait le grade d'*Oberfeldarzt* et dans cette fonction il fournissait des données et des prélèvements au réseau de la *Wehrpathologie* (pathologie militaire). Il avait servi en tant que médecin militaire pendant la première guerre mondiale, puis fait partie de milices ultranationalistes après la guerre. En outre, Klinge et Kaiserling avaient tous les deux été incorporés dans l'armée allemande pendant les campagnes de Pologne et de France en 1939/1940. Klinge travaillait au sein d'un vaste réseau de services de pathologie militaire déployé sur l'ensemble du *Reich* et des territoires occupés, de Rennes (en Bretagne) à la Crimée. Les rapports d'autopsies étaient envoyés aux *Zentralarchiv für Wehrmedizin* (Archives centrales de la médecine militaire) de la *Militärärztliche Akademie* de Berlin. La direction de l'anatomie pathologique était assurée par le professeur Arnold Lauche, épaulé par le professeur Edmund Randerath (qui finit par lui succéder) à l'*Institut für allgemeine und Wehrpathologie* (Institut de pathologie générale et militaire) de la *Militärärztliche Akademie* de Berlin⁹⁵. Les rapports d'autopsies envoyés de Strasbourg à la *Militärärztliche Akademie* sont actuellement conservés aux *Bundesmilitärarchiv Freiburg* (Archives militaires de Fribourg-en-Brisgau), dans la section des autopsies diagnostiques⁹⁶, ce qui montre leur fonction au sein du réseau médical militaire. À l'échelle régionale, le service de pathologie militaire de l'hôpital civil de Strasbourg était relié à d'autres laboratoires de pathologie en Alsace, comme celui de Mulhouse. Le grand nombre de militaires dont le corps fut autopsié est confirmé par Klinge lui-même, qui déclara avoir « reçu près de 2 700 corps » à l'Institut de pathologie en 1943, « parmi lesquels environ 1 200 corps (dont ceux de 200 soldats) étaient ouverts⁹⁷ ».

L'engagement militaire de Klinge se reflète dans les autopsies de personnes ayant contracté le typhus qu'il pratiqua au cours de l'hiver 1941/1942 dans le *Reservelazarett Straßburg/ Reservelazarett Hagenau* (hôpital militaire de réserve de Strasbourg/Haguenau), sur la *Hagenauerplatz* (actuellement place de Haguenau), à Strasbourg. C'est là que se dressait l'ex-clinique juive autrefois florissante de la ville, fondée en 1878 et restau-

92. Registres de protocoles d'autopsie de la Reichsuniversität Straßburg, 1943. ADHVS.

93. Interview du Dr. Hans Klinge du 26 juillet 1989 par Patrick Wechsler, *Lecture du journal intime*.

94. Registres de protocoles d'autopsie de la Reichsuniversität Straßburg, 1944. ADHVS.

95. Alexander Neumann: „Arztum ist immer Kämpfertum“: die Heeressanitäts-inspektion und das Amt „Chef des Wehrmachtsanitätswesens“ im Zweiten Weltkrieg (1939-1945). *Schriften des Bundesarchiv* 64 (2005), p. 296-299.

96. BAMA, RH 12-23/571 pour les spécimens strasbourgeois.

97. ADBR, 126 AL 37 (dossier n° 2). AVES, 7 AH 417, n. fol.

rée sous le nom de clinique Adassa après la guerre⁹⁸. C'est le docteur Bermann, médecin assistant (*Unterarzt*), qui assista Klinge pour ces autopsies⁹⁹. Le 12 janvier 1942, le service de pathologie militaire de Klinge pratiqua une autopsie sur le corps du caporal Arthur Maier et d'autres soldats de la *Wehrmacht*, tous morts du typhus¹⁰⁰. Leur contamination fut attribuée à des soldats qui avaient combattu sur le front de l'Est, notamment pour statuer sur des demandes de pension de veuvage¹⁰¹. En effet, une épidémie s'était déclarée parmi des prisonniers de guerre soviétiques qui avaient été capturés pendant l'*Ostfeldzug* (campagne de l'Est) et qui étaient détenus dans des camps en Alsace. C'est le personnel médical du *Wehrkreis V* (dont le siège se trouvait à Stuttgart et qui contrôlait le Wurtemberg, une partie du Pays de Bade et l'Alsace) qui fut chargé de gérer l'épidémie¹⁰².

Le 18 juillet 1942, Eickhoff envoya un courrier à Lauche, le *Beratender Pathologe* de la *Militärmedizinische Akademie* de Berlin, pour l'informer que chaque jour, cinq autopsies étaient réalisées et 20 organes leur étaient livrés pour examen. Eickhoff envoya à la *Militärmedizinische Akademie* de Berlin son rapport d'autopsie du sujet n° 322, un ouvrier de carrière qui manipulait des explosifs et avait été intoxiqué par un gaz nitreux¹⁰³.

On trouve d'autres preuves de l'engagement de Klinge comme *Beratender Pathologe beim Wehrkreis V* dans un courrier du 19 juin 1944 où ce dernier explique que des rapports de synthèse (*Sammelberichte*) concernant des complications de vaccination, demandés par la *Militärmedizinische Akademie*, étaient produits à partir de rapports d'autopsies envoyés de Strasbourg au docteur Boemke, *Stabsarzt* et enseignant universitaire, à Giessen. En 1944, la pathologie des complications vaccinales était un sujet brûlant¹⁰⁴. Klinge collabora à Strasbourg avec le docteur Kaiserling, *Stabsarzt*, pour fournir ces rapports.

Nous avons retrouvé six protocoles d'autopsies au total, provenant de la *Wehrprosektur* du *Reserve-Lazarettes Straßburg-Bürgerspital* (hôpital militaire de réserve installé à l'hôpital civil de Strasbourg). Ces documents concernent des décès survenus entre le 13 et le 16 novembre 1944. Les autopsies ont été pratiquées par le docteur Kaiserling, *Stabsarzt*, et c'est lui qui a signé les rapports d'autopsies (*Leicheneröffnungsbefundberichte*). Dans la plupart des cas, ces autopsies militaires ne visaient pas à établir un diagnostic clinique de manière médicale et théorique. L'effet des balles de fusil ou des éclats d'obus était plus qu'évident et, dans certains cas du moins, tellement dévastateur que l'admission à la clinique se transformait en admission à l'Institut de pathologie pour autopsie.

Dans le cas des six protocoles d'autopsies que nous avons retrouvés, la cause de la blessure mortelle est à chaque fois identifiée et indiquée. Pour qu'une demande de pension de veuvage soit acceptée, le prosecteur devait prouver que le militaire était bien décédé des suites d'une blessure ou d'une maladie infectieuse contractée pendant la guerre (une septicémie, par exemple). C'était bien le cas des six soldats allemands dont on autopsia les corps entre le 13 et le 16 novembre 1944 pour vérifier que les *Wehrdienstbeschädigung* (dommages reçus au combat) étaient bien le fait de la *Feindeinwirkung* (action de l'ennemi). Ces protocoles d'autopsies furent rédigés en trois exemplaires, comme c'était le cas pour tous les rapports d'autopsies des prosecteurs au service de la *Wehrmacht*. Néanmoins, ils ne furent pas envoyés à leurs destinataires car la ville de Strasbourg fut libérée de l'occupant allemand le 23 novembre 1944.

98. <http://judaisme.sdv.fr/histoire/villes/strasbrg/adassa.htm> ; auteur Gérard Weindling.

99. Autopsie de Gefreiter [Gefreiter] Gotthilf Baumann (41 ans, stationné à Offenbourg) le 2 janvier 1942. BAMA, RH 12-23/3165.

100. *Ibid.*, janvier 1942.

101. *Ibid.* Rapport d'autopsie de Joseph Menten, le 14 mars 1942.

102. ADBR, 126 AL 37 (dossier n° 2).

103. BAMA, RH 12-23, Nr. 560. Eickhoff to Lauche, 18.7.1942 (au sujet du cas n° 322). [Courrier de Eickhoff du 18 juillet 1942 à Lauche.]

104. BAMA, RH 12-23/588. 19 août 1944.

THÈSES DE MÉDECINE

Friedrich Klinge dirigea 10 thèses de médecine pendant la période où il travailla à Strasbourg.

Nom de l'étudiant	Titre de la thèse	Date	Membre(s) du jury	Institut/ Clinique
Doiwa, Walter	<i>Über einen Fall von rheumatischer Coronarsklerose. (Endarteritis rheumatica scleroticans)</i> [Au sujet d'un cas de sclérose coronarienne rhumatismale]	1943	Klinge	Pathologie
Jaeger, Hermann	<i>Über das primäre Tubencarcinom</i> [Le carcinome tubaire primaire]	1943	Klinge, Busse	Pathologie/ Gynécologie
Springmann, Hubertus	<i>Hautkrebs über Amputationsstumpf des linken Unterschenkels nach 21 Jahre</i> [Cancer de la peau d'un moignon déclaré 21 ans après l'amputation du membre inférieur gauche]	1943	Klinge, Danckelmann	Pathologie/ Orthopédie
Jenssen, Heinz	<i>Ein Fall von Lymphangiom der Parotis</i> [Étude d'un cas de lymphangiome de la glande parotide]	1943	Klinge, Zukschwerdt	Pathologie/ Chirurgie
Geim, Karl	<i>Über einen seltenen Fall von Fistelkarzinom</i> [Étude d'un cas rare de carcinome sur fistule]	1944	Klinge	Pathologie
Koehler, Otto	<i>Ein Fall von Röntgenkarzinom mit einem Intervall von 31 Jahren</i> [Étude d'un carcinome survenu 31 ans après une exposition aux rayons X]	1944	Klinge	Pathologie
Schuler, Friedrich Ph.	<i>Über tödliches rheumatisches Fieber im Anschluss an Diphtherie-Scharlachsutzimpfung</i> [Étude d'un cas de fièvre rhumatismale mortelle en lien avec la vaccination contre la diphtérie et la scarlatine]	1944	Klinge	Pathologie
Baitsch, Reinhard	<i>Askeridiasis der Leber</i> [Ascéridiose du foie]	1944	Klinge, Hofmeier	Pathologie/ Pédiatrie
Wiedemann, Georg	<i>Vergleichende histologische Untersuchungen über die Seminome des Ovars und des Testikels</i> [Études histologiques comparatives des séminomes de l'ovaire et du testicule]	1944	Klinge	Pathologie
Schwendemann, Erich	<i>Ein seltener Fund von metallischem Quecksilber in der [sic] Appendix und seine Wirkung auf den menschlichen Organismus</i> [Cas rare de découverte de mercure métallique dans l'appendice et ses effets sur l'organisme humain]	1945	Klinge	Pathologie

Tableau 7 : Thèses de médecine dirigées par Friedrich Klinge lui-même, à l'Institut de pathologie. Sont exclues de cette liste les thèses des étudiants qui ont simplement utilisé des préparations issues de l'Institut de pathologie ou qui mentionnent Klinge dans leurs remerciements.

Beaucoup d'étudiants ayant préparé une thèse de médecine à la Reichsuniversität Straßburg ont tenu à remercier l'Institut de pathologie pour le soutien apporté à leur travail. Par exemple, l'Institut de pathologie a pu fournir à des étudiants des spécimens microscopiques de telle ou telle pathologie, leur permettre de participer à une autopsie, faire des analyses pour confirmer un diagnostic ou encore, mettre à leur disposition un organe spécifique pour leurs recherches. Comme les étudiants n'avaient que très peu de temps pour recueillir les données nécessaires à leur thèse, les prélèvements étaient sélectionnés uniquement en fonction de leur sujet et de la période à laquelle ils devaient effectuer leurs recherches. Malheureusement, dans la majorité des cas, ils n'ont indiqué ni les références des préparations ni les numéros des lames qu'ils ont utilisées : il est donc impossible de les identifier. Toutefois, dans certaines thèses, notamment celles qui portent sur un groupe spécifique d'individus nommés (comme la thèse de von der Decken sur le sarcome de l'enfant), les préparations sont identifiables¹⁰⁵.

S'il était donc courant que les étudiants collaborent avec l'Institut de pathologie pour mener leurs recherches, quatre des étudiants en anatomie d'August Hirt se démarquent. Les thèses de ces derniers sont consacrées à l'observation de différents organes humains au microscope à fluorescence. Ces quatre étudiants et leurs sujets de thèse sont les suivants : Erich Jäger, *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Schilddrüse* (La Fluorescence intrinsèque de la thyroïde humaine) en 1943¹⁰⁶, Gerhard Teufel, *Fluoreszenzmikroskopische Beobachtungen an der menschlichen Leber* (Observation au microscope à fluorescence du foie humain) en 1943¹⁰⁷, Hanspeter Naegele, *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Niere bei der Betrachtung im ultravioletten Licht* (La Fluorescence intrinsèque du rein humain observé en lumière ultraviolette) en 1944¹⁰⁸ et Albert Klein, *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Nebenniere* (La Fluorescence intrinsèque de la glande surrénale humaine) en 1944¹⁰⁹. August Hirt avait développé le microscope à fluorescence avec Philipp Ellinger dans les années 1920¹¹⁰. Il voulait cartographier les organes humains et leur fluorescence, et ses étudiants l'assistèrent dans cette tâche en choisissant un organe humain et en étudiant sa fluorescence. À cette fin, ils examinèrent des organes choisis dans le service de pathologie sur des personnes décédées de mort naturelle. L'important était que ces organes n'aient pas été affectés ou endommagés par ce qui avait provoqué la mort des individus concernés. Par exemple, si une personne avait succombé à une crise cardiaque, on pouvait étudier la fluorescence de ses reins car ceux-ci n'avaient pas été abîmés. Ce ne sont pas les quatre doctorants qui ont sélectionné les organes qu'ils ont utilisés. Ils ont simplement indiqué au service de pathologie la période à laquelle ils comptaient mener leurs recherches et les membres du service leur ont fourni le matériel adéquat le moment venu.

La microscopie à fluorescence nécessitait des tissus vivants ou prélevés très peu de temps après le décès. Dans le cas des quatre étudiants de Hirt, cela correspond à des observations réalisées 12 à 24 h après la mort du sujet¹¹¹. La collection de pathologie contient des préparations de tissus prélevés sur les corps autopsiés dans le cadre de ces thèses mais pas les organes spécifiquement utilisés par ces étudiants. En revanche, les noms des sujets autopsiés correspondent aux préparations étudiées dans le travail de thèses des doctorants de Hirt, ce qui permet maintenant de les identifier. Il s'agissait donc de quatre thèses impliquant l'étude *post-mortem* de tissus et d'organes, une pratique routinière dans le cadre de la recherche et de la collaboration des Instituts de pathologie et d'anatomie dans une université allemande de l'époque.

105. Christel von der Decken: *Über gutartige sympathische Neuroblastome mit histologisch sarkomartigen Bildern*. Diss. med. Straßburg, Halle 1945.

106. Erich Jäger: *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Schilddrüse*. Diss. med. Straßburg 1943.

107. Gerhard Teufel: *Fluoreszenzmikroskopische Beobachtungen an der menschlichen Leber*. Diss. med. Straßburg 1943.

108. Hanspeter Naegele: *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Niere bei der Betrachtung im ultravioletten Licht*. Diss. med. Straßburg 1944.

109. Albert Klein: *Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Nebenniere*. Diss. med. Straßburg 1944.

110. Voir le chapitre IV. 2.

111. Barry R. Masters: The Development of Fluorescence Microscopy. *Encyclopedia of Life Sciences* (2010), n. pag.

COLLECTION PATHOLOGIQUE ET ARCHIVES

Les collections de l'Institut de pathologie « correspondent presque totalement à des pièces anciennes datant d'avant 1919 », affirmait Jean-Marie Le Minor en 2009¹¹². En effet, elles sont constituées de pièces provenant des collections communes du « musée anatomique » de la faculté de médecine d'avant 1870, ainsi que de pièces de la période wilhelmienne. Jean Frédéric Lobstein (le jeune) avait inauguré à Strasbourg, en 1819, la première chaire spécialisée d'anatomie pathologique en Europe. Cependant, en 1872, la faculté française ne possédait toujours pas d'Institut de pathologie indépendant.

À son arrivée à Strasbourg, von Recklinghausen opéra un revirement thématique et méthodologique dans l'orientation de sa recherche. Il abandonna progressivement la pathologie expérimentale pour se consacrer essentiellement à l'anatomie pathologique, au service d'un fondement macroscopique et histologique systématique du diagnostic médical. Dans cette conception, la proximité avec l'hôpital était plus importante pour l'anatomie pathologique qu'avec les autres sciences expérimentales de la *Kaiser-Wilhelms-Universität*. La disponibilité d'un « matériau de cadavres¹¹³ » abondant à Strasbourg entérina la séparation nette entre les sciences morphologiques et les autres sciences naturelles à la *Kaiser-Wilhelms-Universität*. L'anatomie pathologique se retrouva ainsi davantage du côté de la clinique que des autres sciences biologiques fondamentales. Les circonstances locales (richesse et facilité d'accès au « matériau de cadavres ») et la prédilection de von Recklinghausen pour la clinique le plaçaient dans la continuité de la situation française d'avant 1871. En revanche, le choix de von Recklinghausen de construire les instituts biomédicaux fondamentaux à côté de l'hôpital civil remettait en partie en question l'idée de l'unité de l'université inhérente au projet universitaire humboldtien. En raison du manque d'espace pour de nouvelles constructions, il obligea le gouvernement à séparer la partie médicale de l'université des autres facultés (notamment celle des sciences naturelles créée en 1875) en la plaçant dans l'environnement immédiat de l'hôpital.

Entre 1872 et 1906, von Recklinghausen, puis de 1906 à 1916, son successeur Hans Chiari, développèrent sur cette base une riche collection pathologique macroscopique composée de pièces d'ostéologie, de calculs et de calcifications, ainsi que de préparations sèches et humides. Le catalogue général de la collection recense 8 329 pièces en 1918¹¹⁴.

Si pendant la période wilhelmienne, la partie la plus importante de l'Institut de pathologie occupait déjà les salles destinées à l'histologie pathologique, cette orientation fut confirmée dans l'entre-deux-guerres par Pierre Masson. Une collection de plusieurs dizaines de milliers de coupes, de lames et de blocs de paraffine de cette période subsiste jusqu'à nos jours¹¹⁵. Après avoir été arrêté en 1944 par la Gestapo et interné au camp de Compiègne-Royallieu, Louis Géry prit, en 1946, la direction de l'Institut de pathologie, poste qu'il conserva jusqu'à sa retraite en 1953. Les vitrines des collections macroscopiques de pathologie furent alors démontées et la collection entreposée au grenier de l'Institut de pathologie avec une partie des lames histopathologiques et des blocs de paraffine. L'institut abrite également le musée qui, bien que tout récent, inclut une série de préparations remarquables, datant de l'ancienne époque allemande ; un grand travail de réapprovisionnement a été entrepris afin que les collections de préparations puissent être utilisées en cours.

Bien que Friedrich Klinge ait déclaré publiquement en 1942 que la collection de pathologie dont il était désormais responsable comportait « quelques rares mais excellentes préparations [de la période wilhelmienne] » et qu'un « travail intense [avait] été engagé [en 1942] pour compléter la collection de pathologie, afin d'en disposer pour l'enseignement¹¹⁶ », cette partie de la collection fut ensuite oubliée. Dans sa présentation de 2009, Jean-Marie Le Minor ne fait aucune mention de ce sous-ensemble datant de la période nationale-socialiste¹¹⁷. Comment cette partie des collections de pathologie issue de la période de l'annexion de fait a-t-elle pu être identifiée ? Quel rôle a joué la mise en relation des archives papier et des pièces de collection matérielles dans ce processus ? Commençons par les archives papier.

112. Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 125-166.

113. Le terme allemand utilisé couramment à l'époque était celui de « *Leichenmaterial* » (matériau de cadavres) pour les cadavres et de « *Krankenmaterial* » (matériau de malades) pour les patients qui pouvaient servir à des fins pédagogiques ou scientifiques.

114. Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 138.

115. Close-Koenig, *Betwixt and between*, 2011. Close-Koenig, *Histopathology slides*, 2013.

116. Erler, *Hochschulführer*, 1942, p. 113.

117. Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 127-166.

1. Documents d'archives et publications

Trois ensembles de registres issus de l'Institut de pathologie sont actuellement conservés au département des Humanités en sciences de la vie et en santé (DHVS) de l'université de Strasbourg. Il s'agit de registres de rapports d'autopsies, de registres de protocoles d'autopsies et de registres histopathologiques avec informations de paiement.

1.1. Rapports d'autopsies

Les rapports d'autopsies rendent compte exclusivement de l'examen anatomopathologique *post-mortem* et non des résultats de biopsie ou d'examen de tissus chirurgicaux. Ils comprennent un résumé du diagnostic, la date, le nom de la personne décédée et celui de la clinique où elle était hospitalisée, mais aucun détail concernant l'autopsie elle-même. C'est ce résumé qui était envoyé aux médecins. Ces rapports ont tous été conservés et se suivent. Ils peuvent donc fournir des informations sommaires lorsque les protocoles d'autopsies correspondants manquent. Les deux ensembles de documents sont liés, chaque rapport d'autopsie étant le résumé d'un protocole d'autopsie.

1.2. Protocoles d'autopsies

La deuxième série de documents est constituée de protocoles d'autopsies complets. Ils contiennent la date de l'autopsie, le nom du défunt, la date du décès, le nom de la clinique où la personne était hospitalisée, les organes qui ont été examinés, un court résumé du diagnostic et des notes détaillées sur l'autopsie. L'âge est parfois noté, mais les champs suivants, *Beruf* (profession) et *Heimat* (origine), sont généralement vides. Les protocoles étaient signés par les personnes qui pratiquaient l'autopsie, dans le cas ci-contre, le docteur Eickhoff. Mais surtout, dans certains cas, les protocoles d'autopsies indiquent que des organes ont été prélevés pour intégrer la collection de pathologie. La solution dans laquelle ils ont été conservés est également mentionnée.

À l'origine, ces protocoles d'autopsies étaient écrits sur des feuilles volantes à en-tête du service de pathologie. Il y avait aussi des notes d'autopsies individuelles rédigées par le personnel de l'Institut de pathologie et des étudiants.

Ces différents protocoles ont été reliés après 1944, lorsque l'administration française est revenue à Strasbourg, comme l'attestent les descriptions en français au dos de chaque volume (voir fig. 13). Tous les volumes contenant les protocoles d'autopsies n'ont pas été conservés et certaines des feuilles volantes se sont perdues (voir tableau ci-dessous). Les documents manquants peuvent être identifiés grâce à l'ensemble des rapports d'autopsies qui, lui, est complet.

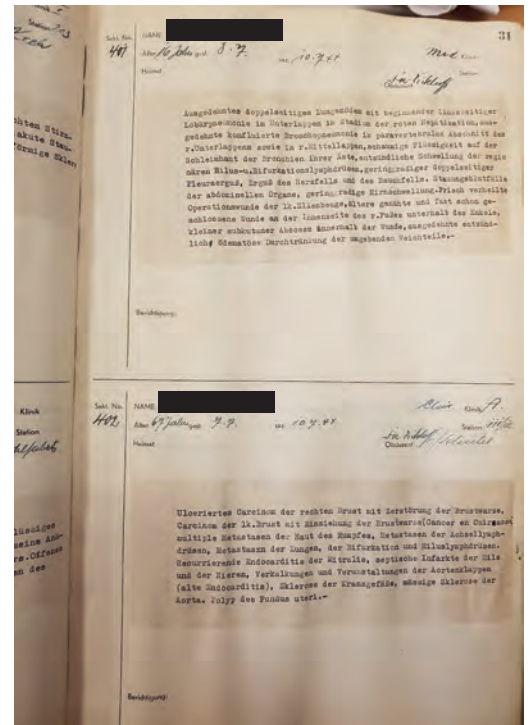


Figure 11 : Registre de rapports d'autopsies. Il s'agit de la conclusion de l'autopsie qui était transmise aux médecins. On notera qu'il y a deux résumés dactylographiés par page. Ces résumés présentent des informations de base mais aucune donnée sur des organes ou des prélèvements en particulier. Source : ADHVS, Fonds Anatomie pathologique, registre 1944, volume 3.

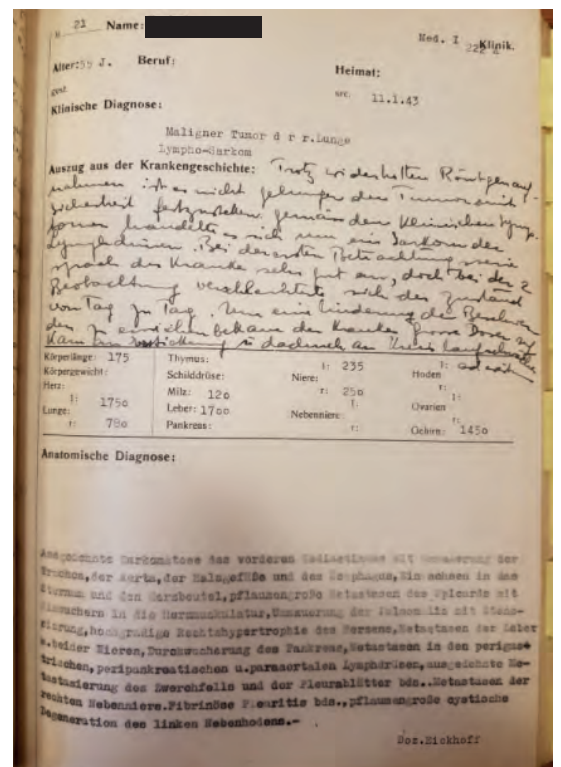


Figure 12 : Registre de protocoles d'autopsies contenant des informations détaillées. Source : ADHVS, Fonds Anatomie pathologique, registre 1943, volume 1.

Année : nombre de volumes	Volume : mois	État
1941 : 0 volume	Janvier-Décembre	Tous les protocoles manquent, à l'exception de quelques rares documents numérotés de façon erronée et inclus dans le volume 1 de 1942
1942 : 1 volume	Janvier-Août	Année incomplète, volume 1 uniquement
	1 : Août-Novembre	Complet
	Novembre-Décembre	Manquant
1943 : 6 volumes	1 : Janvier-Février	Complet
	2 : Février-Avril	Complet
	3 : Avril-Juin	Complet
	4 : Juin-Septembre	Complet
	5 : Septembre-Novembre	Complet
	6 : Novembre-Décembre	Complet
1944 : 2 volumes	1 : Janvier-Mars	Complet
	2 : Mars-Juin	Incomplet
	Juin-Novembre	Manquant

Tableau 8 : Nombre de volumes et mois correspondants pour les protocoles d'autopsies.



Figure 13 : Registres de protocoles d'autopsies reliés pour la période 1942-1944 avec indications en français au dos.
Source : ADHVS, Fonds Anatomie pathologique, registres de protocoles d'autopsies.

Environ 300 autopsies ont été pratiquées en 1942 mais l'un des volumes (novembre-décembre) manque. La série de registres de 1943 est complète et permet de savoir que 712 autopsies ont été effectuées cette année-là. Entre janvier et juin 1944, il y en a eu 350. En revanche, les rapports d'autopsies (qui, comme nous l'avons vu précédemment, contiennent des informations plus sommaires) se poursuivent jusqu'au 21 novembre 1944, soit deux jours seulement avant la libération de Strasbourg. La majorité des autopsies étaient demandées par des médecins de la clinique de médecine interne et de la clinique pédiatrique, mais toutes les autres cliniques sont également représentées.

Une comparaison avec les 34 autres instituts pathologiques en activité en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale place l'institut strasbourgeois en milieu de classement avec environ 1 200 autopsies par an. Pendant la même période, les pathologistes de Vienne effectuèrent 3 345 autopsies par an, ceux de Leipzig 3 162 et ceux de Francfort-sur-le-Main 2 200, ces trois instituts étant ceux où on pratiquait le plus d'autopsies¹¹⁸.

Comme on peut le voir sur la figure 12, les protocoles d'autopsies étaient généralement numérotés dans le coin supérieur gauche. On recommençait au chiffre 1 au début de l'année. Ce numéro, suivi de l'année, se retrouve sur les préparations humides et sèches identifiées dans la collection de pathologie (format nombre/année). Ainsi, en comparant les informations portées sur les documents papier et les numéros des préparations, il est possible d'identifier la personne à partir laquelle les préparations ont été réalisées. Ces documents comprennent habituellement le prénom et le nom de famille, mais ces champs peuvent aussi être vides. Dans d'autres cas, comme sur la figure 12, seul le nom de famille est mentionné. Par conséquent, l'identification n'est pas toujours complète.

Parfois, les cliniques donnaient des instructions particulières à l'Institut de pathologie et demandaient l'examen d'un organe spécifique. Dans ce cas, la clinique en question joignait au dossier un feuillet rose similaire à celui qui est photographié ci-dessus (voir fig. 14) pour demander officiellement que des tissus spécifiques soient examinés. Ce document indique le nom du défunt, celui de la clinique qui demande l'examen, ainsi que les dates de naissance et de décès. Le diagnostic clinique établi du vivant du patient est indiqué, ainsi que les interrogations qui ont conduit à cette demande – dans ce cas, une insuffisance cardiaque congénitale est suspectée. Les dernières parties du document incluent les antécédents du patient (ce qui donne souvent une indication sur la cause du décès), puis le nom de l'organe concerné (ici, le cœur) et la signature du médecin référent. Ce système du « feuillet rose » témoigne du rôle que tenait la pathologie dans le fonctionnement de chaque clinique de l'hôpital pour ce qui était de confirmer les causes de décès.

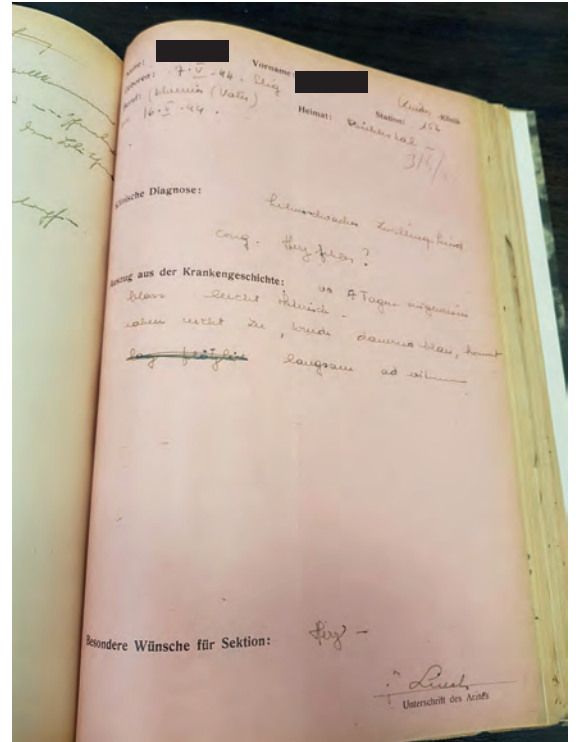


Figure 14 : Feuillet rose envoyé par une clinique pour demander l'examen d'un organe en particulier (ici, le cœur). Source : ADHVS, Fonds Anatomie pathologique, registre 1944, volume 2.

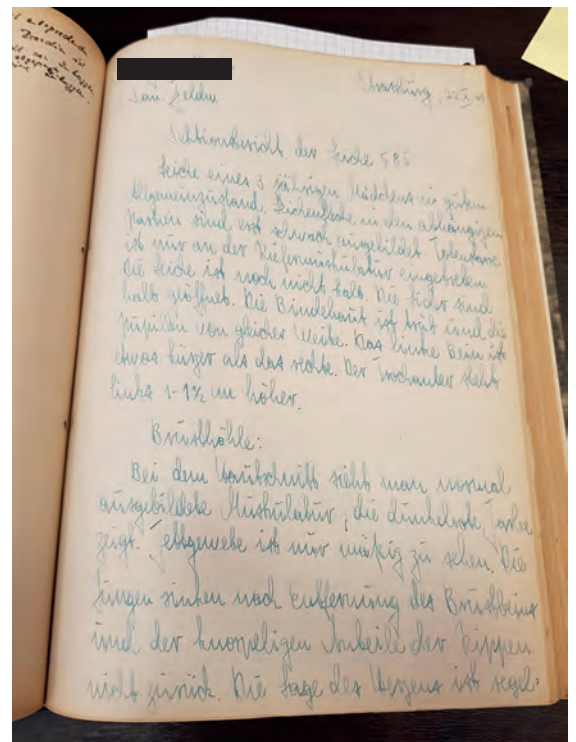


Figure 15 : Exemple de notes manuscrites dans l'un des registres de protocoles d'autopsies. Source : ADHVS, Fonds Anatomie pathologique, registre 1943, volume 5.

118. Fischer, *Fünfzig Jahre Pathologie in Deutschland*, 1949.

Parfois, la personne qui rédigeait le protocole ajoutait un croquis pour montrer l'apparence spécifique d'un organe, généralement les poumons, et indiquer l'emplacement des tissus malades par rapport aux tissus sains. Comme la pratique de l'autopsie faisait partie des études médicales, les étudiants devaient participer à des autopsies dans le cadre de leur examen d'État, et leurs notes étaient souvent incluses dans le dossier.

Les protocoles d'autopsies incluant fréquemment des notes de cas individuelles, on peut en déduire qu'il était courant pour les étudiants en médecine de passer leurs examens d'État sur des corps choisis au hasard et arrivés à l'Institut de pathologie dans des circonstances normales. Trois étudiants au maximum pouvaient passer leur examen sur un seul cadavre. Leurs notes concernant le déroulement de l'autopsie étaient jointes au dossier du patient. Lorsque des étudiants ont passé leur examen d'État pendant telle ou telle autopsie, le dossier correspondant porte des estampilles sur la première page ou la mention manuscrite « Staatsexamen » (examen d'État)¹¹⁹.

1.3. Registres histopathologiques avec informations de paiement

Figure 16 : Page de l'un des registres histopathologiques avec le nom du patient, celui du médecin traitant, la clinique d'origine et les informations de paiement. Le numéro dans la colonne de gauche correspond aux lames microscopiques préparées à partir des examens diagnostiques. La colonne suivante indique la date de réception des tissus pour examen, puis le nom de la clinique ou du médecin qui a envoyé le matériel. La petite colonne suivante indique le prix de l'examen et une coche montre que ce test a été payé par l'assurance. La colonne la plus large donne le nom du patient, son âge, les tissus à examiner et le diagnostic supposé.

Le dernier ensemble de registres se rapporte aux biopsies diagnostiques et aux examens histopathologiques réalisés pour les chirurgiens et les autres médecins. Cette activité était totalement distincte des autopsies. Ces registres contiennent des informations de paiement détaillées pour ces examens histologiques de routine pratiqués sur des échantillons de tissus. Ce fonds est totalement indépendant des rapports et protocoles d'autopsies. Ces documents comportent le nom du patient, celui du médecin, le prix de l'examen, le tissu à examiner, le diagnostic supposé, le diagnostic confirmé par l'examen pathologique, les prestataires d'assurance maladie payeurs et, éventuellement, une estampille indiquant que les frais ont été payés. On y apprend aussi que le service de pathologie effectuait des examens diagnostiques sur des prélèvements venus de l'extérieur de l'hôpital, puisque des praticiens en cabinet privé envoyaient des tissus au service de pathologie pour examen. Les

informations de paiement distinguent nettement les demandes internes issues des cliniques de la Reichsuniversität Straßburg et les demandes externes par l'indication du nom du médecin traitant et, dans le cas des demandes externes, l'omission d'informations cliniques complémentaires. Ces notes concernant des examens histopathologiques ne correspondent à aucune préparation macroscopique en bocal. En revanche, elles sont reliées à la vaste collection de lames de microscope que nous avons trouvée et que nous présentons ci-dessous. Nous avons confirmé que toutes les lames microscopiques contiennent du matériel histopathologique diagnostique provenant de patients vivants.

119. Prof. Klinge Staatsexamen (examen d'État du Prof. Klinge) in: S. Musch, numéro de dossier 161/43. Registre des protocoles d'autopsies de 1943. ADHVS, université de Strasbourg.

2. La collection pathologique macroscopique de la période de la Reichsuniversität

En octobre 2018, alors qu'elles cherchaient des blocs de paraffine, Tricia Close-Koenig et Aisling Shalvey ont réexaminé un certain nombre de préparations pathologiques connues qui étaient conservées dans le grenier de l'Institut de pathologie. Cette inspection a révélé que certains des bocaux comportaient de petites fiches avec des numéros d'identification semblables à ceux des registres de pathologie de la Reichsuniversität Straßburg.

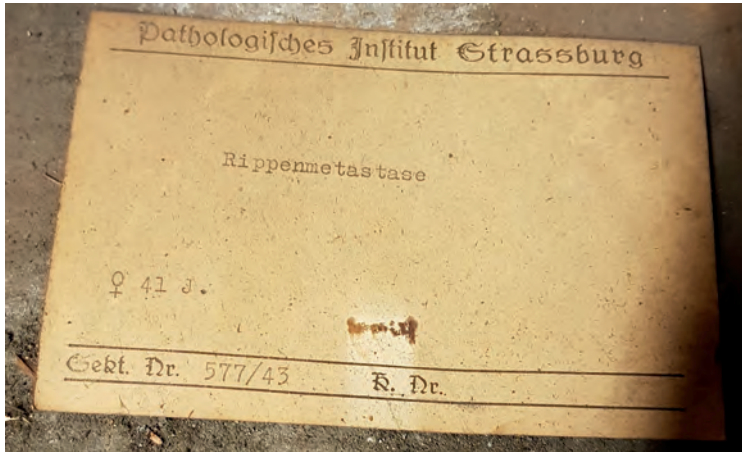


Figure 17 : Fiche d'identification d'une préparation avec numéro d'autopsie (Sekt. Nr. 577/43). Ce numéro correspond à l'autopsie numéro 577 de 1943. Outre le nom de l'Institut de pathologie (*Pathologisches Institut Strassburg*), la fiche comporte un diagnostic (« *Rippenmetastase* », c'est-à-dire métastase d'une côte de la cage thoracique), l'âge (41 ans) et le sexe (féminin). On retrouve ce numéro d'autopsie dans les registres de rapports et de protocoles d'autopsies présentés ci-dessus.

Ce constat nous a imposé d'examiner la collection de pathologie entreposée dans le grenier de l'institut de manière complète et systématique. Dans les mois qui ont suivi, les préparations réparties sur les quatre étagères du fond du grenier ont été analysées une par une.

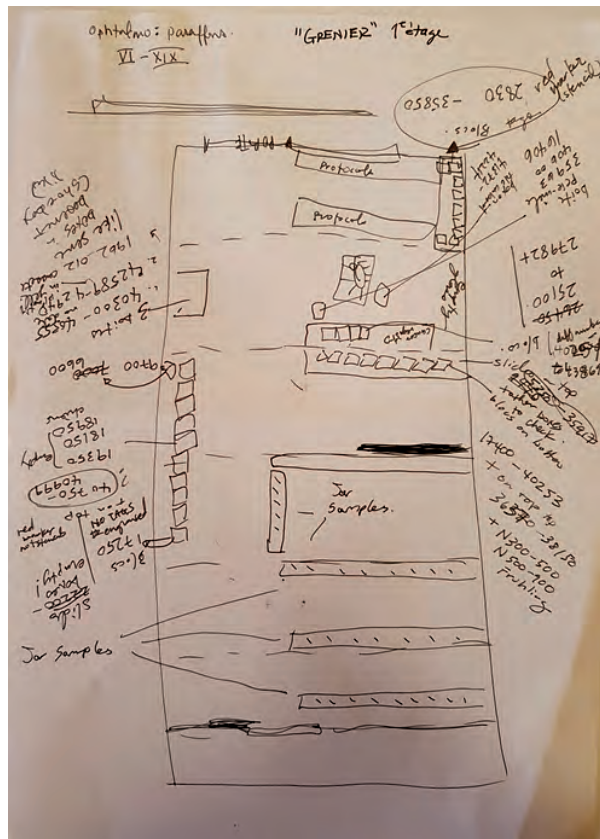


Figure 18 : Plan d'inventaire initial du grenier (2018) indiquant à l'avant (en haut du croquis) la localisation des boîtes de blocs de paraffine et des registres d'autopsies, et à l'arrière (en bas du croquis) quatre étagères avec des préparations macroscopiques.

Les blocs de paraffine ne datent pas de la période 1941-1944.

Une analyse systématique des quatre étagères de préparations pathologiques montre qu'une série de ces préparations date de l'époque de la Reichsuniversität Straßburg. Elles se trouvent parmi des préparations datant de périodes antérieures, sans ordre apparent.



Figure 19 : Photographie d'une des étagères de la collection en 2018. Sur le rayon du bas, au milieu, se trouve un exemple caractéristique de bocal cylindrique. Sur le même rayon, à droite (à l'avant), se trouve une préparation caractéristique dans un bocal rectangulaire avec fiche d'identification fixée sur le couvercle. L'étagère supérieure présente également un mélange de bocaux rectangulaires et cylindriques.

Notre examen a établi que la collection contenait un mélange de bocaux rectangulaires et cylindriques, et que les premiers correspondaient systématiquement à des préparations datant de l'époque de la Reichsuniversität Straßburg. Par ailleurs, nous avons réussi à associer les bocaux cylindriques aux numéros et aux catalogues datant de l'ère wilhelmienne et de la période française qui a précédé la RUS. Comme le montre la photographie ci-dessus, cet inventaire a mis en évidence le mauvais état de la collection qui exige que soient prises des mesures conservatoires une fois que la Commission aura rendu son rapport.

La présence de préparations datant de la période de la Reichsuniversität a été confirmée par l'appariement systématique des numéros de cas de patients figurant dans les registres avec les numéros attribués aux préparations.

D'anciennes présentations de cette collection prouvent qu'elle a une origine mixte depuis longtemps, mais cette réalité n'avait pas été reconnue jusque-là. Sur les photographies de la collection publiées en 2009 dans *Anatomie(s) & Pathologies*, on voit nettement certains des bocaux rectangulaires caractéristiques de la Reichsuniversität sur lesquels des morceaux de papier sont fixés avec une pince métallique. Entre ces photographies et l'identification des préparations de la RUS par la Commission neuf ans plus tard, il semble qu'aucun d'eux n'ait été déplacé¹.



Figure 20 : Reproduction d'une photographie de la collection de pathologie dans Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 126. L'ordre des bocaux est identique à celui des photographies de la Commission de 2018.

1. Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 125-166.

Pour la suite de l'analyse, nous avons entrepris d'apparier systématiquement les documents papier contenus dans les registres avec les préparations.

La plus grande partie de la collection de pathologie est composée de préparations datant d'avant la Reichsuniversität Straßburg. Elles sont faciles à identifier et à exclure, car les bocaux sont de forme cylindrique et sont dotés de notes manuscrites sur papier directement collées sur les bocaux en verre. Leur système de numérotation correspond aux catalogues de la collection de la période wilhelmiennne. Cet ancien système de numérotation des préparations n'utilise pas le format nombre/année. Il s'agit uniquement de numéros consécutifs, sans année. Nous avons ainsi pu vérifier que tous les bocaux cylindriques datent d'avant la Reichsuniversität Straßburg. Ils ne sont donc pas comptabilisés dans le sous-ensemble des préparations de la *RUS* dans la collection de pathologie.



Figure 21 : Reproduction d'une photographie de la collection de pathologie dans Le Minor *et al.*, *Anatomie(s) & Pathologies*, 2009, p. 158-159. Elle montre des préparations plus anciennes dans des bocaux cylindriques. On notera que le papier qui identifie les préparations est nettement différent (étiquettes avec bordure bleue), que le système de numérotation atteint les milliers et ne comporte pas d'année, que l'écriture n'est pas dactylographiée et que le papier ne porte pas l'en-tête du *Pathologisches Institut Strassburg*.

Parmi les éléments de la collection de pathologie identifiés au cours de cette étude systématique comme relevant de la période 1941-1944, un certain nombre de sous-groupes peuvent être distingués. Le premier groupe est constitué de préparations contenues dans des bocaux en verre rectangulaires caractéristiques sur lesquels sont fixées des fiches d'identification. L'état actuel de ces fiches nécessite un nettoyage et des mesures de conservation minutieuses afin de les rendre lisibles.



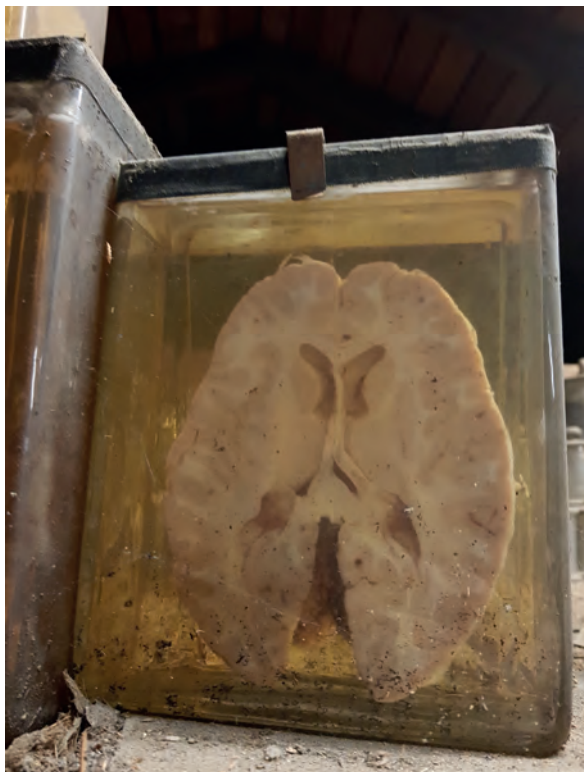
Figure 22 : Série de préparations dans des bocaux en verre rectangulaires caractéristiques sur lesquels sont fixées des fiches d'identification. L'état actuel de ces fiches nécessite un nettoyage et des mesures de conservation minutieuses afin de les rendre lisibles.

Le deuxième groupe comprend des préparations dans les bocaux en verre rectangulaires caractéristiques sans fiche d'identification, mais comportant une inscription à la cire directement sur le verre. Cette inscription reproduit le système de numérotation spécifique de la période nationale-socialiste comme on peut le voir sur la figure 23 ci-dessous.



Figure 23 : Préparation sans fiche d'identification mais avec un numéro à la cire au format nombre/année (21/43), qui désigne, dans ce cas, l'autopsie n° 21 réalisée en 1943. Le numéro d'identification peut être relié au numéro dans le coin supérieur gauche de l'un des protocoles d'autopsies.

Enfin, le troisième groupe est composé de préparations de cette période contenues dans des bocaux rectangulaires sans fiche d'identification ni numéro à la cire.



L'état des préparations de ce dernier sous-groupe rend l'identification difficile et nécessiterait une démarche ultérieure d'identification basée sur l'analyse systématique de tous les protocoles d'autopsies existants, couplée à une analyse pathologique du type de préparation.

Figure 24 : Préparation sans fiche d'identification ni numéro à la cire, mais très similaire à d'autres préparations de la période de la Reichsuniversität Straßburg. Elle était placée à côté d'autres bocaux de cette époque. Il est donc très probable qu'elle fasse partie des préparations de la Reichsuniversität Straßburg au sein de la collection de pathologie.

Outre ces préparations, la Commission a retrouvé au grenier de l’Institut de pathologie un certain nombre de fiches d’identification sans les bocaux correspondants. Ces fiches volantes doivent correspondre à des préparations sans fiche ou bien à des préparations qui n’existent plus à ce jour.

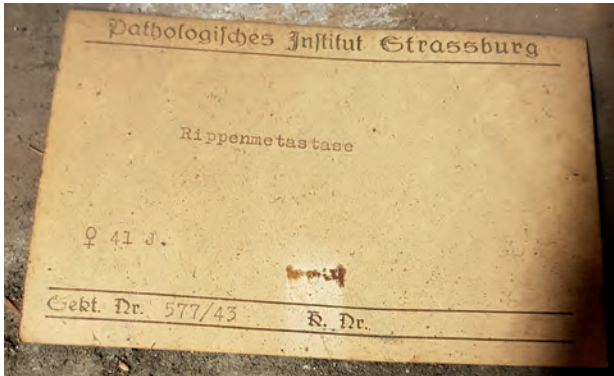


Figure 25 : Fiche d’identification volante. On y voit clairement l’en-tête du *Pathologisches Institut Strassburg* qui date de la période de la *Reichsuniversität*. Le numéro d’autopsie (*Sekt.* ou *Sektionsnummer*) dans le coin inférieur gauche suit le format nombre/année et se retrouve dans les rapports et protocoles d’autopsies. Dans certains cas, les fiches volantes peuvent être associées à une préparation sans numéro d’identification.



Figure 26 : Préparation avec fiche d’identification manuscrite provisoire. Autopsie n° 206 (S. 206) datée du 2 avril 43 avec les informations courantes (nom, âge et diagnostic). Bien que ces annotations soient manuscrites, on peut affirmer avec certitude qu’il s’agit d’une préparation de la Reichsuniversität Straßburg en raison de la forme du bocal, de la pince métallique, ainsi que du numéro de la préparation et de l’année qui correspondent aux rapports et protocoles d’autopsies.

D’autres préparations portent une fiche d’identification provisoire manuscrite qui comporte la date et le numéro de l’autopsie, ainsi que des informations diagnostiques et parfois, le nom d’un patient, comme on le voit sur la figure 26.

Enfin, il y a d’autres préparations avec fiche mais leur système d’identification ne correspond pas à celui des registres d’autopsies. Par exemple, l’une des fiches en question comprend l’indication *2508 Stat*, or ce suffixe ne se retrouve nulle part dans les registres dans lesquels les numéros n’atteignent d’ailleurs jamais 2 000¹. On peut supposer que ces préparations particulières datent de la période de la *Reichsuniversität*, mais le système d’inventaire de la collection ne permet pas de les identifier.

L’identification systématique des préparations contenues dans des bocaux rectangulaires de la période 1941-1944 a suivi un processus décrit dans le schéma ci-dessous.

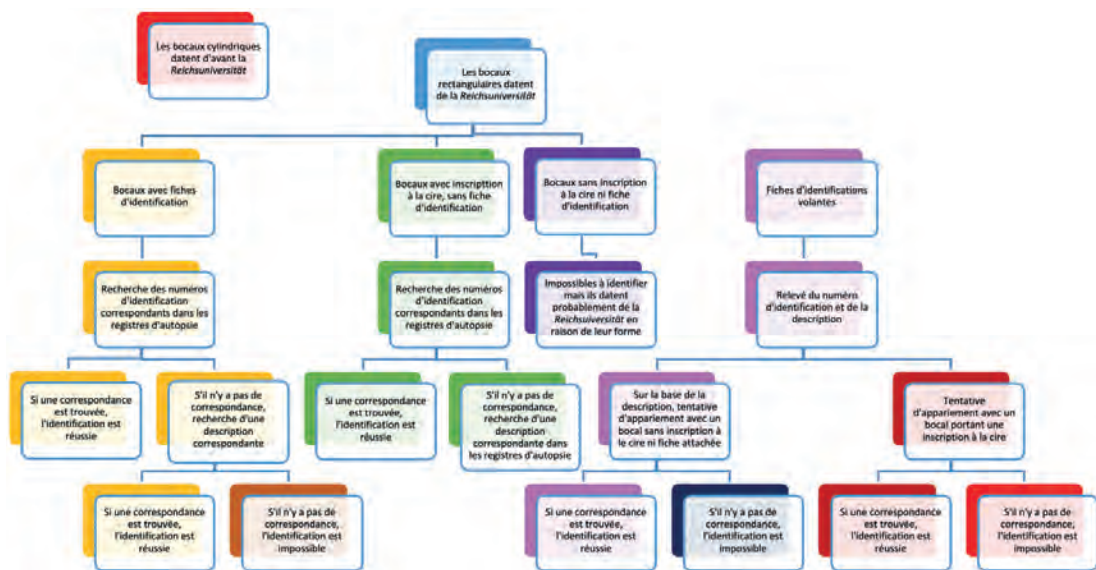


Figure 27 : Schéma méthodologique montrant le processus d’appariement des préparations macroscopiques avec les protocoles et rapports d’autopsies.

1. ADHVS, Collection de pathologie, sous-ensemble Reichsuniversität Straßburg : 2508/43.



Figure 28 : Photographie des bocaux de la période de la Reichsuniversität Straßburg, montrant les bocaux rectangulaires et le papier à en-tête de la Reichsuniversität Straßburg, ainsi que les pinces métalliques utilisées pour fixer les fiches sur chaque bocal.

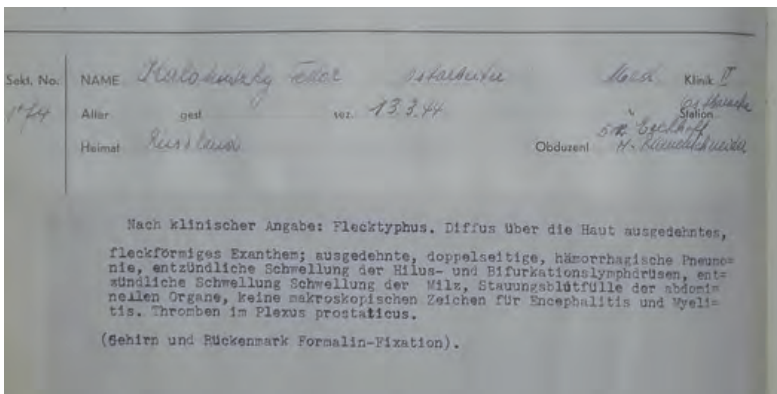


Figure 29 : Rapport d'autopsie concernant le sujet Fedor Kalokwitzky, travailleur forcé russe décédé du typhus.

Source : ADHVS, Fonds Anatomie pathologique, registre des comptes rendus d'autopsies, volume 1, 1944.

Dans le registre « Diagnostics, autopsies » de l'année 1944, on trouve sous le numéro 174 le protocole d'autopsie d'un travailleur de l'Est nommé Kalokwitzky Fedor, mort du typhus exanthématique. Son âge et la date de son décès ne sont pas indiqués. Dans le champ « Heimat », on trouve la mention « Russland » (Russie). C'est la clinique médicale II qui avait demandé l'autopsie de ce travailleur de l'Est. Manifestement, les baraques des travailleurs de l'Est malades relevaient de cette clinique puisqu'au champ « Service », c'est la mention « Baraque Est » qui est indiquée de façon laconique. Le protocole d'autopsie a été signé par Eickhoff, chargé de cours, et H. Riemenschneider, ce qui indique que ce sont eux qui ont pratiqué cet examen le 13 mars 1944. Le paragraphe collé dans le registre d'autopsie comporte non seulement le résumé du diagnostic anatomopathologique, mais il indique également que des organes ont été prélevés : « *Gehirn und Rückenmark Formalin-Fixation* » (Fixation au formol du cerveau et de la moelle épinière)². Malgré des recherches approfondies, nous n'avons pas pu retrouver cette préparation dans les collections de l'Institut de pathologie pour le moment.

Dans certains cas, les préparations ne peuvent pas être reliées à des rapports ou protocoles d'autopsies, ce qui peut être dû à une mauvaise lisibilité de la fiche d'identification, à un protocole manquant ou au fait que les informations n'ont pas été reportées dans les registres que nous avons retrouvés.

À ce jour et à titre de résultat final de cet inventaire systématique de la collection effectué à partir de novembre 2018 pour évaluer le nombre de préparations et tenter de les catégoriser, la CHRUS a établi une corrélation entre les informations archivistiques et les préparations elles-mêmes, et a identifié 134 des préparations datant de la période 1941-1944. Une base de données a été créée. Elle inclut toutes les informations disponibles, notamment les notes sur les fiches papier ainsi que sur les préparations, qu'elles aient pu être identifiées ou non.

L'ensemble des préparations pathologiques identifiées relève d'une activité d'autopsie de routine et de production de préparations à des fins pédagogiques telles que Friedrich Klinge les décrivait en 1942 : « Un travail intense a été engagé pour compléter la collection de pathologie, afin d'en disposer pour l'enseignement¹. »

Toutefois, les documents papier contiennent quelques éléments plus directement en rapport avec la situation d'annexion de fait de l'Alsace. Les registres de protocoles d'autopsies incluent par exemple celui de l'autopsie d'un travailleur de l'Est.

1. Erler, *Hochschulführer*, 1942, p. 113.

2. Registre d'autopsie « Diagnostics, autopsies. 341.558 » 1944. ADHVS, p. 314.

3. La collection pathologique microscopique de la *Reichsuniversität*



Figure 30 : Photographie de l'emplacement original des 188 boîtes de lames découvertes le 28 septembre 2018 – les boîtes noires à gauche datent toutes de l'époque de la Reichsuniversität Straßburg. Les boîtes en bois à droite résultent de biopsies diagnostiques plus anciennes et ont un système de numérotation différent de celui de la RUS.



Figure 31 : Exemples de tissus inclus dans la paraffine. Nous avons examiné toutes les boîtes contenant des tissus inclus dans de la paraffine et avons conclu de cet examen qu'elles sont toutes postérieures à la Reichsuniversität Straßburg. Les protocoles d'autopsies de la période 1941-1944 mentionnent bien des tissus inclus dans de la paraffine mais nous ne les avons pas retrouvés à ce jour. Chaque bloc de paraffine individuel est identifié par le numéro de sa boîte, ainsi que par l'année et un numéro d'échantillon inclus sur le côté du bloc. Cette technique de la paraffine permettait de préserver les petits échantillons de tissus. Ils pouvaient ensuite être découpés à l'aide d'un microtome et examinés. Cette technique avait déjà cours au temps de la *Reichsuniversität*, mais les blocs de paraffine correspondants n'existent plus.

En septembre 2018, nous avons trouvé 188 boîtes de lames microscopiques dans une niche au rez-de-chaussée du bâtiment, au-dessus des dalles du faux plafond, complètement à part du reste de la collection de pathologie. Ces boîtes de lames peuvent être regroupées en deux catégories distinctes : des boîtes en bois antérieures à la Reichsuniversität Straßburg et des boîtes en carton noires datant de la période de la *Reichsuniversität*. Nous avons découvert que ces boîtes noires (photographie ci-dessous) correspondent aux biopsies diagnostiques réalisées à l'Institut de pathologie à l'époque de la *Reichsuniversität*.

Outre les boîtes, nous avons retrouvé une collection importante de blocs de paraffine qui correspondent à l'une des phases de préparation des lames microscopiques (inclusion en paraffine de la pièce tissulaire à étudier). Les blocs de paraffine sont numérotés ; leurs numéros correspondent à ceux des lames et des prélèvements histopathologiques (voir fig. 31).



Figure 32 : Récupération, catalogage et nettoyage des boîtes de lames. Toutes les boîtes ont été systématiquement retirées de leur niche dans le plafond, ouvertes, dépoussiérées et cataloguées pour vérifier que les lames étaient toujours en ordre et qu'il n'en manquait pas.

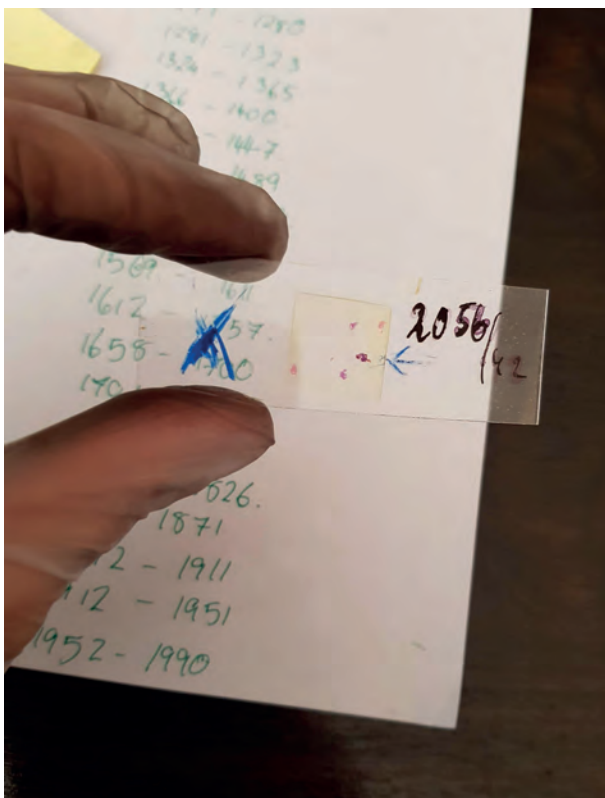
Les boîtes de lames se suivent sans exception et sont très bien conservées. Chaque boîte contient un nombre de lames variable mais, à une exception près (il s'agit de la lame remplacée par le billet *Privatbesitz Pr. Klinge* dont il est question ci-dessous), aucune ne manque.



Figure 33 : Exemple de l'intérieur d'une boîte de lames montrant qu'elles sont toutes rangées par ordre numérique et qu'elles sont dans un très bon état de conservation.



Figure 34 : Boîtes de lames rangées dans l'ordre ; aucune boîte ne manque. Les petits papiers qui dépassent indiquent les boîtes contenant des lames avec inscription à la cire.



Nombre de lames portaient des marques rouges, bleues et jaunes sur le verre, ce qui indique que ces préparations ont pu être utilisées par des étudiants à des fins de recherche. Elles correspondent à des cas cliniques et à des tests diagnostiques qui faisaient partie du travail quotidien de l'Institut de pathologie.

Une seule lame a été retirée de toute la collection, ce qui nous fournit une quantité considérable d'informations au sujet de l'ensemble de la collection.

Figure 35 : Exemple de lame avec une marque à la cire et un numéro. Le numéro correspond précisément à un document papier renfermant des informations de paiement (registre histopathologique). Cette marque à la cire n'est qu'un exemple, d'autres lames portent des marques à la cire rouge ou jaune avec une flèche similaire pointant vers une zone particulièrement importante de l'échantillon. La plupart des lames ne présente pas de telles marques mais seulement des numéros.



Ce papier remplaçant une lame de 1942 indique que l'échantillon n° 3273/42 se trouvait *im Privatbesitz Pr. Klinge* (dans la collection privée du docteur Klinge). Dans les registres contenant les informations de paiement des biopsies, le numéro 3273/42 correspond au nom de Gaby S., une patiente atteinte de sarcome³. Or, Christel von der Decken a étudié le cas de Gaby S. dans la thèse qu'elle a réalisée sous la direction du docteur Hofmeier à la clinique infantile. Elle y remercie le professeur Klinge pour son aide. Il lui a vraisemblablement procuré des préparations pathologiques pour ses recherches⁴.

Figure 36 : Morceau de papier inséré à la place d'une lame et indiquant que la lame manquante se trouve dans la collection privée du professeur Klinge.

CONCLUSION

L'une des tâches centrales de la CHRUS consistait à déterminer si des préparations datant de la Reichsuniversität Straßburg subsistaient. Nous pouvons désormais répondre à cette question avec certitude. Oui, il reste des préparations macroscopiques et microscopiques pathologiques de l'époque de la Reichsuniversität Straßburg. Soulignons que la collection pathologique était entièrement indépendante de la collection anatomique, qu'elle servait à l'enseignement et parfois à la recherche doctorale.

Nous pouvons également affirmer qu'aucun des échantillons de tissus identifiés par nos soins ne résulte d'une activité criminelle ou contraire à l'éthique. Les préparations qui subsistent peuvent être réparties en trois catégories :

1. Des préparations humides macroscopiques prélevées lors d'autopsies et destinées à l'enseignement. Sur les 134 préparations identifiées de cette collection, aucune ne semble être liée à une activité criminelle ou contraire à l'éthique. Il s'agit de préparations pathologiques de routine qui illustrent le rôle de l'Institut de pathologie dans la formation médicale, en lien avec le fonctionnement normal de la pathologie à l'hôpital de la Reichsuniversität Straßburg.
2. Une collection de lames histopathologiques issues de biopsies diagnostiques. Les tissus provenaient de biopsies de routine (souvent réalisées sur des tissus retirés chirurgicalement). L'examen histopathologique visait à confirmer le diagnostic clinique et à guider les médecins dans la sélection d'un traitement approprié. En outre, ces lames de microscope étaient regroupées et utilisées à des fins de recherche, notamment par les étudiants préparant une thèse. Nous attestons également que cette collection de lames histopathologiques n'a aucune origine criminelle et qu'elles n'ont aucun lien avec les travaux réalisés en anatomie.
3. En revanche, bien que des blocs de paraffine soient référencés dans les protocoles d'autopsies, il n'y a aucune preuve qu'ils existent encore. Dans les cas où il est question de tissus prélevés *post-mortem* puis inclus dans de la paraffine, il s'agit d'une activité de routine n'ayant strictement aucun lien avec une quelconque activité criminelle.

3. von der Decken, *Über gutartige sympathische Neuroblastome*, 1945, p. 5.

4. *Ibid.*

La collection est largement documentée à travers des archives papier dont la grande majorité est parvenue jusqu'à nous sous la forme de comptes rendus d'autopsies, de protocoles d'autopsies et d'informations de paiement pour les biopsies diagnostiques. Rien dans l'ensemble de cette documentation d'une pratique clinique de routine ne peut être mis en lien avec la moindre activité criminelle. En revanche, elle souligne le rôle central de la pathologie dans le fonctionnement normal de l'hôpital de la Reichsuniversität Straßburg.

L'Institut de pathologie était au centre de la formation des étudiants en médecine : certaines autopsies donnaient lieu à des examens, on y supervisait des thèses de médecine et l'institut fournissait des tissus aux étudiants pour leurs recherches. Tous ces éléments sont conformes à ce que l'on peut attendre d'un service de pathologie dans un hôpital universitaire et ne sauraient être considérés comme criminels ou contraires à l'éthique de quelque façon que ce soit.

Remarquons que la pathologie militaire doit être considérée comme une entité totalement distincte de l'Institut de pathologie qui se trouvait physiquement sur le campus de l'hôpital de la Reichsuniversität Straßburg. Certes, Friedrich Klinge dirigeait à la fois la pathologie militaire et l'Institut de pathologie de la *Reichsuniversität*, mais il semble qu'il n'y ait pas eu de croisement entre ces deux structures pour ce qui est des préparations, du matériel de recherche ou des documents conservés. Il reste un important travail de nettoyage et de conservation à entreprendre pour ce sous-ensemble de la collection de pathologie. De même, les recherches au sein des archives militaires allemandes demandent à être complétées au-delà des travaux engagés dans le cadre de notre Commission.

<p>Friedrich Klinge</p> <ul style="list-style-type: none"> • Die pathologische Anatomie der allergischen Gewebsreaktion. In: <i>Lehrbuch der Allergie</i>. Leipzig: Berger u. Hansen 1940-1942. • Die morphologischen, infektiösallogischen Reaktionen. In: <i>Lehrbuch der Allergie</i>. Leipzig: Berger u. Hansen 1940-1942. • Pathologische Anatomie und Histologie des Rheumatismus. <i>Ztschr. Rheumaforsch.</i> 1943. • Die Pathologie des Rheumatismus im Licht der Allergielehre. <i>Münch. med. Wchnschr.</i> 90 (1943), p. 5.
<p>Helmut Kaiserling</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lymphgefäße und Lymphangitis der Niere. Experimentelle und morphologische Untersuchungen. <i>Virchows Archiv für pathologische Anatomie</i> 306 (1942), p. 322-359. • Die Ausbreitungsformen der Nierenlymphbahninfekte und die lymphogene Nephrose. (Experimentelle, chemisch-physiologische und morphologische Untersuchungen). <i>Virchows Archiv für pathologische Anatomie</i> 309 (1942), p. 561-587. • Ankylosierende und deformierende rheumatische Polyarthrit (Arthritis und Arthrosis). <i>Zeitschrift für Rheumaforschung</i> 6 (1943), 1, p. 33-40.

Tableau 9 : Liste des publications de Friedrich Klinge et Helmut Kaiserling (1940-1944).
Source : Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991, p. 138-139.

4. LA MÉDECINE LÉGALE ET SES COLLECTIONS

Jean-Sébastien RAUL

L'université de Strasbourg est fondée en 1621 par Ferdinand II. Elle succombe en 1792 par décision de l'Assemblée législative. En 1794, trois écoles de santé sont créées à Paris, Montpellier et Strasbourg. La chaire de médecine légale et police médicale sera confiée à François-Emmanuel Fodéré, considéré comme le père de la médecine légale. Il conservera cette chaire jusqu'à sa mort, en 1835. Après la première guerre mondiale, en 1919, la chaire de médecine légale sera occupée par Paul Chavigny, jusqu'à son départ à la retraite en 1938.

CAMILLE SIMONIN ET L'AUTOPSIE D'UN CRIME (1945)

Camille Simonin (1891-1961) fait ses études de médecine à Lyon. Il suit son mentor Paul Chavigny à Strasbourg pour y devenir, en 1927, chargé de cours de médecine légale et sociale. En 1938, il succède à Chavigny à la chaire de médecine légale et sociale. De 1940 à 1942, il dirige l'Institut de médecine légale à la faculté de médecine d'Alger. Il retourne à la faculté de médecine de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand en 1942.

Après la libération de Strasbourg le 23 novembre 1944, les membres de la faculté de médecine repliée débutent en décembre 1944 des discussions concernant leur retour à Strasbourg. En même temps, les autorités françaises découvrent, dans les caves de l'Institut d'anatomie de la *Reichsuniversität* dirigé par le professeur August Hirt, les corps et les fragments de corps de 150 victimes baignant dans de l'alcool éthylique à 50 %. Les discussions du Conseil de la faculté de médecine sont accompagnées, dès le début de l'année 1945, par les médecins légistes Camille Simonin et Henri Fourcade, commissionnés comme experts dans le cadre des travaux d'enquête de la justice militaire française sur les crimes de guerre scientifiques et médicaux commis par les membres de la *Reichsuniversität* Straßburg et en lien avec le KL-Natzweiler. Camille Simonin est contacté dès janvier 1945 par le Commandant Jardin, juge d'instruction auprès du tribunal militaire de la 10^e région, pour venir à Strasbourg. Il est commis finalement avec son chef de travaux Fourcade en mai 1945 pour des expertises de médecine légale au début d'une procédure juridique qui ne se tiendra que sept et neuf ans plus tard, respectivement à Metz et à Nancy : le procès dit du « Struthof médical⁵ ».

Dans le cadre de leur mission, ils sont appelés à se transporter au Struthof afin de rechercher toute trace de manœuvres criminelles et notamment d'examiner la chambre à gaz et le four du bâtiment crématoire. La mission comprend également la réalisation des autopsies judiciaires sur les corps humains retrouvés dans les caves de l'Institut d'anatomie de la faculté, situé dans l'enceinte de l'hôpital civil de Strasbourg. L'enquête doit préciser le nombre de cadavres, leur sexe, leur origine et les causes de la mort. La mission exacte confiée aux trois médecins légistes est la suivante :

"1.) se transporter au camp du Struthof-Natzwiller, rechercher toutes traces suspectes pouvant être l'indication de manœuvres criminelles, faire tous prélèvements nécessaires.
Examiner spécialement à ce point de vue le bâtiment dit "chambre à gaz", le bâtiment du four crématoire et tout particulièrement le sous-sol de ce local, situé sous le four, indiquer notamment s'il existe des probabilités ou des preuves de blessures par coups de feu.
2.) pratiquer les autopsies des cadavres conservés dans les cuves de l'Institut d'Anatomie de la Faculté de Médecine de Strasbourg (16 cadavres d'adultes dont 3 féminins, complets) et décrire sommairement les débris humains contenus dans les cuves, débris provenant de 70 corps ayant la même origine d'après l'enquête (camp du Struthof-Natzwiller)
Pratiquer toutes recherches accessoires et faire tous prélèvements en vue d'examens ultérieurs anatomo-pathologiques et toxicologiques.
3.) En un mot, faire au point de vue médico-légal et après avoir pris connaissance du dossier de l'instruction, toutes recherches utiles à la manifestation de la vérité et dresser de leurs observations un rapport qui nous sera remis."

Figure 37 : Rapport des professeurs Simonin, Piédelièvre et du Dr. Fourcade pour la justice militaire, 15 janvier 1946⁶.

Selon le rapport d'expertise médico-légale, les investigations des experts ont permis d'établir des preuves matérielles des atrocités et des assassinats commis en grand nombre pendant la période où le camp se trouvait sous le commandement des SS.

5. Dépôt central des archives de la justice militaire (DCAJM), Le Blanc, 773 Struthof médical TPFA Lyon 202_1 Forme 1-223.

6. Camp de concentration du Struthof. Rapport d'expertise de MM. les professeurs et docteurs Simonin, Piédelièvre, Fourcade. Strasbourg le 15 janvier 1946, p. 1. Archives de l'Institut de médecine légale et de médecine sociale, faculté de médecine de Strasbourg.

Les experts expliquent ainsi dans le rapport avoir trouvé, sur le deuxième palier du camp, deux potences en bois. D'après les témoignages, elles auraient servi à l'exécution publique par pendaison des déportés qui tentaient de s'évader. L'examen des appareils a permis aux experts de noter la présence d'une caisse dont le plancher était constitué par une trappe qui se rabat et s'ouvre automatiquement par une faible pression exercée sur une pédale extérieure.

La visite du four crématoire a également permis aux experts de noter la présence d'une pièce carrée située sous le four. La porte d'entrée de cette pièce se composait de deux battants. Sur la face interne de ces battants, il a été relevé à différentes hauteurs des taches rougeâtres de forme arrondie ou ovale, prolongées le plus souvent vers le bas par une traînée plus ou moins longue de même teinte. Les recherches entreprises sur des parcelles de ces taches ont indiqué qu'il s'agissait de gouttelettes de sang. Elles ont été vraisemblablement projetées dans le voisinage et sont tombées sur la porte fermée à ce moment-là.

Le sol de cette pièce est fait d'une couche de ciment. Au milieu se trouvait une plaque de fer percée de trous sous laquelle était creusée une excavation reliée au siphon d'écoulement des eaux. Un petit panier en fer servant à la décantation a été retrouvé à cet endroit et outre du sang putréfié, les experts découvraient également une balle dont la tête était fortement aplatie et éclatée. Cette balle « champignonnée » prouvait qu'elle s'était écrasée sur un corps dur comme le sol. De fait, le sol présentait plusieurs points d'impacts de projectiles d'arme à feu tirés selon une direction allant de haut en bas.

C'est ainsi que les experts ont pu conclure leur rapport de la manière suivante :

Nous avons déjà signalé la présence dans le camp de deux potences en bois spécialement construites pour servir à la pendaison d'êtres humains.

Nous avons examiné le chevalet qui était employé si fréquemment pour la bastonnade brutale d'où les victimes sortaient toutes meurtries et parfois agonisantes.

Nous admettons également que les quatre crochets fixés à une poutre du plafond de la pièce où se trouve le four crématoire pouvaient être utilisés pour pendre clandestinement des internés.

De même qu'il ne nous paraît pas impossible qu'aux crochets de l'ancienne chambre à désinfection, située dans la baraque de four crématoire, des internés aient été soumis au supplice de la pendaison par les poignets liés derrière le dos.

Les traces matérielles – balle de mitraillette à tête aplatie, points d'impacts sur le sol cimenté, taches de sang sur la face interne de la porte, sang putréfié dans le panier de décantation de la conduite d'évacuation des eaux – que nous avons découvert dans la pièce du sous-sol du four crématoire nous permettent d'affirmer que ce lieu a servi à commettre des assassinats par coup de feu tiré de haut en bas, le supplicié étant couché sur le sol. Ces constatations corroborent les témoignages selon lesquels les exécutions avaient lieu par coup de feu à la nuque⁷.

DÉMONSTRATION DE L'EXISTENCE D'UNE CHAMBRE À GAZ AU SEIN DU KL-NATZWEILER, DE SON FONCTIONNEMENT ET DE SON UTILISATION À L'INSTIGATION DU PROFESSEUR HIRT AFIN DE RÉALISER UNE COLLECTION D'ANATOMIE À PARTIR DE VICTIMES DU CAMP

Un nombre initial estimé à 150 cadavres a été retrouvé dans les caves de l'Institut d'anatomie de la faculté situé dans l'enceinte de l'hôpital civil de Strasbourg. Soixante victimes étaient des prisonniers russes décédés au camp de Mutzig. Les corps étaient décharnés et l'autopsie de deux d'entre eux a permis de conclure à un décès lié à la tuberculose.

Cependant, l'identité et la provenance des autres victimes n'étaient pas connues. Ces 86 victimes pouvaient provenir du KL-Natzweiler et avaient pu être transportées en secret par groupes de 25 ou 30 en août 1943, de bon matin, dans une camionnette conduite par des SS selon les déclarations de MM. Wagner et Henrypierre, respectivement dessinateur et garçon de l'Institut d'anatomie⁸. Ces victimes devaient, selon eux, enrichir le musée d'anatomie en tant que pièces anatomiques. Toujours selon Henrypierre et Wagner, en septembre 1944, le professeur Hirt ordonna de procéder au dépeçage des 86 corps. Les tatouages devaient être enlevés et les corps débités, tête et viscères devant être incinérés au crématoire municipal de la Robertsau. Cet ordre ne put qu'être partiellement réalisé⁹.

7. *Ibid.*, p. 63.

8. *Ibid.*, p. 9.

9. *Ibid.*, p. 9.

Ainsi, 18 cadavres d'adulte, dont trois féminins, complets, ont fait l'objet d'une autopsie judiciaire réalisée par les professeurs Simonin, Piédelièvre et Fourcade. Deux de ces victimes étaient des prisonniers russes, autopsiés à titre de comparaison. Quarante-et-un restes ont été soumis à un examen externe, notamment afin de déterminer le nombre exact de victimes, leur sexe et la cause possible de leur décès.

Les autopsies furent pratiquées en juin 1945. Léonard Singer, professeur de psychiatrie et à l'époque étudiant en première année de médecine, relate les faits de la manière suivante :

Les autopsies furent pratiquées dans la grande salle de l'Institut d'anatomie pathologique dans le même bâtiment que l'Institut d'anatomie normale, mais dans l'aile opposée. Plusieurs tables d'autopsie étaient installées dans cette salle et sur chaque table il y avait un cadavre. Je prenais les notes que me dictaient les experts, sur une sorte de lutrin mais je devais aussi parfois soutenir les inspecteurs de police de l'identité judiciaire qui faisaient des photographies des cadavres et qui se sentaient mal. Beaucoup de cadavres étaient squelettiques. Chez toutes les victimes, les viscères étaient roses. Ces constatations inclinèrent les experts à mettre en cause le gaz cyanhydrique car à ce moment, si on savait que les victimes avaient été gazées dans les chambres à gaz du KL-Struthof, on ignorait la nature du gaz. L'estomac de certains cadavres contenait des pelures de pommes de terre non digérées. Le professeur Simonin, très ému, ne cessait de murmurer : « les pauvres gens, les pauvres gens¹⁰ ».

D'après le rapport d'expertise, toutes ces victimes avaient succombé à un empoisonnement par un même gaz toxique. L'analyse toxicologique ne permettant pas de mettre en évidence le toxique, l'autopsie étant réalisée plus de deux ans après la mort, ce sont les observations faites au cours des autopsies qui ont permis d'identifier l'agent toxique. L'aspect des viscères et la couleur rosée très marquée des viscères, muqueuses, muscles et caillots, ont permis en effet de retenir l'utilisation d'un gaz provoquant l'asphyxie en empêchant les cellules de fixer l'oxygène. L'utilisation de l'acide cyanhydrique, compte tenu de son emploi dans d'autres camps allemands et les indications fournies par certains documents saisis au Struthof « gaz *Blausäure* – Prof. Hirt », ont permis aux experts de conclure à son utilisation dans cette « chambre à gaz ».

L'inspection d'une habitation située à 500 mètres du camp a permis aux experts de retrouver une pièce fermée de façon étanche. Dans cette pièce a été retrouvée une cheminée menant vers l'extérieur avec un ventilateur. Un entonnoir extérieur, muni d'un robinet, traversait un des murs pour se terminer dans la pièce juste au-dessus d'une excavation. Au milieu de la pièce, un siphon de décantation était surmonté d'une grille. Le retrait de cette grille permettait de retrouver un panier métallique qui contenait les débris provenant des balayures de la pièce. Parmi ces débris il a été retrouvé des cheveux, des peaux de pommes de terre cuites et des fragments d'une ampoule de verre¹¹.



a) Balle tirée de mitraillette de 9 mm. trouvée dans le panier de décantation. La déformation en champignon indique qu'elle s'est écrasée sur le sol bétonné. - b) Balle normale, non tirée, de mitraillette de 9 mm.

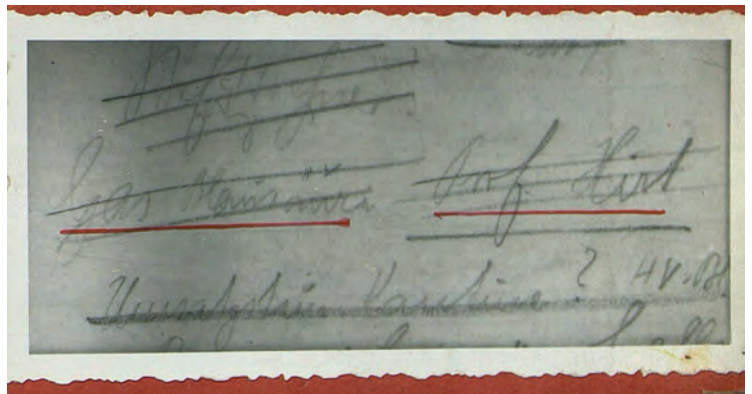


Figure 38 : Documentation photographique accompagnant le rapport d'expertise des professeurs Simonin, Piédelièvre et du Dr. Fourcade pour la justice militaire, 15 janvier 1946. Document « *Blausäure* » et projectile « balle de mitraillette à tête aplatie ». Source : DCAJM, Le Blanc, 773 Struthof médical TPFA Lyon 202_1 Forme 1-223.

10. Leonard Singer: Témoignage. In: Christian Bonah *et al.*: *Nazisme, science et médecine*. Paris: Glyphe 2006 (réédition 2015), p. 209-218, ici p. 212.

11. Camp de concentration du Struthof, 1946, p. 8.

Les experts ont ainsi pu affirmer qu'il existait, au sein du KL-Natzweiler, une chambre à gaz. Celle-ci était située environ à 500 mètres du camp dans une maisonnette qui servait autrefois de communs et qui avait été aménagée à cet effet. La pièce servant de chambre à gaz est décrite ainsi :

[...] on trouve une pièce, sorte de grand cabinet, qui mesure 2,60 m de haut sur 2,40 m de large et 3,50 m de profondeur. Cette pièce est fermée par une porte à paroi épaisse, garnie intérieurement d'une plaque de tôle ripolinée. Les joints qui étaient garnis de feutre rendaient la fermeture étanche. Trois verrous, celui du milieu avec une vis de serrage, permettent la clôture hermétique de cette pièce¹².

L'acide cyanhydrique était soit contenu sous forme liquide dans des ampoules qui étaient brisées dans la pièce où les victimes étaient placées, soit versé sous forme de poudre de cyanure de calcium, sur laquelle de l'eau était versée. Les trois légistes précisent également : « Le fait que leurs déjections ont souillé le sol pour être ensuite balayées vers la bouche d'écoulement des eaux indique qu'elles étaient nues¹³. »

Les seize victimes provenant de la chambre à gaz du KL-Natzweiler présentaient des blessures comparables représentées par des petites brûlures, des cicatrices et surtout des ecchymoses étendues et profondes situées le plus souvent au dos et à la tête. Ces ecchymoses « provenaient indiscutablement de coups violents portés très vraisemblablement avec un bâton ou un gourdin¹⁴ ».

Les ecchymoses étant d'âges différents, il est manifeste que les victimes ont été frappées à plusieurs reprises et en particulier peu de temps avant la mort. Le contenu de l'estomac et de l'intestin indique que les victimes étaient nourries de raves et d'épluchures de pommes de terre.

Les 81 autres fragments de cadavres retrouvés dans les cuves de l'Institut d'anatomie ont permis aux experts de retenir un nombre minimal de 27 corps de femmes et 37 corps d'hommes par le décompte des membres supérieurs et inférieurs. Nombre de ces fragments de corps présentaient un matricule et sous ce dernier, un triangle. Des traces de violences ont été également relevées sur certaines parties du corps, notamment le dos de ces victimes.

Léonard Singer relate le devenir des restes de ces victimes :

Les restes des victimes furent enterrés dans la discrétion le 23 octobre 1945. Le grand rabbin Deutsch, le curé Siffer, le pasteur Bassé assurèrent les prières et M. H. Wolff représentait le gouvernement. La présence de prêtres catholiques et protestants semble montrer que l'on n'était pas sûr alors que toutes les victimes étaient juives. Ce doute dut disparaître plus tard puisque les cadavres et restes de cadavres furent exhumés ultérieurement à une date que je n'ai pas retrouvée et ils furent enterrés dans une fosse commune au cimetière juif de Cronenbourg. Cet enterrement semble avoir été discret, la fosse commune fut creusée à droite de l'entrée dans un espace peu visité. Une petite stèle fut érigée où figurait un seul nom, celui de Menachem Taffel. La stèle et l'emplacement de la tombe des 86 victimes juives de Hirt ne semblent pas avoir attiré l'attention et la ferveur du public¹⁵.

L'identité des 86 victimes juives fut finalement retrouvée après une très longue et délicate recherche par le journaliste et historien allemand Hans-Joachim Lang¹⁶.

LA COLLECTION DE L'INSTITUT DE MÉDECINE LÉGALE DE STRASBOURG

La tenue du procès des médecins ayant pratiqué des recherches sur l'homme au KL-Natzweiler n'a eu lieu que presque huit ans après la rédaction du rapport par Simonin, Piédelièvre et Fourcade. Après une longue instruction et le rejet, le 18 juillet 1952, d'un appel formulé par la défense, le procès est confirmé et les préparatifs de la procédure pénale se déroulent à l'automne pour des audiences prévues du 16 au 24 décembre 1952, devant le tribunal militaire français de Metz. Les accusés sont l'ancien directeur de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg August Hirt (1898-1945), son assistant Otto Bong (1901-1983), le professeur d'hygiène, bactériologie

12. *Ibid.*, p. 6.

13. *Ibid.*, p. 64.

14. *Ibid.*, p. 68.

15. Singer, in: Bonah *et al.*, *Nazisme*, 2006, p. 214.

16. Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018.

et virologie Eugen Haagen (1898-1972)¹⁷, son assistant Hellmut Erich Gräfe (1911-1952), le professeur de biochimie et ancien directeur de la polyclinique de l'hôpital civil de Strasbourg Otto Bickenbach (1901-1971)¹⁸ et son assistant Helmut Rühl (1918-?)¹⁹. Le procès Struthof médical concerne des expérimentations des gaz de combat (ypérite et phosgène) sur des détenus par August Hirt et Otto Bickenbach, les recherches sur le typhus menées par Eugen Haagen²⁰, ainsi que le meurtre de 86 prisonniers juifs, dont les squelettes devaient permettre de constituer une « collection de squelettes juifs » à l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg²¹.

Comme précisé par le professeur Simonin lors du procès de Metz (1952) puis lors de la procédure d'appel de Lyon (1954), quelques échantillons ont été conservés à titre « documentaire » afin d'éclairer la justice et de garder une mémoire des actes commis. Des restes digestifs et des prélèvements de peau ont ainsi été conservés afin d'illustrer la nature des repas imposés aux détenus et les violences dont ils étaient victimes. Ceci figure également dans le rapport d'expertise. L'autopsie n° 13, correspondant à la victime dont le matricule est 107 969 et identifiée comme Menachem Taffel, permet de retrouver dans l'estomac « un repas non digéré pesant 1,300 kg et formé de quelques fragments de pommes de terre bouillies au milieu d'une masse de peaux de pommes de terre. Ce contenu a été prélevé à titre documentaire²² ».

Ces prélèvements ont été conservés par le professeur Camille Simonin après l'autopsie de 1945 en vue du procès. Le procès tarde et les préparations/pièces à conviction sont entreposées par Simonin jusqu'à la fin de la procédure juridique en 1954 dans la collection de l'Institut de médecine légale. Elles sont restées jusqu'en 2015 au sein de la collection, conservée dans ses locaux et alimentée par les expertises réalisées par le professeur Simonin alors qu'il dirigeait l'Institut de médecine légale de Strasbourg de 1945 à 1961. En effet, à cette époque, les facultés utilisaient ces collections anatomiques dans un but de transmission des connaissances. La réalisation des collections n'était pas limitée aux services d'anatomie, de médecine légale ou d'embryologie.

La collection de l'Institut de médecine légale était constituée de pièces anatomiques conservées dans une solution alcoolique et de pièces osseuses sèches, principalement des fragments de voûte de crâne permettant d'identifier l'origine d'un traumatisme crânien et que l'on retrouve dans l'ouvrage *Médecine légale judiciaire* rédigé par le professeur Simonin²³.

Parmi ces préparations, on retrouvait des prélèvements réalisés dans les suites d'avortements criminels montrant des lésions hémorragiques et l'atteinte du fœtus, des illustrations de lésions hémorragiques cérébrales (hématome sous-dural, extra-dural, sous-arachnoïdien, intra-parenchymateux). On retrouvait également des prélèvements de peau illustrant des blessures par objets contondants, par arme blanche ou par arme à feu à distance variable. Des lésions pulmonaires illustrant la maladie professionnelle des mineurs la plus connue, la sili-

17. Paul Weindling: Virologist and National Socialist. The Extraordinary Career of Eugen Haagen. In: Marion Hulverscheidt, Anja Laukötter (dir.): *Infektion und Institution. Zur Wissenschaftsgeschichte des Robert Koch-Instituts im Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein 2009, p. 232-249. Raphaël Toledano: *Les Expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Straßburg. Faits, contexte et procès d'un médecin national-socialiste*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2010. Christian Bonah, Florian Schmaltz: From Witness to Indictee. Eugen Haagen and His Court Hearings from the Nuremberg Medical Trial (1946/1947) to the Struthof Medical Trials (1952-1954). In: Paul Weindling: *From Clinic to Concentration Camp. Reassessing Nazi Medical and Racial Research, 1933-1945*. London: Routledge 2017, p. 293-315.

18. Florian Schmaltz: Otto Bickenbach et la recherche biomédicale sur les gaz de combat à la Reichsuniversität Straßburg et au camp de concentration du Struthof-Natzweiler. In: Christian Bonah et al., *Nazisme*, 2006, p. 141-164. Florian Schmaltz: Otto Bickenbach's Human Experiments with Chemical Warfare Agents at the Concentration Camp Natzweiler. In: Wolfgang U. Eckart (dir.): *Man, Medicine and the State. The Human Body as an Object of Government Sponsored Research in the 20th Century*. Stuttgart: Steiner 2006, p. 139-156.

19. Fritz Letz, un autre assistant de Bickenbach, avait été condamné en France en 1947 dans une autre affaire de collaboration avec les autorités nazies. Voir Bericht von Dr. med. Helmut Rühl über seine Tätigkeit am Forschungsinstitut der med. Fakultät in Straßburg im Jahre 1944 und die sich daraus ergebenden Untersuchungen englischer und französischer Behörden in den Nachkriegsjahren, 1950. *The National Archives London*, FO, 1060/570.

20. Haagen ne fut pas accusé d'avoir conduit d'autres expériences de force à Natzweiler sur des détenus atteints de la fièvre jaune (juin à août 1942 et mars 1943), de la grippe (novembre 1943) et de l'hépatite (printemps 1944). Voir Toledano, *Les Expériences médicales*, 2010.

21. Lang, *Des noms derrière des numéros*, 2018.

22. Camp de concentration du Struthof, 1946, p. 38-41.

23. Camille Simonin: *Médecine légale judiciaire*. Paris: Maloine 1947. En 1947, le professeur Simonin révisait son traité de médecine légale en y ajoutant des éléments liés à l'autopsie des 86 victimes du professeur Hirt. Voir la copie d'épreuve annotée aux archives de l'Institut de médecine légale de la faculté de médecine de Strasbourg.

cose, étaient également présentes, tout comme des prélèvements de cœurs et de vaisseaux montrant les conséquences de la plupart des maladies cardiovasculaires (infarctus du myocarde, rupture ventriculaire, anévrisme de l'aorte, embolie pulmonaire). Les pièces osseuses, presque exclusivement des éléments crâniens, illustraient la conséquence de traumatismes par arme à feu, arme blanche ou tout objet contondant au niveau du crâne.

Cette collection était conservée depuis juin 1945 au sein de l'Institut de médecine légale de Strasbourg, tout d'abord localisé dans le bâtiment d'anatomie et d'anatomie-pathologique, puis depuis la fin des années 1960, dans une pièce au premier étage du nouvel Institut de médecine légale de Strasbourg qui a pris place dans le bâtiment 3 du campus de médecine à la même période. Cette pièce portait le nom du préparateur Hildenwein, qui avait assisté le professeur Simonin pour la confection des préparations. Cette collection était utilisée jusque dans les années 1970 afin d'illustrer les cours de médecine légale, mais l'utilisation des diapositives puis des présentations électroniques a eu raison de l'utilisation de cette collection à des fins pédagogiques de médecine légale. L'intérêt de conserver des pièces issues des autopsies de 1945 était de montrer les exactions commises par les nazis, leur brutalité et leur manque d'humanité. Des traces de bastonnade sur la peau d'une des victimes ainsi que le contenu du tube digestif d'une autre victime étaient ainsi conservés. Malgré son expérience, le professeur Simonin avait été particulièrement marqué par cette expertise du Struthof, comme en témoignent ses prises de paroles après-guerre. Ces pièces, tout comme les autres pièces de la collection, ont fait l'objet d'entretiens réguliers (renouvellement du liquide de conservation et remplacement d'étiquettes devenant illisibles, le dernier changement ayant eu lieu à la fin des années 1990).

Les professeurs André-Jean Chaumont, Patrice Mangin puis Bertrand Ludes ont succédé au professeur Camille Simonin. En 2013, le professeur Jean-Sébastien Raul a pris la responsabilité de l'Institut de médecine légale de Strasbourg. Tous ont contribué à la conservation des pièces de cette collection.

Le docteur Raphaël Toledano, membre du comité scientifique du Struthof, qui était à la recherche de pièces remontant à la période nazie au sein de l'université de Strasbourg, a retrouvé dans les archives militaires qui étaient difficilement accessibles les déclarations du professeur Simonin faisant état de la conservation de certaines pièces issues de ses expertises sur le KL-Natzweiler. Le docteur Toledano, après trois voyages au Dépôt central des archives de la justice militaire au Blanc, dans l'Indre, a en effet retrouvé une lettre du professeur Camille Simonin, répondant à une convocation du tribunal de Metz qui préparait le procès dit « Struthof médical ».

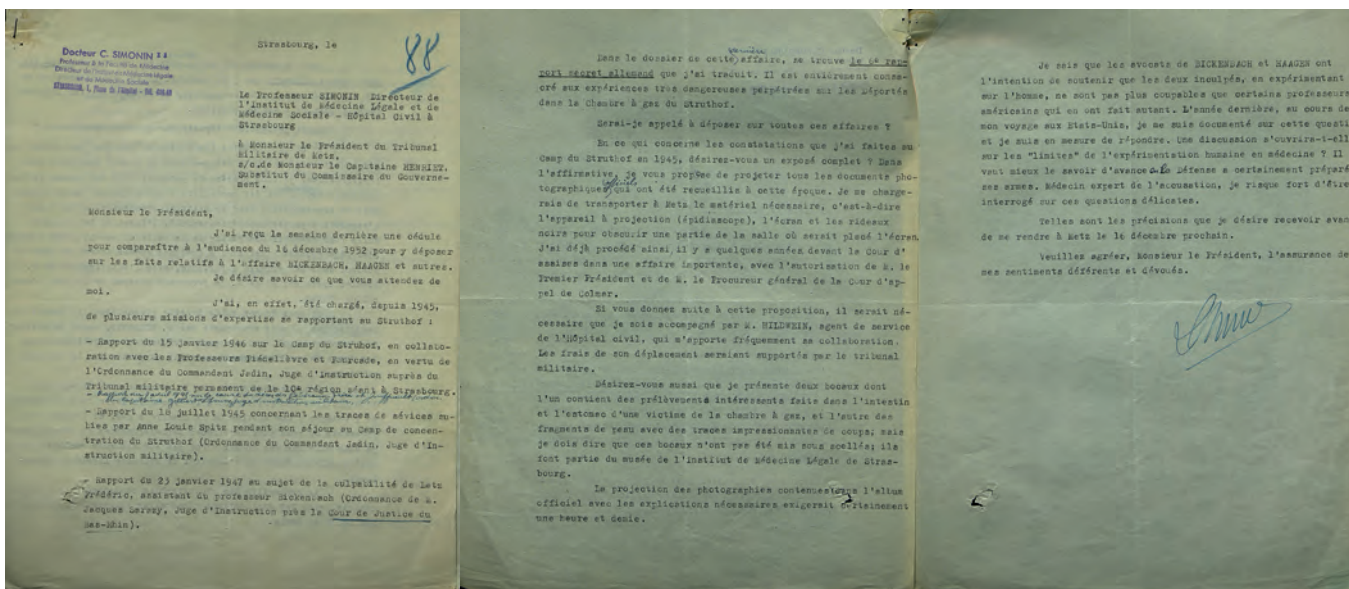


Figure 39 : Lettre de professeur Camille Simonin au président du tribunal militaire de Metz en 1952.

Le 9 juillet 2015, avec le concours du directeur actuel de l'Institut de médecine légale de Strasbourg, le professeur Jean-Sébastien Raul, un examen des pièces de la collection de l'Institut de médecine légale de Strasbourg a permis de retrouver sur les étagères les pièces citées dans ce courrier, à savoir :

- Deux éprouvettes en verre non graduées avec un bec verseur fermées par un bouchon en liège. La première présente une étiquette à écriture manuscrite à l'encre rouge portant la mention : « Expertise du Struthof. Autopsie n° 13. Homme n° m^{le} 107 969. Contenu de l'estomac. Épluchures de pommes de terre ».
- La seconde présente une étiquette à écriture manuscrite à l'encre rouge portant la mention : « Expertise du Struthof. Autopsie n° 13. Homme n° m^{le} 107 969. Contenu du gros intestin. [mot illisible] de pommes de terre ».
- Cinq prélèvements tissulaires conservés dans une solution alcoolique et contenus dans un bocal en verre étiqueté avec le texte initial du bocal en verre dans lequel ils avaient été placés et portant l'inscription « Expertise du Struthof 1945. Traces de bastonnade brutale. Fragments de peau avec infiltrations sanguines profondes prélevés sur le corps d'un martyr du Struthof qui a été assassiné dans la chambre à gaz sur l'ordre du Professeur HIRT, directeur de l'Institut d'anatomie de Strasbourg en août 1943. L'estomac et le gros intestin ne contenaient que des pelures de pommes de terre ».
- Un galet matricule utilisé lors de l'incinération des corps au camp de concentration alsacien du KL-Natzweiler.

Il s'agissait des pièces citées par le professeur Simonin. Aucune autre pièce de cette période n'a été citée par le professeur Simonin ni retrouvée au sein des collections de l'Institut de médecine légale de Strasbourg. Les restes des victimes ayant donné lieu à l'expertise des professeurs Simonin, Piédelièvre et Fourcade ont été inhumés le 23 octobre 1945.

Les pièces découvertes en 2015 ont fait l'objet d'un protocole de remise entre l'université et le consistoire israélite du Bas-Rhin. Elles ont été remises au Grand Rabbin de Strasbourg, puis ont fait l'objet d'une inhumation et ont rejoint les restes des victimes enterrés au cimetière israélite de Cronembourg, à l'ouest de la métropole alsacienne, le 6 septembre 2015.

La découverte des restes humains des victimes des crimes médicaux d'August Hirt dans la collection de l'Institut de médecine légale par Raphaël Toledano en 2015 et la large réaction médiatique qui s'en est suivie ont poussé l'université de Strasbourg, en 2016, à prendre l'initiative de mettre en place une Commission historique indépendante pour mener un travail d'enquête historique sur le passé national-socialiste de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität*.

CONCLUSION

En raison de l'entretien nécessaire des pièces de la collection, de la nécessité pour l'Institut de médecine légale de trouver des locaux et de l'intérêt pédagogique décroissant des pièces de la collection, celle-ci a été démantelée en 2019. Cent dix-huit pièces étiquetées, conservées dans de l'alcool et qui sont encore d'intérêt ont été confiées à l'Institut d'anatomie normale pour conservation. Les pièces squelettiques, étiquetées également, sont conservées dans le bureau du directeur de l'Institut de médecine légale.

La réception des crimes commis au KL-Natzweiler fut immédiate dans le cadre des enseignements à la faculté de médecine de Strasbourg. Quatorze jours après la reprise des cours à la faculté de médecine de Strasbourg revenue de Clermont-Ferrand, le 17 novembre 1945, le professeur de médecine légale Camille Simonin propose, dans la deuxième heure de son cours réglementaire en 5^e année de médecine, une heure consacrée au sujet de « La criminalité au Struthof ». Le sujet est traité annuellement lors de son cours d'ouverture de médecine légale jusqu'à sa retraite en 1961.

Le journal *L'Alsace* du 16 juin 1946 fait paraître un article intitulé « La faculté de médecine de Strasbourg honore la mémoire de ses héros », qui revient sur la « Journée médicale d'Alsace » organisée le



Figure 40 : Plan des cours (avec détail) du professeur Camille Simonin, 1945/1946. Archives de l'Institut de médecine légale de Strasbourg.

weekend précédent de l'Ascension par l'Union des médecins français. Une section intitulée « Implacable réquisitoire médico-légal » reprend l'intervention du professeur Camille Simonin lors de cet évènement :

Quel contraste violent et brutal lorsque le professeur Simonin, médecin légiste, prit la parole pour prononcer un réquisitoire médico-légal implacable contre les assassins nazis. S'appuyant sur des documents et des preuves irréfutables, il prouva la culpabilité criminelle, historiquement établie, de la « Reichsuniversität Straßburg » et dénonça avec force les coupables agissements du « Professor Hirt », dont la culpabilité est d'autant plus évidente qu'il a fui et se cache.

Le rédacteur de *L'Alsace* termine son reportage par ces mots :

Monsieur le professeur Simonin conclut son brillant et impressionnant exposé, en demandant que la Reichsuniversität Straßburg soit jugée et publiquement châtiée. Il est écrit que l'esprit du mal a toujours tort. La justice a accompli son œuvre, puisque l'immense machine hitlérienne est en ruine. Honneur et gloire aux martyrs des horreurs nazies²⁴ !

5. LA CLINIQUE DERMATOLOGIQUE, LE LABORATOIRE HISTOPATHOLOGIQUE ET LEURS COLLECTIONS DE 1940 À 1944/1945

Gabriele MOSER et Christian BONAH

Les débuts de la clinique dermatologique universitaire de Strasbourg pendant la seconde guerre mondiale coïncident avec la réouverture des autres cliniques de la *Reichsuniversität*, puisque les dermatologues commencèrent à travailler à l'hôpital civil dès le 17 août 1940.

Au semestre d'été 1942, quatre dermatologues d'origine alsacienne étaient encore mentionnés sur le *Personal- und Vorlesungsverzeichnis* (annuaire du personnel et catalogue de cours) de la Reichsuniversität Straßburg. Albert Metzger était assistant scientifique de plein droit et assumait la direction par intérim de la clinique, tandis que Peter Baumeister, Friedrich/Frédéric Woringer et Renatus/René Burgun occupaient des postes de « faisant fonction d'assistant scientifique²⁵ ». Ce sont surtout Friedrich/Frédéric Woringer (1903-1964) et Renatus/René Burgun (1913-1999), qui obtint son doctorat en 1943 en soutenant une thèse en langue allemande sur l'histoire de la dermatologie à Strasbourg, qui établirent la continuité historique des activités dermatologiques menées au sein des cliniques strasbourgeoises.

Friedrich/Frédéric Woringer arriva à la clinique

dermatologique de Strasbourg en 1927. À l'époque, elle était dirigée par le professeur Lucien-Marie Pautrier (1876-1959). Selon les sources biographiques disponibles, Woringer n'a jamais quitté la clinique²⁶. Renatus/René Burgun, en revanche, faisait partie du personnel replié à Clermont-Ferrand lors de l'évacuation de la ville.

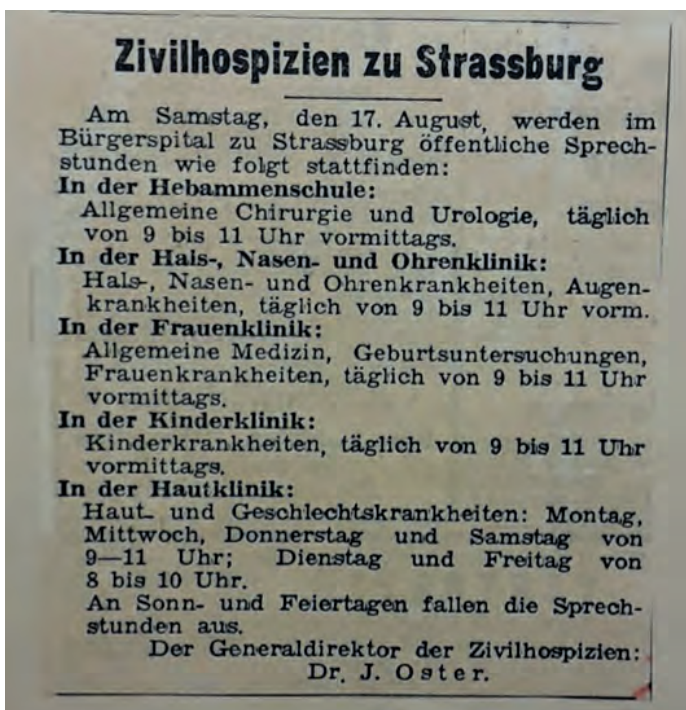


Figure 41 : Annonce de la réouverture de l'hôpital civil de Strasbourg parue dans la presse locale. En août 1940, les services allemands des hospices civils sont au nombre de six : médecine, chirurgie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, obstétrique et radiologie. Le 17 août s'ajoutent les consultations en gynécologie, accouchements, maladies infantiles et dermatologie. Source : *Straßburger Neueste Nachrichten*, 15 août 1940.

24. La faculté de médecine de Strasbourg honore la mémoire de ses héros, *L'Alsace*, 16 juin 1946, n. pag.

25. Reichsuniversität Straßburg; *Personal- und Vorlesungsverzeichnis Sommer-Semester 1942*. Strassburg: Heitz & Co 1942, p. 33. [Annuaire du personnel et catalogue de cours de la Reichsuniversität Straßburg. Semestre d'été 1942.] Un an plus tard, le professeur Willy Leipold, le docteur Hans Schlag et le docteur Walter Schulte, qui étaient des médecins allemands du *Reich*, remplacèrent les deux médecins alsaciens, le docteur Albert Metzger et le docteur Peter Baumeister, dont le poste d'assistant scientifique par intérim n'avait pas été maintenu.

26. Voir Éric Wolf : Frédéric Ernest Woringer. In: *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, n° 39. Strasbourg: Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace 2002, p. 4312-4313. Voir également le dossier de Frédéric Woringer conservé aux ADBR, 1558 W 718 67 322. On y trouve un portrait datant du 24 novembre 1940. Voir le Fragebogen zur Erfassung der Beamten,

Il revint à Strasbourg à la fin de l'été 1940 et reprit son activité médicale à la clinique chirurgicale A, rouverte le 1^{er} septembre 1940, sous la direction du docteur Friedrich/Frédéric Froehlich²⁷. En octobre 1940, Burgun fut transféré à la clinique dermatologique alors dirigée par Albert Metzger. Lorsque ce dernier fut remplacé par le professeur Willy Leipold (1893-1973) au moment de la création de la *Reichsuniversität* fin novembre 1941, Burgun conserva son poste et devint « faisant fonction d'assistant scientifique » à la clinique dermatologique. Pour Woringer, ce même poste d'assistant scientifique représentait en réalité un déclassement professionnel, puisqu'il déclara en 1942 qu'il dirigeait le laboratoire d'histopathologie depuis 1930²⁸. Après la fin de l'occupation allemande, Renatus/René Burgun et Friedrich/Frédéric Woringer continuèrent tous deux à travailler à la clinique dermatologique jusqu'au retour du professeur Pautrier et du docteur Roederer, respectivement de Clermont-Ferrand et de Clairvivre, en mai 1945²⁹.

CLINIQUE UNIVERSITAIRE ET POLICLINIQUE DE DERMATOLOGIE À L'HÔPITAL CIVIL : LES BÂTIMENTS ET LEUR FONCTION DE 1940 À 1944

Après la fin de la première guerre mondiale, le docteur Lucien-Marie Pautrier fit reconstruire la clinique dermatologique de l'hôpital civil. Il la dirigea jusqu'en 1947, à l'exception des années d'occupation allemande. Outre l'étude et le traitement des différentes affections cutanées non infectieuses, la lutte contre les maladies vénériennes constituait un domaine de travail et de recherche majeur en dermatologie, la dimension sociale de ces maladies étant exacerbée par le contexte de guerre et de crise économique. Ainsi, les prostituées représentaient un groupe important et régulier de patients hospitalisés dans les établissements urbains. Par conséquent, Pautrier et ses élèves s'investirent beaucoup dans l'hygiène sociale et l'éducation de la population en Alsace et en Moselle, tout en veillant à ce que les personnes atteintes de maladies vénériennes soient traitées avec dignité à la clinique dermatologique.

La nouvelle clinique dermatologique, ouverte en 1930, poursuivait non seulement cet objectif³⁰, mais elle remplissait aussi d'autres fonctions importantes. Renatus/René Burgun, alors collaborateur et doctorant à la clinique dermatologique, décrit en 1943 l'institut de l'entre-deux-guerres de la manière suivante :

Le sous-sol abritait des animaleries et une salle d'opération pour animaux, tandis que le rez-de-chaussée comprenait une salle de cours, le service de luminothérapie et de radiologie, une salle d'opération et les salles où les personnes atteintes de syphilis ou de gonorrhée étaient traitées en ambulatoire. Au premier étage se trouvaient des laboratoires, la bibliothèque ainsi que le bureau du directeur et de sa secrétaire³¹.

Il continuait ainsi :

Aux deuxième et troisième étages avait été installé le service fermé réservé aux patients envoyés par la police, qui comprenait deux unités séparées, l'une pour les prostituées admises (36 lits)[,] l'autre pour les autres femmes envoyées par la police (36 lits). Monsieur Pautrier s'était battu pour que ces salles, qui accueillaient peut-être plus que d'autres une détresse amère et une profonde misère, deviennent des unités aussi lumineuses et spacieuses que possible. Tout ce qui pouvait rappeler une prison fut retiré³².

Assistenten, Angestellten und Arbeiter an der Universität Straßburg. [Questionnaire de recensement du personnel administratif, des assistants, des employés et des ouvriers de l'université de Strasbourg.]

27. Voir Renatus Franz Burgun: *Zur Geschichte der Dermatologie in Strassburg*. Thèse de médecine, Strasbourg, Reichsuniversität Straßburg, 1943. Voir également le dossier de René Burgun conservé aux ADBR, 1558 W 93 7561.

28. Zeugnis [für Renatus Burgun], ausgestellt am 26.2.1942 von „Dr. med. Fr. Woringer ehemaliger Leiter seit 1930 des histopathologischen Laboratoriums jetzt Assistent der Universitäts-Hautklinik Straßburg“. Dossier Burgun 1558 W 93 7561 Burgun René, sans page. [Certificat (de Renatus Burgun) délivré le 26 février 1942 par « le docteur Fr. Woringer, ancien directeur du laboratoire d'histopathologie à partir de 1930 et actuel assistant à la clinique dermatologique de l'université de Strasbourg ».]

29. Jean-Marie Dallara: *L'Histoire et les activités de la clinique de Strasbourg sous l'occupation allemande 1940-1944*. Thèse de médecine n° 217, Strasbourg, université Louis Pasteur 1989, p. 29.

30. La « nouvelle clinique dermatologique » fut ajoutée sur la deuxième édition du plan de 1938, avec le numéro 57. Lorsqu'elle fut transformée en institut de recherche en 1941/1942, le bâtiment reçut le numéro 35. Marcel Gauguery, Joseph Oster: *Les Hospices civils de Strasbourg*. Strasbourg: Hospices civils de Strasbourg 1938, p. 11.

31. Burgun, *Zur Geschichte der Dermatologie*, 1943.

32. *Ibid.* Le soulignement est de Burgun. Dans la légende d'un plan de mars 1941 de l'hôpital civil, on trouve la mention suivante : « *Neue Hautklinik: Polizeistation* » (no 35). [Nouvelle clinique dermatologique : services des personnes envoyées par la police.]

Cela témoigne peut-être d'une attitude plus compréhensive de Pautrier à l'égard des prostituées alors que, depuis les années 1920, la loi allemande pour la lutte contre les maladies vénériennes faisait plutôt usage de la contrainte directe pour imposer un dépistage et un traitement afin de lutter contre ces maladies³³.

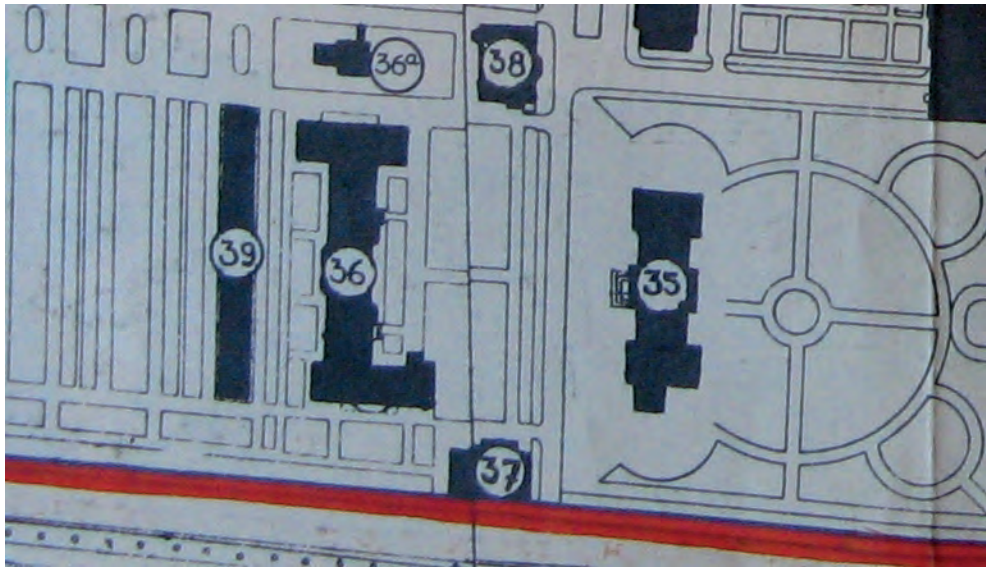


Figure 42 : Détail du plan du site de la Reichsuniversität Straßburg, 1941. Légende : « (35) nouvelle clinique dermatologique – service des personnes envoyées par la police (Institut de recherche de la faculté de médecine à partir de novembre 1941), (36) clinique dermatologique – dortoirs, (36a) animalerie pour les animaux de laboratoire, (37) service privé de dermatologie, (38) policlinique de dermatologie ». Source : Archives municipales de Strasbourg, 7 A AH.

Après la transformation de la nouvelle clinique dermatologique en Institut de recherches médicales (*Medizinisches Forschungsinstitut*) de la faculté de médecine en novembre 1941 et l'ordre d'évacuation donné par le directeur de l'administration par intérim, Karl Lemke³⁴, l'ancien bâtiment de la clinique dermatologique, construit en 1907 (n° 36), devint le site principal d'hospitalisation des personnes atteintes d'affections cutanées. Elles étaient logées dans des dortoirs. Les animaux de laboratoire, auparavant hébergés au sous-sol de la nouvelle clinique dermatologique, furent transférés dans un petit bâtiment construit à cet effet (n° 36a). En 1941, deux pavillons plus petits – la policlinique dermatologique (n° 38) et le service privé de dermatologie (n° 37) – vinrent compléter l'ensemble de bâtiments de la clinique dermatologique de l'hôpital civil.

Au premier étage du bâtiment de la policlinique se trouvaient les bureaux du directeur de la clinique, le professeur Willy Leipold, qui avait repris ce poste au tournant 1941/1942, ainsi que les bureaux de ses trois assistants : l'Alsacien Rénatus/René Burgun et les deux Allemands (*Reichsdeutsche*) Hans Schlag et Walter Schulte³⁵. Au milieu de l'année 1944, le médecin alsacien en formation, Philippe Bieber, fut affecté au service des urgences de la clinique dermatologique de Strasbourg « en remplacement du docteur Schulte qui devait quitter son poste sous peu³⁶ ». Il commença à travailler le 1^{er} août 1944.

R 2/29516 – Gerichtsmedizin-Institut. Mikrofiche 001, sans page. BArch Berlin. Burgun a étudié pendant de nombreuses années l'histoire de la dermatologie à Strasbourg, en particulier concernant la syphilis. Voir sa thèse, écrite en français : René Burgun, *L'Histoire de la syphilis*, 1947.

33. Gesetz zur Bekämpfung der Geschlechtskrankheiten, § 4. 18. Februar 1927. *Reichsgesetzblatt I* 1927, p. 536-541, ici p. 537. [Loi allemande pour la lutte contre les maladies vénériennes du 18 février 1927, paragraphe 4.]

34. Lemke vom 31.10.1941 an das Deutsche Rote Kreuz F, Sonderdienststelle, Straßburg, Bürgerspital. Betr.: Räumung der Privatabteilung der Universitäts-Hautklinik. Nachricht: Herrn Prof. Bickenbach, Straßburg, Forschungsinstitut. [Courrier de Lemke du 31 octobre 1941 à la Croix-Rouge allemande F, unité spéciale, Strasbourg, hôpital civil. Objet : Évacuation du service privé de la clinique de dermatologie. Message : professeur Bickenbach, Strasbourg, Institut de recherche.] 7 AH 396, sans page. AVES.

35. Ces informations sont tirées de Dallara, *L'Histoire et les activités*, 1989, p. 27. Sa thèse contient également des photographies de l'extérieur des bâtiments ainsi que du bureau du directeur, de la bibliothèque et d'un laboratoire de la nouvelle clinique de dermatologie (à partir de la page 27).

36. Dekan der Medizinischen Fakultät Reichsuniversität Straßburg vom 26. August 1944 an den Kurator. Betr.: Notdiensteinsatz des Jungarztes Philipp Bieber. [Courrier du doyen de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg du 26 août 1944

COLLECTION ET REGISTRES DU LABORATOIRE D'HISTOPATHOLOGIE

La délocalisation de l'université de Strasbourg et de la clinique dermatologique à Clermont-Ferrand entraîna la perte de matériel d'enseignement et de recherche pour le site strasbourgeois. Avec le transfert des « laboratoires du service de dermatologie des hospices civils », ce ne sont pas seulement les microscopes, les appareils de projection ou le « laboratoire de sérologie » où étaient diagnostiquées les différentes maladies vénériennes qui furent évacués, mais également une « collection de préparations histologiques et de blocs [de paraffine]³⁷ ».

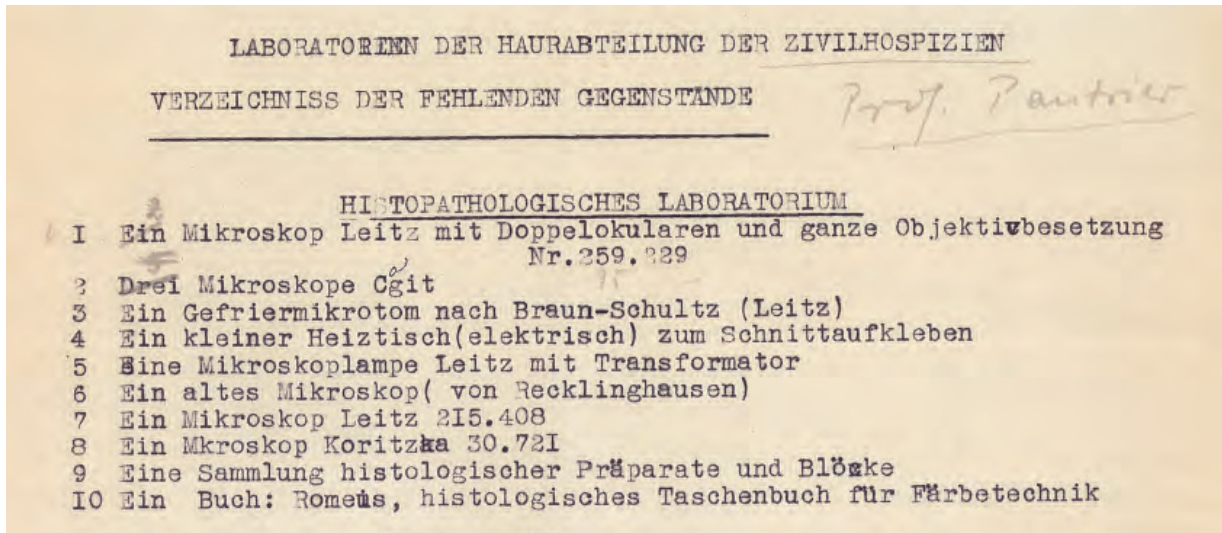


Figure 43 : Laboratoires du service de dermatologie des hospices civils.
Détail d'une liste des biens manquants [octobre 1940]³⁸.

En octobre 1940, cette collection se trouvait toujours en la possession de Pautrier à Clairvivre, comme en témoigne une note manuscrite sur une liste du docteur Franz-Josef/François-Joseph Ernst, bactériologue et hygiéniste strasbourgeois, qui s'efforçait de récupérer le matériel évacué pour le compte de l'administration provisoire de la clinique³⁹. La collection de préparations histologiques servait aux besoins de l'enseignement et de la recherche de la dermatologie universitaire. Dans le cas de maladies infectieuses, un diagnostic dermatologique était confirmé par l'étude des cultures d'agents pathogènes, l'observation à l'œil nu minutieuse et l'examen histopathologique d'échantillons de tissus prélevés par excision. Au cours des deux premières années de l'occupation allemande, le laboratoire d'histopathologie de la clinique dermatologique prit en charge une grande partie des analyses effectuées dans les cliniques universitaires⁴⁰. De janvier à mars 1941, le docteur Woringer réalisa, à la demande de la clinique chirurgicale de l'hôpital civil, l'analyse histologique de pièces opératoires transmises par le docteur Adolphe Jung, chef de service par intérim de la clinique de chirurgie⁴¹ pendant la période 1940/1941, c'est-à-dire dans un intervalle de temps où l'Institut de pathologie était encore en cours de rénovation, sur les instructions du nouveau directeur allemand, le professeur Friedrich Klinge et où tous ses services n'étaient pas encore opérationnels.

au curateur. Objet : Affectation au service d'urgence du médecin en formation Philipp Bieber.] 1558 W 181 13 267, p. 19. ADBR.

37. Fonds Héran, partie 2, sans page. Archives historiques de la faculté de médecine de Strasbourg. ADHVS.

38. *Ibid.*

39. Selon le commissaire municipal Ellgering, le renvoi des biens de l'hôpital civil fut achevé le 9 novembre 1940. Theodor Ellgering: *Der Aufbau der Stadtverwaltung Straßburg 1940*. Straßburg: Verlag Strassburger Neueste Nachrichten 1941, p. 19. La date exacte du renvoi des biens de l'université reste à ce jour imprécise mais elle est généralement datée à partir d'avril 1941 et poursuivie jusqu'en 1943.

40. Irène Goulard: *Activité du laboratoire d'histopathologie de la clinique dermatologique de Strasbourg entre 1940 et 1943*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg 2021.

41. Adolphe Jung, Hermann Fell: Arteriographie, Sympathicusinfiltration und Sympathektomie bei Erfrierungsschäden. *Deutsche Zeitschrift für Chirurgie* 255 (1942), 3-6, p. 249-275. On trouvera la mention des résultats de F. Woringer à la page 258.

Les diagnostics sérologiques furent établis à partir de septembre 1940 par le docteur Friedrich/Frédéric Trenszt, bactériologue et hygiéniste, à l'Office d'État d'analyses médico-sanitaires (*Staatliche Medizinal-Untersuchungsanstalt*)⁴². Cet établissement se trouvait aux abords des établissements cliniques universitaires, au 3, *Adolf-Kussmaul-Strasse* (l'actuelle rue Koeberlé), à proximité de la clinique dermatologique.

Les résultats des « examens histologiques » menés entre 1940 et 1944 par le personnel de la clinique dermatologique de l'hôpital civil furent consignés en allemand dans des registres reliés (registres J, K et L)⁴³. La plupart de ces sources ont été récemment étudiées et exploitées dans deux thèses de médecine supervisées par le directeur de la clinique dermatologique de l'université de Strasbourg, le professeur Bernard Cribier⁴⁴. Ces registres permettent non seulement de savoir qui avait adressé les patients à la clinique dermatologique pour établir un diagnostic, mais également si un confrère exerçant en libéral ou un médecin d'un autre service de la clinique avait demandé la confirmation d'un diagnostic. Ils indiquent en outre quels diagnostics furent établis au laboratoire d'histopathologie de la clinique dermatologique et en quelle année.

Nous avons complété le travail de thèse d'Irène Goulard (registre J du 18 septembre 1940 au 15 mai 1941 et registre K du 15 mai 1941 au 17 avril 1943) en passant en revue les entrées du registre pour la période comprise entre avril 1943 et novembre 1944 (registre L), période non étudiée par Irène Goulard. Nous avons analysé dans la mesure du possible – ces notes étant parfois difficiles à déchiffrer – les diagnostics dermatologiques posés et les particularités identifiées des différents groupes de patients. Parmi les 252 entrées au total⁴⁵ (123 entrées entre avril et décembre 1943 et 129 entrées entre janvier et décembre 1944), l'une d'elles sort du lot. Le patient, catégorisé comme « prisonnier de guerre », avait un nom à consonance polonaise. On lui préleva un échantillon de peau le 30 mars 1944⁴⁶. Il semblerait qu'il ait été traité pour le diagnostic plutôt courant de lupus tuberculeux. On trouve la mention « consultation militaire » dans un cas daté du 3 août 1943⁴⁷, tandis que la mention moins précise de « militaire » apparaît dans deux autres cas datés du 2 décembre 1943 et du 12 juillet 1944⁴⁸.

Parmi les diagnostics que nous avons réussi à déchiffrer dans les registres du laboratoire, les carcinomes basocellulaires sont le diagnostic le plus fréquent avec 52 cas, suivi des schwannomes (20 cas) et des lupus tuberculeux (14 cas). Six cas de mycosis fongoïde malin furent en outre diagnostiqués entre avril 1943 et novembre 1944.

Bien qu'il faille considérer ces données avec prudence, nous avons décidé de les citer ici pour souligner la différence entre les diagnostics retenus dans les registres histopathologiques et les maladies dermatologiques diagnostiquées au cours des hospitalisations à la clinique dermatologique consignées dans les dossiers médicaux de la clinique. Ces données émanent du travail un peu plus ancien de Jean-Marie Dallara, qui a également soutenu une thèse de médecine à Strasbourg⁴⁹. Dallara se basait sur l'évaluation de 3 641 dossiers médicaux de la clinique dermatologique de 1940 à 1944, encore conservés en 1989. Dans sa thèse, il affirme sans équivoque, après avoir analysé ces sources : « Il existe une pathologie dite de guerre. Les nombreuses gales, pédiculoses et pyodermes n'apparaissent pas dans les hospitalisations des années précédant la guerre⁵⁰. » Cette « pathologie dite de guerre »

42. Voir l'envoi du prélèvement issu d'une ponction du genou pratiquée sur le détenu Georg Lütz pour examen histologique au *Medizinal-Untersuchungsamt* le 11 décembre 1941 par le pathologiste Klinge. *ITS Digital Archive, Arolsen Archives* 1.1.29.2/01012902, doc. 3199683.

43. « L'utilisation de la langue allemande n'a pas dû poser de problème aux médecins alsaciens, qui étaient nés allemands et avaient fait leur scolarité dans cette langue », souligne la doctorante Irène Goulard à propos de la gestion de ces registres. Goulard, *Activité du laboratoire*, 2021, p. 75.

44. Marine Ehret: *Analyse des registres de dermatopathologie du laboratoire de Strasbourg dans l'entre-deux-guerres, entre 1919 et 1939*. Thèse présentée pour le diplôme de docteur en médecine. Strasbourg 2018. Voir également Goulard, *Activité du laboratoire*, 2021.

45. À titre de comparaison, dans sa thèse, Irène Goulard fait état d'un total de 812 cas diagnostiqués en 30 mois (entre août 1940 et mars 1943), ce qui fait 27,07 diagnostics par mois. Au cours des 20 derniers mois d'existence du laboratoire d'histopathologie sous l'occupation allemande, cette moyenne est descendue à 12,6 diagnostics par mois.

46. *Histopathologische Untersuchungen*, vol. 3, avril 1943 - 12 mars 1945, n° 165, note du docteur Schlag.

47. *Ibid.*, n° 57, note du professeur Willy Leipold. Concernant le rôle de la clinique dermatologique dans le domaine de la médecine militaire, voir la partie « Direction de la clinique et chaire de Willy Leipold » ci-après.

48. *Ibid.*, n° 112, note du docteur Schlag et n° 212, note du docteur Burgun.

49. Chapitre « Matériel et méthode », Dallara, *L'Histoire et les activités*, 1989, p. 36.

50. *Ibid.*, p. 130.

se caractérisait par des affections dues aux acariens et aux poux, ainsi que par d'autres maladies inflammatoires cutanées qui, pendant toute la durée de la guerre, entraînaient à Strasbourg des séjours de 30 jours en moyenne à la clinique dermatologique. Le lupus, une forme clinique de tuberculose cutanée, conduisait même à une hospitalisation de 40 jours en moyenne. Les affections malignes, qui occupent tout naturellement une place prépondérante dans les registres d'histopathologie, se trouvent en 11^e position seulement parmi les maladies traitées à la clinique, plus précisément dans la catégorie générale des « tumeurs malignes et autres pathologies malignes », avec 57 cas diagnostiqués parmi les hospitalisations. En revanche, le diagnostic le plus fréquent fut la gale ou scabiose (1 113 cas hospitalisés), suivie par les pyodermes (682 cas), l'eczéma (562 cas) puis deux maladies vénériennes, la gonorrhée (343 cas) et la syphilis (297 cas). En outre, 148 personnes atteintes de tuberculose cutanée ou lupus furent hospitalisées à la clinique de dermatologie entre 1940 et 1944⁵¹.

DIRECTION DE LA CLINIQUE ET CHAIRE DE WILLY LEIPOLD

Willy Leipold, qui dirigea la clinique universitaire et la polyclinique dermatologiques à compter de l'ouverture de la *Reichsuniversität* fin novembre 1941, n'était pas le candidat initialement envisagé par la faculté de médecine ni par le *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (*REM*, ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*) pour la chaire de dermatologie à Strasbourg. La note relative à la réunion du 28 février 1941 à Berlin, concernant la création et l'attribution de chaires à la future *Reichsuniversität* Straßburg, indique que deux autres candidats étaient envisagés⁵². Si Velke (Wiesbaden) n'avait été « proposé » que comme candidat de remplacement, les deux parties auraient souhaité que l'ambitieux scientifique Josef Vonkennel (Kiel) vienne à Strasbourg. Or, bien que le docteur Vonkennel, *SS-Obersturmbannführer*⁵³, envisageât à l'époque de changer d'université, il n'était pas certain qu'il accepte ce poste. Et de fait, Josef Vonkennel partit à Leipzig⁵⁴. Le 1^{er} janvier 1943, le *REM* nomma donc le docteur Willy Leipold, *Oberarzt* (médecin chef de service) de la clinique dermatologique de Heidelberg, un homme peu connu dans le milieu scientifique mais qui était proche du doyen Johannes Stein. Né dans le Palatinat, Leipold venait donc d'une région frontalière avec la France, ce qui facilitait la communication avec les médecins alsaciens. Par ailleurs, il était médecin d'état-major de réserve (1941)⁵⁵ et à ce titre, il pouvait soigner des membres de la *Wehrmacht* atteints d'affections dermatologiques au sein d'une unité militaire de dermatologie installée dans les locaux de la clinique dermatologique⁵⁶.

En sa qualité de professeur, Willy Leipold dirigea 13 thèses à la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* Straßburg en 1943 et 1944. Ces travaux traitent principalement de sujets liés à ses propres domaines d'inté-

51. *Ibid.*, p. 58-109.

52. Participèrent à cette réunion le doyen par intérim de l'université de Strasbourg, le professeur Stein et le professeur Nühsmann, ainsi que du côté du ministère, le professeur de Crinis et le conseiller ministériel Scheer. Aktenvermerk (Scheer). [Note de dossier (Scheer).] R 4901/13503, p. 93-95, ici p. 95. BArch Berlin.

53. Concernant la nomination de Vonkennel à Leipzig, voir Carsten Schreiber: *Elite im Verborgenen. Ideologie und regionale Herrschaftspraxis des Sicherheitsdienstes der SS und seines Netzwerks am Beispiel Sachsens*. München: R. Oldenbourg 2008, p. 263-266.

54. Grâce à un contrat de recherche de la SS et à une généreuse subvention mensuelle de 13 500 RM, Vonkennel mena des recherches sur les antibiotiques à la clinique dermatologique de l'université de Leipzig à partir de janvier 1944. Voir Brita Leube: *Leben und Werk des Dermatologen Josef Vonkennel (1897-1963) unter besonderer Berücksichtigung seiner Wirkungszeit in Leipzig*. Thèse de médecine, Leipzig, université de Leipzig 1998, p. 20.

55. 1944 Oberstabsarzt, PERS 6/16990, sans page. BAMA. 7 AH 417, sans page. AVES. En 1937, Leipold devint membre du NSDAP et du *Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps* (Corps de transport et d'approvisionnement national-socialiste), au sein duquel il travaillait comme *Sturmarzt*. PERS 6/16990, sans page. BAMA.

56. Au 29 novembre 1944 travaillaient dans ce service le docteur Willy Leipold, *Oberstabsarzt* et directeur de la clinique dermatologique de l'université, le docteur Joachim Herklotz (*Unterarzt*), service de dermatologie et le docteur Werner Fink (*Unterarzt*), service des maladies vénériennes. Personnel allemand fait [illisible] le 23 novembre 1944. I. Militaires. 7 AH 417, sans page. AVES. Début 1944, le nombre de patients du service ambulatoire militaire de la clinique dermatologique était estimé à 25 cas par jour. Verwaltungsdirektor Barthelme. Betr.: Behandlung von Wehrmachtsangehörigen in den Polikliniken des Bürgerspitals / Militärambulanz vom 3.2.1944. [Courrier du chef de l'administration Barthelme du 3 février 1944. Objet : Traitement des membres de la *Wehrmacht* à la polyclinique de l'hôpital civil / service ambulatoire militaire.] 7 AH 444, sans page. AVES.

rêt, à savoir les maladies vénériennes et les affections cutanées héréditaires⁵⁷. Pendant la seconde guerre mondiale, les recherches liées à la médecine militaire n'étaient pas seulement menées au sein d'instituts de recherche externes ou d'unités isolées rattachées à des camps, mais également dans de très nombreuses universités civiles du *Großdeutsches Reich* national-socialiste. Des expériences humaines criminelles et contraires à l'éthique furent également menées sur des patients au cœur de la ville de Strasbourg, sur le site de l'hôpital civil, dans la clinique dermatologique, comme en attestent plusieurs thèses de médecine. Celles de Gerhard Gabbert⁵⁸ et de Joachim Herklotz⁵⁹, dirigées par Willy Leipold, sont deux travaux particulièrement accablants de doctorants qui se sont livrés pendant une longue période à des expérimentations sur des patients de la clinique dermatologique.

Ces deux thèses cherchaient à déterminer comment diminuer la réaction physique (rougeur, démanchement, formation d'œdème) provoquée par des piqûres de punaises chez le soldat. Sur l'immense territoire conquis de l'Union soviétique, les soldats de la *Wehrmacht* ne trouvaient souvent que des dortoirs où les conditions d'hygiène étaient très mauvaises et où il était impossible d'avoir un sommeil réparateur à cause des nombreux poux, punaises et puces⁶⁰. Si l'on pouvait rapidement venir à bout, ou du moins réduire une infestation de poux et de puces en nettoyant et en désinfectant les lieux et les personnes touchées, l'avancée sur le front Est ne le permettait pas étant donné que l'armée investissait constamment de nouveaux lieux. Les médecins cherchaient donc à réduire ou à contrôler la réaction allergique au venin des punaises en étudiant des moyens de désensibiliser les membres de la *Wehrmacht* concernés. En août 1944, ces recherches étaient encore considérées comme importantes pour l'effort de guerre et donc soutenues par le Conseil de la recherche du Reich (*Reichsforschungsrat*)⁶¹.

Les deux doctorants susmentionnés menèrent des expériences sur des sujets contraints. Chez Gabbert, il s'agissait d'un groupe de patients hospitalisé à la clinique dermatologique et d'un groupe d'« étrangers » non



Figure 44 : Recherche médicale forcée à la clinique dermatologique de l'université de Strasbourg (1944)⁶². La personne soumise à l'expérimentation est forcée de se coucher sur le ventre afin d'exposer son dos, inaccessible au grattage, aux piqûres des punaises que l'expérimentateur y dépose. Le cercle indique une zone de réaction inflammatoire œdématisée.

57. Voir la figure 44 à la fin de ce chapitre.

58. Gerhard Gabbert: *Beitrag zur „Ungezieferfestigkeit“*. Thèse de médecine, Strasbourg, 1944.

59. Joachim Herklotz: *Beitrag zur Kenntnis der Wanzenstichreaktionen*. Thèse de médecine, Strasbourg, 1944.

60. On trouvera une présentation générale dans Alfred Dietrich: *Hautreaktionen nach Ungezieferstichen unter dem Bild eines Lichen urticatus*. *Archiv für Dermatologie und Syphilis* 82 (1942), 6, p. 668-690.

61. Der Bevollmächtigte für das Sanitäts- und Gesundheitswesen. Der Beauftragte für medizinische Wissenschaft und Forschung (Rostock) von 24.8.1944 an Herrn Prof. Dr. Mentzel etc. BArch Berlin, R 26 III/531, n. pag. [Courrier du plénipotentiaire au service sanitaire et de santé publique et du délégué à la science et à la recherche médicales (Rostock) du 24 août 1944 au docteur Mentzel, etc.]

spécifiés. En l'absence des dossiers médicaux de la clinique de dermatologie, il est actuellement impossible d'identifier les personnes contraintes à participer à ces expérimentations. Herklotz, quant à lui, mentionne brièvement 57 personnes (« Allemands, Italiens et Russes »). Les séries d'expériences furent réalisées à la clinique dermatologique entre le 1^{er} mars 1944 et le 21 avril 1944 pour Gabbert et du 13 octobre 1944 au 16 novembre 1944 pour Herklotz.⁶²

Dans sa thèse, Gabbert explique ce qui suit :

Lors de nos recherches, nous avons procédé de la façon suivante : les sujets, qui se composaient de patients hospitalisés à la clinique dermatologique de l'université et d'étrangers, devaient s'allonger à plat ventre sur une civière, torse nu. Nous avons choisi cette position pour des raisons psychologiques, d'une part, et pour pouvoir utiliser des parties du corps que les sujets ne pouvaient pas toucher, afin d'empêcher les réactions qu'ils pourraient causer en se grattant, d'autre part⁶³.

Il ajoute :

Plus la réaction est forte, plus elle dure longtemps. Chez une patiente, on observait encore, au bout de plusieurs jours, un œdème de la taille de la paume de la main, et au bout de 14 jours, on voyait toujours clairement les traces des réactions provoquées. Lorsque nous avons posé 30 punaises en une seule fois sur une patiente, [nous avons constaté] le jour suivant que presque tout son dos était recouvert de deux plaques de la taille de la paume de la main, qui résultaient de la confluence de plusieurs petites plaques. Au bout de deux jours, la plupart des plaques avaient disparu, mais il restait un œdème qui mit plusieurs jours à se résorber⁶⁴.

Ces deux thèses n'ont pas donné de résultats scientifiques probants. Gabbert ne constata aucune sensibilité particulière au venin des punaises chez les sujets ayant un certain groupe sanguin et « la tentative de désensibilisation aux punaises » de Herklotz n'aboutit que chez une seule personne de son groupe de sujets, qui en comptait 57 au total.

CONCLUSION

Les registres où furent consignés les résultats des examens histologiques effectués à la clinique dermatologique de l'université de Strasbourg sous l'occupation allemande contiennent de précieuses informations. Ils nous renseignent non seulement sur les diagnostics posés, mais ils nous permettent aussi de savoir si les tissus à diagnostiquer de patients de la clinique provenaient de différents services et unités de soins, ou si un médecin exerçant en libéral avait demandé la confirmation d'un diagnostic dermatologique. Un paragraphe nominatif permet de retracer la présence des divers dermatologues dans les différents services de la clinique dermatologique, ainsi que la répartition des notes d'honoraires de médecins libéraux pour certains traitements, établies en grande partie par le professeur Leipold, le directeur de la clinique dermatologique.

Les registres des examens histologiques ne permettent pas vraiment de déterminer si des pratiques médicales criminelles ou contraires à l'éthique avaient cours au sein de la clinique dermatologique de la Reichsuniversität Straßburg. Comme le conclut également Irène Goulard pour les registres histopathologiques de la période de 1940 à 1943, « dans les deux registres analysés, nous n'avons trouvé aucune trace d'expérimentations contraires à l'éthique médicale. Les patients étaient clairement identifiés, les prélèvements accompagnés de données cliniques, et les biopsies et opérations chirurgicales réalisées étaient justifiées par une recherche diagnostique (à l'exception de cinq cas bien identifiés, prélevés dans un but de recherche)⁶⁵ ». La collection de lames histologiques encore conservée à la clinique dermatologie aujourd'hui ne contient pas de lames susceptibles d'être en rapport avec des expérimentations criminelles. En revanche, ce sont les thèses de médecine menées sous la direction de Willy Leipold qui attestent clairement que des pratiques d'expérimentations criminelles existaient à la clinique dermatologique en 1944 et qu'elles se déroulaient sous les yeux des médecins qui y travaillaient au quotidien. On ne peut ignorer la série d'expérimentations de plusieurs mois sur 130 sujets, dont 68 étaient hospitalisés à la clinique dermatologique et dont 62 « étrangers » constituaient le groupe de contrôle. Il faut également mention-

62. Gabbert, *Beitrag*, 1944, p. 6. Grâce à la documentation photographique des séries d'expériences, des sections d'un film pour diapositives en positif furent collées au sparadrap dans le mémoire de thèse. La figure 44 est l'une des diapositives numérisées.

63. *Ibid.*, p. 6.

64. *Ibid.*, p. 7.

65. Goulard, *Activité du laboratoire*, 2021, p. 88.

ner l'*Ostarbeiterkrankenbaracke*, située à proximité, à une centaine de mètres seulement de la clinique dermatologique. Ce baraquement était en service depuis juin 1943 et le chemin qui y menait passait soit devant le pavillon de la policlinique dermatologique, soit devant le service privé de dermatologie – soit tout près du bâtiment de l'ancienne clinique dermatologique. Travaillant à la clinique dermatologique, il était impossible de ne pas se rendre compte de la misère qui y régnait.

- Breitenbuecher, Adolf: *Ein Fall von circumanaler Hauttuberkulose mit auferordentlich rascher carcinomatöser Entartung*. (Diss. med.) Strassburg 1944.
- Burgun, Renatus Franz: *Zur Geschichte der Dermatologie in Strassburg*. (Diss. med.) Strassburg 1943.
- Fischedick, Otto: *Über Unterschenkelgeschwüre bei der Feldtruppe*. (Diss. med.) Strassburg 1944.
- Gabbert, Gerhard: *Beitrag zur „Ungezieferfestigkeit“*. (Diss. med.) Strassburg 1944.
- Goetze, Joachim: *Ein Beitrag zur Ätiologie der Hauthörner*. (Diss. med.), Strassburg 1944.
- Graf, Karl: *Die wichtigsten Hauterkrankheiten unter besonderer Berücksichtigung des Gesetzes zur Verhütung erbkranken Nachwuchses und des Ehegesundheitsgesetzes*. (Diss. med.) Strassburg 1943.
- Haas, Paul: *Beitrag zum Studium der Darier'schen Krankheit. (Dyskeratosis follicularis vegetans)*. (Diss. med.) Strassburg 1944.
- Herklotz, Joachim: *Beitrag zur Kenntnis der Wanzenstichreaktionen*. (Diss. med.) Strassburg 1944.
- Kuebler, Walther: *Überempfindlichkeit gegen Haarfärbemittel insbesondere gegen Kleinol*. (Diss. med.) Strassburg 1944.
- Landgraf, Otto: *Ein Beitrag zur Klinik und Ursache der Fingerknöchelpolster*. (Diss. med.) Strassburg 1943.
- Mutschler, Walter: *Die nichtgonorrhöischen Urethritiden beim Mann*. (Diss. med.) Strassburg 1944.
- Rist, Heinz: *Verkannte Syphilis maligna*. (Diss. med.) Strassburg 1944.
- Weigel, Kurt: *Favus, sein Vorkommen unter besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse im Elsass*. (Diss. med.) Strassburg 1944.

Figure 45 : Liste des thèses de médecine menées à la Reichsuniversität Straßburg, sous la direction du docteur Willy Leipold.

VI.

Un wiki éditorialisé pour l'histoire de la *Medizinische Fakultät* de la *RUS*

Christian BONAÏ, Loïc LUTZ et Ludovic STRAPPAZON

Le projet wiki « Biographies autour de la *Medizinische Fakultät der Reichsuniversität Straßburg* 1941-1944 (Rus~Med : <https://rus-med.unistra.fr/w/>) » est tout à la fois une base de données et une publication numérique d'information, d'enseignement et de recherche collaboratives, interactives et évolutives. Hébergé par l'université de Strasbourg, le wiki Rus~Med est une initiative de la Commission historique indépendante pour l'histoire de la faculté de médecine de la *RUS* (CHRUS). Publié en *open access* (accès ouvert), il est non commercial, d'intérêt public et conçu selon les standards scientifiques et historiques universitaires. Il s'agit d'un wiki éditorialisé, en ce sens que seuls les membres du comité éditorial sont habilités à en modifier le contenu, et que toutes les données saisies sont validées et expertisées scientifiquement avant leur publication en ligne et leur diffusion publique.



Figure 1 : Page d'accueil du wiki Rus~Med.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le projet wiki Rus~Med est le pari multibiographique et prosopographique tenté par la Commission pour transmettre la réalité de ce pan de l'histoire locale, nationale et transnationale par des récits de vie. En mettant en lumière les parcours de ces hommes et de ces femmes qui ont fait – de gré ou de force – l'histoire de la faculté de médecine nazie de Strasbourg, il s'agit d'offrir au lecteur la possibilité de se plonger dans une époque, dans un univers, dans des vies, dans un kaléidoscope de comportements, en somme dans la complexité d'une histoire que l'on se doit de comprendre, d'étudier et de transmettre.

Cette aventure biographique est possible avant tout grâce au repérage systématique, à la mise au jour et à l'analyse par la Commission historique d'une série importante d'archives jusque-là inexploitées concernant la *Medizinische Fakultät der Reichsuniversität Straßburg* (*MFRUS*)¹. Cependant, en raison du nombre particulièrement élevé de membres du personnel hospitalo-universitaire (enseignants et médecins) de la *MFRUS* (232), de ses

1. Voir le chapitre I. 3, « Sources et recherches archivistiques » du présent rapport.

doctorants (292), ainsi que des usagers, patients et victimes qui lui sont associés et de l'état fragmentaire des archives conservées, une publication exhaustive et définitive de biographies aurait été quasi impossible. Une sélection raisonnée de biographies aurait supposé un choix trop difficile. En outre, un tel travail aurait certainement été très vite dépassé du fait de l'actualisation permanente des contenus et de l'état de la recherche. De ce fait, la Commission a fait le choix de rassembler sur cette plateforme numérique une large mosaïque de biographies déjà rédigées à ce jour. Le wiki Rus~Med est ainsi une œuvre à la fois préparatoire et complémentaire au rapport final et aux publications plus analytiques envisagées.

Pour autant, les 931 personnes actuellement identifiées et incluses (état au 1^{er} mars 2022) ne composent en aucun cas un tableau final, mais davantage un état d'avancement de ce que le wiki Rus~Med proposera à l'avenir aux usagers. Les pages consacrées aux personnes à plus forte « visibilité » de la *MFRUS* présentent volontairement une synthèse de nos connaissances actuelles et renvoient vers des travaux plus amples. Pour un grand nombre de personnes du corps intermédiaire, voire subalterne de l'institution hospitalo-universitaire strasbourgeoise, les biographies rassemblées ici constituent des ensembles d'informations inédites à ce jour. Certains auteurs ont d'ailleurs fait le choix éclairé de consacrer une longue notice à des personnes qui seraient restées inconnues sans cela. Une grande partie des biographies de patients et de victimes (psychiatrie, pédiatrie, médecine interne, etc.) est inédite, tandis que d'autres, comme celles des 86 victimes juives assassinées dans le cadre du projet de la collection de squelettes d'August Hirt² sont déjà connues. Nous souhaitons leur donner une visibilité encore plus grande.

D'un point de vue technique, le projet wiki Rus~Med fonctionne grâce à une série d'outils libres, notamment MediaWiki équipé de multiples extensions mises en place et pilotées par Ludovic Strappazon qui a élaboré une première version de travail, avant d'adapter les fonctionnalités complémentaires de la structure au fur et à mesure du temps et des besoins de l'équipe éditoriale. Le wiki Rus~Med a bénéficié pendant les quatre ans de sa conception du soutien du pôle CESAR³ de la DNUM⁴ de l'université de Strasbourg.

2. UN OUTIL DE RECHERCHE ORIGINAL

Ce projet wiki Rus~Med est avant tout un outil éducatif, didactique et documentaire d'une part, dans lequel les informations sont toutes vérifiées, expertisées et validées par les membres du comité scientifique et éditorial. D'autre part, il a été conçu pour stimuler, récolter et encourager de nouvelles études complémentaires, puisque les connaissances actuelles des sujets traités sont bien souvent partielles, la documentation, les archives et les informations restant dispersées, fragmentées et souvent difficiles à (re)trouver, à croiser et à exploiter. À ce titre et dans son sens original, le wiki Rus~Med est un appel à contributions pour élargir et renouveler les études sur le nazisme, la médecine, la santé et la vie quotidienne en Alsace annexée de fait.

Si nous espérons que notre outil sera utile, il n'est ni définitif ni figé. Il est le premier fruit de plus de quatre années de travail de la part des membres de la CHRUS. La Commission souhaite vivement que le projet continue à « vivre » au travers de partenariats, afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à l'histoire et de devenir acteur de la préservation et de la transmission de cette histoire. Comme la publication du site est envisagée en trois langues (français, anglais, allemand) au moins, le comité éditorial envisage la mise en place de projets avec des établissements scolaires et de l'enseignement supérieur pour des travaux de traduction. L'historien étant tributaire de l'état des sources, nous sommes conscients que certains éléments informationnels, interprétatifs et surtout biographiques doivent encore être complétés et continuellement mis à jour. En ce sens, cet outil collaboratif et interactif est conçu pour soutenir la poursuite du nécessaire travail d'acquisition de connaissances et l'impérieux besoin de compréhension de cette histoire et des individus qui l'ont faite, chacun à leur niveau. Il est ainsi appelé à évoluer au-delà du temps limité du travail de la Commission, au gré des recherches et des contributions des familles des personnes biographiées.

2. Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018.

3. Calcul et services avancés à la recherche.

4. Direction du numérique.

Outre les biographies elles-mêmes, le wiki propose un certain nombre de fonctions et d'outils rendus possibles par la forme numérique de cette base de données. Le travail de saisie des données s'accompagne d'un effort de structuration afin notamment de produire des frises chronologiques des événements ainsi que des visualisations des liens entre les personnes, les organisations, les idées et finalement les actes. Ces représentations s'appuient sur des données parfois incomplètes, imprécises ou partielles et ne prétendent pas à l'exhaustivité. Leur rôle est de contribuer à construire une image globale des événements à partir d'informations individuelles et fragmentaires.

Ces fonctionnalités concernent plus particulièrement :

1. Le tri, la recherche et l'indexation.
2. Les relations : quatre types de liens peuvent être utilisés pour décrire les relations d'un individu. Le contenu des relations est visible dans les fiches de leurs deux membres, ce qui évite la redondance des informations et permet de suivre leurs ramifications. Il est possible, pour chaque fiche, de télécharger un fichier de graphe au format .graphml exploitable avec le logiciel libre Gephi pour explorer le réseau des relations de l'objet considéré. Les quatre types de liens sont :
 - Liens interpersonnels (familiaux, hiérarchiques, etc.).
 - Liens personnes-institutions (affectations et postes, grades, etc.).
 - Liens personnes-concepts (rôle dans l'élaboration des idées qui ont sous-tendu les actes).
 - Liens personnes-actions (implication dans les événements).
3. Les événements marquants des biographies sont reportés, lorsque c'est possible, dans une frise chronologique.
4. Le choix de conserver les adresses d'époque pour les localisations successives des individus et institutions s'accompagne de l'enregistrement de leurs coordonnées GPS lorsque c'est possible, ce qui permet de les localiser sur les cartes actuelles. On peut également questionner la base, par exemple pour détecter les proximités qu'un individu a pu avoir avec un autre biographié du wiki.

En particulier, ces fonctions permettront le regroupement et l'affichage de listes de victimes clairement identifiées, ainsi que celles de coupables de crimes de guerre médicaux et d'exactions. Les possibilités de mise en relation d'individus et d'institutions au sein du wiki justifient le regroupement de personnes aux statuts variés.

Ce projet wiki Rus~Med est un appel de la Commission historique à poursuivre, au-delà de sa durée limitée d'existence, le travail qu'elle a commencé. La forme numérique, contributive et interactive de cette publication ainsi que son libre accès témoignent de notre souhait de voir évoluer nos connaissances sur cette période en Alsace, grâce à la possibilité d'une mise à jour et d'une adaptation permanentes.

3. CONCEPTION ET CHOIX ÉDITORIAUX

Le wiki Rus~Med procède d'un certain nombre de choix historiographiques et scientifiques effectués par son comité éditorial.

1. Le premier choix, fondamental et certainement ouvert à discussion, consiste à rassembler en une même base de données une pluralité de personnes pour lesquelles un lien avec la *MFRUS* a été établi, qu'il s'agisse d'une personne employée par l'institution, d'un étudiant inscrit à la faculté ou en thèse, d'un patient de l'une des cliniques ou encore d'une victime d'expérimentation. Les biographies des usagers, patients et victimes occupent à nos yeux une place symétrique à celle des membres de l'institution, puisque l'histoire de la *MFRUS* est celle du croisement et des interactions des agents et du public, des soignants et des soignés, des acteurs et complices de violences et des victimes.

Ce choix est guidé d'une part par l'idée qu'une série de biographies basée sur une simple catégorisation initiale – soignant-soigné, *Täter*⁵-victime, enseignant-enseigné, etc. – s'appuie sur une compartimentation a priori des individus, acceptable pour les cas extrêmes, mais peu compatible avec des situations intermédiaires, des positionnements en évolution et des personnages complexes relevant de deux catégories en même temps. Afin d'inclure, de ne pas discriminer a priori ou de porter un jugement moral ou moralisateur immédiat sur un sujet aussi délicat que l'histoire du national-socialisme, nous regroupons donc toutes les biographies proposées dans

5. Auteur d'un crime.

une seule base de données. D'une part, une séparation stricte et nette, voire une catégorisation manichéenne entre « bourreaux » et « victimes » n'est pas toujours simple, hormis pour les situations extrêmes. Le chemin d'une vie est en effet constitué de multiples étapes et paramètres, et une trajectoire d'acteur ou de sujet victime peut évoluer – discrètement, sensiblement ou complètement – surtout dans le contexte qui était celui de l'annexion et de la seconde guerre mondiale. Des revirements ont existé. L'histoire de la *MFRUS* est faite d'extrêmes – de crimes médicaux de guerre et de résistances – mais aussi de beaucoup de situations plus ambiguës, intermédiaires, et de comportements divers et variés qui relèvent en réalité d'un camaïeu de gris. Le regroupement de toutes les personnes ayant un lien direct avec la *MFRUS* cherche à tenir compte de ce continuum et de cet éventail de nuances sans jugement a priori. Le wiki Rus~Med restitue ainsi les biographies connues à la suite des travaux de la Commission et laisse au lecteur un espace d'appréciation, d'apprentissage et de réflexion propre. Nous revendiquons ce positionnement qui consiste à sensibiliser et inciter le lecteur à s'interroger sur ces trajectoires de vie, sur les choix d'action possibles et sur les actes posés, commis ou subis. C'est une incitation à prolonger cette réflexion au-delà du contexte historique de la *RUS*.

D'autre part, proposer seulement une liste de biographies des enseignants-chercheurs, des personnels médicaux ou des doctorants (quand bien même ces listes peuvent être établies à l'intérieur du wiki) est hautement incompatible avec l'état et le point de vue d'une histoire et d'une historiographie incluant les usagers, les patients, les citoyens, voire les victimes. Tous ces groupes sociaux ou ces collectifs peuvent être identifiés et isolés dans le wiki pour faciliter la recherche et l'analyse, mais la structure globale rassemble et ne divise pas ces différentes catégories de personnes.

À l'heure de sa mise en ligne, le wiki Rus~Med contient ainsi plus de 931 entrées (état du 1^{er} mars 2022) concernant des enseignants de l'université dans plus d'une centaine de fiches de médecins en poste en clinique avec un travail particulièrement détaillé sur les Alsaciens qui ont été repris par l'administration nationale-socialiste et qui s'inscrivent dans une certaine continuité inédite dans le personnel médical. Il y a en outre 292 biographies de doctorants de la *MFRUS*. On trouve aussi plus de 60 entrées relatives à des victimes d'expérimentations médicales et 228 pages concernant des prisonniers de guerre soviétiques dont les corps ont été transportés à l'Institut d'anatomie après leur décès au camp *Feste von Witzleben* (Fort de Mutzig). À ceux-ci s'ajoutent des patients travailleurs forcés hospitalisés ou décédés dans les *Klinische Anstalten* de la *RUS*, ainsi que les 86 personnes juives sélectionnées au KL-Auschwitz et mises à mort au KL-Natzweiler en vue de l'utilisation de leur corps pour constituer la collection dite de « squelettes juifs » d'August Hirt.

2. Le deuxième choix concerne la liberté accordée aux auteurs des notices de proposer des biographies plus ou moins détaillées et exhaustives. La taille d'une fiche peut être réduite en raison d'une faible quantité de sources disponibles sur la personne considérée, mais cela peut aussi résulter du parti pris de renvoyer vers des études plus complètes et souvent publiées. D'autres auteurs ont fait le choix de consacrer des fiches plus longues à des personnes dont la vie n'a intéressé aucun historien jusque-là. Quoi qu'il en soit, on ne saurait aucunement entrevoir dans la longueur de telle ou telle notice une quelconque relation avec l'importance (supposée) du biographié.

Pour la désignation des personnes et des institutions, il a été décidé de rester au plus proche des sources administratives de la période 1940/1941. En conséquence, malgré la germanisation des noms en Alsace, qu'il s'agisse des noms de rue depuis juillet 1940, des prénoms et des patronymes des personnes et même des noms d'institution, nous avons choisi d'afficher les noms des Alsaciens dans leur version française et non dans leur version germanisée, si ce n'est nazifiée. Cette pratique de défrancisation pendant les quatre années de l'annexion de force est un acte politique de domination et de pouvoir autoritaire, et il nous semblait inimaginable de reproduire pour ce wiki ce qui fut l'une des premières formes de violences du régime nazi exercées à l'endroit des populations locales.

Le wiki regroupe en outre de multiples informations biographiques et institutionnelles qui complètent d'une manière pratique le présent rapport et les publications actuelles ou à venir de la Commission historique. En ce sens, il constitue une publication collective originale, *princeps* et vivante du travail réalisé par les membres de la Commission. Pour les sources d'archives dont sont extraites les informations rassemblées, il convient que le lecteur consulte, comme pour un article ou un livre scientifique, les notes de bas de page, les conseils

bibliographiques, l'état des sources, ainsi que le rapport de la CHRUS pour replacer la fiche biographique dans l'ensemble des travaux.

Pour atteindre le niveau de rigueur scientifique souhaité, le wiki Rus-Med a bénéficié du soutien et du travail passionné de nombreuses personnes. En particulier, le projet doit beaucoup à Gabriele Moser et Tania Hohenleiter pour la collecte et la saisie des informations de base, à Léa Marquart pour le premier temps rédactionnel, à Emmanuel Nuss pour la transcription des fiches, à Ludovic Strappazon pour la gestion informatique, à Élisabeth Fuchs, Marine El Hajji, Silke Vaissière-Trontin et Céline Corsini pour leurs traductions, mais aussi à toute l'équipe des auteurs qui ont participé à cet effort de redonner un « visage » et une « saveur » à cette histoire.

Nous remercions tout particulièrement les responsables et les employés des nombreuses archives et institutions qui nous ont ouvert leurs portes et soutenus dans nos travaux de recherche.

4. UN APPEL PERMANENT À CONTRIBUTIONS

Afin de garantir la rigueur scientifique, de protéger l'intégrité du contenu et de préserver la justesse historique, les fiches sont consultables librement et gratuitement dans leur intégralité, mais les droits d'écriture et de modification sont restreints à la seule équipe scientifique et éditoriale qui valide, de manière académique et en collège, les informations contenues dans le wiki Rus-Med avant leur publication.

Néanmoins, les membres de la Commission historique invitent chaleureusement toute personne qui souhaite participer à la constitution de cette base de données vivante, à l'amélioration de nos connaissances, au repérage d'archives privées ou publiques, à la collecte de renseignements complémentaires, à la détection d'éventuelles informations erronées ou à la rédaction de notices biographiques, à contacter l'équipe éditoriale du wiki Rus-Med via chrus@unistra.fr.

Les contributions pourront être publiées dans le wiki sous réserve de vérification et de validation par le comité éditorial, le rédacteur d'une fiche étant évidemment reconnu et mentionné comme l'auteur du texte produit.

Les responsables éditoriaux appellent au respect du copyright et du droit d'auteur des textes proposés à la lecture sur le wiki. Toute citation devra mentionner expressément la provenance du texte et le nom de son auteur (Rus-Med : <https://rus-med.unistra.fr/w/>). Étant donné qu'il s'agit d'une véritable publication scientifique, le respect des normes bibliographiques est requis quand une communication ou une publication s'appuie sur les biographies mises en ligne ou les informations des notices afférentes.

The screenshot shows a Wikipedia-style page for Charles Maurer. On the left is a navigation sidebar with links like 'Accueil', 'Modifications récentes', and 'Outils web'. At the top center is an alphabetical index 'ABCDEFGHIJKLMN...'. Below it is a 'Sommaire' (Table of Contents) with 12 numbered items. The main content area features a portrait of Charles Maurer and a biographical text. To the right of the portrait is a 'Plus' section with links like 'Pages liées' and 'Liste des catégories'. The biographical text is in French and provides a detailed account of Maurer's life and work.

Charles Maurer

Prénoms Charles
Nom Maurer
Sexe masculin
Naissance 27 septembre 1910 (Schiltigheim)
Décès 3 mars 1975 (Strasbourg)
Profession de père Assistant des chemins de fer
Thèse Étude des prostates à la période de rétention chronique incomplète d'urine avec distension (Clermont-Ferrand, 1942)
Directeur de thèse Léon Ambard
Titre Dr. méd.
Identités Maurer Karl
Spécialités Radiologie, Electroradiologie

Charles Maurer (1910-1975) est un médecin et radiologiste alsacien. Il a fait ses études de médecine à l'université française de Strasbourg dans les années 1930, ainsi que son externat, son internat et son clinat. Avec l'évacuation de l'université en 1939, il se rend à Clermont-Ferrand pour terminer son cursus universitaire et soutient sa thèse de doctorat réalisée sous la direction du professeur Léon Ambard (1936-1962) en juin 1940.

Jeune docteur, il retourne à Strasbourg peu de temps après l'annexion de l'Alsace au Reich et obtient un poste d'Assistant-zorz à l'hôpital civil allemand de Strasbourg dès la fin de l'été 1940. Intégrant la clinique médicale, il y travaille pendant près d'un an, oscillant entre la Médicale B et la Médicale A. Quelques semaines avant l'inauguration de la Reichsuniversität Strasbourg en novembre 1941, Charles Maurer fait l'objet d'une mesure répressive de la part des autorités nationales-socialistes en raison de conflits avec la hiérarchie allemande de l'hôpital. Dès le 1er octobre 1941, il subit en effet la « déportation civile » en étant déporté de force en Allemagne, pour travailler jusqu'à la fin de la guerre dans un hôpital de la ville d'Heidelberg.

De retour en Alsace dès le mois de mai 1945 et recevant une carte de rapatrié, Charles Maurer est d'abord rapatrié dans l'armée. En octobre 1946, il est recruté à la clinique médicale B à Strasbourg désormais dirigée par l'un de ses anciens confrères de l'entre-deux-guerres et de la période allemande, le professeur alsacien Jules Stuhl (1902-1984). Poursuivant sa carrière pendant plus de vingt-six ans, Charles Maurer se spécialise en radiologie, devient maître de conférences, agrégé d'électroradiologie et chef du service de radiologie de la clinique médicale B. En 1950, il épouse l'une de ses jeunes collègues de la Médicale B avec qui il partage sa vie et fonde une famille jusqu'à son décès en mars 1975, à six mois de la retraite.

Figure 2 : Page type des biographies du wiki Rus-Med.

5. PRÉSENTATION PAR L'EXEMPLE

Afin d'offrir au lecteur un aperçu du travail effectué par la Commission dans le cadre du projet wiki biographique, voici trois exemples résumés.

AUGUSTE GUNSETT (1876-1970) : PIONNIER DE LA RADIOTHÉRAPIE STRASBOURGEOISE ⁶

Auguste Gunsett naît le 19 novembre 1876 à Strasbourg qui fait alors partie du *Reich* wilhelmien. Il fait des études de médecine à la *Kaiser-Wilhelms-Universität* de Strasbourg entre 1894 et 1900. En 1919, après que Gunsett est devenu Français par réintégration, le doyen de la nouvelle faculté de médecine française, Georges Weiss (1859-1931), lui propose un poste de chargé de cours de radiologie qu'il occupe pendant 20 ans. En 1939, il est évacué à Clairvivre en Dordogne avec le reste de l'hôpital civil de Strasbourg et continue à diriger le centre anticancéreux Paul Strauss. Avec les préparatifs engagés par les autorités allemandes au lendemain de l'annexion de fait de l'Alsace, le nom de Gunsett se trouve, dès 1940, sur la première liste des membres alsaciens du personnel d'avant-guerre que les autorités allemandes estiment ré-employables dans la future université du *Reich*.

Par son attitude et par son retour en Alsace avec 10 g de radium qu'il met à la disposition des autorités allemandes, Auguste Gunsett courbe l'échine, devance même les attentes allemandes et s'assure, en novembre 1941, à l'ouverture de la *MFRUS*, un poste de *Dozent* (enseignant universitaire) et de directeur de la section thérapeutique de l'Institut de radiologie et de radiothérapie (*Strahleninstitut*). Il est ainsi le médecin alsacien le plus âgé et le mieux considéré à intégrer la faculté de médecine allemande. Néanmoins, comme pour tous les autres postes de directeur d'institut ou de clinique, la direction du *Strahleninstitut* doit revenir à un Allemand. C'est alors le jeune Wilhelm Dieker qui est nommé à la tête de l'*Allgemeines Strahleninstitut und Röntgenabteilung der medizinischen Universitätsklinik*. Même si Dieker est responsable de la section diagnostique comme *ausserplanmässiger Professor* (professeur « hors cadre », c'est-à-dire non titulaire), il est le supérieur hiérarchique de Gunsett.

Faisant l'objet de poursuites judiciaires dans le cadre des procédures d'épuration, Gunsett est interrogé par la police judiciaire française au sujet de ses activités durant la guerre. En février 1945, il déclare : « en 1940, j'ai réinstallé mon service [en Alsace], mais j'en ai bientôt été éliminé et remplacé par un jeune docteur allemand nommé Dieker, de Heidelberg ». Le 1^{er} mars 1945, le préfet prononce l'internement d'Auguste Gunsett, avant de transmettre le dossier au président du Comité départemental de libération. Après son internement administratif au lycée Fustel de Coulanges en février 1945, Gunsett est transféré au camp d'internement du Struthof le mois suivant, puis à la « prison de la rue du Fil » à Strasbourg en mai. Le 15 juin 1945, l'enquête mène à sa remise en liberté provisoire. Après sept mois de procédures judiciaires, la chambre civique de la Cour de justice de Strasbourg prononce finalement son acquittement le 8 août 1945. Auguste Gunsett décède à Strasbourg le 5 mai 1970.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE SCHAAFF (1884-1952) : RADIOLOGISTE DE LA MÉDICALE A AVANT, PENDANT ET APRÈS LA RUS ⁷

Frédéric-Auguste Schaaff (1884-1952) est un médecin et radiologiste alsacien qui a travaillé dans le service de radiologie de la clinique médicale A de Strasbourg et l'a dirigé pendant près de quarante ans, à la fois sous l'ère impériale durant la première guerre mondiale, dans l'entre-deux-guerres, pendant la période d'annexion nazie et enfin, après la seconde guerre mondiale.

Fils d'un libraire strasbourgeois né français, Schaaff naît en 1884 au cœur d'une Alsace devenue allemande en 1871. Après avoir obtenu son baccalauréat allemand en 1903, il débute des études à la *Technische Hochschule* de Berlin-Charlottenburg pour devenir ingénieur du génie civil (1903-1909), avant de s'engager dans un cursus de médecine. Il s'inscrit à l'université de Munich (1909-1910), puis retourne en Alsace et s'immatricule à la *Kaiser-Wilhelms-Universität* de Strasbourg (1911-1914). Mobilisé en août 1914 dans l'armée du *Kaiser*, Schaaff est affecté comme assistant, le 1^{er} novembre 1914, à la clinique médicale universitaire – la future Médicale A – auprès du professeur Erich Meyer.

6. Pour une version plus complète et les informations et détails concernant les sources et archives, voir la page : https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/August_Theodor_Gunsett.

7. Pour une version plus complète et les informations et détails concernant les sources et archives, voir la page : https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Fr%C3%A9d%C3%A9ric-Auguste_Schaaff.

Le 15 novembre 1918, il est nommé chef du service de radiologie de la Médicale A en remplacement d'Alfred Weil. Il conserve ce poste à l'université française de Strasbourg durant toute la période de l'entre-deux-guerres, devenant fonctionnaire en 1925. Poursuivant sa carrière à la Médicale A, il adopte une attitude profondément germanophile, refusant l'usage du français dans son service, privilégiant le dialecte alsacien, et multiplie les voyages outre-Rhin, dans sa patrie de cœur.

En septembre 1939, Schaaff est évacué vers Clermont-Ferrand, puis Périgueux, mais parvient à retourner en Alsace en janvier 1940. Il gagne alors le Hohwald où s'était réfugiée une partie de l'hôpital civil strasbourgeois, et assure la direction du service de radiologie jusqu'à l'arrivée des troupes allemandes. Avec l'annexion de fait de l'Alsace, le Dr. Schaaff se met immédiatement à la disposition des autorités nazies pour participer à la remise en fonction de l'hôpital civil de Strasbourg. Dès la mi-août 1940, il transfère son service de radiologie du Hohwald vers Strasbourg.

Pressenti pour intégrer la future université allemande que les nazis entendent créer à Strasbourg, Schaaff poursuit sa carrière et malgré plusieurs péripéties, il est maintenu en poste comme radiologiste de la *Medizinische Abteilung II* (Médicale A) de la Reichsuniversität Straßburg de novembre 1941 à 1944. Il s'illustre tout particulièrement dans la résistance médicale par l'établissement de faux certificats médicaux.

Après la Libération, Frédéric-Auguste Schaaff conserve sa fonction à la tête du service de radiologie de la clinique médicale A. Radiologiste expérimenté, il est délégué dans les fonctions d'agrégé pour enseigner la radiologie dès 1945 (en remplacement de Gunsett). Maintenu en poste même après avoir atteint la limite d'âge, le Dr. Schaaff finit par prendre sa retraite en 1951, avant de se retirer en Suisse pour des raisons de santé. Il s'éteint le 8 décembre 1952 à l'âge de 68 ans.

JOHANN JURKIEWICZ (1916-1942) : UN DÉTENU DU KL-NATZWEILER SOIGNÉ À L'HÔPITAL CIVIL DE STRASBOURG⁸

Johann Jurkiewicz naît le 12 mai 1916 à Bondzin en Pologne (voïvodie de Mazovie). Issu d'une famille ouvrière de confession catholique, il fréquente l'école élémentaire, puis débute sa vie professionnelle comme ouvrier.

En 1938, il est condamné à un mois de prison pour vol, avant d'être déporté en camp de concentration. Le 1^{er} août 1940, il est envoyé au KL-Sachsenhausen (matricule n° 28651) comme détenu politique, avant d'être déporté au KL-Natzweiler en Alsace annexée le 29 juin 1941 (matricule n° 347). Il fait ainsi partie des premiers détenus de Natzweiler, les bâtisseurs, qui participent à la construction du camp dans des conditions déplorables.

Le 14 octobre 1941, alors qu'il travaille sur le chantier de construction, Jurkiewicz a un accident. Il est emmené à l'infirmerie du camp le jour même. Le médecin SS diagnostique une fracture du bassin (*Beckenbruch*) et un éclatement rénal (*Nierenruptur*). Dès le lendemain, le médecin-chef SS du camp, Hans Eisele, demande au commandant du camp l'autorisation de le transférer à l'hôpital civil de Strasbourg pour qu'il bénéficie de soins. Obtenant l'aval du commandant Hüttig, le Dr. Eisele informe aussitôt ses confrères strasbourgeois de l'arrivée du détenu pour un traitement hospitalier (*zur stationären Behandlung*), précisant que les frais seraient pris en charge par le camp.

À son retour au camp, Jurkiewicz est maintenu en observation à l'infirmerie des détenus (*Revier*) jusqu'au 9 janvier 1942, puis retourne au travail. Par la suite, entre juin et novembre 1942, il est admis à six reprises au *Revier* pour des pathologies diverses qui traduisent sa faiblesse générale (problèmes gastriques, faiblesse corporelle, bronchite, douleurs dorsales).

Finalement, le 26 octobre 1942, il entre une dernière fois au *Revier* après avoir contracté une tuberculose pulmonaire dont le diagnostic est établi par le médecin SS et confirmé par analyse de crachat. Extrêmement faible, souffrant par ailleurs de diarrhées et de multiples douleurs, il reçoit de l'*Euleudron* (sulfonamide antibiotique), un antitussif, du charbon et du *Tannalbin* (médicament antidiarrhéique).

Vingt-quatre jours plus tard, le 24 novembre 1942, sa faiblesse est telle qu'une bradycardie s'intensifie et provoque finalement l'arrêt de son activité cardiaque. Le médecin SS Max Blancke constate le décès à 8 h 35, pratique l'autopsie et attribue la cause du décès à une « insuffisance cardiaque provoquée par une tuberculose pulmonaire ». Le corps de Johann Jurkiewicz est incinéré au crématorium municipal de Strasbourg-Robertsau le 1^{er} décembre 1942. Il avait 26 ans.

8. Pour une version plus complète et les informations et détails concernant les sources et archives, voir la page : https://rus-med.unistra.fr/w/index.php/Johann_Jurkiewicz. Voir également le chapitre III. 5, « Une pratique méconnue. Transporter et soigner des déportés du KL-Natzweiler dans les cliniques de la Reichsuniversität Straßburg » du présent rapport.

VII.

Résultats essentiels de la Commission historique internationale et indépendante pour éclairer l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (MFRUS)

Christian BONAÏ, Florian SCHMALTZ et Paul WEINDLING

Résumé

Les résultats essentiels sont présentés selon la grille des missions d'origine de la CHRUS.

En gris clair les missions initiales.

[En bleu clair les propositions mémorielles qui découlent des résultats obtenus.](#)

[Renvoi vers les chapitres du rapport]

1. ARCHIVES ET DOCUMENTATION INEXPLOITÉES ANTÉRIEUREMENT

La Commission a identifié et analysé 292 thèses de médecine soutenues à la MFRUS entre 1941 et 1944 (171 thèses inconnues au préalable). [Voir chapitre III. 7]

La Commission a trouvé et étudié 10 000 dossiers de patients inconnus jusque-là (psychiatrie, médecine interne, pédiatrie, etc.) dont elle a réalisé l'inventaire systématique informatisé. [Voir chapitres III. 1 à III. 3]

La Commission a étudié l'intégralité des fonds d'archives non versées de l'administration de la MFRUS.

Des dossiers personnels de détenus ont été recherchés systématiquement en particulier dans les fonds inexploités (*Listenunterlagen*) aux archives d'Arolsen et dans les *Entschädigungsverfahren im Bestand des Bundesfinanzministeriums* (procédures d'indemnisation auprès du ministère de l'Économie allemand : fonds B 126 au *Bundesarchiv Koblenz*) pour identifier des victimes anonymes des expériences criminelles réalisées au camp de concentration de Natzweiler par des médecins de la MFRUS.

La Commission a collecté, croisé et mis en relation plus de 150 000 pages d'archives dans le cadre d'un travail systématique d'analyse d'archives allemandes, françaises et internationales avec une attention particulière portée à des fonds inexploités à ce jour. [Voir chapitre I. 3]

DÉPÔT D'ARCHIVES NUMÉRIQUES

ADBR, AVES, LABW (GLA Karlsruhe, StA Sigmaringen, StA Freiburg, StA Ludwigsburg), Kreisarchiv Rastatt (Rastatter Prozesse 1946-1950), Stadtarchiv Bruchsal (Bestattung Hinrichtungsoffer), Stadtarchiv Kehl (frz.-els. Ärzte im städt. Krankenhaus, Abschiebelager/Sterbelager Ostarbeiter aus Baden-Elsass 1944), Archiv der KVD-Splitterbestand (im Elsass tätige Ärzte, 1943/1944), Archives faculté de médecine, Strasbourg (Personalakten der frz. Mitarbeiter der RUS, 1945 ff.), BAMA (Personalakten RUS-Mediziner in militär. Dienstverhältnis), DFG-Archiv (Liquidierung Restvermögen MFRUS), Privatarchive (frz., dt., divers), HHStA Wiesbaden (Beger-Prozess), StA München (Hirt-Beger-Überlieferung, aus ZStA LB), StA Augsburg (Kiesselbach), LA Speyer (Kiesselbach), StA Lübeck (Leipold), LA Schleswig-Holstein (Hangarter), StA NRW (K. Schmidt, v. Reckow, Busse, v. Danckelmann, K. A. Reiser), Uniarchive (Berlin, Düsseldorf, Freiburg, Greifswald, Heidelberg, Mainz, Münster, Tübingen).

Découverte d'un film amateur réalisé en 1941 par Henri Ulrich sur la formation idéologique nationale-socialiste des professionnels de santé à Alt Rehse

ADBR, 21AV6, *Alt Rehse Umschulung*, 1941, 00:09:37, 8 mm, noir et blanc, muet. Film réalisé par le docteur Henri Ulrich.

[Propositions mémorielles : pérennisation de la collecte de ces données de recherche sous forme d'archives ouvertes numériques à l'université ; centre de ressources.](#)

2. ACTIVITÉ POLITIQUE ET PERSONNEL

L'activité politique et scientifique des membres de la *Reichsuniversität* (1941-1944).

Le personnel et les étudiants de la *Reichsuniversität*.

La Commission a analysé 92 biographies de médecins alsaciens en cours de rédaction dans le wiki Rus~Med (<https://rus-med.unistra.fr/>). Les détails de cinq de ces biographies ont été analysés de manière comparative. Leur lecture parallèle vise à mieux étudier et à souligner les différences et les similitudes dans les trajectoires de ces cinq figures-types. Cette étude biographique en série permet aussi de mieux saisir les nuances d'un champ de tension souvent décrit de manière caricaturale comme une opposition nette entre résistance d'un côté et collaboration avec le régime national-socialiste de l'autre. Le souhait d'incarner cette question dans des biographies permet de démontrer que les deux attitudes, théoriquement antagonistes, sont souvent plus complexes, plus nuancées, elles peuvent évoluer dans le temps, se transformer et se retourner. Nous arrivons ainsi à cinq motifs-attitudes-types qui caractérisent un spectre de positionnements et de chemins qui s'étend de l'opportuniste à un alignement/collaboration et d'une désillusion à un profond engagement résistant. Il était possible de revenir en Alsace et de résister. Carrière et biens matériels étaient de puissants mobiles de collaboration. [Voir chapitre III. 4]

TRANSFORMATION DE L'HÔPITAL CIVIL EN *KLINISCHE ANSTALTEN* DE LA *RUS*

Fonctionnement « autonome » de l'hôpital civil à partir de septembre 1940.

Intégration réglementaire des cliniques de l'hôpital civil à la *RUS* en tant que *Klinische Anstalten* en date du 1^{er} avril 1941 (soit avant l'ouverture de la *RUS* le 23 novembre 1941).

Mise en œuvre réelle de la gestion administrative des cliniques par l'administration civile (*Zivilverwaltung*) le 1^{er} septembre 1941. La transition administrative a été co-portée par les deux administrateurs alsaciens de l'hôpital civil, Oster et Barthelme. [Voir chapitres II et VIII]

[Proposition mémorielle : création d'un « chemin de la mémoire » au sein des Hôpitaux universitaires de Strasbourg \(HUS\) et du campus médecine.](#)

PARTICIPATION ALSACIENNE AUX FONCTIONS MÉDICALES INTERMÉDIAIRES ET DOCTEURS EN MÉDECINE

Nous ignorons combien il y avait d'Alsaciens en tout parmi les 1 542 employés de l'hôpital et de la *MFRUS* (personnel soignant, personnel d'entretien, personnel de laboratoire, ouvriers, etc.) en 1942.

Quatre-vingt-seize médecins alsaciens et mosellans ont été employés de manière temporaire ou permanente par la *RUS*/l'hôpital civil/les *Klinische Anstalten* (soit environ 40 % du personnel médical).

Vingt-huit Alsaciens et Mosellans ont soutenu une thèse de médecine en allemand à la *RUS* (soit 9,6 % des thèses de médecine soutenues).

Vingt et un d'entre eux ont soutenu leur thèse une deuxième fois en français après 1945.

Friedrich/Frédéric Trenz, *Oberassistent* (premier assistant) à l'Institut d'hygiène de la *RUS*, a organisé des manifestations sur l'hygiène tropicale.

Franz-Josef/François-Joseph Ernst, docteur en pharmacologie en 1938 puis docteur en médecine en 1942 (Eugen Haagen a dirigé sa thèse) et employé de la *Staatliche Medizinaluntersuchungsanstalt* (*MedUA*, Office d'État d'analyses médico-sanitaires), était chargé de contrôler la qualité de l'eau potable dans toute l'Alsace en sa qualité d'hygiéniste et de bactériologue. Il avait été recruté par le chef de l'administration civile en 1940.

La Commission a mis à jour la biographie d'Henri Henrypierre écrite par Raphaël Toledano puis a réexaminé et réfuté la thèse de Julien Reitzenstein selon laquelle Henrypierre ferait partie des complices/responsables de la mort des 86.

[Voir chapitres III. 7 et V. 3 et <https://rus-med.unistra.fr/>]

[Proposition mémorielle : création, développement et maintenance de la base de données publique multibiographique Rus~Med, un wiki éditorialisé de biographies de membres, patients, usagers, victimes et criminels de la MFRUS.](#)

ÉTUDIANTS DE LA MFRUS

La MFRUS compte, au semestre d'hiver 1941/1942, 845 étudiants en médecine (dont 7,8 % de femmes) et au semestre d'été 1944, 1 683 étudiants (dont 23,8 % de femmes). Sur l'ensemble de la période, la MFRUS comptabilise environ 50 % des étudiants de la RUS.

Un fonds de 772 dossiers d'examen du premier cycle préclinique (*ärztliche Vorprüfung* ou *Physikum*) permet d'établir que :

- 199 des candidats étaient des femmes (25,7 %) ;
- 96 étaient originaires d'Alsace-Moselle (12,5 %) ;
- 487 des candidats hommes aux examens précliniques étaient des étudiants-soldats relevant d'institutions militaires (85 % des étudiants hommes).

[Voir mémoire de Léonie Werner]

La découverte de documents provenant des 292 thèses réalisées à la MFRUS prouve que cette dernière était une université allemande qui proposait un cursus universitaire « normal » dans un contexte d'annexion/occupation. À noter : la MFRUS avait des contacts avec d'autres universités du Reich, comme en témoignent par exemple les 12 membres de jury de thèse extérieurs à la RUS et originaires du Reich que nous avons relevés.

[Proposition mémorielle : poursuite des travaux de recherche multibiographique.](#)

3. VICTIMES ET RESTES HUMAINS

L'identification des restes humains produits par la *Reichsuniversität* et leur utilisation pour l'enseignement et la recherche. L'identification des victimes de recherche, de pratiques administratives et médicales et de persécutions qui ont eu lieu à la *Reichsuniversität*, tout particulièrement pour beaucoup de victimes juives, Roms et Sinté.

Les liens de la *Reichsuniversität* avec le camp de concentration de Natzweiler.

IDENTIFICATION D'UNE COLLECTION DE 1 019 LAMES HISTOLOGIQUES APPARTENANT À AUGUST HIRT

L'analyse historique, histologique et médico-légale des lames établit qu'elles sont toutes antérieures à 1940, et que l'ensemble correspond à la collection personnelle de recherche d'August Hirt, souvent en lien avec ses publications. Les recherches ont montré que cette collection histologique ne contient aucune préparation en rapport avec des expériences humaines criminelles. Les lames histologiques n'ont aucun rapport avec le camp de concentration de Natzweiler. La Commission a identifié des lames histologiques de deux condamnés à mort, criminels de droit commun exécutés en 1936.

Matthias Sprengler, né le 21 octobre 1914, a été condamné à mort pour meurtre par le *Landgericht Stettin* et exécuté le 18 avril 1936 à Stettin. Immédiatement après son exécution, un prélèvement d'organes a été pratiqué. Un rein de Sprengler a servi à Otto Krüger dans le cadre de sa thèse de médecine préparée sous la direction d'August Hirt à l'université de Greifswald et publiée en 1937. Le deuxième condamné à mort, sur lequel ont été pratiqués des prélèvements d'organes pour se retrouver sous forme de préparations histologiques dans la collection histologique d'August Hirt, était Richard Krafft. Né le 29 mars 1916, Krafft a été exécuté le 11 décembre 1936 à Köslin après avoir été condamné à mort pour meurtre. Hirt mit à la disposition de l'ophtalmologue Heinrich Krümmel des lames histologiques préparées à partir des yeux de Krafft pour sa thèse de médecine publiée en 1938. [Voir chapitre V. 1]

IDENTIFICATION D'UNE COLLECTION PATHOLOGIQUE MACROSCOPIQUE ET MICROSCOPIQUE

Une collection pathologique de la MFRUS inconnue à ce jour a été identifiée. La collection comprend 134 préparations macroscopiques humaines de la période 1941-1944. Elle comprend également environ 4 000 lames microscopiques de la même période qui correspondent à l'activité histopathologique de l'Institut de pathologie de la MFRUS, alors sous la direction de Friedrich Klinge. Aucun lien avec des expérimentations criminelles n'a pu être établi. Les archives de l'Institut de pathologie indiquent quelques liens de recherche avec des doctorants d'August Hirt ainsi que des autopsies de prisonniers de camps. [Voir chapitre V. 3]

IDENTIFICATION D'UNE COLLECTION DE LAMES HISTOLOGIQUES D'ANALYSE ET D'ENSEIGNEMENT À LA CLINIQUE DERMATOLOGIQUE CORRESPONDANT AU FONCTIONNEMENT DU LABORATOIRE D'HISTOPATHOLOGIE

Cette collection, ainsi que le fonctionnement du laboratoire d'histopathologie dermatologique, ont fait l'objet d'une thèse de médecine par M^{me} Irène Goulard, dirigée par le professeur Bernard Cribier. La soutenance a eu lieu en 2021. Deux registres et les lames correspondantes, couvrant la période qui va du 18 septembre 1940 au 17 avril 1943, ont été analysés. Le classement des lames dans des boîtes correspond aux diagnostics cliniques de 812 cas. La thèse conclut à une absence d'expérimentation criminelle et les lames sont, selon ce travail, d'origine biopsique dans un cadre diagnostique. Cinq préparations microscopiques ont été réalisées dans un but scientifique. La Commission a complété l'analyse des lames histopathologiques pour la période du 17 avril 1943 au 23 novembre 1944. Les résultats sont analogues aux résultats de la thèse d'Irène Goulard. Une analyse élargie aux travaux de thèses en dermatologie entre 1941 et 1944 révèle en revanche des situations d'expérimentation sur des sujets humains en dermatologie. [Voir chapitre V. 5]

[Proposition mémorielle : préservation, exposition et traitement adéquat de la collection de pathologie.](#)

VICTIMES PSYCHIATRIE

La clinique psychiatrique de la *RUS* a joué un rôle central dans la prise en charge des malades mentaux alsaciens résidant sur place. La Commission a identifié 3 293 patients admis et elle a retrouvé environ 3 000 dossiers de malades de la période 1941-1944. La clinique a été équipée rapidement, en mai 1942, d'un appareil à électrochocs et cette forme de thérapie récente fut intégrée de manière centrale dans la pratique de soins. Aucun élément en faveur d'essais thérapeutiques expérimentaux criminels n'a été établi. Environ 15 % des patients admis à la clinique psychiatrique de la *RUS* ont été transférés à l'asile de Stephansfeld à Brumath. Parmi ces transferts nous avons identifié trois patients alsaciens qui ont été transportés ensuite, en 1944, de Stephansfeld à Hadamar où ils ont été mis à mort dans la cadre des procédures « d'euthanasie décentralisée ». Au total, 12 parcours de vie de patients de la clinique psychiatrique de la *RUS* ont été reconstitués en détail par Lea Münch. [Voir chapitre III. 1 et la thèse de Lea Münch]

VICTIMES DE LA RECHERCHE BIOMÉDICALE

Le camp de rééducation par le travail (*Arbeitserziehungslager* ou AEL) de Vorbruck-Schirmeck et le camp de concentration (*Konzentrationslager* ou KL) de Natzweiler, tous deux sous administration SS, ont servi de « sources d'approvisionnement » en êtres humains à aux moins trois professeurs de la *RUS* qui ont utilisé ces « ressources » dans le cadre d'expérimentations humaines.

Avant le début de la guerre, Hirt avait déjà tenté d'établir une collaboration plus étroite avec la *Torpedoinspektion* de la *Marine-Gasschutzschule Kiel* (inspection des torpilles de l'école de protection contre les gaz de la marine de Kiel), mais celle-ci n'avait pas pu être poursuivie après le début de la seconde guerre mondiale. Le séjour de Hirt à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie militaire de l'académie de médecine militaire qui a eu lieu en décembre 1939 et au cours duquel il a effectué ses expériences à l'ypérite et pour la première fois, des expérimentations humaines sur deux soldats, a pu être daté plus précisément grâce à de nouvelles sources. Après leur transfert à la Reichsuniversität Straßburg, Hirt et Wimmer ont poursuivi les expériences sur le gaz moutarde avec le soutien de l'*Amt Ahnenerbe*, qui était intégré à l'état-major personnel du *Reichsführer-SS* Heinrich Himmler. Les documents de l'administration du camp de concentration de Natzweiler, accessibles aux archives d'Arolsen, permettent de reconstituer plus précisément les expériences criminelles sur l'homme menées sur les détenus qui y étaient incarcérés. L'analyse critique des sources a donné lieu à deux résultats essentiels. Les chiffres de 200, voire 220 participants aux expériences et d'une cinquantaine de détenus décédés des suites directes ou indirectes des expériences, cités dans le jugement du tribunal militaire américain lors du procès des médecins de Nuremberg, doivent être considérés comme exagérés. Ces estimations, basées sur les témoignages du détenu Ferdinand Holl et reprises par la recherche historique, doivent être corrigées.

Deuxièmement, les données publiées par Julien Reitzenstein en 2014 concernant 20 détenus, pour lesquels il estime que la participation aux expériences sur l'homme est prouvée dans 18 cas, doivent être considérées de manière plus nuancée sur la base d'une analyse critique des sources disponibles. Même si le nombre exact de participants aux expériences reste incertain, il est prouvé que trois détenus sont morts lors des expériences à l'ypérite : Karl Kirn (14/09/1907-21/12/1942), Wilhelm Müssgen (06/01/1901-31/12/1942) et Friedrich Tries (06/04/1905-28/12/1942). Pour quatre autres détenus ayant survécu aux expériences, leur participation involontaire peut être prouvée avec certitude grâce à des dossiers médicaux provenant du camp de concentration de Natzweiler ainsi que des documents issus de procédures d'indemnisation : Bernhard Bauer, Hubert Schmidt, Wilhelm Swienty et Josef Tuscher. Dans 13 autres cas, il existe des indices d'une possible participation, mais les documents transmis ne permettent pas de la prouver avec certitude. Il n'est pas exclu qu'il y ait eu d'autres victimes d'expérience dont la participation n'a pas pu être prouvée jusqu'à présent en raison de lacunes dans les sources actuellement à notre disposition. [Voir chapitre IV. 4]

La découverte de nouveaux documents a permis de tirer au clair l'histoire des expériences sur le phosgène (un gaz de combat connu depuis la première guerre mondiale) menées par le médecin Bickenbach et ses assistants, Helmut Rühl et Fritz Letz, pour étudier les effets prophylactique et thérapeutique de l'urotropine (hexaméthylènetétramine), un anti-inflammatoire produit par l'entreprise pharmaceutique Schering. Les expériences sur les animaux que Bickenbach entama en 1939 à Heidelberg annonçaient les futures expérimentations menées sur des détenus de camps de concentration. Leurs résultats furent présentés en novembre 1939 à une commission d'experts en gaz de combat de la *Wehrmacht*.

Le présent rapport identifie pour la première fois toutes les victimes des essais au phosgène effectués au camp de concentration de Natzweiler. Il s'agit au total de 40 détenus. Grâce à de nouvelles sources, il est désormais possible de nommer avec précision le déroulement des séries d'expériences et les victimes des 15 expériences individuelles. Les essais au phosgène ont entraîné la mort de Zirko Rebstock et Andreas Hodosy (décédés le 16 décembre 1944), Adalbert Eckstein (décédé le 18 décembre 1944) et Josef Reinhardt (décédé le 9 août 1944). Les quatre victimes déjà connues des expérimentations sur le phosgène étaient des Sinté, ce qui laisse à penser qu'il y a eu une sélection des détenus selon des critères « raciaux » pour les expériences les plus risquées des dernières séries. La dernière d'entre elles impliquait l'utilisation d'une dose de phosgène si élevée que la mort d'un certain nombre de détenus était prévue par le protocole expérimental, dont le but était d'étudier l'effet prophylactique de l'urotropine sur des personnes mourantes. En plus des quatre décès déjà connus, quatre autres cas suspects ont pu être identifiés pour la première fois. Il s'agit des détenus Richard Metzendorf (décédé le 3 janvier 1944 à Buchenwald/Mittelbau-Dora), Alfred Schmidt (décédé le 7 mai 1944 à Natzweiler), Paul Schneider (décédé le 18 juillet 1944 à Flossenbürg) et Albert Reinhardt (décédé le 17 juillet 1945 à l'hôpital de Schönbrunn près de Dachau après sa libération). Chez ces quatre détenus, on a constaté qu'un œdème pulmonaire ou des lésions pulmonaires étaient la cause du décès. Leur mort était donc très probablement liée aux lésions pulmonaires qu'ils avaient subies en tant que participants aux expériences au phosgène. Le présent rapport documente pour la première fois de manière plus détaillée les témoignages bouleversants des deux détenus, Willy Herzberg et Rudolf Guttenberger, qui ont survécu aux expériences en chambre à gaz, témoignages ignorés jusqu'à présent par la recherche historique. Ils ont parlé de leur expérience en tant que victimes d'expérimentation, de la peur de la mort qu'ils ont ressentie lors d'expériences menées sur eux de force, des traumatismes psychiques, des douleurs, des humiliations et des souffrances physiques qui leur ont été infligées. Ils réfutent à la fois l'affirmation selon laquelle les participants aux expériences auraient été informés des risques encourus et l'affirmation des auteurs selon laquelle les expériences sur l'être humain auraient été menées sur des détenus qui se seraient portés volontaires. Les témoignages des survivants montrent en outre que les détenus ont tenté de s'opposer aux expériences afin d'éviter d'être soumis au gaz de combat. La mort des détenus a été délibérément calculée afin de déterminer, en fonction du seuil mortel du gaz toxique, les limites de l'effet protecteur de l'urotropine. On ignorait jusqu'à présent que les résultats de Bickenbach concernant l'effet prophylactique de l'urotropine contre les lésions dues au phosgène avaient été évalués et confirmés en 1949 par des experts du Centre français de recherche sur les armes chimiques du Bouchet dans le cadre d'une expérimentation animale. Sans relativiser le caractère criminel des expériences sur l'homme

menées au camp de concentration de Natzweiler, ce constat montre que les expériences de Bickenbach ne peuvent pas être simplement qualifiées de « pseudo-science ». Les résultats ont été mentionnés jusqu'à la fin des années 1980 dans des revues scientifiques et par l'*Environmental Protection Agency (EPA)* aux États-Unis, avant qu'un débat ne s'engage sur la question de savoir si l'utilisation de résultats de recherches scientifiques issus d'expériences criminelles sur l'homme dans les camps de concentration allemands était éthiquement défendable. [Voir chapitre IV. 5]

Nous avons également pu identifier au moins 196 détenus du KL-Natzweiler qui ont subi les essais des vaccins contre le typhus, menés par Eugen Haagen, et découvrir ce qui leur est arrivé par la suite. [Voir chapitre IV. 6] Ces identifications sont basées en grande partie sur des recherches originales sur les dossiers d'indemnisation en France et en Allemagne.

La Commission a pu identifier des victimes de recherches biomédicales criminelles dans le cadre de la clinique dermatologique, ainsi que des victimes parmi les prisonniers de guerre russes et français.

[Proposition mémorielle : création d'un lieu de mémoire pour les victimes qui mentionne leurs noms.](#)

RECHERCHES SUR LA STÉRILISATION FORCÉE

Nous n'avons trouvé aucune archive à ce sujet. Néanmoins, elles sont évoquées dans une thèse de doctorat française présentée après la guerre (thèse de Kieffer réalisée en 1946 sous la direction du professeur Simonin). En Alsace annexée/occupée, trois institutions au total ont pris part à la stérilisation forcée : les hospices civils de Colmar (directeur : docteur Pychlau), la clinique de chirurgie de Strasbourg (directeur : Zuchscherdt) et la clinique gynécologique de l'hôpital civil (directeur : Jacobi). La thèse de 1946, basée sur des dossiers médicaux de la *MFRUS*, indique qu'entre 1942 et 1944, six femmes ont subi cette opération (cinq Alsaciennes et une femme originaire de Bade).

TRAVAIL FORCÉ, CAMPS ET SOINS

La *RUS* et ses différents établissements de soin ont eu recours à des travailleurs forcés (par exemple : Neuhof, 1942 ; réparation des dégâts des bâtiments causés par les bombardements de 1944). Ce sont des organismes civils locaux (*Arbeitsamt*) qui s'occupaient de répartir la main-d'œuvre. L'administration hospitalière a requis des travailleurs forcés.

Les cliniques de la *RUS* ont pris en charge plus de 300 travailleurs forcés malades ou blessés provenant de plus de 80 camps de travail de la ville et de ses environs. À partir du milieu de l'année 1943, une *Krankenbaracke für Ostarbeiter* (baraquement réservé aux travailleurs de l'Est malades) est installée sur le site de l'hôpital afin d'assurer la « séparation raciale » des malades, exigée par l'idéologie nationale-socialiste. [Voir chapitre III. 3]

La Commission a reconstitué des biographies de travailleurs forcés malades pris en charge dans les cliniques de l'hôpital civil.

Vingt-deux détenus du KL-Natzweiler gravement malades ou blessés dans des accidents ont été traités dans les cliniques de l'hôpital civil de Strasbourg (sources : documents de la clinique ophtalmologique et de la clinique de chirurgie). Le service fermé de la clinique psychiatrique a vraisemblablement servi à isoler des blessés susceptibles de s'enfuir. Pour confirmer le diagnostic après des accidents, on avait aussi recours à l'histopathologie (par exemple : ponction du genou, professeur Klinge). Il y avait donc manifestement une communication interdisciplinaire et confraternelle entre les différents services de l'hôpital, y compris au sujet des détenus malades admis (« adresse du malade : camp de sûreté [*Sicherheitslager*] de Natzweiler »). [Voir chapitre III. 5]

[Proposition mémorielle : création d'un lieu de mémoire pour les victimes qui mentionne leurs noms.](#)

4. TRANSFERTS, AGENCES DE FINANCEMENT ET RELATIONS AVEC DES INSTITUTIONS MILITAIRES

Identification d'un fonds de soutien à la recherche issu des avoirs de la *Reichsuniversität* et géré par la *DFG* en Allemagne jusque vers 1980. Il fallait « avoir été membre enseignant-chercheur de la *RUS* » pour en bénéficier. Le fonds fonctionnait comme une caisse de recherche des anciens de la *RUS*.

RAPPORTS AVEC LA WEHRMACHT

Les professeurs et les doctorants de la *RUS* avaient accès aux prisonniers de guerre (britanniques) détenus dans les camps administrés par la *Wehrmacht* (Fort Bismarck, recherches anthropologiques sur les différences biologiques entre les races).

La *Wehrmacht* et la *Wehrkreisverwaltung V* ont converti une partie des services médicaux de la ville de Strasbourg en hôpitaux militaires (réquisition de 950 lits). À l'hôpital civil, 90 lits réquisitionnés pour les besoins militaires ont été déclarés au total (chirurgie : 60 lits ; psychiatrie : 20 lits ; clinique ophtalmologique : 10 lits).

Le *Kriegsgefangenen-Lazarett Mutzig* (hôpital militaire de Mutzig réservé aux prisonniers de guerre), qui a livré à l'Institut d'anatomie de la *RUS* les corps de prisonniers de guerre soviétiques décédés, est appelé *Reservelazarett Straßburg II* (hôpital militaire de réserve Strasbourg II). Les morts qui n'ont pas été envoyés à Strasbourg ont été enterrés dans le cimetière de prisonniers de guerre du *Feste von Witzleben* dont nous avons pu retrouver la localisation exacte. (Le 20 juillet 1944, le *Feste von Witzleben* est rebaptisé *Feste Kaiser Wilhelm II* / Fort de Mutzig. Le cimetière était situé sur un terrain appartenant à la commune de Soultz-les-Bains et non à la ville de Mutzig.)

ÉVACUATIONS ET « RESTITUTION » DU MATÉRIEL DE RECHERCHE ET DES COLLECTIONS SCIENTIFIQUES

Recherches sur le transfert du matériel de recherche et des collections scientifiques en 1939/1940 (évacuation de l'université de Strasbourg vers Clermont-Ferrand et Clairvivre, puis retour à Strasbourg) et en 1944/1945 (transfert à Tübingen, puis renvoi à Strasbourg). [Voir chapitre IV. 2]

En 1940, Franz-Josef/François-Joseph Ernst (voir *supra*) organise (avec un succès mitigé) le rapatriement des équipements universitaires emportés lors du repli de l'université à Clermont-Ferrand et Clairvivre. [Voir <https://rus-med.unistra.fr>]

Auguste Gunsett ramène 10 g de radium à la *RUS* en échange d'un poste à la *MFRUS*. [Voir chapitre III. 4]

5. CONTINUITÉS ET DISCONTINUITÉS

Les travaux de la Commission historique n'ont pas pu aborder de manière substantielle la question des continuités et des discontinuités après 1945. Dans quelques cas isolés de biographies alsaciennes et allemandes, le devenir des personnes sous l'épuration en France et la dénazification en Allemagne a pu être étudié. Ce champ de recherche devra être repris mais dans le cadre de travaux à concevoir de manière systématique et coordonnée. [Voir chapitre III. 4]

LIENS MULTIPLES ENTRE LA MFRUS ET LE KL-NATZWEILER

Les liens entre le KL-Natzweiler et la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1944) que nous avons découverts sont si nombreux que l'on peut véritablement parler d'histoires croisées.

En tant que directeur à plein temps du *MedUA* à Strasbourg, Friedrich/Frédéric Trenz (voir *supra*) était chargé de la lutte contre les maladies infectieuses. Le *MedUA* a régulièrement procédé à des analyses de selles de détenus du KL-Natzweiler, dans le but de rechercher une dysenterie, par exemple.

Contrairement à l'image qui prévalait jusque-là, d'un camp de concentration hermétique, retiré et isolé dans les Vosges, ces résultats révèlent qu'il était en réalité pleinement intégré dans l'organisation du travail forcé d'une part, et dans le système de couverture sanitaire et d'hygiène raciale d'autre part.

La Commission a coordonné une exposition intitulée *Exploitations multiples. Le KL-Natzweiler et la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1944) : histoires croisées*, qui détaille l'ensemble de ces liens. Proposition mémorielle : création d'une exposition commune université de Strasbourg – CERD, *Exploitations multiples. Le KL-Natzweiler et la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1944) : histoires croisées*.

LIENS ENTRE LA MFRUS ET LES INSTITUTIONS NATIONALES-SOCIALISTES

Nous avons mis en évidence des liens entre la clinique infantile de la *RUS* et le foyer *Lebensborn* « Schwarzwald » ouvert à Nordrach en 1942 et établi dans l'ancien sanatorium Rothschild dont les malades juifs ont été déportés vers le ghetto de Theresienstadt. Le médecin consultant du foyer était le docteur Kiehl (clinique infantile de Strasbourg) et les enfants malades étaient transférés à la clinique infantile de Strasbourg.

Des détenus du KL-Natzweiler chez qui on suspectait une tuberculose ont été examinés au sanatorium de Saal/Schirmeck, où l'on réalisait des « clichés radiographiques » qui étaient ensuite transmis au médecin SS du camp.

LIENS ENTRE LA MFRUS ET L'ADMINISTRATION DE LA VILLE

L'Institut de pathologie de la *MFRUS* a collaboré avec la municipalité (allemande). Toutefois, il y avait une « morgue » dans le bâtiment qui abritait les Instituts d'anatomie et de pathologie (voir le plan¹ ; la morgue y est déjà indiquée en 1928 et elle a été utilisée au moins jusqu'en 1943). On constate la poursuite des pratiques locales de traitement des défunts basées sur une tradition remontant à l'époque de la *Kaiser-Wilhelms-Universität*, elle-même héritée de la période française antérieure à 1870. Les corps des patients décédés dans une clinique (mais aussi ailleurs) y étaient conservés jusqu'à leur enterrement. Par conséquent, l'administration hospitalière a exigé l'application de tarifs fixes pour la mise à disposition de la morgue de l'Institut de pathologie (1942/1943).

1. Voir la figure 2 du chapitre II du présent rapport ; la « morgue » y est représentée par le n° 36 dans la liste et sur le plan.

VIII.

Politiques mémorielles, préconisations en matière de commémoration, conduite à tenir concernant les collections de préparations humaines

Christian BONAÏ, Catherine MAURER, Frédérique NEAU-DUFOUR et Carola SACHSE

Les trois textes rassemblés dans ce chapitre cherchent à situer le travail de la Commission historique dans le contexte de l'histoire, de l'historiographie et de la politique mémorielle des deux universités de Strasbourg entre 1939 et 1945, ainsi que dans celui des politiques mémorielles françaises et allemandes. Il s'agit en effet d'esquisser des propositions concernant une politique mémorielle renouvelée pour le secteur de la santé à l'université de Strasbourg et dans la région européenne du Rhin supérieur.

Dans un premier temps, Catherine Maurer et Christian Bonah proposent un retour sur quelques faits importants pour l'histoire à la fois de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (et, pour sa partie hospitalière, à Clairvivres, en Dordogne) et de la Reichsuniversität Straßburg entre 1941 et 1944/1945. Les auteurs s'intéressent ensuite à la construction d'une mémoire et d'une historiographie pour ce double institutionnel que représente l'université de Strasbourg repliée et la *Reichsuniversität*. Ils illustrent ainsi le fait que l'université de Strasbourg est aussi bien un outil que l'expression de ce que Henry Rousso a appelé le « résistancialisme », notion reprise ici par Frédérique Neau-Dufour, tandis que la *Reichsuniversität* a longtemps peiné à trouver ses historiens, aussi bien du côté français que du côté allemand. Le processus de construction de la mémoire de l'université de Strasbourg est doublement complexe : d'une part parce qu'il y a deux institutions en jeu, et d'autre part parce que, pour ces deux institutions, des événements tragiques sont survenus, événements dont les répercussions se font sentir jusqu'à aujourd'hui.

Dans un deuxième temps, Frédérique Neau-Dufour cherche à replacer les résultats de la CHRUS dans le contexte plus large de l'évolution de la politique mémorielle française et de l'*Erinnerungskultur* (culture de la mémoire) allemande, puis, en centrant le propos sur le camp de concentration de Natzweiler, dans celui de la politique de coopération mémorielle franco-allemande et européenne à partir de 2005. Alors que la France des années 1950 est peu désireuse d'affronter son passé récent, l'État français consacre beaucoup d'attention à ce site emblématique de la culpabilité allemande installé sur son territoire. Il en résulte d'abord une constellation de « deux mémoires pour un seul camp (1945-2005) ». Dans ce contexte, la situation de la *Medizinische Fakultät der Reichsuniversität Straßburg (MFRUS)* semble plutôt relever, du point de vue mémoriel, d'une amnésie, la *MFRUS* pouvant être considérée comme une institution orpheline dont personne ne revendique la paternité, ni ne porte la responsabilité, et à propos de laquelle personne ne souhaite produire un travail de mémoire. Pourtant, comme le souligne Frédérique Neau-Dufour, la première évocation de Natzweiler apparaît en 1991 dans le travail pionnier de Patrick Wechsler qui lie précisément l'histoire de la *RUS* à celle du camp de concentration de Natzweiler. À partir de 2005, les politiques mémorielles des deux institutions, le camp et l'université, divergent de manière substantielle. La politique mémorielle menée par les responsables de l'ancien camp se transforme en coopération mémorielle franco-allemande, alors que la politique de l'université et de sa faculté de médecine reste dans un registre résistancialiste de type universitaire et médical. Seule une petite plaque commémorative, obtenue de haute lutte par une association, le Cercle Menachem Taffel, et apposée sur le mur extérieur de l'Institut d'anatomie de la faculté de médecine, évoque la mémoire des victimes juives d'August Hirt.

De son côté, à la suite de la mobilisation de Georges Federmann, créateur du Cercle Menachem Taffel, la municipalité de Strasbourg inscrit la mémoire des victimes dans son espace. Ainsi, en mai 2011, la proposition du Cercle Menachem Taffel de donner le nom de la victime au quai jouxtant le grand mur extérieur de l'hôpital civil est retenue. De même, le 24 novembre 2011, à l'initiative de Georges Hauptmann, l'un de ses anciens étudiants, la ville de Strasbourg donne le nom de Robert Waitz à l'une de ses places¹ pour rendre hommage à ce

1. <https://www.cercleshoah.org/spip.php?article151> (consulté le 18/10/21). Pour la biographie de Robert Waitz voir Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz (dir.): *Robert Waitz : médecin, résistant, dans les camps d'Auschwitz III (Buna-Monowitz)*

résistant, Juif persécuté par les nazis et ancien directeur de l'Institut d'hématologie de l'université de Strasbourg. Arrêté en 1943 à Clermont-Ferrand parce qu'il faisait partie du mouvement résistant Franc-tireur, Waitz est déporté d'abord à Drancy, puis à Auschwitz en octobre 1943. Il est employé comme médecin des prisonniers à Auschwitz-Monowitz. En 1945, il survit à l'une des marches de la mort et à son emprisonnement au camp de Buchenwald où il soigne les prisonniers dans le tristement célèbre bloc du typhus. Immédiatement après sa libération, Waitz commence à publier ses souvenirs des camps d'Auschwitz et Buchenwald. Il témoigne au procès de Nuremberg d'IG Farben et au procès d'Auschwitz à Francfort, entre autres². Il fait également des recherches médicales sur les conséquences sur la santé de l'emprisonnement en camp de concentration³. Très impliqué dans le travail mémoriel, il s'engage dans le Comité international d'Auschwitz dont il est le président de 1960 à 1968⁴.

Par ailleurs, si on peut signaler les travaux de Patrick Wechsler (1991)⁵, Jacques Héran (1997)⁶, Ernst Klee (1997)⁷, Hans-Joachim Lang (2004-2018)⁸, Raphaël Toledano (2010)⁹ et tout récemment Rainer Möhler (2020)¹⁰, la mémoire de la MFRUS évolue peu car les travaux des historiens ne sont pas encore assez nombreux. Depuis une quinzaine d'années, la situation est cependant en pleine évolution¹¹ et les travaux de la CHRUS ont tiré parti

et de Buchenwald. Paris: Union des déportés d'Auschwitz, Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz, Association des professeurs d'histoire et de géographie 2011. http://www.wollheim-memorial.de/de/robert_waitz_19001979 (consulté le 18/10/21).

2. Robert Waitz: Au Block 46 de Buchenwald. Le typhus expérimental chez l'homme. In: Université de Strasbourg (dir.): *Témoignages Strasbourgeois. De l'Université aux Camps de Concentration*. Strasbourg 1946, p. 109-113, p. 467-499. <https://docnum.unistra.fr/digital/collection/coll17/id/1995>. Robert Waitz, Marian Ciepielowski: Fleckfiebersversuche im Konzentrationslager Buchenwald. In: Internationales Auschwitz Komitee (dir.): *Unmenschliche Medizin. Anthologie*. Bd. I. 2. Warschau 1969, p. 158-168. Robert Waitz: Le graphique de l'infirmerie du camp de Buna-Monowitz (Auschwitz III). In: Benoist Ady-Brille, Pierre Paraf: *Les Techniciens de la mort*. Paris 1976, p. 222-225.

3. Robert Waitz, Marian Ciepielowski: Le typhus expérimental au camp de concentration de Buchenwald. *La Presse médicale* 23 (1946), p. 322-324. Georges Wellers, Robert Waitz: Effet de la misère physiologique prolongée sur l'organisme humain. *Journal de physiologie* 39 (1947), 1, p. 59-74. Robert Waitz: La pathologie des déportées. *La Semaine des hôpitaux de Paris* 37 (1961), 33, p. 1977-1984. Robert Waitz, Marian Ciepielowski: Doświadczalny dur wysypkowy w obozie koncentracyjnym w Buchenwaldzie. *Przegląd Lekarski* 21 (1965), 1, p. 68-69. Robert Waitz: Pathological Changes Found with Former Women Prisoners of Concentration Camps. In: International Auschwitz Committee (dir.): *It Did Not End in Forty-Five. Anthology*. Vol III. Part 1. 2. Warszawa 1972, p. 1-41.

4. Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz (dir.), Robert Waitz, 2011. Katharina Stengel: Auschwitz zwischen Ost und West. Das Internationale Auschwitz-Komitee und die Entstehungsgeschichte des Sammelbandes Auschwitz. Zeugnisse und Berichte. In: Katharina Stengel, Werner Konitzer (dir.): *Opfer als Akteure. Interventionen ehemaliger NS-Verfolgter in der Nachkriegszeit*. Frankfurt am Main: Campus Verlag 2008, p. 174-196.

5. Patrick Wechsler: *La Faculté de médecine de la „Reichsuniversität Straßburg“ (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste*. Thèse de médecine, Strasbourg, université Louis Pasteur, 1991.

6. Jacques Héran (dir.): *Histoire de la médecine à Strasbourg*. Strasbourg: La Nuée Bleue 1997.

7. Ernst Klee: *Auschwitz, die NS-Medizin und ihre Opfer*. Frankfurt am Main: Fischer Verlag 1997.

8. Hans-Joachim Lang: *Die Namen der Nummern. Wie es gelang, die 86 Opfer eines NS-Verbrechens zu identifizieren*. Hamburg: Hoffmann und Campe 2004. Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018.

9. Raphaël Toledano: *Les Expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Straßburg. Faits, contexte et procès d'un médecin national-socialiste*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2010.

10. Rainer Möhler: *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*. Stuttgart: W. Kohlhammer 2020.

11. Elisabeth Crawford, Josianne Olf-Nathan (dir.): *La Science sous influence : l'université de Strasbourg enjeu des conflits franco-allemands 1872-1945*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005. Florian Schmaltz: *Kampfstoff-Forschung im Nationalsozialismus. Zur Kooperation von Kaiser-Wilhelm-Instituten, Militär und Industrie*. Göttingen: Wallstein 2005. Florian Schmaltz: Otto Bickenbach's Human Experiments with Chemical Warfare Agents at the Concentration Camp Natzweiler. In: Wolfgang U. Eckart (dir.): *Man, Medicine and the State. The Human Body as an Object of Government Sponsored Research in the 20th Century. Beiträge Zur Geschichte Der Deutschen Forschungsgemeinschaft 2*. Stuttgart: Steiner 2006, p. 139-156. Christian Bonah et al.: *Nazisme, science et médecine*. Paris: Éditions Glyphe 2006. Frank-Rutger Hausmann: Reichsuniversität Straßburg. In: Ingo Haar, Michael Fahlbusch (dir.): *Handbuch der völkischen Wissenschaften. Personen, Institutionen, Forschungsprogramme, Stiftungen*. München: Saur 2008, p. 578-583. Paul Weindling: Virologist and National Socialist. The Extraordinary Career of Eugen Haagen. In: Marion Hulverscheidt, Anja Laukötter (dir.): *Infektion und Institution. Zur Wissenschaftsgeschichte des Robert Koch-Instituts im Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein 2009, p. 232-249. Florian Schmaltz: Otto Bickenbach et la recherche biomédicale sur les gaz de combat à la Reichsuniversität Straßburg et au camp de concentration du Struthof-Natzweiler. In: Christian Bonah et al.: *Nazisme, science et médecine*. Paris: Éditions Glyphe 2006 p. 141-164, p. 303-313. Florian Schmaltz: Die Gaskammer im Konzentrationslager Natzweiler In: Günter Morsch, Bertrand Persch: *Neue Studien zu nationalsozialistischen Massentötungen durch Giftgas. Historische Bedeutung, technische Entwicklung, revisionistische Leugnung*. Berlin: Metropol-Verlag 2011, p. 304-315. Alexander Pinwinkler:

de cette évolution tout en l'intensifiant. Le temps semble venu, avec les travaux historiques présentés dans ce rapport, d'étendre à la MFRUS le profond bouleversement qui s'est emparé de la politique mémorielle, mais aussi de l'historiographie française depuis les années 1990.

Tenant compte des nouveaux résultats de la recherche, le texte de Carola Sachse esquisse les grandes lignes d'un renouvellement de la politique mémorielle concernant le secteur de la médecine et de la santé à Strasbourg, pendant la période 1940-1945, à une échelle locale, régionale et européenne. Dans la continuité de ce travail, les recommandations de la Commission se situent à trois niveaux : une politique de mémoire publique pour les victimes ; une documentation précise concernant les crimes médicaux commis ainsi que leurs acteurs ; enfin, un modèle de formation proposant une approche du type « apprendre du passé pour agir dans le présent et le futur ».

1. 1939-1945 : DEUX UNIVERSITÉS DE STRASBOURG POUR QUELLE POLITIQUE ET QUELS LIEUX DE MÉMOIRE ?

Catherine MAURER et Christian BONAÏ

« Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux » : la CHRUS aurait pu faire sienne le titre de l'essai de Pierre Nora paru en préambule de ses célèbres *Lieux de mémoire*¹². Engendrant une « autre histoire », ces derniers, à la fois matériels, symboliques et fonctionnels, relèvent autant de la mémoire que de l'histoire. Les *Lieux de mémoire* comprenaient dans leur deuxième partie, *La Nation*, un article consacré à l'Alsace comme « mémoire-frontière », « habitée par les souvenirs d'une histoire ballottée entre la France et l'Allemagne¹³ ». L'université de Strasbourg pendant la période 1939-1945 est bien l'une des déclinaisons de ce lieu de mémoire spécifique, enjeu des affrontements franco-allemands, puis d'une construction historique et mémorielle inégale.

RETOUR SUR LES FAITS

L'origine de l'université de Strasbourg remonte à la Réforme protestante, à la fin du XVI^e siècle. Aux XIX^e et XX^e siècles, l'institution a connu une période faste après la création de l'université allemande en 1872, au moment de l'annexion de l'Alsace au Reich wilhelmien, puis après le retour à la France, dans les années 1920. Dans les années 1930, elle rentre davantage dans le rang des universités françaises, mais elle garde l'héritage et la mémoire de son passé prestigieux. Depuis la fin des années 1920, dans un climat de tension internationale croissante,

Der Arzt als „Führer der Volksgesundheit“? Wolfgang Lehmann (1905-1980) und das Institut für Rassenbiologie an der Reichsuniversität Straßburg. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3, p. 401-418. Alexander Pinwinkler: Konstruktionen des Volkstums in historisch-landeskundlichen Forschungen an der „Reichsuniversität Straßburg“ 1941-1944. In: Konrad Krimm: *NS-Kulturpolitik und Gesellschaft am Oberrhein 1940-1945*. Ostfildern: Thorbecke 2013, p. 145-160. Christian Bonah, Florian Schmaltz: From Witness to Indictée. Eugen Haagen and His Court Hearings from the Nuremberg Medical Trial (1946/1947) to the Struthof Medical Trials (1952-1954). In: Paul Weindling: *From Clinic to Concentration Camp. Reassessing Nazi Medical and Racial Research, 1933-1945*. London: Routledge 2017, p. 293-315. Christian Bonah, Florian Schmaltz: The Reception of the Nuremberg Code and Its Impact on Medical Ethics in France: 1947-1954. *Wiener Klinische Wochenschrift* 130 (2018), suppl. 3, p. 199-202. <https://doi.org/10.1007/s00508-018-1343-y>. Christian Bonah, Florian Schmaltz: From Nuremberg to Helsinki. The Preparation of the Declaration of Helsinki in the Light of the Prosecution of Medical War Crimes at the Struthof Medical Trials, France 1952-1954. In: Ulf Schmidt, Andreas Frewer: *Human Research Ethics and the Helsinki Declaration*. Oxford: Oxford University Press 2020, p. 293-315. Ute Deichmann: La biologie et la chimie à la Reichsuniversität Straßburg entre 1941 et 1945. In: Elisabeth Crawford, Josianne Olff-Nathan (dir.): *La Science sous influence : l'université de Strasbourg enjeu des conflits franco-allemands 1872-1945*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005, p. 275-287. Ute Deichmann: Biochemie an den Reichsuniversitäten Straßburg und Posen. Wissenschaft, Betrug und Verbrechen. In: Christian Baechler et al.: *Les Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznan et les résistances universitaires 1941-1944*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2005, p. 127-141. Frederick H. Kasten: August Hirt : anatomiste et expérimentateur en camp de concentration. In: Elisabeth Crawford, Josianne Olff-Nathan (dir.): *La Science sous influence : l'université de Strasbourg enjeu des conflits franco-allemands 1872-1945*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005, p. 289-300. Jean-Marie Le Minor: Des dérives de la craniologie aux crimes contre l'humanité : August Hirt (1898-1945) à Strasbourg de 1941 à 1944. In: Bernadette Schnitzler, Jean-Marie Le Minor, Bertrand Ludes, Eric Boës (dir.): *Histoire(s) de squelettes. Archéologie, médecine et anthropologie en Alsace*. Strasbourg: Éditions des Musées de la Ville de Strasbourg 2005, p. 291-294.

12. Pierre Nora: Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux. In: Pierre Nora (dir.): *Les Lieux de mémoire*. Paris: Gallimard 1997 [1984], p. 23-43.

13. Jean-Marie Mayeur: Une mémoire-frontière : l'Alsace. In: Pierre Nora (dir.): *Les Lieux de mémoire*. Paris: Gallimard 1997 [1984], p. 1147-1167, ici p. 1148.

gouvernement et armée français ont élaboré des plans d'évacuation pour les populations des zones frontalières franco-allemandes, zones de probables combats. Dès 1938, l'université de Strasbourg sait qu'en cas de conflit son destin est lié à celui de l'université de Clermont-Ferrand, dans le Massif central. Cette université dispose en effet d'un double avantage : elle est éloignée de la frontière de l'Est, alors à nouveau menaçante, et elle dispose de bâtiments récents, inaugurés en 1934 et encore en partie inoccupés. À partir du 1^{er} septembre 1939 et de la mobilisation générale, le projet d'évacuation des biens et du personnel de l'université de Strasbourg est mis en œuvre par le recteur de l'académie de Strasbourg et chancelier des universités depuis 1938, Adolphe Terracher, qui avait occupé dans l'université alsacienne, entre 1919 et 1925, la chaire d'histoire de la langue française. Cette évacuation programmée reste unique en son genre : 175 professeurs et personnels administratifs et 1 200 étudiants seraient alors partis pour Clermont-Ferrand¹⁴. Rapidement, les administrations universitaires alsacienne et auvergnate mettent en commun leurs ressources pédagogiques : dès la rentrée 1939, étudiants clermontois et étudiants repliés, s'ils restent inscrits dans leur université respective, peuvent suivre ensemble les enseignements proposés. Certes, de nombreux enseignants et étudiants sont encore mobilisés, mais l'absence de certains enseignants peut être compensée par la présence d'un double corps professoral, par exemple en médecine et en pharmacie. L'année universitaire 1939/1940 se déroule donc presque normalement, avec même des sessions d'examens prévues en Alsace en juin 1940. La défaite française et l'armistice du 22 juin 1940 changent la donne. La question de la survie d'une université française de Strasbourg est rapidement posée : on apprend très vite que l'Alsace et la Moselle, sans aucune référence dans la convention d'armistice, sont annexées de fait à l'Allemagne nationale-socialiste. Se préoccupant de l'attitude de l'opinion publique, le régime de Vichy refuse de reconnaître les mesures liées à l'annexion de fait et maintient cette position jusqu'à sa fin, en août 1944. Les institutions publiques propres aux régions annexées doivent être maintenues tant qu'un traité de paix n'aura pas précisé la situation : l'université de Strasbourg est l'une d'entre elles¹⁵.

La fermeté inattendue de la part d'un régime qui, par ailleurs, se soumet rapidement à la volonté de l'occupant a sans doute un lien avec la personne du recteur Adolphe Terracher. Il n'est pas seulement recteur de l'académie de Strasbourg mais aussi haut fonctionnaire dans le gouvernement de Vichy jusqu'en janvier 1944. C'est certainement un partisan convaincu de la Révolution nationale voulue par le maréchal Pétain, qui le tenait en haute estime. Sans exprimer beaucoup de regrets, Terracher applique ainsi la législation de Vichy telle que les mesures prises à l'égard des enseignants exclus de la fonction publique parce qu'ils ont un père étranger ou parce qu'ils sont considérés comme Juifs selon la loi du 3 octobre 1940. Plusieurs professeurs ou membres de la faculté de médecine sont victimes de ces mesures : Waitz, Wolff, Klein, Sichel, Nordmann, Lanzenberg ou encore Heimendinger. Les procès-verbaux de la faculté de médecine en prennent seulement acte à l'occasion d'une nomination : « Professeur Vlès demande la nomination d'un assistant stagiaire en remplacement de monsieur le docteur Sichel touché par la loi du 3 octobre 1940¹⁶. » Terracher s'emploie aussi à mettre en œuvre le décret du 2 juin 1941 qui oblige les fonctionnaires dont le nom a une consonance juive à justifier leur origine¹⁷. En même temps, son action s'accompagne parfois d'un appui au maintien en poste de personnes exemptées des obligations du statut des Juifs pour « services exceptionnels [rendus] à l'État français » : c'est le cas par exemple des enseignants de médecine Reiss, Klein ou Aron¹⁸. En même temps, le patriotisme antiallemand de Terracher ne fait aucun doute. En novembre 1940, il déclare devant ses collègues réunis à Clermont à l'occasion de la rentrée universitaire « conserver au cœur l'espoir de tenir bientôt à Strasbourg la séance solennelle de

14. Aude Gambet: Repliée, l'université résiste. *Septembre 1939. L'Alsace évacuée. Saisons d'Alsace* 41 (2009), p. 68-71, p. 68.

15. Léon Strauss: L'université de Strasbourg repliée. Vichy et les Allemands. In: André Gueslin (dir.): *Les Facs sous Vichy. Clermont-Ferrand: Publications de l'Institut d'études du Massif central* 1994, p. 87-112, ici p. 87-93.

16. Procès-verbal. Conseil de faculté [médecine]. Séance du 21 novembre 1942. AFMS.

17. Marie-Pierre Aubert: Les universitaires et étudiants strasbourgeois repliés à Clermont-Ferrand entre 1939 et 1945. Un chantier de recherches ouvert. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3, p. 439-454, ici p. 444.

18. Jan Zamojski: L'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand 1939-1944 (situation, répression, réflexions). In: Josef Buszko, Irena Paczyńska (dir.): *Universities During World War II. Materials of the International Symposium Held at the Jagiellonian University on the 40th Anniversary of "Sonderaktion Krakau", Crakow, October 22-24, 1979*. Warszawa: Państwowe Wydawnictwo Naukowe 1984, p. 99-115.

rentrée¹⁹ ». C'est peut-être aussi par son entremise que Joseph Barthélémy, ministre du gouvernement de l'amiral Darlan, vient assister en personne, le 1^{er} avril 1941, à l'une des séances du conseil de l'université.

Plus concrètement, avec l'aide d'André Danjon, doyen de la faculté des sciences, Terracher s'efforce de retarder le plus possible le retour à Strasbourg de la documentation et du matériel scientifique de l'université, pourtant accepté officiellement, dès le mois de décembre 1940, par le gouvernement qu'il représente : c'est l'une des contradictions d'un régime qui défend l'université de Strasbourg comme institution mais laisse partir les outils qui sont indispensables au travail de ses membres²⁰. À Vichy, Terracher est obligé de fixer les détails de ce retour imposé avec les envoyés du gouvernement national-socialiste, mais il reçoit ces derniers de la manière la plus brève possible, dans un bureau privé de tous ses sièges. À Clermont, Danjon les reçoit à son tour, mais en refusant de répondre immédiatement à leurs exigences : il est menacé d'arrestation, puis contraint, dès mai 1941, à renoncer à ses fonctions de négociateur. Les résultats de ces manœuvres dilatoires sont finalement assez maigres car la presque totalité des biens demandés a dû être livrée dès 1941. Mais du temps a été gagné au profit des enseignants et étudiants de l'université de Strasbourg repliée, et l'honneur de l'université en partie sauvé. Terracher tolère également que les publications de l'université de Strasbourg continuent à être éditées à Clermont, contrairement aux injonctions allemandes, et que les diplômes soient établis sous le sceau de l'université repliée.

Dès avril 1941, les autorités allemandes souhaitent le renvoi de Terracher, sans succès. Le conseiller ministériel Herbert Kraft, chargé des « négociations » concernant l'université de Strasbourg jusqu'en 1944, souligne en octobre 1941 que Terracher est « le plus grand adversaire d'une entente avec l'Allemagne et doit être écarté sans tarder des instances gouvernementales²¹ ». Kraft revient à la charge à plusieurs reprises. Le 21 décembre 1943, Otto Abetz, ambassadeur d'Allemagne à Paris, présente au maréchal Pétain une liste de dix personnalités à éliminer des sphères du pouvoir ou à arrêter : Terracher en fait partie. Le 2 janvier 1944, il est démis de toutes ses fonctions. Il n'est pas remplacé mais les projets de « liquidation » pure et simple de l'université de Strasbourg, qui se poursuivent jusqu'à la fin de l'occupation allemande, n'aboutissent pas non plus.

Dès 1940 en effet, le régime national-socialiste et son représentant en Alsace, le *Gauleiter* Robert Wagner, ont souhaité installer à Strasbourg une université devant incarner à la fois l'excellence scientifique et le projet idéologique du national-socialisme. La question du retour des biens partis à Clermont-Ferrand, la rénovation des locaux universitaires et l'affrontement entre Wagner et le *Reichsministeriums für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung* (REM, ministère de la Science, de l'Éducation et de la Formation populaire du *Reich*) ralentissent le processus de refondation. Mais la Reichsuniversität Straßburg est bel et bien inaugurée solennellement le 23 novembre 1941, soit 22 ans exactement après l'inauguration officielle de l'université française²². Ses enseignants sont nécessairement germanophones et, surtout, considérés comme fiables par le nouveau pouvoir : ces critères conditionnent les éventuels retours de Clermont-Ferrand et l'embauche de personnel d'origine alsacienne. Du côté des étudiants, nombre d'entre eux décident de rester à Clermont, même contre l'avis de leurs parents et en dépit de la coupure radicale avec l'Alsace que représente ce choix, mais d'autres profitent des facilités de rapatriement qui leur sont offertes à partir de juillet 1940. Dès le premier semestre 1941/1942, 902 étudiants et étudiantes sont inscrits à la *Reichsuniversität*, dont près de la moitié à la faculté de médecine ; ils seront 3 462 à l'été 1944²³, alors qu'un an auparavant, en 1943, l'université repliée à Clermont en comptait 2 305, le chiffre le plus élevé depuis son départ de Strasbourg. La guerre impose certaines limites à la nouvelle université : enseignants et étudiants sont mobilisés, les moyens budgétaires révisés à la baisse. Mais le projet universitaire

19. Strauss, in: Gueslin, *Les Facs sous Vichy*, 1994, p. 92.

20. Gabriel Maugain: La vie de la faculté des lettres de Strasbourg de 1939 à 1945. In: *Mémorial des années 1939-1945*. Paris: Gallimard 1947, p. 3-50, ici p. 17-26.

21. Strauss, in: Gueslin, *Les Facs sous Vichy*, 1994, p. 105.

22. Tania Elias: La cérémonie inaugurale de la *Reichsuniversität* de Strasbourg (1941). L'expression du nazisme triomphant en Alsace annexée. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3, p. 341-361.

23. Tania Elias: Statistique des étudiants de la *Reichsuniversität* de Strasbourg 1941-1944. In: Baechler *et al.*, *Les Reichsuniversitäten*, 2005, p. 269-271.

national-socialiste se déploie incontestablement dans la capitale alsacienne, par l'intermédiaire de l'organisation générale de l'université, du recrutement des enseignants, des cours proposés et des recherches réalisées²⁴.

Le 22 novembre 1944, trois ans après l'inauguration de la *Reichsuniversität*, l'entrée des troupes françaises dans Strasbourg contraint le personnel de l'université au départ pour Tübingen. Dans le même temps, l'université française de Strasbourg a survécu mais ses enseignants et étudiants ont dû affronter une répression allemande de plus en plus intense. Dès 1940 naît un esprit de résistance, notamment au sein d'un groupe d'étudiants et d'étudiantes archéologues appelés les Gergoviotes, d'après Gergovie, le nom d'une cité gauloise proche de Clermont-Ferrand, lieu d'une victoire remportée contre les troupes romaines²⁵. L'occupation de la zone dite « libre » et de Clermont en novembre 1942 est un tournant. La présence militaire et policière allemande devient plus pesante²⁶. En représailles d'un attentat ayant causé la mort de deux policiers, la Gestapo arrête, le 25 juin 1943, 39 jeunes gens résidant dans la cité universitaire Gallia, reconstituée dans une résidence clermontoise, au motif qu'ils sont étudiants de l'université de Strasbourg. Tous sont déportés en Allemagne avec un « tri » effectué entre Juifs et non-Juifs. Dix d'entre eux, principalement des Juifs, ne reviendront pas. Quelques mois plus tard, le 25 novembre, la Gestapo encore, assistée de l'étudiant français Georges Mathieu et de soldats de la *Luftwaffe*, investit les locaux de l'université, convaincue d'y découvrir un dépôt d'armes, et rassemble à l'extérieur tous les occupants, enseignants et étudiants. Paul Collomp, professeur de papyrologie et de langue grecque, qui ne suit pas les ordres assez rapidement, est abattu sur place²⁷. Plusieurs centaines de personnes sont arrêtées et certaines d'entre elles déportées en Allemagne, avec un nouveau tri entre Juifs et non-Juifs. Jusqu'à la libération de Clermont, les arrestations individuelles de professeurs et d'étudiants se multiplient, arrestations qui se terminent généralement par une déportation outre-Rhin. À la répression grandissante répondent de plus en plus d'actes de résistance. Ainsi, le 8 mars 1944, un attentat en plein centre de Clermont entraîne une riposte sévère des Allemands. Une vingtaine d'étudiants et le professeur de droit Claude Thomas sont déportés. Thomas meurt en décembre 1944 au camp de Dora. Au même moment, la faculté de médecine devient une cible privilégiée de la Gestapo avec les arrestations et déportations de Louis Géry, d'Albert et Francis Rohmer et de deux professeurs clermontois, notamment Jean Chaumerliac. La rafle de trois médecins à Clairvivre le 7 juin est suivie les 24 juin et 2 juillet 1944 par l'assassinat des membres de la faculté de médecine et de l'hôpital Hôtel-Dieu de Clermont, Paul Reiss (24/06/1944) et Fred Vlès (02/07/1944)²⁸.

À Strasbourg, certains étudiants n'ont pas renoncé à la résistance : c'est le cas d'Alphonse Adam, de Robert Kieffer, tous les deux inscrits à la *Philosophische Fakultät* de la *Reichsuniversität*, d'Émile Hincker, étudiant en médecine, et de Georges Fastinger, étudiant en droit²⁹. En apparence et bien que nés dans l'Alsace revenue à la France, ces jeunes gens sont des exemples de la bonne intégration de la jeunesse d'origine alsacienne dans la *Reichsuniversität* nationale-socialiste. Ils intègrent même le *Nationalsozialistischer Deutscher Studentenbund* (Union des étudiants nationaux-socialistes allemands). Mais ils ont fondé dès juin 1941, avant même les débuts de l'université allemande, le Front de la jeunesse alsacienne (FJA). L'abbé Léon Neppel, grand blessé de la première guerre mondiale et respecté à ce titre par les autorités allemandes, est leur mentor spirituel. Utilisant ses réseaux catholiques, le petit groupe parvient à créer des antennes dans toute l'Alsace et à prendre contact avec d'autres mouvements. Il garde cependant une structure souple et s'efforce de cloisonner ses activités pour protéger ses membres. Dans un premier temps, le FJA collabore à l'évasion de prisonniers de guerre français. Mais, après le décret du 25 août 1942 qui impose aux Alsaciens l'incorporation dans l'armée allemande, il se consacre à la diffusion de tracts incitant à la résistance à cet enrôlement. Le premier tract proclame en allemand : « *Wir sind Franzosen und wollen es auch bleiben !* » (Nous sommes français et nous voulons le rester !) Le deuxième texte, rédigé cette fois en français et prenant la forme d'un manifeste, se réfère aux racines chrétiennes du mouvement pour appeler la « jeunesse alsacienne » à la lutte contre le régime national-socialiste et à la réflexion à un

24. Pour un aperçu général, voir Baechler *et al.*, *Les Reichsuniversitäten*, 2005, et Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020.

25. Résumé de l'activité résistante de quelques professeurs et étudiants de l'université de Strasbourg, dossier 1. Archives du musée de l'Ordre de la Libération.

26. Strauss, in: Gueslin, *Les Facs sous Vichy*, 1994, p. 246-259.

27. Gabriel Maugain: Paul Collomp (1885-1943). In: *Mémorial des années 1939-1945*. Paris: Gallimard 1947, p. 119-126.

28. Héran, *Histoire de la médecine à Strasbourg*, 1997, p. 569-623.

29. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 792-799.

« nouvel ordre politique et social³⁰ ». Cette action sur la voie publique rend le groupe plus visible : dès le mois de janvier 1943, la Gestapo parvient à le démanteler. Six de ses membres, dont Adolphe Adam et Robert Kieffer, sont fusillés le 15 juillet 1943, et leurs cendres dispersées pour éviter tout rassemblement auprès de leur sépulture.

En mars 1945, les responsables de quatre des facultés de l'université repliée retournent à Strasbourg pour la première fois depuis septembre 1939, alors que le canon se fait encore entendre au lointain, la guerre n'étant pas terminée. Le 30 juin 1945, le général de Gaulle rend visite à Clermont aux deux universités, l'université repliée et l'université hôte : cette cérémonie solennelle clôt le séjour en Auvergne de l'université française de Strasbourg. Le 5 octobre 1945, de Gaulle est reçu sur les marches du Palais universitaire de Strasbourg par le recteur Marcel Prélot et le corps enseignant de l'université. Le 22 novembre 1945 enfin, la première rentrée solennelle de l'université française revenue à Strasbourg se tient en présence du général de Lattre de Tassigny qui, un an plus tôt, avait fait entrer ses troupes dans la capitale alsacienne. Les dernières traces de l'existence administrative de l'université allemande de Strasbourg sont alors en train de disparaître à Tübingen. De la situation de dédoublement qui avait prévalu dans les quatre années antérieures, qu'ont fait la mémoire et l'histoire ?

LA CONSTRUCTION D'UNE MÉMOIRE, LE TEMPS DE L'HISTOIRE ?

Se souvenir ensemble, c'est-à-dire commémorer, a toujours été problématique. Où et comment commémorer dans une Alsace qui avait changé de camp après 1870 et après 1918 ? Situation plus complexe encore après 1945³¹.

Ces remarques de l'historien Alfred Wahl sonnent particulièrement juste pour l'université de Strasbourg dans la période 1939-1945 : autour d'elle se constitue une mémoire française accompagnée de commémorations mais aussi, moins visible et moins durable bien que réelle, une mémoire allemande.

Dès 1947, en effet, paraît le *Mémorial des années 1939-1945*, recueil composé principalement des nécrologies des « morts de la faculté des lettres [française] de Strasbourg » entre 1939 et 1945, que ces décès aient eu lieu en raison de la guerre et de l'occupation allemande ou pour des motifs plus banals. En 1947 également paraissent les *Témoignages Strasbourgeois. De l'Université aux Camps de Concentration* qui rassemblent à la fois des récits des événements survenus en 1943/1944 et des témoignages de détenus et de déportés³². La même année, l'université alsacienne se voit décerner la médaille de la Résistance, distinction créée par le général de Gaulle, qui est la seule université à recevoir. *Témoignages Strasbourgeois*, ouvrage quatre fois réédité, devient le tombeau des victimes et fixe la mémoire des années noires, mais aussi, d'une certaine façon, celle de l'université jusqu'à aujourd'hui. S'ensuit un long silence de 15 ans.

L'année 1963 voit la première manifestation universitaire commémorative des événements de 1943. Seize ans plus tard, en 1979, se tient une « journée du souvenir » dont la date associe en fait deux événements : le repli de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand 40 ans plus tôt et la rafle de novembre 1943. Des commémorations des moments tragiques de 1943 et 1944 se tiennent ensuite très régulièrement : à Strasbourg en 1983, à Clermont-Ferrand en 1989, à Strasbourg et Clermont-Ferrand en 1993, au moment du cinquantième des événements³³. Dans le même temps, la mémoire de l'université allemande reste présente outre-Rhin, pratiquement pas dans des discours ou des publications, mais dans plusieurs rencontres d'une certaine importance dont deux, en 1951 et 1970, rassemblent explicitement les anciens enseignants de la Reichsuniversität Straßburg³⁴. Ces derniers, dont beaucoup ont retrouvé un poste dans la nouvelle Allemagne fédérale, n'ont donc pas fait une croix sur leur passé, faisant même de l'université de Strasbourg un « espace de liberté³⁵ » dont ils gardent de bons souvenirs.

30. *Ibid.*, p. 707-708.

31. Alfred Wahl, Jean-Claude Richez: *La Vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne*. Paris: Le Grand Livre du Mois 1993, p. 286.

32. Voir la quatrième édition : *Témoignages Strasbourgeois. De l'Université aux Camps de Concentration*. Strasbourg 1946. Ce livre a été écrit en se fondant sur des méthodes scientifiques : voir la préface de Prosper Alfaric, professeur d'histoire des religions.

33. Cérémonies du cinquantième : Strasbourg - Clermont-Ferrand, 1943-1993 : textes des interventions [à] Clermont-Ferrand, 24 novembre 1993 [et à] Strasbourg, 26 novembre 1993: Strasbourg 1994.

34. Sur tous ces aspects, voir Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020, p. 907-920.

35. *Ibid.*, p. 1.

Tout récemment, en novembre 2019, l'université de Clermont-Ferrand a pris en charge la commémoration du 80e anniversaire du repli de l'université de Strasbourg en y associant officiellement l'université alsacienne et en prévoyant une manifestation importante, également destinée à la ville de Clermont et à ses habitants³⁶. Cette manifestation revenait sur le sort des victimes de 1943 et 1944, avec les témoignages des ultimes survivants³⁷. Au moment exact de l'anniversaire de la rafle de novembre 1943, une création musicale faisant intervenir enseignants et étudiants a été présentée à l'université de Strasbourg³⁸. Force est de constater qu'à l'université actuelle de Strasbourg, la culture mémorielle correspondant aux années noires joue depuis une trentaine d'années un certain rôle, et ceci à une époque de « redécouverte » des victimes par les historiens.

En ce qui concerne la mémoire de la *Reichsuniversität* côté français, la situation n'a évolué que depuis une quinzaine d'années. En effet, les autorités universitaires françaises ont toujours considéré cette université comme une université usurpatrice, une excroissance en partie monstrueuse, qui ne relevait donc pas de l'histoire de l'université de Strasbourg au sens strict puisque l'université française de Strasbourg n'avait jamais cessé d'exister. Et, effectivement, la mémoire de la *Reichsuniversität* n'a jamais été évoquée officiellement jusqu'au début des années 2000. Qu'en est-il de son histoire ?

Comme le montre plus loin Frédérique Neau-Dufour pour le KL-Natzweiler, les premiers travaux scientifiques consacrés en France à la *Reichsuniversität* sont très tardifs. Contrairement à la situation de l'historiographie concernant le KL-Natzweiler, l'historiographie allemande sur la *Reichsuniversität* n'est pas plus prolifique pour la même période. Le premier véritable travail de recherche historique sur la *Reichsuniversität* est produit par Patrick Wechsler qui soutient avec quelques difficultés en 1991, à l'université Louis Pasteur – Faculté de médecine de Strasbourg, une thèse consacrée à *La faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg (1941-1945)*³⁹. Entre 1991 et 1997, Jacques Héran parcourt les archives administratives au sous-sol de la faculté de médecine et visite ses nombreux instituts et cliniques à la recherche de documents historiques de la période 1940-1944 restés sur place, souvent oubliés dans de vieilles armoires ou des locaux inutilisés. Ce travail aboutit à une publication à contre-courant dans le cadre de l'ouvrage collectif *Histoire de la médecine à Strasbourg*, un chapitre sur la faculté de médecine de la *Reichsuniversität*⁴⁰. Étayé par de vraies recherches et venant de l'intérieur de la profession et de la faculté, l'ouvrage brille par son iconographie et le nombre de témoignages directs. En effet, de nombreux auteurs sont des témoins directs de la période en tant que jeunes médecins, doctorants ou chefs de clinique des deux facultés de médecine de Strasbourg relevant l'une de l'université française de Clermont-Ferrand, l'autre de la *Reichsuniversität*. Ce double regard de l'intérieur des deux institutions façonne une analyse qui met en exergue les pratiques criminelles extrêmes tout en minorant et en normalisant un bon nombre d'actes et de comportements répréhensibles dans le fonctionnement quotidien de la faculté et des *Klinische Anstalten* (cliniques) de la *Reichsuniversität*.

Il a fallu presque 60 ans après les faits pour que le journaliste allemand Hans-Joachim Lang retrouve, après une longue et délicate enquête, les noms et l'identité des 86 Juifs et Juives exécutés sur l'ordre d'August Hirt. Le Cercle Menachem Taffel, association créée sous l'égide de Georges Federmann, interpelle entre 1992 et 1997, à cinq reprises, les responsables de la faculté de médecine et de l'université sur la nécessité de se préoccuper de l'histoire de la *MFRUS* et de sa mémoire. Depuis 1997, Georges Federmann et Roland Knebusch militent pour une véritable prise en considération de ces dernières, en particulier des victimes largement ignorées et oubliées. En 2003, le Cercle Menachem Taffel organise un colloque au cours duquel Hans-Joachim Lang présente pour la première fois en France son travail d'identification des 86 victimes juives d'August Hirt dans le cadre de son projet de collection de squelettes⁴¹. Depuis, le Cercle et ses membres contribuent à faire revivre

36. <https://www.uca.fr/actualites/toutes-les-actualites/commemorations-du-repli-de-luniversite-de-strasbourg> (consulté le 12/10/2021).

37. Voir la captation de l'entretien avec François Amoudruz : <https://www.unistra.fr/clermont1943>.

38. <https://www.unistra.fr/clermont1943>.

39. Wechsler, *La Faculté de médecine*, 1991. Le directeur de ce travail de thèse est Georges Schaff. Les membres du jury sont Georges Schaff (président), Eduard Seidler, André Chaumont, Louis Hollender, Henri Sick et Jean-Marie Vetter.

40. Héran, *Histoire de la médecine à Strasbourg*, 1997, p. 569-623.

41. Entretien avec Georges Federmann et Jacques Morel conduit le 24 septembre 2021 par Christian Bonah en présence de Frédérique Neau-Dufour et de Hans-Joachim Lang.

la mémoire non seulement de ces 86 victimes, mais aussi des victimes Roms et Sinté identifiées ou inconnues. Le 11 décembre 2005, une stèle portant les 86 noms des victimes juives de Hirt est dévoilée au cimetière israélite de Cronenbourg, où reposent désormais les dépouilles des défunts. Au même moment, les responsables de l'université finissent par accepter qu'une plaque évoquant les 86 victimes juives des travaux criminels de Hirt soit apposée sur le bâtiment de l'Institut d'anatomie où Hirt avait son bureau. Ce nouveau lieu de mémoire ne donne cependant pas les noms des victimes et précise que « la faculté de médecine française de Strasbourg annexé était repliée à Clermont-Ferrand⁴² ».

Une série de colloques et de publications poursuit ce travail dans la décennie suivante. En 2010, Raphaël Toledano soutient sa thèse de médecine sur Eugen Haagen⁴³ et, avec Emmanuel Heyd, prépare un film documentaire sur les 86 victimes d'August Hirt⁴⁴. Le 9 juillet 2015, suivant les indications d'une lettre du professeur de médecine légale Camille Simonin datant de 1952, Raphaël Toledano identifie en présence du directeur de l'Institut de médecine légale de Strasbourg, le professeur Jean-Sébastien Raul, trois préparations : un bocal contenant cinq fragments de peau d'une victime de la chambre à gaz, deux éprouvettes renfermant le contenu de l'intestin et de l'estomac de la victime Menachem Taffel, ainsi qu'un galet matricule utilisé lors de l'incinération des corps au camp de Natzweiler. Il s'agit des restes de quelques-unes des 86 victimes juives d'Auguste Hirt conservés dans les collections de médecine légale de la faculté de médecine. Ces pièces correspondent à des preuves matérielles produites par les médecins légistes mandatés par la justice militaire comme experts pour les procès de Metz (1952) et de Lyon (1954, procès en appel). Leur conservation comme potentielles pièces à conviction entre dans le cadre de l'expertise légale jusqu'à la fin de la procédure juridique. Après la période des procès, les pièces n'ont pas servi à l'enseignement mais ont bien été conservées dans les locaux de la faculté de médecine. Après une expertise médico-légale ayant conclu le 1^{er} septembre 2015 que l'ADN contenu dans les préparations était inexploitable à des fins d'identification, probablement en raison d'une détérioration au cours du temps causée par le fixateur cellulaire utilisé, les trois préparations ont été remises au grand-rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin afin qu'il soit procédé à leur inhumation. L'ensemble des recherches historiques et des mobilisations citoyennes qui viennent d'être décrites ont conduit la Présidence de l'université de Strasbourg, le 27 septembre 2016, à mettre en place, et à soutenir financièrement une Commission internationale de recherche sur l'histoire de la *Reichsuniversität* et de sa faculté de médecine (CHRUS). La création de la Commission ne répondait pas d'abord à une motivation historique : elle était bien la conséquence d'une demande médiatique et citoyenne concernant les préparations médicales retrouvées par Raphaël Toledano, contenant les restes des victimes de Hirt, professeur à la *Reichsuniversität*, et conservées par l'Institut de médecine légale de l'université française de Strasbourg⁴⁵.

Les textes qui ont commencé à construire la mémoire ont été les premiers matériaux de l'historien, notamment les *Témoignages Strasbourgeois*. Mais l'histoire de l'université française repliée est restée centrée sur sa dimension résistante. On attend encore une recherche de fond sur sa vie quotidienne et sa coexistence avec l'université de Clermont dans la France occupée⁴⁶. En dépit de certaines difficultés liées aux sources, détruites ou dispersées, l'histoire de la *Reichsuniversität* est désormais la plus avancée. On peut noter en effet qu'après un long silence, une certaine effervescence la touche à partir du début des années 2000, effervescence que l'on peut rattacher plus largement à celle qui concerne l'histoire des universités et de la recherche scientifique en Allemagne sous le national-socialisme. La *Reichsuniversität* fait alors l'objet de plusieurs ouvrages collectifs⁴⁷. Dans le même temps, au milieu des années 2000, plusieurs chercheurs allemands proposent dif-

42. https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Strasbourg_H%C3%B4pital_civil_plaque_institut_anatomie.jpg (consulté le 25/10/21).

43. Raphaël Toledano: *Les Expérimentations médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität de Strasbourg*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2010.

44. *Le Nom des 86* (Dora Films), 2014.

45. Voir par exemple <https://www.dna.fr/region/2015/07/20/victime-de-l-anatomiste-nazi-august-hirt-comment-l-affaire-a-rebondi-a-strasbourg> (consulté le 19/10/21).

46. Voir Marie-Pierre Aubert: *Le Repli de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand de 1939 à 1945*. Mémoire de master d'histoire, université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2008, et son article cité plus haut : Les universitaires et étudiants strasbourgeois repliés à Clermont-Ferrand entre 1939 et 1945. Un chantier de recherches ouvert. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3, p. 439-454. La thèse de Marie-Pierre Aubert n'a malheureusement pas pu aboutir.

47. Voir notamment Baechler *et al.*, *Les Reichsuniversitäten*, 2005. Crawford, *La Science sous influence*, 2005. Bonah *et al.*, *Nazisme*, 2006.

férentes études centrées sur des thématiques spécifiques, tels Frank-Rutger Hausmann sur la psychologie⁴⁸, Joachim Lerchenmüller sur les relations entre les historiens de la *Reichsuniversität* et le *Sicherheitsdienst* de la SS ou encore Florian Schmaltz à propos des expériences biomédicales d'Otto Bickenbach sur les gaz de combat⁴⁹, et Paul Weindling sur Eugen Haagen. Ces nouveaux travaux relancent l'intérêt, de part et d'autre du Rhin, pour une institution dont l'existence fut brève mais qui fut porteuse de nombreux enjeux idéologiques, culturels et scientifiques. En 2007, Alexander Pinwinkler, recruté comme chercheur postdoctoral par l'université de Strasbourg, réalise un travail de mise au point historiographique et de recensement des sources. Il examine également comment les notions de *Bevölkerung* et de *Volkstum* ont été abordées dans les travaux de recherche de la *Reichsuniversität* et analyse la carrière du biologiste racial Wolfgang Lehmann, directeur de l'*Institut für Rassenbiologie* de la *Reichsuniversität* en 1943 et 1944⁵⁰. Du côté allemand, Rainer Möhler réalise sa monumentale étude sur la *Reichsuniversität* qui, outre les sources déjà connues, exploite les archives privées de plusieurs acteurs de la *RUS* dont Ernst Anrich⁵¹.

Quatre-vingts ans après les faits, l'université de Strasbourg entre 1939 et 1945, dans ses versions française et allemande et des deux côtés du Rhin, est-elle entrée définitivement dans le temps un peu refroidi de l'histoire ? La réponse ne peut être que nuancée. L'accès généralisé aux archives de la période, dont les chercheurs allemands, britanniques, français et irlandais membres de la Commission pour l'histoire de la *RUS* ont pu tirer profit, semblerait inciter à une réponse positive. Mais l'importance toujours accordée aux commémorations des événements clermontois de 1943 et 1944, les motifs de la création de la Commission pour l'histoire de la *Reichsuniversität* et le débat suscité par les travaux controversés de Julien Reitzenstein⁵² permettent encore d'en douter.

2. NATZWEILER : UNE MÉMOIRE FRANCO-ALLEMANDE ET EUROPÉENNE

Frédérique NEAU-DUFOUR

Les lieux de mémoire du camp de concentration de Natzweiler offrent aujourd'hui un remarquable exemple de coopération mémorielle franco-allemande et européenne. Cette réalité, qui prévaut depuis une dizaine d'années, ne doit pas faire oublier qu'il n'en fut pas toujours ainsi. Bien au contraire, pendant des décennies, le souvenir de la seconde guerre mondiale fut abordé dans chacun des pays de façon spécifiquement nationale. Chaque État, il est vrai, a pensé différemment son rapport au passé nazi, au totalitarisme, à la responsabilité individuelle et collective, à la culpabilité. Pourtant, en dépit de ces points de départ très différents, l'Allemagne et la France ont réussi à faire mémoire commune autour de l'ancien camp de Natzweiler. Cette évolution s'est déroulée selon un processus complexe, où contexte national et circonstances locales se mêlent, et où les historiens jouent un rôle crucial.

NATZWEILER (1941-1945) : UNE HISTOIRE FRANCO-ALLEMANDE

La relation franco-allemande est au cœur de la genèse du camp de Natzweiler, du fait même de sa localisation en Alsace. Les nazis considèrent le territoire alsacien comme partie intégrante du III^e *Reich*. Son annexion de fait en 1940 leur permet d'officialiser cette identité qu'ils justifient par des considérations raciales et linguistiques. Dans les territoires qu'ils ont annexés, les nazis imposent le système répressif inauguré en Allemagne avec la création du camp de Dachau en 1933. Après l'*Anschluss* de 1938, par exemple, le camp de concentration de Mauthausen est ouvert en Autriche. Doter l'Alsace de la panoplie complète des outils coercitifs nazis est une façon parmi d'autres de normaliser l'appartenance de l'Alsace au III^e *Reich*. Si l'implantation du camp à

48. Frank-Rutger Hausmann: *Hans Bender (1907-1991) und das „Institut für Psychologie und Klinische Psychologie“ an der Reichsuniversität Straßburg 1941-1944*. Würzburg: Ergon Verlag 2006.

49. Florian Schmaltz, *Kampfstoff-Forschung im Nationalsozialismus*, 2005.

50. Voir Alexander Pinwinkler: Der Arzt als „Führer der Volksgesundheit“? Wolfgang Lehmann (1905-1980) und das Institut für Rassenbiologie an der Reichsuniversität Straßburg. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* 43 (2011), 3, p. 401-418. Alexander Pinwinkler: Konstruktionen des Volkstums in historisch-landeskundlichen Forschungen an der „Reichsuniversität Straßburg“ 1941-1944. In: Konrad Krimm: *NS-Kulturpolitik und Gesellschaft am Oberrhein 1940-1945*. Ostfildern: Thorbecke 2013, p. 145-160.

51. Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020.

52. Julien Reitzenstein: *Das SS-Ahnenerbe und die „Straßburger Schädelammlung“*. Fritz Bauers letzter Fall. Berlin: Duncker & Humblot 2018.

Natzweiler obéit bien à une logique économique ponctuelle – l'exploitation d'une carrière de granit qui du reste sera rapidement abandonnée par les responsables nazis –, il ne faut pas perdre de vue la dimension politique et idéologique que revêt sa création.

Du point de vue de l'administration nationale-socialiste, le *Konzentrationslager Natzweiler*⁵³ se situe sur le sol du *Reich*, ni plus ni moins que Dachau, Buchenwald ou Mauthausen. Le camp porte le nom germanisé de la commune où il a été installé. Pour les Français, qui ont protesté contre l'annexion et ont refusé de la reconnaître, l'interprétation est autre. Ce camp de concentration nazi est un condensé de barbarie apporté par les Allemands sur une portion de leur territoire national illégitimement rattachée au *Reich* à partir de 1940. Après la guerre, Natzweiler constitue le seul camp de ce type sur le sol français, ce qui lui confère dès lors la valeur d'un symbole. Pour les Français vivant en Alsace, la perception est encore différente. Si Natzweiler est un instrument de la terreur nazie imposé à leur région, il n'en est qu'un parmi d'autres. Le camp de sûreté de Schirmeck, où furent envoyés les Alsaciens et les Mosellans récalcitrants au III^e *Reich*, occupe dans leurs représentations d'après-guerre une place tout aussi importante, voire davantage, puisqu'il fut le lieu de souffrance de leurs proches, de leurs voisins, de leurs connaissances, contrairement à Natzweiler où la présence des Alsaciens resta limitée. Seuls 232 hommes originaires d'Alsace y furent envoyés.

Au sein de l'univers concentrationnaire nazi, Natzweiler fait figure de camp tardif. Il ouvre en mai 1941, soit huit ans après Dachau. Il est également le camp situé le plus à l'ouest du III^e *Reich* : depuis les baraques et les terrassements, les déportés peuvent voir la frontière avec la France occupée qui passe au col du Donon, à une quinzaine de kilomètres de là. Aujourd'hui, le camp de Natzweiler se trouve à une soixantaine de kilomètres de la frontière allemande, replacée en 1945 sur le Rhin.

La dimension franco-allemande du camp résulte de plusieurs faits. D'une part, les premiers déportés qui arrivent au camp sont majoritairement des Allemands, pour la plupart des opposants au régime nazi qui ont déjà de longues années d'incarcération derrière eux. D'autre part, à partir de la fin de l'année 1942, le camp principal de Natzweiler s'étoffe d'une cinquantaine de camps annexes dont il devient la tête de réseau. Or ces camps annexes, de taille et de durée variables, présentent la particularité d'être construits des deux côtés du Rhin, dans le cadre administratif des *Gaue* étendus par l'annexion. Leur implantation répond aux besoins en main-d'œuvre exprimés par les industries allemandes, essentiellement militaires, qui utilisent la main-d'œuvre déportée. Plus d'une trentaine de ces camps annexes se trouve aujourd'hui dans le Bade-Wurtemberg, mais il y en a également sept en Hesse⁵⁴ et un en Rhénanie-Palatinat (Cochem). Par conséquent, les traces matérielles actuelles de Natzweiler ne se cantonnent pas aux vestiges français, elles sont multiples et riches côté allemand. Cette implantation dans deux pays est une spécificité. Le camp de Mauthausen, en Autriche, dispose bien d'un camp annexe en Slovénie, juste de l'autre côté du col de Loibl. Mais cet exemple ne revêt pas l'ampleur numérique du cas de Natzweiler.

Le rôle historique des camps annexes d'outre-Rhin est, par ailleurs, important. À l'automne 1944, le camp principal et les quelques camps annexes situés en Alsace et Moselle annexées sont évacués par les nazis qui fuient l'avancée des Alliés. Mais le « camp de concentration de Natzweiler » n'est pas dissout pour autant. Il continue à fonctionner jusqu'aux derniers jours d'avril 1945 par le truchement de ses camps annexes à l'est du Rhin. La *Kommandantur* du camp est déplacée du Struthof à la localité de Guttenbach, les déportés sont répartis à Dachau ou dans les camps annexes de Natzweiler existants, ainsi que dans 20 nouveaux camps annexes ouverts de novembre 1944 à avril 1945. Durant ces mois particulièrement durs, Natzweiler enrôle 20 000 nouveaux déportés pour les besoins de la production de guerre. Au total, seul un tiers des 52 000 déportés de Natzweiler est passé par le camp principal en Alsace. Les deux autres tiers n'ont connu que les camps annexes, le plus souvent dans l'Allemagne actuelle.

53. Pour l'administration nazie, il n'existe que le camp de Natzweiler. Le nom de « Struthof », lieu-dit où a été construit le camp principal sur le sol de la commune de Natzweiler, a été utilisé par les Français après la guerre pour désigner le camp, contre toute réalité historique. Cette appellation est donc nationalement connotée. Autre précision : après le retour de l'Alsace-Moselle à la France, les communes retrouvent leur nom français. Natzweiler redevient Natzwiller. Aujourd'hui, l'ancien camp de Natzweiler est donc situé à Natzwiller.

54. Geisenheim, Frankfurt-Katzbach, Darmstadt, Walldorf, Darmstadt-Griesheim, Auerbach et Heppenheim.

La dimension franco-allemande du camp de Natzweiler a longtemps été minorée dans le processus mémoriel qui s'est mis en place côté français. Dans l'immédiat après-guerre et jusque dans les années 1990, la mémoire du camp se développe en France dans un cadre national. Côté allemand, les choses se déroulent selon une autre chronologie et à une échelle plus locale. C'est finalement la rencontre entre ces deux manières de faire mémoire qui permet, au début du XXI^e siècle, de franchir une étape décisive dans l'écriture de l'histoire de Natzweiler.

DEUX MÉMOIRES POUR UN SEUL CAMP (1945-2005)

Il paraît aujourd'hui normal d'entretenir à l'échelle franco-allemande et même européenne la mémoire des conflits contemporains. Le centenaire de la première guerre mondiale a popularisé et modélisé cette capacité des anciens ennemis à se réconcilier autour d'une histoire commune traumatisante. Les deux pays ont étendu à la seconde guerre mondiale cette démarche de rapprochement – citons à titre d'exemple la visite du président allemand Joachim Gauck à Oradour-sur-Glane le 4 septembre 2013 ou la présence systématique du consul général d'Allemagne aux cérémonies commémoratives annuelles dans l'ancien camp principal de Natzweiler. Ces gestes forts s'inscrivent dans un contexte général nouveau, où les institutions mémorielles et les enseignants des deux pays travaillent de plus en plus souvent conjointement sur ces thématiques.

De telles entreprises auraient été inenvisageables il y a une soixantaine d'années. Une des raisons en est que l'écriture de l'histoire s'est faite de manière très différente en France et en Allemagne, comme le montre un simple relevé bibliographique. Les premiers travaux scientifiques consacrés en France au camp principal de Natzweiler et à ses camps annexes de la rive occidentale du Rhin sont très tardifs. La première évocation de Natzweiler dans un travail universitaire se trouve dans la thèse de médecine de Patrick Wechsler mentionnée plus haut. Un peu plus de 10 ans plus tard, Robert Steegmann mène sous la direction de Pierre Ayçoberry la première thèse de doctorat portant sur le camp de Natzweiler. Il la soutient le 13 décembre 2003 à l'université Marc Bloch de Strasbourg⁵⁵ et la publie en 2005 à La Nuée Bleue sous le titre *Struthof, le KL-Natzweiler et ses kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin, 1941-1945*. Avant cette époque, les Français ne disposaient d'aucun travail de référence dans leur langue sur le seul camp de concentration qui ait existé sur leur territoire. Et depuis lors, aucune autre publication n'est venue compléter cette approche initiale pour le grand public. Une autre thèse portant sur Natzweiler a cependant été soutenue en 2010 par Raphaël Toledano. Il s'agit d'une thèse de médecine intitulée *Les Expérimentations médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität de Strasbourg*⁵⁶, qui n'est hélas pas encore publiée⁵⁷. S'il est louable que les médecins s'intéressent à la mémoire du camp par le biais des expérimentations médicales qui y ont été perpétrées, il est regrettable que les historiens aient déserté le champ. Signalons cependant l'excellent travail réalisé dans le cadre d'un master 2 d'histoire à l'université de Strasbourg par Loïc Lutz⁵⁸ sur les frères Seuss, qui furent tous les deux en service au camp principal de Natzweiler. En revanche, les camps annexes sur le sol français n'ont pas encore fait l'objet d'une quelconque monographie.

Côté allemand, la recherche sur Natzweiler s'est montrée plus dynamique et plus précoce. Le livre de Jürgen Ziegler, *Mitten unter uns. Natzweiler-Struthof: Spuren eines Konzentrationslagers* (VSA Hamburg), paraît dès 1986. L'auteur, historien amateur, apporte de nombreux éléments sur le camp principal, mais aussi sur les camps annexes du Neckar et de Mannheim. Par la suite, plusieurs recherches portant sur tel ou tel des camps annexes situés à l'est du Rhin sont publiées : en 1998, Sören Fuss sort un livret sur le camp annexe d'Haslach

55. Le jury de thèse était composé de Christian Baechler (président, professeur à l'UMB), Annette Wiewiorka (directrice de recherche au CNRS), Pierre Ayçoberry (professeur émérite à l'UMB) et Michel Fabréguet (professeur à l'université Robert-Schuman de Strasbourg). Le texte original (7 volumes, 1 818 pages) a été publié sous le titre *Struthof, le KL-Natzweiler et ses kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin, 1941-1945*. Strasbourg: La Nuée Bleue 2005.

56. Raphaël Toledano: *Les Expérimentations médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität de Strasbourg*. Thèse de médecine, Strasbourg, université de Strasbourg, 2010.

57. Raphaël Toledano a cependant coréalisé avec Emmanuel Heyd un documentaire intitulé *Le Nom des 86* (Dora Films) qui fait référence à l'histoire du crime perpétré par le médecin nazi August Hirt.

58. Loïc Lutz: *Les Frères Seuss : itinéraires et parcours de deux bourreaux concentrationnaires nazis*, réalisé sous la direction d'Audrey Kichelewski, Strasbourg, université de Strasbourg, 2019. Les résultats de ces recherches furent présentés à l'occasion de la journée d'étude sur « La vie quotidienne en zone frontalière franco-allemande dans la première moitié du XX^e siècle. Perspectives transnationales » à Strasbourg les 14 et 15 mars 2019.

(*Gedenkstätte Vulkan-Haslach im Kinzigtal*) puis viennent le tour de Leonberg en 2001, Bisingen en 2006 et Echterdingen en 2008. En 2009, Volker Mall et Harald Roth présentent un ouvrage sur les 600 Juifs déportés dans le camp annexe de Hailfingen-Tailfingen, *Jeder Mensch hat einen Namen. Gedenkbuch für die 600 jüdischen Häftlinge des KZ-Außenlagers Hailfingen-Tailfingen*. Les camps annexes de Natzweiler situés à Mannheim et Neckarelz font l'objet de publications en 2011, celui de Vaihingen en 2014⁵⁹, ceux de Schörzingen et de Treis-Bruttig-Kochem en 2017.

Un autre livre fondamental en ce qui concerne Natzweiler est publié en Allemagne en 2004. Intitulé *Die Namen der Nummern* (Hoffmann-Campe Vlg GmbH), il est l'œuvre du chercheur Hans-Joachim Lang qui a consacré de longues années à retrouver l'identité et le parcours de 86 Juifs gazés en août 1943 au camp principal sur ordre du professeur August Hirt. Ce dernier, directeur de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg, voulait les transformer en collection anatomique pour compléter les collections de son institut.

Le contraste entre les deux processus historiographiques de chaque côté du Rhin est le reflet de spécificités nationales en matière de rapport à l'histoire, à la politique et à la mémoire.

LA MÉMOIRE ALLEMANDE DE LA PÉRIODE NAZIE

Au cours des décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale, l'Allemagne a dû affronter la question de sa responsabilité dans le processus ayant conduit au drame mondial de la seconde guerre et notamment à la destruction des Juifs d'Europe. Tant que la génération de la guerre fut vivante, et tant que certains de ses représentants furent au pouvoir, le passé nazi resta refoulé. Le chancelier Konrad Adenauer, qui s'était pourtant opposé aux nazis, reconnaît certes la « lourde faute » de quelques-uns, mais « gomme tant la responsabilité de ceux qui ont soutenu les nazis que la réalité de la misère et de la détresse [...] imposées aux Juifs et à des millions d'Européens⁶⁰ ». Le fait que l'Allemagne soit coupée en deux par le rideau de fer n'a pas facilité la confrontation avec la réalité puisque, des deux côtés, le nazisme fut brandi à des fins idéologiques. À l'Est, il servit de repoussoir pour justifier l'édification d'un ordre nouveau ; à l'Ouest, il fut considéré avec une indulgence relative en tant que rempart contre le communisme.

Plusieurs décennies furent nécessaires avant que l'Allemagne pense son passé. Elle le fit cependant bien avant la France grâce à la prise de position de personnalités majeures. Le philosophe Karl Jaspers pose dès 1946 la question de la responsabilité allemande. Le titre de son essai – *Die Schuldfrage* en allemand (littéralement : « la question de la faute ») – est traduit en français par *La Culpabilité allemande*⁶¹, ce qui en dit long sur les divergences d'appréciation de part et d'autre de la frontière. En 1961, l'historien Fritz Fischer⁶² souligne le rôle des élites politiques dans l'expansionnisme allemand avant la première guerre mondiale, ce qui incite toute une génération d'historiens à travailler sur les continuités entre Bismarck et Hitler. Se trouve ainsi lancé le débat sur un *Sonderweg* allemand, c'est-à-dire une disposition mentale et politique spécifique à la culture allemande qui aurait conduit au nazisme et à la seconde guerre mondiale. À ces travaux s'ajoute l'enquête menée par Fritz Bauer, jeune procureur du *Land* de Hesse qui cherche à établir à la fin des années 1950 les responsabilités des crimes nazis. Dans une Allemagne où le nom d'Auschwitz demeure alors quasiment inconnu⁶³ – comme dans le reste de l'Europe occidentale –, son action provoque une véritable prise de conscience : en décembre 1963, il fait comparaître au tribunal de Francfort 22 collaborateurs du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Les années 1980, et plus encore la chute du rideau de fer, accélèrent le processus de confrontation avec le passé. Commence le « temps de la responsabilité », selon les mots de l'historienne Hélène Miard-Delacroix, qui se traduit très concrètement dans les lieux de mémoire des camps annexes de Natzweiler. C'est à cette époque,

59. Manfred Scheck: *Zwangsarbeit und Massensterben. Politische Gefangene, Fremdarbeiter und KZ-Häftlinge in Vaihingen an der Enz 1933 bis 1945*. Berlin: Metropol 2014.

60. Hélène Miard-Delacroix: *Question nationale et nationalisme : perceptions françaises d'une problématique allemande au début des années 1950*. Villeneuve d'Ascq: Septentrion 2004, p. 396.

61. Karl Jaspers: *La Culpabilité allemande*. Paris: Minuit 1990 [1946].

62. Fritz Fischer: *Griff nach der Weltmacht: die Kriegszielpolitik des kaiserlichen Deutschland 1914-1918*. Düsseldorf: Droste 1961. Paru en français aux Éditions de Trévise en 1971 sous le titre *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale*.

63. Voir notamment Géraldine Schwarz: *Les Amnésiques*. Paris: Flammarion 2019.

parfois un peu après, que des habitants s'investissent bénévolement à Haslach, Leonberg, Hailfingen, Neckarelz et Vaihingen pour faire connaître à un large public l'histoire des camps annexes situés dans leur localité.

Leur démarche n'a pas seulement vocation à transmettre une histoire. Elle revêt aussi, dès le départ, une dimension citoyenne, voire militante. Il s'agit de mettre les populations voisines des lieux de mémoire et plus largement l'ensemble de la population allemande face à la réalité concrète du nazisme de proximité. C'est du reste le sens du discours prononcé par le président allemand Roman Herzog à Bergen-Belsen le 27 avril 1995 :

Je ne suis pas certain que nous ayons déjà trouvé pour l'avenir les formes justes du souvenir. Nous sommes à un seuil très symbolique. La génération des témoins est en train de disparaître, et la vie commence pour une génération qui court le danger de considérer comme de simples faits historiques les choses qui ont eu lieu à Bergen-Belsen. Tout va désormais dépendre de notre capacité à transmettre le passé et à en faire mémoire de telle façon que les jeunes considèrent la lutte contre ses résurgences comme leur propre responsabilité. Il s'agit là d'une mission capitale pour notre génération.

Tous les camps annexes de Natzweiler situés en Allemagne étaient sans exception implantés au beau milieu des villes ou des villages. Cette spécificité ajoute une difficulté supplémentaire à un travail mémoriel déjà délicat. Les habitants ont en effet du mal à se représenter la réalité concentrationnaire dans un environnement qui leur est agréable et familier. Elle leur paraît au mieux, incongrue, au pire inconcevable. De plus, certains peuvent se sentir coupables, ou ressentir pour leurs parents une forme de culpabilité, lorsqu'il est établi que les villageois d'alors furent les témoins directs de la barbarie⁶⁴ – voire qu'ils y ont contribué d'une manière ou d'une autre.

Ces éléments propres à la mémoire allemande de Natzweiler ne se retrouvent pas côté français, pour des raisons qui relèvent à la fois de l'histoire nationale et de l'histoire locale.

LA MÉMOIRE FRANÇAISE DE LA PÉRIODE NAZIE, ENTRE HÉROS ET VICTIMES

Après la défaite de 1940, la France s'est trouvée sous un régime d'occupation qui a engendré à long terme des lignes de fracture profondes au sein de la société. La participation d'une minorité de Français à la résistance, l'adhésion d'une autre minorité à la politique de collaboration mise en œuvre par le gouvernement de Vichy, les infinies possibilités de nuances entre ces deux positions selon les circonstances et selon la chronologie, le tout sur fond d'attentisme généralisé dans la population, ont attisé les haines et le ressentiment. Dès le 18 juin 1940, le général de Gaulle veut éviter les risques de division et pose les bases d'un discours unificateur : il se présente comme incarnant la France, toute la France, porteuse de valeurs républicaines et humanistes. Au moment de la libération de Paris le 25 août 1944, il réaffirme clairement cette position à Georges Bidault, le président du Comité national de la Résistance, qui lui demande de proclamer la République. De Gaulle s'y refuse :

La République n'a jamais cessé d'être. La France libre, la France combattante, le Comité français de la Libération nationale l'ont, tour à tour, incorporée. Vichy fut toujours et demeure nul et non avenue. Moi-même je suis le président du gouvernement de la République. Pourquoi irais-je la proclamer⁶⁵ ?

En dépit de ce récit national réconciliateur, les tensions restent fortes dans le pays traumatisé par la défaite, la faillite de la République et la collaboration. Une guerre civile reste dans l'ordre des possibles, facilitée par une lecture binaire et partielle des événements, mais aussi par la banalisation de la violence pendant l'Occupation. Pour permettre à la France de retrouver la paix, Charles de Gaulle élabore à partir de 1945 un récit national unificateur et simplificateur : les Français ont résisté aux nazis, la collaboration fut l'exception, le rôle des Alliés fut un adjuvant précieux, mais à ne pas surestimer. Ce mythe, sans doute nécessaire à la cohésion nationale, fonctionna parfaitement bien. En 1987, l'historien français Henry Rousso inventa un néologisme pour le désigner : le « résistancialisme ». Selon lui, trois éléments le définissent :

64. Le terme *Mitläufer*, apparu dans le cadre des procès de dénazification des Alliés, désigne des personnes distinctes des principaux auteurs de crimes et des « incriminés », qui ont simplement composé avec le nazisme, non pas activement et par conviction idéologique, mais par facilité ou par obéissance. Le mot est entré dans le langage courant en allemand mais le Français ne possède pas de terme équivalent. (Cependant, dans son ouvrage intitulé *Les Amnésiques* [voir note précédente], la journaliste franco-allemande Géraldine Schwarz a recours à une périphrase qui rend bien compte de l'étymologie du mot allemand puisqu'elle explique que les *Mitläufer* sont « ceux qui ont marché avec le courant ». NdT.)

65. Charles de Gaulle : *Mémoires de guerre - L'Unité : 1942-1944*. Paris : Plon 1956, p. 308.

[...] primo, la marginalisation systématique du régime de Vichy et la minoration de son emprise sur la société française, y compris dans ses aspects les plus négatifs ; secundo, la construction d'un objet de mémoire, la « Résistance », dépassant de très loin la somme algébrique des minorités agissantes que furent les résistants, objet qui se célèbre et s'incarne dans des lieux et surtout au sein de groupes idéologiques ; tertio, l'assimilation de cette Résistance à l'ensemble de la Nation, caractéristique notamment du résistancialisme gaullien⁶⁶.

Dans cette interprétation du passé, le maréchal Pétain, condamné à mort en 1945 mais gracié en raison de son grand âge par le général de Gaulle, trouve des voix pour le réhabiliter, ou du moins pour atténuer sa responsabilité. L'historien Robert Aron, dans son *Histoire de Vichy* publiée en 1954, invente le concept de « l'épée et [du] bouclier ». Pétain aurait cherché à négocier avec les nazis pour protéger les Français. De Gaulle aurait symbolisé le sursaut français et bâti une armée prête à frapper au moment opportun. Cette stratégie à deux faces aurait été le fruit d'un accord secret entre les deux personnalités. « Tous les deux étaient également nécessaires à la France. Selon le mot que l'on prêtera successivement à Pétain et à de Gaulle : "Le Maréchal était le bouclier, le Général l'épée". Pour l'instant, le Maréchal parut avoir raison ; pour l'avenir, le Général a vu plus juste⁶⁷ », écrit Robert Aron. Largement contestée, cette théorie a contribué à diffuser l'image d'une nation entièrement vouée à lutter contre l'occupant.

À partir des années 1950, l'hommage aux résistants victimes des nazis occupe une grande place dans les discours, les commémorations, dans les lieux de mémoire, les villes et les villages de France. En réalité, à cette époque, aucune autre catégorie de victimes (et notamment les Juifs) n'obtient une telle reconnaissance, alors même que la mémoire de la Shoah n'a cessé d'être entretenue au sein de la communauté juive. La fondation du tombeau du martyr juif inconnu à Paris en 1956 est l'un des signes de cette vivacité mémorielle. Mais dans le pays, l'heure est soit à l'exaltation de la résistance, soit à l'effacement du passé : en 1951 et en 1953, deux lois d'amnistie sont votées, mettant hors d'atteinte les responsables des crimes nazis et de la collaboration. Au même moment, l'État crée une « Journée des héros et victimes de la déportation » qui est célébrée chaque dernier dimanche d'avril dans tout le pays.

Le retour au pouvoir en 1958 de Charles de Gaulle, qui bénéficie encore de la légitimité qu'il avait acquise pendant la seconde guerre, renforce la tendance. Durant les premières décennies de la Ve République, la responsabilité de l'État pendant la seconde guerre, notamment en matière de collaboration et de déportation, n'est pas un sujet : l'État était la France libre. Cette responsabilité n'est donc guère interrogée par les citoyens, ni travaillée par les historiens. Les collaborateurs, puisqu'il y en a eu, semblent avoir agi de façon individuelle, sans lien avec un cadre officiel dominant.

Les concepts de « mémoire nationale » et de « politique mémorielle » sont spécifiquement français. Ils n'ont pas d'équivalent en allemand, où l'on parle plus volontiers d'*Erinnerungskultur*. En France, la politique mémorielle est un attribut de l'État, au même titre que la Défense ou l'Éducation nationale. L'État s'est même construit sur sa capacité à maîtriser le récit de son passé, et à en proposer « par le haut » une version officielle qui entretient des rapports plus ou moins élastiques avec les travaux des historiens. Au xx^e siècle, Charles de Gaulle a été le grand architecte de la politique mémorielle de la seconde guerre mondiale, qu'il a ancrée sur le territoire à travers plusieurs lieux emblématiques.

Le Mont Valérien est le premier d'entre eux. C'est dans cette forteresse située près de Paris que l'armée allemande exécuta 1 008 otages et résistants. Dès le 18 juin 1946, alors qu'il a quitté le pouvoir cinq mois plus tôt, de Gaulle vient s'y recueillir. À l'issue de la cérémonie, il confie à son secrétaire particulier Claude Mauriac :

Il faudra que la cérémonie du Mont Valérien se renouvelle tous les ans, que tous les ans la tombe de l'Inconnu et la terre des fusillés soient unies dans une même cérémonie symbolique, afin que les Français s'habituent à considérer comme un tout cette guerre de Trente Ans, où il y a eu des hauts et des bas, certes, mais qui s'est tout de même achevée par la victoire⁶⁸.

Chaque année, du reste, de Gaulle revient le 18 juin se recueillir au Mont Valérien. En 1958, une fois rappelé au pouvoir, il décide d'y ériger un Mémorial de la France combattante et signe dès le 23 novembre 1958 un décret en ce sens.

66. Henry Rousso: *Le Syndrome de Vichy*. Paris: Seuil 1987, p. 19.

67. Robert Aron: *Histoire de Vichy*. Paris: Fayard 1954, p. 94.

68. Claude Mauriac: *Aimer de Gaulle*. Paris: Grasset 1978, p. 308.

En 1960, année du 20^e anniversaire de 1940, la France est présidée par de Gaulle. La résistance occupe donc une place centrale dans les manifestations qui ponctuent cette grande commémoration nationale, alors que d'autres thèmes comme la débâcle militaire, la mise en place du gouvernement de Vichy, le premier statut des Juifs, sont relégués au second plan ou passés sous silence. Charles de Gaulle accomplit deux gestes symboliques cette année-là. Le 18 juin 1960, il inaugure le Mémorial du Mont Valérien puis, le 23 juillet 1960, le Mémorial national de la déportation, la nécropole nationale et la sépulture du déporté inconnu sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Sur le mur interne du Mémorial qui surplombe les montagnes alsaciennes est gravée une dédicace caractéristique de la vision nationale et glorifiante de la guerre qui prévaut alors : « Aux héros et martyrs de la déportation, la France reconnaissante ».

L'ancien camp de Natzweiler est caractéristique de l'évolution de la politique mémorielle française. Alors que la France des années 1950 est peu désireuse d'affronter son propre passé récent, l'État consacre précocement beaucoup d'attention à ce site emblématique de la culpabilité allemande. Sous l'influence des rescapés de Natzweiler, il intervient dès 1945 pour sauvegarder l'ancien camp, dont il devient le propriétaire en 1949 par le biais du ministère des Anciens combattants. Ce ministère gère aussi les droits des combattants volontaires de la résistance, des déportés et internés de la résistance et des déportés et internés politiques, ce qui établit un lien originel très fort entre le lieu de mémoire et l'armée française.

Cette implication de l'État, mais aussi le fait que les rescapés français de Natzweiler aient eu à cœur de s'organiser pour défendre leur mémoire⁶⁹, expliquent que la déportation française ait longtemps occupé une place prépondérante dans le lieu de mémoire. De façon emblématique, la dédicace du Mémorial est en français, tout comme la plaque aux déportés étrangers de Natzweiler inaugurée le 22 juillet 1960. Quant aux 1 118 tombes de la nécropole nationale, elles sont le lieu de sépulture de Français « morts pour la France ».

L'État fait bénéficier le site de ses moyens financiers et administratifs. L'ancien camp devient un bien du patrimoine protégé au titre des monuments historiques : son sol est classé en 1950, la chambre à gaz en 1951, puis un périmètre élargi incluant auberge et carrière à l'est en 2011. La sauvegarde passe aussi par des suppressions de bâti : en 1954, le préfet Demange procède à la destruction de la plupart des baraques en bois, afin de n'en garder que quatre, fortement symboliques⁷⁰ et toujours préservées aujourd'hui. Sans ces interventions, les vestiges de l'ancien camp auraient aussi bien pu disparaître, et la montagne retourner à son usage antérieur de pâture et de piste de luge. Toutefois, dès le départ, le rôle décisif de l'État concerne exclusivement le camp principal et ne concerne pas les camps annexes de Natzweiler situés côté français. Les infrastructures plus réduites d'Obernai, Schwindratzheim, Sainte-Marie-aux-Mines, Urbès, Peltre, Thil-Longwy et Metz-Queuleu s'effacent progressivement dans l'oubli, l'effacement ou la disparition.

Pour salvatrice qu'elle fût pour le camp principal, l'action de l'État a cependant eu un effet pervers : elle a empêché, découragé ou désamorcé d'autres formes d'expression mémorielle. À l'échelle locale, ni la commune de Natzwiller, ni le département du Bas-Rhin, ni la région Alsace ne se sont impliqués financièrement ou politiquement dans la préservation du lieu, ni dans la construction du Centre européen du résistant déporté (CERD) en 2005, se cantonnant au rôle qui leur convenait et que leur laissait l'État, celui d'une approbation bienveillante et d'un soutien moral appréciable. De la même façon, en dehors des anciens déportés de Natzweiler et des associations qui leur sont liées⁷¹, aucun groupe local constitué de citoyens ne s'est engagé pour la mémoire du lieu.

La différence entre Allemagne et France est, sur ce chapitre, frappante : les camps annexes de Natzweiler outre-Rhin se sont dotés de structures grâce à l'énergie des citoyens des localités concernées. Rien de tel côté français, où

69. En 1950 est créée l'Amicale française des anciens déportés de Natzweiler, présidée par François Faure, déporté NN et Compagnon de la Libération. Cette Amicale existe toujours. En 1953 est également constitué un Comité national pour l'érection d'un Mémorial de la déportation au Struthof, placé sous le haut patronage du président de la République et présidé par le ministre des Anciens combattants et victimes de la guerre. Appelé par la suite « Commission exécutive », cette association a pour but de recueillir par souscription nationale les fonds nécessaires à la construction du monument.

70. Une baraque sert de musée, les trois autres sont la cuisine du camp, la prison et la baraque réservée aux douches, aux expérimentations médicales, au four crématoire et à la morgue. La chambre à gaz, située en dehors de l'enceinte de ces baraques, a été préservée. Le reste des baraques a été détruit, leur maintien étant inenvisageable pour des raisons d'entretien et de coût.

71. Voir note 69. Il faut ajouter l'existence d'amicales étrangères de Natzweiler (luxembourgeoise, néerlandaise, norvégienne), ainsi que d'un Comité international de Natzweiler.

les habitants de Natzweiler et des communes alentour ont longtemps gardé une distance un peu gênée vis-à-vis de « l'enfer d'Alsace⁷² ». Leur gêne s'inscrit dans un contexte régional alsacien marqué par un double complexe : complexe vis-à-vis de la « France de l'intérieur » accusée d'avoir abandonné l'Alsace en 1940, de n'en pas comprendre les blessures et d'assimiler tous les Alsaciens à des « boches ». Comme après le retour à la France en 1919, beaucoup d'Alsaciens se sentent en 1945 méjugés par l'État et malmenés par son centralisme parfois maladroit. Les Alsaciens entretiennent par ailleurs un complexe vis-à-vis de la politique d'annexion nazie, qu'ils estiment avoir subie exclusivement en victimes. Pris entre ces deux faisceaux, ils ne peuvent se reconnaître ni dans le résistancialisme qui a longtemps prévalu côté français, ni dans la manière allemande d'affronter crûment le passé sous l'angle de la responsabilité. À partir de 1945, les Alsaciens tendent à se présenter avant tout comme les victimes du nazisme puisque leur région a été annexée de fait. Dans cette logique, l'incorporation de force des jeunes Alsaciens dans la *Wehrmacht* et la *Waffen-SS* devient le point focal de la mémoire locale, régulièrement ravivée par des événements qui enflamment l'Alsace, comme le procès d'Oradour-sur-Glane en 1953. Incontestablement, l'annexion, tout comme l'incorporation de force, ont constitué des crimes subis par les Alsaciens. Cependant, sous la plume de certains historiens locaux, ou dans les médias, ces faits tendent à écraser tous les autres, à occuper l'ensemble de l'espace mémoriel au détriment d'une lecture plus nuancée de l'histoire qui consisterait à dire que certains Alsaciens ont pu s'accommoder de l'annexion, la soutenir, en tirer profit, tandis que d'autres, au contraire, choisissaient de la refuser et de la combattre au péril de leur vie.

Jusque dans les années 1990, la mémoire de Natzweiler évolue peu, tout simplement parce que la génération issue de la seconde guerre est encore influente, et parce que le travail des historiens sur Natzweiler n'a pas encore commencé, ce qui rend impossible une relecture critique du discours établi. Mais les choses changent progressivement. La vision française univoque de la seconde guerre est chahutée en 1973 par la parution de l'ouvrage de Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*⁷³. Paul Gillet, dans *Le Monde des livres*, souligne la dimension iconoclaste de l'ouvrage : « Mais qu'est-ce qu'il lui prend, à cet Américain, de venir rouvrir nos placards à cadavres ? D'arracher si brutalement les bandelettes de nos momies nationales sous prétexte qu'il enseigne l'histoire de l'Europe contemporaine à *Columbia University* ? [...] Robert O. Paxton va se mettre beaucoup de monde à dos⁷⁴. » Dans les années qui suivent, le résistancialisme subit plusieurs assauts scientifiques⁷⁵. Cette évolution s'effectue en même temps que le réveil des mémoires juives en France, elles-mêmes clivées et complexes, et considérées jusqu'alors de façon secondaire et non spécifique⁷⁶. Or les attaques des négationnistes à partir des années 1970 poussent la communauté juive à mener des travaux pour rétablir les faits. C'est du reste sous cet aspect que Natzweiler fait l'objet de premières attaques, mais aussi de premières recherches historiques visant à y répliquer.

En 1954, Paul Rassinier est le premier à émettre des doutes sur la réalité des crimes commis par les nazis à Natzweiler. Il se demande comment et où ont bien pu mourir tous les déportés si « on n'a pu mettre que quatre-vingt-sept morts au compte de la chambre à gaz du Struthof⁷⁷ ». À ses yeux, les chiffres de mortalité avancés sont fantaisistes et les chambres à gaz n'ont pas tué tant de gens que l'on dit. Dans les années 1970, Robert Faurisson inaugure sa carrière de négationniste avec la chambre à gaz du camp de Natzweiler. Comme le rappelle Raphaël Toledano⁷⁸, il utilise pour cela les dépositions contradictoires de l'ancien commandant du camp, Josef Kramer, face à la justice, argue de l'impossibilité chimique de produire un gaz à partir des granulés d'acide cyanhydrique, et affirme que des archives ont été volées. Par ces arguments, il entend démontrer que « le nombre des victimes est faux, les précisions sur leur traitement dans le camp sont inventées, la chambre à gaz est une "supercherie" et les "cuves à choucroute et à pommes de terre" qui se trouvent à côté ne sont pas des

72. Sur cet aspect, voir Helen Whatmore: *Nazi Camps and their Neighbouring Communities: History, Memory, and Memorialization*. Oxford: Oxford University Press 2020. En prenant les exemples de Natzweiler, Neuengamme et Vught-Herzogenbusch, elle compare les relations complexes qu'ont entretenues avec ces camps les populations locales, pendant et après la guerre.

73. Robert O. Paxton: *La France de Vichy, 1940-1944*. Paris: Seuil 1999 [1972].

74. Paul Gillet: *Le Monde des livres*. 1er février 1973.

75. Voir notamment Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, 1987.

76. Voir Simon Perego: *Pleurons-les. Les Juifs de Paris et la commémoration de la Shoah (1944-1967)*. Ceyzérieu: Champ Vallon 2020.

77. Paul Rassinier: *Le Mensonge d'Ulysse*. Paris: La Vieille Taupe 1954 [4e édition], p. 244-245.

78. Raphaël Toledano: La chambre à gaz du Struthof face aux négationnistes. Article non publié, confié à l'auteur, novembre 2015.

cuves à formol, contrairement à ce qui est affiché sur les lieux⁷⁹ ». Jusqu'à sa mort en 2018, il déploie finalement toute la panoplie intellectuelle caractéristique du négationnisme : « hyper focalisation sur un détail, occultation de toutes les autres preuves, ignorance massive, surinterprétation et malhonnêteté intellectuelle⁸⁰ ».

En 1985, côté français, le premier travail historique portant sur Natzweiler vise à répondre à ces affirmations infondées. Intitulé *L'Album du Struthof : étude du gazage au Struthof de 86 Juifs destinés à la constitution d'une collection de squelettes*, il est l'œuvre de Jean-Claude Pressac qui, en lien avec Serge Klarsfeld, y analyse des documents à l'appui du processus d'extermination des 86 Juifs en août 1943.

Ces rebondissements participent sans doute, parmi d'autres, au lent et profond bouleversement qui s'empare dans les années 1990 de la politique mémorielle française. Le 16 juillet 1995, à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vél'd'Hiv le 16 juillet 1942 lors de laquelle plus de 13 000 Juifs de Paris furent arrêtés par la police française puis déportés, le président de la République Jacques Chirac déclare : « La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable⁸¹. » C'est un tournant majeur. Pour la première fois, la France reconnaît sa responsabilité dans la déportation des Juifs. Elle assume les crimes du régime de Vichy comme étant les siens.

Ce discours libérateur coïncide avec une phase cruciale de l'histoire européenne. La chute du rideau de fer ouvre des perspectives historiques nouvelles en donnant accès aux archives conservées à l'Est et à la parole des témoins jusque-là méconnus. C'est précisément à cette époque de changement de paradigme que le camp de Natzweiler sort de sa gangue, d'une part grâce à l'étude minutieuse menée par Robert Steegmann, d'autre part grâce à l'action du ministère de la Défense⁸² : ce dernier décide de doter l'ancien camp d'un équipement muséographique adapté aux attentes pédagogiques et scientifiques des nouvelles générations. Le projet conduit par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la Défense veut notamment inscrire le lieu dans une perspective européenne. Pour ce faire, la DMPA s'appuie dès le départ sur Robert Steegmann qui, grâce à l'intervention de Jean-Pierre Masseret, le secrétaire d'État chargé des Anciens combattants, peut accéder aux archives de la justice militaire au Blanc. Robert Steegmann est alors en lien avec les premiers bénévoles allemands des lieux de mémoire de Natzweiler qui, en février 1997, avaient organisé une journée d'étude à Bad Boll. Cela l'amène à se rapprocher de Konrad Pflug, alors responsable de la *Landeszentrale für politische Bildung*⁸³ du Bade-Wurtemberg. Ce dernier effectue un important travail pour coordonner les initiatives des différents mémoriaux allemands. Il apporte également sa contribution au projet mené par le ministère de la Défense dans l'ancien camp principal.

L'équipement inauguré en 2005 se nomme le Centre européen du résistant déporté. L'exposition permanente située dans la *Kartoffelkeller* (cave à pommes de terre) replace le nazisme, la résistance et sa répression dans une perspective européenne. Dans la nouvelle baraque musée, plusieurs panneaux et vitrines présentent pour la première fois les camps annexes situés des deux côtés du Rhin : c'est la première concrétisation d'une coopération franco-allemande qui, au fur et à mesure du temps, acquiert une importance capitale.

VERS UNE MÉMOIRE PARTAGÉE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Depuis 2005, le CERD a affirmé son identité européenne en s'appuyant initialement sur des projets franco-allemands. De la même façon que l'axe Paris-Berlin a souvent servi de moteur au dessein européen, le travail mené avec les camps annexes d'outre-Rhin a permis au CERD de s'ouvrir peu à peu à une vocation plus largement européenne.

79. Romain Blandre: article pour la présentation d'un master 2 à l'université de Strasbourg. Exemplaire remis à l'auteur, 2019.

80. Toledano, *La chambre à gaz du Struthof*, 2015.

81. <https://www.lhistoire.fr/discours-sur-la-rafle-du-v%C3%A9l-dhiv-%C2%A0-%C2%AB%C2%A0la-france-ce-jour-l%C3%A0-accomplissait-lirr%C3%A9parable%C2%A0%C2%BB>.

82. Le ministère de la Défense, devenu aujourd'hui ministère des Armées, a repris la tutelle de l'administration des Anciens combattants au milieu des années 1970. À cette date, il n'existe plus de ministère plein dédié aux Anciens combattants. Selon les gouvernements qui se succèdent, ils dépendent soit d'un secrétariat d'État rattaché à la Défense, soit directement du ministre de la Défense. Par conséquent, les lieux de mémoire dépendant de l'administration des Anciens combattants passent à la Défense.

83. Cette structure est aujourd'hui dirigée par M^{me} Sybille Thelen.

Les premières actions franco-allemandes se concrétisent en 2011. Cette année-là, le ministère de la Défense participe financièrement à la réalisation du mémorial du camp annexe de Natzweiler situé à Neckarelz (Bade-Wurtemberg). C'est aussi l'année où Frédérique Neau-Dufour, alors directrice du CERD, constitue un conseil scientifique dont la mission est de valider les options historiques et les projets du lieu de mémoire. Elle obtient du ministère que deux chercheuses allemandes y soient intégrées – Christina Glauning (*Topographie des Terrors*) et Dorothee Roos (responsable de la *KZ-Gedenkstätte Neckarelz*). Le conseil scientifique qui avait été créé pour suivre le projet du CERD jusqu'en 2005 n'avait pas obtenu l'autorisation d'intégrer des chercheurs étrangers⁸⁴.

À partir de là, une coopération étroite se met en place, qui aboutit en 2015 à la réalisation d'une exposition temporaire commune. Pensée, conçue et financée conjointement par la France et l'Allemagne, elle porte sur un thème emblématique de la dimension binationale du camp de Natzweiler. Sous le titre *La liberté nous reviendra/ Freiheit - so nah, so fern*, elle narre la fin du camp de Natzweiler, transféré de la rive gauche à la rive droite du Rhin en septembre 1944. L'exposition est présentée au CERD mais également dans les différents anciens camps annexes allemands. La même année a lieu le premier colloque portant sur le camp de Natzweiler. Franco-allemand dans sa conception et par son programme, il se déroula à l'Institut historique allemand à Paris.

La situation transfrontalière exceptionnelle de Natzweiler – implanté en Alsace et Moselle annexées, de même que dans trois *Länder* allemands – en fait aujourd'hui un symbole particulièrement fort en matière de réconciliation. Cette réalité historique et géographique a fini par s'imposer, obligeant peu à peu les Français à sortir d'un discours mémoriel très national, pour aller vers une histoire moins autocentrée, mais aussi plus délicate à cerner. Cette réalité a également conduit les différents lieux de mémoire allemands à coopérer les uns avec les autres.

Parallèlement, un autre changement de focale est intervenu dans la vision française de Natzweiler. Grâce aux travaux de Robert Steegmann, il est apparu clairement que les Français ne constituaient pas, et de loin, la majorité des 52 000 déportés du camp. Avec environ 7 000 déportés (chiffre incluant les Alsaciens et les Mosellans), les Français sont beaucoup moins nombreux que les 15 907 Polonais ou les 9 226 Russes. Ils représentent un groupe à peu près équivalent quantitativement à celui des Hongrois déportés à Natzweiler (5 648) et seulement deux fois plus nombreux que les Allemands (3 702). Dès lors, le discours historique, mais aussi le contenu des expositions et la façon de présenter les faits durent s'adapter. La création du Centre européen du résistant déporté a initié cette nouvelle logique, mais c'est avec ses partenaires allemands que le CERD, en 2018, a franchi une étape décisive.

Les Allemands et les Français impliqués dans la mémoire de Natzweiler ont en effet décidé de présenter leur candidature commune à l'obtention du Label du patrimoine européen. Ce label est attribué tous les deux ans par la Commission européenne à un bien culturel, un monument, un site naturel ou urbain par pays membre. Ce lieu doit être porteur d'une dimension européenne et mettre en avant les valeurs fondatrices de l'Union. Le dossier « Natzweiler » fut une première : jamais auparavant une candidature binationale n'avait été déposée. En travaillant ensemble, les 15 lieux de mémoire engagés⁸⁵ dans la démarche ont renforcé leur sentiment d'appartenance à un réseau qui dépasse les frontières locales et nationales. Côté allemand, cet élargissement de perspective a encouragé les lieux de mémoire de Natzweiler en Bade-Wurtemberg à se fédérer en 2016 dans une association qui porte le nom de *Verbund der Gedenkstätten im ehemaligen KZ-Komplex-Natzweiler* (Réseau des lieux de mémoire du complexe de l'ancien camp de concentration de Natzweiler), aujourd'hui partenaire du CERD.

La candidature au Label du patrimoine européen présente un intérêt majeur : elle oblige les candidats à se projeter dans l'avenir puisque le dossier de candidature comporte de nombreuses parties prospectives où doivent être décrites les actions qui seront menées pour valoriser la culture européenne. Pour les partenaires de Natzweiler, une telle démarche ne constituait pas une nouveauté : avec des déportés issus de plus de 30 pays européens, le camp avait produit *de facto* une mémoire européenne. Chacun des sites – au Struthof ou ailleurs – avait l'habitude de recueillir des témoignages et des données venant de Russie, de Pologne, de Hongrie, de Slovénie, des Pays-Bas, du Luxembourg, etc. Mais la candidature au Label permet d'officialiser, de rationaliser et d'organiser cette pratique en la dotant d'une structure, de personnel et de financement partagés.

84. Témoignage à l'auteur de Robert Steegmann, qui était membre de ce conseil scientifique.

85. Liste des lieux de mémoire de Natzweiler bénéficiant aujourd'hui du Label. Côté français : CERD, camps annexes de Metz-Queuleu (57) et Urbès (68). Côté allemand : Bisingen, Echterdingen, Eckerwald, Hailfingen-Tailfingen, Haslach, Hessental, Kochendorf, Leonberg, Mannheim-Sandhofen, Neckarelz, Spaichingen et Vaihingen/Enz.

L'un des projets phares consiste à réaliser une plateforme internet commune au camp central et aux camps annexes. Multilingue, elle présentera pour la première fois en ligne la base de données des 52 000 déportés européens de Natzweiler conçue initialement par Robert Steegmann et complétée par ses recherches ultérieures ou par celles qui sont menées localement. L'objectif est à la fois scientifique et démocratique : la base de données doit permettre à tous les Européens concernés de près ou de loin par la déportation à Natzweiler de trouver instantanément les réponses à leurs questions.

Depuis l'obtention du Label en 2018, plusieurs projets culturels et pédagogiques ont déjà été menés à bien par les sites de Natzweiler. L'exposition de peintures contemporaines *Fraternité/Brüderlichkeit*, menée en partenariat avec les associations Quinz'art et *Plakat Wand Kunst*, a fait travailler en duo 16 couples d'artistes français et allemands pour réaliser des œuvres en grand format sur cette thématique. Les 16 tableaux ont été exposés dans chacun des lieux de Natzweiler titulaires du Label du patrimoine européen. Les élèves des écoles situées à proximité ont participé à des ateliers animés par les artistes. Sur le plan pédagogique, le réseau a également conçu une mallette pédagogique bilingue consacrée à « la dimension européenne de Natzweiler », qui doit permettre aux enseignants de trouver des ressources originales et des angles d'approche pour valoriser cet aspect. Des formations franco-allemandes d'enseignants venus des deux pays sont également organisées au Struthof ou dans d'autres camps annexes pour permettre l'échange de vues et le partage des bonnes pratiques.

NATZWEILER ET LA REICHSUNIVERSITÄT : D'UNE HISTOIRE TABOUE À UNE HISTOIRE ASSUMÉE

L'histoire des 86 Juifs gazés en 1943 dans la chambre à gaz de Natzweiler par le commandant du camp Josef Kramer sur ordre du professeur Hirt, directeur de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg, offre un condensé de l'évolution mémorielle décrite ci-dessus. Elle résume à elle seule les complexités mémorielles et les culpabilités inavouées qui se jouent côté français. Et elle montre également, par contraste, la capacité des Allemands à affronter leur passé les yeux dans les yeux.

Pendant des décennies, peu de personnes en France se sont intéressées à l'histoire des 86. Bien sûr, la France avait mené une enquête après la guerre, photographié les restes de cadavres, produit des pièces à conviction et des échantillons prélevés dans la chambre à gaz ou sur les corps. Le 24 décembre 1952, le tribunal militaire de Metz condamnait à mort August Hirt par contumace (il s'était suicidé en 1945). Entre-temps, les restes des 86 avaient été enterrés dans un cimetière local avant d'être déplacés dans le cimetière juif de Cronembourg. Ensuite, un silence assez tenace, entrecoupé de rumeurs inquiétantes, a pesé sur cet épisode tragique, pourtant unique dans l'histoire des expérimentations médicales nazies.

Ce silence a plusieurs origines. La valorisation de la mémoire résistante et la quasi-invisibilité de la mémoire juive jusque dans les années 1970 l'expliquent en grande partie⁸⁶. Mais surtout, les 86 victimes originaires de Norvège, Pologne, Grèce, Allemagne, France, Belgique et Pays-Bas furent tuées sur l'ordre d'un professeur allemand et leurs corps entreposés dans les cuves de l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg.

Dès lors, à la Libération, le crime resta en flottage : son ordonnateur, Hirt, avait disparu. Celui qui l'avait perpétré, Kramer, avait déjà été exécuté pour d'autres motifs. De plus, on ignorait les noms des victimes enterrées, et l'université de Strasbourg ne voulait pas être tenue pour coupable d'une atrocité commise par d'autres. Elle s'abs tint donc de tirer au clair cet épisode particulièrement sombre. Il faut ajouter que certains cadres de l'université française, de même que certains des personnels de la faculté de médecine, étaient restés en place pendant la période nazie et officiaient encore dans les années 1950 à Strasbourg. Le silence arrangeait tout le monde.

C'est d'Allemagne que vint l'éclaircissement historique, grâce à la passion et à la ténacité de Hans-Joachim Lang. Ses travaux remarquables qui mirent à jour l'identité des victimes ne suscitèrent pourtant pas à l'époque un écho important côté français, à tel point qu'il fallut attendre 14 ans pour que son travail fût traduit dans notre langue⁸⁷. Un autre évènement provoqua finalement l'électrochoc nécessaire à une prise de conscience locale : à l'été 2015, la découverte par Raphaël Toledano de restes humains prélevés sur les Juifs gazés à Natzweiler et conservés

86. Sur ces aspects, voir Olivier Laliou: *Histoire de la mémoire de la Shoah*. Paris: Soteca 2015.

87. Lang, *Des noms derrière des numéros*, 2018.

dans la collection de l'Institut de médecine légale de l'université de Strasbourg provoqua un tollé. L'université de Strasbourg, qui se défendait jusqu'alors d'avoir gardé quelque reste que ce soit de cette sinistre expérience, se trouva dans une posture inconfortable. Elle fut en quelque sorte obligée de se pencher sur un passé qui, décidément, ne passait pas.

Le 27 septembre 2016, elle créa la Commission historique internationale et indépendante chargée de faire la lumière non pas seulement sur le crime commis par Hirt, mais sur l'ensemble de l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg entre 1941 et 1944. L'assassinat des 86 Juifs ne représente en effet que la partie émergée d'un iceberg encore plus imposant, constitué par tous les crimes commis à la *Reichsuniversität* dans des domaines aussi variés que l'hématologie, la dermatologie, la psychiatrie, la gynécologie, l'ophtalmologie. Co-présidée par deux éminents spécialistes de l'histoire de la médecine nazie, le Britannique Paul Weindling et l'Allemand Florian Schmaltz, la Commission ambitionne de dépasser par le haut des enjeux mémoriels locaux et nationaux qui ont, pendant plus de 70 ans, bloqué toute possibilité de dire l'histoire. Ce rapport est une première synthèse de son travail. La plupart des universités allemandes, confrontées à un passé similaire, l'ont déjà effectué. L'enjeu est donc crucial pour la France : il consiste à rattraper un retard et à mettre au grand jour ce qui fut longtemps tenu sous le boisseau.

Il aura donc fallu 70 ans pour que la dimension mémorielle du camp principal de Natzweiler coïncide à peu près avec sa dimension historique. Soixante-dix ans pour que sa dimension européenne, mais aussi la diversité de ses déportés, soient prises en compte. Soixante-dix ans pour que les Français s'intéressent à tous les aspects de l'histoire de ce camp, y compris ceux qui interrogent leur propre responsabilité dans l'histoire.

Pour arriver à ce résultat, les travaux des historiens ont constitué une étape indispensable. Mais la coopération menée avec les Allemands, mieux prémunis contre les tentations du roman national et plus enclins à se projeter dans une vision européenne de l'histoire et de l'avenir, aura été un formidable accélérateur. Comme le montre le travail récemment engagé par l'université de Strasbourg sur la *Reichsuniversität*, la collégialité et l'altérité sont finalement les meilleurs garde-fous contre une écriture sclérosée, partielle et timorée de l'histoire. C'est bien dans la coopération européenne et dans la confrontation de sensibilités différentes, c'est bien depuis des points de vue historiques variés, dans un dialogue constructif, que l'histoire peut s'écrire. Cela seul peut garantir un rapport clairvoyant avec le passé, donc avec l'avenir.

3. PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE MÉMORIELLE CONCERNANT LES CRIMES MÉDICAUX ET LEURS VICTIMES À LA REICHUNIVERSITÄT STRAßBURG, 1941-1944

Carola SACHSE

Les réflexions qui suivent et qui concernent la mise en place d'une politique mémorielle à laquelle l'université de Strasbourg, sa faculté de médecine et les cliniques universitaires ainsi que les hôpitaux universitaires de Strasbourg devraient prendre part de façon égale, se fondent sur la topographie même du campus de médecine⁸⁸.

88. Au XVIII^e siècle, la transformation des hôpitaux centrés depuis le Moyen Âge sur l'assistance et ayant une vocation sociale, en institution médico-scientifique ayant une vocation thérapeutique, fait naître l'hôpital moderne, qui place désormais le médical au cœur de sa démarche. L'apparition de « salles cliniques » à l'hôpital au XIX^e siècle témoigne de l'importance que prend ce lieu pour la formation des futurs médecins. À Strasbourg, les cliniques sont, d'une part, des services relevant de l'université, qui a pour fonction d'améliorer la formation pratique et l'efficacité des soins. Le primat de la pédagogie y est affirmé, valorisant l'enseignement pratique au chevet du malade. Les cliniques sont, d'autre part, des lieux de soins définis selon l'idéal hospitalier des médecins réformateurs. Elles caractérisent la professionnalisation de la gestion de la santé, par laquelle un personnel qualifié se voit doté d'une nouvelle fonction thérapeutique. Enfin, les cliniques sont un lieu d'innovation qui doit répondre aux évolutions des besoins sanitaires de la population. L'université wilhelminienne introduit à Strasbourg après 1872 des bâtiments distincts pour des cliniques relevant de l'université (cliniques universitaires) et des cliniques municipales relevant des Hospices civils dits « non cliniques » et que le public qualifiait volontiers de « services alsaciens » car ils échappaient à la houlette de l'université allemande. En 1919, le retour dans le giron français et la réorganisation de l'université de Strasbourg mènent progressivement à l'intégration de tous les services et cliniques aux Hospices civils, réorganisation actée par la convention du 28 octobre 1935. Les Hospices civils deviennent pleinement propriétaires des cliniques mais s'engagent à les laisser à perpétuité à l'entière disposition de la faculté pour l'enseignement, lui confiant la direction des cliniques en ce qui concerne le personnel médical et assurent aux membres de la faculté le droit de réserver une partie de leur service clinique à leur clientèle privée. L'université garde la propriété des instituts scientifiques et maintient son emprise sur les laboratoires d'exploration et d'analyses médicales imbriqués dans le nouveau

En effet, c'est de ce lieu auquel sont aujourd'hui rattachées les structures universitaires sur le plan administratif et pratique que découle leur responsabilité historique spécifique d'appréhender ce site en toute connaissance de cause, d'en transmettre l'histoire et, surtout, de rendre hommage aux victimes des crimes qui y ont été perpétrés sous l'occupation nationale-socialiste. Nous proposerons ensuite une réflexion sur le sens de ces crimes dans l'histoire de l'éthique médicale et de l'épistémologie. Bien sûr, les leçons que nous pouvons en tirer pour la recherche, la formation et la pratique médicales actuelles et futures ne valent pas uniquement pour la médecine universitaire strasbourgeoise. Au contraire, la situation géographique de Strasbourg offre la possibilité, par un travail mémoriel durable, de faire évoluer le traitement de la mémoire et de l'histoire des systèmes de santé dans tout le *Dreiländereck*, cette région d'Europe au carrefour de la France, de l'Allemagne et de la Suisse. Enfin, nous présenterons les trois principaux champs d'action d'un tel travail, à savoir la commémoration des victimes, la constitution d'une base documentaire sur les crimes et les leçons à en tirer pour l'avenir.

TOPOGRAPHIE MÉDICOLÉGALE

L'ensemble séculaire de l'actuel campus de médecine de l'université de Strasbourg comprend des sites historiques où des crimes médicaux et d'autres iniquités ont été commis entre 1941 et 1944 sur les membres de différents groupes persécutés par les nazis. C'est tout d'abord le cas de l'Institut d'anatomie où l'on a retrouvé, après le repli de l'occupant allemand à l'hiver 1944/1945, les corps de 86 détenus juifs qui avaient été transférés d'Auschwitz au camp de concentration de Natzweiler à l'été 1943 pour y être assassinés. Conformément au paradigme national-socialiste de biologie de la race, l'anatomiste August Hirt voulait que leurs squelettes viennent compléter la collection anthropologique qu'il connaissait au moment de son arrivée à l'Institut, collection constituée de longue date et tout particulièrement enrichie par Gustav Schwalbe entre 1884 et 1914. Hirt souhaitait en outre étudier les particularités supposées de la « race juive » à partir de ces squelettes. À ce groupe viennent s'ajouter d'autres victimes des nazis dont les corps furent livrés à l'Institut d'anatomie pour les besoins de l'enseignement et de la recherche : parmi eux plus de 200 prisonniers de guerre soviétiques, deux condamnés à mort alsaciens et un travailleur forcé polonais. Autre site d'une importance non négligeable : la clinique dermatologique, qui abrita, à partir de novembre 1941, les locaux du *Medizinisches Forschungsinstitut der Reichsuniversität* (Institut de recherche médicale de la *Reichsuniversität*). C'est là que le spécialiste de médecine interne Otto Bickenbach prépara les expérimentations humaines meurtrières qu'il mena à Natzweiler dans le cadre de ses recherches sur les gaz toxiques. La grande majorité de ses sujets d'expérience étaient des Roms et des Sinté, comme le montrent les recherches que Florian Schmaltz et Paul Weindling ont menées dans le cadre des travaux de la Commission. C'est également dans cet institut de recherche que l'anthropologue Wolfgang Lehmann rédigea, en sa qualité d'expert sur la « protection de l'hérédité et de la race », les recommandations qui servirent à sélectionner des habitants des régions de part et d'autre du Rhin selon des critères raciaux, anthropologiques et eugénistes, à des fins de stérilisation forcée et d'extermination des malades et des Juifs. On peut également citer l'Institut d'hygiène, situé un peu à l'écart de l'hôpital civil, où Eugen Haagen mena ses recherches sur les vaccins contre le typhus, la fièvre jaune et l'hépatite ainsi que sur les sulfamides et la pénicilline. Il s'agissait de plusieurs séries d'expériences, les unes effectuées sur au moins 50 détenus polonais du *Sicherungslager Vorbruck/Sicherungslager Schirmeck-Vorbruck* (camp de sûreté/rééducation de Schirmeck-Labroque), les autres sur 184 prisonniers, essentiellement

domaine hospitalier. Dès août 1940, les nouveaux maîtres des lieux investissent les bâtiments universitaires et hospitaliers strasbourgeois et une réunion entre les représentants de l'université et de la Ville (représentant l'hôpital) acte la demande de placer de nouveau, mais cette fois intégralement, les cliniques sous tutelle de l'université afin de les intégrer à une organisation « moderne et allemande ». En date du 1er avril 1941, le *Gauleiter* et *Reichsstatthalter* Robert Wagner, chef de l'administration civile en Alsace, dénonce les conventions françaises et confie l'intégralité de la gestion des services cliniques, appelés désormais *Klinische Anstalten*, à l'université, la future *RUS*. À la Libération, l'hôpital et la faculté retrouvent le règlement de leurs rapports sur la base de la convention de 1935. Leur association et mode de fonctionnement occupent, à la lumière de la réforme suivante et par le fait du décret en date du 8 avril 1957 consacrant en France la création des centres hospitaliers et universitaires (CHU), une position d'avant-garde où la situation strasbourgeoise semble être, cette fois-ci, dûment adaptée aux changements à venir, si elle ne les a pas inspirés. L'ordonnance de 1958, appliquant la « réforme Robert Debré », crée en France les centres hospitaliers et universitaires (CHU) qui consacrent l'interdépendance de l'hôpital et de l'université. Les grands hôpitaux doivent désormais ajouter, à leur mission de soins, l'enseignement médical et la recherche fondamentale et appliquée. Le médecin est intégré à l'hôpital. À partir de 1960, le corps médical des CHU est à double appartenance médicale et enseignante, avec l'obligation d'exercer à temps plein.

des Roms et des Sinté, du KL-Natzweiler. Parmi ces personnes, 28 moururent, soit après les expériences, soit dans le train qui les ramenait à Auschwitz après que Haagen les eut rejetées⁸⁹. Enfin, il y avait l'*Arbeiterkrankenbaracke* (baraquement réservé aux travailleurs malades), qui n'existe plus et où les travailleurs forcés soviétiques malades étaient séparés des autres patients et recevaient, au mieux, des soins sommaires.

Pour le moment, seule une petite plaque, apposée à l'entrée de l'Institut d'anatomie et que l'on remarque à peine, mentionne les 86 personnes assassinées à Natzweiler – Hans-Joachim Lang les a identifiées entre-temps –, sans indiquer ni leur nom ni leur parcours individuel. Il manque également le nom des victimes soviétiques du régime national-socialiste envoyées à l'Institut d'anatomie, que l'on connaît depuis les travaux de Raphaël Toledano, ainsi que celui des victimes identifiées par Paul Weindling dans le cadre d'un projet de recherche ayant abouti à la création d'une grande base de données sur les victimes des recherches nationales-socialistes⁹⁰. À ce jour et à quelques exceptions près, nous n'avons pas pu reconstituer la biographie, ni même estimer le nombre des autres victimes de sélection eugénique et raciste, d'actes médicaux non consentis, de négligence médicale, de travail forcé et de meurtres qui se sont déroulés dans l'enceinte du campus de médecine. Toutefois, ces groupes de victimes devraient au moins être identifiés et présentés dans cet espace.

Cette préconisation concerne directement les locaux qui furent le théâtre des crimes. Ces bâtiments, tels l'Institut d'anatomie ou l'ancien Institut de recherche, sont bien conservés et encore utilisés par l'université de Strasbourg pour la recherche et l'enseignement. Près de 80 ans après les faits, il est grand temps de les faire connaître pour ce qu'ils sont : de véritables *lieux de mémoire*⁹¹ où se sont déroulés des événements sortant de l'ordinaire, sous un régime totalitaire, raciste et antisémite, souvent qualifié à la suite des travaux de l'historien israélo-allemand Dan Diner de « rupture de civilisation » dans l'histoire allemande et plus généralement européenne. Sous la direction de médecins allemands qui, dans l'espoir de bénéficier de conditions de travail et de recherche extrêmement avantageuses, se rendirent à Strasbourg à partir de 1941, la faculté de médecine joua un rôle non négligeable et, par bien des aspects, unique dans ce régime totalitaire pendant les quelques années d'existence de la *Reichsuniversität*. Ce rôle, il est impératif de l'explicitier et de l'étudier pour la mémoire des institutions universitaires et, plus généralement, des professionnels de santé.

RESPONSABILITÉ HISTORIQUE

Notre travail ne vise en aucun cas à minimiser la responsabilité individuelle des médecins évoqués, des autres médecins nazis allemands et d'un certain nombre de leurs collaborateurs à l'université. Il ne s'agit pas non plus de faire rejaillir sur l'université française de Strasbourg et sa faculté de médecine la responsabilité institutionnelle de la *Reichsuniversität* et de l'occupant allemand qui installa cette structure dans les locaux de l'université et de ses cliniques pour en faire un établissement d'enseignement supérieur supposé d'excellence. Après tout, l'ensemble du personnel de l'université et de la faculté avait été évacué sur ordre du gouvernement français avant le début de la guerre et ne réintégra le campus, pour une majorité, qu'après la libération de l'Alsace. Cependant, en sa qualité d'occupante actuelle d'une grande partie de ces bâtiments, c'est sur la faculté de médecine de l'université de Strasbourg – et sur les hôpitaux universitaires de Strasbourg qui continuent d'utiliser certaines cliniques historiques – que pèse la responsabilité historique de perpétuer une mémoire digne, complète et scientifiquement fondée de toutes les victimes des crimes médicaux et scientifiques nationaux-socialistes perpétrés sur son campus, au sein de ses bâtiments, à l'époque de la *Reichsuniversität*. Cette responsabilité lui revient d'autant plus qu'on peut légitimement considérer que l'examen historique approfondi des crimes commis par les nazis au sein de ses locaux et dans l'enceinte de son campus a été entrepris avec plus de 70 ans de retard.

C'est précisément le fait que, dans les lieux où ces crimes se sont déroulés, on continue à utiliser des salles de cours et de conférences pour enseigner la médecine, des bibliothèques et des archives pour conserver le savoir médical, ainsi que des laboratoires, des morgues et des salles de dissection pour faire de la formation

89. Ces chiffres et les biographies des victimes identifiées peuvent être vérifiés sur la base de données « Victims of Biomedical Research under NS. Collaborative Database of Medical Victims » de la *Leopoldina Nationale Akademie der Wissenschaften* et reposent sur les résultats de Raphaël Toledano.

90. Voir *supra* note 89 pour cette base de données de l'Académie nationale des sciences Leopoldina.

91. *En français dans le texte. Nora, in: Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, 1997 [1984], p. 23-43.

et de la recherche médicales, qui interroge une certaine complaisance contemporaine. Dans quelle mesure ce qui s'est joué à cet endroit, sous l'occupation allemande, était-il compatible avec la pratique médicale établie ? Jusqu'à quel point ces agissements obéissaient-ils à une logique épistémique de production de connaissances biologiques largement acceptée, sans qu'elle soit caractéristique d'une époque ou d'un régime en particulier ? Ces événements s'inscrivaient-ils dans la continuité de tentatives de régulation biopolitique ponctuelles dépassant le cadre spatio-temporel de l'occupation nationale-socialiste ? Un travail mémoriel durable ne saurait se limiter à une obligation morale minimale de commémoration concrète et, quand cela est possible et approprié, de commémoration individuelle des victimes. Au contraire, il est crucial qu'il aborde le fait que la transgression des normes éthiques est inhérente à la pratique de la médecine et des sciences de la vie. Rien n'empêchera les limites éthiques d'être de nouveau transgressées de manière semblable, différente ou inédite, si ces transgressions ne sont pas réprimées par des normes restrictives et des dispositions légales élaborées collectivement et régulièrement mises à jour, et surtout par l'examen critique et spontané que doivent faire de leurs propres actes les professionnels de la médecine et des sciences de la vie.

HISTORICITÉ DES NORMES MÉDICALES ET BIOÉTHIQUES

Les normes éthiques ne sont pas des lois naturelles qui existeraient indépendamment de l'histoire. Au contraire, ce sont des conventions sociales fragiles qui évoluent au fil du temps. Par conséquent, elles sont d'autant plus convaincantes qu'elles reposent sur le souvenir d'événements vécus, sur une expérience réfléchie et sur un savoir historique. Ce n'est pas un hasard si le premier code déontologique médical à vocation universelle, qui visait à adapter à la pratique médicale du xx^e siècle un serment d'Hippocrate datant de l'Antiquité, fait explicitement référence aux crimes nationaux-socialistes. Le 31 juillet et le 1^{er} août 1946, une première initiative impulsée par le psychiatre américain John W. Thompson réunit à Paris une commission scientifique internationale (ISC) sur les crimes de guerre à caractère médical⁹². Puis, en août 1946, les autorités américaines décident d'organiser un procès sur les crimes de guerre médicaux à Nuremberg sous leur propre administration, le *Nuremberg Military Case One* (1946/1947). Les auteurs des dix principes de l'expérimentation médicale qui ont été énoncés dans le cadre du procès des médecins de Nuremberg par le président du tribunal et qui ont été réunis sous l'appellation « code de Nuremberg » à partir du milieu des années 1950 répondaient, comme l'explique Paul Weindling⁹³, aux atrocités dont il avait été largement question lors du procès, à savoir les expérimentations humaines menées dans les camps de concentration⁹⁴. Conscients que, même en dehors du régime totalitaire national-socialiste,

92. Paul Weindling: *John W. Thompson: Psychiatrist in the Shadow of the Holocaust*. Rochester, NY: Rochester University Press 2010, p. 440. The Thompson Tapes (2018) : environ 100 enregistrements d'histoire orale qui forment la base de la biographie de Thompson : <https://www.youtube.com/channel/UCy2bnxproJcWK1XSiNFINw> (consulté le 20/10/21). Christian Bonah, Jean-Marc Mouillie, Florian Schmaltz: *François Bayle et le procès des médecins de Nuremberg. Introduction et commentaire*. Réédition de François Bayle: *Croix gammée contre caducée*. Paris: Les Belles Lettres, à paraître. Un an avant le jugement du procès de Nuremberg, des règles de base concernant les expérimentations médicales furent présentées à Paris. Ensuite, la commission évalua les travaux d'Eugen Haagen dont le bactériologiste Ronald Hare avait fait un examen critique. Il est également essentiel d'inclure le vécu des survivants des expériences réunis par l'ADIR (Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance) qui a œuvré pour obtenir une indemnisation des victimes.

93. Paul Weindling: *Nazi Medicine and the Nuremberg Trials. From Medical War Crimes to Informed Consent*. Basingstoke: Palgrave Macmillan 2004. Ulf Schmidt: *Justice at Nuremberg: Leo Alexander and the Nazi Doctors' Trial*. New York: Palgrave Macmillan 2004.

94. Alexander Mitscherlich, Fred Mielke: *Das Diktat der Menschenverachtung. Eine Dokumentation*. Heidelberg: Verlag Lambert Schneider 1947. Alexander Mitscherlich, Fred Mielke: *Wissenschaft ohne Menschlichkeit. Medizinische und eugenische Irrwege unter Diktatur, Bürokratie und Krieg*. Heidelberg: Verlag Lambert Schneider 1949. François Bayle: *Croix gammée contre caducée. Les expériences humaines en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale*. Neustadt: Imprimerie nationale 1950, p. xxvi. Robert Jay Lifton: *The Nazi Doctors. Medical Killing and the Psychology of Genocide*. Londres: Macmillan 1986. George J. Annas, Michael A. Gordin (dir.): *The Nazi Doctors and the Nuremberg Code. Human Rights in Human Experimentation*. New York: Oxford University Press 1992. Weindling, *Nazi Medicine*, 2004. Schmidt, *Justice at Nuremberg*, 2004. Weindling, *John W. Thompson*, 2010. Stiftung für Sozialgeschichte des 20. Jahrhunderts et al. (dir.): *Der Nürnberger Ärzteprozess 1946/1947. Wortprotokolle, Anklage- und Verteidigungsmaterial, Quellen zum Umfeld. Erschließungsband zur Mikrofiche-Edition. Bearbeitet von Karsten Linne. Mit einer Einleitung von Angelika Ebbinghaus zur Geschichte des Prozesses und Kurzbiographien der Prozeßbeteiligten*. Berlin, Boston: De Gruyter Saur 2011 [2000]. Paul Weindling: *Der Nürnberger Ärzte-Prozess. Entstehungsgeschichte, Verlauf, Nachwirkungen*. In: Kim C. Priemel, Alexa Stiller (dir.): *NMT. Die Nürnberger Militärtribunale zwischen Geschichte, Gerechtigkeit und Rechtschöpfung*. Hambourg: Hamburger Edition 2013, p. 405-433.

les expérimentations humaines se déroulaient le plus souvent dans un cadre juridique mal défini, ils se sont concentrés sur les normes éthiques que les études médicales et pharmaceutiques devraient observer à l'avenir, et en particulier sur le consentement volontaire, libre et éclairé des sujets humains.

La Déclaration de Genève, adoptée en 1948 par l'Association médicale mondiale, elle-même fondée en 1947 à Paris, s'oppose explicitement à la justification des crimes médicaux avancée par Karl Brandt, « médecin personnel » de Hitler et plus haut gradé des accusés du procès des médecins de Nuremberg. Selon Brandt, les médecins nazis n'avaient fait que respecter la primauté absolue de l'État sur tout individu dès lors que celui-ci avait été décrété nuisible au « corps national » – ou *völkischen Organismus* (« corps du peuple allemand »), pour reprendre la terminologie nazie. À l'inverse de l'éthique discriminatoire nationale-socialiste et de ses concepts de *Volksgemeinschaft* (communauté du peuple) et d'*Ausmerzung* (élimination), les médecins (et pas seulement les Allemands) doivent désormais, en prononçant le serment d'Hippocrate remanié, promettre solennellement de protéger toute vie humaine et de ne pas laisser des considérations de croyance, de nationalité, d'origine ethnique, d'affiliation politique ou de statut social s'interposer entre leur devoir et leur patient⁹⁵.

AUJOURD'HUI, LA MÉDECINE S'OUVRE À LA RECHERCHE SUR L'HOLOCAUSTE

Cependant, les futurs médecins ne peuvent se contenter de connaître l'historicité spécifique des codes d'éthique médicale encore valables aujourd'hui. Les études transnationales menées depuis les années 1980 sur la médecine et la biopolitique nationales-socialistes, ainsi que sur le rôle des médecins dans la stérilisation forcée, l'assassinat de malades, la maltraitance médicale, la négligence médicale (c'est-à-dire le fait de ne pas soigner les prisonniers de guerre, les travailleurs forcés malades et tout autre groupe discriminé pour des motifs biologiques et politiques) et l'extermination de masse des Juifs, des Roms et des Sinté ont suscité de nouveaux débats sur la bioéthique et l'histoire de la médecine. Le *Journal of Ethics* de l'*American Medical Association*, qui a récemment consacré un numéro spécial intitulé *Legacies of the Holocaust in Health Care* à l'héritage de l'Holocauste dans le secteur de la santé, est un des espaces de discussion privilégiés de ces questions⁹⁶. C'est également le cas de la revue médicale internationale *The Lancet*, qui a créé une *Commission on Medicine and the Holocaust: Historical Evidence, Implications for Today, Teachings for Tomorrow* (Commission médecine et Holocauste : données historiques, implications pour le temps présent, enseignements pour l'avenir) au début de l'année 2021⁹⁷. Elle doit rendre compte de l'état de la recherche sur la médecine nationale-socialiste, étudier sous quelles formes et dans quelles conditions des médecins juifs ont fait acte de résistance au sein des ghettos et des camps, en tirer d'éventuelles leçons pour les politiques de santé publique et l'encadrement des professions de santé, et enfin, élaborer des unités d'enseignement pour la formation des médecins et autres professionnels de santé. Par ailleurs, un nouveau *Center for Medicine, Holocaust and Genocide Studies* vient d'ouvrir au *Cedars-Sinai Medical Center* à Los Angeles⁹⁸.

Ce sont des scientifiques et des universitaires spécialistes de médecine, de bioéthique et d'histoire des sciences et de la médecine qui participent à ces débats et à ces projets internationaux. Ils essaient, d'une part, de déterminer dans quelle mesure la médecine nationale-socialiste et la participation des médecins aux crimes de masse biopolitiques perpétrés sous le régime nazi s'inscrivent dans la continuité historique d'un racisme médical qui remonte au plus tard à l'époque coloniale et que l'on retrouve aujourd'hui sous d'autres formes à travers le monde entier. D'autre part, ils tâchent d'identifier le plus précisément possible les spécificités des crimes nationaux-socialistes. Il leur faut en outre reconstituer le cadre médical, scientifique, épistémique, biopolitique et institutionnel de l'époque pour comprendre ce qui a pu amener un aussi grand nombre de médecins et de scientifiques à participer à ces crimes, et une poignée seulement à s'y opposer.

95. Robert Baker: How Should Students Learn About Contemporary Implications of Health Professionals' Roles in the Holocaust? *AMA Journal of Ethics*, Special Issue, *Legacies of the Holocaust in Health Care* 23 (2021), 1, p. 1-81, ici p. 32-33. Christian Bonah et al.: François Bayle, à paraître.

96. *AMA Journal of Ethics*, Special Issue, *Legacies of the Holocaust in Health Care* 23 (2021), 1, p. 1-81. Également KOROT. *The Israel Journal of the History of Medicine and Science* consacre son tome 25 (2019/2020) au sujet « Ethics and the Health Professions: Education on the Holocaust and Healthcare ».

97. [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(21\)00157-4/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(21)00157-4/fulltext) (consulté le 29/07/2021).

98. <https://www.cedars-sinai.edu/education/history/center-for-medicine-holocaust-and-genocide-studies.html> (consulté le 22/10/21).

L'analyse historique de l'excellent exemple de la médecine nationale-socialiste, dans toute sa noirceur, et des crimes de ces médecins et scientifiques permet justement une perception plus aiguë des risques immanents à la pratique de la médecine et des sciences de la vie, cette pratique relevant toujours d'un contexte historique concret et de rapports de force politiques particuliers. C'est d'autant plus vrai que la médecine nationale-socialiste n'a, à bien des égards, rien d'original, qu'il s'agisse de sélections eugénistes, de stérilisations forcées et d'interdictions de se marier, de distributions inégales (justifiées par des critères biopolitiques) de denrées alimentaires rares, de médicaments et de soins, du fait de laisser mourir de faim des patients psychiatriques ou gravement malades en période de guerre, ou encore d'utiliser des populations marginalisées et originaires de pays colonisés pour des expérimentations humaines extrêmement dangereuses⁹⁹. L'examen historique et critique de la médecine à l'époque nationale-socialiste, son utilisation par un régime totalitaire qui a fait des millions de morts, mais aussi la participation trop souvent enthousiaste de médecins et de scientifiques, voire leur empressement à servir les objectifs biopolitiques du régime nazi, doivent inciter les futurs médecins à porter un regard critique sur les aspects politiques, sociaux, culturels et institutionnels de leur activité. Analyser les pratiques et les situations de prise de décision professionnelle au cours de cet épisode de l'histoire qui n'est pas encore tout à fait clos peut leur faire prendre conscience de leur propre marge de manœuvre et de ses limites, partant de leurs responsabilités.

LE TRAVAIL DE MÉMOIRE COMPLEXE D'UNE RÉGION EUROPÉENNE

Un travail de mémoire durable à la faculté de médecine de l'université de Strasbourg doit s'articuler autour de trois grands axes de même importance. En premier lieu, il s'agit de trouver des formes d'expression permettant une commémoration respectueuse et reconnaissant la souffrance réelle de patients qui, en vertu d'une sélection biopolitique, ont été transformés en objets de recherche scientifique ou se sont retrouvés victimes de crimes perpétrés par des médecins et par l'institution hospitalière dans le cadre d'activités de soin et d'enseignement courantes. À cet égard, la reconstitution de la biographie des victimes joue un rôle important puisqu'elle permet de les sortir de l'anonymat et de l'oubli. Deuxièmement, les actes criminels doivent être décrits et replacés dans leur contexte à la fois médical et historique de manière aussi concrète que possible, et les coupables doivent être identifiés nommément. Enfin, et c'est peut-être là tout l'enjeu de ce travail, il importe de créer des formats et des supports pédagogiques efficaces qui permettent de tirer des leçons de cet épisode historique en vue d'améliorer la pratique médicale actuelle et les recherches en sciences de la vie. En résumé, cette entreprise devra allier commémoration des victimes, étude des crimes, constitution d'une base documentaire et enseignements pour le temps présent.

Un travail de mémoire d'une telle complexité porte en lui la possibilité de rayonner, au-delà de la faculté de médecine et des hôpitaux universitaires de Strasbourg, sur l'ensemble de l'université et de la ville de Strasbourg, voire dans toute la région européenne du Rhin supérieur où se rencontrent la France, l'Allemagne et la Suisse, comme Frédérique Neau-Dufour le décrit plus haut à propos du KL-Natzweiler. Un ancrage local et régional de ce travail permettrait d'analyser les liens historiques de la *Reichsuniversität* et de sa faculté de médecine avec les universités de l'*Altreich*, notamment celles de Tübingen et Heidelberg, ainsi qu'avec les instances nationales-socialistes qui ont mis en œuvre les politiques d'occupation et de persécution, et les lieux de mémoire correspondants de part et d'autre du Rhin. Parmi ces endroits, citons le camp de concentration de Natzweiler, les asiles psychiatriques de Hoerdt et de Stephansfeld, les centres d'« euthanasie » disséminés en Allemagne et en Autriche, et tous les camps environnants de travailleurs forcés et de prisonniers de guerre, dont certains

99. Paul Weindling: *The Need to Name: The Victims of Nazi "Euthanasia" of the Mentally and Physically Disabled and Ill 1939-1945*. In: International Holocaust Remembrance Alliance, Brigitte Bailer, Juliane Wetzel (dir.): *Mass Murder of People with Disabilities and the Holocaust*. Berlin: Metropol 2019, p. 49-83. Paul Weindling: *Health, Race and German Politics between National Unification and Nazism*. Cambridge: Cambridge University Press 1989. Mark B. Adams: *The Wellborn Science: Eugenics in Germany, France, Brazil, and Russia*. New York: Oxford University Press 1990. Mark B. Adams, Garland E. Allen, Sheila Faith Weiss: *Human Heredity and Politics: A Comparative Institutional Study of the Eugenics Record Office at Cold Spring Harbor (United States), the Kaiser Wilhelm Institute for Anthropology, Human Heredity, and Eugenics (Germany), and the Maxim Gorky Medical Genetics Institute (USSR)*. *Osiris* 20 (2005), 1, p. 232-262. Stefan Kühl: *Die Internationale der Rassisten: Aufstieg und Niedergang der internationalen Bewegung für Eugenik und Rassenhygiene im 20. Jahrhundert*. Frankfurt: Campus-Verlag 1997. Hans-Walter Schmuhl, Volker Roelcke: „*Heroische Therapien*“. *Die deutsche Psychiatrie im internationalen Vergleich, 1918-1945*. Göttingen: Wallstein-Verlag 2013. Christian Bonah: *L'Expérimentation humaine. Discours et pratiques en France, 1900-1940*. Paris: Les Belles Lettres 2007. Guillaume Lachenal: *Le Médicament qui devait sauver l'Afrique. Un scandale pharmaceutique aux colonies*. Paris: La Découverte 2014.

détenus durent travailler pour les cliniques universitaires ou y furent soignés, et dont les corps furent livrés à l'Institut d'anatomie. Cet ancrage régional pourrait se concrétiser par la mise en place, sur le campus même, de structures adéquates, aussi bien numériques que physiques. Il permettrait en outre de rappeler à la communauté scientifique actuelle de cette région trinationale du Rhin supérieur ce chapitre violent de son Histoire qui, pour qu'il ne se reproduise jamais, a engendré la création de nouveaux concepts politiques européens, tel le renforcement de la cohésion régionale de la société civile, par-delà les frontières nationales.

Il va sans dire que les étudiants strasbourgeois inscrits à la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, dans les instituts de formation en soins infirmiers, à la faculté de pharmacie et en parcours bioéthique constituent la cible principale (mais pas unique) d'un travail de mémoire durable. Il devra également s'adresser au corps enseignant de la faculté de médecine, dont le rôle est essentiel et qui doit avant tout y être préparé par des sessions de formation proposées par l'université. Il serait par ailleurs judicieux d'inclure le personnel des structures de santé régionales (françaises, allemandes et suisses), ainsi que l'ensemble de la communauté universitaire strasbourgeoise et la population locale, notamment les élèves de primaire et de secondaire avec leurs enseignants. Enfin, n'oublions pas les touristes. Il faudrait développer des formats adaptés spécifiquement à chacun de ces groupes cibles, et d'autres qui pourraient convenir à tous.

COMMÉMORATION PUBLIQUE DES VICTIMES

La commémoration des victimes de crimes médicaux et scientifiques est la priorité absolue de ce travail de mémoire et concerne tous les groupes cibles. Les 86 détenus d'Auschwitz y occupent une place particulière : ils représentent aussi bien les Juifs originaires de toutes les régions européennes sous domination nazie assassinés dans les camps d'extermination au seul motif de leur appartenance raciale supposée, que toutes les personnes qui ont subi des expérimentations humaines dans les camps de concentration. Ces protocoles expérimentaux infligèrent de graves sévices aux sujets et causèrent parfois leur mort, celle-ci étant provoquée délibérément dans certains cas pour permettre des analyses pathologiques comparatives, par exemple. Les 86 détenus furent transférés d'Auschwitz à Natzweiler pour y être assassinés parce qu'une distance plus courte facilitait le transfert et la préservation de leurs dépouilles à l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg, où leurs squelettes devaient être correctement préparés afin d'intégrer la collection anthropologique de l'université. Cet acte, qui relève à la fois d'une grande brutalité et d'une formalité administrative très banale, représente le point de rencontre de l'entreprise d'extermination totale par le régime nazi des Juifs de toutes les régions soumises à son contrôle, et de la conception que se faisaient de la science des spécialistes de biomédecine qui abandonnèrent toute norme éthique, tout sens moral et toute notion d'empathie au cours de cette guerre d'extermination¹⁰⁰. Par conséquent, la signification particulière de ce groupe de 86 personnes devrait évidemment être soulignée et expliquée.

Les recherches de Hans-Joachim Lang ont permis de faire sortir de l'anonymat ces 86 victimes d'une double volonté d'extermination. Nous connaissons leurs noms et pouvons découvrir quelques informations sur leur vie, leur famille et les différentes étapes de leur persécution¹⁰¹. Il faudrait concevoir un lieu de mémoire central rappelant deux éléments : les destins individuels de ces 86 personnes et les circonstances politiques et scientifiques singulières de leur assassinat. Il devrait aussi inclure les noms des plus de 300 personnes, travailleurs de force ou prisonniers de guerre, dont les corps furent activement sollicités par les responsables de l'Institut d'anatomie. Dans l'idéal, sous une forme adaptée à la dimension historique des événements, conçue avec soin, attractive et didactique, ce mémorial devrait prendre place dans la cour intérieure de l'Institut d'anatomie qu'il faudrait bien entendu ouvrir au public.

De même qu'il a été possible d'identifier les personnes appartenant à ce groupe de victimes en particulier, il faudrait à l'avenir retrouver l'identité et, le cas échéant, des détails biographiques concernant les autres victimes des séries d'expérimentations effectuées à la *MFRUS*, afin d'arracher ces hommes et ces femmes à l'anonymat et d'honorer leur mémoire dignement. La base de données mise en place par Paul Weindling constitue

100. Sabine Hildebrandt: *The Anatomy of Murder: Ethical Transgressions and Anatomical Science During the Third Reich*. New York: Berghahn Books 2016, p. 305-306. Lang, *Des noms derrière des numéros*, 2018.

101. <https://www.die-namen-der-nummern.de/index.php/de/86-lebenslaeufer> (consulté le 31/07/2021).

une ressource déterminante à cet égard. À ce jour, environ 28 558 victimes de crimes médicaux et biologiques nationaux-socialistes y sont enregistrées, parmi lesquelles on dénombre 700 à 800 victimes de la *MFRUS*, ce chiffre étant encore provisoire¹⁰². En attendant, il faudrait dès à présent et dans la mesure du possible rappeler la mémoire des autres groupes de victimes sur les sites historiques correspondants du campus de médecine, telles les victimes des expérimentations sur les gaz de combat ou les vaccins menées à Natzweiler – sans oublier les victimes de la sélection eugéniste orchestrée dans l'ancien bâtiment de l'Institut de recherche médicale, qui abrite actuellement la clinique de dermatologie. Il serait bon de mentionner les victimes appartenant au groupe des travailleurs de l'Est à l'endroit où se dressait l'*Ostarbeiterkrankenbaracke*, en choisissant des exemples parmi les biographies qui ont pu être reconstituées par Gabriele Moser et Lea Münch. Il faudrait aussi penser aux enfants et aux nouveau-nés des travailleuses forcées, soit environ 250 enfants dans le *Gau Baden-Elsass* entre mars 1943 et mars 1944, dont un très petit nombre a survécu à la négligence délibérée qui avait cours dans les maternités de fortune temporairement installées à la campagne¹⁰³. Pour chacun de ces groupes de victimes, il faudrait si possible disposer, sur les lieux auxquels leur destin s'est trouvé mêlé de façon singulière, des biographies individuelles en appelant à la compassion des lecteurs et offrant des informations de base sur le contexte historique des torts subis. En rendant ainsi hommage aux victimes d'une façon aussi individualisée que possible, l'université de Strasbourg pourrait envoyer un signal fort et se démarquer des grands projets de réexamen de cette période, menés par des organisations scientifiques allemandes dans les années 2000, en particulier, dans le cas qui nous occupe, la *Max-Planck-Gesellschaft* (MPG) et la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*¹⁰⁴.

Tous ces sites du campus de médecine pourraient être intégrés à un circuit fléché signalé aux visiteurs au niveau des entrées du campus de médecine et de l'hôpital civil. Des données historiques de base, concises et à la portée de tous, pourraient être communiquées sur des écrans au contenu et à l'esthétique soignés, complétés, le cas échéant, par des vitrines installées en plein air et présentant des reproductions de documents et d'objets d'époque. Il serait intéressant d'y adjoindre une application mobile permettant d'obtenir de plus amples informations sous forme de textes, d'images et même de vidéos – sur le modèle de *GeDenkOrt.Charité* à Berlin et son « chemin de la mémoire¹⁰⁵ ». Les informations figurant dans les espaces extérieurs devraient s'adresser à un public de non spécialistes et ne nécessiter que des connaissances de base en médecine et en histoire.

102. Cette base de données a été financée initialement (2008) par l'*Arts and Humanities Council*, organisme britannique, qui octroya un financement à Paul Weindling à cet effet. La *Leopoldina Nationale Akademie der Wissenschaften* (Académie nationale des sciences Leopoldina) s'est engagée à financer la poursuite de cette base de données des victimes et des auteurs de recherches médicales forcées sous le régime national-socialiste. Dans ce cadre elle doit être rendue accessible en ligne à partir de 2024. Il se trouve qu'au même moment (2008), les *Arolsen Archives* s'ouvraient aux chercheurs, ce qui a permis à ces derniers d'accéder aux ressources de l'*International Tracing Service*. Ils ont aussi obtenu l'accès aux dossiers d'indemnisation du *Bundesfinanzministerium* (ministère fédéral des Finances) pour les victimes d'expérimentations médicales.

103. En mars 1944, il existait au sein du *Gau Baden-Elsass* 11 services d'accouchement et maternités (*Entbindungs- oder Säuglingsheime*) dans des entreprises, 10 dans des camps et 12 dans des hôpitaux sous forme de services spécifiques dédiés pour des travailleuses étrangères. Leur localisation reste inconnue à ce jour. Entre le 1er janvier 1943 et 1er mars 1944, environ 250 enfants sont nés de travailleuses non allemandes internées dans des camps (Gauhauptamtsleiter NSBO vom 23. März 1944 an Gaustabsamtsleiter Pg. Schuppel, Strassburg, Landesarchiv Baden-Württemberg, Generallandesarchiv, Bestand Document Center 465c/16250, n. pag.). Concernant les conditions de vie et de mort de ces enfants, voir : Bernhild Vögel: „*Entbindungsheim für Ostarbeiterinnen*“. Braunschweig, Broizemer Straße 200. Hamburg: Hamburger Stiftung für Sozialgeschichte 1999.

104. Paul Weindling: "Cleansing" Anatomical Collections: The Politics of Removing Specimens from German Anatomical and Medical Collections 1988-1992. *Annals of Anatomy* 194 (2012), issue 3, p. 237-242. www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0940960212000210 (consulté le 22/10/21). Paul Weindling: *Victims and Survivors of Nazi Human Experiments: Science and Suffering in the Holocaust*. London: Bloomsbury 2014. Paul Weindling: Mengele at Auschwitz: Reconstructing the Twins. In: Suzanne Bardgett, Christine Schmidt, Dan Stone (dir.): *Beyond Camps and Forced Labour*. London: Palgrave Macmillan 2020, p. 10-31. Paul Weindling: Blood and Bones from Auschwitz: the Mengele Link. In: Sabine Hildebrandt, Michael Grodin, Miriam Offer (dir.): *The Past in the Present: New Studies on Medicine Before, During and After the Holocaust*. New York: Berghahn Publishers 2020, p. 222-238. Concernant la politique mémorielle de la MPG, voir Carola Sachse: Was bedeutet „Entschuldigung“? Die Überlebenden medizinischer NS-Verbrechen und die Max-Planck-Gesellschaft. In: *Berichte zur Wissenschaftsgeschichte* 34 (2011), H. 3, p. 224-241. Les résultats des travaux du projet de la MPG ont été publiés dans une série de 17 volumes : Reinhard Rürup, Wolfgang Schieder (dir.): *Geschichte der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus*. Göttingen: Wallstein 2000-2007. Les résultats du projet de recherche de la DFG sont publiés dans les collections suivantes : Rüdiger vom Bruch, Ulrich Herbert (dir.): *Beiträge zur Geschichte der Deutschen Forschungsgemeinschaft*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag 2006-2018, et Rüdiger vom Bruch, Ulrich Herbert, Patrick Wagner (dir.): *Studien zur Geschichte der Deutschen Forschungsgemeinschaft*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag 2007-2021.

105. <https://gedenkort.charite.de/> (consulté le 24/11/2021).

CONSTITUTION D'UNE BASE DOCUMENTAIRE SUR LES CRIMES ET IDENTIFICATION DE LEURS AUTEURS

Le travail de la Commission historique a permis de décrire de façon beaucoup plus précise l'éventail des crimes commis dans le cadre de la recherche et de l'enseignement à la faculté de médecine, des soins prodigués dans ses cliniques et du fonctionnement même de celles-ci, et de quantifier partiellement ces crimes.

Ils incluent la coopération de la faculté avec le système de camps de concentration nationaux-socialistes dans l'assassinat d'un groupe de personnes sélectionnées pour constituer une collection anthropologique et raciale. Viennent s'y ajouter les expérimentations humaines, le plus souvent extrêmement douloureuses, voire mortelles. Comme l'a expliqué Hans-Joachim Lang, elles étaient définies comme des « morts à venir » et exploitées en conséquence. C'est précisément pour cette raison qu'elles présentaient un très grand intérêt épistémique pour les chercheurs impliqués¹⁰⁶. Ces travaux ne peuvent en aucun cas être qualifiés de « pseudo-scientifiques » dans l'histoire de la recherche en sciences de la vie – qu'il s'agisse de la recherche sur les races, qui a accompagné l'anthropologie depuis ses débuts et s'est poursuivie à l'échelle internationale jusque dans les années 1950, des recherches sur les vaccins, les vitamines, les tissus et les cellules ou des expériences sur les gaz de combat, menées au camp de Natzweiler et que le recours à des technologies de pointe telles que la microscopie à fluorescence devait favoriser. Tous ces protocoles expérimentaux étaient conformes à la logique épistémique d'alors. Non seulement ces recherches étaient – comme elles ont pu l'être à d'autres époques et dans d'autres contextes politiques – tout à fait concevables, mais elles ont surtout pu être menées entre 1941 et 1944 parce que le régime national-socialiste les favorisait et espérait en exploiter les résultats afin d'atteindre les objectifs de sa politique de guerre et de sa politique raciale¹⁰⁷.

Il s'agissait – et cela doit absolument être rappelé – de crimes perpétrés à des fins avant tout scientifiques, commis par des chercheurs dont la soif de connaissances médicales et biologiques n'était plus régulée par aucune norme éthique ni sanctionnée par aucune loi, et qui n'ont eu aucun scrupule à tirer parti de la marge de manœuvre que leur laissait un régime injuste. Les principaux responsables, August Hirt, Otto Bickenbach et Eugen Haagen, mais aussi Bruno Beger, Anton Kiesselbach et quelques autres, ont été depuis longtemps identifiés. Les travaux de la Commission ont permis de recenser la quasi-totalité du personnel scientifique de la faculté de médecine, de déterminer que ce personnel était composé d'une majorité de *Reichsdeutscher* (Allemands du *Reich*), mais aussi d'environ 40 % de personnes originaires d'Alsace et de Moselle, et d'étudier leurs liens avec ces activités criminelles. La base de données des victimes et du personnel ainsi constituée expose l'état actuel de ces recherches prosopographiques – base qu'il faudra continuer à alimenter et mettre à jour¹⁰⁸.

Les auteurs de crimes ont laissé derrière eux non seulement des preuves dans les documents d'archives et les publications scientifiques de leur discipline médicale, mais aussi des objets scientifiques. Ceux-ci ont été récemment découverts, plus ou moins par hasard, dans les collections et les locaux de stockage de la faculté de médecine – notamment dans les Instituts de dermatologie et de médecine légale, mais surtout dans l'ancien Institut de pathologie. La Commission historique a continué d'étudier les collections disponibles, ainsi que les préparations humaines potentiellement liées aux crimes nationaux-socialistes qu'elles contenaient, pour en identifier le plus grand nombre possible, les décrire en termes scientifiques et en déterminer l'origine. Tous les résultats ont été systématiquement recensés et intégrés à des bases de données¹⁰⁹.

106. Concernant le changement de paradigme en anatomie, d'un travail avec des morts vers un travail avec des vivants : Hans-Joachim Lang: August Hirt and "Extraordinary Opportunities for Cadaver Delivery" to Anatomical Institutes in National Socialism: A Murderous Change in Paradigm. *Annals of Anatomy* 195 (2013), p. 373-380. Concernant les « morts à venir », voir: Hildebrandt, *The Anatomy of Murder*, 2016, p. 303-305. Sabine Hildebrandt: Books, bones and bodies: The relevance of the history of anatomy in Nazi Germany for medical education today. *The Anatomical Record* (2021), p. 1-16, ici p. 5-6.

107. Concernant le caractère scientifique des travaux réalisés par Josef Mengele au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz en collaboration avec le *Kaiser-Wilhelm-Institut für Anthropologie, menschliche Erblehre und Eugenik* (Institut Kaiser-Wilhelm d'anthropologie, génétique humaine et eugénisme), travaux qui ont été étudiés à de nombreuses reprises, voir entre autres Carola Sachse: Mengele, die Zwillingsforschung und die Max-Planck-Gesellschaft. Ein Erinnerungssyndrom. In: Dirk Schumann, Désirée Schauz (dir.): *Forschen im „Zeitalter der Extreme“*. *Akademien und andere Forschungseinrichtungen im Nationalsozialismus und nach 1945*. Göttingen: Wallstein 2020, p. 349-377.

108. Voir <https://rus-med.unistra.fr>.

109. Voir pour les résultats détaillés les chapitres correspondants du présent rapport.

Toutefois, une politique de mémoire durable ne peut se contenter de constituer et d'alimenter des bases de données aussi complètes que possible sur les crimes et leurs auteurs, et de les mettre à la disposition des chercheurs souhaitant les consulter. Elle doit également inviter à porter un regard critique sur les différents agissements de la médecine nationale-socialiste et sur ses acteurs par l'installation d'éléments tangibles sur le campus de médecine de Strasbourg. À cet égard, l'Institut d'anatomie s'impose de nouveau comme le centre épistémique de la médecine nationale-socialiste de la *Reichsuniversität*. Quand la Commission aura fini de les examiner, les collections de coupes et d'échantillons de tissus anatomiques, dermatologiques et pathologiques ainsi que les préparations pathologiques macroscopiques pourraient être exposées dans leur emplacement historique, les combles de l'Institut de pathologie. Ces préparations, par leur banalité technique et matérielle, sont particulièrement à même de nous inviter à réfléchir au caractère scientifique des expérimentations humaines criminelles de personnages comme Hirt, Haagen ou Bickenbach, aux caractéristiques de la science sous le régime national-socialiste par opposition à la science « normale », et au fait que les normes éthiques ne sont pas constitutives de la recherche en sciences de la vie. De même, on pourrait signaler de manière adéquate les anciens bureaux des principaux auteurs de crimes, comme Hirt ou son collègue Kiesselbach, et fournir quelques informations sur leurs actes. Outre ces panneaux concrets porteurs d'éléments concis, il serait intéressant d'envisager l'accès à des informations plus détaillées, via une application mobile qui permettrait de consulter les listes d'inscriptions qui ont été conservées ou d'autres documents provenant d'étudiants ayant assisté aux cours de ces professeurs, ainsi que des exemples sélectionnés parmi les 292 thèses qu'ils ont supervisées. Ces sources historiques permettraient ainsi de réfléchir aux possibles effets à retardement de la médecine nationale-socialiste, d'autant plus que certains de ces anciens étudiants et doctorants se sont établis dans la région après la fin de la guerre et y ont exercé. En outre, au vu de la barbarie des événements et par respect pour les victimes, il serait indiqué de transformer les pièces les plus étroitement liées à ces crimes, incluant éventuellement la morgue, en espace muséographique qui alimenterait de façon concrète une réflexion sur la médecine nationale-socialiste.

Quelle que soit la portion d'espace de l'Institut d'anatomie pouvant être aménagée à cette fin, l'importance que cette structure a revêtue sous l'occupation allemande devrait être signalée à l'entrée par des panneaux et sur une application mobile. De plus, à chaque étage, un plan bien en vue pourrait indiquer à quoi servait chaque pièce à l'époque de la *Reichsuniversität*. Quoi qu'il en soit, il faudrait à l'avenir organiser des visites régulières et ouvertes à tous de ce bâtiment et de l'ensemble du campus, et aménager des espaces pouvant accueillir des expositions temporaires destinées à un public plus large et intéressé par l'histoire.

Contrairement à la participation notable, généralisée, soigneusement réfléchie et toujours volontaire des médecins de la *Reichsuniversität* aux expérimentations humaines criminelles menées dans les camps de concentration, leur implication dans la politique raciale du régime national-socialiste reste floue. Certes, leur rôle dans la sélection anthropologique de Juifs, de Roms et de Sinté qui étaient considérés comme des représentants de « races inférieures » devant à ce titre être éliminées ne fait aucun doute. Mais nos connaissances ne nous permettent pas encore de déterminer si une *völkische Aufartung* (amélioration raciale) du peuple alsacien était prévue et quelle ampleur elle aurait eue. Pour le moment, nous ne savons pas non plus dans quelle mesure les médecins directement ou indirectement liés à la *Reichsuniversität* ont pris part à la sélection eugéniste de « malades héréditaires » et d'individus de « race non aryenne » stigmatisés et considérés comme étant « de moindre valeur », destinés à être stérilisés de force ou, s'ils étaient déjà internés en psychiatrie, « euthanasiés ». Le public devrait être informé sur ces crimes, leurs auteurs et leur lien avec la *Reichsuniversität* par l'intermédiaire de panneaux explicatifs qui pourraient également commémorer les victimes en présentant au moins quelques-unes des biographies que nous avons reconstituées en effectuant des recherches sur la clinique psychiatrique et la clinique de gynécologie et d'obstétrique. Même si son historiographie reste inachevée, cette situation nous donne néanmoins la possibilité de souligner toute la complexité de la collaboration des médecins de la *Reichsuniversität* avec les instances nationales-socialistes en charge de la politique raciale. L'exemple du généticien et anthropologue racial Lehmann qui, durant son séjour strasbourgeois, a endossé dans au moins un cas attesté, le rôle d'expert au service des autorités nazies chargées de la sélection d'une part¹¹⁰, et celui du

110. Ce cas concernant l'épouse d'un professeur de Berlin est analysé en détail par Hans-Walter Schmuhl. En tant qu'ancien employé du *Kaiser-Wilhelm-Institut für Anthropologie, menschliche Erblehre und Eugenik*, Lehmann faisait partie du *Dahlemer*

psychiatre August Bostroem qui s'opposa à l'« euthanasie » des malades (euphémisme désignant leur assassinat) mais pas à leur stérilisation forcée à des fins eugénistes, et qui a lui aussi été mêlé à ces mécanismes de sélection d'autre part, pourraient illustrer la marge de manœuvre que le régime national-socialiste laissait aux médecins et les choix que cela impliquait.

La situation des travailleurs étrangers (dont certains prisonniers de guerre français) qui ont eu des contacts avec la faculté de médecine de Strasbourg et ses cliniques universitaires est également incertaine. Sur leur lieu de travail et dans les camps, ils étaient plus ou moins privés de liberté et soumis à des conditions de travail plus ou moins contrainant en fonction de leur nationalité ou de leur catégorie raciale et politique, des dates de début de leur captivité et de leur mise au travail, ainsi que de leurs convictions politiques. Par exemple, les médecins alsaciens qui renoncèrent à la nationalité française purent se remettre à pratiquer après une courte période de détention. Parmi les autres travailleurs forcés, seules quelques douzaines furent employés dans les différents services des cliniques ou sur le campus de médecine. En revanche, quelques centaines de travailleurs étrangers déployés ailleurs dans la région furent admis dans les cliniques universitaires en tant que patients inaptes au travail. Les archives (et notamment les dossiers médicaux) que nous avons pu étudier jusqu'à présent ne font apparaître aucune politique homogène, que ce soit une prise en charge des patients différente selon leur « race » ou un traitement égal de tous les groupes. En revanche, cette hypothèse très probable d'une différenciation « raciale » se vérifie dans le cas des malades originaires d'Union soviétique qui étaient admis et soignés dans un baraquement qui leur était exclusivement réservé. Par ailleurs, plusieurs cas de travailleurs étrangers de diverses origines admis dans les mêmes services que les patients allemands et alsaciens sont attestés. Ils n'ont pas été moins bien traités que les autres, si l'on en croit les dossiers médicaux. À l'inverse, si on leur diagnostiquait une pathologie héréditaire, une maladie psychiatrique chronique ou la perte définitive de leur capacité de travail, les patients originaires de la région courraient le risque d'être transférés vers les établissements de Stephansfeld et de Hoerdt, puis d'être envoyés dans des centres d'« euthanasie ».

LES LEÇONS DU PASSÉ POUR LE TEMPS PRÉSENT

L'étude de la médecine nationale-socialiste telle qu'elle peut être menée avec l'exemple de la faculté de médecine de Strasbourg à l'époque de la *Reichsuniversität* ne répond pas simplement à un impératif moral et politique de réévaluation et de mémoire d'événements qui, relevant d'un « passé grave » (Christian Meier : *schlimm erinnerte Vergangenheit*), continuent à avoir des répercussions sur la société actuelle¹¹¹. Elle nous donne surtout la possibilité de tirer des leçons d'exemples réels d'actes médicaux et scientifiques criminels concernant la pratique (actuelle et future) de la médecine et des sciences de la vie et ses limites politiques et sociales. Différents formats pédagogiques et de recherche s'appuyant sur ces événements marquants permettraient d'interroger les possibilités et les limites, les conditions et les risques d'une conduite responsable dans la recherche scientifique et au sein des structures de santé – pas en théorie, en se contentant d'opposer ces faits à une éthique médicale qui, dans l'idéal, s'imposerait à tous et s'appliquerait de façon universelle, mais en étudiant différentes périodes, différents systèmes sociopolitiques et leurs valeurs culturelles respectives, qui ont une influence sur le rapport entre science et politique propre à chaque époque.

Kreis (cercle informel dit « de Dahlem ») qui était constitué de membres de l'Institut. Lehmann entretenait des relations étroites avec le professeur Othmar von Verschuer et il se fonda sur le rapport d'expertise de son ancien enseignant lorsqu'il rendit une analyse de biologie raciale négative sur une personne en juin 1943. Sur la seule base de photographies et sans examen approfondi, il certifia la présence chez elle « d'indices d'une ascendance juive », ce qui entraînait, aussi bien pour la personne elle-même que pour ses enfants, une discrimination sociale et des conséquences potentiellement mortelles. Voir Hans-Walter Schmuhl: *Grenzüberschreitungen. Das Kaiser-Wilhelm-Institut für Anthropologie, menschliche Erblehre und Eugenik, 1927-1945*. Göttingen: Wallstein 2005, p. 451-452, p. 530. Sur les 16 thèses dirigées par Lehmann, huit s'intéressent à la transmission des maladies héréditaires et à l'hérédité de caractéristiques anatomiques raciales qui, dans deux cas, ont été étudiées sur des prisonniers de guerre britanniques originaires d'Inde. Les huit thèses restantes sont consacrées à des études d'hygiène raciale et de biologie des populations dont Lehmann constatait l'importance singulière pour « l'Alsace en tant que nouveau territoire » (citation d'après Möhler, *Die Reichsuniversität Straßburg*, 2020).

111. Christian Meier: *Das Gebot zu Vergessen und die Unabweisbarkeit des Erinnerns. Vom öffentlichen Umgang mit schlimmer Vergangenheit*. München: Siedler 2010.

Les protocoles expérimentaux qui causèrent (parfois intentionnellement) la mort de sujets humains, et qui ne furent en aucun cas élaborés par des « savants fous » mais par d'éminents universitaires, soulèvent toute une série de questions. Dans quelle logique épistémique ces protocoles expérimentaux s'inscrivaient-ils ? Constituait-ils un fait unique dans l'Histoire ou étaient-ils simplement l'acmé d'une pensée biomédicale aux ramifications bien plus larges et qui perdure peut-être ? On pourrait les comparer aux recherches en médecine tropicale réalisées dans les colonies africaines de pays européens (notamment la France), aux expérimentations humaines, réalisées à peu près à la même époque, qui devaient permettre à l'armée japonaise du Guandong de développer des armes biologiques en Mandchourie occupée, ou encore à l'étude de Tuskegee menée sur des patients syphilitiques afro-américains en Alabama, qui a duré jusque dans les années 1970¹¹². Quelles conjonctures politiques et quelles représentations sociales conduisent à de tels extrêmes ou, au contraire, permettraient de les endiguer ? De nos jours, dans quelle mesure les normes éthiques médicales sont-elles contraignantes partout et efficacement contrôlées par les instances internationales, étant donné que les études médicales et pharmaceutiques sont désormais transnationales et au vu des inégalités de pouvoir politico-économiques, remontant à l'époque postcoloniale, entre les régions du monde où ces normes sont conçues et celles où elles sont appliquées ? L'objectif de ce type de module pédagogique serait de sensibiliser aux risques épistémiques latents de transgression des normes éthiques dans la recherche biomédicale, à leur virulence croissante dans des contextes politiques favorables et au risque spécifique encouru par des groupes discriminés et plus vulnérables de pâtir du progrès médical et thérapeutique.

L'expertise raciale et hygiéniste d'un personnage comme Wolfgang Lehmann met en lumière les caractéristiques de l'*Erbgesundheitspolitik* (politique de « santé héréditaire ») nationale-socialiste qui, grâce à la participation enthousiaste de la communauté médicale allemande et aux recherches universitaires sur l'hérédité, fut inscrite dans la loi et rapidement institutionnalisée après l'arrivée au pouvoir du parti nazi. C'est cette politique qui a engendré le plus grand nombre de cas de stérilisation forcée au monde – du moins jusqu'au milieu du xx^e siècle, avant que la politique internationale de régulation des naissances ne salue des entreprises de stérilisation d'ampleur beaucoup plus grande, notamment en Inde, et que la Chine ne lui emboîte le pas avec sa politique de l'enfant unique. Certes, la tentative d'amélioration du *Volkskörper* (« corps du peuple » collectif), fondée sur des concepts eugéniques et d'hygiène raciale, et la mise en place d'une politique de régulation des naissances motivée par des enjeux socio-économiques ou, de nos jours, par la raréfaction des ressources planétaires, ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Il serait néanmoins intéressant de se pencher sur leurs points communs (par exemple, une sélection sociale et/ou régionale), ainsi que sur les dilemmes éthiques similaires que soulèvent tant une politique de stérilisation forcée que des lois rendant un acte médical obligatoire, par exemple la vaccination contre la Covid-19 dans l'hémisphère Nord, et la pénurie de vaccins contre cette même pathologie dans l'hémisphère Sud. Tous ces cas de figure constituent un aveu d'échec pour la version modernisée à Genève en 1948 et plusieurs fois remaniée du serment d'Hippocrate, le personnel médical en charge se retrouvant ainsi pris dans un conflit de loyauté et de valeurs. Le bien-être et le libre arbitre de l'individu vont à l'encontre des intérêts d'un groupe, qu'il s'agisse du *Volkskörper* national-socialiste, de la population d'un État établi sur une base démocratique ou non, ou de l'humanité elle-même, dont la survie sur Terre est remise en question. Ce type de module pédagogique peut faire prendre conscience du fait que la pratique médicale et la recherche biomédicale s'inscrivent toujours dans une configuration historique et politique particulière. Il permet également d'apprendre à discerner les systèmes de valeurs et de loyautés multiples, parfois incompatibles ou antagonistes qui en découlent, systèmes auxquels les médecins et les chercheurs sont confrontés dans l'exercice de leur profession et entre lesquels ils sont parfois amenés à faire des choix lourds de conséquences.

On peut aborder des dilemmes similaires en étudiant les biographies de patients qui ont pu être reconstituées – patients qui, une fois qu'une maladie chronique avait été diagnostiquée, étaient embarqués dans un funeste voyage à travers les institutions médicales, de la clinique psychiatrique universitaire vers les asiles alsaciens de Stephansfeld et de Hoerd, jusqu'aux centres de mise à mort disséminés dans l'*Altreich*. Les dilemmes qui ressortent de ces cas extrêmes apparaissent clairement dès lors qu'on identifie les caractéristiques des assassinats de

112. Pour des exemples de cette méthode comparative, voir : Gerhard Baader, Susan Lederer, Morris Low, Florian Schmaltz, Alexander von Scherwin: Pathways to human experimentation, 1933-1945: Germany, Japan, and the United States. *Osiris* 20 (2005), 1, p. 205-231.

masse des malades orchestrés par le régime national-socialiste et déguisés en euthanasie, à savoir leur caractère programmatique, systématique et le nombre exceptionnel de victimes, mais aussi dès lors qu'on analyse leurs similitudes avec le traitement différencié des patients psychiatriques qui a cours dans d'autres pays. En période de guerre, du fait de la raréfaction des ressources, ces patients étaient souvent d'autant plus mal logés et mal nourris qu'on estimait que leurs chances de guérison étaient nulles et qu'il devenait plus urgent que jamais de soigner les civils et les soldats blessés au front. Bien sûr, tout système de santé doit composer avec des ressources limitées et la situation économique d'une structure sanitaire peut entrer en conflit avec le bien-être individuel des patients, même en dehors d'une situation dramatique de tri ou de triage des patients. C'est pourquoi il est d'autant plus important que les futurs médecins, et le personnel de santé en général, aient conscience que ce manque de ressources est constitutif du cadre économique dans lequel ils exercent. Ils devraient être capables d'une réflexion critique sur la gestion de cette pénurie dans leurs systèmes de santé respectifs et sur leur lieu de travail, sur les risques qu'entraîne un traitement inégal des patients (en particulier pour les groupes vulnérables) et sur la façon dont cette réalité économique et la hiérarchisation des membres d'une société selon leur catégorie sociale, leur appartenance ethnoculturelle ou leur sexe façonnent leur propre profession.

FORMATS PÉDAGOGIQUES ET DE RECHERCHE

Pour le moment, seules deux commémorations publiques, de portée inégale, ont lieu tous les ans à l'université de Strasbourg. Organisée depuis cinq ans pour les étudiants en première année de santé, la projection, à la faculté de médecine, du film *Le Nom des 86* (réalisateur : Emmanuel Heyd et Raphaël Toledano, Dora Films, 2014), suivie d'une discussion, rappelle l'assassinat des 86 détenus d'Auschwitz. La seconde, à échelle de l'université et de la cité, commémore la rafle de novembre 1943 menée par la Gestapo à Clermont-Ferrand et la déportation qui s'ensuivit des étudiants et des professeurs strasbourgeois qui y avaient été évacués. Cette cérémonie s'adresse à l'ensemble de la communauté universitaire, et plus largement à la population locale. À l'avenir, il faudrait veiller à faire connaître à la population locale et aux touristes le lieu de commémoration central consacré à ce groupe de 86 détenus, les diverses installations commémoratives des autres groupes de victimes et le « chemin du souvenir » traversant le campus de médecine. En outre, des visites guidées régulières, des sorties scolaires d'une journée ou des ateliers thématiques ponctuels dans le cadre de la formation continue des professionnels de santé pourraient être organisés.

La deuxième priorité de ce futur travail de mémoire est de s'adresser plus particulièrement aux étudiants inscrits à la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, dans les instituts de formation en soins infirmiers, à la faculté de pharmacie, en bioéthique, en santé publique et en sciences de la vie. C'est précisément l'actualité des problématiques d'éthique médicale et de gestion des professions de santé qui ont illustré notre propos et qui ressortent de l'étude de la médecine nationale-socialiste et de ses manifestations à la *Reichsuniversität*, qui justifie d'accorder plus d'importance à ce chapitre de l'histoire de la faculté de médecine de Strasbourg dans les programmes de formation des professions de santé. Il faudrait créer, à cet effet, de nouveaux programmes d'enseignement alliant judicieusement mémoire des événements et leçons en à tirer. Mais ces modules d'histoire de la médecine ne devraient pas être conçus comme un exercice obligatoire, dense et asséné d'un bloc : il faudrait les répartir sur l'ensemble du cursus en les y intégrant à différents endroits.

Les doctorants constituent la troisième pierre angulaire de ce travail pédagogique. Il est primordial de pérenniser l'étude historiographique de la médecine nationale-socialiste à la *Reichsuniversität* dans son contexte régional. Un certain nombre de questions reste en suspens concernant les modalités et l'étendue de la participation de la *Reichsuniversität* à des mesures eugéniques et d'hygiène raciale, à la mise à mort de malades et au travail forcé, mais aussi concernant la complicité (ou non), la collaboration et la résistance de la population alsacienne, qu'il s'agisse des étudiants, du corps universitaire, du personnel des cliniques ou des employés des structures de santé et de la municipalité. À ce niveau (le troisième cycle universitaire), l'accent devrait être mis sur le débat contemporain autour des implications éthiques, philosophiques, de droit international et de politique de race et de genre de la médecine nationale-socialiste, ainsi que sur l'analyse critique du retard de plus de 70 ans accumulé par l'université de Strasbourg avant d'effectuer ce travail. Il faudrait aussi réfléchir à des supports pédagogiques adaptés aux différents cursus universitaires et au traitement artistique de ces événements historiques qui pourraient ensuite être intégrés à l'espace public. Ces objectifs pourraient déboucher

sur la création d'une chaire de professeur invité ou simplement d'une bourse de recherche d'un an pour préparer une thèse ou toute autre publication scientifique. Des financements à court terme pourraient être alloués à des chercheurs internationaux souhaitant exploiter les bases de données élaborées par la Commission, les collections concrètes ou numérisées, et les archives régionales et universitaires. Si les travaux menés grâce à ces bourses devraient avoir un lien avec la faculté de médecine de la *Reichsuniversität*, il ne faudrait cependant pas trop les restreindre dans l'espace ou dans le temps afin que les doctorants puissent s'emparer de nouvelles problématiques et se référer au temps présent.

C'est précisément pour les encourager à poursuivre ce travail de mémoire que la Commission historique a constitué une vaste base documentaire en créant des bases de données biographiques, archivistiques et bibliographiques, en remplaçant les collections de préparations dans leur contexte historique, en étudiant et en évaluant les fonds d'archives régionaux, en reconstituant des liens locaux et régionaux de la faculté de médecine avec les instances de la puissance occupante et l'appareil de persécution nationale-socialiste, et en publiant des biographies en lien avec la médecine nationale-socialiste à la *Reichsuniversität*. Grâce au wiki Rus~Med créé par la Commission et dont l'université assurera la gestion, certains de ces fonds sont déjà accessibles sous forme numérique aux chercheurs qui souhaiteraient poursuivre ce travail, et plus largement, à toute personne qui voudrait en apprendre davantage sur ce sujet. À l'avenir, on pourrait aussi envisager une utilisation interactive de ces fonds par les personnes qui s'intéressent à l'histoire. Par exemple, la base de données biographiques peut déjà être exploitée dans le cadre d'autres études en histoire sociale et professionnelle, et ce à différents niveaux, du projet d'élève de primaire à la thèse de doctorat.

Les réflexions présentées dans ce chapitre visent à promouvoir un futur travail de mémoire durable qui rayonne, au-delà de la faculté de médecine, sur toute la région européenne où elle est établie. En menant à bien et avec la plus grande minutie ce travail de grande envergure qui trouve son origine dans des crimes médicaux et scientifiques d'une extrême violence commis au xx^e siècle, l'université de Strasbourg aurait la possibilité de s'imposer dans la région comme centre d'enseignement et d'apprentissage d'une éthique médicale adossée à l'histoire pour réfléchir aux problématiques actuelles d'une pratique médicale, scientifique et pharmaceutique mondialisée.

4. LISTE DE PRÉCONISATIONS CONCRÈTES POUR UNE POLITIQUE MÉMORIELLE DURABLE

COMMÉMORATIONS ET LIEUX DE MÉMOIRE

- Mise en place d'un lieu de commémoration central ouvert au public pour le groupe des 86 (avec individualisation des victimes), si possible dans la cour intérieure de l'Institut d'anatomie.
- Éventuellement, mise en place d'un lieu de commémoration analogue pour les victimes de Haagen et Bickenbach.
- Les victimes devraient être nommées avec leur nom, prénom, date de naissance et de décès et la cause de leur décès. Quand des nombres de victimes sont donnés, ils seront idéalement en lien avec des noms identifiés. Il convient de reconnaître aussi que des survivants victimes ont souvent été déboutés de leur demande d'indemnisation.
- Localisation des principaux lieux où se sont déroulés des actes criminels (Instituts d'anatomie et de pathologie, Institut de dermatologie, ancien Institut d'hygiène, terrain sur lequel se dressait le baraquement réservé aux travailleurs de l'Est malades, clinique psychiatrique, etc.).
- Présentation muséographique des collections de coupes et d'échantillons de tissus anatomiques, dermatologiques et pathologiques ainsi que des préparations macroscopiques pathologiques dans leur site historique, les combles de l'Institut de pathologie.
- Signalisation d'un certain nombre de lieux où se sont déroulés des actes criminels par des panneaux explicatifs, des vitrines d'exposition extérieures, des bornes d'information numériques.
- Mise en place d'un « chemin du souvenir » passant par tous ces lieux.
- Installation à toutes les entrées du campus de médecine et de l'hôpital civil de grands plans indiquant les lieux où se sont déroulés des actes criminels.

- Installation d'une carte régionale ou d'un autre type de maquette en relief mettant en évidence les connexions entre la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* et les institutions nationales-socialistes où des personnes ont été persécutées ou mises à mort (Natzweiler, Auschwitz, Stephansfeld, Hoerdt, les centres de mise à mort en Allemagne, les camps de travailleurs forcés, les lieux où les travailleurs forcés étaient employés, à partir des informations disponibles dans les dossiers médicaux, etc.).
- Identification des locaux les plus significatifs sur le plan historique (morgue de l'Institut d'anatomie, anciens bureaux des principaux auteurs de crimes, laboratoires, etc.).
- Mise en place, à l'entrée de chacun des sites choisis, de plans par étage indiquant à quoi servaient les différentes pièces à l'époque de la *Reichsuniversität*.
- Transformation (partielle) en musée de certains locaux (avec, le cas échéant, présentation de collections qui ont été conservées, d'instruments originaux, de manuels, de plans de cours, de listes d'inscription, de thèses et autres documents, photographies d'époque, biographies de victimes, d'auteurs de crimes, d'étudiants etc.).
- Élaboration d'une formule permettant l'accès permanent/régulier/temporaire de visiteurs aux locaux transformés en musée.

DOCUMENTATION

- Pérennisation du contenu et de la maintenance, accessibilité pour le grand public et mise en place d'une interactivité pour la base de données wiki Rus~Med conçue par la Commission.
- Création et pérennisation d'un site internet sur la médecine nationale-socialiste à la *RUS*.
- Préservation de toutes les collections traitées par la Commission.
- Présentation au grand public de certaines portions des collections.
- Leçons du passé pour le temps présent
- Élaboration de modules pédagogiques pour différentes parties des cursus de médecine, santé, autres professions de santé et sciences de la vie.
- Formation continue des enseignants concernés.
- Élaboration de programmes de sorties scolaires pour les primaires et d'autres groupes cibles.
- Élaboration de propositions d'ateliers pour différents groupes de professionnels de santé.

RECHERCHE

- Bourses de courte durée pour l'étude d'archives dans les bases de données mises en place par la Commission, les collections et/ou dans les centres d'archives locaux (sur le modèle des bourses du *Rockefeller Archive Center*).
- Bourses d'un an pour la préparation de mémoires ou thèses universitaires, de publications scientifiques, de supports médias, de réalisations artistiques dans le cadre thématique plus large de la médecine à la *Reichsuniversität*.
- Création d'une chaire de professeur invité dans le cadre thématique plus large de la médecine sous le national-socialisme et à la *Reichsuniversität*.

IX. Publications

PRÉSENTATIONS

- Christian Bonah, Gabriele Moser: *Von „Idiotenanstalten“ und Familienpflege zur Kinder-„Euthanasie“: Ein vergleichender deutsch-französischer Blick zur Geschichte des Umgangs mit „zurückgebliebenen“ Kindern 1880-1940* (Kinderklinik der Universität Freiburg im Breisgau, 26 février 2018).
- Gabriele Moser: *Die medizinischen Dissertationen der „Reichsuniversität Straßburg“ 1941-1944/1945 – Medizinische Normalforschung unter Okkupationsbedingungen?* (Atelier „Medizinische Dissertationen im Nationalsozialismus“, Institut für Geschichte der Medizin, Universität Gießen, 25/26 septembre 2018).
- Aisling Shalvey: *Theses from the Kinderklinik, Reichsuniversität Straßburg, 1941-1944* (Atelier „Medizinische Dissertationen im Nationalsozialismus“, Institut für Geschichte der Medizin, Universität Gießen, 25/26 septembre 2018).

PUBLICATIONS

- Lina Biancarelli: *Promovieren in der medizinischen Fakultät der (Reichs-) Universität Straßburg während und nach der Nazizeit 1947-1941: Ideologische Unterschiede oder Anpassung?* (Hausarbeit, Institut für Geschichte der Medizin und Ethik in der Medizin an der Charité Berlin, Prof. Thomas Beddies, 2018).
- Christian Bonah, Gabriele Moser: Zu den elsässischen und lothringischen psychiatrischen Anstalten Hoerd, Lörchingen, Rouffach und Stephansfeld sowie zur Psychiatrischen Universitätsklinik Straßburg im Nationalsozialismus. In: Maïke Rotzoll *et al.* (dir.): *Der regional vernetzte Krankmord. Die Heil- und Pflegeanstalt Klingenstein/Pfalz in Verbindung mit Baden, Bayern, Elsass und Lothringen. Berichte des Arbeitskreises zur Erforschung der nationalsozialistischen „Euthanasie“ und Zwangssterilisation 12*. Köln: Psychiatrie Verlag 2018, p. 58-79.
- Christian Bonah, Florian Schmaltz: From witness to indictee. Eugen Haagen and his court hearings from the Nuremberg Medical Trial (1946-1947) to the Struthof Medical Trials (1952-1954). In: Paul Weindling (dir.): *From Clinic to Concentration Camp. Reassessing Nazi Medical and Racial Research, 1933-1945*. London, New York: Routledge 2017, p. 293-315.
- Christian Bonah, Florian Schmaltz: The reception of the Nuremberg Code and its impact on medical ethics in France: 1947-1954. *Wiener Klinische Wochenschrift. The Central European Journal of Medicine* 130 (2018), 3, p. 199-202.
- Franziska Eckert, Astrid Ley, Gabriele Moser, Hans-Joachim Lang, Paul Weindling: Facing the guilt and commemorating the victims – German radiology and radiation oncology during National Socialism. *Journal of the American College of Radiology* 15 (2018), p. 669-673.
- Hans-Joachim Lang: *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*. Traduit par Valentine Meunier. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg 2018.
- Aisling Shalvey: *History of Paediatric Treatment in the Reichsuniversität Straßburg* (sous la direction de Catherine Maurer [ARCHE, université de Strasbourg] et Paul Weindling [Oxford Brookes], soutenue le 12 mars 2021).
- Leonie Werner: *Medizinstudierende an der „Reichsuniversität“ Straßburg (1941-1944). Soziale Zusammensetzung und Studienalltag im vorklinischen Studium* (Wissenschaftliche Arbeit für das Lehramt an Gymnasien, Historisches Seminar, Universität Freiburg im Breisgau, Prof. Dr. Sylvia Paletschek, 2019).

Annexe 1 : Tableau des préparations des collections de pathologie

Préparations					
	Préparation	Numéro ID	Fiche papier/Cire	Notes	Identification
1	Iléus intestinal	100/42	Papier	<i>Strangulationsileus dünndarm</i>	Andreas Fuchs 10j (<i>chirg kl</i>)
2		139/42	Papier	<i>Niere bei myelotische leukämie</i>	Metzler (med A)
3		141/42	Papier	<i>Akute Nephrose mit Hochgradiger schwellung</i>	Josef Kremmel 82j (<i>nerven kl</i>)
4	Foie, vessie	142/42	Cire		Ludwig Biroht 66 J (chir B)
5		142/42			Josef Kremmel 82j (<i>nerven kl</i>)
6	Ulcère d'estomac, hémorragie	166/42	Papier	<i>Verblutung aus einem chronischen Magengeschwür, Arrodiertes (?) Gefäß, Geschwursgrund</i>	Eduard Deiber (med B)
7	Foie	184/42	Papier	<i>Chronische Choleo-Zystitis, amyloid...</i>	Elizabeth Muller 21 J (<i>Frauenklinik</i>)
8		184/42	Papier	<i>Cholecystis Niere amyloide</i>	Josephine Bey (med A)
9		2442/42 sta	Papier	<i>Seminom</i>	Non identifié
10		305/42	Papier	<i>Reservelazarette Hagenau, Myxom?</i>	Non identifié
11		307/42	Cire		Non identifié
12		322/42	Papier	<i>Magen fam...</i>	Non identifié
13		367/42	Papier	<i>Harnsäureinfarkt 1 m weiblich</i>	Non identifié
14		372/42	Papier		Non identifié
15		372/42	Papier	<i>Granularatrophie der Nieren 49 J männlich</i>	Non identifié
16		376/42	Papier	<i>1 Monat Herzen Re Infarkt</i>	Non identifié
17		386/42	Papier	<i>Maligne Nephrosklerose</i>	Non identifié
18		387/42			Non identifié
19		391/42	Papier	<i>Schrumptab... ostata 78 J männlich</i>	Non identifié
20		393/42			Non identifié
21	Nouveau-né (fente labiale, fente palatine, hydrocéphalie)	429/42	Papier	<i>Hasenscharte Wolfsrachen Hydrocephalis männlich 15 J</i>	Non identifié
22		430/42			Non identifié
23		430/42	Papier	<i>Nebenniere Carcinom Metastase 54 J</i>	Non identifié
24	Cerveau	84/42	Papier	<i>Purpura Werlhof: Petechiale (?) Blutungen der Hirnsubstanz u. d. weichen Häute, weiblich 2 J</i>	Lang (<i>kinder kl</i>)
25		95/42	Papier	<i>Hydronephrose</i>	Berta Fuchs 40 J (med A)
26	Foie	15/09/1942	Papier	<i>Med Klinik III Sekt 285 55j Nawalz (?) ; Épithélioma de l'oesophage de la bifurcation bronchique (fiche française)</i>	Hessing van Alst
27		2442/42 sta	Papier	<i>Seminom</i>	Non identifié
28		1...42	Papier	<i>Uteruspolyp</i>	Fritz Mantele
29		..1/43	Cire		Emma Zago 16j (chir A)
30		/43	Papier	<i>Haematogene Nierenabcesse 53 J</i>	Non identifié

31		116/43	Papier	Ramollissement cérébral ancien chir	Susanna Boehler 3 Monate (kinder kl)
32		118/43	Papier	62j weiblich Cystenbildung an der Unterfläche bei den Frontallappen	Maria Blankenberg (nerven kl)
33		118/43	Papier	9 J 264 Gehirn	Ne correspond pas
34		134/43			William Hitzner 57 J (med II)
35		147/43	Papier	Schilddrüsen Carcinom 56 J weiblich	Johann Katzenmayer (nerven kl)
36	Cancer du cerveau	153/43	Papier	Multiple Meningioma der Falx cerebri und des Tuntoriums. Weiblich 38 J	Ne correspond pas
37		153/43	Papier	Megasigmoid weiblich 71 J	Karl Rehm
38		157/43	Papier	72 jahre allgemein Atrophie des Gehirns	Eugen Muff (nerven kl)
39	Cerveau	160/43	Papier	Thrombophlebitis des Sinus sigmoideus weiblich 30 J	Ludwig Stuckle
40	Cancer de l'estomac	161/43	Papier	Ringförmig gewuchertes... Magencarcinom - weiblich - 45 J	Elize Fochem (med II)
41		173/43	Papier	Mega Sigmoid	Bernhard Schwerer 5 tage (kinder kl)
42		174/43	Papier	Hypertrophie der Nebennierenrinde 70 J weiblich	Karl Worle 70 J (med I)
43	Intestin grêle, infarci	176/43	Papier	Haemorrhagische Infarzierung des Dünndarms infolge mehrfacher Umschlingung Mesenterialwurzel durch obere 1 Monat	Alfred Gull (kinder kl)
44		177/43			Josef Meyer 48 J (chir)
45	S entre le gosier et la trachée	185/43	Papier	Congenitale Spaltbildung Oesophagus u. d. Trachea (oesophago-tracheal-fistel) weiblich 3 J	Paul Biedermann (kinder kl)
46	Cœur	1865/43			Non identifié
47		1865/43			Non identifié
48		193/43	Papier	Gestilltes Stupmyom des Fundus Uterie	Ne correspond pas
49		198/43	Papier		Theresia Kemmer (psych kl)
50	Langue	21/43	Cire	N/A	Ferkel 55j (med I)
51		225/43	Papier	TBC Geschwüre des Jejeunum	August Lindner 46 jahre (med I)
52		230/43	Papier	47 J	Ne correspond pas
53		231/43			Sofie Hoffmann (chir A)
54		231/43	Papier	Akute Pyelonephritis 66 J	Sofie Hoffmann (chir A)
55		240/43	Papier	Osteochondritis syphilitica distales Ulnaköpfchen links 4 Monate	Gilbert Bedner (kinder kl)
56		28/43			Anna Borsert 44 J (med III)
57	Fracture de la colonne vertébrale	280/43	Papier	Kompressionsfraktur der Wirbelsaule mit Dislokation des 11 BW weiblich 47 J	Lina Siess (nerven kl)
58		280/43	Papier	Traumatische Hirncysten 47 J weiblich	Lina Siess (nerven kl)
59	Peau	285/43	Cire		Georg Robitzer 46 J (chir A)

60		298/43	Papier	<i>Perivestibulare und subkasulare Metastasen generalisierter Lymphosarcomatose Lymphbahnenemetastasierung</i>	Reich med II (private)
61		305/43			Maria Jung 43 J (Frauenklinik)
62		311/43	Papier	<i>Oesophagus Varizen bei Lebercirrosis</i>	König 41 Jahre (med II)
63	Cancer du pancréas	312/43	Papier	<i>Pancreas carcinom weiblich 37 J</i>	Emilie Mulheim Bretzing
64		319/43	Papier	<i>Käsige Tuberkulose der Niere 37 J weiblich</i>	Alfons Schlick 27j (med I)
65		323/43	Papier	<i>Blutung der Herzmuskels</i>	Berta Wolf 72j
66		328/43			Albert Stauffer 56j (med II)
67		354/43			Johann Lauer (chir)
68		355/43	Papier	<i>Varicose</i>	Karoline Mursch (med II)
69		355/43	Papier	<i>Prolaps des Uterus nekrose der prolabierten 71 J weiblich</i>	Karoline Mursch (med II)
70		367/43	Papier	<i>Myom der Uterus</i>	Marie Magdalene Burckel 1 Monat (kinder kl)
71		368/43			Nikolaus Michel 50 J (med)
72		378/43	Papier	<i>Pachymeningitis haemorrhagica</i>	Émile Dragon 31 J (chir B)
73	Fœtus	4/43	Cire		Ne correspond pas
74	Tumeur au cerveau	402/43	Papier	<i>Chlorosarkomatose der Schädelkappe weiblich 22 J</i>	Leninger (nerven kl)
75		403/43	Cire	<i>Frische... Nephritis (?)... Glomnuleronephritis</i>	Ne correspond pas
76		50/43	Papier	<i>Gynacomastia carcinomatose</i>	Emil Christmann 42 J (med I)
77		50/43	Papier	<i>Nebenniere Metastasen mannliches Mammacarcinom</i>	Emil Christmann 42 J (med I)
78		510/43	Papier	<i>Ulcerose colitis nach Abstassung der pseudomembran</i>	Frau Wenzel 60j (med II)
79		55/43	Papier	<i>Hydrops der Gallenblase</i>	Emma Vouillarmet
80		577/43	Papier	<i>Rippenmetastese Weiblich 41 J Pathol Institut Straßburg</i>	Sofie Seitler (med II)
81	Carcinome métastasé	577/43	Papier	<i>Metastasierende Kolloidstruma – weiblich – 41 J</i>	Sofie Seitler (med II)
82		589/43	Papier	<i>Embolie avec hémorragie cérébrale de l'écorce pariétale ramollissement du noyau lentr...</i>	Luise Horth 7 J (kinder kl)
83		589/43	Papier	<i>Anaemischer Infarkt der Niere 7 J weiblich</i>	Luise Horth 7 J (kinder kl)
84		591/43	Papier	<i>3 Jahre Ascariasis</i>	Non identifié
85	Leucémie lymphatique	595/43	Papier	<i>Lymphatische Leukämie 1) Milz, 2) Knochenmark 68 J weiblich</i>	Karl Giess
86		655/43			Frederika Kern 54 J (med I)

87		679/43	Papier	<i>Chron entzündliche sekundäre Schrumpfnieren rote Granularatrophie 61j</i>	Luise Komper Kittel (med II)
88		681/43	Papier		Joachim Zinsel 29 J (<i>nerven kl</i>)
89		70/43	Papier	<i>Soldat steyer, stauungniere</i>	Ne correspond pas
90	Peau et œsophage	74/43	Papier	<i>Kuntzman, weiblich, 57 J oesophagus</i>	Anna Kuntzmann
91		75/43			Paul Kaufmann 52 J (<i>nerven kl</i>)
92		81/43	Papier	<i>Renus</i>	Paula Baerthel 8 J (<i>kinder kl</i>)
93	Ovaire	968/43	Papier	<i>Haematose degenerat... ovar</i>	Non identifié
94		1986/43 stat	Papier	<i>Haematose salpynx cystisch degeneratieres ovar</i>	Non identifié
95	Cancer du sein	2390/43 stat	Papier/Cire	<i>Spindelzellensarkom der mamma weiblich (chir à la cire rouge)</i>	Non identifié
96	Adénome du sein	2508/43 stat	Papier	<i>Fibroadenom der Brust weiblich</i>	Non identifié
97	<i>Situs inversus</i>	101/44	Papier	<i>Situs inversus weiblich</i>	Mickelech (<i>kinder kl</i>)
98		119/44	Papier	<i>Magengeschwür...</i>	Rolf Schreckenber 1 Monat
99		122/44	Papier	<i>Geplatzter Varixknoten bei Leber Cirrose</i>	Edmund Georger 59j (chir 1)
100	Infection sur le front	173/44	Papier	<i>Stirnhirnabszess pyocyaneus 60 J</i>	Jakob Richert (med II)
101		206/44	Papier	<i>Melkesches Divertikel 2 J</i>	Robert Meyer (<i>kinder kl</i>)
102		215/44			Julius Mack 72 J (<i>nerven kl</i>)
103		218/44	Papier	<i>Ovarial Cysten</i>	Dorothea Stoehr 69 J (med II)
104		262/44	Papier	<i>Myom der Blase 62 J</i>	Annie Zehner 1 Monat (<i>kinder kl</i>)
105		337/44	Papier	Tumeur suprasellaire avec invagination dans le 3 ^e ventricule. Hydrocéphalie interne	Sofie Pinke Eschhausen 49 J (chir 1)
106		371/44	Papier	<i>Stauchungsniere</i>	Non identifié
107	Peau	371/44			Non identifié
108	Bras et jambes de l'enfant	380/44	Papier	<i>Malformatus (lues?)</i>	Non identifié
109	Colonne vertébrale	11/04/1944	Papier	<i>Oesophagus m perforation Aorta 9.233 Mulhauser ♂ 64 J</i>	Julius Neuhauser
110		9389/44 st	Papier	<i>Blasenmole</i>	Non identifié
111		9.../44	Papier	<i>Subarachnoidale Blutungen mit eitriger Meningitis links ; Aneurisme du rameau communicant antérieur avec hémorragie sous arachnoïdienne</i>	Eugen Georger (med I)
112		16	Papier	<i>Darmkrebs</i>	Non identifié
113	Cerveau	69	Cire		Non identifié
114		156	Cire		Non identifié
115		156			Non identifié
116		264	Cire		Non identifié
117		317			Non identifié

118		317	Papier	Hémorragie apoplectique dans un cyste du cervelet	Non identifié
119		495	Papier	Poliomyélite aiguë	Non identifié
120		589	Papier	<i>Hauth 7 J</i>	Luise Horth 7 J (<i>kinder kl</i>)
121	Tumeur chronique dans l'estomac		Papier	<i>Trichobezore des magens krankenhaus Hagenau</i>	Ne correspond pas
122			Papier	<i>Cephal haematom</i>	Non identifié
123			Papier	<i>Frische unscribe alte Narben</i>	Non identifié
124			Papier	Leucémie myéloïde cardiaque	Non identifié
125	Muscle et peau		Papier		Non identifié
126	Cerveau	N/A	N/A		Non identifié
127	Cerveau	N/A	N/A		Non identifié
128		S.106	Papier	<i>Sommer chir B 65 J</i>	Adolf Sommer
129		S.206	Papier	<i>Anton Josef med II 18 J</i>	Anton Josef
130		S531	Papier	<i>Milz 65 J</i>	Colombanus Hauswald
131		S57.7	Papier	<i>♀ 41 Gutler 3 Stücke</i>	Sophie Seitler
132		SN 160	Papier	<i>Stück li Ohr 273</i>	Non identifié
Fiches d'identification détachées des préparations					
133	Fiche volante	531/43	Papier	<i>Pathologisches Institut RUS Lymphosarkomatose der Milz 65 J ♀ sektions nummer 531.43</i>	Colombanus Hauswald
134	Fiche trouvée sur une préparation de cerveau mais elle ne correspond pas		Papier	<i>Feuerstein Leber, männlich 4 Monate</i>	Non identifié

Annexe 2 :
Préparations mentionnées dans les travaux de thèse
dirigés par August Hirt

Préparation	Description	Identification
Ernst Jaeger, Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Schilddrüse, 1943		
p. 9, n°93	<i>m, 26 J, gest. an Appendicitis-Peritoniti</i>	Pas de préparation
p. 10, n°1	<i>(Operationsmaterial), w, 20 J, klin.: leichte Thyreotoxikose</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 11, n°77	<i>m, 33 J, gest. an Lungenabszessen nach Pneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 12, n°102	<i>m, 67 J, gest. an Pneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 13, n°177	<i>m, 40 J, beginnende Leberzirrhose, Endocarditis, Ulcus ventriculi</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 14, n°2	<i>(Operationsmaterial), w, 22 J, Struma parenchymatosa diff.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 15, n°186	<i>w, 41 J, gest. an Lungenembolie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 15, n°67	<i>Jugendlicher (m), 15 J, gest. an Bauchfelltuberkulose</i>	Karl S., pas de préparation
p. 16, n°133	<i>m, 50 J, gest. an Urämie nach chron. Glomerulo-Nephritis</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 17, n°A	<i>m, ca. 30 J, Akute Glomerulo-Nephritis</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 18, n°134	<i>m, 57 J, gest. an Lungencarcinom</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 18, n°72	<i>w, 48 J, gest. an Myocardinfarkt</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 19, n°66	<i>m, ca. 60 J, gest. an Br.[Broncho]-Pneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 20, n°41	<i>m, 60 J, gest. an eitiger Meningitis</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 21, n°101	<i>m, 62 J, gest. an Ileocoecalcarinom</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 22, n°94	<i>w, 64 J, gest. an Lungenembolie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 23, n°135	<i>w, 65 J, gest. an Niereninsuffizienz nach chron. Nephrose</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 23, n°85	<i>w, 45 J, gest. an Grippepneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 24, n°163	<i>w, 43 Jahre, gest. an Endocarditis</i>	Pas de préparation ou d'identification

Albert Klein, <i>Die Eigenfluoreszenz der menschlichen Nebenniere</i>, 1943		
p. 25, n°225	<i>Tbc. beider Lungen, tuberkulöse Ulcera des Dünndarms u. tub. Peritonitis</i>	August Lindner, préparation trouvée
p. 27, n°210	<i>40 J, Fibrinös eitrige Peritonitis</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 29, n°220	<i>64 J, alte cirrhot. Tbc. der Lungen mit einer faustgroßen Kaverne</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 31, n°149	<i>49 J, Karzinom der Vagina, viele Metastasen im kleinen Becken</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 33, n°307	<i>70 J, Rendocardiditis, hochgrad. allg. Sklerose, Lobärpneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 35, n°307	<i>65 J, Lobärpneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 38, n°240	<i>4 Monate, Lues congenita</i>	Gilbert B., préparation trouvée
p. 42, n°137	<i>4 Monate, Säugling, Otitis media, Pneumonie</i>	Alfred S., pas de préparation
Gerhard Teufel, <i>Fluoreszenzmikroskopische Beobachtungen an der menschlichen Leber</i>, 1943		
p. 13, n°175	N/A	Pas de préparation ou d'identification
p. 14, n°76, 154, 130	N/A	Pas de préparation ou d'identification
p. 16, n°154	N/A	Pas de préparation ou d'identification
p. 17, n°179	N/A	Pas de préparation ou d'identification
p. 18, n°160	N/A	Ludwig Stuckle, préparation trouvée
p. 19, n°78	<i>50 jährige Frau mit Lues III</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 21, n°124	<i>67 jähriger Mann mit beginnender Cirrhose</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 21, n°66	<i>60 jährige Frau mit Bronchopneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 23, n°93	<i>26 jähriger Mann, an Appendizitis mit Peritonitis verst.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 23, n°79	<i>60 jährige Frau, acuter Tod durch Lungenembolie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 23, n°77	<i>33 jähriger Mann, Pneumonie u. Lungenabszesse</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 25, n°58	<i>2 Monate altes Mädchen, ausgedehnte Bronchopneumonie</i>	Marie S., pas de préparation
p. 27, n°129	<i>53 jähriger Mann, entzündliche Lungenödeme</i>	Pas de préparation ou d'identification

p. 27, n°111	<i>74 jähriger Mann, Bronchopneumonie u. Tbc.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 27, n°96	<i>Frau, Ileocöcal-Ca</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 29, n°108	<i>53 jähriger Phtisiker</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 31, n°175	<i>57 jährige Frau mit Urogenital-Tbc. etc.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 31, n°154	<i>Kind mit biliärer Zirrhose</i>	Ferdinand E., pas de préparation
p. 31, n°130	<i>20 jähriger Mann mit Morbus Basti (?) u. Pachymenengitis hämorrhagica</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 33, n°94	<i>64 jährige Frau, hochgradige Adipositas, Zysteniere etc.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 35, n°179	<i>68 jährige Frau, Paralysis agitans etc.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 35, n°X	<i>62 jähriger Mann, ausgedehnte Carcinose</i>	Pas de préparation ou d'identification
Hanspeter Naegele, Die Eigenflourescenz der menschlichen Niere bei der Betrachtung im ultravioletten Licht, 1944		
p. 34, n°213	<i>1 ½ jähriges Mädchen. Fibrinreiche Pneumonie. Diletatio cordis</i>	Rosemarie G., pas de préparation
p. 36, n°218	<i>„kindliches Organ“ Tentoriumriss u. subtentoriale Blutungen</i>	Braun Stillbirth, pas de préparation
p. 37, n°229	<i>17 jähriges Mädchen, TB der Lungen, der Nieren u. d. Darms. Hochgradige Kachexie</i>	Document papier manquant
p. 40, n°110	<i>3 jähriger Knabe. Tumor im Bereich der corpora mamillaria (...). Nierensteinbildung</i>	Siegfried K., pas de préparation
p. 41, n°231	<i>66 jährige Frau. Urämie u. chronische Nephritis</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 44, n°111	<i>74 jähriger Mann. Bronchopneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 45, n°107	<i>39 jähriger Mann. Tbc.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 46, n°219	<i>66 jähriger Mann. Progressive paralyse</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 46, n°212	<i>59 jähriger Mann. Schwerste eittrige Menengitis u. Granularathropie d. Nieren</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 48, n°212	<i>59 jähriger Mann. Schwerste eittrige Menengitis u. Granularathropie d. Nieren</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 48, n°93	<i>26 jähriger Mann. Peritonitis diffusa</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 49, n°225	<i>46 jähriger Mann. Lungen-Tbc., Ulcera d. Dünndarms, eittrige Peritonitis</i>	Pas de préparation ou d'identification

p. 50, n°78	<i>50 jährige Frau. Progressive Paralyse (...) Hydrocephalus (...)</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 50, n°66	<i>Bronchopneumonie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 51, n°219	<i>66 jähriger Mann. Progressive paralyse (...)</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 51, n°214	<i>Multiple Sklerose. Hydronephrose</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 52, n°217	<i>35 jähriger Mann. Ca-Metastasen in Leber etc.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 52, n°216	<i>40 jähriger Mann. Stauungsfettleber etc.</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 53, n°79	<i>60 jährigen Mann. Lungenembolie</i>	Pas de préparation ou d'identification
p. 54, n°225	<i>46 jähriger Mann. Lungen-Tbc., Ulcera d. Dünndarms, eitrige Peritonitis</i>	Pas de préparation ou d'identification

Annexe 3 :
La Medizinische Fakultät der Reichsuniversität Straßburg
– structure et personnel des cliniques et des instituts médico-scientifiques
en 1942/1943

Anatomisches Institut

Direktor:

August HIRT

Wiss. Assistenten:

Anton Kiesselbach

Karl Wimmer

Physiologisches Institut

Direktor:

Hans LULLIES

Wiss. Assistenten:

Karl Brecht

Elisabeth Renning

Gerhard Rudolph

**Physiologisch-
Chemisches Institut**

Direktor:

Hanns DYCKERHOFF

**Pharmakologisches
Institut**

Direktor:

Heinrich GEBHARDT

Wiss. Assistenten:

Mario Reiser

Hans-Andreas Riegert

Pathologisches Institut

Direktor:

Fritz KLINGE

Oberassistent:

Wilhelm Eickhoff

Wiss. Assistent:

Günther Dotzauer

**Experimentell-
Pathologisches Institut**

Direktor:

Fritz KLINGE

Oberassistent:

Helmut Kaiserling

**Institut für
gerichtliche Medizin
u. Kriminalistik**

Direktor:

Ferdinand v. NEUREITER

Wiss. Assistent:

Gerhard Rossow

**Institut
f. Rassenbiologie**

Direktor:

Wolfgang LEHMANN

Wiss. Assistent:

(Hans Grimm)

Hygienisches Institut

Direktor:

Eugen HAAGEN

Oberassistent:

Friedrich Trenz

Wiss. Assistenten:

Hellmut Graefe

Hellmut Ostertag

**Personal 1945, erfasst
von CIOS (*)**

Curt Becker

Willy Beyer

Wilhelm Cording

Brigitte Crodel

Fritz Eckstein

Olga Eyer

Hellmut Graefe

Eugen Haagen

Annelore Haase

Ilse von der Heyden

Albrecht Kairies

Walter Krupé

Maas

Hellmut Ostertag

Edith Schmidt

Victor Schuh

Inge-Marie Schultze

Paul Stadtler

Friedrich/Frédéric

Trenz Alexandra von

Tschammer und Osten

Alfred Werling

Albertine Wiedenkeller

Karolina Wywiorska

**Forschungsinstitut der
Medizinischen Fakultät
Biologische Abt.**

Leiter:

Otto BICKENBACH

Physikalische Abt.

Leiter:

Rudolf FLEISCHMANN

Wiss. Assistenten:

Erwin Heintz

Hugo Neuert

Chemische Abt.

Leiter:

Friedrich WEYGAND

**Personal 1945, erfasst
von CIOS (*)**

Hildegunde Barkhausen

Otto Bickenbach

Erika Clotowsky

Gottfried von Droste

zu Vischering Padberg

Rudolf Fleischmann

Erwin Heintz

Fritz/Frédéric Letz

Hugo Neuert

Irmgard von Noorden

Helmut Rühl

Kurt Vogelbach

Friedrich Weygand

Konrad Zimmermann

Quelle:

Reichsuniversität
Straßburg: *Personal- und
Vorlesungsverzeichnis
Winter-
Semester 1942/1943.*
Strassburg: Heitz &
Co 1942.

(*) CIOS / Combined
Intelligence Objectives
Sub-Committee: Medical
Targets in Strasbourg
Area (Item N°. 24), 1945.

Medizinische Univ.

Klinik

Direktor:

Johannes STEIN

Abt. I

Oberärzte:

Gunnar Berg

Werner Fink

Hajo Wolbergs

Wiss. Assistenten:

Wilhelm Trill

Karl Loos

Karl Doerr

Harald Neugebauer

Werner Jordan

Eva Marie Embacher

Paul Matthis

Karl Heintz

Guido Bommer

Willi Wagner

Abt. II

Leiter:

Werner Hangarter

Wiss. Assistenten:

Friedrich August Schaaf

August Bostetter

Günther Holzapfel

Renatus Piffert

Else Heyl

Charlotte Petri

Hermann Stricker

Abt. III

Komm. Leiter:

Otto Bickenbach

Wiss. Assistenten:

Eduard Nonnenmacher

August Lieber

Tuberkulosekrankenhs.

Ruprechtsau

Komm. Leiter:

Magdalena UHRIG

Genesungsheim

Weissensee

Pas encore ouvert à cette date

Medizinische Poliklinik

Pas encore ouvert à cette date

Leiter:

Otto BICKENBACH

Strahleninstitut u.

Röntgenabteilung der Med. Univ. Klinik

Leiter d. therap. Abt.:

August GUNSETT

Leiter d. diagnost. Abt.:

Wilhelm DIEKER

Wiss. Assistenten:

Paul Haessler

Raimund Koessler

Fritz Schiede

Johann Heinrich Barth

Chirurgische Univ.

Klinik

Direktor:

Ludwig ZUKSCHWERDT

Wiss. Assistenten:

Renatus Keller

Josef Wilhelm

Theodor Biedermann

Fritz Buck

Paul Buck

Fritz Bilger

Albert Dietrich

Hermann Fell

Paul Steimle

Hans-Dietrich Schumann

Hermann Wiest

zur Klinik kommandiert:

Karl Langemeyer,

Oberarzt der Luftwaffe

Univ.-Frauenklinik

Direktor:

Hans JACOBI

Abt. Leiter:

Otto Busse

Wiss. Assistenten:

Paul Claer

Hedwig Menges

Otto Hasenbring

Ferdinand Defay

Robert Erpelding

Psychiatrische

u. Nervenklinik

d. Universität

Direktor:

August BOSTROEM

Wiss. Assistenten:

Klaus Jensch

Fritz Frey

Ludwig Crusem

Karl Bernhardt

Hans-Joachim Kummer

Univ.-Kinderklinik

u. -Poliklinik

Direktor:

Kurt HOFMEIER

Oberarzt:

Hansjörg Steinmaurer

Wiss. Assistenten:

Wolfgang Kiehl

Karl Willer

Renatus Mehl

Holger Strohm

Ludwig Wilhelm

Grete Trier

Elisabeth Melle-Dietz

Hermine von Bentheim

Univ.-Augenklinik

Direktor:

Karl SCHMIDT

Oberarzt:

Karl-August Reiser

Wiss. Assistenten:

Rudolf Klar

Hans Nocken

Doris Heckmann

Univ.-Klinik u.

Poliklinik Hals-Nasen-Ohrenkrank

Direktor:

Theodor NÜHSMANN

Oberarzt:

Josef Scheideler

Wiss. Assistenten:

Heinz Draf

Eduard Stark

Heinrich Scharpenberg

Heinrich Heister

Alfred Hinsenkamp

Univ.-Klinik

u. Poliklinik

f. Hautkrankheiten

Komm. Direktor:

Willy LEIPOLD

Wiss. Assistenten:

Albert Metzger

Peter Baumeister

Renatus Burgun

Fritz Woringen

Zahnärztliches Institut

Direktor:

Joachim v. RECKOW

Wiss. Assistenten:

Josef Kieffer

Karl Dreyer

Hans Frey

Institut für

Bewegungstherapie

Direktor:

Wolfgang KOHLRAUSCH

Wiss. Assistenten:

Adolf Albert

Georg Riotte

Orthopädische Univ.-

Klinik Stephanienheim

Direktor:

Alexander Freiherr

VON DANCKELMANN

Wiss. Assistent:

Susanne Kohler

Quelle:

Reichsuniversität

Straßburg: *Personal- und*

Vorlesungsverzeichnis

Winter-

Semester 1942/1943.

Strassburg: Heitz & Co

1942.

Relecture et mise en forme par Caroline LERICHE
Mise en page par Flore AMIOT – Presses universitaires de Strasbourg

Imprimerie et reprographie
Direction des affaires logistiques intérieures
Université de Strasbourg

La faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg et l'hôpital civil sous l'annexion de fait nationale-socialiste (1940-1945)

Vie des cliniques au quotidien,
expérimentations humaines criminelles, collections médico-scientifiques,
biographies des victimes et du personnel de la faculté de médecine
et préconisations concernant les politiques mémorielles

Rapport final de la Commission historique pour l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg 2017-2022

En 2015, à la suite des investigations de Raphaël Toledano, des préparations réalisées à partir de tissus du détenu de camp de concentration Menachem Taffel ont été retrouvées dans la collection de l'Institut de médecine légale de l'université de Strasbourg. Il faisait partie des 86 victimes juives assassinées en 1943 au camp de concentration de Natzweiler (Struthof) pendant l'occupation nazie afin de détourner leurs corps pour constituer une « collection de squelettes juifs » à l'Institut d'anatomie de la Reichsuniversität Straßburg (RUS). Ces préparations humaines avaient été conservées comme preuves pour le procès des médecins nazis ayant travaillé au camp de Natzweiler devant les tribunaux militaires français après la Libération. Après l'inhumation de ces restes humains au cimetière juif de Strasbourg-Cronembourg et après une controverse publique, l'université de Strasbourg a mis en place et missionné, le 27 septembre 2016, une Commission historique internationale et indépendante dont la tâche était d'éclairer l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg entre 1941 et 1944. Ses missions consistaient à étudier les activités scientifiques et politiques des membres de la *Medizinische Fakultät* de la RUS, à identifier des victimes de recherches, pratiques ou persécutions en lien avec cette dernière ainsi qu'à rechercher, dans ses collections scientifiques, d'éventuelles préparations scientifiques ou pédagogiques contenant des restes humains produites par la *Reichsuniversität*. Enfin, la Commission a été appelée à formuler des préconisations mémorielles en matière de commémoration et de conduite à tenir au sujet de ces collections de préparations.

Pendant cinq ans, les treize membres de la Commission, dont la plupart étaient extérieurs à l'université de Strasbourg, une chercheuse chef de projet (Gabriele Moser) et deux doctorantes (Aisling Shalvey et Lea Münch) ont engagé, en France et à l'étranger, un travail de recherche systématique des archives éparpillées de l'ancienne université du *Reich* dissoute en avril 1945 après son transfert à Tübingen. La Commission a notamment analysé des milliers de dossiers conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin, déclassés en 2015 et concernant les services de la police nationale-socialiste et des renseignements généraux français après 1945.

Ces travaux de grande ampleur ont permis à la fois de répondre à la plupart des questions posées lors de la création de la Commission, d'enrichir les connaissances sur le fonctionnement de la faculté de médecine de la RUS et ses liens avec d'autres institutions, et de rectifier, voire de battre en brèche un certain nombre d'idées reçues sur ce sujet. L'ensemble de ces résultats vous est présenté dans ce rapport final.

La Commission remercie toutes celles et tous ceux qui l'ont soutenue dans ses recherches et en particulier la Fondation pour la mémoire de la Shoah.